

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE  
DE QUIMPER ET DE LÉON

| LE NUMÉRO   | PRIX DE ABONNEMENT | LA LIGNE D'ANNÉE |
|-------------|--------------------|------------------|
| 10 CENTIMES | 6 fr. par an       | 40 CENTIMES      |

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

**Administration :** Adresser directement les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

**SOMMAIRE. — I. Chronique du Diocèse :** Offices extraordinaires ; Bonne année ; Nominations ; Néorologie ; Tentative d'assassinat contre un prêtre ; Apostolat de la Prière ; Légion-d'honneur.



**II. Nouvelles du monde catholique :** La sépulture des suicidés ; Chez les Protestants ; A quoi ils servent.

**III. Variétés :** Autrefois et aujourd'hui.

**IV. Annonces et Arts divers.**

## OFFICES DE LA SEMAINE

**Dimanche, 6 Janvier. — EPIPHANIE**  
DE N.-S. J.-C. Double de 1<sup>re</sup> classe, avec Octave privilégiée. Blanc.  
**Lundi, 7. — 2<sup>me</sup> jour dans l'Octave.**  
Semi-double. Blanc.  
**Mardi, 8. — 3<sup>e</sup> jour de l'Octave.** Semi-double. Blanc.  
**Mercredi, 9. — 4<sup>e</sup> jour dans l'Octave.**

Semi-double. Blanc.  
**Jeudi, 10. — 5<sup>e</sup> jour dans l'Octave.**  
Semi-double. Blanc.  
**Vendredi, 11. — 6<sup>e</sup> jour dans l'Octave.** Semi-double. Blanc.  
**Samedi, 12. — Office du Dimanche** dans l'Octave et 1<sup>er</sup> après l'Epiphanie. Semi-double. Blanc.

## Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Lanrivily..... 6 Janvier.  
Notre-Dame du Carmel, Brest.... du 7 au 10 Janvier.

128796



## CHRONIQUE DU DIOCÈSE.

## Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DES URSULINES. — Lundi, 7 Janvier, réunion des Mères chrétiennes, à 8 heures du matin.

1894-1895

## BONNE ANNÉE !

Le 1<sup>er</sup> Décembre dernier, dans un discours prononcé à Marseille, un prélat qui ne passe pas pour un pessimiste exagéré, Mgr Oury, évêque de Dijon, s'exprimait ainsi :

« Semblable à ces engins de destruction formidables qui démantèlent pièce par pièce les plus puissantes forteresses, l'impiété, qui donne depuis plusieurs années l'assaut à nos institutions séculaires, a tout ébranlé..... »

« En réalité, c'est un spectacle lamentable que celui de cette terre française, jadis si chrétienne, où gisent maintenant, comme des cadavres déjà froids, ces créations admirables qui coûtèrent à l'Eglise de Jésus-Christ le plus pur de son or et de son sang. En le contemplant, on pense malgré soi à cet autre spectacle, celui du champ de bataille, que Tacite disait être horrible et hideux : *Fædum atque atrox spectaculum*. »

« Car enfin, que reste-t-il debout ? Ils avaient rêvé de dérober au peuple les vérités éternelles : c'est fait. Ils avaient rêvé d'enlever aux mourants les vieilles chansons d'espérance et d'amour qui berçaient leur agonie, les blanches cornettes et le prêtre consolateur : c'est fait. Ils avaient rêvé d'entraver l'action des religieuses et des moines, dont la vue troublait la dépravation de leurs mœurs : c'est fait ; et ceux qui avaient entrepris cette œuvre ont le droit de dormir contents au fond de leurs tombeaux. »

« De même qu'au lendemain de l'orage apparaissent, de tous côtés, des arbres renversés, des maisons détruites, et, selon l'expression d'un auteur, une vaste nudité ; de même, les vertus ont disparu, les croyances sont à terre, les pratiques pieuses ont croulé : partout la violence et la ruse, partout les ruines morales et les vices qu'elles entraînent à leur suite. »

Ces éloquents paroles rendent bien, il nous semble, l'impression que laisse cette fin d'année 1894, et marquent la vraie cause de ces turpitudes et de ces scandales qui éclatent de toutes parts. Monstrueux attentats, corruption sous toutes les formes, honteuses compromissions, chantage, trahison à l'intérieur et à l'extérieur, voilà les fatales conséquences de la guerre faite à Dieu, c'est-à-dire, à ce qui est bien, beau et juste ; voilà la punition des peu-

ples qui oublient et délaissent Celui qui est « la voie, la vérité et la vie » !.....

Faut-il donc désespérer ? Non certes ! Dieu « qui a fait les nations guérissables » ne les châtie que pour les sauver, en les ramenant au respect de ses droits. « Par un conseil de la Providence, disait, il y a quelques jours, le Souverain Pontife, il arrive que ces nations, à la suite de désillusions et de malheurs, en face de périls croissants, et moraux et sociaux, reconnaissent combien est insensé le mépris du règne de Dieu et de sa justice. Elles voient que, lorsqu'on a repoussé la foi, ni la conscience du devoir, ni les vertus civiles ne suffisent, et que les lois et les mesures de rigueur sont également insuffisantes à régénérer les multitudes. »

Et heureusement, à côté de la France officielle, qui renie Dieu, il y a la vraie France, qui croit et qui prie, dévouée à toutes les bonnes œuvres, comme à toutes les nobles causes, à laquelle Léon XIII rendait naguère ce témoignage : « Pourrions-nous ne pas aimer cette France à laquelle le Pape ne s'est jamais adressé en vain, et qui lui offre tant de consolations !..... »

Voilà d'où viendra le salut. Puissent nos efforts réunis et nos prières confiantes en hâter le moment ! Que Dieu soit glorifié, que sa cause triomphe ; que notre grand Pape, Léon XIII, voie la réalisation de ses nobles desseins pour le bonheur du monde ! Que notre France reprenne sa voie et ses traditions chrétiennes ; qu'elle se montre la nation catholique : en gardant sa destinée unie aux destinées immortelles de l'Eglise, dont elle est la fille aînée, elle possède un sûr gage de gloire et d'impérissable grandeur.

Confiance donc, et « bonne année » pour l'Eglise et pour la France !

\*\*\*

Bonne année aussi à cette portion de la « grande patrie » qui nous est doublement chère, à la Bretagne et à notre diocèse, en particulier. Ici, malgré quelques inévitables tristesses, l'année qui vient de finir laisse une impression consolante, en rappelant de réconfortants souvenirs. Dans notre province, qui demeure le pays chrétien par excellence, le diocèse de Quimper tient honorablement son rang..... Comme manifestations de foi et de piété, il nous suffira de rappeler nos belles fêtes en l'honneur de Jeanne d'Arc, les inoubliables splendeurs du Couronnement de Notre-Dame-des-Portes, et le pèlerinage de nos 3,000 Bretons à Lourdes.....

Parmi les œuvres que nous avons le bonheur de voir florissantes au milieu de nous, citons d'abord la plus utile, la plus efficace pour le renouvellement des paroisses, l'œuvre des Missions. Nous croyons qu'à aucune époque elles n'ont été plus nombreuses qu'en 1894, et toutes ont produit les plus heureux résultats, soit qu'elles aient été données par les prêtres séculiers ou par leurs zèles auxiliaires, religieux de divers ordres.

Les retraites fermées, surtout celles établies pour les soldats,



## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DES URSULINES. — Lundi, 7 Janvier, réunion des Mères chrétiennes, à 8 heures du matin.

1894 - 1895

## BONNE ANNÉE !

Le 1<sup>er</sup> Décembre dernier, dans un discours prononcé à Marseille, un prélat qui ne passe pas pour un pessimiste exagéré, Mgr Oury, évêque de Dijon, s'exprimait ainsi :

« Semblable à ces engins de destruction formidables qui démantèlent pièce par pièce les plus puissantes forteresses, l'impiété, qui donne depuis plusieurs années l'assaut à nos institutions séculaires, a tout ébranlé..... »

« En réalité, c'est un spectacle lamentable que celui de cette terre française, jadis si chrétienne, où gisent maintenant, comme des cadavres déjà froids, ces créations admirables qui coûtèrent à l'Eglise de Jésus-Christ le plus pur de son or et de son sang. En le contemplant, on pense malgré soi à cet autre spectacle, celui du champ de bataille, que Tacite disait être horrible et hideux : *Fœdum atque atrox spectaculum*. »

« Car enfin, que reste-t-il debout ? Ils avaient rêvé de dérober au peuple les vérités éternelles : c'est fait. Ils avaient rêvé d'enlever aux mourants les vieilles chansons d'espérance et d'amour qui berçaient leur agonie, les blanches cornettes et le prêtre consolateur : c'est fait. Ils avaient rêvé d'entraver l'action des religieuses et des moines, dont la vue troublait la dépravation de leurs mœurs : c'est fait ; et ceux qui avaient entrepris cette œuvre ont le droit de dormir contents au fond de leurs tombeaux. »

« De même qu'au lendemain de l'orage apparaissent, de tous côtés, des arbres renversés, des maisons détruites, et, selon l'expression d'un auteur, une vaste nudité ; de même, les vertus ont disparu, les croyances sont à terre, les pratiques pieuses ont croulé : partout la violence et la ruse, partout les ruines morales et les vices qu'elles entraînent à leur suite. »

Ces éloquents paroles rendent bien, il nous semble, l'impression que laisse cette fin d'année 1894, et marquent la vraie cause de ces turpitudes et de ces scandales qui éclatent de toutes parts. Monstrueux attentats, corruption sous toutes les formes, honteuses compromissions, chantage, trahison à l'intérieur et à l'extérieur, voilà les fatales conséquences de la guerre faite à Dieu, c'est-à-dire, à ce qui est bien, beau et juste ; voilà la punition des peu-

ples qui oublient et délaissent Celui qui est « la voie, la vérité et la vie » !.....

Faut-il donc désespérer ? Non certes ! Dieu « qui a fait les nations guérissables » ne les châtie que pour les sauver, en les ramenant au respect de ses droits. « Par un conseil de la Providence, disait, il y a quelques jours, le Souverain Pontife, il arrive que ces nations, à la suite de désillusions et de malheurs, en face de périls croissants, et moraux et sociaux, reconnaissent combien est insensé le mépris du règne de Dieu et de sa justice. Elles voient que, lorsqu'on a reponssé la foi, ni la conscience du devoir, ni les vertus civiles ne suffisent, et que les lois et les mesures de rigueur sont également insuffisantes à régénérer les multitudes. »

Et heureusement, à côté de la France officielle, qui renie Dieu, il y a la vraie France, qui croit et qui prie, dévouée à toutes les bonnes œuvres, comme à toutes les nobles causes, à laquelle Léon XIII rendait naguère ce témoignage : « Pourrions-nous ne pas aimer cette France à laquelle le Pape ne s'est jamais adressé en vain, et qui lui offre tant de consolations !.... »

Voilà d'où viendra le salut. Puissent nos efforts réunis et nos prières confiantes en hâter le moment ! Que Dieu soit glorifié, que sa cause triomphe ; que notre grand Pape, Léon XIII, voie la réalisation de ses nobles desseins pour le bonheur du monde ! Que notre France reprenne sa voie et ses traditions chrétiennes ; qu'elle se montre la nation catholique : en gardant sa destinée unie aux destinées immortelles de l'Eglise, dont elle est la fille aînée, elle possède un sûr gage de gloire et d'impérissable grandeur.

Confiance donc, et « bonne année » pour l'Eglise et pour la France !

\*\*\*

Bonne année aussi à cette portion de la « grande patrie » qui nous est doublement chère, à la Bretagne et à notre diocèse, en particulier. Ici, malgré quelques inévitables tristesses, l'année qui vient de finir laisse une impression consolante, en rappelant de réconfortants souvenirs. Dans notre province, qui demeure le pays chrétien par excellence, le diocèse de Quimper tient honorablement son rang..... Comme manifestations de foi et de piété, il nous suffira de rappeler nos belles fêtes en l'honneur de Jeanne d'Arc, les inoubliables splendeurs du Couronnement de Notre-Dame-des-Portes, et le pèlerinage de nos 3,000 Bretons à Lourdes.....

Parmi les œuvres que nous avons le bonheur de voir florissantes au milieu de nous, citons d'abord la plus utile, la plus efficace pour le renouvellement des paroisses, l'œuvre des Missions. Nous croyons qu'à aucune époque elles n'ont été plus nombreuses qu'en 1894, et toutes ont produit les plus heureux résultats, soit qu'elles aient été données par les prêtres séculiers ou par leurs zélés auxiliaires, religieux de divers ordres.

Les retraites fermées, surtout celles établies pour les soldats,

ont pris un développement et obtenu un succès qui a dépassé toutes les espérances. Pour en assurer le fruit, d'autres œuvres « de préservation » ont été établies ou réorganisées, comme les Cercles militaires de Quimper, de Saint-Louis de Brest...

Dans un autre ordre d'idées, la retraite de Landerneau a donné une grande impulsion aux œuvres sociales, en en faisant voir les avantages et comprendre le fonctionnement. Des syndicats, des caisses rurales, etc., fonctionnent déjà, pour la plus grande utilité de nos agriculteurs : une autre œuvre, en faveur de nos marins, si méritants et jusqu'ici un peu abandonnés, est en formation, sous le nom de N.-D. de la Mer. Nous aurons à en reparler.

L'éducation chrétienne des enfants est regardée, à juste titre, comme l'œuvre par excellence. Grâce au zèle des prêtres et à la générosité des bienfaiteurs, plusieurs écoles nouvelles ont été fondées, depuis un an, notamment à Saint-Evarzec, à Plouzané, à Pont-l'Abbé, — à Loc-Maria-Plouzané, à Crozon, à l'île Molène, à Saint-Yvi, à Guilligomarc'h, à Rosporden...

Les lourdes charges imposées par les besoins si nombreux des œuvres locales n'ont pas sensiblement diminué les aumônes aux œuvres catholiques : la Propagation de la Foi, la Sainte Enfance, l'œuvre de Saint-François-de-Sales, qui prend de l'extension, à mesure qu'elle est connue... Mais surtout, outre son or, la Bretagne donne aux missions un grand nombre de ses enfants, qui prêchent l'Evangile sur tous les points du globe...

Puisse, en retour, Dieu conserver à notre pays « son Christ et sa foi ! » Puisse l'année qui commence voir se développer encore et fructifier parmi nous les œuvres de zèle et de sainteté ! Bonne année à la Bretagne, à notre diocèse de Quimper, à son Evêque vénéré et à ses dignes collaborateurs. Bonne année à tous nos confrères, aux correspondants, aux lecteurs, aux amis de la *Semaine religieuse* ! Nous les prions de recevoir, avec nos remerciements pour leur bienveillant concours et leur sympathie, nos souhaits les plus sincères. Qu'ils veuillent bien aussi continuer leurs encouragements et leurs prières à notre œuvre modeste, qui commence sa dixième année d'existence, et qui a pour seul but la plus grande gloire de Dieu et le bien des âmes.

Bonne et sainte année !

Lundi 31 Décembre, à 11 heures, Monseigneur a reçu les hommages et les vœux de nouvel an du clergé de sa ville épiscopale.

M. J. Téphany, doyen du Chapitre, a exprimé de la façon la plus heureuse les souhaits de tous, en appliquant à la circonstance cette prière que l'Eglise, dans sa Liturgie, fait pour ses pontifes : *Dominus conservet eum et vivificet eum, et beatum faciat eum in terrâ et non tradat eum in animam inimicorum ejus.* « Puisse le Seigneur, pour sa gloire et le bien du diocèse, conserver, de longues années encore, notre premier pasteur ; qu'Il lui donne force

et santé pour accomplir les obligations de son ministère ; qu'Il lui accorde le bonheur auquel aspire son cœur d'évêque : de voir le règne de Dieu s'étendre et le bien se faire, malgré les efforts des ennemis, d'autant plus à craindre qu'ils sont plus perfides ! »

Monseigneur a remercié M. le doyen d'avoir si bien rendu les sentiments qu'il sait être au fond du cœur de tous les assistants et de tous ses prêtres, aux quels il présente, à son tour, ses vœux de « bonne et heureuse année... Sans doute, la lutte est vive ; mais tel a été, à toutes les époques, le sort de l'Eglise. Son divin fondateur, N.-S. Jésus-Christ, l'avait prédit, et Il est toujours là, veillant sur sa divine épouse et apaisant, au moment marqué, les plus furieuses tempêtes... Pour ce qui est de notre diocèse, ne trouvons-nous pas des motifs d'espérer, dans ces nombreuses églises qui viennent de se bâtir ou qui se construisent, dans ces nouvelles écoles chrétiennes qui se fondent ? Pour lui, fort de l'appui de Dieu et de la confiance de son clergé, sur lequel il sait pouvoir compter, il envisage l'avenir sans terreur... L'union des fidèles et de leurs pasteurs, fécondée par la prière, triomphera de tous les obstacles que l'on veut opposer au bien. »

Ensuite Monseigneur, avec une grande bonté, a parcouru les rangs des assistants, en disant un mot aimable à chacun.

**Nominations.** — Monseigneur l'Evêque vient de nommer chanoines de sa cathédrale :

MM. Ilion, curé de Plougastel-Daoulas ;

Le Nardou, aumônier des religieuses de la Retraite, à Quimperlé ;

Cocaign, professeur de philosophie au collège de Saint-Pol-de-Léon ;

Thomas, aumônier du Lycée de Quimper.

C'est avec bonheur que nous présentons aux nouveaux dignitaires nos cordiales félicitations, qui seront ratifiées par le diocèse tout entier ; mais on comprendra que nous soyons doublement heureux de saluer M. le chanoine Thomas, notre excellent ami et assidu collaborateur. Il a donné à la *Semaine religieuse* la primeur de ses travaux sur saint Corentin et saint Pol-Aurélien, comme il a bien voulu rendre compte, dans nos colonnes, des belles fêtes qu'il s'entend si bien à organiser : translation du Bras de saint Corentin, la Troménie, Couronnements de N.-D. du Folgoët et de N.-D. des Portes, pour ne parler que de ses principaux articles. La distinction dont il vient d'être l'objet est, à nos yeux, un précieux encouragement pour la *Semaine* elle-même, et nous nous faisons un devoir d'en témoigner à Monseigneur l'Evêque notre reconnaissance.

L. R.

\*\*\*

Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

M. Nédélec, vicaire à Combrit, recteur de Pouldreuzic ;

M. Tanguy, vicaire à Saint-Sauveur-de-Brest, aumônier des

Petites-Sœurs des Pauvres, en remplacement de M. Danzé, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Keruzec, vicaire à Édern, vicaire à Combrit ;  
 M. Bétrom, vicaire à Scrignac, vicaire à Édern ;  
 M. Lohéac, jeune prêtre, vicaire à Scrignac ;  
 M. Arhan, vicaire à Lanmeur, vicaire à St-Sauveur de Brest ;  
 M. Billant, jeune prêtre, vicaire à Lanmeur ;  
 M. Le Bars, vicaire à Loctudy, vicaire à Saint-Melaine de Morlaix ;  
 M. Le Berre, jeune prêtre, vicaire à Loctudy.

\*\*\*

**Nécrologie.** — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs : M. Zacharie Le Bras, vicaire à Saint-Melaine de Morlaix, décédé le 27 Décembre, à l'âge de 39 ans.

**ARGOL.** — Tentative d'assassinat contre un prêtre. — Un crime, inspiré par la haine féroce contre le clergé, vient d'être commis, à Argol. On comprend que, dans un pays si chrétien, ce tragique événement ait causé une grande émotion. Voici quelques détails, qui nous viennent de la source la plus sûre.

Il y a trois semaines environ, M. Pallier, vicaire, dissuada une famille de la paroisse de prendre comme parrain d'un enfant un homme qui affichait des opinions antireligieuses, Jacques Gourmelon : celui-ci l'apprit et jura de se venger. Le 26 Décembre dernier, dans l'après-midi, il essaya à trois reprises de mettre ses menaces à exécution, guettant, armé d'un fusil, le vicaire, qui passa et repassa dans le bourg, pour les besoins de son ministère.

Un peu avant 5 heures, M. Dagorn, recteur de Landévennec, en visite à Argol, sortait du bureau de poste, pour se rendre au presbytère, quand J. Gourmelon, le prenant pour l'abbé Pallier, lui tira, à une distance de 30 à 40 mètres, un coup de fusil de chasse chargé de plomb n° 3. Le prêtre, atteint à la tête et au bras droit, tomba inanimé. Transporté au presbytère, comme il perdait beaucoup de sang, on crut son état désespéré et, sur sa demande, on lui administra l'Extrême-Onction. Il n'avait que des paroles de pardon pour son meurtrier et ne demandait qu'à pouvoir être transporté à Landévennec, pour mourir dans sa paroisse.

Cependant M. le docteur Maillu, médecin de la marine à Landévennec, prévenu par exprès, arriva en toute hâte et, après avoir donné les soins nécessaires au blessé, reconnut que son état n'était pas aussi grave qu'on l'avait craint d'abord. En effet, le soir même, M. Dagorn put être transporté chez lui. Nous sommes heureux de rassurer ses nombreux amis, en leur apprenant qu'il est en voie de guérison et que, de l'avis du médecin, quinze jours suffiront pour son complet rétablissement.

**MORLAIX.** — Du 18 au 25 Décembre, avait lieu, dans l'église de Saint-Mathieu, l'Adoration du T.-S. Sacrement. Les instructions bretonnes de M. Cuff, curé de Plouigneau, ont été très suivies.

Les conférences françaises surtout, données par le R. P. Arthur, franciscain, bien connu dans notre diocèse, dont il est presque l'enfant, ont obtenu un incomparable succès : aux réunions d'hommes seuls, l'église était comble.

Nous regrettons de n'avoir pas reçu, au sujet de ces belles cérémonies, de plus amples détails, qui auraient intéressé et édifié nos lecteurs.

**Apostolat de la Prière.** — Parmi les œuvres qui font le plus de bien dans notre diocèse, une des premières est, sans contredit, celle de « l'Apostolat de la Prière », érigée dans un grand nombre de paroisses. Le *Kannad*, messenger du Sacré-Cœur, en breton, fondé en 1888, à 300 exemplaires, se tire aujourd'hui à 3.000 qui, répandus, chaque mois, dans nos campagnes, y propagent de plus en plus le culte du *Sacré-Cœur*.

**Légion d'honneur.** — Sur la proposition du ministre de la marine, a été nommée chevalier de la Légion-d'honneur :

M<sup>me</sup> Marie-Angélique Jollivet, en religion Sœur Agnès des Anges, supérieure principale des Sœurs de la Sagesse, hôpital maritime de Brest ; 35 ans de services. Grands services rendus, lors des guerres du Mexique et de 1870-1871. Dévouement pendant les épidémies ou à la suite d'événements graves et douloureux.

(Officiel.)

Nous recevons au dernier moment, trop tard pour le présent numéro, un intéressant compte-rendu de la Mission de Carhaix.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

**La Sépulture des suicidés.** — Il arrive parfois que des suicidés reçoivent la sépulture ecclésiastique, au grand étonnement et même au scandale des fidèles.

Un communiqué de l'Evêché de Châlons rappelle, à ce sujet, la règle de l'Eglise, qui est de nature à la fois à empêcher les abus de se produire et à éclairer la conscience des fidèles sur les dérogations qui pourraient y être apportées :

Voici la note officielle de la *Semaine religieuse* de Châlons :

« Les dispositions prises par Mgr Sourieu, au sujet de la sépulture des suicidés, sont absolument maintenues par son successeur, Mgr Latty. On doit d'autant plus s'y tenir, que le nombre des suicidés dans le diocèse s'accroît d'une manière effrayante.

En conséquence, il est interdit à MM. les Curés d'accorder la sépulture ecclésiastique à un suicidé quelconque, sans en avoir obtenu préalablement la permission par écrit de l'autorité épiscopale.

La demande de sépulture, en pareil cas, doit être adressée en temps opportun à Mgr l'Evêque : elle sera formulée, avec faits à l'appui, par M. le Curé et accompagnée de certificats du médecin et des notables du pays qui indiqueront l'état des facultés mentales du suicidé, soit au point de vue de l'art médical, soit au point de vue de l'opinion publique.

Que si une décision est rendue favorable à la sépulture religieuse, la cérémonie funèbre devra toujours se faire l'après-midi, et par conséquent sans messe ni aucune espèce d'éclat. »

**Chez les Protestants.** — Voici comment M. Cleveland, président des Etats-Unis, invite la puissante République à consacrer un jour à la prière et à l'action de grâces :

Laissons, en ce jour, reposer notre travail ordinaire et nos affaires et rassemblons-nous dans nos édifices religieux, pour exprimer notre reconnaissance au Tout-Puissant de nous avoir conservés comme nation, d'avoir écarté de nous les maladies et les pestilences, pour le remercier des récoltes qui récompensent notre agriculture, de la continuation de la prospérité nationale et de tout progrès en vertu et en intelligence.

Et pendant que nous exprimons notre reconnaissance, prions aussi afin que ces bénédictions se multiplient parmi nous, afin que notre conscience nationale s'élève à une plus parfaite intelligence de la puissance et de la bonté de Dieu et que nous reconnaissions de mieux en mieux, pour y marcher dans notre vie nationale, le chemin de la justice.

Implorons aussi en ce jour, tant dans les maisons de Dieu, où nous remercions l'Auteur de tout bien, que dans les réunions intimes de nos parents et de nos amis, la faveur et la grâce divines, par une pensée de bienveillance pour les pauvres et les misérables.

En vérité, Celui qui nous a donné le bien-être et le superflu reconnaîtra comme des preuves de la sincérité de notre reconnaissance, le secours que nous donnons aux malheureux et l'agissante mise en œuvre de sentiments charitables.

\*\*\*

Dans l'Extrême-Orient, à Hong-Kong, à Singapour, les Anglais protestants sont trop heureux de confier leurs hôpitaux aux Sœurs de Saint-Paul de Chartres. Ils sont pour elles remplis de déférence, ils leur ouvrent les crédits les plus larges pour l'amélioration de leurs hospices.

Chez nous, on les expulse ou, si on les tolère encore, c'est avec peine qu'on leur accorde un aumônier, pour célébrer la messe sans laquelle ces Sœurs, qui n'ont que Dieu au monde, ne peuvent exister.

Citons encore Genève, la « Rome protestante. »

Lundi, a eu lieu, en grande pompe, à la cathédrale Saint-Pierre, la cérémonie toujours très solennelle de la prestation de serment du Conseil d'Etat, récemment élu.

Le nouveau Président de cette assemblée a terminé ainsi le discours qui a suivi la prestation de serment :

« Recherchant tout ce qui unit et tout ce qui rapproche, repoussant et évitant tout ce qui peut froisser ou irriter, nous

aurons à cœur de faire régner au milieu de tous nos citoyens la paix, la confiance et l'espoir, afin que nous puissions toujours mieux nous livrer aux travaux qui réclament notre attention et notre énergie.

« Nous aurons à cœur de pratiquer une vraie et large tolérance ; nous entendons ne froisser ni la liberté, ni les convictions religieuses de nos concitoyens. Sous les voûtes aimées de notre antique cathédrale, tous ensemble, magistrats et citoyens, jurons d'aimer notre patrie de tout notre cœur, de la servir de toutes nos forces. Que le Dieu de nos pères bénisse notre chère Genève, indissolublement liée à la Confédération suisse ! »

\*\*\*

Enfin on a pu lire, ces jours derniers, dans les journaux, ce fait significatif : en Hollande, pays protestant, les autorités également protestantes font enseigner par un moine, dans un établissement d'enseignement supérieur officiel, les doctrines que le Pape recommande aux catholiques. En effet, un Père dominicain, réputé grand savant et brillant orateur, le R. P. de Groot, vient d'être choisi et installé solennellement comme titulaire de la chaire de philosophie thomiste, récemment créée à l'Université de l'Etat, à Amsterdam.

**A quoi ils servent.** — A Bordeaux, un monsieur et un ouvrier montent dans le même wagon, où ils se trouvent seuls. A une station, dans les Landes, un prêtre était sur le quai, attendant un train. Le monsieur dit à l'ouvrier : « A quoi est-ce bon cela ? » et plusieurs autres phrases du même genre.

Le train reparti dans la direction des Landes, l'ouvrier dit :

« Voici un pays bien sauvage, les stations sont bien éloignées, s'il me prenait fantaisie de vous étrangler pour vous voler ? Je jetterais votre corps par la portière, il n'en serait que cela. »

« — Mais, dit le monsieur, je n'ai rien, ça ne vous rapporterait pas grand-chose. »

« — Pardon, répondit l'ouvrier. Avant de partir de Bordeaux, vous avez été chez M..., banquier, on vous a remis 30,000 francs, que vous avez enfermés dans la valise que vous portez ; j'étais chez le banquier, à ce moment, et je suis certain du fait. Mais vous n'avez rien à craindre, Monsieur, j'ai été élevé par des prêtres !... Voilà à quoi ils sont bons ! »

## VARIÉTÉS

**Autrefois et aujourd'hui.** — *La Croix Angevine* publiait, dernièrement, la lettre qui suit :

Pendant le carême de l'année 1713, Mgr Poncet de la Rivière, évêque d'Angers, avait autorisé la célébration de plusieurs maria-



ges, mais avec défense expresse de danser aux noces, sous peine de cas réservé à l'évêque.

Deux jeunes conseillers au Présidial bravèrent cette ordonnance. Pris de remords et désirant remplir leur devoir pascal, ils allèrent demander à l'évêque des billets pour pouvoir être absous; le prélat les leur accorda.

Le Présidial, réuni en assemblée plénière, blâma les deux conseillers et les contraignit à reporter leurs billets à Mgr Poncet, puis, après plusieurs pourparlers, il en appela au Parlement de Paris. Cette cour avait alors pour procureur général le célèbre d'Aguesseau, qui devint plus tard chancelier de France. C'est lui qui se chargea de qualifier, comme elle le méritait, la conduite des magistrats de cette compagnie. Voici sa lettre, datée de Fresne, du 17 Avril 1713, et adressée « au lieutenant du Présidial et sénéchaussée d'Angers ». Nos lecteurs goûteront, comme nous, avec la beauté de la forme, la vérité et la délicatesse des sentiments qu'elle exprime.

« Monsieur, je ne puis vous exprimer à quel point j'ai été surpris d'apprendre la conduite que votre compagnie vient d'avoir à l'égard de M. l'évêque d'Angers. Ce prélat, qui m'a paru jusqu'à présent faire les délices d'un troupeau qu'il gouverne en véritable pasteur, n'a fait qu'user d'un droit incontestable, en se réservant le pouvoir d'absoudre ou de faire absoudre ceux qui ont scandalisé le public par des danses, fort contraires à l'esprit dans lequel M. l'évêque d'Angers a permis la célébration de quelques mariages, pendant ce carême.

« Deux conseillers de votre siège ayant le malheur de se trouver dans ce cas, *avaient pris d'abord le bon parti* en se soumettant, comme ils le devaient, à une ordonnance conforme à la discipline de l'Eglise et qui n'a rien de contraire à la police de l'Etat. Cependant votre compagnie, moins sage (ce qui m'étonne et m'afflige également) que deux jeunes officiers, s'assemblent pour imprimer le mépris de l'AUTORITÉ ATTACHÉE DE DROIT DIVIN AU CARACTÈRE DES EVÊQUES, et les oblige à rejeter un pouvoir *sans lequel ils ne peuvent faire qu'une confession sacrilège*.

« Je ne puis concevoir qu'une compagnie composée de personnes sages et éclairées, ait cru pouvoir s'assembler sur un pareil sujet qui n'intéresse ni son honneur, ni son autorité; et je comprends encore moins que, s'étant assemblée, la pluralité des suffrages n'ait pas été contraire à une résolution, plus injurieuse à ceux qui l'ont prise qu'à M. l'Evêque d'Angers. Tout ce que je peux imaginer en faveur d'une compagnie pour laquelle j'ai toujours eu beaucoup d'estime, est que l'approche des fêtes et la cessation des affaires du palais peuvent avoir fait qu'il ne se soit trouvé qu'un petit nombre d'officiers dans la ville d'Angers, lorsqu'on y a résolu d'attaquer, sans sujet comme sans mesure, les droits de l'épiscopat et d'offenser un évêque qui n'a jamais fait que du bien aux officiers comme à tout le reste de son diocèse.

« Je vous prie donc d'assembler incessamment votre compagnie

et de lui représenter combien ceux qui ont pris cette résolution lui feraient de tort, si elle ne se hâtait de la désavouer, au plus tôt, et de faire cesser le scandale que cette espèce de révolte contre l'autorité épiscopale pourrait exciter, si elle durait plus longtemps. Je connais assez le cœur de M. l'Evêque d'Angers pour être persuadé qu'il recevra avec une bonté paternelle tous ceux qui reviendront à lui comme ils le doivent, et que, leur pardonnant le premier l'injure qu'ils lui ont voulu faire, ils les mettra en état d'obtenir le pardon de celle qu'ils ont faite à l'Eglise et continuera de gagner les cœurs, comme il a toujours fait, par sa modération et sa charité.

« Faites donc, s'il vous plaît, de sérieuses réflexions sur ce que je vous écris, et soyez persuadé, aussi bien que votre compagnie, *qu'il n'y a rien à gagner, ni en ce monde ni en l'autre, à résister à ceux que Dieu a établis pour conduire les hommes dans la voie du salut*.

« Je suis, Monsieur, votre très humble et très affectionné serviteur.  
D'AGUESSEAU. »

---

*Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld, sédatifs des bronches; médicaments éprouvés contre enrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris et toutes pharmacies.*

---

Dans la goutte, le Sirop de Follet calme les élancements atroces et les contractions douloureuses des muscles. Dans l'asthme, il guérit souvent et calme toujours à la dose de 3 à 4 cuillerées à bouche.

Beaucoup de personnes privées depuis longtemps de sommeil à la suite d'émotions morales, de chagrins prolongés ou de travaux intellectuels excessifs, doivent au Sirop de Follet un repos qui a relevé leur force et leur courage.

---

Les Obligations de la **COMPAGNIE NATIONALE D'ELECTRICITE** s'échangent entre 240 et 245 fr. La tendance est toujours bonne sur cette valeur.

On nous annonce que la Compagnie vient d'inaugurer l'éclairage électrique du théâtre de Troyes.

Plusieurs importantes installations sont en cours d'exécution et l'augmentation des abonnements suit une marche progressive.

---

**LES SOUFRES ROMAINS** font preuve d'une bonne tenue. Le Conseil d'Etat italien va prochainement être saisi du dossier concernant l'extension de la concession de la Société. Cette nouvelle ne peut manquer de mettre en valeur les parts des **Soufres Romains**.

---

Nous recommandons tout spécialement à Messieurs les Ecclésiastiques ainsi qu'aux communautés religieuses, soucieux de leurs intérêts, la Fabrique de M. Samuel Piriou, de Quimper, renommée pour ses produits en Cire, Cierges et Bougies, dont la qualité est si appréciée par ceux qui en font usage.

La maison envoie *franco*, sur demande, échantillons et prix-courants.



— 12 —

## LIBRAIRIE ET ORNEMENTS D'ÉGLISE

LIVRES CLASSIQUES et de piété. **R. LE GALL** MISSELS CATÉCHISMES et Prédications.  
à Quimper  
12 — Quai du Stéir — 12

CHASUBLES, CHAPES, ÉTOLES, etc. depuis l'extrême bon marché jusqu'à l'article riche : drap d'or fin, brodé or fin 1<sup>er</sup> titre.

Grand Diplôme d'honneur, Médaille d'Or, **E. LEFÈVRE** Concours génl du Morbihan, Pontivy, 1894.  
CHIRURGIEN - DENTISTE

Diplômé de l'École Dentaire de Paris

5, RUE DE LA MAIRIE QUIMPER (près la place Saint-Corentin)  
Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés.

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES  
PRIX MODÉRÉS

## CABINET DEBRAY-HÉLOT

DIPLOMÉ DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS  
2, rue Astor, à QUIMPER (à côté de la Halle).

M. PÉZIEUX, CHIRURGIEN-DENTISTE, est visible tous les jours, à l'exception du vendredi.

SPECIALITÉ DE DENTS ARTIFICIELLES  
Médaille d'Or, Vannes 1892 (Concours général de la Bretagne).

On trouve chez l'auteur : « Aux mères de famille », par F. PÉZIEUX, dentiste de plusieurs établissements civils et religieux.

## ORNEMENTS D'ÉGLISE

**J. LE BIHAN, à Ploudalmezeau**

Représent<sup>t</sup> de la Maison ROUXEL, Place du Centre, LANNION

Chasublerie, Dais, Bannières, Draps mortuaires, Lingerie d'église, Tapis d'autel, Bronzes, Orfèvrerie, Calices, Ciboires, Ostensoirs, Chemins de croix en peinture et en terre cuite, Statues et Crèches.

DORURE & ARGENTURE

COUVERTS DE TABLE MÉTAL BLANC, ARGENTÉ ET ARGENT MASSIF  
Réparations de Vases sacrés et de vieux Ornaments.

CHAPEAUX DE LYON POUR ECCLÉSIASTIQUES

Rabats, Ceintures, Barettes, déposit<sup>re</sup> de la meche Guillon, Encens, etc.

— 13 —

## MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3  
QUIMPER

MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS  
BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Couverts FRÉNAIS, argentés à 100 grammes

BRONZE — ORFÈVREURIE D'ÉGLISE

Couverts CHRISTOFLE, au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

Le **RACAHOUT** des **ARABES** de DELANGRENIER  
Véritable le Chocolat et le Café au lait qui est un déhilitant nuisible à la santé. — Les Médecins l'ordonnent aux Dames, aux Enfants et aux Anémiques comme le meilleur des fortifiants. — Les personnes maigres, faibles ou âgées, celles qui ont besoin de toniques et de reconstituants, trouveront dans cet aliment un déjeuner aussi léger que réparateur. — Paris, r. Vivienne, 53. Dépôt dans toute Ville. — Se méfier des Contrefaçons.

## FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> LEJANTEL ET FILS  
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

## HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux  
est immédiatement arrêtée par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF**

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.  
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

Qui nettoie la Tête  
Enlève les Pellicules  
Empêche les Cheveux  
de tomber et  
les fait repousser.

## CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

**PHTISIE BRONCHITES, TOUX, CATARRHES**  
Guérison par l'Émulsion Marchais, de LA ROCHELLE.

**SOLUTION CUNAUD** au Lactophosphate de Chaux créosoté et Glycerine, employée dans le traitement des MALADIES DE POITRINE, PHTISIE, etc.  
La Rochelle, G. CUNAUD, Pharmacien, ET TOUTES PHARMACIES.

# Aux Grands Magasins

MAISON DE CONFIANCE

## ÉLY-LABASTIRE

*53, Rampe, et rue de Siam, 38*

**BREST**

### FABRIQUE DE MEUBLES

Sièges, Literie, Tentures en tous genres

### ORNEMENTS D'ÉGLISE

Chasublerie, Bronzes, Orfèvrerie, Calices,  
Ciboires, Ostensoirs, etc.

Statues de toutes dimensions, Chemins de Croix.

### TAPIS D'AUTEL, NAPPES, ETC.

Réparations de Vases sacrés, Dorure, Argenture.

### RABATS & CEINTURES

Dépôt des MÈCHES GUILLON, ENCENS, etc.

Envoi de Catalogues, Prix-Courants, franco, sur demande.

### JAMAIS AUSSI BIEN PORTANTE DE SA VIE

« La confiance, » disait Lord Chatham, « est une plante qui se développe lentement. » Il disait vrai ; et pourquoi ? Evidemment c'est parce que nous sommes si souvent trompés. Avant que le mérite d'un produit ne soit reconnu, il faut qu'il triomphe des préjugés nés de la fraude et de la déception qui existent chez le public. Voilà pourquoi la confiance pousse lentement comme le chêne et dépérit aussi vite que les champignons.

Dans ces conditions comment blâmer cette femme qui résistait à une impulsion toute naturelle ? Hélas ! on ne nous trompe jamais autant que nous nous trompons nous-mêmes.

« Pourtant je me risquai à en prendre, » écrit-elle, « et j'en suis bien aise. Je n'ai jamais été aussi bien portante de ma vie. Ma santé est parfaite.

« Pendant bien des années, j'avais été bien malade. Je puis à peine y croire maintenant ; cela me semble un mauvais rêve ; pourtant c'est vrai. Je ne puis tracer que les traits principaux de mon état, les autres s'effacent de ma mémoire et à quoi bon les y conserver ? Mieux vaut jouir de la santé que songer aux souffrances passées.

« Les points saillants du mal dont j'ai souffert me sont cependant assez présents à l'esprit, pour que je puisse vous les indiquer, ainsi que vous m'en faites la demande. La maladie débuta par un affaiblissement général, dont je ne pouvais deviner la cause. Je n'avais plus d'appétit ; la présence seule des aliments devant moi m'était insupportable. Je me figurais d'abord que cette sensation disparaîtrait. Mais je me trompais. Bientôt je fus atteinte de maux de tête fréquents, accompagnés parfois de nausées et de battements de tempes si violents que j'y voyais à peine. Ajoutez à cela un goût amer dans la bouche à me donner mal au cœur. Ma langue était très chargée et des points noirs me semblaient voltiger dans l'air devant moi.

« Le manque de nourriture m'affaiblissait et m'énervait. Mon sommeil était troublé ; je passais des nuits agitées sans savoir pourquoi et je me sentais abattue et mélancolique. Lorsque j'essayais de me fortifier en mangeant, je ne tardais pas à le regretter. Il en résultait pour moi des douleurs à l'estomac, aux côtés et à la poitrine, ainsi qu'une sensation d'oppression hors de toute proportion avec la



quantité d'aliments absorbés. Telle fut, avec quelques légères modifications, ma vie pendant plusieurs années. Je mangeais évidemment de quoi ne pas mourir de faim, mais rien de plus. Je n'avais ni jouissance, ni plaisir.

« Fatiguée des traitements, dégoûtée des drogues, j'eus l'idée d'essayer votre Tisane américaine des Shakers que je connais de réputation. J'hésitais, car je n'y croyais pas. Pourquoi ferait-elle plus d'effets que les autres remèdes que j'avais essayés ? Il est vrai que des centaines de gens la vantaient : mais n'étaient-ils pas intéressés ou trompés ? Néanmoins, que faire ?

« Je vous écrivis alors et commençai à en prendre. En tout j'en pris neuf flacons. J'ai acheté le dernier chez M. Marion, pharmacien à Buxy. Je suis complètement rétablie et n'éprouve plus jamais le moindre malaise. Depuis des mois je n'ai pris aucun médicament. Je ne me suis jamais sentie aussi bien portante de ma vie. J'ai peine à croire que j'ai jamais été malade. La tisane américaine des Shakers a effectué en quatre mois ma guérison complète. Veuillez publier ma lettre pour que d'autres malheureux puissent prendre confiance et essayer votre merveilleux remède. Agréez, etc., (Signé) Femme Molard, Garde-Barrière, à Juilly-les Buxy (Saône-et-Loire), le 19 Novembre 1893. Vu pour la légalisation de la signature de M<sup>me</sup> Molard, Juilly-les-Buxy, le 19 Novembre 1893. Le Maire : (Signé) Labry. »

Le remède a gagné la confiance de M<sup>me</sup> Molard comme celle de milliers d'autres personnes en amenant le résultat prêté par son propriétaire. Il a guéri en quatre mois le mal dont elle souffrait, la dyspepsie ou indigestion chronique. Ce remède ne mérite pas seulement la confiance, il justifie même l'enthousiasme. Ne fût-ce que dans un but d'intérêt général, tout le monde devrait en proclamer les qualités.

N'oublions pas d'annoncer, en terminant, que le propriétaire du remède, M. Oscar Fanyau, pharmacien, 4, place de Strasbourg, à Lille (Nord) — à qui la lettre ci-dessus était adressée — enverra sans frais, à tous ceux qui lui en feront la demande, une brochure illustrée à ce sujet.

Prix du flacon, 4 fr. 50 ; 1/2 flacon, 3 francs. Dépôt : Dans les principales pharmacies ; Dépôt général : Pharmacies Fanyau, 4, place de Strasbourg, Lille.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE  
DE QUIMPER ET DE LÉON

| LE NUMÉRO                                                      | PRIX DE L'ABONNEMENT | LA LIGNE D'ANNONCE |
|----------------------------------------------------------------|----------------------|--------------------|
| 10 CENTIMES                                                    | 6 fr. par an         | 40 CENTIMES        |
| L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS |                      |                    |

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

**Administration :** Adresser directement les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

**SOMMAIRE.** — I. *Chronique du Diocèse :* Communiqué de l'Évêché ; Mission de Carhaix ; Brest ; Un saint et saint Breton ; Nos missionnaires ; Le *præconium pascale* de 1895.



II. *Nouvelles du monde catholique :* Rome ; La bonne presse ;

III. — *Documents historiques* (suite).

IV. *Bibliographie.*

V. *Annonces et avis.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

**Dimanche, 13 Janvier.** — Octave de l'Épiphanie. Double Blanc.

Aux Vêpres, mémoires du suivant et de S. Félix, martyr.

**Lundi, 14.** — S. Hilaire, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

**Mardi, 15.** — S. Paul, premier ermite, Confesseur. Double. Blanc.

**Mercredi, 16.** — S. Marcel, Pape, martyr, Semi-double. Rouge.

**Jeudi, 17.** — S. Antoine, Abbé. Double. Blanc.

**Vendredi, 18.** — Chaire de S. Pierre, à Rome. Double-majeur. Blanc.

**Samedi, 19.** — S. Canut, roi et martyr. Semi-double. Rouge.

## Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Notre-Dame du Carmel, Brest... du 7 au 16 Janvier.

Brennilis ..... du 17 au 19 Janvier.

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**COMMUNIQUÉ DE L'ÉVÊCHÉ.** — Mgr l'Evêque de Quimper a reçu de S. Em. le Cardinal archevêque de Paris la lettre suivante :

Paris, le 10 Décembre 1894,  
en la fête de Notre-Dame de Lorette.

MONSEIGNEUR,

Le jour de Pâques, 25 Mars de cette année, j'ai adressé à Votre Grandeur une lettre faisant appel à la piété des fidèles, à l'occasion du sixième centenaire de la translation de la sainte maison de Lorette. Permettez-moi, au jour même où l'on célèbre la fête de cette sainte maison et où commencent les solennités et les pèlerinages, qui vont se prolonger l'année entière, de venir de nouveau rappeler aux fidèles que la France a dans la basilique Lorétaine sa chapelle nationale, dédiée à saint Louis.

Les diverses nations de l'Europe travaillent à l'envi à restaurer et à décorer les chapelles qui leur sont attribuées dans l'église de Lorette. La France, à qui l'on a fait une part privilégiée en lui donnant la grande chapelle du transept, qui est celle du Saint-Sacrement, ne peut rester en arrière ni oublier l'héritage que saint Louis lui a légué.

Un peintre de grand mérite, M. Lameire, a été chargé par la commission établie à Paris de préparer les plans pour la décoration de notre chapelle ; il a fait dans ce but le voyage de Lorette, au mois de Juillet dernier. Les fonds recueillis ne représentent encore que le quart environ de la dépense totale. La France ne laissera pas inachevée une œuvre qui répond si bien à sa piété séculaire envers la très sainte Vierge.

Pour ne point nuire à tant d'œuvres, qui sollicitent aujourd'hui la générosité des fidèles et excitent à juste titre les préoccupations des Evêques, nous avons proposé de recevoir seulement de chaque paroisse, de chaque association, ou de chaque fidèle, une modeste offrande de 5 francs. Déjà un certain nombre de paroisses et de fidèles nous ont envoyé, au Secrétariat de l'Archevêché de Paris, cette modeste offrande.

Je vous demande avec instance, vénéré Monseigneur, de vouloir bien *insérer simplement, dans votre Semaine religieuse*, cette seconde lettre que vous me pardonnerez de vous adresser.

Il y aura bientôt cinquante ans que je visitai, pour la première fois, la sainte maison de Lorette ; j'acquiesce un devoir de reconnaissance envers la très sainte Vierge, en venant solliciter des aumônes pour la restauration de sa maison. Dans quelques jours, je célébrerai le cinquantième anniversaire de mon sacerdoce ; heureux si je pouvais, humble serviteur de mes vénérables Frères les Evêques de France, transmettre les dons de leurs diocésains au sanctuaire de la bienheureuse Mère de Dieu !

Les offrandes de 5 francs peuvent m'être transmises directement, au Secrétariat de l'Archevêché de Paris. J'aurai soin de faire inscrire les noms des paroisses, des associations et des fidèles ; nous pourrons ensuite les réunir et les déposer dans notre chapelle de Saint-Louis, à Lorette. Je me ferai aussi un devoir de remettre à chaque donateur, en témoignage de reconnaissance, une modeste image de la statue de

Notre-Dame de Paris, que j'ai fait exécuter à l'occasion de mon jubilé sacerdotal.

Veuillez, Monseigneur, excuser l'importunité que le sentiment de la piété filiale envers Notre-Dame de Lorette m'enhardit à commettre, et agréer l'hommage de mes respects affectueux et reconnaissants.

† FRANÇOIS, cardinal RICHARD,  
Archevêque de Paris.

I. Les offrandes reçues pour l'œuvre de la Sainte Maison de Lorette pourront être adressées, en même temps que les autres recettes diocésaines, au Secrétariat, qui les transmettra à l'archevêché de Paris.

A cette occasion, le Secrétariat prie MM. les Curés et Recteurs d'envoyer le *plus tôt possible* les recettes, les comptes devant être arrêtés, *au 25 Janvier*.

II. Par lettre pontificale du 20 Novembre 1890, une quête en faveur de l'œuvre de l'abolition de l'esclavage est ordonnée dans les églises et chapelles du diocèse, le jour de la solennité de l'Epiphanie.

Dans les paroisses où, en vertu d'un usage plus ancien, la quête de ce jour a été faite pour le denier de Saint-Pierre, on devra faire la quête pour l'œuvre anti-esclavagiste, un des dimanches les plus rapprochés.

**Mission de Carhaix.** — Nous avons reçu, à la dernière heure, trop tard pour l'insérer dans notre numéro du 4 Janvier, la vivante relation qui suit :

« MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA *Semaine religieuse*,

Carhaix vient d'avoir sa Mission. Commencés le 2 Décembre, ces pieux exercices ont pris fin le jour de Noël. Déjà, il y a trois semaines, vous avez entretenu vos lecteurs de ce qui se passait ici et, si je n'avais à vous dire que ce qui se publie généralement après une Mission, « église décorée d'ici de là, chants ravissants, dirigés magistralement par M. X..., sermons d'une éloquence rare..., peuple de foi..., etc. », je me serais bien gardé de prendre la plume. Je n'ai d'autre désir que de réhabiliter mon Carhaix, tout en édifiant les lecteurs de la *Semaine religieuse*.

Je n'offenserai personne et n'apprendrai rien à qui que ce soit, en disant que, dans tous les pays, Carhaix a la réputation d'être un peuple de foi médiocre et de mœurs un tant soit peu relâchées.

Que tous ceux qui ne nous connaissent pas et qui nous jugent sur des paroles en l'air, lancées par le premier venu, lisent et méditent ce qui s'est passé à Carhaix, pendant vingt-trois jours.

Dès le premier soir, l'église était littéralement comble, et il en a été ainsi, tous les jours. Ceux qui voulaient des chaises, pour le sermon de 8 h., les gardaient ou les faisaient garder dès 5 h. 1/2 ; ceux qui arrivaient à 7 h. n'avaient de place que sur des bancs,

disposés dans les bas-côtés et au fond de l'église ; ceux même qui apportaient leurs chaises ne trouvaient pas toujours où les placer. Le matin, bien avant les prières, qui se chantaient à 6 h., l'église était entièrement occupée : c'est dire assez avec quelle avidité on écoutait la parole de nos missionnaires, surtout de nos infatigables Pères Rédemptoristes, qui n'avaient pas un moment de repos. Que de fois ne les a-t-on pas vus souper à 9, 10 h., afin de permettre aux personnes qui assiégeaient leurs confessionnaux de mettre, au plus tôt, leurs consciences à l'aise ! Mais leur temps n'a pas été employé inutilement : ils ont été les instruments de tant de retours, de retours presque inespérés, que leurs fatigues ne les préoccupaient nullement. « C'est incroyable, me disait, un jour, le Père Supérieur ; dans ma vie de missionnaire, je n'ai trouvé nulle part autant d'énergie et de bonne volonté !... » En faut-il davantage pour toucher le cœur de Dieu et goûter les ineffables délices de la paix ?

Il y a une quinzaine d'années, lors de la Mission de Douarnenez, on a admiré la foi de ces braves marins, qui promettaient à Dieu de ne plus aller en mer, le dimanche. A Carhaix, nous avons vu pareil spectacle. Nous avons, ici, toute une corporation d'ouvriers, condamnés, tous les dimanches, aux travaux forcés : c'est à peine s'ils pouvaient entendre un bout de messe basse ! Fatigués d'une telle situation, préparés déjà par leurs prêtres et entraînés enfin par les missionnaires, les forgerons se sont réunis et, devant leurs prêtres et les missionnaires, ils ont tous promis de ne plus travailler le dimanche, à moins de nécessité, nécessité dont sera juge leur doyen d'âge. En même temps qu'ils lui donnaient cette marque de confiance, ils l'ont constitué leur trésorier, mais avec la confiance, disaient-ils, qu'il ne touchera jamais un sou pour les amendes, encourues par ceux qui ne tiendraient pas leur parole.

Et voilà l'exemple donné par des ouvriers, vivant pour la plupart du produit de leur travail ! Et vous direz que, chez ces hommes, il n'y a pas de foi ? Vous direz que ces quatre-vingt et quelques jeunes filles, qui se sont faites enfants de Marie, et qui ont renoncé au bal et à la danse, dans un pays où ces divertissements sont aimés comme dans le pays de Carhaix, vous direz que ces jeunes personnes n'ont pas de foi ?...

Pas de foi non plus, peut-être, chez ces mères de famille, qui pratiquaient isolément leurs devoirs religieux et qui, pour se soutenir, se sont réunies en Congrégation ? Pas de foi, chez ces nombreux pères de famille et ces jeunes gens, qui se font inscrire dans la Confrérie du T.-S. Sacrement, et qui s'engagent à venir, tous les mois, faire une escorte d'honneur à leur divin Maître, et à communier, trois ou quatre fois l'an ?...

N'est-ce pas ainsi qu'on montre sa foi, surtout quand on songe que plusieurs de ces personnes, avant de s'engager, ont demandé des jours, même des semaines, pour réfléchir et prier Dieu ?

Je ne puis résister, M. le Directeur, au plaisir de citer l'exemple d'une jeune personne, à qui l'avenir sourit assurément : elle n'a

pas encore vingt ans. Elle rentre, un soir, à la maison : « Maman, dit-elle, ma robe n'a été qu'une fois au bal ; tu peux la défaire. » — « Quoi ? ma fille, » répond la mère, toute surprise de ce langage. — « Maman, j'ai compris que je n'ai qu'une âme, et cette âme, je veux la sauver ; le Père m'a dit que je ne la sauverai pas en dansant, je ne danserai plus : j'ai promis, c'est fini !... » Heureuse mère ! heureuse enfant !

Et cet exemple, soyez-en sûr, n'est pas unique dans notre ville. Aussi, se sent-on fort pour jeter à la face de nos calomnieux : « Et vous dites qu'un peuple, chez qui l'on trouve de ces dévouements, est un peuple sans foi !... Montrez-vous ce que nous sommes, et nous croirons à la vitalité de votre foi et à la pureté de vos mœurs... »

Je ne puis passer sous silence notre office de la Messe de minuit, avec sa musique instrumentale, formée en quelques jours, ses chants si bien exécutés, ses centaines de communions, et notre église si simplement et si majestueusement illuminée, grâce aux habiles dispositions dues à notre architecte chrétien, M. Le Guerranic. Qu'une fois encore, il accepte les remerciements de la population de Carhaix.

Mais, si heureux et si fiers que nous soyons de notre cathédrale et de l'avoir ornée et meublée, à rendre jaloux tous ceux qui la visitent, il y manquait pourtant un objet. M. Quiniou, notre nouveau et zélé curé, en nous faisant part de son désir de nous procurer une Mission, nous a demandé de l'aider à faire l'acquisition d'un crucifix, pour être placé en face de la chaire. C'est ce Christ magnifique, porté par les différentes corporations, ayant à leur tête la corporation de nos chers forgerons, qui a fait, le jour de Noël, après les Vêpres, le tour de notre ville, ornée et pavoisée, comme pour la procession de la Fête-Dieu. Pas la moindre abstention ; le soleil lui-même s'était mis de la partie. Jamais, même dans notre catholique Bretagne, on n'a vu cortège plus imposant ni plus recueilli. Grâce à une idée du Père Supérieur, idée que nous avons tous trouvée originale, dans le premier moment, cette procession a revêtu un caractère tout particulier. Ce bon religieux, habile à manier la parole, et capable de faire manœuvrer tout un régiment, a réuni quarante-six cavaliers ; puis il les a si bien distribués par escouades, lançant les uns en tête de la procession, maintenant les autres pour escorter le Christ, et plaçant le reste au coin des rues, que l'ordre le plus parfait a régné constamment dans cette foule immense. Sur la place de la Mairie, une superbe estrade avait été préparée, avec un goût parfait, pour recevoir le Christ, pendant qu'on le bénissait, et permettre au bon Père de nous adresser un discours, tout de circonstance, qui a fait couler bien des larmes.

Non, T. R. Père, ce Christ, que nous avons vénéré avec vous, ne sera pas le « Christ banni » : nous avons promis de le défendre, et ce n'est pas dans nos rangs qu'il faudra jamais chercher les traitres et les lâches !...

Touchants ont été, le soir, après le sermon de persévérance, les adieux de nos missionnaires. Après avoir béni tout le monde, le Père Haverland a béni, avec tendresse et une émotion qu'il nous a communiquée à tous, les quelques pêcheurs qui ont résisté à l'appel de Dieu : il espère qu'ils reviendront, sans tarder, au Dieu de leur baptême et de leur première communion.

Enfin, M. le Curé, dont nous n'avions pas entendu la voix depuis trois semaines, est monté en chaire pour remercier les bons Pères et toute la population. En terminant, il nous a annoncé que, le lendemain, la grand'messe serait chantée à 10 heures 1/2, pour permettre de faire une conduite aux Pères, qui prendraient le train de 10 heures. C'était nous dire que nous pourrions mettre à exécution notre plus ardent désir. Aussi, le lendemain, précédés de nos vaillants musiciens et accompagnant tous notre clergé et le conseil de notre Fabrique, nous étions au moins *quinze cents* pour conduire nos missionnaires à la gare. Là, le R. P. Supérieur, du haut d'un omnibus, nous a adressé quelques paroles émues ; nous avons acclamé Dieu, Jésus-Christ, et Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours ; des applaudissements spontanés ont retenti de tous côtés, quand le Père nous a dit, non pas adieu, mais au revoir. Par une gracieuseté, dont nous tenons à le remercier publiquement, M. le Chef de gare a pris ses dispositions, à l'arrivée du train de Morlaix, de façon à nous permettre à tous de conduire jusqu'à leur wagon ces bons missionnaires, que nous ne voulions pas quitter.

A peine étaient-ils dans leur compartiment, qu'une voix retentit : « Attention, s'il vous plaît ! » On lui répond par le chant :

O Marie,  
O Mère chérie,

Garde au cœur des Bretons, la foi des anciens jours...

Le bruit strident de la vapeur ne réussit pas à dominer nos voix ; le train est forcé d'attendre la fin de notre strophe.

« Vive Carhaix ! » disent les Pères ; « Vivent nos Missionnaires ! répondons-nous, et nous voilà séparés pour quelques mois !!! »

Merci, bons Pères ! que Dieu vous rende au centuple le bien que vous nous avez fait !

Vive Dieu !

Vivent les enfants de saint Alphonse !

Vive Carhaix !

*Un Carhaisien de 17 ans de séjour.*

BREST. — *Une Religieuse décorée.* — Nous avons été heureux d'annoncer, dans notre dernier numéro, la distinction, si méritée, dont vient d'être l'objet la Sœur Agnès-des-Anges, supérieure des Filles de la Sagesse, à l'hôpital maritime de Brest, promue au grade de chevalier de la Légion-d'honneur. Nous lisons, à ce sujet, dans le *Courrier du Finistère* :

« C'est avec la plus vive satisfaction que cette nouvelle a été

accueillie par tous les membres de la grande famille maritime, depuis l'amiral, préfet maritime, jusqu'au plus humble matelot. Nous prions M<sup>me</sup> la Supérieure de l'hôpital maritime, dont le dévouement est si apprécié de tous, de vouloir bien recevoir ici l'expression de nos faibles hommages et nos plus sincères félicitations.

« En 1859, après quelques années de vie religieuse, Sœur Agnès-des-Anges recevait de la Supérieure générale de la Congrégation, fondée par le bienheureux Grignon de Montfort, l'ordre de servir à l'hôpital maritime de Brest, qu'elle n'a pas quitté depuis cette époque et dont elle est Supérieure, depuis 1886.

« Quels beaux états de services valent mieux que ceux de Sœur Agnès-des-Anges ? » 35 ans de services. — Grands services rendus lors des guerres du Mexique et de 1870-71. — Dévouement pendant les épidémies ou à la suite d'événements graves et douloureux. Tels sont les motifs indiqués dans le décret de nomination. Ces quelques lignes résument toute une vie de prières, de travail et de dévouement. Pendant 35 ans, ce dévouement ne faiblit pas un instant ; aussi M. Félix Faure, ministre de la marine, lors de sa récente inspection dans les arsenaux, avait-il exprimé à l'amiral Besnard le regret de ne pouvoir disposer, à ce moment, d'une croix, pour récompenser les mérites de Madame la Supérieure de l'hôpital maritime.

« Sœur Agnès-des-Anges est la propre nièce de Sœur Saint-Alexandre, du même ordre, supérieure de la maison de Chaillot, à Paris, morte victime de son admirable dévouement, en soignant les cholériques pendant l'épidémie de 1854.

« Sœur Agnès-des-Anges est une bretonne : elle est née à Pluherlin (Morbihan). Elle avait 21 ans, quand elle est entrée à l'hôpital maritime de Brest.

« Une Sœur de M<sup>me</sup> la Supérieure de l'hôpital maritime de Brest, dirige également, au même titre, un hôpital dans une de nos grandes villes maritimes. Honneur aux familles où la Religion fait fleurir de si sublimes dévouements ! »

Un saint et savant Breton, d'après sa correspondance et les témoignages de ses contemporains, (4<sup>e</sup> édition). — Un vol. in-12, en vente, à Quimper : au Grand-Séminaire et à la librairie J. SALAÜN.

La plupart de nos lecteurs connaissent ce livre charmant, dans lequel revit la douce figure du R. P. Le Gall, ancien Professeur au Séminaire de Quimper, mort religieux de la Compagnie de Jésus. L'auteur, le vénérable M. Mauduit, aujourd'hui sous-supérieur de la Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon, vient d'en publier une 4<sup>e</sup> édition, revue et augmentée, qu'il dédie « à ses anciens élèves », en ces termes touchants :

« A vous, que j'ai tant aimés en Jésus, Notre-Seigneur, et que

j'aime tant encore, en Lui, au déclin de mes jours, après l'avoir offerte à la Très Sainte Vierge, notre bonne Mère, j'y dédie cette édition de la vie de celui qui eut le même maître que vous, au temps de sa jeunesse.

Visiblement bénies de Dieu, pour continuer l'apostolat du saint et savant Breton, ces pages ranimeront votre esprit de foi et votre ardeur dans l'accomplissement du devoir. J'en emporte dans la tombe, où bientôt j'arrive, l'espoir bien consolant : ne devrais-je pas dire : la ferme assurance ? puisque notre saint Evêque a daigné écrire que cette lecture a fait du bien à lui-même.

La paix de Notre-Seigneur, chers amis ; et adieu, jusqu'à nous revoir au Ciel ! »

Voici la lettre de Mgr l'Evêque de Quimper, à laquelle il est fait allusion.

Evêché de Quimper et de Léon.

« Quimper, le 26 Mars 1894.

« CHER MONSIEUR,

« Je suis heureux de répondre favorablement à votre demande, et de prendre, de là, occasion de vous dire tout le bien que m'a fait la lecture de la vie du saint et savant Breton.

« C'est une gloire pour un diocèse, que d'avoir produit un homme semblable. Quelle hauteur d'idées, quelle élévation et noblesse de sentiments ne trouve-t-on pas dans ses lettres ! Comme cette vie si simple est frappée au coin de la sainteté ! Impossible de ne pas l'admirer comme prêtre, comme directeur de Séminaire, comme religieux. J'ai rarement rencontré un esprit plus complet et un cœur plus délicat. C'est une grande joie, pour moi, de voir ce livre apprécié par le Clergé. J'espère bien que cette nouvelle édition s'écoulera vite ; car on ne peut que beaucoup gagner à la lecture de ce livre.

« Je ne parle pas de l'entrain que vous avez su mettre dans votre récit, et du choix si judicieux, que vous avez su faire, parmi les documents nombreux que vous avez entre les mains. Vous avez laissé parler les souvenirs de votre cœur, et vous avez fait un livre très intéressant et très profitable.

« Recevez, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs, et ma bénédiction pour votre œuvre.

« † HENRI,

« Evêque de Quimper et de Léon. »

Nos Missionnaires. — Les *Missions catholiques* viennent de publier la liste des missionnaires morts au cours de l'année 1893, au nombre de 102, parmi lesquels 63 sont Français. La France tient donc toujours la tête des œuvres de dévouement apostolique et, comme nous avons occasion de le faire remarquer récemment, la Bretagne tient dignement son rang. Parmi les

missionnaires décédés, 8 appartiennent à notre province, dont 2 au diocèse de Quimper, le R. P. André (Alexis), oblat, mort au Canada, et le R. P. Le Gall (Ferdinand), de la Congrégation du Saint-Esprit, mort au Sénégal, le 27 Décembre 1893.

Parmi les missionnaires partis de Marseille le 3 Novembre dernier, nous trouvons le nom de M. Hily, Mariste, originaire de notre diocèse, qui se rend dans le vicariat apostolique des Nouvelles-Hébrides.

Le « *præconium pascale* » de 1895. — Dimanche dernier, 6 janvier, solennité de l'Epiphanie, après le chant de l'Evangile, dans beaucoup d'églises, l'époque de la fête de Pâques et des autres fêtes mobiles a été annoncée par le diacre ou par le célébrant lui-même.

Voici la traduction de la formule prescrite par la liturgie romaine et adaptée à l'année présente :

« Très Chers Frères, de même que, par un effet de la divine miséricorde, nous avons pris part aux joies de la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de même nous vous annonçons les joies prochaines de la résurrection de ce même Dieu et Sauveur. Le 10 Février sera le dimanche de la Septuagésime, et le 27 Février le jour des Cendres, premier jour de la Très Sainte Quarantaine. Le 14 Avril, nous aurons la joie de célébrer la Sainte Pâque de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; la fête de l'Ascension sera le 23 Mai ; la fête de la Pentecôte aura lieu le 2 Juin, et la Fête-Dieu le 13 (16) Juin. Le 1<sup>er</sup> Décembre sera le premier dimanche de l'Avent de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui honneur et gloire soient rendus dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. »

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — *Le Saint-Siège et la Russie.* — Les bons rapports qui existaient, depuis quelques années surtout, entre le czar Alexandre III et le Saint-Siège, seront continués par Nicolas II.

Le nouveau czar vient d'envoyer à Rome, en mission extraordinaire, le prince Lobanoff, un des principaux diplomates russes.

Le prince a été reçu en audience solennelle, le 30 Décembre dernier, et a remis au Souverain Pontife la lettre par laquelle le czar Nicolas II lui notifie son avènement au trône.

Le Saint-Père a conféré à l'envoyé du Czar la distinction suprême de l'Ordre du Christ.

On comprend, à Rome, la haute importance de la mission du prince Lobanoff, eu égard surtout au glorieux passé et au brillant avenir de ce diplomate, et à la part qu'il prit aux premières négociations pour le rétablissement des rapports diplomatiques entre la Russie et le Saint-Siège.



— *Une nouvelle Encyclique.* — Le correspondant de *La Vérité* annonce une nouvelle Encyclique pontificale, qui aurait pour principal objet de recommander à tous les catholiques une œuvre spécialement glorieuse pour la France. Dans ce document, dont la publication est imminente, puisqu'il sera probablement daté du jour de l'Épiphanie, le Pape montrera l'excellence de l'œuvre de la Propagation de la Foi, qui a si puissamment aidé l'Eglise pour la diffusion de l'Evangile. Il montrera comment cette œuvre est catholique, c'est-à-dire internationale. Il louera ceux qui la dirigent avec zèle infatigable et complet désintéressement. Enfin, il recommandera surtout l'œuvre aux évêques, au clergé et aux fidèles, rappelant que, dans les temps présents, l'Eglise a besoin de nouvelles ressources pour étendre l'action bienfaisante de l'Evangile et pour obtenir le retour à l'union.

— On pense qu'un Consistoire aura lieu dans le mois courant ; il n'y aura pas de nouveaux cardinaux, mais simplement des évêques. La création des cardinaux est renvoyée à un second Consistoire, qui sera tenu probablement au printemps.

**La bonne presse.** — Le *Bien public*, de Gand, insiste avec raison sur l'extrême utilité de la presse catholique dans la lutte contre les adversaires de l'Eglise et s'étonne de l'indifférence dont elle est trop souvent l'objet. En même temps, il indique le remède au mal qu'il signale. Ces quelques lignes du journal belge se recommandent à l'attention des chrétiens de France :

« Platoniquement l'on souhaite, et avec sincérité, que la presse catholique poursuive le combat sans aucun relâche. Mais en fait, on néglige bien souvent de l'aider dans sa rude mission !

« Ce n'est pas en faisant des vœux pour la prospérité de tel ou tel journal, qu'on facilite à ce journal l'existence. Ce n'est pas parce que tel ou tel journal est indispensable en tel ou tel lieu, à telle ou telle fin, que ce journal vivra. Nos amis d'Allemagne qui, en quelques années, au milieu des ardeurs du Kulturkampf, ont créé une presse admirablement outillée, résumaient en trois mots le devoir des catholiques au regard de la presse :

a. « S'abonner » et abonner les autres, afin d'étendre la sphère d'influence et de développer les ressources du journal ;

b. « Correspondre », afin que le journal catholique ne cède à nul autre au point de vue de la rapidité et de l'exactitude des informations, et aussi pour que le journal soit, de certaine manière, une entreprise commune, à laquelle tous ceux qui savent tenir honnêtement une plume, apportent leur part de collaboration ;

c. « Insérer », c'est-à-dire publier des annonces dans ce journal, afin d'alimenter son budget et de lui assurer, avec le pain quotidien, la fière indépendance dont il a besoin.

« N'est-il pas opportun de rappeler aux catholiques cette ligne

de conduite, à une époque où la presse d'informations, et de préférence la presse frivole, fait aux défenseurs de la doctrine catholique une redoutable concurrence ?

« Si nous ne déplions plus les journaux que pour élancher, chaque matin, notre soif de nouvelles futiles ou scandaleuses, ne risquons-nous pas de nous trouver désarmés, le jour où il faudra résister à un assaut de l'ennemi ?

« N'est-ce pas en temps de paix qu'il faut se préparer à la guerre, si l'on veut que la bataille soit gagnée ? »

## DOCUMENTS

POUR SERVIR A

### L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

— dans le Finistère, pendant la Révolution.

ANNÉE 1794

( Suite. )

La loi du divorce, récemment proclamée par la Révolution, était une de celles qui soulevaient tout particulièrement la réprobation du peuple, et les autorités se voyaient obligées de protéger ceux qui osaient donner ce triste exemple, contre les *charivaris* en règle qu'on organisait à leur intention. Le Comité de surveillance écrivait à ce propos, le 3<sup>e</sup> des sans-culotides an II (19 Septembre 1794), à la Municipalité de Morlaix :

« Un exemple utile du dépouillement des préjugés se donne dans votre commune. Un citoyen, qui s'est cru réduit à divorcer d'une première femme, doit contracter ce soir, nous a-t-on dit, avec une autre citoyenne.

« Leur union avait dû se célébrer il y a quelques jours, et tous les amis de la Révolution voient avec douleur des dispositions de désordre, dans lesquelles une foule de citoyens et de citoyennes égarés se tenaient sur le passage de la demeure des futurs à la maison commune, et se préparait à les accueillir.

« C'est aux magistrats du peuple à rectifier ses idées, quand il lui en reste de fausses.

« Nous vous invitons donc à vous assurer, auprès de l'Officier public, si le mariage doit avoir lieu ce soir ; en tout cas, à l'engager de vous prévenir du jour et de l'heure, pour que cette union, faite pour être encouragée, puisqu'elle est le fruit des principes révolutionnaires, ne soit pas pour ceux qui la contractent l'occasion d'aucune insulte.

« Faites tout pour mettre sur ce point l'esprit public à la hauteur... »

L'esprit public était, en effet, comme le baromètre de l'opi-



nion, et c'était le sujet ordinaire et principal de tous les rapports des cantons ou districts aux Administrations centrales.

Après la réaction thermidorienne, l'*esprit public* est à beau fixe, dans le District de Pont-Croix, qui écrit, le 9 Vendémiaire an III (30 Septembre 1794) :

« Depuis le 9 Thermidor (26 Juillet 1794), l'esprit public s'est bien sensiblement amélioré, il y a beaucoup plus de gaieté, moins d'aigreur; en général, cette révolution a ramené tout le monde et fait croire à la liberté... »

« On est extraordinairement fatigué de l'anarchie. Il n'y a pas eu dans ce ressort le moindre désordre de toute la Révolution. »

Cette dernière assertion peut sembler passablement hasardée, après tout ce que nous avons cité précédemment des troubles et arrestations des prêtres du District. Mais le District s'était ravisé, et maintenant il était prêt à déclarer que le seul moyen d'assurer la tranquillité c'était de laisser toute liberté au culte. Un mois, en effet, après le rapport cité plus haut, le 10 Brumaire an III (31 Octobre 1794), le District écrivait au Département, sous ce titre : *Esprit public* :

« Tout le monde paraît, en général, porté pour la Révolution et excessivement dégoûté des intrigues. On est très occupé du 9 Thermidor, sans qu'il y ait pourtant des récriminations inquiétantes. Il est incontestable que les principes actuels sont ceux de tout le monde; il y a, cependant, des opinions qui ne sont pas détruites, ce sont les opinions religieuses, qui n'ont subi d'autres modifications que celles prescrites par les lois; l'on veut jouir, et l'on jouit de la liberté des cultes, et c'est le moyen qui contribue le plus efficacement au maintien de la tranquillité.

« Le dernier décret concernant les prêtres paraît avoir été à peine aperçu. Le fanatisme est à peu près nul depuis qu'on a cessé d'y appliquer les mesures révolutionnaires et qu'on a laissé un libre cours aux idées religieuses. »

Cette liberté n'existait certainement pas ailleurs, du moins pour les prêtres non assermentés.

Le 23 Vendémiaire an III (14 Octobre 1794), le Comité révolutionnaire de Lesneven écrivait au citoyen Agent national du District (1) :

« Plusieurs individus se sont présentés au Comité, et ont déclaré que dans la commune de Saint-Frégant il existe différents prêtres réfractaires, qui se réfugient ordinairement aux lieux de Penancreac'h, près le bourg de Guicquelleau, à Kervezan, Kerharos, Rucaradec, Kerlobret, Kervolant, Kera-

(1) L. 170.

meal, Penchoat et au colombier du dit Kerameal. Il est instant de prendre des mesures extraordinaires pour tâcher d'arrêter ces prêtres. »

En revanche, les braves Municipaux de Porspoder prétendent bien qu'on doit respecter les objets du culte dans leur église, et se plaignent, près du District de Brest, des actes de vandalisme commis par les soldats cantonnés sur la côte.

« 9 Vendémiaire an III (30 Septembre 1794) (1).

« *Officiers municipaux de Porspoder à District de Brest.*

« Le 7 Vendémiaire, environ midy, une vingtaine de soldats, du bataillon cantonné à Argenton, se sont permis d'entrer en notre église, ont pris la statue de notre patron et celle de la Vierge, les ont jetées bas, et il y avait un soldat avec un sabre nud, qui menaçait de les hâcher; un côté de la figure de notre patron a sauté; ils ont arraché les figures de plusieurs statues d'anges qui étaient autour de ces grandes statues, ont brisé le grand autel, et ont porté plusieurs pots à fleurs avec eux.

« Yves LE GUEN, maire.

KERMAGANT, agent national, procureur.

Jacques CORRIC, officier municipal.

GUILLARD, officier municipal.

LANARZUL, officier municipal. »

(A suivre.)

(1) L. 108.

## BIBLIOGRAPHIE

REVUE ADMINISTRATIVE DU CULTE CATHOLIQUE, dirigée par M. GROUSSAU, professeur de droit administratif aux Facultés catholiques de Lille. — Bureau de la Revue : 19, rue de Pas, LILLE.

Livraison de Décembre 1894 : I. Le percepteur dans la comptabilité des fabriques. — II. Question de compétence en matière de responsabilité des comptables. — III. Tous les évêchés sont concordataires. — IV. Memento des fabriciens. — Fin d'année. — Janvier. — V. Questions choisies :

106. Le journal à souche des recettes des fabriques doit-il être renouvelé tous les ans ? — 107. Lorsqu'une cathédrale est en même temps église paroissiale et que la cure est réunie au chapitre, le décret du 27 Mars 1893 s'applique-t-il aux recettes et aux dépenses du chapitre ? — 108. Une même personne peut-elle faire partie en même temps de deux conseils de fabrique ? — etc.

VI. Tables de l'année 1894 : Table des sommaires mensuels. — Table alphabétique des matières.

Capsules Guyot (véritables). 19, Rue Jacob, Paris. — Bronchites chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix : 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.

Bien des personnes ont l'habitude de combattre la constipation par des purgatifs : souvent, on ne fait ainsi qu'aggraver le mal au lieu de le guérir. L'Académie de Médecine de Paris recommande contre cette affection et contre les maladies de l'estomac et des intestins l'emploi du Charbon de Belloc en poudre ou en pastilles. Le bien-être se fait sentir des les premières doses.

Le Charbon de Belloc se vend dans toutes les pharmacies importantes de tous les pays.

La saison d'hiver est une période des plus fructueuses pour la **COMPAGNIE NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ (Système Ferranti)**. Ainsi, rien que pour les usines de Nîmes et de Troyes, la progression de l'éclairage s'est fortement accentuée ces derniers mois.

Nous ferons connaître prochainement les résultats complets de 1894. La situation des obligations, qui était déjà assurée, l'est à présent surabondamment.

Les **SOUFRES ROMAINS** sont à 202.50. Les porteurs de ce titre, productif d'un intérêt de 15 fr. par an, sont assurés d'une plus-value.

Grand Diplôme d'honneur, Médaille d'Or, **E. LEFÈVRE** Concours génl du Morbihan, Pontivy, 1894.  
**CHIRURGIEN - DENTISTE**

*Diplômé de l'École Dentaire de Paris*

5, RUE DE LA MAIRIE QUIMPER (près la place Saint-Corentin)  
Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés.

**DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES**  
**PRIX MODÉRÉS**

**MAISON DE CONFIANCE**

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3  
QUIMPER

**MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS**  
BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Couverts **FRÉNAIS**, argentés à 100 grammes

**BRONZE — ORFÈVREURIE D'ÉGLISE**

Couverts **CHRISTOFLE**, au prix du tarif.

**ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES**

**ORFÈVREURIE — BRONZES D'ÉGLISE**

**PÊCHE, FRÈRES**

45, rue Kéréon — QUIMPER — rue Kéréon, 45

**P. PÊCHE**, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION

**GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÈVREURIE**

Calices, Ostensoirs. Croix et Candélabres divers, etc.

**DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR**

*Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.*

Autorisés et recommandés par les Évêchés de Quimper et de Vannes  
pour la réparation des Vases sacrés.

Nous recommandons tout spécialement à Messieurs les Ecclésiastiques ainsi qu'aux communautés religieuses, soucieux de leurs intérêts, la Fabrique de **M. Samuel Piriou**, de Quimper, renommée pour ses produits en Cire, Cierges et Bougies, dont la qualité est si appréciée par ceux qui en font usage. La maison envoie *franco*, sur demande, échantillons et prix-courants.

## CABINET DEBRAY-HÉLOT

DIPLOMÉ DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS  
2, rue Astor, à QUIMPER (à côté de la Halle).

**M. PÉZIEUX**, CHIRURGIEN-DENTISTE, est visible tous les jours, à l'exception du vendredi.

**SPECIALITÉ DE DENTS ARTIFICIELLES**

Médaille d'Or, Vannes 1892 (Concours général de la Bretagne).

On trouve chez l'auteur : « Aux mères de famille », par F. PÉZIEUX, dentiste de plusieurs établissements civils et religieux.

## Grande Épicerie de Paris

**PRODUITS ALIMENTAIRES**

**RÉLIX POTIN**

Seule Maison à QUIMPER : 6, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale)

Expédition en Province — Envoi franco du Catalogue.

**JUMELLE MISSIONNAIRE** force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 26 fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **G. Paul**, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

**PHTISIE BRONCHITES, TOUX, CATARRHES**  
Guérison par l'Émulsion Marchais, de LA ROCHELLE.

**SOLUTION CUNAUD** au Lactophosphate de Chaux crocosoté et Glycerine employée dans le traitement des **MALADIES DE POITRINE, PHTISIE, etc.**  
La Rochelle, **G. CUNAUD**, Pharmacien, ET TOUTES PHARMACIES.

**CONTRE** Rhumes, Bronchites, Grippe, Catarrhe, Oppression et les irritations de Poitrine et de Gorge, le **Sirop** et la **Pâte de Wafé** de DELANGRENIER, sont toujours les pectoraux les plus efficaces et les plus recommandés — Ne contenant ni opium, ni morphine, ni codéine, ils seront donnés avec sécurité et succès aux enfants atteints de **Toux** ou de **Coqueluche**. — Prix : Pâte 80<sup>c</sup> et 1<sup>fr</sup> 25. Sirop 2<sup>fr</sup>. — Paris, 53, r. Vivienne et toutes Pharmacies.

**FONDERIE DE CLOCHES**

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> LE JAMTEL**,  
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).**UN MONSIEUR**

offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et de rhumatismes*, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT**, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêté par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF**

DU — — — — —

Employ très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

Dépôt Général : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melous, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

Qui nettoie la Tête

Enlève les Pellicules

Empêche les Cheveux

de tomber et

les fait repousser.

**943223**

Pour Copier et Imprimer Soi-même, sans apprentissage, 1 à 10,000 Exemplaires, Ecriture, Dessins ou Caractères d'imprimerie - **RAGUENEAU, RUE JOQUELET 8, (près la Bourse) Paris.**  
**Expériences Publiques - Envoi des Échantillons Franco.**

**COMPAGNIE LIEBIG**

VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG  
SE MÉFIER DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG

L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG est indispensable pour préparer économiquement et à tout instant de bons potages, sauces, légumes et toutes sortes de mets.

Cet extrait se conserve indéfiniment.

L'Administrateur-Gérant : **AR. DE KERANGAL**.Quimper, typographie de **KERANGAL**, imprimeur de l'Évêché.**LA SEMAINE RELIGIEUSE**

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LA LIGNE D'ANNONCE

10 CENTIMES

6 fr. par an

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à **M. l'abbé ROSPARS**, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser directement les abonnements à **M. DE KERANGAL**, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

**SOMMAIRE.** — I. Banque-route de la science.

II. *Chronique du Diocèse :* Offices extraordinaires ; Œuvre de N.-D. du Salut ; Nécrologie ; Nominations ; Cause du Père J. Maunoir ; Beuzec-Conq ; Monument de Mgr Freppel ; Landévennec.



III. *Nouvelles du monde catholique :* Jeanne d'Arc ; Haïti ; Une aumône peu coûteuse ; Catholiques et cléricaux.

IV. *La noblesse de Bretagne (à suivre).*

V. *Bibliographie.*

VI. *Annonces et avis divers.*

**OFFICES DE LA SEMAINE**

**Dimanche, 20 Janvier.** — 2<sup>me</sup> Dimanche après l'Épiphanie. Fête du saint Nom de Jésus. Double de 2<sup>e</sup> classe. Blanc. Mémoires de s. Fabien et s. Sébastien, martyrs, et du Dimanche.

Aux Vêpres, mémoires 1<sup>er</sup> du suivant, 2<sup>e</sup> de s. Fabien et s. Sébastien, 3<sup>e</sup> du Dimanche.

**Lundi, 21.** — S<sup>te</sup> Agnès, vierge, martyre. Double. Rouge.

**Mardi, 22.** — S. Vincent et s. Anastase, martyrs. Semi-double. Rouge.

**Mercredi, 23.** — Les Épousailles de la T. S<sup>te</sup>-Vierge. Double-majeur. Blanc.

**Judi, 24.** — S. Timothée, Evêque, martyr. Double. Rouge.

**Vendredi, 25.** — Conversion de s. Paul, Apôtre. Double-majeur. Blanc.

**Samedi, 26.** — S. Polycarpe, Evêque, martyr. Double. Rouge.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Loc-Maria de Quimper ..... du 20 au 22 Janvier.

Notre-Dame de Bon-Secours, à Brest. du 23 au 28 Janvier.

## Banqueroute de la Science.

Dans les journaux, dans les revues, dans les Académies, commence à se dégager cette pensée ; qu'on a fait fausse route, en travaillant à déraciner de l'âme de la nation l'idée de Dieu et de la vie future, pour la remplacer par le dogme de la libre-pensée et de l'athéisme. On commence à reconnaître que cette fameuse science, qui, depuis un siècle, avait prétendu remplacer la Religion, a manqué à toutes ses promesses.

Un représentant autorisé de la littérature moderne, membre de l'Académie française, Directeur de la *Revue des Deux-Mondes* qui a tant contribué à la diffusion des doctrines rationalistes, M. Brunetière, de retour de Rome où il a eu l'honneur d'une audience de Léon XIII, vient de publier un fort remarquable article sur « les réflexions que lui a suggérées cette visite. . . »

Après avoir déclaré qu'il ne faut pas accuser la science d'avoir fait « banqueroute » complètement, l'éminent critique avoue que les savants, de Condorcet à Renan, ont fait des promesses qu'ils n'ont pas tenues ; les sciences physiques n'ont pas supprimé le mystère, les sciences philologiques n'ont pas réussi à faire de la Bible un livre comme un autre, les sciences historiques n'ont pas réussi à formuler « la loi de l'histoire. »

« Si ce ne sont pas là des « banqueroutes » totales, ce sont du moins des « faillites » partielles, et l'on conçoit assez aisément qu'elles aient ébranlé le crédit de la science. Qui donc a prononcé cette parole imprudente « que la science ne valait qu'autant qu'elle peut rechercher ce que la Religion prétend enseigner » ? Et encore celle-ci que : « la science n'a vraiment commencé que le jour où la raison s'est prise au sérieux et s'est dit à elle-même : tout me fait défaut, de moi seule me viendra mon salut ? » Taisez-vous, raison imbécile, aurait sans doute répondu Pascal ; et, à la vérité, nous ne saurions dire ce qu'il en sera dans cent ans, dans mille ans ou deux mille ans d'ici, mais, pour le moment, et pour longtemps encore, il semble que la raison soit impuissante à se délivrer seulement de ses doutes, bien loin de pouvoir faire elle-même son salut ; et s'il est vrai que depuis cent ans la science ait prétendu remplacer « la Religion », la science, pour le moment et pour longtemps encore, a perdu la partie. . . »

M. Brunetière en arrive à constater que « la science a décidément perdu quelque chose de son prestige et la Religion reconquis, au contraire, une partie du sien. »

« Pourquoi l'Eglise, dans un temps comme le nôtre, s'il y a dans sa tradition quelque vertu sociale, et qu'aucune considération de l'ordre temporel n'en gêne plus le libre développement, pourquoi n'essaierait-elle pas de se présenter aux peuples sous ce nouvel aspect d'elle-même ? et pourquoi n'y réussirait-elle pas ? Evoluer n'est pas changer, a dit un ancien Père. *Quod evoluitur... non ideo proprietate mutatur* : c'est l'expression même de saint Vincent de Lérins. L'épanouissement des frondaisons de l'arbre n'est pas une « variation » du germe, et ce n'est

pas « changer », ce n'est pas devenir autre que de développer le contenu de sa loi, puisque, au contraire, c'est achever de devenir soi-même. On ne l'avait pas oublié, mais d'autres soins, d'autres soucis, et notamment celui de soutenir et de repousser l'assaut de la science laïque, avaient surtout préoccupé les prédécesseurs de Léon XIII. Autres temps, autres soins ! Qui se détacherait aujourd'hui de la communion de l'Eglise pour des « raisons philologiques ? » Et, d'un autre côté, si l'impuissance de la science physique ou naturelle à supprimer « le mystère » est prouvée, remontons donc maintenant à la source. Invoquons l'esprit de conciliation et de paix. Libres et dégagés des nécessités d'une lutte qui avait jusqu'alors absorbé notre activité, ne prolongeons pas d'inutiles controverses, et après avoir prouvé la vérité ou la « divinité » de la Religion par la continuité de sa tradition immuable, prouvons-la maintenant par le bien qu'elle peut faire encore à ce monde inquiet et troublé. . .

« C'est ainsi, ou à peu près, que l'on peut essayer de se représenter les intentions du Pape Léon XIII, et il semble que, depuis dix-sept ans, tous ses actes comme toutes ses paroles, aient tendu à ce grand dessein. Certes, il n'a rien abandonné ni des droits de l'Eglise, ni de l'autorité du dogme, le Pontife qui a écrit les mémorables *Encycliques* du 28 Décembre 1878, *sur les Erreurs modernes* ; et du 11 Août 1879, *sur la Philosophie chrétienne* ; et du 10 Février 1880, *sur le Mariage chrétien*. Même la seconde a scandalisé tous ceux à qui, sans doute, elle apprenait pour la première fois que saint Thomas est un des plus beaux génies dont se puisse honorer l'histoire de la pensée humaine. Mais, en proclamant l'indépendance de l'Eglise à l'égard des formes de gouvernement, comme en s'occupant des questions ouvrières avec une sollicitude particulièrement active, et comme en travaillant à préparer dans un lointain avenir la réconciliation en une des diverses communions chrétiennes, il a fait trois grandes choses, — dont la première conséquence a été de rendre au catholicisme, et généralement à la Religion, leur part d'action sociale. »

\*\*\*

Bien entendu, quand on parle de « banqueroute », il ne s'agit pas de la science vraie, de celle qui étudie et sait quelque chose et n'affirme que ce qu'elle sait ; cette science s'est toujours maintenue la sœur fidèle de la Religion. La science mise en faillite, c'est la fausse science, qui abuse le public ignorant par des phrases creuses et vides et que les charlatans politiques, matérialistes et athées prônaient comme remède universel. Ils disaient : « Quand nous aurons partout des écoles où l'on apprendra tout, lycées de garçons, lycées de filles, on verra ! Plus de crimes, plus de scandales, plus d'injustices ! On verra !... »

On a vu..., et tant de crimes, tant de scandales, tant de coquinerie, que le *Journal des Débats*, un autre vieux rationaliste, écrit ce qui suit :

« Nous vivons, depuis des années, sur un certain nombre de principes préconçus, que nous appliquons à tort et à travers, sans jamais en vérifier l'exactitude, sans jamais nous inquiéter des conséquences auxquelles ils peuvent aboutir.

Nous sommes-nous assez engoués, depuis vingt ou vingt-cinq ans, de la culture dite scientifique ? Avons-nous assez libéralement répandu la science, du haut en bas de l'échelle sociale, sous toutes les formes et de toutes les manières ? Avons-nous assez célébré par avance les admirables

progrès matériels, intellectuels et moraux qui devaient inévitablement découler, un jour, de ces larges distributions ? Maintenant, le jour est venu. Les résultats de la méthode commencent à se manifester, et nous voilà encombrés sans cesse davantage par une foule de pauvres cervelles que détraquent et qu'affolent les connaissances indigestes dont on les a nourries, sans ordre et sans mesure. Après M. Homais, homme docte, ennemi de la superstition et grand rationaliste, nous avons eu M. Robin. Trop heureux encore quand nous n'avons pas des assassins comme Henry, Vaillant, ou Caserio, qui, eux aussi, se piquent de n'être point des ignorants et de procéder selon une doctrine rigoureusement établie sur les bases scientifiques ! »

Ces aveux sont instructifs et il nous semble que la conclusion s'impose : revenir à Celui « qui est la voie, la vérité et la vie. »

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

### Offices extraordinaires.

Quimper. — EGLISE SAINT-MATHIEU. — Lundi, 21 Janvier, à 8 heures et demie, une messe sera dite pour l'Eglise et pour la France.

Œuvre de N.-D. du Salut. — Avis. — M. Fléiter, vicaire général, directeur de l'œuvre N.-D. de Salut, invite les associés à assister à la réunion annuelle, qui aura lieu, à l'Evêché, dimanche prochain, 20 Janvier, à 4 h. 1/2. — Elle sera présidée par Monseigneur.

On annonce la démission de M. Casimir-Périer, Président de la République. Cette détermination du Chef de l'Etat nous place devant un formidable inconnu. Nous ne pouvons qu'engager les catholiques à prier Dieu pour la France.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Héliez, recteur de Plougar, décédé le 9 Janvier, à l'âge de 54 ans.

Nominations. — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

M. Colléoc, recteur de Plouyé, recteur de Plougar ;  
M. Coroner, recteur de Lababan, recteur de Plouyé ;  
M. Picart, vicaire au Cloître-Pleyben, recteur de Lababan ;  
M. Mével, ancien vicaire de Plouzévédé, vicaire au Cloître-Pleyben.

Cause du Père J. Maunoir. — Nous sommes heureux de publier la note suivante qu'on veut bien nous adresser :

« Le 26 Janvier prochain, le Doute sur la validité et la rele-

vance (force probante) du premier Procès Apostolique, construit à Quimper en 1891-1892, dans la Cause du Vénérable Père Julien Maunoir, de la Compagnie de Jésus, sera posé et discuté devant les Cardinaux de la S. Congrégation des Rites, réunis au Vatican en congrégation ordinaire.

Quoique nous ayons l'espoir fondé que la Réputation de Sainteté du grand Missionnaire paraîtra pleinement prouvée par les dépositions des 12 témoins du Procès, et que par suite les Éminentissimes Pères rendront le Décret *super Fama Sanctitatis in genere*, nous demandons cependant aux fidèles du diocèse de Quimper et de Léon, où le Vén. Serviteur de Dieu a prêché le plus grand nombre de ses missions, de vouloir bien prier beaucoup pour attirer les lumières de l'Esprit-Saint sur les délibérations de l'auguste assemblée. »

Nous apprenons en même temps et nous avons le plaisir d'annoncer que la nouvelle *Vie du Vén. P. Maunoir*, par le R. P. Séjourné, Postulateur de la Cause, est sous presse en ce moment et ne tardera pas à paraître.

BEUZEC-CONQ. — La paroisse de Beuzec était déjà justement fière de sa nouvelle église, à laquelle manquait cependant un couronnement indispensable : l'élégant clocher attendait des cloches. Cette lacune vient d'être comblée, grâce à la générosité des paroissiens et, en particulier, de quelques familles, dont les représentants servaient, dimanche dernier, de parrains et de marraines aux trois belles cloches, que Mgr l'Evêque de Quimper avait bien voulu accepter de bénir. Sa Grandeur était accompagnée de M. Fléiter, vicaire général.

A la grand'messe, le sermon de circonstance a été donné par M. Nicolas, curé de Concarneau, qui a vivement intéressé son auditoire, très nombreux malgré le temps rigoureux de ces derniers jours.

Monument de Mgr Freppel. — Mgr l'Evêque d'Angers vient d'adresser au clergé de son diocèse la lettre suivante, concernant l'érection d'un monument à Mgr Freppel, « pour perpétuer le souvenir de son épiscopat... »

### MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

Le moment me paraît venu d'accomplir un grand acte de justice et de reconnaissance. Il y a trois ans que Mgr Freppel est mort, et il attend encore un monument qui perpétue le souvenir de son épiscopat, dont aucun autre, en ce siècle, n'a surpassé la gloire. Vous n'ignorez pas les causes trop légitimes de ce retard : la vente des biens de la mense, les embarras de toutes sortes qui en résultèrent et la crise redoutable que traversèrent les établissements diocésains, pendant la longue vacance du siège. MM. les Vicaires capitulaires estimèrent très sagement que la meilleure manière d'honorer l'illustre défunt, c'était de sauver ses fondations par de prompts sacrifices. Les catholiques d'Anjou répondirent à leur appel avec un élan admirable, et le magnifique héri-



lage nous est arrivé intact ; mais, depuis que nous sommes venu le recueillir, nous avons été occupé, nous aussi, à poursuivre cette œuvre de préservation et de consolidation, qui n'était point terminée. Grâce à Dieu et aux nouvelles générosités de nos chers diocésains, nous espérons avoir réussi ; et, il y a quelques semaines, les héritiers de Mgr Freppel, que nous ne pouvons assez remercier de leur dévouement, remettaient les vastes immeubles où sont installées nos Facultés catholiques, à une Société anonyme, qui en garantira la propriété contre les vicissitudes auxquelles elle était exposée.

Maintenant que nous sommes plus rassurés sur l'avenir, il me semble que nous ne pouvons différer plus longtemps l'hommage solennel que le diocèse d'Angers doit au prélat dont il est si justement fier. Je ne vous rappellerai point les titres qui recommandent sa mémoire à des honneurs exceptionnels. Toute la France les connaît comme vous. Car Mgr Freppel ne ressemblait en rien à ces prétendues célébrités qui encomrent les places publiques depuis quelques années, qu'on inaugure aujourd'hui en marbre ou en bronze, et dont la statue seule apprendra, demain, l'existence au voyageur surpris. Entré dans la gloire de son vivant, il gardera sa place éminente dans l'histoire religieuse du dix-neuvième siècle. Il est de ceux dont le nom vivra de génération en génération, et que le livre de l'Ecclésiastique nous recommande de louer parce qu'ils se sont rendus célèbres en commandant au peuple, en distribuant les paroles de salut, en exposant la poésie des Ecritures et la beauté des choses saintes. *Laudemus viros gloriosos.....!*

Il est temps d'accomplir ce devoir de la louange à l'égard de mon illustre prédécesseur. Il est temps qu'un monument digne de lui, digne de l'Anjou, de la Bretagne et de l'Alsace, digne de la France catholique tout entière, s'élève en son honneur dans la vieille cathédrale, où il se repose de tant de beaux combats, livrés pour Dieu et pour la sainte Eglise. Qu'il revive sous le ciseau de quelque artiste inspiré ! Que ses diocésains croient le revoir et l'entendre encore, et que ses traits, comme ses œuvres, arrivent jusqu'à une postérité lointaine !

Les ressources matérielles ne sauraient nous faire défaut. Je suis bien assuré de votre concours et de celui de tous ces chrétiens d'élite qui n'ont cessé de seconder ses grands desseins. J'espère que les simples fidèles, que les pauvres eux-mêmes entrèrent dans notre pensée, et que beaucoup de petites offrandes nous viendront de tous les points du diocèse que Mgr Freppel a parcouru tant de fois, en semant, avec sa grande parole, les bienfaits de son ministère sacré. Aimons à croire aussi qu'en entendant notre appel les électeurs du Finistère voudront honorer de nouveau le député qui les représentait si brillamment ; que l'Alsace n'oubliera point le plus illustre de ses fils ; que beaucoup de laïques et de prêtres excellents qui, de tous les points de la France, lui témoignaient des sympathies ardentes, tiendront à envoyer, avec leur obole, un dernier hommage au défunt ; que les membres de nos assemblées délibérantes se rappelleront le collègue dont tous les partis reconnaissent l'éloquence et le patriotisme, et qu'avec le concours de toutes ces bonnes volontés, nous érigerons bientôt, dans notre cathédrale, une œuvre d'art qui consacrerait le souvenir d'un grand évêque, et portera jusqu'aux siècles à venir l'éclatant témoignage de la piété de ses fils et de l'admiration de ses contemporains.

Veuillez agréer, Messieurs et chers coopérateurs, l'assurance de tout mon affectueux dévouement en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

† François-Désiré, Evêque d'Angers.

Dès la mort du grand Evêque d'Angers, les catholiques du Finistère eurent la pensée de lui élever un monument. Ce projet, annoncé par la *Semaine religieuse* du 12 Février 1892, reçut l'approbation et fut placé sous le haut patronage du regretté Mgr Lamarche. Un Comité se forma, composé des sénateurs et députés catholiques du département, et des principales notabilités de la circonscription électorale de l'illustre défunt. D'une voix unanime, on convint de placer le monument, au sanctuaire vénéré de N.-D. du Folgoët, où Mgr Freppel avait prononcé un de ses plus beaux discours, à l'occasion du Couronnement, en 1888, « au cœur du Léon, sous la garde des vaillantes populations qui, à quatre reprises, l'avaient envoyé au Parlement. »

L'appel fut entendu et la souscription rapidement couverte. Depuis, diverses circonstances, surtout l'hésitation à se prononcer entre différents projets, le choix de l'emplacement, ont retardé l'érection du monument. Aujourd'hui, l'accord est fait et nous croyons pouvoir annoncer la prochaine mise à exécution du plan présenté par M. le chanoine Abgrall, architecte, et dont on nous saura gré de donner une idée d'ensemble :

Mgr Freppel en chape, mitre et crosse, est représenté prêchant, au pied d'une colonne surmontée de la statue de Notre-Dame du Folgoët, couronnée. Sur le piédestal qui le soutient, sont ses armes. Sur un mur en kersanton, faisant fond, on lit cette inscription :

*A la gloire de Mgr Charles-Emile FREPPEL,*

*Evêque d'Angers, Député du Finistère ;*

*Au Panégyriste de N.-D. du Folgoët ;*

*Au noble Patriote, au vaillant Défenseur des droits de l'Eglise,  
mort à la peine, le 29 Décembre 1891.*

Des deux côtés, en dimensions plus faibles, les statues de deux personnages, trop oubliés et trop négligés, selon nous, au Folgoët : Salaün ar Foll, le fondateur, et Jean de Langouesnou, le premier historien.

LANDÉVENNEC. — A la suite de l'attentat dont il a été victime, à Argol, le 26 Décembre, M. Dagorn, recteur de Landévennec, a reçu des lettres et des cartes en très grand nombre. Ne pouvant répondre personnellement à chacune, il nous prie de remercier, en son nom, toutes les personnes qui lui ont donné, en cette pénible épreuve, des marques d'affection et de sympathie, dont il garde une vive reconnaissance.

En même temps, nous sommes heureux d'annoncer que l'aggravation dans l'état du blessé, un moment redoutée, n'a pas eu lieu. Bien que sept plombs n'aient pu être extraits, M. Dagorn sera à même de reprendre son service, dès dimanche prochain.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

**Jeanne d'Arc.** — Mgr l'Évêque de Nancy vient de prescrire une quête pour l'achèvement de la basilique de Domrémy.

Voici la conclusion de l'éloquente circulaire de Mgr Turinaz :

« La plus grande partie de la basilique est construite, et les pèlerins de Domrémy ont pu admirer, cette année, sous le porche de la tour, le magnifique groupe représentant saint Michel, sainte Catherine, et Jeanne écoutant ses voix. Mais il faut mettre la dernière main à cette œuvre nationale. « L'achèvement de la basilique de Domrémy, disait, il y a quelques années un vénérable archevêque, s'impose à l'honneur de la France chrétienne. »

« Nous devons, nos très chers frères, hâter non seulement par nos vœux, mais par nos prières et nos sacrifices, la béatification si désirée de l'humble bergère. Le procès de béatification, les enquêtes, la publication des documents, la fête célébrée, à Rome, à l'occasion de la proclamation du décret, imposeront aussi des dépenses. Le diocèse de Nancy et de Toul, qui a eu l'honneur de donner à Jeanne d'Arc à l'Église et à la France, tiendra à contribuer, ne fût-ce que pour une petite part, à ces dépenses avec les diocèses de Saint-Dié et d'Orléans.

« Donner pour la basilique de Domrémy, pour la béatification de Jeanne d'Arc, c'est manifester votre reconnaissance, votre admiration, votre vénération pour la libératrice de la France, pour la patronne future de nos armées et de notre pays, c'est contribuer à achever le sanctuaire, où de perpétuelles prières monteront vers Dieu pour les soldats morts au service de la patrie, c'est unir enfin le drapeau national à la bannière victorieuse de l'angélique guerrière. »

— S. G. Mgr Pagis, évêque de Verdun, a daté du 6 Janvier, jour anniversaire de la naissance de Jeanne d'Arc, un mandement par lequel il institue, à son lieu et place, M. l'abbé Le Nordez, directeur général de l'œuvre du monument national de Jeanne d'Arc, à Vaucouleurs.

M. Le Nordez reçoit également le titre de vicaire général.

**HAÏTI.** — L'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation. — Il nous revient de cette ancienne colonie française, indépendante depuis 1804, que M. Pichon, notre ministre plénipotentiaire près le gouvernement du général Hippolyte, a su grouper autour de lui presque tous les Français qui habitent ce pays.

Certains craignaient que le fougueux tribun de l'Extrême-gauche, ne transportât sur les plages haïtiennes les idées avancées qu'il cultivait sur les bords de la Seine. Le jeune diplomate a vite calmé les craintes des plus pessimistes, en déclarant qu'il ne voyait ici ni

royalistes, ni républicains, ni impérialistes, ni ralliés, ni cléricaux, ni libres-penseurs, qu'il ne voyait que des Français.

Très bienveillant envers le gouvernement haïtien, il montre dans les affaires une fermeté au moins égale à celle de ses collègues d'Angleterre et d'Allemagne, et ne veut pas que ses nationaux disent : « Ah ! si nous étions Américains ou Anglais, nous ne serions pas traités ainsi ! »

Souhaitons qu'il se convertisse tout à fait et dise : « Catholique et Français. »

Le siège archiépiscopal a toujours été occupé par des sujets français, le peuple haïtien a la langue, les coutumes et les lois françaises, le clergé et les congrégations religieuses sont français ; il semblait donc naturel que le chef de l'archidiocèse fût français. Le Souverain Pontife, d'accord avec le président Hippolyte, a nommé Mgr Tonti à ce siège, vacant depuis quatre ans. Par compensation, M. Pichon demanderait la croix pour Mgr Kersuzan, évêque du Cap-Haïtien. Ce pieux et zélé prélat est dans le pays depuis vingt-cinq ans et a été l'âme des grandes œuvres qui ont illustré l'épiscopat de Mgr Guilloux, de sainte mémoire. La croix des braves serait donc fort bien placée sur sa poitrine. Il n'en serait pas de même pour le négociant proposé au gouvernement français pour la même distinction. *(La Croix.)*

**Une aumône peu coûteuse.** — *Œuvre des vieux timbres, au profit des missions catholiques.* — Cette œuvre, qui a son siège principal au Grand-Séminaire de Liège (Belgique), a pris naissance, en 1890 : elle a pour but de venir en aide aux missionnaires qui évangélisent l'Etat indépendant du Congo. La somme réalisée jusqu'ici, par la vente des vieux timbres, a permis au R. P. Aertselaer, supérieur général de la Congrégation des Missionnaires du Cœur immaculé de Marie, de Schent-lez-Bruxelles, d'acheter un vaste territoire et d'y commencer la construction d'un village, qui deviendra un foyer de religion et de civilisation.

Pour contribuer à la bonne œuvre, il suffit de recueillir tous les vieux timbres, indistinctement, et de les envoyer à l'une des adresses suivantes : *En Belgique* : à M. l'abbé Cardolle, au Grand-Séminaire de Liège. — *En France* : à M. Charles Alloncius, avenue de Versailles, 85, Paris-Auteuil ; à M. Georges Dupuis, à Anor (Nord) ; Madame E. Farne, rue Grande, 15, à Cognac (Charente) ; Mademoiselle M. Alloncius, rue de Lannoy, 96, Roubaix (Nord).

\*\*\*

Nos lecteurs se demanderont, sans doute, quel parti on peut tirer de ces vieux timbres, que de pieux zélés et zélatrices recueillent avec tant de sollicitude. On a fait courir, à ce sujet, les bruits les plus étranges. On a dit que de ces timbres maculés on retirait une teinture qui avait sa valeur commerciale. Comme si, en cas de possibilité d'une telle extraction, les frais d'exploitation ne devaient pas dépasser de beaucoup le prix de la teinture obtenue !

D'autres, faisant de nos pieux collectionneurs les coopérateurs, tout au moins inconscients, d'une énorme fraude, ont été jusqu'à prétendre que ces vieux timbres étaient cédés à d'habiles, mais peu délicats industriels, qui, par des procédés inconnus, faisaient disparaître l'empreinte du cachet postal et les livraient de nouveau à la circulation. D'autres enfin, moins éloignés de la vérité, ont fait courir le bruit qu'on les envoyait aux Missionnaires qui en tiraient parti de diverses façons, notamment en les cédant à des prix élevés aux chefs de tribus et aux familles demi civilisées des contrées qu'ils évangélisent.

Rien de tout cela n'est exact. La vérité est que nos vieux timbres ne sortent pas d'Europe. Un exemple montrera l'usage qu'on en fait et le bénéfice qu'on en retire.

Un prêtre belge, dévoué aux Missions, le P. Sender, aidé des enfants d'un orphelinat, en a recueilli pour son compte, jusqu'à ce jour, au moins 25 millions ! De ces timbres maculés il fait deux parts. Les uns, rares ou anciens, sont précieusement mis de côté pour être vendus aux collectionneurs dont le nombre, on le sait, va sans cesse croissant. Quand on pense qu'il est des timbres qui se vendent jusqu'à 1,500 francs et au delà, on comprend que le P. Sender ait pu trouver, dans son aumônieuse industrie, une source de profits sérieux, d'autant qu'à la vente de ses timbres il sait joindre des expositions qui provoquent la générosité des visiteurs et ajoutent encore à ses bénéfices.

Quant aux timbres communs, il en trouve le débit à raison de 0 fr. 40 à 0 fr. 80 le mille, suivant leur nature et leur variété. On les emploie à faire des tapisseries en mosaïque ou des imitations de peintures, pour salons et salles à manger. Ce genre de décoration, qui est devenu très commun en Bavière et en Suisse et qui, paraît-il, commence à prendre en Belgique et en Hollande, a ses ouvriers spéciaux, vrais artistes qui savent grouper les timbres et combiner si agréablement les nuances, que l'on croirait avoir affaire à de véritables peintures. Les Frères de Saint-Jean-de-Dieu ont, à Gand, trois salles, dont les murs sont ainsi tapissés avec un goût parfait.

L'œuvre la plus réussie dans ce genre se voit chez un riche particulier de Rotterdam, à qui elle n'a pas coûté moins de 100,000 francs. Bien entendu, la plus grande partie de cette somme est revenue à l'artiste.

Grâces à cette industrie nouvelle et plus encore à l'innocente manie des collectionneurs qui se disputent les timbres quelque peu rares, on réalise des sommes relativement importantes, en faveur d'une œuvre excellente entre toutes, à laquelle chacun peut contribuer, sans bourse délier.

**Catholiques et cléricaux.** — Sous ce titre nous trouvons dans l'excellente *Semaine catholique* du diocèse de Luçon les réflexions suivantes qui trouvent leur application ailleurs que dans le pays de Vendée :

« Un jour, le *Libéral de la Vendée*, ayant déclaré avoir beaucoup de respect pour les catholiques et beaucoup de mépris pour les cléricaux, fut invité par le *Publicateur* à donner la définition des deux termes, ainsi mis en opposition : *catholiques, cléricaux*.

« Ceux qui ont un peu de logique savent qu'il est essentiel à toute définition d'être tout-à-fait nette et précise. Au lieu d'user de propositions claires, ayant un sens facile à saisir, le *Libéral* a brouillé quelques formules banales d'où le *Publicateur* dégage avec juste raison la distinction suivante : « Le catholique, c'est le chrétien sincère ; le cléricale, c'est le chrétien hypocrite. »

« Il fallait donc le dire ! Nous voilà désormais initiés au langage du *Libéral*. Quand nous le verrons fondre avec violence sur le cléricisme, nous saurons que c'est réellement l'hypocrisie qu'il veut prendre à la gorge.

« Eh bien ! le cléricisme, ainsi entendu, nous le lui abandonnons. Qu'il l'étrangle, s'il le peut !

« Quant aux catholiques « simples et sincères », que le *Libéral* veuille bien nous en croire, ils aimeraient mieux ne pas recevoir d'éloges de ce journal : ils auraient trop peur, les méritant, de n'être plus de bons catholiques. »

## LA NOBLESSE DE BRETAGNE

Notices historiques et généalogiques,

par le C<sup>te</sup> Régis DE L'ESTOURBEILLON, *Inspecteur de la Société Française d'Archéologie, Associé correspondant de la Société des Antiquaires de France, précédées d'une « Introduction » par le V<sup>e</sup> DE LISLE.* (Tome I<sup>er</sup>. — Vannes, imprimerie Lafolye, 1892.)

Il y a bientôt deux ans, un de mes amis, qui est aussi l'ami de M. le comte de l'Estourbeillon, me faisait parvenir ce volume, qui venait de paraître, et me priait d'en faire l'objet d'une étude dans la *Semaine religieuse*. A ce moment, je publiais un travail que je ne crus pas devoir interrompre. Il en eût été autrement, si le 1<sup>er</sup> volume de la *Noblesse de Bretagne* avait été un de ces livres auxquels on peut consacrer une demi-page ; mais même après un simple coup d'œil sur cette œuvre de maître, il était clair pour moi que ce n'était point le cas.

Je ne connaissais guère de M. le comte de l'Estourbeillon que de courtes notices sur d'anciennes *Frairies* d'agriculteurs ou d'ouvriers ; elles m'avaient fort intéressé et m'avaient appris beaucoup de choses. Ce gentilhomme, qui publie aujourd'hui la première partie d'un immense travail sur la noblesse de notre province, n'est pas de ceux qui dédaignent le manant ou le travailleur ; il appartient, au contraire, à cette élite qui veut la charité et la justice dans les châteaux et les maisons opulentes, le travail assuré et rémunérateur dans l'atelier, le nécessaire (pas trop strict) dans les chaumières et dans les mansardes.

Mais de ses nombreuses pages sur les ouvriers d'autrefois, je n'ai rien à dire ; je ne dois et ne veux parler aujourd'hui que de la *Noblesse de Bretagne*.

Ce n'est pas ici un armorial, ou du moins, ce n'est pas seulement cela. Ce genre d'ouvrages affecte toujours la forme du dictionnaire, et l'ordre alphabétique y est de stricte nécessité. D'ailleurs, pareil besoin n'existait pas chez nous : Guy Le Borgne, autrefois ; M. Pol de Courcy, dans les derniers temps, nous ont laissé des manuels tels que peu de provinces en possèdent. Ce qui était à faire, ce que M. de l'Estourbeillon a commencé et continuera, c'est quelque chose de plus complet, surtout en ce qui concerne les familles ayant joué un grand rôle au cours de notre histoire, et les personnages qui ont plus particulièrement illustré ces mêmes familles.

Plus d'un lecteur se demandera quel intérêt un ouvrage comme celui dont je parle peut avoir spécialement pour la clientèle habituelle de la *Semaine Religieuse*. Voici ce que je crois devoir répondre : il y a quelques semaines, le premier pasteur du diocèse donnait des conseils à ses prêtres sur les études ecclésiastiques, et leur traçait une ligne de conduite. Monseigneur appelait spécialement l'attention sur l'utilité des recherches historiques ; or, il est impossible de s'occuper de l'histoire de Bretagne en général, ou des diocèses de Quimper et de Léon en particulier, sans s'occuper spécialement des faits et gestes des seigneurs, soit ecclésiastiques, soit laïques ; et comme les documents sont trop rares et quelquefois difficiles à trouver, c'est une vraie bonne fortune que de les rencontrer habilement condensés par un écrivain savant, consciencieux, chrétien, et en outre connu pour son habileté dans la mise en œuvre. Mais ce n'est pas tout.

Le livre de M. de l'Estourbeillon a le grand avantage d'être précédé d'une introduction de M. le comte de Lisle. Pour les érudits, ce nom est une garantie d'une valeur tout exceptionnelle. Or, dans les xvii pages de cette introduction, il y a des jugements, des aperçus d'une haute valeur, et de nature à dissiper beaucoup d'idées fausses ; depuis la Révolution, il est peu de gens qui jugent la noblesse bretonne d'une manière équitable ; elle a des admirateurs passionnés, des détracteurs systématiques, ne tenant compte, ni les uns ni les autres, des différences de situations, d'époques et de milieux. Je crois donc rendre service en présentant ici quelques passages, empruntés à la magistrale étude de M. le comte de l'Isle ; mais avant de commencer cette série d'extraits, je dois ajouter que si le livre de M. de l'Estourbeillon n'est pas précisément un armorial, il est très complet sur tout ce qui tient à la science héraldique ; or, c'est chose essentielle pour quiconque veut étudier les monuments religieux en Bretagne, puisque nulle part, autant que chez nous, les blasons ne foisonnent autour des portiques, sur les enfens, sur les verrières et jusque dans le mobilier des églises et des chapelles. (A suivre.)

Les journaux et les livres sont plus dangereux en France qu'ailleurs, parce que tout le monde veut avoir de l'esprit, et que ceux qui n'en ont pas en supposent toujours beaucoup à l'auteur qu'ils lisent, et se hâtent de penser ou de parler comme lui.

JOUBERT.

Aux écrivains. — « Avant tout, que le caractère des évêques soit sacré pour les écrivains catholiques : comme ils sont placés au degré supérieur de l'autorité, ils ont droit à un honneur en rapport avec leur dignité et leur charge. Que les particuliers ne se croient pas permis de discuter ce que les évêques ont décidé dans leur autorité : autrement, il s'en suivrait un grand désordre et une confusion intolérable. Et ce respect auquel il n'est permis à personne de manquer, il est nécessaire qu'il brille surtout chez les rédacteurs catholiques de journaux et qu'il y paraisse comme en exemple. Car les journaux, faits pour être propagés au loin, tombent chaque jour aux mains du premier venu et ne sont pas de peu d'influence sur les opinions et les mœurs de la multitude.

LÉON XIII.

## BIBLIOGRAPHIE

L'abbé Joseph Soullard, chanoine honoraire, curé-doyen de Matha : « Sa vie, ses œuvres, ses vertus, » par M. l'abbé J.-L.-M. Nogues, curé de Dampierre-sur-Boutonne, secrétaire de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure, etc. — 1 volume in-12 de 300 pages. — Librairie Oudin, Paris et Poitiers.

M. Soullard, né aux Epesses (Vendée), en 1795, est mort en 1879, laissant une grande réputation de sainteté ; il était curé de Matha (diocèse de la Rochelle), depuis 1827. Il appartenait à la phalange de « ces prêtres courageux qui réparèrent, à « force de sacrifices, les ruines accumulées au début « de notre siècle... et furent les ouvriers providentiels de la résurrection « chrétienne dans une contrée dévastée... Les âmes sont rebelles ; l'ignorance « et la haine ont creusé un abîme entre elles et le prêtre ; l'éducation de « l'enfance est presque impossible. Rien n'arrêtera la patience de l'humble « apôtre : il se fera maçon, manoeuvre, carrier, pour aider à la construction « de ses écoles ; sa douceur désarmera la haine ; sa persévérance aura raison « des obstacles. La tentation la plus décourageante ne lui sera pas épargnée ; « son évêque, mal informé, lui retirera sa confiance ; le respect et la soumission « seront ses seules armes. Le secret de sa force est dans sa tendre piété « envers Jésus, l'ami et le modèle du prêtre. »

Ces lignes, tirées de la lettre d'approbation adressée à l'auteur par Mgr l'Evêque de La Rochelle, montrent l'intérêt de ce livre, « où les gens du monde apprendront à mieux connaître le prêtre, où les personnes consacrées à Dieu trouveront de touchants exemples de foi, d'humilité, de désintéressement, de piété, de religieuse résignation dans les épreuves. »

Album de saint François de Sales : Mission du Chablais, 43 gravures et 1 plan.

Sous ce titre, M. Gossin, Directeur de l'Œuvre de saint François de Sales, publie une série de gravures représentant les principales localités marquées par le passage ou le séjour du saint Evêque de Genève, durant sa Mission du Chablais. — En vente au Secrétariat général de l'Œuvre, 11 bis, Passage de la Visitation.



**LA REVUE DU CLERGÉ FRANÇAIS.** — Le numéro du 1<sup>er</sup> Janvier contient un très remarquable article du Père Fontaine, *Notre haut enseignement ecclésiastique* ; une étude historique pleine de charme et d'intérêt sur le *Culte de Sainte-Geneviève*, par M. de Beauchamp, curé de St-Etienne du Mont, où sont les reliques de la Sainte ; un travail de haute érudition de M. Batiffol, sur les moyens pratiques d'étudier la *Patrologie* ; un sermon sur l'Epiphanie de Don Odilo Rottmanner, le grand prédicateur bavarois ; enfin une *variété* fort curieuse de M. Deminuid sur le rôle de la *Sainte-Enfance* dans l'Extrême Orient.

*Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld, sédatifs des bronches ; médicaments éprouvés contre enrrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris et toutes pharmacies.*

Le **SIROP DE FOLLET** est le remède par excellence de la douleur et de l'insomnie, quelle qu'en soit la cause : goutte, rhumatisme, migraine, névralgie, fatigue du cerveau, irritation nerveuse, toux, asthme, bronchite, grippe, etc.

Le **SIROP DE FOLLET** procure un sommeil profond analogue au sommeil normal ; son emploi n'expose à aucun des inconvénients de l'opium ou de la morphine.

« Le **SIROP DE FOLLET** est la meilleure forme d'administration du chloral ; sa conservation est parfaite et, ainsi conseillé, il n'irrite point l'estomac. » (Extrait du *Formulaire de Thérapeutique*), 19, rue Jacob, Paris, et toutes pharmacies.

Les recettes de la **C<sup>ie</sup> N<sup>ie</sup> D'ÉLECTRICITÉ** (système Ferranti), sont en progression constante. Le 31 Décembre 1894, il a été procédé au tirage d'amortissement de 175 obligations remboursables à 300 francs. Il convient de faire remarquer que ceux de nos clients qui se voient rembourser à 300 francs un titre qu'ils ont acheté à 230 ou 240 francs ne sont pas bien à plaindre, ils ont touché en Octobre 7.50 de coupon et 60 à 70 fr. de plus-value. Ces faits sont éloquentes en faveur de ce titre.

Le 15 courant, la **SOCIÉTÉ DES SOUFRES ROMAINS** détache un coupon de 7.50.

Les travaux sont très actifs, la vente des soufres se fait dans d'excellentes conditions.

## ORNEMENTS D'ÉGLISE

**J. LE BIHAN, à Plondalmézeau**

Représent<sup>t</sup> de la Maison **ROUXEL**, Place du Centre, LANNION

Chasublerie, Dais, Bannières. Draps mortuaires. Lingerie d'église, Tapis d'autel, Bronzes, Orfèvrerie, Calices, Ciboires, Ostensoirs, Chemins de croix en peinture et en terre cuite, Statues et Crèches.

**DORURE & ARGENTURE**

**COUVERTS DE TABLE MÉTAL BLANC, ARGENTÉ ET ARGENT MASSIF**

*Réparations de Vases sacrés et de vieux Ornaments.*

**CHAPEAUX DE LYON POUR ECCLÉSIASTIQUES**

*Rabats, Ceintures, Barettes, déposit<sup>rs</sup> de la mèche Guillon, Encens, etc.*

## MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3  
QUIMPER

MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS  
BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Converts **FRÉNAIS**, argentés à 100 grammes

**BRONZE — ORFÈVREURIE D'ÉGLISE**

Couverts **CHRISTOFLE**, au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

Grand Diplôme d'honneur,  
Médaille d'Or,

**E. LEFÈVRE**

Concours gén<sup>l</sup> du Morbihan  
Pontivy, 1894.

**CHIRURGIEN-DENTISTE**

*Diplômé de l'École Dentaire de Paris*

6, RUE DE LA MAIRIE QUIMPER (près la place Saint-Corentin)  
Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés.

**DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES**  
PRIX MODÉRÉS

## CABINET DEBRAY-HÉLOT

DIPLOMÉ DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS  
2, rue Astor, à QUIMPER (à côté de la Halle).

**M. PÉZIEUX, CHIRURGIEN-DENTISTE**, est visible tous les jours,  
à l'exception du vendredi.

**SPÉCIALITÉ DE DENTS ARTIFICIELLES**

Médaille d'Or, Vannes 1892 (Concours général de la Bretagne).

On trouve chez l'auteur : « *Aux mères de famille* », par F. PÉZIEUX,  
dentiste de plusieurs établissements civils et religieux.

## Grande Épicerie de Paris

**PRODUITS ALIMENTAIRES**

**FÉLIX POTIN**

Seule Maison à QUIMPER : 6, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale)

Expédition en Province — Envoi franco du Catalogue.



Nous recommandons tout spécialement à Messieurs les Ecclésiastiques ainsi qu'aux communautés religieuses, soucieux de leurs intérêts, la Fabrique de M. Samuel Piriou, de Quimper, renommée pour ses produits en Cire, Cierges et Bougies, dont la qualité est si appréciée par ceux qui en font usage. La maison envoie *franco*, sur demande, échantillons et prix-courants.

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**  
La Chute des Cheveux  
est immédiatement arrêtée par  
**LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF**  
DU  
Employi très agréable. — Parfum exquis.  
LE FLACON : 3 FR.; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR. —  
Dépôt GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.  
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves; Melcos, parfumeur, 17, rue de la Mairie; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

**FONDERIE DE CLOCHES**  
A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)  
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.  
S'adresser à M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> LE JAMTEL,  
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

**PHTISIE BRONCHITES, TOUX, CATARRHES**  
Guérison par l'Emulsion Marchais, de LA ROCHELLE.  
au Lactophosphate de Chaux creosoté et Glycerine, employée dans le traitement des MALADIES DE POITRINE, PHTISIE, etc.  
La Rochelle, G. CUNAUD, Pharmacien, ET TOUTES PHARMACIES.

Le **RACAHOUT** des ARABES de DELANGRENIER  
Véritable remplace avec avantage le Chocolat et le Café au lait qui est un débilitant nuisible à la santé. — Les Médecins l'ordonnent aux Dames, aux Enfants et aux Anémiques comme le meilleur des fortifiants. — Les personnes maigres, faibles ou âgées, celles qui ont besoin de toniques et de reconstituants, trouveront dans cet aliment un déjeuner aussi léger que réparateur. — Paris, r. Vivienne, 53. Dépôt dans toute ville. — Se méfier des Contrefaçons.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                              |                                              |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| 15<br>Rue Grange-Batellière<br>PARIS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | <b>LE MONITEUR</b><br>DES                                                                                    | <b>2 FR.</b><br>par An<br>Paraît le Dimanche |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | <b>VALEURS DU COMPTANT</b><br>Cote spéciale des Valeurs en Banque<br>Le PLUS COMPLET des Journaux Financiers |                                              |
| Chaque numéro contient : des Études Financières sérieuses et impartiales — Les Cotes Officielles. — La liste de tous les Tirages et des Lots non réclamés. — Les Échéances des Coupons et tous Renseignements indispensables aux Rentiers — C'EST LE SEUL JOURNAL PUBLIANT LA COTE INTEGRALE DES VALEURS EN BANQUE. — On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste, et par mandat ou timbres-poste. Envoi d'un numéro d'essai sur demande. |                                                                                                              |                                              |

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE  
DE QUIMPER ET DE LÉON

|             |                      |                    |
|-------------|----------------------|--------------------|
| LE NUMÉRO   | PRIX DE L'ABONNEMENT | LA LIGNE D'ANNONCE |
| 10 CENTIMES | 6 fr. par an         | 40 CENTIMES        |

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kerton.

SOMMAIRE — I. Encyclique *Christi nomen* sur la Propagation de la Foi.

II. Chronique du Diocèse : Œuvre de Saint-François-de-Sales; Avis de l'Évêché; Nominations; Cause de Michel Le Nobletz; Œuvre de N.-D. de la Mer;



Un évêque-missionnaire breton décoré.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome; Paris; Mort du cardinal Desprez.

IV. Une carrière.

V. Bibliographie.

VI. Annonces et avis divers.

## OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 27 Janvier. — 3<sup>me</sup> Dimanche après l'Épiphanie. S. Jean Chrysostome, Evêque, Docteur. Double. Blanc. Mémoire du Dimanche, à la Messe.

Aux Vêpres, mémoires du Dimanche, du suivant (au *Propre diocésain*), et de S<sup>te</sup> Agnès.

Lundi, 28. — S. Julien, Evêque, Semi-double. Blanc.

Mardi, 29. — S. François de Sales,

Evêque, Docteur, Double. Blanc. Mercredi, 30. — S<sup>te</sup> Martine, Vierge, martyre. Semi-double. Rouge.

Jeudi, 31. — S. Pierre Nolasque, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 1<sup>er</sup> Février. — S. Ignace, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Samedi, 2. — PURIFICATION de la T.-S<sup>te</sup> Vierge (Fête de la Chanteur.) Double de 2<sup>me</sup> classe. Blanc.

## Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

|                                     |                                  |
|-------------------------------------|----------------------------------|
| Notre-Dame de Bon-Secours, à Brest. | du 23 au 28 Janvier.             |
| Camaret                             | du 29 au 31 Janvier.             |
| Ploudalmézeau                       | du 1 <sup>er</sup> au 7 Février. |

## Encyclique « Christi Nomen » sur la Propagation de la Foi.

*A nos Vénérables Frères, les Patriarches, Primats, Evêques et autres Ordinaires en paix et communion avec le Siège apostolique.*

LÉON XIII, PAPE

Vénérables Frères,  
Salut et Bénédiction Apostolique.

Porter le nom et étendre chaque jour davantage le royaume du Christ parmi les nations, amener ou ramener dans le sein de l'Eglise ceux qui en sont séparés ou lui sont devenus hostiles, certes, personne ne le méconnaît, c'est une des obligations sacrées entre toutes de la charge sublime à Nous confiée, et, inspiré par la charité apostolique, Nous en avons fait depuis longtemps l'objet de Nos préoccupations et de Notre sollicitude. Aussi, n'avons-Nous jamais cessé de favoriser, de multiplier les missions saintes, qui répandent les lumières de la foi chrétienne parmi les peuples errant dans les ténèbres, et les œuvres qui les soutiennent par des subsides recueillis parmi les fidèles. Nous l'avons fait notamment, en la troisième année de Notre Pontificat, par Notre Encyclique : *Sancta Dei Civitas*, qui avait pour but d'augmenter l'amour et la générosité des catholiques pour l'œuvre illustre de la Propagation de la Foi. Il Nous plut alors d'exalter par Nos recommandations une œuvre dont les humbles débuts avaient été suivis de développements si merveilleux et si rapides ; que Nos illustres prédécesseurs Pie VII, Léon XII, Pie VIII, Grégoire XVI, Pie IX avaient comblée d'éloges et de faveurs spirituelles ; œuvre qui avait prêté aux missions du monde entier une aide si efficace et promettait pour l'avenir des secours plus abondants encore. Et, grâce à Dieu, Nos paroles obtinrent un heureux résultat ; les largesses des fidèles répondirent à l'appel pressé des évêques, et l'œuvre si méritante fit, en ces dernières années, de notables progrès. Mais voici que des besoins plus urgents réclament de la part des catholiques un surcroît de zèle et de générosité, et de vous, Vénérables Frères, toute votre intelligente activité.

Vous le savez, par Notre lettre apostolique *Præclara*, du mois de Juin dernier, Nous avons cru obéir à la Providence divine, en appelant avec instance les peuples de l'univers entier à l'unité de la foi chrétienne ; car Nous arriverions au plein accomplissement de Nos vœux, s'il Nous était donné de hâter la venue du temps promis par Dieu où *il n'y aura qu'un seul troupeau et un seul pasteur*. Avec quel amour particulier Nous pensons à l'Orient et à ses Eglises illustres et vénérables, Nos lettres apostoliques sur la nécessité de conserver et

de défendre la discipline des Orientaux vous l'ont fait comprendre. Vous l'avez compris également par les dispositions que Nous avons adoptées en vue d'atteindre ce but, après en avoir conféré avec les patriarches de ces nations.

Nous ne Nous dissimulons cependant pas les grandes difficultés de cette entreprise et Notre impuissance à en triompher ; aussi plaçons-Nous avec une confiance invincible tout Notre espoir et le succès de Nos efforts en Dieu. C'est sa sagesse qui Nous en a inspiré la pensée et fait aborder l'exécution ; sa bienveillance souveraine Nous donnera assurément la force et les moyens de l'achever. Nos prières pressantes ne cessent d'implorer de Lui cette grâce, et Nous exhortons instamment les fidèles à joindre pour la même intention leurs supplications aux Nôtres. Mais au secours d'en haut, que Nous sollicitons avec confiance, il faut ajouter les moyens humains, et Nous devons ne rien négliger, en ce qui dépend de Nous, pour chercher et indiquer toutes les mesures propres à obtenir le résultat ambitionné.

Pour ramener à l'unique Eglise tous les Orientaux, quels qu'ils soient, qui s'en sont séparés, vous le sentez, Vénérables Frères, rien n'est plus essentiel d'abord que de recruter un nombreux clergé pris parmi eux-mêmes, un clergé recommandable par la doctrine et par la piété et capable d'inspirer aux autres le désir de l'union ; puis de multiplier le plus possible les institutions où la science et la discipline catholiques seront enseignées en les mettant en harmonie avec le génie particulier de la nation.

Aussi, est-il très opportun d'ouvrir, partout où la chose sera avantageuse, des maisons spéciales pour l'éducation de la jeunesse cléricale, des collèges en nombre proportionné à l'importance des populations, afin que chaque rite puisse s'exercer avec dignité et que la diffusion de leurs meilleurs livres initie tous les fidèles à la connaissance de leur religion nationale. — La réalisation de ces projets et d'autres semblables nécessitera, vous le comprenez facilement, de grandes dépenses, et, vous le comprenez aussi, les Eglises orientales ne peuvent subvenir par elles-mêmes à de si nombreuses et si lourdes charges, et il ne Nous est pas possible, au milieu des temps difficiles que Nous traversons, d'y contribuer Nous-même dans la mesure que Nous souhaiterions.

Il nous reste donc à demander, dans les bornes de la modération, la plus grande partie de ces subsides nécessaires, à l'œuvre dont Nous venons de faire l'éloge et dont le but concorde parfaitement avec celui qui Nous tient au cœur. Seulement, pour ne porter aucun préjudice aux Missions apostoliques, en les privant d'une partie des ressources qui les font vivre, on ne saurait trop insister auprès des fidèles pour que leurs largesses envers cette œuvre s'augmentent en proportion de nos besoins. — Il est juste de recommander aussi l'œuvre

similaire et si utile des *Ecoles d'Orient*, dont les directeurs se sont également engagés à appliquer au même but la plus large portion possible des aumônes qu'ils recueilleront.

Pour tous ces motifs, Vénérables Frères, Nous réclamons spécialement votre concours, et nous ne doutons pas que vous qui, avec un zèle si constant, soutenez avec Nous et travaillez à promouvoir, par tous les moyens, la cause de la Religion et de l'Eglise, vous ne Nous accordiez un secours efficace. Faites donc tous vos efforts afin que, parmi les fidèles confiés à vos soins, l'Association de la *Propagation de la Foi* prenne les plus grands développements possibles. Nous sommes certain, en effet, qu'un nombre beaucoup plus considérable de fidèles donneront volontiers leur nom et apporteront des offrandes plus généreuses, selon leur fortune, si, instruits par vous, ils comprennent clairement combien est noble cette œuvre, combien sont abondantes les richesses spirituelles qu'elle prodigue, et quels avantages la cause chrétienne peut, à juste titre, en espérer pour le temps présent.

Et certainement les catholiques seront profondément touchés, quand ils sauront que rien ne peut être plus agréable à Nous-même et plus utile à l'Eglise, que de rivaliser de zèle pour recueillir les ressources nécessaires, afin de mener à bonne fin les projets que Nous avons formés pour le bien des Eglises orientales. Que Dieu, dont la gloire est seule intéressée à la diffusion du nom chrétien et à l'unité de la foi et du gouvernement spirituel, daigne dans sa bonté bénir nos desirs, favoriser Notre entreprise, et, comme gage des plus précieuses faveurs célestes, à vous tous, Vénérables Frères, à votre clergé et à votre peuple, Nous accordons très affectueusement la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 24 Décembre de l'année 1894, de Notre Pontificat la dix-septième.

LÉON XIII, PAPE.

Les *Missions Catholiques* de Lyon, font précéder la publication de l'Encyclique d'un précis, où nous lisons :

Cet appel du Saint-Père est d'autant plus pressant, qu'il demande à notre œuvre de l'aider largement dans l'accomplissement de ses grandes pensées, et comme il ne veut pas que les autres missions du monde aient à souffrir une diminution dans les secours que nous leur allouons, il conjure les fidèles de combler le vide que les nouveaux besoins de l'Orient vont nécessairement produire dans notre budget annuel.

La discrétion nous avait obligés, jusqu'à ce jour, à garder le silence sur ce fait considérable, que les journaux avaient signalé : mais déjà, le 15 Novembre 1894, S. Em. le cardinal Langénieux apportait, en qualité de légat du Saint-Siège, aux deux conseils centraux de Lyon et de Paris, la lettre suivante, bien flatteuse pour notre œuvre, lettre par laquelle le Pontife suprême développait ses projets et annonçait la publication de l'Encyclique :

A nos Très Chers Fils, les présidents des comités de l'œuvre de la *Propagation de la Foi*, à Lyon et à Paris.

LÉON XIII, PAPE.

Très Chers Fils,

Vous Nous avez donné trop souvent des preuves de votre dévouement à la sainte Eglise et d'attachement à Notre personne, pour que Nous ne saissions pas avec bonheur toutes les occasions de vous exprimer Nos sentiments affectueux et Notre paternelle gratitude. Il Nous est doux, aujourd'hui, de vous témoigner, une fois de plus, toute notre confiance ; car la conviction où Nous sommes que votre zèle ne recule devant aucun labeur, lorsqu'il s'agit de seconder l'action apostolique du Saint-Siège pour étendre sur la terre le règne de Jésus-Christ, Nous a inspiré le dessein de vous associer à l'œuvre, qui Nous est particulièrement chère, de la régénération des chrétientés orientales.

Des événements que vous savez ont appelé Notre sollicitude sur ces vénérables Eglises, depuis si longtemps affaiblies par le malheur, et voici qu'un ensemble de circonstances providentielles Nous permet de les relever de leurs épreuves, pour les mettre à même d'exercer, au milieu des nations dissidentes de l'Orient, un apostolat utile et fécond. Une pareille entreprise exige, vous le concevez bien, des fondations multiples de séminaires indigènes pour la formation du clergé, d'églises, d'écoles, de monastères et d'institutions de tout genre. Aussi, comme le divin vigneron de l'Evangile qui, à l'époque des grands travaux, s'en allait recruter des ouvriers pour sa vigne, Nous cherchons des auxiliaires, et Nous aimons, Chers Fils, à vous compter parmi les meilleurs.

L'Eminentissime cardinal Langénieux, archevêque de Reims, qui fut Notre légat, l'an passé, à Jérusalem, vous fera connaître sous quelle forme et dans quelle mesure vous pouvez être appelés à Nous prêter votre concours. Mais c'est Notre volonté que la charge nouvelle que Nous vous prions d'assumer ne nuise, en aucune façon, aux Missions catholiques dont vous êtes la providence. Aussi, Nous Nous proposons de recommander solennellement aux fidèles du monde entier l'œuvre de la *Propagation de la Foi*, afin de lui permettre de répondre à Notre désir, en ce qui concerne l'Orient, sans avoir à restreindre son heureuse influence dans le reste de l'univers. En attendant, Très Chers Fils, et comme gage des bénédictions divines, Nous vous accordons affectueusement dans le Seigneur, à vous et à vos zélés collaborateurs, les bénédictions apostoliques.

Du Vatican, le 15 Novembre 1894.

LÉON XIII, PAPE.

**Les Missions Catholiques.** à la suite de l'Encyclique, publient, en outre, cet appel à la générosité des catholiques :

« Jamais notre œuvre, favorisée et recommandée si souvent par les Pontifes romains, n'avait encore reçu devant le monde catholique un semblable témoignage de haute et souveraine bienveillance.

« Nous en avons l'assurance, l'épiscopat tout entier, qui nous a donné tant de preuves de sa sympathie, se fera l'écho de la parole du Chef de l'Eglise, et la charité des fidèles répondra dans une large mesure à la voix des pasteurs. Nous aurons alors l'honneur et la joie, tout en secondant les vastes projets de Sa Sainteté Léon XIII sur l'Orient, d'offrir même aux autres missions des ressources plus considérables encore. »

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

### Offices extraordinaires.

**Œuvre de Saint-François-de-Sales.** — Les 27, 28, 29 Janvier, en l'église paroissiale de Saint-Mathieu de Quimper, triduum solennel en l'honneur de saint François-de-Sales. Le Saint-Sacrement restera exposé toute la journée. Chaque soir, à 7 h. 1/2, chant des complies, sermon par M. l'abbé Alf. Le Roy, aumônier du Carmel de Morlaix, et bénédiction du Saint-Sacrement.

Indulgence plénière pour toutes les personnes, qui, s'étant confessées et ayant communie, feront une heure d'adoration aux pieds du Saint-Sacrement.

— Le 29 Janvier, jour de la fête patronale de l'Œuvre, messe à 8 h. 1/2 pour les Associés vivants et défunts; le soir, à 7 h. 1/2, clôture du Triduum.

La réunion générale annuelle aura lieu, à l'Evêché, le dimanche suivant, 3 Février, à 1 heure de l'après-midi, sous la présidence de Monseigneur : tous les Associés y sont conviés.

A cette occasion, Monsieur le Directeur de l'Œuvre prie instamment de bien vouloir opérer le versement des cotisations annuelles, au plus tard pour le 1<sup>er</sup> Février prochain : il recevrait aussi avec reconnaissance les dons de vieux timbres, étain, etc. qu'on voudrait bien lui réserver. L'Œuvre de Saint-François-de-Sales les utilise, chaque année, pour le plus grand avantage des Ecoles chrétiennes.

**AVIS DE L'EVÊCHÉ.** — I. Le Souverain Pontife accorde certains privilèges et pouvoirs spéciaux aux prêtres collecteurs des aumônes ou bienfaiteurs de l'œuvre de la Propagation de la Foi. La Sacrée Congrégation des Indulgences autorise les Evêques à approuver *in globo* ces pouvoirs.

En vertu de cette concession, l'approbation *in globo* est donnée, par Mgr l'Evêque, pour le diocèse de Quimper.

En conséquence, tous les prêtres du diocèse qui sont collecteurs d'aumônes faites à l'œuvre de la Propagation de la Foi, peuvent user des privilèges concédés aux bienfaiteurs de l'œuvre, sans qu'il leur soit nécessaire d'obtenir une approbation spéciale de l'Evêché.

La même approbation est donnée au sujet des privilèges accordés aux prêtres qui s'occupent de l'œuvre de la Sainte-Enfance et de l'œuvre de Saint-François-de-Sales.

**H. Une retraite commune** pour les prêtres commencera, à la maison de Saint-Joseph, à Quimper, le dimanche 10 Février, au soir.

Ceux qui voudraient y prendre part sont priés d'aviser le R. P. Supérieur, huit jours d'avance.

Judi, 17 Janvier, le Congrès, réuni à Versailles, a nommé Président de la République française, M. Félix Faure, député du Havre, ministre de la Marine.

Comme chrétiens et Français, nous sommes respectueusement soumis au légitime représentant de la loi; mais nous ne pouvons oublier que « tout pouvoir vient de Dieu » et que les nations, comme les individus, ne peuvent pas impunément s'affranchir de cette suprême autorité; nous ne voyons de salut pour notre pays que dans le retour franc et courageux à Dieu et aux lois essentielles de la Société chrétienne.

Devant l'avenir incertain, menaçant, que tous les catholiques soient unis, et ne perdent pas courage! Que ceux qui ont quelque influence agissent; tous peuvent prier! Nous croyons à la Providence divine; nous savons qu'elle veut être sollicitée...

Prions Dieu pour la France!

**Nomination.** — Par décision de Monseigneur, M. Kerouanton, maître d'études au collège de Lesneven, est nommé vicaire au Cloître-Pleyben, à la place de M. Mével, malade.

**Cause de Michel Le Nobletz.** — Nous recevons la note suivante, que nous nous empressons de publier :

Vendredi dernier, la *Semaine religieuse* nous apprenait que la Congrégation des Rites s'occuperait, sous peu, de la cause du vénérable Père Maunoir.

Nous sommes heureux de l'annoncer aujourd'hui, une cause qui ne nous est pas moins chère, celle de Michel Le Nobletz, sera discutée pour la première fois, au Vatican, mardi prochain, 29 Janvier. C'est une note officielle, venant de Rome, qui nous en donne l'assurance.

Les Cardinaux s'occuperont, ce jour-là, de la « Révision des écrits » du saint missionnaire, sur la demande du Postulateur. Cette approbation des écrits est une condition indispensable pour qu'on discute le procès ordinaire : et c'est à la suite de cette discussion que la cause sera introduite et qu'on pourra donner à notre saint compatriote le titre de *vénérable*.

Malgré notre confiance dans le succès, nous demandons aussi aux fidèles du diocèse de Quimper et de Léon, de vouloir bien prier beaucoup pour attirer les lumières de l'Esprit-Saint sur les délibérations de l'auguste assemblée.

La *Semaine religieuse* annonçait également la prochaine publication de la *Vie du Père Maunoir*. Si nous ne pouvons pas dire que



la nouvelle *Vie de Michel Le Nobletz* est déjà sous presse, il nous est permis au moins d'espérer que nous verrons, sans tarder, paraître cet ouvrage auquel travaille, avec talent et une piété filiale, un des parents du Serviteur de Dieu.

**Œuvre de N.-D. de la Mer.** — Le courant, que la mémorable Encyclique sur la question sociale a fait naître en faveur des travailleurs, a paru, pendant quelque temps, ne se porter que du côté des ouvriers. Plus connus, à cause des centres qu'ils habitent, ils ont, les premiers, attiré l'attention sur leur condition « *d'infortune et de misère imméritées* » ; ce sont les termes mêmes de l'Encyclique.

Aujourd'hui, une sympathie, d'autant plus généreuse qu'elle a conscience d'être quelque peu tardive, se tourne vers les populations maritimes, plus déshéritées peut-être encore que les ouvriers des villes. Il a suffi de faire connaître leur situation, lamentable au double point de vue moral et matériel, pour donner à leur cause les plus dévoués défenseurs.

On se rappelle que, au mois de Juillet dernier, sur l'initiative de M. Fournier, le dévoué Président des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul de notre diocèse, un congrès se réunit à Sainte-Anne-d'Auray. M. l'abbé Garnier y parla avec une telle éloquence de la situation déplorable des marins et de la nécessité pressante de leur venir en aide, que tous les congressistes se séparèrent, fermement résolus à se mettre à l'œuvre.

Un mois plus tard, avait lieu la retraite-congrès de Landerneau. La question des œuvres de marins était inscrite au programme et devait y recevoir, pour notre région, une solution pratique. On sait avec quel empressement les pasteurs des paroisses maritimes répondirent à l'appel du Directeur diocésain des œuvres. Après une discussion, dont les retraitants se rappellent encore l'intérêt, les statuts d'une Confrérie de Notre-Dame de la Mer furent établis.

La tentative n'était, d'ailleurs, pas sans précédent. Déjà, après une Mission prêchée à Douarnenez, en 1880, une Confrérie du même genre fut érigée. Mais elle ne donna que peu de résultats, à cause de l'isolement dans lequel elle s'était constituée. Ceux qui connaissent la vie nomade des marins de Douarnenez ne s'étonneront pas de cet échec. Rarement un équipage de Douarnenez passe l'année entière à son port d'attache. La pêche à la dérive le trouve à Audierne, au Guilvinec ou à Concarneau. La pêche de la sardine le voit descendre jusqu'à Belle-Ile et même jusqu'aux Sables-d'Olonne. Ainsi privé, pendant une partie de l'année, des secours qu'il trouvait près du siège de la Confrérie, le marin de Douarnenez ne tarda pas à oublier ses engagements.

Cette fois, pareil danger n'est pas à craindre. La Confrérie sera érigée simultanément dans toutes les paroisses côtières du diocèse. Déjà, Douarnenez a pris la tête du mouvement. Dans trois réunions

préparatoires, M. l'abbé Tanguy, avec l'autorité que lui donnent seize années de ministère dans cette ville, a exposé, devant un auditoire de plus de 2,000 marins, les avantages de l'œuvre. Un bon nombre de patrons s'y sont déjà fait inscrire.

La fondation de la Confrérie est aussi en bonne voie, nous écrit-on, à Tréboul, Audierne, Plouhinec (Poulgoazec), l'Île-Tudy, Guilvinec. Nous sommes sans nouvelles précises de Camaret, Crozon, Concarneau, etc... ; mais nous savons que, là aussi, on a dû se mettre à l'œuvre. Ainsi, dans quelques semaines, tous nos marins de la côte de Cornouaille seront réunis dans une vaste association, dont ils ne tarderont pas à recueillir les avantages.

S'entr'aider dans leurs besoins spirituels et corporels, se soutenir dans leur foi religieuse et les traditions de piété qui leur ont été léguées par leurs ancêtres, et se défendre dans toutes les circonstances de leur carrière, tel est le but de l'œuvre (Art. 1).

Un conseil, un bureau, des membres actifs ou honoraires, un aumônier, forment l'organisation, aussi simple que complète, de la Confrérie (Art. II).

En retour des avantages qu'elle leur procure, la Confrérie impose à ses membres le respect de la loi divine, de la loi du repos dominical surtout. Sur ce point, les statuts, dictés par une connaissance sérieuse des habitudes de nos marins, s'expriment de la façon la plus formelle. Les membres s'engagent :

A rester à terre, le *samedi soir*, à l'époque de la pêche de dérive, ainsi que pour toutes les pêches qui les exposeraient à manquer à la messe, le dimanche, ou qui mettraient un grand nombre de fidèles dans l'impossibilité d'observer le repos dominical. — Aux autres époques de l'année, les bateaux resteront à terre, le *dimanche* (Art. VII).

Nous l'avons dit, l'existence de la Confrérie dans tous les ports de nos côtes sera la sauvegarde de sa durée. Un jeton, que chaque confrère portera sur lui et sur lequel seront inscrits son nom et son port d'attache, lui permettra d'assister aux réunions de l'œuvre qui auraient lieu, dans les ports où il pourrait se trouver (Art. VI et X).

En outre, les patrons membres de la Confrérie pourront hisser un guidon de ralliement, dont l'article XIII donne les dimensions et les couleurs, pour réclamer le secours des autres membres.

Cette solidarité, à laquelle s'obligent les membres n'est pas le seul avantage matériel de la Confrérie. La situation précaire de nos marins n'a pas été sans préoccuper vivement l'attention de leurs pasteurs.

La grande pêche d'Islande et de Terre-Neuve a su se procurer de puissants protecteurs. Tandis que la *Croix des Marins* se fait l'organe de ses revendications, des comités se forment où, à côté du T. R. P. Picard, nous voyons siéger les amiraux Lafont, Lagé et Mathien. En même temps, des circulaires signées de ces noms, appellent sur les « Islandais » et les « Terre-Neuviens » l'attention du public.



Les marins de nos petits ports de pêche sont moins connus ; ils n'en sont pas moins dignes d'intérêt. Ceux-là seuls, qui vivent au milieu d'eux, témoins de leurs misères morales et matérielles, savent comme, à certaines époques, la détresse est grande au foyer du marin. En présence de ces scènes déchirantes, où le cœur se serre comme la parole, quelquefois ils ont senti une larme leur tomber sur la main, ouverte pour déposer discrètement une insuffisante obole.

Situation misérable, que la déchristianisation progressive a, sans doute, aggravée, mais qui est due surtout à des causes purement économiques !

Aussi, les intérêts matériels devaient-ils avoir leur place marquée dans les statuts de la Confrérie de Notre-Dame de la Mer.

Les ressources dont elle pourra disposer, grâce aux libéralités des confrères tant actifs qu'honoraires, seront consacrées à venir en aide aux divers besoins de ses membres (Art. viii).

En outre, et, dans sa rédaction concise, cet article ouvre un large horizon de réformes aussi importantes que nécessaires, le conseil de la Confrérie prendra toutes les mesures qui peuvent contribuer au développement du bien-être moral et matériel des membres (Art. iv).

Ainsi, tandis que les questions spéculatives s'agitent sur le terrain des réformes économiques, nos paroisses maritimes prennent à deux mains cette redoutable question sociale et, à leur point de vue, la résolvent sans difficulté. L'esprit de l'Encyclique anime ces statuts. Avec l'association tant prônée par N. S. P. le Pape, la fraternité chrétienne reprend ses droits méconnus. Nous ne doutons pas que les efforts des pasteurs de nos paroisses maritimes ne soient couronnés d'un plein succès.

Pour recevoir les statuts de la Confrérie et pour tout ce qui concerne l'œuvre, s'adresser à M. le chanoine Treussier, professeur au Grand-Séminaire, Quimper.

**Un évêque-missionnaire breton décoré.** — Comme le faisait pressentir une correspondance, que nous avons publiée dans notre dernier numéro, « Par décret du Président de la République, en date du 15 Janvier 1895, rendu sur la proposition du ministre des Affaires étrangères, et vu l'avis du Conseil de l'ordre du 14 du même mois, M. Kersuzan, évêque du Cap-Haïtien, est nommé chevalier de la Légion d'honneur. (24 ans de ministère pastoral. Evêque depuis 1883 et au Cap-Haïtien depuis 1886. Services rendus aux intérêts français.) »

Nous sommes heureux d'annoncer cette distinction si méritée et de présenter nos respectueuses félicitations à Mgr Kersuzan : Morbihannais de naissance et de cœur, il est bien aussi notre compatriote par la part qu'il a prise, depuis quelques années, à nos deuils et à nos joies, et par les longs séjours que les devoirs de sa charge l'obligent à faire dans notre diocèse.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — On écrit de Rome, le 17 Janvier :

« Le Saint-Père a gardé la chambre, pendant trois jours ; mais son indisposition étant tout-à-fait légère, il a continué à s'occuper d'affaires et a reçu, comme toujours, le cardinal-secrétaire d'Etat, le cardinal Mocenni, préfet de l'administration palatine et Mgr Rinaldini, substitut de la secrétairerie d'Etat. Complètement rétabli depuis hier, le Souverain Pontife a repris son régime ordinaire. »

— « Ces jours-ci, Léon XIII a eu la consolation d'apprendre, par les rapports des patriarches orientaux, que la Constitution apostolique sur les Eglises orientales a produit une excellente impression en Orient, et qu'il y a lieu d'en espérer de bons effets. Ces rapports ont été communiqués à la commission des cardinaux qui ont pris part aux conférences. Cette commission tient des réunions, deux ou trois fois par mois, et s'est occupée, dans la dernière, de la création et de la réorganisation des Séminaires orientaux. »

PARIS. — Des prières publiques pour la France auront lieu à Notre-Dame, dimanche prochain, 27 Janvier, à l'occasion de la reprise des travaux parlementaires. Dans l'éloquente lettre pastorale qu'il écrit, à ce sujet, Son Em. le Cardinal Richard dit :

« Si notre législation actuelle garde le silence sur cet acte religieux, il appartient au peuple chrétien de suppléer à ce qui manque dans nos lois, en accomplissant librement le devoir de la prière. C'est d'ailleurs faire une chose éminemment utile, au milieu des discussions des partis, que d'unir les cœurs dans une prière inspirée par l'amour du pays. »

« Nous obéissons, en le faisant, aux conseils donnés avec une autorité paternelle par Léon XIII, dans sa Lettre Apostolique aux princes et aux peuples de l'univers, promulguée le 20 Juin de l'année dernière. »

Puis il rappelle, avec le Souverain Pontife, que la question sociale et la question politique trouvent leur solution pacifique dans l'enseignement de l'Evangile : « Pour résoudre ces questions « sagement et conformément à la justice, si louables que soient les « études, les expériences, les mesures prises, rien ne vaut la foi « chrétienne réveillant dans l'âme du peuple le sentiment du « devoir, et lui donnant le courage de l'accomplir. »

**Mort du cardinal Desprez.** — L'Eglise de France vient de faire une perte très douloureuse : S. Em. le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, est mort, lundi 21 Janvier, succombant inopinément à une affection cardiaque.

Mgr Desprez était le doyen de l'épiscopat français, et par l'âge

et par le sacre. Né à Ostricourt (Nord), le 14 Avril 1807, il fut nommé évêque de Saint-Denis (Réunion), en 1851 ; transféré à Limoges, en 1857, puis à Toulouse en 1859, il fut créé cardinal par Léon XIII, en même temps que Mgr Pie, le 12 Mai 1879.

Son long épiscopat a été fécond en œuvres grandes et utiles, dont le couronnement fut la création de l'Université catholique du Midi.

On annonce que l'état de Mgr Cléret, évêque de Laval, s'est aggravé, il y a quelques jours, et inspire les plus grandes inquiétudes. Le vénérable malade a reçu les derniers sacrements et la bénédiction apostolique.

## UNE CARRIÈRE (1).

Autrefois, il y avait une carrière très recherchée des familles du meilleur monde. Les cadets de la noblesse et de la magistrature se *faisaient d'Eglise*, quand ils ne faisaient pas d'épée. Etait-ce toujours pour des motifs bien purs ? Ce qui permettrait d'en douter, c'est que cela a bien changé, depuis que l'Eglise n'a plus de riches bénéfices à leur offrir.

Nous touchons ici à une question grave et délicate ; nous laisserons la parole à nos évêques, mieux à même que personne de la juger. On peut dire que sur ce point ils sont unanimes ; mais aucun ne s'est expliqué plus fréquemment ni avec une plus énergique franchise que l'illustre cardinal évêque de Poitiers, sur ce qu'il appelait « la question contemporaine ».

« Parlons sans détour. Le sacerdoce, qui est le premier besoin, le premier rempart et le premier honneur des sociétés, n'a pas tant à réclamer auprès de ses adversaires qu'auprès de ceux qui se disent et qui sont réellement ses amis. Atteint par les uns dans l'exercice de ses droits, il est menacé par les autres dans son existence même. Disons tout. Le symptôme le plus grave de la situation, c'est que les classes qui s'intitulent volontiers classes dirigeantes, ont répudié, pour leur compte, le ministère ecclésiastique. D'heureuses mais trop rares exceptions ne sauraient blâmer notre assertion ; la vocation au sacerdoce est ainsi considérée, en France, par le plus grand nombre des familles prépondérantes, comme une vocation qui leur est étrangère, et l'exemption du service religieux est devenu pour elles comme un apanage acquis à leur condition. Tournez-vous vers la bourgeoisie ou la noblesse, vers le commerce, l'industrie ou la finance, vers la grande ou la moyenne propriété, vous trouverez partout le même préjugé. Sur ce point, les familles chrétiennes se distinguent à peine des familles incroyantes, et c'est un égal phénomène quand l'action extraor-

1. Extrait de la brochure *Le retour aux champs et l'enseignement agricole dans les collèges catholiques*, par le P. J. Burnichon, de la Compagnie de Jésus. Nous recommandons à nos lecteurs cette remarquable étude, que nous avons déjà signalée dans notre Bibliographie.

dinaire de la grâce fait surgir un prêtre du sein des unes comme des autres. (1)

Cette déplorable abstention ne leur fait assurément pas beaucoup d'honneur. M. de Montalembert lui-même déclarait, un jour, en pleine Chambre des pairs, que c'était une honte pour la noblesse française de donner si peu de ses fils à l'Eglise devenue pauvre, elle qui les y poussait en si grand nombre, quand ils étaient sûrs d'y trouver des dignités et de gros revenus.

Les graves avertissements n'ont pourtant pas manqué aux classes favorisées de la fortune, et certes on ne pourra méconnaître une sorte d'intuition prophétique dans ces paroles, écrites il y a un demi-siècle : « Les riches et les puissants, prenant la déplorable coutume de jeter des pierres carrées sur le chemin qui mène aux autels, afin de mieux effrayer les pieds délicats de leurs fils, seront bien étonnés, après un certain temps, de voir les hautes influences sociales passées aux mains des descendants du pauvre. (2) » N'insistons pas. Nous ne voulons désobliger personne. Mais il est bien permis de regretter — pour eux autant que pour l'Eglise — que les jeunes gens de famille riches entrent seulement à titre d'exception dans une carrière qui devrait pourtant séduire les âmes généreuses, puisqu'elle est, plus qu'aucune autre, la carrière du dévouement et de l'abnégation.

(1) Mgr Pie, *Œuvres épiscopales*, t. IX, p. 457 : Instruction pastorale pour le carême de 1877.

(2) *Lettre pastorale de Mgr Berthoud évêque de Tulle*.

## BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES,  
*Revue mensuelle publiée par des Pères de la Compagnie de Jésus.*

*Sommaire de la livraison du 15 Janvier 1895.*

I. La situation du Pape, par le P. H. PRÉLOT. — II. Le duel judiciaire et l'Eglise, par le P. C. DE SMEDT. — III. Les Trois villes de M. Zola. — I. Lourdes (deuxième article), par le P. H<sup>te</sup> MARTIN. — IV. Leconte de Lisle, de l'Académie française. L'homme, le penseur, le poète, par le P. V. DELAPORTE. — V. La version syriaque des Évangiles trouvée au Sinaï, par le P. A. DURAND. — VI. Les écrits inédits de Suarez, par le P. R. DE SCORRAILLE. — VII. Mélange. — Lettre apostolique de S. S. Léon XIII sur les Coutumes des Eglises orientales. — VIII. Tableau chronologique des principaux événements du mois, par le P. P. F.

*Goudron Guyot véritable*, 19, Rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.

Il est peu de maladies aussi pénibles que les gastralgies et les maladies de l'estomac en général.

Il n'est donc pas sans intérêt de rappeler qu'après de nombreuses expériences, l'Académie de médecine a approuvé et recommandé l'emploi du *Charbon de Belloc* contre ces maladies qui, au dire même du rapport, font trop souvent le désespoir des malades et des médecins. Le *Charbon de Belloc*, qui est aussi le remède par excellence contre la constipation, se prend en poudre ou en pastilles au moment des repas.

Le plus souvent, le bien-être se fait sentir dès les premières doses.

Les obligations de la C<sup>ie</sup> N<sup>ie</sup> d'Électricité ont profité des remplois opérés par l'épargne sur les coupons de Janvier.

Des demandes très suivies ont été faites cette semaine, ce qui prouve que le public se porte sur cette valeur et qu'il y sent sécurité et revenu élevé.

L'obligation au cours de 245.50 donne environ 6 %, tout en laissant une marge sensible à une plus-value. Au point de vue du trafic, la saison est très brillante.

Les Soufres romains sont très fermes. Depuis le 15 Janvier, le Comptoir national des rentiers, 21 et 23, passage Saulnier, à Paris, et 39, rue Saint-Pierre, à Lyon, met en paiement un acompte semestriel de 7.50 en échange du coupon n° 4.

### MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3  
QUIMPER

MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS  
BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Convertis FRÉNAIS, argentés à 100 grammes

BRONZE — ORFÈVRETERIE D'ÉGLISE

Couvertis CHRISTOFLE, au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

Nous recommandons tout spécialement à Messieurs les Ecclésiastiques ainsi qu'aux communautés religieuses, soucieux de leurs intérêts, la Fabrique de M. Samuel Piriou, de Quimper, renommée pour ses produits en Cire, Cierges et Bougies, dont la qualité est si appréciée par ceux qui en font usage.

La maison envoie *franco*, sur demande, échantillons et prix-courants.

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 26 fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. Véritable pince-nez ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. C. Paul, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

## CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

### ORFÈVRETERIE — BRONZES D'ÉGLISE

## PÊCHE, FRÈRES

45, rue Kéréon — QUIMPER — rue Kéréon, 45

P. PÊCHE, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION

GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÈVRETERIE

Calices, Ostensoirs, Croix et Candélabres divers, etc.

DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR

Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.

Autorisés et recommandés par les Evêchés de Quimper et de Vannes pour la réparation des Vases sacrés.

Grand Diplôme d'honneur,  
Médaille d'Or,

**E. LEFÈVRE**

Concours génl du Morbihan  
Pontivy, 1894.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Diplômé de l'École Dentaire de Paris

5, RUE DE LA MAIRIE QUIMPER (près la place Saint-Corentin)

Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés.

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES  
PRIX MODÉRÉS

## CABINET DEBRAY-HÉLOT

DIPLOMÉ DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS  
2, rue Astor, à QUIMPER (à côté de la Halle).

F. PÉZIEUX, CHIRURGIEN-DENTISTE, est visible tous les jours,  
à l'exception du vendredi.

SPÉCIALITÉ DE DENTS ARTIFICIELLES

Médaille d'Or, Vannes 1892 (Concours général de la Bretagne).

On trouve chez l'auteur : « Aux mères de famille », par F. PÉZIEUX, dentiste de plusieurs établissements civils et religieux.

## Grande Épicerie de Paris

PRODUITS ALIMENTAIRES

**FÉLIX POTIN**

Seule Maison à QUIMPER : 6, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale)

Expédition en Province — Envoi *franco* du Catalogue.

**PHTISIE BRONCHITES, TOUX, CATARRHES**  
Guérison par l'Émulsion Marchais, de LA ROCHELLE.

**FONDERIE DE CLOCHES**

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> LE JAMTEL**,  
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**  
La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêté par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF**

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.  
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

**CONTRE** Rhumes, Bronchites, Grippe, Catarrhe, Oppression  
et les irritations de Poitrine et de Gorge, le **Sirop** et la  
**Pâte de Nafé** de DELANGRENIER, sont toujours les pectoraux les plus efficaces  
et les plus recommandés. — Ne contenant ni opium, ni morphine, ni codéine,  
ils seront donnés avec sécurité et succès aux enfants atteints de **Toux** ou de  
**Coqueluche**. — Prix : Pâte 80<sup>cs</sup> 1/25 Sirop 2<sup>fr</sup>. — Paris, 53, r. Vivienne et toutes Pharmacies.

**COMPAGNIE LIEBIG**  
VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG

SE MEFIER DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG

L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG est indispensable  
pour préparer économiquement et à tout instant de bons potages, sauces,  
légumes et toutes sortes de mets.

Cet extrait se conserve indéfiniment.

**15**  
Rue Grange-  
Batelière  
PARIS

**LE MONITEUR**  
DES  
**VALEURS DU COMPTANT**

Cote spéciale des Valeurs en Banque  
Le PLUS COMPLET des Journaux Financiers

Chaque numéro contient : des Études  
Financières sérieuses et impartiales —  
Les Cotes Officielles. — La liste de tous les  
Tirages et des Lots non réclamés. —  
Les Échéances des Coupons et tous Rensei-  
gnements indispensables aux Rentiers —

C'EST LE SEUL JOURNAL PUBLIANT LA COTE  
INTEGRALE DES VALEURS EN BANQUE. — On  
s'abonne sans frais dans tous les bureaux  
de poste, et par mandat ou timbres-poste.  
Envoi d'un numéro d'essai sur  
demande

**2 FR.**  
par An  
Paraît le Dimanche

L'Administrateur-Gérant : **AR. DE KERANGAL**.

Quimper, typographie de KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction** : Adresser les com-  
munications à M. l'abbé ROSPARS,  
recteur de Locmaria-Quimper, pour  
le mardi au plus tard, avant midi.

**Administration** : Adresser di-  
rectement les abonnements à M. DE  
KERANGAL, imprimeur de l'Évêché,  
à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

**SOMMAIRE.** — I. Apostolat  
de la Prière ; Congrégations  
Romaines.

II. Chronique du Diocèse :  
Quimper ; Retraite pour  
les prêtres, à Saint-Joseph ;  
La science nécessaire.

III. Nouvelles du monde  
catholique : Rome ; Sacré-  
Collège ; l'Encyclique à



l'Amérique ; France ; Laval ;  
Séez ; Arras ; Cause de la  
Vénérable Jeanne d'Arc.

IV. La noblesse de Bre-  
tagne (suite).

V. Documents histori-  
ques (suite).

VI. Bibliographie.

VII. Annonces et avis  
divers.

## OFFICES DE LA SEMAINE

**Dimanche, 3 Février.** — 4<sup>e</sup> Diman-  
che après l'Épiphanie. S<sup>te</sup> Gene-  
viève de Paris, Vierge (au *Propre*  
*diocésain*). Double. Blanc. Mémoi-  
res du Dimanche et de S. Blaise,  
Evêque, martyr.

Les vêpres, à partir de Capitule du  
suivant, avec mémoires de S<sup>te</sup> Gene-  
viève et du Dimanche.

**Lundi, 4.** — S. André Corsini, Evê-  
que. Double. Blanc.

**Mardi, 5.** — S<sup>te</sup> Agathe, Vierge, mar-  
tyre. Double. Rouge.

**Mercredi, 6.** — S. Gildas, abbé (au  
*Propre diocésain*). Semi-double.  
Blanc.

**Jeudi, 7.** — S. Romuald, abbé. Dou-  
ble. Blanc.

**Vendredi, 8.** — S. Jean de Matha,  
confesseur. Double. Blanc.

**Samedi, 9.** — S. Tite, Evêque (du 6  
Février). Double. Blanc.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Ploudalmézeau..... du 1<sup>er</sup> au 7 Février.

Plouguen..... du 8 au 11 Février.

## Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Février 1895, présentée par Son Em. le Cardinal Vicaire et bénie par S. S. Léon XIII : L'ACCROISSEMENT DE LA CHARITÉ ENVERS LE PROCHAIN.

« Dans toutes les parties du corps humain, écrivait Mgr Freppel, se trouve une substance moelleuse, mêlée à chacune de nos articulations, où elle adoucit les frottements : c'est ce qu'on appelle la synovie. Eh ! bien, l'office qui revient à la synovie dans le corps humain, la charité le remplit dans le corps social. Elle ne peut jamais être remplacée. C'est la charité qui amortit les chocs, calme les ressentiments, étouffe les haines, complète la justice. »

Au reste, dans l'incomparable efficacité de l'amour envers le prochain, il n'y a rien de surprenant pour nous, chrétiens, qui savons la puissance de cet amour envers Dieu dont nous demandons, le mois dernier, l'accroissement dans le monde. En effet, l'amour de Dieu et l'amour du prochain vont tellement ensemble, disent les Docteurs, qu'ils sont comme « enfermés l'un dans l'autre, » et ne se peuvent jamais séparer. Aimer le prochain pour Dieu, ajoute saint François de Sales, « c'est aimer Dieu en l'homme, ou l'homme en Dieu ; » et voilà pourquoi ces deux grands amours ne sont pas seulement inséparables, mais, comme vertu divine, ils sont identiques : ils ne constituent pas, en effet, deux vertus théologiques, mais une seule. Bien plus, dans ces deux aspects d'une même vertu, le Sauveur Jésus, et après lui l'Évangéliste de son Cœur, ont tenu à mettre plus en relief, de toute manière, la seconde face de cette vertu principale et âme de toutes les autres, qu'ils ont exprimée par ce mot : « Aimez-vous les uns les autres. »

« Tout ce que vous faites pour le dernier de vos frères, c'est à moi-même, dit le Seigneur, que vous l'avez fait : *Mihi fecistis.* » La mesure d'aimer le prochain, c'est donc de l'aimer non seulement comme nous-mêmes, mais comme nous voulons aimer Jésus-Christ, et, si cela était possible, autant que Jésus notre Dieu nous a aimés.

Et le moyen de progresser dans cet amour, qui renferme, dit le Sauveur, toute perfection et « l'accomplissement de la loi et des prophètes, » c'est de le demander tous les jours avec instance, pour nous et les autres, au Cœur divin qui en est la source ; c'est de nous y exercer assidûment et dans les moindres choses. « Si je vous ai lavé les pieds, dit Jésus, ne devez-vous pas, vous aussi, vous laver les pieds les uns les autres ? »

C'est enfin de nous habituer à le regarder toujours, ce cher prochain — comme parle saint François de Sales — « dans la poitrine du Sauveur, comme très aimé et tant aimable, que le divin Amant meurt d'amour pour lui ! »

Congrégations Romaines. — I. *L'usage du vélocipède pour les Ecclésiastiques.* — S. Em. le Cardinal Verga, préfet de la Congrégation des Evêques et des Réguliers, a écrit la lettre suivante à un évêque de Hongrie :

« La Congrégation des Evêques et des Réguliers a mûrement examiné l'exposé fait par Votre Grandeur au sujet des prêtres faisant usage du vélocipède. Cette même S. Congrégation loue et approuve votre zèle et votre prudence ; car la défense que vous avez portée est de nature non seulement à préserver les prêtres eux-mêmes de certains accidents corporels, mais encore à empêcher les fidèles de se scandaliser et de se moquer des prêtres. Je prie Dieu... etc. — Rome, le 28 Septembre 1894.

II. A ces questions :

1. Peut-on en sécurité distribuer des images du Sacré-Cœur de Jésus, où le divin Cœur est représenté seul, séparé du corps ?
2. Ces images sont-elles approuvées à Rome ?
3. Faut-il les faire disparaître des maisons où elles sont en vénération ?

Le Saint-Office a répondu : L'image du Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont il s'agit, peut être permise pour la dévotion privée ; elle ne peut être exposée sur les autels à la vénération publique.

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DES URSULINES. — Lundi, 4 Février, réunion des Mères chrétiennes, à 8 heures. Messe, Instruction, Bénédiction du Très-Saint Sacrement.

\*\*\*

Nous rappelons qu'une retraite commune pour les prêtres, commencera, à la Maison de Saint-Joseph, à Quimper, le dimanche, 10 Février, au soir.

Ceux qui voudraient y prendre part sont priés d'aviser le R. P. Supérieur, huit jours d'avance.

La science nécessaire. — Un de nos lecteurs veut bien nous communiquer ces réflexions, que nous nous faisons un plaisir de publier :

« La lecture de votre article « Banqueroute de la science » (N° du 18 Janvier) m'inspire la pensée de vous adresser les lignes suivantes, écrites dès 1837 par un auteur de talent, lauréat de l'Académie française, Eugénie de Guérin :



« ..... Nos paysans s'en mêlent ; l'un d'eux a cité le Concile de Trente à notre curé, dans un cas où ce savoir lui seyait mal. Se mêler d'interpréter les conciles et ne pas dire le *Pater*, quelle pitié ! Voilà ce que font les lumières dans nos campagnes, les lumières de l'alphabet ; car c'est parce qu'il sait lire, que le peuple se croit savant. Monté sur l'orgueil, il touche aux plus hautes choses, et regarde à sa portée ce qu'il devrait contempler à genoux. Il veut voir, comprendre, saisir, et marche droit à l'incrédulité. Il faut qu'on lui prouve la foi maintenant, lui qui croyait tout. Ils ont perdu, nos paysans, dans leur contact avec les livres, et qu'y ont-ils appris qu'une ignorance de plus, à méconnaître leurs devoirs ? Cela fait pitié pour ces pauvres gens. Il vaudrait mieux qu'ils ne sussent pas lire, à moins qu'on ne leur apprit, en même temps, quelles lectures leur sont bonnes. A la montagne, à Rayssac, ils lisent tous, mais c'est le catéchisme, les livres de messe et de piété. Voilà le but des écoles et ce qu'on y devrait enseigner : la Religion ; faire de bons chrétiens..... »

« Hélas ! quelle plainte jetterait-elle aujourd'hui, devant ces écoles laïques, où, jusque dans le moindre hameau, s'élabore la culture intellectuelle de nos jeunes paysans !... »

« Que germera-t-il dans ces intelligences où le maître ne sème qu'indifférence ou haine de la Religion, et quelle moisson nous réserve l'avenir ?... »

« Mais peut-on même parler de moisson, alors que, de plus en plus, la campagne se dépeuple ! En détachant le paysan de la foi de ses pères, on le détache aussi de son humble foyer, des tombes où dorment ses ancêtres et du clocher qui les couvre de son ombre bénie. Le jour où le prêtre ne verra plus se presser autour de la chaire de vérité les campagnards croyants, ce jour-là, l'instituteur pourra considérer sa tâche comme terminée : sa classe sera déserte ; et dans nos cités devenues trop étroites, des malheureux, que la paix attendait aux champs, maudiront, déçus et affamés, ceux qui, par calcul égoïste, leur auront enlevé le bonheur en ce monde..... et peut-être en l'autre. »

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — L'ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, M. Lefebvre de Behaine a obtenu du Pape une longue audience pendant laquelle il a été longuement question de la situation politique en France.

Léon XIII a déclaré qu'il fait les vœux les plus ardents pour que la France sorte des difficultés actuelles et pour que M. Faure, avec l'appui de tous les gens d'ordre, parmi lesquels il faut compter les catholiques, assure à la France une ère de tranquillité et de prospérité.

On sait que, en la fête de la Purification, le Saint-Père reçoit l'offrande des cierges que lui présentent, dans la salle du Trône, les nombreuses députations des chapitres, des paroisses, des confréries et des maisons religieuses de Rome. Ces cierges, la plus part artistement travaillés, sont envoyés à des églises pauvres, ou à des personnages que le Souverain Pontife veut honorer.

A ce sujet, ajoutons un détail, peu connu chez nous. Chaque année, au jour de l'an, le chapitre de Saint-Jean-de-Latran envoie, suivant l'antique usage, une députation de trois membres présenter des souhaits de bonne année à l'ambassadeur de France et le prier de transmettre au chef de l'Etat des vœux identiques. Cette coutume remonte aux temps où le roi de France avait le titre de chanoine honoraire de Saint-Jean-de-Latran, et payait régulièrement une somme d'argent. On remarque, dans le chœur de la splendide basilique, deux stalles qui se font face, plus hautes et plus belles que celle des chanoines ordinaires. L'une de ces stalles était destinée au Pape et l'autre au roi de France.

Depuis quelques années déjà, la « fille aînée de l'Eglise » ne paie plus de tribut à Saint-Jean-de-Latran ; mais le chapitre n'en continue pas moins à venir rendre visite au représentant de la France et à lui remettre une lettre de félicitations pour le chef de l'Etat. De même, suivant une coutume qui s'est continuée jusqu'à ce jour, en dépit des changements politiques, les chanoines de Saint-Jean-de-Latran envoient à l'Ambassadeur de France, le 2 Février, jour de la Chandeleur, un de ces magnifiques cierges énormes et historiques, qu'on accroche aux murs en guise d'ornement.

SACRÉ-COLLÈGE. — Par le fait de la mort du cardinal Desprez, le Sacré-Collège ne se compose plus que de 61 cardinaux ; il y a 14 chapeaux vacants, dont 5 de l'ordre des prêtres et 9 de celui des diacres.

Sur les 61 cardinaux qui composent actuellement le Sacré-Collège, il y a 33 Italiens et 28 étrangers.

Les six cardinaux français sont LL. EEm. les cardinaux Bonaparte, en résidence à Rome ; Langénieux, archevêque de Reims ; Richard, archevêque de Paris ; Meignan, archevêque de Tours ; Lecot, archevêque de Bordeaux ; Bourret, évêque de Rodez.

L'empereur d'Allemagne vient de décorer les cardinaux Kopp et Krementz de l'Aigle-Rouge, une des plus hautes distinctions de l'Empire.

On y voit des efforts du souverain à conquérir à Rome une situation qu'il envie à la France et le désir d'effacer le souvenir du Kulturkampf ; car le cardinal Krementz a combattu ces lois néfastes.

**L'Encyclique à l'Amérique.** — Lundi, 28 Janvier, a paru simultanément à Rome et aux Etats-Unis, l'Encyclique *Lingua Oceani spatia*, adressée à l'épiscopat américain.

Nous en donnerons l'analyse complète, avec la reproduction intégrale des principaux passages.

**FRANCE.** — Un illustre soldat de la France, dont il restera une des gloires les plus pures, le maréchal Canrobert, est mort à Paris, lundi 28 Janvier, dans sa 86<sup>e</sup> année.

Depuis quelques jours, son état inspirait des inquiétudes. Le malade, dont les sentiments religieux étaient bien connus, s'était confessé, puis avait communie. La cérémonie des derniers sacrements, à laquelle assistait la famille, a été touchante : le maréchal avait toute sa connaissance et suivait pieusement les prières liturgiques ; il a ensuite serré la main à tous ceux qui l'entouraient. Il s'est éteint doucement, presque sans agonie.

Lundi, la Chambre, malgré l'avis contraire de M. Poincaré, le nouveau Ministre des Cultes, a adopté la proposition de M. l'abbé Le Mire, invitant le Gouvernement à lever les mesures disciplinaires prises contre les ministres des cultes pour faits politiques.

Ce n'était que logique, après le projet d'amnistie, aussi large que possible, qui venait d'être voté.

**LAVAL.** — Comme le faisait craindre la note que nous avons publiée, dans notre dernier numéro, l'église de Laval est en deuil, pour la troisième fois depuis quelques années.

Après Mgr Bougaud, enlevé prématurément et Mgr Maréchal qui ne fit que passer, Mgr Cléret a rendu son âme à Dieu, le 23 Janvier, édifiant son diocèse par la patience héroïque avec laquelle il a supporté une longue et douloureuse agonie.

Né à Carentan (Manche), en 1835, Mgr Cléret fut d'abord aumônier de la marine, puis devint curé-archiprêtre de Notre-Dame de Saint-Lô, d'où il fut nommé à l'évêché de Laval, le 28 Août 1889.

C'était un prélat dont la bonté et la piété étaient appréciées de tous ceux qui l'approchaient.

**SÉEZ.** — Le diocèse de Séez possède le premier sanctuaire élevé en l'honneur de la Vierge Immaculée, après la promulgation du dogme par l'immortel Pie IX.

Ce sanctuaire vit s'accomplir bientôt de véritables prodiges. C'est par milliers qu'il fut permis de compter, dès les premières années, les faveurs obtenues. Aussi, les pèlerins affluèrent-ils de toutes parts, et l'église de l'Immaculée-Conception de Séez doit être inscrite aujourd'hui parmi les lieux les plus chers à la dévotion des fidèles.

Aussi, Mgr l'Evêque de Séez a-t-il obtenu sans peine du Souve-

rain Pontife l'autorisation de couronner la statue qui reçoit plus particulièrement les prières des visiteurs.

Cette cérémonie, annoncée par une lettre circulaire, est fixée au mardi 14 Juin 1895.

**ARRAS.** — *La Semaine religieuse.* — Mgr l'Evêque d'Arras vient d'adresser une lettre au clergé de son diocèse, pour lui annoncer que, désormais, la *Semaine religieuse* contiendra toutes les communications officielles de l'Evêché. Sa Grandeur termine sa lettre en disant :

« La *Semaine religieuse* sera envoyée à MM. les Curés de toutes les paroisses, et chaque Fabrique inscrira cette charge nouvelle, c'est-à-dire 6 fr. par an, à son budget.

« La collection des numéros de la *Semaine religieuse* devra être classée et fidèlement conservée. Nous nous la ferons présenter, dans nos visites pastorales, au même titre que les mandements et les registres paroissiaux. »

**Cause de la « Vénérable » Jeanne d'Arc.** — Mgr Touchet, évêque d'Orléans, est parti pour Rome, le 15 Janvier, pour son voyage *ad limina*, au cours duquel il doit s'occuper activement du procès de Béatification de la vénérable Jeanne d'Arc.

Nous avons déjà annoncé la constitution de deux tribunaux, établis à Orléans et à Saint-Dié, pour instruire le procès de *non cultu*.

Le tribunal d'Orléans a tenu 26 séances ; dans la 21<sup>e</sup>, 7 Janvier 1895, Mgr l'Evêque a rendu sa sentence définitive, à savoir que : d'après les témoignages recueillis, aucun culte ecclésiastique et public n'a été rendu, dans le diocèse, à Jeanne d'Arc ; puis il a publié les actes du procès. Enfin, dans la dernière séance, tenue le 14 Janvier, la copie des actes a été placée sous enveloppe scellée et remise officiellement à Sa Grandeur, qui a bien voulu être le *portitor*, c'est-à-dire, se charger sous serment de la transmettre à la sacrée Congrégation des Rites.

Le procès ouvert et instruit à Saint-Dié a duré tout le mois d'Octobre. Les témoins entendus ont été au nombre de onze, parmi les quels — à l'occasion de la visite des lieux où le culte prohibé pourrait être rendu, — la sœur Hermance, ancienne gardienne de la maison de Jeanne d'Arc et supérieure du Pensionnat de Domremy, et M. Norguin, membre du Conseil de Fabrique de la paroisse. Dans la séance de clôture, en présence de Mgr Foucault, évêque du diocèse, Mgr Grandclaude, juge délégué, a prononcé sa sentence (que Sa Grandeur a confirmée), publié les actes du procès, qui ont été remis officiellement à M. l'abbé Gérard, élève du Séminaire-Français, à Rome, chargé de les porter à la S. Congrégation des Rites avec les lettres d'envoi de l'évêque diocésain, du Juge délégué et des sous-promoteurs de la foi.

Si, comme il y a lieu de l'espérer, la Sacrée Congrégation confirme la sentence de NN. SS. les Evêques d'Orléans et de Saint-Dié, le procès de Béatification suivra son cours, conformément aux règles canoniques.

On sait que le Cardinal *Ponent* de la cause de Béatification de Jeanne d'Arc est le Vicaire de Sa Sainteté Léon XIII, son Em. le cardinal Parocchi. Il vient de faire, le 18 Janvier dernier, au couvent des Dames de l'Assomption, une conférence dont le sujet était la « Vénérable » Jeanne. Avec son éloquence habituelle et l'autorité qui, en cette occasion s'attachait à sa parole, l'éminent orateur a montré que : « Jeanne a été l'envoyée de Dieu et c'est ce caractère surnaturel qui, seul, explique ce qu'elle a été, ce qu'elle a fait, ce qu'elle a souffert, comme ce que nous espérons maintenant de sa protection. »

## LA NOBLESSE DE BRETAGNE

PAR LE C<sup>te</sup> RÉGIS DE L'ESTOURBEILLON (Suite).

Dans le premier article qui a paru sous ce titre, j'annonçais des extraits pris dans la savante étude de M. le Vicomte de Lisle. J'aurais voulu citer ses xxv grandes pages (et non pas xvii comme j'ai eu le tort de le dire), car il ne s'y trouve rien qui ne soit utile ou intéressant ; mais ce serait un vol trop considérable et que je n'oserais me permettre. Quand j'aurai laissé mon savant auteur parler seul dans quelques n<sup>os</sup> de la *Semaine*, je prendrai peut-être la licence de montrer comment ses jugements s'appliquent à plusieurs de nos si petites et si modestes gentilhommières de Cornouailles ou de Léon.

« Un Nobiliaire doit contenir, avant tout, d'une façon précise, les preuves authentiques de la noblesse des noms qu'il enregistre, et en même temps indiquer très exactement les sources de ses affirmations, pour qu'il soit facile de les vérifier. Il doit rechercher l'origine des familles, la partie de la province qui leur a servi de berceau, les terres, fiefs ou seigneuries qu'elles ont successivement possédés ; puis, les principales alliances qu'elles ont contractées et les personnages qui se sont illustrés aux armées ou dans des charges honorifiques.

« Aucun des Nobiliaires de Bretagne ne répond bien aux exigences de ce programme. Le meilleur de tous, celui de Guy Le Borgne, si bien placé pour connaître les anciennes familles et ne pas subir les influences de la Réformation, est malheureusement d'un laconisme d'augure ; on devine qu'il sait beaucoup, mais il dit si peu !

« Tous ses successeurs, jusqu'à M. de Courcy, ont été de la même école ; il semble que leur but soit d'être bref. Ce ne sont pas des articles qu'ils donnent sur chaque famille, mais de petites étiquettes sommaires, comme dans ces traités de botanique où l'on désigne en trois mots les caractères techniques d'une plante.

« Cependant, ceux qui consultent un Armorial ne sont pas tou-

jours initiés à cette concision télégraphique ; ils aimeraient à se rendre compte du rôle important ou modeste de telle ou telle famille, des maisons auxquelles elle s'est alliée et des emplois que ses membres ont jadis occupés. Mais, comme il est moins facile de faire un bon portrait que de mettre le signalement au bas du personnage, tous se sont bornés à une aride nomenclature.

« Nous devons donc savoir bon gré à M. le comte de l'Estourbeillon d'avoir franchement quitté la voie étroite de ses devanciers pour aborder la très difficile tâche dont il nous donne ici les premiers résultats.

« C'est en effet un vaste sujet d'étude que l'histoire nobiliaire de la Bretagne ; la noblesse a toujours été si étroitement liée aux événements politiques du pays, qu'il est difficile de l'en séparer. Ce n'est que là qu'elle nous apparaît dans tout son éclat, au milieu de ce grand drame qui devait hélas ! se dénouer comme une comédie, par un mariage. Toutefois, dans l'histoire, elle n'est pas seule en scène et l'on ne peut toujours distinguer son rôle de l'action du pouvoir ducal ou de l'initiative du clergé.

« D'un autre côté dans les Armoriaux, où la noblesse est seule en cause, l'auteur est obligé de nous montrer ses personnages séparément, l'un après l'autre, ce qui détruit l'effet général. C'est donc en dehors de ces deux cadres que l'on pourrait donner une vue d'ensemble de l'aristocratie bretonne. Pour cela, il faudrait passer en revue les principaux faits de notre histoire, en y joignant, sur des listes composées avec un soin scrupuleux, les noms des gentilshommes qui y ont pris part. De cette façon, on verrait figurer, aux grandes époques de notre indépendance, toutes les familles qui se sont dévouées à la défense du pays. Ce serait vraiment l'histoire nobiliaire de la Bretagne. Mais en attendant que les recherches des érudits aient rassemblé assez de matériaux pour que l'on puisse entreprendre cette œuvre, on peut essayer d'indiquer, d'une façon générale, les principaux caractères de l'aristocratie bretonne, ceux qui lui donnent une physionomie si accentuée ; l'image est assez belle pour que, même en l'ébauchant, on ne puisse la gâter tout à fait.

« Le trait le plus saillant de la noblesse bretonne est son opiniâtreté à repousser toute influence du dehors pour garder intact son caractère national. Cette résistance, qui, du reste, est bien dans le sentiment breton, a été poussée chez elle à outrance, jusqu'aux dernières limites, et c'est en l'exagérant qu'elle a entraîné tout le pays. L'histoire de la Bretagne est une longue preuve de cette lutte incessante contre l'influence étrangère, et dans leur résistance, les seigneurs bretons n'ont pas craint de s'attaquer, lorsqu'il le fallait, même à leur Duc, souvent plus accessible qu'eux à l'impulsion des étrangers. Comme des marins embarqués sur ce vaisseau de granit qui touche d'un côté à la France, ils n'avaient pas à empiéter sur le territoire des autres ; ils ont tourné toute leur énergie à se maintenir quand même où Dieu les avait mis. Traqués par les deux ennemis qui convoitaient leur prise, ils les

ont vus tour à tour fouler au pied leur sol, se déchirer, se vaincre, mais ils se sont dégagés de leur étreinte.

« Cette ténacité, que la noblesse bretonne était toujours prête à appuyer de son sang, a gardé notre pays libre plus longtemps qu'aucune autre province ; elle a aidé à lui conserver ses mœurs d'autrefois, sa langue nationale et surtout ses traditions religieuses, qui n'ont pas été ternies par l'éblouissant esprit français. Grâce à cette protection, la Bretagne est restée une patrie pour ses fils ; aujourd'hui encore, le Breton est partout très fier de faire connaître sa nationalité. Le Normand, le Gascon, le Limousin, le Champenois éprouvent peut-être au fond du cœur le même sentiment, mais ils ne l'avouent pas tout haut (1).

« En dehors du grand rôle que la noblesse a rempli en défendant pendant tant de siècles l'indépendance du pays, elle a une importance considérable au point de vue du nombre et de l'ancienneté des familles. Le chiffre de celles qui ont été reconnues comme nobles au XVII<sup>e</sup> siècle s'élève, pour la Bretagne, à 2,084 sur les registres de la Réformation, c'est-à-dire que la noblesse de notre petite patrie est plus nombreuse à elle seule que celle de tous les pays réunis d'Anjou, de Touraine, du Maine, de l'Aunis, de la Saintonge, de la Picardie et de l'Artois (2).

« Cette supériorité tient d'abord à ce que le métier des armes, qui est la meilleure source de l'anoblissement, a toujours été plus suivi ici qu'ailleurs, notre pays ayant en constamment à se défendre contre deux grandes nations : la France et l'Angleterre. Puis, les familles sont ici très nombreuses, car le Breton est chrétien, il suit la loi de Dieu plutôt que celle du monde. Il aime mieux ses enfants, même nombreux, que son capital ; aussi passe-t-il pour un peu barbare. »  
(A suivre.)

(1) Voir sur ce sentiment la définition que nous empruntons en partie à l'Introduction à l'*Histoire de Bretagne*, par M. A. de la Borderie (Rennes, 1890), et sur le caractère de la Nation bretonne, le tome V de la 2<sup>e</sup> série de la *Revue de Bretagne et Vendée*. Si l'on veut connaître dans toute sa force le patriotisme breton, c'est dans les œuvres de notre éminent historien qu'il faut l'étudier.

(2) Le chiffre donné pour toutes ces provinces à la Réformation n'est que de 1945.

## DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES  
dans le Finistère, pendant la Révolution.

ANNÉE 1794

(Suite.)

A l'autre extrémité du département, dans le District de Quimperlé, les *chouans* commençaient à user de représailles. On pourra en juger par le rapport qui suit :

« 3 Frimaire, III<sup>e</sup> année républicaine (24 Novembre 1794) (1).

« Nous soussignés, André Horellou, Laurent-Louis Le Rousseau et François-Marie Huguet, commissaires nommés par le District de Quimperlé, à l'effet de se transporter, avec la force armée, le Juge de paix et un Officier de santé, au lieu communal de Guilligomarch, pour vérifier l'état de la caisse du Receveur des contributions, et prendre les renseignements nécessaires sur les rassemblements qui doivent avoir lieu dans la dite commune et les environs, principalement de celui qui a eu lieu dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2<sup>e</sup> de ce mois, rapportons nous être transportés, ce jour 3 Frimaire an III, jusques au bourg de Guilligomarch.

« Arrivés à la porte du Curé constitutionnel, nous avons trouvé cette maison environnée d'une grande quantité de curieux attirés par la nouvelle de l'assassinat commis en la personne du Curé, que nous avons trouvé, gisant dans son appartement, percé de coups de fusil et tirés, suivant les apparences, à bout portant, puisque la chemise s'est trouvée brûlée et noircie par le feu de la poudre.

« Nous avons ensuite fait venir le Receveur des contributions, qui nous a déclaré qu'il n'avait que le rôle des impositions, et que l'argent était entre les mains du Curé, qui avait été assassiné la veille ; que les brigands avaient tout pillé, et que la servante pourrait nous confirmer le fait, si nous le jugions convenable.

« Cette dernière, appelée, nous a déclaré, en présence du Receveur, n'avoir pas vu voler ; qu'elle convient que les brigands sont entrés dans le cabinet du défunt, et qu'elle a connaissance que ce dernier avait un portefeuille contenant 300 livres en assignats.

« Examen fait d'un prie-Dieu existant dans le cabinet du défunt, et où l'on dit qu'était son argent, nous n'y avons vu aucune apparence d'effondrement, mais avons trouvé les clefs dans les serrures.

« Nous avons ensuite pris tous les renseignements possibles sur le rassemblement qui eut lieu la veille dans la dite commune.

« D'après les différents rapports qui nous ont été faits, il résulte qu'il existe, dans la forêt du Pont-Calleck, un rassemblement assez considérable, composé de brigands et de déserteurs qui ont des chefs.

« Ces hommes sont presque tous armés et habillés en paysan ; quelques-uns seulement, et en petit nombre, sont habillés en bourgeois.

« Ils sortent par bande de ce bois, pour faire des irruptions dans les communes voisines. Il paraît que c'est un noyan qui se forme, qui se recrute journellement, et qu'il est instant

(1) L. 268,



de dissiper pour éviter de grands malheurs. Il est à la connaissance de plusieurs que tous les jours cette troupe s'augmente; que ceux qui étaient dans la ci-devant commune de Scaër n'y sont plus et ont probablement rejoint ce noyau; que dans les communes de Founesnant et Melgven, où il y a beaucoup de déserteurs, des jeunes gens de la réquisition, qui, précédemment se cachaient, prennent beaucoup moins de précautions depuis que ce rassemblement a lieu, et s'y joignent même partiellement. On en a vu passer à Querrien, à Languidic, etc., et Jean Bourdon, journalier de Charles Boulé, connaît un particulier qui a voyagé avec douze brigands qui, vendredi dernier, lui ont demandé le chemin de la forêt de Pont-Calleck et ont fait route ensemble jusqu'à Pontuler.

« Ce qu'il y a de certain, d'après la déclaration de la femme Courant, Hélène Huat, femme de Corentin Le Glasset, et de Catherine Le Daim, servante du curé assassiné, est que ces brigands se sont présentés, le 1<sup>er</sup> de ce mois, vers les 11 heures et demie du soir (vieux style) (*sic*), à la porte de la maison occupée par l'instituteur et le curé, au nombre de plus de deux cents, presque tous armés de fusils, dont plusieurs de munitions, et quatre à cinq de fusils à deux coups; qu'ils portaient et parlaient (*sic*) le costume du pays et des environs; qu'ils étaient conduits par des individus connaissant particulièrement l'intérieur de la maison; que neuf ou dix, qui étaient entrés dans la chambre du Curé, s'en retournaient après avoir fait des perquisitions inutiles, lorsqu'un dernier arrivé leur indiqua la porte du cabinet où couchait le Curé; que du nombre de ceux entrés dans cette maison, on a particulièrement distingué cinq individus, dont un habillé en veste de chasse grise ou blanche, de la taille moyenne de 5 pieds 2 pouces; un second, habillé en rouge, de la taille d'environ 5 pieds; un troisième, en veste de chasse brune, beaucoup plus petit que les deux autres et maigre; un quatrième, habillé en bleuf, et un cinquième, en habit de paysan, de grande taille et marqué de petite vérole, les quatre premiers armés de fusils à deux coups. Le premier de ces individus, celui qui était en veste de chasse grise ou blanche, demanda le calice et la croix, et on lui répondit que ces objets n'étaient pas chez le Curé. Nous y avons cependant trouvé le calice, que nous avons emporté pour être remis au District, et requis par écrit la Municipalité de transporter, de moment à autre, au District, toute l'argenterie de l'église.

« Pendant que nous prenions ces renseignements, on est venu nous rapporter qu'un des paysans présents lors de notre arrivée, mais dont on ignore le nom, venait de monter sur un cheval noir, et avait pris au grand galop la route du moulin du Pou, lieu habituellement fréquenté par ces brigands.

« Nous avons néanmoins continué nos opérations, et nous

avons recueilli différents faits qui peuvent procurer des renseignements intéressants.

« Nous avons su qu'un individu était venu chez Antoine Rocher, aubergiste de Guilligomarch, s'informer si les habitants de cette commune avaient toujours leur Curé; et sur l'affirmative qu'on lui donna, sa réponse fut que, s'ils l'avaient encore, ils ne l'auraient pas longtemps.

« Suivant le rapport du citoyen Pécart (1), officier municipal d'Arzano, deux particuliers, scieurs de long, travaillant à la maison de campagne du citoyen Vernon, commune d'Arzano, ont dû annoncer ce qui est arrivé dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 de ce mois, ce qui est arrivé dans les communes de Lignol et Berné, et dire qu'il y avait un rassemblement de plus de mille hommes dans la forêt du Pont-Calleck.

« D'après différents rapports, il paraît presque certain qu'il existe des prêtres réfractaires et des ci-devant émigrés au nombre de ceux qui forment ce rassemblement; et on soupçonne fortement le ci-devant Curé de cette commune, le nommé Guennec, que l'on sait avoir erré longtemps dans les environs, à la poursuite duquel le Curé assassiné a lui-même conduit les gendarmes de jour et de nuit.

« On peut avoir également de grands motifs de suspicion contre les domestiques du dit Le Guennec, demeurant actuellement à Saint-Patern-Melan, et qui entretient toujours des correspondances avec les habitants de Guilligomarch et fréquente principalement ceux de Kerouannec, Toul-an-Tymeur, etc.

« C'est ici le moment d'observer que ce curé Le Guennec jouit d'une tenue au lieu du Poulbrun, commune d'Arzano, indivise avec ses frères, qui n'est encore ni vendue ni séquestrée.

« Arrêté les jour et an que devant.

(A suivre.)

« HORELLOU, HUGUET, ROUSSEAU. »

(1) Ancien Curé constitutionnel.

## BIBLIOGRAPHIE

Dans son numéro du 15 Janvier, la *Quinzaine* publie un article de haute érudition : *Catholiques et Romains*, par M. l'abbé DUCHESNE, de l'Institut de France; une étude sociologique où JULES DES ROTOURS traite de l'Impôt progressif avec une rare compétence; un portrait du Père Ollivier, par MICHEL SALOMON, — des pages pleines de maîtrise, où la figure du célèbre dominicain apparaît dans tout son relief; la suite des *Lettres d'un Curé de Canton*; des *Fâcheuses Commères de Veneux*; de *Bêtes et Gens de Lettres*.

*Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld, sédatifs des bronches; médicaments éprouvés contre enrrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris et toutes pharmacies.*



Sommeil calme et apaisement de la douleur, telle est la devise du SIROP DE FOLLET, qui triomphe de l'insomnie, quelle qu'en soit la cause, fièvre, maladies, travail, agitation nerveuse, préoccupation morale, toux de l'asthme, de la bronchite, de la grippe, etc.

Les obligations de la C<sup>ie</sup> N<sup>ie</sup> d'ÉLECTRICITÉ se tiennent entre 242,50 et 245 fr. Les longues soirées sont très fructueuses pour la Compagnie. Le nombre des clients augmente tous les jours. — 175 obligations, qui sont sorties au dernier tirage, vont être remboursées à 300 fr. C'est 60 à 75 fr. pour les porteurs.

|                                                   |                    |         |    |
|---------------------------------------------------|--------------------|---------|----|
| Voici les recettes comparées<br>de 1893 et 1894 : | 1893, 12 mois..... | 164.241 | 05 |
|                                                   | 1894, — .....      | 182.333 | 10 |
|                                                   | Augmentation.....  | 18.092  | 05 |

Nous recommandons tout spécialement à Messieurs les Ecclésiastiques ainsi qu'aux communautés religieuses, soucieux de leurs intérêts, la Fabrique de M. Samuel Piriou, de Quimper, renommée pour ses produits en Cire, Cierges et Bougies, dont la qualité est si appréciée par ceux qui en font usage.

La maison envoie *franco*, sur demande, échantillons et prix-courants.

### CABINET DEBRAY-HÉLOT

DIPLOMÉ DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS  
2, rue Astor, à QUIMPER (à côté de la Halle).

M. PÉZIEUX, CHIRURGIEN-DENTISTE, est visible tous les jours, à l'exception du vendredi.

SPECIALITÉ DE DENTS ARTIFICIELLES

Médaille d'Or, Vannes 1892 (Concours général de la Bretagne).

On trouve chez l'auteur : « Aux mères de famille », par F. PÉZIEUX, dentiste de plusieurs établissements civils et religieux.

### MAISON RECOMMANDÉE A MM. LES MEMBRES DU CLERGÉ

|                                        |                                          |                                              |
|----------------------------------------|------------------------------------------|----------------------------------------------|
| VINS<br>naturels<br>et<br>sans plâtre. | {                                        | VIN blanc garanti pur pour la sainte Messe : |
|                                        |                                          | 85 fr. la pièce de 220 litres ;              |
|                                        |                                          | 50 fr. la 1/2 pièce de 120 litres.           |
|                                        |                                          | VIN rouge, montagne 1 <sup>er</sup> choix :  |
|                                        |                                          | 75 fr. la pièce de 220 litres ;              |
|                                        |                                          | 45 fr. la 1/2 pièce de 120 litres.           |
| {                                      | VIN de réserve extra (très recommandé) : |                                              |
|                                        | 90 fr. la pièce de 220 litres ;          |                                              |
|                                        | 55 fr. la 1/2 pièce de 120 litres.       |                                              |

Tous les articles ci-dessus sont vendus fûts perdus et congés compris, rendus sur gare d'Aigues-Mortes. Le transport seul reste à la charge de l'acheteur.

Nombreuses références parmi MM. les Ecclésiastiques.

Adresser lettres et commandes à M. le Directeur de la COMPAGNIE GÉNÉRALE DES VIGNERONS, à AIGUES-MORTES (Gard).

Grand Diplôme d'honneur,  
Médaille d'Or,

**E. LEFÈVRE**

Concours gén<sup>l</sup> du Morbihan,  
Pontivy, 1894.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Diplômé de l'École Dentaire de Paris

5, RUE DE LA MAIRIE QUIMPER (près la place Saint-Corentin)  
Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés.

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES  
PRIX MODÉRÉS

ORNEMENTS D'ÉGLISE

**J. LE BIHAN, à Ploudalmézeau**

Représent<sup>t</sup> de la Maison ROUXEL, Place du Centre, LANNION

Chasublerie, Dais, Bannières, Draps mortuaires, Lingerie d'église, Tapis d'autel, Bronzes, Orfèvrerie, Calices, Ciboires, Ostensoirs, Chemins de croix en peinture et en terre cuite, Statues et Crèches.

DORURE & ARGENTURE

COUVERTS DE TABLE MÉTAL BLANC, ARGENTÉ ET ARGENT MASSIF

Réparations de Vases sacrés et de vieux Ornaments.

CHAPEAUX DE LYON POUR ECCLÉSIASTIQUES

Rabats, Ceintures, Barettes, déposit<sup>re</sup> de la mèche Guilton, Encens, etc.

### Grande Épicerie de Paris

PRODUITS ALIMENTAIRES  
**FÉLIX POTIN**

Seule Maison à QUIMPER : 6, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale)

Expédition en Province — Envoi franco du Catalogue.

### CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

Le **RACAHOUT** des **ARABES** de DELANGRENIER  
Véritable le Chocolat et le Café au lait qui est un débilitant nuisible à la santé. — Les Médecins l'ordonnent aux Dames, aux Enfants et aux Anémiques comme le meilleur des fortifiants. — Les personnes maigres, faibles ou âgées, celles qui ont besoin de toniques et de reconstituants, trouveront dans cet aliment un déjeuner aussi léger que réparateur. — Paris, r. Vivienne, 63. Dépôt dans toute Ville. — Se méfier des Contrefaçons.

## MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3  
QUIMPER

MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS

BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Convertis FRÉNAIS, argentés à 100 grammes

BRONZE — ORFÈVREURIE D'ÉGLISE

Couverts CHRISTOFLE, au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

## HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF**  
DU

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

**PHTISIE BRONCHITES, TOUX, CATARRHES**  
Guérison par l'Émulsion Marchais, de LA ROCHELLE.

## FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> LE JAMTEL,  
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

15

Rue Grange-  
Batellère  
PARIS

LE MONITEUR

DES  
**VALEURS AU COMPTANT**

2 FR.

par An  
Paraît le DimancheCote spéciale des Valeurs en Banque  
La PLUS COMPLÈTE des Journaux FinanciersChaque numéro contient : des Études  
Financières sérieuses et impartiales —  
Les Cotes Officielles. — La liste de tous les  
Tirages et des Lots non réclamés. —  
Les Échéances des Coupons et tous Rensei-  
gnements indispensables aux Rentiers —C'EST LE SEUL JOURNAL PUBLIANT LA COTE  
INTEGRALE DES VALEURS EN BANQUE. — On  
s'abonne sans frais dans tous les bureaux  
de poste, et par mandat ou timbres-poste.  
Envoi d'un numéro d'essai sur  
demande

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

## LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les com-  
munications à M. l'abbé BOSPANS,  
recteur de Loémara-Quimper, pour  
le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser di-  
rectement les abonnements à M. DE  
KERANGAL, imprimeur de l'Évêché,  
à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE — I. Lettre de  
Sa Sainteté Léon XIII aux  
Archevêques et Evêques  
des Etats-Unis de l'Améri-  
que du Nord ; Congrega-  
tions Romaines.

II. Chronique du Dio-  
cèse : Nécrologie ; Cause  
de Michel Le Nobletz ; Mis-  
sions ; Œuvre de Saint-



François-de-Sales ; Brest ;  
Kergloff.

III. Nouvelles du monde  
catholique : Le Clergé et  
la question sociale ; Nos  
Missionnaires ; Le but des  
laïcisations.

IV. Annonces et avis di-  
vers.

## OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 10 Février. — Septuagé-  
sime ; 2<sup>e</sup> cl. Semi-double. Violet.  
A la Messe, Mémoire de S<sup>te</sup> Scholas-  
tique, Vierge.

Vépres du suivant, avec Mémoires  
du Dimanche et de S<sup>te</sup> Scholastique.

Lundi, 11. — Les sept Saints Fonda-  
teurs des Servites, Confesseurs.  
Double. Blanc.

Mardi, 12. — Prière de Notre-Sei-  
gneur au Jardin des Oliviers (au  
Suppl.). Double-Majeur. Rouge.

Mercredi, 13. — S. Cyrille d'Alexan-  
drie, Evêque, Docteur (du 9 Fé-  
vrier). Double. Blanc.

Jeudi, 14. — S. Raymond de Penna-  
fort, Confesseur (du 23 Janvier).  
Semi-double. Blanc.

Vendredi, 15. — S. Faustin et S.  
Jovite, Martyrs. Simple. Rouge. —  
Ou Office votif de la Passion. Semi-  
double. Rouge.

Samedi, 16. — Office votif de l'Im-  
mac.-Concept. Semi-double. Blanc.

## Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Plouguer..... du 8 au 11 Février.  
Audierne..... du 12 au 14 Février.  
La Roche..... du 15 au 17 Février.

Missions recommandées : LESNEVEN, du 10 au 24 Février.  
CLOHARS-CARNOET, id.

## LETTRE DE S. S. LÉON XIII

Aux Archevêques et Evêques des États-Unis de l'Amérique du Nord

Voici, comme nous l'avons promis, l'analyse avec des extraits de cette Lettre où le Saint-Père montre, une fois de plus, avec quelle tendresse et quelle autorité il veille sur le troupeau catholique du monde entier confié à sa garde.

Le Pape témoigne de son estime et de son affection pour « la jeune et forte nation américaine », chez laquelle il discerne « des éléments de progrès, non seulement sous le rapport politique, mais aussi au point de vue chrétien. » Il a été heureux de s'associer à la célébration du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique, dont l'évangélisation, qui fut toujours le premier souci de Christophe Colomb, a été réalisée par les religieux franciscains, dominicains et jésuites. Les noms donnés à un grand nombre de fleuves, de montagnes et de lacs du Nouveau Continent témoignent et démontrent que les origines du peuple qui l'habite « sont profondément empreintes des vestiges de l'Eglise catholique. »

Puis, au moment où l'Amérique du Nord conquérait son indépendance, la hiérarchie ecclésiastique s'y établissait. L'amitié qui unissait « le grand Washington » et le premier évêque américain « prouve que les États-Unis sont faits pour vivre dans la concorde et en union avec l'Eglise catholique. »

« Et ce n'est pas sans raison. Une république ne peut, en effet, exister sans bonnes mœurs; et c'est ce qu'a très bien compris et enseigné votre premier citoyen, dont Nous venons de parler, lui qui eut une si haute intelligence et une si grande sagesse politique. Mais les bonnes mœurs, c'est la Religion qui en est la plus excellente et la principale source, puisque, par sa nature même, elle garde et défend tous les principes d'où découlent les devoirs, et que, par ses règles souveraines des actions, elle prescrit de vivre vertueusement et défend de pécher. Et qu'est-ce que l'Eglise, sinon une société légitime, constituée par la volonté et l'ordre de Jésus-Christ, pour la préservation de la sainteté des mœurs et la culture de la Religion? Pour cette raison, ainsi que Nous Nous sommes maintes fois efforcé de le persuader du haut de ce souverain pontificat, l'Eglise, quoique d'elle-même et par sa nature elle ait en vue le salut des âmes et la félicité céleste, n'en rend pas moins, dans l'ordre des affaires temporelles, de si nombreux et si grands services, qu'elle n'en pourrait procurer davantage et de plus importants, si elle était principalement et spécialement instituée pour la sauvegarde de la prospérité de la vie de cette terre. »

Tout le monde a constaté les progrès, même religieux, de l'Amérique, dus au zèle du clergé et à la charité des catholiques qui ont fondé d'in-

nombrables « œuvres de piété et d'utilité » : écoles, établissements hospitaliers, congrégations religieuses, sociétés de secours mutuels et de tempérance. ... Toutes ces œuvres se sont développées grâce « aux synodes et, en particulier, à ceux que l'autorité du Saint-Siège a provoqués et sanctionnés, dans ces derniers temps, » et aussi grâce « à l'équité des lois américaines, comme aux mœurs d'un Etat bien constitué. »

« L'Eglise, en effet, jouit, chez vous, sans opposition de l'Etat, d'un régime où, n'étant gênée par aucune entrave légale et se trouvant défendue contre la violence par le droit commun et l'équité de l'autorité judiciaire, elle possède, à l'abri de tout arbitraire, la faculté de vivre et d'agir. Mais, quelle que soit la vérité de ces constatations, il n'en faut pas moins écarter l'erreur qui consisterait à croire qu'il faut chercher, en Amérique, l'idéal de la condition de l'Eglise, ou qu'il serait partout légitime ou avantageux que les intérêts de la société civile et ceux de la société religieuse fussent disjoints et séparés, à la manière américaine (1). Car, si la Religion catholique est respectée parmi vous, si elle s'est même heureusement développée, il faut l'attribuer avant tout à la puissante fécondité dont jouit divinement l'Eglise qui, lorsque personne ne s'y oppose et que rien n'y fait obstacle, produit spontanément ses fruits et en produirait de plus abondants encore si, avec la liberté, elle jouissait de la faveur des lois et du patronage de la puissance publique. »

Pour aider le progrès religieux de l'Amérique, le Pape a fondé, de sa propre autorité, l'Université de Washington; il veut que toutes les sciences modernes y soient enseignées, et que les catholiques les possèdent à fond, qu'ils soient au premier rang des savants, tout en restant fidèles à la foi. C'est pourquoi la direction des études revient aux évêques.

Les premiers résultats sont déjà consolants. Des prêtres éminents se sont distingués dans l'enseignement de la théologie. L'un d'eux a même entrepris la fondation d'un collège mixte, et le Pape espère que les Américains suivront cette initiative « pour le bien commun »; car

« Personne n'ignore à quel point des universités de ce genre, que l'Eglise romaine, à diverses époques, a fondées elle-même de sa propre initiative, ou dont elle a approuvé la fondation et réglé par des lois le régime, ont été pour toute l'Europe une source abondante de savoir et de civilisation. Aujourd'hui même, pour ne point parler des autres, il suffira de mentionner celle de Louvain, de qui toute la Belgique reçoit un accroissement presque journalier de prospérité et de gloire. On peut facilement attendre des services semblables et aussi nombreux de la grande Université de Washington, si tous, maîtres et élèves, ce dont Nous ne doutons pas, suivent unanimement Nos prescriptions et si, écartant tout esprit de parti et tous dissentiments, ils se concilient l'opinion du peuple et du clergé. »

(1) Ce passage n'est pas souligné dans le texte.

Le Pape recommande ensuite le collège *Nord-Américain* de Rome, fondé par Pie IX, que lui-même a définitivement constitué par ses lettres du 25 Octobre 1884, et d'où sont déjà sortis un grand nombre de dignitaires et de prêtres pieux et savants.

Léon XIII a pris une très grande part au Concile de Baltimore, en le préparant personnellement avec les évêques qu'il fit venir d'Amérique, et en revoyant soigneusement toutes les décisions avant de les approuver. L'expérience a déjà montré combien elles sont propres à maintenir la discipline, à exciter le zèle du clergé et à favoriser l'éducation vraiment chrétienne de la jeunesse. Enfin, pour couronner l'œuvre, le Saint-Siège a établi la Légation apostolique, voulant rendre plus faciles les rapports avec Rome des milliers de catholiques américains. Loin d'amoindrir l'autorité épiscopale, le rôle du Légat est, au contraire, d'assurer plus facilement l'obéissance des fidèles et la soumission du clergé aux évêques, et de maintenir la bonne entente entre ceux-ci. A ce propos, le Pape demande aux évêques de garder fidèlement l'union entre eux, de s'occuper chacun de son troupeau, sans s'immiscer, en aucune façon, dans l'administration des autres diocèses.

L'union des évêques sera, pour nos frères séparés, une très forte preuve de la transmission divine de l'apostolat.

Revenant à l'établissement de la Légation, Sa Sainteté dit que l'Amérique est appelée, dans l'avenir, à un grand progrès, que l'Eglise doit y contribuer pour une large part, qu'elle le pourra d'autant plus facilement, qu'elle-même sera mieux constituée, et que la Légation a précisément été établie pour assurer cette meilleure constitution.

Puis il insiste sur ce fait fort important : l'unité et l'indissolubilité du mariage. Ce lien est la condition fondamentale de la famille et de la société, et les protestants eux-mêmes ne peuvent s'empêcher d'admirer la doctrine qui condamne le divorce ; car la famille et la société ne peuvent subsister sans les bonnes mœurs.

« En ce qui concerne les affaires d'ordre civil, c'est un fait acquis et d'expérience que dans un Etat, surtout un Etat populaire, tel que le vôtre, il importe souverainement que les citoyens soient honnêtes et de bonnes mœurs. En effet, si, dans un Etat libre, la justice n'est pas publiquement en honneur, si la multitude n'est pas souvent et diligemment rappelée à l'observation des lois évangéliques, la liberté même peut devenir pernicieuse.

Il faut donc que tous ceux qui, faisant partie du clergé, travaillent à l'enseignement du peuple, traitent nettement cette question des devoirs du citoyen, de sorte que tous se persuadent et gravent profondément dans leur esprit l'obligation où ils sont d'apporter dans toutes les charges de la vie civile la fidélité, le désintéressement, la probité ; car ce qui n'est pas permis dans la vie privée ne l'est pas davantage dans la vie publique. »

Il rappelle les Encycliques où il a déjà traité de ces questions « de la liberté humaine », « de la constitution chrétienne des Etats », etc., et il demande aux prêtres de faire connaître aussi les décisions du 3<sup>e</sup> Concile de Baltimore.

« Au sujet de la formation des sociétés, il faut bien prendre garde à ce que personne ne tombe dans l'erreur. Et Nous

voulons que cela s'entende nommément des ouvriers ; assurément l'Eglise leur reconnaît volontiers le droit, auquel ne s'oppose pas la nature, de se rassembler en société dans le but de s'assurer des avantages ; mais quels que soient ceux auxquels ils se joignent, il importe souverainement que, dans la recherche des moyens d'améliorer leur sort, ils ne mettent pas en péril des biens beaucoup plus grands.

« Contre ce péril la meilleure sauvegarde, c'est qu'ils se promettent à eux-mêmes de ne pas permettre qu'en aucun temps ni aucune affaire, il soit fait abandon de la justice. Si donc, il se trouve quelque société dirigée par des personnes qui ne soient pas gens de bien, ni amis de la Religion, et qui leur obéisse étroitement, elle est très puissante contre le bien public et privé, mais elle ne peut lui être utile. Par conséquent, il reste, non seulement qu'il faut fuir les associations ouvertement condamnées par le jugement de l'Eglise, mais encore celles qui, de l'avis d'hommes sages et surtout des évêques, sont tenues pour suspectes et dangereuses.

« De plus, et c'est là pour la sauvegarde de la foi une chose d'importance, les catholiques doivent préférer l'association avec des catholiques, si la nécessité ne les contraint de faire autrement. Qu'ils s'obligent en outre, lorsqu'ils seront associés de la sorte, à se donner pour présidents des prêtres ou des laïques honnêtes et graves, pourvus d'autorité ; et, leur conseil étant présidé par de tels hommes, qu'ils s'efforcent de prévoir et de réaliser pacifiquement ce qui leur paraît utile à leurs intérêts, principalement selon la règle des enseignements contenus dans Notre Encyclique *Rerum Novarum*.

« Que jamais ils ne souffrent de voir méconnu ce principe, à savoir que s'il est juste et désirable de voir revendiquer et garantir les droits du peuple, il ne faut pas cependant mettre de côté ses devoirs. Or, ces devoirs qui sont très grands sont : de ne pas toucher aux droits d'autrui ; de laisser à chacun la liberté d'agir au mieux de ses intérêts, en sorte qu'il ne puisse être empêché par personne de porter son travail où et quand il lui plaît. »

Léon XIII aborde ensuite la question de la presse. Il rend hommage au zèle prudent de beaucoup de journalistes, et souhaite que leur nombre s'accroisse encore, pourvu qu'ils s'acquittent de leur tâche en conscience, sous le contrôle de l'Eglise, avec honnêteté et courtoisie. Ces vertus sont rendues plus nécessaires par le commerce quotidien des catholiques avec ceux qui n'appartiennent pas à la vraie Eglise ; car la presse est un véritable apostolat. Mais sans la concorde, le bien ne peut pas se faire. C'est surtout une œuvre mauvaise et nuisible que de critiquer les actes épiscopaux.

« Les évêques étant placés dans un haut degré d'autorité, il faut leur obtempérer et leur rendre l'honneur qui convient et correspond à la grandeur et à la sainteté de leur charge.

« Ce respect » qu'il n'est permis à personne de transgres-

« ser, il est nécessaire qu'on le voie surtout briller chez les  
 « journalistes catholiques et y paraître comme un exemple.  
 « Car les journaux, fondés pour être répandus au long et au  
 « large, viennent chaque jour aux mains du premier venu, et  
 « ont beaucoup d'influence sur les opinions et les mœurs de  
 « la foule (1). »

La pensée du Pape se porte alors vers nos frères « séparés de l'Eglise  
 plutôt par hérédité que par volonté. » Il dit son espoir de les ramener à  
 l'Eglise et, pour cela, recommande la douceur et la charité. Les laïques  
 doivent aider le clergé par leur vie exemplaire.

L'Encyclique se termine par un appel touchant aux hommes aposto-  
 liques pour l'évangélisation des Indiens et des nègres.

Elle est datée, comme on sait, du jour de l'Epiphanie, 1895.

**Congrégations romaines.** — *Décrets de l'Index.* — La  
 Congrégation de l'Index vient de rendre un décret par lequel sont  
 condamnés les ouvrages suivants :

1. Giovanni Bovio : *Cristo alla festa di Purim.*

2. Emile Zola : *Tous les ouvrages.*

3. *Sentiments d'un philosophe sur la scholastique en général et  
 sur saint Thomas en particulier*, articles de la revue *Nouvelles  
 annales de philosophie catholique*, numéros 136, 137, 138, 139,  
 140, mois de Juillet, Août, Septembre, Octobre et Novembre 1894.  
 (L'auteur, le P. Hilaire, de Paris, s'est, à sa louange, soumis et a  
 rétracté ses articles.)

— L'abbé Octave Mirzan, prêtre de la basilique Saint-Jean  
 l'Evangéliste de Smyrne, auteur de la *Vie de saint Polycarpe,  
 l'ange de l'Eglise de Smyrne et l'Apôtre des Gaules*, publiée à Poi-  
 tiers, à l'imprimerie Blais, Roy et C<sup>ie</sup>, et condamnée par un décret  
 du 19 Septembre 1894, s'est, lui aussi, humblement soumis et a  
 réprouvé son ouvrage.

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Nécrologie.** — Nous recommandons aux prières de nos lec-  
 teurs :

M. Guégan, ancien recteur d'Audierne, décédé à Concarneau,  
 où il s'était retiré, le 4 Février, à l'âge de 66 ans ;

M. Le Mell, aumônier de l'Adoration, à Brest, décédé le 4 Février,  
 à l'âge de 71 ans.

**Cause de Michel Le Nobletz.** — Comme nous l'annon-  
 çions, il y a quinze jours, la Congrégation des Rites a procédé, le  
 mardi 29 Janvier, à la « révision des écrits » de Michel Le Nobletz,  
 sur le rapport de S. E. le cardinal Aloisi Masella, préfet de la  
 Congrégation.

(1) Ep. *Cognita Nobis.*

Nous sommes heureux de dire, aujourd'hui, que ces écrits ont  
 été approuvés.

Certains tableaux énigmatiques, conservés au Grand Séminaire  
 et dont la reproduction a été envoyée à Rome, avaient éveillé  
 pourtant la susceptibilité du Promoteur de la Foi, et menaçaient  
 d'occasionner pour le moins un retard fâcheux ; mais, grâce à des  
 explications que le Postulateur a pu fournir, démontrant que plu-  
 sieurs de ces images avaient été empruntées à des auteurs contem-  
 porains, les Eminentissimes Cardinaux ont décrété qu'on pouvait  
 passer outre et continuer la procédure : « *procedi posse ad ulte-  
 riora.* »

« Nous n'attendons plus, dit l'avocat, que les « animadver-  
 sions sur la validité et la relevance du procès ordinaire », pour y  
 répondre péremptoirement.

C'est à la suite de cette réponse, si elle est victorieuse, comme  
 nous l'espérons, que la cause sera introduite et le serviteur de  
 Dieu honoré du titre de *Vénérable*.

**Missions.** — Nous recommandons d'une manière toute spé-  
 ciale aux prières de nos lecteurs les Missions qui vont commen-  
 cer, à Lesneven et à Clohars-Carnoët. La Mission de Lesneven  
 sera prêchée, pour la partie française, par le R. P. Léonard, francis-  
 cain : les exercices bretons seront donnés par des prêtres du dio-  
 cèse. Celle de Clohars sera présidée, la première semaine, par  
 M. Creignou, curé-doyen de Bannalec, et la seconde, par M. le  
 chanoine Péron, Curé-archiprêtre de Quimperlé.

**Œuvre de Saint-François-de-Sales.** — Le Triduum  
 solennel en l'honneur de saint François-de-Sales, à Saint-Mathieu  
 de Quimper, a été suivi par une assistance nombreuse, malgré les  
 rigueurs d'un hiver exceptionnel.

Le jour de la fête du saint Patron de l'Œuvre, à la messe dite  
 à l'intention des associés, M. l'abbé Le Roy, aumônier à Morlaix,  
 prédicateur du Triduum, et, comme l'on sait, aussi expert dans  
 l'art du chant que dans celui de la parole, a surpris agréablement  
 les fidèles, en faisant entendre plusieurs motets, qu'accompagnait  
 sur l'orgue M. l'abbé Quéré, premier vicaire de la paroisse.

Dimanche, 3 Février, environ deux cents associés se trouvaient  
 réunis dans la salle synodale, à l'Evêché, sous la présidence de  
 Monseigneur. M. le Directeur diocésain, dans son rapport annuel,  
 a montré l'Œuvre de Saint-François-de-Sales, sous son triple  
 aspect d'œuvre catholique par son but, d'œuvre sociale par ses  
 moyens, d'œuvre française par sa fondation. « Œuvre éminem-  
 ment utile au temps présent, a-t-il dit, elle s'efforce de porter  
 remède à une conséquence fâcheuse des mesures actuellement  
 en vigueur, au grand détriment de la foi. Et, en effet, voici  
 deux enfants parvenus à l'âge d'entrer dans une école ; l'un a  
 pour père un homme depuis longtemps éloigné de toute prati-



« que religieuse, mais il est riche, et le voilà qui peut choisir  
 « pour son enfant une institution où on lui apprendra, avec les  
 « autres commandements de Dieu, celui d'honorer son père et sa  
 « mère ; mettant ainsi — cela se voit journellement — sa manière  
 « de faire en contradiction avec les principes qu'il prétend pro-  
 « fesser.

« L'autre père, au contraire, a conservé précieusement les  
 « pieuses pratiques de son enfance, et voudrait bien transmettre  
 « à son fils l'héritage de sa foi, le seul qu'il ait à lui léguer, car il  
 « est pauvre ; et il se voit, faute de ressources, forcé d'exposer,  
 « de sept à treize ans, le jeune cœur de son enfant à tous les  
 « périls d'un enseignement, souvent trop peu neutre en matière  
 « religieuse. C'est, dès lors, faire œuvre catholique et sociale, que  
 « de chercher les moyens d'atténuer, dans la mesure du possible,  
 « les effets d'une telle anomalie. C'est ce que fit un prélat fran-  
 « çais, Mgr de Ségur, en fondant, à la voix de Pie IX, l'Œuvre de  
 « Saint-François-de-Sales.

« Elle ne s'occupe pas seulement de l'enfant à l'école, elle le  
 « suit encore à l'atelier, en lui ouvrant des patronages ; puis, plus  
 « tard à la caserne, le jeune soldat trouve un abri pour ses loisirs,  
 « si dangereux à vingt ans, dans les Cercles militaires : et c'est  
 « l'Œuvre de Saint-François-de-Sales qui, là encore, met à sa  
 « disposition bibliothèques moralisantes et honnêtes distractions.

« Les patronages de Quimper, de Reconvrance et de Lander-  
 « neau ; les cercles militaires, entre autres ceux des Carmes et de  
 « Saint-Louis, de Brest, sont là pour témoigner de ses largesses et  
 « proclamer son utilité. »

Monseigneur l'Evêque, dans une chaleureuse allocution, daigna  
 témoigner toute sa satisfaction du succès croissant de cette Œuvre.  
 Sa Grandeur la voudrait voir répandue dans toutes les paroisses  
 de son diocèse, non seulement dans l'intérêt des écoles et des  
 cercles, mais encore et surtout au point de vue des missions  
 rurales, qui trouvent dans cette Œuvre de grands éléments de  
 succès, par les objets de piété, crucifix, statuettes, médailles, etc.  
 qu'elle procure (comme à Quimperlé, par exemple), pour être dis-  
 tribuées dans ces occasions, où la propagande par l'image produit  
 les résultats les plus durables.

La bénédiction pastorale clôtura cette belle réunion. ...

BREST. — On sait que M. le vice-amiral Besnard, Préfet mari-  
 time, vient d'être nommé Ministre de la Marine.

Avant de quitter Brest, il s'est rendu à l'Hôpital maritime où,  
 après avoir décoré trois médecins très méritants, il a également  
 remis la croix de la Légion d'honneur à la Supérieure, Sœur  
 Agnès-des-Anges, dont nous avons annoncé la promotion. « Cette  
 admirable religieuse, dit *La Bretagne*, si humble, si connue pour  
 son dévouement et son abnégation près des malades, tremble  
 d'émotion, alors qu'elle n'a jamais tremblé près des malheureux  
 atteints d'affections contagieuses et souvent mortelles. En quelques

mots, l'amiral rappelle les services rendus par sœur Agnès, de  
 l'ordre de « ces Filles de la Sagesse » qui, depuis deux siècles, n'ont  
 cessé de donner au monde les plus grands exemples de l'abnéga-  
 tion et du dévouement, dans toutes les circonstances, même les  
 plus périlleuses.

« M<sup>me</sup> Besnard assistait à cette cérémonie. »

KERGLOFF. — On nous écrit :

« Kergloff est une petite commune, à 4 kilomètres de Carhaix.  
 Par sa flèche svelte et gracieuse, son clocher ressemble à la plu-  
 part des clochers bretons : son église, avec ses nefs à toiture apla-  
 tie pour prêter moins de prise aux vents de la montagne, atteste  
 une construction gothique, restaurée à différentes époques, comme  
 on le voit à la forme des piliers et des fenêtres. Rien de remar-  
 quable ne paraissait y attirer l'attention d'un antiquaire.

Derrière le maître-autel, le fond de l'abside est occupé par une  
 large fenêtre ogivale, que l'on avait eu la maladresse de masquer  
 par un énorme tableau, représentant la cène. Or, récemment M. le  
 Recteur de la paroisse ayant fait enlever ce tableau, pour donner  
 plus de jour au sanctuaire, découvrit une belle verrière à quatre  
 panneaux, dont la partie inférieure était à peu près intacte. Elle  
 représente la descente de croix, avec sept personnages occupant  
 les deux panneaux du milieu ; dans les deux panneaux extrêmes,  
 sont les portraits du seigneur de Kerlégonan et de son épouse,  
 dont le château, aujourd'hui en ruines, se voit encore à 4 kilo-  
 mètre du bourg.

Le vitrail date des premières années du xvi<sup>e</sup> siècle. Dans la  
 partie supérieure, bien détériorée, il ne reste qu'un sujet : la mort  
 de la Sainte-Vierge ; les autres ont malheureusement disparu ;  
 mais la partie inférieure demeure, dans son accordement architec-  
 tural, d'une grande élégance. Les portraits dont nous avons parlé  
 représentent, l'un Vincent de Plœuc et l'autre Jeanne de Rosma-  
 dec, son épouse. Vincent de Plœuc est agenouillé, les mains join-  
 tes devant un prie-Dieu, où s'étale ouvert un Missel : son pour-  
 point est fait de ses armes ; les brassards, les jambarls et les cuis-  
 sards, l'épée et les éperons sont de l'époque. Son casque, surmonté  
 d'un panache, est posé à terre. Derrière le chevalier, se tient saint  
 Vincent Ferrier, son patron, en costume de dominicain, le soute-  
 nant d'une main et, de l'autre, montrant le ciel.

Jeanne de Rosmadec est également agenouillée, les mains join-  
 tes, devant un prie-Dieu et son livre de messe ouvert. Derrière,  
 saint Jean-Baptiste, debout, la soutenant de la main gauche, tandis  
 que de la droite il tient un livre fermé avec un agneau et traversé  
 d'une croix. La dame de Kerlégonan est en grande toilette ; son  
 voile, rejeté en arrière, ne laisse point voir ses cheveux ; elle est  
 coiffée d'un bonnet de couleur jaune, semé de petits carrés très  
 réguliers, avec un rebord formé de feuilles de trèfle, et porte, au  
 cou, un collier de perles ; les manchettes sont à tnyaux et son  
 manteau d'hermines, fermé par un large galon, descend plus bas

que la ceinture. Le reste du corps disparaît derrière l'écusson aux armes de Plœuc et de Rosmadec, c'est-à-dire, d'hermines à trois chevrons de gueules, d'une part et, de l'autre, poli d'argent et d'azur à six pièces.

Vincent de Plœuc figure, dans la Réformation des foyages de la paroisse de Kergloff, en 1535, comme possesseur des manoirs du Vern et de Quimilfern. Il avait épousé, en 1503, Jeanne de Rosmadec.

La descente de croix, comme je le disais, est à sept personnages, dont deux femmes vêtues et coiffées à la mode du temps; l'une, à côté de la Sainte-Vierge, d'un rang plus élevé, comme l'indique la bande d'or qui orne sa coiffure, s'essuie les yeux avec un mouchoir; l'autre tient d'une main le bras du Sauveur. Marie Madeleine est agenouillée aux pieds du Christ, avec son vase de parfum. Derrière, est Nicodème portant la mixture d'aloës, dont parle l'Evangile : près de la Sainte-Vierge, Joseph d'Arimathie tient la couronne d'épines, appuyée contre sa poitrine. Cette descente de croix a un grand caractère de tristesse, et les personnages sont bien groupés, dans l'espace limité par les deux meneaux du centre.

X...

Les archéologues et tous les hommes simplement respectueux des monuments du passé, sauront gré à M. le Recteur de Kergloff d'avoir découvert et conservé, avec un soin si intelligent, ce beau vitrail, dont il vient de confier la restauration à M. Huchet, du Carmel du Mans.

Mercredi dernier, la Cour d'Assises du Finistère a jugé Jacques Gourmelen, l'auteur de la tentative d'assassinat contre M. Dagorn, Recteur de Landévennec.

Le coupable a été condamné à 10 ans de réclusion.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

**Le Clergé et la question sociale.** — On sait avec quelle insistance le Souverain Pontife presse le clergé d'entrer dans la voie tracée par l'Encyclique *rerum novarum* et de prendre virilement, franchement, la direction du mouvement social. A l'heure actuelle, c'est la mission spéciale du prêtre, son devoir le plus urgent.

Dans chaque diocèse, l'Evêque se fait l'écho du Souverain Pontife. Le Pape a beaucoup recommandé l'action sociale du clergé, écrivait tout dernièrement Mgr l'Evêque de Moulins, rendant compte d'une audience pontificale. Il ne faut pas que le prêtre se confine dans la sacristie. Qu'il aille au peuple; qu'il prenne au moins la défense de ses intérêts matériels, afin de conquérir sur lui, une influence salutaire.

« L'Encyclique *rerum novarum*, dit à son tour Mgr de Digne à son clergé, contient des doctrines économiques, tendant à améliorer le sort des classes laborieuses. C'est le cri de Notre-Seigneur : *Misereor super turbam*. Ces doctrines, il faut les appliquer, comme elles peuvent l'être dans chaque région... Notre monde ouvrier à nous, ce sont de petits cultivateurs, parmi lesquels nous devons autant que possible rendre l'agriculture florissante, selon une expression du Saint-Père. »

A Mende, l'enseignement du Grand-Séminaire vient d'être complété par la création d'une chaire d'économie sociale.

A Tarbes, Monseigneur a confié à deux de ses prêtres la mission d'établir, dans les paroisses rurales, des institutions de crédit et des syndicats agricoles.

Mais les enseignements et les ordres du Souverain Pontife n'ont été suivis nulle part avec autant d'ardeur que dans la catholique Belgique. Là, vraiment, les ministres sacrés, pour parler le langage même de l'Encyclique, consacrent toutes les forces de leur âme, toutes les industries de leur zèle, à l'apostolat social demandé par Léon XIII.

La Semaine a déjà entretenu ses lecteurs du magnifique mouvement de Malines et de Liège, dirigé par le cardinal Goossens et Mgr Doutreloux.

A Tournai, l'action sociale du clergé est encore plus puissante et plus féconde. Depuis deux ans, le clergé s'est proposé de relever l'agriculture. Comment y arriver, si ce n'est par les Syndicats et les Sociétés de crédit ? Pour répandre partout ces institutions, un comité diocésain, dont l'Evêque lui-même est le président, a été constitué.

Ensuite, chaque curé a reçu l'ordre d'avoir à se mettre en mesure, au 1<sup>er</sup> Janvier, d'établir au moins un Syndicat dans sa paroisse. Des rapports ont été faits, avec chiffres et renseignements à l'appui. Il ne sera octroyé de dispenses exceptionnelles que pour des raisons graves et en face de circonstances commandant impérieusement de donner une autre forme à l'action sociale.

Voilà donc le clergé lancé dans la mêlée, mis en devoir de travailler à l'œuvre essentielle de l'heure actuelle, et cela sous une direction ferme, éclairée, à laquelle sera soumise toute initiative.

**Nos Missionnaires.** — Mgr Angouard, vicaire apostolique de l'Oubanghi, dont nous avons eu déjà occasion de parler, s'est embarqué, le 10 Janvier, à Bordeaux, emmenant plusieurs religieux missionnaires et des sœurs de Saint-Joseph de Cluny.

Le vaillant évêque a consacré à sa famille, qui habite Poitiers, les dernières heures de son séjour en France.

Dans cette ville, Mgr Angouard a donné une très intéressante conférence, à la salle des Frères, sur les œuvres du Congo français.

En particulier, il s'est attaché à donner la physionomie du

voyage qu'il allait entreprendre, pour la troisième fois depuis dix-huit ans, indiquant les dangers à courir, les difficultés à vaincre, au milieu de régions inexplorées et de populations cannibales. Il a indiqué les moyens pratiques de convertir et de civiliser les sauvages, et a terminé par un appel à la charité. La *Semaine religieuse* de Poitiers résume ainsi cette partie de la conférence :

« La traversée de Bordeaux à Libreville, port principal du Congo français, est de trente-cinq jours, avec un ou deux jours seulement de relâche au Sénégal. Une autre traversée de quatre jours conduit le missionnaire à Loango, plus au Sud. Là, il faut prendre la voie de terre, pour se rendre à Brazzaville ; c'est une première marche de 300 kilomètres, qu'il faut faire à pied, à travers les montagnes et les vallées, au milieu des forêts, sans chemins frayés, accompagné de porteurs ou coolies, chargés chacun d'un ballot de 30 kilogs. Les échanges, en route, se font au moyen d'objets en nature, bibelots, pièces de coton, verroterie, etc.

« Mgr Augouard avait adressé aux religieuses de Saint-Joseph de Cluny un appel à venir évangéliser les femmes et les orphelins du Congo. Malgré le tableau très sombre, tracé des dangers et des fatigues de la vie de mission dans ces contrées, trente-deux religieuses s'offrirent spontanément pour accompagner l'évêque. Le prélat missionnaire rappelle la marche héroïque des sœurs qu'il a conduites, à son dernier voyage, et décrit l'impression vive et profonde produite sur les Congolaises par les « Blanches », venues pour la cause de Dieu.

« Les pauvres négreses, qui ont l'habitude de fuir à l'approche des caravanes, se précipitèrent au devant des religieuses, les entourant de leurs bons offices, et souvent les accompagnant pendant quinze ou vingt kilomètres. On eût dit qu'elles pressentaient en ces saintes filles la fin de la servitude, à laquelle elles sont condamnées. A Brazzaville, tous les Européens, même protestants, leur firent une réception touchante et s'empressèrent d'aider à leur installation.

« Elles ont maintenant, à Brazzaville, un hôpital très fréquenté, et une école de quatre-vingts enfants.

« A Brazzaville, on continue le voyage sur le magnifique réseau fluvial du Congo. Ce fleuve est un des plus beaux du monde. En certaines régions, il n'a pas moins de quarante kilomètres de large. Ce voyage offre des difficultés un peu moindres aux missionnaires, grâce au petit vapeur démontable, le *Léon XIII*, qu'ils ont fait transporter, pièce par pièce, de la côte par les porteurs. Mais encore dans cette longue traversée pour atteindre Saint-Paul des Rapides, que de périls ! Dangers de la part des sauvages Bondjos ou Bansilis, qui cherchent à surprendre les blancs pour les manger, tant est grande la passion des noirs pour la « viande qui parle » ! Dangers de la part du fleuve, qui renferme nombre de bancs de sable et des passes difficiles. Une série de trente-deux cataractes rend, en certaines régions, la navigation possible seulement en pirogues. Et souvent la pirogue chavire.

« A côté des dangers, les privations. Le missionnaire a l'eau des torrents pour unique breuvage. Point de pain, privation à laquelle on est lent à s'habituer, mais la pâte gélatineuse du manioc et la viande d'hippopotame, d'éléphant, qui demande une cuisson de trente-six heures... à moins qu'on ne lui préfère le singe. — Mais, en retour, le missionnaire a la consolation de faire connaître et de faire aimer Dieu, de faire connaître et aimer la France.

« Après quelques mois de séjour, les naturels se familiarisent, et distinguent entre les blancs qui viennent pour exploiter et rançonner, et les missionnaires, qui viennent pour soulager. Aussi l'action de l'apôtre est des plus simples. Quand il s'est construit une demeure, quand il est parvenu à élever une église et une école, il emploie, pour gagner ceux qui l'entourent, la patience et la douceur. Tout d'abord, il donne ses soins aux malades ; il cherche à attirer les enfants, et les instruit. Avec la religion, ceux-ci apprennent le français.

« Le dimanche, aux offices, c'est un émouvant spectacle que d'entendre tous ces petits négrillons chanter des cantiques dans notre langue maternelle. On est ému jusqu'aux larmes.

« Ces enfants aiment la France. Bien malvenu serait celui qui leur dirait que notre patrie n'est pas la première nation du monde !

« En ce moment, continue Mgr Augouard, nous avons 400 petits enfants. Voyez quelles difficultés nous éprouvons pour les nourrir et les élever. Songez à nos dépenses, et vous serez généreux. »

**Le but des laïcisations.** — Monsieur Renan, avec son flair de renégat, avait bien compris les avantages de la persécution *légale* sur la persécution violente, quand il écrivait dans son livre sur Marc-Aurèle : « Si Marc-Aurèle, au lieu d'employer les lions et la chaise rougie, eût employé *l'école primaire et un enseignement d'Etat rationaliste*, il eût bien mieux prévenu la séduction du monde par le surnaturel chrétien. »

**AVIS.** — On demande de suite, à la campagne, pour instruire et surveiller deux petits garçons de 6 et 8 ans, une personne sérieuse, munie au moins du brevet simple, et ayant été élevée par des religieuses.

S'adresser aux bureaux de la *Semaine*.

**Chemin de Fer d'Orléans.** — La Compagnie d'Orléans, en vue de faciliter les relations de la ville de Nantes avec les villes et localités de la Bretagne qu'elle dessert, vient de soumettre à l'homologation de l'Administration Supérieure une proposition ayant pour objet d'étendre à la station de la Bourse la délivrance des billets directs, simples et d'aller et retour, pour le transport des *voyageurs sans bagages*, à destination des gares et stations de son réseau situées au delà de Sévérac.

*Capsules Guyot (véritables), 19, rue Jacob, Paris. — Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix : 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.*

Contre les diarrhées, la dysenterie, la cholérine, aucun remède n'est plus efficace que le Charbon médicinal du Docteur Belloc, d'après l'expérience des médecins les plus illustres, Jules Guérin, Bouchardat, etc., etc., et le rapport de l'Académie de médecine de Paris.

**La Cie N<sup>lle</sup> d'Electricité** termine le montage d'un second groupe de Machines à Caen, mesure rendue nécessaire par le nombre croissant des abonnements.

La Compagnie vient d'acquérir l'usine électrique de Bourg (Ain). Cette affaire va, sous la direction de la Compagnie, prendre les développements qu'elle comporte et que n'avaient pu lui donner les propriétés précédentes.

### CABINET DEBRAY-HÉLOT

DIPLOMÉ DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS  
2, rue Astor, à QUIMPER (à côté de la Halle).

**M. PÉZIEUX**, CHIRURGIEN-DENTISTE, est visible tous les jours, à l'exception du vendredi.

**SPÉCIALITÉ DE DENTS ARTIFICIELLES**  
Médaille d'Or, Vannes 1892 (Concours général de la Bretagne).

On trouve chez l'auteur : « Aux mères de famille », par F. PÉZIEUX, dentiste de plusieurs établissements civils et religieux.

### MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3  
QUIMPER

MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS  
BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Convertis FRÉNAIS, argentés à 100 grammes

**BRONZE — ORFÈVREURIE D'ÉGLISE**

Couverts CHRISTOFLE, au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

Nous recommandons tout spécialement à Messieurs les Ecclésiastiques ainsi qu'aux communautés religieuses, soucieux de leurs intérêts, la Fabrique de M. Samuel Piriou, de Quimper, renommée pour ses produits en Cire, Cierges et Bougies, dont la qualité est si appréciée par ceux qui en font usage.

La maison envoie *franco*, sur demande, échantillons et prix-courants.

Grand Diplôme d'honneur,  
Médaille d'Or,

**E. LEFÈVRE**

Concours gén<sup>l</sup> du Morbihan,  
Pontivy, 1894.

**CHIRURGIEN-DENTISTE**

Diplômé de l'École Dentaire de Paris

5, RUE DE LA MAIRIE QUIMPER (près la place Saint-Corentin)  
Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés.

**DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES**  
PRIX MODÉRÉS

**ORFÈVREURIE — BRONZES D'ÉGLISE**

**PÊCHE, FRÈRES**

45, rue Kéréon — QUIMPER — rue Kéréon, 45

P. PÊCHE, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION

**GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÈVREURIE**

Calices, Ostensoirs, Croix et Candélabres divers, etc.

**DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR**

Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.  
Autorisés et recommandés par les Évêchés de Quimper et de Vannes pour la réparation des Vases sacrés.

### Grande Épicerie de Paris

**PRODUITS ALIMENTAIRES**

**FÉLIX POTIN**

Seule Maison à QUIMPER : 6, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale)

Expédition en Province — Envoi franco du Catalogue.

**CONTRE** Rhumes, Bronchites, Grippe, Catarrhe, Oppression et les irritations de Poitrine et de Gorge. le **Sirope** et la Pâte de Nafé de DELANGRENIER, sont toujours les pectoraux les plus efficaces et les plus recommandés — Ne contenant ni opium, ni morphine, ni codéine, ils seront donnés avec sécurité et succès aux enfants atteints de **Toux** ou de Coqueluche. — Prix : 1 dt 80 et 1<sup>25</sup> Sirope 2<sup>5</sup>. — Paris, 53, r. Vivienne et toutes Pharmacies.

**JUMELLE MISSIONNAIRE** force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 26 fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable** pinoe nez ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat, *franco* en France. C. Paul, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

**PHTISIE BRONCHITES, TOUX, CATARRHES**  
Guérison par l'Émulsion Marchais, de LA ROCHELLE.

## CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

P. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

## FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> LE JAMTEL,  
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

## HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR.; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 184, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Meleus parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

Qui nettoie la Tête  
Enlève les Pellicules  
Empêche les Cheveux  
de tomber et  
les fait repousser.

## COMPAGNIE LIEBIG

VÉRITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG

SE MÉFIER DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG

L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG est indispensable  
pour préparer économiquement et à tout instant de bons potages, sauces,  
légumes et toutes sortes de mets.

Cet extrait se conserve indéfiniment.

15

Rue Grange-  
Batelière  
PARIS

LE MONITEUR

DES  
VALEURS DU COMPTANT

2 FR.

par An  
Paraît le DimancheChaque numéro contient : des Études  
Financières sérieuses et impartiales —  
Les Cotes Officielles. — La liste de tous les  
Tirages et des Lots non réclamés. —  
Les Échéances des Coupons et tous Rensei-  
gnements indispensables aux Rentiers —C'EST LE SEUL JOURNAL PUBLIANT LA COTE  
INTÉGRALE DES VALEURS EN BANQUE. — On  
s'abonne sans frais dans tous les bureaux  
de poste, et par mandat ou timbres-poste.  
Envoi d'un numéro d'essai sur  
demande

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

10<sup>e</sup> ANNÉE.

Vendredi 15 Février 1895.

N° 7.

## LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les com-  
munications à M. l'abbé ROSPARS,  
recteur de Locmaria-Quimper, pour  
le mardi au plus tard, avant midi.Administration : Adresser di-  
rectement les abonnements à M. DE  
KERANGAL, imprimeur de l'Évêché,  
à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAÜN, rue Keréon.

SOMMAIRE — I. Direction  
pontificale.II. Chronique du Dio-  
cèse : Nécrologie ; Nomi-  
nations dans le Clergé ;  
Pont-Croix ; Un vrai Bre-  
ton ; Nos marins ; Langue  
bretonne ; Œuvre des vieux  
timbres.III. Nouvelles du monde  
catholique : Paris ; Beautémoignage de foi ; Fin  
chrétienne d'un ennemi de  
l'Eglise ; Clermont ; La  
libre-pensée jugée par ses  
adeptes.III. La Noblesse de Bre-  
tagne (suite).

IV. Bibliographie.

V. Annonces et avis di-  
vers.

## OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 17 Février. — Sexagé-  
sime ; 2<sup>e</sup> cl. Semi-double. Violet.  
A la Messe, Mémoire de S. Guévroc,  
Abbé (au Propre diocésain).  
Vêpres de la Sexagésime, avec Mé-  
moires de S. Guévroc et du sui-  
vant.  
Lundi, 18. — S. Siméon, Evêque,  
Martyr. Simple. Rouge. — Ou  
office votif des Saints Anges. Semi-  
double. Blanc.  
Mardi, 19. — Commémoration de laPassion de N.-S. Jésus-Christ (au  
Supplément). Double-majeur.  
Rouge.  
Mercredi, 20. — De la Férie. Violet.  
— Ou office votif de S. Joseph.  
Semi-double. Blanc.  
Jeudi, 21. — Office votif du T. S.  
Sacrement. Semi-double. Blanc.  
Vendredi, 22. — Chaire de S. Pierre  
à Antioche. Double-majeur. Blanc.  
Samedi, 23. — S. Pierre Damien,  
Evêque, Docteur. Double. Blanc.

## Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Trélaouénan..... 18, 19 et 20 Février.  
Locquirec..... 21, 22 et 23 Février.Missions recommandées : LESNEVEN, du 10 au 24 Février.  
CLOHARS-CARNOET, id.



**Direction pontificale.** — Dans une lettre d'approbation écrite, au nom du Pape, à l'*Univers* et publiée par celui-ci, le 31 Décembre 1894, S. E. le cardinal Rampolla signalait « certains journaux » qui, tout en protestant de leur dévouement au Saint-Siège, ne suivaient pas complètement sa direction. M. Auguste Roussel, rédacteur en chef de la *Vérité*, que l'on disait spécialement atteint par ce blâme, en écrivit au Cardinal Secrétaire d'État ; celui-ci a répondu par l'importante lettre qu'on trouvera plus loin.

Nous nous faisons un devoir de reproduire *in extenso* ce document, qui définit à nouveau, en la précisant, la ligne de conduite politique tracée aux catholiques français. Nous croirions superflu de faire remarquer que le Souverain Pontife maintient, avec la même netteté et la même énergie, la condamnation des « lois existantes, injustes et hostiles » à la Religion, si quelques journaux, au moyen de citations perfidement tronquées, n'essayaient encore, en cette circonstance, d'entretenir dans l'esprit de leurs lecteurs la confusion entre l'acceptation loyale du gouvernement établi et l'approbation — impossible — des lois antireligieuses.

Voici, du reste, la lettre du cardinal Rampolla :

Rome, 30 Janvier 1895.

Illustre Monsieur,

Je n'ai pas manqué de présenter au Saint-Père la requête que m'a faite Votre Seigneurie dans votre appréciée lettre du 9 courant, requête tendant à vous éclairer sur la vraie portée de ma lettre, récemment adressée au directeur de l'*Univers*.

Avant tout, je dois vous dire que la note de blâme qui s'y trouvait à l'endroit des journaux qui, malgré leurs protestations de dévouement au Saint-Siège, n'en suivent pas les directions comme il conviendrait, étant exprimée dans une forme générique et indéterminée, ne semble pas avoir pu prêter à aucun juste sujet d'amertume. C'était un simple avertissement donné avec délicatesse, afin que ceux qui, avec des pensées droites, aiment à promouvoir efficacement, dans votre noble nation, les intérêts religieux, lesquels ne sont pas séparés de ceux de la patrie, ayant devant les yeux l'approbation que recevait un des journaux catholiques les mieux méritants de ce pays, et le blâme infligé aux autres, examinassent l'attitude prise par eux et vissent s'il y avait lieu de la modifier.

Et puisque, non content des encouragements et des assurances que vous dites avoir reçus de personnages considérables, qui tiennent que les rédacteurs de *La Vérité* sont restés fidèles au programme tracé par le Saint-Père, vous désirez savoir si parfois sans le vouloir, ils s'en seraient éloignés et sur quel point, en particulier, ils se sont pu tromper, je ne puis vous cacher, quoiqu'il m'en coûte de le dire, que le pro-

gramme suivi jusqu'ici par les rédacteurs de *La Vérité*, ne correspond, en fait, ni aux règles données, ni aux désirs exprimés par Sa Sainteté. Et le fait qu'ils n'ont point reçu une parole d'approbation ou d'encouragement du Saint-Siège aurait suffi pour les avertir de l'erreur où ils se trouvent.

Le Saint-Père, ainsi que de nombreux documents ont permis de le faire comprendre, en demandant aux catholiques français de se placer sur le terrain constitutionnel et d'accepter loyalement le gouvernement constitué, a entendu que, par ce moyen, les catholiques travaillassent, d'accord, à l'amélioration de ce gouvernement, et, à mesure que croîtrait leur influence dans la direction de la chose publique, qu'ils réussissent à empêcher de nouvelles offenses à la Religion, à corriger progressivement les lois existantes, injustes et hostiles.

Ce programme, vu la difficulté de la situation, réclamait une action assidue, patiente, confiante, analogue à cette sollicitude et à cet ensemble de ménagements discrets qu'on a coutume d'observer pour procurer la guérison d'un malade.

Or, en me bornant à la question politique, par la lecture de *La Vérité* et par l'esprit qui l'inspire, on a pu constater que, nonobstant la persuasion où elle est de seconder les vues du Saint-Siège, elle se trouve avec lui en désaccord. En effet, ses articles sont faits plutôt pour exciter les esprits contre la République, bien qu'elle accepte le fait constitutionnel ; dans l'esprit des lecteurs, ils nourrissent la conviction que, vainement, on attendrait la paix religieuse d'une telle forme de gouvernement, et souvent ils présentent les choses de façon qu'ils donnent à penser que la situation s'aggrave au lieu de s'améliorer. *La Vérité*, par là, crée, d'une part, une atmosphère de défiance et de découragement, et, d'autre part, elle contrecarre et traverse ce mouvement concordant des volontés, désiré par le Saint-Siège, surtout en vue des nouvelles élections, mouvement qui est propre à pousser en avant les bonnes dispositions de ceux qui, par des considérations humaines, sont encore faibles et timides pour rendre justice aux légitimes exigences des catholiques. Bref, du langage que tient *La Vérité*, et de l'esprit qui la domine, ses lecteurs pourraient facilement inférer que la ligne tracée par le Saint-Père aux catholiques français, loin de rendre la situation meilleure, n'apporte qu'un accroissement de maux.

Le Saint-Père, qui n'a pas douté un instant de la sincérité de vos sentiments d'attachement filial, a confiance que ces observations, provoquées par vous pour vous servir de première, contribueront à vous faire connaître plus clairement la direction véritable et uniforme qu'il convient à la presse catholique française de suivre pour maintenir l'union si nécessaire dans toute entreprise difficile et correspondre fidèlement aux intentions de Sa Sainteté.

Aussi, en vous signifiant de bon gré, que le Saint-Père

vous encourage, par sa Bénédiction Apostolique, à suivre cette voie, j'ai plaisir à m'affirmer, dans les sentiments d'une très parfaite estime,

De votre Seigneurie Illustrissime  
Le très affectionné serviteur,  
M. CARDINAL RAMPOLLA.

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Nous serions reconnaissant à nos confrères, s'ils voulaient bien nous envoyer les noms des Prédicateurs du Carême dans leurs paroisses, de manière à nous permettre de donner une liste complète pour tout le diocèse.

**Nécrologie.** — Nous recommandons aux prières des lecteurs de la *Semaine religieuse*, M. Bozec, ancien vicaire de Plomeur, qui vient de mourir, à Gouézec, dans sa famille, après une longue maladie supportée avec une douceur, une patience admirables.

On nous prie d'annoncer que le service d'octave aura lieu, jeudi 21, à 10 heures, à Gouézec.

Nous avons également le regret d'apprendre la mort, à Saintes, de M. l'abbé Chassériau, chanoine honoraire de Quimper.

M. Chassériau était né en 1818. Longtemps curé de Ciré d'Aunis, il se retira à Saintes, à la suite d'une longue maladie. En 1887, ayant recouvré la santé, il accepta le titre de vicaire de Saint-Pierre de Saintes, où venait d'être appelé M. l'abbé Vallean. Il conquist bien vite la confiance de cette grande paroisse, et put rendre de grands services à son curé. Nommé chanoine de Quimper, lorsque celui-ci fut appelé à l'Evêché, il lui resta profondément attaché. L'âge et les infirmités l'avaient forcé à se démettre de son titre de vicaire. Il a succombé, le 11 Février, à la suite d'une fluxion de poitrine.

Nos lecteurs voudront bien prier pour le repos de son âme.

**Nominations dans le Clergé.** — Par décision de Monseigneur ont été nommés :

M. Salaün, vicaire à Audierne, aumônier de l'Adoration perpétuelle, à Brest ;

M. Branquet, maître d'étude à Pont-Croix, vicaire à Audierne.

**PONT-CROIX.** — On nous écrit :

« Le 3 Février, M. le Curé de Pont-Croix, par une autorisation de Monseigneur l'Evêque de Quimper, bénissait, après les vêpres du jour, la statue de Notre-Dame-de-Montligeon, pour la délivrance des âmes délaissées du Purgatoire, et établissait canoniquement la Confrérie des Trépassés dans sa paroisse.

L'autel privilégié des Trépassés était tendu de draperies noires, parsemées de larmes d'argent. Au milieu, se trouvait le groupe de Notre-Dame-de-Montligeon, comprenant quatre personnages : la Vierge, l'Enfant-Jésus et deux âmes du Purgatoire. Avant le chant des vêpres des morts, cette belle statue fut découverte et bénite solennellement, en présence de nombreux fidèles. Rien qu'en la voyant, les larmes montaient du cœur aux yeux des assistants. Pouvait-il en être autrement pour des catholiques Bretons qui sont si dévots aux pauvres âmes du Purgatoire ?

Voici en quelques paroles bien incomplètes, la description de ce groupe élégant et artistique :

L'habile sculpteur qui l'a composé a voulu que l'image de Notre-Dame fût digne de celle qu'elle représente, et nous croyons que ce groupe, exposé dans une église, comme Patronne de la Confrérie des Trépassés, pourra conquérir à l'Œuvre expiatoire de nouveaux associés, et aux âmes délaissées bon nombre de libérateurs. C'est ce qui est déjà arrivé à Pont-Croix. Marie est debout, au dessus des flammes expiatrices. Son visage exprime la compassion que lui inspirent les souffrances dont elle est témoin. Elle porte par dessus sa robe un long manteau, qui se drape en plis nombreux sur le bras droit et s'étend sur la tête, en forme de voile.

L'Enfant-Jésus est assis sur le bras gauche de la Vierge. Il se penche en avant vers une âme du Purgatoire, à laquelle il présente une couronne de roses.

Cette âme vient de voir finir ses terribles souffrances. Une voix lui a dit que le ciel s'est ouvert, et qu'elle va contempler le Dieu après lequel elle soupire depuis longtemps, et elle s'envole sur l'aile d'un nuage, le visage radieux et les bras croisés sur la poitrine, comme pour comprimer les élans de sa joie.

A gauche, se voit une autre figure, agenouillée au milieu des flammes qui l'entourent. Une chaîne de fer l'attache au fatal brasier. Les mains jointes, les yeux suppliants, le visage empreint d'une vive douleur, elle implore la Vierge qui étend sur elle sa main bénie, et semble lui dire : « Prends patience, ma fille bien aimée : on prie pour toi sur terre : bientôt les chaînes se briseront et mon Fils t'ouvrira le céleste séjour. »

En contemplant ces divers personnages, aux poses si naturelles, aux physionomies si expressives, on pense aux paroles de saint Augustin, commentées par M. le Curé, dans son discours de circonstance : *Mortuis oportet succurrere, non lacrymis tantum, sed precibus, eleemosynis et oblationibus*, et à celles de l'éminent cardinal Desprez, mort le 20 Janvier 1895, inscrites dans son testament : « Nous refusons absolument les couronnes et les bouquets qui pourraient être offerts après notre mort. Des prières, des communions, et par dessus tout des messes qui soulagent notre âme, voilà ce que nous demandons à la piété des prêtres et des fidèles. » Voilà aussi ce que demandent de nous, nos parents, nos amis, nos bienfaiteurs, les âmes délaissées du Purgatoire.

N'oublions donc pas nos morts, si nous désirons ne pas être oubliés à notre tour, plus tard.

UN TÉMOIN. »

**Un vrai Breton.** — La Cour d'Assises du Finistère avait à juger, au cours de sa dernière session, trois de ces précoces malfaiteurs, dont le nombre toujours croissant est un des plus sinistres symptômes de cette triste fin de siècle. Il s'agissait d'agressions suivies de vol, commises à Guipavas.

Parmi les témoins entendus, se trouvait un ancien chasseur d'Afrique, aujourd'hui âgé de 56 ans, le « père » Gouez, à qui les rôdeurs avaient enlevé son porte-monnaie et son chapelet. Ce dernier objet lui était particulièrement cher. « J'ai plus peur des malfaiteurs que des balles, a-t-il dit ; quant au chapelet qu'ils m'ont volé, j'y tenais plus qu'à mon argent. Il avait fait la campagne d'Afrique avec moi. »

Voilà un vrai Breton, et qui a été certainement un bon soldat !

**Nos marins.** — Les journaux ont parlé du danger couru, à la fin de Décembre, par le grand transport le *Shamrock*, pendant la traversée de Toulon à Philippeville, où il devait embarquer des troupes pour Madagascar. La *Bretagne* de dimanche dernier a publié, à ce sujet, une lettre émouvante, écrite par un marin du bord à sa famille. Nous en détachons quelques lignes.

Il raconte comment, l'eau ayant envahi la chaufferie, on fut obligé d'éteindre les feux pour éviter une explosion ; puis les voiles, hissées pour maintenir le navire, sont enlevées par le vent, et le *Shamrock* est poussé par la tempête vers la côte d'Afrique...

« La seule ressource est de pouvoir allumer les feux, et d'obtenir la pression nécessaire pour s'éloigner des récifs : officiers supérieurs comme matelots de pont, tous travaillent aux pompes. Les hommes sont égaux devant le danger !

« A 6 heures du soir, les portes des fourneaux sont dégagées et les chauffeurs quittent la pompe pour allumer les feux. Un rayon d'espoir éclaire tous les visages ; cependant on approche toujours de la côte ; on est à hauteur du phare de Bougaroni.

« Le commandant prend, à chaque minute, des renseignements sur la machine. Mais la pression n'augmente pas rapidement. Le commandant, assisté de l'aumônier, adresse à l'équipage les paroles suivantes : « Il ne restera plus rien à faire, si, au dernier moment, la machine ne manœuvre pas. Mes amis, Dieu seul pourrait nous sauver ! Prions-le !... »

« L'état d'âme de l'équipage est indescriptible !

« A 9 heures, nous sommes à un mille de la côte et la machine, d'après les indications du mécanicien principal, ne pourra marcher que dans une heure au moins ! On perd courage ; chacun se dit que c'est bien fini ! La catastrophe est imminente. Il règne à bord un silence de mort, interrompu par le sifflement de la tempête dans les agrès, le bruit des vagues et le heurt contre les

vergues des voiles en lambeaux. Oh ! le triste moment ! Toute ma vie je m'en souviendrai ! Nous n'attendons plus que le choc dernier, qui doit être la fin de nos souffrances. Je suis sondeur et, à chaque instant, je jette mon plomb, toujours dans l'anxiété de sentir bientôt la roche qui doit devenir notre tombeau. C'est alors, chers parents, que mon esprit volait vers vous !...

« Dieu eut enfin pitié de nous ! Le timbre de la machine sonne : elle est prête à manœuvrer. « Arrière tout ! » Et le navire s'éloigne lentement de la côte. Nous sommes sauvés !

« Peu de temps après, nous mouillons dans la petite rade de Collo ! »

L'aumônier du *Shamrock* est, croyons-nous, notre compatriote M. l'abbé Perrot, désigné comme aumônier du corps expéditionnaire de Madagascar.

Que Dieu garde nos marins ! « Leurs navires sont si petits et la mer est si grande ! »

**Langue bretonne.** — Nous lisons dans la *Semaine religieuse* du diocèse de Saint-Brieuc :

« Pour assurer la régularité d'un travail si utile à nos populations bretonnes, Monseigneur l'Evêque a institué une commission ou *collège* de traducteurs, sous la présidence et direction de M. l'abbé Le Pennec, professeur de langue bretonne au Grand-Séminaire. Sa Grandeur remercie les prêtres qui ont bien voulu répondre à son appel. Indépendamment des *Annales* et des *Lettres Pastorales*, ils trouveront utile et opportun de faire passer dans notre vieille langue celtique, si bien cultivée de nos jours, d'excellents petits livres français ou latins, qui seront accueillis avec faveur.

Monseigneur désire que, dans les écoles chrétiennes du pays breton, on s'attache à conserver cette vieille langue, qui conserve elle-même la piété et la foi des ancêtres : *Feiz ha religion an Tado koz.* »

**Œuvre des vieux timbres.** — Nous recevons, à ce sujet, la lettre suivante :

« MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

« Dans l'un des derniers numéros de la *Semaine religieuse*, vous faites appel à la charité de vos lecteurs en faveur des œuvres catholiques, aujourd'hui si nombreuses. C'est avec raison que vous signalez, à cette occasion, l'Œuvre des vieux timbres-poste. Plusieurs trouvent que c'est chose bien facile de recueillir ces timbres ; mais qu'en faire, à qui les adresser ? telle est la question que souvent l'on se pose. A ces bonnes âmes, si désireuses de faire le bien et heureuses de pouvoir le faire à si bon compte, je me permets d'indiquer, entre toutes, l'adresse des *Sœurs de Marie-Immaculée*, 48, rue de Bourgogne, à Paris.

« Fondée en 1880, cette œuvre est née de la compassion des

âmes chrétiennes pour les 400 millions de femmes si misérablement avilies dans les pays infidèles, et si délaissées, par suite de l'impossibilité presque générale où sont les missionnaires d'étendre sur elles l'influence salutaire de leur apostolat. Et cependant, comme on l'a dit avec raison, c'est « par la femme qu'on a la famille et par la famille, la société. » Telle est la pensée qui a donné lieu à la fondation des Catéchistes-Missionnaires de Marie-Immaculée, pour la conversion des femmes païennes. Après avoir passé deux ans et plus, dans des noviciats où elles reçoivent la préparation nécessaire à leur belle vocation, elles sont envoyées dans les Missions, et là, auxiliaires dévouées des évêques et des prêtres, elles vont répéter leurs instructions aux pauvres femmes païennes, n'hésitant pas à entreprendre, s'il le faut, des voyages et de pénibles excursions, pour catéchiser, préparer les cœurs, baptiser même, en cas de nécessité ; réalisant ainsi tout ce qu'exprime l'appellation qu'on leur a donnée de « Sœurs de Charité des âmes. »

La formation est donnée à ces courageuses missionnaires dans trois noviciats : l'un, au Centre de l'Œuvre, 48, rue de Bourgogne, à Paris ; le second à Lyon, et le troisième à Bruxelles. Elles ont déjà quatre maisons hors d'Europe, savoir : deux à Nagpore (Hindoustan), une à Canton (Chine), et une à Diego-Suarez (Madagascar).....

Telle est, en quelques mots, l'Œuvre pour laquelle je me permets de demander à vos lecteurs et lectrices des prières et des aumônes, au moins une part des vieux timbres-poste, français et étrangers, si ordinaires soient-ils, qu'ils voudront bien recueillir et envoyer *franco* à l'adresse indiquée... X.....

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

PARIS. — Conférences de Notre-Dame. — Mgr d'Hulst commencera, le 3 Mars prochain, dans la chaire de Notre-Dame, ses conférences du Carême. L'éminent recteur de l'Institut catholique traitera, cette année, de la *Morale du citoyen*. Il a ainsi divisé ses conférences :

1° l'Etat : origine du pouvoir ; 2° les droits de l'Etat ; 3° les devoirs de l'Etat ; 4° l'Eglise et l'Etat : distinction des deux pouvoirs ; 5° l'Eglise et l'Etat : relations des deux pouvoirs ; 6° la civilisation chrétienne.

On se rappelle que, l'an dernier, Mgr d'Hulst avait parlé sur la *Morale de la famille*.

Beau témoignage de foi. — Les officiers de Belfort viennent de témoigner, d'une noble et belle manière, leur reconnaissance envers leur ancien chef, M. le général Dordot des Essarts, décédé il y a quelques semaines.

Avec une foi qui leur fait grand honneur, ils ont demandé que, pendant deux mois, trois messes par semaine, soient dites à l'église Saint-Christophe, pour le repos de l'âme du regretté gouverneur. Plusieurs de ces messes ont déjà été dites et à chacune, un certain nombre d'officiers assistaient.

Tant que notre brave armée conservera cet esprit de foi vive, l'espoir et la confiance dans l'avenir resteront au cœur des vrais Français.

**Fin chrétienne d'un ennemi de l'Eglise.** — M. Aristide Batiot, député de la Vendée, vient de mourir. A la Chambre, il avait toujours voté avec les ennemis de la Religion. Il a eu, avant de mourir, la grâce suprême de se reconnaître et de recevoir, en pleine connaissance, les sacrements de l'Eglise que, par ses votes, il avait sans cesse combattue.

« Puisse, dit le *Publicateur de la Vendée*, sa fin chrétienne et l'exemple saisissant du désaveu d'une vie politique consacrée à combattre les croyances catholiques, mériter à l'âme de M. Batiot la miséricorde de Dieu !

« Quelle leçon pour ceux qui restent ! » — Puissent-ils ne pas attendre que la mesure soit comble !

CLERMONT. — 8<sup>me</sup> centenaire de la première Croisade. — Mgr l'Evêque de Clermont ayant communiqué au Souverain Pontife sa pensée de célébrer « ce centenaire si glorieux pour l'Auvergne et la France que ramène la présente année », a reçu de Léon XIII une lettre « louant hautement un semblable dessein. »

Le Pape accorde « que les fidèles de France et des autres pays, qui visiteront, durant cette année du jubilé du concile de Clermont, en Auvergne, la basilique de cette même ville, où est vénérée, de date immémoriale, la sainte image de la Bienheureuse Vierge, sous le titre de Notre-Dame du Port, puissent gagner une fois toutes les indulgences plénières et partielles que les Pontifes romains ont attachées au pèlerinage de Jérusalem, pourvu que, s'étant confessés de leurs péchés et ayant communie, ils y prient pour les besoins généraux de la sainte Eglise, pour l'extirpation des hérésies et des schismes, et notamment pour le retour à l'unité catholique des Eglises orientales séparées. »

**La libre-pensée jugée par ses adeptes.** — M. le Docteur Monod, protestant, vient de prononcer, devant la Société de chirurgie, l'éloge de l'éminent chirurgien Léon Le Fort, mort l'an dernier. Voici un extrait de son discours :

« Je ne crois à aucun dogme, écrivait-il à M. Bourneville, alors député de la Seine, mais j'ai horreur de tous les fanatismes, et je n'en connais pas de plus odieux que celui qu'inspire aujourd'hui cette nouvelle religion, la plus intolérable de toutes, et qu'on



appelle la libre-pensée. Je combats cette *tyrannie* qui, sous prétexte d'attaquer le cléricalisme vaincu, attaque la religion elle-même..... Je combats cette tyrannie qui, au nom de la liberté de pensée, porte atteinte à ce qu'il y a de plus sacré au monde, la liberté de conscience. »

Et plus tard, revenant sur cette question, il ajoutait : « J'ai défendu énergiquement les Religieuses bien que n'étant nullement religieux, parce que leur cause était celle de la justice, et je souhaite à l'Eglise de n'avoir que des ennemis semblables à moi. Je ne répéterai pas cette banalité : *il faut une religion pour le peuple* ; mais je dirai : il faut une dose élevée d'instruction et de culture intellectuelle pour concevoir des idées de morale, dégagées de toute idée religieuse ; le peuple ne peut s'imprégner de ces idées morales que si on les lui donne sous formes d'idées religieuses. *Un ignorant sans religion est, quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, un gredin.* »

Ces paroles, dans la bouche d'un républicain militant, resté fidèle à ses convictions politiques, sous l'Empire, et qui, sous la République, avait de toutes ses forces combattu le cléricalisme, témoignent d'une rare indépendance d'esprit.

\* \*

De Séverine, contant, dans les *Pages mystiques*, un épisode de la vie du révolutionnaire Vallès :

« Vallès parlait des croyances perdues avec une mélancolie souriante. C'est lui qui, exécrant les protestants, disait : « Nulle femme n'a de grâce ni de tendresse, si elle n'a passé par le catholicisme. » Et un jour où je lui demandais pourquoi les bourgeois voltairiens s'acharnent contre l'idée chrétienne, il répondit : « Parce que c'est trop grand... et qu'ils sont bêtes ! »

Toute l'apologétique chrétienne tient dans ces deux mots : la grandeur de l'œuvre et la faiblesse des attaques.

Va, petit mot de Vallès, de village en village, de maison en maison, va crever, de ton dard finement aiguisé, l'orgueil des penseurs pansus, qui sont *le plus bel ornement* de la libre-pensée... »

Plusieurs journaux publient l'information suivante :

« A la suite d'un grand nombre de plaintes adressées aux parquets mais restées sans effet, faute de procès-verbaux réguliers, les préfets sont invités à rappeler aux commissaires de police et à la gendarmerie que les mineurs, au-dessous de seize ans, ne peuvent être admis dans les cafés et cabarets.

« Ils devront apporter la plus grande rigueur à constater cette contravention, très fréquente dans les communes rurales, et la sévérité des tribunaux de simple police s'exercera principalement sur les débitants, poursuivis de ce chef et dont les établissements seront fermés en cas de récidive. »

Nous ne pouvons qu'approuver et recommander à l'attention

des parents chrétiens cette sage mesure de préservation morale et religieuse, en faveur de la jeunesse. Espérons que ces recommandations ne resteront pas lettre morte.

## LA NOBLESSE DE BRETAGNE

PAR LE C<sup>te</sup> RÉGIS DE L'ESTOURBEILLON (Suite).

« On n'a pas assez remarqué la différence, bien tranchée pourtant, qui sépare la noblesse bretonne de celle des autres pays dont la France est aujourd'hui formée. Elle se distingue avant tout par son caractère très indépendant et par une extrême simplicité de vie. — On ne trouve pas chez les gentilshommes bretons cette soif des places et des honneurs qui enlève l'indépendance et donne à la noblesse de cour un certain vernis de domesticité. La terre est trop rude ici pour qu'il y pousse des courtisans ; le Breton est comme les chênes de ses forêts : il ne plie pas. Il ne saurait donc se courber à propos devant un maître pour se redresser, dur et hautain, devant les humbles.

« On y comptait peu de ces grands seigneurs qui apparaissaient au peuple avec le reflet de la puissance du souverain et faisaient chèrement payer à la province leur humiliante servilité au pouvoir. Sans souci de l'opulence, ils n'avaient pas cet orgueil blessant que donne la richesse. En revanche, ils ont toujours montré une très légitime fierté de leur rôle de défenseurs du pays.

« Une cause plus profonde encore séparait la noblesse bretonne de celle des autres provinces. Pour elle, le principe de sa force ne venait pas du prince, mais du pays lui-même ; c'est-à-dire qu'au lieu de puiser son autorité dans la faveur du souverain, elle prenait au contraire tout son point d'appui dans l'attachement des populations groupées autour d'elle et qui lui étaient fidèlement dévouées. Elle représentait leurs droits, leurs intérêts, et c'est en vertu de ce principe qu'elle était une puissance dans le pays.

« Vivant dans leurs manoirs comme les paysans dans leurs fermes, les gentilshommes bretons connaissaient de près les besoins de tous ; aussi en toute rencontre savaient-ils prendre en mains la cause du faible, qui était leur proche et leur ami.

« Il faudrait entrer dans de trop longs détails, pour faire comprendre combien le genre de vie d'une partie de la noblesse bretonne était souvent rapproché du niveau le plus humble de l'échelle sociale. L'aperçu que nous en donnons heurtera bien des préjugés, car on n' imagine guère aujourd'hui la noblesse sans un certain degré d'opulence, et souvent ceux qui se vantent le plus de leurs ancêtres leur feraient très mauvaise figure, s'ils les voyaient tout d'un coup devant eux comme ils étaient jadis. Que diraient-ils lorsqu'au lieu de ces brillants seigneurs que rêve leur imagination, ils verraient paraître une sorte de campagnard, au front brûlé du hâle, et dont les mains se seraient usées à tenir la lance ou la



charrue ; sa voix endurcie aux cris de guerre ou à conduire l'attelage de labour n'aurait rien des intonations de l'ancienne cour. Ils reculeraient devant ce personnage mortifiant pour leur vanité, mais qui ressemble assez bien à beaucoup de nos héros bretons.

« Et pourtant, quelle preuve plus éclatante de la véritable grandeur de la noblesse que de la voir descendre ainsi sans s'abaisser dans la pauvreté et la servitude du travail ! C'est l'épreuve du feu qui lui enlève, comme des scories, les avantages extérieurs, et nous la montre toute pure, avec l'indestructible élément qui est son principe vital.

« D'ailleurs, s'il est contrariant pour certains glorieux d'envisager le passé sous des couleurs qui ternissent leurs illusions dorées, la peinture n'en est pas moins très fidèle et l'histoire est là pour le prouver. Les arrêts de nos ducs nous donnent des témoignages irrécusables de l'existence plus que modeste de beaucoup de nos gentilshommes. Dans les mandements relatifs au maintien des prérogatives nobiliaires, suivant la situation plus ou moins précaire des familles, on trouve l'énumération des différents métiers que la noblesse était alors amenée à embrasser.

« L'Ordonnance du duc Pierre II, datée du 18 Décembre 1456, nous montre :

« Les nobles de lignage qui vont gagner leurs journées et labourer.

« Les nobles tenantz taverne et hostellerie publique, tant es villes que sur les champs.

« Les nobles acheptant bœufs et vaches, les nourrissant en terre d'autrui et les revendant en leur personne publiquement es foires et marchés.

« Les nobles de lignage qui marchandent par le menu, comme draps et linges, détaillant es foires et marchés.

« Les nobles de lignage qui servent aux armes (et font) tous labourages en leurs héritages. »

« On s'explique aisément un tel état de malaise dans une classe qui supportait presque seule tous les frais de la guerre. Les gentilshommes étaient obligés de se fournir tout leur équipement, ceux de leurs compagnons d'armes, et de subvenir aux innombrables dépenses des armées en marche. Epuisés après de longues campagnes, ils trouvaient à leur retour leurs biens ruinés, faute de bras et de surveillance.

« Ils se mettaient alors bravement au travail et leur main habituée à tenir l'épée n'hésitait pas à prendre la charrue. Ils supportaient noblement cette fière pauvreté, qui semble ici la loi de tous. Mêlés aux paysans, ils partageaient leurs labeurs et leurs peines, sans autre distinction que l'ancienneté de la race et cet indomptable honneur qui les appelait les premiers sur les champs de bataille.

« On trouvera dans ce rapprochement des classes la cause de l'héroïque résistance de nos provinces de l'Ouest aux assauts de la Révolution. Presque partout ailleurs, il y avait une lutte sourde

ou éclairée contre l'aristocratie (1) ; elle éclata terrible le jour où le gouvernement se fit l'auxiliaire des petits contre les grands. Mais ici, tous les efforts ont échoué, parce que le peuple et la noblesse unis par une étroite solidarité avaient de tout temps fait cause commune. C'est ensemble qu'ils avaient lutté victorieusement pendant des siècles contre les deux rivaux qui menaçaient leur liberté, c'est ensemble qu'ils partaient jadis, les uns de leurs châteaux, les autres de leurs fermes, pour courir sus aux envahisseurs. L'ambitieux attachement à la personne du prince n'était point ce qui faisait s'armer nos gentilshommes ; ils ne songeaient guère à gagner à la fois des places et des victoires, et ceux qui les suivaient au combat en avaient mille preuves.

« Ainsi, dans cette longue Guerre de Succession, était-ce pour obtenir les faveurs d'un prétendant que la noblesse guerroya pendant vingt-trois années ? Montfort prisonnier ne disposait d'aucunes places ; il disparut bientôt, laissant un faible enfant de six ans. Mais cet enfant personnifiait la cause bretonne, et c'est pour éviter au pays la domination d'un prince étranger que la noblesse épuisa ses forces et ses ressources. — Et lorsque enfin, triomphante, la Bretagne eut ce Duc qui lui avait coûté tant de sang, le jour où elle le vit compromettre avec les Anglais l'indépendance du pays, nobles et vassaux se levèrent, pour lui arracher ce pouvoir si chèrement acquis. » (A suivre.)

(1) La cause de cette hostilité venait du rôle odieux des parvenus qui s'affublaient de noms et de titres usurpés et dont les vices discréditaient la noblesse.

## BIBLIOGRAPHIE

Dans son numéro du 1<sup>er</sup> Février, *La Quinzaine* publie une étude du P. BAUDRILLART : *Les Normanniens dans l'Eglise*, autant de médaillons d'une apologie très sobre et dont les traits généraux empruntent leur valeur aux éminentes qualités de l'observation et du style. *Sous les Galons*, par Jean ROLLAND, un roman où ce tour de force est enfin réalisé : une œuvre chaste et d'intrigue passionnante, l'amour honnête et charmant, débarrassé de la berquinade. Dans le même numéro, un article de Maurice JOLLIVET, qui fait justice des prétentions italiennes sur la Corse ; les *Lettres d'un Curé de Canton*, dans lesquelles Yves LE QUERDEC s'affirme écrivain et penseur de premier ordre. Viennent ensuite : *La révocation de l'Edit de Nantes*, *Les Commerces de Veneux*, *Dans les Philippines*, *Chronique Théâtrale*, *Chronique de La Quinzaine*, Musique : *Gavotte d'Antan*, MAC-MASTER. *Réverie*, PARENT.

Un numéro est envoyé franco à toute personne qui en fait la demande, rue de Miromesnil, 62, à Paris.

*Sirop de Regnaud, Pâte de Regnaud, sédatifs des bronches ; médicaments éprouvés contre enrrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop 2 fr. 50 le flacon. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris et toutes pharmacies.*

Le SIROP DE FOLLET donne le sommeil vrai, celui de la nature sans trouble, sans malaise, sans danger ; le sommeil, qui est le repos calme du corps et de l'esprit. Dans un flacon de SIROP DE

FOLLET, il y a cinq ou six nuits d'un repos complet, naturel et réparateur, et le flacon se vend dans la plupart des pharmacies de tous les pays.

Les obligations **C<sup>ie</sup> N<sup>lle</sup> d'Électricité** ont un excellent courant de demandes. Les cours ont été très bien tenus vers 242 à 246 francs. Quelques bons achats provenant du parquet, où les cours se sont inscrits en légère avance sur le marché en banque. La tendance reste toujours bonne et il paraît avantageux d'acheter aux cours actuels.

Au dernier tirage, il a été amorti 175 obligations qui ont été remboursées à 300 francs.

### MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3  
QUIMPER

MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS

BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Couverts FRÉNAIS, argentés à 100 grammes

BRONZE — ORFÈVREURIE D'ÉGLISE

Couverts CHRISTOFLE, au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

Grand Diplôme d'honneur,  
Médaille d'Or,

**E. LEFÈVRE**

Concours gén<sup>l</sup> du Morbihan,  
Pontivy, 1894.

CHIRURGIEN - DENTISTE

Diplômé de l'École Dentaire de Paris

5, RUE DE LA MAIRIE QUIMPER (près la place Saint-Corentin)

Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés.

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES  
PRIX MODÉRÉS

### ORNEMENTS D'ÉGLISE

**J. LE BIHAN, à Ploudalmézeau**

Représent<sup>t</sup> de la Maison ROUXEL, Place du Centre, LANNION

Chasublerie, Dais, Bannières, Draps mortuaires, Lingerie d'église, Tapis d'autel, Bronzes, Orfèvrerie, Calices, Ciboires, Ostensoirs, Chemins de croix en peinture et en terre cuite, Statues et Crèches.

DORURE & ARGENTURE

COUVERTS DE TABLE MÉTAL BLANC, ARGENTÉ ET ARGENT MASSIF

Réparations de Vases sacrés et de vieux Ornaments.

CHAPEAUX DE LYON POUR ECCLÉSIASTIQUES

Rabats, Ceintures, Barettes, dépôt<sup>o</sup> de la mèche Guilton, Encens, etc.

Nous recommandons tout spécialement à Messieurs les Ecclésiastiques ainsi qu'aux communautés religieuses, soucieux de leurs intérêts, la Fabrique de M. Samuel Piriou, de Quimper, renommée pour ses produits en Cire, Cierges et Bougies, dont la qualité est si appréciée par ceux qui en font usage.

La maison envoie *franco*, sur demande, échantillons et prix-courants.

### CABINET DEBRAY-HÉLOT

DIPLOMÉ DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS -

2, rue Astor, à QUIMPER (à côté de la Halle).

M. PÉZIEUX, CHIRURGIEN-DENTISTE, est visible tous les jours, à l'exception du vendredi.

SPECIALITÉ DE DENTS ARTIFICIELLES

Médaille d'Or, Vannes 1892 (Concours général de la Bretagne).

On trouve chez l'auteur : « Aux mères de famille », par F. PÉZIEUX, dentiste de plusieurs établissements civils et religieux.

## Grande Épicerie de Paris

PRODUITS ALIMENTAIRES

**NÉLIX POTIN**

Seule Maison à QUIMPER : 6, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale)

Expédition en Province — Envoi franco du Catalogue.

## FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> LE JAMTEL,  
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

**PHTISIE BRONCHITES, TOUX, CATARRHES**  
Guérison par l'Émulsion Marchais, de LA ROCHELLE.

## CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

# HYGIÈNE DE LA TÊTE

## La Chute des Cheveux

### LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF

Qui nettoie la Tête  
Enlève les Pellicules  
Empêche les Cheveux  
de tomber et  
les fait repousser.

Emploi très agréable. — Parfum exquis.  
LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.  
Dépôt GÉNÉRAL : Maison de Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 184, BORDEAUX.  
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

**Le RACAHOUT ARABES** de DELANGRENIER  
Véritable remplace avec avantage  
le Chocolat et le Café au lait qui est un débilitant nuisible à la santé. — Les Médecins l'ordonnent aux  
Dames, aux Enfants et aux Anémiques comme le meilleur des fortifiants. — Les personnes maigres,  
faibles ou âgées, celles qui ont besoin de toniques et de reconstituants, trouveront dans cet aliment un  
déjeuner aussi léger que réparateur. — Paris, r. Vivienne, 53. Dépôt dans toute ville. — Se méfier des Contrefaçons.

**UN MONSIEUR** offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui  
sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, déman-  
geaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et  
de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il  
l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les  
remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est  
la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à  
GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indica-  
tion demandées.

## MAISON RECOMMANDÉE

### A MM. LES MEMBRES DU CLERGÉ

|                                        |                                              |
|----------------------------------------|----------------------------------------------|
| VINS<br>naturels<br>et<br>sans plâtre. | VIN blanc garanti pur pour la sainte Messe : |
|                                        | 85 fr. la pièce de 220 litres ;              |
|                                        | 50 fr. la 1/2 pièce de 120 litres.           |
|                                        | VIN rouge, montagne 1 <sup>er</sup> choix :  |
|                                        | 75 fr. la pièce de 220 litres ;              |
|                                        | 45 fr. la 1/2 pièce de 120 litres.           |
|                                        | VIN de réserve extra (très recommandé) :     |
|                                        | 90 fr. la pièce de 220 litres ;              |
|                                        | 55 fr. la 1/2 pièce de 120 litres.           |

Tous les articles ci-dessus sont vendus fûts perdus et congés  
compris, rendus sur gare d'Aigues-Mortes. Le transport seul reste  
à la charge de l'acheteur.

Nombreuses références parmi MM. les Ecclésiastiques.

Adresser lettres et commandes à M. le Directeur de la COMPAGNIE  
GÉNÉRALE DES VIGNERONS, à AIGUES-MORTES (Gard).

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie de KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE  
DE QUIMPER ET DE LÉON

| LE NUMÉRO                                                       | PRIX DE L'ABONNEMENT | LA LIGNE D'ANNONCE |
|-----------------------------------------------------------------|----------------------|--------------------|
| 10 CENTIMES                                                     | 6 fr. par an         | 40 CENTIMES        |
| L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS. |                      |                    |

**Rédaction :** Adresser les com-  
munications à M. l'abbé ROSPARS,  
recteur de Locmaria-Quimper, pour  
le mardi au plus tard, avant midi.

**Administration :** Adresser di-  
rectement les abonnements à M. DE  
KERANGAL, imprimeur de l'Evêché,  
à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

**SOMMAIRE. — I. Chroni-  
que du Diocèse :** Offices  
extraordinaires ; Lettre  
pastorale et Mandement  
pour le saint temps du  
Carême de 1895 (à suivre) ;  
Avis ; Nécrologie ; Confré-  
rie de Notre-Dame de la  
Mer ; Prédicateurs du Ca-  
rême dans le diocèse ;



Clohars - Carnoët ; Brest ;  
M. Le Mell ; Ile Molène.

**II. Nouvelles du monde  
catholique :** Un véritable  
ami du peuple, le R. P.  
Halluin ; Rennes ; Vieux  
quatrein.

**III. Bibliographie.**

**IV. Annonces et avis di-  
vers.**

## OFFICES DE LA SEMAINE

**Dimanche, 24 Février. —** Quinqua-  
gésime ; 2<sup>e</sup> classe. Semi-double.  
Violet.

Vêpres du suivant, avec mémoire du  
Dimanche.

**Lundi, 25. —** S. Mathias, apôtre (fête  
transférée d'hier). Double de 2<sup>e</sup>  
classe. Rouge.

**Mardi, 26. —** S<sup>te</sup> Marguerite de Cor-  
tone, pénitente. Semi-double. Blanc.

**Mercredi, 27. —** Les Cendres. Office  
du jour. Violet.

**Jeudi, 28. —** S. Ruellin, évêque (au  
Propre diocésain). Semi-double.  
Blanc.

**Vendredi, 1<sup>er</sup> Mars. —** La sainte Cour-  
onne d'épines de N.-S. Jésus-Christ.  
Double-majeur. Rouge.

**Samedi, 2. —** S. Joévin, évêque (au  
Propre diocésain). Semi-double.  
Blanc.

## Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Saint-Renan ..... du 24 au 28 Février.  
Saint-Hernin ..... du 1<sup>er</sup> au 3 Mars.

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper. — SAINT-CORENTIN. —** *Dimanche de la Quinquagésime.* — Prières des Quarante Heures. A la première messe, bénédiction et exposition du Saint-Sacrement, qui reste exposé jusqu'aux vêpres.

*Lundi et mardi,* bénédiction et exposition à la première messe. A 9 heures, grand'messe ; à 4 heures, vêpres suivies de la bénédiction.

*Mercredi,* un quart d'heure avant la première messe, bénédiction et imposition des Cendres.

A 10 heures, bénédiction des Cendres et grand'messe.

\*\*\*

**— ÉGLISE SAINT-MATHIEU. —** *Dimanche, lundi et mardi,* exposition des XL heures. Le Saint-Sacrement restera exposé, chaque jour, depuis la première messe jusqu'aux vêpres, qui seront chantées, le dimanche, à 3 heures, et, les autres jours, à 4 heures. Après les vêpres, bénédiction.

*Mercredi,* bénédiction solennelle des Cendres et grand'messe, à 8 h. 1/2.

## LETTRE PASTORALE &amp; MANDEMENT

de M<sup>r</sup> l'Évêque de Quimper et de Léon

POUR LE SAINT TEMPS DU CARÊME DE 1895

## SUR LA CHARITÉ

*HENRI-VICTOR-FÉLIX VALLEAU, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, Evêque de Quimper et de Léon,*

*Au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Parmi les sollicitudes de la charge pastorale, il n'en est pas de plus considérable que celle de porter au peuple confié à Nos soins, les instructions utiles à son salut. C'est ce devoir que Nous remplissons, chaque année, lorsque revient la Sainte Quarantaine.

Le monde s'agite et se donne beaucoup de mal pour conquérir la paix et le bonheur. Au milieu de toute cette agitation, cris de triomphe pour les uns, cris de douleur pour les autres, la plupart oublient que la main de Dieu les mène, et que la paix et le bonheur ne peuvent se trouver que dans la place assignée par la volonté divine. Rechercher quelle est cette place, sera l'objet de Notre lettre pastorale.

## I.

Notre siècle a droit d'être fier sous bien des rapports, et pourtant il ne peut pas se considérer comme une de ces épo-

ques où le bonheur et la paix rayonnent comme le soleil aux beaux jours du printemps. Ce n'est pas la science qui lui manque, ni le bien-être ; ce n'est pas la foi non plus, car le Christianisme a imprégné l'univers de sa doctrine, par deux mille ans d'exercice. En sorte que, ceux qui, dans l'égarement de leur cœur, se disent athées ou libres-penseurs, ne peuvent s'empêcher de laisser transpirer leur foi, jusque dans les excès de leur haine antireligieuse.

Ce qui manque à notre époque, pour être la plus paisible et la plus heureuse, c'est la Charité fraternelle, cette fleur au parfum rafraîchissant, dont le Christ, ce divin semeur, a jeté la semence à profusion dans son champ, qui est le Christianisme.

Dans une de ces immortelles paraboles, au moyen desquelles le Sauveur formait le cœur et l'esprit de ses disciples, il leur parlait ainsi : « Le laboureur a jeté la semence ; mais la semence a trouvé des terres plus ou moins propices : terres sans humus où elle ne peut germer, terres sans culture où elle est étouffée par les herbes, terres trop exposées au soleil où le germe est brûlé par la chaleur. C'est ainsi que la Charité, cette plante si belle et si féconde en fruits de paix et de bonheur, tombe trop souvent sur une terre ingrate, et ne produit aucun fruit.

Serait-il donc possible que les aspirations de l'humanité vers la paix et le bonheur se perdissent dans l'air, sans trouver d'écho ? Non, N. T. C. F., le remède à nos troubles, à nos préoccupations, nous l'avons sous la main. Ce remède est le retour à l'esprit du Christianisme. Ce que ne peuvent donner ni la science, ni la gloire, ni le bien-être, le retour à l'esprit chrétien le donnera dans une large mesure.

« Maître, que faut-il faire pour avoir la vie éternelle ? » disait un jeune homme au Sauveur. — « Que lis-tu dans le livre de vie ? » répond Celui-ci. — « Je lis : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces et ton prochain comme toi-même. » — « C'est bien, dit le Christ, agis ainsi et tu vivras. »

L'amour de Dieu et du prochain, voilà donc l'esprit du Christianisme. Le peuple qui ne se contente pas d'inscrire sur ses murailles le mot de fraternité, mais qui l'inscrit dans son cœur, voilà le peuple chrétien et le peuple pour lequel la paix et le bonheur ne sont pas un vain mot.

Cette Charité fraternelle, ne la demandez pas à la science ou à la sagesse humaine. Dieu seul peut la donner. Depuis le péché de l'homme, son cœur est devenu un centre d'égoïsme, son esprit un centre d'orgueil, et ses sens un centre de dépravation. Il lui faut d'autres ressorts que ceux de sa nature viciée pour arriver à la Charité. Il lui faut la vie, la mort et les enseignements d'un Dieu ; il lui faut le Christianisme !

L'amour de Dieu et du prochain a été le but de tous les

enseignements du Christ. Sa vie tout entière est l'expression de cette pensée : *Aimez-vous les uns les autres*. S'il vient sur terre, c'est par pitié pour l'humanité ; s'il partage nos misères, nos larmes, nos souffrances, et s'il en dépasse la mesure, c'est par affection pour elle ; s'il meurt sur la croix, c'est par un amour que tous déclarent aller jusqu'à la folie. Qu'elles sont nombreuses et touchantes, les paraboles et les instructions du Sauveur, sur ce sujet ! C'est la brebis ramenée au bercail, sur les épaules du pasteur ; c'est le blessé soigné par le Samaritain ; c'est le prodigue reçu avec miséricorde ; c'est le mauvais riche impitoyablement traité. Pour que personne ne s'y trompe, Il s'écrie : « Je vous ai donné l'exemple, faites comme moi : *Quemadmodum ego feci vobis, ita et vos faciatis*. » Et quand il va être livré à ses ennemis et que son cœur, attristé par la vue des événements, ne peut contenir les sentiments qui l'oppressent, Il veut recommander à ses disciples l'esprit de charité qui doit les animer. Son âme s'élève, son cœur se fond, et dans une prière à jamais admirable, qui restera avec l'Eucharistie comme le testament d'un amour infini : « Mon Père, dit-il, je vous prie non pas seulement pour ceux qui sont là, mais pour tous ceux qui croiront à la parole de mes envoyés ; qu'ils soient unis comme je suis uni à vous : *Non pro eis autem rogo tantum, sed et pro eis qui credituri sunt per verbum eorum in me ; ut omnes unum sint, sicut tu, Pater, in me et ego in te*. » (S. JEAN, XVII, 20, 21.)

Voilà donc toute la pensée du Christ : établir parmi ceux qui marcheront sur ses traces l'esprit de Charité. Ses successeurs, les Apôtres, comment ont-ils compris son œuvre ; comment ont-ils rempli leur mission ?

Ce n'était pas une tâche facile, N. T. C. F., que celle de donner au monde l'esprit nouveau, qui devait être le génie du Christianisme et sa marque distinctive.

L'histoire nous dit combien le monde était éloigné de cette fraternité, lorsque les Apôtres se séparèrent pour aller prêcher l'Evangile. A Rome, à Athènes, les centres lumineux de l'époque, tout étranger était traité de barbare, et une barrière infranchissable séparait les peuples comme les classes de la société. Rien de fraternel, dans les rapports des diverses nations ; rien de paternel, dans les relations du petit avec le grand. Le puissant n'a pour le faible que la pitié commandée par l'intérêt, personne ne tend fraternellement la main au malheureux rencontré sur le chemin.

Pour faire un nouvel esprit à cette société, il fallait une force surhumaine. Cette force, les Apôtres l'avaient reçue du Maître, lorsqu'il leur avait dit : « Faites ce que je vous ai dit de faire : *Quemadmodum ego feci vobis ita et vos faciatis*. » Suivons-les dans cette difficile entreprise.

Il y avait dans le monde, au moment où les Apôtres commencèrent leur mission, deux êtres qui, au dire des sages de

l'époque, étaient d'une nature différente, le maître et l'esclave. Cette vue dut choquer tout d'abord les prédicateurs de la Charité fraternelle. Aussi, dès les premiers pas, après avoir appuyé le principe de l'autorité sur une solide base, en lui donnant Dieu pour unique source, *non est enim potestas nisi a Deo* (Rom. XIII), ils proclament l'égalité des hommes devant la justice divine. « Nous ne sommes tous ensemble qu'un même corps, soient Juifs, soient gentils, soient esclaves, soient hommes libres, dit saint Paul aux Corinthiens. Tous nous devons paraître au tribunal de Dieu : *Omnes enim stabimus ante tribunal Christi*. » Mais il ne s'arrête pas là ; car ayant converti un esclave fugitif, il le renvoie à son maître en lui écrivant : « Au nom de la Charité, moi Paul, chargé d'années et prisonnier pour l'amour du Christ, je t'invoque pour mon fils Onésime. Reçois-le, non plus comme un esclave, mais comme un frère bien aimé. Et, si tu as quelque affection pour moi, reçois-le comme moi-même. » (Ep. à PHILÉMON). C'est ainsi que l'Apôtre pose la base de l'idée nouvelle d'autorité et de fraternité chrétienne. Désormais le maître ne possède plus l'esclave comme une chose qu'il pourra prendre ou rejeter, soigner ou détruire à plaisir, mais comme un serviteur respectueux et un frère, appelé aux mêmes responsabilités et destinées que lui.

A côté de l'esclave était la femme, dont la position reste sans honneur dans les nations qui ne sont pas chrétiennes. Les Apôtres se hâtent de la remettre à son rang. « Aimez vos épouses, dit saint Paul aux Ephésiens, comme Jésus-Christ a aimé son Eglise, puisqu'il s'est livré à la mort pour elle : *Viri, diligite uxores vestras, sicut et Christus dilexit ecclesiam et seipsum tradidit pro ea*. » (EPH. V, 25.)

Entre l'homme et la femme, l'enfant, cet être gracieux et fragile, objet de tant d'amour, compte bien peu dans l'antiquité. En l'appelant près de lui, en vouant à la malédiction le scandalisateur de son innocence, le Christ lui donne sa place, et les Apôtres, se guidant sur le Maître, le déclarent frère des anges, et rendu semblable aux esprits célestes par la grâce du baptême.

C'est ainsi que les prédicateurs de l'Evangile comprirent leur mission, et saint Pierre, qui s'était si bien pénétré de l'esprit du Christ, disait aux nouveaux convertis : « La fin de toute chose vient vite, soyez donc prudents et veillez en priant ; mais par-dessus tout, que la Charité règne sans cesse au milieu de vous : *Ante omnia autem, mutuam in vobismetipsis Charitatem continuam habentes*. » (EP. I, ch. IV, 8.)

Aussi, N. T. C. F., un siècle ne s'est pas écoulé, et l'idée de la Charité a pris un essor si rapide, que les Chrétiens, déjà nombreux, ne forment qu'une cité fraternelle, dans laquelle il n'y a ni grecs, ni romains, ni barbares, mais un seul troupeau, sous la direction d'un seul pasteur. La pensée du Christ s'est



déjà réalisée : « Qu'ils soient unis, comme mon Père et moi  
« nous sommes unis : *Ut unum sint sicut tu, Pater, in me et  
« ego in te.* » L'arbre divin a poussé d'assez profondes racines  
pour résister aux efforts de plusieurs siècles de persécution.  
Aussi, quand après l'épreuve, la liberté sera donnée à l'Eglise,  
toujours poussée par le même besoin de Charité, elle enverra  
ses missionnaires prêcher les infidèles jusque sous les climats  
les plus inclements, ses religieux racheter les captifs, soigner  
les malades, recueillir et nourrir les orphelins, consoler les  
malheureux, secourir les pauvres qu'elle nommera les frères  
aînés du Christ, les enfants privilégiés du bon Dieu.

C'est ainsi que, sous le souffle ardent de la Charité chrétienne, se formera cette société nouvelle, dont tous les membres ne seront plus qu'une famille, unie par les liens les plus indissolubles de la foi en Jésus-Christ. « Voyez comme ils s'aiment entre eux », diront les païens, étonnés par ce spectacle nouveau. « On voit, dit un de leurs philosophes, ces hommes « proscrits, persécutés, non seulement s'aimer entre eux, mais « aimer ceux qui les persécutent. »

C'est à cette Charité fraternelle qu'un des plus fiers soldats de Dioclétien doit sa conversion. Il arrive avec son armée, exténuée de fatigue, dans une ville de la Thébaïde. Les habitants le traitent avec une charité et des égards qu'il n'a trouvés nulle part. Il s'en étonne. « Ce sont des chrétiens », lui dit-on. Touché de ce spectacle, il étudie leur doctrine, abjure l'idolâtrie et devient ce merveilleux solitaire, saint Pacôme, une des gloires de l'Eglise primitive. C'est bien l'accomplissement de la prophétie du Sauveur : « On reconnaîtra que vous « êtes mes disciples, à cette dilection que vous aurez les uns « pour les autres. »

L'immortel docteur saint Augustin disait aux fidèles d'Hippone, réunis autour de sa chaire : « Que tous les hommes fassent le signe de la croix, que tous reçoivent le baptême et « fréquentent les églises, cela ne me dit pas encore qu'ils « soient chrétiens. Ce qui distingue les enfants de Dieu et les « sépare des enfants du démon, c'est uniquement la Charité. » (S. AUG. *in Ep. S. Joannis.*)

L'esprit de Charité est donc la marque distinctive de l'enseignement du Christ. C'est aussi, N. T. C. F., la garantie de la paix et du bonheur parmi les hommes.

Saint Grégoire de Nazianze, après avoir établi la nécessité de la Charité pour le bonheur de l'humanité, s'écrie : « Tant « que l'univers est calme et tranquille, tous les éléments « s'accordent et demeurent conformes à leur nature. Tant « qu'aucun d'eux ne s'élève contre l'autre et qu'ils conservent « les liens réciproques par lesquels la parole puissante du « Créateur les a unis, l'univers est dans l'ordre et sa beauté « est incomparable. Mais qu'il sorte de son calme et que les « éléments entrent en guerre, alors toutes ses splendeurs se

« perdent dans un immense chaos. » (S. GRÉG. *in distich.*)  
Appliquons cette belle comparaison du docteur de l'Eglise à la Société : tant qu'elle porte sur son front le sceau des enfants du Christ qui est la Charité, elle est dans l'ordre et dans la paix. Mais si, d'une main insensée, elle la repousse, elle perd la paix ; toutes les passions redressent la tête, entrent en lutte ; son bonheur est ébranlé, sa paix s'effondre comme un édifice sans fondement. (A suivre.)

## DISPOSITIF

Le saint nom de Dieu invoqué,

Après avoir pris l'avis de nos vénérables frères, les Chanoines et Chapitre de notre église cathédrale, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1<sup>er</sup>. — Nous rappelons aux fidèles l'obligation de faire Pénitence, pendant le saint temps du Carême, et d'observer les lois de l'Eglise au sujet du jeûne et de l'abstinence.

Art. 2. — En vertu d'un Indult Apostolique, en date du 11 Janvier 1894, Nous permettons d'user d'aliments gras, pendant le Carême, jusqu'au mardi de la Semaine sainte inclusivement, les dimanche, lundi, mardi, jeudi et samedi, excepté le samedi des Quatre-Temps. Cette permission s'étend, le dimanche, à tous les repas et, les autres jours, à un seul.

On ne peut pas manger de la viande et du poisson au même repas, même le dimanche.

Les personnes qui ne sont pas obligées au jeûne ou qui en sont dispensées, peuvent user d'aliments gras plusieurs fois dans la journée.

Art. 3. — Nous permettons l'usage du beurre, du lait et du fromage, pendant tout le Carême, et des œufs jusqu'au Mardi-Saint inclusivement.

Art. 4. — MM. les Chanoines, Curés, Recteurs et Aumôniers pourront, pourvu que ce ne soit pas d'une manière générale, déclarer dispensée du jeûne toute personne qui aurait des motifs légitimes.

Art. 5. — En vertu d'un Indult, en date du 11 Janvier 1894, Nous accordons, d'une manière générale, pendant cette année, la dispense de l'abstinence du samedi. Cette dispense n'est pas donnée pour les samedis dans lesquels il y a obligation de jeûner pour les fidèles.

Art. 6. — En vertu d'un Indult du 11 Janvier 1894, Nous dispensons de l'abstinence, le jour de saint Marc et les trois jours des Rogations.

Art. 7. — Les personnes qui profiteront des dites dispenses sont tenues, en conscience, de faire une aumône proportionnée à leurs facultés. Cette aumône pourra être remise à MM. les Curés, Recteurs, Aumôniers ou Confesseurs, ou déposée dans un tronc, et sera envoyée au Secrétariat de l'Evêché.

Art. 8. — Si MM. les Curés et Recteurs ont de graves raisons de le faire, ils pourront ouvrir le temps pascal, le dimanche de la Passion et le fermer, le dimanche du Bon-Pasteur.

Art. 9. — Une quête sera faite pour les Lieux Saints, le Vendredi-Saint.

Et sera, Notre présente lettre pastorale lue, le dimanche avant le Carême, au prône de la grand'messe, dans toutes les églises du diocèse.

Donné à Quimper, sous Notre seing et le contre-seing de Notre Secrétaire, le 2 Février, jour de la fête de la Purification de la Sainte-Vierge.

† HENRI-VICTOR,

*Evêque de Quimper et de Léon.*

Par Mandement de Monseigneur :

QUÉINNEC, CHAN. HON.  
Secrétaire.

**AVIS.** — Par suite d'un oubli, l'annonce des Retraites qui ont lieu dans les Communautés de ce nom, à Quimper, Quimperlé et Lesneven, ne figure pas, cette année, dans le corps de l'*Ordo* diocésain.

Messieurs les Curés et Recteurs voudront bien réparer cette omission, et annoncer exactement les Retraites *quinze jours d'avance*, en se reportant, pour les dates, aux indications données à la première page de l'*Ordo* et au tableau spécial qui leur a été adressé pour être publié dans leurs églises.

Nous les prions spécialement d'annoncer, dimanche prochain, s'ils ne l'ont déjà fait, la Retraite bretonne pour les hommes qui doit s'ouvrir, à Quimperlé et à Lesneven, le Samedi 2 Mars.

**Nécrologie.** — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Le Moal, recteur de Langolen, décédé le 19 Février, après une très courte maladie. M. Le Moal était âgé de 52 ans. Il a été enterré à Plouénan, sa paroisse natale.

**Confrérie de N.-D. de la Mer.** — *Le Finistère* mène, depuis quelque temps, une active campagne contre nos confréries de Marins. Il y voit une manœuvre électorale; il y dénonce un complot, tramé par le clergé contre le Gouvernement de la République.

Nous avons lu et relu les statuts de ces confréries, et nous avouons n'y avoir pas trouvé un seul mot, qui pût, même de loin, servir de prétexte à de pareilles accusations.

Il faut croire que nous ne nous trompions pas. Car voici que

M. le Ministre de la Marine vient d'informer les Vice-amiraux, Commandants en chef, Préfets maritimes et autres, qu'ils doivent autoriser le personnel placé sous leurs ordres à prendre part aux souscriptions, qui pourront s'ouvrir en faveur des Oeuvres de Mer.

Déjà M. Félix-Faure, alors Ministre de la Marine, avait accordé la même autorisation; et nous savons, d'autre part, que M. le Président de la République a envoyé à ces œuvres sa souscription personnelle.

Nous aimons à croire que cette attitude du Gouvernement calmera les alarmes du *Finistère*, et le rassurera pleinement sur le but tout pacifique de nos confréries.

### Prédicateurs du Carême dans le diocèse.

QUIMPER. — *Cathédrale de Saint-Corentin.* — M. l'abbé Chapon, chanoine, vicaire général honoraire de Nantes.

— *Saint-Mathieu.* — M. le chanoine Rossi.

CONCARNEAU. — Le R. P. Guénégan, Jésuite, de la Maison de Quimper.

DOUARNENEZ. — Le R. P. Mahé, Jésuite, de la maison de Quimper.

LANDERNEAU. — Le R. P. Léonard, Franciscain.

Nous continuerons la liste à mesure qu'on nous fera connaître les noms des prédicateurs de la Station, dans les autres paroisses.

CLOHARS-CARNOET. — Dimanche dernier, avait lieu la clôture de la première semaine de la Mission. Monseigneur l'Evêque, toujours heureux d'encourager le zèle de ses prêtres et la bonne volonté des fidèles, en montrant l'intérêt qu'il porte à cette œuvre des Missions, si fructueuse pour son diocèse, avait bien voulu accepter de présider la cérémonie.

Sa Grandeur, accompagnée de M. le chanoine Gadon, vicaire général honoraire, est arrivée à Clohars, vers 9 heures 1/2. Conduite processionnellement à l'église, Elle assista à la grand-messe et ensuite érigea solennellement un nouveau chemin de Croix.....

L'excellente musique, formée et dirigée par M. l'abbé Havas, aumônier à Quimperlé, relevait encore l'éclat de la fête, dont nous ne donnerons pas, aujourd'hui, d'autres détails : ils trouveront leur place dans le compte-rendu complet, que nous espérons avoir à publier bientôt.

BREST. — Mardi 19, on a enterré, à Brest, M. Contance, pharmacien en chef de la Marine, en retraite, président de la Société Académique de Brest, président du Conseil diocésain de la Société de Saint-Vincent-de Paul, président du Conseil de Fabrique, officier de la Légion d'honneur.

Par de nombreux ouvrages, qui sont d'un savant et d'un chré-

rien, M. Coutance a combattu les doctrines philosophiques anti-chrétiennes, spécialement dans *La vie dans l'œuf*, livre dont Mgr d'Hulst a dit qu'il est irréfutable. *L'Olivier*, qui est une réfutation du darwinisme, valut à l'auteur la croix de Saint-Grégoire. Dans un troisième ouvrage, *La Lutte pour l'existence*, M. Coutance combat, en philosophe profond et érudit, les doctrines du matérialisme.

Retiré à Brest, il s'occupa à faire le bien autour de lui et donna, à différentes reprises, d'intéressantes conférences, qui furent très appréciées, et montrèrent toute la finesse d'esprit, l'érudition, comme les sentiments profondément chrétiens du regretté défunt.

R. I. P.

**M. Le Mell.** — On veut bien nous communiquer sur cet excellent confrère, dont nous avons déjà annoncé la mort, les détails suivants, qu'on lira avec autant d'édification que d'intérêt :

« La mort de M. Le Mell laisse les plus grands et les plus légitimes regrets à toute la communauté. Prêtre humble et modeste, fuyant l'éclat, il se donnait à l'œuvre qui lui était confiée, avec un dévouement qui n'avait d'égal que sa délicate et universelle charité pour chaque membre de la famille religieuse qu'il dirigeait. Il exerçait le même zèle près des orphelines, qu'il ramenait toujours au devoir, ne se donnant de repos qu'après les avoir portées à reconnaître leurs torts et à les réparer. Sa piété simple et droite était un stimulant à la vertu.

« Lors de la restauration de notre chapelle de Brest, il a tenu, malgré la modicité de ses ressources, à y laisser un perpétuel témoignage de sa foi et de sa dévotion à Jésus-Eucharistie, par l'inscription *Adoremus in æternum*, et à la Sainte-Vierge, par l'embellissement de sa grotte.

« Il mettait, avec une grâce charmante, son talent poétique à notre disposition, pour les fêtes de Communauté, comme pour inspirer la piété aux enfants, par la composition de cantiques qu'on chante toujours avec un nouvel entrain.

« Il se trouvait si heureux au milieu de sa famille d'adoption, qu'il refusa tout autre poste, pour rester, pendant 31 ans, dans les modestes fonctions d'aumônier. C'est là que la mort l'a trouvé, sans le surprendre. Lundi, 4 Février, il succombait à une congestion pulmonaire. Ses dernières paroles, après avoir reçu l'Extrême-Onction et le Saint-Viatique, étaient des actions de grâces au bon Dieu d'avoir exaucé les prières par lesquelles, depuis trois ans, il demandait de recevoir ses sacrements en pleine connaissance. Puis il ajouta : « Je ne crains pas le jugement : je crois avoir toujours fait de mon mieux ! »

« Ce n'est pas seulement dans cette communauté de l'Adoration, où s'est exercé son zèle, que le bon M. Le Mell laisse des regrets ; il jouissait de la même sympathie près de ses confrères, qui se sont succédé à son chevet et ne l'ont quitté qu'après l'avoir conduit à sa

dernière demeure, où, par une heureuse coïncidence, il repose à côté de M. l'abbé Edouard Le Guillou, comme lui constamment voué à l'œuvre de la jeunesse et au culte de la sainte Eucharistie.

« Une quarantaine de prêtres suivaient le convoi, ainsi que la Communauté entière, sœurs et orphelines ; de plus, un grand nombre des anciennes élèves, venues, malgré le temps et la distance, donner encore ce témoignage de filiale reconnaissance à Celui qui leur avait prodigué son temps et son dévouement. Les larmes de toutes exprimaient la sincérité des regrets, et une couronne, placée en leur nom sur la modeste tombe, reste comme un constant hommage de leur respectueuse gratitude. »

**ILE MOÛNE.** — On nous écrit :

« Une Mission de huit jours vient d'être donnée, dans cette paroisse. Commencée, le 6 et close, le mercredi 13 Février, elle a eu tout le succès désirable.

Dès le premier jour, du matin au soir, malgré l'inclémence du temps l'église était comble, à tous les exercices : ces braves chrétiens étaient surtout avides d'entendre les instructions, aussi solides que variées, des Missionnaires. Le Président, M. Salaün, curé d'Ouessant, a admirablement expliqué le Décalogue ; M. Salou, vicaire à Plougastel-Daoulas, a donné des conférences sur la Pénitence, avec un talent, déjà apprécié sur de plus grands théâtres. Les tableaux de M. Bohec ont charmé l'auditoire, que les sermons de MM. Riou et Caër ont profondément remué.

Les excellents Missionnaires ont été largement payés de leurs fatigues et des souffrances du voyage par la docilité des bons insulaires. Puissent ceux-ci garder longtemps, et toujours, les résolutions prises durant la Mission de 1893 ! »

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

**Un véritable ami du peuple.** — Le R. P. Halluin. — C'est le nom d'un religieux qui vient de mourir à Arras où, durant une longue vie, il a fait admirer, avec son zèle évangélique et sa simplicité, toutes les vertus d'un saint. Tout jeune prêtre, il se sentit la vocation de réunir autour de lui et de catéchiser les jeunes apprentis ouvriers sans famille. Voici ce qu'écrivait le *Courrier du Pas-de-Calais* :

« Une filature étant devenue vacante, M. Halluin trouva l'occasion favorable pour se procurer un logement plus vaste et plus approprié à son œuvre. Il résolut d'en faire l'acquisition. Mais comment en payer le prix ? L'ancien vicaire de Saint-Jean-Baptiste, qui n'était plus alors que l'humble aumônier de la maison des vieillards, au traitement annuel de cent francs, n'hésita pas à sacrifier la majeure partie de son patrimoine (24,000 francs) et ses enfants bien-aimés purent, au mois de Mars 1851, entrer dans

leur nouvel asile. Ils s'y établirent tout à leur aise, et, quand chacun fut casé, l'acquéreur vint y occuper la dernière place.

« L'œuvre s'y abrita pendant douze ans environ, quand en 1861, elle déserta la rue des Onze-mille-Vierges pour venir s'installer définitivement là où elle est aujourd'hui, dans l'ancien petit séminaire d'Arras, rue de Beaufort, où il n'y a de changement que dans le nombre des enfants.

« Tel est l'historique de ce que l'on appelle maintenant « la maison du P. Halluin », maison bénie de Dieu, puisqu'en 1831 le personnel se composait de cent huit apprentis de onze à douze ans, et qu'aujourd'hui il atteint le chiffre de quatre cents enfants et au-delà, logés, nourris, vêtus, formés à un état et arrachés ainsi à l'oisiveté, au vagabondage et aux désordres de la vie.

« On parle beaucoup de nos jours de la question sociale. L'abbé Halluin n'avait pas attendu nos discussions, la plupart du temps stériles, pour se mettre à l'œuvre, et il l'avait résolue, au moins en ce qui concerne « les misères imméritées » de l'enfance, avec les seules ressources de sa foi et de son amour pour les petits et les humbles !!!

« Le P. Halluin était né à Wimille le 27 Juillet 1820, et avait été ordonné prêtre à Saint-Sulpice, le 27 Décembre 1845.

« C'est afin d'assurer la continuité de son œuvre que le R. P. Halluin, il y a quelques années, s'était agrégé aux religieux de l'Assomption, dont il fut jusqu'au bout l'exemple et le modèle. »

(*La Vérité.*)

RENNES. — Mercredi 13 Février, une foule nombreuse se pressait dans l'église Saint-Sauveur, pour rendre les derniers devoirs à M. René de Coniac, colonel en retraite.

Ce n'est pas seulement le brave capitaine de 1870, que nous regrettons en lui, mais c'est encore le vaillant chrétien, qui aima l'Eglise avec non moins de passion que la Patrie. Jeune Saint-Cyrien, il fut l'un des premiers à affirmer hautement ses convictions religieuses et à les mettre en pratique, sans crainte du respect humain. On sait que son exemple a été suivi, mais c'est à lui surtout que revient l'honneur de ce changement inespéré.

Après la guerre, M. René de Coniac fut choisi, par le général de Cissey, pour occuper la charge d'écuyer dans cette même école de Saint-Cyr, qu'il avait si bien édifiée comme élève. Il y exerça bientôt une influence admirable. On raconte qu'un dimanche, le servant de messe venant à manquer, le brillant capitaine vint pieusement s'agenouiller près du prêtre et remplir les fonctions de l'absent. Ce trait suffit pour peindre un homme.

Une maladie grave l'obligea, jeune encore, à briser sa carrière. Depuis lors, il consacra sa vie aux bonnes œuvres et à la pratique des vertus chrétiennes. Aussi la mort ne l'a-t-elle pas surpris et c'est lui-même qui, sentant ses forces l'abandonner, a demandé à l'Eglise ses dernières consolations.

Il n'est plus, mais le souvenir de ses nobles exemples restera parmi ceux qui l'ont connu et aimé.

Prions pour lui, mais aussi efforçons-nous de l'imiter.

(*Semaine religieuse de Rennes.*)

### Vieux quatrain.

Tout ce qu'on dit, faut le penser :  
Il n'est rien qui nous en dispense ;  
Mais on peut bien se dispenser  
De dire tout ce que l'on pense.

## BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

*Sommaire de la livraison du 15 Février 1895.*

L'ingénieur et son rôle social; par le P. A. B. — II. Les Trois villes de M. Zola. I. Lourdes (troisième article), par le P. H<sup>e</sup> MARTIN. — III. La situation du Pape (deuxième article), par le P. H. Prélot. — IV. Bossuet homme de lettres, par le P. G. LONGHAYE. — V. Les manuscrits syriaques du désert de Nitrie, par le P. H. LAMMENS. — VI. Bulletin des sciences sociales. — La marche en avant du socialisme à la Chambre des députés, par le P. P. FRISTOT. — VII. Mélanges et critiques : Œuvres de mer, par le P. E. G.; Les eaux minérales de la France, par le P. J. DE JOANNIS; Choses de famille (suite), par le P. C. SOMMERVOGEL; Note rectificative à propos de la Lettre apostolique de S. S. Léon XIII sur les Rites orientaux; L'enseignement supérieur depuis cent ans, par le P. J. BURNICHON. — VIII. Tableau chronologique des principaux événements du mois, par le P. P. F.: Encyclique en faveur de l'Œuvre de la Propagation de la Foi; Encyclique aux archevêques et évêques des États-Unis de l'Amérique du Nord.

**Saint Antoine de Padoue**, le Thaumaturge de l'heure présente. (Les objets perdus. — Le pain des pauvres.) Un vol. in-18 Jésus, orné d'un portrait. — Librairie Victor Retaux et fils, 82, rue Bonaparte, Paris.

Sous ce titre, qui dit bien le but du livre, Mgr Ricard vient d'écrire un volume qui ne saurait manquer de rencontrer le même succès que les précédents ouvrages de l'infatigable écrivain.

Le récit de la vie si extraordinaire du grand thaumaturge, dont la puissante intercession vient tout à coup de se réveiller et de se révéler par d'innombrables prodiges à l'heure présente, ne pouvait, en effet, être présenté avec plus d'intérêt et de vie. Mais, ce qui charmera surtout le lecteur et assurera le succès du livre, c'est le tableau des merveilles opérées un peu partout dans notre France, depuis le modeste début de l'Œuvre du Pain des Pauvres, établie d'abord à Toulon, puis dans presque toutes les églises de notre pays.

*Capsules Guyot (véritables), 19, rue Jacob, Paris. — Bronchites Chroniques, Asthmes, Caiarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix : 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.*

**Conseils du docteur. — Affections de l'estomac et des intestins.** — Il est peu d'organes qui soient aussi souvent atteints par la maladie que l'estomac et les intestins. Aussi a-t-on prôné une multitude de remèdes pour la guérison de ces affections. Beaucoup sont tombés dans un oubli mérité, un grand nombre est appelé au même sort.

C'est rendre un véritable service aux malades que de leur faire connaître un médicament sérieux qui, dans l'immense majorité des cas, est employé avec un succès complet.

L'Académie de médecine de Paris, après de nombreuses expériences faites par une commission nommée à cet effet, a approuvé et recommandé l'emploi du Charbon du Dr Belloc, en poudre ou en pastilles, pour guérir ces affections qui, dit-elle, « font souvent le désespoir des malades et des médecins ».

Depuis ce temps le Charbon de Belloc est devenu un remède populaire pour guérir les maux d'estomac et des intestins, sous quelque forme qu'ils se présentent.

**AVIS.** — On demande de suite, à la campagne, pour instruire et surveiller deux petits garçons de 6 et 8 ans, une personne sérieuse, munie au moins du brevet simple, et ayant été élevée par des religieuses.

S'adresser aux bureaux de la *Semaine*.

### MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3  
QUIMPER

MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS  
BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Couverts FRÉNAIS, argentés à 100 grammes

BRONZE — ORFÈVREURIE D'ÉGLISE

Couverts CHRISTOFLE, au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

ORFÈVREURIE — BRONZES D'ÉGLISE

## PÊCHE, FRÈRES

45, rue Kéréon — QUIMPER — rue Kéréon, 45

P. PÊCHE, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION

GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÈVREURIE

Calices, Ostensoirs, Croix et Candélabres divers, etc.

DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR

Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.

Autorisés et recommandés par les Évêchés de Quimper et de Vannes pour la réparation des Vases sacrés.

Nous recommandons tout spécialement à Messieurs les Ecclésiastiques ainsi qu'aux communautés religieuses, soucieux de leurs intérêts, la Fabrique de M. Samuel Piriou, de Quimper, renommée pour ses produits en Cire, Cierges et Bougies, dont la qualité est si appréciée par ceux qui en font usage.

La maison envoie *franco*, sur demande, échantillons et prix-courants.

Grand Diplôme d'honneur,  
Médaille d'Or,

**E. LEFÈVRE**

Concours génl du Morbihan  
Pontivy, 1894.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Diplômé de l'École Dentaire de Paris

5, RUE DE LA MAIRIE QUIMPER (près la place Saint-Corentin)

Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés.

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES  
PRIX MODÉRÉS

## CABINET DEBRAY-HÉLOT

DIPLOMÉ DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS  
2, rue Astor, à QUIMPER (à côté de la Halle).

M. PÉZIEUX, CHIRURGIEN-DENTISTE, est visible tous les jours,  
à l'exception du vendredi.

SPÉCIALITÉ DE DENTS ARTIFICIELLES  
Médaille d'Or, Vannes 1892 (Concours général de la Bretagne).

On trouve chez l'auteur : « Aux mères de famille », par F. PÉZIEUX, dentiste de plusieurs établissements civils et religieux.

## CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

## Grande Épicerie de Paris

PRODUITS ALIMENTAIRES

**FÉLIX POTIN**

Seule Maison à QUIMPER : 6, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale)

Expédition en Province — Envoi franco du Catalogue.



**ENLUMINURE** spéciale, facile occupation attrayante et lucrative chez soi. Imagerie de piété. *Chemin de croix* sur bois, verre, opale, toile, etc. Méthode simple. **CONTE**, Éditeur, 27, rue Madame, Paris.

**JUMELLE MISSIONNAIRE** force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 26 fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **VÉRITABLE** pince-nez ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. PAUL**, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

**PHTISIE BRONCHITES, TOUX, CATARRHES**  
Guérison par l'Émulsion **MARCHAIS**, de LA ROCHELLE.

**CONTRE** Rhumes, Bronchites, Grippe, Catarrhe, Oppression et les irritations de Poitrine et de Gorge, le **Sirop** et la **Pâte** de **DELANGRENIER**, sont toujours les pectoraux les plus efficaces et les plus recommandés — Ne contenant ni opium, ni morphine, ni codéine, ils seront donnés avec sécurité et succès aux enfants atteints de **Toux** ou de **Coqueluche**. — Prix : 1<sup>re</sup> 80<sup>c</sup> et 1<sup>re</sup> 25<sup>c</sup> *Sirop* 2<sup>e</sup>. — Paris, 53, r. Vivienne et toutes Pharmacies.

**FONDERIE DE CLOCHES**  
A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> LE JANTEL**,  
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**  
La Chute des Cheveux  
est immédiatement arrêtée par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF**

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPÔT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

**COMPAGNIE LIEBIG**  
VÉRITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG  
SE MÉFIER DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG

L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG est indispensable pour préparer économiquement et à tout instant de bons potages, sauces, légumes et toutes sortes de mets.

Cet extrait se conserve indéfiniment.

L'Administrateur-Gérant : **AR. DE KERANGAL**.

Quimper, typographie de **KERANGAL**, imprimeur de l'Évêché.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE  
DE QUIMPER ET DE LÉON

|                                                                |                      |                    |
|----------------------------------------------------------------|----------------------|--------------------|
| LE NUMÉRO                                                      | PRIX DE L'ABONNEMENT | LA LIGNE D'ANNONCE |
| 10 CENTIMES                                                    | 6 fr. par an         | 40 CENTIMES        |
| L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS |                      |                    |

**Rédaction** : Adresser les communications à **M. l'abbé ROSPARS**, recteur de Locmaria-Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

**Administration** : Adresser directement les abonnements à **M. DE KERANGAL**, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie **SALAUN**, rue Keréon.

**SOMMAIRE**. — I. Apostolat de la Prière.

II. *Chronique du Diocèse* : Offices extraordinaires ; Lettre pastorale et Mandement pour le saint temps du Carême de 1895 (suite et fin) ; Communication de l'Évêché ; 20 Fé-



vrier-3 Mars ; Prédicateurs du Carême dans le diocèse (suite) ; Quimper ; Brest ; Mission de Lesneven.

III. *Nouvelles du monde catholique* : Rome ; Lannion ; Perdu !

IV. *Annonces et avis divers*.

## OFFICES DE LA SEMAINE

**Dimanche, 3 Mars**. — 1<sup>er</sup> Dimanche du Carême ; 1<sup>re</sup> classe. Semi-double. Violet.

Vêpres du jour, avec mémoires du suivant et de s. Lucius, Pape, Martyr.

**Lundi, 4**. — S. Casimir, roi de Pologne, Confesseur. Semi-double. Blanc.

**Mardi, 5**. — S. Guennolé, abbé (Au *Propre diocésain*, — du 3 Mars). Double-majeur. Blanc.

**Mercredi, 6**. — *Quatre-Temps*. — De la Férie ; Violet. — Ou office votif de s. Joseph. Semi-double. Blanc.

**Judi, 7**. — S. Thomas d'Aquin, Docteur. Double. Blanc.

**Vendredi, 8**. — *Quatre-Temps*. — Fête de la s<sup>te</sup> Lance et des Clous de N.-S. J.-C. (Au *Supplément*). Double-majeur. Rouge.

**Samedi, 9**. — *Quatre-Temps*. — S<sup>te</sup> Françoise, Veuve. Double. Blanc.

## Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

|              |                 |
|--------------|-----------------|
| Goulven..... | du 4 au 6 Mars. |
| Tréhou.....  | du 7 au 9 Mars. |

## Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Mars 1895, présentée par Son Em. le Cardinal Vicaire et bénie par S. S. Léon XIII : L'ESPRIT DE PRIÈRE

S'il est une *Intention générale* qui, par son importance même, s'impose périodiquement à nos Associés, c'est bien la diffusion de l'*esprit de prière*. N'est-ce pas, en effet, cet « esprit de grâce et de prière, » comme parle l'Écriture, qui, avec le zèle et la dévotion au Sacré-Cœur, constitue, à le bien prendre, l'essence même de notre Œuvre?...

Et, de fait, à mesure que cet esprit se répandra dans un plus grand nombre de cœurs catholiques et les pénétrera davantage, notre armée sainte, du même coup, dilatera ses pavillons, et avancera l'heure tant désirée du triomphe : « *Mon Cœur, a dit Jésus, régnera malgré tous ses ennemis.* »

Mais qu'est-ce, au témoignage des saints Docteurs, que cet *esprit de prière*? C'est, nous répondent-ils, dans leur gracieux et profond langage, « la vapeur odoriférante des âmes pures; » c'est un hymne et un cantique que chantent vos bonnes œuvres; » c'est « votre existence changée en une fête perpétuelle, qui se célèbre en l'honneur de votre Dieu; » c'est enfin le véritable accomplissement du grand précepte : « Il faut, a dit le Sauveur, et après lui l'Apôtre des gentils, il faut toujours prier et ne jamais cesser. »

A vrai dire, ce commandement effraie tout d'abord notre faiblesse; et cependant, il n'a rien d'impraticable ou d'incompatible avec les occupations les plus ordinaires de nos journées. Tout au contraire; lorsqu'on l'accomplit de la façon aisée et pratique qu'enseigne notre *Apostolat de la Prière*, il rend la vie chrétienne plus fervente, plus méritoire et plus heureuse. Il la rend surtout féconde pour le salut des âmes et la gloire de Dieu.

Au reste, enseignent les saints Docteurs, celui-là prie toujours, « qui travaille constamment à s'éloigner des moindres fautes. » Celui-là prie toujours, qui agit avec une intention pure, en se « renouvelant souvent dans le désir de faire tout selon Dieu. » Il prie sans cesse également, celui qui s'applique à faire chacune de ses actions avec toute la perfection dont il est capable. « Et c'est alors, dit saint Augustin, que chaque œuvre devient vraiment un cantique, et notre existence un long psaume, qui ne s'interrompt jamais. »

Ce qu'il faut surtout; — comme le demande notre sainte Ligue de l'Apostolat — c'est de consacrer, dès le matin, au divin Cœur de Jésus, *notre journée tout entière*; et alors, sans qu'on y pense, toutes les actions, même les plus communes, monteront vers Dieu comme l'encens d'une suave prière, pour retomber sur nous et sur toute l'Eglise, « en rosée de bénédictions et de grâces. »

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

Quimper. — SAINT-CORENTIN. — Dimanche, vêpres à 2 h. 1/2. A l'issue des vêpres, ouverture de la station du Carême par M. Chapon, vicaire général de Nantes.

Pendant le Carême, sermon français, le dimanche, à l'issue des vêpres; le mardi et le jeudi, à 7 h. 1/2 du soir.

Instruction bretonne : le dimanche, à 7 h. 1/2 du soir, par le R. P. Henry, de la Compagnie de Jésus, et le mercredi, à la même heure, par le Clergé de la paroisse.

Tous les vendredis, Chemin de la Croix à 7 h. 1/2.

Tous les vendredis du Carême, la relique des Trois Gouttes de Sang sera exposée à la vénération des fidèles.

PAROISSE DE SAINT-MATHIEU. — La station du Carême sera prêchée, dans l'église provisoire, par M. le chanoine Rossi.

Sermon, le dimanche, à 7 h. 1/2 du soir, pendant les quatre premières semaines; et, le vendredi, exercice en commun du Chemin de la Croix.

Dans la dernière quinzaine, retraite pascalle : sermons, les dimanches, mercredis et vendredis, à 7 h. 1/2 du soir.

Instruction bretonne, chaque jeudi, à la même heure.

CHAPELLE DE LA RETRAITE. — Dimanche, 3 Mars, réunion de la Congrégation des Dames, à la chapelle de la Retraite, à 7 heures, Sainte Messe, suivie d'une instruction et de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

## LETTRE PASTORALE &amp; MANDEMENT

de M<sup>r</sup> l'Évêque de Quimper et de Léon

POUR LE SAINT TEMPS DU CARÊME DE 1895

## SUR LA CHARITÉ

(Suite et fin.)

## II

Mais, N. T. C. F., quelle est la nature de cette Charité, qui forme la base de l'esprit chrétien? La Charité, nous dit la Théologie, est une vertu surnaturelle qui nous porte à aimer Dieu et notre prochain comme nous-mêmes pour l'amour de Dieu.

L'amour de Dieu est donc l'essence de la Charité, et le premier rayon de ce soleil éternel est l'amour du prochain.

Dans les cultes idolâtriques, la crainte domine tous les sentiments. Ce n'est pas par amour que l'on va vers la Divinité, mais par crainte. Le dévot qui offre des sacrifices n'a qu'un but, apaiser la colère des Dieux et en éloigner les traits. Dans la foi chrétienne, au contraire, Dieu ne veut pas

voir à ses pieds des enfants tremblants, mais des fils, aimants qui mettent sa bonté et sa miséricorde avant sa puissance et sa grandeur. Le Dieu des chrétiens est père avant tout et il veut que, sous la chaleur de sa paternelle bonté, ses enfants l'aiment par-dessus tout et soient liés entre eux par les liens d'une Charité mutuelle. Il fait de cette Charité la règle de ses faveurs. « Avant de m'offrir votre sacrifice, dit-il, voyez si vous n'avez aucune haine contre vos frères. »

L'Apôtre saint Paul nous fait un admirable tableau de la Charité chrétienne. « La Charité, dit-il, c'est la patience, la douceur et la bienfaisance, réunies dans un cœur. Elle est opposée à l'envie, à la témérité, à l'orgueil. Elle ne connaît ni l'ambition, ni la colère, ni la médisance. La vue du mal la contriste. Elle aime avant tout la vérité, elle place l'intérêt de ses frères avant le sien, elle est tolérante et confiante, elle sait agir et souffrir. »

Or, la Charité ainsi décrite, N. T. C. F., est-elle vraiment en honneur parmi tous ceux qui se disent chrétiens et le sont, en effet, par le baptême ?

Nous vivons au milieu d'un monde composé de passions bien diverses. Autant d'hommes, autant de goûts, d'appétits et de caractères. Comment établir la concorde au milieu d'éléments si difficiles à concilier ? Comment tenir en équilibre tant d'humeurs et d'intérêts, toujours prêts à se mettre en lutte ? Dieu, sans doute, a permis qu'il en fût ainsi, comme pour montrer l'infinie ressource de son tout-puissant amour pour l'humanité. Il est avant tout et restera toujours le Dieu de Charité. Désirant maintenir la paix parmi des éléments si divers, il a dû la rendre possible, en les rattachant par un lien naturel. En effet, il a enseigné à la sagesse humaine un principe d'où elle peut tirer le moyen d'unir ce qui paraît le plus divisé. Ce principe, il l'a gravé dans le cœur de l'humanité dès son premier jour, et il l'a renouvelé et consacré, en l'inscrivant dans son Evangile. Ce principe primordial est celui-ci : « Ce que vous voulez que les autres fassent pour vous, faites-le de même pour eux : *Prout vultis ut faciant vobis homines et vos facite illis similiter.* » (S. LUC. VI, 31.) C'est de cette source que découlent nos devoirs à l'égard de nos frères, et c'est ainsi que la Sagesse Eternelle a réglé l'étendue de ces devoirs sur notre propre intérêt. Elle a donc établi une réciprocité d'amour, d'égards, de soins, de services qui, si elle est bien comprise, bannit de la Société toutes les divisions, et assure une union sans nuages.

Cette union et Charité fraternelle, inscrite de la sorte parmi les lois fondamentales de la Société et base de la morale évangélique, est loin, hélas ! d'être complète au milieu de nous.

Personne, sans doute, N. T. C. F., ne saurait méconnaître l'élan incomparable vers la souffrance et la pauvreté, qui fera

pardonner bien des fautes à notre époque. De tous côtés, les hôpitaux s'élèvent, les orphelinats se fondent, les malades se visitent, le riche se découvre en faveur du pauvre. Dieu seul est capable de voir et de compter tout ce qu'il y a de désintéressé, de grand et de généreux dans le cœur de cette foule immense, qui sait donner et donner encore à ceux qui se présentent au nom de la misère. Le Christianisme n'aurait-il mis dans la vie humaine, que cet élan vers la Charité, que déjà nous lui devrions une éternelle reconnaissance. Il sort, en effet, de toutes ces œuvres comme un souffle consolateur qui murmure à tous : Vous qui pleurez, donnez au pauvre et vous serez consolé ; vous qui souffrez, soulagez la misère et votre peine s'adoucirait. C'est comme une harmonie divine qui porte jusqu'au fond du cœur de l'humanité cette ineffable parole du Sauveur : « Venez à moi, vous qui souffrez et pliez sous le fardeau et je vous relèverai : *Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos.* » (S. MATTH., XI, 28.)

Ce côté de la Charité chrétienne est admirablement compris de nos jours ; mais il en est un autre, qui ne présente pas aux regards un aussi consolant aspect.

Que d'hommes, même parmi ceux qui se disent chrétiens, dont les lèvres sont dures et âpres en parlant du prochain ! Que d'hommes se font un amusement cruel de blesser leurs frères, de les mortifier, de les contredire par des paroles méchantes ! Ils se plaisent à exagérer leurs défauts, à rabaisser leurs succès et à censurer leurs actes. Que d'autres, dont la plume acerbe fait des blessures mortelles ! Que de cœurs dévorés, que d'âmes ulcérées par la haine ! Le venin qu'ils distillent est plus funeste que celui du serpent. La moindre blessure, le plus petit froissement soulèvent en eux des flots de colère, et la pensée de la vengeance hante leur esprit, pendant la nuit comme pendant le jour. Ne rencontrons-nous pas, à chaque instant, des hommes dont les railleries sont fréquentes, les paroles brusques, les rapports indiscrets ? Ils aiment les contestations vives, les refus désobligeants. Ils ne craignent pas de proférer des mots injurieux, des insultes grossières ; ils se livrent à des menaces haineuses et parfois à de criminelles violences. Qu'il en est, N. T. C. F., qui, poussés par l'orgueil, s'érigent en censeurs impitoyables ! A eux le monopole de la sagesse, de la lumière, de la grandeur d'âme, du courage ; à eux le monopole de l'interprétation des Ecritures, des traditions ; à eux la science des nécessités de leur époque et la science de la conduite à tenir dans les circonstances difficiles. Aussi, comme ils parlent haut, comme ils traitent avec un souverain mépris ceux qui ne partagent pas leur manière de voir et ne prennent pas pour des oracles les jugements qu'ils portent sur les événements et sur les hommes !

Est-ce donc là, N. T. C. F., l'esprit du Christianisme ? Sont-ce les règles qui nous sont tracées par la tradition chrétienne ?

Comment rapprocher d'une semblable conduite les instructions de l'Evangile, les paroles et les exemples du Sauveur et des Apôtres ? « Ne rendez pas le mal pour le mal, disait saint Pierre aux premiers chrétiens, la malédiction pour la malédiction ; mais au contraire, bénissez ceux qui vous maudissent. » « Celui qui veut s'attacher à la vie et avoir des jours heureux, doit refréner sa langue et ne pas lui permettre de déchirer le prochain : *Qui enim vult vitam diligere et dies videre bonos, coerceat linguam suam a malo et labia ejus ne loquantur dolum.* » (S. PETR., I, 3, 10.)

Quels admirables enseignements et que de paix et de bonheur pour l'humanité, s'ils étaient mis en pratique !

Mais, trop souvent, il n'en est point ainsi parmi les chrétiens. Beaucoup d'entre eux oublient que le baptême les a placés parmi ceux qui devraient se nourrir de ces préceptes et y chercher la paix de la conscience et le calme de la vie. Ils laissent envahir leur cœur par l'éloignement du prochain. Ils s'attaquent à tout et ne respectent rien. La plus haute élévation n'est pas hors de leur atteinte. Ils dirigent leurs coups contre les têtes les plus augustes. Les dépositaires de l'autorité eux-mêmes sont l'objet de leurs sarcasmes. Le sanctuaire n'est pas pour eux un asile sacré. La vertu la plus éclatante n'est pas à l'abri de leurs dénigrements. Le vent du désert ne dessèche pas autant les plantes sur lesquelles il passe, que le fiel qu'ils distillent, par leur langue ou par leur plume, n'empoisonne la vie de ceux qu'il atteint.

Et, nous sommes obligés de le reconnaître, N. T. C. F., ce défaut d'esprit chrétien et de fraternelle Charité souffle dans tous les rangs de la Société, chez le grand et le savant, comme chez le petit et l'ignorant. Il soulève de terribles tempêtes, aussi bien dans l'humble maison des champs que dans le palais des princes, aussi bien dans la bourgade que dans la ville. L'égoïsme, l'amour-propre, la calomnie, la médisance établissent partout leur siège, et ne respectent ni la paix, ni le bonheur des plus petits comme des plus grands.

Comment peut-il se faire que des chrétiens qui, chaque jour, prononcent ces paroles : « Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés, » puissent agir d'une aussi coupable manière ! Comment peut-il se faire qu'au milieu d'hommes qui prétendent avoir l'Evangile en honneur, on oublie de la sorte la sévérité du Juge suprême ? « Qui êtes-vous, dit saint Paul, dans son Epître aux Romains, et quelle autorité avez-vous pour oser parler ainsi de votre prochain et le juger avec mépris ? *Tu quid judicas fratrem tuum, aut tu quare spernis fratrem tuum ?* » N'est-il pas votre semblable, et justiciable comme vous du tribunal du Christ ? *Omnes enim stabimus ante tribunal Christi.* » Qu'il faut être insensé, pour porter des sentences contre ses frères et les condamner, quand Jésus-Christ s'est

réserve ce droit ! Il sera notre Juge à tous, quand il paraîtra à la droite de son Père par delà les nues, et qu'au son des trompettes éternelles il nous convoquera tous au pied de son tribunal, en face des siècles épouvantés, pour prononcer notre jugement : *Omnes enim stabimus ante tribunal Christi.* Chrétiens coupables et imprévoyants, vous oubliez les paroles de nos Livres Saints : « Celui qui a de la haine pour son frère est un homicide et ne peut prétendre à la vie éternelle. Celui qui n'aura point fait miséricorde sera jugé sans miséricorde. La mesure de votre jugement sera celle que vous aurez employée à l'égard de vos frères ! »

### III

Il est impossible, N. T. C. F., de ne pas reconnaître qu'au milieu d'hommes dépourvus du véritable amour de Dieu et sans miséricorde et pitié pour les biens et la réputation du prochain, la paix et le bonheur ne puissent pas jeter des bases solides et inébranlables. Et pourtant nous ne pouvons pas nier que jamais les hommes n'ont tant soupiré après ces biens ineffables. Qu'ils cherchent donc ces dons précieux où la Providence les a déposés. Qu'ils reviennent à l'esprit du Christianisme, qui est un esprit de paix et de miséricorde, un esprit d'amour et de fraternelle union.

Aucun remède, quelque efficace qu'il soit, ne peut ramener l'humanité à ces jours de fraternité chrétienne des premiers siècles de l'Eglise, si ce n'est l'esprit de Charité. C'est de ce côté que doit porter le grand effort et que doivent se diriger les influences réparatrices. Il faut refaire à l'humanité, cette grande malade, une âme chrétienne ; il faut lui rendre le souffle de Charité fraternelle, qui s'est évanoui en elle. Il faut redonner au peuple sa foi et sa pratique religieuse, sa crainte de Dieu et sa confiance dans la vertu. L'expérience est là pour nous dire qu'en dehors d'une éducation chrétienne, qui rendra au monde l'esprit de Jésus-Christ, il n'y aura pas de guérison pour lui. « Depuis un siècle, dit un de nos philosophes, il a été prouvé que quand on prétend lutter contre le désordre des âmes et la folie des aspirations par d'autres moyens que les moyens religieux, quelles que soient les bonnes intentions que l'on ait et la puissance des ressources dont on puisse disposer, on ne peut obtenir aucun résultat sérieux ni durable. »

Quels sont, N. T. C. F., les enseignements à tirer de la lecture que vous venez d'entendre ? Vous devez vous efforcer d'établir en vous, sur des bases solides, la Charité des vrais chrétiens. Vous devez chasser loin de vous cet égoïsme, qui dévore les cœurs les mieux doués pour le bien, cette folle ambition, cet orgueil, cette suffisance, qui fait croire que l'on vaut mieux que les autres ; cette susceptibilité, cette promptitude de jugement et cette folle satisfaction de soi-même, qui

fait mépriser ses frères. Vous devez vous dépouiller de cette âpre recherche de la richesse et des honneurs, qui conduisent à de si coupables bassesses. En agissant ainsi, vous mettrez la paix dans votre conscience, et vous ne serez pas loin de la voir régner autour de vous.

La Religion chrétienne et son esprit ont subi bien des assauts, depuis deux mille ans. Mais ils n'ont rien perdu dans la lutte, car leur force leur vient de l'Eternelle Toute-Puissance. L'Esprit du Christ se perpétuera à travers les hommes, jusqu'à la fin des siècles. Dès les premiers jours, il a refait le monde comme d'une argile nouvelle. Sous le souffle de la foi au Christ, les institutions païennes s'écroulèrent, pour céder la place aux institutions chrétiennes. Les idoles disparurent, les temps s'abattirent, les lois s'adoucirent et, sur les ruines du vieux monde déchu, Constantin put planter la Croix, symbole de l'esprit nouveau. Que ce même esprit de Jésus-Christ s'établisse en vainqueur parmi nous, et nous verrons bientôt s'écrouler tout ce qui lui est opposé. De ces cendres naîtront la paix et le bonheur, après lesquels soupire l'humanité.

Pour Nous, N. T. C. F., Nous ne pouvons que redire ces paroles de la liturgie catholique : « Seigneur Jésus-Christ, qui avez dit à vos Apôtres, je vous laisse ma paix, je vous donne ma paix, n'ayez point égard à nos péchés, mais à la foi de votre Eglise. Donnez-lui la paix et l'union, dont vous voulez qu'elle jouisse. Vous qui étant Dieu, vivez et réglez dans les siècles des siècles. »

**Communication de l'Evêché.** — La participation du Clergé à certaines œuvres, qui ne sont pas, du reste, spéciales au diocèse de Quimper, a soulevé des défiances et provoqué des interprétations, auxquelles il est bon d'enlever toute raison et tout prétexte.

Le prêtre, pénétré de la grandeur et de la sublimité de sa mission, se fait un devoir d'éviter de prendre part aux contestations et divisions politiques ; filialement soumis à toutes les prescriptions du Souverain Pontife, il accepte avec une entière loyauté le Gouvernement établi. Agissant ainsi dans le calme, et dans des vues toujours élevées, il fait honorer son ministère et mieux accepter ses conseils.

Quand on le verra engager nos marins dans ces *Œuvres de mer* si intéressantes, et qui ont pour elles les patronages officiels les plus élevés ; lorsqu'il essaiera, comme il l'a fait déjà pour les ouvriers dans plusieurs de nos villes, de résoudre la question importante et délicate de l'observation du dimanche parmi nos populations maritimes, et d'extirper du milieu d'elles le fléau de l'ivrognerie, per-

sonne ne devra lui supposer d'autre dessein que celui de pourvoir aux intérêts spirituels des âmes, et de réaliser, autant qu'il est en son pouvoir, ce règne de la charité fraternelle, dont Nous venons de rappeler à tous les conditions et les devoirs.

Nous avons la plus entière confiance que tous les prêtres s'inspireront de ces sentiments et conseils.

**20 Février — 3 Mars.** — Il y a eu 17 ans, le 20 Février, que le monde apprit que le Sacré-Collège avait nommé Pape le Cardinal Joachim Pecci, aujourd'hui LEON XIII, glorieusement régnant. Dimanche prochain, 3 Mars, ramène le 17<sup>e</sup> anniversaire de son Couronnement.

En ce jour, les prêtres doivent réciter, à la messe, l'oraison spéciale *Pro Papâ* ; tous les catholiques auront à cœur de redire plus ardemment que jamais la prière que l'Eglise elle-même place sur leurs lèvres et qui résume si bien les sentiments de leur piété filiale envers le Vicaire de Jésus-Christ :

« Que Dieu le conserve, qu'il le vivifie, qu'il le fasse heureux sur la terre et qu'il ne le livre point aux mains de ses ennemis ! »

Puissent ces pieuses instances être enfin exaucées ! Puissions-nous, malgré le poids des quatre-vingt-cinq années, que l'auguste Pontife, par une visible protection d'en-haut, porte vaillamment, saluer longtemps encore ce précieux anniversaire !

#### Prédicateurs du Carême dans le diocèse (Suite).

**BREST.** — *Paroisse de Saint-Louis.* — Le R. P. Le Roux, jésuite, de la Résidence de Vannes.

— *Saint-Sauveur.* — Le R. P. Savary, eudiste, de la Maison de Granville.

— *Saint-Martin.* — Le R. P. Le Jallais, eudiste, de la Maison de Redon.

— *Notre-Dame du Mont-Carmel.* — Le R. P. Belloni, eudiste, de la Maison de Granville.

**LAMBÉZELLEC.** — Le R. P. Denys, franciscain.

**MORIAIX.** — *Saint-Mathieu.* — Le R. P. Massicot, eudiste, supérieur de la Maison des Missionnaires, de Redon.

**PONT-L'ABBÉ.** — (Dernière quinzaine). — M. Millour, aumônier de la Marine, en retraite.

**QUIMPER.** — Nous apprenons la mort du cher Frère Charlemagne, premier directeur du Pensionnat Sainte-Marie, à Quimper (de 1846 à 1854), décédé à Lille, le 21 Février, dans sa 81<sup>e</sup> année, dont 65 de vie religieuse et 56 de profession.

Un service a été célébré, pour le repos de son âme, dans la



chapelle du Pensionnat. L'officiant était le vénérable M. Fromentin, recteur de Pouldergat, qui a été également le premier aumônier du Likès.

Les anciens élèves du Frère Charlemagne, assez nombreux encore dans notre diocèse, ne manqueront pas de prier pour le repos de son âme.

**BREST.** — Le dimanche, 17 Février, à l'issue des vêpres, a eu lieu, en l'église de Saint-Louis, un salut solennel, pendant lequel il a été fait une quête au profit de l'œuvre de la Crèche de l'Enfant-Jésus. Le salut a été chanté par cinquante choristes de la haute société brestoise, sous la direction de M. de Mussy.

Dans un discours de circonstance, M. le Curé de Saint-Louis a rappelé aux nombreux assistants, qui se pressaient autour de la chaire, le but de l'œuvre de la Crèche. Après un délicat hommage rendu au dévouement des Sœurs de la Providence, qui dirigent la Crèche de Brest, il a fait appel à la charité privée, pour augmenter les ressources de l'Œuvre. L'innocence des petits enfants qu'elle recueille, leur pauvreté, sont des titres à la bienveillance et à la générosité... Le prédicateur exhorte ensuite les mères de famille à visiter souvent la Crèche, pour s'assurer la protection des anges des petits enfants pauvres, en faveur de leurs propres enfants. Il les a engagées à y conduire ces derniers, pour leur donner l'habitude de la compassion et du dévouement à la pauvreté.

Il compte sur la société brestoise, si charitable, pour dissiper toute crainte et donner aux mères des petits enfants de la Crèche l'assurance que pas un seul d'entre eux ne sera abandonné.

La quête a produit 850 francs.

...

**Mission de Lesneven.** — On nous écrit :

« Comme la *Semaine religieuse* l'avait annoncé, une Mission a été donnée, à Lesneven, du 10 au 24 Février. Les habitants attendaient avec impatience ces jours bénis : aussi, dans chaque maison, les cœurs ont tressailli d'allégresse, lorsqu'enfin le magnifique carillon, sonnant l'*Angelus*, est venu annoncer l'ouverture des saints exercices. L'église est prête à recevoir les fidèles : elle est ornée de guirlandes et de drapeaux aux diverses couleurs ; cela se fait partout en pareille occasion ; disons simplement qu'à Lesneven, c'était aussi bien réussi que partout ailleurs.

« La Mission française a été prêchée, les deux semaines, par le R. P. Léonard, Franciscain de l'Observance, vicaire général de Mgr Polron. Le Père est arrivé à Lesneven, un peu fatigué par la grippe ; mais il a tout de même entrepris bravement sa besogne et, Dieu aidant, l'a menée à bonne fin. Il a prêché, tous les jours, à 11 heures du matin et à 7 h. 1/2 du soir, bien simplement, quoique pas sans élégance, lentement aussi, pour se faire bien comprendre, sans trop de fatigue, ni pour lui ni pour ses auditeurs.

« La Mission bretonne a été présidée, la 1<sup>re</sup> semaine, par

M. Fleury, curé de Landerneau, et, la seconde semaine, par M. Favé, curé de Plouguerneau. Il n'était pas possible de donner aux Lesneviens deux prêtres qui leur soient plus sympathiques et qui leur veuillent plus de bien. M. Fleury, ancien vicaire de la paroisse, très occupé au confessionnal, où il est le père éclairé et très bon que chacun souhaite, a su trouver dans ses allocutions du soir des accents facilement éloquents, puisque c'est le cœur qui donne la véritable éloquence : il laissait voir à ses auditeurs comme il les aime toujours, et quel immense désir il avait de les voir bien profiter de cette Mission et en retirer des fruits pour la vie éternelle. — M. Favé, le conférencier le plus populaire de tout le diocèse, est avant tout l'homme de Lesneven. C'est ici, dans sa chère maison de la Retraite, qu'il aime à voir venir Léonards, Trégorrois, Cornouaillais, et qu'il distribue, depuis si longtemps, à tous le pain de sa parole charmante. En guise d'éloge de ce vaillant prêtre, nous nous contenterons de dire : « Que Dieu nous le conserve longtemps encore ! »

« Le jour de l'ouverture de la Mission, M. le Curé apprend que le prêtre invité à donner une partie des conférences, est empêché par la maladie. Mais tout s'arrange : M. le Curé d'Elliand, plein de zèle et de bonne volonté, accepte de faire le double de ce qu'on lui avait demandé.

« Les tableaux ont été expliqués, la première semaine, par M. Kerlouët, vicaire à Carhaix, et la deuxième, par M. Le Roux, ancien recteur de Pouldavid. M. Moal, recteur de Langolen, pour la première série, et M. Bégot, recteur de Loqueffret, pour la seconde, étaient chargés de la direction du chant. Les autres prêtres missionnaires étaient : MM. les Curés de Riec et de Sizun, M. le chanoine Kersimon, recteur de Ploumoguier, MM. les Recteurs de la Feuillée, de Plouénan, de Pleyber-Christ, Comanna, Brasparts, Dirinon, etc., etc.

« Malgré le froid exceptionnel de la première semaine en particulier, les fidèles sont venus, très nombreux et très exacts, à tous les exercices de chaque jour. Il fallait parfois, sous peine de tomber sur la glace, ôter ses sabots pour marcher dans les rues et aborder l'église ; on se déchaussait bravement, et, depuis 6 heures du matin jusqu'à 9 heures environ du soir, hommes, femmes, bourgeois, ouvriers, paysans, se pressaient au pied de la chaire chrétienne ou assiégeaient les confessionnaux. Mais comment les ouvriers pourront-ils, sans que leur famille en souffre, cesser tout travail pendant six jours ? M. le Curé a prévu cette difficulté trop réelle, surtout en pareille saison : il a fait appel à la générosité des plus riches, et il a eu le plaisir de donner à plus de 80 ouvriers un secours, qui aura aidé à assurer le morceau de pain aux enfants et une bûche au foyer.

« Comme cérémonies particulières pendant cette Mission, il y a eu une procession de réparation et une érection de Chemin de Croix. A la procession de réparation, il y a eu trois stations, la première aux fonts baptismaux, la deuxième au confessionnal et

chapelle du Pensionnat. L'officiant était le vénérable M. Fromentin, recteur de Pouldergat, qui a été également le premier aumônier du Likès.

Les anciens élèves du Frère Charlemagne, assez nombreux encore dans notre diocèse, ne manqueront pas de prier pour le repos de son âme.

BREST. — Le dimanche, 17 Février, à l'issue des vêpres, a eu lieu, en l'église de Saint-Louis, un salut solennel, pendant lequel il a été fait une quête au profit de l'œuvre de la Crèche de l'Enfant-Jésus. Le salut a été chanté par cinquante choristes de la haute société brestoise, sous la direction de M. de Mussy.

Dans un discours de circonstance, M. le Curé de Saint-Louis a rappelé aux nombreux assistants, qui se pressaient autour de la chaire, le but de l'œuvre de la Crèche. Après un délicat hommage rendu au dévouement des Sœurs de la Providence, qui dirigent la Crèche de Brest, il a fait appel à la charité privée, pour augmenter les ressources de l'Œuvre. L'innocence des petits enfants qu'elle recueille, leur pauvreté, sont des titres à la bienveillance et à la générosité... Le prédicateur exhorte ensuite les mères de famille à visiter souvent la Crèche, pour s'assurer la protection des anges des petits enfants pauvres, en faveur de leurs propres enfants. Il les a engagées à y conduire ces derniers, pour leur donner l'habitude de la compassion et du dévouement à la pauvreté.

Il compte sur la société brestoise, si charitable, pour dissiper toute crainte et donner aux mères des petits enfants de la Crèche l'assurance que pas un seul d'entre eux ne sera abandonné.

La quête a produit 850 francs.

...

#### Mission de Lesneven. — On nous écrit :

« Comme la *Semaine religieuse* l'avait annoncé, une Mission a été donnée, à Lesneven, du 10 au 24 Février. Les habitants attendaient avec impatience ces jours bénis : aussi, dans chaque maison, les cœurs ont tressailli d'allégresse, lorsqu'enfin le magnifique carillon, sonnant l'*Angelus*, est venu annoncer l'ouverture des saints exercices. L'église est prête à recevoir les fidèles : elle est ornée de guirlandes et de drapeaux aux diverses couleurs ; cela se fait partout en pareille occasion ; disons simplement qu'à Lesneven, c'était aussi bien réussi que partout ailleurs.

« La Mission française a été prêchée, les deux semaines, par le R. P. Léonard, Franciscain de l'Observance, vicaire général de Mgr Poltron. Le Père est arrivé à Lesneven, un peu fatigué par la grippe ; mais il a tout de même entrepris bravement sa besogne et, Dieu aidant, l'a menée à bonne fin. Il a prêché, tous les jours, à 11 heures du matin et à 7 h. 1/2 du soir, bien simplement, quoique pas sans élégance, lentement aussi, pour se faire bien comprendre, sans trop de fatigue, ni pour lui ni pour ses auditeurs.

« La Mission bretonne a été présidée, la 1<sup>re</sup> semaine, par

M. Fleury, curé de Landerneau, et, la seconde semaine, par M. Favé, curé de Plouguerneau. Il n'était pas possible de donner aux Lesneviens deux prêtres qui leur soient plus sympathiques et qui leur veuillent plus de bien. M. Fleury, ancien vicaire de la paroisse, très occupé au confessionnal, où il est le père éclairé et très bon que chacun souhaite, a su trouver dans ses allocutions du soir des accents facilement éloquents, puisque c'est le cœur qui donne la véritable éloquence : il laissait voir à ses auditeurs comme il les aime toujours, et quel immense désir il avait de les voir bien profiter de cette Mission et en retirer des fruits pour la vie éternelle. — M. Favé, le conférencier le plus populaire de tout le diocèse, est avant tout l'homme de Lesneven. C'est ici, dans sa chère maison de la Retraite, qu'il aime à voir venir Léonards, Trégorrois, Cornouaillais, et qu'il distribue, depuis si longtemps, à tous le pain de sa parole charmante. En guise d'éloge de ce vaillant prêtre, nous nous contenterons de dire : « Que Dieu nous le conserve longtemps encore ! »

« Le jour de l'ouverture de la Mission, M. le Curé apprend que le prêtre invité à donner une partie des conférences, est empêché par la maladie. Mais tout s'arrange : M. le Curé d'Elliant, plein de zèle et de bonne volonté, accepte de faire le double de ce qu'on lui avait demandé.

« Les tableaux ont été expliqués, la première semaine, par M. Kerlouët, vicaire à Carhaix, et la deuxième, par M. Le Roux, ancien recteur de Pouldavid. M. Moal, recteur de Langolen, pour la première série, et M. Bégot, recteur de Loqueffret, pour la seconde, étaient chargés de la direction du chant. Les autres prêtres missionnaires étaient : MM. les Curés de Riec et de Sizun, M. le chanoine Kersimon, recteur de Ploumoguier, MM. les Recteurs de la Feuillée, de Plouégan, de Pleyber-Christ, Comanna, Brasparts, Dirinon, etc., etc.

« Malgré le froid exceptionnel de la première semaine en particulier, les fidèles sont venus, très nombreux et très exacts, à tous les exercices de chaque jour. Il fallait parfois, sous peine de tomber sur la glace, ôter ses sabots pour marcher dans les rues et aborder l'église ; on se déchaussait bravement, et, depuis 6 heures du matin jusqu'à 9 heures environ du soir, hommes, femmes, bourgeois, ouvriers, paysans, se pressaient au pied de la chaire chrétienne ou assiégeaient les confessionnaux. Mais comment les ouvriers pourront-ils, sans que leur famille en souffre, cesser tout travail pendant six jours ? M. le Curé a prévu cette difficulté trop réelle, surtout en pareille saison : il a fait appel à la générosité des plus riches, et il a eu le plaisir de donner à plus de 80 ouvriers un secours, qui aura aidé à assurer le morceau de pain aux enfants et une bûche au foyer.

« Comme cérémonies particulières pendant cette Mission, il y a eu une procession de *réparation* et une érection de Chemin de Croix. A la procession de réparation, il y a eu trois stations, la première aux fonts baptismaux, la deuxième au confessionnal et

la troisième à la Table sainte. Le P. Léonard, du haut de la chaire, a expliqué, au milieu de l'émotion générale, le sens et la raison de chacune de ces trois stations. C'est encore lui qui, à l'érection du Chemin de Croix, a remué les cœurs en mettant sous les yeux des plus endurcis la gravité du péché et ses conséquences, en même temps qu'au vrai repentir il promettait le pardon du divin Crucifié.

« Le mardi de la deuxième semaine, une nouvelle douloureuse est arrivée comme un coup de foudre : deux dépêches, envoyées à quelques heures d'intervalle, annonçaient l'état désespéré, puis la mort de M. le Recteur de Langolen qui, la semaine précédente, avait dirigé le chant à la Mission. M. le Curé, tout le premier, en est profondément affecté, parce qu'en M. Moal il perd un condisciple particulièrement aimé. M. Favé et le P. Léonard, tour-à-tour, le recommandent aux prières et annoncent que la messe de règle, le lendemain, sera dite à son intention. La nouvelle s'est vite répandue et plusieurs retraits de la première semaine se joignant à ceux de la seconde, l'église est littéralement comble, à la messe du mercredi matin. Le premier des missionnaires, M. Moal a recueilli le tribut de la reconnaissance des Lesneviens, et ce n'est là qu'un acompte, nous en sommes sûrs. Le jeudi, M. le Curé, accompagné de son premier vicaire, allait à Plouénan, dire un dernier adieu, en son nom et au nom de ses paroissiens, à la dépouille mortelle de M. le Recteur de Langolen. Cette mort si inopinée semble avoir attiré des bénédictions nouvelles sur notre Mission ; car, jusqu'à la fin de la semaine, on a constaté chez tous un redoublement de ferveur et de recueillement.

« Enfin, la Mission est terminée : les missionnaires sont partis, heureux et contents de ce qu'ils ont trouvé à Lesneven de foi solide et généreuse. Ils sont partis, comblés des remerciements et des vœux de la population tout entière. M. le Curé est enchanté des résultats de la Mission : il est content surtout du mouvement qui s'est produit dans le personnel ouvrier. Il y a eu de nombreux retours dont on jouit délicieusement, en voyant le bonheur des prodiges eux-mêmes.

« Hélas ! tout le monde n'est pas venu cependant ; ç'eût été trop de bonheur pour notre bon Curé.... L'Evangile nous parle de certains personnages qui désirèrent voir Jésus et l'entendre, et qui s'en retournèrent non convertis. L'un, docteur en Israël, ne peut comprendre ce que c'est que renaitre et commencer une vie nouvelle : l'autre recule, découragé, devant la loi du renoncement chrétien que Jésus lui enseigne. L'Evangile nous dit aussi que Jésus, même au risque de scandaliser les Pharisiens et ses disciples eux-mêmes, se rendait quelquefois chez les pécheurs, disant qu'il était venu sur la terre pour sauver ce qui avait péri. Tout cela s'est vu, à Lesneven, pendant cette sainte quinzaine. Les serviteurs ne sont pas au-dessus du Maître : aussi les missionnaires n'ont pas été surpris de l'insuccès de leurs efforts près de quelques-uns. Ils sont partis, laissant ces pauvres aveugles aux soins

de Dieu et du glorieux Archange saint Michel, qui a remporté tant de victoires sur Satan, et qui, nous en avons la certitude, refoulera encore en enfer des légions de malins esprits parcourant le monde pour la perte des âmes. » X.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — La santé du Souverain Pontife continue à être excellente. Les jours derniers, il a reçu de nombreux groupes de pèlerins et de hauts personnages, entre autres Mgr Turinaz, évêque de Nancy.

— Le prochain Consistoire aura lieu le 11 ou le 12 Mars ; le jour n'est pas définitivement fixé. Le Pape n'y créera pas de nouveaux cardinaux ; il y aura seulement préconisation d'évêques.

— *Une mission générale.* — Le Souverain Pontife a exprimé au Cardinal vicaire le désir qu'une Mission générale fut prêchée à Rome, pendant le Carême prochain. A cet effet, Son Eminence le cardinal Parrochi a réuni les procureurs des divers ordres religieux adonnés à la vie active ou à la vie contemplative, pour leur demander de combien de missionnaires ils pourraient disposer en vue de cette Mission, qui sera prêchée dans une quarantaine d'églises en même temps.

LANNION. — Mort de M. France, curé. — « Le diocèse de Saint-Brieuc vient de perdre un prêtre éminent, un prêtre aimé et estimé entre tous, dans la personne de M. l'abbé France, Curé-archiprêtre de Lannion, Vicaire général honoraire. La paroisse de Lannion est en deuil et pleure le pasteur vénéré, l'ami des pauvres, le bon conseiller, le savant émérite, qu'elle appréciait à sa juste valeur. M. France a passé parmi les hommes en faisant le bien. On se souviendra longtemps et avec bonheur de cette figure vraiment sacerdotale, qui imposait à tous la sympathie, la confiance et le respect. » (*Semaine religieuse de Saint-Brieuc.*)

M. France était né à Goudelin, 1831. Après de brillantes études au Petit-Séminaire de Tréguier et au Grand-Séminaire de Saint-Brieuc, il fut ordonné prêtre, en 1855. Il était déjà professeur à Tréguier, où il resta jusqu'en 1877. Nommé, à cette époque, vicaire général de Mgr David, puis à la mort de celui-ci, Vicaire Capitulaire, M. France devint curé de Lannion, quelques semaines après l'arrivée du nouvel évêque, Mgr Bouché.

M. France a écrit une *Vie de Saint-Yves et Kerduel, ou Histoire des Missions, au pays de Lannion au 17<sup>e</sup> siècle*. Il venait de terminer l'*Histoire du Collège de Tréguier*, puis *Autour de mon clocher* (Histoire de Goudelin). Ces deux ouvrages doivent paraître prochainement.

— 142 —

M. France a succombé, le 15 Février, à une pneumonie. Les funérailles, qui ont eu lieu, le mardi 19, ont été une éloquente démonstration de sympathie à la mémoire du vénéré défunt.

R. I. P.

**Perdu !** mot peu chrétien.

J'ai appris par M. Nicolas que vous avez perdu un de vos enfants. *Perdu* est un mot de ce monde, et il n'exprime pas les sentiments que nous devons avoir, nous qui savons que le Ciel gagne ce que nous perdons ainsi. Je sais cependant ce que de tels gains coûtent de larmes... (Louis VEUILLOT, *Correspondance*.)

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.** — La Compagnie d'Orléans, en vue de faciliter les relations de la ville de Nantes avec les villes et localités de la Bretagne qu'elle dessert, a soumis à l'homologation de l'Administration Supérieure, qui vient de l'approuver, une proposition ayant pour objet d'étendre à la station de la Bourse la délivrance des billets directs, simples et d'aller et retour, pour le transport des voyageurs *sans bagages*, à destination des gares et stations de son réseau, situées au delà de Sévèrac.

Cette disposition sera mise en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> Mars 1895.

*Sirop de Regnaud, Pâte de Regnaud, sédatifs des bronches ; médicaments éprouvés contre enrrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris et toutes pharmacies.*

Chacun de nous a été visité à ses heures par l'insomnie. Que ne donnerais-je pour dormir, avons-nous dit les uns et les autres à certains jours de malaise ou de souffrances ?

Eh bien, voici le sommeil à bon marché : dans un flacon de Sirop de Follet, il y a cinq ou six nuits d'un repos complet, naturel, sans cauchemar, sans aucune suite fâcheuse.

**ENLUMINURE** spéciale, facile occupation attrayante et lucrative chez soi. Imagerie de piété. *Chemin de croix*, sur bois, verre, opale, toile, etc. Méthode simple. CONTE, Editeur, 27, rue Madame, Paris.

**AVIS.** — On demande de suite, à la campagne, pour instruire et surveiller deux petits garçons de 6 et 8 ans, une personne sérieuse, munie au moins du brevet simple, et ayant été élevée par des religieuses.

S'adresser aux bureaux de la *Semaine*.

Nous recommandons tout spécialement à Messieurs les Ecclésiastiques ainsi qu'aux communautés religieuses, soucieux de leurs intérêts, la Fabrique de M. Samuel Piriou, de Quimper, renommée pour ses produits en Cire, Cierges et Bougies, dont la qualité est si appréciée par ceux qui en font usage.

La maison envoie *franco*, sur demande, échantillons et prix-courants.

— 143 —

Grand Diplôme d'honneur,  
Médaille d'Or,

**E. LEFÈVRE**

Concours génl du Morbihan,  
Pontivy, 1894.

CHIRURGIEN - DENTISTE

Diplômé de l'École Dentaire de Paris

5, RUE DE LA MAIRIE QUIMPER (près la place Saint-Corentin)  
Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés.

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES  
PRIX MODÉRÉS

MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3  
QUIMPER

MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS  
BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Couverts FRÉNAIS, argentés à 100 grammes

BRONZE — ORFÈVREURIE D'ÉGLISE

Couverts CHRISTOFLE, au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

**CABINET DEBRAY-HÉLOT**

DIPLOMÉ DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS  
2, rue Astor, à QUIMPER (à côté de la Halle).

M. PÉZIEUX, CHIRURGIEN-DENTISTE, est visible tous les jours,  
à l'exception du vendredi.

SPÉCIALITÉ DE DENTS ARTIFICIELLES

Médaille d'Or, Vannes 1892 (Concours général de la Bretagne).

On trouve chez l'auteur : « *Aux mères de famille* », par F. PÉZIEUX,  
dentiste de plusieurs établissements civils et religieux.

**Grande Épicerie de Paris****PRODUITS ALIMENTAIRES****RÉLIX POTIN**

Seule Maison à QUIMPER : 6, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale)

Expédition en Province — Envoi franco du Catalogue.

**ORNEMENTS D'ÉGLISE****J. LE BIHAN, à Ploudalmézeau**Représent<sup>t</sup> de la Maison **ROUXEL**, Place du Centre, LANNION

Chasublerie. Dais, Bannières, Draps mortuaires, Lingerie d'église, Tapis d'autel, Bronzes, Orfèvrerie, Calices, Ciboires, Ostensoirs, Chemins de croix en peinture et en terre cuite, Statues et Crèches.

**DORURE & ARGENTURE**

COUVERTS DE TABLE MÉTAL BLANC, ARGENTÉ ET ARGENT MASSIF

*Réparations de Vases sacrés et de vieux Ornaments.***CHAPEAUX DE LYON POUR ECCLÉSIASTIQUES***Rabats, Ceintures, Barettes, dépôts de la mèche Guillon, Encens, etc.*

**Le VÉRITABLE RACAHOUT ARABES** de DELANGRENIER  
 Le Chocolat et le Café au lait qui est un débilitant nuisible à la santé. — Les Médecins l'ordonnent aux Dames, aux Enfants et aux Anémiques comme le meilleur des fortifiants. — Les personnes maigres, faibles ou âgées, celles qui ont besoin de toniques et de reconstituants, trouveront dans cet aliment un déjeuner aussi léger que réparateur. — Paris, r. Vivienne, 53. Dépôt dans toute ville. — Se méfier des Contrefaçons.

**CLOCHES D'ÉGLISE**

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

**PHTISIE BRONCHITES, TOUX, CATARRHES**  
Guérison par l'Emulsion Marchais, de LA ROCHELLE.**FONDERIE DE CLOCHES****A. HAVARD**

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M<sup>re</sup> V<sup>o</sup> LE JANTEL,  
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).**HYGIÈNE DE LA TÊTE**  
La Chute des Cheveux**LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF**

Employ très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DEPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.  
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

**LA SEMAINE RELIGIEUSE**

DU DIOCÈSE

**DE QUIMPER ET DE LÉON**

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

**Administration :** Adresser directement les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

**SOMMAIRE — I.** Le Mois de Saint-Joseph.

**II.** Chronique du Diocèse : Avis de l'Évêché ; Nominations dans le Clergé ; Un Evêque missionnaire ; Nécrologie.

**III.** Nouvelles du monde catholique : Rome ; Anniversaire du couronnement de S. S. Léon XIII ; Lettre de S. E. le cardinal Ram-



polla à Mgr l'Evêque de Nantes ; Le meneur ; Le clergé et la presse ; La prière en conseil municipal ; Une découverte scientifique ; J'en ai fait un chrétien.

**IV.** La noblesse de Bretagne (suite).

**V.** Documents historiques (suite).

**IV.** Annonces et avis.

**OFFICES DE LA SEMAINE**

**Dimanche, 10 Mars.** — 2<sup>e</sup> Dimanche du Carême ; 2<sup>e</sup> classe. Semi-double. Violet. Mémoire des XL Martyrs.

Vêpres du jour, avec mémoire des XL Martyrs

**Lundi, 11.** — De la Fête ; Violet, — ou Office votif des Saints Anges. Semi-double. Blanc.

**Mardi, 12.** — POL-AURELIEN, Evêque, second Patron du diocèse. Double de 2<sup>e</sup> classe. Blanc.

**Mercredi, 13.** — S. Grégoire I Le Grand, Pape, Docteur. Double. Blanc.

**Judi, 14.** — De la Fête ; Violet, — ou Office votif du T. S.-Sacrament. Semi-double. Blanc.

**Vendredi, 15.** — Fête du Saint Suaire de N.-S. J.-C. (Au Supplément). Double-Majeur. Rouge.

**Samedi, 16.** — De la Fête ; Violet, — ou Office votif de l'Immaculée-Conception. Semi-double. Blanc.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Meilars..... 10, 11 et 12 Mars.  
 Pleyben..... 13, 14, 15 et 16 Mars.

Retraite recommandée : PLEYBEN, du 10 au 24 Mars.



## Le Mois de Saint-Joseph.

A chacun des jours de ce mois de Mars, en nous agenouillant aux pieds de l'image du saint Patriarche que nous venons honorer, une douce pensée doit tout d'abord se présenter à notre esprit : c'est, qu'à la même heure, toute une grande, une immense famille d'âmes chrétiennes va chanter, prier, méditer avec nous. Nous serons avec les anges du cloître, qui vont fêter, dans une joie inconnue du monde, le modèle de la vie contemplative, celui que saint François de Sales appelait, dans son gracieux langage, « le grand ami du Bien-Aimé ! » Nous serons avec les familles pieuses, où saint Joseph préside comme au foyer de Nazareth. Nous serons avec tous les Bienheureux, qui lui font, auprès de Dieu, une fête éternelle ; nous serons avec la douce Vierge, qui l'honore là-haut comme elle l'honorait ici-bas ; avec Jésus enfin, qui lui dit toujours « Mon père ! » et lui garde son filial amour. Nous serons donc en belle, grande et bonne compagnie pour offrir au saint Patriarche nos pieux hommages. Soyons heureux et fiers d'unir notre voix à ce beau concert qui va de la terre au Ciel.

Commençons donc, avec une piété bien tendre et toute joyeuse, ce mois béni. Faisons à saint Joseph une bonne fête toute de cœur, toute de confiance et d'amour. Ah ! n'en doutons pas, il est bien près de Dieu là-haut, celui qui fut si près de Jésus sur la terre ; il est bien puissant, celui à qui Jésus voulut obéir ; il est aussi bien bon, celui qui fut jugé digne de remplacer le Père des cieux et qui pressa si souvent sur son cœur l'Amour infini. Espérons tout de son patronage ; parlons-lui de l'Eglise, parlons-lui de la France, parlons-lui de notre âme, parlons-lui de nos familles et de ceux que nous aimons. C'est un grand cœur qu'on n'importune pas, et ce qu'il protège est bien protégé. Seulement, quand nous lui dirons : « Montrez-vous notre Père », écoutons toujours sa douce voix qui nous dira : « Et vous, montrez-vous mes enfants. »

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

### Avis de l'Évêché.

A la suite de son Mandement, Monseigneur l'Evêque adresse à ses diocésains, en faveur de deux œuvres particulièrement intéressantes, l'appel suivant qui ne saurait manquer d'être entendu :

1° Le besoin des Œuvres militaires, établies dans les villes de garnison du diocèse, appelle notre sollicitude et celle des parents de nos jeunes soldats. Afin de venir en aide à ces Œuvres si utiles, une quête sera faite, dans toutes les paroisses du diocèse, un des dimanches du Carême.

Cette quête sera centralisée à l'Evêché, et le montant en

sera distribué, suivant l'importance et les besoins de chacune de ces Œuvres.

2° Dans une Lettre encyclique, datée du 24 Décembre 1894, portée à votre connaissance par la *Semaine religieuse*, le Souverain Pontife Léon XIII recommande aux fidèles l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Cette Œuvre, qui fait si grand honneur à la France, où elle est née, prend une importance nouvelle dans les circonstances actuelles. Le Saint-Père, désirant unir par des liens plus forts les Eglises d'Orient au Siège apostolique, cherche à atteindre son but en établissant des séminaires et établissements ecclésiastiques, dans ces pays lointains. Des ressources plus considérables sont donc nécessaires.

Nous savons votre amour pour l'Œuvre admirable de la Propagation de la Foi. La Bretagne compte un grand nombre de ses enfants parmi les missionnaires. Chaque année, Nous avons la joie de voir grandir le généreux tribut que vous prélevez pour cette Œuvre. Nous espérons que l'invitation de notre Père commun Léon XIII donnera un nouvel élan à votre zèle.

**Nominations dans le Clergé.** — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

M. Le Gall, professeur de seconde au Petit-Séminaire de Pont-Croix, recteur de Langolen.

M. Maguet, maître-d'étude au Petit-Séminaire de Pont-Croix, vicaire à Leuhan.

A la lettre que lui adressait récemment Mgr l'Evêque d'Angers, Mgr l'Evêque de Quimper a répondu :

« Quimper, le 23 Février 1895.

« Monseigneur,

« Je suis heureux de participer à l'œuvre que vous entreprenez en élevant un monument à la mémoire de Mgr Freppel dans votre cathédrale. Ce grand cœur a bien mérité de la Religion et de la France. Que de fois n'a-t-il pas montré combien la grandeur du pays était liée à sa foi religieuse ! Que de fois, par sa haute éloquence, n'a-t-il pas ramené à de justes pensées ceux qui sacrifiaient à l'impiété d'un temps d'oubli et d'ingratitude pour l'Eglise ! Les habitants du Finistère aiment à se rappeler que c'est grâce à eux si ce grand Evêque a pu déployer dans nos assemblées toutes les ressources de son esprit et de son cœur si remplis de foi et de patriotisme.

« Agréez, Monseigneur, l'assurance de mes fraternelles et respectueuses salutations.

« † HENRI,

« Evêque de Quimper et de Léon. »

— 148 —

Nous croyons devoir, également, porter à la connaissance de nos lecteurs les deux lettres suivantes adressées au généreux instigateur des *Œuvres de Mer* :

EVÊCHÉ DE QUIMPER & DE LÉON

« Quimper, le 23 Février 1895.

« Monsieur l'Amiral,

« Je suis heureux de vous remettre mon offrande et de participer ainsi à l'Œuvre si sympathique que vous présidez. Je vois d'assez près les matelots pour savoir quelle est la dureté de leur vie sur nos côtes, à plus forte raison doivent-ils souffrir dans les régions inhospitalières où se font les grandes pêches.

« Parmi ces souffrances, l'isolement doit être en première ligne. C'est donc une œuvre de charité de premier ordre que de les suivre au milieu de leur vie si pénible, afin de les reconforter par des encouragements et surtout par les secours religieux.

« Recevez, Monsieur l'Amiral, l'assurance de mes salutations les plus distinguées.

« † HENRI,

« Evêque de Quimper et de Léon. »

\*\*\*

INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

« Paris, le 20 Février 1895.

« Monsieur,

« Si je n'étais accablé de charges qui dépassent beaucoup mes ressources, je serais heureux de contribuer largement à la souscription aux Œuvres de mer. Je vous prie de recevoir le modeste témoignage de l'intérêt que m'inspire votre généreuse initiative et d'agréer l'assurance de ma parfaite considération.

« D'HULST. »

**Un Evêque missionnaire.** — Le Séminaire a reçu, cette semaine, la visite de Mgr Fraysse, de la Société du Saint-Cœur de Marie, Vicaire apostolique de la Nouvelle-Calédonie.

Ces visites de Missionnaires sont une fête pour les Séminaristes, toujours avides de contempler les traits de ces vaillants apôtres, d'entendre de leur bouche le récit de leurs travaux, de leurs luttes, de leurs conquêtes et de leurs espérances, et de se réchauffer au contact de leurs âmes ardentes.

Après un souvenir consacré à notre compatriote, le Père Hily, récemment parti pour la Nouvelle-Calédonie, Mgr Fraysse a donné sur l'apostolat de ses premiers Missionnaires, quelques détails pleins d'intérêt.

Les Pères du Saint-Cœur de Marie ont été, dans ces îles perdues de l'Océanie, les premiers pionniers de la civilisation. Quand ils partirent, en 1836, on ne put même leur définir leur champ d'action. Aujourd'hui, ce corps expéditionnaire de l'Eglise, comme l'appelle Mgr Fraysse, occupe presque toutes les positions. Deux archipels seulement, l'archipel *Marshall* et l'archipel des *Salomons*, n'ont point encore reçu la visite de ces conquérants pacifiques.

— 149 —

La Nouvelle-Calédonie surtout, a répondu au zèle des Missionnaires. Dans cette île, en effet, outre les *transportés*, qui l'ont rendue si célèbre, il n'y a pas aujourd'hui moins de 8,000 néophytes indigènes, qui, par leur fidélité aux engagements du baptême, rappellent les chrétientés les plus florissantes.

Mais l'ambition des Missionnaires ne se borne pas là. Dans ces dernières années, six d'entre eux ont entrepris la conquête des Nouvelles-Hébrides.

Populations dégradées, s'il en fut, si dégradées qu'on les dirait volontiers une hideuse contrefaçon de l'humanité, les Hébridais sont aujourd'hui comme un enjeu que se disputent protestants et catholiques ; ceux-là, hélas ! avec l'abondance de leurs ressources, ceux-ci, avec leur indigence et leur dénuement !

Cette infériorité de l'apostolat catholique inspire à Mgr Fraysse, des plaintes éloquentes, et ce n'est pas sans tristesse qu'il nous redit le mot du Sauveur : « *Mensis quidem multa, operarii autem pauci* ! immense est la moisson, mais que peu nombreux sont les ouvriers ! »

Puisse cet appel de l'Evêque Missionnaire trouver de l'écho parmi nous, et donner à la Société de Marie de nouveaux enfants, à l'Eglise des apôtres au cœur vaillant, à l'âme ardente et généreuse.

**Nécrologie.** — Monseigneur l'Archevêque de Rennes vient d'adresser à son clergé la nouvelle de la mort de son Vicaire général, M. l'abbé Contin, Archidiacre de Rennes, pieusement décédé le 25 Février.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — *Pouvoirs accordés aux Evêques au sujet du jeûne et de l'abstinence.* — En vertu d'un décret de la Congrégation de l'Inquisition, approuvé par N. S. P. Le Pape, en date du 4 Décembre 1894, les Evêques ont reçu le pouvoir d'anticiper les jours de jeûne et d'abstinence ou d'en dispenser à leur gré dans les circonstances suivantes :

« 1° Quand la fête du patron principal ou du titulaire — là où elle entraîne la double obligation (d'assister à la messe et de s'abstenir d'œuvres serviles) — ou quand une fête solennelle qui se célèbre avec un grand concours de peuple tombera le vendredi ou le samedi. Seront exceptés, toutefois, le temps du Carême, les jours de Quatre-Temps et les Vigiles consacrées au jeûne dans le cours de l'année.

« 2° Quand une foire extraordinaire amènera une grande affluence. »

Ces facultés sont accordées à perpétuité, mais dans chaque cas particulier, il devra être fait mention de la permission apostolique.

La Sacrée-Congrégation des Rites, dans sa réunion du 14 Août 1894, a pris une décision qui modifie, au sujet des images des personnes non canonisées, un décret du 24 Mars 1860 :

Les images des personnes mortes en odeur de sainteté, mais non encore béatifiées ou canonisées, ne peuvent être placées d'aucune manière sur les autels, ni, en dehors des autels, être représentées avec l'aurole, les rayons et les autres marques de la sainteté. Cependant, les images de ces personnes, ainsi que leurs actions et leurs œuvres, peuvent être retracées sur les murs des églises ou dans les vitraux, pourvu que ces images ne représentent, d'une part, aucune marque de culte ou de sainteté, et d'autre part, n'aient rien de profane ou d'étranger aux usages de l'Eglise.

### Anniversaire du Couronnement de S. S. Léon XIII.

— Samedi, 2 Mars, à midi, le Saint-Père a donné une réception solennelle au Sacré-Collège, aux dignitaires de sa cour, aux collègues de la prélature, pour les félicitations à l'occasion du 17<sup>e</sup> anniversaire de son couronnement.

En sortant de son appartement privé, le Saint-Père a trouvé réunis, dans l'antichambre secrète, les cardinaux qui lui ont exprimé leurs vœux.

Accompagné par les cardinaux, le Saint-Père est entré dans la salle du trône, où il a trouvé le cardinal Monaco, doyen du Sacré-Collège qui, à cause de son état de santé, n'avait pas suivi ses collègues dans l'antichambre.

Le Saint-Père a alors pris place sur le trône, et les cardinaux se sont rangés debout, en demi-cercle devant lui.

Puis le cardinal Monaco restant assis, a lu une adresse de félicitations déclarant que la Constitution apostolique pour l'Orient rend le pontificat de Léon XIII à jamais glorieux.

Le Sacré-Collège applaudit.

La lecture de l'adresse terminée, le Saint-Père s'est levé et a répondu par un discours qui a produit une grande émotion.

Il commence par remercier Dieu de l'avoir conservé jusqu'à sa 86<sup>e</sup> année.

« Le cardinal Monaco, ajoute Léon XIII, a heureusement rappelé la cause des Eglises orientales. Nous redoublons, en effet, Nos sollicitudes pour elles, car, lors de Notre Jubilé épiscopal, Nous avons ressenti comme une impulsion du ciel de nous occuper de ces Eglises. »

Puis Sa Sainteté ajoute qu'en resserrant les liens qui les unissent déjà au Siège de Pierre, Elle espère amener à l'unité les dissidents. Cette union si désirable, Léon XIII ne la verra pas, mais elle est possible cependant, elle est certaine, car la parole du Maître est infailible : *Piet unum ovile, unus Pastor*. La Sainte Eglise, d'ailleurs, a déjà vu des multitudes venir ou retourner dans son sein. »

Léon XIII rappelle le baptême de Clovis et des Francs, la conversion de Récarède et des Wisigoths. Sa Sainteté reconnaît qu'il

y a des difficultés rendues plus graves par des raisons politiques. Mais l'Esprit de Dieu aplanira la voie.

Le Saint-Père se réjouit de voir ses efforts accueillis avec joie par l'Episcopat, loue vivement la Commission cardinalice qui l'assiste de son zèle clairvoyant et de sa prudence.

« Nous avons confiance, dit le Saint-Père en terminant, que le jour de l'union viendra dans un temps non éloigné. Dès maintenant, Nous saluons ce jour qui sera un des plus mémorables dans l'histoire de l'Eglise. »

Enfin le Pape remercie les cardinaux de leurs félicitations et les bénit.

Alors le Saint-Père prend place de nouveau sur le trône et les cardinaux se retirent après lui avoir baisé la main.

Tous les autres assistants ont alors défilé pour le baiser du pied. Le Saint-Père paraissait très heureux et a adressé à chacun un mot bienveillant et paternel. Il avait très bonne mine et sa voix était claire et forte.

La réception a duré environ une heure.

Lettre de S. E. le cardinal Rampolla à Mgr l'Evêque de Nantes. — Plusieurs ouvriers de la ville de Nantes ont demandé récemment au Saint-Père de bénir le projet d'une association ouvrière régionale. En réponse à leur lettre, S. E. le cardinal Rampolla vient d'adresser la lettre suivante à Mgr l'Evêque de Nantes :

« Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

« Plusieurs ouvriers de Nantes, délégués par leurs collègues et membres de la commission d'initiative du futur congrès ouvrier catholique de la région du centre et de l'ouest de la France, ont fait parvenir au Saint Père une Adresse respectueuse.

« Ils font connaître à Sa Sainteté leur résolution de fonder à Nantes une association ouvrière régionale et d'organiser une réunion pour le mois d'Avril prochain. Ils déclarent en même temps que le but de l'association et de l'assemblée projetées est de propager de plus en plus les doctrines contenues dans l'Encyclique *Rerum novarum*.

« L'auguste Pontife qui a tant à cœur le bien de la classe ouvrière, et qui désire si ardemment, dans ses plus chers intérêts, la voir dirigée d'après les principes religieux, ne pouvait accueillir sans une bienveillance toute spéciale les déclarations de ces braves travailleurs.

« En conséquence, il m'a donné mission de m'adresser à Votre Illustrissime et Révérendissime Seigneurie et de vous confier le soin d'assurer, en son nom, les signataires de l'Adresse, de sa paternelle bienveillance. Sa Sainteté vous charge également de leur transmettre la bénédiction apostolique : Elle leur accorde de tout cœur cette bénédiction, afin que la grâce du Seigneur les dirige et féconde leurs louables intentions, en les conservant toujours fidèles aux enseignements du Vicaire de Jésus-Christ.

« Heureux de vous faire cette agréable communication, je m'empresse bien volontiers de saisir l'occasion de vous offrir de nouveau les sentiments de l'estime la plus distinguée avec laquelle je suis,

« De Votre Seigneurie Illustrissime et Révérendissime,

« Le serviteur,

« M. Cardinal RAMPOLLA.

« Rome, le 16 Février 1895. »

Le Congrès des Œuvres sociales, ainsi béni à l'avance par Léon XIII, s'ouvrira à Nantes, le 15 Avril prochain. Il promet d'être très intéressant. La question agricole y sera traitée aussi bien que la question ouvrière.

Des résolutions importantes y seront prises, au point de vue de l'action sociale catholique, dans notre chère Bretagne.

Il n'est vraiment que temps de s'organiser, pour opposer au torrent socialiste une barrière infranchissable. Il ne faut pas oublier, en effet, que, si le socialisme en est encore chez nous à ses premiers pas, il s'est pourtant proposé de conquérir sous peu notre pays.

Déjà, les campagnes *Nantaises* sont entamées. Le Congrès socialiste, tenu à Nantes, il y a 18 mois, n'a pas fait attendre longtemps ses résultats. Des syndicats socialistes s'y fondent, attirant à eux les petits propriétaires, dont la situation est aujourd'hui si pénible et si critique.

Notre diocèse aura son tour, et bientôt, si nos renseignements sont exacts, (et nous avons tout lieu de le croire), nous allons subir un assaut du socialisme. La réunion assez récente de Quimper n'est qu'un prélude. Elle sera suivie bientôt d'une propagande active dans nos campagnes.

Le péril existe donc ; il est imminent. Hâtons-nous de nous organiser pour le conjurer. C'est le but que se propose le prochain Congrès de Nantes.

Nous croyons savoir que notre diocèse sera représenté à ce Congrès par plusieurs laïcs et quelques prêtres, notamment des directeurs du Grand-Séminaire.

**Le meneur.** — Qui es-tu, toi, l'habit rapé ? Tu n'as pas la mine avenante, et je ne peux deviner ton état.

— Je suis l'ami des ouvriers.

— Dans quel atelier travailles-tu ?

— Dans aucun. Je suis l'ami des soldats.

— Dans quel régiment as-tu servi ?

— Dans aucun. Je suis l'ami des paysans.

— Dans quel village es-tu né ?

— Dans aucun. Je suis l'ami des pauvres.

— Dans quel hôpital vas-tu les soigner ?

— Dans aucun. Je suis l'ami du peuple.

— Qu'as-tu fait pour le peuple ?

— J'ai fait des articles de journaux. J'ai organisé des banquets, j'ai fondé des clubs et j'y ai prononcé des discours ; j'ai dirigé la construction des barricades et j'y ai placé des gens pour les défendre.

— Pourquoi ne les as-tu pas défendues toi-même ?

— Ma vie est trop utile au peuple ; je ne l'expose pas. C'est moi qui enseigne au peuple ses droits et ses devoirs.

— Quels sont ses devoirs ?

— D'être le maître. Le peuple doit abattre l'autorité, renverser la religion, supprimer la propriété, bouleverser enfin de fond en comble la société actuelle, afin d'en établir une autre, où il sera parfaitement heureux, puisque moi, son ami, j'y tiendrai le premier rang. Je n'ai ni enfants, ni famille, je ne tiens à rien, je ne crois à rien, je ne crains rien. Je ne veux me donner aucune peine, je ne veux me soumettre à aucun devoir, et cependant je veux être puissant et riche. Adieu, je vais déposer dans l'urne le bulletin rouge où j'ai écrit mon nom. L. Veuillot (1849).

**Le clergé et la presse.** — « Puisque que de nos jours c'est surtout le journal qui est l'organe et le propagateur soit du bien, soit du mal, ayez à cœur que vos paroissiens ne lisent que de bons journaux ; dissuadez-les de s'abonner aux mauvais et même à ceux qui portent le caractère évident de l'indifférence en matière de religion ou de futilité mondaine. Soyez, d'ailleurs, les premiers à donner l'exemple, en ne recevant, pour votre propre compte, que des journaux irréprochables au point de vue de la doctrine et des mœurs ; attachez-vous à ceux qui s'attachent eux-mêmes à l'Eglise et suivent en tout les enseignements et la direction du Souverain Pontife. » (Mgr Lelong, évêque de Nevers.)

**La prière en conseil municipal.** — Le conseil municipal — protestant — d'Amsterdam observe, depuis des siècles, la tradition d'ouvrir ses séances par la récitation de l'oraison dominicale. Cela gênait la minorité libérale, excitée par deux membres juifs. La minorité présenta une motion demandant la suppression de la prière.

Le bourgmestre observa qu'aucune loi ne défendait cette tradition et que, si elle était abolie, on pourrait croire qu'Amsterdam n'est plus une ville chrétienne. On passa au vote et une majorité de 18 voix se prononça en faveur du maintien de la prière.

Hélas ! où est, en France, le conseil catholique qui aurait la pensée de commencer ses délibérations par la prière ?

La foi existe encore ; mais l'esprit chrétien a cessé d'imprégner nos mœurs.

**Une découverte scientifique.** — M. Jostes, professeur à l'Université de Fribourg, vient de démontrer péremptoirement que la première traduction de la Bible en langue allemande n'est

pas l'œuvre de Luther, comme l'ont toujours affirmé jusqu'ici les protestants, mais bien d'un Père Dominicain, originaire du diocèse de Constance et probablement de la Suisse allemande. L'article qu'il a publié à ce sujet dans une revue de Munich fait sensation en Allemagne.

**J'en ai fait un chrétien.** — Nous lisons dans *la Croix* :

« Nous avons annoncé la mort du jeune sergent Joseph Guénebaud, fils du sympathique directeur de *la Croix de Saône-et-Loire*, tué à l'accident du fort Mont-Chauve. Toute la garnison de Nice assistait aux obsèques, suivie d'une foule immense et recueillie.

« Au cimetière, le général Jourdan, inspecteur du génie à Lyon, retraça la carrière militaire de Joseph Guénebaud. Cette parole émue du vieux soldat a touché tous les assistants : « Je vous félicite, Monsieur, et je vous plains, disait à M. Guénebaud le général. La perte que vous faites est grande ; vous aviez fait de votre fils un homme.

« — Général, j'ai travaillé à en faire un chrétien, c'est le meilleur moyen d'avoir des hommes.

« — Vous avez raison », répondit l'officier.

« Il y a dans ces simples paroles le secret de bien des grandeurs. Ah ! si tous les pères ressemblaient à celui-ci ! »

## LA NOBLESSE DE BRETAGNE

PAR LE C<sup>te</sup> RÉGIS DE L'ESTOURBEILLON (*Suite*).

Après les considérables emprunts que j'ai déjà faits au travail de M. le vicomte de Lisle, je crois devoir encore citer cette page qui, pour beaucoup fera la lumière sur le grand mouvement qui s'est appelé la *Chouannerie*. On ne peut comprendre cette glorieuse page de l'histoire de Bretagne, qu'en se souvenant des relations qui unissaient nobles et paysans. Mais nous n'en sommes pas encore là, et nous avons laissé notre auteur à une autre lutte héroïque où nobles et vassaux défendirent l'indépendance du pays contre l'Angleterre.

« Quand notre pays épuisé dut accepter cette paix glorieuse qui l'unissait à la France sans lui enlever son autonomie, gentilshommes et plébéiens s'unirent plus étroitement encore que par le passé pour résister au vainqueur oublieux de ses promesses. Le pacte d'union à la France, injustement violé, trouva dans la noblesse d'infatigables champions ; ses représentants adressèrent au souverain d'incessantes *remontrances* pour réclamer nos vieilles franchises, qui étaient la sauvegarde de nos droits ; au péril de leur vie et de leur liberté, ils tinrent tête au roi jusque dans son palais.

« Trop de services avaient cimenté cette longue alliance entre les

classes pour que la calomnie pût l'entamer, et le jour où l'on vint dire à nos paysans : *les nobles sont vos ennemis*, il n'y eut pas d'écho pour de telles insinuations.

« Ils connaissaient trop bien leurs bons voisins des manoirs, dont la vie au grand jour, loyale et ferme, n'avait jamais donné prise au soupçon. Ce n'est pas eux qui eussent accepté de faire peser sur nos campagnes des charges aussi écrasantes qu'injustes. Les honneurs et les places du gouvernement ne les avaient point séduits pour cette besogne, et les fonctionnaires étrangers chargés de nous dépouiller de nos libertés n'avaient pas eu de plus implacables adversaires.

« Sans cesse on les avait vus dévoués au bien du pays, sacrifiant leur ambition à l'intérêt de tous ; aussi la confiance en eux était inébranlable comme le granit de nos rochers, et le jour où il fallut résister de nouveau et prendre les armes pour défendre la foi, tous se levèrent avec un même cœur. — De là cette *guerre de géants* de nos contrées de l'Ouest.

« On conçoit combien il serait difficile de faire ressortir les caractères les plus essentiels d'une telle noblesse dans le cadre un peu plus étroit d'un armorial où tout ce qui brille attire plus les yeux que les qualités solides. Nos Bénédictins n'avaient pas hésité cependant à entreprendre cette tâche. A la suite de leur histoire politique et religieuse de la Bretagne, ils devaient donner une histoire nobiliaire de la province, avec tous les documents les plus complets sur ce sujet. Nous retrouvons dans une lettre de leur illustre maître, dom Lobineau, tous les détails de cette vaste entreprise.

« En reprenant aujourd'hui, sur un plan forcément moins étendu, l'œuvre de ses devanciers, M. de l'Estourbeillon rend un véritable service à notre patrie bretonne. Son but est avant tout d'étendre ses recherches bien au delà des limites suivies dans les autres armoriaux. Il l'a, du reste, très nettement indiqué au début de cette publication : « Nous avons accepté de publier, avec le concours de nombreux savants et héraldistes de Bretagne, une série de Notices nobiliaires sur les familles de notre province, destinées, après leur réunion chaque année en volume, à former un vaste nobiliaire de Bretagne. » (*A suivre.*)

## DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES  
dans le Finistère, pendant la Révolution.

## ANNÉE 1795

Cette année commença, comme avait fini la précédente, dans un mouvement fort sensible de réaction contre les horreurs du gouvernement de Robespierre.



Le District de Quimper écrivait, le 1<sup>er</sup> Pluviose an III (20 Janvier 1795), au Comité de Salut public (1) :

« Les habitants de notre District ont gémi, comme le reste des Français, sous l'oppression des tyrans et des hommes de sang. Cette espèce d'hommes était rare dans notre pays, mais ils étaient appuyés par les assassins du tribunal révolutionnaire de Brest, à l'instar de celui de Paris. Leur règne est passé, les bons citoyens respirent et sont plus que jamais dévoués à la Convention.

« Le fanatisme n'a fait aucun ravage dans ce District ; cependant, nos agriculteurs tiennent à leur religion, et l'on doit la tranquillité à la sagesse des Administrateurs, qui ont toléré qu'ils s'assemblaient tranquillement les jours de dimanche.

« Nos Bretons ne sont point encore philosophes ; mais l'instruction, qui s'organise, doit les éclairer, et c'est d'elle seule que nous devons attendre cet heureux changement. Il serait dangereux de les contrarier subitement ; le voisinage des chouans qui sont dans le Morbihan pourrait allumer un incendie parmi nous ; d'ailleurs, le voisinage des chouans rendrait peut-être dans ce moment dangereuse, vis-à-vis d'hommes qu'on ne peut se dissimuler n'être attachés à notre Révolution que par intérêt, toute disposition qui heurterait de front leurs opinions religieuses. »

Ce furent, sans doute, des rapports de ce genre, démontrant péremptoirement la faute commise par les gouvernants de s'être attaqués à la religion elle-même, qui provoquèrent le décret de la Convention du 3 Ventose et les arrêtés des Représentants du peuple du 6 Ventose et du 6 Germinal an III.

Le 3 Ventose (21 Février 1795), la Convention déclarait que l'exercice d'aucun culte ne pouvait être troublé, mais que la République n'en salariait désormais aucun, qu'elle ne devait leur fournir ni local ni meubles, qu'à l'avenir, par conséquent, les églises et presbytères faisant partie des propriétés nationales seraient vendus ou loués au plus offrant.

Le 6 Ventose (24 Février), les Représentants du peuple Guesno et Guerneur prenaient l'arrêté suivant (2) :

« Article I<sup>er</sup>. — Toutes les personnes arrêtées comme suspectes seront sur le champ mises en liberté.

« Article II. — Les personnes à mettre en liberté, en exécution de l'article précédent, sont :

« 1<sup>o</sup> Les laboureurs, artisans, etc. ;

« 2<sup>o</sup> Les ministres du culte qui, quoique ayant prêté le serment, ont été mis en arrestation, soit pour n'avoir pas

(1) Registre de Correspondance du District de Quimper.

(2) L. 249.

remis leurs lettres de prêtrise, soit pour n'avoir pas, en les remettant, abdiqué leurs fonctions, soit pour n'avoir pas voulu se marier, suivant ce qu'il résulte de notre arrêté du 24 Nivose (13 Janvier) ;

« 3<sup>o</sup> Les ci-devant religieuses ;

« 4<sup>o</sup> Les ci-devant nobles.

« Article III. — Les dispositions de l'article I<sup>er</sup> du présent arrêté ne seront pas appliquées :

« 1<sup>o</sup> Aux détenus pour fait de royalisme ou pour délits ordinaires ;

« 2<sup>o</sup> Aux parents d'émigrés complices ;

« 3<sup>o</sup> Aux individus connus sous la dénomination de prêtres réfractaires ou non assermentés... »

Enfin, par un arrêté du 6 Germinal (26 Mars), des mêmes représentants, les prêtres non assermentés eux-mêmes étaient déclarés libres, et les détenus pour cause de refus de serment étaient mis en liberté sur la promesse de vivre paisibles et de faire tous leurs efforts pour consolider la paix entre les citoyens. Nous allons voir comment furent accueillis et exécutés ces différents décrets et arrêtés dans notre pays.

En vertu de la loi du 3 Ventose (21 Février), l'Agent national de Quimperlé demandait, le 2 Avril (14 Thermidor), la mise en vente des églises et chapelles de Saint-David, Saint-Laurent, celles de Mellac, Tréméven, il requérait également « que l'autel de marbre existant dans l'église de la ci-devant abbaye de cette ville soit incessamment vendu au plus offrant » (1).

(A suivre.)

(1) L. 88.

## BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître : **Mois de Saint Joseph, patron de l'Eglise et de ses enfants**, par M. l'abbé MAUREL. Prix (franco) : 1 fr. 30

En vente : Paris, *Vic et Amat*, éditeurs, rue Cassette ; à Rodez, *E. Carrère*, éditeur.

Dans son numéro du 15 Février, **La Quinzaine** publie : Un remarquable article de M. Roger LAMBELIN, conseiller municipal de Paris : *Les Finances d'une Capitale* ; de curieux *Souvenirs de 1848*, écrits par un témoin, sous l'impression des événements ; le *Bilan de la Science*, une solide réfutation, par Georges FONSEGRIVE, des théories de MM. RICHTER et BERTHELOT ; *Lettres, Allocutions et Mandements* de M<sup>re</sup> TRÉGARO. L'œuvre de l'Evêque de Séez, toute de résistance et d'enseignement apostolique, d'une si grande noblesse de pensée et d'une forme extrêmement personnelle, est mise en lumière par Raoul NARSY. Au sommaire du même numéro : *Sous les Galons*, roman ; *Les Normanniens dans l'Eglise* : BAUBRILLART ; le *Mouvement social* : Jules DES ROTOURS ; *Prière à Saint Maurice* : Maurice BOUCHON ; Chronique de *La Quinzaine*, etc.

## Les lectures du Carême

S'il est un temps où les lectures pieuses s'imposent aux fidèles, c'est bien pendant la sainte quarantaine.

Les livres se multiplient, et leur choix judicieux n'en est par suite que plus difficile.

Il est toutefois des ouvrages dont la valeur et l'utilité ne sont point contestées et s'affirment davantage à mesure qu'augmente le nombre des traités d'importance secondaire dont ils se détachent.

Tel est le **CARÊME**, par DOM GUÉRANGER (1) : il demeurera toujours en effet, comme le guide incomparable des chrétiens pendant ces jours de pénitence où la piété de ses lecteurs est constamment assistée par cet esprit de l'Eglise, un toujours, mais qui varie si heureusement dans sa forme et son expression suivant les divers temps de l'année liturgique.

Ce n'est pas seulement le paroissien le plus complet et le plus substantiel pour les fidèles qui ont le privilège de suivre quotidiennement les offices, c'est encore un livre de méditations, d'instructions et de pieuses lectures.

Dans l'historique, la mystique et la pratique du Carême qui précèdent la série des jours et des fêtes, que de pensées élevées et fortifiantes se pressent et éclairent d'un jour surnaturel l'enchaînement et la raison d'être des cérémonies qui se succèdent !

C'est à tous les âges, à toutes les conditions que convient le **Carême** de Dom Guéranger, à la jeune fille aussi bien qu'à la religieuse, au prêtre comme au chrétien qui ne peut dérober aux nécessités de la vie que l'assistance à l'office du dimanche.

Les **SERMONS DE CARÊME**, de MGR GAY (2), qui ont été si goûtés au moment de leur publication, l'été dernier, se répandent de plus en plus dans le clergé et parmi les fidèles ; on ne saurait, en effet, trouver un plus magistral enseignement, de plus édifiantes exhortations que celles recueillies dans ces deux volumes si pleins de doctrine et de foi.

Pour les prêtres et les religieux, c'est une mine féconde où ils puisent abondamment pour leurs prédications ; pour les laïques, quels fruits ne retireraient-ils pas de lectures spirituelles faites quotidiennement, pendant le Carême, dans ces pages où se trouvent si magnifiquement exposés tous les motifs qui doivent nous exciter à nous préparer dignement au grand mystère de la Résurrection.

Nous recommandons spécialement ce bel ouvrage aux personnes qui, soit par leur état de santé, soit par l'éloignement où elles se trouvent de l'église, ne peuvent suivre les exercices du Carême et qui pourront, grâce à lui, y suppléer.

(1) **CARÊME**, le 3<sup>me</sup> volume de l'Année liturgique, par Dom Guéranger, 1 vol. in-12, 3 fr. 75.

(2) **SERMONS DE CARÊME**, par Mgr Gay, 2 vol. in-8°. — 12 fr. les deux ouvrages, à la librairie H. Oudin, 10, rue Mézières, Paris, et à Poitiers (Vienne).

*Capsules Guyot (véritables), 19, rue Jacob, Paris. — Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix : 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.*

Le **VIN DE QUINIUM LABARRAQUE**, fébrifuge tonique et digestif, est un médicament énergique et doux qui convient à toutes les personnes affaiblies par l'âge, la maladie, les excès, ou surmenées par le travail.

Le Quinium Labarraque a été considéré par l'Académie de médecine comme une acquisition thérapeutique importante, et, dans le *Traité de Thérapeutique* de Trousseau et Pidoux, il est dit que le Quinium devrait remplacer toutes les autres préparations de quinquina.

Toutes pharmacies et 19, rue Jacob, Paris.

# PHARMACIE FAMEL



Ex Chimiste-expert de la Ville de Paris

Médaille d'Argent à l'Exp. Internat. du Progrès

PARIS 1893



86, RUE DE LA RÉUNION & RUE DES ORTEAUX, 28, PARIS

Nous tenons avant tout à mériter et à conserver la confiance de notre clientèle, aussi nous apportons la plus grande exactitude dans les envois et ne délivrons jamais que des produits de première qualité et les véritables Marques.

Quant à nos prix, l'extrait que nous en donnons ici, est nécessairement fort restreint et nous prions nos lecteurs de venir franchement à nous, les assurant d'avantages réels et de demander notre prix courant général, le prix spécial des médicaments qu'ils emploient, ainsi que tous renseignements ou conseils dont ils peuvent avoir besoin. Nous nous ferons un devoir de leur répondre poste par poste.

## QUELQUES PRIX

|                                                                                                                   |      |                                                        |      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|--------------------------------------------------------|------|
| ANTIPYRINE, 10 paquets ou cachets de 1 gr. ....                                                                   | 1 75 | VASELINE BORIQUEE, 125 gr. 1 fr.;                      | 1 60 |
| ANTIPYRINE, 30 gr. ....                                                                                           | 4 50 | 250 gr. ....                                           |      |
| BROMURE de POTASSIUM, 30 gr. 0 50; 125 gr. ....                                                                   | 1 50 | <b>VINS DE QUINQUINA</b>                               |      |
| CAPSULES de Goudron, les 100. ....                                                                                | 1 00 | Au Malaga, Grenache, Banyule (avec verre)              |      |
| CASULES de CREOSOTE de HETRE, les 100. ....                                                                       | 2 00 | le litre ....                                          | 3 25 |
| CAPSULE de TEREBENTHINE, les 100. ....                                                                            | 1 50 | Madère ou Lunel. ....                                  | 3 75 |
|                                                                                                                   |      | Bordeaux. ....                                         | 2 25 |
|                                                                                                                   |      | Extrait fluide p <sup>r</sup> la préparation d'un lit. | 0 75 |
|                                                                                                                   |      | VIN de COCA, malaga ou grenache, 1 l.                  | 3 50 |
|                                                                                                                   |      | VIN de KOLA, ....                                      | 3 50 |
|                                                                                                                   |      | SIROP ANTISCORBUTIQUE, 1 l. av. v.                     | 2 50 |
| <b>HUILE DE FOIE DE MORUE</b>                                                                                     |      | » BAUME DE TOLU, »                                     | 3 00 |
| garantie pure, de l'année, sans mauvais goût ni acreté, <i>Blanche</i> , le litre. ....                           | 3 00 | » DESSESSARTS, »                                       | 3 25 |
| <i>Blonde ambrée</i> (conseillée) le lit.                                                                         | 2 1  | » DIACODE, »                                           | 3 00 |
| <i>Brune</i> ....                                                                                                 | 1 75 | » de GOMME, »                                          | 2 50 |
| <i>Creosotée</i> , le litre ....                                                                                  | 3 00 | » PROTO-IODURE de FER, »                               | 3 25 |
| IODURE de POTASSIUM, 30 g. 1 40; les 100 gr. ....                                                                 | 75   | » LACTO - PHOSPHATE de CHAUX, 1 lit. av. verre.        | 3 25 |
| LAUDANUM de SYDENHAM, 30 gr. ....                                                                                 | 10   | » QUINQUINA, »                                         | 3 25 |
| PILULES FERRUGINEUSES, formule Vallet, les 100. ....                                                              | 1 50 | » RAIFORT IODE, »                                      | 3 25 |
| PILULES de PROTOIODURE de FER, formule Blancard, les 100. ....                                                    | 2 00 | » SALSEPAREILLE, »                                     | 3 50 |
| SULFATE de QUININE, 1 <sup>re</sup> 0 30, 30 <sup>es</sup> . Les 10 paquets ou cachets à 0 <sup>re</sup> 50. .... | 1 50 | <b>SPECIALITÉS :</b>                                   |      |
| Les 50 pilules à 0 <sup>re</sup> 10. ....                                                                         | 2 00 | 25 à 50 pour cent de remise.                           |      |
| TEINTURE d'IODE, 30 <sup>es</sup> 0 60; 125 <sup>es</sup> . ....                                                  | 1 75 | VIN de BUGEAUD. ....                                   | 2 50 |
| VASELINE BLANCHE, pure, 125 gr. 0 80; 500 gr. ....                                                                | 2 25 | PEPTO-FER JAILLET. ....                                | 3 05 |
|                                                                                                                   |      | VIN LANGLEBERT. ....                                   | 2 85 |
|                                                                                                                   |      | PILULES SUISSES. ....                                  | 1 00 |
|                                                                                                                   |      | PASTILLES GERAUDEL. ....                               | 0 85 |
|                                                                                                                   |      | TISANE des SHAKERS. ....                               | 3 05 |

Prix Spéciaux pour de plus Grandes Quantités.

Médication glycéro-phosphatée.

## VIN GLYCOPHOSPHATÉ LANGLEBERT

Ce vin essayé et admis dans les Hôpitaux est le plus énergique des reconstituants, accélérant la nutrition générale par une stimulation spéciale de l'APPAREIL NERVEUX ; sans équivalent pour assurer un développement normal chez les enfants, surtout pendant le surmenage scolaire et combattre la dépression nerveuse, ainsi que toutes les convalescences et spécialement celles des maladies infectieuses comme l'Influenza.

Dépôt : Pharmacie FAMEL. Prix : 2 fr. 85.

**ENLUMINURE** spéciale, facile occupation attrayante et *lucrative* chez soi. Imagerie de piété. *Chemin de croix*, sur bois, verre, opale, toile, etc. Méthode simple. **CONTE**, Éditeur, 27, rue Madame, Paris.

## CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

**PHTISIE BRONCHITES, TOUX, CATARRHES**  
Guérison par l'Émulsion Marchais, de LA ROCHELLE.

## FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> LE JANTEL,  
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

## HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêté par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF**

DU — — — — —

Employ très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.  
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; menus parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

**CONTRE** Rhumes, Bronchites, Grippe, Catarrhe, Oppression et les irritations de Poitrine et de Gorge, le **Sirop** et la **Pâte** de DELANGRENIER, sont toujours les pectoraux les plus efficaces et les plus recommandés — Ne contenant ni opium, ni morphine, ni codéine, ils seront donnés avec sécurité et succès aux enfants atteints de **Toux** ou de **Coqueluche**. — Prix : 1<sup>re</sup> 80<sup>c</sup> et 1<sup>re</sup> 25 **Sirop** 2<sup>e</sup>. — Paris, 53, r. Vivienne et toutes Pharmacies.

## COMPAGNIE LIEBIG

VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG  
SE MEfier DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG

L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG est indispensable pour préparer économiquement et à tout instant de *bons potages, sauces, légumes et toutes sortes de mets*.

Cet extrait se conserve indéfiniment.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction** : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration** : Adresser *dûment* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kérôn.

SOMMAIRE — I. Petits sermons de Carême.

II. Chronique du Diocèse : Tableau de la visite pastorale et des confirmations pour 1895 ; Avis ; Retraite des Dames à Quimper ; Station du Carême à la Cathédrale ; Nécrologie ; Nos Missionnaires ; Aumôniers militaires.



III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; L'impôt sur le bien des pauvres ; Victoire des catholiques en Suisse ; Que penser de la durée du régime actuel.

IV. La noblesse de Bretagne (fin).

V. Documents historiques (suite).

VI. Annonces et avis.

## OFFICES DE LA SEMAINE

**Dimanche, 17 Mars.** — 3<sup>e</sup> Dimanche du Carême ; 2<sup>e</sup> classe. Semi-double. Violet. Mémoire de saint Patrice, évêque.

Vêpres du suivant (au supplément), avec mémoires du dimanche et de s. Patrice.

**Lundi, 18.** — S. Gabriel, Archange. Double-majeur. Blanc.

**Mardi, 19.** — S. JOSEPH, époux de la B.V. Marie, Patron de l'Eglise universelle. Double de 1<sup>re</sup> classe. Blanc.

**Mercredi, 20.** — S. Cyrille de Jérusalem, évêque, Docteur (du 18 Mars), Double. Blanc.

**Jeudi, 21.** — S. Benoît, abbé. Double-majeur. Blanc.

**Vendredi, 22.** — Les Cinq Plaies de N.-S. Jésus-Christ. Double-majeur. Rouge.

**Samedi 23.** — De la férie ; violet. — ou Office votif de l'Immaculée-Conception. Semi-double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Pleyben..... du 13 au 18 Mars.  
Taulé..... du 19 au 23 Mars.

Retraite (d'Adoration) recommandée : PLEYBEN, du 10 au 24 Mars.

### Petits sermons de Carême.

I. MESSE PAROISSIALE ET MESSE BASSE. — Nous profitons de ce saint temps, pour communiquer à nos lecteurs quelques pensées et réflexions, cueillies çà et là, sur des points bien pratiques et trop souvent laissés dans l'oubli. A côté du beau mouvement d'organisation des forces catholiques, commencé dans tout le pays, il est un autre travail, non moins important, non moins pressant, c'est celui de la restauration des habitudes chrétiennes, et particulièrement des habitudes sociales chrétiennes.

« Les habitudes jouent un rôle considérable dans l'orientation morale d'un peuple. » Elles influent énormément sur la préservation et la conservation de la foi. C'est à ce point de vue qu'il est urgent de rétablir la dévotion à la *grand'messe paroissiale*.

Il est bien évident, d'après les règles d'une saine théologie, que l'assistance à une messe basse, le dimanche, suffit pour exempter de faute grave. Sur ce point, les idées jansénistes sont loin de nous ; il semble même que l'on prenne le chemin de tomber dans l'excès contraire. Passez une matinée dans une église quelconque, le dimanche, et voici ce que vous constaterez : aux messes basses, nombreuse assistance ; à la messe paroissiale proprement dite, qui est la grand'messe, presque personne ! La plupart des personnes pieuses elles-mêmes la délaissent. Aussi, la vie paroissiale disparaît, et la vie chrétienne s'affaiblit.

Et d'abord, est-il rigoureusement exact de dire, d'une manière absolue, qu'une messe basse suffit, le dimanche, quand on n'a aucune raison de ne pas assister à la messe paroissiale ?

Si l'on ne considère que le précepte d'entendre la messe, il est évidemment rempli. Le chant n'est certainement pas de rigueur.

Mais cette obligation n'est pas la seule qu'il faille considérer. Il y en a une autre, presque aussi grave, qu'on serait peut-être tenté d'oublier : c'est l'obligation de s'instruire de la doctrine chrétienne. Or, ne peut-on pas affirmer que, pour la plupart des fidèles, la prédication dominicale est à peu près l'unique moyen pratique de développer et même de conserver l'instruction chrétienne qu'ils ont reçue au catéchisme ?

Si cette instruction du catéchisme n'est pas continuée dans la suite, elle est vite remplacée par une grande ignorance des choses de la Religion. Il ne faut pas avoir pratiqué longtemps le ministère des malades pour s'en convaincre. Combien de braves gens, encore chrétiens, qui, s'étant contentés, toute leur vie, d'une messe basse, le dimanche, arrivent à ne plus savoir grand'chose de ce qu'ils ont appris pour la première Communion ! Combien surtout de chrétiens, plus instruits peut-être, dont l'esprit a été rempli d'une foule d'erreurs et de préjugés par la lecture de certains journaux, et qui auraient pu trouver la solution de leurs difficultés dans les humbles prônes de chaque dimanche !

D'ailleurs, si les Conciles ont mis tant de soin à proclamer l'obligation de prêcher, le dimanche, ne faut-il pas en conclure quel ce devoir du prêtre suppose jusqu'à un certain point un devoir correspondant de la part des fidèles ?

Sans doute, l'assistance au sermon n'est pas d'obligation, chaque dimanche ; mais serait-il téméraire d'affirmer que chacun doit y assister, dans la mesure où cela lui est nécessaire pour conserver la foi et la connaissance des vérités chrétiennes ? Et cette conservation de la foi n'exige-t-elle pas davantage, aujourd'hui que nos croyances sont attaquées de tout côté ? N'est-il pas nécessaire de mieux s'instruire encore, afin d'être à l'abri de tout danger ?

Donc, à ce point de vue, celui qui assiste à la messe paroissiale est plus en règle que celui qui se contente d'une messe basse.

Autre point de vue. Il y a obligation d'entendre la messe, le dimanche ; mais ce n'est pas là toute l'obligation. Le précepte est celui-ci : « *Memento ut diem sabbati sanctifices.* — Les dimanches tu garderas en servant Dieu ; — les fêtes tu sanctifieras. » Or, sanctifier le dimanche par une petite demi-heure d'assistance à la messe basse, c'est le minimum, c'est ce qui suffit strictement pour ne pas commettre de péché mortel. Mais cela suffit-il pour remplir vraiment le précepte de la sanctification du dimanche ? Cela suffit pour le pauvre ouvrier, pour le domestique, pour la mère de famille, qui ne disposent pas de beaucoup de temps. Mais en est-il de même de ceux qui préfèrent la messe de midi — ou telle autre, — uniquement parce qu'elle leur permet de se lever plus tard, parce qu'elle est moins longue, parce qu'on n'y prêche pas ? En est-il de même de ceux qui courent bien vite à une messe matinale, afin de pouvoir consacrer tout le reste de leur journée aux plaisirs et aux divertissements ? Nous laissons à nos lecteurs le soin de répondre.

Enfin, une troisième raison milite encore fortement en faveur de la messe paroissiale. C'est qu'elle porte davantage à la piété par ses chants et par sa solennité.

D'abord, en dehors du prône lui-même, qui est l'instruction proprement dite, quel parfait enseignement est donné aux fidèles par la liturgie, par cette succession de fêtes qui, toutes, nous rappellent un fait ou une vérité de notre croyance ! Le cycle des fêtes chrétiennes, c'est pour ainsi dire une année de catéchisme. Et dans toutes les belles prières liturgiques de chaque dimanche et de chaque fête, n'y a-t-il pas tout un vrai cours d'instruction religieuse ?

Or, pour l'habitué de la messe basse, il n'y a plus de liturgie, plus de fêtes. Son livre, quand il en porte un, n'est pas un paroissien ; c'est souvent un petit livre de luxe, dont la beauté du couvert fait à peu près tout le mérite. Et puis, il est si petit, ce livre, qu'on peut le lire à peu près tout entier, pendant les vingt-cinq minutes que dure la messe.

L'habitué de la messe paroissiale, au contraire, suit les offices ; il comprend ce que l'on chante, il prend part au mystère que l'on célèbre, il s'unit davantage au célébrant. En un mot, la vie de

piété se développe en lui comme d'elle-même, parce que, dans ses offices, l'Eglise a su pourvoir à tous les besoins spirituels des fidèles....

Il y aurait encore beaucoup à dire sur l'absence de vie paroissiale causée par la désertion de la grand'messe. Mais ces simples réflexions suffisent pour en faire sentir les inconvénients, et pour faire comprendre qu'il peut y avoir là, quelquefois, une faute véritable, que bien des fidèles ne songent même pas à se reprocher.

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

### TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE & DES CONFIRMATIONS POUR 1895

| MOIS  | JOURS<br>de la<br>SEMAINE | DATES | PAROISSES<br>OU LA CONFIRMATION<br>SE DONNE LE MATIN | PAROISSES<br>OU LA CONFIRMATION<br>SE DONNE LE SOIR |
|-------|---------------------------|-------|------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| AVRIL | Lundi.....                | 22    | .....                                                | Plounéventer. — St-Derrien.                         |
|       | Mardi.....                | 23    | Bodilis.....                                         | Saint-Servais.                                      |
|       | Mercredi..                | 24    | Lampaul-Guimiliau.....                               | Saint-Sauveur.                                      |
|       | Jeudi.....                | 25    | Guimiliau.....                                       | Loc-Eguiner.                                        |
|       | Vendredi..                | 26    | Saint-Thégonnec.                                     |                                                     |
|       | Samedi....                | 27    | Guiclan.                                             |                                                     |
|       | Dimanche..                | 28    | Landivisiau.....                                     | Plougourvest. — Plougar.                            |
| M A I | Lundi.....                | 29    | Plouzévéde.....                                      | Saint-Vougay.                                       |
|       | Mardi.....                | 30    | Plouescat.....                                       | Treñez.                                             |
|       | Mercredi..                | 1     | Plounévez-Lochrist.....                              | Lanhouarneau.                                       |
|       | Jeudi.....                | 2     | Cléder.....                                          | Tréflaouéan. — Trézilidé.                           |
|       | Vendredi..                | 3     | Plouvorn.....                                        | Mespaul.                                            |
|       | Samedi....                | 4     | Plougoulm.....                                       | Sibiril.                                            |
|       | Dimanche..                | 5     | Saint-Pol.....                                       | Collège. — Ursulines.                               |
|       | Lundi.....                | 6     | Roscoff.....                                         | Santec.                                             |
|       | Mardi.....                | 7     | Ile-de-Batz.                                         |                                                     |
|       | Mercredi..                | 8     | Plouénan.....                                        | Henvic.                                             |
|       | Jeudi.....                | 9     | Carantec.....                                        | Locquénolé.                                         |
|       | Vendredi..                | 10    | Taulé.....                                           | Comité de N.-D. de la Victoire.                     |
|       | Samedi....                | 11    | Ploujean.....                                        | Garlan.                                             |
|       | Dimanche..                | 12    | Morlaix. — Saint-Mathieu.                            | Collège. — Ursulines.                               |
|       | Lundi.....                | 13    | — Saint-Martin..                                     | Sainte-Sève.                                        |
|       | Mardi.....                | 14    | Plourin.....                                         | Le Cloître                                          |
|       | Mercredi..                | 15    | Morlaix. — Saint-Melaine.                            | Plouézoc'h.                                         |
|       | Jeudi.....                | 16    | Plougasnou.....                                      | Saint-Jean-du-Doigt.                                |
|       | Vendredi..                | 17    | Lanmeur.....                                         | Guimaëc et Locquirec.                               |
|       | Samedi....                | 18    | Plouégat-Guerrand.....                               | Plouégat-Moysan.                                    |
|       | Dimanche..                | 19    | Plouigneau. — Le Ponthou.                            | Botsorhel.                                          |
|       | Lundi.....                | 20    | Guerlesquin.....                                     | Bolazec.                                            |
|       | Mardi.....                | 21    | Scrignac.....                                        | Lannéanou.                                          |
|       | Mercredi..                | 22    | Plougonven.....                                      | Saint-Eutrope.                                      |
|       | Jeudi.....                | 23    | Pleyber-Christ.                                      |                                                     |
|       | Vendredi..                | 24    | Plounéour-Ménez.....                                 | Comanna.                                            |
|       | Samedi....                | 25    | Sizun. — Locmélard.....                              | Saint-Cadou.                                        |

**AVIS.** — MM. les Curés et Recteurs sont priés d'annoncer la retraite bretonne pour les hommes qui commencera, à la Maison de la Retraite, à Quimper, le 23 Mars.

**QUIMPER.** — Retraite des Dames. — La Retraite des Dames aura lieu, dans la chapelle des Religieuses de la Retraite de Quimper, du *Lundi soir 18 Mars* (3 heures) au *Samedi matin*. Elle sera donnée par le Révérend Père LE GUINIO, Religieux de la Compagnie de Jésus.

**EXERCICES DE LA RETRAITE.** — *Lundi soir*, à 3 heures, instruction et Salut du Très-Saint Sacrement.

*Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi*, à 8 heures, Sainte Messe, suivie de l'instruction ; à 3 heures, instruction et salut du Très-Saint Sacrement.

*Samedi 23 Mars*, clôture de la Retraite et célébration de la fête principale de la Congrégation des Dames (Une retraite bretonne, commençant le 23 au soir, oblige de devancer la fête de l'Annonciation). A 8 heures, Sainte Messe, instruction et Salut du Très-Saint Sacrement.

**N. B.** — S'adresser pour les cartes d'admission, à la porterie de la Retraite, du 11 Mars au 18.

**Station du Carême à la Cathédrale.** — Comme nous l'avons annoncé, le prédicateur du Carême, à Saint-Corentin, est, cette année, M. l'abbé Chapon, chanoine, vicaire général honoraire de Nantes.

M. Chapon, d'origine bretonne, a passé à Quimper plusieurs années de son enfance. Durant vingt ans, il fit partie du clergé d'Orléans, où il vécut dans l'intimité de Mgr Dupanloup, dont il fut l'un des disciples préférés et dont il reçut le dernier soupir. Il était l'ami de Mgr Bougaud, mort récemment évêque de Laval.

M. Chapon a exercé le ministère de la parole dans les plus grandes chaires de Paris : à Sainte-Clotilde, à Saint-Philippe-du-Roule, à Saint-Germain-des-Près. Dans les cathédrales de Lyon, d'Orléans, de Nantes, où il a successivement prêché la station quadragesimale, il a obtenu le plus grand succès.

L'auditoire, qui augmente sensiblement à chaque sermon, nous permet d'assurer, dès à présent, qu'il en sera de même à Quimper. Nous espérons que les fidèles de notre chrétienne cité viendront, de plus en plus nombreux, écouter cette parole éloquente et distinguée.

M. l'abbé Chapon se propose, dans les sermons du *jeudi soir*, de s'adresser plus spécialement aux hommes. Plaise au ciel que ceux-ci répondent au chaleureux appel que le zélé prédicateur leur a fait, dans sa première instruction !

**Nécrologie.** — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs :

M. Kerlohou-Ruello, curé d'Emery (archidiocèse de Port-au-Prince), décédé le 28 Janvier ;

M. Le Lann, chanoine honoraire, recteur de Milizac, décédé le



14 Mars, à l'âge de 82 ans. Il était recteur de Milizac, depuis 40 ans.

**Nos Missionnaires.** — Dans la liste des Missionnaires récemment partis pour les Missions d'Afrique et d'Amérique, que publient les *Annales* (n° de Mars), nous relevons les noms suivants appartenant à notre diocèse : les PP. Bodo et Pérès, pour la Sénégambie, et le P. Limbour, pour Haïti.

Tous trois appartiennent à la Congrégation du Saint-Esprit et du Sacré-Cœur de Jésus.

**Aumôniers militaires.** — Le *Journal Officiel* du 4 Mars annonce que MM. Rouiel, vicaire à N.-D. de Versailles, Bruley de Varannes, vicaire à Saint-Julien de Tours, et Denjoy, missionnaire, sont appelés à faire « partie de l'expédition de Madagascar, en qualité d'aumôniers catholiques ». Ces trois ecclésiastiques seront affectés au service religieux des ambulances de campagne n°s 1, 2 et 3.

Nos lecteurs savent que les transports-hôpitaux ont également des aumôniers de la Marine, parmi lesquels nous avons déjà cité notre compatriote, M. l'abbé Perrot.

C'est pour nous une vraie joie et ce sera pour les familles des partants une grande consolation de penser que nos braves soldats ne seront pas, dans cette expédition, privés des secours de la Religion, et que là-bas, à bord des navires comme sur la route de Tananarive, ils auront des prêtres pour les assister, au besoin, et toujours pour les reconforter ; car on sait combien la présence des aumôniers soutient et encourage nos troupes.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le dimanche 3 Mars, pour l'anniversaire de son couronnement, S. S. Léon XIII a tenu chapelle papale à la Sixtine.

La chapelle Sixtine était toute resplendissante de lumières ; on voyait à leurs tribunes respectives les ambassadeurs et les membres du corps diplomatique accrédités près le Saint-Siège, avec le personnel de leur légation respective, tous en grand uniforme, les chevaliers de l'ordre de Malte, le patriciat romain.

Le chœur des chantres a salué l'entrée du Saint-Père par le motet *Tu es Petrus*. Le Souverain Pontife, descendu de la sedia, a pris place au trône, d'où, entouré du Sacré-Collège, il a assisté à la messe solennelle d'actions de grâces, célébrée par S. Em. le cardinal Vannutelli.

Après la messe, le Pape a entonné le *Te Deum*, dont les versets ont été alternés avec ardeur par le chœur et par toute l'assistance. C'était bien l'hymne d'actions de grâces au Très-Haut pour la merveilleuse longévité accordée à son Représentant sur terre, et

en même temps c'était l'action de la prière filiale et confiante pour obtenir que l'auguste Pontife soit conservé longtemps encore à l'amour du monde catholique.

\*\*\*

L'*Osservatore Romano* du 9 Mars, a publié un article, évidemment inspiré en réponse à quelques journaux français, sur l'expulsion des Lazaristes et des Sœurs de la Charité de l'Erythrée. Le journal du Saint-Siège dit que cette expulsion est le fait uniquement du gouvernement italien. La Propagande, obligée de fonder la Préfecture apostolique pour l'avantage spirituel de la colonie italienne, et ne visant aucun but politique, avait respecté la position de la mission française, en raison et des services que ces religieux rendent à l'Eglise et de la bienveillance que la Propagande a pour la France. C'est, par conséquent, une injustice de faire rejaillir sur le Saint-Siège la responsabilité de l'expulsion.

FRANCE. — L'impôt sur le bien des pauvres. — Les protestations à peu près universelles qui s'élèvent de toute la France contre l'odieux impôt que l'on veut établir sur tous les pauvres, les vieillards, les infirmes et les orphelins, en frappant les établissements charitables et les congrégations religieuses qui s'y dévouent, d'un droit de 0 fr. 30 par 100 francs de capital, produisent une grande impression dans les milieux parlementaires. Le mouvement de résistance à cette disposition inique qui se dessinait, s'est accentué, ces derniers jours ; des réunions ont été tenues, des résolutions ont été prises.

Au comité d'études parlementaires, rue de Bourgogne, a eu lieu une importante réunion à laquelle assistaient de nombreux sénateurs et députés catholiques.

Tous ont critiqué avec la même énergie le projet que le Gouvernement a résolu de soutenir devant la Chambre et ils ont décidé de le combattre par tous les moyens.

Avant tout, ils demanderont que cette question soit disjointe du budget.

Si la disjonction n'est pas accordée par la Chambre, ils déposeront une série d'amendements destinés, soit à détruire, soit à amender les effets du projet gouvernemental.

Et ce ne sont point seulement les députés conservateurs ou républicains indépendants qui organisent une sérieuse opposition.

Il nous plaît de constater qu'un certain nombre de républicains libéraux se disposent également à intervenir dans la discussion et à présenter des amendements.

Il n'est pas jusqu'à M. Naquet lui-même, radical indépendant, qui interviendrait également dans le débat et qui combattrait énergiquement la proposition, en se plaçant « au point de vue du principe de l'égalité devant l'impôt. »

Nous pouvons espérer que l'iniquité ne sera pas consommée et

que la justice, réclamée par le vœu des populations, sera plus forte que la haine des francs-maçons, à la Chambre des députés.

Prions et faisons beaucoup prier dans ce but.

**Victoire des catholiques en Suisse.** — Une bonne nouvelle nous vient de Bellinzona (Suisse) : le gouvernement radical et sectaire du canton du Tessin a été battu dans la « votation » de dimanche, 3 Mars.

Il ne s'agissait pas d'élire des députés, mais de se prononcer (n'oublions pas que nous sommes en Suisse) sur un projet de loi, soumis au *referendum* cantonal.

Sous prétexte d'organiser le culte catholique, le gouvernement du Tessin tentait d'inaugurer un nouveau Kulturkampf, en *imposant* aux enfants de l'Eglise une législation schismatique, qui dépossédait l'évêque de ses droits essentiels.

Le perfide complot des Loges a été déjoué, grâce surtout au vaillant pasteur de Lugano, Mgr Molo, qui, après être allé à Rome, demander force et conseil au Vicaire de Jésus-Christ, a pris la direction d'une énergique résistance.

Une protestation du clergé du Canton a été lue, *en chaire*, dans toutes les paroisses du Tessin. Il y est dit :

« Qu'un pouvoir laïc pousse l'intrusion jusqu'à légiférer sur des choses ecclésiastiques, contre la volonté connue du Pape et de l'Evêque, que nous devons, en conscience, regarder comme seuls compétents en cette matière, c'est un fait de sa nature tyrannique et oppressif.

« Contre la loi qui veut introduire l'anarchie et la révolution dans la divine Constitution de l'Eglise, nous protestons comme croyants et comme amis sincères de l'ordre.

« Les biens paroissiaux proviennent de fondations et de donations faites à l'Eglise catholique, apostolique et romaine, *telle qu'elle est*, et non telle qu'il plaît à ses ennemis de la façonner ; ces biens furent acceptés par Elle et pacifiquement administrés, pendant des siècles, sans que ni le peuple, ni une autorité laïque quelconque aient jamais affiché la prétention de s'y ingérer.... »

Aussi, malgré la pression gouvernementale, malgré la participation au scrutin d'un millier de protestants, qui auraient dû avoir le bon goût de s'abstenir dans une question touchant exclusivement à l'organisation du culte catholique et qui ont, paraît-il, voté avec entrain pour le projet de loi schismatique, — malgré tout cela, une majorité de plus de 1.600 voix a repoussé la proposition des persécuteurs.

Honneur donc aux catholiques du Tessin !

**Que penser de la durée du régime actuel ?** — De Maistre répond : « L'oubli seul du grand Etre (je ne dis pas le mépris) est un anathème irrévocable sur les ouvrages humains qui en sont nés. Toutes les institutions imaginables reposent sur une idée religieuse, ou ne font que passer. Elles sont fortes et

durables à mesure qu'elles sont *divinisées*, s'il est permis de s'exprimer ainsi. (*Considérations sur la France.*)

Le gouvernement qui laisse la liberté à l'Eglise ne m'aura jamais pour ennemi ; le gouvernement qui servira l'Eglise, je le servirai moi-même.

Mais le gouvernement qui persécutera l'Eglise, je le combattrai jusqu'à la mort. Nulle puissance au monde ne saurait m'en empêcher.

Louis Veuillot.

\*\*\*

Je suis plus puissant à genoux pour prier et pour me confesser que debout et le bras tendu pour combattre. Je reste à Jésus-Christ, pour être mieux à mon pays.

O'Connell.

## LA NOBLESSE DE BRETAGNE

PAR LE C<sup>m</sup> REGIS DE L'ESTOURBEILLON (*Suite et fin*).

L'exposé si clair, si vrai qu'a fait M. le vicomte de Lisle, du rôle des nobles résidant dans leurs terres en la province de Bretagne, aura certainement détruit plus d'un préjugé chez quelques-uns de nos lecteurs, car ce rôle-là, était un rôle éminemment bienfaisant.

On a trop oublié que si dans l'ancienne société des provinces qui ont formé la France, on rencontrait partout trois *ordres*, dont deux privilégiés, les privilèges compensaient les charges souvent accablantes ; on a plus oublié encore que, si l'on en excepte certaines époques troublées, les relations étaient parfaites entre gens de classes différentes ; les distinctions et les distances entre ces classes étaient donc légitimes, et contribuaient, du moins dans l'origine, au bien général.

Il ne faut pas seulement être ignorant, il faut être bien peu intelligent ou bien étranger à toute réflexion, pour regarder comme injuste le principe de l'exemption de l'impôt pour le clergé et pour la noblesse. Les revenus du clergé fournissaient non seulement ce que représente aujourd'hui le budget des cultes, mais encore tout le budget de l'Instruction publique, tout celui de l'Assistance publique. Ayant ses tribunaux particuliers, il assumait une partie des frais qui incombent maintenant au budget de la Justice et de l'Intérieur ; mais c'était surtout la noblesse qui, de ce côté, supportait une lourde part des dépenses : tel grand baron, comme celui de Pont-l'Abbé, avait à doter largement juges, procureurs, greffiers, huissiers, sergents et archers ; il lui fallait, en outre, entretenir les bâtiments où siégeaient les magistrats : c'est assez dire pour faire comprendre que le *droit de haute et basse justice*, dont les seigneurs étaient bien fiers, il est vrai, était plus onéreux qu'honorable, et que la douce jouissance d'avoir ses

armoiries sculptées et peintes sur des fourches patibulaires se payait assez chèrement.

Puisque nous parlons de fourches patibulaires, disons tout de suite, qu'à bien des époques elles n'effrayaient pas plus les gens que certaines vieilles détroques n'effraient les oiseaux ; les âmes confiantes qui les ont exposées, voulaient en faire des épouvantails ; les moineaux, plus intelligents, en font des perchoirs.

J'ai peine à croire, par exemple, que Madame la Prieure de Locmaria fût bien terrible justicière ; elle tenait cependant beaucoup à ses prérogatives ; mais l'exiguïté de la prison (toujours subsistante) destinée aux justiciables de son fief, dit assez que les condamnés étaient en petit nombre. La prison du Chapitre a disparu, sans laisser de souvenir ; la justice ducale n'avait même pas de prison à elle appartenant, mais affectait à cet usage quelques dépendances de la communauté des franciscains, tenues en location.

Naturellement, dès que l'ère de la liberté eut été inaugurée, ces prisons furent tout-à-fait insuffisantes, et il n'y eut guère de communauté à Quimper qui ne fut consacrée à l'incarcération de tous ceux qui étaient soupçonnés de ne pas brûler d'amour pour le nouveau régime. Inutile d'insister d'ailleurs ; sur toute l'étendue du territoire, ce fut absolument la même chose ; aux grands applaudissements des ennemis de la tyrannie, une Bastille à peu près vide fut détruite, mais remplacée par des milliers d'autres qui regorgèrent d'habitants, bien qu'on en diminuât souvent le nombre, en les envoyant à la guillotine.

Non seulement les privilèges de la noblesse et du clergé s'expliquent, mais on pourrait encore ajouter à ce que M. le vicomte de Lisle nous a appris sur la similitude de vie du noble et du paysan, il aurait pu ajouter, en effet, que beaucoup de gentilshommes s'étaient faits paysans jusqu'au costume ; leur seule marque distinctive était l'épée qu'ils portaient fièrement sur le *bragou-bras*, même quand ils siégeaient aux Etats de Bretagne, où on les appelait généralement *les Epées de fer* ; et croyez bien que, dans des assemblées délibérantes, ces nobles paysans pouvaient se montrer défenseurs des intérêts agricoles et des droits populaires, au moins aussi bien que tel avocat ou tel journaliste de notre époque, bien que les ancêtres de ceux-ci ne soient pas accusés d'avoir pris part aux Croisades.

Un point de rapprochement entre le noble et le manant est encore la simplicité des manoirs. Certes, il y avait de beaux châteaux en Bretagne, si beaux que les ressources de notre époque ne permettent guère de les restaurer, pas même de les entretenir, ce qui est quelquefois navrant pour les admirateurs de l'art ancien, mais les grands et beaux châteaux étaient des exceptions bien rares. Chose curieuse, le manoir était logé avec autant d'élégance que le châtelain : je ne citerai qu'un exemple : le moulin de Saint-Allouarn est une construction plus gracieuse que le manoir dont il dépendait ; il est vrai qu'il était de dimensions plus restreintes. Il en était de même pour les maisons seigneuriales ecclésiasti-

ques : à Quimper, la maison du *four du Chapitre* est plus monumentale que plusieurs des anciennes maisons prébendales, et le fournier devait y être entouré de tout le confort possible à l'époque, preuve évidente que l'ouvrier participait au bien-être autant, et souvent plus, que les seigneurs bien titrés.

Lorsque, comme Léon XIII, nous souhaitons de toutes nos forces pour les travailleurs un peu plus d'aisance qu'il ne s'en rencontre désormais, nous ne faisons que réclamer pour eux le retour au passé.

## DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES  
dans le Finistère, pendant la Révolution.

### ANNÉE 1795

Le 25 Germinal III (14 Avril 1795), la commune de Plouzané profitait de la latitude accordée pour rendre l'église paroissiale à leurs prêtres cachés. Les Officiers municipaux écrivaient, à cette date, au District de Brest (1) :

« Les habitants de cette commune se sont présentés à la Municipalité et nous ont invités de vous prier de permettre aux ministres du culte catholique, qu'ils professent, et qui se sont tenus cachés par suite du refus de serment d'exercer, en se conformant aux lois, les fonctions de leur ministère en l'église paroissiale, dont ils payeront le loyer à la nation.

« PETON, maire,  
RICHART, l'abbé, MIGUEN,  
Officiers municipaux. »

A Douarnenez (2), c'est une dame Le Traon, veuve La Planche, qui, le 10 Floréal (29 Avril), demande « à affermer, pour l'exercice de sa religion, l'église de Sainte-Hélène ou celle de Ploaré. »

C'est ainsi que, le 12 Floréal (1<sup>er</sup> Mai), le sieur Le Prédour se portait adjudicataire de la chapelle de Sainte-Anne, en Fonesnant.

Le 16 Floréal (5 Mai), Regnier demandait pour l'exercice de son culte la chapelle de Saint-Egonnec, en Plogonnec.

A Briec, Suignard faisait la même demande pour la chapelle de la Madeleine ; Yves Le Grand, pour Trefflez et Saint-Venec ; Darcillon, pour Saint-Adrien.

Pierre Tymen, pour Saint-Egarrec, et le sieur de Pennenjean, pour Quillinen.

(1) L. 114.

(2) L. 246.

Jean Le Boudin demandait la chapelle de Sainte-Brigitte, en Guengat.

Guillaume Le Calvez obtenait les chapelles de Saint-Quidois, Saint-Onar et N.-D. de Pors-Bihan, en Loctudy.

Le 27 Floréal (16 Mai) an III, on mettait en vente la chapelle de Penhors, en Pouldreuzic, et de Saint-Quideau, en Plovan (1).

Nous voyons, enfin, le sieur Jacques-Etienne Trédern, fils, offrir « au District de Châteaulin 36 l. pour location de l'église de Saint-Coulitz pour le culte catholique » (2).

Il y avait quelquefois compétition entre les prêtres assermentés et les partisans des prêtres fidèles, pour la location des églises ou chapelles.

C'est ainsi que le Maire de Sizun ayant pris sur lui de permettre de dire la messe, en la chapelle de Saint-Iltut, au « sieur Touboulic, ex-prémontré » (3), le Procureur-Syndic de Sizun se plaint, au District de Landerneau, d'avoir été insulté par le Maire, sur la remontrance qu'il lui fit « que beaucoup de citoyens de la commune étant demeurés attachés aux anciens prêtres, il devait donner à M. Le Floch la chapelle Saint-Maudez, puisqu'il admettait les citoyens Touboulic et Le Roux à exercer le culte dans l'église paroissiale » (4).

Le 4 Floréal (23 Avril) (5), Joseph-Marie Quéménéur, de Recouvrance affirmait, par un bail de 3, 6, 9, l'église de Saint-Sauveur, moyennant un loyer de 200 l. par an ; mais la Municipalité ayant ordonné, par arrêté du 5 Messidor (23 Juin), « que cet édifice serait remis à la disposition de tous les citoyens pour l'exercice de leurs cultes », l'adjudicataire, qui voulait sans doute réserver exclusivement l'usage de l'église au service des prêtres non assermentés, déclara, le 23 Messidor (11 Juillet), à la Municipalité, que si on ne lui rendait pas le libre-usage de cet édifice, il se déchargeait des obligations contractées par son bail.

Un cas analogue se présentait à Guengat (6). Le prêtre non assermenté se refusait à faire les offices dans l'église paroissiale, à moins qu'une cloison n'y fût établie pour le séparer de la partie réservée aux prêtres assermentés, dans une pétition du 13 Messidor III (1<sup>er</sup> Juillet), les citoyens Le Quéau, maire, et Quéménéur, officier municipal de Guengat, exposaient au Directoire du District « que le sieur Louboutin, ministre du culte, le célèbre dans une grange ; que, sur l'in-

(1) L. 247.

(2) L. 18.

(3) C'était sans doute le sieur Touboulic, recteur constitutionnel de Plouénan, et qui avait essuyé tant d'avaries de la part des paroissiens restés fidèles à leurs anciens prêtres. (Voir la 1<sup>re</sup> partie de ce travail.)

(4) L. 141.

(5) L. 114.

(6) Registre du District de Quimper.

vitiation qui lui a été faite de remplir ses fonctions dans l'édifice destiné à cet objet, aux heures indiquées par la Municipalité, il a demandé qu'on y établît une cloison, ce qui, d'après leurs observations, ne tendrait qu'à éterniser les troubles. » En réponse à cette lettre, le Directoire prenait un arrêté « faisant défense à Louboutin d'exercer son culte avec rassemblement dans tout autre local que les édifices d'usage. »

(A suivre.)

## BIBLIOGRAPHIE

LANOE-MAZEAU, Libraire-Editeur, 2, rue Saint-Pierre, Nantes.

**Œuvres de M. l'abbé Pergeline, PANEGYRIQUES. ELOGES FUNÈBRES et DISCOURS DE CIRCONSTANCES.** 1 volume in-8, 3 fr. 50 ; franco, 4 fr.

Table des matières : *Panegyriques* : Glorification de l'Immaculée-Conception. — Saint-Pierre. — Rome et le Pape. — Saint-Louis, saint Martin, saint François-de-Sales. — Le Bienheureux Spinola. — le Bienheureux de la Salle.

*Eloges funèbres* : Joseph Houdet. — Lelièvre de la Touche. — Hippolyte de la Brosse. — Victor Charruan. — Mgr Berteaud, évêque de Tulle.

*Discours de circonstances* : Consécration de l'église de Guérande. — La Bretagne. — La Collegiale de Guérande. — Cloture du Congrès des Catholiques de l'Ouest. — Fête des Ecoles Catholiques. — Les Enfants Nantais. — Association des Anciens Elèves. — Jubilé sacerdotal de M. l'abbé Pergeline.

**BROCHURES DE PROPAGANDE, en vente : 35, rue de Grenelle, Paris.**

A l'école primaire par Gabriel MARTIN, brochure in-32. — Les Lycées de filles, ce qu'ils valent, ce qu'ils coûtent, par A. d'HERBELOT, brochure in-32. — Les Lois fiscales contre les Congrégations, par M. DELAMARRE, brochure in-32. — Le Budget des Cultes, par P. HUBERT-VALLEROUX, brochure in-32. — La Franc-Maçonnerie et la Paix sociale, par Paul NOURRISSON, brochure in-32.

Ces brochures se vendent, séparément ou au cent, assorties, au prix de 10 fr., net 8 fr. les 108/100.

Les actions de Monte Rosa Gold mises sur le marché de Paris à leur taux normal de 125 francs, cotent 198 francs sans défaillance, dans leur marche ascensionnelle.

Messieurs les Actionnaires de la **BANQUE I. R. P. DES PAYS AUTRICHIENS** sont invités à se réunir en assemblée générale au siège social à Vienne.

Les Actionnaires possesseurs d'au moins 25 actions libérées qui voudront y assister ou se faire représenter, doivent déposer leurs titres avant le 14 Mars, en France, à la succursale de Paris, 12, rue du 4 Septembre.

Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld, sédatifs des bronches ; médicaments éprouvés contre enrrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris et toutes pharmacies.

C'est en calmant le système nerveux que le Sirop de Follet procure un sommeil paisible, soit qu'on l'emploie contre la goutte, le rhumatisme, les névralgies, la migraine, l'asthme, la bronchite, soit contre l'insomnie causée par les excitations nerveuses ou des préoccupations morales.

**AVIS.** — On demande de suite, à la campagne, pour instruire et surveiller deux petits garçons de 6 et 8 ans, une personne sérieuse, munie au moins du brevet simple, et ayant été élevée par des religieuses.

S'adresser aux bureaux de la *Semaine*.

Nous recommandons tout spécialement à Messieurs les Ecclésiastiques ainsi qu'aux communautés religieuses, soucieux de leurs intérêts, la Fabrique de M. Samuel Piriou, de Quimper, renommée pour ses produits en Cire, Cierges et Bougies, dont la qualité est si appréciée par ceux qui en font usage.

La maison envoie *franco*, sur demande, échantillons et prix-courants.

**ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE**

**PÊCHE, FRÈRES**

45, rue Kéréon — QUIMPER — rue Kéréon, 45

P. PÊCHE, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION  
GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÈVRERIE  
Calices, Ostensoirs, Croix et Candelabres divers, etc.

**DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR**

Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.  
Autorisés et recommandés par les Evêchés de Quimper et de Vannes pour la réparation des Vases sacrés.

**Vins & Spiritueux. — Gros & demi-gros.**

COMMISSION **FÉLIX MERCIER** CONSIGNATION  
VINS garantis naturels, sans mélange, depuis..... 0,45 cent.  
ENVOI D'ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE  
S'adresser au bureau, 14, rue Lannec, à QUIMPER

**CLOCHES D'ÉGLISE**

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

P. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

Le **RACAHOUT** ARABES de DELANGRENIER  
Véritable Chocolat et le Café au lait qui est un aliment sain et agréable. — Les Médecins l'ordonnent aux Dames, aux Enfants et aux Anémiques comme le meilleur des fortifiants. — Les personnes maigres, faibles ou âgées, celles qui ont besoin de toniques et de reconstituants, trouveront dans cet aliment un déjeuner aussi léger que réparateur. — Paris, r. Vivienne, 53. Dépôt dans toute Ville. — Se méfier des Contrefaçons.

Grand Diplôme d'honneur,  
Médaille d'Or.

**E. LEFÈVRE**

Concours génl du Morbihan,  
Pontivy, 1894.

**CHIRURGIEN - DENTISTE**

Diplômé de l'École Dentaire de Paris

5, RUE DE LA MAIRIE QUIMPER (près la place Saint-Corentin)

Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés.

**DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES**  
PRIX MODÉRÉS

**MAISON DE CONFIANCE**

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3  
QUIMPER

**MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS**  
BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Couverts FRÉNAIS, argentés à 100 grammes

**BRONZE — ORFÈVRERIE D'ÉGLISE**

Couverts CHRISTOFLE, au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

**CABINET DEBRAY-HÉLOT**

DIPLOMÉ DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

2, rue Astor, à QUIMPER (à côté de la Halle).

M. PÉZIEUX, CHIRURGIEN-DENTISTE, est visible tous les jours,  
à l'exception du vendredi.

**SPÉCIALITÉ DE DENTS ARTIFICIELLES**

Médaille d'Or, Vannes 1892 (Concours général de la Bretagne).

On trouve chez l'auteur : « Aux mères de famille », par F. PÉZIEUX, dentiste de plusieurs établissements civils et religieux.

**Grande Épicerie de Paris**

**PRODUITS ALIMENTAIRES**

**FÉLIX POTIN**

Seule Maison à QUIMPER : 6, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale)

Expédition en Province — Envoi franco du Catalogue.



**JUMELLE MISSIONNAIRE** force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 26 fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul**, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

**ENLUMINURE** spéciale, facile occupation attrayante et *lucrative* chez soi. Imagerie de piété. *Chemin de croix* sur bois, verre, opale, toile, etc. Méthode simple. **CONTE**, Editeur, 27, rue Madame, Paris.

**UN MONSIEUR** offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau* : *dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et de rhumatismes*, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT**, 8, place Victor-Hugo, à **GRENOBLE**, qui répondra gratis et *franco* par courrier et enverra les indications demandées.

## FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **M<sup>re</sup> V<sup>re</sup> LE JANTEL**,  
Rue Saint-Yves, à **GUINGAMP** (Côtes-du-Nord).

## HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêté par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF**

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLLE POSTAL : 4 FR.

DÉPÔT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 11, rue Saint-Yves ; Melous parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

Qui nettoie la tête  
Enlève les Pellicules  
Empêche les Cheveux  
de tomber et  
les fait repousser.

## COMPAGNIE LIEBIG

VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG  
SE MEFIER DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG

L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG est indispensable pour préparer économiquement et à tout instant de *bons potages, sauces, légumes et toutes sortes de mets*.

Cet extrait se conserve indéfiniment.

L'Administrateur-Gérant : **AR. DE KERANGAL**.

Quimper, typographie de **KERANGAL**, imprimeur de l'Évêché.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE  
DE QUIMPER ET DE LÉON

|                                                                |                      |                    |
|----------------------------------------------------------------|----------------------|--------------------|
| LE NUMÉRO                                                      | PRIX DE L'ABONNEMENT | LA LIGNE D'ANNONCE |
| 10 CENTIMES                                                    | 6 fr. par an         | 40 CENTIMES        |
| L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS |                      |                    |

**Rédaction** : Adresser les communications à **M. l'abbé ROSPARS**, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi* au plus tard, avant midi.

**Administration** : Adresser *directement* les abonnements à **M. DE KERANGAL**, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kerton.

**SOMMAIRE.** — I. Petits sermons de Carême.

II. *Chronique du Diocèse* : Avis ; Nominations ; Nécrologie ; Réunion des Evêques de la Province de Bretagne ; Conférence Sainte-Anne ; Œuvre de Saint-François de Sales.

III. *Nouvelles du monde*



*catholique* : Les Congrégations religieuses et le fisc ; La loi votée ; Cruelles épreuves ; La religion dans l'armée ; A ceux qui ne peuvent pas jeûner.

IV. *Documents historiques* (suite).

V. *Annonces et avis divers*.

## OFFICES DE LA SEMAINE

**Dimanche, 24 Mars.** — 4<sup>me</sup> Dimanche du Carême ; 2<sup>e</sup> classe. Semi-double. Violet.

Vêpres du suivant, avec mémoire du Dimanche.

**Lundi 25** — ANNONCIATION DE LA T-S<sup>te</sup> VIERGE. Double de 2<sup>e</sup> classe. Blanc.

**Mardi 26.** — De la férie ; violet. — Ou Office votif des Saints Apôtres. Semi-double. Rouge.

**Mercredi, 27.** — S. Jean Damascène, confesseur, Docteur. Double. Blanc.

**Jeudi, 28.** — S. Jean de Capistran, confesseur. Semi-double. Blanc.

**Vendredi, 29.** — Le Très Précieux Sang de N.-S. Jésus-Christ. Double majeur. Rouge.

**Samedi, 30.** — De la férie ; violet. — Ou Office votif de l'Immaculée Conception. Semi-double. Blanc.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

|                  |                   |
|------------------|-------------------|
| Trélez.....      | du 24 au 26 Mars. |
| Saint-Cadou..... | 27 et 28 Mars.    |
| Collorée.....    | du 29 au 31 Mars. |

### Petits sermons de Carême.

II. L'ASSISTANCE AUX VÊPRES. — L'abandon de la messe paroissiale par un trop grand nombre de chrétiens, il faut le constater, hélas ! d'une manière plus générale encore par rapport aux Vêpres... Il y a des personnes qui communient souvent et qui, tantôt sous prétexte d'œuvres, tantôt (c'est le cas le plus ordinaire) sous prétexte de promenades, de réunions mondaines, ne vont jamais aux Vêpres. On assiste encore à la bénédiction du St Sacrement ; mais plusieurs, sans doute ne se rendant pas compte de l'irrévérence réelle qu'ils commettent, affectent de n'arriver qu'à la fin de l'office liturgique, et pour le moment du Salut.

Les Vêpres sont donc abandonnées en France, et cela au grand détriment de l'esprit paroissial et de l'esprit chrétien lui-même qui disparaît ; au grand détriment de la famille, dont elles resserrent les liens, et de la société, sur laquelle la violation du dimanche attire tant de châtements. Tout le monde est d'accord pour dire que le seul moyen de salut, c'est la pratique des commandements de Dieu et de l'Eglise ; mais pour procurer cette pratique d'une manière plus efficace, il est temps que les bons chrétiens, les personnes vraiment pieuses, réagissent contre la « mode, » créée par les demi-catholiques et les dévotes mondaines....

Et ceux qui trouveront que nous exagérons la portée du fait de l'assistance aux offices paroissiaux, nous les engageons à lire attentivement les passages suivants d'une Instruction pastorale de Mgr Freppel (18 Octobre 1878). Nous ne pouvons mieux faire que de nous retrancher derrière son autorité incontestée :

« La sanctification du dimanche consiste principalement dans l'assistance à l'auguste sacrifice de nos autels. Vous comprenez tous la gravité de cette obligation, dont nul chrétien, digne de ce nom, n'oserait se dispenser.

« Et cependant, cet acte de religion, quelque grand qu'il puisse être, suffit-il à lui seul pour l'observation pleine et entière de la loi divine et du précepte ecclésiastique ? Une demi-heure ou une heure même donnée à Dieu, dans un jour qui lui est dû tout entier, remplit-elle complètement l'idée qu'on doit se former d'une sanctification véritable des dimanches et des fêtes ? ..... La tradition chrétienne, cette autorité toujours vivante et à laquelle chaque siècle vient ajouter un nouveau poids, a-t-elle resserré le service divin dans des limites si étroites ? Non, assurément !

« En instituant l'office des vêpres comme une partie intégrante de la liturgie dominicale, l'Eglise a suffisamment montré combien elle désire que tous ses enfants y assistent, pour sanctifier de leur mieux la seconde partie du dimanche.

« Et ce n'est pas sans une vive douleur que nous voyons des personnes, même pieuses, se dispenser des Vêpres de leur paroisse,

soit pour se livrer à des occupations purement profanes, soit pour chercher ailleurs des pratiques de dévotion qui, n'ayant pas la même sanction ni la même autorité, ne sauraient leur offrir les mêmes avantages spirituels. Voilà pourquoi nous regardons comme un devoir d'insister auprès de vous sur l'excellence d'un office qui, tant par son antiquité et son universalité que par son objet même, occupe le premier rang dans la liturgie de l'Eglise, après le saint sacrifice de la Messe.... Il semble que l'Eglise ait voulu réunir dans cet office toutes les beautés de l'Ecriture Sainte et de la Tradition, pour offrir à ses enfants le vrai modèle de la prière publique..... »

Et l'éloquent prélat, en quelques pages enthousiastes que nous regrettons de ne pouvoir, faute d'espace, reproduire ici, montre « le triple élément que l'Eglise a fait entrer dans le sacrifice de louange par le quel s'achève et se complète la sanctification du Dimanche, *sacrificium vespertinum* : le Psaume, l'Hymne, le Cantique spirituel, couronnés par la prière du prêtre, résumant les vœux de tout un peuple dans un cri final de reconnaissance et d'amour », puis il termine ainsi :

« Tel est, dans ses traits principaux, ce magnifique office des Vêpres, qui nous offre le meilleur moyen de sanctifier la seconde partie du jour consacré au culte divin. Grandes seraient notre joie et notre consolation, si nos instances avaient pour résultat de vous ramener tous à une pratique, dont nous ne saurions trop faire ressortir l'excellence et la haute utilité.

« L'expérience nous l'apprend tous les jours : la désertion de l'office des Vêpres est l'indice non équivoque d'un affaiblissement notable dans la vie chrétienne ; c'est d'ordinaire le premier pas vers l'oubli total du troisième commandement de Dieu. Là où ce grand exercice religieux est abandonné, l'on voit s'introduire immédiatement, à la place de la prière publique, les jeux et les plaisirs défendus, les stations trop prolongées dans les lieux de divertissements, toutes ces habitudes d'oisiveté et de mollesse, qui portent une si grave atteinte aux bonnes mœurs. Bien loin de contribuer à la sanctification des âmes, la seconde partie du Dimanche, restée vide de tout acte et de tout sentiment religieux, devient au contraire, pour beaucoup, une occasion de mal et une source de profanation.

« L'assistance régulière à l'office des Vêpres serait le meilleur préservatif contre le désordre moral, et le moyen le plus efficace pour contenir les récréations permises dans les limites d'une juste modération. L'on n'est guère porté à abuser d'un repos ou d'un délassement nécessaires, lorsqu'au sortir du temple on a l'âme encore toute pénétrée des chants et des prières de la Sainte Eglise....

« Il est des personnes, même pieuses, qui se dispensent trop facilement des Vêpres de leur paroisse, dans les villes surtout. Et c'est avec peine que nous les voyons rechercher de préférence telle ou telle dévotion en usage dans des chapelles particulières,

au lieu d'assister à l'office plus spécialement institué par l'Eglise, pour compléter la sanctification du Dimanche. Nous ne nous lasserons pas de le répéter : rien ne saurait valoir en avantages spirituels la participation à cette prière publique qui, tant par son antiquité et son universalité que par son objet même, occupe le premier rang dans la liturgie catholique, après le saint sacrifice de la Messe.

« Et comme d'ailleurs, dans notre diocèse, le salut du saint Sacrement suit généralement les Vêpres du Dimanche, il ne saurait y avoir aucun motif d'abandonner l'église paroissiale, pour satisfaire ailleurs la piété envers la divine Eucharistie.

« Nous devons l'édification à ceux qui font partie avec nous de la même famille religieuse : et comment les édifier, quand nous apparaissions si rarement au milieu d'eux, habitués que nous sommes à renfermer notre dévotion dans les limites d'une chapelle étrangère à la paroisse ? Quoi de plus beau et de plus touchant que le spectacle d'une assemblée de fidèles réunis autour de leur propre pasteur, et chantant de concert les louanges de Dieu ? Cette douce satisfaction, nous l'éprouverions, chaque dimanche, si tous se faisaient une sainte habitude d'assister régulièrement à l'office des Vêpres. »

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Quimper.** — CHAPELLE DES URSULINES. — *Lundi, 23 Mars*, fête de l'Annonciation, réunion des associés de N.-D. de Salut, à 7 heures et demie. Messe, instruction et bénédiction.

*Mardi, 26 Mars*, réunion des Mères chrétiennes, à 7 heures et demie. Messe, instruction, bénédiction du T.-S. Sacrement.

**Avis.** — Le tirage de la loterie annuelle des Dames de Charité sera fait le lundi, 1<sup>er</sup> Avril, à 1 heure 1/2, dans les salons de M<sup>me</sup> de Jacquelot, mère, rue Royale, 31. L'exposition des lots aura lieu, le dimanche 31 Mars, et l'entrée des salons sera libre, depuis 9 heures du matin jusqu'au soir.

**Nominations.** — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

- M. Jacob, recteur du Drennec, recteur de Milizac ;
- M. Trévidic, vicaire à Plouguerneau, recteur du Drennec ;
- M. Guirriec, vicaire à Plomodiern, vicaire à Plonéour-Trez ;
- M. Caër, vicaire à Plonéour-Trez, vicaire à Plomodiern.

**Nécrologie.** — Nous avons le regret d'apprendre, à la dernière heure, la mort de M. Camper, aumônier de la Retraite de Lesneven. Il n'était âgé que de 42 ans.

**Réunion des Evêques de la Province de Bretagne.** — Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Rennes :

« Monseigneur l'Archevêque a reçu, mardi 12 Mars, la visite de NN. SS. les Evêques de Vannes, de Saint-Brieuc et de Quimper.

« Il a été heureux de faire à Leurs Grandeurs les honneurs de l'archevêché et de leur présenter les principaux membres du clergé de la ville, et les supérieurs des établissements diocésains. »

**Conférence Sainte-Anne.** — Association de la Jeunesse catholique. — Le dimanche, 10 Mars, a eu lieu, à Landerneau, la réunion trimestrielle de l'Association de la Jeunesse catholique de notre département.

Grouper les jeunes hommes chrétiens pour les former, par une étude sérieuse des besoins de leur temps, à l'apostolat social, qui est, aujourd'hui plus que jamais, un devoir pour tous, telle est la pensée qui a donné naissance à cette Association.

Ceux qui s'intéressent à l'œuvre savent avec quel succès elle a répondu aux espérances qu'elle fit concevoir, dès le début. Chacune de ses réunions fournit à l'un de ses membres l'occasion d'une conférence très étudiée sur l'une ou l'autre des plaies sociales de notre temps.

Le 10 Mars, la conférence a été faite par M. du Cleuziou, avocat à Châteaulin, qui avait pris pour sujet *les syndicats agricoles*. Nul n'est mieux préparé que M. du Cleuziou à traiter cette question pleine d'actualité. Aussi avons-nous été heureux d'entendre une causerie tout-à-fait remarquable, dont nous regrettons de ne pouvoir donner ici qu'une pâle analyse.

Après avoir constaté que « l'individualisme », élevé par les hommes de la Révolution à la hauteur d'un dogme, est aujourd'hui battu en brèche de toutes parts, le conférencier passe brièvement en revue les tentatives incessantes des ouvriers pour reconstituer, sous une forme nouvelle, les anciennes corporations. La loi du 21 Mars 1884, qui a donné aux syndicats une existence légale, est née de cette irrésistible poussée.

« Accueillie d'abord avec indifférence par les populations rurales, si méfiantes des nouveautés, elle donna pourtant bientôt naissance, grâce à l'ardente initiative de quelques hommes de cœur et de talent, à un grand nombre de syndicats agricoles. Aujourd'hui, on n'en compte pas moins de 1,500, qui groupent dans une vaste association près de 600,000 cultivateurs. »

Avec cette chaleur communicative et cette compétence qu'on lui connaît, M. du Cleuziou trace ici le tableau de l'état déplorable de notre agriculture, quand les syndicats vinrent à son secours. Ecrasée d'impôts, affamée par la concurrence étrangère, que favorisait notre régime libre-échangiste, elle se débattait dans une « lutte pour la vie », qui devait aboutir à une défaite.

C'est alors que les syndicats sont venus. Par les services matériels qu'ils ont rendus, — achats d'engrais, d'instruments agricoles,

vulgarisation des meilleures méthodes de culture, création d'institutions de prévoyance et d'assurance, de caisses rurales, etc., — par tous ces services, les syndicats ont permis aux paysans de reprendre espoir et de regarder l'avenir avec confiance.

Mais là ne se bornent pas les services rendus par l'organisation syndicale à nos cultivateurs. Les Syndicats agricoles sont, en outre, de vrais cercles d'études sociales, où le paysan apprend à connaître ses véritables intérêts, en même temps que les moyens de les défendre efficacement. L'effet de cette éducation est de donner au cultivateur le sentiment de sa dignité et de sa valeur personnelles, de le faire sortir de lui-même, de lui rendre l'esprit d'initiative qu'il semblait avoir perdu, et de le prémunir enfin contre les décevantes utopies du socialisme.

L'organisation syndicale a fait, depuis quelque temps, de grands progrès dans nos campagnes. Il faut qu'elle se complète; car le socialisme est à nos portes.

Et l'orateur termine cette superbe conférence par un appel, qui sera, nous l'espérons, entendu de ceux que la crise agricole préoccupe à bon droit.

« Tous ceux que Le Play appelle « les autorités sociales » doivent contribuer à cette œuvre : le clergé, qui ne doit pas s'enfermer dans l'église, mais se mêler à la foule; les propriétaires fonciers, qui ne doivent pas se contenter d'être bienveillants envers leurs fermiers, mais qui ont, en outre, le devoir de les instruire et de les prémunir contre des doctrines dangereuses... Chacun doit combattre à son rang. Aux industriels, aux commerçants, les ouvriers; aux propriétaires fonciers, les populations rurales; car c'est auprès de celles-ci que Dieu les a placés, et c'est envers elles qu'elles doivent exercer leur devoir de patronage.

« Il faut que tous se mettent à l'œuvre sans retard; car le péril est proche. Le socialisme agraire a recruté, en France, de nombreux adhérents. La propagande est commencée, en Bretagne. Dans les campagnes nantaises, on ne compte pas moins de quinze syndicats socialistes. Il ne faut pas attendre, pour le combattre, que l'ennemi soit maître du pays.

« S'il venait à triompher, nous verrions alors se renouveler les horreurs qui ont signalé, en tous temps, les guerres de paysans. L'homme des champs, qui n'est plus retenu par le lien religieux, devient une véritable bête fauve, lorsqu'il veut assouvir sa haine et satisfaire les instincts grossiers, auxquels les socialistes font appel.

« Il faut donc, dès maintenant, constituer une armée, qui, avec l'aide de Dieu, remportera la victoire. »

**Œuvre de Saint-François de Sales.** — Les associés de l'Œuvre de Saint-François de Sales, dont le nombre grandit dans notre diocèse, malgré la multiplicité des Œuvres, seront

heureux d'apprendre le détail des recettes et des dépenses pour l'année 1894.

Les recettes de l'ensemble de l'Œuvre, en 1894, ont été, en chiffre rond, d'un million cent quatre-vingt-dix mille francs, se décomposant ainsi :

|                                    |               |
|------------------------------------|---------------|
| France . . . . .                   | 996,220 f. 50 |
| Belgique . . . . .                 | 118,125 50    |
| Italie . . . . .                   | 34,383 45     |
| Suisse . . . . .                   | 3,783 70      |
| Espagne (Madrid) . . . . .         | 1,424 „       |
| Portugal . . . . .                 | 7,000 „       |
| Canada . . . . .                   | 29,825 70     |
|                                    | <hr/>         |
|                                    | 1,190,762 85  |
| France : en plus sur 1893. . . . . | 36,990 30     |
| Etranger : en plus. . . . .        | 157 35        |
|                                    | <hr/>         |
| En plus sur l'ensemble . . . . .   | 37,147 65     |

Le diocèse de Quimper monte du 78<sup>e</sup> au 75<sup>e</sup> rang, avec un chiffre de 3,515 fr. 35 c.

Au compte des dépenses faites par l'Œuvre, en notre faveur, nous trouvons, dans le *Bulletin* de Mars, les chiffres suivants :

|                                                                          |          |
|--------------------------------------------------------------------------|----------|
| Ecoles des Frères de Saint-Corentin et Saint-Mathieu, à Quimper. . . . . | 500 f.   |
| Ecole libre des Frères de Plonéour-Lanvern . . . . .                     | 150      |
| Ecole libre des Sœurs de Guilligomarch . . . . .                         | 200      |
| — — — de Kerfeunteun . . . . .                                           | 100      |
| Ecoles libres de Frères et de Sœurs d'Ouessant. . . . .                  | 500      |
| Ecole et asile des Sœurs, de Saint-Martin, à Morlaix . . . . .           | 250      |
| — — — de Châteauneuf-du-Faou . . . . .                                   | 100      |
| Ecole laïque libre des garçons de Pluguffan . . . . .                    | 200      |
| Patronage des garçons, paroisse des Carmes, à Brest. . . . .             | 100      |
| Patronage de Quimper (garçons). . . . .                                  | 150      |
| Patronage des filles de Landerneau. . . . .                              | 100      |
| Œuvre militaire de Brest. . . . .                                        | 300      |
| Frais de la Direction diocésaine, en 1894. . . . .                       | 53       |
|                                                                          | <hr/>    |
|                                                                          | 2,703 f. |

En plus de cette somme, payée en argent, il a été accordé au diocèse de Quimper, en livres, objets de piété, etc., une valeur de 1,309 fr. 50, soit au total 4,012 fr. 50; nous avons donc reçu, cette année, plus que nous avons donné.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

**Les congrégations religieuses et le fisco.** — La loi votée. — S. Em. Mgr Richard a eu, mardi, 12 Mars, une conférence avec M. le Président de la République, à qui il a exposé en

son nom, au nom de S. Em. le Cardinal-Archevêque de Reims et de quelques autres Evêques qui l'en avaient chargé, les graves préoccupations de l'Episcopat à l'occasion du projet de loi établissant la taxe d'abonnement.

La loi proposée amènerait pour les Congrégations une ruine inévitable. Ce ne sont pas seulement les droits sacrés des pauvres et les intérêts religieux qui seraient compromis, mais les intérêts mêmes de la France, qui acquiert une grande influence, en Orient et dans les pays étrangers, par les établissements de charité et d'instruction que les Congrégations religieuses y entretiennent.

« N'est-elle pas, d'ailleurs, contraire à l'esprit d'apaisement et de conciliation, dont l'élection de M. Félix Faure lui-même semblait être la manifestation éclatante ? »

« Les communautés ne réclament pas de privilège en matière d'impôts, mais seulement l'égalité avec les autres citoyens devant les lois fiscales. »

Ce sont les considérations que M. de Ramel a développées devant la Chambre, dans la séance de lundi dernier. « La nouvelle loi aboutit, dit-il, à superposer, pour les Congrégations autorisées, le droit de mainmorte, la taxe sur le revenu et la taxe représentant le droit d'accroissement ; on arrive ainsi au chiffre de 64 0/0 du capital brut, ce qui équivaldrait, pour la Banque de France, à absorber la totalité du revenu, pour le Crédit Lyonnais à en absorber les deux tiers. »

M. Ribot, Président du Conseil, avait maintenu le principe du droit d'accroissement, tout en feignant de consentir à des atténuations de détail. Cependant la Chambre prit en considération un amendement de M. Clausel de Coussergues, « tendant à accorder l'exemption de la taxe d'abonnement aux Associations reconnues comme ayant un caractère de bienfaisance, ainsi qu'aux Missions étrangères, aux Sœurs de Charité, etc., et demandant également la réduction de taux de la taxe pour les Congrégations autorisées et les Associations déjà soumises au droit de main-morte. »

Cet amendement, renvoyé à la Commission du Budget, est revenu en discussion, mardi, et est finalement repoussé.

La Chambre maintient le droit de 0 fr. 30 0/0 pour les Congrégations autorisées ; puis, par une aggravation inique du premier projet, et malgré M. Ribot lui-même, porte la taxe à 0 fr. 50 0/0 pour les Congrégations non autorisées.

La loi d'accroissement est votée et déclarée applicable aux dix années précédentes.

Le forfait est consommé !

Nous aurons à y revenir : car il faut s'attendre aux plus brutales exécutions devant des résistances inévitables...

**Cruelles épreuves. — Pontmain et Issoudun.** — Il semble que Notre-Seigneur veuille faire passer ses serviteurs par l'épreuve du feu, pour éprouver leur amour : *In igne probatur aurum.* (ECCLES. II, 8.)

La maison des Chapelains de la Basilique de Pontmain a été détruite par le feu, le 22 Février dernier ; l'incendie s'est déclaré, à 8 heures 1/2 du matin, et n'a pu être éteint qu'à 11 heures du soir, après quinze heures de travail.

L'empressement de tous a été admirable ; mais rien n'y a fait. La bibliothèque, le mobilier, la literie, la chapelle intérieure, — tout a été la proie des flammes. De tout l'édifice brûlé, il ne reste plus, aujourd'hui, que les quatre murs, et fortement détériorés.

La maison comptait vingt-cinq enfants, ceux de la maîtrise apostolique, plus les Pères et les Frères convers.

Huit jours après exactement, le vendredi 2 Mars, un sinistre semblable détruisait à Issoudun la communauté des Missionnaires, attenante à la célèbre Basilique de Notre-Dame du Sacré-Cœur ; le feu se déclara, vers 7 heures 1/2, et ne put être maîtrisé qu'à 10 heures ; on chercha à préserver la basilique et les bâtiments neufs, mais la maison a été complètement ruinée sur un périmètre de vingt mètres.

Il y a deux mois, l'orphelinat de Clavières, et le 1<sup>er</sup> Mars, le pensionnat des Frères de Valréas, à Avignon, étaient la proie des flammes.

On dit que la malveillance est étrangères à ces sinistres ; nous aimons à le croire, en souhaitant vivement que semblables malheurs ne se renouvellent pas.

**La religion dans l'armée.** — La *Vérité* a publié, dans son numéro du 14 Mars, la lettre suivante, qu'on ne lira pas sans émotion :

« Ce 12 Mars, 9 h. s., 1895.

« Monsieur le Rédacteur,

« Je viens de lire, dans plusieurs journaux de ce jour, le compte-rendu des préparatifs de départ de la compagnie du 74<sup>e</sup> d'infanterie pour Madagascar.

« Une chose m'a beaucoup étonné dans ce compte-rendu : c'est qu'aucun journal, même religieux, n'ait parlé jusqu'ici de cette compagnie au point de vue religieux. Et pourtant, il y avait beaucoup à dire ; moi, qui suis soldat et qui ai assisté à ces exercices religieux, je puis vous l'affirmer.

« La compagnie s'est formée, le 1<sup>er</sup> Février, à la caserne de la Pépinière. Depuis cette date, presque tous les hommes se sont réunis à l'œuvre militaire de Saint-Philippe-du-Roule, et là, de 6 heures à 8 heures du soir, ils ont été instruits par M. l'aumônier de Saint-Philippe, M. l'abbé Alfred Binz, assisté de plusieurs de ses confrères. D'abord, pendant les trois jours de l'Adoration, 7, 8 et 9 Février, ils ont, chaque jour, en très grand nombre, fait leur heure d'adoration (de 6 h. 1/2 à 7 h. 1/2 du soir) ; j'en ai compté près de 160, l'autre jour.

« Quelques uns de ces jeunes gens n'avaient pas encore fait leur première communion ; M. l'aumônier, aidé d'un de ses confrères de Saint-Philippe, M. l'abbé Labeyne, s'est mis à l'œuvre :



ils ont instruit ces braves soldats. Dès le 14 Février, Mgr Baptifolier, de passage à Saint-Philippe, a confirmé six soldats. Le dimanche 17 Février, près de soixante-dix soldats ont fait leur communion pascalle et, le 3 Mars, Mgr Dufal a fait faire la première communion à cinq d'entre eux, dont un revenant du Dahomey ; il en a confirmé huit autres, et de nouveau près de quarante ont rempli leur devoir pascal. Donc, plus de 100 sur 225 hommes ont rempli leur devoir.

« J'ai assisté à toutes ces belles cérémonies religieuses et patriotiques. Dimanche dernier, a eu lieu la messe de départ, à midi et demi, à laquelle M. le Curé de Saint-Philippe, devant une assistance nombreuse, adressa à ces jeunes gens quelques brûlantes paroles, qui firent couler bien des larmes.

« Comme vous le voyez, Monsieur le Rédacteur, dans la compagnie qui part aujourd'hui pour Madagascar, la plupart des hommes sont en règle avec Dieu, et une fois de plus tout le monde pourra constater que le sentiment religieux est toujours vivace dans l'armée française, le soldat français toujours fidèle à la devise de nos pères :

« Chrétien, Français et bon soldat !

« Au nom des dames patronesses de l'œuvre paroissiale militaire de Saint-Philippe-du-Roule, quelques secours matériels avaient été distribués à ces jeunes gens ; avant de partir, tous ont reçu de la main de l'aumônier Binz une image, souvenir de leur communion pascalle, le livre *Le soldat fidèle à ses devoirs*, et enfin un chapelet et une médaille de la Vierge, qui les protégera dans leur rude campagne.

« Notre-Dame des Armées, priez pour nous ! Caporal X.

**A ceux qui ne peuvent pas jeûner.** — S'il n'y a plus de Carême pour votre table, que pourriez-vous faire, en dehors de l'abstinence, pour sanctifier ce temps, c'est-à-dire pour qu'il ne soit pas exactement ce que sont les autres mois de l'année ?

Si vous vivez à la campagne, si vous êtes de la campagne, efforcez-vous d'assister aux Vêpres, tous ces dimanches, faites le chemin de croix à l'église ; chez vous, le chapelet ; puis, faites réciter le catéchisme et l'histoire sainte aux enfants.

Si vous êtes de la ville, ne donnez plus une seule soirée, n'assistez plus à une seule soirée ; — plus de grands dîners, ni chez vous, ni ailleurs ; — les Vêpres, et surtout le sermon.

La sainte parole de Dieu ! c'est le grand moyen de sanctifier, d'employer saintement son Carême. Dérangez-vous, imposez-vous une gêne, une grande gêne, s'il le faut ; mais le sermon !

Assistez aux réunions de toutes les confréries ou associations dont vous faites partie. Ne dites pas : Qu'est-ce que j'y ferai ? Vous y serez, ce sera beaucoup.

Savez-vous que ce serait déjà faire un beau Carême, que de suivre ces conseils ?

Je vous en souhaite la grâce.

(Semaine d'Annecy.)

## DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES  
dans le Finistère, pendant la Révolution.

### ANNÉE 1795

A Carhaix on ne voulait, paraît-il, autoriser le culte dans les églises ou chapelles, qu'à condition d'en faire abattre les clochers pour ôter, sans doute, à ces édifices tout caractère religieux.

Le 26 Floréal an III (15 Mai 1795), le sieur Le Louper écrivait au District de Morlaix (1) :

« La Convention nationale, par un effet de sa justice, a décrété, le 3 Ventose dernier, le libre exercice des cultes, nous souhaiterions pouvoir jouir de cet avantage. Nous avons, à la vérité, un ministre, mais nous n'avons pas de lieu propre à pouvoir l'exercer ; on nous défend, à Carhaix, l'entrée de toutes églises et chapelles ; ce ne serait pas là, certainement, l'intention ni les vues bienfaisantes de la Convention, nous sommes les seuls auxquels on défend l'entrée des églises. Quand nous demandons une église, on nous répond qu'il faut faire abattre le clocher ; cependant, nous voyons que cela ne se fait pas ailleurs et qu'on y permet, malgré cela, d'y exercer le culte. Nous réclamons, citoyens, de votre justice l'entrée de notre église ordinaire ; les chapelles de notre commune sont si petites, qu'elles peuvent à peine contenir trois douzaines de personnes. »

Le 5 Messidor an III (23 Juin 1795) (2), une pétition, signée surtout par des femmes et adressée au District de Brest, était conçue en ces termes :

« Nous, citoyens de la commune de Brest, conformément au décret du 11 Prairial (30 Mai), sur la liberté des cultes, demandons l'usage d'une des anciennes églises de cette ville, qui ne se trouvent pas aliénées ; nous nous y réunirons pour l'exercice du culte catholique, avec les prêtres non assermentés qui ont déclaré se soumettre aux lois de la République. »

En attendant la concession d'une église, les pétitionnaires déclaraient qu'ils continueraient à se réunir dans des maisons particulières dont ils feraient la déclaration. Le 26 Messidor (14 Juillet), ils n'avaient pas encore obtenu de local ; mais comme il était question d'accorder l'église des Carmes aux prêtres assermentés, les mêmes pétitionnaires déclaraient qu'ils n'y pouvaient « s'y réunir communément avec eux »

(1) L. 186.

(2) L. 114.

mais qu'ils se réuniraient dans un autre édifice, comme cela se faisait à Quimper et à Morlaix. »

Mais cette cession des églises aux ministres du culte ne faisait pas l'affaire des instituteurs, qui, jusque là, en avaient la libre disposition pour l'exercice de leur profession et surtout pour y faire, les jours de décades, la lecture des lois; aussi ne furent-ils pas les derniers à réclamer contre la liberté relative du culte accordée par les derniers décrets de la Convention. Voici comment l'instituteur de Plounéour-Ménez, le citoyen Guyonvarc'h, exposait ses griefs, le 19 Ventose III (9 Mars 1795) (1); nous respectons son orthographe dans la première partie de cette lettre :

« Le 18 Ventose (8 Mars) environ les 3 heures après midy il s'est fait un rassemblement d'un grand nombre de monde au chef lieu de la commune occasionné par lex curé Charles. le dit Charles ayant trouvé la porte du temple de la raison ouverte, qui parait cependant avoir été préparé pour y célébrer les offices car *lotel* est garni de 6 grand chandeliers de cuivre et de *fosse fleurs* en entrant dans le temple le dit Charles monte en *cherre* et a fait sonner la cloche. le fils du bedeaux a été survenu et a opposée de sonner jusqu'à qu'il crut en des zordre du maire, le dite Charles sur ceux reffus a ditte cet a vous jeune jeans a faire faire sonner et daller a la Municipalité pour les forcer de faire sonner la cloche, ils ont ausitot presque tous sorties du temple et sont venu en un tres grand nombre ché le c<sup>n</sup> maire lequel aété épouvanté par ceux grand nombre il y a en meme le fils du bedeaux a été prie au collet devant lui et il a été menacé lui meme et il leur a repondu sur ces menaces qu'ils pouvaient sonner tant qu'ils voudraient que ce netait pas lui qui opposait, ils se sont retournés au temple ou le dit Charles leur a lu une copie d'un decret par lequel il a fait voir que personne n'avait le droit de linterdire dans ses fonctions... il a fait faire l'ouverture de la porte de la sacristie et y est entré s'est habillé et a chante les vêpres et lu l'évangile du jour et a invité les père et mère de faire venir leurs enfants au catéchisme qu'il ferait au temple a 2 h. Aujourd'hui comme je n'ai pas beaucoup osé me montrer pendant ce tumulte je ne puis vous donner une plus ample connaissance. »

(A suivre.)

(1) L. 200.

## BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

Sommaire de la livraison du 15 Mars 1895.

1. Un Patron chrétien et apôtre. M. Alfred Dutilleul (d'Armenières), par le P. V. Delaporte. — II. L'Eglise d'Angleterre a-t-elle réellement le sacerdoce, par le P. F. Tournebize. — III. Les der-

niers renseignements officiels sur les mouvements de la population en France, par le P. P. Fortin. — IV. Herbert Spencer et l'évolutionnisme mécaniste, par le P. L. Roure. — V. Les Jésuites à Cayenne. La fièvre jaune, par le P. P. Mury. — VI. La Semaine chez les peuples bibliques (premier article), par le P. A. Durand. — VII. Mélanges et critiques.

Un nouveau traité « De Deo », par le P. E. Portalié. — « Pour la couronne », par le P. V. D. — Une âme de soldat : le général Ducrot, par le P. Et. Cornut.

VIII. Tableau chronologique des principaux événements du mois, par le P. P. F. — IX. Madagascar.

De Tananarive à Majunga, par le P. I. Dupuy.

Dans son numéro du 1<sup>er</sup> Mars, *La Quinzaine* publie : *Le Sens divin dans Berlioz* : Emile de Saint-Auban. En cette magistrale étude, le plus grand des musiciens français trouve un commentateur digne de lui. Plus loin, faisant le procès du *Théâtre d'Ibsen*, Charles Baussan oppose victorieusement la femme chrétienne à cette poupée exotique et fatale qui étale son âme froide et son pédantisme dans l'œuvre du Scandinave. — *Marie-Antoinette et l'Affaire du Collier*, par l'abbé J. Caël. Un point d'histoire éclairci, une réplique très documentée à de récentes accusations portées contre Marie-Antoinette. Dans le même numéro : *Lettres d'un Curé de Canton. Sous les Galons*, roman. *Les Œuvres catholiques. Chroniques Scientifique, Bibliographique et de Quinzaine.* — *Courrier de Rome.* — *Musique : Mélodies populaires hongroises*, transcrites par A. de Bertha.

Un numéro est envoyé franco à toute personne qui en fait la demande.

Les actions de *Monte Rosa Gold* continuent leur marche en avant sans défaillance. Les dernières cotes enregistrent des cours supérieurs à 200 francs et on parle fort de celui de 300 à brève échéance.

*Capsules Guyot (véritables), 19, rue Jacob, Paris.* — *Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix : 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.*

Le Quinium Labarraque, unique préparation de ce genre qui ait été approuvée par l'Académie de médecine de Paris, est un tonique puissant et réparateur qui favorise le développement et la croissance des jeunes gens, la formation chez les jeunes filles, tonifie les convalescents, les anémiques, etc.

« Le Quinium Labarraque est le résumé, la condensation de tous les principes actifs du quinquina. Quelques grammes de quinium produisent le même effet que plusieurs kilogrammes de quinquina. » (ROBQUET, professeur à l'École de Pharmacie de Paris.)

Toutes pharmacies et 19, rue Jacob, Paris.

**GARDE-MALADE** M. Aug<sup>te</sup> BERNARD, ancien infirmier, route de Douarnenez, 23, Quimper, est à la disposition des familles pour la garde des Messieurs malades.

Nous recommandons tout spécialement à Messieurs les Ecclésiastiques ainsi qu'aux communautés religieuses, soucieux de leurs intérêts, la Fabrique de M. Samuel Pirlou, de Quimper, renommée pour ses produits en Cire, Cierges et Bougies, dont la qualité est si appréciée par ceux qui en font usage.

La maison envoie *franco*, sur demande, échantillons et prix-courants.

Grand Diplôme d'honneur,  
Médaille d'Or,**E. LEFÈVRE**Concours génl du Morbihan,  
Pontivy, 1894.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Diplômé de l'École Dentaire de Paris

5, RUE DE LA MAIRIE QUIMPER (près la place Saint-Corentin)

Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés.

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES  
PRIX MODÉRÉS**CABINET DEBRAY-HÉLOT**

DIPLOMÉ DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

2, rue Astor, à QUIMPER (à côté de la Halle).

**M. PÉZIEUX**, CHIRURGIEN-DENTISTE, est visible tous les jours,  
à l'exception du vendredi.

SPÉCIALITÉ DE DENTS ARTIFICIELLES

Médaille d'Or, Vannes 1892 (Concours général de la Bretagne).

On trouve chez l'auteur : « Aux mères de famille », par F. PÉZIEUX,  
dentiste de plusieurs établissements civils et religieux.

ORNEMENTS D'ÉGLISE

**J. LE BIHAN**, à PloudalmézeauReprésent<sup>t</sup> de la Maison ROUXEL, Place du Centre, LANNIONChasublerie, Dais, Bannières, Draps mortuaires, Lingerie d'église,  
Tapis d'autel, Bronzes, Orfèvrerie, Calices, Ciboires, Ostensoirs, Che-  
mins de croix en peinture et en terre cuite, Statues et Crèches.

DORURE &amp; ARGENTURE

COUVERTS DE TABLE MÉTAL BLANC, ARGENTÉ ET ARGENT MASSIF

Réparations de Vases sacrés et de vieux Ornaments.

CHAPEAUX DE LYON POUR ECCLÉSIASTIQUES

Rabats, Ceintures, Barettes, déposit<sup>r</sup> de la mèche Guillon, Encens, etc.**PRODUITS FÉLIX POTIN**

Seule Maison à QUIMPER, 6, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale)

Conserves maigres telles que :

Sardines, Thon, Homard, Langouste, Morue extra,  
Saumon salé, quenelles de Brochet, etc.Petits Pois, Haricots, Asperges, Fruits seos, Biscuits,  
Confitures, etc.

SAMEDI 30 MARS et jours suivants :

EXPOSITION de Poissons d'Avril et Articles de Pâques et Pain d'Épice.  
DRAGÉES ET BOITES DE BAPTÊMES

MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3  
QUIMPERMONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS  
BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Couverts FRÉNAIS, argentés à 100 grammes

BRONZE — ORFÈVREURIE D'ÉGLISE

Couverts CHRISTOFLE, au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

**CONTRE** Rhumes, Bronchites, Grippe, Catarrhe, Oppression  
et les irritations de Poitrine et de Gorge, le **Sirop** et la  
Pâte de **MAFÉ** de DELANGRENIER, sont toujours les pectoraux les plus efficaces  
et les plus recommandés — Ne contenant ni opium, ni morphine, ni codéine,  
ils seront donnés avec sécurité et succès aux enfants atteints de **Toux** ou de  
**Coqueluche**. — Prix : 1<sup>re</sup> 80<sup>c</sup> et 1<sup>re</sup> 25 **Sirop** 2<sup>e</sup>. — Paris, 53, r. Vivienne et toutes Pharmacies.**CLOCHES D'ÉGLISE**

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

**FONDERIE DE CLOCHES**

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> LE JAMTEL**,  
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).**HYGIÈNE DE LA TÊTE**

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF**

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus  
parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.Qui nettoie la Tête  
Enlève les Pellicules  
Empêche les Cheveux  
de tomber et  
les fait repousser.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

# PHARMACIE FAMEL

Ex Chimiste-expert de la Ville de Paris

Médaille d'Argent à l'Exp. Internat. du Progrès

— PARIS 1893 —

86, RUE DE LA RÉUNION & RUE DES ORTEAUX, 28, PARIS

Nous tenons avant tout à mériter et à conserver la confiance de notre clientèle, aussi nous apportons la plus grande exactitude dans les envois et ne délivrons jamais que des produits de première qualité et les véritables Marques.

Quant à nos prix, l'extrait que nous en donnons ici, est nécessairement fort restreint et nous prions nos lecteurs de venir franchement à nous, les assurant d'avantages réels et de demander notre prix courant général, le prix spécial des médicaments qu'ils emploient, ainsi que tous renseignements ou conseils dont ils peuvent avoir besoin. Nous nous ferons un devoir de leur répondre par poste.

## QUELQUES PRIX

|                                                                               |      |                                                   |      |
|-------------------------------------------------------------------------------|------|---------------------------------------------------|------|
| ANTIPYRINE, 10 paquets ou cachets de 1 gr.....                                | 1 75 | VASELINE BORIQUEE, 125 gr. 1 fr.; 250 gr.....     | 1 60 |
| ANTIPYRINE, 30 gr.....                                                        | 4 50 | <b>VINS DE QUINQUINA</b>                          |      |
| BROMURE de POTASSIUM, 30 gr.                                                  |      | Au Malaga, Grenache, Banyuls (avec verre)         |      |
| O 50; 125 gr.....                                                             | 1 50 | le litre.....                                     | 3 25 |
| CAPSULES de GOUDRON, les 100.....                                             | 1 00 | Madère ou Lunel.....                              | 3 75 |
| CAPSULES de CREOSOTE de HETRE, les 100.....                                   | 2 00 | Bordeaux.....                                     | 2 25 |
| CAPSULES de TEREBENTHINE, les 100.....                                        | 1 50 | Extrait fluide prêt la préparation d'un lit.      | 0 75 |
| <b>HUILE DE FOIE DE MORUE</b>                                                 |      | VIN de COCA, malaga ou grenache, 1 l.             | 3 50 |
| garantie pure, de l'année, sans mauvais goût ni acide. Blanche, le litre..... | 3 00 | VIN de KOLA.....                                  | 3 50 |
| Blonde ambrée (concoctée) le lit.                                             | 2 00 | SIROP ANTISCORBUTIQUE, 1 l. et 1/2.....           | 2 50 |
| Brune.....                                                                    | 1 75 | BAUME DE TOLU.....                                | 3 00 |
| Creosotée, le litre.....                                                      | 3 00 | DESSESSARTS.....                                  | 3 25 |
| IODURE de POTASSIUM, 30 g. 1 40; les 100 gr.....                              | 75   | DIACODE.....                                      | 3 00 |
| LAUDANUM de SYDENHAM, 30 gr.....                                              | 10   | de GOMME.....                                     | 2 50 |
| PILULES FERRUGINEUSES, formule Vallet, les 100.....                           | 1 50 | PROTO-IODURE de FER.....                          | 3 25 |
| PILULES de PROTOIODURE de FER, formule Blancard, les 100.....                 | 2 00 | LACTO - PHOSPHATE de CHAUX..... 1 lit. av. verre. | 3 25 |
| SULFATE de QUININE, 1* O 30. 30*.....                                         | 5 00 | QUINQUINA.....                                    | 3 25 |
| Les 10 paquets ou cachets à 0*50.....                                         | 1 50 | RAIFORT IODE.....                                 | 3 25 |
| Les 50 pilules à 0*10.....                                                    | 2 00 | SALSEPAREILLE.....                                | 3 50 |
| TEINTURE d'IODE, 30* O 60; 125*.....                                          | 1 75 | <b>SPECIALITÉS :</b>                              |      |
| VASELINE BLANCHE, pure, 125 gr., O 80; 500 gr.....                            | 2 25 | 25 à 50 pour cent de remise.                      |      |
| Prix Spéciaux pour de plus Grandes Quantités.                                 |      | VIN de BUGEAUD.....                               | 2 50 |
|                                                                               |      | PEPTO-FER JAILLET.....                            | 3 05 |
|                                                                               |      | VIN LANGLEBERT.....                               | 2 85 |
|                                                                               |      | PILULES SUISSES.....                              | 1 00 |
|                                                                               |      | PASTILLES GERAUDEL.....                           | 0 85 |
|                                                                               |      | TISANE des SHAKERS.....                           | 3 05 |

Médication glycéro-phosphatée.

## VIN GLYCOPHOSPHATÉ LANGLEBERT

Ce vin essayé et admis dans les Hôpitaux est le plus énergique des reconstituants, accélérant la nutrition générale par une stimulation spéciale de l'APPAREIL NERVEUX; sans équivalent pour assurer un développement normal chez les enfants, surtout pendant le surmenage scolaire et combattre la dépression nerveuse, ainsi que toutes les convalescences et spécialement celles des maladies infectieuses comme l'Influenza.

Dépôt : Pharmacie FAMEL. Prix : 2 fr. 85.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE  
DE QUIMPER ET DE LÉON

| LE NUMÉRO                                                      | PRIX DE L'ABONNEMENT | LA LIGNE D'ANNONCE |
|----------------------------------------------------------------|----------------------|--------------------|
| 10 CENTIMES                                                    | 6 fr. par an         | 40 CENTIMES        |
| L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS |                      |                    |

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPANS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — I. Apostolat de la Prière.

II. Chronique du Diocèse : Nominations ; Retraite des Dames ; Station du Carême à la Cathédrale.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Paris ;



L'impôt contre les Congrégations ; Les crimes des Congrégations ; Une double enquête... qu'on ne fera pas ; Le Carême et Pâques.

IV. Documents historiques (suite).

V. Annonces et avis divers.

## OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 31 Mars. — Dimanche de la Passion ; 1<sup>re</sup> classe. Semi-double. Violet.

Vêpres du jour, sans mémoires.

Lundi, 1<sup>er</sup> Avril. — Office de la fête. Violet.

Mardi, 2. — S. François de Paule, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 3. — Office de la fête. Violet.

Jeudi, 4. — S. Isidore de Séville, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Vendredi, 5. — Les Sept Douleurs de la Très Sainte-Vierge. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 6. — Office de la fête. Violet.

## Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Saint-Urbain..... du 1<sup>er</sup> au 3 Avril.  
Plouzané.. ..... 4, 5 et 6 Avril.

## Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Avril 1895, présentée par Son Em. le Cardinal Vicaire et bénie par S. S. Léon XIII : L'ESPRIT DE PÉNITENCE

Aussi bien de nos jours qu'au temps de saint Paul prêchant aux Athéniens, « Dieu fait savoir à tous les hommes qu'on ait partout à faire pénitence » (Act. viii) ; sinon, dit le Sauveur lui-même, « vous périrez tous. »

Et cette nécessité, il ne faut pas seulement l'entendre du Sacrement institué par Jésus-Christ et dont la réception, au moins en désir, est indispensable pour le salut après un seul péché mortel ; plus absolument nécessaires encore sont les actes de cette vertu de pénitence, que réclament impérieusement chez tout pécheur, et la nature du péché, et la nature même de l'homme, et les perfections divines.

Mais aussi quelle n'est point, par l'effet de la miséricorde infinie, l'admirable efficacité de ces actes ! Ils purifient l'âme de ses souillures, la réconcilient avec son Dieu et lui restituent tous ses droits à l'héritage céleste. Que dire, par conséquent, de l'*esprit de pénitence*, qui pousse à multiplier de toute façon des actes aussi salutaires !

Mais cet *esprit de pénitence*, combien, plus qu'à tout autre, ne convient-il pas à chacun des Associés de notre pieuse Ligue !

L'esprit de prière et l'esprit de zèle, et surtout la dévotion au Cœur de Jésus, qui sont comme les trois éléments essentiels de notre Apostolat, ne sauraient, en effet, se concevoir, sans l'esprit de pénitence.

Et tout d'abord, le zèle, qui est l'ardeur de la charité, doit presser efficacement celui qui aime de faire disparaître de plus en plus, dans son propre cœur, la moindre souillure capable de blesser encore les yeux très purs du céleste Ami ; et voilà ce que l'esprit de pénitence peut seul accomplir.

C'est aussi ce qu'exige de nous l'*esprit de prière*, assigné, le mois dernier, à tous nos Associés. Car, dit saint Cyprien, « la première prière et la première offrande que nous devons faire à Dieu, c'est — le Sauveur l'a proclamé — de nous réconcilier avec notre Dieu ; car Dieu considère beaucoup moins l'offrande elle-même que le cœur de celui qui la fait. »

Enfin, parce que l'Apostolat est la Ligue du Sacré Cœur, tous nos Associés doivent s'efforcer d'exciter, ou de ressusciter toujours davantage, dans leur cœur, l'esprit de réparation, et par conséquent de pénitence. C'est, en effet, à chacun d'eux que s'adresse cette plainte déchirante, qui résume en quelque sorte tous les autres appels du divin Cœur : « N'y aura-t-il personne qui ait pitié de moi, et qui veuille compatir et prendre part à ma douleur, dans le pitoyable état où les pécheurs me mettent, surtout à présent ? » (Vie de la B. Marguerite-Marie.)

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

— Demain, samedi de la Passion, Monseigneur fera une ordination, qui comprendra seulement deux prêtres.

Le lendemain, dimanche, 31 Mars, Sa Grandeur donnera la Confirmation à Kerfeunteun.

Nominations. — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

M. Rozec, vicaire à Saint-Ségal, recteur de Loc-Eguiner-Plouneour, en remplacement de M. Chalm, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Quéré, vicaire à Saint-Mathieu de Quimper, aumônier des Religieuses de la Retraite, à Lesneven ;

M. Le Page, vicaire à Roscoff, vicaire à Saint-Mathieu de Quimper ;

M. Nihouarn, vicaire à Ploujean, vicaire à Roscoff ;

M. Bodénès, jeune prêtre, maître d'études à Lesneven, vicaire à Ploujean ;

M. Le Séac'h, vicaire à Garlan, vicaire à Plouguerneau ;

M. Mével, ancien vicaire de Plouzévédé, vicaire à Garlan ;

M. Tournellec, jeune prêtre, maître d'études à Saint-Pol, vicaire à Saint-Vougay.

QUIMPER. — Retraite des Dames. — Samedi dernier, s'est terminée la retraite des Dames, annoncée par la *Semaine*. C'est en grand nombre qu'elles ont répondu à la convocation, et beaucoup ont retrouvé avec bonheur le prédicateur d'il y a deux ans, le R. P. Le Guinio, qui n'a pas tardé à gagner aussi le cœur des nouvelles venues.

L'exactitude de toutes à suivre les exercices a été pour le dévoué conférencier le plus délicat hommage et, en même temps, une preuve que son enseignement sera fructueux.

Sans doute, le pieux auditoire qui s'est pressé, pendant une semaine, dans la chapelle de la Retraite, ne venait pas y chercher la conversion ; mais, à notre époque troublée, quelle chrétienne, même vaillante, n'éprouve pas le besoin de fortifier sa foi, par la méditation, et de s'éclairer sur ses devoirs, à la lumière d'une expérience pleine d'autorité ?

Ce double but de la retraite a été atteint ; ses bienfaits résultats profiteront également, nous n'en doutons pas, à ces œuvres de charité et de zèle dont on sent de plus en plus la pressante nécessité.



— **Station du Carême à la Cathédrale.** — Nous sommes heureux de constater que l'auditoire de M. Chapon, vicaire général de Nantes et chanoine d'Orléans, continue d'être de plus en plus nombreux ; surtout le groupe d'hommes est bien plus compact que pendant la première semaine du Carême, et nous avons tout lieu de croire que ce progrès s'accroîtra encore.

Nous le souhaitons d'autant plus vivement, que nous croyons la parole du prédicateur singulièrement propre à toucher les cœurs, à édifier les âmes fidèles, mais aussi à éclairer les intelligences qui ont besoin des lumières de la vérité ; or, on ne saurait aujourd'hui compter les hommes dont l'esprit est victime de préjugés déplorables, et cela, non seulement parmi ceux qui sont tout-à-fait incroyants, mais même parmi les chrétiens, fidèles à accomplir le strict nécessaire des pratiques religieuses imposées par l'Eglise.

M. Chapon ne fait pas cependant de l'apologétique ; il expose le dogme, il commente l'Ecriture avec clarté, avec onction ; à ces qualités essentielles il joint, dans la diction, l'élégance de la forme, de manière à relever des sujets déjà particulièrement attrayants en eux-mêmes.

Les premiers sermons traitaient de la charité, considérée d'abord d'une manière générale, puis dans ses différentes applications : l'amour des ennemis ; la compassion pour le pauvre ; la justice et la bonté pour les travailleurs et les humbles, etc. De ces instructions réunies, on pourrait dire qu'elles forment une synthèse, établissant les harmonies si consolantes que Notre-Seigneur est venu établir entre les besoins et les détresses de la société et des individus et les aspirations du cœur ; l'orateur, sans oublier que l'humanité ne change guère, montre cependant les convenances particulières de l'heure actuelle.

C'était compléter son beau traité de la charité, que d'établir ensuite que Dieu lui-même a aimé l'homme d'une réelle amitié. C'est ce qu'il a montré dans un remarquable commentaire de la parole du Sauveur à ses Apôtres : « Je ne vous appellerai plus mes serviteurs, mais mes amis. »

Nous insistons donc auprès des fidèles de notre ville, pour qu'ils ne se privent pas du secours que leur apportera la station de Carême de cette année. Nous rappellerons ce que plusieurs savent déjà : pendant la quinzaine de la Passion, M. le prédicateur se fera entendre tous les jours ; la première de ces deux semaines sera consacrée à des conférences spécialement réservées aux dames ; il y sera traité du rôle de la femme chrétienne dans la famille et dans le monde, comme épouse et comme mère. Ces conférences auront lieu à 4 heures après midi, du lundi 1<sup>er</sup> Avril au samedi 6, inclusivement.

Le mardi 2, le sermon du soir sera remplacé par cette conférence de 4 heures ; mais, le jeudi 4, l'instruction spécialement réservée aux hommes aura lieu, à l'heure ordinaire.

Pendant la semaine sainte, une retraite préparatoire au devoir

pascal sera donnée pour les hommes ; il y sera traité de divers points de dogme et de sujets particulièrement essentiels.

Nous y reviendrons ; mais nous tenons à l'annoncer, dès aujourd'hui, pour que les personnes désireuses du bien des âmes en parlent à ceux qui auraient besoin d'être quelque peu exhortés ou encouragés.

..

M. le chanoine Chapon, qui prêche, en ce moment, avec tant de distinction, le Carême à la Cathédrale, est auteur de plusieurs ouvrages. Nos lecteurs nous sauront gré de leur apprendre que deux de ces brochures sont en vente à la Librairie J. Salaün, rue Kéréon :

Panegyrique de Jeanne d'Arc, prononcé dans la Cathédrale d'Orléans, le 8 Mai 1884, in-8°.

— A de chères mémoires, hommages et souvenirs. (Notices nécrologiques : Mgr Dupanloup, M. de Falloux, l'abbé Perreyve, etc.)

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Comme nous l'avons annoncé, le 18 Mars, le Saint-Père, a tenu un Consistoire, dans lequel il a préconisé plusieurs évêques, dont aucun français.

Dans l'importante allocution qu'il a prononcée, à cette occasion, le Pape a confirmé l'élection du nouveau Patriarche des Chaldéens, faite, le 28 Octobre 1894, à l'unanimité, par les évêques de cette nation.

Sa Sainteté a, en outre, dénoncé les lois ecclésiastiques hongroises, adoptées malgré les efforts de l'épiscopat, comme contraires aux principes catholiques ; puis Elle vint à parler de la reconnaissance civile des évêques italiens. Les retards que cette reconnaissance subissait ont cessé, pour le moment, « ce qui, dit Léon XIII, « nous délivre d'un grand souci et d'une grande sollicitude ; « mais, ajoute-t-il, puisque, pour cette fois, on a écouté la voix du « droit et de la justice, Nous aimons à espérer qu'aucun empêchement de ce genre ne se représentera dans la suite.

« Toutefois, si le Siège apostolique a obtenu satisfaction de ce « côté, il ne s'ensuit pas que Notre condition présente, injuste « pour le Pontife romain, et nullement heureuse pour la nation « italienne, soit notablement changée ; condition à laquelle la « sainteté du droit et la conscience de Notre devoir ne Nous permettent, en aucune manière, d'acquiescer volontairement. Nous « revendiquons la légitime liberté de la charge apostolique et tous « les droits du Siège apostolique, et Nous ne cesserons jamais de « les revendiquer constamment, comme aujourd'hui. »

\*\*\*

Dès le lendemain, un fait douloureux pour la conscience catholique venait justifier ces réserves et ces protestations du chef de l'Eglise. Les journaux de Rome nous apprennent que, le 19 Mars, on a posé, sur le mont Janicule, la première pierre d'un monument érigé à Garibaldi. Ce sera une statue équestre, qui se dressera à l'endroit même où Pie IX avait projeté d'élever la colonne commémorative du Concile du Vatican, surmontée de la statue de Saint-Pierre. A la place du premier Pape, auquel Rome chrétienne doit toutes ses splendeurs, se dressera la statue de l'ancien flibustier, qui a osé qualifier « la papauté de chancre de l'Italie !... »

Le roi Humbert, le ministre Crispi et le syndic de la ville éternelle ont prononcé des discours de circonstance. Il faut les plaindre d'oublier ainsi ce qui a fait la grandeur de l'Italie ; mais on a raison surtout de demander, avec l'*Osservatore Romano*, si cette apothéose de l'odieux insulteur de la Papauté et de l'immortel Pie IX est faite « pour rendre honorée la demeure du Pape à Rome. »

PARIS. — Le jour de la fête de saint Joseph, S. Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris, a tenu, comme les années précédentes, à visiter la Maison des Petites-Sœurs-des-Pauvres et à servir de ses mains les vieillards qui y sont entretenus. En accomplissant ce devoir de charité, le vénérable prélat a contracté un refroidissement qui l'oblige à garder ses appartements.

Son état n'inspire point d'inquiétudes.

Toutefois son entourage, sur les recommandations des médecins, a suspendu les audiences du Cardinal, jusqu'à nouvel ordre, pour ne pas aggraver la laryngite qui s'est déclarée.

**L'impôt contre les Congrégations.** — Comme nous l'avons annoncé sommairement, dans notre dernier numéro, le forfait est consommé à la Chambre des Députés : il le sera également, sans aucun doute, au Sénat, où déjà M. Ribot, Président du Conseil des ministres, a défendu devant la Commission des Finances, la taxe de 0 fr. 50 sur les Congrégations « non autorisées », qu'il avait combattue à la Chambre ! Il n'y a donc pas, croyons-nous, d'illusion à se faire : c'est, à bref délai, la ratification et la mise à exécution des mesures spoliatrices, dirigées contre nos Congrégations religieuses par la Franc-Maçonnerie, qui a juré leur ruine. Les projets de la secte, à cet égard, sont connus (convent du 10 Septembre dernier) ; la loi votée, le 19 Mars, n'est qu'un acheminement, mais elle ne laisse aucun doute sur les desseins ultérieurs.

C'est dans ce « mot d'ordre », donné par les Loges, qu'il faut chercher l'explication de ces faits, qui paraissent d'abord étranges : des Députés français se déjugant, à 24 heures d'intervalle, pour rejeter un amendement que, la veille, ils prenaient en considération et voter (301 contre 140) une loi que tous, après ce qui a été dit et imprimé, savaient être une iniquité flagrante.

Beaucoup d'hommes politiques et de journaux, qui sont loin d'être de nos amis, ont le courage de l'avouer. Leur franchise fait d'autant mieux ressortir la mauvaise foi de quelques autres, qui osent traduire encore les droits « d'accroissement » ou « d'abonnement » par « égalité devant l'impôt ! » « Ces droits n'avaient « pour but que de faire rentrer ces sociétés dans le régime commun. Mais nos cléricaux, habitués, depuis un temps immémorial, à se voir accorder tous les privilèges, ont prétendu et prétendent encore être exemptés des charges que supportent tous les autres citoyens. » (*Le Finistère*, numéro du mardi, 19 Mars, 1<sup>re</sup> page.)

Or, tout le monde sait que les Congrégations religieuses subissent, comme tout le monde, les impôts *foncier, mobilier, personnel* : elles paient les droits dits de *main-morte*, destinés à remplacer les droits de mutation. En quoi donc sont-elles, sous ce rapport, « privilégiées » ? Cependant on les a imposées, en outre, sur leur « revenu », qui n'existe pas, la plupart du temps. — N'est-ce pas une cruelle ironie, que de parler de *bénéfices* réalisés par les Petites-Sœurs des Pauvres sur les aumônes qu'elles vont mendier pour leurs vieillards ? — Et voilà qu'on exige d'elles, en plus, le droit d'*accroissement*, remplacé aujourd'hui par le projet d'*abonnement* à 0 fr. 30 c. — ou 0 fr. 50 — 0/0 du capital brut, c'est-à-dire sans égard aux charges. « C'est un droit prélevé sur une fiction. « C'est de l'arbitraire au premier chef ; or, l'impôt entame la propriété, et la propriété ne peut dépendre des caprices d'un pouvoir, quel qu'il soit. La loi ne peut commettre cette monstruosité « de requérir un droit d'accroissement, là où elle a interdit l'accroissement »

Ainsi s'exprime Mgr Lecot, cardinal-archevêque de Bordeaux, dont le *Finistère* a souvent exalté « l'esprit large et vraiment libéral. » Et si son témoignage paraît suspect, dans le cas présent, nous citerons ces lignes, écrites par un Juif anti-clérical bien connu, M. Joseph Reinach, ancien secrétaire de Gambetta :

« Je me place sur le terrain même où se sont placés les auteurs du projet, celui de l'égalité à établir entre les associations religieuses de toutes sortes et les sociétés ordinaires. Eh bien, voyons l'égalité, la *juste* égalité. Voici un immeuble qui appartient à une association reconnue d'utilité publique, possédant un patrimoine légal, mais composée de laïques. — C'est la ligue de l'enseignement, ou le comité de bienfaisance israélite, ou l'asile évangélique, ou l'orphelinat de Cempuis. — Que paiera l'immeuble ? La taxe de mainmorte : 0.12 0/0. Mais l'association vend cet immeuble à une congrégation, c'est-à-dire à une association de même espèce, de même genre, reconnue, elle aussi, d'utilité publique, possédant un patrimoine légal, mais composée de religieux ou de religieuses catholiques. Et alors que paiera l'immeuble, dont la valeur n'a pas augmenté d'un liard ? Il paiera, outre la taxe de mainmorte, le droit d'abonnement, c'est-à-dire 0.12 0/0, plus 30 — ou 50 — centimes, soit au total, 0.42 — ou 0.62 — 0/0 ; soit, à peu de chose près, *quatre et cinq fois plus*.

« Ainsi, par cela seul que des mains d'une société composée de laïques, catholiques d'ailleurs ou libres-penseurs, protestants, juifs ou musulmans, une maison, un hôpital, une école ou un simple champ aura passé aux mains d'une société composée de religieux, cette maison, cet hôpital, cette école ou ce champ payent 0.42 0/0 — ou 0.62 — au lieu de 0.12 !

« Si c'est là la juste égalité, que serait l'inégalité injuste ?

« Il a été démontré par l'événement et reconnu par l'administration elle-même, que le droit d'accroissement, avec le système de la perception multiple, conduisait tout droit à la confiscation ; la taxe d'abonnement sera, neuf fois sur dix, plus lourde que le droit qu'elle remplace.

..... Parmi les Congrégations menacées figurent et ces Missions étrangères, qui ont été, à travers l'Orient et l'Extrême-Orient, les précurseurs et les apôtres les plus ardents de l'influence française — Gambetta le proclamait et Paul Bert, à peine débarqué au Tonquin, en faisait l'aveu — et ces admirables Petites Sœurs des Pauvres, qui honorent, non pas seulement la France, mais l'humanité elle-même. Est-ce que, vraiment, le besoin se fait sentir et de réduire le budget de la misère, à cette heure où la misère tourne à la révolution sociale, et, nous-mêmes, à cette heure où tant de haines et de rivalités coalisées lui barrent la route, d'enrayer l'essor du nom français à travers le monde ?

« Mais alors même que les Congrégations visées par la loi ne seraient composées que d'adversaires de la République et d'ennemis de l'esprit moderne, est-ce que l'inégalité fiscale s'en trouverait justifiée ou seulement atténuée ? »

Et *Le Temps*, journal dont les opinions sont également bien connues, a la franchise de conclure : « On n'est plus en face d'une loi, on est en présence d'un régime de bon plaisir ! »

Pour le mieux faire voir, nous citons, en terminant, quelques chiffres.

« M. Robert, ancien receveur d'enregistrement, compare la situation faite par le fisc à la Compagnie d'assurances générales sur la vie, et aux Congrégations religieuses. La *Compagnie d'assurances générales* a un actif brut, qui s'élevait, au 31 Décembre 1893, au total de 572 millions 961 mille francs ; d'après le rapport de M. Cochery sur le budget de 1895, l'actif brut de toutes les Congrégations religieuses réunies n'atteint pas 500 millions (ce chiffre est considérablement exagéré). Or, tandis qu'on ne réclame que 250,000 francs d'impôts à la *Compagnie d'assurances générales*, sur son actif brut, on voudrait sur l'actif brut, bien moins considérable, des Congrégations religieuses, exiger trois millions d'impôts.

« Ainsi, continue M. Robert, deux cent cinquante mille francs sur la richissime société, présidée par M. le baron de Rothschild, laquelle ne vise qu'au bénéfice ! Trois millions sur l'actif, infiniment moindre, de ces Congrégations qui ne cherchent qu'à soulager les misères physiques et morales ! Un impôt sur l'asile ! un impôt sur l'hospice, un impôt sur la charité ! »

Sans doute, la loi exempte des nouvelles taxes les Congrégations qui « se consacrent à certaines œuvres de bienfaisance ou à des œuvres françaises, à l'étranger » ; mais il est bien entendu que cette exonération est « limitée aux biens acquis avec l'autorisation du gouvernement », qui « surveillera l'emploi des fonds, des biens, et c'est en Conseil d'Etat qu'un décret interviendra, soit pour autoriser les exemptions, soit pour les retirer s'il y avait des abus... » C'est-à-dire que tout est remis à l'arbitraire du Ministre, sans que « les difficultés qui pourraient naître de la loi soient jamais portées devant les tribunaux, même administratifs... » Enfin, même les œuvres susceptibles de bénéficier de l'immunité, dans l'avenir, doivent payer tout d'abord *tout l'arriéré* du droit d'accroissement, soit *dix années* !...

Nous aurions à présenter bien d'autres considérations, notamment au sujet des Congrégations enseignantes, plus durement frappées parce que, sans doute, elles sont spécialement visées : nous nous arrêtons, faute d'espace. Cependant nous tenons à reproduire encore l'éloquent article qui suit et que nous empruntons à l'excellente *Semaine catholique* de Luçon :

### Les crimes des Congrégations.

Messieurs les francs-maçons,

Congrégations religieuses, vouées par vous à la mort, nous venons vous demander la cause de votre haine.

Naguère, quand vous expulsiez brutalement les Congrégations d'hommes, vous n'osâtes pas porter la main sur des femmes françaises. Cela vous paraissait trop peu chevaleresque. Il vous semble plus généreux, sans doute, de nous écraser sur place, et c'est à coups d'impôts que vous voulez nous lapider.

Malgré la réprobation presque générale que vos projets avaient soulevée, à gauche comme à droite, la Chambre vient de se montrer disposée à se faire votre complice, et le Sénat, probablement, suivra son exemple.

Quoi qu'il en soit, après comme avant le verdict de nos législateurs, vous nous permettrez de vous dire ce que le Christ autrefois disait aux Pharisiens :

*Pour laquelle de nos œuvres nous lapidez-vous ?*

Il y a, sur le pavé de vos grandes villes, de pauvres petits êtres que des pères sans conscience, que des mères sans entrailles ont abandonnés. Sur les pas de saint Vincent de Paul, nous courons à la recherche de ces douces victimes, nous les recueillons dans les plis de notre manteau, nous en remplissons nos orphelinats, et c'est nous qui sommes leurs véritables mères...

*Est-ce pour cela que vous nous lapidez ?*

Nous nous dévouons, nous aussi, dans nos écoles, à l'instruction du peuple. Et les cent mille enfants qui, dans ces dernières années, sont venus grossir le nombre de nos élèves, proclament assez haut que nous ne démeritons pas des familles françaises. — Ce qui le prouve encore davantage, c'est que vous tenez vous-mêmes, la plupart du temps, à choisir dans les rangs de nos anciennes élèves, celle dont vous voulez

faire la compagne de votre vie ; c'est que vous nous faites l'honneur de nous confier l'éducation de vos propres filles !

Regardez, Messieurs, regardez et vos mères, et vos sœurs, et vos femmes, et vos filles, et répondez à notre question :

*Est-ce pour cela que vous nous lapidez ?*

Il y a d'autres jeunes filles, moins heureuses que les vôtres : victimes de la misère et de passions brutales, elles sont devenues la honte de leur famille et l'opprobre de la société.

Celles-là même sont l'objet de notre sollicitude. Nous les recueillons dans nos refuges ; nous nous dévouons à travailler sur ces natures ingrates, et, à force de persévérance, nous vous faisons des anges avec ces Madeleines !

*Est-ce pour cela que vous nous lapidez ?*

Faites la revue de tous les misérables : aveugles, sourds-muets, invalides de tout genre, malades de toute espèce ; nommez ces infortunés dont la pensée seule inspire le dégoût : idiots, aliénés, cancéreux, lépreux : voilà les privilégiés de notre tendresse ! Pour eux nous avons ouvert des centaines d'hôpitaux et des centaines d'asiles ; nous avons sacrifié notre propre famille et nous nous sommes faites leurs humbles servantes.

Il ne nous appartient pas de nous comparer à personne ; mais on veut bien dire que notre dévouement ne le cède à *nul autre*. Du reste, le gouvernement lui-même ne s'y trompe pas ; dès qu'il s'agit de remplir une mission périlleuse, d'aller soigner une de ces maladies en face desquelles d'autres volontés pourraient défaillir, nous le voyons encore frapper à nos portes ; il sait que nous lui réservons un accueil enthousiaste ; il sait que pour dix infirmières qu'il demande, nous sommes prêtes à lui en offrir un mille ; il sait que nous ne craignons pas plus l'épidémie que nous ne redoutons les balles et la mitraille.

*Est-ce pour cela que vous nous lapidez ?*

C'est nous qui allons mendier pour vos vieillards, sous l'humble costume des *Petites-Sœurs des Pauvres* ; nous qui passons nos nuits au chevet de vos malades, qui assistons vos mourants et ensevelissons vos morts ; et quand, près de ces morts à peine refroidis, les amis les plus fidèles prennent à peine le temps de s'arrêter une seconde, c'est nous qui veillons, de longues heures, autour de leur cercueil. Riches et pauvres bénissent à la fois les sœurs *garde-malades*.....

*Est-ce pour cela que vous nous lapidez ?*

C'est nous encore, vierges chrétiennes, qui nous condamnons à vivre au milieu de vos *bagnes*, pour prodiguer nos soins à cette classe infime de misérables que la société rejette de son sein ; nous rions volontairement à nos pieds le boutet de la servitude.

C'est nous enfin qui nous expatrions, pour voler au secours des misères lointaines et porter jusqu'au bout du monde le prestige de la nation française. La laïcisation paraît-il, n'est pas un article d'exportation ; et quand il s'agit d'aller mourir au Soudan, au Tonkin ou dans la Guyane, c'est aux sœurs de charité que l'on fait appel.

Messieurs, seriez-vous jaloux de nos héroïnes ?

*Est-ce pour cela que vous nous lapidez ?*

Voilà nos œuvres, Messieurs, voilà nos crimes ! Et nous sommes cent cinquante mille qui faisons cela, en France, cent cinquante mille esclaves d'une pareille tâche !

Les nations étrangères nous envient à la France : elles jugent que nous sommes sa force, sa gloire et son trésor ! Allez leur dire, Messieurs — nous attendons la réponse — *pour laquelle de nos œuvres vous nous lapidez ?*...

LE SEMEUR VENDÉEN.

Une double enquête... qu'on ne fera pas. — La *Semaine Religieuse* de Cambrai a une très bonne idée, qu'elle expose en ces termes :

« Puisque, d'après la déclaration du premier ministre, la franc-maçonnerie est désormais une association religieuse qui a sa place légale dans l'Etat ; pourquoi ne pas créer, au ministère des cultes, une division qui la concerne ? On ferait pour elle ce qu'on fait pour les autres religions. On cataloguerait ses biens ; on dresserait la statistique de ses ressources, recettes et dépenses ; on contrôlerait le montant et l'emploi de ses aumônes, comme on veut faire pour les fabriques et les sacristies ; on constituerait enfin le dossier personnel de ses ministres et de ses pontifes, et ce dossier ne saurait manquer d'être intéressant. »

La *Semaine Catholique* de Toulouse fait une autre proposition, qui ne manquerait pas non plus d'intérêt. La voici :

« En France, depuis quelque temps, on parle de toute sorte de scandales : Panama, chemins de fer du Sud, affaires de chantage, trahisons militaires, fraudes électorales, etc. Il nous semble que, sur ces terrains, il y aurait à faire une enquête dont la conclusion serait du plus haut intérêt.

« Nous voudrions que, par une recherche consciencieuse, on pût établir, d'une part, le nombre des francs-maçons ou libre-penseurs ; d'autre part, le nombre de catholiques pratiquants qui ont été compromis dans ces vilenies.

« On verrait alors si c'est la Religion bien comprise ou la libre-pensée qui est la vraie base de la probité.

« L'étude en vaut la peine. Nous demandons qu'on s'y livre avec toutes les garanties de sincérité, et nous nous engageons à publier le résultat, quel qu'il puisse être. Les bruyants amateurs de constatations positives et des méthodes expérimentales ne sauraient trouver à redire à notre proposition. »

Sans doute, ils n'y trouveront rien à redire, mais ils n'auront garde d'y souscrire, et pour cause !

**Le Carême et Pâques.** — Vous voulez recevoir, n'est-il pas vrai, les grandes et si précieuses grâces que Dieu réserve à ses serviteurs, au temps des Fêtes de Pâques ?

La grâce de la résurrection, de la vie nouvelle pour l'âme ! Avoir en soi quelque chose de la gloire de Jésus-Christ ressuscité ! Voilà ce que doit faire en nous la fête de Pâques, voilà ce que vous désirez !

Eh bien ! souvenez-vous que vous êtes en Carême ; souvenez-vous des bonnes résolutions prises, le premier jour ; — ne vous arrêtez pas en route ; au contraire, faites plus d'efforts à mesure que nous approchons de la Semaine Sainte ; — sachez vous gêner, sachez prendre une peine pour l'amour de Dieu ; et, en son nom, je vous promets la grâce de ces saints jours des fêtes de Pâques.



## DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES  
dans le Finistère, pendant la Révolution.

ANNÉE 1795

Le plus souvent, les Municipalités n'étaient pas favorables aux prétentions des instituteurs ; de là, des plaintes de la part de ces derniers et des rappels à l'ordre par le Directoire des Districts. C'est ainsi que, le 21 Floréal III (10 Mai 1795), nous lisons, dans le registre de correspondance du District de Morlaix, cette lettre à l'adresse de la Municipalité de Garlan :

« Nous apprenons avec surprise que, hier, la disposition de l'église a été refusée à l'instituteur pour l'exercice de ses fonctions de lecture et explication des lois.

« Nous sommes plus surpris encore que, ayant eu connaissance de ce refus, vous n'y ayez pas mis ordre.

« L'exercice des cultes est libre et doit être favorisé ; mais le rétablissement de la liberté des cultes ne doit pas être subsidiaire de l'institution civile de l'enseignement public.

« Dès qu'il n'y a pas d'autre local pour l'exercice des fonctions de l'instituteur que l'église, vous devez tout régler de manière que cet objet et celui du culte s'y remplissent alternativement et sans que l'un trouble l'autre.

« Indépendamment de la lecture et explication des lois le jour des décades, l'instituteur doit en faire une nouvelle les jours des principaux rassemblements pour le culte, c'est-à-dire le ci-devant dimanche, aussitôt que le peuple est réuni, et à temps pour avoir fini avant l'ouverture de l'exercice du culte. »

On voit, par cette dernière recommandation, combien peu était observé le repos du décadi, et lorsque celui-ci ne coïncidait pas avec un dimanche, l'instituteur avait bien peu de chance d'avoir un auditoire tant soit peu nombreux pour entendre la lecture et l'explication des lois, et, le plus souvent, l'auditoire ne se montrait guère sensible aux charmes de cette lecture, comme on peut s'en convaincre par la plainte du pauvre instituteur de Garlan.

« 27 Floréal III (16 Mai 1795) (1). »

« Le citoyen Rodolphe Taillen, instituteur à Garlan,  
à District de Morlaix.

« Chargé, par la place que j'occupe, de lire les lois au peuple chaque jour de décadi, le 20 courant (9 Mai) je fus

(1) L. 200.

vers la Municipalité à l'effet de la prévenir que je désirai lire les lois et arrêtés afin de donner connaissance au peuple qui y était assemblé. Le citoyen *suplice* Boudier m'ayant riposté que le citoyen Louis Le Bras soumissionnaire (de l'église) m'aurait refusé l'entrée de la ci-devant église pour exercer mes fonctions, et que le temple était dédié pour l'exercice du culte catholique et non pour celui de la raison.

« Pierre Saux, Mathieu Perrot officiers municipaux ont répété le même langage en ajoutant que je devais donner lecture des lois au bureau municipal. j'ai de rechef invité la Municipalité et l'Agent national présent de se présenter chez le citoyen Le Bras pour demander les clefs de l'église... (en son absence son épouse répondit) quelle avait des ordres de son mari pour empêcher l'ouverture, quelle avait pris la ferme et qu'elle était la maîtresse d'en disposer à son gré.

« ... le lendemain 21 (10 Mai) environ 9 h. du matin ayant trouvé l'église ouverte je me suis introduit avant l'office... j'ai invité les citoyens présents d'entendre la lecture des lois, mais la fureur du fanatisme m'a opposé de les instruire.

« il s'agit maintenant de vous donner connaissance de ceux qui sont les auteurs et meneurs d'abord Jacques Blonsart ainé ci-devant Bois de la Roche a monté 3 ou 4 marches dans la tribune pour m'empêcher d'y monter ; en second lieu le Peller ex religieux dominicain et refractaire a dit que je n'aurai pas donné lecture des lois en ce moment parce que c'était l'heure de l'office et a dit en outre de ne pas parler dans l'église qui naguère vient d'être benite, crainte de la profaner.

« 3<sup>e</sup> le citoyen Louis le Bras soumissionnaire m'a sommé de ne point lire les décrets... je me suis retiré pour dresser le présent procès-verbal. j'offre pour témoins les sieurs Yves Manach et allain Guillou résidant à toulgoat en Plouigneau. »

Les Officiers municipaux de Plounéour-Ménez, invoquaient une raison d'humanité pour que le District de Morlaix autorisât les prêtres non assermentés à exercer leur ministère dans les églises paroissiales.

« Plounéour-Ménez, 27 Ventose (17 Mars 1795) (1).

« Officiers municipaux à District de Morlaix.

« Coat, maire, André, Cam, Merlin, Cleuzion, Prouff, etc.

« Vous saurez qu'il règne dans cette commune un abus auquel il est essentiel de remédier, puisqu'il est vrai qu'il n'aboutit à rien moins qu'à détruire le genre humain.

« Depuis que la principale église et les chapelles sont interdites, on va baptiser les enfants de cette commune dans les paroisses voisines où l'on officie comme dans l'ancien régime. Que l'on s'imagine que pour aller à La Fenillée, la plus grande partie des enfants de Plounéour est obligée de

(1) L. 200.



faire trois, quatre et cinq lieues entre aller et retourner, pour aller à Commana également. Comment veut-on qu'un enfant qui vient de naître puisse supporter le froid d'un hiver rigoureux comme celui de la présente année, tandis que les hommes les plus robustes ne peuvent se garantir du froid en marchant.

« Que l'on s'imagine aussi qu'aussitôt que les enfants sont nés on a l'imprudence d'aller les faire baptiser si loin, qu'il pleuve ou qu'il tonne, qu'il gèle ou qu'il vente, qu'il fasse jour ou nuit, on va toujours au loin, sans avoir pitié des enfants; on devrait au moins attendre le beau temps.

« Il semble qu'il y aurait de la prudence de permettre à nos ci-devant prêtres de baptiser dans notre église ou dans quelques chapelles de notre commune.

« Il est à notre connaissance que plusieurs enfants ont péri cet hiver en les portant baptiser ailleurs. » (A suivre.)

Dans son numéro du 15 Mars, la *Quinzaine* publie : *Nos Dilettantes*, par l'abbé Félix KLEIN. Une critique savante et impitoyable des théories chères aux disciples de Renan. — *La Sour*, par Alfred POIZAT : Une nouvelle qui restera, par l'étrangeté de la vision et l'originalité du procédé littéraire, la révélation d'un beau talent. — Viennent ensuite : Une Etude très fouillée sur la mystique de Mgr Gay ; *Les Lettres d'un Curé de Canton* ; *Sous les Galons*, roman ; *Le Sens divin dans Schumann*, par Emile DE SAINT-AUBAN ; *Livres et Idées*, par Georges FONSEGRIVE ; *Chroniques Médicale et de Quinzaine*. — Lettre de Madrid. — Courrier du Cap.

La **MONTE-ROSA-GOLD** continue sa marche en avant : chaque jour, nous assistons au progrès des cours. On cote à 220 francs, avec perspective de hausse.

**UNE RÉVOLUTION DANS L'INDUSTRIE DES MINES D'OR.** — Nous avons assisté à l'expérience faite, par M. Chesweight, de la machine du lieutenant de vaisseau Basset, destinée à séparer le sable de l'or.

Cette expérience va être renouvelée, en **Nouvelle-Zélande**, dans une concession faite au lieutenant Basset.

Cette concession est mise en société, et les parts sont émises à 25 francs sans aucune majoration.

Nous croyons utile de signaler une affaire qui, par ses nouveaux procédés de traitement, doit donner un rendement très élevé.

**Vins & Spiritueux. — Gros & demi-gros.**

COMMISSION **FÉLIX MERCIER** CONSIGNATION  
VINS garantis naturels, sans mélange, depuis..... 0,45 cent.

ENVOI D'ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE  
S'adresser au bureau, 14, rue Laënnec, à QUIMPER

Grand Diplôme d'honneur,  
Médaille d'Or,

**E. LEFÈVRE**

Concours génl du Morbihan,  
Pontivy, 1894.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Diplômé de l'École Dentaire de Paris

5, RUE DE LA MAIRIE QUIMPER (près la place Saint-Corentin)  
Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés.

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES  
PRIX MODÉRÉS

Nous recommandons tout spécialement à Messieurs les Ecclésiastiques ainsi qu'aux communautés religieuses, soucieux de leurs intérêts, la Fabrique de M. Samuel PIRIOU, de Quimper, renommée pour ses produits en Cire, Cierges et Bougies, dont la qualité est si appréciée par ceux qui en font usage.

La maison envoie *franco*, sur demande, échantillons et prix-courants.

MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3  
QUIMPER

MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS  
BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Couverts FRÉNAIS, argentés à 100 grammes

BRONZE — ORFÈVREURIE D'ÉGLISE

Couverts CHRISTOFLE, au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

ORFÈVREURIE — BRONZES D'ÉGLISE

**PÊCHE, FRÈRES**

45, rue Kéréon — QUIMPER — rue Kéréon, 45

P. PÊCHE, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION

GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÈVREURIE

Calices, Ostensoirs, Croix et Candélabres divers, etc.

DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR

Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.

Autorisés et recommandés par les Evêchés de Quimper et de Vannes  
pour la réparation des Vases sacrés.

**PRODUITS FÉLIX POTIN**

Seule Maison à QUIMPER, 6, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale)

Conserves maigres telles que :

Sardines, Thon, Homard, Langouste, Morue extra,  
Saumon salé, quenelles de Brochet, etc.  
Petits Pois, Haricots, Asperges, Fruits secs, Bisouits,  
Confitures, etc.

SAMEDI 30 MARS et jours suivants :

EXPOSITION de Poissons d'Avril et Articles de Pâques et Pain d'Épice.  
DRAGÉES ET BOITES DE BAPTÊMES

**CABINET DEBRAY-HÉLOT**

DIPLOMÉ DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS  
2, rue Astor, à QUIMPER (à côté de la Halle).

M. PÉZIEUX, CHIRURGIEN-DENTISTE, est visible tous les jours,  
à l'exception du vendredi.

**SPÉCIALITÉ DE DENTS ARTIFICIELLES**

Médaille d'Or, Vannes 1892 (Concours général de la Bretagne).

On trouve chez l'auteur : « *Aux mères de famille* », par F. PÉZIEUX, dentiste de plusieurs établissements civils et religieux.

**JUMELLE MISSIONNAIRE** force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 26 fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. C. Paul, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

**Le Véritable RACAHOUT ARABES** de DELANGRENIER remplace avec avantage le Chocolat et le Café du lait qui est au débilitant nuisible à la santé. — Les Médecins l'ordonnent aux Dames, aux Enfants et aux Anémiques comme le meilleur des fortifiants. — Les personnes maigres, faibles ou âgées, celles qui ont besoin de toniques et de reconstituants, trouveront dans cet aliment un déjeuner aussi léger que réparateur. — Paris, r. Vivienne, 53. Dépôt dans toute Villa. — Se méfier des Contrefaçons.

**CLOCHES D'ÉGLISE**

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

**FONDERIE DE CLOCHES**

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> LE JANTEL,  
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF**

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPÔT GÉNÉRAL : Maison de Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.  
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

**LA SEMAINE RELIGIEUSE**

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kérbon.

**SOMMAIRE.** — I. Petits sermons de Carême.

II. *Chronique du Diocèse :* Offices extraordinaires ; Ordination du 30 Mars ; Nécrologie ; Nominations dans le Clergé ; Station du Carême à la Cathédrale ; Chevalier de S-Grégoire ; Quimperlé ; Retraites d'hommes.

III. *Nouvelles du monde*



*catholique :* Rome ; L'impôt contre les Congrégations ; Que feront les Congrégations ? ; Le catholicisme en Angleterre ; Foi et patriotisme ; Le Chemin de Croix résumé dans un sonnet.

IV. *La première église chrétienne en Bretagne* (à suivre).

V. *Annales et avis divers.*

**OFFICES DE LA SEMAINE**

*Dimanche, 7 Avril.* — Dimanche des Rameaux ; 1<sup>re</sup> classe. Semi-double. Violet.

Vêpres du jour, sans mémoires.

*Lundi, 8.* — Lundi-Saint. Office du jour. Violet.

*Mardi, 9.* — Mardi-Saint. Office du jour. Violet.

*Mercredi, 10.* — Mercredi - Saint.

Office du jour. Violet.

*Jeudi, 11.* — JEUDI-SAINT : Institution de la Très Sainte Eucharistie. Double de 1<sup>re</sup> classe. Blanc.

*Vendredi, 12.* — VENDREDI-SAINT : Mort de N.-S. Jésus-Christ. Double de 1<sup>re</sup> classe. Noir.

*Samedi, 13.* — SAMEDI-SAINT. Double de 1<sup>re</sup> classe. Blanc (à la messe.)

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Plouzané..... du 7 au 9 Avril.  
Combrit..... du 10 au 12 Avril.

### Petits sermons de Carême.

#### III. LECTURE DE LA VIE DES SAINTS ET PRIÈRE EN FAMILLE. —

Chaque année, notre *Ordo* diocésain reproduit fidèlement cette note : « On ne peut veiller avec trop de soin à ce que la coutume de faire le catéchisme dans les familles et d'y lire la *Vie des Saints* se conserve. Dans les endroits où ces précieux usages n'existeraient pas, il faudrait s'efforcer de les établir. » La recommandation passe inaperçue pour la plupart : cependant aucune pratique n'est plus propre à maintenir ou à rétablir la vie chrétienne, que la lecture quotidienne de la Vie des Saints. « C'est, dit Mgr Gay, la grande école, c'est l'Evangile vivant, c'est le christianisme en action ; le poème du Christ et la gloire de la sainte Eglise. Après l'Eucharistie et la Sainte Ecriture, il n'y a rien qui plus promptement et plus assurément puisse former dans les âmes ce tempérament surnaturel qui est comme le fond de toute sainteté. La sainteté est une contagion ; la Vie des Saints est l'atmosphère qui la transmet le long des âges. »

Ce serait une longue et intéressante étude que de rechercher la part d'influence exercée par la lecture de la vie des Saints déjà glorifiée sur les âmes que Dieu appelait à la sainteté. Que de hautes aspirations, plus tard réalisées, qui ont pris source dans la Vie des Saints, lue même comme par hasard ou simple désœuvrement ! Il suffit de rappeler la vocation de S. Ignace de Loyola, et la conversion non moins frappante, quoique moins connue, de Saint Jean Colombini. C'était un des premiers magistrats de la ville de Sienne : rentrant chez lui, un jour, il ne trouva pas prêt le repas de midi. Sa femme le pria d'attendre, en lui offrant un livre. Dans un accès de mauvaise humeur, Colombini jeta le volume loin de lui, puis le reprit et, pour passer le temps, se mit à le lire : c'était la *Vie des Saints* . . . Comme S. Augustin, S. Ignace et tant d'autres, bientôt saisi d'admiration et touché par la grâce, il s'écria en lui-même : « Quoi ! ce que ces hommes, ces faibles femmes ont fait, je ne pourrai le faire ? » Et, sans délai, il entra dans la voie de la sainteté que venait de lui ouvrir une lecture, faite à contre-cœur dans la *Vie des Saints* ! Qu'on juge par là du bien que peut opérer un tel livre, lu quotidiennement au foyer domestique, avec foi et piété !

C'est pourquoi toute famille chrétienne doit avoir sa *Vie des Saints*, comme son *Crucifix* et son *Evangile*. Que les pères et mères de famille se pénètrent de cette pensée : qu'ils gardent chez eux, à la place d'honneur, ou qu'ils introduisent le livre qui peut sanctifier et sauver les âmes dont ils ont la charge. Tantôt par le père ou la mère et tantôt par l'un des enfants, la vie du Saint du jour sera lue, et écoutée de tous, et cette lecture restera — ou deviendra — une heureuse et sanctifiante habitude, que viendra compléter celle de la prière en commun.

Cette pieuse pratique, qui existait autrefois dans toutes les

maisons chrétiennes, est aujourd'hui presque abandonnée dans les villes et tend à se perdre dans les campagnes. Et pourtant, comme l'a fait observer Pie IX, « c'est un des moyens les plus efficaces pour entretenir et l'esprit de piété et l'esprit de famille. »

Nous ne décrivons pas, après beaucoup d'autres, ce charmant tableau : après les occupations et les soucis de la journée, tous les membres de la famille, le père, la mère, les enfants, les serviteurs, sont réunis pour l'adoration, pieusement agenouillés devant un crucifix et une image de la Sainte-Vierge, antique et précieuse relique léguée par des générations d'ancêtres, dont elle a aussi entendu les vœux et bēni les larmes. . . . On n'oublie pas les trépassés, ceux qui étaient aimés quand ils vivaient sur la terre et dont la dépouille est maintenant recouverte par l'herbe du cimetière ; . . . puis chacun se retire pour gagner sa couche, où l'attend le sommeil doux et réparateur qui ne fait pas défaut à la bonne conscience. . . . Laissant le côté poétique, nous insisterons sur les heureux résultats de la prière en commun pour les individus, comme pour les familles.

La prière commune rappelle à l'homme quel est son principal devoir ici-bas : l'adoration. La prière individuelle est faite avec moins de soin et de sérieux, parfois elle est écourtée ou même négligée ; à certains jours, elle est oubliée : il est des hommes qui finissent par perdre complètement l'habitude d'élever leur âme vers Dieu, de s'incliner, chaque jour, devant le Créateur. Lorsque la prière se fait en commun, ce danger n'est pas à craindre ; il y a dans cette réunion de tous au pied d'une croix ou d'une statue, dans ce concert de toutes les voix, de toutes les pensées et de tous les cœurs montant vers le Seigneur, une éloquence persuasive qui parle à l'homme et au chrétien de ses obligations envers Dieu, qui lui rappelle les souvenirs d'une enfance pure et pieuse. En répondant au *Credo*, aux *Commandements de Dieu*, aux *Litanies* récitées par la voix d'une mère, qui pourrait rester insensible et persévérer dans l'oubli des lois divines et des pratiques de la piété ?

Au point de vue de la société, de la famille et des mœurs, cette union de chaque soir dans une pensée commune d'adoration, de prière et de repentir produit aussi les effets les plus heureux. Lorsque le père et la mère sont là, au milieu de leurs enfants, exerçant en quelque sorte un sacerdoce de famille, ceux à qui ils ont le droit de commander ne doivent-ils pas éprouver pour eux plus de respect et se sentir mieux disposés à leur obéir ? La mère d'un poète illustre, M<sup>me</sup> de Lamarline écrivait : « Nous venons d'établir chez nous la prière en commun. C'est un usage bien touchant et bien utile, si l'on veut que sa maison soit, selon l'expression de l'Ecriture, une maison de frères. Rien ne relève autant l'esprit des serviteurs que cette communion quotidienne des cœurs par la prière et par l'humiliation devant Dieu, qui ne connaît ni grands ni petits. Cela est bien bon aussi pour les maîtres, qui sont appelés ainsi à l'égalité chrétienne avec leurs inférieurs selon le monde ; et cela accoutume les enfants à penser à ce vrai Père qu'ils

ne voient pas, mais à qui leur père et leur mère d'ici-bas s'adressent ainsi avec respect et confiance devant eux. »

Que dire de l'influence salutaire que peut avoir la prière domestique sur les étrangers, les hôtes de passage ? Elle a souvent produit des fruits immédiats de conversion. Louis Veuillot rapporte que, en 1838, étant à Rome, il fut reçu, un soir, dans une famille d'amis où l'on avait l'habitude de faire la prière en commun. Il n'était pas chrétien, à cette époque, loin de là. La proposition de s'unir à cet acte religieux, faite très innocemment par la maîtresse de la maison, ne fut pas sans l'embarrasser... « Cependant, tout en murmurant beaucoup, je m'agenouillai. Lorsque mon ami eut commencé à haute voix la prière : « Mettons-nous en la présence de Dieu et adorons-le..., » ma vie me passa comme un éclair dans la mémoire ; il me sembla que personne jamais ne m'avait rien dit d'aussi honorable ni convié à rien d'aussi doux, et je fus, par la miséricorde divine, moins loin de la disposition où il faut être pour prier.... Puis ces accents de tendresse élevés vers le ciel ; ces protestations de foi, d'espérance et de charité ; cet examen de conscience sur le mal commis envers Dieu, envers le prochain et envers nous-mêmes ; ce pardon demandé pour toutes les fautes de la journée ; cette nuit qui commence, placée sous la protection de l'Ange Gardien ; ces vœux de la fraternité catholique, pour les parents, pour les amis, pour les pauvres, les prisonniers, les malades, les agonisants, pour les ennemis, pour tout ce qu'on doit chérir et pour tout ce qui souffre dans le monde ; ce pieux souvenir donné aux morts ; ces vieilles prières de l'Eglise, enchâssées, comme des pierres précieuses, dans l'or pur de tant de supplications aimantes ; le *Pater*, si plein d'abandon et de filiale confiance ; le *Credo*, si vaillant et si robuste de foi ; l'*Ave*, qui mouille les yeux de pleurs : c'était cela que souhaitait mon âme, c'était la pleine lumière que j'attendais ; et toute la douce paix du chrétien, cette paix tant cherchée, cette paix que je niais parce que je ne la pouvais comprendre, me fut expliquée par un jet éblouissant de foi et d'amour (1).

..... Enfin la prière en commun est plus facilement exaucée que la prière individuelle. Notre-Seigneur l'assure à plusieurs reprises dans le Saint Evangile : « Je vous le dis en vérité : lorsque deux ou trois s'assembleront pour prier mon Père en mon Nom, quelle que soit la chose qu'ils demandent, elle leur sera accordée. Car quand ils s'assembleront pour prier ainsi, je serai au milieu d'eux. » Qu'est-ce-à-dire au milieu d'eux ? ..... Il s'y trouve comme Dieu avec ses grâces, et il nous les accorde, si nous les lui demandons avec foi et désir ; il s'y trouve comme Rédempteur avec les mérites infinis qu'il a acquis par le sacrifice de la Croix, et ses mérites, en outre des grâces ordinaires, il nous les applique, si nous nous en rendons dignes par nos supplications ;

(1) Rome et Lorette, c. vi, la prière.

il s'y trouve enfin, comme notre frère, et, à ce titre, il prie avec nous, il unit sa demande à la nôtre....

Que les pères et les mères de famille, que tous ceux qui dirigent une maison introduisent dans leur intérieur la pieuse et utile coutume de la prière en commun. Il est impossible qu'une journée, commencée et terminée par cette prière, ne soit pas réellement bonne pour tous et pour chacun ; il est impossible qu'une famille où cette sainte habitude est en honneur ne soit pas une famille bénie de Dieu.

On ne saurait donc prendre une meilleure résolution, à la fin de ce saint temps du Carême.

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

### Offices extraordinaires.

**Cathédrale de Saint-Corentin.** — SEMAINE SAINTE. — *Dimanche des Rameaux* : La première messe est à 5 heures 1/2 ; la dernière messe basse à 8 heures 1/2 ; la bénédiction des rameaux à 9 heures 1/2. — A l'issue des Vêpres, qui se chantent à 2 h. 1/2, instruction et bénédiction. — Le soir, à 8 heures. Passion en breton.

*Lundi, Mardi et Mercredi* : à 7 heures 3/4 du soir, instruction pour les hommes seuls.

*Mercredi, Jeudi et Vendredi* : à 4 heures, office des ténèbres.

*Jeudi* : à 7 heures 1/2 du matin, messe de communion au grand chœur ; à 9 heures, grand'messe et office par Monseigneur. — A 2 heures 1/2, Lavement des pieds. — Quête pour les Lieux saints, toute la journée et pendant l'office du vendredi.

**N. B.** — On prie les fidèles de vouloir bien contribuer à l'ornementation du reposoir du Jeudi-Saint par des offrandes de fleurs et de bougies. On compte sur les membres de l'Adoration Réparatrice, pour entourer le Très-Saint-Sacrement toute la journée.

*L'office du Vendredi* commence à 9 heures 1/2. — A 3 heures, exercice du Chemin de la Croix. — Le soir, à 8 heures, sermon de la Passion et bénédiction de la vraie Croix. La nef sera réservée aux hommes jusqu'à 8 heures.

*Samedi-Saint* : l'office commence à 8 heures 1/2.

\*\*\*

— EGLISE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche des Rameaux*. La grand'messe commencera un quart d'heure plus tôt, c'est-à-dire à 9 h. 3/4, à cause de la bénédiction des Rameaux. Le soir, à 7 h. 1/2, sermon et bénédiction du Saint-Sacrement.

— *Mercredi-Saint*. — Sermon à la même heure. — *Jeudi, vendredi et samedi*, l'office du jour, à 8 h. 1/2.

*Vendredi-Saint*. — Le matin, à 5 h. 1/2, sermon de la Passion, en breton. A 3 heures de l'après-midi, exercice, en commun, du Chemin de la Croix. Le soir, à 7 h. 1/2, sermon de la Passion, en français.

**Avis.** — La cérémonie de la Congrégation des Dames qui aurait dû avoir lieu, le dimanche 7 Avril, est remise au Lundi de Pâques 15, à la chapelle de la Retraite.

A 7 heures ; sainte Messe, instruction et bénédiction du T.-S. Sacrement.

**Ordination du 30 Mars.** — Comme nous le disions, une ordination a eu lieu, le samedi de la Passion.

Voici les noms des deux nouveaux prêtres :

MM. Jean-Marie Jaffrès, de Plouvorn.

Pierre-Jean Le Page, de Pleyben.

Monseigneur a, en outre, ordonné 5 diacres et 4 sous-diacres, présentés par le Séminaire-annexe de Saint-Jacques de Lézérazien.

**Nécrologie.** — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Berlivel, vicaire à Elliant, décédé, le 1<sup>er</sup> Avril, à l'âge de 27 ans.

**Nominations dans le Clergé.** — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

M. Jaffrès, jeune prêtre, vicaire à Saint-Ségat ;

M. Le Page, jeune prêtre, vicaire à Elliant.

**Station du Carême à la Cathédrale.** — La retraite des Dames se continue, cette semaine, avec le plus grand succès. Elle doit se terminer samedi soir. — Nous rappelons que la semaine prochaine, M. le Prédicateur donnera des conférences spéciales aux hommes, le lundi, mardi et mercredi, à 7 h. 3/4. Nous espérons que tous, riches et pauvres, ouvriers et patrons, se feront un devoir et un plaisir de venir écouter le sympathique orateur, dont la seule ambition et l'unique but sont d'éclairer les intelligences en réchauffant les cœurs et de ramener à Dieu les âmes qu'il aime et qui se sont momentanément éloignées de Lui.

M. Fléiter, Vicaire Général, vient d'être cruellement éprouvé, dans son affection filiale : sa vénérable mère, qui demeurait avec lui, s'est éteinte, jeudi 28 Mars, dans sa 86<sup>me</sup> année, couronnant par une sainte mort sa longue vie, toute consacrée au bien. Elle avait donné à Dieu deux de ses fils et elle a eu la joie de voir un de ses petits-enfants entrer, cette année, au Grand-Séminaire.

Un service funèbre a été célébré, vendredi matin, à la Cathédrale. Monseigneur l'Evêque y assistait avec plus de 40 prêtres et de nombreux fidèles. L'après-midi, à Pont-l'Abbé, la cérémonie de l'inhumation réunissait encore un cortège aussi considérable d'amis, témoignant de leur respectueuse sympathie pour M. le Vicaire Général et sa famille.

Nous les prions à notre tour, en notre nom et au nom du clergé du diocèse dont nous savons être l'interprète, d'agréer nos sincères sentiments de condoléances.

**Chevalier de Saint-Grégoire.** — A la demande de Monseigneur l'Evêque, le T. S. Père le Pape vient d'accorder le titre et la croix de chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand à M. Jean-Louis Le Naour, chef d'atelier et maître tailleur de pierre, à Quimper.

Les connaissances et les nombreux amis de M. Le Naour se réjouiront de cette distinction, en même temps que ses confrères, les patrons de Quimper, et les ouvriers du même corps de métier, maçons, tailleurs de pierre, appareilleurs et sculpteurs.

Cet honneur, personne ne le contestera, a été bien mérité, et le nouveau chevalier de Saint-Grégoire pourra porter fièrement sa décoration. Depuis plus de 40 ans, il travaille pour les églises ; tout jeune, il fit son apprentissage sous la direction de Corentin Quéré et Le Nestour, en taillant les matériaux des deux flèches de Saint-Corentin. Depuis, comme chef d'atelier, il a construit, tant dans notre diocèse que dans ceux de Vannes et Saint-Brieuc, près de cinquante clochers importants, sans compter une quarantaine de clochers de chapelles. Il a été l'entrepreneur de l'église de Trégarantec ; c'est lui qui a taillé les grandes rosaces dentelées de Carhaix, de Plounéour-Trez et du transept du Folgoët ; c'est à lui encore que l'on doit les travaux de restauration et de consolidation des galeries de la Cathédrale de Quimper ; et, en ce moment, il fait sculpter les élégants chapiteaux de la nouvelle chapelle du Grand-Séminaire. Les flèches élancées dont il a doté notre pays proclameront bien *haut* et pendant des siècles, son habileté et son ardeur à l'ouvrage.

L'an dernier, Monseigneur l'Evêque obtenait la croix de Saint-Grégoire pour M. Puyo, de Morlaix, savant architecte, chrétien zélé et homme d'œuvres. Aujourd'hui, le Pape des *ouvriers*, l'auteur de l'Encyclique *De conditione opificum* (de la condition des travailleurs), accorde cette faveur à un chef d'atelier chrétien. Les ouvriers, qui verront cette décoration à la boutonnière de M. Le Naour, pourront le saluer avec fierté comme un des leurs ; et si, un jour, le nouveau *chevalier* s'en allait faire un pèlerinage à Rome, il verrait les gardes-suisses lui porter les armes, à l'entrée du Vatican ; et, aux cérémonies pontificales, le simple ouvrier de Quimper aurait sa place dans une tribune réservée, comme les représentants de la noblesse romaine et les membres du corps diplomatique. \*\*\*

**QUIMPERLÉ.** — Pendant la quinzaine de la Passion une retraite pascale se donne dans l'Eglise Sainte-Croix. Elle est prêchée par le R. P. Amé, Franciscain de l'Observance, de la Maison de Paris.

**Retraites d'hommes.** — *Quimper, du 23 au 30 Mars.* — 24 Paroisses, 37 retraitants. — Douarnenez, 1 ; Quimper, 4 ; Ploaré, 3 ; Briec, 2 ; Ergué-Gabéric, 2 ; Ile-de-Sein, 2 ; Peumerit, 2 ; Plogonnec, 2 ; Beuzec-Cap-Sizun, 1 ; Châteaulin, 1 ; Coray, 1 ; Ergué-Armel, 1 ; Fouesnant, 1 ; Gouesnac'h, 1 ; Gouézec, 1 ; Goulien, 1 ; Kerlaz, 1 ; Landudec, 1 ; Plobannalec, 1 ; Plomelin, 1 ; Plomodiern, 1 ; Plonévez-Porzay, 1 ; Pluguffan, 1 ; Saint-Evarzec, 1.



## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Comme nous le disions sommairement dans notre dernier numéro, au Consistoire du 18 Mars, le Souverain Pontife s'est élevé contre les lois ecclésiastiques hongroises récemment votées par le Parlement : le mariage dit *civil* et le divorce.

Voici en quels termes le Pape rappelle et maintient la doctrine catholique :

« Ces lois, a dit Sa Sainteté, les Pontifes romains, Nos prédécesseurs, les ont condamnées d'avance, comme il convenait, à différentes époques ; Nous-mêmes avons traité ailleurs, d'après la constante et immuable doctrine de l'Eglise, ce sujet du mariage chrétien. Néanmoins, Nous ne pouvons, sans manquer à Notre devoir, passer entièrement la chose sous silence.

« Qu'ils considèrent, ceux surtout dont c'est éminemment le devoir de le faire, quel mal c'est et quelle injustice d'imposer à une nation catholique une forme de mariage cent fois condamnée par l'Eglise.

« Pour les effets civils du mariage, il appartient incontestablement d'en connaître et d'en décider à ceux qui sont préposés à l'Etat ; mais c'est à l'Eglise seule de statuer sur le lien matrimonial, puisque Notre-Seigneur Jésus-Christ a donné ce pouvoir à son Eglise, en élevant l'œuvre de la nature et le contrat naturel à la dignité de sacrement. Or, il est à peine besoin de rappeler le dogme chrétien touchant l'unité et la perpétuité du mariage ; et si on lui ôte ces conditions, on ébranle le principal fondement sur lequel Jésus-Christ, qui a restauré et perfectionné l'une et l'autre, a voulu établir la famille et la société chrétienne. Et il n'est permis impunément à personne de s'opposer à la volonté divine. »

**L'impôt contre les Congrégations. — Quelques conséquences.** — Nous détachons les lignes suivantes, de la lettre adressée, à ce sujet, à M. le Président de la République, par S. Em. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims :

« Il est de toute évidence que si les Congrégations religieuses disparaissent, l'Etat devra nécessairement se substituer à elles pour reprendre et continuer leur service social.

« Mais l'Assistance publique est-elle en mesure de recueillir les pauvres, les orphelins les vieillards, les malades, que les Religieux auront été forcés d'abandonner ? Le département de l'Instruction publique se trouvera-t-il impunément en face d'une population scolaire doublée d'un coup et réclamant des asiles et des écoles ?

« En d'autres termes, la ruine des Congrégations religieuses, tout en privant le pays de bienfaits inappréciables, exigerait encore de lui, sous forme d'augmentation d'impôts, de très gros sacrifices.

« Enfin, Monsieur le Président, l'action de nos Congrégations

ne s'arrête pas aux frontières, elle est particulièrement féconde dans les missions catholiques, où elle porte, avec la civilisation chrétienne, le nom, la langue et l'amour de la France. L'influence française, on le proclame tous les jours, n'a pas de meilleurs agents que nos missionnaires. Vous avez pu le constater comme moi dans votre récent voyage en Orient. D'ailleurs, personne ne le conteste, et sur ce terrain encore, les hommes les plus étrangers à nos croyances, nos adversaires même, se plaisent à rendre hommage au patriotisme des Congrégations religieuses. Le fait est si palpable que ce serait, de la part du Gouvernement, faire acte de sage politique que de favoriser, par tous les moyens possibles, le recrutement et la prospérité des Congrégations.

« Mais c'est le contraire qui arrive. Déjà fortement atteintes par les exigences de la loi militaire, elles n'ont plus assez de sujets pour subvenir aux besoins des missions ; et plus elles font le sacrifice d'hommes, plus le fisc réclame d'impôts, puisqu'elles ont à payer le droit d'accroissement comme les autres chaque fois qu'un de leurs membres s'en va mourir au service de la France. »

La *Semaine religieuse* de Cambrai fait ces réflexions attristantes, mais que nous croyons hélas ! assez justifiées :

« La nouvelle loi est la suite de l'article 7 et des lois de laïcisation.

« Ce que l'on veut, c'est démolir les forts avancés du catholicisme, afin de pouvoir bientôt donner le dernier assaut à la place. Mais ce que l'on vise plus immédiatement, ce sont les Congrégations enseignantes. Il faut que nos collèges ecclésiastiques, que nos pensionnats religieux, que nos écoles libres disparaissent, afin que toute la jeunesse française reçoive l'éducation maçonnique dans les lycées et les écoles neutres.

« Or, on a entendu, il y a quelques jours, au conseil municipal de Paris, à quelles ignominies, à quelles leçons de corruption, la laïcisation entend soumettre les enfants, lorsqu'elle ne sera plus retenue par la concurrence. Les pratiques qui, à Cempuis, avaient révolté M. Robin lui-même, ont non seulement été approuvées par 35 voix contre 13, mais le vote a déclaré qu'elles faisaient partie intégrante de la laïcisation telle qu'elle doit être entendue.

« Quand il n'y aura plus ni frères ni sœurs, ces pratiques, et bien d'autres choses, seront inscrites, sous prétexte d'hygiène, de science, dans les règlements de l'Université, et tous les enfants y passeront, puisqu'il n'y aura plus d'autres écoles et que l'instruction sera obligatoire.

« On se récriera pendant quelques jours, et puis on se soumettra. On a si bien pris l'habitude de se soumettre à tout ! »

**Que feront les Congrégations ?** — Il est difficile de le dire. *La Croix*, dirigée et rédigée, on le sait, par les Pères de l'Assomption, mène une vigoureuse campagne de résistance. Voici,

d'un autre côté, ce que nous lisons dans la *Semaine de Lyon*, dont on sait l'autorité :

« Ce qui est urgent.

« De ces aperçus, quoique incomplets, sur la situation faite aux Congrégations par les lois fiscales, une conclusion se dégage, c'est que la question en jeu est, avant tout, une question de justice et d'égalité ; par conséquent le premier devoir des membres des Congrégations est de ne rien négliger pour empêcher leur dignité et leur droit de citoyens français d'être violés. Ces droits ont, en même temps, l'avantage d'être conformes aux meilleurs intérêts de la charité et de la France ; toutefois, avant de réclamer le droit de faire du bien à ses semblables et à son pays, il y a quelque chose de plus urgent encore : c'est de réclamer la justice, la liberté, le respect de la personne humaine.

« Les Congrégations comprennent cela, et n'ignorent pas non plus la nécessité qu'il y a pour elles, dans les circonstances présentes, de laisser au second plan toute préoccupation d'ordre secondaire, pour se conformer à une ligne de conduite uniforme. »

#### Le Catholicisme en Angleterre. — 1829-1895. —

Un journal protestant de Londres publie cette statistique :

En 1829, il y avait en Angleterre :

477 prêtres, 449 chapelles ou églises catholiques, 16 couvents et 2 collèges catholiques.

En 1895, il y a en Angleterre :

3,000 prêtres, 1,763 églises ou chapelles catholiques, 294 monastères, 491 couvents et 38 collèges catholiques.

En 1829, il n'y avait aucun catholique au Conseil de la Reine, aucun catholique à la Chambre des Lords, aucun catholique à la Chambre des Communes.

En 1895, il y a 6 catholiques au Conseil de la Reine, 34 catholiques à la Chambre des Lords et 74 catholiques à la Chambre des Communes.

Foi et patriotisme. — La *Semaine Religieuse* de Sens publie sur le général commandant en chef de l'expédition de Madagascar une information, qui le fait connaître sous le rapport religieux :

« Le général Duchesne, le chef désormais illustre de la prochaine expédition de Madagascar, est venu, samedi dernier, passer quelques heures au milieu de ses amis à Sens, son pays natal. Le général, malgré la courte durée de son séjour, a tenu venir saluer Mgr l'archevêque, qu'il a connu autrefois en Afrique. C'est, en effet, le général Duchesne, à cette époque commandant supérieur, qui reçut, à Saïda, Mgr Ardin, alors évêque d'Oran. C'est avec bonheur aussi que le vaillant soldat, qui s'honore d'être un chrétien convaincu, est allé visiter le vénérable archiprêtre de la métropole, qu'il aime à compter au nombre de ses amis, et dont

le souvenir, dit-il, reste inséparablement uni aux doux souvenirs de sa première communion. Mgr l'archevêque a, le soir même, rendu visite au général, qui le lendemain était à Nîmes. »

Avec un pareil chef, si vaillant et si chrétien à la fois, notre corps expéditionnaire sera bien commandé.

#### Le Chemin de Croix résumé dans un sonnet.

- I. Le Seigneur, condamné, pour l'homme veut souffrir.
  - II. Portant sa lourde Croix, Il marche avec courage ;
  - III. Mais Il s'affaisse aux pieds de bourreaux pleins de rage,
  - IV. Et Marie à ses yeux aussitôt vient s'offrir.
  - V. On l'aide, car sa voie est longue à parcourir.
  - VI. Miracle ! que sur un voile est empreint son visage !
  - VII. Mortels, que de forfaits sa rechute présage !
  - VIII. O filles de Sion, pleurez, Il va mourir !
  - IX. Une troisième fois, son sang rougit la terre,
  - X. Et, dépouillé, meurtri, Lui Dieu, touchant mystère,
  - XI. Par un cruel supplice est victime pour nous !
  - XII. La mort touche son front divin, qu'elle humilie.
  - XIII. Le corps du doux Jésus, Vierge, est sur vos genoux !
  - XIV. Enfin, le tombeau s'ouvre, et l'œuvre est accomplie !
- X\*\*\* (Semaine de Langres.)

#### La première Eglise chrétienne en Bretagne.

Lorsque parurent les premiers numéros de la *Semaine religieuse*, à la fin de l'année 1886, notre croyance à l'ancienne tradition bretonne, toujours vivante parmi nous, fut affirmée à plusieurs reprises : la foi nous est venue, dès les premiers temps du Christianisme ; saint Corentin et saint Pol-Aurélien ont prêché l'Evangile à des populations dont la grande majorité était chrétienne ; cela est incontestable ; on peut même dire que c'est incontesté.

Sur l'époque où la foi fut apportée à la vieille Armorique, la discussion existe et probablement subsistera longtemps encore ; nous sommes de ceux qui ne trouvent rien à objecter aux traditions qui font de saint Clair un contemporain des apôtres, un envoyé d'un des premiers successeurs de saint Pierre ; nous ne reviendrons pas sur cette question elle-même, nous dirons seulement que, parmi nous, cette conviction s'est fortifiée ; Mgr Lamarche, de pieuse mémoire, l'avait faite sienne, en arrivant parmi nous, et l'avait proclamée dans sa première lettre pastorale ; nous croyons pouvoir dire que son successeur se range aussi à l'opinion qui fait de la Bretagne continentale une terre déjà chrétienne, lorsque lui arrivent ses saints évêques et ses saints moines de la Bretagne insulaire. Avec ses premiers pasteurs, le clergé, pris en masse, croit à l'apostolicité de l'église de Nantes et n'a aucune

répugnance à admettre que saint Clair nous a envoyé Adéodat, que saint Joseph d'Arimathie nous a envoyé saint Drennalus.

Une tradition nantaise dit que saint Clair édifia une église, où se réunirent les premiers fidèles qui avaient cru à sa parole. C'est de cette église que j'ai à parler aujourd'hui. Ce que je vais dire est emprunté à une nouvelle brochure de M. l'abbé Cahour, dont les 84 ans laissent toujours aussi ardent le zèle qu'il n'a cessé de manifester pour défendre les glorieux souvenirs de son diocèse. Traduisant la légende liturgique de saint Clair, il dit : « Dans cette ville, il construisit une *basilique* en l'honneur de Dieu, de la bienheureuse Vierge Marie, des bienheureux Apôtres Pierre et Paul et de tous les Saints, où il plaça le clou qu'il avait apporté avec lui (le clou qui avait attaché à la croix la main droite de saint Pierre), et qui, conservé avec plusieurs autres reliques *dans la même basilique*, brille jusqu'à ce jour de l'éclat de nombreux et glorieux miracles. »

M. l'abbé Cahour ajoute : « La légende liturgique de saint Félix, évêque de Nantes, empruntée à la même source que celle de saint Clair, explique pourquoi notre apôtre construisit sa basilique hors de la ville : « Au temps, dit-elle, où Clair, premier évêque de Nantes, fut envoyé par les apôtres, accompagné du diacre Déodat, en ce temps-là, il lui fut impossible de bâtir une église dans l'enceinte de la ville, à cause de l'opposition des païens. » De plus, la tradition nantaise primitive, et toujours vivante parmi nous, apprend que le lieu où saint Clair bâtit sa basilique fut le côteau qui porte aujourd'hui le nom de Saint-Similien, au pied duquel coule l'Erdre, qui baignait alors les fortifications de la cité. Il n'est personne à Nantes, tant soit peu instruit de nos traditions, qui ne connaisse celle-ci. C'est elle, en effet, qui nous a si vivement émus, quand nous avons appris que la vieille église allait être démolie, et nous a donné l'espoir de découvrir parmi ses ruines des traces de la basilique primitive. »

Je ne suis pas Nantais, comme le prêtre vénérable, l'archéologue savant et consciencieux que je viens de citer, et cependant je ne puis me défendre d'une émotion réelle, à la pensée du premier sanctuaire où nos pères armoricains se sont réunis.

Quand je vis, il y a peu d'années, la nef et les collatéraux de l'église Saint-Similien, destinés à disparaître prochainement, le souvenir de saint Clair m'y frappa plus encore que celui de nos saints chevaliers Derrien et Néventer, les vainqueurs du dragon de l'Elorn, qui vinrent ici en pèlerins. Maintenant, donc, ces murs sont tombés, pour être remplacés par une construction plus élégante ; déjà le chœur, entouré d'un déambulatoire et de chapelles rayonnantes, indiquait ce que serait le nouvel édifice ; le transept même était terminé et orné de verrières remarquables, œuvres de Claudius-Lavergne. J'ignorais qu'on eût alors l'espérance, en effectuant la démolition de la nef, d'arriver à retrouver les traces de la basilique primitive. J'aurais dû cependant le deviner déjà, car je n'ignorais pas qu'à Nantes se trouvent quelques hommes

désireux de faire revivre les monuments du passé ; je laisse encore la parole au doyen de ces savants :

« Je suivais attentivement les fouilles de Saint-Similien, et je me transportais fréquemment sur le chantier des démolitions... Rien ne m'échappait de ce qui concernait mes études, et principalement celle de la basilique de Saint-Clair. »

« Le dallage s'élevait de 3 mètres 60 au-dessus de la rue, et c'était dans l'espace compris entre le puits (1), le chevet de l'église et ses trois nefs, que devaient se trouver les restes de la basilique primitive. »

« En effet, dès que les dalles furent levées, deux murs revêtus du petit appareil romain parurent, s'avancant parallèlement des colonnes les plus rapprochées du chœur, sous le chœur même, et se rejoignant en arc à leur sommet... La rapidité avec laquelle on enlevait les débris les plus importants, expliquera le soin que j'eus de me munir du plan de l'une des nombreuses basiliques chrétiennes, que le commandeur de Rossi a découvertes à Rome. Ce plan m'aidait à constater immédiatement la ressemblance de ces petites églises et de celle qui se dégageait sous nos yeux. »

(A suivre.)

(1) Ce puits, existant dans l'église, est celui où les Normands jetèrent la tête de saint Similien, après l'avoir extraite de sa châsse d'argent.

#### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

### FÊTES DE PAQUES 1895

**Extension de la durée de validité des Billets ALLER et RETOUR.** — A l'occasion des *Fêtes de Pâques*, la Compagnie d'Orléans étendra la durée de validité de ses Billets *Aller et Retour* de la manière suivante :

1<sup>re</sup> Les billets *Aller et Retour* à prix réduits, qui seront délivrés pendant la période du Lundi 8 Avril inclus au Mercredi 21 Avril inclus, seront valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains du Jeudi 25 Avril (Tarif spécial G V n° 2).

2<sup>re</sup> Les billets *Aller et Retour* réduits de 40 0/0 en 1<sup>re</sup> classe, de 35 0/0 en 2<sup>e</sup> classe et de 30 0/0 en 3<sup>e</sup> classe, dits de *Bains de Mer*, qui, aux termes du Tarif spécial G V n° 6, ne sont émis qu'à partir du 1<sup>er</sup> Mai, seront délivrés du 8 au 21 Avril inclus, savoir :

a) Pour les stations balnéaires de *Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon et Quiberon* ;

Au départ des gares de *Redon, Ploërmel, Pontivy et Lorient*, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires comprises entre ces divers points.

b) Pour les stations balnéaires de *Concarneau, Pont-l'Abbé (Langoz, Locludy) et Douarnenez* ;

Au départ des gares de *Lorient* et de *Landerneau*, ainsi qu'aux gares et stations comprises entre ces points.

Ces billets seront indistinctivement valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains du Jeudi 25 Avril.

**La Monte Rosa Gold** a un marché très animé, on cote 227 fr. Ce mouvement persistant fait prévoir le cours de 300 fr. dans un avenir très prochain.

Ce que nous avons dit du **Auriferous Fronsard Gold**, en Nouvelle-Zélande, de la concession du lieutenant Basset et des expériences faites, excite la curiosité.

On estime à plus de 2 millions le rendement annuel, c'est-à-dire un dividende remboursant plusieurs fois le capital.

« La Poudre de Rogé, par son goût agréable, est un puissant moyen de vaincre la répugnance d'un grand nombre de malades pour les purgatifs ; il n'occasionne ni soif ni coliques, et, par conséquent, on peut dire de lui qu'il agit sûrement et agréablement. »

(Extrait du rapport du professeur SOUBEIRAN.)

Eviter les produits dont le nom peut prêter à confusion. Fabr. 19, rue Jacob, Paris. Dépôt, 9, rue du 4-Septembre et toutes pharmacies. Prix : 2 fr. avec une instruction.

Le vin de Quinium Labarraque, fébrifuge tonique et digestif, est un réparateur des forces puissant, qui est administré avec le plus grand succès dans les convalescences des fièvres typhoïdes, fluxions de poitrine, suites de couches, etc.

« Le Quinium Labarraque est infiniment plus riche que les extraits ordinaires de quinquina, et les préparations qu'on en obtient sont beaucoup plus actives et plus uniformes dans leur action, le Quinium Labarraque étant un produit dosé chimiquement. »

(Extrait du traité de pharmacie pratique qui porte le titre d'Officine de Dorvault.)

Nota. — En raison de sa richesse en principes actifs et de la capacités des flacons, ce vin est d'un prix modéré et moins cher que la plupart des produits similaires. Dans toutes les pharmacies.

## MAISON DE CONFIANCE

# ÉLY-LABASTIRE

53, rue de la Rampe, et rue de Siam, 38

BREEST

FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES EN TOUS GENRES  
Literies et Tentures diverses.

ORNEMENTS D'ÉGLISE, CHASUBLERIE, BRONZES  
Orfèvrerie, Calices, Ciboires, Ostensoirs, etc....

STATUES DE TOUTES DIMENSIONS, CHEMINS DE CROIX

TAPIS D'AUTEL, NAPPES, RABATS & CEINTURES  
Réparations de Vases sacrés, Dorure, Argenture.

DÉPÔT DE MÈCHES GUILLON, ENCENS ET DIVERS, ETC., ETC....

## PRODUITS FÉLIX POTIN

Seule Maison à QUIMPER, 6, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale)

Conserves maigres telles que :

Sardines, Thon, Homard, Langouste, Morue extra,  
Saumon salé, quenelles de Brochet, etc.

Petits Pois, Haricots, Asperges, Fruits secs, Bisouits,  
Confitures, etc.

SAMEDI 30 MARS et jours suivants :

EXPOSITION de Poissons d'Avril et Articles de Pâques et Pain d'Épice.  
DRAGÉES ET BOITES DE BAPTÊMES

# PHARMACIE FAMEL

Ex-Chimiste-Expert de la Ville de Paris



Medaille d'Argent à l'Exp. Internationale du Progrès



PARIS 1893

86, RUE DE LA RÉUNION & RUE DES ORTEAUX, 28, PARIS

Nous tenons avant tout à *mériter* et à *conserver* la *confiance* de notre clientèle, aussi nous apportons la plus grande exactitude dans les envois et ne délivrons jamais que des *produits de première qualité* et les *véritables Marques*.

Nous prions nos lecteurs de demander notre prix courant, le *prix spécial* des médicaments qu'ils emploient, ainsi que tous les *renseignements* ou *conseils* dont ils peuvent avoir besoin. Nous nous ferons un *devoir* de leur répondre immédiatement.

## QUELQUES PRIX

|                                           |             |
|-------------------------------------------|-------------|
| ACIDE BORIQUE, 125 gr. 0 30; le kil.      | 1 75        |
| ACIDE Phenique pur, 100 gr. 0 60; 1/2 l.  | 2 50        |
| ALCOOL CAMPHRE à 90°... Le litre          | 3 75        |
| ALCOOLAT de Mélisse des Carmes, 1 l.      | 0 75        |
| — Le litre                                | 5 75        |
| ANTIPYRINE, 10 cachets ou paq. de 1 gr.   | 1 75        |
| — (30 grammes).....                       | 4 50        |
| BISMUTH, 30 gr. 1 20; les 10 paquets      | 0 80        |
| BROMURE de POTASSIUM, 30 gram.            | 0 50        |
| — 125 gram.                               | 1 50        |
| CAPSULES de GOUDRON, les 100.....         | 1 00        |
| CAPSULES de Créosote de Hêtre, les 100    | 2 00        |
| EAU de BOTOT extra, flacon 1 fr.; litre   | 5 25        |
| — de COLOGNE extra, flac. 1 fr.; litre    | 5 25        |
| — de FLEURS d'ORANGER, le litre           | 2 25        |
| IODURE de Potassium 30 gr. 1 40; 100 gr.  | 3 75        |
| ELIXIR de PEPSINE, flac. 2 00; 1/3 lit.   | 3 50        |
| EXTRAIT de SATURNE..... Litre             | 1 75        |
| GLYCÉRINE ANGLAISE à 30°, 1/2 litre       | 1 75        |
| GRANULES DIVERS, les 100.....             | 1 25 à 1 50 |
| HUILE de RICIN à froid..... 1/2 litre     | 1 50        |
| LAUDANUM de SYDENHAM, 30 gram.            | 1 10        |
| SULFATE de QUININE, 1 gr. 0 30; 30 gr.    | 5 00        |
| Les 10 paquets ou cachets à 0 gr. 50..... | 1 50        |
| Les 50 pilules à 0 gr. 10.....            | 2 00        |
| TEINTURE d'IODE, 30 gr. 0 60; 125 gr.     | 1 75        |
| VASELINE BLANCHE PURE, 125 gr., à 0 80    |             |
| — 500 gr., à 2 25                         |             |
| VASELINE BORIQUE, 125 gr. 1 fr.; 500 gr.  | 1 60        |

## VINS DE QUINQUINA (litre)

|                                                         |      |
|---------------------------------------------------------|------|
| Au Malaga, Grenache, Banyuls (avec verre) le litre..... | 3 25 |
| Madère ou Lunel.....                                    | 3 75 |
| Bordeaux.....                                           | 2 25 |
| Extrait fluide pr la préparation d'un litre.            | 0 75 |
| VIN de COCA, malaga ou grenache, 1 lit.                 | 3 50 |
| VIN de KOLA.....                                        | 3 50 |
| SIROP Antiscorbutique (1/2 bot.)                        | 2 50 |
| — BAUME de TOLU ( — 1 15)                               | 3 00 |
| — DESSESSARTS ( — 1 25)                                 | 3 25 |
| — DIACODE ( — 1 15)                                     | 3 00 |
| — de GOMME ( — 1 00)                                    | 2 50 |
| — Proto-iodure de Fer (1/2 b.)                          | 1 25 |
| — LACTO-PHOSPHATE de CHAUX (1/2 bot.)                   | 1 25 |
| — QUINQUINA ( — 1 25)                                   | 3 25 |
| — RAIFORT IODE ( — 1 25)                                | 3 25 |
| — SALSEPAREILLE ( — 1 40)                               | 3 50 |

## SPECIALITÉS

25 à 50 pour cent de remise.

|                         |      |
|-------------------------|------|
| VIN de BUGEAUD.....     | 2 50 |
| PEPTO-FER JAILLET.....  | 3 05 |
| VIN LANGLEBERT.....     | 2 85 |
| PILULES SUISSES.....    | 1 00 |
| PASTILLES GÉRAUDEL..... | 0 85 |
| TISANE des SHAKERS..... | 3 05 |

Prix Spéciaux pour de plus Grandes Quantités.

## VIN GLYCOPHOSPHATÉ LANGLEBERT

NEURASTHÉNIE, ANÉMIE, AFFECTIONS DES OS, CROISSANCE ET FORMATION, LYMPHATISME

Ce Vin, à base de Glycerophosphate de Chaux, admis dans les Hôpitaux, constitue le plus énergique des Reconstituants, accélérant la nutrition générale par une stimulation particulière de l'Appareil nerveux, sans équivalent pour combattre les funestes effets du surmenage scolaire et la dépression nerveuse, ainsi que dans toutes convalescences.

Dépôt : Pharmacie FAMEL. — Prix : 2' 85.

Nous recommandons tout spécialement à Messieurs les Ecclésiastiques ainsi qu'aux communautés religieuses, soucieux de leurs intérêts, la Fabrique de M. Samuel Piriou, de Quimper, renommée pour ses produits en Cire, Cierges et Bougies, dont la qualité est si appréciée par ceux qui en font usage.

La maison envoie *franco*, sur demande, échantillons et prix-courants.

**JUMELLE MISSIONNAIRE** force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 26 fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. C. Paul, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

## CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

## FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M<sup>re</sup> V<sup>re</sup> LE JANTEL,  
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

## HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

## LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF

Qui nettoie la Tête  
Enlève les Pellicules  
Empêche les Cheveux  
de tomber et  
les fait repousser.

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL : Maison de Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.  
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

## COMPAGNIE LIEBIG

VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG  
SE MEfier DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG

L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG est indispensable pour préparer économiquement et à tout instant de bons potages, sauces, légumes et toutes sortes de mets.

Cet extrait se conserve indéfiniment.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

| LE NUMÉRO                                                      | PRIX DE L'ABONNEMENT | LA LIGNE D'ANNONCE |
|----------------------------------------------------------------|----------------------|--------------------|
| 10 CENTIMES                                                    | 6 fr. par an         | 40 CENTIMES        |
| L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS |                      |                    |

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAÜN, rue Keréon.

**SOMMAIRE.** — I. Ton Créateur tu recevras.

II. *Chronique du Diocèse :* Offices extraordinaires ; Quête pour les Séminaires ; Nécrologie ; Le tableau de Guercino ; Un Chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand.

III. *Nouvelles du monde catholique :* Loi contre les Congrégations ; Lettre de



S. E. le cardinal Lecot.

IV. Nos Missionnaires.

V. Le bilan de la Science ; Fête de Jeanne d'Arc ; Horribles sacrilèges ; Les « Pâques » des militaires ; Magnifique hommage aux Sœurs de Charité ; etc.

VI. *La première église chrétienne en Bretagne* (Fin).

VII. Annonces et avis.

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 14 Avril.* — PAQUES. RESURRECTION DE N.-S. JÉSUS-CHRIST. Double de 1<sup>re</sup> classe, avec Octave privilégiée. Blanc.

*Lundi, 15.* — Lundi de Pâques. Double de 1<sup>re</sup> clas. Blanc.

*Mardi, 16.* — Mardi de Pâques. Double de 1<sup>re</sup> classe. Blanc.

*Mercredi, 17.* — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

*Judi, 18.* — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

*Vendredi, 19.* — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

*Samedi, 20.* — *In albis.* — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

## Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

|                                                |               |
|------------------------------------------------|---------------|
| Refuge de Brest .....                          | 14, 15 Avril. |
| Providence de Saint-Pol-de-Léon .....          | 16, 17 —      |
| Petites-Sœurs des Pauvres, à Brest .....       | 18, 19 —      |
| Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon ..... | 20-22 —       |



## Ton Créateur tu recevras

On a beau multiplier les lois humaines, les environner de mille garanties. Que leur influence est petite et bornée, comparée à celle que l'Eglise promulgue, pour les fidèles du monde entier, au temps pascal ! Portée dans toutes les contrées de la terre, elle est écoutée, exécutée par des millions d'hommes ! Ah ! comment les impies peuvent-ils dire que l'Eglise est morte, quand une seule de ses paroles ébranle l'univers ?...

Oh ! quand arrivera le jour bienheureux pour mon pays, pour la France que j'aime, pour les Français qui sont mes frères, où, régissant sur toutes les intelligences, sur toutes les volontés, la Religion sera docilement écoutée lorsqu'elle redira son précepte : « Ton Créateur tu recevras » !...

Alors que verra-t-on ? On verra le repos, le calme, le bonheur des peuples. Et si je cherche la raison de ce fait merveilleux opéré par l'obéissance au divin précepte, la voici : c'est qu'à tous mes frères, comme à moi-même, pour être satisfait, il faut quelque chose de grand, de plus grand que l'homme, de plus grand que la terre. Le dernier des hommes a un cœur comme les autres, il sent en lui un bouillonnement de désirs supérieurs qui veulent être assouvis ; or, n'appellez pas grandes les choses de la terre ; la Religion n'appelle grandes que les choses de Dieu. Donnez Dieu au peuple : il sera satisfait, il sera riche.

Vous parlez de liberté, d'égalité. La communion, voilà la vraie liberté, l'égalité véritable ; tous s'en approchent librement, dans toute la spontanéité de leur foi ; tous reçoivent le même pain, tous reçoivent le même Dieu. Ici seulement l'égalité n'est pas un vain mot, elle n'est pas un mensonge. Devant la Table sainte, l'égalité, c'est la réalité, la Religion la proclame. Elle ne connaît pas d'acception de personne. Il n'y a pour elle qu'une sorte de supériorité : le plus grand, c'est le plus pur, le plus vertueux ; et elle va quelquefois le chercher dans les derniers rangs de la société : voilà une égalité véritable, voilà ce qui satisfera le peuple.

Je me représente un jour de Pâques, dans un pays plus heureux que le nôtre, où cette solennité réunit tous les hommes au pied des autels, quand tous, assis à la même table, ils reçoivent le Pain de la vie. Quelle douce fraternité ! Comme on oublie la terre ! La vie céleste commence alors à germer dans toutes les âmes. Voilà l'égalité véritable, celle que toutes les lois de la terre ne parviendront jamais à établir, tandis que toutes peuvent être remplacées par cette seule loi de l'Evangile : « Ton Créateur tu recevras. » Cette loi, à elle seule, suffit pour préserver le monde de la barbarie, dans laquelle ne l'empêcheront pas de tomber toutes les lois des législateurs les plus habiles.

R. P. PÉTÉTOT,

Supérieur général de la Congrégation de l'Oratoire.

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

### Offices extraordinaires.

**Quimper.** — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de Pâques.* — messe de communion, pour les hommes, à 7 heures ; la nef leur sera réservée. — A la grand'messe et aux vêpres, quête pour les Séminaires. — Monseigneur officie toute la journée. — A l'issue de la grand'messe, bénédiction papale, indulgence plénière pour les fidèles présents, aux conditions ordinaires, — A 2 heures 1/2, chant des vêpres, clôture de la station, bénédiction solennelle.

*Lundi et Mardi de Pâques.* — Les messes et offices sont aux mêmes heures que le Dimanche.

— CHAPELLE DES URSULINES. — *Jeudi 18 Avril*, Réunion des Mères chrétiennes. A 7 h. 1/2, sainte Messe, Instruction, Bénédiction du T. S. Sacrement.

**Quête pour les Séminaires.** — Le saint jour de Pâques, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, on fera la quête d'usage pour les Séminaires.

« Le suprême degré de l'aumône chrétienne, a dit saint François de Sales, est de procurer le saint des âmes. » En conséquence, quelle œuvre plus excellente que de venir en aide aux Séminaires, où se forment les prêtres, les futurs sauveurs des âmes ! Et quelle aumône est plus nécessaire, en ce moment, puisque les bourses fournies autrefois par l'Etat sont supprimées ! Ces maisons, indispensables pour le recrutement du sacerdoce, n'ont plus d'autres ressources que les dons charitables des fidèles.

**Nécrologie.** — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Le Maout, vicaire à Notre-Dame de l'Assomption, à Quimperlé, décédé le 5 Avril, à l'âge de 40 ans.

L'Évêché a reçu de la Préfecture la communication suivante, qu'on nous prie d'insérer :

« Quimper, 3 Avril 1895.

« MONSIEUR L'ÉVÊQUE,

« Par dépêche du 28 Mars dernier, M. le Ministre de l'Intérieur m'informe qu'une toile de grande valeur représentant le *Mariage de la Vierge*, de Guercino, et dont vous trouverez ci-joint la description détaillée, a été volée dans l'église de Saint-Patrinien, à Fano (Italie).

« Ce tableau pouvant être offert à quelques églises, je vous serais obligé de vouloir bien porter les faits qui précèdent à la connaissance de MM. les curés et desservants de votre diocèse.

« Veuillez agréer, Monsieur l'Evêque, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

« Le Préfet,

« PROUDHON. »

**Le « Mariage de la Vierge », de Guercino.**

« Cette toile mesure 2<sup>m</sup> 95 de hauteur, 1<sup>m</sup> 775 de largeur, a été coupée au ras du cadre, le haut est de forme ronde. Le tableau se compose de 3 personnages, quelque peu supérieurs à la grandeur naturelle : un peu à droite du centre est le vieux prêtre, habillé d'un grand surplis blanc, ayant sur ses épaules une chape de couleur verdâtre, sur la tête la mitre traditionnelle, en or et en forme de corne, il a une grande barbe blanche et des cheveux blonds ; à gauche du prêtre, se trouve S. Joseph, la main gauche sur sa poitrine et offrant, de la droite, l'anneau à la Vierge ; il est habillé d'une courte tunique bleue ; il a sur ses épaules un grand manteau jaunâtre, des chausses jusqu'à la moitié de la jambe, sa tête est nue, ses cheveux et sa barbe noirs et légèrement grisonnants ; à la droite, se trouve la Vierge, pieusement inclinée et recouverte d'un voile blanc jauni ; elle est habillée d'une grande tunique rose qui tombe jusqu'aux pieds, sa main droite soutient un grand manteau bleu foncé, sa main gauche étendue pour recevoir l'anneau ; derrière la Vierge, se trouvent deux femmes, dont l'une tout-à-fait à l'extrémité de la toile.

« Le fond représente une partie du Temple, avec une niche sous laquelle est placé le prêtre.

« Le haut de la toile est garni de deux amples draperies en drap rouge. »

Dimanche dernier, à une heure de l'après-midi, Monseigneur l'Evêque, accompagné de plusieurs prêtres, s'est rendu chez M. Le Naour, récemment nommé, comme nous l'avons annoncé, Chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand. En présence des membres de la famille, de quelques amis et des principaux ouvriers du chantier, Sa Grandeur a remis au nouveau dignitaire son diplôme, en lui adressant ces paroles :

« Je suis heureux de remettre entre vos mains le bref par lequel Sa Sainteté le Pape Léon XIII, glorieusement régnant, vous nomme Chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand.

« En vous attribuant cet honneur, le Saint-Père, dont vous savez les efforts pour rapprocher et unir les différentes classes de la société, n'a pas voulu seulement honorer votre esprit chrétien et les services que vous avez rendus à l'Eglise de Bretagne, en la couvrant de ces monuments si hardis et si délicats, dont elle se fait gloire ; il a voulu aussi récompenser l'homme droit, laborieux, et charitable, le patron modèle, qui a si bien répondu à ses conseils, en traitant ses ouvriers comme un père traite ses enfants, en les considérant comme une famille, digne de tous ses égards et de toute son affection.

« Ce gage de profonde estime sera bien porté par vous ; car il vous a été acquis par un demi-siècle de travaux profitables à l'Eglise et au pays. »

M. Le Naour, avec cette rondeur de bon aloi qui le caractérise, sans chercher de phrases, mais en termes que l'on sentait venir du cœur, a remercié Monseigneur, qu'il a ensuite prié de le bénir, lui et sa famille, dans laquelle il comprend ses ouvriers, fidèles compagnons, quelques uns depuis plus de trente ans. Ceux-ci, de leur côté, étaient visiblement heureux et fiers de l'honneur fait à leur patron, et dont ils ont bien leur part. Heureux les chantiers où règne cette fraternité chrétienne, — la seule vraie ! —

**NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE**

**Loi contre les Congrégations.** — Comme tout le faisait prévoir, le Sénat, malgré les courageux efforts de MM. Buffet, Chesnelong, Lucien Brun et Grivart, a ratifié, mardi dernier, la loi de spoliation votée par la Chambre et repoussé tous les amendements qui tendaient à en atténuer les funestes effets.

Ce vote n'enlève rien — au contraire — de leur actualité aux deux articles suivants.

**Lettre de S. E. le cardinal Lecot.** — S. Em. le Cardinal archevêque de Bordeaux publie, sous forme de lettre aux Sénateurs, une étude magistrale sur le droit d'accroissement imposé aux Congrégations, complétant la première.

Le Cardinal montre l'absolue illégitimité du principe même de la loi, qui introduit l'arbitraire en fait d'impôts ; il examine chacun des articles du projet voté par la Chambre et établit que tous en aggravent l'injustice.

Les Congrégations, accablées sous le poids écrasant d'impôts qu'elles ne pourront pas payer, seront forcées par le fisc de vendre une partie de leurs immeubles, de fermer plusieurs de leurs hôpitaux.

Le Cardinal termine cette étude par cette éloquente adjuration aux Députés et Sénateurs :

« Tout l'avenir de la France est dans l'enseignement.

Déjà, depuis que le laïcisme antireligieux domine dans les écoles, le progrès se fait rapide vers les idées d'indépendance et de liberté morale absolue ; le sens moral tend à disparaître dans les jeunes générations ; le mépris de la vie s'y rencontre comme le couronnement de tous les mépris, mépris de l'autorité, mépris du devoir, mépris de la conscience, etc.

Et où va cette génération ainsi formée ? L'avenir nous le dira de plus en plus, à mesure que nous avancerons vers la fin de ce siècle, et, sans nul doute, bien des *med culpa* retentiront sur des poitrines angoissées qui pousseront, trop tard peut-être, le cri du repentir.

Au moins jusqu'ici, l'âme de la femme a été à peu près respectée en France, et la jeune fille a conservé par quelques écoles

communales et un grand nombre d'écoles libres, les traditions morales qui gardent sa foi et protègent sa vertu.

Avec la loi présente, un certain nombre d'écoles va se fermer. De nombreuses jeunes filles échapperont à l'influence religieuse et deviendront une proie facile pour tous les amateurs d'indépendance et de plaisir.

C'est la honte, la ruine des mœurs et le règne de la bestialité, préparés peu à peu par des lois incomprises, au moins dans leurs conséquences.

Que nos législateurs veuillent bien réfléchir, de grâce, aux résultats si graves de leurs décisions souveraines ! Ils sont tout-puissants, les responsabilités sont tout entières pour eux.

Qu'ils fassent œuvre de paix et de justice ! Qu'ils ne cèdent ni à l'intérêt personnel mal compris, ni à des passions malsaines ! L'hommage flatteur de la conscience vaut bien les applaudissements des loges. »

**Nos Missionnaires.** — M. François Deloncle, député républicain, qui a sur la question coloniale une compétence réelle, publie des remarques intéressantes sur le rôle de nos Missionnaires.

#### « Dans nos colonies.

« En Algérie, ces braves Missionnaires ont fait le coup de feu avec nous, ils ont commencé le défrichement, ouvert les premiers orphelinats, soutenu et élevé les indigènes ; tout récemment encore, que ne devons-nous pas aux Pères Blancs, ces vrais pionniers du désert, auxquels leur courage et leur dévouement ont valu l'honneur, bien souvent dangereux, de conduire nos relations avec les Touareg du Sahara, et d'arrêter aux lointaines oasis l'action redoutable de nos rivaux ? Tenez, il y a quelques jours, nous accompagnions à la gare un vaillant, le P. Hacquart, qui partait chargé d'aller établir à Tombouctou une mission qui doit être le premier jalon pour rattacher notre Niger au Sud-Algérien.

« Et en Tunisie, en Tripolitaine, sur la côte de Guinée, au Dahomey, au Congo, dites-moi si pour lutter, ici contre les Italiens, là contre les Anglais, ailleurs contre les Allemands, et enfin contre les Belges, les Missionnaires ne se sont pas toujours montrés nos plus dévoués, nos plus ardents, nos plus infatigables auxiliaires ? Au Dahomey, n'ont-ils pas été des otages aux mains de Behanzin ? Dans le Bas-Niger, n'ont-ils pas tenu tête à la Compagnie royale du Niger ? Sur l'Oubanghi, n'ont-ils pas tenu le drapeau français bien avant que nos agents pussent s'y établir ?

« Et Madagascar ? Si nous avons conservé la tradition de Madagascar, si nous avons pu tenir tête là-bas aux méthodistes anglais tout-puissants, n'est-ce pas aux Jésuites français que nous le devons ? Leur œuvre sociale et scientifique là-bas a été considérable, et toujours pour la France.

« Sur les grands lacs africains, les Pères Blancs nous avaient constitué un empire : ils nous avaient acquis les sources du Nil ; ils nous ont offert l'Ouganda, sans avoir à tirer un coup de fusil. De néfastes conseils de défiance ont prévalu contre leur action : nous les avons abandonnés, l'Angleterre est venue et les a martyrisés : ils sont restés quand même et, aujourd'hui, ils luttent encore pour nous, et leur position

est telle, que le gouvernement anglais a été réduit à reconnaître que, non seulement, ils avaient droit à une indemnité, mais qu'ils étaient en réalité les véritables maîtres du pays.

« Sur la Mer Rouge ? Qui lutte contre l'Italie ? Des Lazaristes que le général Baratieri expulse sans pitié ; car il sait très bien que ces Missionnaires seraient des témoins impartiaux, devant l'Europe, des excès auxquels, sans aucune raison, les Italiens se livrent là-bas contre d'autres chrétiens, les Abyssins.

#### « Les religieux en Orient.

« En Egypte, en Syrie, en Asie-Mineure, qui conserve et propage notre langue française, qui fonde des écoles, des orphelinats et des asiles, qui entretient, au Caire, la protestation, qui garde la Terre Sainte, qui nous aide à faire respecter les Capitulations, qui, à Constantinople, en Anatolie, à Smyrne, en Arménie, fait aimer la France et, en dépit de nos fautes et de l'hostilité de certains, continue à faire reconnaître le protectorat de la France en Orient ?

« Dans l'Inde, en Birmanie, à Ceylan, dans la péninsule malaise, nos Missionnaires perpétuent les grands souvenirs et encouragent les grandes espérances. Leur œuvre est, sur beaucoup de points, ce qui rappelle le pavillon français, et vous ne sauriez croire combien il est émouvant pour le voyageur ou pour l'explorateur français, quand il se trouve perdu sur ces vastes territoires, où tout est anglais, d'entendre tout à coup, sur certains points, sonner des cloches françaises et de trouver l'hospitalité, dans la jungle ou dans la forêt sauvage, sous une cabane habitée par des Français. J'ai eu cette grande émotion, un jour, en Birmanie, et je ne l'oublierai jamais.

« En Indo-Chine, au Siam, au Cambodge, au Tonkin, les Missionnaires ont été ou sont nos précurseurs ; les Missions étrangères nous ont donné nos premiers diplomates auprès des cours d'Annam et de Siam ; Mgr Puginier nous a ouvert le Tonkin. Sur le Haut-Mékong, dans le Yunnan, sur tout le long du Yang-Tsi, et jusqu'au cœur du Thibet, qui porte le drapeau, qui se fait massacrer pour la France ? Toujours le Missionnaire. Si jamais, après le démembrement inévitable de la Chine, ces régions passent sous notre influence, nous pourrions dire que les évêques de la rue du Bac sont pour beaucoup dans ce grand résultat.

« Dans le reste de la Chine, en Corée, au Japon, nous ne maintenons, et avec quelle difficulté, notre protectorat catholique que par nos Missions. Et la valeur de ce protectorat est telle encore, grâce au dévouement de nos religieux, que les Allemands, les Anglais et les Italiens, réunis dans leur jalousie nationale contre notre influence civilisatrice, n'ont pu encore l'entamer.

« En Polynésie, en Australie, en Guyane, au Canada, notre action religieuse n'est pas moins précieuse : tantôt elle maintient nos droits diplomatiques, tantôt elle favorise la pénétration, tantôt elle garde et transmet pieusement les souvenirs sacrés d'une domination disparue.

#### « Mesure à repousser.

« Gardons-nous de toucher à ces précieuses ressources de notre expansion extérieure. N'allons point livrer au fisc un domaine qui ne saurait lui appartenir et où sa main, toujours trop lourde, détruirait inconsciemment l'œuvre délicate de tant de siècles. C'est déjà assez que d'autres lois aient gêné le recrutement de ce vaillant personnel : ce serait

vouloir taxer le patriotisme et l'empêcher d'aller nous faire connaître, aimer et respecter au dehors, que de voter la loi nouvelle. Hôpitaux, écoles, asiles, tout ce qui porte à côté de nos consulats le pavillon français, seraient menacés d'abandon et nos rivaux, dont le fisc fait inconsidérément le jeu, ne seraient pas longs à remplacer, comme ils le font déjà partout où ils le peuvent, nos Missionnaires par des religieux de leur nation. »

**Le bilan de la Science.** — On se rappelle l'article — nous en avons cité des extraits — de M. Brunetière, directeur de la *Revue des Deux Mondes*, sur la « banqueroute de la Science. » En somme, il se bornait à constater un fait d'expérience, en disant que la science moderne n'a pas tenu ses promesses de moralisation des hommes et d'amélioration de la vie... « Pour venger la Science », M. Berthelot, aussi connu par ses opinions antireligieuses que par quelques découvertes en chimie, écrivit une soi-disant « réponse », qui n'est qu'une violente diatribe contre « les dogmes », contre la foi. Cette protestation n'a pas été encore jugée suffisante et un banquet de mille convives, « offert à la Science, dans la personne de M. Berthelot, vient d'avoir lieu à Saint-Mandé. Nous n'y trouvons ni M. Pasteur, ni aucun autre des membres les plus en vue de l'Académie des Sciences, suspects, sans doute de cléricalisme ; mais, en revanche, on y voyait M. Brisson, Président de la Chambre des Députés, puis M. Poincaré, Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, couvrant de sa présence et de son approbation tout ce qui s'est dit contre « la foi, ou plutôt toutes les fois religieuses », puis aussi M. Zola, et enfin M. Blatin, grand chef de la franc-maçonnerie, « que l'on a écouté, dit un journal mondain, parce que la franc-maçonnerie est actuellement un pouvoir actif dans l'Etat. » ...

*Et nunc erudimini !*

**Fête de Jeanne-d'Arc.** — Il y a plus de dix ans, en 1884, une proposition de loi tendant à instituer une fête nationale en l'honneur de Jeanne d'Arc, fut présentée à la Chambre des députés. Le 9 Juin de l'an dernier, cette proposition fut votée par le Sénat, qui fixa la fête au deuxième dimanche de Mai. MM. les députés n'ont point encore trouvé le temps, depuis cette époque, de ratifier ou de rejeter cette décision.

Le vote du Sénat est venu sanctionner l'initiative qui avait été prise, l'an dernier, par les Français de tous les partis, sur tous les points de la France ; il est venu nous encourager à continuer ce qui a été si bien commencé, nous exciter à faire mieux encore.

Le Comité de Jeanne d'Arc, présidé par M. E. Keller, nous annonce que, suivant le désir du Cardinal Archevêque de Paris, une nouvelle fête pour remercier Dieu de l'introduction de la cause de la Pucelle, sera célébrée à Notre-Dame, le dimanche 12 Mai prochain.

D'autres villes se proposent d'honorer encore, cette année, la

mémoire de la libératrice de la France, et de hâter ainsi l'institution d'une fête nationale en son honneur.

« Jeanne d'Arc est avant tout l'envoyée de Dieu, glorieuse par sa foi et par sa piété autant que par son patriotisme, et les catholiques doivent être les premiers à exalter son nom, dans nos plus humbles villages, comme dans nos plus grandes cités. » (*Circulaire du Comité.*)

\*\*\*

Monseigneur l'Evêque d'Orléans a reçu du Cardinal Archevêque de Westminster la promesse qu'il viendra assister aux fêtes de Jeanne d'Arc, à Orléans.

Le Cardinal anglais écrit très aimablement à Mgr Touchet :

« Monseigneur, je me ferai un devoir d'être avec Votre Grandeur le soir du 7 Mai. Ceci est dû, de la part de l'Angleterre, en hommage à la Pucelle. »

**Horribles sacrilèges.** — Les journaux de Madagascar racontent qu'un sacrilège a été commis, à l'île Maurice, dans la nuit qui a précédé le départ de la dernière *malle*. Neuf églises ont été pillées dans la même nuit. Les tabernacles auraient été défoncés, les vases sacrés enlevés et leur contenu jeté de tous côtés et piétiné.

Dans une église de Port-Louis, les sacrilèges, après avoir vidé le ciboire de ses hosties, l'auraient rempli du sang d'un chat, dont ils ont laissé le cadavre sur l'autel.

Les profanations commises dans les autres temples sont aussi horribles. Partout les sacrilèges se sont principalement acharnés sur les hosties qu'ils ont couvertes d'ordures.

La population catholique de Maurice est affolée.

On sait que la Franc-Maçonnerie poursuit de sa haine Mgr Meurin, évêque de l'île Maurice, qui l'a courageusement démasquée.

Ces faits horribles n'ont pas pour mobile le vol, puisque les ciboires précieux n'ont pas été enlevés ; on ne peut les attribuer qu'à un but de profanation, comme les sacrilèges de Paris, l'an dernier, et d'autres que l'on signale, notamment à Venise.

Les chrétiens du monde entier frémiront d'une douloureuse indignation en apprenant ces horreurs ; ils feront amende honorable au cœur de Notre-Seigneur, et prendront enfin la résolution de combattre, sans merci, la secte infâme.

Mgr Meurin, après avoir prescrit des cérémonies d'expiation, ajoute : « Les prédicateurs sont invités à expliquer au peuple la gravité de tout sacrilège et la punition terrible que Dieu ne manque jamais d'infliger à ceux qui s'en rendent coupables. »

**Les « Pâques » des militaires.** — Le général Saussier, gouverneur militaire de Paris, vient d'adresser au Comité consultatif des aumôniers militaires, la lettre suivante, qui règle les congés accordés aux soldats du gouvernement de Paris, pour l'accomplissement de leur devoir pascal :



« Monsieur l'Aumônier,

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que je donne des ordres pour que, *comme tous les ans*, les Chefs de corps accordent aux militaires, qui en feront la demande, toutes facilités pour l'accomplissement de leurs devoirs religieux, et notamment pour qu'ils les autorisent à sortir, dès le réveil, les dimanches 31 Mars (Passion), 7 Avril (Rameaux), 14 Avril (Pâques), 21 Avril (Quasimodo), et 28 Avril.

« Veuillez recevoir, Monsieur l'Aumônier, l'assurance de ma considération la plus distinguée. Général SAUSSIER. »

### Magnifique hommage aux Sœurs de Charité. —

Le 18 Décembre 1894, le Congrès national des libres-penseurs français émettait un ensemble de vœux tendant à la laïcisation des établissements de l'Etat.

Le Ministre de la Guerre a fait à cette stupide pétition la réponse suivante :

« Paris, 25 Février 1895.

« En ce qui concerne mon département, j'estime qu'il y a lieu de maintenir le *statu quo*.

« Les Religieuses employées dans l'administration de la Guerre, quel que soit l'ordre auquel elles appartiennent, répondent, en effet, au besoin du service dans les meilleures conditions possibles ; leur présence est une sauvegarde certaine pour la morale, et aucune autre assistance ne saurait être moins coûteuse que la leur.

« En ce qui concerne la liberté de conscience, les Sœurs de Charité ne peuvent donner lieu à aucun reproche sur ce point.

« Du reste, une des meilleures garanties de la liberté de conscience repose dans ce fait que, dans tous les établissements militaires, écoles, hôpitaux et autres, tous les cultes sont desservis par un ministère prêt à donner, au premier appel, les secours spirituels qui lui sont demandés par ses coreligionnaires.

« Il importe d'ajouter que les libres-penseurs ne sont jamais troublés dans leurs convictions et que les instructions les plus formelles sont d'ailleurs données à cet égard.

« Le Ministre de la Guerre, Général ZURLINDEN. »

Encore l'égalité. — Par décret, le Gouvernement vient de refuser à l'Archevêque de Paris l'autorisation d'accepter le legs d'une somme de 25,000 fr. fait à l'église du Sacré-Cœur de Montmartre par le testament olographe de M. Fayolle. Ce même jour, paraissaient deux décrets autorisant des legs aux consistoires protestants de Paris.

Nous ne saurions, à ce propos, rappeler avec trop d'insistance le conseil que déjà nous avons donné à nos lecteurs : Si vous désirez accomplir une bonne œuvre en faisant bénéficier d'une somme d'argent un établissement religieux quelconque, faites cette dona-

tion de votre vivant ; remettez directement à l'établissement que vous voulez soutenir ou à une personne sûre, la somme dont vous tenez à disposer, et n'en faites point mention dans votre testament. De cette manière, vous éviterez de grands frais au légataire et, de plus, vous serez sûr que votre don ne sera pas annulé.

\*\*\*

Congrégation illégale, mais privilégiée. — Au cours de la discussion sur le droit d'accroissement, Monsieur le Président du Conseil a dit : « Mes prédécesseurs n'ont pas taxé la Franc-Maçonnerie, je ne la taxerai pas non plus. »

Pourquoi ? serait-ce parce que la Franc-Maçonnerie blasphème Dieu et le poursuit de sa haine, tandis que celles qu'il plaît à M. Ribot de ruiner, aiment Dieu, le louent et le servent ? M. Ribot ne l'a point dit ; mais personne n'ignore que le privilège accordé aux congrégations diaboliques, n'a point d'autre motif.

Un franc-maçon, M. Doumer, s'est alors écrié : « Mais les loges maçonniques ne possèdent pas ! »

M. G. Bois, dans la *Vérité*, a montré, pièces en mains, qu'elle possède et des immeubles et des valeurs immobilières. La maison-mère de l'une de ces congrégations, le Grand-Orient, est un immeuble d'une valeur de trois millions. Toutes les loges ont leur hôtel.

Un autre franc-maçon a dit : « Mais ces immeubles ne sont pas leur propriété. » Nous n'en savons rien. Mais soit. L'on sait que les Congrégations religieuses sont imposées, elles, et pour les immeubles qu'elles possèdent et pour ceux qu'elles occupent.

Non seulement les Congrégations maçonniques possèdent ou occupent les immeubles nécessaires à leurs réunions ; mais il y a, par exemple, une société anonyme du Grand-Orient, ayant un capital divisé en actions, dont les coupons se payent au guichet des grands établissements de crédit. Ces actions sont possédées par des loges et sont, remarquons-le en passant, l'objet d'une *propriété collective*. Ces actions ne sont pas une mauvaise affaire, car le Grand-Orient, tous les ans, sur ses excès de recettes, rachète ses propres titres.

Pourquoi, dans ces conditions, les congrégations diaboliques sont-elles exemptées des impôts qui frappent les congrégations chrétiennes ? Pourquoi ! Parce que la Franc-Maçonnerie qui règne et gouverne, et qu'elle s'emploie à extirper « la lèpre dévorante » du catholicisme, aujourd'hui par la spoliation, demain par ce que les circonstances lui permettront d'ajouter à la spoliation.

(Semaine de Cambrai.)

Un type d'Anticlérical. — Nous lisons dans la *Croix* :

« Lucien Jeantet, le directeur du journal opportuniste et mangeur de curés, de Lyon, qui vient de mourir, avait été élevé dans une institution libre très honnête, à Poncins (Ain).



Un de ses camarades, devenu prêtre, tandis que Jeantet avait tourné à l'envers, le rencontrant un jour, lui dit :

« Pourquoi donc raconter dans ton journal toutes ces histoires ineptes et dégoûtantes contre les curés et l'Eglise ? »

— Mon cher, que veux-tu ? Il n'y a que cela qui rapporte !  
Voilà pris sur le vif le journaliste opportuniste !

Quand est-ce donc que les Catholiques de tous pays comprendront cette parole si vraie de Montesquieu : *Toute injustice commise envers un citoyen est une menace pour tous les autres ?*

C'est là une des forces de l'Angleterre ; un Anglais est victime d'une injustice quelconque : tous les autres réclament aussitôt et l'aident à faire valoir ses droits.

### La première Eglise chrétienne en Bretagne.

(Fin.)

Le lecteur se demandera, sans doute, quels signes caractérisent les petites basiliques chrétiennes. Voici ce que dit, à ce sujet, M. l'abbé Martigny, cité par M. Cahour : « Cette classe d'édifices comprend certaines églises de petites dimensions, qui étaient parsemées dans les campagnes romaines. L'existence de cette espèce de monument, vaguement accusée dans les écrits contemporains, est devenue aujourd'hui un fait démontré, grâce à la sagacité de M. le chevalier de Rossi... Ces édifices présentent des copies assez exactes des *cubicula*, des cryptes des petites églises des catacombes. En effet, la forme commune est le quadrilatère, et il s'en trouve par centaines où, en dehors du carré et sur trois faces, s'ouvrent trois *arcosolia*, destinés à servir en même temps de tombeaux aux martyrs et d'autels pour le sacrifice... »

« De cette citation, conclut très judicieusement M. Cahour, découlent ces premières conséquences : 1° que la basilique païenne était un quadrilatère régulier, et la basilique chrétienne un quadrilatère couronné de trois absidioles formant la croix ; 2° que l'origine de la basilique chrétienne remonte aux catacombes. »

Or, à Saint-Similien, nous trouvons une première abside en arc, puis deux autres absides adjacentes et semblables à la première. C'étaient les trois *arcosolia* caractéristiques de la basilique chrétienne : il n'y avait de différence entre eux que la hauteur de la ruine, celle de l'*arcosolium* du milieu étant restée plus élevée.

« On remarquait, de plus, que celui-ci correspondait à la nef de l'église supérieure, que son axe suivait la même ligne, et que les *arcosolia* latéraux correspondaient également aux bas-côtés. Ces dispositions s'expliquent par l'usage où étaient nos ancêtres, quand ils relevaient une église, d'en conserver l'alignement et tout ce qui restait des ruines de la première. Ainsi en firent-ils encore à l'église Saint-Donatien. »

En effet, les églises de Saint-Similien et de Saint-Rogatien

avaient eu le même sort ; elles furent livrées aux flammes par les mêmes Normands qui incendièrent la cathédrale Saint-Pierre, le 24 Juin 843, et martyrisèrent, dans la crypte, le saint évêque Gohard.

Dans les ruines de la petite basilique qui nous occupent, les ouvriers, continuant toujours à déblayer, arrivèrent à des couches de cendres noircies et mêlées de charbons, qui attestaient bien le passage d'un violent incendie.

A mon grand regret, j'abrège ici, mais je dois dire cependant que parmi les briques du dallage il s'en trouvait encore d'intactes et en place. M. Cahour en a observé une souillée de cendres et de charbons qui s'y étaient attachés, et mesurant 0 mètre 36 de longueur, sur 0 mètre 27 de largeur. Une observation faite par les ouvriers eux-mêmes, c'est que l'extérieur des *arcosolia* sortait des décombres encore revêtus du petit appareil romain.

Je crois en avoir dit assez, pour établir que l'édifice, dont M. l'abbé Cahour a si bien prouvé le caractère de basilique chrétienne, n'a pu correspondre à aucune autre destination ; mais pour ceux qui font consister toute science archéologique dans la dénégation de toute tradition reçue, il ne pouvait être question de se rendre à l'évidence ; on a donc fait des objections : celles que M. Cahour signale dans ses premières pages sont simplement amusantes. A la page 21, je trouve quelque chose de plus précieux : il y avait, dans les déblais de notre petite basilique, des traces de chaux qui avait servi à cimenter les murs des *arcosolia* ; l'emploi de cette chaux indiquait une construction du *xiv<sup>e</sup>* ou du *xiii<sup>e</sup>*, peut-être même du *xiv<sup>e</sup>* siècle.

M. Cahour dit que l'auteur de cette appréciation est un éminent archéologue du Poitou ; je veux bien croire que cet archéologue est éminent ; mais attribuer au *xiv<sup>e</sup>* siècle le monument décrit ; ramener à cette époque une église brûlée par les Normands du *ix<sup>e</sup>* siècle, c'est de l'éminente fantaisie.

« D'ailleurs, le mortier trouvé ici est tout simplement du ciment romain, dont l'emploi était habituel à Rome avant l'ère chrétienne, il dût être connu de saint Clair. »

Le 7 Novembre, un écrivain anonyme publiait, dans l'*Espérance du Peuple*, un article qui semblait réduire à néant toutes les données sur la basilique de saint Clair retrouvées à Saint-Similien, et sur l'apostolicité de l'église de Nantes, et si vous voulez savoir pourquoi saint Clair n'est pas des temps apostoliques, c'est parce que, dans les substructions de sa petite basilique, il y avait un calorifère. — M. Cahour n'ignorait pas qu'il y avait eu là un foyer ; il dit, en effet : « J'avais remarqué, sur une longueur de 1 m. 50, quelques rangs de briques superposées à plat, et dont le premier rang portait des traces de feu à sa superficie ; mais sa face inférieure n'en portait aucune, non plus que les autres rangs de briques. Nous étions simplement en présence d'un âtre ordinaire. »

Il établit ensuite, fort judicieusement à notre avis, qu'il n'y a

rien d'incompatible entre ce foyer et le caractère religieux de l'édifice où il se trouve, soit qu'il chauffât l'église elle-même ou qu'il servit au feu du Samedi-Saint, soit qu'il appartint à une annexe, qui aurait été la modeste maison de l'apôtre de la Bretagne. Pour nous, qui vivons dans le diocèse de Quimper, où les églises pourvues de foyer sont en si grand nombre (1), nous en serions encore moins étonnés que les Nantais, et, pour finir, nous dirons que rien de ce que l'on objecte contre le caractère et l'antiquité de la basilique chrétienne retrouvée à Nantes, ne nous semble fait pour arrêter l'attention des gens sérieux.

(1) M. l'abbé Abgrall a publié sur les foyers de nos églises une très curieuse notice.

## BIBLIOGRAPHIE

**Sainte Catherine de Sienne** par Madame la Comtesse DE FLAVIGNY ; nouvelle édition entièrement refondue. Un beau volume in-8 écu de 700 pages, orné d'une héliogravure de Dujardin. (Paris, *Librairie H. Mignard*, 26, rue Saint-Sulpice). Prix : 5 fr. 50.

Cette nouvelle *Vie de Sainte Catherine de Sienne*, où la sûreté de l'érudition et de la doctrine le dispute à l'élégance du style, présente aux lecteurs chrétiens, sous une forme rajeunie, mieux faite pour les intéresser et pour leur plaire, toute la substance des documents du Moyen-Age sur cette existence extraordinaire, mêlée aux plus grands événements de son temps.

De hautes approbations recommandent ce remarquable ouvrage à tous les suffrages et lui assignent un des premiers rangs dans l'hagiographie contemporaine.

S'adresser Librairie J. SALAUN, QUIMPER.

**La Monte Rosa** a un marché animé. Quelques réalisations ont ramené les cours en arrière. Les quelques francs de baisse seront vite regagnés.

**Le Aureferous Inonsands Gold** qui vient de faire son apparition sur le marché est coté 30 francs.

C'est 5 francs de hausse en quelques jours.

**Goudron Guyot véritable**, 19, Rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.

## ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

### PÊCHE, FRÈRES

45, rue Kéréon — QUIMPER — rue Kéréon, 45

P. PÊCHE, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION

GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÈVRERIE

Calices, Ostensoirs, Croix et Candélabres divers, etc.

DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR

Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.

Autorisés et recommandés par les Evêchés de Quimper et de Vannes pour la réparation des Vases sacrés.

Nous recommandons tout spécialement à Messieurs les Ecclésiastiques ainsi qu'aux communautés religieuses, soucieux de leurs intérêts, la Fabrique de M. Samuel Piriou, de Quimper, renommée pour ses produits en Cire, Cierges et Bougies, dont la qualité est si appréciée par ceux qui en font usage. La maison envoie *franco*, sur demande, échantillons et prix-courants.

Château Verlhagues, excellent vin pour messe et table, 50, 39 et 29 francs l'hectolitre. M. l'abbé de Scorbiac, Montauban (Tarn-et-Garonne). Réduction 5 0/0 pour MM. les ecclésiastiques. Echantillons.

## CABINET DEBRAY-HÉLOT

DIPLOMÉ DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS  
2, rue Astor, à QUIMPER (à côté de la Halle).

M. PÉZIEUX, CHIRURGIEN-DENTISTE, est visible tous les jours, à l'exception du vendredi.

SPÉCIALITÉ DE DENTS ARTIFICIELLES

Médaille d'Or, Vannes 1892 (Concours général de la Bretagne).

On trouve chez l'auteur : « Aux mères de famille », par F. PÉZIEUX, dentiste de plusieurs établissements civils et religieux.

## MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3  
QUIMPER

MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS  
BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Couvertis FRÉNAIS, argentés à 100 grammes

BRONZE — ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Couvertis CHRISTOFLE, au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

## PRODUITS FÉLIX POTIN

Seule Maison à QUIMPER, 6, RUE KÉREON (près la Cathédrale)

Conserves maigres telles que :

Sardines, Thon, Homard, Langouste, Morue extra,  
Saumon salé, quenelles de Brochet, etc.  
Petits Pois, Haricots, Asperges, Fruits secs, Bisouits,  
Confitures, etc.

SAMEDI 30 MARS et jours suivants :  
EXPOSITION de Poissons d'Avril et Articles de Pâques et Pain d'Épice.  
DRAGÉES ET BOITES DE BAPTÊMES

Vins &amp; Spiritueux. — Gros &amp; demi-gros.

COMMISSION **FÉLIX MERCIER** CONSIGNATION  
VINS garantis naturels, sans mélange, depuis..... 0,45 cent.  
ENVOI D'ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE  
S'adresser au bureau, 14, rue Laënnec, à QUIMPER

Grand Diplôme d'honneur, Médaille d'Or, **E. LEFÈVRE** Concours génl du Morbihan, Pontivy, 1894.  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
Diplômé de l'École Dentaire de Paris

5, RUE DE LA MAIRIE QUIMPER (près la place Saint-Corentin)  
Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés.

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES  
PRIX MODÉRÉS

## CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

## FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> LE JAMTEL,  
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).



**ASTHME ET CATARRHE**  
Guéris par les CIGARETTES  
ou la POUDRE **ESPIC**  
OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NEURALGIES  
Toutes Pharmacies, 2 f. la Boîte. Vente en gros: 20, r. St-Lazare, Paris.  
Exiger la Signature ci-contre sur chaque Cigarette.



## HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF**  
DU

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.  
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus  
parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie de KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE. — I. *Alleluia!*  
Origine du *Regina cæli*.  
II. *Chronique du Diocèse*: Retraite bretonne des femmes; Tournée pastorale et de Confirmation; Vicaire général; Nécrologie; Quimper; Lanmeur; Nos missionnaires; Bretons, restez dans votre pays.



III. *Nouvelles du monde catholique*: Rome; Crimes sacrilèges; Un vaillant chrétien; Réponse éloquent; Bonnes pensées.

IV. *Documents historiques* (suite).

V. *Annonces et avis divers*.

### OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 21 Avril. — Dimanche de Quasimodo; 1<sup>re</sup> classe. Office du jour. Double. Blanc.

Aux Vêpres, mémoire du suivant.

Lundi, 22. — S. Soter et s. Caius, Papes, martyrs. Semi-double. Rouge.

Mardi, 23. — S. Georges, martyr. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 24. — S. Fidèle de Sigmaringen, martyr. Double. Rouge.

Jeudi, 25. — S. Marc, évangéliste. Double de 2<sup>e</sup> classe. Rouge. — A la procession, messe des Rogations, avec mémoire de s. Marc. Violet.

Vendredi, 26. — S. Clet et s. Marcellin, papes, martyrs. Semi-double. Rouge.

Samedi, 27. — S. Léon I, Pape, Docteur (du 11 Avril). Double. Blanc.

### Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon..... 20-22 Avril.  
Hôpital de Quimper..... 23-24 Avril.

## ALLELUIA

*Alleluia !* L'Eglise répète ce chant d'allégresse, chaque année, elle le redit au milieu même des tristesses de la persécution. Elle le chante à la gloire de son divin Fondateur, de celui qui, une fois pour toutes, a triomphé de la mort. Pendant la grande semaine, elle a appelé tous les chrétiens au pied de la Croix, leur a fait méditer les douleurs du Dieu devenu la victime des péchés des hommes ; à Pâques, elle leur montre le glorieux ressuscité, et elle chante *Alleluia*.

Elle chante *Alleluia* pour elle-même, parce qu'elle sait qu'elle a des promesses infaillibles de victoire et de triomphe ; les portes de l'enfer ne prévauront point contre elle. Ici-bas, elle triomphe au milieu des combats, elle est l'*Eglise militante*. Jamais elle n'a la paix complète ; la lutte vient d'un côté ou d'un autre, mais toujours elle reste victorieuse.

Que ce soit un César romain qui se vante d'avoir détruit le nom chrétien, ou que, dans un banquet, des savants avec de prétendus savants proclament que la Science remplace désormais la Religion et la foi, l'Eglise chante paisiblement son *Alleluia*. Elle a vu d'autres ennemis et a pu remercier Dieu d'autres triomphes.

L'Eglise n'est pas tout entière sur cette terre ; elle regarde ses enfants qui ont laissé la vallée des larmes, et qui, après avoir participé aux souffrances de Jésus-Christ, partagent ses joies et ses récompenses ; pour eux aussi elle chante *Alleluia*. Même pour ses enfants qui, aujourd'hui, sentent le poids de la persécution, pour son chef prisonnier, pour ses lévites à la caserne, pour ses religieux et religieuses chassés, écrasés d'impôts, elle chante l'*Alleluia*. Elle n'a pas oublié la parole de son divin Maître : « Lorsqu'on vous persécutera, qu'on vous calomnier, réjouissez-vous, tressaillez d'allégresse, la récompense aura son heure. »

Oh ! qu'il fait bon, au milieu de tant d'angoisses, de regarder l'avenir avec l'Eglise et, tout en luttant chaque jour avec énergie, de se remettre entre les mains de Dieu et de chanter, dans une espérance qui ne sera pas confondue, l'*Alleluia* !

Les Juifs, qui condamnèrent et crucifièrent le Christ, crurent avoir remporté, ce jour-là, une grande victoire. Leur triomphe ne fut pas de longue durée. Ainsi en sera-t-il de la franc-maçonnerie triomphante. C'est l'histoire de toutes les persécutions. L'Eglise, comme son divin Chef, ne meurt que pour ressusciter. *Alleluia* !

Origine du « Regina coeli ». — Une antique tradition se rapporte à cette célèbre et joyeuse antienne.

On raconte que, sous le pontificat de saint Grégoire-le-Grand, une peste désastreuse vint s'abattre sur la ville de Rome, pendant le temps pascal.

Afin d'en obtenir du ciel la cessation, le saint Pape ordonna une

procession générale du clergé et du peuple, dans laquelle on porterait avec respect le tableau de la sainte Vierge, peint par saint Luc.

L'immense et pieux cortège se dirigeait vers la basilique du prince des Apôtres ; et à mesure que la sainte image s'avancait, suivie du Pontife en prière, l'air se purifiait sur son passage et les miasmes pestilentiels tombaient.

On était arrivé au point qui joint la ville au quartier du Vatican ; tout-à-coup, un concert d'anges se fait entendre au-dessus de la sainte image. Ces esprits bienheureux chantaient : « Reine du ciel, réjouissez-vous, *alleluia* ; car celui que vous avez mérité de porter, *alleluia*, est ressuscité comme il l'avait dit, *alleluia*. »

Après ces paroles, les voix célestes se turent ; alors le Pontife, osant unir les supplications de la terre au chant triomphal des cieux, ajouta avec transport ces paroles : « Daignez prier Dieu en notre faveur, *alleluia* ; » et l'antienne pascalle de Marie se trouva ainsi composée.

Grégoire, levant ensuite les yeux au ciel, aperçut sur la cime du môle d'Adrien l'ange exterminateur, qui, après avoir essuyé son épée ensanglantée, la remettait dans le fourreau.

En mémoire de cette apparition, le môle d'Adrien a conservé, depuis, le nom de fort Saint-Ange ; et il est surmonté d'une statue colossale en bronze, représentant l'ange exterminateur qui abaisse son glaive et le fait rentrer dans le fourreau.

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Messieurs les Curés et Recteurs sont priés d'annoncer, au prône, dimanche prochain, la retraite bretonne pour les femmes, qui doit s'ouvrir à Lesneven, le samedi 27 courant.

### Tableau de la Visite Pastorale et des Confirmations pour 1895.

| Avril.                 | Matin.                      | Soir.                     |
|------------------------|-----------------------------|---------------------------|
| Lundi, 22 . . . . .    |                             | Plouneventer, St-Derrien. |
| Mardi, 23 . . . . .    | Bodilis . . . . .           | Saint-Servais.            |
| Mercredi, 24 . . . . . | Lampaul-Guimiliau . . . . . | Saint-Sauveur.            |
| Jedi, 25 . . . . .     | Guimiliau . . . . .         | Loc-Eguiner.              |
| Vendredi, 26 . . . . . | Saint-Thégonnec.            |                           |
| Samedi, 27 . . . . .   | Guiclan.                    |                           |

Une communication officielle de M. le Préfet du Finistère a fait connaître à Mgr l'Evêque l'agrément donné par le Gouvernement à la nomination de M. Fléiter, comme Vicaire Général. Des explications loyales, échangées sur tous les faits et les points où le Gouvernement trouvait les motifs de son refus, ont amené cette solution favorable, que la *Semaine Religieuse* enregistre avec bon-

## ALLELUIA

*Alleluia !* L'Eglise répète ce chant d'allégresse, chaque année, elle le redit au milieu même des tristesses de la persécution. Elle le chante à la gloire de son divin Fondateur, de celui qui, une fois pour toutes, a triomphé de la mort. Pendant la grande semaine, elle a appelé tous les chrétiens au pied de la Croix, leur a fait méditer les douleurs du Dieu devenu la victime des péchés des hommes ; à Pâques, elle leur montre le glorieux ressuscité, et elle chante *Alleluia*.

Elle chante *Alleluia* pour elle-même, parce qu'elle sait qu'elle a des promesses infaillibles de victoire et de triomphe ; les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Ici-bas, elle triomphe au milieu des combats, elle est l'*Eglise militante*. Jamais elle n'a la paix complète ; la lutte vient d'un côté ou d'un autre, mais toujours elle reste victorieuse.

Que ce soit un César romain qui se vante d'avoir détruit le nom chrétien, ou que, dans un banquet, des savants avec de prétendus savants proclament que la Science remplace désormais la Religion et la foi, l'Eglise chante paisiblement son *Alleluia*. Elle a vu d'autres ennemis et a pu remercier Dieu d'autres triomphes.

L'Eglise n'est pas tout entière sur cette terre ; elle regarde ses enfants qui ont laissé la vallée des larmes, et qui, après avoir participé aux souffrances de Jésus-Christ, partagent ses joies et ses récompenses ; pour eux aussi elle chante *Alleluia*. Même pour ses enfants qui, aujourd'hui, sentent le poids de la persécution, pour son chef prisonnier, pour ses lévites à la caserne, pour ses religieux et religieuses chassés, écrasés d'impôts, elle chante l'*Alleluia*. Elle n'a pas oublié la parole de son divin Maître : « Lorsqu'on vous persécutera, qu'on vous calomnier, réjouissez-vous, tressaillez d'allégresse, la récompense aura son heure. »

Oh ! qu'il fait bon, au milieu de tant d'angoisses, de regarder l'avenir avec l'Eglise et, tout en luttant chaque jour avec énergie, de se remettre entre les mains de Dieu et de chanter, dans une espérance qui ne sera pas confondue, l'*Alleluia* !

Les Juifs, qui condamnèrent et crucifièrent le Christ, crurent avoir remporté, ce jour-là, une grande victoire. Leur triomphe ne fut pas de longue durée. Ainsi en sera-t-il de la franc-maçonnerie triomphante. C'est l'histoire de toutes les persécutions. L'Eglise, comme son divin Chef, ne meurt que pour ressusciter. *Alleluia !*

**Origine du « Regina cœli ».** — Une antique tradition se rapporte à cette célèbre et joyeuse antienne.

On raconte que, sous le pontificat de saint Grégoire-le-Grand, une peste désastreuse vint s'abattre sur la ville de Rome, pendant le temps pascal.

Afin d'en obtenir du ciel la cessation, le saint Pape ordonna une

procession générale du clergé et du peuple, dans laquelle on porterait avec respect le tableau de la sainte Vierge, peint par saint Luc.

L'immense et pieux cortège se dirigeait vers la basilique du prince des Apôtres ; et à mesure que la sainte image s'avancait, suivie du Pontife en prière, l'air se purifiait sur son passage et les miasmes pestilentiels tombaient.

On était arrivé au point qui joint la ville au quartier du Vatican ; tout-à-coup, un concert d'anges se fait entendre au-dessus de la sainte image. Ces esprits bienheureux chantaient : « Reine du ciel, réjouissez-vous, *alleluia* ; car celui que vous avez mérité de porter, *alleluia*, est ressuscité comme il l'avait dit, *alleluia*. »

Après ces paroles, les voix célestes se turent ; alors le Pontife, osant unir les supplications de la terre au chant triomphal des cieux, ajouta avec transport ces paroles : « Daignez prier Dieu en notre faveur, *alleluia* ; » et l'antienne pascale de Marie se trouva ainsi composée.

Grégoire, levant ensuite les yeux au ciel, aperçut sur la cime du môle d'Adrien l'ange exterminateur, qui, après avoir essuyé son épée ensanglantée, la remettait dans le fourreau.

En mémoire de cette apparition, le môle d'Adrien a conservé, depuis, le nom de fort Saint-Ange ; et il est surmonté d'une statue colossale en bronze, représentant l'ange exterminateur qui abaisse son glaive et le fait rentrer dans le fourreau.

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Messieurs les Curés et Recteurs sont priés d'annoncer, au prône, dimanche prochain, la retraite bretonne pour les femmes, qui doit s'ouvrir à Lesneven, le samedi 27 courant.

### Tableau de la Visite Pastorale et des Confirmations pour 1895.

| Avril.                 | Matin.                      | Soir.                     |
|------------------------|-----------------------------|---------------------------|
| Lundi, 22 . . . . .    |                             | Plouneventer, St-Derrien. |
| Mardi, 23 . . . . .    | Bodilis . . . . .           | Saint-Servais.            |
| Mercredi, 24 . . . . . | Lampaul-Guimiliau . . . . . | Saint-Sauveur.            |
| Jeudi, 25 . . . . .    | Guimiliau . . . . .         | Loc-Eguiner.              |
| Vendredi, 26 . . . . . | Saint-Thégonnec.            |                           |
| Samedi, 27 . . . . .   | Guiclan.                    |                           |

Une communication officielle de M. le Préfet du Finistère a fait connaître à Mgr l'Evêque l'agrément donné par le Gouvernement à la nomination de M. Fléiter, comme Vicaire Général. Des explications loyales, échangées sur tous les faits et les points où le Gouvernement trouvait les motifs de son refus, ont amené cette solution favorable, que la *Semaine Religieuse* enregistre avec bon-



heur et qui sera accueillie dans le diocèse avec une unanime satisfaction.

Que M. Fléiter veuille bien agréer nos plus sincères félicitations ; puisse-t-il, longtemps encore, dans ce poste qui est, il le sait par expérience, celui des durs labours et des soucis, mettre au service du diocèse et de l'Eglise le dévouement et toutes les qualités qui lui ont valu tant de sympathie et d'estime, partout où il est passé.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que Monseigneur vient de recevoir le décret présidentiel, daté du 11 Avril 1893, agréant la nomination de M. Fléiter comme Vicaire général.

QUIMPER. — La grande fête pascalle a été célébrée, dans nos églises de Quimper, avec la solennité accoutumée, au milieu d'un immense concours de fidèles de toutes les conditions, unis, à la Table sainte, dans une même foi et un même amour du Christ Jésus ressuscité. Aux messes matinales, à la grand'messe et aux vêpres, les murs de notre belle Cathédrale étaient trop étroits pour contenir la foule des croyants ; et tous chantaient avec transport le joyeux *Alleluia*. . . Pauvres libres-penseurs, pauvres victimes du doute ou du respect humain, que n'étiez-vous là, pour constater avec nous que le Christ est toujours vivant, toujours adoré, toujours aimé ? Les nouveaux Pilate d'aujourd'hui peuvent lui dresser une croix, le descendre au tombeau ; Il en sort, plein de gloire, pour les confondre et les terrifier !

En terminant la station du Carême, à Saint-Corentin, M. le Prédicateur a remercié son auditoire de la sympathie qu'il lui avait montrée jusqu'à la fin. La *Semaine religieuse* a parlé, à diverses reprises, en termes élogieux, du talent de M. Chapon : pas n'est besoin d'y revenir. Disons seulement que de consolants retours à la pratique des devoirs religieux ont été la récompense de son zèle et de ses travaux.

Nous avons dit plus haut, en soulignant nos expressions, que les fidèles se pressaient nombreux dans nos églises, au jour de Pâques, à la grand'messe et aux vêpres. Nous devons l'avouer, hélas ! ce spectacle si beau d'une foule nombreuse, aux offices, est bien rare aujourd'hui, dans nos cités. Que voyons-nous ordinairement ? à la grand'messe, la même assistance très réduite de personnes pieuses, toujours les mêmes. . . Quant aux vêpres, il est de bon ton de ne plus y assister. On se promène, on se rend aux sérénades, et comme le disait récemment, avec tant de vérité la *Semaine religieuse*, on se contente d'assister au Salut du T. S. Sacrement, dans l'ombre discrète d'une chapelle de communauté. Et pendant ce temps, les pasteurs des âmes gémissent, avec raison, sur cette abstention des offices paroissiaux, qui est devenue un véritable désordre dans l'Eglise de Dieu. Et ce désordre, d'où part-il trop souvent, hélas ? Disons-le franchement : des classes élevées, où l'on rencontre pourtant et la piété et le dévouement aux œuvres catholiques ; des patrons chrétiens qui ne donnent pas, sur ce

rapport, l'exemple à leurs ouvriers ; des pères et des mères, dont l'esprit de foi s'est considérablement amoindri. . . Dieu soit loué ! nous connaissons encore bien des familles qui aiment la beauté des offices liturgiques ; mais elles deviennent de plus en plus rares.

O fidèles enfants de la sainte Eglise, donnez l'exemple à tous, non seulement de la prière et du devoir pascal, mais aussi de l'assistance régulière aux offices, à la grand'messe et aux vêpres de votre paroisse. Venez écouter les prônes de vos prêtres, chargés de vos âmes par Jésus-Christ lui-même ; venez chanter avec eux ces douces mélodies qui touchent et fortifient les âmes, cet immortel *Credo* que vos pères chantaient avec tant de foi et d'amour, sous les voûtes sonores de nos admirables églises. . .

LANMEUR. — L'église de Lanmeur, si pittoresque, grâce à sa crypte et à quelques curieux et très anciens détails d'architecture romane, ne possédait jusqu'ici comme chemin de Croix que de très-rudimentaires chromo-lithographies.

Dimanche, 7 Avril, ces trop modestes images ont été remplacées par des stations d'un cachet vraiment artistique, et rappelant d'une façon saisissante les souffrances de l'Homme-Dieu et le lugubre drame du Calvaire.

La dévotion du chemin de la Croix a toujours été chère aux âmes chrétiennes. Elles y puisent la force, qui fait accomplir le devoir, même quand il est le plus difficile, et l'énergie qui soutient dans les plus dures épreuves. C'est ce que M. Le Duc, archiprêtre de Morlaix, a fait ressortir dans un discours émouvant. La beauté des nouvelles stations fournira un aliment de plus à la piété des fidèles de Lanmeur.

Ils seront heureux de faire une part dans leurs prières au généreux donateur à qui est dû le Chemin de Croix.

(*La Résistance, Croix de Morlaix.*)

Nos missionnaires. — Nous empruntons aux *Missions d'Afrique des Pères Blancs* la lettre suivante, écrite par le R. P. Moullec à un de ses confrères. Nous nous permettons de recommander à la bienveillance de nos lecteurs la demande discrète qui la termine. A cette époque de l'année, des personnes pieuses envoient aux Missions des ornements, des médailles, des chapelets, des scapulaires. . . Ces objets, on le voit à la lettre de notre compatriote, seraient bien accueillis dans la contrée lointaine et un peu délaissée, où il travaille avec tant de fruit.

Les dons peuvent être adressés à la *Procure des Missions d'Afrique*, rue Cassette, 27, Paris — avec cette mention : Pour la Mission du Buddu (R. P. Moullec).

Notre-Dame des Victoires, le 10 Septembre 1894.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Lorsque cette lettre vous parviendra, l'année qui s'écoule touchera à sa fin. Elle sera de quelque importance dans l'histoire de

notre mission du Nyanza ; car, durant son cours, elle a vu d'innombrables noirs accourir dans le sein de l'Eglise.

Sans compter les Baganda qui, de plus en plus nombreux, se présentent au baptême ; nous avons vu, cette année, les prémices de deux peuples se soumettre, en foule, aux lois saintes de l'Evangile. — Je veux parler des Baziba et des Banyoro.

Vous avez su, mon Révérend Père, que le P. Achte, notre ancien et vaillant Supérieur, partit de Notre-Dame des Victoires, au mois de Mars, pour aller ouvrir une mission dans la province du Bunyoro, gouvernée par Kikukulé. — Six mois à peine se sont écoulés depuis la fondation de cette mission, et déjà les catéchumènes s'y comptent par centaines.

Après avoir fait la part de la grâce divine, il faut avouer que nos Baganda n'ont pas peu contribué à ces conversions étonnantes.

Au point de vue religieux surtout, les Baganda chrétiens sont cette lumière dont parle l'Evangile, qui, placée sur le chandelier, éclaire toute la maison. Les mœurs, autrefois si barbares et si avilies, ont été tellement transformées par la Religion que les peuplades voisines en sont dans l'admiration. Elles ont l'air de soupçonner l'énergie divine qui a fait ces merveilles, et de vouloir enfin, elles aussi, en subir les secrètes opérations.

Lors de la dernière expédition des Baganda catholiques dans le Bunyoro, expédition toute pacifique qui, grâce au P. Achte, a amené l'union des deux peuples dans la même foi, les Banyoro disaient aux Baganda dans les causeries du foyer :

« Parmi vous autres, Baganda du Buddu, il y a trois sortes d'individus : les hommes à chapelets (les baptisés) sont de braves gens ; d'eux, il n'y a rien à craindre. Ceux qui portent la médaille seulement (les catéchumènes), ceux-là sont *balalulalu*, il ne faut pas encore trop s'y fier. Mais ceux qui s'en vont *bwerere*, qui n'ont aucun signe religieux (les païens, les Bakijoga), ceux-là sont tous de mauvais garnements. »

A Messieurs les libres-viveurs du monde entier d'écouter ce que le bon sens des nègres pense de la Religion catholique !

Je devais les réflexions qui précèdent à l'éloge de notre ancien Supérieur, dont le savoir-faire a été comme le véhicule de la grâce divine pour la conversion des Banyoro.

Je reviens maintenant à nos Baziba du Sud du Buddu, peuple intéressant, lui aussi, et qui commence à nous donner les plus belles espérances.

Il y a dans le Sud du Buddu, cinq chefs Baziba, tous sortis autrefois, pour une raison ou pour une autre, du pays de Mutatembwa, sur la rive droite de la Kagéra. Ces chefs sont possesseurs de magnifiques villages extrêmement peuplés. Kamongoro, Sembuzi et Kasa-Mutala surtout ont des byalo où la densité de la population l'emporte sur celle des meilleurs byalo du Buganda.

Or, tous ces Baziba, à part les antiquités, les vieilles peaux ratatinées, se sont mis à prier, ces jours derniers, avec un enthousiasme qui donne presque de la jalousie aux Baganda. Ils viennent,

tous les jours, à la Mission par centaines, assistent au catéchisme des catéchumènes, contemplent avec transport les images religieuses de ma lanterne magique, et s'en retournent chez eux, la médaille au cou, pour se moquer des récalcitrants qui n'ont pas encore prié.

« Comment, disait un jeune homme à ses deux sœurs, vous n'allez pas à Bikira demander une médaille ? Voulez-vous donc rester Bangoni (païennes), toute votre vie ? Allons ! allez chez les blancs, et vous en reviendrez croyantes. » Aussitôt dit, aussitôt fait. Les deux sœurs, à l'heure qu'il est, savent parfaitement le *Pater* et l'*Ave Maria*. Le reste viendra vite.

Ces Baziba de la rive gauche de la Kagéra nous serviront beaucoup pour porter la vraie foi parmi leurs frères de la rive droite.

C'est ainsi que l'héritier présomptif de Mutatembwa, après une visite que lui a faite un chef Muziba du Buddu, baptisé, a demandé un catéchiste au Pokino, chef des catholiques. Nous espérons que ce catéchiste fera beaucoup de bien chez Kattasigwa ; car ceux qui priaient déjà chez lui, en secret, ne sont pas rares.

Néanmoins, il n'y a pas comme la présence des Missionnaires pour convertir les noirs vite et bien. Tant que les nègres de ce pays-ci n'ont entendu que la parole d'un nègre comme eux, ils n'ont guère qu'une tendance vers la foi. Pour que celle-ci entre dans l'âme, il faut la vertu de la parole sacerdotale.

*Envoyez-nous donc des Missionnaires en quantité. Ou bien, si le Saint-Esprit ne souffle pas là-bas dans le cœur des jeunes aspirants au sacerdoce, il faut le prier de ne pas souffler autant par ici* — sans quoi nous nous mettrons en grève — c'est la mode aujourd'hui ! Quoi donc ! voilà que, dans trois mois, nous aurons ici, à Notre-Dame des Victoires, cinq mille baptisés se partageant, pour la pratique de la vie chrétienne, entre deux prêtres seulement, le P. Bréas et votre chétif serviteur ! Or, une telle besogne n'est pas faisable à deux, et personne n'aura de peine à le comprendre, s'il sait la sainte ardeur de nos néophytes à s'approcher des Sacraments.

Donc beaucoup de Missionnaires et vite ! ! !

Ce que j'ai dit de notre seul district du Buddu-sud suffit amplement pour vous déterminer à nous donner des aides. Mais les autres supérieurs pourront vous en dire autant de leurs stations respectives.

J'ai fini, mon Révérend Père, je ne puis vous en dire, aujourd'hui, davantage à cause de mon peu de loisirs.

Et cependant je ne terminerai pas sans vous dire un mot du Koki, gentil petit pays situé à trois ou quatre heures de marche de notre station.

Kamswaga, son roi, ayant fait un voyage à la capitale, vers le mois de Mai, en est revenu protestant.

Plusieurs de ses pages, qui avaient la médaille au cou avant ce voyage, l'ont remise aux Missionnaires d'ici, en disant : « Nous

devons prier là où le roi prie. » Une dizaine à peine parmi les jeunes gens de la cour sont restés fermes dans la foi.

En revanche, si les pages ont tourné à gauche, les autres bakoki, petits chefs et paysans, ont donné leur nom, *en foule*, à la vérité.

Nous avons envoyé au Koki une vingtaine de Baganda pour confirmer, autant que possible, ces jeunes recrues dans leur foi naissante.

Il y a aussi six grands chefs qui se sont donnés au catholicisme. Les autres sont ou protestants ou indécis encore dans leur choix. Ils craignent pour leur place, s'ils se faisaient catholiques.

J'ai distribué au Koki toute une caisse de syllabaires et environ 1.500 médailles. Nous sommes toujours à court de médailles. On pourrait dire des médailles, ici, ce que les Bretons bretonnants disent des pièces de cinq francs : « Elles n'ont pas de queue. »

Enfin, mon Révérend Père, il faut encore se séparer. Nous nous retrouverons du reste dans le Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Veuillez, s'il vous plaît, prier ce divin Maître de nous donner toujours la vaillance dans le travail, afin que nous ayons le cœur gai et content !

Veuillez agréer, mon Révérend Père, l'expression de tout mon respect. »

Simon MOULLEC,  
des Pères Blancs.

**Bretons, restez dans votre pays !** — Nous avons, à diverses reprises, donné des détails navrants sur la situation matérielle et morale des Bretons, trop nombreux, qui émigrent pour « chercher fortune » à Paris, à Versailles, au Havre, à Angers. L'aumônier envoyé dans cette dernière ville par Monseigneur l'Evêque de Saint-Brieuc, M. l'abbé Biler, vient d'adresser à ses compatriotes une lettre que publie la *Semaine religieuse* et dont nous détachons les lignes suivantes :

« Nous n'en avons que trop de ces imprudents qui, sur la foi de lettres dictées par le naïf amour-propre de nos ouvriers, arrivent ici, le cœur chargé d'espérance, et sont brutalement arrachés à leur rêve.

« Que souvent je me trouve en face de nouvelles figures ! Ce sont des gens des environs de Plouaret et de Callac. Dans ces pays-là, il est convenu, paraît-il, que Angers est une Californie, où à peine doit-on se baisser pour ramasser l'or à brassées ; or ils n'y trouvent même pas de pain. Et ils s'en vont crier misère à toutes les portes qui s'ouvrent et celles qui ne s'ouvrent pas.

« — Mais retournez donc en Bretagne, leur dis-je ! »

« — Monsieur, nous ne l'oserions jamais. »

« Sot, orgueilleux qui rougit d'une erreur et mendie sans vergogne.

« Au jour d'ailleurs où ils auront réussi à ravir le maigre morceau de pain à un ouvrier plus âgé qui le pouvait encore gagner pendant des années, à leur tour ils enverront au pays les

mêmes lettres qui les ont trompés eux-mêmes ; ils feront de nouvelles victimes là-bas, et augmenteront la misère ici.

« Voilà la situation vraie. »

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — **L'ostension des saintes Reliques.** — La Custodie des saintes Reliques de Rome est une dépendance du Vicariat. L'ostension de ces Reliques n'a pas eu lieu depuis 1870. Sur un ordre de S. Em. le cardinal Parrocchi, vicaire de Sa Sainteté, la vieille tradition de l'ostension vient d'être reprise.

Autrefois, l'ostension se faisait chez les RR. PP. Jésuites, au collège romain, puis Léon XII ordonna qu'elle eût lieu au Séminaire romain, à Saint-Apollinaire. Mais, à partir de 1853, elle se fit à la chapelle de la Lipsanothèque, au Vicariat, sur la place de Saint-Augustin.

L'ostension a commencé le jeudi de la Passion ; dès les premières heures, de nombreux fidèles sont accourus pour vénérer les reliques et gagner les indulgences attachées à cette visite.

Parmi les reliques exposées, il y en a qui se rapportent à la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, la Sainte Vierge et aux apôtres et à de nombreux saints et bienheureux. Il y a aussi de nombreuses ampoules, remplies du sang de martyrs, et trouvées dans les *loculi* des catacombes.

\*\*\*

Pour satisfaire aux nombreuses demandes des étrangers qui se trouvaient à Rome pour la Semaine Sainte, le jour de Pâques, le Saint-Père a célébré la messe dans la Salle ducale. Sept cents personnes environ avaient obtenu la faveur d'y assister.

— *L'Osservatore romano*, journal officieux du Pape, constate que la loi d'accroissement est faite dans un esprit antireligieux et a un but de persécution, et blâme vivement M. Ribot, qui a évoqué le ridicule fantôme du cléricalisme.

**Crimes sacrilèges.** — Au moment où le vote de spoliation contre les Congrégations religieuses fut proclamé au Sénat, le 12 Avril, M. Halgan, Sénateur de la Vendée, prononça ces solennelles paroles, qui deviennent historiques : « *Messieurs, c'est le jour et l'heure où le Juste a succombé. Il est 3 heures, et nous sommes le Vendredi-Saint !* »

C'était aussi l'heure où, à la Maison du peuple, 80 personnes, hommes et femmes, achevaient un festin « dont le menu était exclusivement gras. » Depuis longtemps déjà, quelques-uns de nos compatriotes trouvent très spirituel de manger du saucisson, le Vendredi-Saint. Mais, cette année, le festin a été accompagné d'une cérémonie ignoble, sacrilège. Par respect pour nos lecteurs,

nous n'en donnons pas les détails. Qu'il nous suffise de dire qu'on a parodié les chants, les cérémonies de l'Eglise dans les offices du jour, et que la divine Victime du Calvaire était représentée par un animal immonde ! A cette écœurante saturnale, présidée par M. Robin, de Cempuis, assistaient des membres de la Chambre des Députés ! C'est peut-être ce qui a empêché la police d'intervenir, pour faire cesser cet outrage à la foi de la France catholique.

\*\*\*

D'un autre côté, les journaux annoncent que les profanations du Saint-Sacrement, dont nous parlions dans un précédent numéro, ont été suivies de plusieurs autres vols sacrilèges. On est incontestablement en présence d'attentats diaboliques, commis pour profaner la solennité des Pâques chrétiennes...

Quelques uns nous blâmeront peut-être de faire même une allusion discrète à ces faits horribles. Nous croyons de notre devoir d'en dire au moins un mot, pour ouvrir les yeux à certains catholiques sur la situation, trop réelle, et pour que les âmes pieuses redoublent de ferveur dans leurs amendes honorables à Notre-Seigneur, afin qu'il ne fasse pas retomber sur notre pays la punition du crime de quelques malheureux égarés.....

« Seigneur, pardonnez-leur !..... »

**Un vaillant chrétien.** — En passant en revue 800 hommes de l'infanterie de marine, qui vont partir pour Madagascar, M. le Vice-amiral Cavelier de Cuverville, Préfet maritime de Cherbourg, leur a adressé cette allocution où l'on est heureux de trouver la note chrétienne, généralement bannie hélas ! des discours officiels :

« Officiers, sous-officiers et soldats du bataillon de Madagascar ! Vous serez dignes de vos aînés, nos vœux les plus ardents vous accompagnent. Que Dieu vous protège !

« La France aura les yeux fixés sur vous ; ainsi que le disait naguère un illustre évêque, l'expédition laborieuse à laquelle vous allez prendre part se rattache étroitement à l'histoire de notre passé ; nous devons l'envisager comme un nouvel épisode de la glorieuse et féconde mission que la Providence a confiée à notre pays.

« Notre drapeau est bien le drapeau de la civilisation chrétienne ; souvenez-vous qu'il renferme dans ses plis ces vertus de notre race : la patience dans les épreuves, le courage indomptable dans l'action, l'humanité et la générosité dans la victoire. »

Bravo, Amiral !

**Réponse éloquente.** — Dans un article sur le droit d'accroissement qui ruine les Congrégations et jette les pauvres sur le pavé, *l'Espérance du Peuple* de Nantes, raconte l'anecdote suivante :

« Un curé de notre ville mit un jour la municipalité au pied du mur. Il soutenait un Asile où il donnait à deux cents orphelins l'instruction, la nourriture, le logement, l'habillement ; une loterie annuelle lui procurait, pour une large part, les moyens de continuer son œuvre. Un jour, l'administration, prise de sa crise d'anticléricalisme, refusa d'autoriser la loterie. Le zélé pasteur pria, supplia, il ne put rien obtenir. Alors, aussi ferme qu'il avait été doux, il se redressa et dit au Maire, M. Colombel :

« Vous me refusez les moyens de nourrir ces deux cents orphelins, je le regrette ; demain matin, à neuf heures, je vous les amènerai dans la cour de la mairie ; ce sont vos administrées, vous les nourrirez vous-même. »

Le soir, la loterie était autorisée.

On a obligé les Petites-Sœurs des Pauvres à payer l'inique droit d'accroissement ; on leur a dit : « Si vous ne payez pas, on vous empêchera de mendier. » Elles auraient pu répondre : « Nourrissez vous-mêmes nos pauvres vieillards » et si elles avaient conduit dans la cour de la Préfecture les deux ou trois cents vieillards, débris de la misère humaine, M. le préfet aurait été gêné pour donner, le soir, un bal à ses invités. »

### Bonnes pensées.

C'est se rendre complice d'une calomnie que de l'accueillir par le silence.

Renoncer aux plaisirs du monde, c'est renoncer à peu de chose : c'est renoncer à l'agitation, au désordre, au vide, à la torture du remords.

Quand vous découvrez que vous vous êtes trompé, ne vous découragez pas : les erreurs mêmes servent à rendre l'esprit plus sain.

Quand le démon veut attaquer une âme, il examine d'abord quel est son côté faible ou quel est le point qu'elle néglige ; c'est là qu'il applique ses machines, là qu'il tente l'assaut.

### BIBLIOGRAPHIE

**FORMULES DE QUASIMODO.** — Sous ce titre, LA REVUE ADMINISTRATIVE DU CULTE CATHOLIQUE (1) donne, dans sa livraison d'Avril, les formules qui peuvent servir aux fabriques pour rédiger leurs délibérations de la session de Quasimodo.

Le même caractère essentiellement pratique se rencontre dans les livraisons de Février et Mars 1895, qui contiennent des explications fort claires sur le *Compte Administratif* de l'ordonnateur, le *Compte de Gestion* du comptable et les *Pièces Justificatives* à l'appui du compte de gestion.

Nous signalons aux fabriciens cette source excellente, à l'heure où les renseignements leur deviennent indispensables.

(1) Bureau de la Revue : 49, Rue Pas, LILLE. Prix de l'abonnement : 8 francs par an.

## DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES  
ANNÉE 1795

Pour profiter de l'amnistie accordée par les représentants du peuple Guesno et Guermeur, le 6 Germinal an III, les prêtres avaient le choix entre deux formules, dont voici le texte (1) :

## PREMIÈRE FORMULE

« S'est présenté le citoyen. . . . , lequel a déclaré qu'ayant été détenu (ou que s'étant tenu caché) pour son seul caractère de prêtre, il se représente dans la société pour y vivre paisible, soumis aux lois et fidèle à la République, conformément à l'arrêté des représentants du peuple Guesno et Guermeur, en date du 6 Germinal, déclare, en outre, être dans l'intention de se retirer sur la commune de. . . . et d'y fixer son domicile, et a signé. »

## SECONDE FORMULE

« S'est présenté le citoyen. . . . , lequel a déclaré qu'ayant été détenu (ou que s'étant tenu caché) pour son seul caractère de prêtre, il se représente dans la société, conformément à l'arrêté des représentants du peuple Guesno et Guermeur, du 6 Germinal, pour y vivre en citoyen paisible et tâcher, par ses discours et sa conduite, de consolider la paix, l'union et la concorde entre les citoyens; déclare, en outre, être dans l'intention de se retirer sur la commune de. . . . pour y fixer le lieu de son domicile, et a signé. »

Comme on le voit, la première formule, par laquelle on s'engageait à être fidèle à la République, pouvait paraître d'une acceptation difficile à ceux qui, demeurés attachés à la Monarchie, craignaient, en faisant cette promesse, de sembler reconnaître un gouvernement régicide et auteur des lois funestes à la Religion.

La seconde formule, qui n'exigeait que la promesse de se montrer citoyen paisible, était plus acceptable; mais elle entraînait, pour ceux qui préféreraient s'y tenir, la crainte de passer pour suspects et d'être traités comme tels, et l'on se rappelait trop combien cette qualité de suspect avait eu, naguères, de conséquences fatales; aussi plusieurs excellents prêtres crurent-ils pouvoir signer la première formule, ne voyant, dans la promesse de fidélité à la République, que la reconnaissance d'un gouvernement de fait.

Nous reproduisons ici la liste des prêtres du District de Morlaix qui firent leur déclaration d'après l'une ou l'autre de ces formules.

(1) L. 18.

« 24 Floréal III (12 Mai 1795) (1). »

## DÉCLARATIONS

FAITES AU DISTRICT DE MORLAIX PAR LES PRÊTRES INSERMENTÉS  
QUI ONT RENTRÉ DANS LA SOCIÉTÉ EN VERTU DE L'ARRÊTÉ  
DES REPRÉSENTANTS DU PEUPLE GUESNO ET GUERMEUR, DU 6 GERMINAL III

NOMS de ceux qui ont fait leur déclaration en vertu et conformément à l'article V du dit arrêté.

Guillaume-Julien Briant.  
Jean Le Roux.  
Mathieu Mével.  
Michel Guillerm.  
Joseph-Marie Pen.  
Henri-Marie Cloarec.  
Jean Guerlesquin.  
Olivier Le Lez.  
François-Marie Laviec.  
François-Efflam Bourel.

Jean Pelleter.  
T.-Y. Costiou.  
Le Veyer.  
François Penguilly.  
Jean-Louis Kerien.  
Hervé Martel.  
René Kerhervé.  
Jean-Baptiste Henry.  
Yves Nigeou.

NOMS de ceux qui ont fait leur déclaration sans vouloir souscrire d'être fidèles à la République et soumis aux lois.

Etienne-Sébastien Latour.  
Jean-Bapt<sup>te</sup>-Xavier Noirot.  
Jean-Pierre Ballay.  
Yves Savidan.  
Pierre Larhantec.  
Pierre-Ignace Suillard.  
Yves Morvan.  
Louis-Marie Gourmelon.  
François Le Corre.  
Jean-Marie Le Pape.  
Jean-Louis Le Moine.  
Guillaume Guerrec.  
Etienne Le Bihan.  
Jean-Baptiste Le Jean.  
Louis-Guillaume Sannier.  
François Le Corvez.  
Jean-Gilles Le Carn.  
François Abgrall.  
Hervé Le Lann.  
Jean Le Lez.  
Pierre-Louis Briant.  
Jean Royou.

Alain Le Roux.  
Hervé Le Guen.  
Antoine Dafniet.  
Jean Combet.  
Jean-Marie Etien.  
Jacques-M<sup>re</sup>-Jos. Mathérou.  
Elie-Joseph Le Corre.  
Nicolas-Marie Le Moal.  
Hervé Grall.  
Jean-M<sup>re</sup>-Jér. Bourgonnière.  
Alain Kerautret.  
Pierre-Mathur. Le Forestier.  
François Périou.  
Paul Le Saint.  
Paul Mingant.  
François Prigent.  
Joseph Le Roux.  
Guillaume Cadion.  
Jean-François Le Dantec.  
Alain Guénégan.  
Yves Guilgars.  
Jean-François Camus.

« Certifié véritable, à Morlaix, le 24 Floréal an III. »

« SAILLOUR,

(A suivre.)

« Procur<sup>r</sup>-Syndic du District de Morlaix. »

(1) L. 18.



**La Monte Rosa Gold** est en reprise les ventes des spéculateurs n'ont eu aucune influence sur le marché qui connaît la valeur de cette mine d'or.

L'Aurifère Ironsands Gold, depuis son apparition sur le marché est l'objet de nombreuses demandes. Sans presque de frais, cette mine donnera de sérieux résultats. On cote 32,50 demandé.

## ORNEMENTS D'ÉGLISE

**J. LE BIHAN, à Plondalmézeau**

Représent<sup>t</sup> de la Maison **ROUXEL**, Place du Centre, LANNION

Chasublerie, Dais, Bannières, Draps mortuaires, Lingerie d'église, Tapis d'autel, Bronzes, Orfèvrerie, Calices, Ciboires, Ostensoirs, Chemins de croix en peinture et en terre cuite, Statues et Crèches.

### DORURE & ARGENTURE

COUVERTS DE TABLE MÉTAL BLANC, ARGENTÉ ET ARGENT MASSIF

Réparations de Vases sacrés et de vieux Ornaments.

### CHAPEAUX DE LYON POUR ECCLÉSIASTIQUES

Rabats, Ceintures, Barettes, dépôt<sup>re</sup> de la meche Guillon, Encens, etc.

Château Verlhagues, excellent vin pour messe et table, 50, 39 et 29 francs l'hectolitre. M. l'abbé de Scorbac, Montauban (Tarn-et-Garonne). Réduction 5 0/0 pour MM. les ecclésiastiques. Échantillons.

**JUMELLE MISSIONNAIRE** force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 26 fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. Véritable pince-nez ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul**, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

La Poudre de Rogé, approuvée par l'Académie de médecine, est le plus agréable des purgatifs, celui qui convient le mieux aux dames, aux enfants et aux tempéraments délicats.

NOTA. — La véritable Poudre de Rogé ne se vend qu'en flacons scellés à chaque extrémité d'un cachet imprimé en quatre couleurs.

Eviter les produits de nom similaire. Fabr., 19, rue Jacob, Paris. Dépôt, 9, rue du 4-Septembre et toutes pharmacies.

Prix : 2 francs avec une instruction.

**UN MONSIEUR** offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

# PHARMACIE FAMEL



Ex-Chimiste-Expert de la Ville de Paris

Medaille d'Argent à l'Exp. Internat. du Progrès

PARIS 1893



86, RUE DE LA RÉUNION & RUE DES ORTEAUX, 28, PARIS

Nous tenons avant tout à *mériter* et à *conserver* la confiance de notre clientèle, aussi nous apportons la plus grande exactitude dans les envois et ne délivrons jamais que des produits de première qualité et les véritables Marques.

Nous prions nos lecteurs de demander notre prix courant, le *prix spécial* des médicaments qu'ils emploient, ainsi que tous les renseignements ou conseils dont ils peuvent avoir besoin. Nous nous ferons un devoir de leur répondre immédiatement.

### QUELQUES PRIX

| VINS DE QUINQUINA (litre)                               |      |
|---------------------------------------------------------|------|
| Au Malaga, Grenache, Banyuls (avec verre) le litre..... | 3 25 |
| Madère ou Lunel.....                                    | 3 75 |
| Bordeaux.....                                           | 2 25 |
| Extrait fluide de la préparation d'un litre.....        | 0 75 |
| VIN de COCA, malaga ou grenache, 1 lit.....             | 3 50 |
| VIN de KOLA.....                                        | 3 50 |
| SIROP Antiscorbutique (1/2 bott. 1 00).....             | 2 50 |
| — BAUME de TOLU ( — 1 15).....                          | 3 00 |
| — DESSESSARTS ( — 1 25).....                            | 3 25 |
| — DIACODE ( — 1 15).....                                | 3 00 |
| — de GOMME ( — 1 00).....                               | 2 50 |
| — Proto-Iodure de Fer (1/2 b. 1 25).....                | 3 25 |
| — LACTO-PHOSPHATE de CHAUX (1/2 bott. 1 25).....        | 3 25 |
| — QUINQUINA ( — 1 25).....                              | 3 25 |
| — RAIFORT IODE ( — 1 25).....                           | 3 25 |
| — SALSEPAREILLE ( — 1 40).....                          | 3 50 |

### SPECIALITÉS

25 à 50 pour cent de remise.

|                         |      |
|-------------------------|------|
| VIN de BUGEAUD.....     | 2 50 |
| PEPTO-FER JAILLET.....  | 3 05 |
| VIN LANGLEBERT.....     | 2 85 |
| PILULES SUISSES.....    | 1 00 |
| PASTILLES GERAUDEL..... | 0 85 |
| TISANE des SHAKERS..... | 3 05 |

Prix Spéciaux pour de plus Grandes Quantités.

## VIN GLYCOPHOSPHATÉ LANGLEBERT

NEURASTHÉNIE, ANÉMIE, AFFECTIONS DES OS, CROISSANCE ET FORMATION, LYMPHATISME

Ce Vin, à base de Glycerophosphate de Chaux, admis dans les Hôpitaux, constitue le plus énergique des Reconstituants, accélérant la nutrition générale par une stimulation particulière de l'appareil nerveux, sans équivalent pour combattre les funestes effets du surmenage scolaire et la dépression nerveuse, ainsi que dans toutes convalescences.

Dépôt : Pharmacie FAMEL. — Prix : 2' 85.

**Correspondance.** — On nous a fait bien souvent la question suivante : Quelle est la meilleure préparation de quinquina ? Nous trouvons la réponse dans un journal médical ancien et très estimé :

« La meilleure préparation de quinquina est celle qui réunit tous les principes actifs de cette écorce en éliminant tous les produits inertes ou irritants qu'elle renferme.

Cette préparation a été réalisée par le *Vin de Quinium* d'Alfred Labarraque, membre de l'Académie de médecine de Paris. (France Médicale.)

## CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)



**ASTHME ET CATARRHE**  
Guéris par les **CIGARETTES**  
ou la **POUDRE** **ESPIC**  
**OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NEURALGIES**  
Toutes Pharmacies, 2 f. la Boîte. Vente en gros : 20, r. St-Lazare, Paris.  
Exiger la Signature ci-contre sur chaque Cigarette.



## FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> LE JAMTEL**,  
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

## HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF**

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

Qui nettoie la Tête  
Enlève les Pellicules  
Empêche les Cheveux  
de tomber et  
les fait repousser.

## COMPAGNIE LIEBIG

VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG  
SE MÉFIER DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG

L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG est indispensable  
pour préparer économiquement et à tout instant de bons potages, sauces,  
légumes et toutes sortes de mets.

Cet extrait se conserve indéfiniment.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

**Administration :** Adresser directement les abonnements à M. DE KERANGAL, Imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALON, rue Keréon.

**SOMMAIRE.** — I. Apostolat de la prière.

II. Chronique du Diocèse : Tournée pastorale et de confirmation (suite) ; Nécrologie ; Nominations ; Morlaix ; Carantec ; Nos missionnaires ; Retraite pascalle à Versailles ; Véture et profession religieuse ; Le Congrès de Nantes.



III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Après le vote de spoliation ; Les municipalités et les écoles chrétiennes ; Avis.

IV. Documents historiques (suite).

V. Bibliographie.

VI. Annonces et avis divers.

## OFFICES DE LA SEMAINE

**Dimanche, 28 Avril.** — 2<sup>e</sup> Dimanche après Pâques. S. Paul de la Croix, Confesseur. Double. Blanc. A la Messe, mémoires du Dimanche et de s. Vital, martyr.

Vêpres, à partir de Capitule, du suivant, avec mémoires de s. Paul de la Croix et du Dimanche.

**Lundi, 29.** — S. Pierre, martyr. Double. Rouge.

**Mardi, 30.** — S<sup>te</sup> Catherine de Sienne,

Vierge. Double. Blanc.

**Mercredi, 1<sup>er</sup> Mai.** — S. Philippe et s. Jacques, Apôtres. Double de 2<sup>e</sup> classe. Rouge.

**Jedi, 2.** — S. Athanase, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

**Vendredi 3.** — Invention de la Sainte Croix. Double de 2<sup>e</sup> classe. Rouge.

**Samedi, 4.** — S<sup>te</sup> Monique, Veuve. Double. Blanc.

## Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Sacré-Cœur de Quimper..... 28, 29, 30 Avril.

Hôpital de Plougastel-Daoulas..... 1<sup>er</sup>, 2 Mai.

Hôpital de Quimperlé..... 3, 4. —

## Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Mai 1895, présentée par Son Em. le Cardinal Vicaire et bénie par S. S. Léon XIII : LA DÉVOTION ENVERS LA MÈRE DE DIEU ET DES HOMMES.

« Après le culte que nous rendons au Sauveur, a dit Mgr Pie, notre principal culte est pour Celle qui nous l'a donné. »

Ce culte de spécial honneur rendu à Marie, Mère de Dieu, suppose, en effet, chez elle une prérogative si excellente, une dignité si haute, que sa maternité « tient de l'infini », au rapport de saint Thomas, puisqu'elle se termine à la personne même du Verbe divin. De là vient que l'auguste Vierge occupe, dans l'économie sur-naturelle, un rang à part qui l'élève incomparablement au-dessus de tout ce qui n'est pas Dieu ; comme si le Dieu infiniment puissant avait voulu déployer à nos yeux, pour un tel chef-d'œuvre, toutes les industries et les ressources de cette chose exquise que le saint Docteur appelle « son art. » *Ad ostentationem suæ artis.*

Mais cette grandeur même de Marie, qui semble n'avoir d'autre mesure que la toute-puissance de Dieu, nous impose, avec la double obligation de l'honorer d'un culte suréminent, celle d'invoquer souvent l'efficacité de son assistance, et pour élever en nos âmes l'édifice de toutes les vertus, et pour assurer à nos efforts de chaque jour l'accomplissement de tous les devoirs.

C'est que notre « dévotion » envers la Très Sainte Vierge n'est pas faite seulement de *vénération* et d'*hommage* ; elle doit l'être aussi d'*amour* et de *confiance*, car la Mère de Dieu est aussi Mère des hommes. Du jour où elle donnait le consentement si décisif du *fiat* de l'Incarnation, « elle nous a tous portés dans son sein, comme une vraie mère ses fils. » (S. Bern. de Sienne.) Mais c'est surtout au pied de la croix, quand les entrailles de la Vierge des douleurs furent déchirées par sa compassion maternelle, que s'accomplit le mystère de notre adoption et de notre entrée dans la famille de Dieu. « Femme, voilà votre enfant ! Enfant, voilà votre Mère ! » En donnant dès lors à Marie le même Cœur qu'il a pour nous, Jésus nous donnait pareillement le même Cœur qu'il a pour elle.

C'est donc avec un redoublement d'amoureuse confiance que nos chers Associés, plus que jamais fidèles à réciter, chaque jour, leur dizaine du Rosaire aux intentions de l'Apostolat du divin Cœur, se plairont à répéter ces paroles de la Salutation angélique, qui sont tout à la fois, pour Marie, la louange la plus agréable, pour nous, le fondement des plus fermes espoirs : *Sainte MARIE, Mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs !*

Oui, louange agréable pour Marie ; car elle lui redit l'origine de toutes ses grandeurs ; fondement pour nous de toutes nos espérances ; car c'est lui rappeler qu'elle nous est, en quelque sorte, redevable de tant de privilèges insignes, puisque la glorieuse Vierge n'a été honorée de la maternité divine que pour devenir notre Mère, la Mère des pauvres pécheurs.

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Tableau de la Visite Pastorale et des Confirmations.

| Avril.                      | Matin.               |                            | Soir.      |
|-----------------------------|----------------------|----------------------------|------------|
| Dimanche, 28.               | Landivisian.         | Plougourvest.              | — Plougar. |
| Lundi, 29 . .               | Plouzévédé . . . . . | Saint-Vougay.              |            |
| Mardi, 30 . .               | Plouescat . . . . .  | Trélez.                    |            |
| Mai.                        |                      |                            |            |
| Mercredi, 1 <sup>er</sup> . | Plounévez-Lochrist.  | Lanhouarneau.              |            |
| Jeudi, 2 . . .              | Cléder . . . . .     | Tréllaouénan. — Trézilidé. |            |
| Vendredi, 3 .               | Plouvorn . . . . .   | Mespaul.                   |            |
| Samedi, 4 . .               | Plougoulm . . . . .  | Sibiril.                   |            |

Nous espérons être en mesure de commencer, dans notre prochain numéro, le compte-rendu de la visite pastorale.

**Nécrologie.** — La nouvelle de la mort de M. Siou, recteur de Kernilis, annoncée dans un certain nombre d'exemplaires de la *Semaine Religieuse* de vendredi dernier, ne figure pas dans l'autre partie du tirage. Nous tenons à réparer cette lacune, en recommandant de nouveau cet excellent confrère aux prières de nos lecteurs.

M. Siou était âgé de 53 ans.

R. I. P.

**Nominations.** — Par décision de Monseigneur, M. Picart, vicaire à Guipavas, est nommé recteur de Kernilis.

Sur sa demande et pour raison de santé, M. Le Pape (Yves), recteur de Rumengol, est relevé de ses fonctions. Il est remplacé par son frère, M. Le Pape (Olivier), dont il devient, à son tour, l'auxiliaire.

**MORLAIX.** — Les fêtes de Pâques. — C'est une banalité de dire que, chaque année, la solennité pascalle est partout l'occasion d'une imposante manifestation religieuse, et pourtant il est impossible de voir sans émotion les foules témoigner, en ces jours, de leur attachement à la foi chrétienne.

A Paris, après les éloquentes prédications de Mgr d'Hulst, la communion pascalle a réuni à Notre-Dame cinq à six mille hommes de toutes les conditions, et, dans les diverses paroisses, on a noté un concours d'ouvriers plus grand que jamais.

A Morlaix aussi, nos trois paroisses ont vu se renouveler les consolants spectacles dont chacune est périodiquement le théâtre, à pareille époque. Ainsi que chaque année, le cœur des pasteurs a été consolé par le retour d'enfants prodiges, reprenant leur place

parmi les disciples du Dieu de l'Eucharistie. Et après les belles communions d'hommes, comme celles de Saint-Martin et de Saint-Melaine, et la communion générale où des familles entières s'approchent ensemble de la Table Sainte, comme à Saint-Mathieu, les églises se sont trouvées trop petites pour l'affluence des fidèles, accourus aux offices solennels de la journée, partout célébrés avec une pompe, un éclat inaccoutumé. (*La Résistance.*)

**CARANTEC. — MADAME DU PLESSIX-QUINQUIS.** — Vendredi dernier, est morte au château du Fransic, Madame du Plessix-Quinquis, née de Penguern. Les pauvres perdent en elle une bienfaitrice. Elle faisait largement l'aumône, et donnait, en tout, l'exemple d'une vie très chrétienne. Sa mort a été digne de sa vie. Elle a supporté avec une résignation pleine de foi les souffrances d'une longue et cruelle maladie.

Un souvenir, qui date de plus de trente ans, lui fait trop d'honneur, pour que nous ne le rappelions pas ici.

Dans la nuit du 7 au 8 décembre 1863, la pointe d'un des pignons de notre vieille église de Carantec fut renversée par la tempête. A la vue de ce mur effondré, Madame du Plessix, venue pour assister aux offices, s'écria : « Il faut reconstruire l'église ! » Les ressources faisaient complètement défaut ; et cette idée de reconstruction, surgissant inopinément, fut tout d'abord traitée de chimère. Mais l'insistance de Madame du Plessix, et surtout la magnifique offrande de six mille francs que Monsieur du Plessix et elle firent spontanément entraînerent les indécis et décidèrent de l'exécution du projet.

C'est donc à elle surtout que nous devons de posséder notre belle église. Elle ne pouvait avoir un meilleur titre à notre reconnaissance et à nos prières. (*Id.*)

**Nos Missionnaires.** — Nous avons annoncé, dans un précédent numéro, la mort de M. Kerlohou-Ruello, curé d'Ennery (archidiocèse de Port-au-Prince). On nous communique le *Bulletin religieux* d'Haïti (n° de Mars), où nous trouvons la lettre circulaire suivante, écrite par M. Gentet, Vicaire Général. Elle donne sur les travaux et les derniers moments de notre compatriote des détails qu'on lira avec autant d'édification que d'intérêt.

Cher Monsieur le Curé,

Une bien douloureuse nouvelle vient de nous arriver ; Dieu nous impose un nouveau sacrifice. Monsieur l'abbé Kerlohou, Curé d'Ennery, est mort, le 28 Janvier dernier, à l'âge de 45 ans.

Joseph Kerlohou-Ruello était né à Plogonnec, au diocèse de Quimper, de parents profondément chrétiens. Après avoir fait ses premières études dans son diocèse, il entra au Grand-Séminaire de Pontchâteau, où il fut ordonné prêtre, en 1874.

Le 4 Août de la même année, il fut nommé par Monseigneur Guilloux, vicaire aux Gonaïves, et le 29 Janvier 1878, Curé d'Ennery.

D'un caractère doux et aimable, d'un esprit droit et prudent, d'un cœur généreux et dévoué, le Père Kerlohou laisse, dans les deux paroisses où il a exercé le saint ministère, des regrets profonds et un impérissable souvenir. La mission a perdu en lui un bon et fidèle serviteur. Pendant ses vingt années de travaux apostoliques, son zèle pour le salut des âmes et la maison du Seigneur ne se ralentit jamais ; il a pu réussir à édifier la belle église d'Ennery, qui lui a coûté bien des fatigues, bien des sueurs et bien des sacrifices de tous genres.

Depuis longtemps déjà, le Père Kerlohou se sentait épuisé ; mais il lui en coûtait de quitter sa paroisse, et au mois de Mars dernier, il dut faire un grand effort pour demander un congé, qui lui fut aussitôt accordé par Son Excellence Monseigneur Tonti.

Dès le mois d'Octobre suivant, quoique bien loin d'être rétabli, mais redoutant le froid de l'hiver en France, il se remit en mer pour regagner Haïti. La traversée fut mauvaise, l'hydropisie se déclara et fit des progrès très rapides. Quand le navire arriva à Saint-Thomas, au commencement de Novembre, le docteur du bord déclara que notre cher malade ne pouvait continuer le voyage sans danger et le fit descendre à terre.

Pendant deux mois, le Père Kerlohou reçut, dans cette bonne ville de Saint-Thomas, les soins les plus touchants des Révérends Pères Rédemptoristes et d'une très pieuse famille. Que ces bons et généreux Samaritains reçoivent ici l'expression de notre très-vive reconnaissance.

C'est le 6 Janvier dernier que le Père Kerlohou, soutenu par l'espoir de revoir sa chère paroisse, put arriver à Port-au-Prince, par le navire français.

Il partit, quelques jours après, pour les Gonaïves et ne put continuer sa route jusqu'à Ennery, tant sa faiblesse était grande. Il descendit à l'hospice des Gonaïves, tenu par les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny ; mais ni les efforts de ces anges de la charité et du docteur Armand, ni le concours affectueux du clergé des Gonaïves ne purent arrêter le mal, et, le lundi, 28 Janvier, à 5 heures du soir, il rendit le dernier soupir. Monsieur l'abbé Conan, Vicaire général et Curé des Gonaïves, lui avait administré les sacrements, le samedi précédent.

Le lendemain matin, à six heures, la messe fut chantée en présence du corps, dans la Cathédrale des Gonaïves. Après cette cérémonie, notre cher défunt, accompagné par M. le général Jean Jumeau, Délégué du Gouvernement dans l'Artibonite, de plusieurs prêtres et fidèles, fut transporté à Ennery, pour y être enterré au milieu de son troupeau. Huit prêtres et une foule considérable de paroissiens assistèrent à cette seconde cérémonie funèbre.

Le Père Kerlohou repose dans son église d'Ennery, devant l'autel de la Sainte Vierge. Il avait désigné cette place avant de mourir. *Requiescat in pace !*

Pour nous, cher Monsieur le Curé, il nous reste à remplir, envers ce cher confrère, le devoir de la prière. Veuillez faire célé-

brer à son intention un service, auquel vous inviterez les fidèles de votre paroisse.

Recevez, cher Monsieur le Curé, l'assurance de mon affectueux dévouement en Notre-Seigneur.

Port-au-Prince, le 2 Février 1895.

P. GENTET, Vic. gén.

Les nombreux amis, que M. le chanoine Outhenin-Chalandre compte dans le diocèse, liront, comme nous, avec plaisir, l'extrait suivant de la *Semaine religieuse* de Versailles :

« La retraite pascalle, prêchée avec un grand succès aux hommes de Versailles par M. l'abbé Outhenin-Chalandre, chanoine, a été couronnée, dans la matinée de Pâques, par une communion très nombreuse : le chiffre des années précédentes a été dépassé. Dieu soit béni ! la haine anti-religieuse, qui a pris dans ces derniers jours une acuité vraiment provocatrice, a eu comme résultat d'amener à la table eucharistique cette consolante phalange de nouveaux convertis. C'est le propre de la puissance divine de faire naître ainsi le bien de cet excès du mal, *Mentita est iniquitas sibi*, et d'offrir à son Eglise, attristée par ces blasphèmes et ces outrages, ces réconfortants spectacles.

« Il nous est doux de constater que la grâce divine a trouvé dans la parole du missionnaire choisi pour cette retraite un efficace et triomphant moyen pour ébranler les âmes encore hésitantes.

« Pendant plus d'une demi-heure la sainte communion a été distribuée par M. le Curé de la Cathédrale et par le prédicateur. »

**Vêtue et profession religieuse.** — La *Chronique* de l'Institut des Frères de l'Instruction chrétienne (n° de Mars-Avril), publie une longue liste de « postulants » qui ont pris l'habit religieux, à la vêtue du 19 Mars, à Ploërmel. Nous y relevons les noms suivants :

Cozian, François-Marie, de Milizac, *F. Marius-Yves*.

Manach, François-Marie, de Landerneau, *F. Basile-Pierre*.

Bozec, François-Marie, de Douarnenez, *F. Ambrosime*.

Dorval, Jean, de Gouézec, *F. Calixtien*.

Rolland, Guillaume-Marie, de Morlaix, *F. Aricius-Joseph*.

Paubert, Toussaint, de Fouesnant, *F. Chysanthe*.

Le Gall, Jean-François, de Plouénan, *F. Almeride*.

Boulic, Jean-Marie, de Riec, *F. Félicien-Yves*.

Le Berre, Jacques, de Pouldreuzic, *F. Michaël*.

— Le Mercredi, 17 Avril, Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc, entouré d'un nombreux clergé, a reçu, dans la chapelle des Filles du Saint-Esprit, les vœux de 15 novices admises à la profession.

« Le sermon d'usage, dit la *Semaine religieuse*, a été prononcé par M. l'abbé Lecadre, chanoine prébendé de la cathédrale de Vannes,

qui a su joindre aux accents d'une piété profonde et solide, les charmes d'une littérature irréprochable. »

Voici les noms des professes originaires du diocèse de Quimper :  
 S<sup>r</sup> Louise de Saint-Yves Cabioc'h, de Morlaix ; S<sup>r</sup> Louise de Borgia Morvan, de Pleyben ; S<sup>r</sup> Gabrielle de la Trinité Calvez, de Kerfeunteun ; S<sup>r</sup> Sainte-Barbe Le Jeune, de Pleyber-Christ ; S<sup>r</sup> Célestine de la Croix Le Bars, de Mahalon ; S<sup>r</sup> Yves-Bertrand Fromentin, de Scaër ; S<sup>r</sup> Aimée des Séraphins Hénaff, de Pouldergat.

**NANTES.** — Congrès régional des travailleurs chrétiens du Centre et de l'Ouest. — Le Congrès ouvrier pour lequel son Em. le Cardinal Rampolla a adressé à Mgr Laroche une lettre, que nous avons publiée, s'est tenu, à Nantes, le Lundi et le Mardi de Pâques, 15 et 16 Avril.

La plupart des groupes ouvriers chrétiens de la région du Centre et de l'Ouest y étaient représentés. Les cercles d'études sociales de Brest avaient envoyé deux délégués, qui ont pris une part active aux discussions.

Chaque jour, le Congrès commençait par la sainte Messe ; mais ces travailleurs chrétiens tenaient à faire une solennelle profession de leur foi. Lundi soir, une imposante cérémonie les réunissait à la Cathédrale, sous la présidence de Sa Grandeur, Mgr l'Evêque de Nantes.

Une foule immense était accourue, pour jouir de ce beau spectacle et encourager de sa sympathie les congressistes.

Trois drapeaux aux couleurs nationales se dressaient fièrement devant l'autel, comme une éloquente protestation contre ceux qui voudraient séparer la France de l'Eglise sa mère.

La maîtrise exécuta d'abord une cantate qu'on pourrait appeler le *Credo* de l'ouvrier chrétien ; puis M. Marchais, vicaire général, monta en chaire.

Tout d'abord, il fit voir la grandeur de l'ouvrier. Qu'est-ce que le Créateur, sinon le premier de tous les ouvriers ? N'a-t-il pas, lui aussi, fait sa semaine et pris son jour de repos ? Et le Fils de Dieu, quand il est venu habiter parmi nous, a voulu être pauvre et travailler de ses mains. ....

Après avoir rappelé l'intérêt si vif que le Souverain Pontife porte aux travailleurs, il félicite les congressistes qui étudient cette question capitale, qui s'appelle la « question ouvrière. » Ils font beaucoup pour le salut de la société ; acceptant la direction de l'Eglise, il n'y a pas de risque qu'ils confondent la liberté légitime avec une licence insolente et perdent leur temps à rêver d'irréalisables utopies.

Monseigneur a prononcé ensuite une allocution, puis a donné lecture d'un télégramme venant de Rome, par lequel le « Saint-Père agréant l'hommage des ouvriers réunis en congrès chrétien, et faisant des vœux afin qu'ils puissent atteindre leurs nobles buts, les bénit avec effusion. »



Sa Grandeur a encore présidé la séance de clôture, qui a eu lieu, le mardi, dans la grande salle du Pensionnat des Frères de Bel-Air.

L'ordre du jour portait : 1° Un compte-rendu des travaux du Congrès ; 2° Un discours de M. L. Harmel, président d'honneur du Congrès.

M. Léon Harmel qui arrive de Rome, où il a été l'objet d'attentions toutes particulières de la part du Souverain Pontife, a pris pour sujet de son discours : *Le Pape et les Ouvriers*.

Monseigneur a remercié vivement M. Harmel de ses chaleureuses paroles, puis il a montré qu'en ces temps où les hommes toujours avides de posséder étendent à outrance leur industrie, Jésus-Christ seul peut sauvegarder la dignité du travailleur.

Alors Sa Grandeur a béni l'assemblée, lui laissant pour devise ces deux mots qui résument tout le Congrès : Amour à Jésus-Christ ; Amour à Léon XIII (1) !

Nous ne pouvons, à notre grand regret, donner même un aperçu rapide des questions traitées dans ce Congrès. Nous espérons y revenir. Nous terminons, aujourd'hui, par cette réflexion de la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc : « Il ne peut être que consolant pour les âmes chrétiennes de voir que, grâce à Dieu, un grand nombre de travailleurs, écoutant la voix de Léon XIII, attendent plus de l'Eglise et de Dieu que de tous les prôneurs de réformes sociales. »

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le Pape a célébré une seconde fois la messe à la salle ducale, en présence d'environ 700 personnes, à l'occasion des fêtes pascuales. Il a paru à tous en excellente santé, bien qu'attristé par les lois de spoliation votées en France. (*La Croix*.)

— Les journaux d'Angleterre ont publié la lettre apostolique de Léon XIII au peuple anglais.

Ce document, où l'âme du Souverain Pontife a répandu toute sa tendresse pour les chrétiens séparés de l'Eglise, produira une vive émotion, non seulement en Angleterre, mais dans le monde entier.

Après le vote de spoliation. — M. Gadaud, ministre de l'Agriculture, disait il y a peu de temps : « La Franc-Maçonnerie n'est autre chose que la République à couvert, comme la République n'est autre chose que la Franc-Maçonnerie à découvert. »

Le même ministre, tandis que les Chambres étaient occupées à

(1) Ces détails sont extraits, en grande partie, de la *Semaine religieuse* de Nantes.  
N. d. L. R.

forger la loi d'étranglement des Congrégations religieuses, disait à une délégation de la loge l'*Humanité*, de Nevers :

« Je suis touché de l'honneur qui m'est fait aujourd'hui par le Conseil de l'Ordre. En envoyant un de ses membres saluer le Ministre de l'Agriculture, il me prouve qu'il a confiance, non seulement en moi, mais dans le Gouvernement que je représente. »

« La Franc-Maçonnerie poursuit un idéal de justice et de solidarité, dont la réalisation est désirée par tous les hommes de progrès qui connaissent réellement son esprit. »

« Vous savez que le Gouvernement ne peut pas s'occuper particulièrement de la Franc-Maçonnerie ; mais je puis vous dire qu'il s'inspire de ses principes et de ses doctrines. »

« Il désire l'union de tous les républicains, et c'est avec leur concours qu'il veut administrer le pays. »

Les principes et les doctrines de la Franc-Maçonnerie étaient à ce moment-là même, cyniquement proclamés, devant un autre Ministre, M. Poincaré, au banquet Berthelot ; et ils étaient appliqués par le Sénat, qui votait la loi d'accroissement sollicitée par le chef du Gouvernement, M. Ribot. Tout cela confirme de plus en plus cette parole épiscopale : « Nous sommes en Franc-Maçonnerie. »

\*\*\*

Il n'est pas inutile de remarquer que M. Spuller, le père de « l'esprit nouveau », a voté contre tous les amendements qui tendaient à modifier la loi dans un sens plus équitable et à en atténuer un peu les rigueurs ; et a voté pour le seul amendement qui aggravait le caractère spoliateur de la loi.

Il était permis de croire, il est maintenant permis de dire, que cet « esprit nouveau » n'était qu'une ruse de guerre, quelque chose comme la poudre que les malfaiteurs jettent dans les yeux de leurs victimes, avant de faire un mauvais coup. La loi sur les Fabriques et maintenant celle sur les Congrégations ont pu passer grâce à ce stratagème. C'est d'ailleurs M. Spuller qui avait dit : *Lentement, mais sûrement.* (*Semaine de Cambrai*.)

Incroyables, les raisonnements que font même d'excellentes gens ! Une dame disait, ici à . . . , à une religieuse. « Je comprends que vous ne puissiez point payer ce droit nouveau, vous qui avez déjà tant de peine à nourrir vos enfants. Mais E. . . et le Sacré-Cœur peuvent bien payer. » La bonne religieuse n'eut pas la pensée ou le courage de répliquer : « D'abord, Madame, si les pensionnats d'E. . . et du Sacré-Cœur sont vastes et de bel aspect, il ne suit point de là que les religieuses y vivent aussi somptueusement que vous. Vous vous contenteriez difficilement de leurs vêtements et de leur nourriture, et leurs cellules, à elles, sont aussi misérables que celles des plus pauvres. »

« Mais supposez qu'elles soient riches ; est-ce une raison de les spolier ? Vous avez bien cinq fois plus de fortune que votre voi-

sine ; que penseriez-vous, si l'on venait vous dire : « Vous avez de quoi payer, nous allons tripler votre feuille de contributions ! »  
 « Ne laissez point, Madame, voler votre voisin sans protester, si vous ne voulez point être volée à votre tour. » (Id.)

**Les municipalités et les écoles chrétiennes.** — A l'approche de la session de Mai, où l'on établit les budgets des communes, nous croyons utile de rappeler aux Conseillers municipaux catholiques que, d'après une décision du Conseil d'Etat, « les indigents de toutes les écoles, soit privées, soit publiques, peuvent recevoir, à titre de secours, des municipalités, aussi bien des fournitures classiques que des aliments et des vêtements. » Voici, à ce sujet, quelques conseils pratiques donnés par un des hommes qui ont suscité cet heureux mouvement en faveur des enfants des écoles libres :

« Il est bien entendu qu'au point de vue de la justice et de l'égalité, nos enfants auraient droit à toutes les subventions accordées à leurs camarades des écoles laïques.

Mais forcément nous devons nous placer sur le terrain bien rétréci de la *légalité* ; la liberté qu'accordait aux communes l'article 145 de la loi communale du 5 Avril 1884, a été considérablement réduite par l'arrêté même du Conseil d'Etat, 20 Février 1891, sur lequel nous sommes obligés de nous appuyer.

Cet arrêté ne reconnaît aux Conseils municipaux que le droit de voter des secours en nature aux enfants des écoles libres.

C'est donc à cette formule que doivent s'en tenir les Conseils municipaux qui ne veulent pas aller se briser contre le mauvais vouloir des Préfets, toujours disposés à biffer les secours en faveur des enfants catholiques, alors que souvent, ils approuvent des subventions formellement inscrites au budget en faveur d'écoles libres laïques, ce qui est absolument contre la loi.

Quand on aura voté ces secours en nature, le maire ou une Commission créée par lui, pourra les distribuer comme bon leur semblera, en bons de chauffage, de nourriture, de vêtement, de livres, de cahiers, de prix...

Il faut entamer la campagne par ce côté ; plus tard, on verra d'obtenir davantage.

Voici un modèle de délibération dont peuvent faire usage les Conseils municipaux, dans le premier cas prévu par la présente note :

« Considérant que tous les enfants des classes laborieuses et pauvres de la commune ont un égal droit aux faveurs de la municipalité, puisque tous les parents et toutes les familles, sans exception, supportent les charges publiques ;

« Considérant que les élèves des écoles libres méritent d'être secourus aussi bien que les autres, puisque ces écoles sont établies conformément aux lois du pays ;

« Le Conseil municipal décide de faire participer aux secours

en nature votés par lui et consistant en aliments, vêtements, etc., etc., tous les élèves pauvres, garçons et filles, aussi bien des écoles libres que des écoles publiques. » (1)

**AVIS.** — Plusieurs de nos lecteurs ont, sans doute, reçu des billets de la Loterie, dite de Fribourg, en faveur de l'Université catholique de cette ville. La « Direction » nous prie aujourd'hui d'insérer la note suivante :

« Le Ministère de l'Intérieur vient de rappeler que la vente des billets de Loteries étrangères est interdite en France, et vise particulièrement la Loterie de Fribourg, en faveur de l'Université catholique de cette ville. Nous nous faisons donc un devoir de prévenir qu'on s'expose à des poursuites en conservant le dépôt des billets de cette Loterie. »

L'avis s'applique, à plus forte raison, à d'autres loteries étrangères, qui font, en France, une propagande suivie et qui sont certainement moins recommandables.

## DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGE ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES  
 dans le Finistère, pendant la Révolution.

### ANNÉE 1795

Ainsi donc, à Morlaix, le plus grand nombre des prêtres n'avait pas voulu promettre fidélité à la République ; ils avaient toujours peur de voir dans cette promesse quelque chose de l'odieux serment à la Constitution civile du Clergé, pour le refus duquel ils avaient tant souffert ; quelques uns même se crurent obligés, en conscience, de rétracter cette promesse de fidélité aux lois d'un gouvernement dont la légitimité leur paraissait fort contestable ; c'est ainsi que le Département, par arrêté du 30 Floréal III (19 Mai 1795), traduisait au Tribunal criminel de Quimper l'abbé Cosquer, recteur insermenté de Bolazec.

« Vu la lettre de François Cosquer, prêtre insermenté, à l'Agent national du District de Carhaix ;

« Vu l'arrêté du District portant qu'il serait arrêté et conduit à Carhaix ;

« Considérant que si les principes d'humanité ont déterminé les Représentants du peuple à prononcer la mise en liberté des prêtres reclus à cause de refus de serment à la

(1) Ceux qui désireraient de plus amples informations sur ce sujet, n'ont qu'à demander, chez MM. Germain et Grassin, à Angers, rue Cornet, une intéressante brochure : *Les enfants des ouvriers et la caisse municipale.*

Constitution civile du Clergé, et de ceux qui se sont cachés, n'ont jamais entendu que l'ordre public en fût troublé ;

« Qu'ils ont requis déclaration de soumission aux lois et fidélité à la République ;

« Que le refus ou rétractation de cette soumission emporte l'arrestation ;

« Que la conduite de François Cosquer est d'autant plus criminelle que, non content de rétracter sa soumission de fidélité aux lois, il s'est permis d'écrire que la République était légalement contestée et que, jusqu'à ce que toute contestation ne fût vidée, il ne croyait pas devoir la reconnaître ;

« Arrête qu'il sera, à la diligence du District de Carhaix, constitué à la maison d'arrêt de Carhaix, d'où il sera traduit, sous bonne garde, au tribunal criminel de ce département. »

Le District de Pont-Croix invitait, de son côté, les prêtres à faire cette promesse. Le registre de correspondance, à la date du 6 Prairial III (25 Mai 1795), nous donne deux lettres écrites, dans les mêmes termes, aux abbés Kerloch et Kerisit, pour les engager à se mettre en règle. La lettre adressée à M. Kerloch était ainsi conçue :

« J'avais pensé, comme toi, que l'arrêté des Représentants du 6 Germinal (26 Mars) ne concernait que les prêtres qui s'étaient cachés ; mais les mêmes Représentants ont jugé, par leurs arrêtés du 20 Floréal (9 Avril), qu'il s'étend à tous les prêtres sans distinction.

« Viens au Directoire, tu verras que la déclaration que je te demande a déjà été souscrite par Billiec et autres, à Pont-Croix, et Normant, Landivinec, Piclet, Raoulin, Frogerays, Le Hars et Bulot, ci-devant détenus à Quimper.

« En tout cas, viens me voir avec une confiance égale à ma franchise. »

De fait, cette demande de soumission aux lois fut, malgré les défiances du premier moment, acceptée de la plus grande partie des prêtres non-assermentés, et cette loi fut même l'occasion d'un grand nombre de rétractations de la part de ceux qui avaient eu le malheur de prêter serment à la Constitution civile du Clergé.

Le 25 Germinal an III (14 Avril) (1), les citoyens René Grascœur, Jacques Riou, Michel Quillivic, de la commune d'Esquibien, appelés au District en vertu de l'arrêté du 22 de ce mois (11 Avril), déclarent continuer leur domicile dans la dite commune, et ajoutent qu'en se rétractant du serment de fidélité à la ci-devant Constitution civile du Clergé, ils n'ont jamais entendu se rétracter de celui de vivre paisibles et soumis aux lois et fidèles à la République. »

Le 9 Prairial III (28 Mai), M. Guellec, constitutionnel de

(1) L. 18.

Plovan, se rétractait également du serment à la Constitution civile (1).

Le 3 Prairial III (22 Mai), M. Moal et M. Le Daëron faisaient, en ces termes, leur soumission à la Municipalité de Pont-l'Abbé (2) :

« Vu la proclamation du 10 Ventose (28 Février), qui permet aux prêtres insermentés errants de se montrer et d'exercer paisiblement leur culte,

« Nous soussignés déclarons que, constants dans nos principes, nous n'avons jamais cessé de nous soumettre aux lois civiles et politiques du gouvernement sous lequel nous vivons, et si, en 1791, on n'avait exigé de nous que cette soumission, nous ne l'eussions pas refusée. Le seul motif de notre refus a été la Constitution civile du Clergé. En conséquence, nous, Vincent Le Moal, âgé de 53 ans, et Christophe Le Daëron, âgé de 37 ans, déclarons nous fixer à Pont-l'Abbé, pour y vivre et exercer notre culte, fidèles aux lois purement civiles et politiques du Gouvernement. Le lieu où nous exerçons notre culte est maintenant l'église de la Madeleine, et, dans peu de jours, nous nous proposons de l'exercer dans celle des ci-devant Carmes, de 6 heures du matin à midi, et de 2 heures de l'après-midi jusqu'à 5 heures. »

La Municipalité de Pont-l'Abbé ne fut qu'à moitié satisfaite de cette soumission, et, le 9 Prairial (28 Mai), elle en adressait copie au District, « observant que le Conseil général de la commune la trouvait surchargée de verbiages inutiles, mais contient-elle des restrictions prosrites ? voilà ce qui nous embarrasse et nous porte à vous demander avis. »

Il est probable que cette soumission ne reçut pas l'approbation de l'Administration supérieure ; et même, sans tarder, les mesures de liberté relative laissée aux prêtres non-assermentés allaient faire place à de nouvelles rigueurs.

(A suivre.)

(1) L. 245.

(2) L. 250.

## BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.  
Sommaire de la livraison du 15 Avril 1895.

I. Centenaire des Jeux floraux : Le gai savoir. — Clémence Isaure, par le P. ÉT. CORNUT. — II. L'Eglise Anglicane a-t-elle réellement le sacerdoce ? (fin), par le P. F. TOURNEBIZE. — III. Les Trois villes de M. Zola. — I. Lourdes (fin), par le P. H<sup>ie</sup> MARTIN. — IV. Les Derniers renseignements officiels sur les mouvements de la population en France (deuxième article), par le P. P.

FORTIN. — V. Un Patron chrétien et apôtre. M. Alfred Dutilleul (d'Armentières), (fin), par le P. V. DELAPORTE. — VI. Propos de Chine, par le P. L. GAILLARD. — VII. Mélanges et critiques. Electroculture, par le P. J. DE JOANNIS. — VIII. Tableau chronologique des principaux événements du mois, par le P. P. F. — IX. Table du Tome LXIV.

Dans son numéro du 15 Avril, *La Quinzaine* publie un magistral article de M. Léon OLLÉ-LAPRUNE, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure. Cet article a pour titre : *Ce qu'on va chercher à Rome*. Viennent ensuite des *Souvenirs personnels* d'Oscar HAVARD sur Ernest Hello, dont le nom grandit tous les jours dans une gloire posthume. *Les Sœurs Missionnaires et le Droit d'accroissement*, par M. Lucien NORMAND, avocat à la Cour d'appel de Paris. — *L'Obsession*, une nouvelle amusante, d'une psychologie savoureuse, par Camille VERGNOL. *Sous les Galons*, roman ; *Chroniques Musicale et de Quinzaine*, etc.

MUSÉE DE KERIOLET. — En vue de constituer dans la chapelle du château de Keriolet un musée d'art religieux et pour conserver les souvenirs artistiques de la Bretagne, la commission serait disposée à acquérir les objets anciens hors d'usage, ayant un caractère artistique qui lui seraient présentés, tels que : jubés, autels, retables, stalles, bannières, bénitiers, flambeaux, etc.

S'adresser à M. Th. Deyrolle, conservateur, à Concarneau.

On échangerait de préférence un autel ancien avec retable finement sculptés ou un autre objet religieux important, contre un autel très riche, absolument neuf, en bois doré, acquis par la princesse Narischine chez un des meilleurs fabricants de Paris. Cet autel est actuellement installé et visible dans la chapelle du château de Keriolet.

**Le Crédit Foncier de France** met en souscription publique, le 27 Avril prochain, 500,000 obligations foncières, au prix de 490 francs donnant 14 francs d'intérêt. Cette émission comporte 800,000 francs de lots, divisés en 4 tirages annuels. On verse 20 francs en souscrivant.

Ces obligations, bien gagées, ne peuvent manquer de tenter l'épargne et nous sommes persuadés que cette émission aura le même succès que les précédentes faites par le Crédit Foncier.

**La Monte Rosa Gold** est bien tenue à 150 francs. En Mai prochain aura lieu l'assemblée. Le Conseil y fournira des explications de nature à donner satisfaction aux porteurs si nombreux de cette valeur.

*Goudron Guyot véritable*, 19, Rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.

**Vins & Spiritueux. — Gros & demi-gros.**

COMMISSION **FÉLIX MERCIER** CONSIGNATION  
VINS garantis naturels, sans mélange, depuis..... 0,45 cent.  
ENVOI D'ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE  
S'adresser au bureau, 44, rue Laennec, à QUIMPER

## MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3  
QUIMPER

MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS  
BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Couverts FRÉNAIS, argentés à 100 grammes

BRONZE — ORFÈVRE D'ÉGLISE

Couverts CHRISTOFLE, au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

Nous recommandons tout spécialement à Messieurs les Ecclésiastiques ainsi qu'aux communautés religieuses, soucieux de leurs intérêts, la Fabrique de M. Samuel Piriou, de Quimper, renommée pour ses produits en Cire, Cierges et Bougies, dont la qualité est si appréciée par ceux qui en font usage. La maison envoie *franco*, sur demande, échantillons et prix-courants.

La plus haute récompense.  
Grand Diplôme d'honneur, Concours génl du Morbihan. **E. LEFÈVRE** MÉDAILLE D'OR  
DENTISTE Pontivy, 1894.

Diplômé de l'École Dentaire de Paris

5, RUE DE LA MAIRIE **QUIMPER** (près la place Saint-Corentin)  
Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés.

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES  
PRIX MODÉRÉS

Nota. — Au 29 Septembre prochain, pour cause d'agrandissement, le cabinet sera transféré, 1, RUE KÉRÉON (en face la Cathédrale).

**PRODUITS FÉLIX POTIN**

Seule Maison à QUIMPER, 6, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale)

CHOCOLATS, TAPIOCAS, BISCUITS  
CONSERVES ALIMENTAIRES  
FRUITS ET PRIMEURS

Livraison à domicile. — Expédition *franco* port et emballage.  
Envoi *franco* du catalogue à toute personne en faisant la demande.

ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

**PÊCHE, FRÈRES**

45, rue Kéréon — QUIMPER — rue Kéréon, 45

P. PÊCHE, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION  
 GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÈVRERIE  
 Calices, Ostensoirs, Croix et Candelabres divers, etc.

DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR

Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.  
 Autorisés et recommandés par les Evêchés de Quimper et de Vannes  
 pour la réparation des Vases sacrés.

**FONDERIE DE CLOCHES**

A. HAVARD

à Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M<sup>rs</sup> V<sup>rs</sup> LE JANTEU,  
 Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

**CLOCHES D'ÉGLISE**

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)



**ASTHME ET CATARRHE**  
 Guéris par les CIGARETTES  
 ou la POUDRE **ESPIC**

OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NEURALGIES  
 Toutes Pharmacies, 2 f. la Boîte. Vente en gros: 20, r. St-Lazare, Paris.  
 Exiger la Signature ci-contre sur chaque Cigarette.

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF**

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON: 3 FR.; FRANGO, COLIS POSTAL: 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL: Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.  
 Dépôts. — A Brest: Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves; Melcus,  
 parfumeur, 17, rue de la Mairie; à Quimper: Lacoste, pharmacien.

L'Administrateur-Gérant: AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

**LA SEMAINE RELIGIEUSE**

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction: Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration: Adresser directement les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO: QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — I. Le Mois de Marie; Indulgences du Mois de Marie.

II. Chronique du Diocèse: Offices extraordinaires; Nécrologie; Tournée pastorale (suite); La visite pastorale (à suivre); Brest.

III. Nouvelles du monde catholique: Rome; Une lettre de Mgr Fuzet; Prétendu



scandale clérical; La réponse à leur faire; La messe des normaliens; L'expédition de Madagascar; Philippe Le Bel et saint Yves; Les sectaires et l'armée.

IV. Documents historiques (suite).

V. Bibliographie.

VI. Annonces et avis divers.

**OFFICES DE LA SEMAINE**

Dimanche, 3 Mai. — 3<sup>me</sup> Dimanche après Pâques. Patronage de s. Joseph. Double de 2<sup>me</sup> classe. Blanc. Mémoires de s. Pie V et du Dimanche.

Aux Vêpres, mémoires: 1<sup>er</sup> du suivant, 2<sup>o</sup> de s. Pie V, 3<sup>o</sup> du Dimanche.

Lundi, 6. — Martyre de s. Jean devant la Porte Latine. Double-majeur, Rouge.

Mardi, 7. — S. Stanislas, évêque, martyr. Double. Rouge.

Mercredi, 8. — Apparition de s. Michel Archange. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 9. — S. Grégoire de Nazianze, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Vendredi, 10. — S. Antonin, Evêque. Double. Blanc.

Samedi, 11. — Translation des Reliques de s. Corentin et de s. Pol (du 1<sup>er</sup> Dimanche de Mai, au Propre diocésain). Double de 2<sup>o</sup> classe. Blanc.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Hôpital de Morlaix..... 5, 6 Mai.  
 Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, à Morlaix..... 7, 8 —  
 Maison de la Miséricorde de Kernisy, Quimper.... 9, 10 —  
 Dames de la Retraite, de Lézézien..... 10-12 —



## Le Mois de Marie.

L'Église, invariable dans sa foi et dans ses enseignements, varie toutefois, selon les besoins de ses enfants, les moyens de les rappeler et de les maintenir dans la vertu. Parmi ces moyens, les pratiques de dévotion envers Marie occupent un des premiers rangs.

Le mois de Marie a pris naissance en Italie. Saint Philippe de Néri, vers la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, se sentait vivement pressé de consacrer tout un mois à la Reine du ciel, et de choisir de préférence le mois de Mai en l'honneur de la Vierge pleine de grâce. Ami de la jeunesse chrétienne, le Saint avait remarqué qu'au retour du printemps, toutes ces jeunes âmes avaient besoin d'un frein plus puissant, ou plutôt de pratiques pieuses qui fissent une heureuse diversion aux entraînements extérieurs de la nature, plus nombreux à cette époque. Il les appelait donc à Marie, les convoquait à l'autel de cette aimable Mère, les invitait à des prières de chaque jour, et leur imposait, en l'honneur de leur divine protectrice, au moins une communion fervente, dans le cours du mois de Mai.

Une institution si bien appropriée aux besoins des âmes ne pouvait manquer de s'étendre et de se propager. Inaugurée pour la première fois, comme exercice public, dans l'église des religieux de Saint-Camille de Lellis, à Ferrare, en l'année 1784, la dévotion du mois de Marie fut bientôt répandue dans le reste de l'Italie, surtout à Rome, à Naples et dans la Sicile. Pour favoriser de plus en plus ce pieux mouvement, Pie VII accorda une indulgence plénière à tous les fidèles qui feraient le mois de Marie, le jour où ils communieraient à cet effet, et une indulgence de 300 jours pour chaque exercice.

La France ne tarda pas à adopter cette pratique.

Le premier *Mois de Marie*, traduit de l'italien, fut dédié à la fille du roi Louis XV, Madame Louise, carmélite à Saint-Denis.

Ces pieux exercices se firent d'abord dans des chapelles particulières. De nos jours, cette dévotion est devenue populaire ; aujourd'hui, il n'est, pour ainsi dire, pas de paroisses dans nos villes et dans nos villages, où l'on ne rende à Marie ce tribut d'amour. Et même, il n'est guère de famille chrétienne qui ne s'empresse d'ériger un autel domestique, devant lequel tous viennent s'agenouiller, chaque jour du mois, méditer sur une des vertus de la Sainte Vierge et implorer sa protection.

Les exercices du mois de Marie faits en famille, dans chaque maison, ne peuvent être pour tous, surtout pour les enfants, qu'une source d'impressions salutaires et de bénédictions célestes. Cependant, à moins d'un empêchement légitime, on doit se faire un bonheur d'assister aux exercices publics qui ont lieu dans l'église paroissiale, et s'unir ainsi, le plus possible, avec tous les fidèles qui s'efforcent d'honorer Marie d'un culte spécial, pendant ce mois.

On conseille encore de commencer et de finir ce mois en s'approchant des sacrements, et de le faire aussi, suivant l'avis de son confesseur, les dimanches et les fêtes, ou les samedis, avec les meilleures dispositions qu'on pourra y apporter.

Nous ne nous contenterons pas d'élever à Marie un trône de fleurs, dans une église ou dans notre maison ; nous lui en dresserons un dans nos cœurs, qui lui sera infiniment plus agréable ; c'est dans nos cœurs surtout qu'elle désire établir son doux empire et celui de son Fils.

Pour célébrer dignement le « Mois de Marie », il n'est pas nécessaire de s'astreindre à des pratiques difficiles, à de longues prières. La récitation du chapelet, avec une courte méditation des mystères du Rosaire, suffit pour gagner les indulgences. L'essentiel est d'observer fidèlement et avec persévérance ce qu'on aura choisi. Celui qui, sans rien accomplir d'extraordinaire pendant tout ce mois, s'appliquerait seulement à remplir avec plus de fidélité et de ferveur ses prières et ses pratiques ordinaires de dévotion, ferait à coup sûr un excellent mois de Marie. Oh ! combien d'âmes, qui sont maintenant dans l'enfer, disait à ce sujet saint Liguori, seraient sauvées, si elles eussent continué à rendre à Marie les hommages qu'elles avaient commencé à lui rendre ! Combien d'autres, au contraire, sont redevables de leur bonheur éternel à leur persévérance dans la dévotion à cette divine Mère !

\*\*\*

**Indulgences du Mois de Marie.** — Les exercices du Mois de Mai viennent de commencer dans toutes les paroisses du diocèse. Les Souverains Pontifes ont attaché de précieuses faveurs spirituelles à cette dévotion salutaire. Il est bon de les rappeler :

1<sup>o</sup> Tous les fidèles qui feront, chaque jour, pendant ce mois, quelque prière ou quelque acte de piété, soit en particulier, soit en public, en l'honneur de la Très Sainte-Vierge, obtiendront une indulgence de trois cents jours à chaque fois. (Pie VII, rescrit du 21 Mars 1815) ;

2<sup>o</sup> De plus, une indulgence plénière peut être gagnée, un jour du mois, au choix, par ceux qui remplissent les conditions ordinaires de la confession, de la communion et des prières aux intentions du Souverain Pontife. (Pie VII, rescrit du 21 Mars 1815).

Ces indulgences, qui ont été confirmées à perpétuité par Pie VII, le 18 Juin 1822, sont applicables aux âmes du Purgatoire.

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

### Offices extraordinaires.

**Cathédrale de Saint-Corentin** — Les exercices du mois de Marie seront prêchés, cette année, par le R. P. Robinet, de la congrégation des Oblats de Marie-Immaculée. Nous avons tout lieu d'espérer que les fidèles de

Quimper viendront, en grand nombre, écouter les sermons du P. Robinet; car nous savons que, l'année dernière, sa parole a été très goûtée à Arcachon.

Le Mois de Marie s'ouvre, mardi 30 Avril, à 7 h. 3/4. Il y aura sermon pendant tout le mois, les dimanche, mardi et jeudi, à la même heure. Les lundi, mercredi, vendredi et samedi, lecture pieuse, précédée et suivie du chant d'un cantique.

Vendredi, fête de l'Invention de la Sainte-Croix, il y aura bénédiction de la Vraie Croix, à l'issue du Mois de Marie. La retraite des enfants commencera le 26 Mai; la communion aura lieu le Jeudi 30; ce jour-là, Monseigneur donnera la Confirmation aux enfants de la paroisse.

**Nécrologie.** — Nous avons à enregistrer, cette semaine, la mort de trois confrères, que nous recommandons aux prières de nos lecteurs.

I. M. Chouffeur, ancien curé de Saint-Martin de Brest, est décédé, le 25 Avril, à l'âge de 69 ans. Né à Guiscriff (Morbihan), M. Chouffeur se fit incorporer au diocèse de Quimper: ordonné prêtre, en 1851, d'abord vicaire à Landerneau, puis aumônier des Ursulines de Carhaix, il fut nommé, le 26 Mars 1864, recteur de Saint-Martin-de-Bel-Air, qui venait d'être érigé en paroisse. Tout était à organiser ou, pour mieux dire, à créer. M. Chouffeur y travailla pendant dix-huit ans: c'est sous son administration que furent construits le presbytère actuel et surtout la magnifique église, que tous admirent.

Nommé curé de 2<sup>e</sup> classe, le 28 Août 1874, démissionnaire en Novembre 1882, il resta, comme prêtre habitué, dans cette paroisse qu'il avait fondée et où ses funérailles ont été célébrées, le 27 Avril, au milieu d'un nombreux concours de prêtres et de fidèles.

II. M. Letty a été également le fondateur de la paroisse du Relecq-Guipavas, où il fut nommé recteur, le 18 Janvier 1869. Il avait réuni les fonds nécessaires pour la reconstruction de l'église, dont les travaux viennent de commencer; il n'aura pas eu la joie de voir terminée cette œuvre, à laquelle il travaillait depuis si longtemps. Il est mort, dimanche, 28 Avril, après une courte maladie, à l'âge de 65 ans.

III. M. Mahé, recteur de Guilligomarc'h, décédé le 25 Avril, était né à Trégourez, en 1846. Il fut vicaire, pendant 15 ans, à Arzano, où il a laissé les meilleurs souvenirs. Devenu, en 1887, recteur de Guilligomarc'h, il n'a pas cessé, nous écrit un témoin de sa vie, de travailler à l'embellissement de la maison de Dieu et à l'instruction religieuse de ses ouailles.

Grâces à de lourds sacrifices personnels et au concours de bienfaiteurs généreux, il venait de construire une école où les Religieuses de Kermaria peuvent enseigner, avec les connaissances utiles pour la vie, les vérités nécessaires pour l'éternité.

Dieu lui en aura tenu compte et lui a accordé, nous l'espérons, la récompense du bon serviteur.

REQUIESCANT IN PACE !

## Tableau de la Visite Pastorale et des Confirmations.

| Mai.          | Matin.          | Soir.                                       |
|---------------|-----------------|---------------------------------------------|
| Dimanche, 5.  | Saint-Pol . . . | Collège. — Ursulines.                       |
| Lundi, 6.     | Roscoff . . .   | Santec.                                     |
| Mardi, 7.     | Ile-de-Batz.    |                                             |
| Mercredi, 8.  | Plouénan . . .  | Henvic.                                     |
| Jeudi, 9.     | Carantec . . .  | Locquénolé.                                 |
| Vendredi, 10. | Taulé . . .     | Comm <sup>te</sup> de N.-D. de la Victoire. |
| Samedi, 11.   | Ploujean . . .  | Garlan.                                     |

**La visite pastorale.** — C'est par un très mauvais temps que Monseigneur a commencé sa tournée de Confirmation. Au départ de Landerneau, le lundi 22, à 1 heure 1/2, la pluie tombait en abondance et le vent soufflait avec rage. Ce qui n'a pas empêché les bons habitants de Plouneventer de venir, nombreux, jusqu'à Plouédern, au-devant de Sa Grandeur. Il est consolant de voir combien l'Evêque est vénéré dans ces pays pleins de foi. Tout le long de la route, on se presse sur son passage et, dès que son approche est signalée, on se jette sans hésitation à genoux dans l'eau et la boue, pour recevoir sa bénédiction.

A Plouneventer, puis à Saint-Derrien, où Monseigneur a donné la Confirmation le lundi soir, les enfants n'ont pas eu, par suite du mauvais temps, la joie d'escorter Sa Grandeur en procession. Mais dans ces deux églises, le vénéré pontife a tenu, avant de terminer la cérémonie, à parcourir les rangs pressés des fidèles, pour bénir les petits enfants.

Le mardi, le soleil a reparu et les cérémonies ont pu avoir tout leur éclat, à Bodilis d'abord, puis à Saint-Servais et à Lampaul-Guimiliau.

La légende dit que, à Bodilis, « la tour est au milieu de l'église et l'église au milieu du cimetière. » Ce n'est pas parfaitement exact; mais ce qui est vrai, c'est que la tour et l'église sont deux monuments superbes, et que le cimetière est admirable de régularité et de propreté. Il est regrettable que, dans toutes les paroisses, on ne témoigne pas le même respect pour le champ des morts.

A Saint-Servais, nous avons pu admirer, dans l'église paroissiale et dans la petite chapelle qui y touche, des fresques remarquables et divers tableaux, dont M. Yan 'Dargent, le décorateur bien connu de la Cathédrale de Quimper, a voulu doter sa paroisse natale. Dans cette charmante petite localité de Saint-Servais, tout respire l'esprit de famille: les divisions sont inconnues, rien n'y trouble la paix, et le digne pasteur a la consolation de pouvoir dire que toutes ses brebis écoutent fidèlement sa voix.

C'est en passant sous un arc de triomphe, que Monseigneur est entré dans le bourg de Lampaul-Guimiliau. Sa Grandeur a eu la bonne fortune d'y trouver M. le chanoine Abgrall et, guidée par notre docte archéologue, Elle a pu examiner en détail les innombrables richesses de l'art et de l'architecture que renferme l'église

de Lampaul, l'une des plus curieuses du diocèse et aussi, il faut le dire, l'une de celles qui ont été restaurées avec le plus d'intelligence et de goût. Le clocher de Lampaul, tout le monde le sait, fut, il y a plusieurs années, découronné par la foudre, et sa flèche élancée dût être remplacée par une affreuse calotte en plomb. Nous avons été heureux d'apprendre que la tour va prochainement être reconstruite et qu'on lui donnera l'élégance et les magnifiques proportions qu'elle avait dans l'ancien temps. Hâtez-vous, braves habitants de Lampaul, d'exécuter ce travail, et votre carillon, dont les notes harmonieuses ont le secret d'émouvoir jusqu'aux larmes tel de vos enfants, que nous pourrions nommer, s'embellira facilement encore par l'addition d'une quatrième cloche, qui lui fait défaut.

La paroisse de Lampaul-Guimilian possède une école de filles très prospère, tenue par les Sœurs de l'Immaculée Conception. Monseigneur l'a visitée avec intérêt comme il avait, du reste, visité l'école de Bodilis, que dirigent également les Sœurs dites de Saint-Méen.

Mardi soir, Confirmation à Saint-Sauveur. L'église y est très propre, mais n'offre aucun caractère d'architecture. Les bannières sont très remarquables.

De Saint-Sauveur, Monseigneur s'est rendu à Guimiliau. Que de choses à admirer dans cette petite localité ! Le calvaire, le porche, qui appartient au style de la Renaissance et qui porte la date de 1605, le baptistère, le buffet d'orgue et la tribune, la chaire à prêcher, les rétables, etc., etc. Nulle part ailleurs, on ne trouve autant de richesses accumulées. Aussi est-ce en foule, que les touristes accourent à Guimiliau, malgré les difficultés qu'on éprouve à s'y rendre. Souhaitons que les lézardes, qui apparaissent assez nombreuses dans les murs de l'édifice religieux, n'occasionnent pas, un jour, un désastre irréparable. Quelques hommes prudents ne peuvent se défendre d'en avoir peur.

Loc-Eguiner-Plounéour, que Monseigneur a visité ensuite, possède une église assez pauvre, qui réclame d'importantes réparations. Cependant, cette église est incomparablement en meilleur état que le presbytère. Celui-ci est condamné à disparaître, et il serait insensé de songer à le restaurer. Les habitants de Loc-Eguiner le reconnaissent sans peine et promettent généreusement au bon Recteur, qui vient d'arriver parmi eux, une habitation convenable, digne de lui et d'eux.

Continuant la série des belles églises, Monseigneur a vu ensuite Saint-Thégonnec. Là, comme à Guimiliau et à Lampaul, on trouve un calvaire superbe, une chaire à prêcher remarquable et des autels très riches en sculptures sur bois, du XVII<sup>e</sup> siècle. L'ossuaire, avoisinant l'église, est un bijou d'architecture qui rappelle les beaux jours de la Renaissance. Sous cet ossuaire, s'étend une crypte, qui renferme un groupe de dix personnages de grandeur naturelle : la mise au tombeau du Sauveur. Monseigneur a été frappé de la merveilleuse exécution de ces statues, que l'on dirait

vivantes, et *dussé-je blesser la susceptibilité de quelques-uns*, Sa Grandeur met le sépulcre de Saint-Thégonnec bien au-dessus de celui de Lampaul. Ce qui donne surtout à l'église de Saint-Thégonnec un cachet grandiose, c'est l'élévation de ses voûtes. En ce moment, hélas ! elles sont en mauvais état et présentent, dans ce beau monument, un lamentable aspect. Mais je dois dire, à la louange des habitants, qu'ils ne sont pas responsables de ce qui existe. Depuis longtemps déjà, ils ont le plus vif désir de réparer leur église, et ils sont encore prêts à faire tout le travail à *leurs propres frais*. Mais par malheur (dans la circonstance, la chose est vraie), l'église de Saint-Thégonnec est classée parmi les monuments historiques, et sans l'agrément du Ministère des Beaux-Arts il n'est permis à aucun ouvrier d'y toucher. Pourquoi faut-il que cet agrément se fasse si longtemps attendre ?

De Saint-Thégonnec, Monseigneur s'est rendu à Saint-Jacques de Lézérazien. C'est pour la première fois que Sa Grandeur visitait le séminaire et la petite communauté des Dames de la Retraite de Lannion, qui y sont établis ; aussi l'arrivée de l'Evêque était-elle, pour tous, occasion de grande fête. M. le Supérieur, entouré de ses professeurs et de tous ses séminaristes, a souhaité la bienvenue à Monseigneur dans les termes les plus gracieux, et Sa Grandeur, après l'avoir vivement remercié, a adressé aux jeunes lévites une paternelle allocution, puis Elle a visité en détail l'établissement et ses dépendances. Possédant le beau séminaire de Quimper, Monseigneur n'a pas le droit d'être jaloux de celui de Saint-Jacques ; mais il n'est pas moins vrai qu'il a trouvé là une communauté magnifique, bien que de création toute récente. Parcs, jardins, maisons y proclament éloquentement la générosité de la donatrice, aussi bien que le goût et l'habileté de ceux qui sont appelés à jouir de ce don princier.

Cette soirée de vendredi a été pour le prélat un vrai délassement, et il a quitté Saint-Jacques, emportant le meilleur souvenir de ce séjour délicieux et de ses hôtes si aimables.

Monseigneur, arrivé à Guiclan, à 8 heures, y a dit la Sainte Messe et donné ensuite la Confirmation à 250 enfants environ. Guiclan est une des paroisses les plus chrétiennes du diocèse et les vieilles traditions de foi y sont mieux conservées que dans beaucoup d'autres endroits ; les goûts de luxe et les habitudes urbaines n'y ont pas fait le mal qu'on déplore, hélas ! dans plusieurs campagnes. (A suivre.)

BREST. — *Paroisse de Saint-Louis*. — On nous écrit :

« Pendant la dernière semaine du temps pascal, M. le Curé de Plouguerneau a donné, sous forme de retraite, une série d'instructions bretonnes, en l'église de Saint-Louis : il serait superflu de dire qu'il a obtenu le plus grand succès.

Avec cette clarté, cette précision qui le caractérisent, M. le chanoine Favé a entretenu son immense auditoire de la nécessité et des moyens de se sauver, *Si vis ad vitam ingredi, serva man-*

de Lampaul, l'une des plus curieuses du diocèse et aussi, il faut le dire, l'une de celles qui ont été restaurées avec le plus d'intelligence et de goût. Le clocher de Lampaul, tout le monde le sait, fut, il y a plusieurs années, découronné par la foudre, et sa flèche élancée dû être remplacée par une affreuse calotte en plomb. Nous avons été heureux d'apprendre que la tour va prochainement être reconstruite et qu'on lui donnera l'élégance et les magnifiques proportions qu'elle avait dans l'ancien temps. Hâtez-vous, braves habitants de Lampaul, d'exécuter ce travail, et votre carillon, dont les notes harmonieuses ont le secret d'émouvoir jusqu'aux larmes tel de vos enfants, que nous pourrions nommer, s'embellira facilement encore par l'addition d'une quatrième cloche, qui lui fait défaut.

La paroisse de Lampaul-Guimiliau possède une école de filles très prospère, tenue par les Sœurs de l'Immaculée Conception. Monseigneur l'a visitée avec intérêt comme il avait, du reste, visité l'école de Bodilis, que dirigent également les Sœurs dites de Saint-Méen.

Mardi soir, Confirmation à Saint-Sauveur. L'église y est très propre, mais n'offre aucun caractère d'architecture. Les bannières sont très remarquables.

De Saint-Sauveur, Monseigneur s'est rendu à Guimiliau. Que de choses à admirer dans cette petite localité ! Le calvaire, le porche, qui appartient au style de la Renaissance et qui porte la date de 1605, le baptistère, le buffet d'orgue et la tribune, la chaire à prêcher, les rétables, etc., etc. Nulle part ailleurs, on ne trouve autant de richesses accumulées. Aussi est-ce en foule, que les touristes accourent à Guimiliau, malgré les difficultés qu'on éprouve à s'y rendre. Souhaitons que les lézardes, qui apparaissent assez nombreuses dans les murs de l'édifice religieux, n'occasionnent pas, un jour, un désastre irréparable. Quelques hommes prudents ne peuvent se défendre d'en avoir peur.

Loc-Eguiner-Plounéour, que Monseigneur a visité ensuite, possède une église assez pauvre, qui réclame d'importantes réparations. Cependant, cette église est incomparablement en meilleur état que le presbytère. Celui-ci est condamné à disparaître, et il serait insensé de songer à le restaurer. Les habitants de Loc-Eguiner le reconnaissent sans peine et promettent généreusement au bon Recteur, qui vient d'arriver parmi eux, une habitation convenable, digne de lui et d'eux.

Continuant la série des belles églises, Monseigneur a vu ensuite Saint-Thégonnec. Là, comme à Guimiliau et à Lampaul, on trouve un calvaire superbe, une chaire à prêcher remarquable et des autels très riches en sculptures sur bois, du XVII<sup>e</sup> siècle. L'ossuaire, avoisinant l'église, est un bijou d'architecture qui rappelle les beaux jours de la Renaissance. Sous cet ossuaire, s'étend une crypte, qui renferme un groupe de dix personnages de grandeur naturelle : la mise au tombeau du Sauveur. Monseigneur a été frappé de la merveilleuse exécution de ces statues, que l'on dirait

vivantes, et *dussé-je blesser la susceptibilité de quelques-uns*, Sa Grandeur met le sépulcre de Saint-Thégonnec bien au-dessus de celui de Lampaul. Ce qui donne surtout à l'église de Saint-Thégonnec un cachet grandiose, c'est l'élévation de ses voûtes. En ce moment, hélas ! elles sont en mauvais état et présentent, dans ce beau monument, un lamentable aspect. Mais je dois dire, à la louange des habitants, qu'ils ne sont pas responsables de ce qui existe. Depuis longtemps déjà, ils ont le plus vif désir de réparer leur église, et ils sont encore prêts à faire tout le travail à *leurs propres frais*. Mais par malheur (dans la circonstance, la chose est vraie), l'église de Saint-Thégonnec est classée parmi les monuments historiques, et sans l'agrément du Ministère des Beaux-Arts, il n'est permis à aucun ouvrier d'y toucher. Pourquoi faut-il que cet agrément se fasse si longtemps attendre ?

De Saint-Thégonnec, Monseigneur s'est rendu à Saint-Jacques de Lézérazien. C'est pour la première fois que Sa Grandeur visitait le séminaire et la petite communauté des Dames de la Retraite de Lannion, qui y sont établis ; aussi l'arrivée de l'Evêque était-elle, pour tous, occasion de grande fête. M. le Supérieur, entouré de ses professeurs et de tous ses séminaristes, a souhaité la bienvenue à Monseigneur dans les termes les plus gracieux, et Sa Grandeur, après l'avoir vivement remercié, a adressé aux jeunes lévites une paternelle allocution, puis Elle a visité en détail l'établissement et ses dépendances. Possédant le beau séminaire de Quimper, Monseigneur n'a pas le droit d'être jaloux de celui de Saint-Jacques ; mais il n'est pas moins vrai qu'il a trouvé là une communauté magnifique, bien que de création toute récente. Parcs, jardins, maisons y proclament éloquentement la générosité de la donatrice, aussi bien que le goût et l'habileté de ceux qui sont appelés à jouir de ce don princier.

Cette soirée de vendredi a été pour le prélat un vrai délassement, et il a quitté Saint-Jacques, emportant le meilleur souvenir de ce séjour délicieux et de ses hôtes si aimables.

Monseigneur, arrivé à Guiclan, à 8 heures, y a dit la Sainte Messe et donné ensuite la Confirmation à 250 enfants environ. Guiclan est une des paroisses les plus chrétiennes du diocèse et les vieilles traditions de foi y sont mieux conservées que dans beaucoup d'autres endroits ; les goûts de luxe et les habitudes urbaines n'y ont pas fait le mal qu'on déplore, hélas ! dans plusieurs campagnes. (A suivre.)

BRESE. — *Paroisse de Saint-Louis.* — On nous écrit :

« Pendant la dernière semaine du temps pascal, M. le Curé de Plouguerneau a donné, sous forme de retraite, une série d'instructions bretonnes, en l'église de Saint-Louis : il serait superflu de dire qu'il a obtenu le plus grand succès.

Avec cette clarté, cette précision qui le caractérisent, M. le chanoine Favé a entretenu son immense auditoire de la nécessité et des moyens de se sauver, *Si vis ad vitam ingredi, serva man-*



*data*, de l'obligation d'observer les commandements de Dieu. Ces commandements, il les a expliqués et mis à la portée de tous par des comparaisons et des histoires heureusement choisies. Aussi, à voir l'empressement que l'on mettait à venir l'entendre, on sentait que la parole simple et familière du missionnaire breton pénétrait tous les cœurs et les remuait profondément.

Que Dieu bénisse M. le Curé de Plouguerneau du bien qu'il a fait à la classe laborieuse ! Bien des âmes ramenées au bien ou redevenues plus chrétiennes prieront pour lui.

Pourquoi faut-il regretter que la plupart de nos prédicateurs français osent à peine aborder ces mêmes sujets, qui contiennent tous les devoirs du chrétien ? Le décalogue et le *Credo* n'est-ce pas tout l'Evangile ? Sans doute, les personnes qui suivent les stations françaises sont plus instruites que nos ouvriers et nos ouvrières ; elles sont plus éclairées dans les questions de littérature et de mode ; mais le sont-elles dans la science de la Religion ? Il semble que la loi de Dieu serait mieux comprise et plus respectée, si elle était présentée avec plus de franchise, de simplicité et de précision et sans ce luxe de tours oratoires, dont abusent certains prédicateurs. Il y a, grâces à Dieu, d'heureuses exceptions, témoin le R. P. Le Roux, qui, en traitant les grandes questions de la grâce, de la confession, des fins dernières, a su instruire et intéresser son auditoire. N'est-ce pas là suivre les conseils de Sa Sainteté Léon XIII, dans une récente Encyclique sur la prédication ?

Nous avons reçu un compte-rendu de la Mission qui vient d'être donnée, par deux prêtres de notre diocèse, aux Bretons de Trélazé. L'abondance des matières nous oblige à en remettre la publication à notre prochain numéro.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le Saint-Père manifeste, à toutes les audiences, une grande douleur de la persécution qui répond, en France, à toutes ses bontés. Sont actuellement à Rome : NN. SS. Isoard, évêque d'Annecy ; Duval, évêque de Soissons ; Mgr d'Hulst et M. l'abbé Lemire.

Contrairement à la version d'après laquelle M. Ribot se serait vanté d'avoir suffisamment éclairé, voire satisfait le Vatican sur la portée de l'unique loi contre les Congrégations religieuses, il est très certain que le Saint-Père en a été profondément affecté et qu'il en a manifesté sa vive douleur de la façon la moins douteuse.

Aussi assure-t-on que le Saint-Siège ne songe aucunement à arrêter, encore moins à désavouer le mouvement de protestation

contre cette loi funeste, tel qu'il se manifeste, jusques et y compris le conseil de la résistance passive.

« On ajoute que le seul désir du Saint-Siège, à ce sujet, est de voir ce noble mouvement de protestation et de résistance contribuer aussi à cimenter l'étroite union des catholiques français, afin que, forts de cette union et restant sur le terrain constitutionnel, ils parviennent, par la constance de leur fermeté et de leur concorde, à délivrer la République de l'esprit sectaire qui domine dans les régions officielles. »  
(*l'Univers*)

Le Saint-Père a reçu, en audience privée, M. Loubers, conseiller de la Cour de Cassation à Paris, qu'il a surtout entretenu de la funeste loi contre les Congrégations religieuses, qui préoccupe vivement et péniblement le Saint-Père ; à en juger par ce que l'on peut savoir de ses doléances à ce sujet, il en est très profondément affecté et ne désire rien tant que de voir les catholiques français redoubler de zèle et de concorde, pour triompher de l'esprit sectaire dont l'audace — et il faut le dire aussi, l'ingratitude envers le Saint-Siège — se manifeste si tristement chez des hommes qui, dans l'intérêt même de la République, devraient chercher l'ordre et la paix.  
(*Semaine du Puy.*)

Nous avons annoncé, dans notre dernier numéro, la Lettre apostolique au peuple anglais. Notre format restreint ne nous permet pas de reproduire *in-extenso* cet important document, que la plupart de nos lecteurs ont trouvé dans les journaux quotidiens. Nous ne pouvons qu'en indiquer les idées générales.

Sa Sainteté exprime d'abord le désir qu'Elle avait, depuis longtemps, de donner cette marque spéciale d'affection aux Anglais ; et l'espérance de contribuer ainsi à la grande œuvre de l'unité chrétienne, en Angleterre.

Léon XIII rappelle l'exemple de ses prédécesseurs, et surtout de saint Grégoire le Grand ; c'est principalement grâce au zèle de ce saint Pape, que la foi catholique s'établit dans la Grande-Bretagne.

« Dans les tempêtes qui dévastèrent la Catholicité, en Europe, au *xvi<sup>e</sup>* siècle, l'Angleterre, elle aussi, subit de graves dommages. » Les Souverains Pontifes continuèrent à faire prier pour elle, aidés en cela par de saints personnages.

Alors qu'il n'était que Nonce, en Belgique, Léon XIII, avec Ignace Spenser, contribua à propager cette prière pour l'unité.

Un mouvement de retour vers le catholicisme se produit ; les lois anglaises, qui sont restées religieuses, ne l'entraveront pas.

« S'il se présente quelques difficultés, dit le Souverain Pontife, elles ne sont pas de nature à arrêter notre zèle apostolique, ni à faire obstacle à notre énergie. Sans doute, les nombreux changements, qui sont survenus et le temps lui-même, ont permis aux divisions existantes de prendre de plus profondes racines. Mais est-ce là une raison pour abandonner toute espérance de réconciliation et de paix ? Nullement, s'il plaît à Dieu. »



Léon XIII compte sur la prière des fervents catholiques anglais; il demande une vie plus entièrement chrétienne à ceux qui ne le seraient que de nom.

Que l'on invoque les apôtres de l'Angleterre, ceux qui lui ont mérité d'être appelée « l'île des saints ». Saint Grégoire, saint Augustin son disciple, saint Pierre, saint Georges, et principalement Marie, l'auguste Mère de Dieu, qu'on l'invoque surtout par la récitation du Rosaire.

Léon XIII propose la prière suivante, à laquelle il attache 300 jours d'indulgence :

*A la bienheureuse Vierge. — Prière pour l'Angleterre.*

O Sainte Vierge Marie, Mère de Dieu et notre très bonne Reine et Mère, jetez un regard de miséricorde sur l'Angleterre votre « Douaire », et sur tous ceux qui espèrent fermement, avec une grande confiance en vous. C'est par vous que Jésus, notre Sauveur et notre espérance, a été donné au monde, et il vous a donnée à nous pour que notre espérance soit plus vive encore.

Plaidez pour vos enfants, pour ceux que vous avez reçus et acceptés comme tels, au pied de la Croix. O Mère pleine de douleurs, intercédez pour nos frères séparés, afin qu'avec nous, dans le seul troupeau véritable, ils puissent être unis au suprême Pasteur, le Vicaire de votre Fils. Priez pour nous tous, Mère chérie, pour que, par une foi abondante en bonnes œuvres, nous méritions tous de voir et de louer Dieu avec vous dans notre céleste patrie. Amen.

**Une lettre de Mgr Fuzet.** — Le *Bulletin* du diocèse de Reims, organe autorisé de S. Em. le Cardinal Langénieux, métropolitain de Beauvais, publie les lignes suivantes : « Les journaux ont publié une lettre adressée par Mgr Fuzet, évêque de Beauvais, à la Supérieure d'une Communauté religieuse de son diocèse, lui conseillant de se conformer à la nouvelle loi et de payer le droit d'accroissement tel qu'il vient d'être voté.

« Mgr Fuzet a soin de faire remarquer que sa lettre concerne uniquement les religieux et religieuses du diocèse de Beauvais, ce qui réduit singulièrement les proportions que certains journaux voudraient donner à sa parole, qui se trouve être en contradiction avec le langage qu'ont tenu, jusqu'ici, les Cardinaux, Archevêques et Evêques dont nous avons lu les énergiques et courageuses protestations.

« Il y a cependant, dans cette lettre, qui a justement ému toute la presse catholique, des considérations qui sont d'ordre général et semblent devoir s'appliquer à toutes les Congrégations. Ce sont ces dernières qui ont motivé surtout les appréciations sévères ou attristées des journaux dévoués à la cause religieuse.

« Nous manquerions de sincérité, dit l'*Avenir*, si nous taisions la surprise douloureuse que nous a causée la publicité donnée à la lettre de Sa Grandeur. C'est, depuis le vote de la loi contre

« les Congrégations, la première lettre épiscopale traçant à des communautés la ligne de conduite à suivre, et, contrairement à toutes nos espérances, elle leur prescrit de fléchir sous les exigences du fisc. »

Et plus loin :

« Pas plus que Sa Grandeur, nous ne pensons qu'il soit profitable aux communautés de résister bruyamment ; mais, avec tous nos confrères de la presse catholique, nous croyons et nous avons toujours dit qu'entre payer la taxe et se défendre par des violences, contraires à la dignité même qui sied à nos Congrégations opprimées, il y a un moyen terme : c'est de se laisser faire violence et de mettre le fisc, qui convoite le bien des pauvres, dans l'obligation de venir le prendre lui-même. Il est assez malheureux déjà pour nos Congrégations de se voir dépouillées, sans qu'on les prive encore de leur dignité, cette auréole qui assure le respect aux vaincus. »

**Prétendu scandale clérical.** — Au cours d'une Mission qu'il prêchait, à Laval, avec grand succès, le R. P. Clément, religieux Récollet, fut arrêté en pleine rue et trainé en prison, sous l'inculpation de crimes abominables. On le conduisit à Vitré, un jour de marché !.... il avait les menottes aux mains, et on disait à la foule le crime qu'on lui reprochait.

On instruisit le procès et le juge d'instruction proposa au Parquet une ordonnance de non-lieu.

Le procureur général, qui est protestant, ordonna de suivre l'instruction.

On interrogea le religieux. On fit une enquête odieuse, partout où il avait passé..... Tout cela a prouvé l'innocence du P. Clément, qui a été mis en liberté immédiate.

Et l'on apprend que le coup avait été monté par deux francs-maçons avérés, pour détourner l'attention publique de crimes, trop réels ceux-là, commis par un frère et ami, et donner au coupable le temps d'échapper aux poursuites !

Les journaux anticléricaux en masse, parmi lesquels naturellement ceux de notre département, ont annoncé l'arrestation du P. Clément, avec les commentaires que l'on peut supposer.

Disons, à l'honneur de quelques uns, qu'ils ont annoncé son « acquittement », — terme tout-à-fait impropre, — mais dans un coin de leur journal, laconiquement, sans explication, *escamotant*, à la lettre, une nouvelle qui leur déplait.

Cette réparation, incomplète, ne réparera pas, à coup sûr, le mal d'une Mission, scandaleusement troublée, ni l'infamie jetée sur la victime par les articles calomnieux..... Ah ! comme ils profitent de la leçon de leur maître : « Mentez, mentez ! Il en restera toujours quelque chose ! »

La réponse à leur faire. — Le *Petit Bourguignon*, journal sectaire de Dijon, ayant insinué une calomnie contre un ecclésiastique de la Côte-d'Or, sans le nommer, les prêtres de 32 cantons, sur 36, — et les autres ne peuvent manquer de se joindre à leurs confrères — lui ont intenté un procès.

Ne pas se défendre, surtout dans les circonstances présentes, c'est une vraie désertion !

La Messe des Normaliens. — L'Ecole normale vient de célébrer par des fêtes solennelles le centenaire de sa fondation. Si la « glorification de la science » et du travail a eu la plus large part au programme, il est pourtant juste de remarquer que la pensée religieuse n'y est pas restée étrangère, pour honorer le Dieu de toute science.

Le lundi, 22 Avril, en l'église de Saint-Jacques du Haut-Pas, insuffisante à contenir la foule des « Normaliens » et leurs familles, une messe a été célébrée par l'Evêque d'Autun, Mgr Perraud, ancien élève de l'Ecole normale, assisté d'un groupe de prêtres, pour qui l'Ecole de la rue d'Ulm n'aura été, comme pour lui, que le vestibule du séminaire : M. l'abbé Perronneau, M. l'abbé Baudrillart, M. l'abbé Vehrlé, vicaire de Saint-Jacques du Haut-Pas ; un Père dominicain, d'autres encore, normaliens du couvent et de l'église.

Mgr Perraud est monté en chaire après la messe, et, dans un langage plein de simplicité, de charme et de grandeur, citant tour à tour la Sainte Ecriture, les Pères et les plus nobles philosophes de l'antiquité, Cicéron et Platon, il a défini le caractère de la pieuse et belle cérémonie.

En terminant, Mgr l'Evêque d'Autun a donné « à l'Assemblée du centenaire » la bénédiction spéciale du Saint-Père.

Le spectacle inattendu de cette cérémonie religieuse est plein d'encouragement. La foi et la science peuvent vivre ensemble.

L'expédition de Madagascar. — Plusieurs évêques, notamment NN. SS. de Paris, d'Autun, du Puy, de Lyon, de Nantes, de Nevers, de Saint-Dié, de La Rochelle, ont ordonné des prières pour le succès de l'expédition de Madagascar.

Voici les principaux passages de la lettre pastorale de Son Em. le Cardinal Richard, qui intéresseront certainement nos lecteurs :

Il y a un souvenir aujourd'hui généralement oublié et qui doit nous être cher, particulièrement à Paris. L'homme qui s'intéressa le premier à la civilisation chrétienne de Madagascar, ce fut le saint le plus français de ces derniers siècles, saint Vincent de Paul.

Quand la Compagnie de l'Orient et plus tard la Compagnie des Indes-Orientales, qui lui succéda, formèrent leur entreprise commerciale, elles eurent recours, pour obtenir l'élément religieux dont elles reconnaissaient la nécessité afin de faire une œuvre durable, à l'homme qui, dans son humilité, exerçait et exerce encore sur notre monde moderne une influence féconde par la puissance de la charité. « Voilà un beau champ

que Dieu nous ouvre, à Madagascar » : ce fut la première parole de saint Vincent de Paul, quand il apprit que la Providence lui confiait cette mission. Rien n'est touchant comme la charité de cet admirable prêtre, pleurant sur la mort de ses missionnaires, qui succombaient au travail, et s'attachant chaque jour à son œuvre avec un plus opiniâtre dévouement.

La France renonça à ses projets sur Madagascar ; les enfants de saint Vincent de Paul durent se retirer ; mais la Providence avait fait entrevoir le concours que la charité évangélique pouvait donner à l'action civilisatrice de la France.

Quand il envoyait les prêtres de sa société à Madagascar, saint Vincent de Paul devinait aussi les services que rendraient, dans les pays de mission, les Filles de la Charité, à peine instituées par lui. « Votre nom est connu même à Madagascar », écrivait-il, cinq ans avant sa mort, aux Sœurs qui s'étaient offertes à lui pour aller dans cette île. Il annonçait ainsi, deux siècles à l'avance, la mission que les Filles de la Charité rempliraient, un jour, dans les pays infidèles.

La Compagnie de la Mission et celle des Filles de la Charité ont été appelées ailleurs par la Providence. D'autres congrégations sont venues reprendre, de nos jours, l'évangélisation de l'île africaine. Aujourd'hui, les prêtres de la Compagnie de Jésus évangélisent les Malgaches, et l'administration française appelle les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, pour soigner les malades. Mais nous aimons à retrouver à l'origine le nom de saint Vincent de Paul, traçant, pour ainsi parler, le programme de l'œuvre de civilisation chrétienne qui sera toujours, nous l'espérons pour l'honneur de notre patrie, la mission particulière de la France.

Un trait achève de dessiner ce programme. Saint Vincent de Paul fut, à son époque, le grand libérateur des esclaves, et les historiens de sa vie assurent qu'il dépensa trois millions pour racheter les malheureux captifs des bagnes de Tunis et d'Alger.

Nous avons donc, N. T. C. F., comme français et comme chrétiens, des raisons spéciales de prier pour l'armée expéditionnaire. Après les souvenirs que nous venons de vous rappeler, vous comprendrez pourquoi nous avons voulu mettre spécialement nos soldats sous la protection de saint Vincent de Paul, dans le diocèse de Paris.

Conformément à la prescription de Son Em. le Cardinal Archevêque, le *Triduum* de prières a été célébré dans l'église des Lazaristes, 95, rue de Sèvres, où reposent les reliques de saint Vincent de Paul. Devant un auditoire, trop nombreux pour l'édifice, le prédicateur a montré heureusement comment saint Vincent fut, au début, avec Richelieu, le grand soutien de l'entreprise qui va aujourd'hui donner définitivement Madagascar à la France. Richelieu avait signé la Commission chargeant la Compagnie de l'Orient de prendre possession, au nom de la France, de la grande île africaine. Saint Vincent donna, sans se lasser, des missionnaires, sans lesquels, vingt fois, les premiers colons découragés eussent abandonné la nouvelle et précieuse conquête, dont nos vaillants soldats vont nous assurer la possession.

Le *Triduum* a été clôturé, dimanche 28 Avril, sous la présidence de S. Em. le cardinal Richard.

Philippe le Bel et saint Yves. — L'injuste spoliation que l'on veut faire subir aux Congrégations religieuses nous remet

en mémoire la persécution fiscale exercée par Philippe le Bel contre l'évêque de Tréguier, et l'énergique résistance de saint Yves (1).

Le roi de France avait frappé l'évêque, le chapitre et les ecclésiastiques de l'évêché de Tréguier d'un impôt qui atteignait le centième et le cinquantième de tous les biens meubles du clergé. Saint Yves, « se dressa devant les gens du roi qui étaient venus à Tréguier pour lever cette taxe inique, comme saint Guillaume, l'illustre évêque de Saint-Brieuc, s'était mis, au commencement du même siècle, à lutter seul contre les sergents de Mauclerc. Chaque nuit, il couchait dans la sacristie de la cathédrale, enveloppé dans une méchante couverture, par terre, une pierre seulement sous sa tête, comme une sentinelle toujours prête, pour garder les vases sacrés et les autres trésors qui étaient renfermés dans le temple (2).

Les agents du fisc, prétextant que le clergé n'obéissait pas aux Edits du prince et aux Lois du Parlement, voulurent mettre la main sur le trésor de la cathédrale. Saint Yves, qui ne demandait pas mieux que de mourir pour la défense des biens de l'Eglise, s'opposa aux malfaiteurs. Il fut même blessé à la main, dans une de ces luttes.

Le receveur de l'enregistrement était, en ce temps, Guillaume de Tournemine, trésorier de la ville de Tréguier. Ce receveur, accompagné d'un bourgeois nommé Jean Guérin, poursuivit saint Yves de ses injures jusque dans la cathédrale, le traitant de manant, de coquin, de déguenillé. « Dieu vous pardonne, répondit l'official ; au surplus, dites tout ce que vous voudrez, cela ne m'empêchera pas de m'employer de tout mon pouvoir à la défense des libertés de l'Eglise, tant qu'il me restera un souffle de vie. »

Et le saint reprit son poste à la sacristie, en compagnie d'Olivier Lanmeur, son clerc. (*Semaine religieuse de Saint-Brieuc*).

**Les sectaires et l'armée.** — Les interpellations annoncées sur « l'infiltration cléricale dans l'armée », inspirent au *Soleil* ces réflexions :

« Parce qu'au lieu de rôder dans les bals de barrière, les malheureux enfants isolés à Paris vont lire un volume d'un conteur honnête, faire une partie de billard, entendre une chanson patriotique dans une maison respectable, voilà la République en danger. Pour que la République se rassure, il faut que les soldats éloignés de leurs familles se désespèrent de leur abandon, ou qu'ils s'empoisonnent dans les « assommoirs » : c'est là, sans doute, qu'ils puiseront les bons principes républicains.

« On a peine à concevoir l'infatigable méchanceté des sectaires. Plutôt que de fulminer contre les œuvres religieuses, que ne leur font-ils une loyale concurrence ? La Congrégation maçonnique est assez riche ; elle ne supporte point les impôts spoliateurs qui

(1) Saint Yves était alors official de l'évêque de Tréguier.

(2) *Histoire de saint Yves*, par Repartz ; et Albert Le Grand.

accablent les Congrégations catholiques ; pourquoi ne fonde-t-elle pas, elle aussi, des cercles militaires hospitaliers et décents ? Les soldats choisiraient. Cette émulation pour le bien serait plus honorable que les tracasseries rageuses et les basses délations. »

## DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES  
dans le Finistère, pendant la Révolution.

### ANNÉE 1795

La rentrée, en effet, des prêtres fidèles devait nécessairement causer quelque émotion dans les paroisses qui subissaient, depuis quatre ou cinq ans, la présence, toujours plus ou moins odieuse des intrus. C'est ce qui est constaté dans le rapport suivant d'un des membres du District de Morlaix (1) :

« *Lettre de Saillour aux Représentants du peuple français membres du Comité de sûreté générale de la Convention nationale, Paris.*

« 24 Floréal III (13 Mai).

« Citoyens Représentants,

« Un arrêté des Représentants du Peuple Guezno et Guermeur, en date du 6 Germinal dernier, a ordonné la mise en liberté de tous les ministres du culte catholique détenus pour cause de refus du serment que prescrivait la ci-devant Constitution civile du ci-devant Clergé, et a promis également à ceux qui s'étaient tenus cachés, par suite du même refus, de reparaître dans la société, en enjoignant aux uns et aux autres de se représenter devant les agens nationaux de leurs Districts respectifs.

« Depuis que ces prêtres se montrent dans notre arrondissement, on peut dire, avec vérité, qu'on y voit renaître dans les familles des troubles et des divisions que leur éloignement avait fait cesser. Il y circule des bruits qui, quoique de peu d'importance par eux-mêmes, ne laissent pas de faire une grande impression sur la masse de nos administrés, qui a toujours été divisée en deux classes, l'une attachée au culte des réfractaires, et l'autre à celui des constitutionnels. Ceux qui, pendant la retraite des premiers ont suivi les autres, persuadés que tous les actes religieux faits par eux sont nuls, les font aujourd'hui renouveler par ceux qu'ils appellent les bons prêtres. La classe restée attachée aux constitutionnels voit avec peine une pareille conduite : de là naissent des désunions, des rixes même dangereuses. Il serait à souhaiter

(1) L. 18.

que les progrès des lumières terminassent ces dissensions funestes causées par le fanatisme ; il serait impossible de pénétrer l'intention des prêtres insermentés ; il serait également hasardeux d'avancer qu'ils aient eux-mêmes une part active dans les troubles qui nous agitent. Peut-être que le bruit que l'on répand sur le compte de ceux qui viennent de rentrer sont-ils l'effet de la haine que l'on peut leur porter ; mais, du moins, doivent-ils être strictement surveillés, et les déclarations que la plupart d'eux a faites en rentrant feraient soupçonner qu'ils n'agissent pas avec la loyauté dont la nation leur donne l'exemple, puisqu'il est vrai que plusieurs ont refusé de déclarer qu'ils vivraient soumis aux lois et fidèles à la République, tel que le prescrit l'article IV de l'arrêté des Représentants. Ils prétendent que cette soumission aux lois de la République est trop générique. En vain s'est-on efforcé à leur faire sentir que la Constitution civile du Clergé n'existe plus ; ils ont persisté dans leur refus, et je vous adresse le tableau, en deux colonnes, de tous ceux qui ont paru jusqu'à ce jour dans mon bureau.

« Voilà les renseignements que mon devoir m'oblige de vous transmettre. »  
(A suivre.)

## BIBLIOGRAPHIE

### VIENT DE PARAÎTRE :

*Pour lire pendant le mois de Mai.* **PLEINE DE GRACE**, par M. l'abbé Henry BOLO, vicaire général de la Réunion. — Un beau volume in-12, 2 fr. 50.

*L'Ave Maria* résume et condense les gloires et les grandeurs de la Mère de Dieu. M. l'abbé Bolo en a interrogé toutes les paroles, et nous offre le fruit de ses méditations dans un livre fortement pensé et délicieusement écrit. La Sainte Ecriture, dont l'auteur possède merveilleusement la connaissance, fournit la substance de tout l'ouvrage.

### DU MÊME AUTEUR :

**CONTEMPLATIONS EUCHARISTIQUES.** — Un beau volume in-12, 2 francs 50.

Ce livre est un commentaire du *Lauda Sion*, l'incomparable chef-d'œuvre de saint Thomas d'Aquin. Le commentaire est lui-même une œuvre exquise de doctrine, de sentiment et de piété.

**LES SUBLIMITÉS DE LA PRIÈRE.** — Septième édition. Un beau volume in-12, 2 fr. 50.

**MAGNIFICAT** ! Commentaires et Elevations par le P. LE TALLEC, S. J. Beau volume in-18 rouge et noir, environ 150 pages ; prix 0 fr. 75. (Arthur Savaète, éditeur, 76, rue des Saints-Pères.)

S'adresser Librairie J. SALAUN, Quimper.

La Monte Rosa Gold est à 145 francs. Comme nous l'avons prévu la liquidation force les vendeurs à livrer les titres, ce qui les oblige à racheter. C'est un symptôme sérieux de hausse.

**La Poudre de Rogé**, médicament approuvé par l'Académie de médecine, débarrasse l'estomac et les intestins de la bile et des glaires qui occasionnent la migraine, les névralgies et les humeurs noires. C'est le purgatif par excellence des dames, des enfants et des personnes délicates.

NOTA. — La véritable poudre de Rogé ne se vend qu'en flacons scellés à chaque extrémité d'un cachet imprimé en quatre couleurs. Eviter les produits de nom similaire. Fabrique, 19, rue Jacob, Paris. Dépôt, 9, rue du 4-Septembre et toutes pharmacies. Prix : 2 francs avec instruction.

Renseignements particuliers. — On nous demande encore : Dans quel cas particulièrement faut-il employer le Quinium Labarraque.

Le vin de Quinium de A. Labarraque, membre de l'Académie de médecine de Paris, est un médicament énergique et doux qui convient à toutes les personnes affaiblies, aux adolescents fatigués par une croissance trop rapide, aux jeunes filles qui ont de la peine à se former et à se développer, aux dames qui relèvent de couches et aux nourrices, aux vieillards épuisés par l'âge, aux diabétiques, aux convalescents des fièvres typhoïdes, des pneumonies, etc.

Nota. — Étant données sa richesse en principes actifs et la capacité des flacons, ce vin est d'un prix modéré et moins cher que la plupart des produits similaires. Dans toutes les pharmacies.

La plus haute récompense.

Grand Diplôme d'honneur,  
Concours génl du Morbihan.

**E. LEFÈVRE**  
DENTISTE

MÉDAILLE D'OR  
Pontivy, 1884.

Diplômé de l'École Dentaire de Paris

5, RUE DE LA MAIRIE QUIMPER (près la place Saint-Corentin)  
Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés.

**DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES**  
PRIX MODÉRÉS

Nota. — Au 29 Septembre prochain, pour cause d'agrandissement, le cabinet sera transféré, 1, RUE KÉRÉON (en face la Cathédrale).

**PRODUITS FÉLIX POTIN**

Seule Maison à QUIMPER, 6, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale)

CHOCOLATS, TAPIOCAS, BISCUITS  
CONSERVES ALIMENTAIRES  
FRUITS ET PRIMEURS

Livraison à domicile. — Expédition franco port et emballage.  
Envoi franco du catalogue à toute personne en faisant la demande.

MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3  
QUIMPER

MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS  
BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Couvertis FRÉNAIS, argentés à 100 grammes

BRONZE — ORFÈVREURIE D'ÉGLISE

Couvertis CHRISTOFLE, au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

ORNEMENTS D'ÉGLISE

**J. LE BIHAN, à Ploudalmézeau**

Représent<sup>t</sup> de la Maison ROUXEL, Place du Centre, LANNION

Chasublerie, Dais, Bannières, Draps mortuaires, Lingerie d'église,  
Tapis d'autel, Bronzes, Orfèvrerie, Calices, Ciboires, Ostensoirs, Che-  
mins de croix en peinture et en terre cuite, Statues et Crèches.

DORURE & ARGENTURE

COUVERTS DE TABLE MÉTAL BLANC, ARGENTÉ ET ARGENT MASSIF  
Réparations de Vases sacrés et de vieux Ornaments.

CHAPEAUX DE LYON POUR ECCLÉSIASTIQUES

Rabats, Ceintures, Barettes, dépôt<sup>o</sup> de la mèche Guillon, Encens, etc.

MAISON DE CONFIANCE

**ÉLY-LABASTIRE**

53, rue de la Rampe, et rue de Siam, 38

BREST

FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES EN TOUS GENRES  
Litres et Tentures diverses.

ORNEMENTS D'ÉGLISE. CHASUBLERIE, BRONZES

Orfèvrerie, Calices, Ciboires, Ostensoirs, etc.....

STATUES DE TOUTES DIMENSIONS, CHEMINS DE CROIX

TAPIS D'AUTEL, NAPPES, RABATS & CEINTURES

Réparations de Vases sacrés, Dorure, Argenture.

DÉPÔT DE MÈCHES GUILLON, ENCENS ET DIVERS, ETC., ETC.....

**PHARMACIE FAMEL**



Ex-Chimiste-Expert de la Ville de Paris



Médaille d'Argent à l'Exp. Internat. du Progrès

PARIS 1893

86, RUE DE LA RÉUNION & RUE DES ORTEAUX, 28, PARIS

Nous tenons avant tout à *mériter* et à *conserver* la  
confiance de notre clientèle, aussi nous apportons la  
plus grande exactitude dans les envois et ne délivrons  
jamais que des *produits de première qualité* et les  
*véritables Marques*.

Nous prions nos lecteurs de demander notre prix  
courant, le *prix spécial* des médicaments qu'ils  
emploient, ainsi que tous les *renseignements* ou  
*conseils* dont ils peuvent avoir besoin. Nous nous  
ferons un *devoir* de leur répondre immédiatement.

QUELQUES PRIX

| VINS DE QUINQUINA (litre)                                  |      |
|------------------------------------------------------------|------|
| Au Malaga, Grenache, Banyuls (avec<br>verre) le litre..... | 3 25 |
| Madère ou Lunel.....                                       | 3 75 |
| Bordeaux.....                                              | 2 25 |
| Extrait fluide p <sup>r</sup> la préparation d'un litre.   | 0 75 |
| VIN de COCA, malaga ou grenache, 1 lit.                    | 3 50 |
| VIN de KOLA.....                                           | 3 50 |
| SIROP Antiscorbutique (1/2 bott.)                          | 1 00 |
| — BAUME de TOLU ( — 1 15)                                  | 3 00 |
| — DESSESSARTS ( — 1 25)                                    | 3 25 |
| — DIACODE ( — 1 15)                                        | 3 00 |
| — de GOMME ( — 1 00)                                       | 2 50 |
| — Proto-Iodure de Fer (1/2 b.)                             | 1 25 |
| — LACTO-PHOSPHATE de CHAUX<br>(1/2 bott.)                  | 1 25 |
| — QUINQUINA ( — 1 25)                                      | 3 25 |
| — BAIFORT IODE ( — 1 25)                                   | 3 25 |
| — SALSEPAREILLE ( — 1 40)                                  | 3 50 |

SPECIALITÉS

25 à 50 pour cent de remise.

|                         |      |
|-------------------------|------|
| VIN de BUGEAUD.....     | 2 50 |
| PEPTO-FER JAILLET.....  | 3 05 |
| VIN LANGLEBERT.....     | 2 85 |
| PILULES SUISSES.....    | 1 00 |
| PASTILLES GÉRAUDEL..... | 0 85 |
| TISANE des SHAKERS..... | 3 05 |

**VIN GLYCOPHOSPHATÉ LANGLEBERT**

NEURASTHÉNIE, ANÉMIE, AFFECTIONS DES OS,  
CROISSANCE ET FORMATION, LYMPHATISME

Ce Vin, à base de *Glycerophosphate de Chaux*, admis dans les  
Hôpitaux, constitue le plus énergique des *Reconstituants*, accélérant  
la nutrition générale par une stimulation particulière de l'*Appareil  
nerveux*, sans équivalent pour combattre les funestes effets de surmenage  
scolaire et la dépression nerveuse, ainsi que dans toutes convalescences.

Dépôt : Pharmacie FAMEL. — Prix : 2'85.



**VINS** rouges et blancs du **BORDELAIS**  
EXPÉDIÉS DIRECTEMENT DE LA PROPRIÉTÉ, depuis 30 fr. et 85 fr. la barrique, notice et échantillons franco. Ecrire : J. P. LARLAT, agent vinicole, BORDEAUX.

**COMPAGNIE LIEBIG**  
VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG  
SE MEFIER DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG

L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG est indispensable pour préparer économiquement et à tout instant de bons potages, sauces, légumes et toutes sortes de mets.

Cet extrait se conserve indéfiniment.

**FONDERIE DE CLOCHES**  
A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> LE JANTEL,  
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**  
La Chute des Cheveux  
est immédiatement arrêtée par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF**

Qui nettoie la Tête  
Enlève les Pellicules  
Empêche les Cheveux  
de tomber et  
les fait repousser.

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.  
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

**CLOCHES D'ÉGLISE**

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)



**ASTHME ET CATARRHE**  
Guéris par les CIGARETTES  
ou la **POUDRE ESPIC**

OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NEURALGIES  
Toutes Pharmacies, 2 f. la Boîte. Vente en gros : 20, r. St-Lazare, Paris.  
Exiger la Signature ci-contre sur chaque Cigarette.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE  
DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — I. Aux approches de la première communion.

II. Chronique du Diocèse : Offices extraordinaires ; Nécrologie ; Nominations ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations (suite) ; La visite pastorale (à suivre) ; Retraite bretonne de femmes,



à Lesneven ; Mission bretonne à Trélazé ; L'Œuvre de N.-D. de Salut ; Brest.

III. Nouvelles du monde catholique : La loi de spoliation ; A propos de Beauvais.

IV. Le culte de saint Eutrope dans le diocèse de Quimper.

V. Annonces et avis divers.

## OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 12 Mai. — 4<sup>me</sup> Dimanche après Pâques. Office du jour. Semi-double. Blanc. A la messe, mémoire de s. Nérée et de ses compagnons, martyrs.

Vêpres du soir (au Propre diocésain), avec mémoires du Dimanche et de s. Nérée.

Lundi, 13. — S. Brieux, Evêque. Double. Blanc.

Mardi, 14. — S. Anselme, Evêque,

Docteur (transférée du 24 Avril). Double. Blanc.

Mercredi, 15. — S. Isidore, Laboureur (au Supplément). Double. Blanc.

Jeudi, 16. — S. Jean Népomucène, Martyr (au Supplément). Double. Rouge.

Vendredi, 17. — S. Paschal Baylon, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 18. — S. Venant, Martyr. Double. Rouge.

## Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Gouesnou..... du 10 au 14 Mai.  
Cast..... du 15 au 18 Mai.

## Aux approches de la première communion.

Voici venue l'époque des premières communions. Des parents et des maîtres chrétiens, fidèles à leur mission, ont déjà fait briller aux regards de l'enfant l'incomparable beauté du grand jour qui approche. C'est bien à eux, en effet, de seconder l'œuvre du prêtre, d'orner ce sanctuaire ineffable, de décorer cet autel, d'enrichir ce tabernacle qu'on nomme l'âme de l'enfant.

Certes, plusieurs l'ont compris, et il ne s'écoule pas de jour, où, dans la prière faite en commun, chaque soir, une supplication spéciale ne soit adressée au bon Dieu pour le petit enfant qui se prépare au plus grand acte de sa vie. Heureuse famille que celle où la foi unit ainsi dans une même pensée véritablement chrétienne les parents et les enfants !

En est-il de même à tous les foyers ? S'il nous était donné de recueillir les conversations que fait naître, en ce moment, l'approche du grand jour, y trouverions-nous toujours cet accent de foi et de piété ? La vanité, la mondanité, se mêlant à toutes les conversations, font oublier le Dieu qui va venir, pour ne plus songer qu'à la toilette en laquelle on le recevra.

Comme on ne parle plus à l'enfant que de sa robe, de son cierge, de son brassard, de son livre, de son chapelet, etc., il s'habitue à considérer ce jour-là comme celui d'un triomphe d'autant plus éclatant qu'il aura revêtu ses plus jolis atours. Il ne rêve plus de Jésus-Christ ; il rêve de cadeaux, de toilette, de propositions et de visites. L'enfant se voit déjà le point de mire de tous les passants : non certes que ces pensées ridicules germent naturellement dans son âme, car elle se tourne d'elle-même vers Dieu, comme certaines fleurs vers le soleil ; mais elles y sont trop souvent jetées par la légèreté des parents.

Vienne le jour béni de la première communion ; ce jour unique, que notre religion a fait si beau, ne sera-t-il pas obscurci par des préoccupations mesquines ?

Loin de nous la pensée de blâmer l'usage de revêtir l'enfant, en ce grand jour, d'un costume digne d'une telle fête. L'Eglise ne revêt-elle pas ses ornements les plus éclatants dans ses plus grandes solennités ? Ces objets de la première communion, ce voile, ce brassard, cette blanche robe, auxquels une grâce d'En-haut paraît avoir été attachée et dont la vue seule en a converti plusieurs, bien des années après ce grand jour, ne doivent pas être confondus avec les objets dont se pare ordinairement la vanité humaine. Qu'ils soient convenables, qu'ils soient beaux, nous ne saurions y trouver aucun mal ; mais, que tout cela reste néanmoins l'accessoire, et ne fasse point oublier le principal !

Or, qu'est-ce que la première communion, sinon la descente de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'âme d'un enfant ? Que Notre-Seigneur soit donc le sujet des conversations dans la famille, la

préoccupation des mères, et le rêve des petits enfants. Si tout était ordonné, pendant les semaines qui précèdent la première communion, en vue de cette divine visite, les apprêts du grand jour changeraient de caractère, bien des péchés seraient évités, et une paix toute céleste remplacerait une agitation toujours stérile, quand elle n'est pas coupable.

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

### Offices extraordinaires.

**Eglise de N.-D. de Loc-Maria.** — Jeudi, 16 Mai, pèlerinage de la Congrégation des Dames. — A 6 h. 3/4, récitation du chapelet ; à 7 heures, sainte messe, instruction. Bénédiction du T.-S. Sacrement.

**Chapelle des Ursulines.** — Vendredi 17 Mai, fête patronale de l'Association des Mères chrétiennes.

Le matin, à 7 h. 1/2, sainte messe. Le soir, à 4 heures, instruction. Bénédiction du S. Sacrement.

**Communiqué de l'Évêché.** — Messieurs les Curés et Recteurs ont à adresser, le plus tôt possible, au Secrétariat de l'Évêché, les budgets et comptes de leurs Fabriques, en double expédition. Ils n'oublieront pas qu'une copie de ces mêmes pièces doit être déposée à la Mairie de leur commune, avant la Session de Mai.

Enfin, aux termes du décret du 27 Mars 1893, un exemplaire du compte de gestion, accompagné des pièces justificatives indiquées au n° 38 de l'Instruction ministérielle du 13 Décembre 1893, est destiné à la Préfecture.

Il appartient aux Fabriques de l'y envoyer directement, sans se servir de l'intermédiaire de l'Évêché.

M. le chanoine Quéinnec, Secrétaire de l'Évêché, qui a accompagné Monseigneur dans la première partie de sa visite pastorale, est rentré à Quimper.

Il est remplacé près de Sa Grandeur par M. Corrigou, Vicaire général.

**Nécrologie.** — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs :

M. Crozon, aumônier des Sœurs du Saint-Esprit, à Lambézellec, décédé le 4 Mai, à l'âge de 52 ans ;

M. Pouliquen, prêtre, professeur au collège de Saint-Pol-de-Léon, âgé de 43 ans.

**Nominations.** — Par décision de Monseigneur, M. Lochouarn, recteur de Bolazec, est nommé recteur de Guillegomarc'h ;

M. Berriet, vicaire à Bannalec, recteur de Bolazec ;  
M. Branquet, professeur au Petit-Séminaire de Pont-Croix,  
recteur du Relecq-Guipavas.

### Tableau de la Visite Pastorale et des Confirmations.

| Mai.              | Matin.                  | Soir.                 |
|-------------------|-------------------------|-----------------------|
| Dimanche, 12. .   | Morlaix, Saint-Mathieu. | Collège, Ursulines.   |
| Lundi, 13 . . .   | — Saint-Martin .        | Sainte-Sève.          |
| Mardi, 14 . . .   | Plourin . . . . .       | Le Cloître.           |
| Mercredi, 15 . .  | Morlaix, Saint-Melaine. | Plouézoc'h.           |
| Jeudi, 16 . . . . | Plougasnou . . . . .    | Saint-Jean-du-Doigt.  |
| Vendredi, 17 . .  | Lanmeur . . . . .       | Guimaëc et Locquirec. |
| Samedi, 18 . . .  | Plouégat-Guerrand . . . | Plouégat-Moysan.      |

**La visite pastorale (suite).** — On m'a reproché de n'avoir dit mot, dans mon compte-rendu de la semaine dernière, des beaux chœurs de chants, que nous avons entendus à Saint-Thégonnec. Volontiers je répare ici mon omission et je fais amende honorable à qui de droit. Il ne me coûte nullement de joindre mes félicitations à celles que Sa Grandeur a adressées de vive voix aux jeunes gens et aux jeunes filles de cette paroisse, qui prêtent si heureusement leur concours à des maîtres habiles, pour donner de l'éclat aux offices de l'Eglise. L'occasion se présentant, je suis encore heureux de rendre un respectueux hommage à la vénérable Sœur Séraphine, dont j'ai, à tort, tu le nom dans mon premier récit. Voilà plus de quarante ans, que cette digne religieuse, Fille du Saint-Esprit, dirige l'école de Saint-Thégonnec. Dieu seul sait le bien qu'elle a déjà fait dans cette paroisse. Puisse-t-elle, longtemps encore, continuer à le répandre !

Monseigneur, arrivé à Landivisiau, le samedi soir, y a confirmé, le lendemain, près de 500 enfants. Ce chiffre paraît fort, si on considère que la paroisse compte à peine 4.000 âmes. S'il est si élevé, c'est que l'école libre des Frères y est des plus florissantes. Je ne connais, aux Frères de la Salle, que deux ou trois maisons plus importantes, dans tout le diocèse.

A peine la cérémonie de la Confirmation était-elle terminée, qu'on sonnait l'heure de la grand'messe. Monseigneur y a encore assisté, et, après l'Evangile, Sa Grandeur est montée en chaire, pour adresser la parole à la population qui remplissait le lieu saint. Le vénéré Pontife s'est attaché à recommander aux fidèles l'assistance aux offices paroissiaux. « Je sais, a-t-il dit, qu'ici on aime à venir nombreux, chaque dimanche, à la grand'messe et aux vêpres. A ce signe, je reconnais que la paroisse est vraiment chrétienne. Continuez à donner ce grand exemple de foi et de piété. Apprenez de bonne heure à vos enfants que, pour sanctifier réellement le Dimanche, c'est trop peu de se contenter ce jour-là de l'audition d'une messe basse. »

Je ne fais pas de réflexion sur le chant de Landivisiau. On

pourrait m'accuser, dans la circonstance, de n'être pas juge impartial. La renommée, d'ailleurs, se charge de publier ce que je fais.

A 2 heures, départ pour Plougourvest, où Monseigneur confirme encore 130 enfants ; puis, après une pause d'une heure et demie environ dans cette paroisse, nous nous remettons en route pour Plougar. Pour la troisième fois de la journée, Sa Grandeur recommence les prières de la Confirmation et administre le sacrement à plus de 100 enfants.

Il était 6 heures du soir, quand nous arrivions à Plouzévédé, pour y passer la nuit. Jugez, d'après ce que je viens de dire, combien est laborieuse la journée de l'Evêque, en tournée de Confirmation !

A Plouzévédé, la retraite préparatoire à la Confirmation a été suivie par des enfants ou, plutôt, des jeunes gens et des jeunes filles, qui faisaient leur cinquième et leur sixième communion pascale. Hélas ! que nous sommes loin de cet usage dans toutes nos villes et, peut-être aussi, pourrais-je dire, dans beaucoup de paroisses de campagne ! Dans ce coin de la terre de Léon (et, grâces à Dieu, ce n'est pas le seul), un grand nombre de personnes dévouées s'emploient à enseigner aux petits les éléments de la Religion. Elles réussissent si bien, que c'est presque une rareté, lorsque vient le moment de la communion, de trouver un seul qui ne sache imperturbablement son catéchisme, depuis la première page du livre jusqu'à la dernière.

A Saint-Vougay, l'église est bien délabrée, et si elle ne menace pas ruine, du moins a-t-elle besoin de grandes réparations.

Répondant à une gracieuse invitation, qui lui avait été faite avant son départ de Quimper, Monseigneur a visité, à Saint-Vougay, le vieux château de Kerjean. Ce château, autrefois la merveille du Léon, est une ancienne place forte, élevée vers 1560. Rien, dans sa construction, ne rappelle l'architecture ogivale, à l'exception de sa chapelle, qui est cependant de la même époque. Un rempart, garni de créneaux et de meurtrières, entoure les édifices ; au delà de cette enceinte, apparaît un puits, recouvert d'un dôme très remarquable (on dirait le baptistère d'une église) ; de tous les côtés, des bois de haute futaie offrent aux promeneurs des ombrages délicieux. Au siècle dernier, un violent incendie détruisit toute une aile des bâtiments, et la garnison qui occupa le château, pendant la Révolution, continua à le dévaster. Kerjean conserve, néanmoins, de magnifiques restes de son antique splendeur. Cette visite a donc été pour nous du plus haut intérêt, et l'accueil, plein d'aménité, des hôtes nobles et distingués qui y attendaient Sa Grandeur, en a encore relevé les charmes.

L'église de Plouescat, déjà très belle par elle-même, avait été décorée avec goût, à l'occasion de l'arrivée de l'Evêque. Du reste, c'est là un compliment que méritent la plupart des paroisses que nous avons traversées. Les édifices religieux ne sont pas partout d'une architecture remarquable, mais partout on sait leur donner

un air de fête, lorsqu'il s'agit de recevoir le chef vénéré du diocèse, le premier représentant de Notre-Seigneur parmi nous. L'école des filles de Plouescat est tenue par les Sœurs de la Sagesse. Monseigneur a honoré de sa visite et les bonnes religieuses et les nombreux enfants qu'elles instruisent.

Nous aurions voulu faire admirer à Sa Grandeur les hautes falaises de Plouescat et les énormes rochers qui y rendent les flots de la mer si sauvages. Mais les côtes sont éloignées du bourg, et les loisirs de la tournée de Confirmation ne sont pas grands. Pour nous dédommager de cette privation, nous nous sommes rendus à Tréflès, en suivant la route qui longe la mer, et nous avons pu contempler, à notre aise, les immenses grèves du Kernic et les plaines de sable sans fin, qui s'étendent dans la direction de Goulven et de Plounéour-Trez.

A Tréflès, toute la population, celle du moins qui fréquente l'église, attendait, au bourg, l'arrivée de Sa Grandeur ; aussi l'édifice religieux suffisait à peine à contenir la foule, pendant la cérémonie de la Confirmation. Les bannières de Tréflès, dans le genre de celles de Lampaul et de Guimiliau, ont été restaurées, avec toute la perfection de l'art, par les religieuses Carmélites de Morlaix. Elles comptent parmi les plus riches du diocèse.

La paroisse de Plounévez-Lochrist a une étendue très considérable ; mais ce qui y rend surtout laborieux le ministère sacré, c'est que tous les paroissiens s'approchent, et s'approchent fréquemment, des sacrements. La veille de certaines solennités, on y a vu des ecclésiastiques, retenus la nuit entière à l'église, pour entendre des confessions. Dans ces grands jours, pas un, en effet, ne veut se priver du bonheur de la Table sainte. Les Sœurs de l'Immaculée-Conception, qui ont déjà, dans cette paroisse, formé tant d'âmes à la piété, continueront à seconder le zèle des pasteurs, et les nobles traditions de foi y resteront toujours en honneur.

Parlant de Lanhouarneau, je ne peux que me redire. Ici encore, grande affluence de fidèles à la cérémonie de Confirmation ; ici encore, unanimité parfaite dans les sentiments de foi et dans la pratique des devoirs religieux. L'église de Lanhouarneau est dédiée à Saint-Hervé ; elle conserve, dans un très beau reliquaire en argent, un os du bras de son glorieux Patron.

De Lanhouarneau nous avons gagné Cléder, en traversant le parc et les avenues ombreuses de Kermenguy. Quel magnifique spectacle que celui d'une immense église remplie par tout un peuple en prière ! Nous en avons joui, en arrivant à Cléder. En pareilles circonstances, un édifice de construction très simple parle plus au cœur, qu'un monument, superbe par ses lignes architecturales, mais qui apparaît vide de ceux qu'il devrait abriter.

Avec Landivisiau, c'est Cléder qui a, jusqu'ici, présenté le plus grand nombre d'enfants à la Confirmation. La paroisse a le bonheur de posséder une école libre très prospère, dirigée par les Filles du Saint-Esprit. Naturellement, Monseigneur n'a pas voulu se priver de la satisfaction de la visiter.

Tréflaouénan et Trézévidé sont des paroisses bien moins importantes par le nombre de leurs habitants ; mais sous le rapport de la foi et de l'élan religieux, elles ne cèdent en rien à leur grande voisine. L'église de Tréflaouénan est bien écrasée, peu intéressante, propre d'ailleurs et encore très solide, malgré sa vétusté. Celle de Trézévidé, suffisante pour la population, a l'apparence d'un petit oratoire coquet. Le bon Recteur estime qu'elle peut contenir quatre cents personnes ; mais, ce disant, il donne évidemment à ses paroissiens des proportions encore bien au-dessous de celles dont la Providence l'a gratifié lui-même.

Que de choses à dire sur Plouvorn, où Monseigneur a confirmé le vendredi matin ! Mais je me suis déjà trop étendu... Rappelons seulement, à la hâte, quelques-uns des souvenirs remportés de cette visite.

Nous y avons vu une belle école libre, tenue par les Frères de Lamennais. Elle a été fondée par de nobles et généreux donateurs, dont les noms sont sur toutes les lèvres à Plouvorn, et qui continuent, en donnant l'exemple des plus pures vertus chrétiennes, à se montrer les bienfaiteurs et la Providence des petits et des pauvres de la région.

A l'école des Sœurs blanches, nous avons salué une vénérable Supérieure, qui dirige cette maison depuis trente-cinq ans, et une autre religieuse, plus ancienne encore de cinq ans dans cet important établissement. A elles deux, elles ont heureusement formé presque toutes les mères de famille de la paroisse.

A un kilomètre du bourg de Plouvorn, se trouve la chapelle de N.-D. de Lambader, qui se recommande par un jubé splendide et par une tour, bâtie à l'imitation de l'élégant clocher du Kreisker. Inutile de dire que Monseigneur s'y est rendu, et qu'il a examiné en détail bon nombre de statues très curieuses, et d'incomparables sculptures, vraies dentelles de bois, qui mériteraient à la chapelle l'honneur, peu enviable d'ailleurs, d'être classée au rang des monuments historiques.

(A suivre)

Retraite bretonne de Femmes, donnée à Lesneven, du 27 Avril au 4 Mai. — 47 paroisses ; 132 retraitantes. — Plabennec, 10 ; Plougourvest, 8 ; Guiclan, 5 ; Plouzévé, 5 ; Plouider, 5 ; Trégarantec, 5 ; Coatmeal, 5 ; Landerneau, 5 ; Guissény, 4 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 4 ; Plouédern, 4 ; Plounéventer, 4 ; Ploudaniel, 4 ; Lannilis, 4 ; Ploudalmézeau, 4 ; Landéda, 3 ; Brélès, 3 ; Saint-Méen, 3 ; Saint-Servais, 3 ; Kerlonan, 3 ; Plougar, 3 ; Plounéour-Trez, 3 ; Saint-Divy, 3 ; Guipavas, 2 ; Plougastel-Daoulas, 2 ; Plouzané, 2 ; Bourg-Blanc, 2 ; Kernilis, 2 ; Guipavas, 2 ; Plouarzel, 2 ; Milizac, 2 ; Morlaix, 1 ; Porspoder, 1 ; Guipronvel, 1 ; Lannivoaré, 1 ; Saint-Frégant, 1 ; Tréflès, 1 ; Plouvien, 1 ; Plouvorn, 1 ; Rosnoën, 1 ; Le Relecq, 1 ; Locmaria-Plouzané, 1 ; Lanildut, 1 ; Gouesnou, 1 ; Lanarvily, 1 ; Landivisiau, 1 ; Ploudiry, 1.



**L'Œuvre de Notre-Dame-de-Salut.** — On veut bien nous communiquer l'intéressant rapport qui a été lu à la dernière réunion annuelle de N.-D.-de-Salut, tenue à l'Evêché, sous la présidence de Mgr l'Evêque. Sa Grandeur a beaucoup encouragé cette œuvre, et, après avoir vivement félicité la Secrétaire, M<sup>lle</sup> des Grées du Loû, a exprimé le désir que son travail fût imprimé, afin de faire connaître dans le diocèse le but de l'Association et les heureux résultats qu'elle a déjà obtenus.

Ce fut au lendemain de nos désastres de 1870 et à la suite des plaies que la guerre civile laissait au cœur de la France, que naquit l'œuvre de N.-D.-de-Salut. Alors que les hommes politiques cherchaient la cause de nos malheurs dans des faits de l'ordre purement naturel, quelques âmes, éclairées par Dieu, comprirent que le mal était en nous et que la réparation nous obtiendrait seule le pardon et la guérison. L'affaiblissement de la foi et, comme conséquence, la démoralisation des masses, avaient causé notre chute ; réveiller l'esprit chrétien et rendre la foi aux ouvriers devint, dès lors, le but poursuivi par l'Association naissante.

Le respect humain, qui empêche les manifestations religieuses, parut le premier ennemi à atteindre. L'Association résolut de le poursuivre sous toutes ses formes et, pour lui porter un coup décisif, elle suscita les pèlerinages nationaux. Qui dira les difficultés à surmonter, les mauvais vouloirs à vaincre ! Soutenue par N.-D.-de-Salut, l'Association triompha de tout, et la France fut témoin des magnifiques élans qui lui ouvrirent la route de Lourdes, de Paray-le-Monial, de La Salette, de Rome et de Jérusalem ! Le bien moral obtenu par cette affirmation de notre droit au respect de ceux qui ne nous suivent pas encore est immense, et bien des chrétiens timides ont enfin relevé la tête et compris que le titre de catholique est notre première gloire, et que l'apostasie sociale doit être réparée par la prière sociale. L'Association conserve encore aujourd'hui la direction du pèlerinage national de Lourdes ; elle y conduit, chaque année, des centaines de malades pauvres, et Marie Immaculée lui répond toujours par de nombreux miracles. Pour soigner et transporter les malades pauvres, l'Association a fondé l'Hospitalité de N.-D.-de-Salut, dont les membres, répandus sur toute la France, se font les gardes malades et les brancardiers des infirmes et des malheureux !

Pour revenir aux traditions chrétiennes, l'Œuvre de N.-D.-de-Salut s'efforça de rétablir la prière en commun, ce lien des familles qui les faisait si fortes, alors que celles-ci savaient y être fidèles ! Tirant avec amour le crucifix et l'image de Marie du coin obscur où les tiennent cachés tant de catholiques de nos jours, N.-D.-de-Salut réclame qu'une place d'honneur leur soit donnée dans les salons, afin que l'étranger sache, en entrant, s'il visite un chrétien ou un juif !

Pour obtenir le repos du dimanche, l'Œuvre s'adressa aux femmes chrétiennes, et un million six cent mille signatures répon-

dirent à son appel. Partout ses associés demandent que l'on respecte les lois divines et que l'on se montre fier d'être le peuple du Dieu « qui aime les Francs », afin qu'il n'ait pas à en rougir devant son Père !...

Pendant qu'elle combattait le mal dans son principe, l'Association de N.-D.-de-Salut s'attaquait à ses conséquences et cherchait à les réduire par la moralisation des masses ouvrières. L'ignorance et les préjugés, soufflés au cœur du peuple, sont, le plus souvent, la cause de sa haine contre la société ; rapprocher les différentes classes d'hommes, les faire s'apprécier, leur rendre une mutuelle confiance, écarter autant que possible du travailleur les dangers de l'isolement ou des mauvaises fréquentations, tel fut le programme que se traça l'Œuvre de N.-D.-de-Salut. De là, son constant effort : susciter et soutenir les fondations de patronages, de cercles militaires ou catholiques, de maisons de familles, d'œuvres rurales, etc., etc. Aujourd'hui, son regard se tourne vers nos pauvres marins, que leur métier retient éloignés, pendant de longs mois, loin de toute terre, sur des mers glacées, en proie aux souffrances de toutes sortes, et parfois à la mort, sans qu'aucun secours leur soit apporté ! 20,000 hommes sont ainsi abandonnés, chaque année. L'Angleterre nous donne, depuis longtemps, l'exemple du bien qui peut être réalisé pour les pêcheurs, et des bateaux-hospices et temples flottants vont porter l'espérance et le soulagement à leurs compatriotes. N.-D.-de-Salut porte ses efforts de ce côté et excite le zèle de ceux que leur situation met à même de fonder « les Œuvres de Mer. » Nul doute que ce grand bien ne soit atteint, si l'Association se voit comprise et soutenue, comme elle le mérite, par tous les catholiques de France.

Voulant éclairer et soutenir l'enfant du peuple, dès son enfance, N.-D.-de-Salut porte toute sa sollicitude vers les écoles libres ; des souscriptions sont organisées par elle, et des sommes considérables sont versées pour les soutenir : elle a pu jusqu'ici accorder des secours à 465 écoles.

La presse, cet actif agent de la moralisation et qui, détourné de son but, devient l'arme terrible des ennemis de Dieu, attirera l'attention de l'Association de N.-D.-de-Salut. Le nombre des mauvais journaux est considérable ; l'amour de la lecture presque universel ; il faut à tout prix répandre les bonnes publications. De là, la nécessité de fonder des comités, dévoués à la diffusion de la bonne presse. De généreux efforts sont faits dans ce but.

Mais l'Œuvre de N.-D.-de-Salut n'est pas seulement une œuvre active. Comprendant que la prière est le levier qui peut soulever le poids de nos misères et attirer le regard et le pardon de Dieu, elle voulut être une supplication constante et, dans toutes les circonstances graves, elle organisa des prières publiques et réparatrices. Pendant des années, des Triduum solennels furent donnés, dans toutes les villes, pour la rentrée des Chambres, et dernièrement encore, à l'anniversaire de douloureux centenaires, l'Association fit faire, dans toute la France, des jeûnes et des prières en esprit



de pénitence, pour le salut de notre patrie. Partout où se trouve un comité, des messes réparatrices, au moins trimestrielles, réunissent tous les associés ; le saint sacrifice est aussi offert pour les associés défunts ; la ligue de l'*Ave Maria*, qui fait monter vers la Reine du ciel tant de supplications, est encore un des rameaux de cette grande œuvre, qui semble s'étendre, chaque jour, pour atteindre le but sublime du salut de la France par la prière et la moralisation du peuple.

L'organisation de l'Association de N.-D.-de-Salut comprend : 1° un Comité central, au siège de la fondation, à Paris, sous la direction des Pères de l'Assomption, et 2° des comités diocésains sous la direction de l'Évêque, qui en nomme le directeur. Les cotisations recueillies sont centralisées à Paris, pour éviter l'immobilisation, dans chaque caisse de comité diocésain, de sommes infimes ne donnant pas de résultat immédiat, et qui, réunies à d'autres petites sommes, permettent de secourir une œuvre en souffrance ; mais les statuts de l'Association défendent de consacrer aux œuvres de Paris l'argent venu de la province ; il est, au contraire, employé aux besoins des œuvres diocésaines qui font appel à l'œuvre. C'est ainsi que le diocèse de Quimper reçut 600 fr. pour la fondation de Cercles militaires et pour celle du patronage de N.-D. de Recouvrance, à Brest. Chaque diocèse reçoit, en plus, tous les ans, l'autorisation de prélever, sur le montant des cotisations de ses associés, les secours nécessaires à ses œuvres personnelles, qui rentrent dans le but de l'Association.

Les avantages spirituels que renferme cette Association sont nombreux : Sa Sainteté Léon XIII reposa avec complaisance son regard sur une œuvre si féconde en bien. Il voulut lui donner un cardinal protecteur, en la personne de Son Eminence le cardinal Parocchi. Sa Sainteté favorisa l'Association de nombreuses indulgences plénières et, de plus, les associés ont part aux mérites qu'acquière chaque jour ses fondateurs, les Pères de l'Assomption.

Tout porte donc les fidèles à se faire les membres dévoués de cette Association, qui atteint tous les besoins de la société, qui n'est un obstacle à la prospérité d'aucune autre œuvre, puisqu'elle est la caisse de secours de toutes, et qu'elle demeure comme la mère de chacune, s'ingéniant à dilater la générosité des âmes pour en obtenir, sous le doux auspice de N.-D.-de-Salut, quelques aumônes nouvelles qui, sous une autre forme, viendront augmenter les ressources des chères œuvres qu'elle s'efforce de faire surgir.

L'avantage de chaque diocèse est de faire partie de cette Association. 86 évêchés l'ont compris déjà ; car il est évident que les secours vont plus naturellement aux adhérents ; c'est ainsi, qu'après avoir accordé 600 francs au diocèse de Quimper, le Comité central demanda à Mgr Lamarche de vouloir bien y fonder l'Œuvre qui lui venait si généreusement en aide, et c'est par un sentiment de justice et de reconnaissance, autant que d'intérêt, que Monseigneur fonda, il y a 4 ans, l'Association dans son diocèse. Tous les diocèses agrégés forment comme les membres d'une seule famille, heureux de secourir les plus nécessiteux.

Craindre de voir ses ressources diminuer en s'unissant pour le bien de tous, serait mal comprendre ses intérêts et se réduire à ses propres forces, alors que l'union est la plus grande puissance et que l'isolement est déjà une cause de mort.

Nul n'ajoutera aux aumônes faites en faveur des œuvres diocésaines la modeste cotisation demandée par l'Œuvre de N.-D.-de-Salut, et nul ne sera appauvri pour la lui accorder en sus sur son argent courant ; et N.-D.-de-Salut viendra, grande bienfaitrice, ajouter son secours aux ressources de ces œuvres, en faveur desquelles on lui jette un regard de défiance.

Les œuvres se multiplient ! répète-t-on chaque jour. Hélas ! la France se meurt ; refuserons-nous le remède que nous offre Marie, N.-D.-de-Salut ? « La charité couvre la multitude des iniquités » ; le mal va empirant ; trouverions-nous donc, en nous plaignant des œuvres, que les sujets d'espérances sont trop nombreux ? Souvenons-nous enfin que nous ne saurions nous sauver seuls et que le salut de l'âme de nos frères ne peut laisser indifférents les disciples du Dieu fait homme pour sauver les hommes ! Satan et la franc-maçonnerie lèvent la tête en haine des âmes ; ligons-nous sous la bannière de N.-D.-de-Salut, pour lui ravir la France et la rendre à sa Reine Immaculée !

L'Œuvre, depuis sa fondation, a déjà distribué, en France, la belle somme de 268,709 fr. 90 ; depuis son établissement à Quimper, elle a procuré des secours aux cercles et patronages d'ouvriers et de jeunes gens, aux cercles militaires, de Quimper, Brest, Morlaix ; à plusieurs bibliothèques paroissiales, et à de nombreuses écoles libres.

#### *Comité de N.-D.-de-Salut de Quimper :*

*Directeur* : M. Fléiter, vicaire général.

*Présidente* : M<sup>me</sup> de la Rivaudière.

*Trésorière* : M<sup>lle</sup> J. du Chélas.

*Secrétaire* : M<sup>lle</sup> des Grées du Loû.

BREST. — Comme nous le disions dans notre dernier numéro, plusieurs évêques ont ordonné des prières pour attirer les bénédictions de Dieu sur l'expédition de Madagascar. Notre diocèse ne pouvait pas rester étranger à ce mouvement, et Brest, notre grand port militaire, était tout désigné pour la pieuse et patriotique cérémonie... Elle a eu lieu, le Jeudi 2 Mai, en l'église paroissiale de Saint-Louis, au milieu d'une foule immense de fidèles et en présence des autorités maritimes, militaires et civiles. « Il était beau et consolant pour un cœur chrétien, nous écrit un témoin oculaire, de voir ces Amiraux, ces vaillants officiers de toutes armes, confondus aux pieds de l'Autel, dans une commune prière, implorant la protection divine sur leurs frères, partis pour défendre les intérêts et l'honneur de la France. Oui, c'était bien le sentiment de tous que M. le chanoine Roull, Curé-Archiprêtre de Saint-Louis,

a exprimé dans une courte mais éloquente allocution. » Nous regrettons de n'en reproduire qu'une partie.

« ..... Sans doute, les bataillons solides, bien disciplinés et bien conduits, rendent la victoire plus certaine ; mais il faut, pour l'assurer, la protection d'En-Haut. La victoire n'est pas toujours au plus fort, elle aime à déposer ses lauriers sur le front du plus brave, quand Dieu le protège.

« La France chrétienne l'a compris et voilà pourquoi, de toutes parts, des prières s'élèvent vers le ciel pour le succès de nos armes. Nos sympathies et nos vœux accompagnent nos soldats à Madagascar. Ils le savent bien et c'est déjà pour eux un soutien et une espérance ; mais ils comptent sur un autre appui, sur nos prières. Elles ne leur feront pas défaut. Ne craignez pas, nobles fils de la France, ô nos frères bien-aimés, pendant que vous serez exposés aux fatigues et aux dangers de la guerre, que vous combattrez pour enlever les camps retranchés des Malgaches ou pour forcer leurs villes, nous serons agenouillés aux pieds des autels et devant l'image de la bonne Vierge Marie, et nous saurons envoyer vers le ciel d'ardentes supplications, qui aideront à notre triomphe, sans que nous ayons à verser trop de larmes.

« Hélas ! dans la lutte qui va s'engager, il y aura des victimes. Le droit, l'honneur, exigent du sang pour être défendus. Mais nous nous souviendrons, mes Frères, qu'en tombant sur les champs de bataille de Madagascar, nos soldats seront morts pour la France, que ces martyrs du devoir auront reçu la bénédiction du prêtre et nous nous consolerons à la pensée que la bravoure, relevée par la foi chrétienne, a sa plus belle récompense au ciel. »

**Mission bretonne à Trélazé.** — Une Mission bretonne vient d'être prêchée, à Trélazé, par M. Mingant, recteur de Telgruc, et M. Jézéquel, vicaire à Lannilis. Cette Mission, annoncée pendant les cinq à six semaines qui l'ont précédée, non seulement du haut de la chaire, mais de plus au domicile des Bretons, sur toute l'étendue de la paroisse, a donné de consolants résultats.

Les carriers bretons ne pouvant, de jour, quitter leurs travaux, étaient évangélisés, de nuit, par l'excellent M. Mingant, recteur de Telgruc, supérieur de la Mission de Trélazé. L'exercice commençait donc, à 8 heures 1/2 du soir, par le chant des cantiques bretons, sous la présidence de M. Jézéquel, si connu par ses aptitudes musicales dans tout le diocèse de Quimper et de Léon.

Puis arrivait l'explication des Tableaux, chose qui ne s'était jamais vue sur la terre angevine — *les vieux Tableaux du Vénérable Michel Le Nobletz*. — C'était un bonheur pour les Bretons exilés, de revoir ces tableaux qui rappelaient à plusieurs les grandes Missions de Bretagne. Dès le premier soir, M. le Supérieur, dont l'éloge n'est pas à faire, a « empoigné » son auditoire. Aussi, dès le lendemain et les jours suivants, le nombre des auditeurs croissait de plus en plus.

Vendredi matin, un service funèbre a été chanté pour les défunts et, le soir, avec l'autorisation gracieusement accordée par M. Fourcault, officier de la Légion d'honneur, maire de Trélazé, une grande procession aux flambeaux eut lieu au cimetière. Comment vous narrer cette belle et imposante cérémonie ?....

A 9 heures, nous sortions de l'église. M. Jézéquel entonne de sa puissante et sympathique voix le vieux cantique, si connu des Bretons :

Allaz ! ne c'houfe den koumpren  
Pegen estlamm eo hon anken !  
Hor pinijenn a zo kalet  
En han Doue, hor zikouret !

Et tous les fidèles de reprendre par le refrain :

Breudeur, kerent ha mignounet,  
En han Doue hor zelaouet,  
En han Doue hor zikouret !

Les Angevins étaient massés, tant sur le parcours de la procession qu'à leurs fenêtres, pour voir passer ces 8 à 900 Bretons, portant en main une bougie. Dans ce Trélazé, réputé comme pays anarchiste, pas une note discordante ; tous étaient respectueux. Nous arrivons au cimetière, précédés de la belle croix d'argent avec sonnettes que les carriers bretons viennent de s'acheter. M. Jézéquel monte sur une tombe et, de cette chaire improvisée, il parle à la foule. Dès les premières phrases de son sermon, les larmes coulent. « Souvenirs du pays. — Vous connaissez la nostalgie, les amertumes de l'exil ?... On a vu des soldats, des marins bretons, mourir du mal du pays... Une Sœur de charité arrive, les hôpitaux se vident, personne ne meurt. La religieuse rappelle la mère, la France !... Un soldat breton se meurt dans un hôpital, loin du pays... Un morceau de pain noir suffit pour le rendre à la vie !... »

« Dans ce cimetière de Trélazé, reposent plusieurs des vôtres... N'oubliez pas ceux que vous avez laissés au pays !... Si la maladie du pays est terrible, plus terrible encore est, pour les chères âmes du purgatoire, la nostalgie du ciel, notre vraie patrie... » Alors l'orateur, en termes pathétiques, engage son auditoire à prier pour les morts...

Après ce sermon, parfaitement entendu de tous, la procession se remet en marche pour l'église, où, devant le catafalque, a été chanté le *grand Libera* des Bretons.

Nos Missionnaires et l'Aumônier ont passé une bonne partie des nuits à entendre les confessions et, dimanche matin, 28 Avril, cette belle Mission a été clôturée par un grand nombre de communions. M. le Maire de Trélazé, qui avait choisi ce même moment pour faire sa communion pascale, a bien édifié la paroisse.

Les cantiques si beaux de M. Mingant : *Où da Zoue*, et, entre autres : *Les Bretons du Finistère à Lourdes*, le cantique de Sainte-Anne, ont été chantés avec entrain et admirés de tous.

Puissent ces braves carriers Bretons, comme le leur a dit si

bien M. le Supérieur de la Mission, persévérer jusqu'à la mort dans ces bonnes dispositions !

Le P. Kervennic, Pierre, prédicateur des Bretons de la Madeleine d'Angers, a aussi été très satisfait de son nombreux auditoire. On en parlera, sans doute, plus tard.

*Un Témoin.*

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

**La loi de spoliation.** — On comprendra que nous fassions, encore aujourd'hui, une large place à cette question qui préoccupe actuellement les catholiques de France. Nous nous contentons de reproduire les documents qui suivent, et dont il est superflu de faire remarquer l'importance.

*La Croix* reproduit la correspondance ci-après, envoyée de Rome au *Soleil* :

« Le vote de la Chambre et du Sénat dans la question du droit d'accroissement a provoqué, à Rome, une agitation que n'avait peut-être pas prévue la majorité sectaire du Palais-Bourbon.

« Pour la première fois depuis longtemps, les relations de la République et du Saint-Siège menacent d'être sérieusement troublées. Le Pape a été si profondément vexé et irrité de ce nouvel acte d'hostilité du parti républicain, qu'il est bien décidé, cette fois, à ne pas intervenir au profit du Gouvernement, bien qu'il en soit instamment prié par celui-ci.

« Léon XIII, sans doute, n'encouragera pas publiquement la résistance organisée par les catholiques ; mais il a manifesté la ferme intention de ne pas l'entraver et de laisser les ordres religieux absolument libres de ne pas payer l'impôt inique qui vient d'être voté.

« Je n'ai pas besoin d'insister sur les conséquences que peut entraîner la nouvelle attitude du Saint-Siège. La République recueille le fruit de cet esprit sectaire et antireligieux, dont ses amis ont vainement cherché à la débarrasser : si elle éloigne d'elle le Vatican et brise avec Léon XIII, il faut bien reconnaître qu'elle y a pris peine et ce n'est pas précisément la faute de la diplomatie pontificale, qui a poussé la condescendance et l'abnégation jusqu'aux dernières limites.

« Dans le monde ecclésiastique, on commente beaucoup ces incidents. »

Le lendemain, le *Soleil* publiait cette autre dépêche de son correspondant :

« Rome, 3 Mai. — Mgr d'Hulst est parti, hier soir, enchanté de l'accueil que lui a fait Léon XIII. Le Pape l'a comblé d'amabilités, prenant plaisir à lui citer plusieurs passages de ses conférences de Notre-Dame.

« Léon XIII, en recevant un ecclésiastique français, le même jour que Mgr d'Hulst, a blâmé énergiquement la lettre de Mgr Fuzet, évêque de Beauvais, sur le droit d'accroissement. Le Pape, comme je vous l'ai écrit, a résolu de laisser toute liberté aux catholiques français dans leur résistance à la loi de spoliation des Congrégations. »

Après avoir reproduit cette dépêche, la *Vérité* ajoutait :

« Cette dernière information n'étonnera personne de ceux qui sont au courant des pourparlers engagés avec Rome, en ces derniers temps.

« La note rédigée par deux des cardinaux de France, en vue de faire l'unité d'action dans l'épiscopat et les Congrégations, note qui, nous l'avons dit, a reçu l'approbation de Rome, est très nette à ce sujet. »

Il est probable que l'un « des cardinaux de France », auxquels la *Vérité* fait allusion, est Mgr Langénieux, archevêque de Reims. Avec l'autorité que lui donnent sa haute situation et la confiance spéciale dont l'honore Sa Sainteté Léon XIII, il vient d'écrire à Mgr Fuzet, évêque de Beauvais, *son suffragant*, la lettre suivante, qui clôt tout débat et indique clairement la ligne de conduite qui sera suivie.

« Reims, le 4 Mai 1895.

« Monseigneur,

« En présence de l'émotion causée par Votre Lettre du 18 Avril dernier, à une Supérieure de Communauté religieuse, il ne m'est pas possible de garder plus longtemps le silence.

« Si cette Lettre n'avait pas franchi les limites de votre diocèse, elle ne relèverait que de votre conscience. Mais publiée et commentée maintenant par tous les journaux, elle engage devant le pays tout entier une grave question d'intérêt général. Elle a troublé profondément nos maisons religieuses ; elle est de nature à égarer l'opinion publique sur la situation réelle que la récente loi de finances fait à nos Congrégations.

« Que vous l'ayez voulu ou non, Monseigneur, cet acte épiscopal a eu trop de retentissement, et il a paru trop manifestement aux yeux de tous en contradiction avec le sentiment unanime de l'épiscopat, pour que je ne sois pas contraint, aujourd'hui, de parler et de soumettre à Votre Grandeur, en mon propre nom et au nom de plusieurs de nos vénérés collègues, quelques observations.

« Je ne veux pas, Monseigneur, discuter les arguments sur lesquels vous essayez d'appuyer votre conclusion : il n'ont pas, en réalité, la force que Votre Grandeur voudrait leur donner. Les textes que vous empruntez à l'Evangile et à Bossuet répondent à des situations tout-à-fait différentes, et, si les catholiques des premiers siècles que vous offrez en exemple à vos Communautés avaient cédé avec *ce respect et cette soumission* à toutes les exigences des lois de l'Empire, l'Eglise n'aurait pas eu la gloire de compter parmi eux tant de martyrs.

« C'est un point qui vous est démontré », dites-vous, que ces impôts d'exception, arbitraires et excessifs, ne compromettront pas l'avenir de vos communautés ; et vous décidez, en conséquence, qu'elles doivent se résigner à les payer, pour ne pas *sacrifier, par une opiniâtreté stérile, leur vie religieuse et leurs œuvres.* »

« Il est vraisemblable, pourtant, Monseigneur, que les Congrégations du diocèse de Beauvais ne diffèrent pas tellement des autres Congrégations de France, et l'on est tenté tout naturellement d'étendre à toutes le jugement si rassurant que vous portez sur les vôtres. Vous ne pouvez ignorer cependant que telle n'est pas la conviction de NN. SS. les Evêques et moins encore celle des supérieurs des Ordres religieux. Après de sérieuses études, basées sur des documents très précis, ils ont déclaré, au contraire, que ce régime fiscal doit aboutir, en définitive, pour la plupart des cas, à l'expropriation et à la ruine.

« N'est-ce pas d'ailleurs le but avoué que poursuivent les ennemis de la religion, et qu'ils espèrent atteindre ?

« Votre Grandeur nous permettra donc de ne partager sur ce point ni sa façon de penser ni sa manière d'agir.

« Pas plus que vous, Monseigneur, nous ne prêchons la révolte ; pas plus que vous, nous « n'oublions dans une résistance bruyante les principes les plus constants du christianisme. » — « *Pères et pasteurs* » nous aussi, nous avons songé à donner à nos Congrégations les conseils qu'elles attendaient de nous ; et, c'est dans l'Evangile, dans les Actes des Saints et même dans les écrits de Bossuet que nous avons trouvé des lumières et des modèles.

« Il nous a semblé tout d'abord qu'elles avaient le droit de se réclamer de l'esprit même et de la lettre de la Constitution républicaine, pour revendiquer, au nom de la justice et de l'équité, l'égalité garantie à tous les citoyens devant l'impôt.

« Nous leur avons dit encore qu'elles ne sont point obligées de travailler à leur propre destruction, en restreignant leurs œuvres de charité ou d'apostolat pour satisfaire aux exigences du fisc : « Les charges que vous impose la loi dépassent vos ressources ; elles sont au-dessus de vos forces, vous ne pouvez les porter : dites-le simplement et laissez faire. »

« D'ailleurs, elles ne sont pas libres de disposer de leurs biens, grevés de fondations ou affectés par les donateurs à des œuvres déterminées ; pas libres non plus de se prêter à l'exécution de telles ou telles dispositions de l'article 7 de la loi, qui vont directement contre les règles monastiques de la plupart d'entre elles ; que le fisc prenne ces biens, qu'il viole ces règles, c'est une persécution qu'elles peuvent subir, mais au devant de laquelle il serait inconcevable d'aller.

« Vous dites, Monseigneur, que ces violences nous sont réservées « à bref délai » et que l'Etat, « il n'y a point à s'y méprendre » ne reculera pas devant ces mesures de rigueur.

« Nous voulons croire encore que le Gouvernement aura plus de sagesse et qu'il n'aggraverait point, par de semblables exécutions, dont les premières victimes seraient les petits et les pauvres, l'impression déjà si fâcheuse qu'a faite sur l'opinion publique le vote de cette loi d'injustice et de passion, plus funeste aux véritables intérêts du peuple et de la République qu'à la religion elle-même.

« Mais, Monseigneur, quoiqu'il en soit de l'avenir, je ne me crois pas libre en conscience, parce que je suis évêque, de tenir aux Congrégations qui me consultent, un autre langage ; et Votre Grandeur comprendra, qu'après sa Lettre du 18 Avril, je me sois vu dans la nécessité de faire publiquement, malgré qu'il m'en coûte, ces réserves et ces observations pour dissiper l'équivoque qu'Elle-même avait créée.

« Veuillez agréer, Monseigneur, avec l'expression de mes regrets, mes sentiments respectueux et tout dévoués en N.-S.

« † B.-M. Card. LANGÉNIEUX,  
« *Arch. de Reims.* »

**A propos de Beauvais.** — Sous ce titre, la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc a publié, dans son dernier numéro, un article qui a été remarqué. Nous sommes heureux de le reproduire *in extenso*, en nous associant à ses conclusions, aussi nettes que justes.

« Le *Bulletin religieux* du diocèse de Beauvais a commis cette phrase :

« Les chefs des Congrégations diverses et les Evêques de France sauront, chacun pour leur part, pourvoir aux besoins de leurs troupes. »  
« Mais ce n'est guère s'avancer que de prévoir qu'ils ne prendront pas des mesures fort différentes de celles qui sont adoptées à Beauvais. »

« Cette affirmation est, à tout le moins, téméraire et prématurée. Notre confrère de Beauvais, à défaut du don de prophétie, a sans doute la faculté de lire les feuilles publiques. Il y aura vu, comme nous, les lettres qui manifestent chez un grand nombre d'évêques, des idées diamétralement opposées à celles de Mgr Fuzet. Pourquoi donc insinue-t-il que toutes ces déclarations sont de belles paroles, qui n'aboutiront à rien, sinon à imiter ce qui se fait à Beauvais ?

« Cette phrase nous paraît d'autant plus audacieuse, que le moment n'est pas venu de céder, pour ceux mêmes à qui des considérations particulières feraient accepter la spoliation et la loi d'exception. Jusqu'au 17 Octobre, jour où le fisc pourra urger ses réclamations et user du droit de saisir le mobilier, les Congrégations ont le temps de réfléchir. Point n'est besoin de se hâter. Il n'a jamais été commandé aux premiers chrétiens de courir au-devant du martyre et de présenter leur gorge au glaive du bourreau ; oncques nous n'avons appris qu'il fallût agir autrement que notre bon saint Yves, disputant aux sergents du roy les vases sacrés de la Cathédrale de Tréguier.

« Que si nos considérations atteignent la lettre même dont notre confrère de Beauvais annonce imprudemment la portée, nous ferons remarquer avec soin à nos lecteurs qu'il n'est jamais venu à notre pensée de porter atteinte au respect que nous devons aux évêques. Il nous suffit de faire les observations suivantes :

« 1° Le conseil donné par Mgr Fuzet à une supérieure de son diocèse échappe en lui-même à toute critique. Il n'en doit répondre que devant sa conscience, le Pape et Dieu.

« 2° La publicité donnée à ce conseil en change le caractère et en fait un document entravant la liberté d'action des autres Congrégations de France, en encourageant les pouvoirs publics et la presse hostile, et en troublant l'opinion catholique.

« 3° La doctrine émise par Mgr Fuzet pour appuyer son conseil est renfermée dans une lettre qui n'est pas, au point de vue canonique, un acte épiscopal, et peut être d'autant plus librement discutée par les théologiens, qu'elle a été jetée, malgré le caractère intime d'un conseil de telle nature, dans la mêlée tumultueuse de la presse.



• Dans ces conditions, nous protestons contre le mauvais augure lancé par notre confrère du *Bulletin religieux* de Beauvais, et nous osons espérer que les conseils des juristes et la sagesse des Congrégations sauront trouver, avant le 17 Octobre, l'attitude qui leur convient en face des persécuteurs. Elle ne sera, si nous en croyons l'opinion commune, ni la révolte déclarée, ni la résistance violente, mais l'attitude passive, l'inertie absolue, l'ignorance volontaire d'une loi qui n'aurait jamais dû être formulée dans l'enceinte du Parlement d'une société civilisée. »

### Le culte de saint Eutrope dans le diocèse de Quimper.

Le 16 et le 30 Décembre 1892, j'ai dit, dans la *Semaine religieuse*, comment le saint fondateur de l'Eglise de Saintes était honoré dans l'Eglise de Cornouailles et dans l'Eglise de Tréguier. Vers la fin de Janvier de l'année suivante, je reçus une lettre fort intéressante, par laquelle j'appris que mes deux articles laissaient subsister une regrettable lacune; toutefois, je ne crus pas à propos de la combler pour le moment. Deux années se sont écoulées depuis cette époque; peut-être sera-t-il plus opportun aujourd'hui de revenir sur un sujet dont j'aurais alors craint de fatiguer nos lecteurs, car je venais de les entretenir très longuement de la convenance qu'il y aurait à garder fidèlement les dévotions anciennes.

C'est M. l'abbé Ménès qui a bien voulu me renseigner sur le culte de saint Eutrope dans la paroisse de Rosnoën. De la chapelle où ce culte s'était localisé il ne reste plus de trace aujourd'hui, mais le saint évêque martyr est toujours l'objet d'une vénération telle, que, tous les ans, le jour où se célébrait autrefois son pardon, l'on voit encore les gens de la *trêve* s'assembler, pour chanter vêpres, dans la maison bâtie près de l'emplacement de la chapelle.

Comme on va le voir, la dévotion à saint Eutrope n'est pas restée circonscrite dans la paroisse de Rosnoën, mais, par la translation de la statue du Saint, elle s'est aussi établie dans la petite ville voisine. C'est ce qui ressort de la relation suivante, rédigée par M. Plassart, curé-doyen du Faou, dans le registre où il a consigné les usages anciens et nouveaux de son église.

#### • PARDON DE SAINT EUTROPE

• Il y avait autrefois, dans le coin d'un champ dépendant de Prat-Guéguen, en Rosnoën, une petite chapelle dédiée à saint Eutrope. Elle était en ruines longtemps avant la Révolution, mais on y conservait toujours une grande dévotion. On y allait surtout pour demander le soulagement des douleurs rhumatismales, et l'on cite deux guérisons de ce mal obtenues par l'intercession de saint Eutrope. L'une des personnes guéries vit encore au moment où j'écris. Elle était encore enfant et était demeurée très longtemps sans pouvoir marcher; il y avait à craindre qu'elle ne demeurât

percluse. Sa mère, désolée, la voua à saint Eutrope et alla pour elle à l'endroit où fut la chapelle du Saint. A son retour, elle trouva sa fille debout sur une table et sautant. Trois fois, la mère porta sa fille à Saint-Eutrope; au retour de son troisième pèlerinage, se produisit encore le même fait, l'enfant, naguère si souffrante, courait et sautait joyeusement sur la table.

• La même personne m'a raconté qu'une tante à elle se trouvant retenue sur son lit, sans pouvoir remuer aucun membre, se recommanda à saint Eutrope, envoya une autre personne pour elle à la chapelle et obtint sa parfaite guérison.

• Il y avait, auprès de la chapelle, une fontaine, à l'eau de laquelle on attribuait une vertu particulière pour guérir des douleurs rhumatismales. Le concours à cette chapelle a continué longtemps après sa destruction. Pendant la Révolution, lorsque les églises étaient fermées, on s'y réunissait pour chanter vêpres, les dimanches. Après la réouverture des églises et le rétablissement du culte, on y allait encore, quoiqu'il ne restât plus de la chapelle que les murs en ruines, la statue de saint Eutrope et une statue de Notre-Dame de Pitié, l'une et l'autre sans abri et toutes noircies par le temps. Ceux qui venaient réclamer quelque faveur plantaient de petites croix de bois tout autour de la fontaine et des ruines de la chapelle. M. Jourden, curé du Faou, vit dans cet usage une superstition ou un abus, et, pour y mettre fin, il alla processionnellement prendre la statue de saint Eutrope, et la transporta en grande pompe à son église paroissiale. Une foule immense assista à cette translation, et l'on rapporte que plusieurs personnes y furent guéries de rhumatismes. M. Jourden fit repeindre la statue, établit au Faou un pardon de saint Eutrope, et le fixa au premier dimanche de Mai. (C'était le jour du pardon quand il se célébrait dans l'ancienne chapelle.) Les habitants de Rosnoën n'ont rien perdu de leur ancienne dévotion, et, tous les ans, ils revendiquent comme un droit l'honneur de porter à la procession la statue de saint Eutrope.

Cette relation parle bien éloquentement dans sa simplicité. Je me permets, cependant, d'y ajouter une réflexion: N'est-il pas touchant de voir, après les destructions que produisent les siècles et qu'achèvent les révolutions, de voir nos populations rester ainsi fidèles à un culte ancien, mais toujours d'autant plus cher?

Si j'ai choisi ce moment pour parler de ce culte si vivace, c'est parce que nous sommes au lendemain de ce premier dimanche de Mai, auquel était transféré la fête du 30 Avril.

Faut-il dire que, dans notre Bretagne seule, se conserve cette louable tenacité des vieilles dévotions? C'est ce qui ressortirait d'un article de la *Semaine religieuse* de Moulins, reproduit dans la *Semaine religieuse* de La Rochelle, et qui nous montre le même Saint, trop oublié là où son nom a été autrefois entouré d'honneur. C'est ce que j'aurai à établir prochainement.

(A suivre.)



## BIBLIOGRAPHIE

Nous lisons dans *La Croix* :

« Sous ce titre : **Le comte Adolphe de Bremond**, 1795-1870, nous recevons une très intéressante étude sur un des hommes, à la fois des plus marquants et des plus modestes. Chrétien sincère, M. de Bremond fit de l'Evangile la règle unique de sa longue vie. Officier vaillant, vrai type de ces preux d'autrefois, sans ambition personnelle, il dépense son cœur, sa fortune, toute son intelligence aux œuvres qui, de nos jours, sollicitent le plus les âmes avides de dévouement. Œuvres populaires, Ecoles, Propagation de la Foi, *Œuvre de la Pénitence*, qu'il fonda et qui comptait, dès 1857, près de 14,000 associés, ce grand chrétien suffisait à tout.

« Sa mort passe presque inaperçue, en 1870, au milieu des grands deuils de la Patrie ; mais une main pieuse a recueilli son souvenir, qu'elle offre en un charmant volume, que nous donnerons, sans doute, quelque jour, parmi nos *Contemporains* (1). »

Nous ajouterons qu'un grand nombre de journaux et de revues ont également rendu compte de cet intéressant ouvrage.

(1) Clouzot, Niort, 1894, brochure in-8.

L'assemblée générale de la **Monte Rosa Gold**, aura lieu à Londres le 14 Mai prochain. Ordre du jour : la transformation de l'action de 125 francs en 5 actions de 25 francs. Cette opération ne peut manquer d'augmenter les bénéfices porteurs.

*Goudron Guyot véritable*, 19, Rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.

Nous recommandons tout spécialement à Messieurs les Ecclésiastiques ainsi qu'aux communautés religieuses, soucieux de leurs intérêts, la **Fabrique de M. Samuel Piriou**, de Quimper, renommée pour ses produits en Cire, Cierges et Bougies, dont la qualité est si appréciée par ceux qui en font usage.

La maison envoie *franco*, sur demande, échantillons et prix-courants.

## Une rectification nécessaire.

J'ai l'honneur d'informer le public (sans crainte d'être démenti) que, selon la loi du 3 Novembre 1892, il faut pour exercer la profession de dentiste, soit : ou être **Chirurgien-Dentiste diplômé de la Faculté de Médecine de Paris**, ou figurer sur le rôle des patentes au 1<sup>er</sup> Janvier 1892.

Tout autre diplôme que celui délivré par la Faculté de Médecine de Paris ne signifie absolument rien au point de vue strict du droit d'exercer.

Inutile d'ajouter que les grands diplômes d'honneur, croix-insignes, les plus hautes récompenses, brevets, etc., etc., rentrent simplement dans le domaine de la réclame.

F. PÉZIEUX.

Vins &amp; Spiritueux. — Gros &amp; demi-gros.

COMMISSION **FÉLIX MERCIER** CONSIGNATION  
VINS garantis naturels, sans mélange, depuis..... 0,45 cent.  
ENVOI D'ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE  
S'adresser au bureau, 14, rue Laënnec, à QUIMPER

Le Cabinet Dentaire, 2, rue Astor, Quimper, momentanément fermé pour cause de transformation, continue comme par le passé à recevoir sa nombreuse clientèle auprès de laquelle nous nous excusons de cette courte interruption.

## ORFÈVRE — BRONZES D'ÉGLISE

**PÊCHE, FRÈRES**

45, rue Kéréon — QUIMPER — rue Kéréon, 45

**P. PÊCHE**, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION  
GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÈVRE  
Calices, Ostensoirs, Croix et Candélabres divers, etc.

**DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR**  
Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.  
Autorisés et recommandés par les Evêchés de Quimper et de Vannes pour la réparation des Vases sacrés.

La plus haute récompense.

Grand Diplôme d'honneur,  
Concours gén<sup>l</sup> du Morbihan.**E. LEFÈVRE**MÉDAILLE D'OR  
Pontivy, 1894.

DENTISTE

Diplômé de l'École Dentaire de Paris

5, RUE DE LA MAIRIE QUIMPER (près la place Saint-Corentin)  
Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés.

**DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES**  
PRIX MODÉRÉS

Nota. — Au 29 Septembre prochain, pour cause d'agrandissement, le cabinet sera transféré, 1, RUE KÉRÉON (en face la Cathédrale).

**PRODUITS FÉLIX POTIN**

Seule Maison à QUIMPER, 6, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale)

CHOCOLATS, TAPIOCAS, BISCUITS  
CONSERVES ALIMENTAIRES  
FRUITS ET PRIMEURS

Livraison à domicile. — Expédition franco port et emballage.  
Envo franco du catalogue à toute personne en faisant la demande.

## SOYONS SUR NOS GARDES

« Il faut réparer les fossés lorsque l'eau est basse, » dit un proverbe hollandais. Il ne peut y avoir rien de plus sensé dans la Hollande, qui est un pays situé au-dessous du niveau de la mer ; et son gouvernement doit avoir à cœur d'empêcher les infiltrations qui pourraient se produire dans les digues qui la défendent. C'est en vertu du même principe que le capitaine de navire, qui prévoit la tempête, descend à terre pendant que le vent est encore faible. Ne discutons pas ce fait, il rentre dans l'ordre des choses ordinaires. Tout le monde s'y soumet, toutefois *chacun s' imagine que cela ne le concerne pas personnellement*. N'est-ce pas singulier ?

Si nous connaissions bien nos propres intérêts, si nous avions conscience des changements qui se produisent, si nous étions assez avisés pour remarquer et noter la hausse et la baisse du mercure dans nos baromètres particuliers, assurément nous ne serions jamais pris à l'improviste. Le tigre lui-même, cet animal rusé, à la démarche silencieuse, doit se tenir extrêmement sur ses gardes s'il veut surprendre un chasseur qui a l'expérience des jungles. Mais direz-vous, tout cela vient du dehors. Nous pouvons nous tenir éloignés des jungles, et nous ne sommes pas obligés, pour la plupart, de vivre en Hollande, ni au milieu des tigres, ou dans les fossés dont nous avons parlé. Qu'importe !

Cependant, permettez-moi de le dire, si nous n'avions à craindre que des dangers visibles, si les événements que nous avons à redouter se présentaient toujours à nous sous un aspect qui nous procure la facilité les prévoir, nous n'aurions qu'à tirer notre épée de son fourreau pour en avoir raison. Mais, hélas ! combien différente est la réalité ! Nous ne pensons pas à tous ces ennemis qui sont cachés dans notre propre corps, ennemis près desquels les fossés les plus dangereux ne sont rien, et qui sont plus dangereux ne sont rien, et qui sont plus altérés de notre sang que le plus cruel des tigres de l'Inde.

« Pendant cinq ans, » écrit une dame, « j'ai souffert de vives douleurs dans l'estomac ; mon corps, presque tout entier, était enflammé. J'eus une éruption sur la langue et le cou ; l'appétit disparut, et je fus sujette à une constipation habituelle. *Quelquefois la douleur me courbait en deux.* »

Vraiment ? Cela est assez ordinaire, dira le lecteur. Eh bien, est-ce qu'un incendie est moins dangereux parce qu'il est général ? Qui dit épidémie, dit une chose universelle ; et pourtant vous moquez-vous de l'épidémie—par exemple, de l'influenza ou du choléra ?

Pourquoi donc la douleur serait-elle commune à tous ! Devons-nous tous y être soumis, que nous le *voulions* ou non ? Assurément nous ne le voulons pas. Et lorsque la maladie nous frappe, nous nous empressons de consulter un médecin. C'est justement ce que fit la personne en question. Le docteur lui déclara qu'elle souffrait d'une grande débilité nerveuse. Quel bien résulta pour elle d'un tel renseignement ? Aucun. Elle savait déjà tout cela. Nous n'avons pas besoin des pompiers pour nous dire qu'il y a un incendie, mais seulement pour l'éteindre.

Le médecin administra certains remèdes à la malade, mais sans aucun effet salutaire. C'est elle-même qui l'affirme. Et cela *dura cinq ans* ! N'est-ce pas extraordinaire ? Cinq longues années de traitement médical, en vain ! Qu'en dirons-nous ? Rien absolument.

La malade continue : « L'année dernière (1892), mes souffrances redoublèrent d'intensité. Je ne savais où m'adresser pour trouver un peu de soulagement. Et pourtant ce soulagement si longtemps attendu se produisit enfin ! Au mois d'Octobre dernier un de mes parents me conseilla de recourir à la Tisane américaine des Shakers. Quelques jours après que j'en eus fait usage, je me sentis beaucoup mieux. J'évacuai une grande quantité de mucosités et de bile, et la chaleur que j'éprouvais par tout le corps diminua ; au bout de peu de temps elle redevint normale. Je recouvrai mes forces, et *un appétit effrayant*. Aujourd'hui je suis forte et pleine de courage ; mes intestins fonctionnent régulièrement, et je suis heureuse de reconnaître que je dois mon retour à la santé à votre excellente préparation. Votre bien dévouée, M<sup>me</sup> Fontaine, 12, rue de Flandre, Lille, le 5 Mai 1893. »

La lettre de M<sup>me</sup> Fontaine était adressée à M. Oscar Fanyau, pharmacien, à Lille (Nord). C'est lui qui est, en France, le propriétaire du remède mentionné plus haut.

Disons maintenant un mot de la maladie : quelle était-elle ? C'était une dyspepsie inflammatoire provenant d'indigestion aiguë. Quelle en était la cause ? Nous ne saurions le dire. Il peut y en avoir une centaine. Dans le cas en question, c'était probablement une dyspepsie nerveuse provoquée par un affaiblissement extrême des nerfs. C'est une maladie commune sous différentes formes, excessivement commune même. Elle revêt beaucoup de déguisements ; c'est pourquoi elle trompe les malades et les médecins. Quelque maladie que l'on ait, on peut toujours soupçonner son action, et recourir au remède merveilleux dont le pouvoir est si universellement reconnu.

Pour plus amples détails, écrire à M. Fanyau.

Prix du flacon, 4 frs 50 ; 1/2 flacon, 3 frs. Dépôt dans les principales pharmacies. Dépôt général, pharmacie Fanyau, Lille.



### Serait-il trop tard ?

Combien de propos désolants, de pensées décourageantes se font jour à l'heure présente ! Que de catholiques, même parmi les meilleurs, vont répétant qu'il eût fallu résister sur la question des écoles, tout au moins s'opposer à la main-mise sur les séminaristes, sur les Fabriques ! Les curés sac au dos, l'oppression du clergé, l'inquisition sur les revenus de nos paroisses, sont à leurs yeux des actes décisifs de persécution, et ils se déclarent hors d'état de combattre. Et beaucoup se voilent la tête, attendant le coup fatal qui prononcerait l'arrêt de déchéance et de mort de la France chrétienne.

Les impôts vexatoires et injustes promulgués, le 16 Avril, le mardi de Pâques, accentuent l'ère de persécution. La persécution, mais elle est l'air réconfortant de l'Eglise !

Cette loi de violence et d'iniquités ne nous oblige pas en conscience. Nous tous, hommes de foi, demandons instamment à Dieu, qui n'aime rien tant que la liberté de son Eglise, qu'une telle loi devienne, par sa miséricorde, l'instrument de notre régénération et de notre salut ! Prions de tout notre cœur, faisons prier les âmes pieuses que nous connaissons, les jeunes cœurs qui s'ouvrent à la vérité et ont tant d'influence sur le cœur de Dieu ! Chrétiens, d'une foi que l'espérance et l'amour affermissent, souvenons-nous que Dieu est avec nous ! Ayons donc confiance ! Celui qui a vaincu le siècle, en mourant pour nous sur le bois sacré de la Croix, n'a qu'un signe à faire, et les Ribot, Brisson, Poincaré, grands et petits maîtres de la Franc-Maçonnerie, verront les Congrégations s'élever avec constance contre leurs persécuteurs.

Que les Congrégations, obéissant aux inspirations de leur conscience, refusent d'abandonner les trésors de l'Eglise, se déclarent impuissantes à céder le bien des pauvres : voilà un exemple qui certes ne sera pas perdu et, à la suite de la sainte milice du Christ, nous verrons se reformer parmi les laïques le bataillon sacré, qui, combattant pour les droits de Dieu, enlèvera les positions de la Franc-Maçonnerie et verra enfin notre terre de France, reconquise et délivrée.

« Si Dieu est avec nous, qui sera contre nous ? »

(Correspondance catholique, du 25 Avril.)

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

### Tableau de la Visite Pastorale et des Confirmations.

| Mai.                | Matin.                    | Soir.      |
|---------------------|---------------------------|------------|
| Dimanche, 19. . . . | Plonignean, Le Ponthou. . | Botzorhel. |
| Lundi, 20 . . . . . | Guerlesquin. . . . .      | Bolazec.   |

| Mai.                  | Matin.                     | Soir.          |
|-----------------------|----------------------------|----------------|
| Mardi, 21 . . . . .   | Scrignac . . . . .         | Lannéanou.     |
| Mercredi, 22 . . . .  | Plougonven . . . . .       | Saint-Eutrope. |
| Jendredi, 23. . . . . | Pleyber-Christ.            |                |
| Vendredi, 24 . . . .  | Plounéour-Ménez. . . . .   | Comanna.       |
| Samedi, 25 . . . . .  | Sizun, Locmélard . . . . . | Saint-Cadou.   |

Visite pastorale (suite). — Vendredi 3 Mai. — En quittant Plouvorn, Monseigneur s'arrêta en chemin pour donner la confirmation à un enfant infirme et visiter un séminariste soldat, rentré malade dans sa famille, et dont nous avons déjà annoncé la mort. Sa Grandeur s'arrêta également à la communauté des Dames de la Retraite (de la Congrégation de Lannion), et donna, le soir, la confirmation à Mespaul. L'église est bien délabrée ; espérons que les encouragements de l'Evêque vont décider les paroissiens à entreprendre une reconstruction qui s'impose....

4 Mai. — Dès le matin, le bourg de Plougoulm est tout animé : les enfants arrivent avec leurs parents, bien avant l'heure fixée pour la cérémonie... ils sont au nombre de 150.

Quand la Confirmation leur a été donnée, Monseigneur prend à peine quelques instants de repos, et, accompagné du clergé, va visiter la chapelle de Notre-Dame de Prat-Coulm. De temps immémorial, elle reçoit des pèlerins le 2 Juillet ; mais, chaque année, leur nombre augmente sensiblement. La parure de la chapelle c'est son exquise propreté ; ce sont aussi ses vitraux. Sous les arbres qui l'entourent, jaillissent deux sources, dont les eaux sont réputées miraculeuses ; l'une, au chevet de l'édifice, est couronnée de la statue de Notre-Dame, l'autre, au Nord, est sous le vocable de saint Coulm ou Colombar (non pas, croyons-nous, l'illustre fondateur de Louxeuil, mais plutôt saint Colomba ou Kolomb-Kill, le disciple si cher de saint Patrice).

Vers 1 heure 1/2, apparaissent les notables de Sibiril, en grande cavalcade, et bientôt le prélat les suit. On arrive à l'église. Nous aurons tout dit sur sa beauté architecturale, quand nous aurons enregistré la date de sa construction : 1785. Les paroissiens la trouvent fort belle, ce qui fait honneur à leur patriotisme.

Après la Confirmation, Monseigneur se rend à la gracieuse invitation du châtelain de Kerouzéré et va visiter le vieux château fort du xvr<sup>e</sup> siècle ; ce ne sont point ici les élégances de Kerjean, mais il a grand air, cependant, le vieux manoir rébarbatif qui fut, dit-on, assiégé au temps de la Ligue. Il est classé parmi les monuments historiques, et, ce qui vaut mieux encore, est magnifiquement encadré de hautes futaies, de vastes jardins anglais et d'un beau parc.

En rentrant à Sibiril, Monseigneur voit arriver les cavaliers de Saint-Pol et une file interminable de voitures de toute forme, depuis la calèche armoriée jusqu'au char-à-bancs des cultivateurs. Sur le tout plane un nuage de poussière, car le vent souffle en tempête.

Voici la vieille ville épiscopale : tous ses habitants sont accourus ; volontiers on se croirait à la prise de possession des anciens successeurs de saint Pol Aurélien ; ce peuple connaît toujours la vénération, la filiale affection pour ses Pontifes, et comme si la voix des orgues, si la voix des cloches ne pouvaient exprimer les sentiments de tous, un immense *Laudate* semble vouloir rivaliser de force avec les voix puissantes de la Cathédrale et du Kreisker.

Elle a peine à contenir la foule, la vieille Cathédrale, toujours belle, toujours jeune après tant de siècles et de vicissitudes. L'Evêque la quitte, pour aller recevoir le Conseil municipal, le Conseil de fabrique, les hommes d'œuvres, les Frères de l'Instruction Chrétienne, les Filles du Saint-Esprit, etc., puis Sa Grandeur se retire chez nos vétérans du Sacerdoce, à la maison Saint-Joseph.

*Dimanche 5 Mai.* — A 7 heures 1/2, Monseigneur célèbre la sainte messe et donne la Confirmation à 570 enfants.

A 10 heures, il assiste à la grand'messe, et, après l'Evangile, il monte en chaire pour féliciter les enfants de leur piété et les exhorter à persévérer ; aux parents il adresse encouragements et félicitations. Tous écoutent, avec respect et attendrissement, les paroles, si pleines d'affection épiscopale, qui jaillissent du cœur de leur premier Pasteur et tombent douces et abondantes de ses lèvres.

A 2 heures, Monseigneur se rend à la communauté des Ursulines, et, dans une pieuse allocution, s'adresse en même temps aux religieuses et à leurs élèves, dont il va confirmer une soixantaine. Dans la salle du Chapitre, il quitte les ornements, trouve un mot gracieux à dire à chacune des religieuses, et se rend au milieu des enfants. Là, l'une des aînées du Pensionnat, celle qui vient d'être marraine de ses jeunes compagnes, complimente Sa Grandeur, et cède ensuite la place à une petite fille chargée d'offrir à l'Evêque un gage de la reconnaissance filiale de ses enfants des Ursulines de Saint-Pol. C'est un cœur figurant sur un élégant coussin ; ce cœur contient, en espèces sonnantes, le produit des privations volontaires qu'elles se sont imposées pendant le dernier Carême, et leur offrande est consacrée aux œuvres diocésaines.

Vers 4 heures, Monseigneur est au Collège. Des 300 élèves qui sont présents, 60 vont être confirmés. Devant ces jeunes gens, qui sont une des grandes espérances de l'avenir, dans cette maison où, de temps immémorial, se perpétue un esprit, non pas seulement chrétien, mais ecclésiastique, l'Evêque laisse déborder son cœur. Puis, quand la cérémonie est achevée, il se rend près d'un professeur, M. l'abbé Pouliquen, qui devait succomber une heure après cette charitable visite.

C'est maintenant au tour des élèves de s'adresser à Monseigneur. Celui qui est l'interprète de ses condisciples remercie particulièrement Monseigneur de la distinction qu'il accordait naguère à l'un de leurs maîtres les plus anciens, les plus vénérés et les plus chers.

Au sortir du vieux collège de Léon, visite aux Frères, dont les classes ne leur permettent pas de recevoir plus de 300 élèves.

Il était 6 heures, quand, au soir de cette journée si bien remplie, Monseigneur rentrait enfin à Saint-Joseph. (A suivre.)

**BREST.** — A l'établissement des Pupilles. — De *La Bretagne* du 10 Mai : Une touchante et fort belle cérémonie a eu lieu hier à la Villeneuve. Plus de deux cents pupilles de la Marine y faisaient leur communion dans la chapelle superbement décorée et ornée.

Pour la circonstance, l'accès de l'établissement avait été accordé aux familles.

La messe a été dite par M. l'abbé Le Bihan, aumônier ; M. l'abbé Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis, chanoine honoraire, a adressé aux enfants une allocution paternelle avec ce talent de toucher les cœurs qu'on lui connaît, quand, surtout il s'adresse aux humbles et aux petits.

Pendant la grand'messe qui a été célébrée à 9 heures 1/2, et chantée par M. l'abbé Buors, curé de Daoulas, plusieurs dames ont interprété des chœurs et des duos qui ont été fort goûtés. M. Chalmet, organiste de Saint-Louis, a fait rendre à l'humble harmonium des accords dont l'église n'avait sans doute pas résonné depuis longtemps.

A la communion, M<sup>mes</sup> H... et M... ont chanté le cantique *L'Ange et l'âme*, de Mgr de la Bouillerie, musique du Père Garin.

Pour la Bénédiction du Très-Saint Sacrement, un *Tantum Ergo* de Righini a été exécuté par le chœur.

La messe se terminait à 11 heures et nos futurs marins, pimpants et joyeux, se sont dirigés vers le réfectoire, fifres en tête ; un repas, moins frugal que le déjeuner journalier, les y attendait. Tous paraissaient fort heureux de ce beau jour.

A 2 heures, l'amiral Barréra est arrivé pour assister aux vêpres.

Le soir, à 5 heures, le commandant Mathieu, directeur de l'établissement, dont on sait la paternelle bonté et le dévouement pour ses pupilles, a accordé à tous un jour de congé.

Cette nouvelle, comme bien on pense, a été reçue par des acclamations et des cris de joie.

**La R. Mère de Sartorius.** — Nous apprenons avec regret la mort de la T. R. Mère de Sartorius, supérieure générale des Dames du Sacré-Cœur.

Née à Aix-la-Chapelle, Marie-Augusta de Sartorius avait séjourné dans les maisons de la Congrégation en Allemagne, en Hollande, en Belgique, en Louisiane et en France, et le 22 Juillet 1894 elle avait succédé à la Révérende Mère Lehon, 3<sup>e</sup> supérieure générale.

Elle était âgée de 65 ans. La promulgation récente de la loi d'accroissement n'a pas été sans influence, dit-on, sur la crise fatale qui l'enlève, en peu de jours, à la vénération et à l'affection de ses religieuses.



La communauté du Sacré-Cœur de Quimper (une des plus anciennes fondées par la Vénérable Mère Barat) a fait célébrer un service solennel dans sa chapelle le vendredi, 10 Mai. La messe de *Requiem* a été chantée, et l'absoute a été donnée par M. Fléiter, vicaire général. MM. les chanoines et les prêtres de la ville étaient venus nombreux assister à la cérémonie funèbre, afin de montrer combien hautement ils apprécient les services rendus par la Société du Sacré-Cœur, non seulement dans l'éducation des jeunes filles de classe élevée, mais aussi dans l'instruction si chrétienne qu'elles procurent aux petites filles du peuple qui leur viennent très nombreuses de Quimper, de Kerfeunteun et de Penhars.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Lettre du cardinal Rampolla au cardinal Meignan. — *Le Messenger d'Indre-et-Loire* publie la lettre suivante adressée à S. Em. le cardinal Meignan, par S. Em. le cardinal Rampolla :

« Rome, 3 Mai 1895.

« EMINENTISSIME ET REVERENDISSIME SEIGNEUR,

« La lettre que Votre Eminence a adressée au Saint-Père le 2 Avril dernier m'est parvenue, ainsi que celle que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer le 9 du même mois. Le désir d'informations plus étendues sur la nouvelle loi, au sujet de laquelle m'écrivait Votre Eminence, m'a empêché, à mon grand regret, de vous répondre plus tôt.

« Les informations qui nous arrivent tous les jours, nous font voir de plus en plus que la question à laquelle donne lieu la loi qui règle les nouveaux impôts sur le bien des Congrégations est extrêmement grave et délicate, à cause des aspects divers qu'elle présente et des conséquences qui pourraient en résulter. Mais je me complais dans la pensée que les évêques et les supérieurs généraux des Congrégations religieuses, ayant une connaissance plus exacte des établissements placés sous leur dépendance et de toutes les circonstances locales, sont le mieux en état d'apprécier la ligne de conduite à tenir quant à l'application des lois sur le nouvel impôt.

« Pour arriver à cette appréciation, et pour choisir le meilleur parti à prendre, il suffira aux évêques et aux supérieurs généraux de considérer la question à tous les points de vue, avec un esprit calme et débarrassé des premières impressions. Il ne leur sera pas difficile d'éviter des résolutions risquées et prématurées, d'autant que plusieurs mois nous séparent du moment où il faudra prendre une décision, puisque, selon la loi, il y a encore six mois avant le paiement de l'arriéré et presque une autre année pour acquitter la taxe du présent exercice.

« Personne n'ignore combien il serait inconvenant et périlleux de procéder, dans les diverses congrégations, d'une manière différente et contradictoire. Aussi le Saint-Père désire vivement que les évêques et supérieurs d'ordres mettent toute leur sollicitude à déterminer, avec entente une ligne de conduite uniforme, digne et conduisant à de bons résultats.

« Assuré que Votre Eminence mettra au service de cette affaire ses soins intelligents et son zèle accoutumé, je lui baise humblement les mains et l'assure à nouveau de mon profond respect et de ma vénération.

« De Votre Eminence, le très humble et très dévoué serviteur.

« M. CARDINAL RAMPOLLA. »

On remarque surtout dans cette lettre le passage où il est dit qu'il serait périlleux de procéder, dans les diverses congrégations, d'une manière différente et contradictoire.

Or, c'est précisément pour parer à ce péril qu'a été rédigée la note des cardinaux où le conseil de la résistance passive est donné à toutes les congrégations, d'après des motifs si concluants et avec tant d'autorité.

La réponse de S. Em. le cardinal Meignan ne fait donc que donner plus de force à ce conseil de la note cardinalice, dont toutes les congrégations sont conviées à s'inspirer.

Monseigneur l'Evêque de Saint-Brieuc a adressé à Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Reims, la lettre suivante :

« Maël-Pestivien, en cours de visite pastorale, le 8 Mai 1895.

« EMINENTISSIME SEIGNEUR,

« Votre belle lettre à Mgr l'Evêque de Beauvais exprime trop bien mes propres sentiments pour que je ne m'empresse pas de vous en remercier.

« C'est plus qu'une lettre, c'est un acte, c'est un événement.

« On disait de la France que si elle a des Evêques, elle n'a point d'Episcopat. On ne le dira plus.

« L'Episcopat français se retrouvera, comme il y a cent ans, toutes les fois que l'Eglise sera persécutée. Il appartenait au successeur de saint Remi de marcher à notre tête. Nous savons la confiance dont le Souverain Pontife l'honore ; nous savons que ses conseils ont été souvent recherchés par nos hommes d'Etat les plus dévoués de la France et de la République.

« Daignez agréer, Eminentissime Seigneur, l'hommage des sentiments de vénération affectueuse avec lesquels, j'ai l'honneur d'être, votre très humble et très obéissant serviteur.

« † PIERRE-MARIE,

« Evêque de Saint-Brieuc et Tréguier. »

Mgr de Saint-Brieuc ayant invité ses vénérés collègues de Vannes et du Mans à s'associer à lui pour célébrer la fête du patron

de son diocèse et de sa ville épiscopale, Nos Seigneurs Bétel, Fallières et Gilbert ont adressé à Mgr Fuzet la lettre suivante.

Lettre de NN. SS. les Evêques de Vannes, de Saint-Brieuc et du Mans à M<sup>r</sup> l'Evêque de Beauvais.

Saint-Brieuc, le 28 Avril 1895.

MONSEIGNEUR,

Permettez à trois de vos collègues, réunis pour une grande cérémonie à Saint-Brieuc, de faire parvenir respectueusement à Votre Grandeur la sincère expression de la surprise et de la douleur que leur a causées sa lettre du 18 Avril, publiée dans les journaux.

Il nous semble, Monseigneur, que vous établissez une confusion regrettable entre la législation et la Constitution, entre la loi et le pouvoir.

Que l'on doive rester respectueux à l'égard du pouvoir, même lorsqu'il s'égare, nous ne le contestons pas ; mais que l'on soit dans l'obligation de lui obéir, lorsqu'il impose arbitrairement des choses contraires à l'équité naturelle, aux lois divines et ecclésiastiques, il n'est pas un catholique qui puisse soutenir pareille doctrine.

Vous avez sans doute applaudi, comme nous, aux discours éloquentes et irréfutables prononcés dans nos Assemblées délibérantes au cours de la discussion du projet de la prétendue loi d'accroissement. Les considérations exposées dans votre lettre laissent subsister dans toute leur force les arguments si parfaitement mis en lumière à la Chambre des Députés, au Sénat et dans bon nombre de journaux conservateurs et républicains, pour établir l'injustice d'impôts écrasants et l'impossibilité où la plupart des Congrégations religieuses se trouveraient de les payer.

Ces impôts seraient-ils la ruine prochaine ou éloignée des Congrégations ?

Vous dites non, pour votre diocèse ; nous disons oui, pour les nôtres, et nous avons mille raisons de croire qu'à part le diocèse de Beauvais, pour lequel vous vous portez garant, les Congrégations vont succomber sous le fardeau dont on veut les écraser. Que faire dès lors ?

Vous répondez, en vous adressant, il est vrai, aux seules congrégations de votre diocèse :

Point de résistance ; « donnez plutôt votre robe et votre manteau, la Providence saura vous garder et vous couvrir de sa protection. »

Nous, au contraire, nous dirons aux communautés de nos diocèses, dont nous connaissons la détresse :

Répondez simplement : « Nous ne pouvons faire ce que la loi exige ; nous sommes dans l'impossibilité de supporter les charges qu'elle nous impose. »

Si Votre Grandeur trouve que cette réponse constitue une résistance bruyante, une opposition ouverte, un défaut de respect et de

soumission à l'égard des puissances établies, nous ne pouvons en aucune façon partager sa manière de voir.

Les martyrs, ajoutez-vous, n'opposèrent jamais à leurs persécuteurs que des remontrances respectueuses et des prières ferventes ; soit Monseigneur, mais ils attendirent en général qu'on les jetât en prison ou qu'on les conduisit dans les amphithéâtres.

A leur exemple, nous nous ferions scrupule de manquer de respect aux pouvoirs légitimes constitués ; mais aussi notre conscience nous défendrait de nous soumettre à des exigences contraires à la vérité et à la justice. Lorsque les Apôtres disaient fièrement aux magistrats de Jérusalem : « Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, » ils ne manquaient pas de respect, ils défendaient les droits de Dieu contre les entreprises injustes des hommes.

Envisageant ensuite la question au point de vue des résultats pratiques, vous ajoutez : « La lutte contre l'Etat, il ne faut pas s'y méprendre, c'est à bref délai la vente de votre mobilier, la fermeture de votre maison, la dispersion de votre personnel. »

Mais alors, Monseigneur, si la persécution à outrance était décidée, s'il fallait mourir, ne serait-il pas plus digne et plus sage d'attendre la mort que de se suicider ?

Et, d'ailleurs, les Congrégations ne sont pas libres de disposer de leurs biens grevés de fondations et affectés à des œuvres déterminées. Elles ne sont pas libres non plus de se prêter à telles et telles dispositions de l'article 7 de la loi, enquêtes à domicile, expertises mobilières, etc., qui vont contre les règles monastiques de la plupart des Congrégations. Que le fisc prenne ces biens de force, qu'il viole ces règles, c'est une persécution que l'on peut subir, mais au devant de laquelle il serait indigne d'aller.

Beaucoup de bons esprits pensent que le Gouvernement, éclairé sur les injustices de la loi, hésiterait à l'appliquer, si toutes les Congrégations se retranchaient derrière l'impossibilité matérielle de payer ces nouveaux impôts.

Vous êtes d'un autre avis, puisque vous annoncez de la part de l'Etat de terribles représailles. Permettez-nous de mieux espérer des hommes qui nous gouvernent ; la cause des Congrégations religieuses est celle de la religion, de la justice et de l'humanité, trois grandes choses que les hommes du gouvernement tiennent à respecter.

Vous dites, Monseigneur, que la seule action que vous puissiez approuver de la part des Congrégations religieuses et que vous appuierez de tout votre pouvoir, c'est la réclamation légale, sincère, dépourvue de toute apparence d'opposition de parti et de mauvais dessein.

Loin de nous la pensée et l'intention de conseiller la révolte. Nous signalons la situation exceptionnelle faite aux Congrégations et l'impuissance où elles seraient réduites de payer des contributions exorbitantes.

Vous en appelez à Bossuet. Pouvez-vous croire que Bossuet

verrait dans l'attitude de Congrégations qui cherchent à se défendre, en invoquant la justice, un commencement de sédition ?

Une voix épiscopale s'étant élevée, il nous a paru juste que d'autres fussent entendues. C'est à cette seule fin, Monseigneur, que nous publions ces courtes observations.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'expression de nos sentiments respectueux et bien dévoués en Notre-Seigneur.

Signé : † JEAN-MARIE, *Ev. de Vannes.*

† PIERRE-MARIE, *Ev. de Saint-Brieuc et Tréguier.*

† ABEL, *Ev. du Mans.*

\*\*\*

Le Cardinal Archevêque de Paris déclare dans la *Semaine religieuse* qu'il partage les pensées que le cardinal Langénieux a exprimées avec autant de fermeté que de modération dans la lettre de Mgr Fuzet.

On ne saurait d'ailleurs plus compter les lettres que Nos Seigneurs les Evêques ont adressées à Son Eminence le Cardinal de Reims pour lui faire connaître leur adhésion.

ANGLETERRE. — L'archevêque protestant de Cantorbéry, primat de l'église anglicane, vient d'adresser au clergé et aux laïques de son diocèse une lettre, d'où ressort clairement quelle profonde impression a faite, en Grande-Bretagne, la récente lettre de Léon XIII au peuple anglais.

Voici un passage de la lettre de l'archevêque, passage extrait du *Times* et traduit par *l'Univers*.

« Quand nous considérons les terribles séparations du passé, les occasions qui les firent naître, les difficultés et les manques de charité qui s'en suivirent, leur multiplicité, l'incontestable obstacle qu'elles constituent pour la conversion du monde, pour le mouvement qui l'attire vers la doctrine de Notre-Seigneur, quand nous voyons, à l'heure actuelle, tant de communions et de confessions religieuses : les Presbytériens, les Non-Conformistes, les Romains, en Angleterre, à l'étranger et en Amérique, amenées à désirer et à rechercher l'unité chrétienne, — qui pourrait douter que ce changement vient du Seigneur ? »

« J'ai pleine confiance que dans nos églises et chapelles, comme l'année dernière, la prière en faveur de l'unité sera très dévotement offerte à Dieu, dans les services du dimanche de la Pentecôte, et qu'une prière constante pour obtenir l'unité, telle que doit être celle du Christ, montera de beaucoup de cœurs vers le ciel. »

La Fête de Jeanne d'Arc. — On lit dans *La Résistance* de Morlaix :

« Suivant son usage particulier, la ville d'Orléans l'a célébrée, le 8 Mai, avec une splendeur toute particulière. Autorités civiles et religieuses sont là, d'accord, pour fêter le souvenir de la grande

Libératrice, et il en sera ainsi peu à peu dans toute la France, espérons-le, en dépit des efforts et des ordres de la Franc-Maçonnerie.

Le culte de Jeanne d'Arc était déjà un gage d'union ; il va faire la concorde entre tous les cœurs français », a dit Mgr l'évêque d'Orléans, qu'entouraient, pour la circonstance, S. Em. le cardinal Vaughan, archevêque de Westminster ; S. Em. le cardinal Meignan, archevêque de Tours ; Mgr Boyer, archevêque de Bourges et sept autres prélats.

Mgr Fuzet, évêque de Beauvais, qui avait aussi promis d'être là, s'était fait excuser.

La plupart des évêques, en France, ont prescrit pour le dimanche 12, des cérémonies religieuses toutes spéciales, et l'on sait que Mgr l'Evêque de Quimper les encourage très particulièrement. Monseigneur assistait mercredi 8, au soir, à la fête de Jeanne d'Arc à Carantec. Dimanche, il présidera la cérémonie solennelle qui aura lieu, à 8 heures du soir, en l'église Saint-Martin et au cours de laquelle M. le chanoine de Montigny prononcera le panégyrique de la Vénérable Pucelle.

L'église est déjà toute parée, toutes les dispositions sont prises pour l'illumination.

En ville, un très grand nombre de familles se disposent également à pavoiser et à illuminer.

Comme nos lecteurs se le sont déjà dit : le grand fait des solennités d'Orléans était la présence du cardinal Vaughan. On sait que le successeur des Wiseman et des Manning est l'objet de la vénération universelle dans sa patrie, même de la part des protestants. Son Eminence a plusieurs fois affirmé que le respect pour la mémoire de Jeanne d'Arc est ouvertement professé par les Anglais.

Pour en revenir aux fêtes de Jeanne d'Arc dans notre diocèse, disons qu'elles ont encore été célébrées avec grand éclat à Lambézellec.

Une remarque. — Elle est faite ce matin par un journal mondain, ce qui lui donne surtout sa valeur :

« A propos des fêtes annuelles qui ont lieu en ce moment à Orléans en l'honneur de Jeanne d'Arc, sait-on que le Président de la République y assista une fois officiellement et en grand uniforme ? »

« C'était le 7 Mai 1876. Le Président était alors le maréchal de Mac-Mahon. Il ne craignit pas de suivre à pied la célèbre procession qui parcourt les rues de la ville. Aucun des Présidents de la République qui se sont succédé depuis lors n'a, il est à peine besoin de le dire, osé suivre l'exemple du vaillant soldat. »

Mort du Supérieur des Jésuites de Madagascar. — L'Agence Havas a communiqué la dépêche suivante :

« Majunga, 10 Mai, 9 h. 45 m.

« Le P. Berbizier, supérieur des Jésuites à Madagascar depuis vingt-trois ans et aumônier de l'armée, est mort à Majunga.

« Ses obsèques ont eu lieu ce matin.

« Le général Duchesne a prononcé sur sa tombe un discours émouvant. Les généraux de Torcy, Voyron, tous les officiers et tous les colons assistaient à la cérémonie funèbre. »

« Dans le P. Berbizier, la France perd un de ses plus nobles, de ses plus intrépides enfants. C'est lui qui a l'honneur de tomber le premier au champ d'honneur.

La dernière lettre qu'il adressait à Paris au R. P. Roblet, son compagnon de mission, débutait ainsi : *Memento mei cum permaneris in regno tuo*. Et il annonçait joyeusement son départ pour les avant-postes de Majunga. C'est là que l'attendait l'appel de Dieu, qu'il semblait si bien pressentir.

La dépêche qui nous annonce le douloureux événement ne nous donne aucun détail sur cette fin si prompt. Mais ceux qui connaissent le P. Berbizier n'ont pas de peine à croire qu'il se sera trop dépensé, trop prodigué, et qu'il a vite payé de sa vie son ardent dévouement à nos soldats.

Le R. P. Berbizier ne comptait pour rien, en effet, sa peine et sa fatigue. Il meurt de la plus belle mort que puisse ambitionner un religieux et un Français, sous le drapeau de la France, pour la civilisation chrétienne ; au milieu de nos soldats. »

D'autre part, on lit dans la *Semaine religieuse* de Versailles :

« Voici M. Le Myre de Vilers qui revient de Madagascar. On ne saurait accuser ce strict diplomate de porter dans ses jugements ni dans sa conduite aucune préoccupation de parti pris. Il se plaît à reconnaître que le seul homme qui lui ait donné des renseignements précis, nouveaux et utiles sur l'île, est un savant jésuite, le Père Rollet, qui revient avec lui, et qui a dressé les seules cartes dont nos états-majors pourront se servir pour préparer le succès de nos armes et ménager le sang précieux des soldats de la France.

Bravant chaque jour la fièvre, les fatigues, les guets-apens, les embûches raffinées des distributeurs de bibles protestantes, il a passé là-bas la meilleure part de sa vie, servant sa patrie modestement, patiemment, sans réclamer aucun salaire, sans ambition, c'est-à-dire pour sa conscience et pour Dieu.

Pauvre religieux, pauvre vieux jésuite, ô bon Français de la race d'autrefois, rentrez dans votre pays. S'ils reviennent au pouvoir, les radicaux vous réservent peut-être pour récompense... une nouvelle expulsion de votre cellule ou les scellés mis sur la porte de votre couvent... »

Hélas, il faut bien le dire : pour arriver à la réalisation d'une aussi douloureuse hypothèse, pas n'est besoin du retour au pouvoir de Messieurs les Radicaux ; il suffira bien d'un simple caprice de ceux qui naguère préconisaient « l'esprit nouveau. »

**Nécrologie.** — Le diocèse de Nantes vient de perdre un de ses prêtres les plus distingués. M. Pierre Bouédron, vicaire-général honoraire, chanoine, et directeur général des maisons d'éducation diocésaines. Le vénéré défunt avait résigné ses fonctions de vicaire général titulaire, que sa faible santé ne lui permettait plus d'exercer. Les funérailles ont été célébrées à la cathédrale Saint-Pierre, le 10 Mai.

\*\*\*

M. l'abbé de Broglie, frère de M. le duc de Broglie, a été assassiné, samedi dernier 11 Mai, par une pauvre folle atteinte du délire de la persécution.

M. Auguste-Théodore de Broglie, après des études brillantes au Lycée Bonaparte, était entré à l'école polytechnique. Il en sortit, en 1855, comme aspirant de marine, fut nommé enseigne en 1857, lieutenant de vaisseau en 1862, il n'avait encore que 28 ans.

Déjà éminemment pieux voué à toutes les bonnes œuvres, il voulait cependant une vie plus parfaite et il entra au séminaire Saint-Sulpice. Il était actuellement professeur d'apologétique sacrée à l'Institut catholique ; sa bonté et sa piété étaient à la hauteur de sa science.

En vente à la Librairie R. LE GALL, Quimper :

**KANAOUEN EN ENOR JEANNE D'ARC**, gloar ar Frans hag an Iliz. — L'exemplaire : 5 centimes.

Vendu au profit du patronage de Lambézellec.

La **Monte Rosa Gold** est ferme à 143 francs. C'est probablement la dernière fois que nous inscrivons ce cours.

Dans le prochain numéro nous donnerons les résolutions prises dans l'Assemblée du 14 Mai.

**Recettes de médecine pratique.** — Les meilleurs dépuratifs du sang sont les purgatifs. La nature nous indique elle-même par quelle voie il convient de chasser du corps les impuretés qui s'y produisent et qui s'accumulent si facilement.

Le meilleur moyen de se purger et le plus agréable en toute saison, mais surtout au printemps, est la **Poudre de Rogé**. Contrairement à la plupart des médecines qui sont des mélanges rebutants, la Poudre de Rogé sert à préparer une limonade des plus agréables que l'on pourrait rechercher pour son goût et sa fraîcheur, si ce n'était une médecine.

La **Poudre de Rogé** est le seul purgatif dont on puisse dire avec vérité qu'elle réalise l'idéal proposé d'agir sûrement, rapidement et agréablement : *cito, tuto et jucunde*, dit le latin.

La Poudre de Rogé ne saurait nuire : on peut en recommencer l'emploi, autant qu'il est besoin, sans avoir à craindre ni fatigue, ni irritation. Elle est un moyen sûr de nettoyer avec douceur l'estomac et l'intestin.

Après ce lavage, la tête se trouve dégagée et l'on évite ainsi les migraines, les vertiges, étourdissements, congestions et malaises si fréquents au printemps.

Ne pas confondre avec des noms qui ont quelque ressemblance avec celui de Rogé. Ce serait une erreur tout à fait regrettable.

La **Poudre de Rogé** est un des rares médicaments qui aient reçu l'approbation de l'Académie de médecine de Paris.

Une instruction accompagne chaque flacon.

Dépôt à Paris, pharmacie Rogé, 9, rue du Quatre-Septembre et dans la plupart des pharmacies.

Prix du flacon : 2 francs.

Fabrication et gros, maison L. Frère, 19, rue Jacob, Paris.

**Demandes et réponses.** — Indiquer un tonique réellement efficace ? La réponse a été faite dans un ouvrage de médecine, par un illustre praticien :

« Nous avons vu, par suite de l'usage continué pendant quelque temps (un mois ou deux) du *vin de quinium de A. Labarraque*, des effets vraiment merveilleux se produire et des organisations délériorées reprendre le dessus et subir pour ainsi dire une régénération. Aussi n'hésitons-nous pas à dire que le *quinium Labarraque* est, selon nous, le plus énergique des toniques connus. »

(*Annuaire de médecine et de chirurgie.*)

*MAISON DE CONFIANCE*

*3, rue Kéréon* **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*  
QUIMPER

**MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS**  
**BIJOUTERIE, JOAILLERIE**

**Converts FRÉNAIS, argentés à 100 grammes**

**BRONZE - ORFÈVRERIE D'ÉGLISE**

**Couverts CHRISTOFLE, au prix du tarif.**

**ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES**

**Le Cabinet Dentaire, 2, rue Astor, Quimper**, momentanément fermé pour cause de transformation, continue comme par le passé à recevoir sa nombreuse clientèle auprès de laquelle nous nous excusons de cette courte interruption.

## ORNEMENTS D'ÉGLISE

**J. LE BIHAN, à Ploudalmezeau**

Représent: de la Maison ROUXEL, Place du Centre, LANNION

**Chasublerie, Dais, Bannières, Draps mortuaires, Lingerie d'église, Tapis d'autel, Bronzes, Orfèvrerie, Calices, Ciboires, Ostensoirs, Chemins de croix en peinture et en terre cuite, Statues et Crèches.**

**DORURE & ARGENTURE**

COUVERTS DE TABLE MÉTAL BLANC, ARGENTÉ ET ARGENT MASSIF

*Réparations de Vases sacrés et de vieux Ornaments.*

**CHAPEAUX DE LYON POUR ECCLÉSIASTIQUES**

*Rabats, Ceintures, Barettes, dépôt<sup>re</sup> de la mèche Guilton, Encens, etc.*

La plus haute récompense.

Grand Diplôme d'honneur,  
Concours gén' du Morbihan.

# E. LEFÈVRE

MÉDAILLE D'OR  
Pontivy, 1884.

**DENTISTE**

*Diplômé de l'École Dentaire de Paris*

5, RUE DE LA MAIRIE **QUIMPER** (près la place Saint-Corentin)  
Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés.

**DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES**  
PRIX MODÉRÉS

**Nota.** — Au 29 Septembre prochain, pour cause d'agrandissement, le cabinet sera transféré, **1, RUE KÉREON** (en face la Cathédrale).

## PRODUITS FÉLIX POTIN

Seule Maison à QUIMPER, 6, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale)

CHOCOLATS, TAPIOCAS, BISCUITS  
CONSERVES ALIMENTAIRES  
FRUITS ET PRIMEURS

Livraison à domicile. — Expédition franco port et emballage.  
Envo franco du catalogue à toute personne en faisant la demande.

## HOTEL AVEC TABLE D'HOTE

à céder avec 20,000 francs. Clientèle de famille.

Écrire à M. CAUSSINUS, 46, rue des Saints-Pères, Paris.

**MONT-DORE** } **J. CHABAUD**  
CONCESSIONNAIRE  
Établissement splendide  
et de tout premier ordre

Ouvert du 15 mai au 30 septembre. — MALADIES : Rhume, laryngite, bronchite, asthme, congestion et engorgement des poumons, phtisie pulmonaire, rhumastisme chronique, névroses, affections cutanées, etc. — EAU MINÉRALE ARSENICALE. — SALLES D'HYDROTHERAPIE. — GRAND CASINO DANS LE PARC : Théâtre, Café, Cercle, Concerts, Salons de lecture.

# GRANDE FAVEUR :

**GRANDE FAVEUR :**  
Du 15 mai au 10 juin et du 20 août au 30 septembre  
**TRAITEMENT COMPLET FIXÉ A 2 Fr PAR JOUR POUR LA 2<sup>e</sup> CLASSE**

Si vous voulez avoir vos HABITATIONS SAINES et PROPRES  
 Entrez-les vos parquets,  
 meubles, linoléums, avec  
 vos portes, fourneaux,  
 TABLES de CHEMINÉES, avec la  
 Vos broches d'argent, bijoux, cuivres, etc. avec la  
 RENOMMÉE UNIVERSELLE. — EN VENTE PARTOUT  
**ENCRAUSTIQUE CHINOISE**  
**LAQUE CHINOISE**  
**FLORIDIOR**



**VINS** rouges et blancs **BORDELAIS**  
 du  
 EXPÉDIÉS DIRECTEMENT DE LA PROPRIÉTÉ, depuis 30 fr.  
 et 85 fr. la barrique, notice et échantillons franco. Écrire : J. P. LARLAT,  
 agent vinicole, BORDEAUX.

## CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

P. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)



**ASTHME ET CATARRHE**  
 Guéris par les CIGARETTES  
 ou la POUDRE **ESPIC**  
 OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NEURALGIES  
 Toutes Pharmacies, 2 f. la Boîte. Vente en gros : 20, r. St-Lazare, Paris.  
 Exiger la Signature ci-contre sur chaque Cigarette.



**UN MONSIEUR** offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui  
 sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons,  
 bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et  
 de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il  
 l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les  
 remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est  
 la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à  
 GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indica-  
 tion demandées.

## HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêté par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF**

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus,  
 parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

Qui nettoie la Tête  
 Enlève les Pellicules  
 Empêche les Cheveux  
 de tomber et  
 les fait repousser.

## COMPAGNIE LIEBIG

VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG  
 SE MÉFIER DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG

L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG est indispensable  
 pour préparer économiquement et à tout instant de bons potages, sauces,  
 légumes et toutes sortes de mets.

Cet extrait se conserve indéfiniment.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les com-  
 munications à M. l'abbé ROSPARS,  
 recteur de Locmaria-Quimper, pour  
 le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser di-  
 rectement les abonnements à M. DE  
 KERANGAL, imprimeur de l'Évêché,  
 à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE. — I. Chroni-  
 que du diocèse : Offices  
 extraordinaires ; Lettre  
 pastorale de Mgr l'Évêque  
 de Quimper, portant publi-  
 cation de l'Encyclique de  
 N. S. P. le Pape Léon XIII,  
 sur la Pentecôte ; Nomina-  
 tion ; Nécrologie ; Visite  
 pastorale (suite) ; Saint-  
 herrien ; Œuvres sociales ;  
 Brest ; Retraite des Œu-



vres ; La jeunesse catholi-  
 que à Sainte-Anne ; Locro-  
 nan ; Fête de Jeanne d'Arc ;  
 Vie édifiante de deux Sœurs  
 hospitalières de Saint-Tho-  
 mas de Villeneuve ; La So-  
 ciété, « La Bretagne ».

II. Nouvelles du monde  
 catholique : Clermont ; Van-  
 nes ; L'orphelinat d'Auteuil.

III. Bibliographie.

IV. Annonces et avis.

## OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 26 Mai. — Dimanche dans  
 l'Octave de l'Ascension. S. Philippe  
 de Néri, Confesseur. Double. Blanc.  
 A la Messe, mémoires du Dimanche,  
 de l'Octave et des. Eleuthère, Pape,  
 martyr.

Vêpres de s. Philippe ; mémoires 1<sup>er</sup> du  
 Dimanche, 2<sup>o</sup> du suivant, 3<sup>o</sup> de l'Oc-  
 tave, 4<sup>o</sup> de S. Jean, Pape, martyr.

Lundi, 27. — S<sup>te</sup> Marie Madeleine de  
 Pazzis, Vierge. Semi-double. Blanc.

Mardi, 28. — S. Augustin de Cantor-  
 béry, Evêque. Double. Blanc.

Mercredi, 29. — De l'Octave de l'As-  
 cension. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 30. — Octave de l'Ascension.  
 Double. Blanc.

Vendredi, 31. — S<sup>te</sup> Angèle de Mérici,  
 Vierge. Double. Blanc.

Samedi, 1<sup>er</sup> Juin. — Vigile de la Pen-  
 tecôte (sans jeûne). Office du jour ;  
 Semi-double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Plouéis ..... du 26 au 28 Mai.  
 Trégarantec ..... du 29 au 31 Mai.  
 Loc-Maria-Berrien ..... du 1<sup>er</sup> au 3 Mai.

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

Comme les années précédentes, la clôture du Mois de Marie pour les paroisses de Quimper se fera à Notre-Dame de Loc-Maria, le *Vendredi 31 Mai*, à 8 heures du soir.

On invite tous les habitants de la ville à y prendre part.

La *Semaine religieuse* publiera, dans son prochain numéro, le programme complet de la cérémonie.

## LETTRE PASTORALE

PAR LAQUELLE

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

Porte publication de la Lettre apostolique de N. S. P. le Pape Léon XIII

RECOMMANDANT AUX CATHOLIQUES DES PRIÈRES SPÉCIALES  
PENDANT LES SOLENNITÉS DE LA PENTECÔTE

*HENRI-VICTOR-FÉLIX VALLEAU, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, Evêque de Quimper et de Léon,  
Au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Notre Très Saint Père le Pape, Léon XIII, toujours préoccupé des événements qui entravent la marche de l'Eglise, et désireux de voir la charité chrétienne et l'union régner parmi tant d'âmes qui lui sont confiées, nous invite à la prière, par une Lettre apostolique, que nous sommes heureux de porter à votre connaissance.

L'époque des grands souvenirs de la Pentecôte, à laquelle nous touchons, paraît à sa paternelle sagesse la plus propice à remplir son désir. L'Esprit divin, qui est lumière et charité, est donné au monde pour l'éclairer et le vivifier. N'est-ce pas le moment de lui demander d'éclairer la route, particulièrement difficile, qui s'ouvre devant nous, en ces jours où les ennemis de l'Eglise font de nouveaux efforts pour la frapper dans ses œuvres les plus chères et les plus efficaces ? La pensée du Souverain Pontife est de grouper et de réunir toutes les forces du bien, dans l'union des esprits et des cœurs, sous l'influence vivificatrice de l'Esprit divin, afin d'en former un faisceau capable de résister aux plus grands efforts de l'esprit du mal.

Pour donner plus d'élan à nos prières et exciter davantage notre foi dans l'action de l'Esprit-Saint, il veut bien ouvrir largement le trésor précieux des indulgences, dont il est le dispensateur. Dans cette pensée, à tous ceux qui, durant

les neuf jours qui précèdent la Pentecôte, adresseront pieusement, chaque jour, au Saint-Esprit, quelques prières particulières, soit privées, soit publiques, il accorde, pour chacun de ces jours, une indulgence de sept ans et sept quarantaines, de plus, une indulgence plénière pour un quelconque de ces jours ou pour le jour même de la Pentecôte, ou pour un des huit jours qui suivront, à ceux qui, régulièrement confessés et absous, et nourris de la sainte communion, adresseront ces prières à Dieu dans l'intention exprimée plus haut. Il accorde, en outre, à ceux qui, dans leur piété, renouvelleront leurs prières dans les mêmes conditions, durant les huit jours qui suivent la Pentecôte, la faculté de gagner une seconde fois l'une et l'autre indulgence.

Ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire. Elles pourront être gagnées tous les ans, désormais, à la même époque et aux mêmes conditions.

Nous engageons les pieux fidèles, afin de profiter de ces faveurs, à réciter, pendant les neuf jours qui précèdent et les huit jours qui suivent la fête de la Pentecôte, le *Veni Creator* ou le *Veni Sancte*, ou quelque autre prière adressée au Saint-Esprit, en leur particulier ou dans un office public.

MM. les Curés, Recteurs ou Aumôniers pourront donner, aux réunions qu'ils jugeront convenable de faire à cette occasion, une plus grande solennité, en y ajoutant la bénédiction du Saint-Sacrement.

La présente lettre devra être lue, le jour de l'Ascension, dans toutes les églises et chapelles du diocèse.

Donné à Morlaix, en tournée pastorale, le jour de la fête de saint Primel, 15 Mai 1895.

† HENRI-VICTOR,

*Evêque de Quimper et de Léon.*

Par Mandement de Monseigneur :

QUEINNEC,

Chan. hon., Secrétaire.

LÉON XIII

A TOUS LES FIDÈLES CHRÉTIENS QUI LIRONT CES LETTRES  
SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE

C'est un vœu vraiment maternel que celui que forme l'Eglise, lorsqu'elle demande incessamment à Dieu, pour tous les peuples chrétiens de la terre, une seule loi dans la pensée, une même piété dans l'action. Pour Nous pareillement, qui remplissons ici-bas les fonctions du divin Pasteur et Nous efforçons de réaliser ses intentions, Nous n'avons jamais cessé d'en provoquer l'accomplissement par tous les moyens, dans les nations catholiques, et c'est avec plus d'ardeur encore que Nous y excitons aujourd'hui les nations que l'Eglise, depuis longtemps, désire vivement rappeler à elle. D'où viendront surtout les grâces et les secours nécessaires à cet accomplissement de Nos desseins et à la satisfaction de Nos sollicitudes, c'est ce qui n'est pas obscur et devient plus clair de jour en jour : ils viendront de Celui qui est appelé à bon droit le Père des miséricordes, et qui a le pouvoir, tant d'illuminer les esprits que de tourner avec bonté les volontés vers le chemin du salut.

Il est impossible aux catholiques de ne pas voir combien sont graves et importantes les choses que Nous avons entreprises, puisqu'il s'agit et de l'accroissement de l'honneur rendu à Dieu, et de la gloire du nom chrétien, et du salut éternel d'un grand nombre d'âmes. S'ils considèrent la question consciencieusement et religieusement, comme il convient, ils sentiront certainement s'allumer en eux la flamme puissante d'une charité supérieure, de cette charité qui ne refuse aucun travail pour Dieu, et qui fait tout tenter à des chrétiens pour le salut de leurs frères. Il en résultera, conformément à Notre vif désir, que tous s'uniront à Nous avec zèle, non seulement par leur confiance en une heureuse issue de Nos projets, mais encore par le haut concours qu'ils pourront Nous donner, celui surtout qui découle d'humbles et pieuses prières.

Aucun temps ne nous paraît plus propre à l'exercice de ce devoir que celui où jadis les Apôtres, après l'Ascension du Seigneur, se rassemblèrent en un seul lieu, *persévérant unanimement dans la prière avec Marie, mère de Jésus* (1), attendant la vertu d'en haut promise par le Christ et tous les dons de la grâce. C'est, en effet, dans cet auguste Cénacle, et à partir de cette mystérieuse descente du Paraclet, que l'Eglise déjà conçue par Jésus-Christ, et née par sa mort, commença, comme sous l'heureuse impulsion d'un souffle divin, à remplir sa mission parmi les peuples, qu'elle devait tous amener à la même foi et à la rénovation des mœurs par la vie chrétienne. En peu de temps, les fruits de cet apostolat apparurent nombreux et insignes, parmi lesquels cette souveraine union des cœurs qu'on ne saurait trop proposer à l'imitation ; *La multitude des croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme* (2).

Pour cette cause, Nous avons jugé bon d'insister et d'exhorter la piété des catholiques, afin qu'à l'exemple de la Vierge Marie et des saints Apôtres ils veuillent bien, durant la neuvaine de la prochaine fête de Pentecôte, adresser à Dieu des prières communes, avec une ardeur particulière et répétant cette supplication : *Emitte Spiritum tuum, et creabuntur : et renovabis faciem terræ*. Il est permis, en effet, d'attendre des biens très grands et très salutaires de Celui qui est l'Esprit de vérité, qui a révélé les secrets de Dieu dans les Ecritures, et qui soutient l'Eglise par sa perpétuelle présence, source vive de sainteté par qui les âmes régénérées retrouvent l'adoption divine, se développent et se perfectionnent admirablement en vue de l'éternité. En effet, de la grâce multiple de cet Esprit découlent dans les âmes, comme un perpétuel présent, la lumière divine et le zèle, la guérison et la force, le soulagement et le repos, tout désir du bien et toute fécondité en bonnes œuvres. Enfin, ce même esprit agit par sa vertu dans l'Eglise, de telle sorte que, si le Christ est dignement appelé le *chef* de ce corps mystique, il peut lui-même, par une comparaison analogue, en être appelé le cœur : car « le cœur a une certaine influence secrète, et c'est pour cela qu'on peut comparer au cœur l'Esprit-Saint qui vitifie et unit invisiblement l'Eglise » (3).

Puisque cet Esprit est *tout charité* et que ses œuvres sont spécialement considérées comme œuvres de l'amour, il y a lieu d'espérer fermement que, par lui, l'esprit d'erreur se dissipant et l'esprit de malice étant réfréné, l'union et la communauté des esprits qui convient aux enfants de l'Eglise, deviendront plus étroites et plus solides. Que les fidèles, suivant l'avertissement de l'Apôtre, évitent toute dispute, rapprochent

leurs pensées, se pénètrent tous de la même charité (4) ; et que, Nous comblant ainsi de joie, ils forment, sous la diversité de noms de peuples, une robuste et florissante patrie. Cet exemple d'une chrétienne concorde entre catholiques, ces prières instantes pieusement adressées à l'Esprit divin, seront de nouveaux gages d'espoir dans l'œuvre de la réconciliation de nos frères séparés, œuvre qui consiste à amener ceux-ci à sentir en eux-mêmes ce que l'on sent *dans le Christ Jésus* (5), à posséder un jour la même foi, la même espérance que nous, unis à nous par les liens si désirables d'une parfaite charité.

Mais, outre les grâces particulières que tous les fidèles, qui auront répondu de bon cœur à notre exhortation, obtiendront de Dieu pour prix de leur zèle et de leur amour fraternel, il Nous plaît de puiser largement dans le trésor de l'Eglise pour y ajouter la récompense des saintes indulgences.

C'est pourquoi, à tous ceux qui, durant les neuf jours qui précèdent la Pentecôte, adresseront chaque jour au Saint-Esprit quelques prières particulières, soit privées, soit publiques, Nous accordons pour chacun de ces jours une indulgence de sept ans et sept quarantaines. Nous accordons de plus une indulgence plénière pour un quelconque de ces jours, ou pour le jour même de la Pentecôte, ou pour un quelconque des huit jours qui suivront, à ceux qui, régulièrement confessés et absous, et nourris du pain eucharistique, adresseront des prières à Dieu dans l'intention que Nous avons exprimée plus haut. Nous accordons aussi à ceux qui, dans leur piété, renouvelleront leurs prières dans les mêmes conditions durant les huit jours qui suivent la Pentecôte, la faculté de gagner une seconde fois l'une et l'autre indulgence. Nous déclarons et ordonnons, par Notre autorité, que ces indulgences seront applicables, sous mode de suffrage, aux âmes condamnées aux flammes du Purgatoire et qu'elles pourront être gagnées, chaque année, à l'avenir ; toutes prescriptions étant d'ailleurs, suivant la coutume, régulièrement observées.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 5 Mai 1895, en la dix-huitième année de Notre Pontificat.

C. Card. DE RUGGIERO.

**Nomination.** — Par décision de Mgr l'Evêque, M. Bourlé, curé de Douarnenez, est nommé chanoine titulaire de la Cathédrale de Quimper.

Cette nomination a été agréée par décret présidentiel en date du 10 Mai 1895.

**Nécrologie.** — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs :

M. Derrien, clerc-tonsuré, décédé à Plouvorn, dans sa famille, le 8 Mai, à l'âge de 22 ans ;

M. Paugam, prêtre habitué à Landivisiau, décédé le 19 Mai, à l'âge de 61 ans.

M. Corrigou, vicaire général, est rentré à Quimper et a été remplacé près de Sa Grandeur par M. Peyron, chanoine titulaire, chancelier-archiviste de l'Evêché.

(1) Act. I, 14.

(2) Ib. IV, 32.

(3) Summa th. S. Thomas p. III, q. VIII, art. 1, ad. 3.

(4) Philipp. II, 2, 3.

(5) Ib. 5.

Samedi, 25 Mai, Monseigneur se rendra à Brest, le lendemain à Saint-Pierre-Quilbignon, pour y donner la Confirmation et bénir un patronage : il passera à Brest les journées du lundi et du mardi. Sa Grandeur assistera, le mardi, à la fête du centenaire de saint Philippe de Néri, dans la chapelle des oratoriennes, et ne rentrera que le mercredi à Quimper.

**Visite pastorale (suite).** — **Lundi, 6 Mai.** — A 7 heures, par un temps magnifique, Monseigneur quittait la Maison Saint-Joseph, pour se rendre à Roscoff. A quelque distance de Saint-Pol, il trouva une longue suite de voitures et de cavaliers qui venaient lui faire escorte : forts chevaux roscovites, caparaçonnés de tapis blancs, harnais ornés de gros clous de cuivre, le tout agrémenté de flots ne rubans multicolores et de pompons rouge ; cavaliers en justaucorps, pantalons blancs et larges ceintures bleues, le cortège était des plus pittoresques, comme le paysage qui se déroule sous les regards et que nous n'essayerons pas de décrire. Aussi bien, nous voici à Roscoff. Toute la paroisse était déjà réunie dans la gracieuse église, où l'on admire surtout la richesse du mobilier, heureusement complété par un maître-autel de date récente, mais de même style. Après avoir célébré la messe et donné la Confirmation à plus de 300, Monseigneur reçut, au presbytère, les autorités civiles, les membres du Conseil de Fabrique, les religieuses, etc.

Dès 1 heure 1/2, Sa Grandeur partit pour Santec, dont la cavalerie l'attendait aux limites de la paroisse. Les cloches, bénites par l'Evêque, l'été dernier, lui souhaitent gaiement la bienvenue : 158 enfants reçoivent la Confirmation. Cependant le temps presse : la marée fixe l'heure du départ pour l'Île-de-Batz, à 4 heures, au plus tard, et Monseigneur a voulu s'arrêter en chemin pour donner la Confirmation à un jeune homme, malade. C'est au milieu d'épais tourbillons de poussière, soulevés par le galop des chevaux, qu'on arrive au quai d'embarquement.

La mer est unie comme une glace ; pas la moindre brise, ce qui oblige les bateaux faisant escorte à tirer de nombreux « bords » pour arriver à l'Île, où le débarquement de l'Evêque fut salué par une formidable décharge de mousqueterie et de pierriers. Conduit processionnellement à l'église, Monseigneur adressa quelques bonnes paroles aux « îliens » qui lui rappelaient ses compatriotes de l'Île-de-Ré.

Le lendemain, après les cérémonies de la Confirmation, Sa Grandeur fut heureuse de faire une excursion dans l'Île, visitant la gracieuse chapelle de N.-D. de Pitié, puis les abords du phare, auquel les roches et les brisants — hélas ! causes de tant de naufrages, — font une ceinture si pittoresque.

Le départ de l'Île avait lieu à 2 heures. Une flottille d'au moins 25 embarcations, pavoisées, escortait l'Evêque jusqu'au quai de Roscoff. Après une visite à l'hospice, le prélat voulut saluer, au passage, M. Yan' Dargent, notre sympathique artiste

breton, dans l'ermitage qu'il s'est construit, au milieu de cette poétique nature qu'il comprend si bien et qui inspire si heureusement son talent.

**Mercredi, 8 Mai.** — Au delà de la ligne du chemin de fer, le cortège habituel de voitures et de cavaliers attendait Sa Grandeur, pour le conduire à Plouénan, où l'on arriva vers 7 h. 1/2, et où 230 enfants reçurent la Confirmation. L'église, récemment construite, est vraiment magnifique, une des plus belles, sans contredit, de celles que M. Le Guerrannic a bâties dans notre diocèse. L'élégant clocher n'a pas encore sa flèche ; mais on peut être sûr que ce couronnement de l'édifice ne se fera pas longtemps attendre : car, à Plouénan, la générosité n'est pas moins grande que la piété.

En sortant de Plouénan, on est d'autant plus frappé du triste état de l'église d'Henvic. Hâtons-nous de dire qu'un projet de reconstruction est à l'étude et ne tardera pas, on l'espère, à être mis à exécution. Les plans soumis à Monseigneur annoncent une œuvre digne de la foi de cette excellente paroisse.

Carantec se fait admirer par ses côtes découpées, ses plages sablonneuses, ses vues ravissantes, et principalement sa magnifique baie qui rappelle, dit-on, celle de Naples. L'évêque remarque tout d'abord la belle église de style ogival, œuvre d'un architecte de circonstance, qui en a été en même temps l'entrepreneur non rétribué. Que M. de Kergrist, maire de la commune, veuille bien agréer nos félicitations après les éloges que ne lui ont pas ménagés d'autres plus compétents.

La population de Carantec était triplement heureuse : d'abord de recevoir le premier pasteur du diocèse, puis de voir à ses côtés, comme vicaire général, M. Corrigan, ancien recteur de la paroisse, où il a laissé les meilleurs souvenirs ; enfin, elle célébrait, ce jour-là, l'anniversaire de Jeanne d'Arc, que Monseigneur voulut bien présider, et où il prit la parole. La fête a été splendide : à l'église, les chants étaient magistralement dirigés par le recteur de la paroisse, et les illuminations pouvaient rivaliser avec ce que l'on voit dans les grandes villes.

Le lendemain, après avoir administré le sacrement de la Confirmation à 150 enfants, Monseigneur visita l'école libre fondée par la famille de Kergrist et dirigée par les Sœurs du Saint-Esprit, puis voulut aller prier dans la chapelle de N.-D. de Callot, le plus ancien sanctuaire, dit-on, qui ait été élevé, dans le Léon, en l'honneur de la sainte Vierge.

En se rendant à Taulé, Monseigneur s'est arrêté, pendant une heure, à Loquéholé, pour y confirmer les enfants, au nombre de 72 : il a remarqué l'église, vénérable par son antiquité. Inutile de dire que, dans cette charmante petite localité, il a trouvé le même accueil pieux et empressé que dans les autres paroisses précédemment visitées. Il en est de même à Taulé, où le nombre des enfants présentés à la Confirmation, le vendredi 10 Mai, dépassait 200. Cette importante paroisse possède une école libre de filles, tenue par les Filles du Saint-Esprit comme l'hospice, fondé par M. Mège,



où 16 vieillards trouvent un abri et des soins qui assurent la paix de leurs derniers jours. On regrette que l'église ne soit pas en rapport avec les besoins de la population. Espérons que les habitants de Taulé, stimulés par l'exemple de Carantec et d'Henvic, ne tarderont pas à construire une église plus vaste et plus belle.

A 2 heures, l'Evêque parlait pour le couvent de Saint-François, de Cuburien, ancienne maison de Franciscains, occupée depuis la Révolution, par des religieuses Augustines. Ces bonnes religieuses, hospitalières par leur institution, y tiennent un hôpital; éducatrices, elles y ont un pensionnat florissant de jeunes filles, dont 40 environ ont reçu le sacrement de Confirmation.

Tout le monde dans le diocèse connaît et vénère celui qui est, depuis 59 ans, l'aumônier de l'établissement, M. le chanoine de Kermenguy; malgré ses 89 ans, il a tenu à accompagner Sa Grandeur dans la visite qu'Elle a faite à l'intérieur de la communauté. Ce serait nous répéter que de parler de la réception faite au prélat, des compliments, aux quels il a répondu, comme toujours, avec autant de cœur que d'à-propos.

Dans l'intervalle, Sa Grandeur était montée au sanctuaire de N.-D. de la Salette, pèlerinage de date récente, mais très fréquenté.

Le soir, Monseigneur était reçu, à Ploujean, avec un grand concours de fidèles, qui le conduisirent triomphalement à l'église. Après la cérémonie liturgique, il visita avec intérêt la magnifique propriété de Keranroux, dont le châtelain, M. de Champagny, lui a fait les honneurs.

*Samedi 11 Mai.* — La matinée a été occupée par la cérémonie de la Confirmation (200 enfants) et la visite à l'école libre, une des plus anciennes du diocèse. Elle est dirigée par les religieuses du Saint-Esprit: la vénérable Supérieure compte 39 ans de services dans la paroisse.

A 2 heures 1/2, départ pour Garlan, dont la population attendait, à l'entrée du bourg. L'élégante église, moderne, était décorée avec goût, et 80 enfants environ se sont présentés à la Confirmation, dans le plus grand ordre. Après un court repos, Sa Grandeur quitta Garlan, et, à 6 heures, Elle était reçue, aux portes de l'église de Saint-Mathieu de Morlaix, par M. le chanoine Le Duc, Curé-archiprêtre.

*Le Dimanche 12 Mai* a été pour Monseigneur une journée des plus remplies. Il devait, en effet, le matin, donner la Confirmation aux Ursulines, puis assister à la grand'messe à Saint-Mathieu; dans l'après-midi, il avait à confirmer les enfants de cette paroisse, et, à 5 heures, les élèves du Collège.

Nous regrettons de ne pouvoir rendre compte, même succinctement, de ces diverses cérémonies dans les quelles, oubliant la fatigue des jours précédents, l'Evêque s'est vraiment prodigué, pour faire plaisir à tous.

La réception aux Ursulines, avec ses chants, ses scènes dialoguées admirablement rendues, demanderait une longue descrip-

tion, que nous interdit, à notre grand regret, le manque de temps et d'espace. Les morceaux de musique exécutés à Saint-Mathieu mériteraient aussi autre chose qu'une mention rapide d'un juge peu compétent...

L'après-midi, après avoir donné la Confirmation aux enfants de Saint-Mathieu, dont le nombre dépassait 400, Monseigneur a voulu présider leur procession traditionnelle. Une foule nombreuse s'était massée sur le passage du pieux cortège et s'inclinait sous la main bénissante du Pontife dans un sentiment de vénération affectueuse, en voyant avec quelle aimable sollicitude il cherchait des yeux et allait trouver lui-même les petits enfants, pour les bénir dans les bras de leurs mères.

La procession terminée, Sa Grandeur se rendit au Collège communal (Kernégues), pour confirmer les jeunes communiantes que la parole apostolique de M. le chanoine Dulong de Rosnay avait préparés à la réception des Sacraments. C'est M. le Principal lui-même qui a voulu être le parrain des cinquante élèves de l'établissement présentés à la Confirmation.

Le soir, à 8 heures, l'infatigable Evêque présidait, à l'église de Saint-Martin, la fête en l'honneur de Jeanne d'Arc. On sait que, dans cette paroisse, de telles solennités sont fréquentes, toujours célébrées avec une nouvelle pompe. Nous ne parlerons donc pas des illuminations, des chants, de la musique, le tout fort réussi: nous regrettons surtout de ne pouvoir donner un résumé du discours de M. le chanoine de Montigny, qui a montré, en termes vraiment éloquents, le caractère divin de la mission de Jeanne d'Arc...

*Lundi, 13 Mai.* — Le lendemain, à 8 heures, 500 enfants de cette paroisse de Saint-Martin ont reçu la Confirmation. Comme à Saint-Mathieu, Monseigneur a gagné les cœurs par son affable bonté et la prédilection marquée que, à l'exemple du divin Maître, il témoigne en toute rencontre aux plus petits, aux plus innocents.

L'après-midi de ce jour, c'est Sainte-Sève qui a reçu la visite pastorale; la journée de mardi a été consacrée aux paroisses du Cloître et de Plourin, où l'on n'a pas oublié la belle Mission de l'année dernière. Du reste, dans toutes ces localités, la réception ne laissait rien à désirer, sous le rapport de l'empressement des fidèles à venir recevoir la bénédiction épiscopale et de leur attitude pleine de respect.

Sa Grandeur rentrait le soir à Morlaix et, mercredi 15, donnait la Confirmation à Saint-Melaine, où la Première Communion s'était faite le jour même. Après la cérémonie, le prélat tint à visiter les orphelines élevées par les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, puis une salle d'asile, qui est encore à ses débuts et que dirige une Sœur du Saint-Esprit, détachée à cet effet de l'école de Saint-Mathieu....

Monseigneur a quitté Morlaix, mercredi dans l'après-midi, pour continuer sa tournée de Confirmation dans le canton de Lanmeur,



« ayant conquis à Morlaix, dit la *Résistance* (1), la plus douce et la plus sûre des popularités, celle qui repose sur l'affection. »  
(A suivre.)

**SAINT-DERRIEN.** — Nous avons appris, trop tard pour le signaler dans notre dernier numéro, un fait douloureux qui vient de se produire dans cette paroisse. Lundi 13 Mai, M. l'Instituteur, sans aucun prétexte, en présence de ses jeunes élèves consternés, décrochait le crucifix de la classe, annonçant qu'on ne le remettrait plus. A cette nouvelle, répandue par les enfants, l'indignation a été générale. Le lendemain, le digne Maire de la commune à la tête d'une délégation de pères de famille, se rendit à l'école communale et somma l'instituteur de replacer le crucifix. Mais il s'y refusa, invoquant la loi, et s'oublia jusqu'à insulter grossièrement les pères de famille.

Aussitôt le vide s'est fait dans l'école : tous les enfants sont partis, plusieurs emportant leurs livres et cahiers de classe.

Cette ferme attitude donna à réfléchir à l'instituteur : après avoir, croit-on, pris conseil de son supérieur hiérarchique, il a fait, mercredi matin, 15, remettre le christ en place par le sacristain de la paroisse... En ce moment, aucun élève n'était présent.

Nous félicitons bien sincèrement M. le Maire et les braves pères de famille de Saint-Derrien. A l'affront fait à leur Dieu et à leurs saintes croyances ils ont répondu en Catholiques, en Bretons, — simplement et fièrement. Si tous les catholiques de France montraient la même énergie, ils feraient vite baisser la tête à l'impie, qui trop souvent n'est forte que de notre faiblesse !

**Œuvres sociales.** — M. des Grées du Loû, qui avait écrit à Mgr Valleau pour demander à Sa Grandeur de vouloir bien accepter de figurer sur la liste des membres honoraires de la Caisse de famille, fondée à Brest, grâce à l'initiative du Comité ouvrier catholique de cette ville, a été honoré de la lettre suivante :

Évêché de Quimper et de Léon.

Landivisiau, le 27 Avril 1895.

MONSIEUR,

J'ai déjà eu occasion de vous dire combien j'admire les efforts que vous faites pour grouper autour d'œuvres chrétiennes les ouvriers de la grande ville que vous habitez. J'espère que Brest, où les idées généreuses font si bien leur chemin, vous comprendra.

Vous êtes de ceux qui ont admirablement compris l'action irrésistible de la bienfaisance. Si elle demande des paroles, elle demande aussi des actes. Et ces actes doivent être loyaux et francs. C'est ainsi que nous l'enseigne Léon XIII.

La grande force est la force religieuse ; si elle n'a pas toujours une

(1) Pour la dernière partie de notre relation, nous avons fait à cet excellent journal de nombreux emprunts qu'il vaudra bien nous pardonner.

complète efficacité, c'est que beaucoup d'hommes n'osent pas en user ouvertement. Se dire chrétien, parler en chrétien, agir en chrétien, et cela sans crainte, est le meilleur moyen de se montrer supérieur au mal et le plus sûr chemin pour arriver à dominer les questions qui nous agitent.

Veuillez, je vous prie, me compter parmi les membres honoraires de votre œuvre, et recevoir mes salutations distinguées.

† HENRI, Ev.

Nous sommes heureux de reproduire cette lettre, en félicitant M. des Grées du Loû de la haute approbation, donnée en termes si explicites. C'est une récompense, bien méritée, de son infatigable dévouement et, pour l'avenir, un précieux encouragement à continuer son œuvre de régénération sociale.

\*\*\*

**BREST.** — On nous écrit :

« Le vendredi 17 Mai, a eu lieu la réunion générale des membres de la Caisse de famille, dans la chapelle Saint-Joseph, sous la présidence d'honneur de M. Roull, Curé-archiprêtre de St-Louis.

« Cette œuvre, dont le but est d'améliorer la situation matérielle et morale des ouvriers catholiques, est due à l'initiative de M. des Grées du Loû.

« Au commencement de la réunion, un ouvrier lit un rapport sur la fondation et le fonctionnement de l'œuvre ; puis le trésorier, après avoir fait connaître l'état de la caisse, termine par ces paroles chaleureuses, adressées à ses camarades : « Oui, disons à tous, franchement et loyalement, ce que nous sommes, ce que nous voulons : nous sommes des ouvriers catholiques, et nous nous unissons pour la défense de nos intérêts matériels et religieux. Disons-le, surtout, à ceux qui hésitent encore à se joindre à nous, et, alors, guidés et appuyés par nos prêtres et tous les catholiques, nous ferons pour le bien de la société ce que tant d'autres font pour sa destruction. »

« M. le Curé prend ensuite la parole : il encourage tous ces braves ouvriers et les assure du concours dévoué du clergé. Il leur montre les deux sortes d'ennemis qu'ils ont devant eux : d'un côté, les indifférents, qui, loin de seconder de généreux efforts, se croisent les bras, en répétant qu'il n'y a rien à faire ; de l'autre, les ennemis déclarés, qui en veulent à mort à tous ceux qui travaillent pour le bien. « Mais rassurez-vous, a dit, en terminant, M. Roull, le divin Maître n'a-t-il pas toujours eu les mêmes ennemis ? Travaillez sans ostentation, mais aussi sans crainte, demandez sans cesse le secours d'En-Haut, et le succès couronnera vos efforts ! »

« Honneur à ces ouvriers chrétiens ! A l'heure où le parti révolutionnaire mène une campagne bruyante contre les principes fondamentaux de l'ordre social, les catholiques commencent à s'organiser et préparent les cadres d'une armée qui, à l'heure voulue de Dieu, saura, nous l'espérons, opposer une résistance vigoureuse aux bataillons de l'armée socialiste. »

**Retraite des Œuvres.** — La Retraite des Œuvres aura lieu à Lesneven, du 4 au 8 Septembre, sous la présidence de M. le chanoine Treussier, Directeur diocésain.

Elle sera prêchée par le R. P. du Lac, de la Compagnie de Jésus.

**La jeunesse catholique à Sainte-Anne.** — Nous sommes heureux d'apprendre qu'on s'occupe activement, en ce moment, d'organiser un pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray de la jeunesse catholique Française, et particulièrement de la jeunesse Bretonne. Chaque diocèse aura son comité d'organisation. Celui du diocèse de Quimper est en voie de formation.

Le pèlerinage aura probablement lieu, le 28 Juillet, et doit durer deux jours.

Dès que le programme sera arrêté, nous nous empresserons de le communiquer à nos lecteurs.

**LOCRONAN.** — Oui, vous avez bien lu ; c'est vraiment de Locronan qu'il s'agit, bien que ce ne soit ni l'année, ni le mois, ni le jour de la Grande Troménie. Si nous sommes ici aujourd'hui, c'est un peu pour contempler la vieille église restaurée, c'est surtout pour assister au pardon de Saint-Eutrope et à l'érection d'un nouveau *Chemin de croix*.

Nous l'avons dit, dans le temps, mais vous avez pu l'oublier ; saint Eutrope est ici chez lui ; il était patron de l'ancienne église paroissiale dont il ne reste que des ruines ; il partageait, avec Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, le patronage d'une belle fontaine, et il y est toujours vénéré ; mais surtout son culte est demeuré vivant comme à Rosnoën et au Faou, et c'est actuellement l'église de Saint-Ronan qui abrite et ce culte du saint, et la relique précieuse de l'évêque martyr, dans son charmant reliquaire. Le nouveau Recteur de Locronan avait donc été bien inspiré en choisissant ce jour, d'autant que c'était aussi le dimanche après la fête de l'Invention de la Sainte-Croix.

Je suppose que vous n'avez pas vu l'église depuis la dernière Troménie : ce ne sont plus les teintes verdâtres qui, naguère, avaient envahi les voûtes et les piliers, les murailles et les élégantes colonnettes ; c'est une belle teinte grise, qui laisse à la vénérable église tout son caractère de vieux monument, car le granit n'a pas été repiqué, il a simplement subi un lavage qui a donné, d'ailleurs, le meilleur résultat. La restauration à l'extérieur n'est pas moins remarquable. Je me rappelle deux écrivains distingués qui déploraient naguère cette restauration encore à l'état de projet. Pour ces amis passionnés de nos antiquités bretonnes, la vieille basilique allait perdre son charme ; eh bien non, Messieurs ! vous avez trop bon goût pour ne pas admirer, quand vous reviendrez, ces nobles pierres vous offrant leurs surfaces sculptées par les ouvriers artistes du xv<sup>e</sup> siècle, au lieu du badigeon prodigué par les contemporains de Louis-Philippe.

Les travaux de Locronan ont été accomplis sous la direction de M. Gout, l'habile architecte, qui a également dirigé la restauration des églises de Loctudy, de Penmarc'h, de Locmaria et de la chapelle du lycée de Quimper.

Mais si le talent est à louer, ce qui est surtout à constater c'est la générosité des habitants de Locronan, qui ont si généreusement contribué à cette œuvre qui aurait effrayé des paroisses bien autrement riches et grandes, et cependant, ils ne se sont pas contentés de rendre aux murailles leur beauté, ils ont voulu que les stations du Chemin de la Croix ne fussent pas comme une tache sur le vieux granit, et les affreuses petites lithographies dans leurs affreux petits cadres, ont fait place à quatorze bas-reliefs en terre cuite, décorés de peintures et de dorures, le tout dans le style et dans les proportions qu'exige l'édifice. Les voici fixées à la place qui leur avait été destinées ; la bénédiction des croix va s'accomplir. M. Milin, curé de Lambézellec, chanoine honoraire, est chargé de donner cette bénédiction ; quand elle est accomplie, quatorze enfants de Locronan s'avancent et reçoivent les croix, qu'ils vont porter jusqu'à leur mise en place. Sept sont confiées aux petits garçons, sept aux petites filles ; et c'est justice que les jeunes sœurs partagent cet honneur avec leurs frères, car après tout, le beau rôle ne fut-il pas aux femmes sur le chemin qui menait du prétoire au Calvaire, le jour du Vendredi-Saint. M. le Curé de Lambézellec a vivement ému son auditoire, en retraçant à chaque instant les souffrances du Sauveur et de sa Mère, le long de la voie douloureuse. Autour de lui se groupaient des prêtres chers à Locronan ou à son Recteur ; M. Treussier, chanoine honoraire, et professeur du Grand-Séminaire, M. Guéguen, recteur de Plouhinec, tous deux enfants de saint Ronan, M. Fromentin, recteur de Pouldergat, que les années laissent toujours le même, et cependant il avouera n'être plus aussi jeune que quand il était enfant de chœur de la cathédrale, vers 1830. D'autres prêtres encore étaient là, venus surtout des paroisses voisines, et suivis de leurs fidèles en grand nombre, car dans tout ce beau et bon pays, on aime à fraterniser avec Locronan.

J'oubliais de dire qu'outre le Chemin de Croix on a béni, ce jour-là, une nouvelle statue de saint Sébastien. (Nous souhaitons que l'ancienne ne disparaisse pas ; cependant, s'il n'y a pas lieu de dire qu'elle est belle, voire même jolie, c'est justice de dire qu'elle a du cachet.)

Et maintenant, que saint Ronan garde aux habitants de sa paroisse leur générosité et leur zèle pour la décoration de leur église, qu'il les en récompense et qu'il bénisse aussi le prêtre qui, émule de ses deux prédécesseurs immédiats, a déjà beaucoup fait pour la splendeur de la Maison de Dieu.

(En ce moment se poursuit la restauration de la sacristie, qui fait corps avec l'église.)

**Fête de Jeanne d'Arc.** — L'année dernière, le titre de Vénérable venait d'être accordé à la Pucelle, il était naturel de faire éclater la joie dont toutes les âmes françaises et chrétiennes étaient remplies par cet événement, de manifester sa reconnaissance au Souverain Pontife et de rendre grâces à Dieu.

Cette année, la fête a pris un autre caractère, celui d'une institution durable que le sentiment populaire entend perpétuer, que la loi votée par le Sénat reçoive la sanction de la Chambre ou que celle-ci s'y oppose.

Le diocèse de Quimper a suivi ce mouvement. Nous ne pouvons que mentionner quelques unes des paroisses dans les quelles la fête a été plus solennellement célébrée, avec panégyrique, illuminations, etc. Nous avons déjà cité Lambézellec. Ajoutons : Saint-Sauveur de Brest, Saint-Martin, Saint-Marc, Landerneau, Landivisiau, Saint-Pol de Léon, l'île de Sein, Pluguffan, Roscoff, Carantec, Saint-Martin de Morlaix.

Dans ces deux dernières paroisses, la fête a été présidée par Mgr l'Évêque en tournée pastorale, comme nous le racontions plus haut.

A l'occasion de ces fêtes en l'honneur de Jeanne d'Arc, nous sommes heureux de signaler deux cantates bretonnes, composées en son honneur. Adaptées à un de nos vieux airs nationaux, ces chants deviendront vite populaires et contribuent à faire connaître chez nous l'héroïque Pucelle et, peut-être, à hâter le moment où nous pourrons l'invoquer comme sainte.

**Vie édifiante de deux Sœurs hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve, successivement Supérieures de l'Hospice civil de Morlaix, de 1835 à 1893.** — Sous ce titre, M. l'abbé Le Bail, curé-doyen de Plouzévé, vient de publier une brochure que nous sommes heureux de signaler à nos lecteurs.

Après une rapide et très intéressante histoire de l'Hôpital général, depuis sa fondation, M. Le Bail, ancien aumônier de l'établissement, raconte la vie admirable de deux religieuses qui, pendant plus d'un demi siècle, y ont travaillé au soulagement de leurs semblables, les Révérendes Mères Vitel et Le Roy.

Nous ne saurions mieux recommander ce livre qu'en reproduisant les approbations élogieuses qui suivent, adressées à l'auteur.

Évêché de Quimper et de Léon.

Quimper, le 1<sup>er</sup> Avril 1895.

MON CHER CURÉ,

Je vous remercie de l'envoi que vous m'avez fait de la *Vie des deux Sœurs hospitalières de Morlaix*. J'ai voulu, avant de vous écrire, prendre connaissance de votre ouvrage. J'ai lu, avec infiniment d'intérêt, cette double histoire de deux saintes filles. Quel livre excellent vous avez fait ! Quelle lecture attrayante et de nature à faire naître des vocations ! Quelles âmes dévouées vous avez montrées !

Il est impossible de mieux employer les quelques loisirs que laisse le ministère.

Nous avons besoin de bons livres, intéressants, attrayants, écrits avec talent, comme le vôtre. La lecture est devenue une nécessité ; il faut lui fournir un aliment qui puisse développer l'esprit de foi et de dévouement. C'est le moyen de participer d'une manière efficace au relèvement des cœurs et des esprits, dont tout le monde sent le besoin.

Recevez, mon cher Curé, mes salutations et mes sentiments dévoués.

+ HENRI, Évêque de Quimper et de Léon.

Mgr l'Évêque de Coutances et d'Avranches (diocèse d'origine de la R<sup>de</sup> Mère Le Roy) remercie vivement M. le Curé de Plouzévé, tant en son nom qu'au nom de son diocèse « que le livre intéresse », et ajoute :

« Je veux d'ailleurs vous féliciter d'avoir si bien choisi votre heure. Quand, en effet, nos communautés religieuses voient leur dévouement si méconnu, quand, malgré les services éclatants qu'elles rendent tous les jours, elles sont menacées dans leur existence même, vous défendez noblement leur cause, et mettez admirablement en lumière l'ingratitude par laquelle on répond à leurs services, services d'autant plus méritoires qu'ils sont plus cachés, plus incessants et plus nécessaires. »

Un vol. de 150 pages. En vente chez M. Goazion, libraire à Morlaix, et dans les librairies catholiques du Finistère.

Prix : 1.25. Franco par la poste, 1.50.

**La société « La Bretagne ».** — Nous avons parlé en son temps (n° du 21 Décembre 1894) de la réunion des Bretons catholiques de Paris, qui s'était tenue le jour de la Saint-Corentin. Depuis, sur l'initiative de M. le comte de Chateaubriand, une société s'est fondée sous le nom de « La Bretagne ». Elle a son siège, rue des Petits-Carreaux, à Paris.

Les membres de la société « la Bretagne » s'occuperont de venir en aide aux Bretons indigents. Déjà, ils ont jeté les bases d'un secrétariat du peuple, et ils étudient la grave question de l'éducation chrétienne des émigrants, trop souvent livrés aux écoles laïques.

Le bureau de la société est ainsi composé :

**Président :** Comte de Chateaubriand.

**Vice-Présidents :** M. Audren de Kerdrel, sénateur du Morbihan, et M. l'abbé de la Guibourgère, curé de la paroisse Saint-Germain-des-Prés.

**Trésorier :** M. le docteur Le Bec, chirurgien de l'hôpital Saint-Joseph.

**Secrétaire :** M. Hyacinthe Le Franc.

Lundi, 20 Mai, une messe a été célébrée, à 8 h. 1/2, en l'église de Saint-Germain-des-Prés. Un grand nombre de Bretons présents à Paris s'étaient fait un devoir d'y assister. Le soir, à 7 h. 1/2, un banquet, auquel étaient conviés tous les catholiques Bretons, a eu lieu dans les salons du Cercle catholique des étudiants, rue du Luxembourg.

Pour les adhésions et tous renseignements concernant l'œuvre, on est prié de s'adresser à M. Hyacinthe Le Franc, 14, rue des Petits-Carreux, à Paris.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

CLERMONT. — La *Semaine religieuse* a annoncé l'initiative prise par Mgr Belmont, évêque de Clermont, pour célébrer solennellement le 800<sup>e</sup> centenaire de la première Croisade. Nous regrettons que notre format restreint nous empêche de rendre compte des fêtes splendides qui viennent d'avoir lieu, à cette occasion.

Disons seulement que deux cardinaux, 38 archevêques et évêques, 4 abbés mitrés y ont pris part : les orateurs les plus célèbres, entre autres le R. P. Monsabré, s'y sont fait entendre.

Les fêtes, commencées le 16 Mai, se sont terminées, le dimanche 19, par la plantation d'une croix de Jérusalem. La veille, S. E. le cardinal Langénieux avait posé la première pierre d'un monument commémoratif, élevé par souscriptions.

VANNES. — Le Pape vient d'accorder à Monseigneur l'Évêque de Vannes, pour le reliquaire du bras de sainte Anne, une magnifique émeraude d'un très grand prix. Après avoir donné à la basilique d'Auray la relique précieuse dont la translation a été si solennelle, Léon XIII veut mettre le comble à ses bontés en enrichissant le reliquaire qui renferme le présent royal dû à sa munificence. Tous les fidèles de sainte Anne lui en seront profondément reconnaissants. — C'est le vénéré P. Brichet, originaire de Vannes, qui a annoncé cette bonne nouvelle à Mgr Bécél. Ce bon Père, à qui Rome n'a pas fait oublier la Bretagne, doit avoir aussi quelque droit à la reconnaissance des Bretons, car il est toujours prêt à s'employer pour son diocèse d'origine, et ce n'est pas la première fois qu'ils ont le plaisir de le constater.

L'orphelinat d'Auteuil. — M. l'abbé Roussel vient de donner sa démission de directeur de l'orphelinat d'Auteuil, pour raisons de santé.

L'œuvre des apprentis et orphelins a été fondée, il y a vingt-sept ans, par l'abbé Roussel. S. Em. le cardinal Richard a prié les frères de Saint-Vincent de Paul d'en prendre la direction à sa place.

Cette pieuse et dévouée congrégation était toute désignée pour recueillir cette succession.

Elle ajoutera ainsi une œuvre de plus à ses œuvres de patronage et de persévérance de la jeunesse.

## BIBLIOGRAPHIE

VIENT DE PARAÎTRE

A LA GLOIRE DE JEANNE D'ARC, Variétés historiques, par A. LECOY DE LA MARCHE ; 1 vol. in-8°, prix 4 fr., Letouzey et Ané, éditeurs.

Le retour des fêtes annuelles de Jeanne d'Arc donne un surcroît d'actualité à la nouvelle publication de M. Lecoy de la Marche, l'éminent historien catholique. Dans un volume plein d'érudition et d'éloquence, il a réuni les différentes études consacrées par lui, jusqu'à ce jour, à notre héroïne nationale, et il en a fait un livre homogène. Les chapitres les plus intéressants ont pour titre : *La nationalité de la vierge de Domremy ; Inspiration ou hystérie ; Les miracles de la Pucelle ; Jeanne fut-elle abandonnée par la royauté et brûlée par l'Eglise ; La fausse Jeanne d'Arc ; Résurrection de la légende de la dame des Armoises ; La mémoire de Jeanne, du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle ; Les historiens de Jeanne d'Arc.*

JEANNE D'ARC, tragédie en cinq actes et en vers, avec chœurs, dédiée à S. G. Mgr Gouthé-Soulard, archevêque d'Aix, par M. l'abbé JOUBERT, vicaire à la Madeleine, Musique de M. Hamon, organiste à la Madeleine d'Aix. (Librairie catholique de l'Œuvre de Saint-Paul, 6, rue Cassette, Paris.)

Dans son numéro du 1<sup>er</sup> Mai, La Quinzaine publie : *Les Schlsmes orientaux*, par l'abbé DUCHESNE, de l'Institut de France ; Une étude très fouillée sur l'évolution de *Paul Bourget*, par Félicien PASCAL ; Un beau portrait de *Léon de la Sicotière*, par Gustave LE VAVASSEUR ; de judicieuses et fines remarques sur l'*Armature* de Paul Hervieu, par Joseph GERMAIN-LACOUR ; *Les Souvenirs d'une Vieille Fille*, traduction par H. MAZEL d'un chef-d'œuvre italien. Dans le même numéro : *Le Mouvement Social*, baron I. ANGOT DES ROTOURS ; *Libres et Idées*, Georges FONSEGRIVE ; *La Nécrose phosphorée*, docteur J. ARNAUD ; Chronique Scientifique : *L'Argon*, G. VITOUX ; Chronique Musicale : *La Virandière*, H. EYMIEU ; *Sous les Galons*, roman ; *Calvaires bretons*, poésie, par Remy SAINT-MAURICE.

Un numéro spécimen est envoyé à toute personne qui en fait la demande, rue de Miromesnil, 62, Paris.

L'assemblée a voté que toutes les actions de la Monte Rosa de 125 fr. seront divisées en 5 actions de 25 fr.

La nouvelle action est cotée 32,50, c'est-à-dire 162,50 ; c'est donc près de 20 fr. de hausse.

Goudron Guyot véritable, 19, Rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.

La plus haute récompense.

Grand Diplôme d'honneur,  
Concours gén<sup>l</sup> du Morbihan.

**E. LEFÈVRE**  
DENTISTE

MÉDAILLE D'OR  
Pontivy, 1894.

Diplômé de l'École Dentaire de Paris

5, RUE DE LA MAIRIE QUIMPER (près la place Saint-Corentin)

Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés.

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES  
PRIX MODÉRÉS

Nota. — Au 29 Septembre prochain, pour cause d'agrandissement, le cabinet sera transféré, 1, RUE KÉRÉON (en face la Cathédrale).

ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

**PÊCHE, FRÈRES**

45, rue Kéréon — QUIMPER — rue Kéréon, 45

P. PÊCHE, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION

GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÈVRERIE

Calices, Ostensoirs, Croix et Candélabres divers, etc.

DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR

Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.

Autorisés et recommandés par les Évêchés de Quimper et de Vannes pour la réparation des Vases sacrés.

Le Cabinet Dentaire, 2, rue Astor, Quimper, momentanément fermé pour cause de transformation, continue comme par le passé à recevoir sa nombreuse clientèle auprès de laquelle nous nous excusons de cette courte interruption.

Vins &amp; Spiritueux. — Gros &amp; demi-gros.

COMMISSION **FÉLIX MERCIER** CONSIGNATION  
VINS garantis naturels, sans mélange, depuis..... 0,45 cent.  
ENVOI D'ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE  
S'adresser au bureau, 14, rue Laënnec, à QUIMPER

**FONDERIE DE CLOCHES**

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M<sup>re</sup> V<sup>re</sup> LE JAMTEL,  
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).**PRODUITS FÉLIX POTIN**

Seule Maison à QUIMPER, 6, RUE KÉREON (près la Cathédrale)

CHOCOLATS, TAPIOCAS, BISCUITS

CONSERVES ALIMENTAIRES  
FRUITS ET PRIMEURSLivraison à domicile. — Expédition franco port et emballage.  
Envo franco du catalogue à toute personne en faisant la demande.**CAUSERIE MÉDICALE**

A propos de la communication faite à l'Académie de médecine, par le Dr Albert Robin, sur l'action des *Glycérophosphates*, nous dirons quelques mots sur cet important sujet : *Le traitement phosphaté.*

Les phosphates forment les trois quarts de la substance de nos os et se trouvent également dans toutes les parties essentielles de notre organisme, muscles, sang, système nerveux, etc., ils constituent comme la charpente de la cellule organique.

Les médecins du monde entier étaient d'accord sur ce point et la nécessité théorique d'un *traitement phosphaté* dans certaines périodes de la croissance où l'enfant et l'adolescent en font une si grande consommation pour se constituer, ainsi que dans les convalescences et les maladies consomptives.

Mais dans la pratique, de fréquents mécomptes dus à l'emploi de préparation à base de phosphates minéraux, aujourd'hui reconnus non assimilables, faisaient le plus souvent abandonner ce traitement rationnel.

HOPPE-SYLER et GOBLEY déterminèrent que les phosphates de l'économie sont à l'état des sels animalisés, en combinaisons *Glycérophosphoriques* et, dès 1883, M. LANGLEBERT, interne à l'Hôtel-Dieu, Paris, prenant pour point de départ leurs travaux, entreprit sur l'assimilation des phosphates des recherches qui le conduisirent à la conclusion suivante : *Sont seules assimilées les phosphates en combinaisons organiques.*

Le Vin glycérophosphaté Langlebert, forme sous laquelle il présenta son nouveau produit, fut aussitôt essayé avec le plus grand succès dans les hôpitaux et il nous a donné des résultats si inespérés dans le cas de : *Débilité infantile, Anémie rebelle, Neurasthénie, Consommation, Surmenage scolaire, Débilité sénile*, que nous nous faisons un devoir de le recommander.

Le Dr Robin a poursuivi l'étude des *Glycérophosphates* et dans sa communication à l'Académie de médecine, il démontre que ces agents n'agissent pas seulement comme reconstituants, mais jouent, de plus, le principal rôle dans la *nutrition* par une stimulation particulière de l'appareil nerveux.

Voici brièvement ses conclusions :

1<sup>o</sup> L'action des *Glycérophosphates* est extrêmement importante et s'exerce sur la *nutrition* de tous les organes.

2<sup>o</sup> Leur emploi est indiqué chaque fois qu'il s'agit d'exciter la *nutrition* ; dans les convalescences, *Neurasthénie, Anémie, ou Chlorose morbide, Surmenage, Consommation, Albuminurie phosphatée*, etc.

Mode d'emploi. — Un verre à liqueur de Vin Glycérophosphaté Langlebert après chaque repas.

D<sup>r</sup> MARTIN.

Dépôt, 86, rue de la Réunion, Paris et toutes pharmacies.



# MONT-DORE

J. CHABAUD

CONCESSIONNAIRE

Établissement splendide  
et de tout premier ordre

PUY-DE-DOME

Ouvert du 15 mai au 30 septembre. — MALADIES : Rhume, laryngite, bronchite, asthme, congestion et engorgement des poumons, phtisie pulmonaire, rhumatisme chronique, névroses, affections cutanées, etc. — EAU MINÉRALE ARSENICALE. — SALLES D'HYDROTHERAPIE. — GRAND CASINO DANS LE PARC : Théâtre, Café, Cercle, Concerts, Salons de lecture.

## GRANDE FAVEUR :

Du 15 mai au 10 juin et du 20 août au 30 septembre  
TRAITEMENT COMPLET FIXÉ A 2 FR. PAR JOUR POUR LA 2<sup>e</sup> CLASSE

ENCRAUSTIQUE CHINOISE  
LAQUE CHINOISE  
FLOIR D'OR

## VINS rouges et blancs du BORDELAIS

EXPÉDIÉS DIRECTEMENT DE LA PROPRIÉTÉ, depuis 30 fr. et 85 fr. la barrique, notice et échantillons franco. Ecrire : J. P. LARLAT, agent vinicole, BORDEAUX.

## CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)



**ASTHME ET CATARRHE**  
Guéris par les CIGARETTES  
ou la POUDRE  
**ESPIC**

OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NEURALGIES  
Toutes Pharmacies, 2 f. la Boîte. Vente en gros : 20, r. St-Lazare, Paris.  
Exiger la Signature ci-contre sur chaque Cigarette.



## HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

## LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.  
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LA LIGNE D'ANNONCE

10 CENTIMES

6 fr. par an

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARN, recteur de Locmaria-Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE. — I. Apostolat de la Prière.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Avis de l'Évêché ; Grand Pardon de Notre-Dame de Rumengol, 7, 8 et 9 Juin ; La Visite pastorale (suite) ; Attentats sacrilèges à Névez, cérémo-



nies expiatoires ; Plogonnec.

III. Nouvelles du monde catholique : S. Em. le cardinal Richard ; La loi de spoliation ; Ce que l'on pense à Rome ; Les fêtes de Clermont-Ferrand.

IV. Bibliographie.

V. Annonces et avis divers.

## OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 2 Juin. — FÊTE DE LA PENTECÔTE. Double de 1<sup>re</sup> classe, avec Octave privilégiée. Rouge.

Lundi, 3. — De l'Octave. Double de 1<sup>re</sup> classe. Rouge.

Mardi, 4. — De l'Octave. Double de 1<sup>re</sup> classe. Rouge.

Mercredi, 5. — Quatre-Temps : Jeûne. Office de l'Octave. Semi-double. Rouge.

Jeudi, 6. — De l'Octave. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 7. — Quatre-Temps : Jeûne. Office de l'Octave. Semi-double. Rouge.

Samedi, 8. — Quatre-Temps : Jeûne. Office de l'Octave. Semi-double. Rouge.

## Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Loc-Maria-Berrien ..... du 1<sup>er</sup> au 3 Juin.  
Cléder ..... du 4 au 9 Juin.

## Apostolat de la Prière

LIQUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Juin 1895, présentée par Son Em. le Cardinal Vicaire et bénie par S. S. Léon XIII : LES ŒUVRES EUCHARISTIQUES.

Le « feu » que le divin Sauveur était venu apporter en ce monde, et qu'il désirait si ardemment voir s'allumer partout sur la terre, il l'avait déjà répandu autour de lui, à force de bienfaits et de témoignages d'amour, durant les années de son passage au milieu des enfants des hommes. Sur le point de remonter à son Père, il voulut manifester, par une marque d'affection plus touchante encore, que s'il nous avait aimés jusqu'à l'excès, son Cœur savait aussi nous aimer jusqu'à la fin.

De là l'institution du sacrement adorable de l'Eucharistie, résumé de tous les amours, mémorial de tous les dons du Cœur de Jésus.

Depuis lors la foi ne cesse de nous montrer Jésus-Christ présent sans interruption dans le monde ; étendant sa présence à tous les temps, à tous les lieux ; remplissant de son action personnelle l'Eglise et l'humanité. Partout où s'élève un temple à la gloire de Dieu, il a, en effet, établi son domicile et fixé sa demeure ; et c'est à ses pieds que nous verrons accourir, jusqu'à la consommation des siècles, le peuple innombrable des âmes fidèles.

Trois choses ici forment comme le centre unique où viennent converger les adorations et les hommages de nos cœurs reconnaissants. Il y a l'Autel où Jésus-Christ s'immole, le Tabernacle où il s'enferme, la Table sainte où il se donne. Autant de foyers d'action d'où rayonnent, à travers le monde, les Œuvres qu'on appelle, du nom même de ce mystère d'amour, « les Œuvres eucharistiques. »

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

*Vendredi, 31 Mai*, la clôture du Mois de Marie, pour les paroisses de Quimper, se fera à N.-D. de Loc-Maria.

On invite tous les habitants de la ville à y prendre part.

La procession de Saint-Corentin sortira de la Cathédrale, à 7 heures 3/4. A la suite de la bannière paroissiale, marcheront : 1<sup>re</sup> la Congrégation des Demoiselles, avec bannière et statue ; 2<sup>re</sup> la Congrégation des Dames, avec sa bannière ; 3<sup>re</sup> les différentes Confréries de la ville, Tiers-Ordre de Saint-François, Mères chrétiennes, membres de l'Adoration Réparatrice. Les hommes devront former groupe autour du Clergé et prendre place dans le chœur de l'église de Loc-Maria.

Pendant le parcours, outre les litanies de la Sainte-Vierge, on chantera différents cantiques.

Les groupes chargés du chant se tiendront au milieu de la procession. L'église de Loc-Maria restera fermée jusqu'à l'arrivée des processions.

La cérémonie consistera : 1<sup>re</sup> à saluer Notre-Dame par un cantique, à l'arrivée ; 2<sup>re</sup> allocution par le R. P. Robinet, prédicateur du Mois de Marie à la Cathédrale ; 3<sup>re</sup> Salut solennel du Très Saint-Sacrement, pendant lequel on fera une quête ; 4<sup>re</sup> dernier cantique à la Reine du Ciel.

PAROISSE DE SAINT-CORENTIN. — Itinéraire de la procession du Très Saint-Sacrement, le 1<sup>er</sup> dimanche, 16 Juin : rue de l'Evêché, le Parc, rue du Quai, place Terre-au-Duc, rue Saint-Mathieu, — station à l'église provisoire, — rue du Chapreau-Rouge, place Médard, — reposoir, — rue Kéréon, place Saint-Corentin.

CHAPELLE DE LA RETRAITE. — La réunion de la Congrégation des Dames qui aurait dû avoir lieu le 1<sup>er</sup> dimanche de Juin, jour de la Pentecôte, est fixée au lundi de la Pentecôte, 3 Juin.

A 7 heures, Sainte Messe, suivie d'une instruction et de la bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

Cette réunion tiendra lieu de celle du dimanche de la Trinité, seconde fête patronale de la Congrégation.

Avis de l'Evêché. — Par une lettre du 10 Décembre dernier, publiée par la *Semaine religieuse*, Son Em. le Cardinal-Archevêque de Paris, demandait à toutes paroisses et communautés de France de contribuer, par une offrande de 5 francs, à la restauration du sanctuaire de N.-D. de Lorette, où est conservée la sainte Maison de Nazareth.

Nous prions les personnes qui ont reçu des souscriptions, de nous les envoyer, sans retard, pour que nous les transmettions au secrétariat de l'Archevêché de Paris.

Messieurs les Curés et Recteurs sont priés d'annoncer, dimanche prochain, les Retraites bretonnes du 8 Juin, pour les femmes à Quimper et à Quimperlé, et pour les hommes à Lesneven.

Mgr l'Evêque, revenant de Brest, est reptré dans sa ville épiscopale, Mercredi, par le train de 11 heures 20. Le lendemain, il a donné la confirmation aux enfants des trois paroisses de Quimper.

Grand Pardon de Notre-Dame de Rumengol, 7, 8 et 9 Juin. — *Vendredi, 7.* — Ouverture du Pardon : l'après-midi à 5 heures, 1<sup>res</sup> Vêpres ; Bénédiction du Saint-Sacrement. A 8 heures, Prières, récitation du chapelet, confessions.

*Samedi, 8.* — 1<sup>re</sup> Messe, à 4 heures. Messes d'heure en heure jusqu'à 10 heures. A 10 heures, Messe solennelle, suivie de la Bénédiction du Saint-Sacrement. — A 3 heures, Vêpres solennelles ; à 6 heures, *grande Procession des miracles*. A 8 heures, Prières, chapelet. Confessions.

*Dimanche, 9.* — 1<sup>re</sup> Messe, à 3 heures, à la chapelle du Couronnement. Les autres Messes, à l'église, d'heure en heure, jusqu'à la Grand'Messe. A 10 heures 1/2, Messe solennelle, à la chapelle du Couronnement.

A 2 heures 1/2, Vêpres, suivies de la Procession et de la Bénédiction du Saint-Sacrement.

Des prières seront dites pour l'Eglise, pour la France et, en particulier, pour les soldats et marins qui font partie de l'expédition de Madagascar.

Nous croyons pouvoir assurer que, le jour du Pardon même, le dimanche 9 Juin, tous les trains s'arrêteront au passage à niveau, près du tunnel de Quimerc'h, à 1.500 mètres et en vue de Notre-Dame de Rumengol.

La visite pastorale (suite). — Mercredi, 15 Mai. — L'après-midi, en se rendant à Plougasnou, Monseigneur a donné la Confirmation aux enfants de Plouézoc'h. Après la cérémonie, pressé par l'heure, il n'a pu que jeter un rapide coup d'œil sur l'église ; mais il n'a pas manqué de remarquer le petit porche original qui précède l'entrée principale et les armes de la façade, surmontées d'une crosse, et qui pourraient bien être les armes de François Larchiver, né à Plouézoc'h, pénitencier des Bretons à Rome, puis nommé évêque de Rennes, en 1602.

A Plougasnou, l'église était encore parée des décorations qui avaient servi à célébrer solennellement la fête de Jeanne d'Arc, et l'on parlait encore du beau panégyrique prononcé, en français, à cette occasion, par M. le Recteur de la paroisse. Le soir de son arrivée, Monseigneur visita avec intérêt la maison de campagne des prêtres de Saint-Sulpice, admira leur élégante chapelle et surtout les vitraux qui la décorent. Puis, à travers champs, Sa Grandeur se rendit à un édifice de la Renaissance, de forme singulière, portant cette inscription : *Damoiselle Anne de Kervado douairière de Kervasten m'a fait faire en l'honneur de Dieu et de N.-D. de Lorette : 1611*. C'est un oratoire ouvert à tous les vents, où l'on ne dit pas la messe.

Jeudi, 16 Mai. — Après la Confirmation, Monseigneur a admiré le trésor de Plougasnou : car c'est un vrai trésor que possède cette paroisse : une statue de la Vierge en argent, deux très beaux calices, mais surtout un ostensor, que Sa Grandeur déclare bien supérieur à ceux de Saint-Jean-du-Doigt et de Locronan.

Le prélat, avant son départ, désirait rendre visite aux Religieuses de la Retraite de Lannion qui ont, à Plougasnou, une école libre ; mais il a dû renoncer à son projet, quand on lui a appris que leur établissement de Pont-Plancoët se trouve à deux kilomètres du bourg, d'autant plus que, ici, comme en général dans le Tréguier, Monseigneur a cru remarquer que le quart de lieue compte 1500 mètres. Il dut également renoncer à une promenade aux rochers de Trégastel, dont on disait merveille.

A 3 heures, l'Evêque arrivait à Saint-Jean-du-Doigt, dont il ne pouvait se lasser d'admirer la belle église et le site enchanteur qui l'encadre. Aussi, après la cérémonie de la Confirmation, retarda-t-il, autant qu'il fut possible, son départ, pour visiter en détail l'extérieur et l'intérieur du monument, émerveillé tout

naturellement à la vue du trésor, trop connu, pour que nous le décrivions, mais qui était tout nouveau pour Sa Grandeur.

A Lanmeur, Monseigneur fut reçu solennellement à la porte du presbytère et conduit à l'église, malgré une rafale de vent qui rendait bien difficile aux enfants le port des bannières et des oriflammes. L'église paroissiale, récemment restaurée par les soins de M. le Curé, sous la direction de M. Abgrall, a pris, à l'intérieur, un air de jeunesse contrastant un peu avec les lourds piliers, qui paraissent appartenir à la première époque du style roman. La crypte de saint Meloir, patron de Lanmeur, est particulièrement curieuse : on y voit la fontaine qui avait fait donner à l'ancienne paroisse le nom de Kerfeunteun.

17 Mai. — La Confirmation des nombreux enfants eut lieu, le vendredi matin, comme partout, dans le plus grand ordre. A l'issue de la cérémonie, Monseigneur rendit visite aux Sœurs du Saint-Esprit qui dirigent l'école et à celles qui soignent les vieillards, à l'hôpital, l'un des plus anciens du diocèse de Tréguier : car il date au moins du XIV<sup>e</sup> siècle, et il fut, pendant longtemps, le seul asile ouvert aux malheureux, dans la région. Inutile de dire que Sa Grandeur alla admirer N.-D. de Kernitron, un des plus beaux types des églises romanes du XI<sup>e</sup> siècle, qui doit sa conservation et sa restauration au zèle du vénérable curé, M. le chanoine Monot, et à la dévotion des habitants de Lanmeur pour leur glorieuse protectrice.

A 2 heures, le cortège épiscopal arrivait à Guimaëc, dont l'église était ornée avec un goût parfait ; mais Monseigneur n'avait que peu d'instants à consacrer à cette paroisse, le programme de la journée étant particulièrement chargé. Sur les instances du recteur, Sa Grandeur avait accepté de se rendre à Locquirec, surcroît de fatigue dont Elle fut dédommée par la vue du site ravissant de ce petit port, qui tend à prendre l'importance d'une station balnéaire. L'église renferme de curieuses sculptures en bois, entre autres les scènes de la Passion, représentées en haut relief sur le rétable du maître-autel, et qui rappellent celles de Kerdévol.

Après une courte visite au joli presbytère et un coup d'œil à la mer, Monseigneur prend la route de Plouégat-Guerrand, qui passe près de la chapelle de N.-D. des Joies.... Or, M. le Maire de Guimaëc, qui consacre ses loisirs à la publication d'études historiques fort intéressantes sur sa commune et la région environnante, avait engagé l'Evêque à visiter cette chapelle, en lui racontant la légende de sa fondation. Le fils du Sr de Trémédern (château voisin), revenant d'une expédition lointaine, après une longue absence, rencontra, en cet endroit, un jeune seigneur et se prit de querelle avec lui. Tous deux tirent l'épée et vont se transpercer, quand le premier s'écrie : « Est-il possible que je sois venu recevoir la mort à la porte du château de mes pères, après l'avoir si souvent évitée sur les champs de bataille ! » — « Qui êtes-vous ? » — « Le fils du sire de Trémédern. » — « Je suis votre frère ! » — En effet, c'était le fils puîné de cette maison. Les deux adversaires s'embrassèrent

et promirent d'élever sur ce lieu, qui avait failli être leur tombeau, un sanctuaire à N.-D.-des-Joies.....

Tout cela avait augmenté le désir de Monseigneur de visiter la chapelle ; mais de la route, il y a un kilomètre à franchir, à pied ; des talus à escalader, de hautes landes à traverser, non sans danger de quelque accroc au rochet..... Enfin, tout a été franchi sans trop d'encombres et Monseigneur a pu admirer les sculptures et peintures, vraiment curieuses, de cette chapelle. Les sculptures semblent faites sur le modèle de celles de Loquirec ; mais elles sont plus détériorées ; les peintures sur bois ornent le devant des trois autels et plusieurs panneaux du cancel qui entoure le chœur ; elles représentent des scènes de la vie de la Sainte Vierge, divers saints personnages, et sont d'une exécution remarquable..... Le temps manque naturellement pour les étudier en détail ; car il faut regagner la route, et Sa Grandeur est attendue, pour 6 heures, à Plouégat. Aussi ne peut-Elle s'attarder à visiter, sur le bord de la route, une chapelle qui a dû être belle, et qui malheureusement est, aujourd'hui, en ruines. La toiture est tombée ; mais le chevet, qui se termine par trois pignons à pans coupés (comme à Gonesnou et à Plogonnec), annonce un monument d'une certaine importance, qu'on peut considérer comme perdu. Comme par une dérision, cette ruine s'appelle toujours la Chapelle Neuve ! Elle était dédiée à la Sainte-Trinité.

(A suivre.)

**NÉVEZ. — Attentats sacrilèges ; cérémonie expiatoire.** — Un crime horrible, inouï heureusement dans notre pays de Bretagne, est venu, la semaine dernière, jeter l'épouvante à Névez et dans toute la région.

Pendant la nuit du Dimanche 19 au Lundi 20 Mai, un malfaiteur s'est introduit dans l'église, en brisant un vitrail, puis a ouvert la porte à un complice. A eux deux ils forcèrent la porte de la sacristie, où ils prirent une chape et un voile huméral ; ils se rendirent à l'autel, ouvrirent le tabernacle, s'emparèrent du saint ciboire et, en parodiant les cérémonies de la communion, ils consommèrent une partie des hosties qu'il contenait, en jetèrent d'autres sur le pavé du sanctuaire. Quelques hosties furent retrouvées dans le ciboire, que les criminels avaient replacé dans le tabernacle ; mais ils emportèrent la sainte réserve, destinée pour les bénédictions du T. Saint-Sacrement. La « lunette » de l'ostensoir, qui la contenait, fut retrouvée, vide, le lendemain, dans un paillis, à 200 mètres de l'église, presque en face de la maison des Sœurs. Quant aux ornements soustraits, on les découvrit, plus loin, avec un tronc, fracturé à coups de pierre.

Le lundi matin, le vicaire, en entrant à l'église, vers 5 heures, s'aperçut aussitôt du vol sacrilège. Sur les indications d'une des religieuses, quelques habitants du bourg se mirent à la poursuite d'un individu aux allures suspectes, signalé dès la veille, et le ramenèrent les mains liées. Il fit cyniquement les aveux que nous avons résumés ; c'est sur ses indications que la gendarmerie, pré-

venue entre temps, arrêta le complice. Les coupables, nommés Herlédan et Le Gac, l'un déjà condamné, sont habitants de Melgven et de Trégunc : ils ont été écroués à la maison d'arrêt de Quimperlé. Les juges feront leur devoir et les condamneront pour le fait de vol avec escalade et effraction ; mais la malice du sacrilège n'est plus punie par nos lois.

Il appartenait à l'autorité ecclésiastique d'aviser, dans la mesure du possible, à la réparation de l'outrage fait à Notre-Seigneur dans la Sainte Eucharistie. M. Rouzot, recteur de la paroisse, se hâta d'écrire à Monseigneur l'Evêque qui, retenu au loin par la visite pastorale, ne put répondre que plusieurs jours après. Sa Grandeur, en déplorant l'horrible profanation commise dans son diocèse, louait les habitants de Névez de témoigner leur horreur pour le crime, en arrêtant eux-mêmes le principal coupable, et exprimait ses regrets de ne pouvoir, comme Elle l'eût désiré, présider en personne la cérémonie expiatoire qui s'imposait...

Cette cérémonie a été faite, dimanche dernier, 26, par M. Corrigou, vicaire général, délégué par Monseigneur, accompagné de M. Toulemont, chanoine, représentant le vénérable Chapitre, en présence de 16 prêtres, venus des paroisses voisines, du canton de Riec et de Concarneau.

Devant le Saint-Sacrement exposé, après le chant du *Parce*, la grand'messe solennelle a été célébrée par M. Toulemont. Après l'Evangile, M. le Recteur a donné lecture de la lettre épiscopale et, — avec une émotion que l'on comprendra, surtout quand on connaît son cœur — a ajouté quelques mots pour exprimer la douleur dont son âme débordait. Ensuite, dans un beau discours, M. Corrigou a parlé du respect, de la reconnaissance et de l'amour dus à Notre-Seigneur dans la Sainte Eucharistie, avec allusion aux faits déplorables qui s'étaient passés. L'attitude de l'immense auditoire montrait que la parole de M. le Vicaire général avait été comprise. Aussi les adorateurs furent nombreux devant le Saint-Sacrement, depuis la Messe jusqu'aux Vêpres qui furent chantées, à 2 heures, par M. le Curé de Riec.

Ensuite eut lieu une procession solennelle du Très Saint-Sacrement jusqu'au théâtre de la dernière profanation, l'endroit où l'on avait retrouvé la custode de l'ostensoir. Là, on interrompit les chants de triomphe, pour entonner de nouveau le chant de deuil et de supplication : *Parce, Domine*. Au retour, à l'église, M. Corrigou lut une amende honorable qu'il avait composée, appropriée aux circonstances. L'émotion était à son comble et, de toute part, dans l'assistance, on voyait les larmes couler, on entendait des sanglots. Après la bénédiction, la foule s'écoula silencieuse et recueillie.

Les habitants de Névez garderont longtemps le souvenir de cette journée : dans le fait douloureux qu'elle leur rappellera ils trouveront un motif de plus d'augmenter leur dévotion à Jésus-Hostie. De leur côté, tous les fidèles du diocèse auront à cœur, pendant le mois de Juin qui va commencer, à l'approche des

solennités eucharistiques, de redoubler de zèle et de ferveur, pour dédommager Notre-Seigneur des outrages qu'il reçoit dans le Sacrement de son amour.

**PLOGONNEC.** — Beaucoup d'églises de la Sainte Vierge ont vu s'ajouter à la série de leurs pardons une nouvelle fête, qui se célèbre un des dimanches de Mai. Il en est ainsi à la chapelle de Notre-Dame de Lorette et, cette année, la solennité a pris un caractère plus particulièrement pieux. M. Cevaër, recteur de Kernével, l'a d'ailleurs bien fait ressortir au sermon de la grand'messe ; c'est, en effet, le jubilé de la sainte Maison de Lorette ; c'est-à-dire, que l'année 1895 ramène le sixième centenaire de sa translation à l'endroit où elle est aujourd'hui vénérée. Le prédicateur, ayant eu lui-même le bonheur de visiter l'humble demeure où le Verbe a daigné s'incarner, a pu dire tout ce qui s'est passé dans son âme en ce lieu béni.

Un autre pèlerin de Lorette offrait, ce même jour, à la chapelle de Plogonnec, un reliquaire contenant deux belles parcelles des murs de la *Sainte Maison*. Après la messe comme après l'office du soir, l'interminable défilé des pèlerins a passé, en s'inclinant pieusement, sous la Relique, soutenue bien haut, par deux notables de la paroisse.

On nous prie de publier la note suivante :

« Aux approches du XIV<sup>me</sup> centenaire de la fondation de la nation très chrétienne, la Direction des Fastes eucharistiques (Paray-le-Monial, S.-et-L.) met au concours la composition d'un chant national religieux et patriotique à la gloire du **CHRIST QUI AIME LES FRANCS**.

« Demander le programme à la Direction des Fastes eucharistiques. »

Avis aux poètes et aux musiciens.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

**S. Em. le Cardinal Richard.** — On lit dans la *Semaine Religieuse* du diocèse de Paris :

« On nous demande de toutes parts des nouvelles de la santé de Son Eminence.

« Le Cardinal a eu, ces jours derniers, une rechute d'influenza, sans aucune gravité. Le médecin exige un repos absolu pour hâter la guérison. »

En se réjouissant de ces nouvelles rassurantes, les catholiques du diocèse de Paris et de la France entière auront à cœur de hâter, par leurs prières, l'entier rétablissement du vénérable Cardinal.

**La loi de spoliation.** — L'union se fait admirable dans l'épiscopat, contre la loi inique du 16 Avril. A ce sujet, les journaux publient l'information suivante :

« Avant de se séparer, les évêques présents aux fêtes de Clermont ont rédigé une adresse à S. S. Léon XIII, dans le sens de la lettre de S. Em. le cardinal Langénieux, pour la partie qui concerne les Congrégations religieuses.

« S. Em. le cardinal Meignan a signé le second.

D'un autre côté, nous lisons dans le *Bulletin* du diocèse de Reims (25 Mai) :

« **ADHÉSIONS A LA LETTRE DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL LANGÉNIEUX.** — Nous avons mentionné déjà les lettres écrites par NN. SS. les Evêques à S. Em. le cardinal Langénieux, au sujet du droit d'accroissement : nous sommes heureux de pouvoir ajouter à ces adhésions celles de Mgr l'Archevêque de Rouen, de NN. SS. les Evêques de Belley, Blois, Clermont, Perpignan, Saint-Dié.

« Son Eminence n'a publié aucune des lettres qui lui ont été adressées ; celles qui ont paru dans les journaux l'ont été par leurs vénérables auteurs. »

Un article de la *Semaine* de Nîmes avait été interprété par plusieurs journaux comme une adhésion à la lettre de Mgr Fuzet ; la *Croix*, qui a protesté et montré qu'on doit expliquer les réflexions de la *Semaine* dans un tout autre sens, a reçu de Mgr Gilly la dépêche suivante : « Nîmes, 21 Mai. Merci de votre article absolument vrai. »

Depuis, le vénérable prélat, pour ne laisser subsister aucun doute sur ses sentiments, a écrit à Mgr Vigne, archevêque d'Avignon, son métropolitain :

« Cher et vénéré Seigneur,

« Je viens de lire votre adhésion à la déclaration faite par S. Em. le cardinal Langénieux. Vous saviez bien qu'en exprimant vos sentiments, dans ces douloureuses circonstances, vous exprimiez aussi les miens. Mais je suis heureux de vous le répéter, à raison de la méprise — volontaire ou non — qui a atteint un article de la *Semaine religieuse* de Nîmes. Pourquoi n'a-t-on pas voulu comprendre que, en appelant les Cardinaux « nos chefs naturels », cette modeste feuille se rangeait, sans hésiter, à leur suite ? »

Sous ce titre : *la persécution fiscale, La Vérité*, dans son numéro du 25 Mai, a publié cette note significative :

« Nous avons annoncé, mardi (25 Mai), l'importante réunion qui s'était tenue, le jour même, à l'archevêché de Paris, sous la présidence de S. Em. le cardinal Langénieux, au sujet des Congrégations religieuses.

« Plusieurs membres et amis des Congrégations nous prient de les informer de ce qui s'est passé à cette réunion. Nous ne saurions



les renseigner sur les résolutions qui ont été adoptées, le secret le plus absolu ayant été demandé aux membres présents.

« Nous pouvons seulement dire que les vues échangées et les résolutions prises ont été, les unes et les autres, empreintes d'autant de fermeté que de sagesse, et qu'elles tendent à la résistance passive des Congrégations religieuses.

« Du reste, les amis et les membres des Congrégations qui se préoccupent de la situation, seront pleinement rassurés lorsqu'ils sauront que la haute direction de l'affaire des Congrégations est entre les mains de deux prélats qui, à des titres divers, jouissent du plus grand crédit auprès de l'épiscopat et de toute la confiance des catholiques : S. Em. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, et Sa Grandeur Mgr Coullié, archevêque de Lyon.

\*\*\*

CE QUE L'ON PENSE, A ROME. — Comme conclusion nous donnons l'extrait suivant d'une dépêche adressée, de Rome, à un grand journal catholique, le 26 Mai :

« L'adresse collective que les deux Eminentissimes cardinaux, les 6 archevêques et les 34 évêques réunis naguère à Clermont, ont fait parvenir au Souverain Pontife, est considérée ici comme le véritable écho des sentiments de la France catholique, déjà exprimés à Clermont par l'éloquente parole du P. Monsabré.

« Aussi apprécie-t-on en haut lieu, comme parfaitement fondés les motifs qui conseillent aux évêques de prendre énergiquement la défense des Congrégations religieuses, et à celles-ci d'adopter une attitude de résistance, calme sans doute et passive, mais digne et ferme en même temps...

« Enfin, on se réjouit de voir se parfaire parmi l'épiscopat et les Congrégations le plein accord, dont la lettre du Cardinal-secrétaire d'Etat avait déjà exprimé le désir, au nom du Saint-Père. »

Les fêtes de Clermont-Ferrand. — A cause de l'étendue exceptionnelle de notre « Chronique diocésaine », nous n'avons pu que mentionner, dans notre dernier numéro, les fêtes splendides qui viennent d'avoir lieu à Clermont, à l'occasion du 800<sup>e</sup> centenaire de la première Croisade. « Les orateurs les plus célèbres, disions-nous, s'y sont fait entendre, entre autres le R. P. Monsabré. »

« La Croisade au XIX<sup>e</sup> siècle », telle est le titre du magnifique discours prononcé par l'éloquent dominicain. Nous nous proposons d'en donner, plus tard, quelques extraits qui n'auront rien perdu de leur actualité; nous n'en citerons aujourd'hui que la péroraison, désormais historique.

Après avoir rappelé l'œuvre de Satan à travers les siècles, le grand orateur la montre s'exerçant, de nos jours, par les doctrines rationalistes, la fausse science, la franc-maçonnerie souveraine, la presse vénale, l'éducation athée, le culte du veau d'or.... Puis il appelle les chrétiens à une nouvelle croisade contre leur éternel ennemi, et leur indique les armes avec lesquelles ils pourront le

combattre efficacement : la foi, la science vraie, l'action par la presse, l'éducation chrétienne et les œuvres sociales, et il conclut ainsi :

Croisés du Roi Jésus, la voilà votre armure divine ! Revêtez-vous-en : *Induite armaturam Dei*. Si elle ne peut suffire aux plus vaillants, si tous ne peuvent pas la porter, car elle est lourde, il est une arme qui la complète et qui, au besoin, peut la remplacer, une arme qui convient à tous les âges et à toutes les conditions, aux forts et aux faibles, aux soldats aguerris, aux recrues inexpérimentées, aux vieillards, aux femmes et aux enfants, une arme que redoute plus que toutes les autres l'ange révolté, une arme qui triomphera sûrement, quand bien même il parviendrait à briser le reste de votre armure : — la prière !....

Nos vieux historiens nous racontent que, dans cette première croisade dont nous célébrons le huitième centenaire, les vieillards, les femmes, les enfants, les blessés, les infirmes restés au camp priaient avec larmes pendant que les chevaliers et les hommes de guerres montaient à l'assaut ou combattaient dans la plaine. Il en sera de même dans notre croisade du XIX<sup>e</sup> siècle....

Maintenant, chrétiens, que vous savez où sont vos armes, prenez-les et suivez vos chefs. Où sont-ils ?

Ils sont ici, tous prêts à vous conduire au combat sous la direction du généralissime qui, de la ville sainte où il réside, envoie ses ordres à toute l'armée du Christ, l'illustre et saint Pontife Léon XIII.

Notre siècle l'a entendu proclamer la gloire et les bienfaits de la civilisation chrétienne, convier l'esprit humain au banquet de la science divine, prescrire à la raison ses règles, assigner à la science humaine sa véritable place, rappeler aux puissances de ce monde la grandeur de leur mission et les devoirs de leur gouvernement, inviter les peuples au respect et à la soumission, mais aussi au sacrifice de l'esprit de parti et à l'union, dans une action commune et réparatrice, contre les lois attentatoires aux saintes libertés de la conscience et de l'Eglise, condamner les sectaires impies qui complotent dans l'ombre la déchristianisation du monde et nous faire un devoir de les démasquer....

« Messieurs, n'est-ce pas que vous êtes prêts à conduire à la guerre sainte les croisés du XIX<sup>e</sup> siècle sous les ordres d'un si illustre et si vaillant capitaine ? Nous comptons sur vous, car sans vous nous ne pouvons ni combattre, ni vaincre. Ah ! je vous en supplie comme on doit supplier des pères : *Obsecro vos ut patres* : souvenez-vous que le Seigneur, en vous consacrant, vous a mis sur la tête un casque de défense et de salut et qu'ainsi il vous a faits chevaliers et capitaines de la milice chrétienne. Il faut qu'on vous voie les premiers dans la science, les premiers dans l'amour ; mais aussi les premiers dans l'inébranlable et publique affirmation de la vérité, les premiers dans la résistance et les saintes audaces qui arrêtent ou vouent à la malédiction de Dieu les sacrilèges entreprises des ennemis de son Christ et de son Eglise, les premiers à commander le dévouement et le don de soi par des exemples héroïques qui enlèvent les hésitants et les timides, les premiers dans l'union et la concorde dont nous avons si grand besoin pour concentrer nos forces, et les faire donner toutes ensemble contre l'ennemi commun. Unis dans un même dessein et un même but, vous aurez bientôt rallié autour de vous, avec un clergé plein d'ardeur, les laïques intelligents, courageux, influents et dévoués qui serviront de cadre à la grande armée des croisés.

« Et alors, il n'y aura plus qu'à élever l'étendard, la Croix ! La

Croix, sublime résumé des mystères de la foi ; la Croix, arbre de la vraie science, qui montre aux petits comme aux grands le chemin du salut ; la Croix, éloquent symbole de la force et du courage qui ne reculent devant aucun sacrifice ; la Croix, source intarissable des grâces qui fécondent l'amour chrétien et l'épanouissent en mille œuvres de dévouement, de bienfaisance et de régénération.

« Levez-vous ! levez-vous ! auguste bannière, noble guidon de nos aïeux ! Marchez devant nous, comme vous avez marché devant eux. Nous vous suivons avec la même ardeur, le même enthousiasme, en poussant notre cri de guerre : *Oportet illum regnare*. Il faut que le Christ règne ! Dieu le veut ! Dieu le veut ! Dieu le veut ! »

A ce moment toute l'assistance se lève et éclate en applaudissements enthousiastes, répétant longuement ce cri de « Dieu le veut ! » au milieu d'une émotion profonde.

Le discours de Mgr Turinaz, évêque de Nancy, conçu dans le même esprit, a produit le même effet que celui du R. P. Monsabré. Voici la péroraison :

« Prêtres, religieux, qui avez au cœur, je le sais, de profondes tristesses et le désir de tous les dévouements, réclamez plus que jamais l'union qui fait la force et la direction qui seule peut conduire à la victoire. Multipliez les travaux de votre apostolat, les œuvres de votre charité. Faites monter vers Dieu vos prières ardentes et la puissance de vos sacrifices. *Dieu le veut ! Dieu le veut !* »

Successeurs des évêques, qui, il y a huit siècles, plaçaient les premiers sur leurs poitrines la croix rouge des guerres saintes, et qui souvent portaient au premier rang, dans la mêlée sanglante, l'étendard de Jésus-Christ, vous qui aimez d'un même et ardent amour l'Eglise et la France et qui les avez servies par votre parole et votre dévouement, défendez encore l'Eglise, sauvez la France que l'Episcopat avait faite et si grande et si belle. Refoulons enfin, refoulons devant les légions fidèles, par notre action unanime et vaillante, les ennemis de l'Eglise et de Dieu. Voyez-les ; ils avancent toujours. Demain, après avoir tout détruit autour de nous, ils renverseront les murs du sanctuaire et briseront sous nos yeux la pierre de nos autels. Evêques de France, *Dieu le veut ! Dieu le veut !*

Auguste Pontife, Evêque des Evêques, Vicaire de Jésus-Christ, aujourd'hui comme il y a huit siècles, aucune guerre sainte n'est possible sans votre appel et sans votre direction suprême ou votre approbation. Bien souvent vous avez affirmé ce grand devoir de la lutte contre les ennemis de l'Eglise et de Dieu. Entendez les vœux du clergé et des catholiques de notre pays. Parlez encore à la France chrétienne dans l'inspiration de votre sagesse et de votre amour ; elle ne peut aller, toujours patiente et désirée, de défaite en défaite, à la ruine et à la mort. Bénissez ceux qui sont fidèles et dévoués, encouragez ceux qui hésitent, condamnez ceux qui seraient défaillants. Que la vraie trêve de Dieu atteigne enfin son but, que nous soyons unis pour défendre et reconquérir nos droits et nos libertés, pour sauver la France chrétienne. *Dieu le veut ! Dieu le veut ! Dieu le veut !*

Dans sa réponse à S. Em. le cardinal Langénieux, Mgr Belmont, évêque de Clermont, a dit : « Plusieurs orateurs, avec une grande variété de talent, mais avec une égale énergie, ont indiqué la voie à suivre. Avec la bénédiction de Votre Eminence, nous la suivrons ! »

Cette parole est convertie d'applaudissements.

**Journaux calomniateurs.** — Nous avons raconté (n° du 3 Mai) que, à la suite d'un article diffamatoire paru dans le *Bourguignon salé*, du 9 Mars dernier, trente-deux prêtres du diocèse de Dijon avaient assigné ce journal devant le tribunal correctionnel.

Dans son numéro du 4 Mai, le *Bourguignon Salé* a publié la déclaration suivante :

#### RECTIFICATION

Trente-deux prêtres de la Côte-d'Or nous ont assigné, le 22 Avril, devant le tribunal correctionnel de Dijon, à raison d'un entrefilet paru dans notre numéro du 9 Mars.

Après insistance des intéressés, nous ne nous faisons aucun scrupule de répéter ce qui était clairement exprimé dans notre dernier numéro, et que nous avons écrit spontanément, à savoir : « *que aucun prêtre de la Côte-d'Or n'a été arrêté ni recherché d'une façon quelconque, sous inculpation de viol ou sous tout autre approchant.* »

C'était la vérité il y a huit jours ; elle l'est encore aujourd'hui.

Nous considérons cet incident, sur lequel nous ne reviendrons pas, comme clos une fois pour toutes. LA RÉDACTION.

Le *Bourguignon Salé* a, de plus, payé les frais de l'instance.

#### BIBLIOGRAPHIE

Chez René HATON, éditeur, 35, rue Bonaparte, Paris.

A l'assaut du pays des Noirs LE DAHOMEY, par le Commandant GRANNIN, avec carte du Dahomey, et portraits du Père Dorgère et du Général Dodds. — Deux beaux volumes in-12, 6 fr. ; franco, 7 fr.

LE MONDE DES PLANTES ET SES MERVEILLES, par M. l'abbé PIOGER, du Clergé de Paris. — Un beau volume grand in-8 illustré, 4 fr. ; franco, 5 fr.

S'adresser à M. SALAUN, Libraire, à Quimper.

#### ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

Sommaire de la livraison du 15 Mai 1895.

I. Le Banquet de la science, par le P. H<sup>te</sup> MARTIN. — II. Le petit-fils du grand Condé. Louis de Bourbon. Son éducation au collège de Clermont (Louis-le-Grand), 1676-1684, d'après les documents originaux, par le Père H. CHÉROT. — III. Centenaire des Jeux Floraux : l'Académie. — Les contemporains (deuxième article), par le P. ÉT. CORNUT. — IV. L'Expédition de Madagascar. Les préparatifs, par le P. E. PRAMPAIN. — V. Propos de Chine (deuxième article), par le Père L. GAILLARD. — VI. Les Religieux et le fisc, par le P. R. DE SCORRAILLE. — VII. Bulletin des sciences sociales.

Le rêve collectiviste, par le P. P. FRISTOT.

VIII. — Mélanges et critiques.

« Les Missions catholiques au XIX<sup>e</sup> siècle », par le P. P. STAU. Une revue pour les Congrégations de la Sainte-Vierge, par le P. C. SOMMERVOGEL.

IX. Tableau chronologique des principaux événements du mois, par le P. P. F.

## BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

*Société anonyme. — Capital 62 1/2 Millions de francs.*

L'Assemblée générale des actionnaires a eu lieu le 9 Mai sous la présidence de M. Dutilleul, qui remplaçait le président du conseil, M. Joubert, empêché par son état de santé. Les actionnaires, à l'unanimité, ont chargé M. Dutilleul de transmettre à M. Joubert, en même temps que leurs regrets pour la cause qui la retenait loin d'eux, leurs félicitations et leurs remerciements pour les brillants résultats obtenus pendant la première année de sa présidence.

Le rapport du Conseil montre en effet que la situation de la Société est des plus satisfaisantes.

L'Assemblée a adopté à l'unanimité toutes les résolutions qui lui étaient soumises.

Elle a voté la distribution d'un dividende de 35 fr. par action et le report au prochain exercice de 1.619.123 francs.

Elle a ratifié la nomination comme administrateurs, de M. le chevalier R. de Bauer, directeur de la succursale de Bruxelles, et de M. Ed. Nœtzlin, administrateur de la Banque nationale du Mexique.

Elle a réélu MM. H. Bamberger, Ch. Demanchy, A. de Germiny, J. Stern, administrateurs sortants, et M. Chopin de Janvry, censeur sortant.

Elle nomme enfin MM. E. Leviez et Timmerman, commissaires pour l'exercice 1895.

**THE LONDON-PARIS, FINANCIAL & MINING CORPORATION, LIMITED**  
Capital : 500,000 (12,500,000 francs)

Société pour l'étude, l'exploitation et la représentation des affaires minières, industrielles ou financières du Transvaal.

**AGENCE DE PARIS, 2, place de l'Opéra.** — Adresse télégraph. : LONPACOR-PARIS.

## MINES D'OR

Renseignements gratuits sur toutes les valeurs du Sud de l'Afrique. — Paiement des Coupons. — Correspondances spéciales du Transvaal.

Vente et Achat de toutes valeurs Sud-Africaines cotées à Johannesburg, Londres et Paris, et toutes opérations s'y rattachant, sans autre commission que le courtage usuel. Echange des Titres.

La Société The London-Paris Corporation publie une circulaire hebdomadaire qu'elle adresse sur demande et gratuitement à sa clientèle pour la tenir au courant des fluctuations des marchés et des nouvelles de toutes les Mines d'Or et Trusts. Elle représente dès aujourd'hui les mines suivantes :

NEW-PRIMROSE. — BUFFELSDOORN ESTATE. — NEW-CRÆSUS. — GLENCAIRN. — LANGLAAGTE-ROYAL. — KIMBERLEY-ROUDEPOORT. — NEW-CONSORT. — PLEIADES. — AURORA-WEST O.F. — JOHANNESBURG CONSOLIDATED INVESTMENT CO. — JOHANNESBURG WATERWORKS. — SPES BONA. — GINSBURG. — BALMORAL. — SOUTH WEST RANG MINES.

Adresse postale : LONDON-PARIS, 2, place de la Bourse, PARIS.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

## FÊTE DE LA PENTECÔTE, 2-3 Juin 1895.

A l'occasion de la Fête de la Pentecôte, la Compagnie d'Orléans étendra la durée de validité de ses billets *Aller et Retour* de la manière suivante :

1° Les billets *Aller et Retour*, à prix réduits, qui seront délivrés aux conditions du Tarif spécial G. V. n° 2, du Samedi 1<sup>er</sup> Juin au Mercredi 5 Juin inclus, seront valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains du Jeudi 8 Juin ;

2° Les billets dits de *Bains de mer* qui, aux termes du § 1<sup>er</sup> du Tarif

spécial G. V. n° 6, ne sont délivrés que les Vendredi, Samedi et Dimanche de chaque semaine, seront délivrés du Vendredi 31 Mai inclus au Dimanche 9 Juin inclus, savoir :

1° Pour les stations balnéaires de *Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon et Quiberon* :

Au départ des gares de *Redon, Ploërmel, Pontivy et Lorient*, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires comprises entre ces divers points ;

2° Pour les stations balnéaires de *Concarneau, Pont-l'Abbé (Langoz, Locudy) et Douarnenez* :

Au départ des gares de *Lorient* et de *Landerneau*, ainsi qu'aux gares et stations comprises entre ces points.

Ces billets seront indistinctement valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains du Mardi 11 Juin.

## ORNEMENTS D'ÉGLISES

**F. ROUXEL**

*Place du Centre — Lannion — Place du Centre*

M. F. ROUXEL prévient sa clientèle qu'il n'a plus de Représentant. Il prie, en conséquence, le Clergé du Finistère de vouloir bien s'adresser directement à la Maison, soit pour les commandes, soit pour les règlements.

M. F. ROUXEL continuera lui-même à visiter sa clientèle, comme par le passé.

La plus haute récompense.

Grand Diplôme d'honneur,  
Concours génl du Morbihan.

**E. LEFÈVRE**

MÉDAILLE D'OR,  
Pontivy, 1884.

DENTISTE

*Diplômé de l'École Dentaire de Paris*

5, RUE DE LA Mairie QUIMPER (près la place Saint-Corentin)  
Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés.

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES  
PRIX MODÉRÉS

Nota. — Au 29 Septembre prochain, pour cause d'agrandissement, le cabinet sera transféré, 1, RUE KÉRÉON (en face la Cathédrale).

## PRODUITS FÉLIX POTIN

Seule Maison à QUIMPER, 6, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale)

CHOCOLATS, TAPIOCAS, BISCUITS  
CONSERVES ALIMENTAIRES  
FRUITS ET PRIMEURS

Livraison à domicile. — Expédition franco port et emballage.  
Envo franco du catalogue à toute personne en faisant la demande.

Le Cabinet Dentaire, 2, rue Astor, Quimper, momentanément fermé pour cause de transformation, continue comme par le passé à recevoir sa nombreuse clientèle auprès de laquelle nous nous excusons de cette courte interruption.

## MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3  
QUIMPER

MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS  
BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Couverts FRÉNAIS, argentés à 100 grammes

BRONZE — ORFÈVREURIE D'ÉGLISE

Couverts CHRISTOFLE, au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

## FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M<sup>re</sup> V<sup>re</sup> LE JAMTEL,  
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

## CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

## HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêté par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF**

Emploi très agréable. — Parfum ex. l'is.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.  
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Meleus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie de KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

**Administration :** Adresser directement les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, Librairie SALAUN, rue Kéréon.

**SOMMAIRE. — I. Chronique du diocèse :** Offices extraordinaires ; Lettre de Mgr Vallean à Son Em. le Cardinal Langénieux ; Nécrologie, M. de la Rivaudière ; La Visite pastorale (suite) ; Le Mois de Marie à la Cathédrale ; Brest ; Morlaix ; Œuvre de la Propagation de la Foi.



**II. Nouvelles du monde catholique :** Paroles épiscopales ; Nantes ; Impiété officielle ; La religion et l'armée ; Ce qu'ils veulent ; Chez nos voisins ; Avis ; Un père sensé.

**III. Bibliographie.**

**IV. Annonces et avis divers.**

## OFFICES DE LA SEMAINE

**Dimanche, 9 Juin.** — 1<sup>re</sup> Dimanche après la Pentecôte. FÊTE DE LA TRÈS SAINTE-TRINITÉ. Double de 2<sup>e</sup> classe. Blanc. Mémoires du Dimanche et de S. Prime et S. Félicien, martyrs.

Aux Vêpres, mémoires du Dimanche et du suivant.

**Lundi, 10.** — S<sup>te</sup> Marguerite d'Ecosse, veuve. Semi-double. Blanc.

**Mardi, 11.** — S. I<sup>er</sup> nabé, Apôtre. Double-Majeur. Rouge.

**Mercredi, 12.** — S. Jean de Saint-Faond, confesseur. Double. Blanc.

**Judi, 13.** — FÊTE DU TRÈS SAINT-SACREMENT (Fête-Dieu). Double de 1<sup>re</sup> classe, avec octave privilégiée. Blanc.

**Vendredi, 14.** — S. Basile le Grand, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

**Samedi, 15.** — De l'Octave du T.-S. Sacrement. Semi-double. Blanc.

## Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Cléder ..... 9 Juin.  
Clotre-Morlaix ..... 10 et 11 Juin.  
Ploudiry ..... du 12 au 16 Juin.

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper. — PAROISSE DE SAINT-MATHIEU. —** *Itinéraire de la procession de la Fête-Dieu, le 2<sup>e</sup> Dimanche, 23 Juin.* — Au sortir de l'église provisoire, rue de Douarnenez, rue de Locronan, chapelle de la Providence, rue de la Providence, le bas de la rue du Chapeau-Rouge, place Terre-au-Duc, le haut de la rue du Quai, rue Laënnec, rue Saint-Mathieu, et place Saint-Mathieu.

La procession sortira de l'église après les vêpres, qui seront chantées à 3 heures.

Aussitôt son arrivée à Quimper, au retour de sa longue et fatigante visite pastorale, Monseigneur a adressé à Son Em. le Cardinal Langénieux, la lettre suivante :

Eminence,

J'arrive, aujourd'hui même, de tournée pastorale ; j'ai pu voir plusieurs communautés religieuses de mon diocèse, et juger de l'effet désastreux des droits iniques dont on prétend les frapper. J'ai trouvé, dans cette étude, une nouvelle preuve de la grande sagesse de Votre lettre. Aussi je ne puis que m'associer de tout cœur à la ligue de conduite qu'elle trace avec tant d'autorité.

Daignez agréer, Eminence, etc.

† HENRI, Evêque de Quimper et de Léon.

**Nécrologie.** — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs, M. Cornec, recteur de Plouégat-Guerrand, décédé le 31 Mai, à l'âge de 62 ans.

**M. de la Rivaudière.** — Vendredi, 31 Mai, devant une nombreuse assistance d'amis, a eu lieu, à la Cathédrale de Saint-Corentin, le service funèbre de M. de la Rivaudière, ancien magistrat, pieusement décédé dans sa 73<sup>me</sup> année, après une longue et douloureuse maladie.

L'inhumation a été faite à Bruz (Ille-et-Vilaine).

M. Ferdinand Bonniou de la Rivaudière était né à Montebourg (Manche), le 27 Février 1823. D'abord avocat à Rennes, il fut, pendant 12 ans, juge de paix à La Gacilly (Morbihan). Il aimait cette position modeste, à la campagne, et c'est à regret qu'il accepta enfin les propositions qui lui étaient faites d'entrer dans la magistrature. Nommé juge à Lannion, en 1867, il fut transféré, deux ans après, à Quimper, où il occupa, pendant plusieurs années, les fonctions de juge d'instruction, qui convenaient particulièrement à son esprit fin et perspicace.

Quand fut votée la loi du 30 Août 1883 sur « l'épuration » de la magistrature, M. de la Rivaudière était, par ses relations et ses opinions bien connues, une des premières victimes désignées. Il employa les loisirs forcés, que lui donna une prompte révocation, à l'étude, et publia dans le *Bulletin de l'Enseignement*, puis dans la *Semaine religieuse*, une série d'articles sur l'enseignement de l'Histoire, qui furent remarqués et où il relevait, avec autant de justesse que d'à-propos les nombreuses erreurs dont fourmillent certains manuels classiques, enseignés dans les Lycées.

Depuis quelques années, sa vue s'était affaiblie ; puis sa langue fut frappée de paralysie, épreuve particulièrement pénible à ce brillant causeur ; mais c'était surtout un chrétien convaincu ; il trouva dans sa foi religieuse la force de supporter vaillamment ses souffrances. Il s'est éteint, le 29 Mai, après avoir édifié, par sa résignation, les personnes qui l'entouraient.

En recommandant aux prières de nos lecteurs l'homme de bien qui daigna être le collaborateur de notre modeste *Semaine*, nous offrons nos respectueuses condoléances à la compagne de sa vie, qui fut toujours et reste, comme celui qu'elle pleure, dévouée à toutes les bonnes œuvres.

Hier, jeudi, Monseigneur l'Evêque a donné la Confirmation, le matin, à Douarnenez et, l'après-midi, à Tréboul. Il partira de Quimper, lundi prochain, par le train de 7 heures du matin, pour assister, le lendemain, 11 Juin, au Couronnement solennel de Notre-Dame de l'Immaculée-Conception, à Séez. Sa Grandeur est heureuse de profiter de cette occasion pour donner à Mgr Trégaro un témoignage de sa fraternelle sympathie et, en même temps, de remercier le vénérable évêque de Séez d'avoir bien voulu, à diverses reprises, prendre part à nos fêtes, en particulier d'avoir honoré de sa présence, au mois d'Août dernier, la cérémonie du Couronnement de N.-D.-des-Portes.

Monseigneur sera accompagné de M. Fléiter, vicaire général.

**La visite pastorale (suite).** — 18 Mai. — A Plouégat-Guerrand, Monseigneur fut reçu avec le plus cordial empressement par la population et l'excellent recteur, M. Cornec, dont il avait, quelques jours après sa rentrée à Quimper, la douloureuse surprise d'apprendre la mort. L'église de Plouégat possède une belle croix de procession, en argent, et un magnifique rétable d'autel, orné de sculptures sur bois, représentant Jésus au milieu des docteurs ; du village, on a une vue très étendue sur le canton de Plestin, auquel la paroisse confine, si bien que, pour se rendre à Plouégat-Moysan, on doit passer sur le diocèse de Saint-Brieuc, et traverser le bourg de Trémel.

Nos lecteurs n'ignorent pas que Trémel est le siège d'une « Mission protestante », qui fait une propagande active, spécialement dans les arrondissements de Morlaix et de Lannion. Mais, comme le



constatait naguère la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc et comme Monseigneur en a reçu l'assurance au cours de sa visite pastorale, les résultats sont loin de répondre aux efforts et surtout aux sommes dépensées : les paroissiens de Trémel, en particulier, sont demeurés fidèles à la foi de leurs ancêtres, et ils tiennent à le montrer. Aussi ils étaient venus nombreux pour recevoir la bénédiction de l'Evêque de Quimper qui, de son côté, a été heureux de les remercier de leur accueil et de les féliciter de leur charmante église, restaurée avec un goût exquis, ainsi que de leurs écoles catholiques, si florissantes...

A Plouégat-Moysan, l'église était parfaitement décorée. Après un discours de M. le Recteur de Trémel, qui prêchait la retraite, Monseigneur donna la Confirmation aux enfants, puis fut reconduit processionnellement au presbytère, malgré la distance et le mauvais état du chemin. Sa Grandeur en profita pour visiter l'établissement des Sœurs, qui est dans le voisinage. Passant au Ponthou, Elle s'arrêta, un instant, pour monter jusqu'à l'église, dont le recteur de la paroisse lui a fait les honneurs.

*Dimanche, 19 Mai.* — Plouigneau est justement fier de sa gracieuse église et aussi de sa splendide croix en argent, qui fut retrouvée, comme par hasard, dans un champ, plusieurs années après la Révolution. La paroisse a une école libre de filles, florissante, tenue par les religieuses de l'Immaculée-Conception, de Saint-Méen, et bâtie sur un terrain donné par le vénérable évêque de Burlington, Mgr de Goësbriand. Après la cérémonie de la Confirmation, Monseigneur visita cette école, où l'accueil — compliment et chants — fut des plus gracieux, puis il assista à la grand'messe, que chanta M. le Recteur de Plouvien.

L'après-midi, vers 3 heures, escorté de nombreux cavaliers, l'Evêque arrivait à Botsorhel, dont l'église neuve, parfaitement ornée pour la circonstance, domine tout le pays : on y remarque une curieuse statue, presque de grandeur naturelle, représentant le Patron de la paroisse, saint Georges, à cheval, terrassant le dragon.

Après une visite aux Religieuses, puis à la famille de Guerlédan, vraie providence de la région, Monseigneur se mit en route pour Guerlesquin. Il trouva, pour le guider, non seulement des voitures, mais un nombre respectable de vélocipédistes. Malgré les fatigues de la journée, Sa Grandeur présida, le soir de son arrivée, la procession de nuit, qui se fait, tous les ans, autour de la place brillamment illuminée, le 1<sup>er</sup> Dimanche de Mai ; mais la cérémonie est remise au jour de la visite de l'Evêque, quand c'est l'année de la Confirmation. L'assistance était très nombreuse, composée en grande partie d'hommes. A la rentrée de la procession, Monseigneur monta en chaire et remercia les habitants de Guerlesquin de la belle manifestation dont ils venaient de donner le spectacle, puis les engagea vivement à garder toujours cette dévotion à la Sainte Vierge, qui sera pour eux un gage de bénédictions et de salut.

*Lundi, 20.* — Le matin, eut lieu la Confirmation ; à l'issue de la cérémonie, l'Evêque fit une visite à la Communauté des Sœurs et — en archéologue — remarqua, en passant, le curieux édifice, ancien réduit du château seigneurial, qui, isolé au milieu de la place, sert aujourd'hui de mairie et de prison municipale.

De Guerlesquin à Bolazec la route est longue ; mais elle ne manque pas de pittoresque ; à mesure qu'on avance, la vue est de plus en plus étendue. Le nouveau Recteur de Bolazec, à peine installé, a présenté ses enfants pour la Confirmation et fait les honneurs de son modeste presbytère.

Pour se rendre à Scrignac, il y a trois routes différentes ; par suite d'un malentendu, la voiture épiscopale prit précisément celle par où on ne l'attendait pas...

*Mardi, 21.* — Ce petit contretemps a été vite oublié. Tout s'est passé dans le meilleur ordre. L'église, de construction récente, est en parfait état d'entretien, et le chant des enfants de la montagne contraste avantageusement avec celui de quelques paroisses de la côte...

Lannéanou, à tort ou à raison, passe pour avoir mauvais esprit ; il est sûr que c'est une des paroisses les plus travaillées par les protestants, qui y ont une salle de réunion, mais généralement déserte comme ailleurs, si bien que le prédicant a, dit-on, choisi un autre centre d'opération. Quoi qu'il en soit, l'Evêque a été accueilli par la population avec un respect qui est de bon augure pour l'avenir.

En quittant Lannéanou, Monseigneur a été bien touché en rencontrant, sur sa route, des groupes séparés de garçons et de filles récitant le chapelet. C'étaient les enfants de Plougouven, rentrant de la retraite de Confirmation.

*22 Mai.* — Plougouven est une paroisse favorisée ; grâce à de généreux bienfaiteurs, elle est dotée de deux écoles libres, que l'Evêque a visitées avec intérêt ; il a admiré l'église et surtout le calvaire, de 1554, qu'il préfère, malgré ses mutilations plus nombreuses, à celui de Plougastel-Daoulas.

Saint-Eutrope, où la Confirmation fut donnée, l'après-midi, rappela à Monseigneur son pays de Saintes. En effet, la fondation de l'église est due à un Saintongeais, comme l'a raconté, dans la *Semaine religieuse*, notre savant collaborateur, M. le chanoine Thomas.

*23 Mai.* — Traversant Morlaix, mais sans s'y arrêter, Sa Grandeur arriva, le soir, à Pleyber-Christ, dont les habitants étaient heureux de garder, pendant toute la journée de la fête de l'Ascension, leur Evêque, qui, après avoir dit la messe de Communion, assista à la grand'messe... La Confirmation eut lieu à 2 heures. Dans l'intervalle, Monseigneur avait fait sa visite habituelle à l'école chrétienne et admiré la magnifique croix en argent, la plus belle dit-on, du diocèse, — avec celle de Laz. Après la Confirmation, le prélat, du haut du perron du presbytère, adressa quelques bonnes paroles à la foule des fidèles et partit, à 4 heures, pour Plonéour.

**24 Mai.** — Plonéour-Ménez a une église très convenable, surmontée d'une belle flèche, mais sans clochetons. M. le Recteur a bien un plan en réserve ; mais des œuvres plus nécessaires ont sollicité jusqu'ici son zèle et sa générosité : nous voulons dire l'école libre de filles, avec ses belles dépendances, dont l'excellent M. Jouve a doté sa paroisse et où il a la joie de voir déjà 30 élèves pensionnaires et plus de 100 externes.

L'après-midi, au moment du départ, la pluie tombait abondante ; un épais brouillard enveloppait la roche « Trévél ». Malgré le mauvais temps, une trentaine de voitures de Commana étaient venues au-devant de Monseigneur dont toute la population attendait l'arrivée, annoncée par les sons éclatants de deux clairons... Cet accueil si empressé fit encore regretter davantage à Sa Grandeur de ne pouvoir prolonger son séjour dans cette bonne paroisse, d'autant plus que l'église offre aux connaisseurs de beaux détails d'architecture et surtout des sculptures remarquables.

En arrivant à Sizun, malgré la fatigue et l'heure tardive, l'Evêque parla aux nombreuses enfants de Marie et les félicita du bien qu'elles font, particulièrement en enseignant le catéchisme aux enfants.

**Samedi, 25.** — Le nombre des enfants présentés à la Confirmation fut assez considérable ; en effet, Monseigneur avait dû convoquer, au chef-lieu de canton, les enfants de Locmélard et de Saint-Cadou, renonçant, à son grand regret, à visiter ces deux paroisses. Il ne fut pas, bien entendu, sans remarquer la curieuse église de Sizun et ses innombrables sculptures ; mais le temps pressait : car le prélat était attendu, le soir même, à Brest.

**26 Mai.** — Le lendemain, à 10 heures, accompagné de M. Fléiter, vicaire général, il arrivait à Saint-Pierre-Quilbignon. Sur le parcours, à partir des « Quatre-Moulins », les maisons étaient pavoisées et enguirlandées. A 500 mètres du bourg, la procession attendait, avec la musique du nouveau patronage. Conduit ainsi triomphalement à l'église, Monseigneur assista à la grand-messe, pendant laquelle il fit une excellente allocution sur l'esprit paroissial et la fréquentation des offices, donnant, sur ce sujet, des conseils particulièrement pratiques dans certaines paroisses suburbaines.

A 2 heures, eut lieu la Confirmation, puis la magnifique procession se reforma, au milieu d'une foule immense où l'on remarquait surtout des mères, désireuses de présenter leurs petits enfants à la bénédiction épiscopale, et l'on se rendit au nouveau patronage, construit grâce au zèle de M. Morgant, recteur de la paroisse. Avant de procéder à la bénédiction, l'Evêque prit de nouveau la parole, adressant à chacun les félicitations méritées et exprimant l'espérance de voir l'œuvre prospérer et produire des fruits abondants....

La journée du lundi fut consacrée aux visites officielles d'obligation et de convenance. Le mardi soir, avait lieu, dans la chapelle de l'Oratoire, la cérémonie solennelle en l'honneur du

3<sup>e</sup> centenaire de saint Philippe de Néri. La fête avait été précédée d'un *Triduum*, pendant lequel on avait entendu comme orateurs M. le chanoine Roull, curé de Saint-Louis, et M. le chanoine Dulong de Rosnay. Le jour de la clôture, le R. P. Pouplard, de la Compagnie de Jésus, parla éloquemment du sacerdoce, dont saint Philippe offre un parfait modèle.

Après le Salut, pendant lequel furent exécutés des chants magnifiques, comme on en entend dans cette chapelle, Monseigneur annonça qu'une indulgence de 40 jours est accordée à tous les fidèles qui viendront y prier devant les reliques de saint Philippe de Néri.

Le mercredi, Sa Grandeur rentrait à Quimper pour donner, le lendemain, comme nous l'avons annoncé, la Confirmation aux enfants des paroisses de la ville épiscopale.

**Le Mois de Marie à la Cathédrale.** — Pendant tout le mois de Mai, l'affluence a été considérable, chaque soir, dans les églises et chapelles de notre ville. Ce n'est pas ici une manière de parler banale, mais la simple expression de la vérité et une remarque que plusieurs ont faite : jamais les pieux exercices du Mois de Marie n'avaient été mieux suivis.

Comme nous l'avons annoncé, à la Cathédrale, la station était prêchée par le R. P. Robinet, des Oblats de Marie, qui a également donné la retraite de première Communion et de Confirmation. En se montrant si assidu et si attentif, l'auditoire a témoigné de l'intérêt qu'il prenait à la parole simple, claire, vraiment apostolique, du bon religieux. Ce qui donnait à ces entretiens un attrait particulier, c'est que, ancien pèlerin de Jérusalem, le prédicateur décrivait *de visu* les lieux où la Sainte Vierge a vécu, depuis Nazareth jusqu'au Cénacle, « cueillant, à chaque endroit, une fleur », parlant successivement des vertus qui ornaient le cœur virginal de Marie et les proposant, d'une façon toute pratique, à l'imitation de ceux qui veulent être ses enfants.

Il n'est que juste d'accorder une mention spéciale aux chants exécutés par un chœur de jeunes filles, sous l'habile direction de M. Thomas, organiste de la Cathédrale : nous ne pouvons que les féliciter du choix varié des cantiques et de la sûreté de leur exécution, en même temps que de leur bonne volonté et de leur empressement, qui ne se sont pas démentis un seul jour.

Vendredi, 31 Mai, la clôture du Mois de Marie a eu lieu, comme chaque année, à l'église de N.-D.-de-Locmaria, au milieu d'une foule nombreuse et recueillie.

**BREST. — Médaille d'honneur.** — Dans la liste des récompenses que vient d'accorder M. le Ministre de la Marine, nous sommes heureux de relever le nom d'une religieuse de l'hôpital de Brest, M<sup>me</sup> Martin, en religion Sœur Saint-Célerin, à qui a été décernée une médaille d'or.

MORLAIX. — On nous écrit :

« La paroisse Saint-Martin de Morlaix est dans la joie et l'action de grâces. L'Adoration-Mission, qui a duré depuis le 26 Mai inclusivement jusqu'au soir de la Pentecôte, 2 Juin, a dignement couronné la station du Mois de Marie, prêchée par M. de Montigny, chanoine de Bordeaux. Cet excellent prêtre, qui est à la fois orateur, apôtre et missionnaire, après avoir charmé ses très nombreux auditeurs, durant le Mois de Marie, s'est surpassé lui-même pendant cette Mission de huit jours, dans les deux conférences qu'il prêchait, à 8 heures du matin et à 8 heures du soir.

Avec lui, deux Pères Jésuites, de Quimper, bien connus et appréciés dans le diocèse, les RR. PP. Le Moigne et Mahé, s'adressant surtout à la partie bretonne de la paroisse, mais parfois aussi avec distinction à la population urbaine, ont obtenu de véritables succès. M. le Recteur de Pleyber-Christ, zélé prédicateur et confesseur, parlait, le matin, aux ouvrières de la manufacture, qui se pressaient pour l'entendre ; M. Meudec, vicaire à Taulé, charmait et enlevait par la vigueur mélodieuse de ses cantiques. 1.200 communions ont été le résultat heureux du travail apostolique pour la première section, qui achevait sa Mission dans la journée du mercredi ; mais, le samedi matin, on en comptait plus de 1.500 et, le dimanche de la Pentecôte, sur 1.500 autres communians, on aimait à voir plus de 400 hommes, réunis en groupe, se présentant à la Table sainte, à la messe de 6 heures 1/2 ; d'autres hommes, au nombre d'environ 600, les avaient précédés, dans le courant de la semaine, à la même table de communion. On a pu constater plusieurs retours au bercail de brebis, ramenées par l'entraînement de la Mission, favorisée abondamment des grâces du Dieu de l'Eucharistie et des faveurs de sa Mère.

Donc, *Laus Christo et Mariæ* ! Et reconnaissance envers les excellents ouvriers de cette courte, mais consolante Adoration-Mission. La paroisse Saint-Martin en gardera longtemps le doux souvenir. »

\*\*\*

**Œuvre de la Propagation de la Foi.** — Nous avons reçu, depuis quelque temps déjà, le tableau annuel des recettes de la Propagation de la Foi, que le manque d'espace nous a empêché de publier.

Le produit total des offrandes, en 1894, atteint la somme de 6,820,164 francs.

Dans ce chiffre, la France — y compris l'Alsace-Lorraine, — figure pour 4,272,505 francs ; les cinq diocèses bretons ont donné 591,471 francs 48 centimes.

Les diocèses dépassant 100,000 francs sont :

|         |                   |
|---------|-------------------|
| Lyon    | 418,297 fr. 48 c. |
| Paris   | 279,502           |
| Metz    | 196,169 25        |
| Cambrai | 186,776 50        |

|              |                   |
|--------------|-------------------|
| Strasbourg.  | 180,501 fr. 31 c. |
| Saint-Brieuc | 150,000           |
| Nantes       | 141,185           |
| Quimper      | 132,304 90        |
| Rennes       | 124,982 10        |

La catholique Bretagne et le diocèse de Quimper en particulier, on le voit, figurent avec honneur sur cette liste du zèle et de la charité. Nous pouvons, nous devons faire mieux encore. Les sacrifices que nous nous imposons pour la Propagation de la Foi, attireront sur nous, sur nos paroisses, les bénédictions de Dieu.

Les besoins vont toujours grandissant et justifient l'appel pressant que le Souverain Pontife Léon XIII adressait, il y a quelques mois, à l'univers, en faveur de l'Œuvre catholique par excellence, dans son Encyclique *Christi nomen*.

Le grand Pape a cru pouvoir compter sur la générosité des fidèles ; ceux-ci lui répondront, le riche en multipliant ses offrandes, le pauvre en apportant le « sou » de la semaine, ou moins encore, si cette obole est au-dessus de ses forces.... Comme le dit Mgr l'Evêque de Saint-Flour dans son beau mandement, cité par les *Annales* (n° de Mai), « ces gouttes de rosée auront pour l'apostolat un prix auguste et sacré ; car elles seront la sève du cœur et, pour ainsi dire, le sang de la charité. Prises isolément, elles ne sont rien ; rassemblées, elles se fécondent par leur rapprochement ; elles prennent, en se confondant, les proportions d'un fleuve et la puissance d'enfanter des merveilles. »

\*\*\*

Parlerons-nous du compte-rendu détaillé, établi, pour notre diocèse, par MM. les Directeurs de l'Œuvre, et qui se trouve aux mains de tous nos lecteurs ?... Le premier rang, sans conteste, en tenant compte simplement du chiffre de la population, appartient encore à l'île de Sein qui donne, cette année, 860 francs. Nous citons ensuite, sans avoir la prétention de décerner de prix, les paroisses de Plougastel-Daoulas, Guissény, Kersaint-Plabennec, Lesneven, Ploudaniel, Ouessant, Landerneau, Plouguin, Plouzané, Plouarzel, Saint-Martin-de-Morlaix, Saint-Pol-de-Léon, Plounévez-Lochrist, etc...

Nous devons une mention spéciale à quelques paroisses où les recettes ont augmenté d'une façon très sensible : Plouhinec, Carhaix, Plonévez-du-Faou, etc.

Nous ne faisons qu'indiquer les généreuses annuïtés des Communautés et Maisons d'éducation : Grand-Séminaire, Collèges de Lesneven, de Pont-Croix, de Saint-Pol, le Pensionnat Sainte-Marie, de Quimper, qui arrive au chiffre magnifique de 1.088 francs ; l'Hôpital de Morlaix, le Calvaire de Landerneau, les Ursulines de Quimperlé, les Sœurs de l'Adoration, à Quimper, etc. Tout cela, ce n'est pas pour distribuer de vaines louanges, d'autant mieux, nous ne l'ignorons pas, que le succès ne répond pas toujours aux efforts.

Ce qui doit nous toucher avant tout, c'est le succès de l'œuvre et l'accroissement de grâces qui doit en résulter pour nous. Un peuple où la charité se révèle avec cet éclat est un peuple béni de Dieu.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

**Paroles épiscopales.** — Mgr Cotton, évêque de Valence, a adressé, le 26 Mai dernier, à Son Em. le Cardinal Langénieux, une éloquente lettre dont nous regrettons de ne pouvoir donner que la dernière partie.

« Qu'on ne vienne pas nous dire que cette conduite (la résistance passive) est en opposition avec les prescriptions du Souverain Pontife : elle y est, au contraire, absolument conforme.

Il veut que nous respections l'autorité, que nous acceptions le gouvernement que le pays s'est donné, sans nous inquiéter de rechercher s'il est issu de la volonté nationale ou des falsifications du scrutin.

Nous l'acceptons et nous croyons qu'un gouvernement sincèrement républicain pourrait être aussi bon qu'un autre. Mais il nous prescrit, en même temps, de combattre, par tous les moyens permis, les lois attentatoires aux saintes libertés de la conscience et de l'Eglise.

C'est ce que nous voulons faire. Ah ! si dès le début, et à l'exemple de l'épiscopat belge, l'épiscopat français s'était levé comme un seul homme pour condamner les lois scélérates, les auteurs des mauvaises doctrines, les lecteurs, les détenteurs, les propagateurs des livres condamnés par l'Eglise, nous n'en serions pas où nous sommes.

Mais il est peut-être encore temps de nous ressaisir, et c'est à vos sages conseils, à vos courageux exemples, Monseigneur le Cardinal, que nous serons redevables de cette union qui fera notre force. Soyez-en béni ! »

**NANTES.** — *La Semaine religieuse* a publié, dans son dernier numéro, la note suivante :

« Monseigneur l'Evêque de Nantes, dans une lettre que nous avons publiée, avait signalé aux représentants du pays, avant qu'elle ne fut votée, les conséquences funestes de la nouvelle loi fiscale. Il ne cessera, à la lumière des enseignements du Saint-Siège, de protéger les Congrégations religieuses qui lui sont confiées et de sauvegarder, autant qu'il est en lui, des intérêts sacrés.

**Impiété officielle.** — A l'occasion de la visite du Président de la République à Périgueux, *la Semaine Religieuse* du diocèse a publié la note suivante :

« De grands préparatifs se font, depuis quelques jours, à Périgueux, pour la réception de M. le Président de la République.

« On a dressé, à grands frais, plusieurs arcs de triomphe qui font rêver aux processions d'autrefois.....

M. le Président visitera les monuments et curiosités de la ville ; mais, hélas ! ce que nous avons de plus remarquable, même au point de vue de l'art, notre cathédrale byzantine, n'est pas mentionnée sur le programme. M. Félix Faure sera-t-il donc le seul étranger traversant Périgueux sans entrer dans cette église de Saint-Front, unique en France ? »

M. Félix Faure tient à observer toutes les traditions laïques de son prédécesseur.

Comme lui, il a voyagé toute la matinée du saint jour de la Pentecôte, se privant et privant les autres de remplir les devoirs religieux des dimanches et fêtes ; comme lui, il affecte de ne pas entrer dans les églises.

Ce n'est pas ainsi qu'on attire les bénédictions de Dieu sur un pays et sur son gouvernement.

(*La Vérité.*)

**La religion et l'armée.** — « Le cléricisme, voilà l'ennemi, » telle est la formule, vieille dans le fond, rajeunie dans la forme, et le cléricisme, c'est la Religion catholique ; il faut la détruire. Dans les écoles, les hôpitaux, on y a pourvu ; pour l'armée, malgré les efforts tentés, la Religion reste encore, il y a encore des soldats qui remplissent leurs devoirs religieux ; est-ce tolérable ?

Aussi, à la Chambre, dans la séance du lundi 20 Mai, un député, M. Rabier, a-t-il interpellé le Gouvernement sur « les ingérences cléricales dans l'armée ».

L'interpellateur visait surtout M. le général Bousсенard, le glorieux mutilé de Saint-Privat, commandant le 5<sup>me</sup> corps à Orléans, qui s'était permis, il y a quelques mois, d'assister à l'inauguration de la chapelle de la maison de famille des militaires de cette ville. Mais autour de ce crime impardonnable, il avait groupé une foule de petits faits, ramassés dans un journal juif, *la Lanterne*, et qui démontrent évidemment que le cléricisme envahit l'armée. Les maisons de famille pour les militaires excitent surtout la colère des Francs-Maçons.

Le plus curieux, c'est le masque dont se couvrent les sectaires ; s'ils protestent, c'est au nom de la liberté de conscience !

Eh quoi ! voilà des jeunes gens chrétiens qui ont quitté une famille où ils ont été élevés dans la pratique des devoirs de la Religion ; ils veulent rester fidèles aux lois que leur indique leur conscience ; ils cherchent les moyens de se soustraire aux dangers évidents de la vie de caserne ; des laïques, chrétiens aussi, des prêtres dévoués, leur offrent une maison, où ils pourront passer honnêtement et agréablement leurs heures de loisir, et trouveront les facilités pour remplir leurs devoirs religieux : en quoi est blessée la liberté de conscience ? Qu'un officier montre qu'il approuve la conduite de ces soldats fidèles à leurs principes, en quoi, encore une fois, la liberté de conscience est-elle offensée ?



Mais il fallait montrer que l'intolérance a pour compagne l'ignorance et la mauvaise foi. M. Rabier n'y a pas manqué ; il a tout mêlé, confondant les cercles militaires avec l'*Association de Notre-Dame des Armées*, œuvre de prières pour les soldats, faisant du comte de Paris, à qui appartient la terre d'Eu, le fondateur des Eudistes, ordre religieux qui a deux siècles d'existence ! Présentant l'*Œuvre militaire de Versailles* comme un centre qui a des ramifications dans toute la France, tandis que les œuvres militaires sont absolument indépendantes. En vérité, pour parler contre l'Eglise, on n'a pas besoin d'avoir étudié son sujet. Du moins, on a dénoncé des œuvres utiles, qui aident les soldats chrétiens à rester chrétiens. On a dénoncé de braves officiers qui ont versé leur sang pour la France, et cela pour sauver la patrie, « que des haines et des divisions regrettables mettraient en danger ».

Avec la *Semaine de Marseille* nous dirons :

« Sinistres farceurs, qui viennent dire, dans une Chambre française, à la face du pays, que la France est mise en danger par des généraux qui vont à la messe et assistent à l'inauguration d'une chapelle, par des soldats qui passent leur temps libre dans des cercles militaires catholiques ! Ah ! il y a bien d'autres causes trop réelles qui mettent la patrie en danger, et pour n'en citer qu'une seule, à laquelle il faut bien penser en parlant de l'armée, la trahison ; Dreyfus était-il un intime des officiers qui vont à la messe et un habitué de nos œuvres militaires ? »

Pourquoi ceux qui invoquaient les anciennes circulaires ministérielles à l'égard d'associations religieuses, circulaires qui n'avaient pas leur application en l'occurrence, pour les maisons et cercles militaires, n'ont-ils pas rappelé et promis d'appliquer les circulaires, comme celle du Maréchal Soult, datée de 1845, qui interdisait aux officiers de se faire recevoir franc-maçons ?

Comme conséquence de l'interpellation de M. Rabier, le Ministre de la Guerre vient d'adresser aux chefs de corps une circulaire où il rappelle les anciennes ordonnances, et en particulier celle du Maréchal Soult, de 1844 (1). Tout en maintenant les cercles et maisons de famille militaires, on défend d'y procurer aux soldats quelques petites douceurs, pourtant bien innocentes ; toute propagande surtout est interdite.

Que de précautions contre ce qui conserverait le soldat fidèle à ses devoirs ! En prend-on seulement quelque chose contre ce qui peut le pervertir ?

(*Bulletin religieux de Reims.*)

**Ce qu'ils veulent.** — Ce que veulent les opportunistes jouisseurs, un de leurs journaux l'écrivait en toutes lettres à la

(1) Les deux circulaires du Maréchal Soult, la première datée du 5 Juillet 1844, relative à la *Société de Saint-Maurice*, et la seconde, de 1845, défendant aux militaires d'entrer dans la Franc-Maçonnerie, ont été citées dans une note confidentielle, du 10 Septembre 1882, de M. le général Billot, alors Ministre de la Guerre. N. d. L. R.

suite de la séance où le sieur Rabier a débité ses fadaïses contre la Religion et l'armée : c'est que les citoyens français ne tiennent aucun compte de la Religion et de la conscience dans la politique.

Ces politiciens sectaires veulent, en un mot, que les électeurs leur permettent de tripoter à gogo. Cela, l'Eglise le défend.

Ce qui est mal est mal, même en politique. (*La Croix.*)

**Chez nos voisins.** — « Il semble, dit le *Matin*, journal certes fort peu religieux, qu'en Angleterre, pays protestant, les Congrégations catholiques devraient être traitées en ennemies bien plus qu'en France, pays catholique. Pas du tout : Les Anglais sont, avant tout, des gens pratiques, et ils savent favoriser les associations, quelles qu'elles soient, dès lors qu'elles rendent service au pays. Le gouvernement anglais place les Congrégations catholiques sur le même pied que les autres Congrégations. Il ne les connaît que pour *diminuer de moitié ou des deux tiers* les impôts. Il considère toutes les Congrégations comme ayant un but charitable, et ainsi elles payent moins d'impôts que les particuliers. Des droits de succession, il n'y en a pas.

Quand donc les hommes d'Etat français auront-ils le bon sens pratique des Anglais ? »

Elle est fort judicieuse, cette question du *Matin*, mais nos hommes d'Etat pourraient trouver qu'on leur demande beaucoup, en exigeant d'eux ce bon sens anglais qui est reconnu de tous. Soyons donc moins exigeants, et réclamons seulement qu'ils donnent aux religieux la liberté et l'égalité comme en Turquie ; car les missionnaires qui exercent leurs fonctions dans l'empire de Sa Majesté le Sultan, jouissent de ces deux biens inappréciables tout autrement que les membres des Congrégations résidant en France.

**AVIS.** — Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Cambrai :

« On fait rouler à Roubaix, et sans doute ailleurs, « une boule de neige » pour l'achèvement d'un sanctuaire à S. Antoine. Il n'est pas dit où il doit être construit. On avertit les personnes qui veulent bien souscrire et faire souscrire un franc à leurs parents, connaissances et amis, d'avoir bien soin de ne mettre sur le mandat ni nom ni adresse « afin que le Père Supérieur puisse faire toucher par les personnes qu'il désignera ; » on ajoute qu'il faut « mettre simplement sur l'enveloppe l'adresse (que l'on indique) et à l'intérieur, avec le mandat, un papier ainsi conçu : « Boule de Neige, N°... »

Ces précautions indiquent assez une escroquerie. Mais il y a des personnes qui, malgré tous les avertissements qu'on leur donne, se laissent toujours prendre. »

**Un père sensé.** — Une jeune personne, élève d'un Institut supérieur, montre à son père son bulletin trimestriel : « Voyez, Papa, » dit-elle, « que vous semble-t-il ? N'ai-je pas bien travaillé ? »



*Economie politique, bien ; beaux-arts et musique, très bien ; logique, parfait. »*

— « Charmant, mon enfant, charmant ! si votre futur a quelques connaissances de ménage, s'il sait blanchir le linge, faire la cuisine, tricoter, coudre et travailler à la machine, vous serez heureuse plus tard. »

Quand le démon veut attaquer une âme, il examine d'abord quel est son côté faible ou quel est le point qu'elle néglige ; c'est là qu'il applique ses machines, là qu'il tente l'assaut.

## BIBLIOGRAPHIE

**Lettres d'un Curé de Canton** publiées par Yves LE QUERDEC, 1 beau volume in-18, de 372 pages. Lecoître 1895.

Ces lettres font suite aux *Lettres d'un Curé de campagne*, qui ont obtenu, l'an dernier, le succès que l'on sait, et qui viennent d'être couronnées par l'Académie française. Elles ont été écrites pour obéir aux conseils venus à l'auteur de Rome même.

Le curé de Saint-Julien, devenu curé-doyen de Saint-Maximin, n'a pas changé pour cela. Il est toujours animé du même zèle éclairé pour tout ce qui touche aux intérêts spirituels et temporels des ouailles qui lui sont confiées. Il relève l'esprit chrétien et, dans un milieu ouvrier, fonde et fait prospérer des œuvres sociales. En ce volume comme dans le précédent, il y a moins un plan de campagne que tous doivent s'efforcer de copier servilement, qu'un appel et une excitation à agir ; pour tout dire d'un mot, moins une doctrine qu'un esprit.

**Convention entre le Gouvernement russe et la Banque de France :** La Banque de France recevra dans ses caisses, les titres de la dette publique russe, extérieure, payable en métalliques, qui lui seront déposés par les porteurs désireux d'avoir des titres nominatifs.

En représentation de ces titres, la Banque délivrera à chaque déposant des certificats nominatifs à leurs frais.

La Banque sera responsable du dépôt des titres sauf en cas de force majeure. Elle surveillera les tirages des titres amortissables. Elle en préviendra les titulaires sans assumer aucune responsabilité et se chargera du remboursement des titres amortis.

Elle paiera à ses déposants, aux échéances, à Paris et dans ses succursales les coupons échus, soit en espèces, soit en créditant les déposants, titulaires de compte à la Banque de France.

Les déposants seront exonérés de tous droits autres que le timbre du certificat.

Parmi les valeurs d'or, nous devons signaler la Mine d'or de Zapopan qui dès son entrée sur le marché est passée de 10 fr. cours d'émission à 14 fr. avec perspective d'un cours plus élevé.

Cette mine n'est pas nouvelle, exploitée par des mineurs qui la cédèrent à la société actuelle, cette mine qui a déjà donné des bénéfices sérieux et la Société va encore en augmenter le rendement.

La Monte Rosa Gold est à 160 fr. à Londres le cinquième d'action fait 37.50.

Avant peu tous les titres seront transformés ainsi que nous l'avons annoncé.

**Avis aux lecteurs.** — La *Poudre de Rogé*, approuvée par l'Académie de Médecine, est le plus agréable des purgatifs, celui qui convient le mieux aux dames, aux enfants et aux tempéraments délicats.

« La Poudre de Rogé peut, dans presque tous les cas, remplacer les autres purgatifs. » (Répertoire de Pharmacie.) — Eviter les produits similaires dont le nom peut prêter à confusion. Fabrication : 19, Rue Jacob, Paris. — Dépôt : 9, Rue du 4-Septembre, et toutes pharmacies. Prix du flacon : 2 francs.

Le vin de Quinium Labarraque est un médicament de composition déterminée, riche en principes toniques et fébrifuges, sur lequel les médecins et les malades peuvent toujours compter. C'est le vin de quinquina à son maximum de puissance et de concentration.

De nombreuses expériences ont été faites sur l'emploi du Quinium comme tonique et fébrifuge, et les résultats ont été des plus concluants.

« Le Quinium Labarraque est d'une efficacité réelle pour la guérison des fièvres intermittentes rebelles et comme reconstituant des forces. C'est un excellent remède. » (Formulaire de thérapeutique.)

Nota. — En raison de sa richesse en principes actifs, ce vin est d'un prix modéré et moins cher que les produits similaires.

Dans toutes les pharmacies.

La plus haute récompense.

Grand Diplôme d'honneur,  
Concours gén<sup>l</sup> du Morbihan.

**E. LEFÈVRE**  
DENTISTE

MÉDAILLE D'OR,  
Pontivy, 1894.

Diplômé de l'École Dentaire de Paris

5, RUE DE LA MAIRIE QUIMPER (près la place Saint-Corentin)  
Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés.

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES  
PRIX MODÉRÉS

Nota. — Au 29 Septembre prochain, pour cause d'agrandissement, le cabinet sera transféré, 1, RUE KÉREON (en face la Cathédrale).

Le Cabinet Dentaire, 2, rue Astor, Quimper, momentanément fermé pour cause de transformation, continue comme par le passé à recevoir sa nombreuse clientèle auprès de laquelle nous nous excusons de cette courte interruption.

ORFÈVRE — BRONZES D'ÉGLISE

**PÊCHE, FRÈRES**

45, rue Kéréon — QUIMPER — rue Kéréon, 45

P. PÊCHE, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION  
GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÈVRE  
Calices, Ostensoirs, Croix et Candélabres divers, etc.

DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR  
Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.  
Autorisés et recommandés par les Evêchés de Quimper et de Vannes pour la réparation des Vases sacrés.

## MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3  
QUIMPER

MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS  
BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Couverts FRÉNAIS, argentés à 100 grammes

BRONZE — ORFÈVREURIE D'ÉGLISE

Couverts CHRISTOFLE, au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

## MAISON DE CONFIANCE

**ÉLY-LABASTIRE**

53, rue de la Rampe, et rue de Siam, 38

**BREST**

FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES EN TOUS GENRES  
Literies et Tentures diverses.

ORNEMENTS D'ÉGLISE, CHASUBLERIE, BRONZES

Orfèvrerie, Calices, Ciboires, Ostensoirs, etc.....

STATUES DE TOUTES DIMENSIONS, CHEMINS DE CROIX

TAPIS D'AUTEL, NAPPES, RABATS & CEINTURES

Réparations de Vases sacrés, Dorure, Argenture.

DÉPÔT DE MÈCHES GUILLON, ENCENS ET DIVERS, ETC., ETC.....

## PRODUITS FÉLIX POTIN

Seule Maison à QUIMPER, 6, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale)

CHOCOLATS, TAPIOCAS, BISCUITS

CONSERVES ALIMENTAIRES  
FRUITS ET PRIMEURS

Livraison à domicile. — Expédition franco port et emballage.

Envo franco du catalogue à toute personne en faisant la demande.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

## LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE  
DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE — I. Solennité de la Fête-Dieu.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Nominations dans le Clergé ; Retraite de femmes à Quimper ; Le Pardon de Saint-Jehan à Primelin ; Rosnoën.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Une



découverte intéressante ; Léon XIII et l'Institut catholique de Lille ; Reims ; Le repos du Dimanche ; Œuvre du Vœu National ; Pèlerinage à La Salette, Paray-le-Monial, Fourvières et à la Grande-Chartreuse, 1895.

IV. Bibliographie.  
V. Annonces et avis.

## OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 16 Juin. — 2<sup>e</sup> Dimanche après la Pentecôte. S. Jean-François Régis, Confesseur. Double. Blanc. Mémoires du Dimanche et de l'Octave.

Aux Vêpres, Mémoires du Dimanche, de l'Octave et de S. Hervé (au propre diocésain).

Au chœur, Solennité de la Fête-Dieu, avec Mémoires de S. Jean-François Régis et du Dimanche.

Lundi, 17. — De l'Octave du Saint-Sacrement. Semi-Double. Blanc.

Mardi, 18. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 19. — S<sup>te</sup> Julienne de Falconieri, Vierge. Double. Blanc.

Jeudi, 20. — Octave de la Fête-Dieu. Double. Blanc.

Vendredi, 21. — FÊTE DU SACRÉ-CŒUR DE JESUS. Double de 1<sup>re</sup> classe. Blanc.

Samedi, 22. — Vigile de S. Jean-Baptiste. Violet. — Ou Office votif de l'Immaculée-Conception. Semi-double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Ploudiry..... 16 Juin.

Trévoux..... 17 et 18 Juin.

Plouguerneau..... du 19 au 26 Juin.

Missions recommandées : I. CHATEAUNEUF-DU-FAOU, du 23 Juin au 7 Juillet. Président, la 1<sup>re</sup> semaine, M. Arhan, chanoine honoraire, curé de Saint-Martin de Brest.

II. QUERRIEN, du 23 Juin au 7 Juillet.

## Solennité de la Fête-Dieu.

De toutes les fêtes établies pour rendre à Notre-Seigneur le culte de l'adoration, la plus imposante, la plus expressive, la plus populaire est la *Fête-Dieu*, la fête du Très Saint-Sacrement.

Pendant huit jours, l'Eglise offre solennellement ce mystère à nos hommages ; elle l'entourne de ses splendeurs, elle convie tous ses enfants à le célébrer par les hymnes d'allégresse et les chants de triomphe, sous la voûte du ciel comme sous les arceaux des temples.

Cette fête de l'Eucharistie doit réunir au pied des autels tous les cœurs fervents.

Tous tiendront également à honneur de faire escorte au Dieu caché par amour sous les apparences sacramentelles, et voudront orner leurs demeures sur son passage.

Les processions, dans leur pompe brillante ou modeste, traverseront nos villes et nos campagnes. Ces cortèges, où prendront rang ce qu'il y a de plus pur et de plus aimable ici-bas, les petits enfants, les pieuses associations, les confréries, les hommes qui savent affirmer leur foi, s'avanceront, au chant des cantiques de louanges, au milieu des rues jonchées de fleurs, parfumées d'encens, et présenteront le touchant spectacle de l'union des fidèles en Jésus-Christ.

Lui-même, ce divin Maître, l'objet de nos hommages publics et solennels, nous bénira tous, du haut de ces reposoirs, où il daignera s'arrêter, comme sur un trône glorieux. Il se fera, dans tout le diocèse, une grande effusion de grâces et, en même temps, une vive rénovation de la dévotion envers le Très Saint-Sacrement.

C'est ainsi que, chaque année, cette solennité apporte à la terre ses bienfaits. Elle expie les blasphèmes et l'ingratitude d'un trop grand nombre ; elle désarme la divine justice et attire sur la France entière d'immenses miséricordes.

Qu'elle soit donc pour nous l'occasion bénie d'affirmer notre foi, notre amour envers Notre-Seigneur. Qu'elle nous prépare une abondante moisson de fruits spirituels.

Allons à la source de la vie et puisons dans la sainte Communion les énergies de la vertu et le gage de la bienheureuse éternité. Adorons à jamais le Très Saint-Sacrement. *Adoremus in æternum sanctissimum Sacramentum.*

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

### Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche prochain.* Solennité du Très Saint-Sacrement, la grand'messe est à 9 heures. La procession sort à l'issue de la grand'messe et parcourt l'itinéraire qui a été indiqué précédemment.

On fait appel, d'une manière toute spéciale, aux hommes qui voudraient escorter le Saint-Sacrement. Des places leur seront réservées *au haut de la nef.*

Pendant la semaine, le Saint-Sacrement reste exposé, tous les jours, depuis la première messe jusqu'aux vêpres, qui se chantent à 4 heures, et sont suivies de la Bénédiction.

Tous les jours de l'Octave, grand'messe à 9 heures.

**Nominations dans le Clergé.** — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

M. Courtois, recteur de Trémaouézan, recteur de Plouégat-Guerrand ;

M. Hamon, vicaire à Briec, recteur de Trémaouézan ;

M. Guéguen, ancien vicaire de Leuhan, vicaire provisoire à Garland, en remplacement de M. Mével, qui a obtenu un congé pour cause de santé ;

M. Colin, ancien vicaire de Milizac, vicaire à La Forêt-Fouesnant ;

M. Prigent, vicaire à La Forêt-Fouesnant, vicaire à Lanildut ;

M. Pelleau, vicaire à Lanildut, vicaire à Guipavas.

**Retraite de femmes à Quimperlé, du 8 au 15 Juin.** — 14 paroisses et 28 retraitantes. — Trévoux, 5 ; Quimperlé, 3 ; Bannalec, 3 ; Scaër, 3 ; Nizon, 2 ; Moëlan, 2 ; Kernével, 2 ; Saint-Thurien, 2 ; Mellac, 1 ; Locunolé, 1 ; Riec, 1 ; Trégunc, 1 ; Guidel, 1 ; Guiscriff, 1.

**RUMENGOL.** — Le grand Pardon, dont nous avons publié le programme, favorisé par un temps splendide, a été, cette année, plus beau que jamais ; plus considérable la foule des fidèles, grâce à une amélioration, depuis longtemps attendue et dont nous remercions l'Administration du Chemin de fer d'Orléans : l'arrêt à la station, dite désormais de Rumengol, à 1,500 mètres du sanctuaire.

Nous ne décrirons pas, une fois de plus, ce spectacle des pèlerins, affluant dès le samedi, arrivant par groupes de toutes les directions, passant de longues heures — quelques uns toute la nuit — aux pieds de la « bonne Mère », puis repartant, dès la première heure, après avoir satisfait leur dévotion. Les étrangers sont émerveillés du bon ordre qui ne cesse de régner. Cette année, le recueillement a été encore plus remarqué, la ferveur plus grande : on a beaucoup prié pour l'Eglise, pour la France, pour nos soldats et nos marins... On a aussi prié pour M. le comte Albert de Mun, qui par télégramme s'est uni de tout cœur aux pèlerins de Rumengol, leur demandant un souvenir spécial. Espérons que « Notre-Dame de tout remède », exauçant ces prières, rendra bientôt à la santé et à la tribune française le vaillant champion de la cause catholique.

Le samedi, le sermon a été donné par M. Morvan, 1<sup>er</sup> vicaire de la Cathédrale : le célébrant était M. le chanoine Le Roy, recteur de Saint-Mathieu de Quimper qui, le lendemain, prêcha à la

grand'messe, célébrée à l'autel du Couronnement, par M. Corrigo, vicaire général.

Nous avons le regret de voir trop souvent nos « pardons » dégénérer en fêtes profanes : nous sommes d'autant plus heureux de constater que, à Rumengol, le caractère religieux et vraiment pieux, s'accroît davantage d'année en année. Une heure après la fin des vêpres, le petit bourg est désert ; les groupes des pèlerins se perdent dans le lointain, quelques uns redisant encore le refrain du cantique que l'on a chanté, durant tous ces jours, avec tant d'enthousiasme :

Introun-Varia Rumengol,  
Guerc'bez gallouduz, remed holl,  
Roit d'eomp hirio, enn han' Doue,  
lec'hed ar c'horf hag ann ene.

LANDELEAU. — On nous écrit :

« L'an dernier, la *Semaine religieuse* a bien voulu rendre compte de la procession des Reliques de saint Théleau, révélant, sans doute, à plusieurs de ses lecteurs cette touchante manifestation de foi et de piété, qui a lieu, à l'occasion de la fête patronale de Landeleau, au milieu d'un concours de fidèles, qui va toujours augmentant.

Cette année, M. le Recteur, par une délicate attention appréciée de tous, avait invité à présider la cérémonie deux anciens vicaires de la paroisse, M. Uguen, vicaire à Lambézellec, et M. Paugam, vicaire à Guilers-Brest. La fête a été dignement inaugurée, dès le samedi, veille de la Pentecôte, par les vêpres solennelles, suivies d'un immense feu de joie, et surtout par de nombreuses confessions, durant toute l'après-midi et le lendemain, dès la pointe du jour... A 7 h. 1/2, la Procession s'organise, comme d'elle-même, dans le plus grand ordre : 4 à 5,000 fidèles, dont plusieurs pieds nus, à la suite des Reliques, défilent à travers des chemins moins carrossables que pittoresques, qu'il faut avoir vus pour en avoir une idée...

Après une courte halte à la chapelle de N.-D. de Bonne-Nouvelle, qu'on salue par le chant d'un cantique, on arrive à l'endroit où, selon la tradition, saint Théleau se sauva des morsures d'une meute furieuse, lancée contre lui par un seigneur impie, en montant à un arbre. M. l'abbé Paugam, du haut d'un talus élevé, adresse une courte allocution aux pèlerins, puis la procession repart pour la chapelle de Saint-Laurent, bâtie dans un site ravissant, au confluent de la rivière de Saint-Herbot et de l'Aulne. C'est là que se chante la grand'messe...

Après un repos bien mérité, on se remet en route, vers 1 h. 1/2, en suivant les superbes avenues de Chateaugail ; on salue saint Roch, en passant devant son charmant oratoire ; on adresse une dernière prière à la bonne Mère du Ciel, dans sa chapelle, visitée le matin, et l'on rentre, vers 4 h., à l'église paroissiale, pour le chant des vêpres et la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Notre court résumé montre que ce n'est pas là une procession ordinaire : la longueur et les difficultés de la route en font, avant tout, un vrai pèlerinage de pénitence. Ajoutons que notre Saint-Père le Pape a daigné y attacher une indulgence plénière. Aussi, à Landeleau et dans les environs, une personne valide se dispense difficilement d'y prendre part et, quand par impossible, elle n'a pu la suivre, elle la fait le lendemain ou le surlendemain, en récitant le chapelet. C'est un crève-cœur pour les infirmes et les vieillards, lorsque, le jour arrivé, leurs infirmités ou le poids des années les empêchent d'accomplir leur « Tro ar Relegou ».

Cette année, le courage des pèlerins a été mis à l'épreuve ; car le temps était mauvais et la marche difficile ; mais rien ne peut arrêter des Bretons de cette trempe.

La fête des Reliques ne se termine complètement que le lendemain, lundi de la Pentecôte, pardon de la paroisse ; durant tout ce jour, les reliques de saint Théleau restent encore exposées à la vénération des fidèles.

Ces cérémonies, vraiment pieuses, ont dû particulièrement réjouir le cœur du pasteur et le dédommager des déboires qui ne lui ont pas manqué ; elles lui donneront aussi la force de continuer la lutte, car elles présagent le triomphe : en dépit du mauvais vouloir de quelques uns, les chrétiens de Landeleau auront une église digne de leur saint Patron, auquel ils demeurent si fidèles. »

\*\*\*

PRIMELIN. — Le Pardon de saint Tujen. — Cette année, le Pardon du grand Saint qu'on invoque contre la rage sera célébré avec un éclat particulier. On peut en juger d'après le programme ci-dessous.

Deux nouvelles cloches seront bénites, le samedi 29 Juin, veille de la grande fête. La magnifique chapelle de saint Tujen réclamait un carillon plus en rapport avec l'importance du pèlerinage annuel. Bientôt ce carillon chantera, mieux que nous ne saurions le dire, le zèle de M. le Recteur de Primelin et la générosité des personnes dévouées qui l'ont secondé dans une entreprise, au début, bien hasardée.

Qui, dans la Cornouaille, ne connaît saint Tujen ? Allez d'Audierne à la pointe du Raz ; entre Esquibien et Primelin, regardez sur la gauche : dans un bouquet d'arbres, en face de l'Océan, vous voyez émerger une grande tour carrée, dominant une église aux vastes proportions. C'est la chapelle de saint Tujen, où 10,000 pèlerins viennent prier tous les ans.

*Grand Pardon de saint Tujen*, 29, 30 Juin et 1<sup>er</sup> Juillet (Indulgence plénière). — *Vendredi 28 Juin* : ouverture du Pardon. — A 5 h. du soir, premières vêpres ; après vêpres, confessions.

*Samedi 29 Juin* : à 6 h., première messe ; après la messe, confessions. — A 10 h., grand'messe. — A 2 h. de l'après-midi, baptême de deux nouvelles cloches, sortant de la fonderie Ch. Drouot (Douai). — A 4 h., vêpres solennelles ; après vêpres, procession,

bénédictio du Saint-Sacrement, prières du soir, chapelet, confessions.

*Dimanche 30 Juin.* — A 4 h. 1/2, première messe, précédée de la prière du matin ; pendant la messe, on chantera nos cantiques populaires bretons. — Messes, à 5 h. 1/2, à 6 h. 1/2, à 7 h., à 8 h. — A 9 h., les nouvelles cloches lancent leur carillon ; les bannières et les croix de la paroisse quittent la chapelle de saint Tujen, pour aller saluer, à leur arrivée, les différentes processions des paroisses environnantes. — Vers 9 h. 1/2, arrivée des processions à la chapelle de saint Tujen ; elles ont des places réservées. — A 10 h. 1/2, messe solennelle. — A 3 h., vêpres solennelles, suivies de la grande procession sur la grève ; station, en face de l'Océan, autour d'une Croix dressée pour la circonstance ; allocution ; retour à la chapelle, au chant des litanies et des cantiques ; bénédiction du Saint-Sacrement. — Le soir, prières et confessions.

*Lundi 1<sup>er</sup> Juillet.* — Clôture du Pardon. — A 6 h., messe basse. — A 10 h., grand'messe ; sermon. — A 3 h., vêpres ; procession ; bénédiction ; *Te Deum*.

**ROSNOËN. — Découverte d'une peinture murale.** — M. le Recteur de Rosnoën poursuit, depuis plusieurs années, la restauration (on pourrait dire la reconstruction) d'une église qu'il a trouvée en bien triste état, tant pour l'édifice que pour le mobilier, et à laquelle il aura bientôt donné toute la beauté dont elle est susceptible.

Une nouvelle boiserie ayant été commandée pour recouvrir les murs des chapelles latérales, on procédait, le jeudi 9 du mois dernier, à l'enlèvement de la boiserie ancienne ; dès que les premières planches eurent été déplacées, une peinture murale, dont personne ne soupçonnait l'existence, apparut aux regards.

Le 18 Mai, je recevais une lettre où la découverte m'était signalée et la peinture très minutieusement et très exactement décrite. J'étais prié avec instances d'aller la voir et l'apprécier, comme aussi de faire appel à un ou plusieurs juges compétents. Mon premier jour libre était le mardi 21 ; je n'attendis pas davantage, et j'arrivai à Rosnoën, vers midi, en compagnie de M. Abgrall. M. le Recteur et son Vicaire nous conduisirent immédiatement à l'église, où nous trouvâmes ce qui m'avait été si fidèlement décrit. Au-dessus d'une porte de sacristie, un mur, faisant face au bas-côté du midi, présente une surface peinte de 3 mètres 80 de large et de 4 mètres de haut. Une bande jaune forme encadrement et porte des inscriptions au sommet et à la base. Le sujet du tableau est la Très Sainte-Trinité, recevant l'adoration et la louange universelles. L'œuvre est composée de trois parties bien distinctes.

1<sup>o</sup> Dans le haut, trois nuages, de forme bizarre et de couleur sombre, servent de support aux trois Personnes divines. Toutes trois sont vêtues de chapes rouges sur des aubes ou robes blanches.

Le Père est au milieu, et tient un globe. Le Fils est à droite, et s'appuie sur un long sceptre, dont le sommet a dû se terminer en croix, mais le croisillon ne se voit plus ; à peine peut-on le deviner. Le Père et le Fils portent des couronnes royales. Le Saint-Esprit n'a pas de couronne, ou du moins elle est effacée. Cette représentation de l'Esprit-Saint sous forme humaine n'est pas très répandue, mais cependant il en existe des précédents. Derrière les trois Personnes se voit l'arc-en-ciel, qui forme comme le dossier de leurs trônes.

Un peu plus bas que le Fils, apparaît, sur un siège semblable au fauteuil liturgique des évêques, la Vierge Mère de Dieu ; elle est assise comme une reine et porte le diadème ; sa robe est d'un rouge de pourpre et son manteau d'un bleu clair. Avec la Sainte-Trinité, c'est le seul personnage assis. Vis-à-vis de Notre-Dame, par conséquent un peu au-dessous du Saint-Esprit, saint Jean-Baptiste se tient debout ; dans toute la composition, il est seul à avoir cette attitude.

Un peu plus bas que la Vierge et le saint Précurseur, et plus rapprochés du milieu, deux anges sont en adoration.

Toute cette première partie du tableau est celle qui demande l'examen le plus attentif ; celle du milieu est moins confuse, celle du bas ne le sera plus du tout.

2<sup>o</sup> Au-dessous de la Trinité, des anges, de la Reine du Ciel et du Précurseur, le peintre a laissé un certain intervalle d'une teinte jaune qui devait rappeler les nuages au coucher du soleil. Sur ce fond se projette l'armée des bienheureux ; tous sont agenouillés. Au milieu est un groupe, un peu en retrait ; aucun des personnages n'y est reconnaissable à une caractéristique quelconque. Je suppose que ce sont là les Saints de l'Ancien Testament. Les groupes de droite et de gauche s'en détachent parfaitement, et c'est certainement là un effet voulu.

A droite (1), c'est d'abord saint Pierre, bien conforme au type traditionnel ; il est fort beau ; après saint Pierre, dans un ordre que je ne me rappelle pas très bien, sont : un saint pape, un saint évêque et un saint roi. Celui-ci pourrait être pris pour un évêque, car sa couronne, fort élevée, ressemble à une mitre ; mais il n'y a cependant pas lieu à une erreur, parce que le saint roi porte en main la couronne d'épines, au centre de laquelle sont les trois clous de la Passion ; c'est donc ici saint Louis. Ce groupe de droite se termine par trois guerriers, dont les deux premiers sont casqués et cuirassés ; ce sont, sans doute, saint Georges et saint Maurice ; le troisième a le buste nu, et il porte en main des flèches ; c'est donc saint Sébastien.

Le groupe de gauche est celui des Martyrs ; mais, de même, que nous avons vu déjà un apôtre et des martyrs à droite, de même nous allons voir, à gauche, deux personnages auxquels n'ap-

J'entends par là à droite du groupe de la Trinité, par conséquent à gauche du spectateur.



partient pas ce titre. Le premier est saint François d'Assise, reconnaissable à ses stigmates ; il ne les présente pas en montrant la paume de ses mains ; celles-ci sont croisées au haut de sa poitrine. A côté de lui est une femme, vêtue d'un blanc grisâtre ; je crois qu'il n'y a pas à s'y tromper, et que ce personnage figure « la sainte Pauvreté », l'épouse mystique du saint patriarche des Frères Mineurs. Elle offre ici le même type que dans les fresques de Giotto, aux voûtes de la basilique inférieure d'Assise. Ce détail seul suffirait à prouver que le peintre de Rosnoën possédait les traditions de l'art ancien, dans un rare degré. Après saint François et « la sainte Dame Pauvreté », tous les personnages portent des palmes ; mais il serait difficile d'y découvrir les pierres de la lapidation de saint Etienne, le gril de saint Laurent, etc. Dans ce triple groupe, toutes les têtes sont levées sur la Trinité ; l'attitude est la même pour tous : la joie dans la contemplation, l'amour dans l'adoration.

3° Après l'Eglise du ciel, voici maintenant, tout au bas du tableau, l'Eglise de la terre. Au milieu, la basilique de Saint-Pierre de Rome ; à droite, le Pape, agenouillé sur un prie-Dieu, qui supporte un livre ouvert, sur lequel il appuie ses mains gantées de rouge. Il est difficile de distinguer si la coiffure est une tiare ou une mitre, mais c'est le seul détail endommagé dans cette figure, et je crois même que nous sommes ici en face d'un bon portrait d'Innocent XI. Derrière le Pape sont deux cardinaux, coiffés du chapeau rouge ; derrière les cardinaux, des évêques, portant la mitre ; enfin, derrière les évêques, quelques prêtres, dont il ne reste que la tête, car ici l'enduit a été brisé, lors du percement d'une porte de sacristie. Peut-être ces têtes appartenaient-elles à des religieux, figurant les différents ordres approuvés par l'Eglise.

Nous venons donc de voir à droite, la hiérarchie ecclésiastique. Voici, maintenant, à gauche, la société laïque, dans sa hiérarchie propre. D'abord, c'est l'Empereur Léopold I<sup>er</sup> (1658-1705) ; sa couronne est très haute, à ses pieds est le globe symbolique. A côté de l'Empereur d'Allemagne est agenouillé le Roi de France ; c'est Louis XIV représenté fort jeune, et, de fait, il n'avait que 25 ans quand fut peint notre tableau ; inutile de décrire son costume royal, qui est connu de tout le monde. Derrière le roi, un gentilhomme, en habit jaune à longues basques ; il ne porte aucunes armoiries qui le puisse faire reconnaître, mais ce doit être encore ici un portrait ; toutefois, le personnage figure évidemment plus comme personnification de la noblesse, que comme individu. Il est suivi d'un jeune paysan portant le *bragou-bras* rouge, tombant très bas, le *chupen* bleu à manches, et le col bien plus ample qu'on ne le porte aujourd'hui dans nos campagnes. Une paysanne est derrière lui ; les barbes de sa coiffe retombent par devant ; ce genre de coiffure existait dans une grande partie de la Cornouailles, et il en existe un curieux spécimen au musée de Quimper. Après ce pieux couple campagnard, viennent des silhouettes un peu plus confuses et figurant peut-être la bourgeoisie et les classes

Si le peintre s'était contenté de faire son œuvre telle que je viens de la décrire, sa pensée eût été comprise d'un grand nombre, à une époque où les fidèles étaient très instruits des choses religieuses ; mais pour en donner une intelligence plus facile, il a eu soin d'y joindre des inscriptions, et c'est pourquoi, de la basilique vaticane, deux banderoles montent vers le trône de la Trinité ; l'une porte : *Te Deum laudamus, te Dominum confitemur* ; l'autre : *Te æternum Patrem, omnis terra veneratur*.

Une autre banderole, figurant au-dessus de saint Pierre, ne présente plus que quelques lettres. M. Abgrall pense (non sans vraisemblance) qu'elle portait les mots : *Te gloriosus, Apostolorum chorus*.

Dans l'encadrement du tableau, se lit, à la partie supérieure : *Summa et individua Trinitas . . . . . nostro . . . . . in sæcula sæculorum*. Ce texte, évidemment tronqué aujourd'hui, a dû même l'être dans l'origine.

A la partie inférieure, on lit : *Te per orbem terrarum sancta confletur Ecclesia*.

Enfin, l'œuvre est signée et datée : P. CANN, P. 1677.

Pas plus que moi, vous ne connaissiez P. Cann, je le suppose. Ce que je puis vous dire, après un consciencieux examen de son œuvre, c'est que c'était un peintre de mérite, et que chez lui l'artiste était doublé d'un théologien fort instruit, à moins qu'il n'ait eu pour guide un prêtre, fort au courant lui-même des choses artistiques.

La peinture murale de Rosnoën n'est pas très décorative ; elle n'a jamais contribué beaucoup à la beauté d'ensemble de l'église, mais elle constitue tout un poème d'une grande élévation ; en outre, elle offre des détails charmants : l'empereur et le roi sont remarquablement beaux ; la Vierge y est vraiment royale. Le coloris, assez terne aujourd'hui, a dû être riche et harmonieux, le dessin, presque partout correct, est très savant dans plusieurs parties.

L'on ne saurait trop faire pour procurer la conservation d'une peinture d'autant plus précieuse, que notre pays n'en possède guère, sauf celles qui ont été exécutées depuis peu d'années. La paroisse de Rosnoën ne possède peut-être pas les ressources voulues, pour inviter un peintre de grand mérite à restaurer ce tableau ; mais on ne saurait le livrer à quelqu'un qui n'a pas fait ses preuves ; il y aurait même folie à le confier à quelqu'un qui serait peintre sans être archéologue ; car ici la connaissance des traditions anciennes de la peinture est au moins aussi exigible que le bon goût et le talent. Le concours de l'Etat et des bienfaiteurs les plus généreux ne pourrait-il se produire pour la conservation d'une œuvre, telle que les *Beaux-Arts* n'en ont pas souvent enregistrée ?

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — On parle d'un Consistoire, qui aurait lieu en Octobre, et dans lequel les Nonces de Paris, de Vienne, de Madrid et de Lisbonne seraient nommés Cardinaux.

Quelques uns croient que la date du Consistoire est plus rapprochée et qu'il aurait lieu en Juillet. En effet, la Commission cardinalice, chargée d'examiner les dossiers des ecclésiastiques proposés pour l'épiscopat, a commencé ses travaux et s'est déjà réunie chez son Em. le Secrétaire d'Etat.

— S. E. le Cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, qui se trouvait récemment à Paris, est arrivé à Rome et est descendu au Collège Américain du Nord. L'Eminent prélat, en déclarant que le principal but de son voyage est la visite *ad limina*, ajoute qu'il doit également entretenir le Saint-Père de la condition de l'Eglise aux Etats-Unis, du progrès du catholicisme dans ce vaste pays, et de la question qui actuellement passionne si vivement le monde protestant, en Angleterre et en Amérique, c'est-à-dire, l'union des Eglises.

A sa première audience, le Cardinal a été touché de l'accueil cordial que lui a fait le Pape, et émerveillé de la lucidité d'esprit et de mémoire de Léon XIII, qu'il n'avait pas vu depuis six ans.

Un journal catholique, *The Roman Post*, rédigé en anglais, vient de paraître à Rome.

Le but de ce journal est de défendre les intérêts catholiques, et spécialement ceux du vaste empire anglo-américain.

— La Congrégation des Rites s'est réunie, le 4 Juin, au Vatican pour s'occuper des causes de la Vénérable Mère Bichier des Anges, fondatrice des Filles de la Croix ; du Vénérable Baptiste Gault, évêque de Marseille ; du Vénérable Jean-Martin Moye, des Missions étrangères, fondateur des Sœurs de la Providence ; de M<sup>me</sup> Le Gras, fondatrice des Filles de la Charité.

\*\*\*

Une découverte intéressante. — Aux archives du Vatican on vient de retrouver un Index précieux, renfermant la série complète de tous les évêques nommés depuis Innocent III à Benoît XIV, c'est-à-dire de l'an 1198 à 1769.

Le Révérend Père Bénédicte Dom Grégoire Palmieri s'est empressé de cataloguer en quatre rubriques différentes tout ce qui se rapporte à ce document : la première se rapporte à la liste complète de ces évêques ; la seconde renferme toutes les indications relatives aux affaires ecclésiastiques (canonicats, chapellenies, monastères, bénéfices, etc.) traitées par les différentes curies épiscopales avec Rome ; la troisième indique les « *negotia civilia* »

dont s'est occupé la juridiction de ces évêques ; la quatrième enfin se rapporte aux dîmes.

C'est donc une véritable source d'informations, où pourront puiser les diocèses qui manquent de ces documents.

Léon XIII et l'Institut catholique de Lille. — Par un *motu proprio* du 12 Avril 1895, S. S. Léon XIII vient de doter une des chaires de théologie à l'Institut catholique de Lille ; le Saint-Père a fait verser à cet effet une somme de cent mille francs, qu'il avait reçue pour être employée en faveur de l'enseignement de la jeunesse.

« C'est une bonne espérance, écrit Léon XIII, et une grande consolation pour nous, que celles qui nous viennent des Institutions catholiques d'enseignement établies en France, car nous savons combien elles sont appropriées aux besoins de nos jours, et quels fruits en recueille la nation française. »

REIMS. — Nous lisons dans le *Bulletin* du diocèse de Reims :

Adhésions à la Lettre de Son Em. le Cardinal Langénieux. — « NN. SS. les Evêques de Quimper, de Valence, de Tarbes, de Verdun et d'Ajaccio ont envoyé à Son Em. le Cardinal Langénieux des lettres de complète adhésion.

« D'autre part, nous pouvons affirmer que Mgr l'Evêque de Gap n'a pas attendu jusqu'à ce jour pour exprimer à Son Em. le Cardinal Langénieux son adhésion la plus formelle et la plus complète ; c'est donc à tort, que certains journaux ont écrit qu'il s'est abstenu. »

\*\*

— A la date du 22 Mai, aussitôt après son retour de la tournée de la Confirmation, Monseigneur l'Archevêque de Rennes a eu l'honneur d'écrire au Cardinal Langénieux pour adhérer à la lettre par laquelle Son Eminence a protesté contre certaines assertions et théories de Monseigneur de Beauvais, concernant l'acquittement de l'impôt d'accroissement.

(Semaine du Mans.)

Le Repos du Dimanche. — M. Emile Keller, ancien député, président de l'Association du *Repos du Dimanche*, a été honoré de la lettre suivante qui sera un grand encouragement pour tous ceux qui s'efforcent de ramener le peuple à l'observation de la loi dominicale.

« TRÈS CHER FILS, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

« Nous voulons que vous sachiez bien que vos lettres Nous ont grandement charmé, spécialement celle qui Nous donnait des détails, très agréables à connaître, sur l'Association pour l'observation du dimanche. Certes, votre France abonde en œuvres pieuses et utilement établies par la généreuse activité de ses enfants ; mais Nous signalons l'Association dont Nous parlons et que vous

présidez parmi celles qui se distinguent le plus par la noblesse et la sainteté de leur but.

En effet, elle tend par elle-même et directement à faire rendre à Dieu, comme il convient, un honneur juste et bien dû par la cessation du travail ; ce que lui-même avait rigoureusement prescrit dès le début de l'ancienne loi. Aussi Nous approuvons votre œuvre commune d'autant plus volontiers et Nous l'enveloppons d'un amour d'autant plus vif, que le mépris du saint jour du Seigneur enfante pour les hommes et pour les nations des maux plus grands.

Quant à vous, très cher Fils, et à vos compagnons si bien inspirés, il est plus juste de vous féliciter que de vous exhorter : néanmoins Nous voulons que ce que vous avez fait spontanément jusqu'à ce jour vous le continuiez à l'avenir sur Notre invitation.

Que Dieu regarde avec complaisance votre organisation et le travail multiplié accompli pour sa cause ; et trouvez l'augure et le gage des faveurs divines dans la bénédiction apostolique que Nous vous accordons très tendrement dans le Seigneur, à vous, très cher Fils, et à tous ceux qui poursuivent avec vous une entreprise si salutaire.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le 15 Mars de l'année 1895, de Notre pontificat la dix-huitième.

« LÉON XIII, PAPE. »

**Œuvre du Vœu national.** — Le moment nous semble propice, au cours du mois de Juin et à l'approche de la fête du Sacré-Cœur, pour publier cet appel adressé par M. Rohault de Fleury, secrétaire de l'Œuvre, aux zélateurs et à tous les fidèles :

Vœu National au Sacré-Cœur

SECRÉTARIAT

8, Rue de Furstenberg, Paris.

M.

Il faut terminer une grande entreprise pour pouvoir en juger les effets ; c'est pourquoi nous voudrions si ardemment voir la nôtre achevée.

Depuis vingt-quatre ans que nous avons formulé notre vœu, que d'efforts ont été faits ! Mais on ne saurait en apprécier déjà les résultats, et, parce que la somme de sacrifices n'est peut-être pas encore suffisante et, surtout parce que le vœu n'est pas accompli. Puis, on est naturellement enclin à ne considérer que le mal dont on souffre et à négliger les grâces reçues. Les maux dont nous souffrons, les difficultés qui éprouvent si cruellement les catholiques ne doivent pas nous faire oublier l'immense diffusion de la dévotion au Sacré-Cœur, à laquelle Notre-Seigneur a promis de si belles et de si nombreuses grâces et bénédictions.

Cette longue période de paix d'ailleurs, n'est-elle pas une grande grâce temporelle pour notre patrie, en faveur de laquelle le Vœu national a été fait ?

Ne vous semble-t-il pas que ces pensées doivent nous encou-

rager à persévérer et nous engager à hâter l'achèvement de la Basilique et l'accomplissement de notre vœu ?

Le Comité pour faciliter la tâche matérielle des zélateurs et aider, autant que possible, les souscripteurs dans leur bonne volonté a pensé à créer une souscription particulière pour les dômes qui compléteront le monument, et qui sont en train de se construire.

Il ne reste plus à faire que les couvertures ; songez combien c'est peu de chose en comparaison de ce qui a été fait jusqu'ici, et, pourtant quelle importance considérable peut avoir l'exécution de cette dernière partie, au point de vue moral et spirituel de l'œuvre commencée !... J'ai la conviction que le moment des grandes grâces est proche ; hâtons-le ; il ne saurait être mis en doute que nos sacrifices et nos prières toucheront enfin le cœur de Jésus. Il lui appartient d'en choisir le moment ; mais nous avons le moyen de précipiter les effets de sa miséricorde et nous aurions bien tort de ne pas l'employer.

Puisse-t-elle croître encore, cette dévotion bénie ! Qu'elle donne le courage aux faibles, la lumière aux incertains, l'énergie aux timides. A l'heure actuelle, plus que jamais peut-être, nous en avons besoin. Cœur de Jésus, protégez la sainte Eglise ! Cœur de Jésus, sauvez la France !

**Pèlerinage à la Salette, Paray-le-Monial, Fourvières et à la Grande-Chartreuse, 1895.** — Départ de Paris, 25 Juin, 7 h. 55 m. soir ; Retour à Paris, 3 Juillet, 3 h. 1 m. soir.

Prix des places, chemin de fer de Paris (aller et retour) : 1<sup>re</sup> classe, 102 fr. ; 2<sup>me</sup> classe, 67 fr. ; 3<sup>me</sup> classe, 48 fr. Voitures de La Mure à Corps et de Voiron à La Grande-Chartreuse. Aller et retour, 14 fr.

Demander l'itinéraire complet à M. le Secrétaire des pèlerinages, 8, rue François I<sup>er</sup>, à Paris.

C'est se rendre complice d'une calomnie que de l'accueillir par le silence.

Quand vous découvrez que vous vous êtes trompé, ne vous découragez pas : les erreurs mêmes servent à rendre l'esprit plus sain.

## BIBLIOGRAPHIE

Dans son numéro du 1<sup>er</sup> Juin, **La Quinzaine** publie : le magnifique discours prononcé à Clermont par M. l'abbé FREMONT, à l'occasion du huitième centenaire des Croisades ; — La fin des *Lettres d'un Curé de Canton*, épilogue émouvant d'un livre où la noble figure d'un serviteur du Christ apparaît dans tout le rayonnement de la charité évangélique ; — Une étude sur José-MARIA DE HEREDIA, dont la réception date d'hier. Le poète des *Trophées* est autre chose qu'un maître ouvrier ; il y a chez lui, sous la mise en valeur intentionnelle des mots, une émotion généralement insoupçonnée, que M. Alfred POIZAT nous révèle en des aperçus d'une rare subtilité. — Dans le même

numéro : une chronique scientifique sur *l'Alchimie moderne* ; — *Le Salon des Champs-Élysées*, un *Courrier d'Athènes*, etc., etc...

Un numéro spécimen est envoyé à toute personne qui en fait la demande.

La conversion de l'action de **Monta Rosa Gold** est un fait accompli. Les porteurs doivent s'adresser à M. Robinson, 9, rue Lepelletier, Paris, pour échanger chacune de leurs actions contre 5 nouvelles. On cote 37,50.

Le marché continue à être animé sur la **Mine d'or de Zapopan**. Cela s'explique par les renseignements qui nous arrivent de l'exploitation. En effet, M. Hellson, administrateur, en aurait extrait de 201 tonnes de minerai, 217 onces d'or. Le fait est typique ; aussi, les amateurs de titres bon marché ne doivent pas hésiter à se les procurer dans les environs de 13 à 14 fr.

**THE LONDON-PARIS, FINANCIAL & MINING CORPORATION, LIMITED**  
Capital : 500,000 (12,500,000 francs)

Société pour l'étude, l'exploitation et la représentation des affaires minières, industrielles ou financières du Transvaal.

**AGENCE DE PARIS, 2, place de l'Opéra.** — Adresse télégraph. : LONPACOR-PARIS.

### MINES D'OR

Renseignements gratuits sur toutes les valeurs du Sud de l'Afrique. — Paiement des Coupons. — Correspondances spéciales du Transvaal.

Vente et Achat de toutes valeurs Sud-Africaines cotées à Johannesburg, Londres et Paris, et toutes opérations s'y rattachant, sans autre commission que le courtage usuel. Echange des Titres.

La Société **The London-Paris Corporation** publie une circulaire hebdomadaire qu'elle adresse sur demande et gratuitement à sa clientèle pour la tenir au courant des fluctuations des marchés et des nouvelles de toutes les Mines d'Or et Trusts. Elle représente dès aujourd'hui les mines suivantes :

NEW-PRIMROSE. — BUFFELSDOORN ESTATE. — NEW-ORCHESUS. — GLENCAIRN. — LANGLAAGTE-ROYAL. — KIMBERLEY-ROODEPORT. — NEW-CONSORT. — PLEIADES. — AURORA-WEST UD. — JOHANNESBURG CONSOLIDATED INVESTMENT CO. — JOHANNESBURG WATERWORKS. — SPES BONA. — GINSBERG. — BALMORAL. — SOUTH WEST RAND MINES.

Adresse postale : LONDON-PARIS, 2, place de la Bourse, PARIS.

*Goudron Guyot véritable*, 19, Rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.

**J. LE BIHAN** à Ploudalmézeau, prévient MM. les Membres du Clergé qu'il continue les voyages pour les Ornaments d'églises, Vins blancs de Frigolet.

### LIBRAIRIE ET ORNEMENTS D'ÉGLISE

LIVRES CLASSIQUES et de piété. **R. LE GALL** à Quimper 12 — Quai du Stéir — 12 MISSELS CATÉCHISMES et Prédications.

CHASUBLES, CHAPES, ÉTOLES, etc., depuis l'extrême bon marché jusqu'à l'article riche : drap d'or fin, brodé or fin 1<sup>er</sup> titre.

Les ouvrages annoncés en bibliographie, par la *Semaine Religieuse* ou par les revues bibliographiques, sont expédiés, franco, aux prix indiqués par les éditeurs. Il est accordé une remise au clergé, lorsque ces ouvrages sont pris en magasin.

**UNE PERSONNE** du meilleur monde, veuve d'officier, désire se placer comme dame de compagnie ou pour diriger un intérieur.

S'adresser à la Direction de la *Semaine Religieuse*.

La plus haute récompense.

Grand Diplôme d'honneur,  
Concours génl du Morbihan.

**E. LEFÈVRE**

MÉDAILLE D'OR,  
Pontivy, 1894.

DENTISTE

Diplômé de l'École Dentaire de Paris

5, RUE DE LA MAIRIE QUIMPER (près la place Saint-Corentin)

Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés.

**DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES**  
PRIX MODÉRÉS

Nota. — Au 29 Septembre prochain, pour cause d'agrandissement, le cabinet sera transféré, 1, RUE KÉREON (en face la Cathédrale).

### MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3  
QUIMPER

**MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS**  
BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Couverts FRÉNAIS, argentés à 100 grammes

**BRONZE — ORFÈVREURIE D'ÉGLISE**

Couverts CHRISTOFLE, au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

**JUMELLE MISSIONNAIRE** force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 26 fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. Véritable pince-nez ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-poste franco en France. C. Paul, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

### PRODUITS FÉLIX POTIN

Seule Maison à QUIMPER, 6, RUE KÉREON (près la Cathédrale)

**CHOCOLATS, TAPIOCAS, BISCUITS**  
**CONSERVES ALIMENTAIRES**  
FRUITS ET PRIMEURS

Livraison à domicile. — Expédition franco port et emballage.  
Envo franco du catalogue à toute personne en faisant la demande.

Le Cabinet Dentaire, 2, rue Astor, Quimper, momentanément fermé pour cause de transformation, continue comme par le passé à recevoir sa nombreuse clientèle auprès de laquelle nous nous excusons de cette courte interruption.

**UN MONSIEUR** offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

## FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)  
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M<sup>re</sup> V<sup>re</sup> LE JAMTEL,  
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

## CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)  
F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

## HYGIÈNE DE LA TÊTE

La chute des Cheveux est immédiatement arrêtée par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF**

Qui nettoie la Tête  
Enlève les Pellicules  
Empêche les Cheveux  
de tomber et  
les fait repousser.

Employé très agréable. — Parfum exquis.  
LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.  
Dépôt GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.  
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.



**ASTHME ET CATARRHE**  
Guéris par les CIGARETTES  
ou la POUDRE  
**ESPIC**  
OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NEURALGIES  
Toutes Pharmacies, 2 f. la Boîte. Vente en gros : 20, r. St-Lazare, Paris.  
Exiger la Signature ci-contre sur chaque Cigarette.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE  
DE QUIMPER ET DE LÉON

| LE NUMÉRO   | PRIX DE L'ABONNEMENT | LA LIGNE D'ANNONCE |
|-------------|----------------------|--------------------|
| 10 CENTIMES | 6 fr. par an         | 40 CENTIMES        |

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SARRUEN, rue Keréon.

SOMMAIRE — I. La première consécration au Sacré-Cœur.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Nécrologie : Nominations dans le clergé ; Quimper ; Carhaix ; Retraites bretonnes à Quimper et à Lesneven ; Pèlerinage de la Jeunesse catholique à Sainte-Anne-d'Auray.



Nouvelles du monde : Rome ; Une lettre à la France ; Séez ; Charles ; En franc-maçonnerie ; Dure vérité ; Les progrès contre les Congrégations.

IV. Documents historiques (suite).

V. Bibliographie.  
VI. Annonces et avis divers.

## OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 23 Juin. — 3<sup>e</sup> Dimanche après la Pentecôte. Office du Dimanche. Semi-double. Vert.  
Au chœur, Solennité du Sacré-Cœur de Jésus, avec Mémoire du Dimanche.  
Vêpres du Suivant.  
Lundi, 24. — NATIVITÉ DE S. JEAN BAPTISTE. Double de 1<sup>re</sup> classe avec Octave. Blanc.  
Mardi, 25. — S. Guillaume, Abbé. Double. Blanc.

Mercredi, 26. — S. Jean et S. Paul, Martyrs. Double. Rouge.  
Jeudi, 27. — S. Irénée, Evêque, Martyr (au Supplément). Double. Rouge.  
Vendredi, 28. — Jeûne (Vigile de S. Pierre). — S. Léon, Pape. Semi-double. Blanc.  
Samedi, 29. — SAINT-PIERRE ET S. PAUL, Apôtres. Double de 1<sup>re</sup> classe avec Octave. Rouge.

## Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Plouguerneau... du 19 au 26 Juin.  
Saint-Goazec.... 27 et 28 Juin.  
Benodet..... 29 et 30 Juin.

Missions recommandées : I. CHATEAUNEUF-DU-FAOU, du 23 Juin au 7 Juillet. Président, la 1<sup>re</sup> semaine, M. Arhan, chanoine honoraire, curé de Saint-Martin de Brest.

II. QUERRIEN, du 23 Juin au 7 Juillet.



### La première consécration au Sacré-Cœur.

Une coïncidence parfaite de dates nous reporte à 220 ans en arrière. En la présente année, comme en 1675, le premier vendredi après l'octave du Saint-Sacrement tombe le 21 Juin, fête de saint Louis de Gonzague.

A cette date, en 1675, les grandes révélations faites à la Bienheureuse Marguerite-Marie venaient de s'achever. Le dimanche précédent, 16 Juin, pendant l'octave du Saint Sacrement, tandis qu'elle était à genoux devant la grille du chœur, les yeux fixés sur le tabernacle, Notre-Seigneur lui était apparu tout à coup sur l'autel.

Quel chrétien n'a profondément gravé dans sa mémoire les paroles que le Sauveur adressa à son humble servante, dans cette dernière manifestation de ses desseins : « Voilà le Cœur qui a tant aimé les hommes....., et, en reconnaissance, je ne reçois de la plupart que des ingratitude.....; c'est pour cela que je te demande que le premier vendredi d'après l'octave du Saint-Sacrement soit dédié à une fête particulière pour honorer mon Cœur, en communiant ce jour-là, et en lui faisant réparation d'honneur, par une amende honorable, pour les indignités qu'il a reçues! »

L'humble vierge de Paray restait recueillie, attentive, heureuse. Dans cette dernière révélation se trouvait comme résumé tout ce qui regarde la dévotion au Sacré-Cœur : son principe, qui n'est autre que l'amour débordant de Dieu; son but, qui est d'offrir à Dieu un culte de réparation, de consolation et d'amende honorable; son caractère, qui est d'être un culte public, après avoir été si longtemps une dévotion intime.

D'ailleurs, Dieu avait ménagé à sa servante un grand secours dans la présence du P. de la Colombière, qu'il semblait n'avoir amené à Paray que pour l'accomplissement des desseins de son Cœur adorable. Le vénérable prêtre examina devant Dieu le récit de cette révélation, et déclara qu'elle venait du ciel.

« Rassurée ainsi, Marguerite-Marie n'hésita plus. Elle s'agenouilla devant le divin Cœur de Jésus, se consacra à lui solennellement, et lui rendit le premier et un des plus purs hommages qu'il recevra jamais sur la terre et au ciel. Le vénérable Père de la Colombière voulut se joindre à elle, et il se consacra, lui aussi, au Cœur de Jésus.

« C'était le vendredi 21 Juin 1675, lendemain de l'octave du Saint Sacrement, le jour même qui venait d'être désigné par Notre-Seigneur pour être à jamais le jour de fête de son Cœur adorable. Il recevait ainsi, dans la personne d'un saint prêtre et d'une humble vierge, les prémices de ces adorations que l'humanité allait bientôt lui rendre.

« ..... Ce que Notre-Seigneur avait demandé a été fait. Par-

tout on vient, le premier vendredi du mois, s'agenouiller au pied du Cœur de Jésus, et lui faire amende honorable pour les incompréhensibles ingratitude d'une humanité qu'il a aimée avec passion. Partout aussi, il y a des chrétiens qui se lèvent la nuit du jendi au vendredi, des épouses, des mères, des jeunes filles, des vierges consacrées à Dieu, des prêtres qui viennent veiller avec lui, pleurer avec lui, et imprimer quelquefois sur leur chair les stigmates sacrés de sa Passion. Partout, enfin, dans toute l'Eglise catholique, le vendredi qui suit l'octave du Saint Sacrement est un jour solennel, consacré à contempler les tendresses, les dévouements du meilleur de tous les cœurs » (1).

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

### Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DES URSULINES. — *Lundi, 24 Juin*, réunion des Mères chrétiennes à 7 h. 1/2. Messe, instruction, bénédiction du T.-S. Sacrement.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Besnier, prêtre habitué à Châteauneuf, décédé le 14 Juin, à l'âge de 56 ans. L'inhumation a été faite, à Ploaré, samedi dernier.

Nomination dans le clergé. — Par décision de Monseigneur, M. Duédal, vicaire à Concarneau, est nommé aumônier des religieuses du Saint-Esprit à Kerinou, en Lambézellec.

QUIMPER. — La procession du T. Saint-Sacrement est, dans notre bonne ville, une manifestation de foi et de piété, chaque année, plus belle et plus touchante. Nous croyons bien traduire l'impression de tous ceux qui y assistaient, dimanche dernier, en disant que l'on remarquait plus de recueillement que jamais, une tenue plus respectueuse de la part de tous. C'est à peine si quelques rares curieux, la plupart étrangers, restaient couverts, et nous sommes heureux de n'avoir à appliquer qu'à un nombre si infime de nos compatriotes ces paroles, sévères mais justes, d'un homme peu suspect de cléricalisme, M. Sarcey, à l'adresse de ces « grincheux », soit-disant libres-penseurs, « qui oublient que le premier précepte de la libre-pensée, c'est la tolérance. Ajoutons — c'est M. Sarcey qui parle — qu'ils ne peuvent, poussant l'inconséquence à bout, manifester leur irritation, sans un soupçon de... de... ma foi! je lâche le mot : sans un soupçon de goujaterie.

« Il est d'un simple goujat, quand passe un emblème qui est

(1) M<sup>r</sup> BOUGAUD, *Histoire de la Bienheureuse Marguerite-Marie*, p. 220.

« tenu par tous les assistants pour vénérable, de les mortifier en prenant une attitude dégagée ou même insolente, en n'ôtant pas son chapeau quand tous se découvrent ; il est d'un goujat de l'insulter soit de geste, soit de parole.

« Triples ou simples, j'aime à croire que les goujats sont encore assez rares en France. C'est, comme on dit, une quantité négligeable. Je ne demande pas qu'on leur mette la main au collet et qu'on les mène en prison ; il suffit de hausser les épaules. »

Egalement, sauf deux ou trois exceptions, toutes les maisons sur le parcours étaient décorées, plusieurs tendues de draperies ou ornées de fleurs et d'oriflammes. En un endroit, le pavé était couvert de tapis.

Le Saint-Sacrement était porté par Mgr l'Evêque, revenu, l'avant-veille, de Séez.

Après une station à l'église provisoire de Saint-Mathieu, la procession est revenue par la place Médard, où s'élevait un reposoir qui fait le plus grand honneur au goût de celui qui en a donné le plan et dirigé l'exécution. On remarquait une grande profusion de plantes vertes et, dominant l'autel, une superbe croix, faite de roses diversement nuancées ; puis, de chaque côté de la rampe, au milieu de la verdure, des enfants, les mains jointes, d'un recueillement vraiment digne d'éloges et qui mérite d'être signalé.

Nous devons une mention spéciale à la musique du pensionnat Sainte-Marie, qui a joué plusieurs morceaux avec son entrain ordinaire, chose d'autant plus méritoire que les divers examens qui ont lieu, à cette époque, venaient d'enlever les musiciens les plus exercés. C'est à peine si ces vides ont été remarqués, grâce à la bonne volonté des élèves restants et au zèle des maîtres qui les dirigent.

**CARHAIX. — Retour de Mission.** — Nous lisons dans la *Résistance*, du 15 juin :

« Les deux dernières semaines viennent d'être employées, à Carhaix, à consolider l'œuvre si bien réalisée par la récente Mission.

« Le R. P. Haverland est revenu, dans notre ville, nous écrit-on, accompagné cette fois par le R. P. Ménager, qui fut pendant quatorze ans préfet apostolique au Dahomey. La première semaine, concurremment avec la retraite de la Première Communion, les zèles missionnaires donnaient, le soir, des instructions spéciales aux dames. La seconde semaine, ce fut le tour des hommes, qui, malgré la fatigue des journées de travail si longues en cette saison (de 5 heures du matin à 7 heures du soir), se pressaient à ces conférences. La communion générale a eu lieu, pour les dames, vendredi dernier ; pour les hommes, dimanche. L'une et l'autre ont été fort consolantes. »

**QUIMPER. — Retraite bretonne de Femmes, du 8 au 15 Juin 1895.** — *Paroisses : 28 ; Retraitantes : 100.* — Douar-

nenez, 14 ; Goulien, 13 ; Plouhinec, 8 ; Clédén-Cap-Sizun, 7 ; Ile-de-Sein, 6 ; Beuzec-Cap-Sizun, 5 ; Elliant, 5 ; Quimper, 4 ; Ergué-Armel, 4 ; Plogonnec, 4 ; Gouézec, 3 ; Plonévez-Porzay, 3 ; Plobannalec, 3 ; Ploaré, 3 ; Dinéault, 2 ; Esquibien, 2 ; Scaër, 2 ; Plomeur, 2 ; Fouesnant, 1 ; Kerlaz, 1 ; Plonévez, 1 ; Concarneau, 1 ; La Roche-Maurice, 1 ; Guengat, 1 ; Saint-Evarzec, 1 ; Pont-l'Abbé, 1 ; Landudec, 1 ; Ergué-Gabéric, 1.

**LESNEVEN. — Retraite d'hommes du 8 au 15 Juin 1895.** — 26 paroisses. — 46 retraitants. — Ploudaniel, 5 ; Plouider, 4 ; Plougourvest, 5 ; Loc-Maria-Plouzané, 3 ; Landerneau, 2 ; Plouneventer, 2 ; Plouzévédé, 2 ; Saint-Thégonnec, 2 ; Plouédern, 2 ; Plougar, 2 ; Plabennec, 2 ; Lesneven, 1 ; Saint-Vougay, 1 ; Guiclan, 1 ; Plouguin, 1 ; Kersaint-Plabennec, 1 ; Lanarvily, 1 ; Saint-Divy, 1 ; Guilers (Brest), 1 ; Guissény, 1 ; Kernouës, 1 ; Lambert, 1 ; Guipavas, 1 ; Plouvorn, 1 ; Plouvien, 1 ; Lanneufret, 1.

**Pèlerinage de la Jeunesse catholique à Sainte-Anne-d'Auray.** — Nous avons annoncé, dans notre numéro du 24 Mai, le projet d'un pèlerinage de la Jeunesse catholique à Sainte-Anne-d'Auray. Aujourd'hui, la chose est décidée et la date définitivement fixée. Nous lisons, à ce sujet, dans la *Semaine religieuse* de Rennes :

« Proposé par la Conférence Saint-Yves de Rennes et adopté au Congrès de Paris par les groupes de l'Association Catholique de la Jeunesse Française, ce pèlerinage doit réunir, le 28 Juillet, les jeunes gens de l'Ouest, et plus spécialement de la Bretagne.

« Sainte Anne est la patronne des Bretons. Elle fut connue et vénérée en Bretagne, dès les premiers siècles de l'ère chrétienne.

« La première chapelle élevée en son honneur près d'Auray, fut détruite au VII<sup>e</sup> siècle. Cette chapelle fut reconstruite en 1632, et, depuis ce temps, les pèlerins y affluent sans cesse, hauts et bas Bretons, jaloux d'apporter à la Sainte l'hommage de leur vénération.

« Les pèlerinages ne manquent pas en Bretagne. Celui de Sainte-Anne est le plus populaire ; aussi les cérémonies religieuses y sont-elles particulièrement belles. La Basilique a été maintes fois le témoin des plus imposantes manifestations chrétiennes.

« C'est dans ce sanctuaire, c'est aux pieds de notre patronne vénérée, que la Jeunesse Catholique ira intercéder pour l'Eglise, en ce moment si violemment attaquée, et pour la France notre patrie bien-aimée.

« Se réunir pour prier, telle est l'idée première du Pèlerinage.

« Il est bon de se sentir quelquefois les coudes, pour apprendre à connaître ceux qui marchent à côté de vous dans la même voie, et qui travaillent au même but : la défense des intérêts de l'Eglise.

« Peut-être aussi, cette manifestation, exclusivement chrétienne, donnera-t-elle un nouvel élan aux œuvres catholiques de

la Jeunesse. Peut-être déterminera-t-elle la formation de nouvelles Conférences de jeunes gens, et alors elle n'aura pas été inutile ; car on peut dire de ces groupes qu'ils sont la pépinière des hommes d'œuvre.

• Réunissons-nous donc et prions.

• La prière est l'arme du chrétien ; prions : car, plus que jamais peut-être, nous avons besoin de nous défendre.

• La persécution religieuse est à l'ordre du jour, les ennemis de l'Eglise ne lui laissent aucun repos. Ils cherchent, en ce moment, à détruire les Congrégations parce qu'elles sont un des plus fermes soutiens de la Religion.

• Nous protesterons contre les attaques dont l'Eglise est l'objet, en affirmant notre foi, en demandant à sainte Anne de bénir les efforts de tous ceux qui, luttant pour le triomphe de l'Eglise, travaillent en même temps au salut de la France.

• Monseigneur l'Archevêque de Rennes a bien voulu approuver notre projet et charger M. l'abbé Henry, secrétaire de l'Archevêché, de diriger l'organisation du Pèlerinage dans le diocèse de Rennes. Nous espérons qu'un grand nombre de jeunes gens de notre diocèse viendront à cette solennité, que Monseigneur l'Evêque de Vannes daigne honorer de sa présence.

• NN. SS. les Evêques de Bretagne ont aussi donné leur entière approbation, et déjà, dans chaque diocèse, se forment des comités d'organisation.

• A Vannes : M. l'abbé Nicol, directeur de la *Semaine religieuse* ; à Nantes : M. l'abbé Marchais, vicaire général, promoteur apostolique ; à Saint-Brieuc : M. l'abbé Ollivier, directeur du Petit-Séminaire de Plouguernevel ; dans le diocèse de Quimper : M. le chanoine Dulong de Rosnay, ont bien voulu accepter la présidence des Comités.

• Le Comité de l'Association catholique de la Jeunesse Française à Paris, la Conférence Saint-Yves de Rennes, les Conférences Lamoricière et Saint-Vincent-de-Paul de Nantes, l'Association catholique du Finistère, les Conférences Saint-Yves de Saint-Brieuc, de Redon, de Brest, ont adopté le projet et promis leur concours à ce Pèlerinage, dont nous ne pouvons encore donner que les grandes lignes.

• Un programme détaillé paraîtra prochainement, qui en fera connaître toutes les conditions.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Pendant qu'en France, pays essentiellement catholique, il se trouve, chaque année, des membres du Parlement pour demander la suppression de l'ambassade près du Vatican, la Russie schismatique vient d'y accréditer un représentant, à titre permanent.

Aux termes de l'ukase impérial, publié par le *Journal officiel* de l'empire, la légation comprendra un ministre résident et un secrétaire de légation. Les dépenses annuelles s'élèveront à 16,000 roubles or.

\*\*\*

Une lettre à la France. — La *Semaine Religieuse* de Soissons a publié une allocution prononcée par Mgr Duval au retour de Rome. Nous y lisons :

• Je parlais au Saint-Père de sa Lettre aux Anglais. Je lui dis : « Saint-Père, vous venez d'écrire une bien belle lettre aux Anglais. — Et il me répondit : « Oui, je sais qu'elle a été bien accueillie, qu'elle a déjà fait beaucoup de bien. J'ai reçu nombre de lettres à ce sujet : toutes me disent qu'elle a fait bonne impression sur les esprits. L'avez-vous lue ? — Je lui dis que non, la lettre n'ayant paru que le jour de mon départ. « Eh bien, je vais vous la donner » et ce disant, il se leva, alla dans son cabinet de travail et m'en donna un exemplaire, que je reçus avec grande joie de sa main.

• Quand j'eus l'honneur de le voir une seconde fois (car le Saint-Père voulut bien encore me donner audience, la veille de mon retour), je lui parlai de l'heureuse impression que j'avais retirée de la lecture de cette lettre. Le Pape me dit alors qu'il en préparait une autre adressée à la France (sa nation de prédilection), pour l'an prochain ; « car je sais, ajouta-t-il, que dans un an la France prépare une grande manifestation catholique, à l'occasion de l'anniversaire du baptême de Clovis. Je veux faire un appel pressant à tous les Français ; je les convierai à écouter docilement la voix du Père de famille. »

SÉEZ. — Couronnement de N.-D. de l'Immaculée-Conception. — Nous résumons, d'après la *Vérité*, le compte-rendu de cette belle fête, à la quelle assistait, comme nous l'avons annoncé, Mgr l'Evêque de Quimper.

C'est au lendemain de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, que le vénéré supérieur du petit séminaire de Séz, M. Desauney, conçut l'idée de faire appel au clergé et aux fidèles de tous les diocèses de France pour l'érection d'une chapelle commémorative de l'heureux événement.

La pensée, approuvée et bénie par le pieux évêque, Mgr Rousset, fut comprise. Les dons affluèrent de tous les côtés et permirent d'élever une élégante église, enrichie, depuis, d'une somptueuse décoration de sculpture et de peinture. Mais ce qui vaut mieux encore que les beautés artistiques qu'elle présente, des grâces insignes l'ont tellement recommandée depuis son origine, que le vénéré Evêque de Séz a cru que le moment était venu, au bout de trente-cinq ans, d'obtenir, pour le premier sanctuaire élevé en l'honneur de la Vierge Immaculée, après la proclamation du dogme, un honneur particulier. Sa piété s'était plu à voir

briller, sur le front de Notre-Dame de l'Immaculée Conception, une couronne, offerte par la générosité reconnaissante de son diocèse et décernée, devant toute l'Eglise, par le Souverain Pontife.

Et tel est l'objet de la sainte cérémonie qui a mis, le 11 Juin, en fête la ville de Séez et toutes les contrées voisines. Grâce à une municipalité aussi éclairée que bienveillante, la fête, annoncée et préparée depuis six mois, sous la haute direction de M. le vicaire-général Marais, a eu tout son éclat. ....

A 9 heures 1/2, la procession, formée à l'évêché, s'est mise en marche, au son de toutes les cloches de la ville et des fanfares de musique, pour la place du grand Friche.

Le cortège arrive, portant la couronne. On admire cette vaste pièce d'orfèvrerie, rehaussée de pierres précieuses. Sous l'étoile en brillants qui la surmonte, se détache l'aigle marine de grand prix, offerte par S. S. Léon XIII. Sur le passage des prélats, la foule s'incline respectueusement. Tour à tour paraissent, revêtus des ornements pontificaux, le R<sup>m</sup> dom Etienne, abbé de la Trappe; NN. SS. les Evêques de Moulins, de Quimper, de Contances, de Bayeux, de Vannes; Mgr l'Archevêque de Rouen.

Le clergé prend place sur une immense estrade, élevée au fond de la place et richement décorée de tentures et d'oriflammes. Plus de cinq cents prêtres en habits de chœur, ainsi que les élèves du grand et des petits séminaires du diocèse, se rangent de chaque côté de l'édicule, au milieu duquel est dressé l'autel. Dans la partie réservée aux invités de distinction, figurent plusieurs sénateurs et députés de l'Orne: MM. le duc d'Audiffret-Pasquier, de Lévis-Mirepoix, le maire, les adjoints et le Conseil municipal de Séez, presque au complet. NN. SS. les Evêques viennent siéger à leur trône, et la messe commence. S. G. Mgr Sourrieu célèbre pontificalement.

La messe dite au milieu du recueillement général, Mgr l'Evêque de Coutances prononce le sermon. Vingt mille personnes se pressent sur la place devant l'orateur sacré. La puissante et sympathique voix de Mgr Germain se fait entendre de toute la foule.

*Surrexerunt filii ejus, et beatissimam prædicaverunt eam.*

L'éloquent orateur montre tous ces fils de Notre-Dame de Séez debout pour la glorifier et la prier; d'abord, le pontife qui va la couronner, ce vaillant et intrépide défenseur de l'Eglise, armé, depuis le jour de sa consécration, du casque du combat; les autres évêques réunis sous la présidence du métropolitain de Normandie, l'âme aujourd'hui dans l'angoisse, qui plongent dans l'avenir le double regard de la foi et du patriotisme, et qui se sont levés afin de prier pour ces deux mères, l'Eglise et la France; ces prêtres si nombreux..... Tous ensemble ne forment qu'un cœur et qu'une voix pour bénir, remercier, glorifier et invoquer Marie. Appelée à traduire ce sentiment, ce cri unanime, l'orateur en emprunte l'expression à l'Ecriture, à l'Eglise, à l'Histoire. Dans une suite

rapide de tableaux, qui sont comme autant de stances d'un hymne de triomphe, l'éloquent Pontife déroule une à une toutes les gloires de la Vierge Immaculée. Gloire à Marie au ciel et sur la terre! Gloire dès le commencement et jusqu'à la fin! Gloire dans tous les actes de son rôle de corédemptrice de l'humanité, dans tous les événements de sa vie terrestre!.....

A propos de la fuite en Egypte, le vaillant prélat fait une allusion aux Hérodes, dont la race n'est pas éteinte et qui en veulent toujours à l'âme des enfants, et il conjure la Vierge Mère de Dieu de garder toujours à Jésus les enfants, les hommes, les vieillards.

L'Eglise aussi crie: Gloire à Marie! avec les conciles, avec les Papes, avec les docteurs, avec le peuple chrétien. Elle crie: Gloire à Marie! avec Pie IX qui l'a proclamée Immaculée dans sa Conception, avec Léon XIII qui couronne Notre-Dame de Séez.

A ce beau chant d'enthousiasme, plusieurs fois salué par les applaudissements de la foule, l'orateur ajoute un grand cri de supplication en raison des nécessités actuelles qui affligent l'Eglise et les âmes et lui font craindre un avenir plus triste encore, et il invoque ardemment Marie, pour qu'elle soit toujours la protectrice de l'Eglise, la gardienne de la France.

Après ce magnifique discours, Mgr l'évêque de Séez couronne solennellement, au nom du Souverain Pontife, la statue de Notre-Dame de l'Immaculée Conception, au milieu des pieux applaudissements de l'assemblée.

A midi, un repas de fête réunissait, dans la maison hospitalière du Petit-Séminaire, NN. SS. les évêques, les invités particuliers et tout le clergé. Au dessert, Mgr Trégaro a porté la santé de ses hôtes, les prélats, les membres du Parlement et de la municipalité de Séez, les religieux de Saint-Norbert, de Saint-Dominique, de Saint-François, de Saint-Ignace présents au banquet, les cinq cents prêtres assis à la table. Mgr l'Archevêque de Rouen a répondu d'abord, puis, en quelques paroles pleines de bonne grâce et d'esprit, Mgr l'évêque de Vannes a parlé pour la Bretagne, si fraternellement unie à la Normandie, dans cette belle fête. Au milieu des toasts, le P. Delaporte, le poète de la fête et ancien élève de la maison, a lu une superbe pièce de poésie en l'honneur de Mgr Trégaro.

On a frénétiquement applaudi ce vers à l'adresse du vaillant prélat:

Où l'on vous voit l'on dit que là c'est le devoir.

Enfin, le distingué supérieur du grand séminaire a donné lecture d'une adresse latine au Saint-Père, que tous les évêques et prêtres présents ont signée avec empressement; elle contient une adhésion à l'adresse des évêques réunis à Clermont.

CHARTRES. — MM. les Vicaires Généraux ont adressée une lettre, datée du 9 Juin, pour recommander leur évêque aux prières de ses diocésains.



L'état de santé de Mgr Lagrange s'est, en effet, très aggravé. Le prélat a reçu l'Extrême-Onction et le Saint-Viatique des mains de Mgr Jourdan de la Passardière, évêque de Roséa, qui l'a suppléé pour les tournées de confirmation. Mgr Lagrange a renouvelé ses adieux à son clergé. Son extrême faiblesse inspire de vives inquiétudes.

**En Franc-Maçonnerie.** — Il est maintenant incontestable que M. Félix Faure, Président de la République française, appartient à la franc-maçonnerie.

On l'avait affirmé, on en avait même donné des preuves, mais voici que le *Bulletin du Grand-Orient de France*, dans son numéro d'Avril 1895, est venu confirmer la chose officiellement. Le *Bulletin* comprend une partie officielle et une non officielle. Il est question de M. Félix Faure dans les deux parties :

Dans la *partie officielle*, il est dit que « c'est dans la loge l'*Amitié*, au Havre, qu'a été initié, en 1865, l'illustre Frère Félix Faure, aujourd'hui doyen des maçons actifs de la Loge où il a fait, en 1883 et 1885, et plus récemment, en compagnie du F. Doumer, plusieurs conférences maçonniques qui ont obtenu le plus grand succès et dont plusieurs ont été imprimées aux frais de l'Atelier. » (P. 28 du *Bulletin*.)

La *partie non officielle* contient un article intitulé : *Le F. Félix Faure et les cléricaux*. Il y est dit que les cléricaux, qui avaient une peur bleue de la nomination de M. Brisson au poste de Président, à cause de sa qualité de franc-maçon, ont été bien attrapés lorsqu'ils ont appris que M. Félix Faure était, lui aussi, de la secte.

« Leur déconvenue est amère et leur fureur grande. »

« Cette colère des dévots n'est pas pour nous déplaire. M. Félix Faure n'a jamais caché sa qualité de franc-maçon, et nous avons le plaisir d'ajouter qu'il a toujours été un BON MAÇON. »

(*Semaine de Cambrai*.)

**Dure vérité.** — A une grande paroisse de Paris, un prêtre disait brutalement, ces jours-ci, dans une réunion d'hommes et de jeunes gens :

« Vous êtes tellement émasculés, que si un caporal se présentait en ce moment avec quatre hommes pour arracher le Saint-Sacrement du tabernacle, il y aurait peut-être des femmes pour protester ; car toujours, dans le christianisme, elles ont gardé la fierté des convictions et de leurs amours..... Mais un homme !..... Y aurait-il un homme ici pour se lever, pour étendre les deux mains et pour s'écrier : « Vous passerez sur mon corps avant de toucher à Dieu » ? J'ai peur que non. Le mot « loi », alors même qu'il sert d'expression à quelque chose d'inique, de monstrueux, vous terrifie, et vous tendez les mains à toutes les servitudes ! Vous vous faites *ver* et vous vous étonnez qu'on vous écrase ! »

(*La Croix*)

**Les impôts contre les Congrégations.** — Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Lyon :

« Une des choses les plus tristes à constater relativement à cette question, si triste à tous les points de vue, du *droit d'accroissement*, c'est que peu de personnes en comprennent le sens et la véritable portée ; c'est que beaucoup, faute de réflexion, y voient simplement une question d'argent, alors qu'il s'agit de savoir si 160.000 citoyens français peuvent être mis hors du droit commun, si la liberté, l'égalité devant l'impôt et la justice ne sont point faits pour l'élite de la nation, pour les plus purs et les plus dévoués enfants de la France. »

« Les raisonnements que font à ce sujet, même de bons chrétiens et d'excellentes gens, sont incroyables. »

Louis Veuillot a écrit : « Le premier qui résistera par la force aux spoliateurs et qui saura se faire tuer sur le seuil de sa maison envahie, fera une grande chose et protégera d'autres seuils encore que le sien. Nul ne sait ce qui résultera du premier coup de fusil tiré, pour le droit éternel, contre les décrets d'un sénat de voleurs et d'assassins. »

## DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES  
dans le Finistère, pendant la Révolution.

ANNÉE 1795

A Lesneven, le Procureur-Syndic du District, un sieur Le Gall, qui n'est autre, sans doute, que l'ancien Curé constitutionnel de Plouguerneau, écrit, le 13 Prairial III (1<sup>er</sup> Juin), au Procureur général Syndic du Département, pour lui démontrer les inconvénients qui résultent de la loi d'amnistie pour le culte des prêtres assermentés (1) :

« J'ai reçu, le 7 (26 Mai) du courant, votre lettre du 4 et la proclamation des Représentants du peuple du 20 Floréal (9 Mai). »

« Il me semble, citoyens, que les Représentants, par leurs différents arrêtés, n'ont jamais entendu mettre en liberté les prêtres déportés en vertu des lois, mais seulement les prêtres sujets à la réclusion, soit à raison de leur âge, soit de leur caducité ou infirmité. Il est manifeste qu'ils n'ont jamais pu

(1) L. 305.



ni voulu excéder la limite de la loi envers ceux qui en sont frappés.

« Serais-je intolérant pour mettre sous la surveillance de la Municipalité les prêtres déportés qui paraissent aujourd'hui sur tous les points du District ? »

« J'approuve l'humanité des Représentants qui, d'après les vues bienfaisantes de la Convention, a brisé les fers des prêtres reclus et cachés.

« Mais auraient-ils jamais prétendu restituer à la République les prêtres déportés ? ont-ils prétendu ouvrir la porte aux émigrés ? Car parmi les déportés dont je vous donne la liste il y en a qui ont fui le territoire de la République. Comment les distinguer des déportés ? »

« Malgré mes représentations, on a reçu les déclarations des prêtres déportés, puis on a fait fermer toutes les églises indistinctement ; puis on a demandé des temples par des pétitions individuelles ; puis les pétitionnaires se sont arrangés de manière que de cinq prêtres assermentés trois se sont trouvés exclus des églises où, peu de jours auparavant, ils exerçaient paisiblement leur culte. »

Quelques jours après, nouvelle lettre du sieur Le Gall dans le même sens :

« Les pétitionnaires des temples se prétendent en droit de disposer des édifices publics (pour en interdire l'entrée aux assermentés). Cependant ils ne les ont pas loués, seulement ils ont fait offre de les louer.

« A Guissény, Saint-Frégant, Plouider, les prêtres assermentés disent la messe où ils veulent, excepté à l'église. Les insermentés seuls ont la liberté de la dire dans ces temples ; ils font le catéchisme, le prône... »

Une plainte de ce genre, mais rédigée d'une manière un peu plus pittoresque, était adressée au District de Brest, le 14 Prairial (2 Juin), par la Municipalité d'Ouessant (1) :

« ... Ont l'honneur de vous maitre sous les yeux les troubles que a causes lantree du refracteurs l'abbé Tual dans lisle sortant de sa tanniere.

« il a commencer par de bitter que la nation perdre par-toute après il est venus a la maison commune où il a demandé la permission de dire la messe dans sa maison, et il luy a était acordes et apres il s'aite arogés sans autorite de faire une tante hors de chez lui ou il fute assemblée toute les aristocratte et enemy de la Constitution pendant les séjour il j-as eux toujours des assambles nocturnes dont nous avons a prix qu'il avez formés une projette a dessains de louer ou dachestte leglissee.. et ces pour pouvoir renvoyer notre prestres a ser-

(1) L. 109.

## VIN GLYCOPHOSPHATÉ LANGLEBERT

Ce vin admis dans les Hôpitaux constitue le plus énergique des reconstituants, accélérant la *nutrition générale* par une *stimulation particulière* de l'appareil digestif.

Il est sans équivalent pour combattre la *dépression nerveuse* sous toutes les formes et son emploi est particulièrement indiqué dans les cas suivants :

1° Affections de l'Estomac, spécialement la *Dyspepsie*, qui débute par un sentiment de pesanteur à l'estomac et de sommeil irrésistible après les repas, avec dégoûts des aliments, surtout de la viande, angoisses, etc.

La *vie sédentaire*, le *surmenage cérébral*, les *chagrins*, les *inquiétudes*, sont les causes déterminantes de ces affections dues à une *dépression nerveuse*, à un *état d'inertie* des organes de la *digestion* et de l'*assimilation*.

Le Vin Glycophosphaté Langlebert exerce une *action stimulante particulière* sur ces organes et son usage fait réapparaître avec l'appétit et l'entrain un sentiment de *force* et de *bien-être*.

2° Dans toutes les affections consomptives, *Neurasthénie*, *Anémie*, *Chlorose*, *Tuberculose*. *Bronchite chronique*, *Diabète* et dans toutes les *convalescences*.

3° Enfin et surtout pendant la *croissance*, où il agit non seulement en excitant les organes de la *digestion*, mais aussi en fournissant au sang les matériaux nécessaires à la *formation* et la *charpente osseuse* et des systèmes musculaires et nerveux.

Les *engorgements ganglionnaires* (glandes, oreillons, etc.), les *éruptions*, le *surmenage scolaire*, indiqué par une *dépression nerveuse* qui rend l'enfant *morne*, *inquiet*, *fantasque*, la *faiblesse* des os (dos ou jambes voûtés) sont merveilleusement combattus par son usage.

MODE D'EMPLOI : Pour les enfants au-dessous de douze ans, une cuillerée à soupe après le repas, étendue d'eau ; au-dessus de cet âge et pour les adultes un verre à liqueur après le repas.

Prix 4 francs dans toutes les pharmacies.

Pharmacie FAMEL, envoi franco } 1 bout. 4 fr.  
86, rue de la Réunion, Paris. dans toute la France } 6 — 18 fr.

NOTA. — Nous rappelons que la pharmacie FAMEL, une des plus grandes de Paris, envoie *franco* son prix-courant général ainsi que tous les renseignements, prix spéciaux pour Pensionnats, etc.

Les ordonnances sont exécutées aussitôt réception et expédiées le jour même.

DROGUERIE SPÉCIALE A L'USAGE DES COMMUNAUTÉS ET INTERNATS.

Vins & Spiritueux. — Gros & demi-gros.

COMMISSION **FÉLIX MERCIER** CONSIGNATION  
VINS garantis naturels, sans mélange, depuis..... 0,45 cent.  
ENVOI D'ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE  
S'adresser au bureau, 14, rue Laënnec, à QUIMPER



**ASTHME ET CATARRHE**  
Guéris par les CIGARETTES  
ou la **POUDRE ESPIC**  
OPPRESSIONS. TOUX. RHUMES. NEURALGIES  
Toutes Pharmacies, 2 f. la Boîte. Vente en gros: 20, r. St-Lazare, Paris.  
Exiger la Signature ci-contre sur chaque Cigarette.



**FONDERIE DE CLOCHES**  
A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **M<sup>re</sup> V<sup>re</sup> LE JAMTEL**,  
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

**CLOCHES D'ÉGLISE**

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Cotes-du-Nord)

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**

La Chute des Cheveux  
est immédiatement arrêtée par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF**

Qui nettoie la Tête  
Enlève les Pellicules  
Empêche les Cheveux  
de tomber et  
les fait repousser.

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON: 3 FR.; FRANCO. COLIB PORTAL: 4 FR.

DEPOT GENERAL: Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest: Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie; à Quimper: Lacoste, pharmacien.

**ENCAUSTIQUE CHINOISE**  
LAQUE CHINOISE  
FLORI D'OR  
Si vous voulez avoir vos HABITATIONS SAINES et PROPRES  
Entretenez vos parquets, meubles, linoléums, avec la  
Vos parquets, meubles, linoléums, avec la  
TABLIERS de CHIMINÉES, avec la  
Vos parquets, meubles, linoléums, avec la  
RÉNOUVEAU UNIVERSELLE. — EN VENTE PARTOUT  
Vos parquets, meubles, linoléums, avec la

**PINCE-NEZ et LUNETTES Acier nickelé**

MONTÉS de **CRISTAL DE ROCHE** DANS L'AXE  
garanti sur l'optique

Souverain pour les vues fatiguées **6 Francs** Recommandé  
par MM. les Oculistes

Seule Maison vendant à ce prix (Indiquer l'âge suffit, myope ou presbyte)

Lucien HENRY, OPTICIEN, 152, RUE DE RIVOLI. — PARIS

**JUMELLE RIVOLI** d'une puissance incomparable, 25 fr. avec etui à courroie

Envoi franco contre mandat-poste.

— 413 —

mante que le District de Brest avez eux la bonte de nous  
procurer... »

Sur ces plaintes et d'autres du même genre, le Départe-  
ment écrivait la lettre suivante aux Représentants du peuple  
à Quimperlé (2) :

« Le 1<sup>er</sup> Messidor an III (19 Juin 1795).

« On ne peut se dissimuler que l'esprit public ne soit tota-  
lement changé dans nos campagnes. Point de complément de  
réquisitions, instruction publique, connaissance des lois, exé-  
cution des ordres supérieurs, rien ne s'opère; plusieurs objets  
en sont la cause: la principale est le malheureux discrédit des  
assignats; une seconde cause, qui paraît plus essentiellement  
liée avec cette désorganisation, est le séjour des prêtres inser-  
mentés et des parents des émigrés dans les campagnes. Si,  
dans votre sagesse, vous avez cru pouvoir les mettre en  
liberté, si, d'après les déclarations que vous avez exigées  
d'eux, vous les avez autorisés à exercer leur culte, une sur-  
veillance scrupuleuse sur leur conduite pourrait peut-être  
parer à l'inconvénient de leur séjour dans les campagnes. »  
(A suivre.)

(2) L. 19.

## BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

Sommaire de la livraison du 15 Juin 1895.

I. La situation du Pape. Les espérances d'une restauration, par  
le P. H. PRÉLOT. — II. La semaine chez les peuples bibliques  
(deuxième article), par le P. A. DURAND. — III. Propos de Chine  
(troisième article), par le Père L. GAILLARD. — IV. Herbert Spen-  
cer. II. L'évolution mentale et l'évolution sociale, par le P. L. ROURE.  
— V. Études d'histoire pontificale. L'Empire, l'Italie et le pouvoir  
temporel des Papes au temps de Jean VIII, par le P. A. LAPÔTRE.  
— VI. Les derniers renseignements officiels sur les mouvements  
de la population en France (troisième article), par le P. P. FORTIN.  
— VII. Le petit-fils du grand Condé. Louis de Bourbon.

Son éducation au collège de Clermont (Louis-le-Grand), 1676-1684, d'après  
les documents originaux. II. Cinquième et quatrième (Octobre 1677-  
Octobre 1679), par le P. H. CHÉROT

VIII. Mélanges et critiques.

Le nouveau régime de la licence ès lettres, par le P. V. DELAPORTE,  
Cartulaire des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, par le P. J. BRUCKER.  
Un clergymen libéral. Sydney Smith (1771-1845), par le P. H. BREMOND.

IX. Tableau chronologique des principaux événements du  
mois, par le P. P. F.

## Chemin de fer d'Orléans.

**PÈLERINAGE DE SAINTE-ANNE-D'AURAY.** — Billets d'aller et retour à prix réduits. — A l'occasion du *Pèlerinage de Sainte-Anne-d'Auray* (Morbihan), il est délivré, chaque année, du 1<sup>er</sup> Mai au 31 Octobre inclusivement, des Billets Aller et Retour de toutes classes pour les stations d'Auray et de Sainte-Anne-d'Auray, avec réduction de 40 0/0 en 1<sup>re</sup> classe, de 35 0/0 en 2<sup>e</sup> classe et de 30 0/0 en 3<sup>e</sup> classe sur le double des Billets simples, aux gares et stations de la ligne de Tours au Mans et aux stations situées à l'ouest de la dite ligne, ainsi qu'à celles comprises entre Tours et Ingrandes-sur-Vienne (*Port-de-Piles*) exclu.

Les Billets de Pèlerinage donnent droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs (*les trains-poste et les trains-express exceptés*) ; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour dans lequel ils ont été délivrés ; ceux délivrés au départ d'une gare située à plus de 100 kilomètres de Sainte-Anne-d'Auray ou d'Auray sont valables pendant quatre jours, comptés de minuit à minuit, le jour de départ compris.

Les Voyageurs, en provenance des au-delà d'Auray vers Lorient, Quiberon ou Pontivy, porteurs des Billets pour Sainte-Anne-d'Auray, auront la faculté de s'arrêter vingt-quatre heures à Auray, tant à l'aller qu'au retour ; de même, les voyageurs, en provenance des en-deçà de Sainte-Anne-d'Auray vers Vannes, porteurs des Billets pour Auray, auront la faculté de s'arrêter vingt-quatre heures à Sainte-Anne-d'Auray, tant à l'aller qu'au retour, mais, dans ces deux cas, la durée de validité des Billets ne sera pas augmentée.

En outre, il est délivré, du 1<sup>er</sup> Mai au 31 Octobre, aux gares d'Auray et de Sainte-Anne-d'Auray, des Billets Aller et Retour, à prix réduits, pour Quiberon, exceptionnellement valables deux jours.

La Monte Rosa Gold est cotée 35 francs. L'assemblée statutaire aura lieu à la fin du mois. La conversion des anciens titres s'effectue régulièrement.

L'action du Zapopan continue à être très demandée à Londres et à Paris. La presse de Londres est unanime à reconnaître que cette valeur est destinée au plus bel avenir.

Il est donc adroit de prendre quelques-uns de ces titres qui sont cotés entre 14 et 15 francs.

La poudre de Rogé est le plus agréable des purgatifs, celui qui convient le mieux aux dames, aux enfants et aux tempéraments délicats.

Eviter les produits dont le nom peut prêter à confusion. La Poudre de Rogé se reconnaît entre tous les médicaments analogues, par l'approbation de l'Académie de Médecine de Paris.

Fabrication : 19, rue Jacob, Paris. Dépôt : 9, rue du 4-Septembre, et toutes pharmacies.

« J'ai conseillé l'usage du vin de Quinium Labarraque à un grand nombre de malades. Après avoir longtemps cherché un tonique puissant, je l'ai trouvé dans le Quinium Labarraque, que je regarde comme le réparateur par excellence des constitutions épuisées. »

(D<sup>r</sup> CABARET.)

Nota. — A cause de son énergie et de la capacité des flacons, ce vin est d'un prix modéré et moins cher que la plupart des produits similaires. Il suffit, en général, d'en prendre un verre à liqueur après chaque repas.

UNE PERSONNE du meilleur monde, veuve d'officier, désire se placer comme dame de compagnie ou pour diriger un intérieur.

S'adresser à la Direction de la *Semaine Religieuse*.

J. LE BIHAN à Ploudalmézeau, prévient MM. les Membres du Clergé qu'il continue les voyages pour les Ornaments d'églises, Vins blancs de Frigolet.

La plus haute récompense.

Grand Diplôme d'honneur,  
Concours gén<sup>l</sup> du Morbihan.

**E. LEFÈVRE**  
DENTISTE

MÉDAILLE D'OR,  
Pontivy, 1894.

Diplômé de l'École Dentaire de Paris

5, RUE DE LA MAIRIE QUIMPER (près la place Saint-Corentin)  
Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés.

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES  
PRIX MODÉRÉS

Nota. — Au 29 Septembre prochain, pour cause d'agrandissement, le cabinet sera transféré, 1, RUE KÉRÉON (en face la Cathédrale).

MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3  
QUIMPER

MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS  
BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Couvertis FRÉNAIS, argentés à 100 grammes

BRONZE — ORFÈVREURIE D'ÉGLISE

Couvertis CHRISTOFLE, au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

**PRODUITS FÉLIX POTIN**

Seule Maison à QUIMPER, 6, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale)

CHOCOLATS, TAPIOCAS, BISCUITS  
CONSERVES ALIMENTAIRES  
FRUITS ET PRIMEURS

Livraison à domicile. — Expédition franco port et emballage.  
Envoi franco du catalogue à toute personne en faisant la demande.

## LIBRAIRIE ET ORNEMENTS D'ÉGLISE

LIVRES CLASSIQUES et de piété. **R. LE GALL** MISSELS CATÉCHISMES et Prédications.  
à Quimper  
12 — Quai du Stéir — 12

CHASUBLES, CHAPES, ETOILES, etc., depuis l'extrême bon marché jusqu'à l'article riche : drap d'or fin, brodé or fin 1<sup>er</sup> titre.

Les ouvrages annoncés en bibliographie, par la *Semaine Religieuse* ou par les revues bibliographiques, sont expédiés, *franco*, aux prix indiqués par les éditeurs. Il est accordé une remise au clergé, lorsque ces ouvrages sont pris en magasin.

Le Cabinet Dentaire, 2, rue Astor, Quimper, momentanément fermé pour cause de transformation, continue comme par le passé à recevoir sa nombreuse clientèle auprès de laquelle nous nous excusons de cette courte interruption.

## ORFÈVREURIE — BRONZES D'ÉGLISE

**PÊCHE, FRÈRES**

45, rue Kéréon — QUIMPER — rue Kéréon, 45

P. PÊCHE, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION  
GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÈVREURIE  
Calices, Ostensoirs. Croix et Candélabres divers, etc.

DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR

Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.  
Autorisés et recommandés par les Évêchés de Quimper et de Vannes pour la réparation des Vases sacrés.

**COMPAGNIE LIEBIG**

VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG  
SE MÉFIER DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG

L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG est indispensable pour préparer économiquement et à tout instant de bons potages, sauces, légumes et toutes sortes de mets.

Cet extrait se conserve indéfiniment.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

**LA SEMAINE RELIGIEUSE**

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

|                                                                |                      |                    |
|----------------------------------------------------------------|----------------------|--------------------|
| LE NUMÉRO                                                      | PRIX DE L'ABONNEMENT | LA LIGNE D'ANNONCE |
| 10 CENTIMES                                                    | 6 fr. par an         | 40 CENTIMES        |
| L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS |                      |                    |

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé ROSPANS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

**Administration :** Adresser directement les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — I. Apostolat de la Prière.

II. Chronique du diocèse : Lettre pastorale de Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon, au Clergé de son diocèse, concernant les retraites ecclésiastiques ; Quimper ; Brest ; Douar-



nenez ; Pèlerinage de la jeunesse catholique à Ste-Anne d'Auray ; 20<sup>me</sup> Pèlerinage breton à la Salette ; Pardon de Guingamp ; Chartres.

III. Bibliographie.

IV. Annonces et avis divers.

## OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 30 Juin. — 4<sup>e</sup> Dimanche après la Pentecôte. Commémoration de s. Paul, apôtre. Rouge. Mémoires de s. Pierre, du dimanche et de l'octave de s. Jean.

Au chœur, solennité de s. Pierre et de s. Paul, avec mémoire du dimanche.

Lundi, 1<sup>er</sup> Juillet. — Octave de saint Jean-Baptiste. Double. Blanc.

Mardi, 2. — Visitation de la Très Sainte-Vierge. Double de 2<sup>e</sup> classe. Blanc.

Mercredi, 3. — De l'Octave de s. Paul. Semi-double. Rouge.

Jeudi, 4. — De l'Octave. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 5. — S. Cyrille et s. Méthode, évêques. Double. Blanc.

Samedi, 6. — Octave de s. Pierre et de s. Paul. Double. Rouge.

## Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

|                  |                                  |
|------------------|----------------------------------|
| Bénédiction      | 29 et 30 Juin.                   |
| Telgram          | du 1 <sup>er</sup> au 4 Juillet. |
| Lampes-Plouarzel | du 5 au 7 Juillet.               |

Missions recommandées : I. CHATEAUNEUF-DU-FAOU, du 23 Juin au 7 Juillet. Président, la 2<sup>me</sup> semaine, M. le chanoine Coat, Curé-archiprêtre de Saint-Corentin.

II. QUERRIEN, du 23 Juin au 7 Juillet.

## Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Juillet 1895, présentée par Son Em. le Cardinal Vicaire, et bénie par S. S. Léon XIII : LES ÉCOLES PRIMAIRES CATHOLIQUES D'ANGLETERRE.

Voici quelle est la position faite aux catholiques anglais, à l'heure présente, relativement à l'enseignement primaire :

Ils sont lourdement imposés pour soutenir des écoles auxquelles ils ne sauraient, en conscience, envoyer leurs enfants ; et, après les avoir ainsi enrichies à leurs dépens, la situation exige qu'au prix d'angoisses et d'efforts sans cesse renaissants, ils entourent leurs maisons d'éducation du même luxe d'aménagement et du même coûteux attirail que le font leurs rivaux, sans peine et aux frais d'autrui. Peut-il y avoir injustice plus flagrante que celle-là ? Imposer aux gens des contributions destinées à procurer leur propre perte dépasse toute mesure !

C'est en vue d'aider les catholiques anglais à obtenir une législation équitable pour leurs écoles, que Sa Sainteté Léon XIII a bien voulu demander les prières de tous les membres de notre sainte Ligue.

Le 4 Janvier 1895, se tint un conseil des Evêques catholiques de la province de Westminster, sous la présidence du cardinal Vaughan. On y lut un rapport rédigé par le comité chargé d'élaborer un projet de Bill, mettant fin aux griefs des catholiques en matière d'enseignement. Le conseil se composait du Cardinal et de cinq Evêques, du duc de Norfolk et de cinq membres du Comité des écoles catholiques. Ce projet fut adopté à l'unanimité.

Mais, si douloureuse que soit la situation faite aux écoles orthodoxes en Angleterre, ce n'est là toutefois qu'un épisode du grand combat livré par l'enfer contre l'enseignement chrétien. Plus redoutable encore est la crise que traverse, en ce moment, l'éducation religieuse dans notre patrie. Sans la culture chrétienne des enfants du peuple, la foi menace de sombrer au sein des masses.

A vous, chers Associés de l'Apostolat, de travailler avec vigueur à cette grande œuvre de relèvement social.

C'est, en effet, à la famille chrétienne, à l'école chrétienne, à l'apostolat chrétien sous toutes ses formes, qu'il appartient de se coaliser « pour arracher tant d'âmes d'enfants, comme autrefois le berceau de Moïse, à ce fleuve de mort qui menace d'emporter, dans son courant fangeux, la foi de nos générations. »

Il faut, pour cela, que l'éducation de ces jeunes âmes embrasse tout ensemble la formation chrétienne de leur intelligence, de leur cœur et de leur volonté.

Puissions-nous tous, pendant ce mois et toujours, prendre à cœur les intérêts de l'enfance abandonnée, lui consacrer quelques-unes de nos heures de loisir et dépenser pour elle les trésors de notre infatigable charité.

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## LETTRE PASTORALE

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON  
AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

## CONCERNANT LES RETRAITES ECCLÉSIASTIQUES

MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

Un de Nos vénérés prédécesseurs écrivait, il y a quarante ans, aux prêtres de ce diocèse : « Vous savez, par expérience, « quelle douceur le divin Maître répand dans l'âme du prêtre, « lorsque, dégagé pour un temps des devoirs de son minis- « tère, libre de ses travaux ordinaires, il n'a plus qu'à s'oc- « cuper de son avancement dans la vertu, à penser unique- « ment à sa propre sanctification, et à se demander compte « des dispositions avec les quelles il a traité les choses « sacrées. »

Cette douceur, Messieurs et chers Coopérateurs, vous la goûterez dans les retraites ecclésiastiques qui vont s'ouvrir dans quelques semaines. C'est pour la troisième fois, depuis Notre arrivée au milieu de vous, que Nous vous faisons cet appel, auquel votre cœur aime à répondre.

Nous avons conservé un si bon souvenir de l'édification que vous Nous donnez par votre esprit de ferveur, que Nous voyons arriver cette époque avec un véritable bonheur.

Cet empressement, ce besoin de sanctification qui vous dévore montre combien vous sentez la grandeur de votre ministère.

*Vos estis sal terræ... Vos estis lux mundi... Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona et glorificent Patrem vestrum qui in cælis est. (S. MATTH. v.)*

Ces paroles, adressées par le Sauveur à ceux qui l'entouraient, furent les premières leçons qu'il donna à ses disciples et, en leur personne, à tous les prêtres de la Loi nouvelle. Vous êtes la lumière du monde, faites en sorte que cette lumière brille, avec tant d'éclat, que les peuples, voyant votre sainteté, glorifient le Seigneur. N'était-ce pas leur enseigner par là que la sanctification des fidèles est liée à celle du prêtre. « Tels sont les prêtres, tels sont ordinairement les « peuples, disait le grand Pontife Pie IX. *Cujusmodi sunt « sacerdotes, ejusmodi plerumque esse solet et populus. »* (ENCYCL. *Qui pluribus.*)

Favoriser la sanctification des prêtres est assurément l'un des principaux soucis de ceux auxquels est confiée la charge pastorale.



Le meilleur moyen d'atteindre ce but, n'est-ce pas de réunir les prêtres dans ces pieuses assemblées des retraites ecclésiastiques ? Là, sous le feu de la réflexion, dans le calme du silence, ils peuvent s'étudier et s'appliquer à eux-mêmes ces enseignements qu'ils donnent chaque jour à leur peuple. Ecoutez les pressantes sollicitations que le saint Pontife, cité tout à l'heure, adresse aux Evêques : « Comme vous êtes vous-mêmes convaincus que, pour conserver et maintenir la dignité et la sainteté du Sacerdoce, rien n'est plus efficace que l'institution des pieux exercices spirituels, ne cessez d'exhorter vos prêtres à s'adonner à la pratique d'une œuvre aussi salutaire. Que ceux qui sont enrôlés dans la sainte milice sachent choisir une solitude favorable à l'accomplissement de ces saints exercices. En sorte que, séparés de toute préoccupation extérieure, uniquement occupés à la considération des choses divines et des vérités éternelles, ils puissent purifier leur âme des taches qu'auront pu leur imprimer la poussière du monde. » (ENCYCL. *Qui pluribus*.)

Ainsi, Messieurs et chers Coopérateurs, les retraites ecclésiastiques ont pour principaux avantages de sanctifier les prêtres par la prière et de les éclairer sur les besoins de leur âme.

Qui donc, en effet, oserait penser que, sans la prière, on pourrait atteindre une perfection sacerdotale suffisante pour l'exercice du saint ministère ? Un enseignement semblable serait contraire à toutes les instructions données par le Sauveur lui-même. L'Eglise l'a si bien compris, qu'elle a fait de la prière une obligation particulière pour le prêtre. Tandis que les fidèles peuvent se borner à la récitation de quelques formules, chaque matin et chaque soir, le prêtre, tenu à plus de sainteté, doit se livrer à une prière plus fréquente, plus prolongée et plus obligatoire. La nuit, il doit réciter des psaumes, qu'il doit reprendre au point du jour. Il doit prier à la troisième, à la sixième, à la neuvième heure, et lorsque le soleil diminue son cours, il doit encore prier, car il y a la prière du soir et celle du crépuscule. En sorte que, huit fois par jour, il devra remplir cette sainte obligation. N'est-ce pas répondre à l'invitation de l'Esprit-Saint : *Sine intermissione orate*.

Le prêtre, sans doute, prie chez lui, dans sa demeure, il peut s'y faire une solitude ; mais souvent ses devoirs l'appellent au dehors, les préoccupations l'environnent ; au milieu de ses travaux il ne peut se livrer à tout l'élan de son cœur. Il lui faut donc un temps à lui, où, délivré de tout souci des choses qui l'environnent, rien n'empêche son âme de se fonder, de se perdre dans les hauteurs de la prière et de monter dans les atmosphères sereines de la conversation divine. Il lui faut donc un lieu choisi, où tout à soi-même, il puisse satis-

faire, dans toute la mesure, cet impérieux besoin. Or, Messieurs et chers Coopérateurs, la retraite est ce lieu choisi, ce moment privilégié et béni.

Mais la retraite n'a pas seulement pour avantage la prière libre et sans entraves, elle porte aussi à la réflexion.

Le prophète Jérémie, au chapitre XII, nous montre le Seigneur s'attristant de voir sa demeure dévastée : « J'aimais mon héritage, dit-il, et il a été livré aux mains de mes ennemis. Ils l'ont foulé aux pieds, en sorte qu'une désolation sans bornes le couvre, parce qu'il ne s'est trouvé personne qui réfléchisse à la grandeur de l'offense qui m'est faite. » (JÉR. XII.)

Par la nature même de son ministère, le prêtre est entraîné par un double courant ; d'un côté il est ramené à chaque instant aux pieds des Saints Autels pour y célébrer, y administrer, y prêcher ; d'un autre côté il est entraîné par le monde, au milieu duquel il est sans cesse appelé par ses devoirs journaliers. Or, le Sage dit qu'il est impossible de fréquenter les hommes sans devenir moins homme. Il est donc bon de sortir de ce courant et de se retremper de temps en temps. Le siècle est trop indifférent, il est trop amateur du plaisir, il a trop de côtés brillants, il sait trop bien cacher sa misère, pour que, tout désireux que l'on soit de sainteté et tout rempli de la grandeur de son ministère, on ne se laisse pas quand même toucher par tout cet éclat, et couvrir tant soit peu par cette poussière d'or. Le monde sait si bien entourer ses maximes de belles paroles, qu'il est difficile souvent de ne pas croire à sa sagesse. Il est à craindre qu'à la longue, notre pauvre nature ne tombe dans l'oubli et la dissipation, et que notre âme, cet héritage de Dieu, ne soit dévastée par le mal doré du monde. Il est à craindre que, vivant au milieu des hommes, nous prenions leurs habitudes, leur langage, leur indifférence, leur tiédeur et quelquefois même leurs fautes, oubliant la race royale dont nous faisons partie, pour parler comme saint Paul.

Il est donc bon, Nous pouvons dire nécessaire, pour voir clairement où l'on en est avec sa vocation, de s'isoler, afin d'entendre dans la solitude la voix intime et mystérieuse de la réflexion qui sait démêler les illusions qu'engendre trop souvent l'habitude. Dans le frottement des occupations journalières, l'âme et la conscience perdent leur sensibilité, leur délicatesse s'émousse, comme le plus dur acier perd son tranchant au contact continu des corps solides.

C'est, du reste, l'enseignement des Saints et de tous les Pères de la vie spirituelle. Si nous ouvrons les annales des ordres religieux, nous voyons combien les fondateurs ont eu soin de prescrire à leurs disciples des retraites fréquentes, des jours de solitude profonde. S'il en est ainsi pour ceux que l'éloignement du monde préserve de bien des illusions, com-

bien davantage la retraite est-elle une nécessité pour le prêtre qui vit au milieu des tourbillons des affaires terrestres ! Aussi les Conciles, les Lettres du Souverain Pontife, les Statuts des diocèses font-ils entrer, d'une voix unanime, les retraites ecclésiastiques parmi les plus importantes prescriptions obligatoires. C'est par les retraites que saint Ignace, saint Charles Borromée, saint Vincent de Paul préparaient leurs disciples à toutes les grandes entreprises. Notre-Seigneur lui-même voulut donner l'exemple et préparer sa mission divine par quarante jours de solitude. C'est après cinquante jours d'une retraite prêchée par Jésus-Christ et sa sainte Mère, que les Apôtres auparavant si timides, devinrent assez courageux pour porter le nom du Christ jusqu'aux confins de l'univers.

Tout prêtre qui réfléchit comprend vite combien ce temps de récollection est nécessaire à son âme. Eh quoi ! Nous portons chaque jour de l'eau à la plante pour qu'elle reverdisse, nous jetons du bois dans le feu pour qu'il se ranime, nous mettons de l'huile dans la lampe pour qu'elle conserve son éclat, nous donnons fréquemment de la nourriture à notre corps pour qu'il se fortifie, et nous voudrions que ce qu'il y a de fragile en tout homme : la vertu, l'amour de Dieu et du sacrifice, pût se maintenir sans aliments ! Penser ainsi, Messieurs et chers Coopérateurs, serait s'exposer à de terribles désillusions. Nous savons que vous ne vivez pas dans ces pensées et que Nous ne trouverons pas parmi vous de ces insensés, réservés hélas ! à de grandes chutes, qui se figurent trouver dans les souvenirs plus ou moins lointains d'une vie sainte, la force nécessaire, pour soutenir jusqu'au bout l'assaut du monde. Vous avez trop l'esprit de sagesse, et vous avez médité trop fréquemment cette parole : *Qui stat, videat ne cadat*.

Aussi, c'est avec une édification profonde que Nous vous voyons revenir dans le saint asile, où se sont écoulés les jours fortunés de votre jeunesse cléricale. Vous en parcourez les lieux avec émotion ; chaque chose, chaque pas vous rappelle un élan de votre ferveur, un soupir de votre zèle, un vœu de votre cœur.

Comment, du reste, ne pas sentir, dans le temps et les événements que nous traversons, la nécessité de retremper son âme pour la préparer à des luttes nouvelles ?

Le vieux prophète avait déclaré que la vie de l'homme était un combat, et ce champ de bataille s'étend partout, aussi bien au dedans qu'au dehors de notre être.

Qui donc ne sentirait le besoin de se recueillir, en voyant toutes les agitations qui environnent nos pas ? Que de déceptions, que de dégoûts s'emparent du cœur en voyant ces côtés si petits de l'humanité, ces haines, ces jalousies, ces ambitions sans grandeur, ces vanités puériles ; comme si chaque

chose ne portait pas inscrit sur son front, en indélébiles caractères, ces mots : *Vanitas vanitatum* !

Voyez cette lutte acharnée contre tout ce qui est divin, contre l'Eglise, contre son sacerdoce, contre ses enseignements ; et où donc trouver de la force pour faire face à tant d'orages, si ce n'est dans le recueillement de la retraite ?

Dans tous les temps, la retraite a été nécessaire à l'entretien de l'esprit sacerdotal ; mais Nous osons affirmer qu'elle ne l'a jamais été autant que de nos jours. Le genre de lutte que nous avons à subir demande une énergie particulière. Au temps des martyrs, le bourreau se présentait en face, tenant d'une main la hache et de l'autre présentant l'autel des faux-dieux ; la foule était là haletante et, sur son siège, le magistrat couvert de pourpre était plein de majesté ; le spectacle était grand, le martyr trouvait une sorte d'encouragement dans la vue du but avoué qu'on lui présentait. Aujourd'hui, les choses ont changé ; ce n'est plus la lutte franche, ouverte contre l'Eglise et le Sacerdoce, c'est la lutte cachée, hypocrite ; l'ennemi sourit, tend la main et vous couvre de fleurs, au moment où il cherche à vous enchaîner.

Devant cette persécution latente, comment rester debout, si on ne réfléchit pas ?

Un des avantages de la retraite est de réunir, sous le regard de Dieu, un nombre d'hommes qui ont les mêmes pensées, les mêmes devoirs à remplir, les mêmes besoins à satisfaire, les mêmes périls à courir, les mêmes coups à frapper. Quelle force pour leurs luttes futures ne trouveront-ils pas dans ce rapprochement, qui leur permettra de s'encourager mutuellement, d'échanger leurs pensées et de combiner leurs efforts. C'est dans la Sainte-Ecriture, au livre des Proverbes, que nous avons ces paroles si pleines de vérité : *Frater qui adjuvatur a fratre quasi civitas firma*.

Mais le but principal de la retraite reste toujours la sanctification des âmes. C'est pour cela que se succèdent, presque sans interruption, des prédications, des lectures pieuses et des réceptions de prières. La parole autorisée du prédicateur fait passer devant les yeux comme dans un tableau, toutes les obligations d'une vie sacerdotale ; il aide le prêtre à se mettre en face de lui-même, à remuer le fond de sa conscience, à dissiper ses illusions, s'il en a ; à secouer la poussière de sa vie et à remettre en lumière la grandeur de son ministère et le poids de ses obligations.

Voilà, Messieurs et chers Coopérateurs, voilà ce qu'est la retraite, voilà ce qui Nous porte à vous réunir, chaque année, et à vous faire une obligation de ces saints exercices. C'est pour répondre à ce devoir de Notre charge, en vous fournissant à tous le moyen de vous sanctifier et pour obéir en même temps aux enseignements de l'Eglise et des Souverains Pontifes, que Nous vous invitons à laisser les travaux du saint

ministère, pour vous plonger dans le bain sacré de la retraite. Notre désir eût été, comme dans la plupart des diocèses de France, de vous y convoquer, chaque année; mais l'impossibilité matérielle nous force à prolonger à deux ans cette obligation.

Agréez, Messieurs et chers Coopérateurs, l'assurance de Nos sentiments affectueux et dévoués en N.-S.

† HENRI-VICTOR,  
*Evêque de Quimper et de Léon.*

Les deux retraites seront prêchées par le Révérend Père Bouvier, de la Compagnie de Jésus.

Elles auront lieu au Grand-Séminaire.

La première s'ouvrira le lundi 19 Août, à 6 heures du soir, la seconde, le lundi 26 Août, à la même heure.

Nous rappelons, ici, que tous les jeunes prêtres, pendant les six premières années qui suivront leur ordination, sont tenus à faire leur retraite chaque année. — Les prêtres ordonnés en 1889, 1890, 1891, sont convoqués à la première retraite et subiront leur examen, le lundi 19 Août. — Ceux qui appartiennent aux ordinations de 1892, 1893, 1894, se présenteront à la seconde retraite et auront leur examen, le lundi 26 Août. Nous désirons, autant que possible, que tous les prêtres soumis à l'examen viennent coucher au Séminaire, le dimanche soir, veille de l'examen.

Nous prions tous ceux qui, ayant plus de six ans de prêtrise, doivent prendre part à l'une ou l'autre retraite, d'en donner avis à M. l'Econome du Séminaire, avant le 12 Août.

Chacun des retraitants est invité à se munir de l'habit de chœur.

L'examen des prêtres susceptibles d'être appelés à la direction d'une paroisse, est fixé au mardi 1<sup>er</sup> Octobre.

QUIMPER. — On veut bien nous adresser le compte-rendu suivant :

« Dimanche dernier, la procession de la Fête-Dieu, dans la paroisse de Saint-Mathieu, a été une réédition des belles manifestations de foi et de piété du dimanche précédent à Saint-Corentin. Partout, sur le parcours, même foule nombreuse, et même attitude recueillie et sympathique. Les maisons, décorées toutes avec une égale bonne volonté, et beaucoup avec une grande richesse et un goût parfait, attiraient l'attention, et présentaient, à chaque détour de rue, un coup d'œil ravissant. A côté des magnifiques tentures rouges et or, dont l'usage se répand de plus en plus à Quimper, et qui sont d'un effet décoratif si imposant, on remarquait, non sans émotion, l'humble demeure du pauvre, ornée elle-même autant que ses ressources le lui permettaient et, parfois, avec certains détails qui ne manquaient ni d'originalité ni de pittoresque.....

« La procession a eu deux stations : la première, à la chapelle de la Providence, et la seconde, au reposoir de la place Terre-au-Duc. Les religieuses de la Providence, vouées par état au culte

très spécial de la sainte Eucharistie, puisqu'une des fins de leur Institut est l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, n'avaient rien négligé pour donner le plus d'éclat et de pompe possible à l'entrée triomphale de Jésus-Hostie dans la chapelle de leur établissement. Le portique était transformé en une sorte d'arc de triomphe de verdure et de fleurs, au-dessus duquel flottaient des oriflammes aux couleurs variées, et l'intérieur offrait aux regards un aspect des plus gracieux. Jamais, probablement, cette charmante chapelle n'avait revêtu plus élégante parure.

« Le reposoir de la place Terre-au-Duc frappait d'abord par ses proportions grandioses, monumentales. Un rideau d'arbustes, ou plutôt d'arbres élevés l'encadrait admirablement, et cette verdure faisait ressortir les fleurs blanches de l'autel et les ors des candélabres et des guirlandes. Mais, ce qui, plus que tout le reste encore, attirait les regards, c'était un immense tapis, aux armes de Jeanne d'Arc, fait avec de la sciure de bois teintée de différentes nuances, et qui s'étendait devant le reposoir. On devinait que l'artiste qui l'avait imaginé et dessiné devait être un maître, et, en effet, ses œuvres l'ont révélé depuis longtemps aux hommes de goût et d'art.

« La Société l'Union Musicale avait bien voulu, comme l'année dernière, prêter son concours à cette solennité religieuse. Nous n'avons qu'à la féliciter et à la remercier. Les morceaux qu'elle a fait entendre, dans le trajet de la procession, et surtout aux reposoirs, ont été très remarquables.

« En somme, fête vraiment belle et journée délicieuse qui, nous l'espérons, aura attiré sur nous d'abondantes bénédictions de Dieu, en retour des honneurs que tout un peuple chrétien lui a rendus. »

X...

\*\*\*

On nous permettra d'ajouter quelques mots pour Loc-Maria, où la décoration de l'église comme les saluts en musique, durant la semaine et surtout dimanche, ont été remarquables. La procession a été fort belle, grâce au concours de l'excellente musique du Pensionnat Sainte-Marie et d'un chœur de chanteurs, fournis par le même établissement. Le reposoir, élevé dans la cour de la fabrique Henriot-Tanqueray, eût certainement fait honneur aux paroisses les plus importantes...

Simplement mais cordialement merci à toutes les personnes dévouées qui ont mis si gracieusement leur bonne volonté et leur talent au service de Dieu. Que le Sacré-Cœur de Jésus et Notre-Dame de Loc-Maria le leur rendent !

L. R.

BREST. — C'est dans les journaux de Paris que nous trouvons les renseignements qui suivent :

Nous lisons dans la *Vérité* :

« Il y a treize ans, en 1882, M. Bellamy, maire de Brest, aujourd'hui condamné aux travaux forcés à perpétuité par contumace,

prenait, à la veille de la Fête-Dieu, un arrêté interdisant les processions. Depuis, le conseil municipal a toujours repoussé les nombreuses pétitions qui lui ont été présentées tendant au rétablissement des processions.

Cette après-midi, le comité ouvrier catholique de Recouvrance faisait spontanément une démarche auprès de M. l'abbé Troussel, curé de Saint-Sauveur, et le priait de faire sortir la procession, qui devait avoir lieu à sept heures et demie, dans l'intérieur de l'église. Les ouvriers affirmaient qu'il n'y aurait aucun désordre. M. l'abbé Troussel consentit.

À sept heures et demie, après les vêpres, M. l'abbé Castel, vicaire, monta en chaire et annonça que, par ordre de M. le curé, la procession allait sortir. Elle se mit aussitôt en marche et fit le tour du Champ-de-Bataille, qui touche à l'église. Il y avait au dehors une foule énorme, qui a respectueusement fait la haie sur le passage de la procession.

De jeunes enfants jetaient des fleurs ; c'était un spectacle ravissant. Le dais était porté par des ouvriers qu'entouraient de nombreux groupes d'hommes. Il n'y a pas eu un cri ; c'est à peine si cinq ou six personnes ont gardé le chapeau sur la tête. Avant de rentrer à l'église, la bénédiction a été donnée du haut d'un reposoir dressé à une extrémité du Champ-de-Bataille et décoré de drapeaux tricolores. Devant le Saint-Sacrement, un ouvrier portait le drapeau tricolore du comité ouvrier.

Au retour à l'église, M. l'abbé Troussel a donné de nouveau la bénédiction du Saint-Sacrement ; puis, la foule a chanté le cantique populaire :

Nous sommes chrétiens, nous sommes Bretons !  
Notre vieille foi, nous la garderons !

En somme, imposante manifestation à laquelle ont pris part plusieurs milliers de personnes et que rien n'est venu troubler. Pas un agent de police ne s'est montré.

La *Croix*, après avoir raconté la même manifestation, ajoute : Une première dépêche nous disait : « Grand enthousiasme, aucune protestation. »

Une autre dépêche annonce :

« Ce matin, le commissaire de police est allé au presbytère de Saint-Sauveur (Recouvrance) et annonce à M. le curé qu'il est obligé de dresser procès-verbal. »

« Je suis obligé de faire mon devoir », dit non sans émotion le commissaire.

« — Faites votre devoir, répond M. le curé, moi je suis très heureux d'avoir fait le mien, hier. »

DOUARNENEZ. — On nous écrit :

« Le Pardon de la paroisse du Sacré-Cœur, à Douarnenez, a eu lieu vendredi dernier, 21 Juin. Le choix de ce jour sur semaine a été assez critiqué, depuis deux ans, par la majorité de la population, pour qu'on ne le discute plus ; pourtant, il est certain que

l'ancien usage de renvoyer la solennité au dimanche, — jour de repos obligé pour tous les chrétiens, — lui donnait bien plus d'éclat.

« Le triduum préparatoire à la fête mérite une mention particulière. M. le chanoine Rossi, de Quimper, ayant bien voulu lui prêter l'appui de sa parole éloquente. Aussi, est-ce une foule compacte qui, du mardi au vendredi soir, entourait la chaire sacrée, pour entendre l'orateur, dont l'âme ardente faisait vibrer à l'unisson celle de ses auditeurs.

« Puissent ces grandes envolées vers le bien idéal avoir été comprises de tous et produire des fruits durables par la *Foi*, l'*Espérance* et la *Charité*, ces vertus théologiques qui nous ont été si admirablement enseignées !

« De même que l'année dernière, le jour du Pardon, la cérémonie du soir était consacrée à la glorification de la vénérable Jeanne d'Arc. Dans un superbe panégyrique de l'héroïne française, M. Rossi, avec une ampleur magistrale et une émotion communicative, a su faire revivre la grande et douce figure de Jeanne, la *vierge*, la *sainte*, la *martyre*.

« Il serait désirable que cette belle œuvre oratoire pût être publiée et répandue à Douarnenez, voire même ailleurs : on ne saurait trop montrer, de nos jours, les exemples du devoir accompli et de la résignation aux volontés de Dieu.

« Une solennelle bénédiction du Très Saint-Sacrement ayant clôturé la fête à l'église du Sacré-Cœur, la foule immense qui l'emplissait se joignit à celle qui n'avait pu y trouver place et s'en fut par toute la ville admirer l'illumination, presque générale, des maisons.

« Dès le matin, les fenêtres avaient été ornées d'étendards et de drapeaux ; mais, le soir, c'étaient des guirlandes de lanternes vénitiennes et autres lumineuses, qui jetaient une lueur douce et mystérieuse sur les rues où fourmillait toute une population.

« Laissons de côté la tristesse des obscurités, produites par quelques abstentions, et les louanges que mériteraient certaines décorations plus heureuses que d'autres, et disons que chacun avait fait son possible, suivant son idée ou ses ressources, pour donner au souvenir de l'héroïque vierge lorraine une preuve de son admiration.

« L'an passé, à pareil anniversaire, Douarnenez s'était aussi pavoisé et illuminé, montrant qu'un peuple de marins, toujours sur la brèche et au danger, sait apprécier la valeur d'une jeune fille de 19 ans qui, en des jours malheureux, put, avec l'aide de Dieu, sauver son pays et conserver la France aux Français ; mais la pluie avait gâté, en partie, cette manifestation patriotique.

« Vendredi, au contraire, malgré un temps brumeux et menaçant, le ciel fut clément ; et, à une heure assez avancée, on pouvait encore apercevoir, comme un phare d'espérance, le clocher élevé dont la couronne lumineuse semblait redire aux alentours la gloire nationale de Jeanne d'Arc. »



**Pèlerinage de la jeunesse catholique à Sainte-Anne d'Auray.** — Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Rennes :

« Par suite des élections pour le Conseil Général, la date du pèlerinage a été fixée au dimanche 11 Août, au lieu du 28 Juillet. Ce n'est qu'au moment de mettre sous presse que nous apprenons ce changement définitif, qui nous oblige à modifier entièrement nos premières dispositions. Dans notre prochain numéro, nous donnerons le programme de ces fêtes, qui s'annoncent comme devant être vraiment dignes de la Patronne des Bretons. »

« Dès maintenant, nous pouvons annoncer que la Compagnie de l'Ouest a mis à notre disposition un train spécial partant le samedi soir, à 10 heures 30, et rentrant à Rennes, le lendemain soir à 7 heures 35, pour permettre aux pèlerins de retourner chez eux dans la nuit. De nombreuses œuvres, parmi lesquelles les œuvres de Mayenne et Orléans, ont promis d'envoyer des représentants au pèlerinage et tout fait espérer qu'il y aura foule, le dimanche 11 Août, aux pieds de sainte Anne d'Auray. »

**20<sup>me</sup> Pèlerinage breton à la Salette**, avec visite à Saint-Martin, et la Sainte-Face (Tours), Fourvière, La Grande-Chartreuse, Ars, Paray et N.-D. du Laus. — Départ de Rennes, le lundi 26 Août, à 10 h. 50 du matin. — Retour, le samedi 7 Septembre à 3 heures du soir.

**PRIX DES PLACES** (aller et retour) : 1<sup>re</sup> classe, 150 fr. ; 2<sup>e</sup> classe, 110 fr. ; 3<sup>e</sup> classe, 80 fr. — Cette somme comprend le prix des chemins de fer et de toutes les voitures, y compris les pourboires aux cochers. Quant au trajet de Corps à la Salette (7 kil.), les personnes qui ne désirent pas le faire à pied, doivent se faire inscrire en demandant leur billet de pèlerinage. Prix pour chaque trajet : pour un mulet 3 fr. 50 ; pour une place en voiture 4 fr. On ne paye qu'à la Salette.

La Compagnie de l'Ouest accorde des billets d'aller et retour à 40 0/0 de réduction, valables pendant 15 jours, pour joindre Rennes.

Ce pèlerinage a été combiné de manière que, sans grande fatigue, on passera au moins une matinée à chaque sanctuaire visité, et un jour franc sur la Sainte-Montagne.

Le nombre des pèlerins étant limité et ne pouvant être inférieur à 40, il est nécessaire de se hâter de s'inscrire. Envoyer sa demande, avec le prix, à M. Perdrigeon, président du Comité, 7, place du Palais, à Rennes. Indiquer exactement sa gare de départ, pour pouvoir obtenir le billet d'aller et de retour de cette gare à Rennes.

**Pardon de Guingamp, le samedi 6 Juillet 1895.**

« Guingamp a conservé un souvenir vivant des âges de foi, un souvenir vivant du patriotisme breton. Il a son Pardon de Juillet, sa

« Procession aux flambeaux, son sanctuaire de Notre-Dame de Bon-Secours. C'est là son titre, sa gloire ; c'est pour cela que, des quatre coins de la Bretagne, on y accourt le Samedi qui précède le premier Dimanche de Juillet. »  
« Sigismond ROBERT. »

En cette année de grâce 1893, le Pardon sera présidé par Mgr Morice, évêque de Cayes, en Haïti, délégué par Mgr Fallières, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier.

**CHARTRES.** — Mgr Lagrange, Evêque de Chartres, dont nous avons annoncé la longue et cruelle maladie, a succombé, Dimanche 23 Juin : il était dans sa 69<sup>e</sup> année.

Né à Dun-le-Roi, dans le Cher, il était grand Vicaire d'Orléans, à la mort de Mgr Dupanloup. Il entra alors dans le diocèse de Paris et fut nommé Chanoine titulaire du chapitre métropolitain, d'où il fut appelé, en 1889, au siège épiscopal de Chartres.

Collaborateur de la *Défense* et du *Correspondant*, M. l'abbé Lagrange a écrit plusieurs volumes, entre autres la *Vie de Mgr Dupanloup*, qui fut beaucoup discutée, à cause des éloges sans réserves prodigués au célèbre prélat.

« Evêque pieux et lettré, dit *La Croix*, Mgr Lagrange ne laisse que des regrets dans le diocèse dont il a été le pasteur. Son frère, qu'il avait appelé auprès de lui comme vicaire général, atteint lui-même d'une maladie implacable qui le retenait dans la chambre voisine, n'a pas eu le bonheur de recueillir son dernier soupir. »

Dans son numéro du 15 Juin, *La Quinzaine* publie : *L'Année 1833*, une admirable traduction d'un auteur polonais contemporain. — Une *Lettre à Paul Harel*, où M. Ed. TURQUET, l'ancien Sous-Secrétaire d'Etat, raconte sa première entrevue avec Corot. — Un article de critique élevée sur Tannhäuser, par Emile de SAINT-AUBAN. — Une étude très-documentée sur *L'Eclairage à Paris, de Philippe V à nos jours*, par Roger LAMBELIN, Conseiller général de la Seine. — *L'Abbé Corneille*, une jolie comédie inédite, représentée le 6 Juin dernier au Théâtre Français. — *Les Mémoires du général Baron Thiébault*, par Félicien PASCAL. — *La Fête-Dieu en Espagne au XVII<sup>e</sup> siècle*, par J. CAEL. — *Livres et Idées*, (Gyp, Paul Hervieu, Henri Lavedan), par Georges FONSEGRIVE ; *Sous les Galons*, roman ; *Souvenirs du Sénégal*, *Courrier de Tunis*, Chronique de *La Quinzaine*.

Un numéro spécimen est envoyé à toute personne qui en fait la demande, 62, rue de Miromesnil.

**Convention entre le Gouvernement Russe et la Banque de France.** Le service de la dette publique russe extérieure commencera à partir du 1<sup>er</sup> Juillet prochain.

M. Bel, ingénieur des Mines de la Monte Rosa Gold, est de retour d'un congé, il va donner une nouvelle impulsion à la direction des travaux. L'action est cotée 35 fr.

Comme on pouvait le prévoir, les Mines de Zapopan ont rencontré un bon accueil près du public.

Le rendement est, au reste, très satisfaisant, il donne une moyenne de 25 gr. d'or par tonne.

*Goudron Guyot véritable*, 19, Rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.



UNE PERSONNE du meilleur monde, veuve d'officier, désire se placer comme dame de compagnie ou pour diriger un intérieur.

S'adresser à la Direction de la *Semaine Religieuse*.

**J. LE BIHAN** à Ploudalmézeau, prévient MM. les Membres du Clergé qu'il continue les voyages pour les Ornaments d'églises, Vins blancs de Frigolet.

## LIBRAIRIE ET ORNEMENTS D'ÉGLISE

LIVRES CLASSIQUES et de piété. **R. LE GALL** à Quimper 12 — Quai du Stéir — 12 MISSELS CATÉCHISMES et Prédications.

CHASUBLES, CHAPES, ÉTOLES, etc., depuis l'extrême bon marché jusqu'à l'article riche : drap d'or fin, brodé or fin 1<sup>er</sup> titre.

Les ouvrages annoncés en bibliographie, par la *Semaine Religieuse* ou par les revues bibliographiques, sont expédiés, *franco*, aux prix indiqués par les éditeurs. Il est accordé une remise au clergé, lorsque ces ouvrages sont pris en magasin.

## MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3 QUIMPER

MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS  
BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Couvertis FRÉNAIS, argentés à 100 grammes

BRONZE — ORFÈVREURIE D'ÉGLISE

Couvertis CHRISTOFLE, au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

## ORNEMENTS D'ÉGLISES

**F. ROUXEL**

Place du Centre — Lannion — Place du Centre

M. F. ROUXEL prévient sa clientèle qu'il n'a plus de Représentant. Il prie, en conséquence, le Clergé du Finistère de vouloir bien s'adresser directement à la Maison, soit pour les commandes, soit pour les règlements.

M. F. ROUXEL continuera lui-même à visiter sa clientèle, comme par le passé.

Le Cabinet Dentaire, 2, rue Astor, Quimper, momentanément fermé pour cause de transformation, continue comme par le passé à recevoir sa nombreuse clientèle auprès de laquelle nous nous excusons de cette courte interruption.

La plus haute récompense.

Grand Diplôme d'honneur,  
Concours génl du Morbihan.

**E. LEFÈVRE**  
DENTISTE

MÉDAILLE D'OR,  
Pontivy, 1894.

Diplômé de l'École Dentaire de Paris

5, RUE DE LA MAIRIE QUIMPER (près la place Saint-Corentin)  
Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés.

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES  
PRIX MODÉRÉS

Nota. — Au 29 Septembre prochain, pour cause d'agrandissement, le cabinet sera transféré, 1, RUE KÉRÉON (en face la Cathédrale).

## PRODUITS FÉLIX POTIN

Seule Maison à QUIMPER, 6, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale)

CHOCOLATS, TAPIOCAS, BISCUITS  
CONSERVES ALIMENTAIRES  
FRUITS ET PRIMEURS

Livraison à domicile. — Expédition franco port et emballage.  
Envoi franco du catalogue à toute personne en faisant la demande.

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 26 fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. Véritable pince-nez ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. C. Paul, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

## HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux  
est immédiatement arrêtée par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF**

Emploi très agréable. — Parfum exquis.  
LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.  
Dépôt GENERAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX  
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

Qui nettoie la Tête  
Enlève les Pellicules  
Empêche les Cheveux  
de tomber et  
les fait repousser.

Si vous voulez avoir vos habitations saines et propres  
Entrez vos parquets, meubles, linoéums, etc.  
Vos portes, fourneaux,  
Tapis de cheminées, avec  
vos bronzes dorés, bijoux, etc., avec  
RENOMMÉE UNIVERSELLE. — EN VENTE PARTOUT  
LAQUE CHINOISE  
FLORE D'OR

## FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M<sup>re</sup> V<sup>re</sup> LE JANTEL,  
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).



**ASTHME ET CATARRHE**  
Guéris par les CIGARETTES  
ou la POUDRE **ESPIC**

OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NEURALGIES  
Toutes Pharmacies, 2 f. la Boîte. Vente en gros: 20, r. St-Lazare, Paris.  
Exiger la Signature ci-contre sur chaque Cigarette.

## CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

## BICYCLETTES DECAUVILLE

LA SOCIÉTÉ DECAUVILLE, certaine de l'excellence des Cycles de sa fabrication, s'engage à faire gratuitement, pendant un an dans ses usines de Petit-Bourg, toutes les réparations de tous genres survenues à ses machines, alors même que la responsabilité en incomberait aux propriétaires. Les Cycles Decauville sont à qualité égale 40% moins chers que les autres marques.

La "Routière d'usage" MA' HINE très recommandée à MM. les membres du clergé. 375 fr.

ADMINISTRATION: 13, boulevard Malesherbes. — PARIS.

Envoi franco du Catalogue Illustré sur demande affranchie.

Facilités de paiement aux personnes solvables.

## COMPAGNIE LIEBIG

VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG  
SE MEfier DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG

L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG est indispensable pour préparer économiquement et à tout instant de bons potages, sauces, légumes et toutes sortes de mets.

Cet extrait se conserve indéfiniment.

L'Administrateur-Gérant: AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

10<sup>e</sup> ANNÉE.

Vendredi 5 Juillet 1895.

N<sup>o</sup> 27.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction: Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration: Adresser directement les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18

VENTE AU NUMÉRO: QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE — I. Congrégations romaines; Rites: Index.

II. Chronique du diocèse: Quimper; Landerneau; Pèlerinage de Lourdes; Nécrologie; Frères de La Mennais; Brest-Récouvrance.

III. Nouvelles du monde catholique: Rome; La



loi de spoliation; Paris; Islande; XIV<sup>e</sup> centenaire du Baptême de Clovis et de la France, 496-1896.

IV. Saint Théleau (à suivre).

V. Recherches sur le culte de Saint-Michel en France (à suivre).

VI. Annonces et avis divers.

## OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 7 Juillet. — 5<sup>e</sup> Dimanche après la Pentecôte. Fête du Précieux Sang de N.-S. J.-C. Double de 2<sup>e</sup> classe. Mémoires de s<sup>te</sup> Pulchérie, Vierge, et du Dimanche.

Aux Vêpres, mémoires de s<sup>te</sup> Pulchérie, du Dimanche et du suivant.

Lundi 8. — S<sup>te</sup> Elisabeth de Portugal, veuve. Semi-double. Blanc.

Mardi, 9. — S. Goulven, évêque. Double. Blanc.

Mercredi, 10. — Les sept Frères et leurs Compagnons, martyrs. Semi-double. Rouge.

Jeudi, 11. — S. Thurien, évêque. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 12. — S. Jean Gualbert, abbé. Double. Blanc.

Samedi, 13. — S. Anaclet, Pape, martyr. Semi-double. Rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Lampaul-Plouarzel..... 7 Juillet.  
Guerlesquin..... du 8 au 10 Juillet.  
Saint-Sauveur Trêve-Neuve..... du 11 au 13 Juillet.

**Congrégations romaines. — I. RITES. — QUELLES LITANIES ON PEUT RÉCITER EN PUBLIC. —** *Dubia quoad litanias publice cantandas.* — In Sacra Rituum Congregatione duo insequentia dubia excitata fuerunt, nimirum :

I. Quænam Litanie publice recitari valeant in Ecclesiis, vel Oratoriis publicis, vi Constitutionis Clementis Papæ VIII, et Decretorum, quæ ab illius Successoribus Pontificibus promulgata fuere ?

II. Utrum invocationes ad normam Litaniarum, in honorem Sacræ Familiæ, Sacratissimi Cordis Jesu, Mariæ Perdolentis, S. Joseph, aliorumque Sanctorum, in Ecclesiis, vel oratoriis publicis recitari possint ?

Sacra porro R. C. in Ordinariis Comitibus subsignatâ die ad Vaticanum coadunatis, ad relationem mei infrascripti Cardinalis Præfecti, atque audito R. P. D. Augustino Caprara, S. Fidei Promotore, re maturè perpensâ, ita propositis Dubiis rescribendum censuit, videlicet :

Ad I. Litanie tantum quæ habentur in Breviario, aut in recentioribus editionibus Ritualis Romani, ab Apostolicâ Sede approbatis.

Ad II. Négative. Atque ita rescripsit die 6 Martii 1894.

C. CARD. ALOISI-MASELLA, *Præfectus.*

L. † S.

ALOISIUS TRIPEPI, *Secret.*

N. B. — Il s'agit uniquement de la récitation faite dans les offices liturgiques.

**II. Index. —** L'*Osservatore Romano* vient de publier la liste des livres récemment mis à l'index, par décret de la Sacrée-Congrégation.

Nous nous contentons de citer les ouvrages suivants qui seuls intéressent les lecteurs français :

*Garcia Moreno y el P. Berthe* por Gilberto (Ramon Illarriamendi). — Maracaibo (1894).

*Regula Fratrum Minorum iuxta Romanorum Pontificum Decreta et Documenta Ordinis*, a R. P. Hilario Parisiensi Ordinis Fratrum Minorum. (Lyon 1870.)

*Exposition de la Règle de Saint-François d'Assise, avec l'histoire de la Pauvreté* par le T. R. P. Hilaire de Paris, de l'Ordre des Frères Mineurs Capucins (Fribourg 1872). — Decr. S. Off. Fer. IV. die 12 Junii 1895. —

L'auteur s'est soumis et a réprouvé son ouvrage.

Lacaze Félix. — *A Lourdes avec Zola.* — Parallèle au Roman de Zola. Dédicace à Sa Sainteté le Pape Léon XIII et double préface : par l'auteur, en mémoire du Professeur Docteur Charcot, pour l'Ecole de la Salpêtrière, par le Professeur Docteur Bernheim, pour l'Ecole de Nancy. — Paris, E. Dentu.

Au sujet de ce dernier ouvrage, l'*Osservatore Romano* ajoute cette note, qui montre que l'on doit se tenir en garde contre des approbations... que certains auteurs se décernent à eux-mêmes :

« Parmi les livres condamnés par le présent décret, figure celui de M. Félix Lacaze sur Lourdes, qui assure avoir dédié son écrit à Sa Sainteté. »

« Nous pouvons affirmer que jamais M. Lacaze n'a demandé au Saint-Père la permission de lui dédier son travail sur Lourdes, et que jamais, par conséquent, semblable autorisation n'a pu lui être accordée. »

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

### Offices extraordinaires.

**Quimper. — CHAPELLE DE LA RETRAITE. —** Dimanche, 7 Juillet, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 heures, sainte Messe suivie d'une instruction et de la Bénédiction du Saint-Sacrement.

Vendredi dernier, Mgr l'Evêque, accompagné d'un de ses amis de la Rochelle, M. Barbraud, curé de Néré, chanoine honoraire de Quimper, s'est rendu à Landerneau où il avait accepté de bénir la nouvelle chapelle des Sœurs du Saint-Esprit. La cérémonie, à laquelle assistait Mme la Supérieure Générale de la Congrégation, a eu lieu samedi matin.

Le lendemain, Sa Grandeur présidait, à Plougastel-Daoulas, la solennité du « Pardon ». Elle a assisté, en chape, à la grand'messe, chantée par M. Barbraud, et n'a pu résister au désir d'adresser quelques mots d'édification à l'excellente population, qui remplissait la vaste église.

La procession de l'après-midi a été fort belle, défilant pieuse et recueillie, au milieu de l'immense foule d'étrangers et de curieux, venus, comme chaque année, principalement de Brest.

Lundi matin, Monseigneur est parti pour Saint-Georges-de-Didonne, près Royan (Charente-Inférieure), où il va prendre quelques jours de repos, en attendant l'ordination et les retraites ecclésiastiques.

**Pèlerinage de Lourdes. —** Le Comité diocésain des pèlerinages nous communique l'avis suivant :

« Depuis longtemps il avait été décidé, avec beaucoup de sagesse, qu'il n'y aurait de pèlerinage général à Lourdes que tous les deux ans. Mais, pour répondre au désir d'un grand nombre, le Comité diocésain, autorisé et approuvé par Monseigneur l'Evêque, s'apprête à organiser un pèlerinage d'hommes, pour le mois de Septembre prochain. — La demande est déjà faite à M. le Directeur de l'Exploitation des Chemins de fer d'Orléans. Prochainement donc, une circulaire indiquera la date précise et les conditions de ce pèlerinage. »

Nous insérons avec plaisir cette note, et nous sommes persuadés que le clergé du diocèse de Quimper tout entier apportera tout son zèle à la réussite de cette manifestation de foi et d'amour envers Dieu et la Très Sainte-Vierge.

**Nécrologie.** — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs :

M. Le Bihan, recteur de Landudal, décédé le 28 Juin, après une courte maladie, à l'âge de 57 ans ;

M. Paul, en religion Père Jean-Marie, décédé à l'abbaye de N.-D. de Thymadeuc, le 30 Juin, après 30 années de vie religieuse.

En annonçant cette nouvelle à l'Evêché, le R. P. Abbé de Thymadeuc écrit :

« M. Paul (Jean-Marie) naquit à Plouvorn, le 7 Février 1832. Ancien professeur à Lesneven, il quitta ce collège, en 1865, pour répondre à l'attrait qui le poussait vers la pénitence. Dans cette carrière, si contraire pourtant à la nature, il a goûté les plus douces consolations, et expérimenté que, à La Trappe même, le joug du Seigneur est léger. Je demande à ses anciens confrères et à ses élèves de se souvenir de lui dans leurs prières. Le vide laissé dans nos rangs par le départ pour le ciel de ce bon Père demande à être comblé. Qui viendra, de ce beau diocèse de Quimper, prendre sa place dans la milice du Christ Jésus ? A celui-là ou à ceux-là, pourvu qu'ils apportent une bonne somme de bonne volonté, je promets le bonheur. »

**Frères de La Mennais.** — Dans le Nécrologe des Frères décédés du 25 Mars au 1<sup>er</sup> Juin 1895, nous relevons les noms suivants :

Frère ZÉNOBE (Boutéraon, Yves), Novice, né à Gouézec (diocèse de Quimper), le 13 Mars 1878, décédé à Ploërmel le 8 Avril.

— Frère JÉRÔME-ÉMILIEN (Le Berre, Alain), né à Pouldreuzic (diocèse de Quimper), le 20 Décembre 1875, décédé à Vassy (Calvados) le 4 Mai, après quatre années de vie religieuse.

« Le cher Frère Jérôme est d'une patience admirable, écrivait, le 27 Avril, le cher Frère Séraphin. Pas une plainte n'est sortie de sa bouche depuis que je le connais. Aussi, on ne se lasse point de le soigner et d'être auprès de lui. C'est un saint que nous allons perdre. »

— Frère NICOLAS (Le Grel, Étienne), né à Groix (diocèse de Vannes), le 29 Mai 1828, décédé à Tréguier (Côtes-du-Nord), le 14 Mai, après 48 années de vie religieuse.

Le cher Frère Nicolas a été directeur de l'école de Pont-Croix (1849-1850) ; de celle de Lesneven (1850-69), puis de Gourin (1869-78). Depuis cette époque, il était à la tête de l'école de Tréguier, où il laisse les plus vifs regrets.

R. i. P.

**BREST-RECOURANCE.** — Au moment de mettre sous presse, nous apprenons, par dépêche, que M. Troussel, curé de Recouvrance, a été condamné par le tribunal de simple police, mercredi dernier, à **deux francs** d'amende, pour avoir fait sortir la procession de la Fête-Dieu, malgré l'arrêté du Maire.

Plusieurs milliers de personnes l'ont acclamé au sortir du tribunal : splendide manifestation.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le Saint-Père, dont la sollicitude s'étend à tous les peuples, vient d'adresser une *Lettre apostolique* aux Coptes.

Dans ce document, aussi touchant par sa tendresse paternelle que par ses graves enseignements, Léon XIII rappelle les liens primordiaux existant entre l'Eglise de Rome et celle d'Alexandrie, que Pierre fonda par Marc et que sanctifièrent les illustres Evêques, loués par Célestin I<sup>er</sup> comme les vaillants défenseurs du dogme catholique, et les grands solitaires d'Egypte.

Il rappelle encore qu'à la fin du Concile de Florence, le Pape Eugène IV, réadmit dans l'Unité catholique les Coptes et les Ethiopiens.

Les autres Pontifes ont continué à témoigner leur sollicitude aux Coptes. Actuellement, la Papauté a pourvu à leur éducation par les œuvres des Jésuites et des Missions africaines de Lyon.

Après les conseils donnés aux Coptes catholiques, le Pape s'adresse aux dissidents, les appelant ses frères et ses fils, leur exprimant l'espoir de leur retour à l'unité et les félicitant de leurs bonnes dispositions envers Lui et envers ses envoyés.

« Notre cœur vous est ouvert, leur dit-il ; répondez par la même charité. »

Le Saint-Père termine en leur assurant la confirmation des privilèges de l'Eglise d'Alexandrie et en invoquant les Saints protecteurs de leur pays, notamment la Sainte-Famille qui dut chercher un abri en Egypte.

— Léon XIII continue à jouir d'une excellente santé. On sait que, pendant les chaleurs, il passe ses journées dans un pavillon, bâti au milieu des jardins du Vatican.

La veille de la fête de saint Pierre, il est descendu, à 8 h. 1/2 du soir, dans la Basilique vaticane, comme il a l'habitude de le faire, chaque année.

Après avoir prié quelques instants devant le Saint-Sacrement, il alla baiser le pied de la statue de saint Pierre ; de là il se rendit au maître-autel et descendit dans la *Confession*, où les panneaux du tombeau des apôtres étaient ouverts.

Là, il bénit d'abord les *palliums*, destinés aux patriarches et

aux archevêques. Après la bénédiction, les *palliums* furent, comme il est prescrit par le Rituel, déposés sur l'urne qui enferme les reliques des Princes des Apôtres.

Ensuite, un maître des cérémonies récita le Rosaire, les litanies des Saints, l'office divin et d'autres prières, après lesquelles, le Saint-Père, se levant du prie-Dieu, alla s'agenouiller devant le tombeau et, appuyant la tête sur l'urne précieuse où reposent les os des saints Pierre et Paul, il pria longuement en silence.

Lorsqu'il se leva pour rentrer dans le Palais, il était 10 h. 1/2. La pieuse visite avait duré deux heures, pendant lesquelles le Saint-Père était resté, pour la plupart du temps, agenouillé.

Et malgré cela, lorsqu'il remonta l'escalier de la Confession, et traversa l'église jusqu'à la chapelle du Saint-Sacrement, il ne paraissait point fatigué, et marchait d'un pas lesté et sûr.

**La loi de spoliation.** — Pour tout homme de bonne foi c'est le seul nom que mérite cette loi, dite d'accroissement ou d'abonnement : la preuve en est faite, depuis longtemps. Il faut y revenir cependant, puisque certains journaux, même ceux qui jusqu'à ce moment avaient gardé sur la question « un silence prudent », osent dire encore que cette loi ne viole pas le principe de l'égalité devant l'impôt!... Il est vrai qu'ils citent comme autorité le *Figaro* « qu'on ne peut soupçonner de haine contre la religion et contre l'Eglise, bien loin de là »!... Nous répondons par un argument plus brutal, mais plus probant, celui des chiffres.

M<sup>me</sup> T... habite, dans une assez grande ville voisine, une maison confortablement meublée. Deux de ses sœurs partagent les agréments de son foyer. A elles trois, elles possèdent une fortune qui se divise ainsi :

|                                             |                    |
|---------------------------------------------|--------------------|
| Le mobilier. . . . .                        | 10,000 fr.         |
| 6,000 francs de rentes 3 % valeur . . . . . | 200,000 fr.        |
| <b>TOTAL. . . . .</b>                       | <b>210,000 fr.</b> |

M<sup>me</sup> T... paye comme impôt de cote mobilière, 46 fr. 95.

Je suppose que demain M<sup>me</sup> T... et ses deux sœurs prennent un habit de franciscaines et donnent l'instruction gratuite à 50 petits enfants du peuple, elles seront immédiatement taxées comme Congrégation.

En plus de 46 fr. 95 qu'elles continueront de payer, elles devront acquitter :

|                                                                                                                         |                     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| 1. L'impôt sur le revenu calculé à 5 %, quoi qu'il ne rapporte que 3 %. Or, pour un revenu fictif de 10,000 fr. . . . . | 428 fr.             |
| 2. L'impôt de 1 % sur le revenu, supposé de 1,000 francs pour la maison de 20,000 francs qu'elles habitent . . . . .    | 10 fr.              |
| 3. L'impôt de 0 fr. 40 — elles sont communément non retenues — sur la valeur brute de leur avoir. . . . .               | 836 fr.             |
| Ajoutons les 46 fr. 95 de cote mobilière . . . . .                                                                      | 46 fr. 95           |
| <b>Total. . . . .</b>                                                                                                   | <b>1,370 fr. 95</b> |

Donc, pour leur peine d'avoir endossé un habit religieux et d'avoir consacré leur vie aux enfants du peuple, M<sup>me</sup> T... et ses deux sœurs payeront 1,370 fr. 95 au lieu de 46 fr. 95 qu'elles payaient étant laïques et oisives. Ce qui ne les empêchera pas de payer, comme tout le monde la cote personnelle, l'impôt foncier, l'impôt des portes et fenêtres, les droits d'enregistrement, les impôts indirectes, etc.

Qui ne conclura avec l'honorable M. Biré, sénateur de la Vendée :

« Les sénateurs et députés qui ont voté la loi de finances du 13 Avril 1893, en ce qui touche l'impôt sur le revenu et la taxe d'accroissement appliqués aux Congrégations, ont imposé au pays une loi d'exception et des taxes exorbitantes, inégales, arbitraires. Ils ont suivi l'exemple qui leur a été donné aux plus mauvais jours de notre histoire, sous la Convention. Ils ne pourront pas, quoi qu'ils fassent, repousser la lourde responsabilité qui les charge. L'indifférence, la légèreté, l'ironie que beaucoup affectent, ne prouvent qu'une chose : c'est qu'en matières si graves, il y a beaucoup d'ignorance et d'inconscience, » — quand ce n'est pas de la mauvaise foi !

\*\*\*

Le bruit s'était répandu que plusieurs Congrégations, cédant aux menaces — ou aux avances — du fisc, renonçaient à la résistance passive conseillée par la note des Cardinaux et la presque unanimité des Evêques.

Pour répondre à ces dires malveillants, un comité de religieux, institué pour la défense de l'honneur et des intérêts de toutes les Congrégations, ont fait parvenir à celles-ci la circulaire suivante, que *La Vérité* a la première publiée :

« Révérends Pères,  
« Révérendes Mères,  
« Très chères Sœurs,

« Pour répondre aux désirs et demandes de plusieurs religieux et religieuses de Paris et de la province, nous avons résolu de vous envoyer la pensée expresse du comité des religieux...

« L'iniquité de la loi nouvelle (dite d'abonnement) a été constatée par les légistes les plus compétents et par le simple bon sens.

« Contrairement à la Constitution, elle viole l'égalité de l'impôt, en demandant à une catégorie de citoyens de prétendus droits que l'on veut exiger d'eux, exceptionnellement, à cause de leur qualité de religieux.

« Elle viole la liberté et les droits de l'Eglise.

« C'est plus qu'une question d'intérêts ; c'est une question de principes.

« Voilà bien longtemps qu'on viole toutes les lois à l'égard des catholiques : loi scolaire, loi militaire, loi des Fabriques.

« Aujourd'hui on s'attaque à nous, la garde d'honneur de l'Eglise.



« L'épiscopat s'est levé, le clergé le suit, l'opinion lui fait écho. Le Souverain Pontife ne les désapprouve pas ; au contraire !

« Nous, donnerions-nous un démenti aux évêques, au clergé, à l'opinion ?

« Nous, désertions-nous, la cause de la liberté et de l'Eglise ?

« Il a donc paru au comité que les religieux ne pouvaient consentir et participer, par une exécution volontaire, à cette violation de leurs droits de français et des droits de l'Eglise : trahir l'Eglise et la liberté. »

Suivent les signatures du Président et du Secrétaire du Comité. La circulaire est datée du 21 Juin, fête du Sacré-Cœur.

\*\*\*

Une note officieuse annonce que « le Ministre des Cultes a décidé de déferer au Conseil d'Etat, comme d'abus, les prêtres qui ont cru pouvoir se concerter et faire des manifestations collectives contre la loi de finances du mois d'Avril dernier, contrairement à l'article 4 de la loi de Germinal an X. »

Pour trouver un prétexte à ces poursuites, il a fallu assimiler les réunions des prêtres d'un canton à des synodes !

Cet essai d'intimidation aura le sort qu'il mérite.

PARIS. — Deux cérémonies ont eu lieu à Paris pour l'anniversaire du Président Carnot ; l'une au Panthéon, civile et officielle ; l'autre à la Madeleine, religieuse mais privée. On a tenu à faire remarquer que si M. le Président Félix Faure se rendait à cette dernière, c'était comme particulier, la majesté de l'Etat maçonnique ne pouvant s'incliner devant la majesté de Dieu.

Au Panthéon, la cérémonie a consisté en ceci : Au moment où M. Félix Faure se présente à la grille, il est accueilli par les batteries de tambours, les sonneries de clairons, et les gardes républicains lui présentent les armes. Précédé de deux maîtres des cérémonies, des chefs du protocole et suivi des ministres et des présidents des deux Chambres, M. le Président s'avance dans la nef, salue les personnages présents et, pendant que la musique de la garde républicaine attaque une marche funèbre, il descend dans la crypte. Là, pas un mot n'est prononcé. En arrivant devant le caveau, M. le Président fait une inclination de tête et, tandis que l'on dispose sur la pierre la couronne qu'il offre à son prédécesseur, chacun debout comme lui, tête inclinée, observe le même silence. Comme on ne peut demeurer longtemps en aussi gênante posture, le cortège officiel remonte bientôt. Et c'est tout.

Jamais aucune manifestation laïque n'a donné une idée plus saisissante du vide, du froid, et même du ridicule qui atteint les cérémonies funèbres et autres, lorsque la religion en est écartée.

(Semaine de Cambrai.)

ISLANDE. — Une nouvelle Mission. — L'Islande va être visitée par deux Missionnaires catholiques de Copenhague. Notre

Saint Père Léon XIII a expressément désiré qu'on établisse une Mission dans cette Ile désolée où, depuis de nombreuses années, aucun prêtre catholique n'a habité. La victime auguste de nos autels va donc être de nouveau immolée sur ces plages perdues dans les mers arctiques où, au milieu d'une population luthérienne de 50,900 âmes, il n'y a qu'une seule famille catholique. L'Islande sera rattachée à la Mission du Danemark, confiée aux Jésuites.

XIV<sup>e</sup> Centenaire du Baptême de Clovis et de la France 496-1896. — La France chrétienne se prépare à célébrer en 1896 le quatorzième Centenaire de son Baptême.

C'est en 476, le jour de Noël, que Clovis et ses Francs ont trouvé la foi au lendemain de la victoire. De ce jour date vraiment la nation généreuse et magnanime qui traversa les siècles comme le soldat de l'Eglise et le champion de Dieu.

C'est à Reims qu'a eu lieu cet événement mémorable. C'est à Reims que saint Remi baptisa Clovis et son armée. C'est à Reims que la nation française devint la fille aînée de l'Eglise.

C'est donc à Reims que doivent naturellement se développer, pendant l'année 1896, les manifestations patriotiques et chrétiennes qu'appelle cet anniversaire quatorze fois séculaire.

L'antique cité conserve religieusement le tombeau de saint Remi, l'apôtre de la France ; son culte y est populaire, et c'est autour de ce tombeau glorieux et vénéré que viendront l'an prochain se grouper de nombreux pèlerinages nationaux.

Dans une lettre pastorale qui précédait le Mandement de Carême de 1891, Son Eminence le Cardinal Langénieux s'exprimait en ces termes : « Il est bien évident que cette manifestation conservera un caractère essentiellement religieux et patriotique : c'est avec un désir sincère de concorde et de pacification que Nous en jetons l'idée dans le cœur de tous ceux qui mettent au-dessus des luttes des partis un amour désintéressé du pays. »

Et en effet, tout Français comme tout chrétien le reconnaîtra : c'est au baptistère de Reims que la France naquit et reçut sa mission providentielle. De son pacte avec Dieu résulte, avec la loi de son histoire, le secret de sa grandeur et de sa puissance. C'est à Reims que s'ouvre le livre merveilleux des Gestes de Dieu par les Francs : *Gesta Dei per Francos*.

Ceux qui croient en Dieu et aiment leur pays sont donc conviés à venir affirmer leur croyance et leur patriotisme, au lieu même où la France a obtenu, avec la foi, son unité nationale et le vrai titre de sa supériorité sur tous les autres peuples.

A tous les pèlerins qui se rendront à Reims dans ces sentiments, en 1896, le Souverain Pontife Léon XIII a daigné accorder la faveur d'un Jubilé.

D'autre part, des Congrès de diverses sortes tiendront, à Reims, leurs assises au cours de cette même année, et des Sociétés littéraires, scientifiques et artistiques ont promis de venir s'associer à

aux archevêques. Après la bénédiction, les *palliums* furent, comme il est prescrit par le Rituel, déposés sur l'urne qui enferme les reliques des Princes des Apôtres.

Ensuite, un maître des cérémonies récita le Rosaire, les litanies des Saints, l'office divin et d'autres prières, après lesquelles, le Saint-Père, se levant du prie-Dieu, alla s'agenouiller devant le tombeau et, appuyant la tête sur l'urne précieuse où reposent les os des saints Pierre et Paul, il pria longuement en silence.

Lorsqu'il se leva pour rentrer dans le Palais, il était 10 h. 1/2. La pieuse visite avait duré deux heures, pendant lesquelles le Saint-Père était resté, pour la plupart du temps, agenouillé.

Et malgré cela, lorsqu'il remonta l'escalier de la Confession, et traversa l'église jusqu'à la chapelle du Saint-Sacrement, il ne paraissait point fatigué, et marchait d'un pas leste et sûr.

**La loi de spoliation.** — Pour tout homme de bonne foi c'est le seul nom que mérite cette loi, dite d'accroissement ou d'abonnement : la preuve en est faite, depuis longtemps. Il faut y revenir cependant, puisque certains journaux, même ceux qui jusqu'à ce moment avaient gardé sur la question « un silence prudent », osent dire encore que cette loi ne viole pas le principe de l'égalité devant l'impôt!... Il est vrai qu'ils citent comme autorité le *Figaro* « qu'on ne peut soupçonner de haine contre la religion et contre l'Eglise, bien loin de là »!... Nous répondons par un argument plus brutal, mais plus probant, celui des chiffres.

M<sup>me</sup> T... habite, dans une assez grande ville voisine, une maison confortablement meublée. Deux de ses sœurs partagent les agréments de son foyer. A elles trois, elles possèdent une fortune qui se divise ainsi :

|                                             |                    |
|---------------------------------------------|--------------------|
| Le mobilier. . . . .                        | 10,000 fr.         |
| 6,000 francs de rentes 3 % valeur . . . . . | 200,000 fr.        |
| <b>TOTAL. . . . .</b>                       | <b>210,000 fr.</b> |

M<sup>me</sup> T... paye comme impôt de cote mobilière, 46 fr. 95.

Je suppose que demain M<sup>me</sup> T... et ses deux sœurs prennent un habit de franciscaines et donnent l'instruction gratuite à 50 petits enfants du peuple, elles seront immédiatement taxées comme Congrégation.

En plus de 46 fr. 95 qu'elles continueront de payer, elles devront acquitter :

|                                                                                                                         |                     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| 1. L'impôt sur le revenu calculé à 5 %, quoi qu'il ne rapporte que 3 %. Ci, pour un revenu fictif de 10,000 fr. . . . . | 428 fr.             |
| 2. L'impôt de 4 % sur le revenu, supposé de 1,000 francs pour la maison de 20,000 francs qu'elles habitent. . . . .     | 40 fr.              |
| 3. L'impôt de 0 fr. 40 — elles sont communauté non reconnue — sur la valeur brute de leur avoir. . . . .                | 856 fr.             |
| Ajoutons les 46 fr. 95 de cote mobilière . . . . .                                                                      | 46 fr. 95           |
| <b>Total. . . . .</b>                                                                                                   | <b>1,370 fr. 95</b> |

Donc, pour leur peine d'avoir endossé un habit religieux et d'avoir consacré leur vie aux enfants du peuple, M<sup>me</sup> T... et ses deux sœurs payeront 1,370 fr. 95 au lieu de 46 fr. 95 qu'elles payaient étant laïques et oisives. Ce qui ne les empêchera pas de payer, comme tout le monde la cote personnelle, l'impôt foncier, l'impôt des portes et fenêtres, les droits d'enregistrement, les impôts indirectes, etc.

Qui ne conclura avec l'honorable M. Biré, sénateur de la Vendée :

« Les sénateurs et députés qui ont voté la loi de finances du 13 Avril 1895, en ce qui touche l'impôt sur le revenu et la taxe d'accroissement appliqués aux Congrégations, ont imposé au pays une loi d'exception et des taxes exorbitantes, inégales, arbitraires. Ils ont suivi l'exemple qui leur a été donné aux plus mauvais jours de notre histoire, sous la Convention. Ils ne pourront pas, quoi qu'ils fassent, repousser la lourde responsabilité qui les charge. L'indifférence, la légèreté, l'ironie que beaucoup affectent, ne prouvent qu'une chose : c'est qu'en matières si graves, il y a beaucoup d'ignorance et d'inconscience, » — quand ce n'est pas de la mauvaise foi !

\*\*

Le bruit s'était répandu que plusieurs Congrégations, cédant aux menaces — ou aux avances — du fisc, renonçaient à la résistance passive conseillée par la note des Cardinaux et la presque unanimité des Evêques.

Pour répondre à ces dires malveillants, un comité de religieux, institué pour la défense de l'honneur et des intérêts de toutes les Congrégations, ont fait parvenir à celles-ci la circulaire suivante, que *La Vérité* a la première publiée :

« Révérends Pères,  
« Révérendes Mères,  
« Très chères Sœurs,

« Pour répondre aux désirs et demandes de plusieurs religieux et religieuses de Paris et de la province, nous avons résolu de vous envoyer la pensée expresse du comité des religieux...

« L'iniquité de la loi nouvelle (dite d'abonnement) a été constatée par les légistes les plus compétents et par le simple bon sens.

« Contrairement à la Constitution, elle viole l'égalité de l'impôt, en demandant à une catégorie de citoyens de prétendus droits que l'on veut exiger d'eux, exceptionnellement, à cause de leur qualité de religieux.

« Elle viole la liberté et les droits de l'Eglise.

« C'est plus qu'une question d'intérêts ; c'est une question de principes.

« Voilà bien longtemps qu'on viole toutes les lois à l'égard des catholiques : loi scolaire, loi militaire, loi des Fabriques.

« Aujourd'hui on s'attaque à nous, la garde d'honneur de l'Eglise.

ces Fêtes, qui resteront offertes à tous avec leur caractère vraiment patriotique et national.

Près du tombeau de saint Remi, au baptistère de la France, sous les voûtes de l'incomparable cathédrale qui vit prier Jeanne d'Arc, ce que viendront chercher les foules, c'est un renouvellement de l'esprit français et chrétien, gage précieux, — nous le voulons espérer, — d'union et de prospérité pour la Patrie.

Pour organiser et diriger ce mouvement, un Comité supérieur a été institué sous le Patronage de Son Eminence le Cardinal Langénieux et diverses Commissions se partagent le travail de propagande et d'action.

A partir du 1<sup>er</sup> Juillet 1895, un Bulletin bi-mensuel, dont le *Numéro-Spécimen* paraîtra prochainement, sera publié jusqu'en Novembre 1896. On y trouvera les souvenirs de Reims, son histoire à travers les siècles, la description de ses monuments, etc. ; l'organisation des Pèlerinages, des Congrès, des Fêtes religieuses et patriotiques, avec leur Compte-rendu, en un mot tout ce qui peut intéresser le lecteur au glorieux Centenaire du Baptême de Clovis et de la France.

*Au nom de la Commission de Publicité et de Propagande.*

*Le Secrétaire,*

L. DELOZANNE,

10, rue Cazin.

*Le Président,*

E. CAULY,

Vicaire Général, Protonotaire Apostolique,  
à l'Archevêché.

## SAINT THÉLEAU

L'an dernier et cette année encore, grâce à l'obligeance d'un correspondant, la *Semaine religieuse* a pu, après les fêtes de la Pentecôte, rendre compte du curieux pèlerinage et de l'intéressante procession qui se font, à pareille époque, dans la paroisse de Landeleau. Mais du Saint que cette manifestation annuelle a pour but d'honorer, nous n'avons parlé que fort brièvement et incidemment. Nous voudrions, aujourd'hui, faire revivre la mémoire, trop oubliée, de ce grand évêque cambrien, qui fut très populaire dans les deux Breagnes. Il n'est pas seulement le patron de la paroisse de Landeleau, qui porte son nom (*Landeleau*), mais aussi de l'église de Leuhan ; il a, enfin, une très belle chapelle dans la paroisse de Plogonnec, sur le penchant d'une montagne. Les curieux vitraux de cette chapelle en ont été retirés depuis plusieurs années, et se voient aujourd'hui, dans l'église paroissiale, entre l'autel de saint Mathurin et la porte de la sacristie. Saint Théleau y est représenté deux fois : 1<sup>o</sup> à cheval sur un cerf, et faisant vis-à-vis à saint Edern, figurant sur une semblable monture. Ils se distinguent facilement l'un de l'autre, saint Edern étant vêtu en simple moine, tandis que saint Théleau

porte tous les ornements et les insignes épiscopaux. 2<sup>o</sup> Dans le navire qui le transporte de Grande-Bretagne en Armorique. C'est par exception que notre Saint est ainsi représenté ; sa caractéristique invariable est le cerf, et c'est ainsi qu'on le voit, au-dessus de la chaire, dans la belle chapelle de Kerdévet (en Ergué-Gabéric), où il occupe le passage qui existait autrefois entre le jubé et son escalier. Cette représentation de saint Théleau se trouve également sur de nombreux meubles bretons, et j'ai eu occasion d'en voir récemment un curieux spécimen, à la porte d'un marchand d'antiquités bretonnes. Nous verrons, dans sa *vie*, pourquoi ce rapprochement entre le saint évêque et le cerf ; mais le fait miraculeux que nous aurons à consigner n'explique cependant pas bien la fantaisie des sculpteurs et des peintres ; car si saint Théleau se servit de l'aide des cerfs, ce ne fut pas pour les transformer en montures ; ce fut pour en faire des bœufs de labour.

Je le répète : saint Théleau est trop oublié. La principale des causes qui ont amené cet oubli est une confusion de noms. Déjà, « le rôle des décismes du diocèse de Quimper », imprimé, en 1773, chez Marin Blot, appelait la chapelle de Plogonnec « chapelle de saint Eloy » ; et au pied de la statue qui est à Kerdévet, le nom de saint Eloy a été également substitué à celui de saint Théleau. La confusion est d'autant plus bizarre que saint Eloy a ses propres caractéristiques très différentes du cerf. Il fallait une ignorance bien grande ou une insouciance inexplicable pour laisser faire de telles choses. La seule explication, c'est que le nom de saint Théleau s'écrit de différentes manières ; on trouve, en particulier, la variante *Elo*, qui se rapproche bien d'Eloy ou Eloï.

La *vie* de notre Saint ne figure pas dans le chef-d'œuvre d'Albert le Grand ; nous savons cependant qu'il y est question de lui, à propos de saint Yves.

Dom Lobineau a donné, sur saint Théleau, une notice d'une page et demie ; Garaby l'a encore abrégée ; au contraire, en reproduisant à peu près le texte de dom Lobineau, l'abbé Tresvaux y a ajouté quelques notes assez judicieuses, et il a indiqué les sources où l'on peut se renseigner sur notre Saint ; voici ces indications :

« La *vie* de saint Théliau a été écrite par Galfrid, un de ses successeurs sur le siège de Landaff. Elle a été publiée par Warton, et se trouve à la fin du deuxième volume de son *Anglia sacra*. Le même auteur y a joint le registre de Landaff, qui fait mention de S. Théliau. Les Bollandistes ont donné aussi la *vie* du même Saint, au 9 Février. Voyez Ussérius, *Antiquitates Eccl. Britan.*, le *Propre* de Dol, et D. Morice, tome I<sup>er</sup> de l'*Histoire de Bretagne*. »

Les Bollandistes et les autres hagiographes n'ont pu s'inspirer que du livre de Landaff ; mais pour ceux qui aiment à recourir aux sources, la confrontation était difficile, car les exemplaires du célèbre livre étaient presque introuvables. En 1893, une nouvelle et magnifique édition en était publiée à Oxford ; un exemplaire m'en ayant été prêté, c'est dans le texte même du *liber landaviensis* que je chercherai les éléments d'une notice plus complète et surtout plus vivante que celle de dom Lobineau. (A suivre.)

## RECHERCHES

## Sur le Culte de saint Michel en France (1).

## I. — PAROISSES

Une seule paroisse du diocèse est actuellement sous le vocable du saint Archange; c'est la ville de Lesneven. Mais, s'il faut en croire M. de Kerdanet (2), la dévotion à saint Michel aurait précédé en ce lieu la fondation même de la ville; voici, en effet, comment il s'exprime dans l'édition qu'il nous a donnée de la vie des Saints de Bretagne, par Albert le Grand :

« La fondation de cette ville (Lesneven) date du <sup>vi</sup><sup>e</sup> siècle; mais celle de son église, dédiée à saint Michel, remonte encore plus haut, car on la fixe à l'an 495, c'est-à-dire deux ans après l'apparition du saint Archange sur la montagne de Gargan; telle était, du moins, l'opinion de l'avocat Jean Bihan, syndic de Lesneven, dans un mémoire à M. de Nointel. »

Avant la Révolution, une autre paroisse du diocèse de Quimper portait le nom de saint Michel, c'était une des paroisses de la ville de Quimperlé, dépendante de l'abbaye de Sainte-Croix et dont le curé portait, jusque vers le milieu du siècle dernier, le titre de vicaire perpétuel. Nous n'avons pas trouvé l'acte de fondation de cette église, mais tout nous porte à croire qu'elle doit remonter au <sup>xi</sup><sup>e</sup> siècle, époque de la fondation de Sainte-Croix de Quimperlé. Nous lisons, en effet, dans l'histoire de l'abbaye, par le bénédictin Bonaventure du Plessix (3), que « Au commencement de l'année 1030, Robert, duc de Normandie, déclara la guerre au duc de Bretagne et fit bâtir le fort de Channes, près de l'embouchure de la rivière du Coisnon, pour tenir en respect tout le pays de Dol qu'il venait de ravager, après quoy il retourna en Normandie fort content de l'insulte qu'il venait de faire. »

« L'année d'après, le duc de Bretagne entra dans le comté d'Avranches avec son armée; notre comte Alain Caignart (4) l'y suivit, mais par l'entremise de l'Archevêque de Rouen la réconciliation fut faite entre les deux princes dans une entrevue qu'ils eurent au Mont-Saint-Michel. Après le retour de notre comte Alain dans son pays, il donna encore à l'abbaye de Sainte-Croix les petits monastères de Saint-Tien et Saint-Teretien; le premier est sans doute Lothéa et l'autre Saint-Tourhan (Saint-Hurien); il y joignait encore la trêve de Tréli-

(1) Nous empruntons cet article aux *Annales du Mont-Saint-Michel*, avec l'agrément de l'auteur qui est notre savant collaborateur, M. le Chanoine P. Peyron, chancelier-archiviste de l'Evêché. N. D. L. R.

(2) *Vie des saints de Bretagne*, édition KERDANET, page 507.

(3) Histoire publiée en 1881, à Quimperle, par M. AUDRAN, page 102.

(4) Qui venait de fonder l'abbaye de Sainte Croix de Quimperlé.

valaire, etc. » Or il est à présumer que ce fut également à son retour du Mont-Saint-Michel, que Alain Caignart contribua à l'érection de l'église Saint-Michel sur le sommet de la colline qui domine l'abbaye de Sainte-Croix, et qui est enserrée, au sud et à l'ouest, par les trêves de Lothéa et de Trélivalaire, faisant actuellement partie de la paroisse de Saint-Michel ou de Notre-Dame.

Toujours est-il que l'église paroissiale de Saint-Michel, qui existait encore au milieu du siècle dernier, avait tous les caractères d'un édifice du <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle; en 1765, elle tombait en ruines et, pour se dispenser des frais d'une reconstruction, on transféra le service paroissial dans une vaste et belle chapelle dédiée à Notre-Dame, voisine de l'autre et sur le penchant de la même colline du côté de la ville basse; c'est pour cette raison que sur la tour de Notre-Dame était placée l'horloge de la ville. « Brisée pendant les guerres de la Ligue, nous dit M. de Blois (1), elle fut rétablie avec plus de soin en l'année 1620; et on voit, par les registres de la ville, qu'elle devait être surmontée d'une statue de saint Michel « mouvante du bras et de la tête, à chaque coup de timbre. »

La paroisse de Saint-Michel fut supprimée au concordat, puis rétablie vers 1860 dans l'église de Notre-Dame de l'Assomption, que le peuple persiste toujours à appeler la paroisse Saint-Michel. (A suivre.)

## Bonne pensée.

— Renoncer aux plaisirs du monde, c'est renoncer à peu de chose : c'est renoncer à l'agitation, au désordre, au vide, à la torture du remords.

## BIBLIOGRAPHIE

**TOIT DE CHAUME**, par M. du CAMPFRANC, ouvrage couronné par l'Académie française dans sa séance du 21 Mai 1895.

C'est un poignant drame d'âmes que nous a présenté M. du Campfranc, et c'est un des meilleurs en même temps qu'un des plus beaux livres qu'on puisse lire. La foi sincère, l'élévation morale de l'auteur animent chaque page. « Être riche pour briller, voilà le vrai bonheur ! » dit un des personnages. Et Isabelle lui répond : « Tu t'imagines que c'est là le vrai bonheur ! Ce n'en est même pas l'ombre. »

Peut-on trouver leçon meilleure à méditer, en notre siècle épris de luxe et affolé de jouissance ?

On lit dans la *Quinzaine* du 1<sup>er</sup> Juillet : La *Quinzaine* doit à une gracieuse communication de pouvoir publier aujourd'hui quelques pages d'Ernest Hello. On verra avec quelle ampleur de style le génial écrivain y décrit les horizons terrestres, avec quelle profondeur de pensée il les prolonge sur l'au-delà. Ces pages, écrites en 1860, pourraient être datées d'hier :

(1) Notice sur Quimperlé

HELLO flétrit des lâchetés que nous connaissons, il montre la misère des réputations, le néant de la gloire humaine quand elle est séparée de la gloire de Dieu. A côté d'HELLO figure M. Alfred POIZAT, avec une œuvre superbe : *Avila des Saints*.

Exceptionnellement, la **Quinzaine** signale M. Alfred POIZAT, parce que les gens qui croient faire les réputations l'ont jusqu'ici dédaigné, parce qu'en face des médiocres, pleins d'eux-mêmes, c'est un devoir de hâter la revanche d'un talent de premier ordre.

Dans le même numéro : *La Guyane et les territoires contestés* : Ed. TURQUET, ancien Sous-Secrétaire d'Etat. — *L'Abbé Paul de Broglie* : Augustin LARGENT. — *Le grand Bazar de la Charité* : J. GERMAIN-LACOUR. — *Le Mouvement social* : J. ANGOT DES ROTOURS. — *Les Autos Sacramentales de Calderon* : J. CAEL, etc. etc...

Un numéro spécimen est envoyé à toute personne qui en fait la demande.

### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

**EXPOSITION UNIVERSELLE DE BORDEAUX** (Mai à Novembre 1895). — *Billets d'aller et retour* à prix réduits. — A l'occasion de l'Exposition universelle de Bordeaux, et pendant toute sa durée, la Compagnie d'Orléans étendra comme suit la durée de validité des billets d'aller et retour qui, aux termes de son Tarif spécial G. V. n° 2, sont délivrés à toutes les gares de son réseau pour Bordeaux.

| Jusqu'à une distance de 100 kilomètres inclus | 2 jours. |
|-----------------------------------------------|----------|
| — 101 à 200 —                                 | 4 —      |
| — 201 à 300 —                                 | 6 —      |
| — 301 à 400 —                                 | 8 —      |
| — 401 à 500 —                                 | 10 —     |
| au delà de 500 kilomètres.                    | 12 —     |

Ces délais sont comptés de minuit à minuit.

Les billets ne donneront droit à aucun arrêt en cours de route ; les voyageurs qui en seront munis devront suivre, au retour, le même itinéraire qu'à l'aller. Les dits billets pourront être utilisés dans tous les trains recevant réglementairement, pour le parcours à effectuer, des voyageurs à plein tarif de la classe du billet délivré.

**La Monte Rosa Gold** est cotée 35 francs.

Les cours sont maintenus, mais sans grand mouvement.

On attend l'assemblée statutaire pour reprendre la marche en avant.

Avec la **Poudre de Rogé**, approuvée par l'Académie de Médecine de Paris, on peut préparer partout, au moment du besoin, une limonade purgative, rafraîchissante et d'un goût exquis.

C'est le véritable purgatif des dames, des enfants, des personnes âgées et de tous les tempéraments délicats. Fabrication et gros, 19, rue Jacob, à Paris ; détail : 9, rue du 4-Septembre, et dans la plupart des pharmacies. Prix du flacon : 2 fr., avec une instruction.

Le **QUINIUM LABARRAQUE**, unique préparation de ce genre qui ait été approuvée par l'Académie de médecine de Paris, est un médicament, tonique et digestif, qui fortifie les estomacs délicats ou affaiblis.

« L'administration du vin de Quinium, continuée pendant quinze jours, un mois et même plus, selon le degré de détérioration physique à laquelle les malades étaient parvenus, a produit une *tonification graduelle*, une *augmentation de puissance digestive*, et, par suite, un mieux être si rapide, qu'on ne pouvait douter de l'action du Quinium. » (*Annuaire de Médecine pratique*.)

**UNE PERSONNE** du meilleur monde, veuve d'officier, désire se placer comme dame de compagnie ou pour diriger un intérieur. — S'adresser à la Direction de la *Semaine Religieuse*.

**J. LE BIHAN** à Ploudalmézeau, prévient MM. les Membres du Clergé qu'il continue les voyages pour les Ornaments d'églises, Vins blancs de Frigolet.

### MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3  
QUIMPER

MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS

BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Convertis **FRANÇAIS**, argentés à 100 grammes

**BRONZE — ORFÈVREURIE D'ÉGLISE**

Couverts **CHRISTOFLE**, au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

**ORFÈVREURIE — BRONZES D'ÉGLISE**

**PÊCHE, FRÈRES**

45, rue Kéréon — QUIMPER — rue Kéréon, 45

**P. PÊCHE**, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION

GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÈVREURIE

Calices, Ostensoirs, Croix et Candélabres divers, etc.

**DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR**

Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.

Autorisés et recommandés par les Evêchés de Quimper et de Vannes pour la réparation des Vases sacrés.

**PRODUITS FÉLIX POTIN**

Seule Maison à QUIMPER, 6, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale)

**CHOCOLATS, TAPIOCAS, BISCUITS**  
**CONSERVES ALIMENTAIRES**  
**FRUITS ET PRIMEURS**

Livraison à domicile. — Expédition franco port et emballage.  
Envoi franco du catalogue à toute personne en faisant la demande.



# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE  
DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé ROSPANS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

**Administration :** Adresser directement les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18

VENTE AU NUMÉRO: QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

**SOMMAIRE. — I.** La foi des vrais chrétiens ; Congrégations romaines.

**II. Chronique du diocèse :** La Saint-Henri ; Nominations dans le Clergé ; Brest, les Processions ; Bénédicte ; Ces « ignorants » ; Retraite de Femmes ; Leuhan.



**III. Nouvelles du monde catholique :** Le réveil des catholiques ; Nouvelle condamnation de l'Ecole neutre ; Une parole loyale.

**IV. Recherches sur le culte de Saint-Michel en France** (à suivre).

**V. Annonces et avis divers.**

## OFFICES DE LA SEMAINE

**Dimanche, 14 Juillet.** — 6<sup>e</sup> Dimanche après la Pentecôte. S. Bonaventure, Evêque, Docteur. Double. Blanc. A la Messe, mémoire du Dimanche.

Aux Vêpres, mémoires du Dimanche et du suivant.

**Lundi, 15.** — S. Henri, Empereur, Confesseur. Semi-double. Blanc.

**Mardi, 16.** — Notre-Dame du Mont-Carmel. Double-majeur. Blanc.

**Mercredi, 17.** — S. Alexis, Confesseur. Semi-double. Blanc.

**Jeudi, 18.** — S. Camille de Lellis, Confesseur. Double. Blanc.

**Vendredi, 19.** — S. Vincent de Paul, Confesseur. Double. Blanc.

**Samedi, 20.** — S. Jérôme Emilien, Confesseur. Double. Blanc.

## Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Plogoff..... du 14 au 17 Juillet.

Quéménéven..... du 18 au 20 Juillet.

Grand Diplôme d'honneur,  
Concours gén<sup>l</sup> du Morbihan.

La plus haute récompense.

**E. LEFÈVRE**

MÉDAILLE D'OR,  
Pontivy, 1894.

DENTISTE

Diplômé de l'École Dentaire de Paris

5, RUE DE LA MAIRIE QUIMPER (près la place Saint-Corentin)  
Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés.

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES  
PRIX MODÉRÉS

**Nota.** — Au 29 Septembre prochain, pour cause d'agrandissement, le cabinet sera transféré, 1, RUE KÉREON (en face la Cathédrale).

Le Cabinet Dentaire, 2, rue Astor, Quimper, momentanément fermé pour cause de transformation, continue comme par le passé à recevoir sa nombreuse clientèle auprès de laquelle nous nous excusons de cette courte interruption.

## MAISON DE CONFIANCE

**ÉLY - LABASTIRE**

53, rue de la Rampe, et rue de Siam, 38

BREEST

FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES EN TOUS GENRES  
Literies et Tentures diverses.

ORNEMENTS D'ÉGLISE, CHASUBLERIE, BRONZES

Orfèvrerie, Calices, Ciboires, Ostensoirs, etc.....

STATUES DE TOUTES DIMENSIONS, CHEMINS DE CROIX

TAPIS D'AUTEL, NAPPES, RABATS & CEINTURES

Réparations de Vases sacrés, Dorure, Argenture.

DÉPÔT DE MÈCHES GUILLON, ENCENS ET DIVERS, ETC., ETC.....

**COMPAGNIE LIEBIG**

VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG  
SE MÉFIER DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG

L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG est indispensable pour préparer économiquement et à tout instant de bons potages, sauces, légumes et toutes sortes de mets.

Cet extrait se conserve indéfiniment.

L'Administrateur-Cérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

**La foi des vrais chrétiens.** — ... Pour combattre l'œuvre de Satan, votre première arme, c'est la foi. Vous l'avez reçue dans vos âmes par le baptême, cette vertu divine.

Qu'en avez-vous fait ? N'êtes-vous pas de ces chrétiens, trop amis de la raison, qui écartent de leur *Credo*, sinon par la négation, au moins par le doute, une partie des enseignements divins ; qui n'opposent aux révoltes de l'orgueil que des vérités mal apprises et trop vite oubliées ? N'êtes-vous pas de ces inconséquents qui respectent les principes de la foi et qui donnent la main à ses ennemis, par des usages et des mœurs où l'on ne peut voir, à bien prendre, que la traduction des maximes sensuelles du monde ? N'êtes-vous pas de ces lâches qui adorent Dieu au fond de leur cœur et croient à sa parole, et qui, cependant, trouvent un sourire sur leurs lèvres pour récompenser les mauvais plaisants quand ils se moquent avec esprit des choses saintes ; de ces lâches qui écoutent tranquillement les blasphèmes de l'incrédulité et se taisent devant eux, comme si le Dieu qu'on accuse et qu'on injurie n'était pour eux qu'un étranger ; de ces lâches qui admirent et respectent des talents dont on abuse contre Celui qui les a donnés, et s'entêtent à croire à la bonne foi des ennemis de Dieu et de son Christ ? N'êtes-vous pas de ces indolents, peureux et transis, qui se retirent sous le manteau de la cheminée, pour geindre, à leur aise, sur les malheurs de l'Eglise, et dont la foi, muette et sans chaleur communicative, ne sait ni se montrer, ni se faire respecter, ni se répandre ?

Ah ! chrétiens, cette foi-là ne peut pas être l'arme de combat des soldats du roi Jésus. Il leur faut la foi humble, qui, reconnaissant la suprême autorité de la parole de Dieu, soumet la raison, malgré ses résistances, à tous les enseignements de l'Eglise ; la foi simple, que le doute ne peut pénétrer ; la foi vive, qui veut toujours s'éclairer et s'instruire, qui boit avec avidité les eaux sacrées de la vérité et s'écrie : Encore ! encore ! la foi souveraine, qui règne sur notre vie pratique et la conforme aux lois de l'Evangile, aux maximes du Ciel et aux règles de la perfection ; la foi noble et fière, qui ne laisse point approcher d'elle les blasphémateurs et les impies, leur ferme la bouche, proscriit sans miséricorde leurs livres et leur interdit l'entrée du foyer domestique ; la foi courageuse, qui se montre telle qu'elle est et dit franchement et hautement ce qu'elle veut ; la foi généreuse, qui entreprend autour d'elle de vaillantes croisades contre l'indifférence, le doute, l'incrédulité, s'efforçant, à défaut de discours éloquents, de soumettre par la prière les esprits incertains et égarés au joug de Jésus-Christ.

(P. MONSABRÉ. *Discours de Clermont.*)

**Congrégations romaines.** — NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR. — La Sacrée Congrégation des Rites, afin d'éviter toute confusion et de mettre de l'uniformité dans les reproductions des

statues, médailles et images de Notre-Dame du Sacré-Cœur, vient d'ordonner que, *même pour le culte privé*, toutes ces reproductions seraient conformes au nouveau modèle, déjà prescrit depuis 1875 pour le culte public. Ce modèle, on le sait, représente l'Enfant sur les bras de sa mère.

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

L'absence de Monseigneur l'Evêque privera, cette année, le clergé de la ville épiscopale du bonheur de lui présenter ses hommages et ses vœux, à l'occasion de la fête de saint Henri, son patron.

Nous nous faisons un devoir bien doux d'adresser à Sa Grandeur, au nom de tous, nos meilleurs souhaits avec l'assurance que, lundi prochain, les prêtres, au saint autel, et grand nombre de fidèles dans leurs prières, demanderont à Dieu pour le premier Pasteur du diocèse, avec la force et la santé, les lumières nécessaires pour les conduire, longtemps encore, dans le chemin de la vérité et du devoir.

Nous lisons dans le *Bulletin religieux* du diocèse de la Rochelle et de Saintes :

« Mgr Vallean, évêque de Quimper et de Léon, arrivant de son diocèse, faisait mardi une courte halte à La Rochelle, au sein de sa famille. Le prélat a célébré la messe à la chapelle du couvent de Chavagnes, où il s'est rencontré avec Mgr Bonnefoy, qui présidait, ce même jour, la réunion des Mères chrétiennes. Dans la soirée, Mgr Vallean quittait notre ville pour aller prendre, après une laborieuse visite pastorale, quelques jours de repos dans un presbytère ami, sur un point de notre littoral. »

**Nominations dans le clergé.** — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

M. Fily, recteur de Leuhan, recteur de Landudal ;  
M. Bourhis, recteur de Pencran, recteur de Leuhan ;  
M. Guéguen, aumônier de la Maison centrale, à Landerneau, recteur de Pencran.

**BREST. — Les Processions.** — Grâce à l'obligeance d'un correspondant, nous avons pu annoncer, dans notre dernier numéro, la condamnation à 2 francs d'amende prononcée contre M. Troussel, curé de Recouvrance, pour avoir fait sortir la procession de la Fête-Dieu, malgré l'arrêté municipal de 1882.

Depuis, les journaux ont raconté longuement les incidents, tout à l'honneur des catholiques et à la honte de leurs ennemis, qui ont marqué cette mémorable journée du 3 Juillet. Nous n'y reviendrons pas ; mais nous ne pouvons nous dispenser de publier in

*extenso* la déclaration suivante, lue à l'audience par M. Troussel et dans laquelle celui-ci a exposé la question avec autant de netteté que de logique :

« Monsieur le Juge,

« Dans le fait de la procession de Recouvrance, il n'y a eu de ma part ni provocation, ni manifestation insurrectionnelle, ainsi qu'on s'est plu à l'écrire. Je n'ai fait que répondre aux vœux unanimes de mes paroissiens et de mes dévoués vicaires, et je tiens à leur rendre publiquement cette justice et à partager avec eux cet honneur ; je connaissais parfaitement l'arrêté municipal, et je savais très bien que j'encourrais la contravention en faisant sortir la procession.

« Monsieur le Juge, des motifs supérieurs m'ont fait agir comme je l'ai fait ; permettez-moi de vous en énumérer quelques-uns.

« Et d'abord la liberté. Ce mot de liberté se trouve aujourd'hui sur toutes les lèvres ; il est affiché sur tous les murs. Eh bien ! n'est-il pas écœurant de voir accorder à des cavalcades, à des ménageries, à des cirques, à des saltimbanques, à des mascarades de toutes sortes, une liberté qu'on refuse aux seuls catholiques ?

« On a dit que les processions encombraient les rues. Mais en quoi encombrement-elles plus les rues et sont-elles un plus grand obstacle à la circulation des voitures ou des passants que les manifestations tapageuses dont je viens de parler ? Nous, catholiques, nous revendiquons le même droit ; nous l'avons demandé respectueusement chaque année depuis treize ans, et chaque année aussi nous avons vu nos pétitions traitées avec un souverain mépris par M. le Maire et son Conseil.

« Faut-il s'étonner qu'en présence de pareils procédés, nous levions la tête depuis trop longtemps courbée sous le joug ? Ce droit de liberté qui appartient au même titre à tous les citoyens français, on nous l'a toujours refusé systématiquement. Nous l'avons pris. Il ne faut pas ici deux poids et deux mesures. Pourquoi refuser aux uns ce qu'on accorde aux autres ?

« En second lieu, la Religion et la justice. La Religion catholique est la Religion de la grande majorité des Français, et nous n'aurions pas le droit, nous, catholiques de Brest ou d'ailleurs, de par la volonté d'un maire ou de quelques conseillers municipaux libres-penseurs, de pratiquer librement les exercices de notre culte ! Ce serait d'une intolérance sans nom.

« De plus, Jésus-Christ est notre maître à tous et notre Roi ; c'est Lui qui nous a créés, nous conserve la vie et nous donne la santé et les autres biens dont nous jouissons, et l'on voudrait nous empêcher de lui rendre nos hommages ! Il est en outre l'auteur de la Société, et, à ce titre, nous lui devons un culte public et solennel ; c'est de toute justice comme de toute évidence, et voilà pourquoi nous demandons qu'à Brest, comme à Rennes, à Nantes, à Quimper, à Morlaix et dans tout le reste de la Bretagne, Il puisse sortir des églises avec tous les honneurs qui lui sont dûs,

pour bénir tous ses enfants, grands et petits, pour bénir et sanctifier par sa présence nos rues, nos places publiques, nos monuments et nos demeures.

« Je pourrais enfin invoquer les intérêts du commerce en faveur de ma cause, bien que cette considération soit d'un ordre inférieur. Le commerce, le petit commerce souffre, dit-on. Eh bien ! les processions sont une occasion excellente d'achats de toutes sortes, d'objets de toilette, d'objets de piété, de dépenses nombreuses faites pour orner les rues, les maisons, les reposoirs par où doit passer le Saint-Sacrement. On a évalué à près de trois millions de francs le roulement d'argent dont l'interdiction des processions a privé le commerce brestois depuis leur suppression.

« Je demande donc énergiquement avec tous les vrais catholiques, au nom de la liberté, de la Religion, de la justice et du droit commun, que les processions soient rétablies à Brest. »

L'effet produit par ces paroles, prononcées d'un ton calme et ferme, s'est encore accru par le beau développement qu'a ensuite donné M. Le Guen, bâtonnier des avocats, ancien Sénateur, au même ordre d'idées.

A sa sortie, M. Troussel fut acclamé par plusieurs milliers de personnes, aux cris de : « Vive M. le Curé ! Vive la liberté ! », qui certes n'avaient rien de séditieux. Cependant de nombreux agents, qui n'attendaient qu'un signal, se ruèrent aussitôt sur la foule inoffensive, bousculant des enfants, des femmes, des vieillards, parmi lesquels de hauts dignitaires de la Légion d'honneur.

Les catholiques Brestois ont répondu par le calme à ces odieuses provocations, montrant qu'ils ne cherchent pas, loin de là, le désordre, mais aussi qu'ils sont prêts à lutter encore pour reconquérir une liberté chère à tous. Honneur à eux !

\*\*\*

Nous apprenons que plusieurs groupes de prêtres, entre autres le clergé du canton du Faou et les Missionnaires qui travaillaient à Plouguerneau, sous la présidence de M. Le Duc, Curé-archiprêtre de Morlaix, ont adressé à M. le chanoine Troussel leurs félicitations et l'expression de leur fraternelle sympathie. Ces sentiments sont ceux du clergé du diocèse tout entier et nous sommes heureux de les exprimer au vaillant Curé de Recouvrance, en notre nom et au nom de nos confrères, dont nous savons être l'interprète.

La distribution des prix au Petit-Séminaire de Pont-Croix aura lieu, le jeudi 1<sup>er</sup> Août, à 8 h. 1/2 du matin. Elle sera présidée par M. Fléiter, vicaire général.

Nous sommes heureux d'apprendre que M. l'abbé Uguen, professeur de 8<sup>me</sup> au collège de Lesneven, vient de subir avec succès, devant la Faculté de Rennes, les épreuves de la licence ès-lettres.

BÉNODET. — On nous écrit :

« L'Adoration a eu lieu à Bénodet, du dimanche 30 Juin au Jeudi 4 Juillet. Elle était présidée par M. Le Bras, recteur de Plougonneec.

On est trop heureux de le constater, pendant ces jours de bénédiction, la paroisse de Bénodet a bien rempli son devoir, en même temps qu'elle a compris l'honneur qui lui était fait. Elle est venue, tout entière, rendre au Dieu de l'Eucharistie les adorations qui lui sont dues. S'il y a eu des abstentions, il serait facile de les compter.

Dès 7 heures, le Très Saint-Sacrement était exposé à la vénération des fidèles ; l'heure d'adoration, proprement dite, commençait par les chants de la liturgie et de la prière du matin. Ensuite, M. Le Bras ou M. Morvan, vicaire à Saint-Corentin, adressait aux fidèles une allocution sur le sujet demandé par la circonstance, l'amour de Jésus dans l'Eucharistie. A 9 heures, M. Le Du, vicaire à Saint-Mathieu de Quimper, parlait de l'importance de la belle dévotion qui réunit toutes les autres, et qui s'impose de plus en plus de nos jours, la dévotion au Sacré-Cœur par l'Apostolat de la Prière. Ses paroles ont été comprises, et nombreux ont été ceux et celles qui ont voulu s'inscrire dans cette touchante confrérie, dont tous les membres sont apôtres, par la prière.

A 2 heures, nouvelle instruction sur le Sacrement de Pénitence. Tout le temps libre, depuis la première heure jusqu'au soir, était pris par les confessions. Jeudi matin, à 7 heures, Messe de Communion. La charmante église était insuffisante pour contenir les fidèles venus si nombreux pour prendre part au céleste banquet. Dans la foule de ses paroissiens, le bon recteur dont le zèle pour le salut des âmes est bien connu, était heureux de compter des membres de plusieurs honorables familles, étrangères à la paroisse, où pendant leur séjour annuel, elles répandaient l'édification. » ...

Ces « ignorantins ! » — Le *Journal officiel* vient de publier la liste des 128 jeunes gens nommés élèves-mécaniciens ou apprentis élèves-mécaniciens de la Marine, à la suite du concours de 1893. Sur 43 candidats admis dans le Finistère, 31 sortent des écoles des Frères ci-après :

|                                                            |                |
|------------------------------------------------------------|----------------|
| Quimper : Pensionnat Sainte-Marie.                         | 13 admissions. |
| Lambézellec : Pensionnat N.-D. de Bonne-Nouvelle . . . . . | 9 —            |
| Brest : Ecole Saint-Louis . . . . .                        | 7 —            |
| Landerneau : Pensionnat des Frères.                        | 2 —            |

Nouvelle preuve que l'éducation chrétienne, donnée par ces maîtres dévoués, ne préjudicie en rien à la valeur de leur enseignement scientifique.

Retraite de Femmes donnée à Lesneven du 29 Juin au 6 Juillet. — 51 Paroisses ; 133 Retraitantes. — Guipavas, 8 retraitantes ; Lambézellec, 7 ; Guiclan, 6 ; Plouvorn, 6 ; Landéda,

7 ; Plougastel, 5 ; Plougourvest, 4 ; Commana, 4 ; Bourg-Blanc, 4 ; Saint-Divy, 4 ; Saint-Pol-de-Léon, 3 ; Landivisiau, 3 ; Trégarranec, 3 ; Plouguin, 3 ; Guissény, 3 ; Plabennec, 3 ; Kerlouan, 3 ; Saint-Méen, 3 ; Lesneven, 3 ; Sibiril, 3 ; Plougar, 3 ; Plouider, 3 ; Landerneau, 3 ; Ouessant, 2 ; Kersaint, 2 ; Plouédern, 2 ; Saint-Thégonneec, 2 ; Saint Marc, (Brest), 2 ; Milizac, 2 ; Plouvien, 2 ; Sizun, 2 ; Lannilis, 2 ; Plounéventer, 2 ; Guilers, (Brest), 2 ; Bodilis, 1 ; La Feuillée, 1 ; Ploujean, 1 ; Plounévez-Lochrist, 1 ; Morlaix, 1 ; Plougoulm, 1 ; Plonescat, 1 ; Saint-Derrien, 1 ; Kernouës, 1 ; Ploudiry, 1 ; La Martyre, 1 ; Ploudalmézeau, 1 ; Gouesnou, 1 ; Plourin, 1 ; Plouarzel, 1 ; Saint-Frégant, 1 ; Saint-Servais, 1.

LEUHAN. — Pardon de N.-D. de Lourdes. — Voici le programme des fêtes qui auront lieu, à cette occasion :

SAMEDI, 20 JUILLET. — *Indulgence plénière*. Messes à 6 h., à 8 h. ; Grand'Messe à 10 h. ; Sermon.

3 h., départ de la Procession de l'église paroissiale pour la chapelle de N.-D. de Lourdes ; Vêpres solennelles. — 9 h., Procession aux flambeaux ; Prières du soir ; Bénédiction du Saint-Sacrement. — Confessions, matin et soir.

DIMANCHE, 21. — *Indulgence plénière*. 1<sup>re</sup> Messe à 3 h. ; Messes à 6 h., à 8 h. ; Grand'Messe à 10 h. ; Sermon.

2 h. 1/2, récitation du Chapelet pour les malades. — 3 h., Vêpres solennelles ; Procession ; Bénédiction du T. Saint-Sacrement.

LUNDI, 22. — *Indulgence plénière*. Confessions. Messes à 6 h., à 9 h. ; Bénédiction du T. Saint-Sacrement ; Bénédiction des objets de piété ; Réception dans les Confréries.

N.-B. — Ces trois jours, aux conditions ordinaires, les fidèles qui visitent la chapelle de N.-D. de Lourdes peuvent gagner une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire. (*Bref du 2 Juin 1893.*) — Les autres jours de l'année, une indulgence de 40 jours. (*Mgr Lamarque.*)

Le maître-autel est privilégié. (*Indult du 12 Juin 1893.*)

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Le réveil des catholiques. — Après avoir signalé les actes de courage accomplis, cette année, sur divers points de la France, en faveur du rétablissement des processions, l'*Echo de Fourvières* ajoute :

« Le mouvement religieux qui déjà a gagné la France entière, s'étendra de plus en plus chaque année, au moment des processions de la Fête-Dieu, jusqu'à ce que les catholiques aient obtenu une victoire définitive : Et ils l'auront, s'ils le veulent. Ces manifestations de la foi deviendront irrésistibles, si un très grand nombre d'hommes y prenaient part, comme à Roubaix, comme à Brest, partout où elles ont lieu.

Les fleurs jetées par les enfants sur le parcours de la procession, les chants pieux des jeunes filles et des femmes chrétiennes sont de touchants hommages offerts à Dieu caché sous les voiles eucharistiques. Mais ils ne sont point suffisants.

Ce sont les hommes enrôlés dans les rangs de l'infamale franc-maçonnerie, qui tiennent les consciences opprimées et font la guerre à Dieu. Aux hommes donc, à ceux qui se disent les fils de l'Eglise, de se montrer en masse, quand il s'agit de revendiquer les droits incontestables et méconnus ! A eux de faire entendre leurs voix qui devraient être assez puissantes pour couvrir tous les blasphèmes de l'impiété !

Les premiers sont une poignée infime qui, en France, ne compte pas plus de vingt mille adeptes. Les seconds sont une armée nombreuse, composée de plusieurs millions d'hommes auxquels il ne manque que l'union et l'énergie.

Souhaitons que les exemples dont nous venons d'être témoins, soient le point de départ d'une action unanime qui aboutisse enfin au but qu'il faut viser, qu'il faut à tout prix atteindre, à de bonnes élections législatives.

Les victoires remportées sur nos ennemis seront de jour en jour plus importantes, à mesure que dans chaque ville, les chrétiens sauront se grouper nombreux et résolus, donnant en toutes circonstances, la preuve que ces paroles de leur refrain ne sont pas de vains mots : *Nous roulons Dieu, c'est notre Roi !*

\*\*\*

Le *Figaro* lui-même, rarement aussi bien inspiré dans les questions de ce genre, a publié sous ce titre : *la révolte du mouton*, un article fort remarqué, dont nous citons la dernière partie.

« Quel est le sens de ces mouvements ? Il est si clair, si criant, qu'il nous semble impossible de le méconnaître. C'est le réveil d'une longue torpeur, c'est le soulèvement d'âmes fatiguées d'oppression, c'est la revendication de droits naturels et sacrés qui veulent enfin leur part de lumière et de soleil ; c'est l'esprit nouveau qui, au lieu de descendre d'en haut sur la multitude pour la guider, monte d'en bas vers les gouvernants pour leur notifier que le pays est las de tracasseries et de persécutions, que les croyants en ont assez d'être traités comme des parias ou des nègres du Congo, et que, désormais, ils opposeront énergiquement le *civis romanus sum* à toutes les vexations et à tous les arbitraires !

C'est si bien le sens et la portée de cette révolte morale des consciences, qu'un des prélats les plus modérés et les plus conciliants, Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai, n'a pas hésité à féliciter publiquement le clergé et les catholiques de Roubaix de leur vaillante attitude, en ajoutant, non comme un défi au pouvoir, mais comme une invitation à toutes les indépendances et à toutes les convictions : « Il y a là, pour tous les catholiques, une *leçon* et un *exemple*. »

La leçon a été comprise, l'encouragement recueilli, et il est vraisemblable qu'à l'avenir les sectaires ne trouveront plus devant eux les mêmes résignations passives, la même moutonnerie soumise que par le passé.

Les ouvriers de Brest, les tisseurs de Roubaix, les filateurs de Fives-Lille, les honnêtes gens de Blois, de Gien, de Tours, d'Avignon, de

Carcassonne, de partout, faisant une heureuse et nouvelle application du suffrage universel, ont constaté qu'en réclamant en masse leur droit, ils en imposaient le respect. — C'est une constatation qui ne sera pas perdue.

On n'arrête pas, en effet, 10.000 hommes inoffensifs, armés d'un droit inscrit dans le Concordat et pratiqué sans entrave, durant trois quarts de siècle, sous les régimes les plus divers.

Et non seulement on n'arrête pas ainsi 10.000 hommes ; on est également impuissant à les poursuivre. On peut bien verbaliser contre l'officiant, et le faire condamner à quarante sous d'amende : on ne peut traduire en police correctionnelle la moitié d'une population uniquement coupable de s'agenouiller devant le Dieu voilé qui passe.

Pour ma part, je voudrais que tous les sénateurs et députés qui s'honorent d'avoir des croyances se joignent aux braves gens qui viennent de montrer tant de cœur et paraissent, bardés de leurs insignes inviolables, autour du dais et en tête des processions. Nul estafier n'oserait leur mettre la main au collet, et si quelque commissaire imprudent verbalisait contre eux, le Parlement ne pourrait les traiter d'autre manière qu'un Calvinhaç, en refusant toute autorisation de poursuites.

Puisqu'on tolère chaque jour les monômes d'étudiants ou d'anarchistes, pourquoi les monômes religieux n'auraient-ils pas le même droit ? Et en quoi une procession de Fête-Dieu est-elle moins respectable ou plus encombrante que le cortège des blanchisseuses à la Mi-Carême ?

C'est peut-être une pensée habile — je ne la discute pas — que celle d'ériger une mosquée à Paris, en témoignant aux Mahométans qu'on se préoccupe ainsi d'assurer le libre exercice de leur culte ; mais peut-être ne serait-il pas illogique de commencer par témoigner aux chrétiens le même souci ?

Ce n'est vraiment pas, de la part des catholiques, afficher trop d'exigence que de prétendre être traités comme de simples Musulmans. . .

Dans tous les cas, ces catholiques paraissent décidés à ne plus se laisser tondre avec la même résignation béate, à ne plus subir le sot petit despotisme sous lequel ils se sont trop inclinés depuis quinze ans. La liberté leur appartient comme à tout le monde ; ils la réclament, et si la justice des sectaires la leur refuse, — ils la prendront.

Ph. de Grandlieu.

**Nouvelle condamnation de l'Ecole neutre.** — Dans une lettre importante adressée par S. Em. le Cardinal Ledochowski, préfet de la Propagande, à Mgr Langevin, archevêque de Québec, l'*Univers* relève le passage suivant, parfaitement conforme, du reste, à tous les jugements portés par le Saint-Siège et par l'Episcopat du monde entier sur la question des écoles neutres :

« Quelques personnes ont cru à tort que les écoles neutres n'offrent pas de dangers et que les enfants catholiques peuvent y être envoyés. Mais le fait que de tels établissements excluent de leur programme la vraie Religion et toutes les autres croyances, cause un grand préjudice à cette Religion elle-même, la déplace de la haute position qu'elle occupe dans toute vie humaine, et notamment dans l'éducation de la jeunesse. Il n'est pas exact de dire que les parents peuvent suppléer en particulier à l'enseignement religieux qui devrait faire partie du programme scolaire. »

Ce n'est donc pas seulement l'enseignement hostile qui est con-



damné par l'Eglise, c'est aussi l'enseignement *neutre* : l'enseignement religieux devrait avoir sa place dans le programme scolaire.

**Une parole loyale.** — Le Préfet des Bouches-du-Rhône vient de faire entendre, en plein Conseil général, de vigoureuses paroles qui témoignent de sa loyale honnêteté. Un membre, dit l'*Echo de Notre-Dame de la Garde*, venait de faire contre le clergé une sortie aussi injuste qu'inconvenante. Le Préfet lui a répondu :

« Je ne puis laisser dire, sans protester, que toute une catégorie de citoyens très estimables n'a en vue que le traitement qui lui est accordé par l'Etat, pas plus que je ne puis la laisser accuser d'être forcée d'obéir, parce qu'elle est payée. Je place plus haut le devoir professionnel et la dignité de ceux qui, à un titre quelconque, émargent au budget de l'Etat. Leur devoir seul doit les inspirer.

« Pour moi, je ne saurais considérer l'Eglise au point de vue sectaire et mesquin de M. Nicolas, qui pratique une politique toute faite de laquineries et de vexations, et je n'ajoute pas foi à des racontars sans fondement, colportés par des gens qui, ne mettant pas les pieds à l'église, ne peuvent savoir ce qui s'y passe. »

Paroles vraiment loyales : il est fâcheux qu'elles trouvent si peu d'écho dans les sphères administratives !

## RECHERCHES

### Sur le Culte de saint Michel en France (suite).

#### II. — PRIEURÉS

##### 1<sup>o</sup> Prieuré de Saint-Michel des Montagnes.

Ce prieuré n'est pas situé dans le diocèse de Quimper, mais nous croyons devoir le mentionner ; car il appartenait originairement à l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé.

L'origine de ce prieuré, situé dans le diocèse de Vannes, près le Port-Louis, remonte à la donation que Huelin, fils de Béranger, s<sup>r</sup> d'Hennebont, beau-frère d'Alain Cagnart, fit en 1037, à l'abbaye de Sainte-Croix, « d'une île nommée Tanguethen, avec les églises de Saint-Gutierne et de Saint-Méloir, en l'île de Groix », cette île de Tanguethen ou Tanguezen, qui s'appelle maintenant l'île Saint-Michel, sert de poudrière à l'arsenal de Lorient et est située dans la rade, entre cette ville et le Port-Louis.

Cette donation, nous dit dom Placide Le Duc, dans son *Histoire de l'abbaye de Sainte-Croix* (1), « a aidé à fonder le prieuré de Saint-Michel des Montagnes qui, au XVII<sup>e</sup> siècle, fut uni au collège des Pères de l'Oratoire de Nantes. »

(1) Page 71.

Mais au commencement du XII<sup>e</sup> siècle, il appartenait à l'abbaye de Sainte-Croix, dont nous voyons l'abbé Gurhand défendre les droits contre le seigneur d'Hennebont. Voici comment rapporte le fait, frère Bonaventure Duplessix dans sa notice sur l'abbaye (1) :

« Guillaume, devenu seigneur d'Hennebont par la mort de son père Tanguy, fit percevoir par force les revenus du prieuré de Saint-Michel des Montagnes dépendant de l'abbaye de Sainte-Croix ; l'abbé Gurhand (1117-1131) lui représenta qu'il n'avait aucun droit sur ce bien. Guillaume convint avec lui de s'en rapporter à des arbitres ; ceux-ci se réunirent au château d'Hennebont et, après l'audition des témoins, il fut reconnu que les terres de Saint-Michel des Montagnes ne devaient ni rente ni taille au seigneur d'Hennebont, mais lorsque ce dernier y passerait en se rendant à l'île de Groix (2), l'Abbé ou le religieux qui serait à Saint-Michel, lui donnerait un souper ou un dîner, une fois seulement, et encore de bonne volonté. »

##### 2<sup>o</sup> Prieuré de Locmikaël.

Ce prieuré, situé dans la paroisse d'Elliant, canton de Rosporden, fut donné, dès le principe, à l'abbaye du Mont-Saint-Michel et lui demeura uni jusqu'à l'époque de la Révolution ; car nous voyons, en 1782, le chartrier de l'abbaye communiquer à l'avant-dernier des prieurs commandataires de Locmikaël les pièces dont il a besoin pour soutenir divers procès touchant les droits de son prieuré.

Nous n'avons pas le titre primordial de fondation de ce prieuré, mais dom Morice, dans ses *Preuves* (3), nous donne la confirmation de la fondation primitive par le duc Conan IV, en l'an 1170 de l'incarnation. Voici la traduction de cette pièce :

Sachent tous ceux qui verront le présent écrit, que moi Conan, duc de Bretagne et comte de Richemont, je corrobore la donation de Treveruer que mes prédécesseurs ont faite à l'église de Saint-Michel et aux religieux qui s'y consacrent au service de Dieu, et je déclare que cette concession en forme d'aumône de Treveruer, est libre, absolue et affranchie de tout trouble et exaction, avec toutes ses dépendances, les îles qui lui sont adjacentes, les terres cultivées et incultes, eaux et prateaux ainsi que deux parties de la dime, à l'exception seulement : 1<sup>o</sup> du corps du Larron jugé dans la curie de Saint-Michel ; 2<sup>o</sup> d'un contingent d'hommes de guerre conduit par un religieux ; excepté enfin le septième denier de l'amende pour vol, meurtre, et injuste occupation d'une terre par déplacement frauduleux des bornes. Cet acte fut donné

(1) Notice sur Quimperlé, page 123.

(2) En mer à 4 ou 5 milles de la côte.

(3) T. I, col. 662.

l'an 1170 de l'incarnation (c'est-à-dire en l'an 1171 de la nativité du Sauveur) par-devant Gaudeffroy, Evêque de Cornouaille ; Hamon, Evêque de Léon ; Ruallendou Rivallon, Abbé de Quimperlé ; Simon, archidiacre ; Even, maître de l'Hopital et Guillonne Ferron, maître du Temple. »

En 1782 (1), M. Le Guillou, recteur d'Elliant et prieur de Locmikaël, dans un mémoire au soutien des droits de son prieuré, démontre que ce lieu de Treveruer, dont il est mention dans l'acte de confirmation de 1170 est bien le même qui s'appelle aujourd'hui Locmikaël ou le Moustoir ; car, dit-il, « la cinquième pièce dûment collationnée qui a été extraite des archives de l'abbaye du Mont-Saint-Michel porte que l'an 1318 » un particulier vendit au prieuré de Treverer pour étendre la chaussée de son moulin un terrain nommé Kerdi-lès, sur la paroisse de Langolen, qui confine avec les terres du prieuré ; « dans la huitième pièce » on mentionne et le prieuré de Treverer et la cour ou juridiction de Rosporden. « Or on ne connaît, ajoute le mémoire, et il n'y a, à la proximité de Langolen et dans le ressort de Rosporden aucun autre prieuré que celui de Locmikaël du Moustoir. » L'auteur du mémoire aurait pu également apporter à l'appui de cette assimilation une autre pièce tirée du chartrier du Mont-Saint-Michel (2) et portant la date de 1214, c'est une donation faite par-devant Guillaume, Evêque de Quimper, à l'abbaye de Saint-Michel, d'une terre au village de Kerrun, en la trefve de Kernevel, voisine du Moustoir ; « pièce par laquelle les donateurs Robert fils d'Allain et Adeline, son épouse, spécifient qu'ils recevront en retour annuellement une livre de poivre de la main du prieur de Treverguer. » Il est donc bien établi que le prieuré originairement appelé Treveruer, Treverguer ou Treverer est le même que celui qui fut appelé ensuite prieuré Locmikaël, de Saint-Michel ou du Moustoir, dans la paroisse d'Elliant.

Le mémoire de 1782, cité plus haut, déduit de l'acte de 1170, que les religieux de ce prieuré avaient droit de juridiction « puisque le duc Conan IV reconnaît qu'ils avaient une cour, *in curia S<sup>u</sup> Michaelis*, et cette cour emportait, suivant les titres de cet âge, tous les degrés de juridiction, même de la Haute (3) ; la justice et le fief étant intimement unis en Bretagne. Cette cour ne peut être, du reste, celle de l'abbaye du Mont-Saint-Michel ; il serait absurde de prétendre que des subsides temporels, levés en Basse-Bretagne, dans les états d'un souverain, fussent du ressort d'une juridiction située en Normandie, dans les états d'un autre souverain. »

(1) Archives départementales du Finistère, série G, liasse 321.

(2) G. 321 archives départementales.

(3) La Haute Justice, c'est-à-dire le pouvoir de juger et de condamner au criminel.

Cette juridiction « du prieuré de Locmikaël s'exerçait encore au xvi<sup>m</sup> siècle » mais en l'auditoire de Rosporden, comme nous le démontre l'aveu rendu au roi en 1551 par celui qui fut, sans doute, le dernier prieur régulier de Locmikaël. Voici un extrait de cet aveu, daté du 15 Novembre.

« Aveu que rend noble, vénérable et dévot religieux maître Regnault de Vitré, de l'ordre de Saint-Benoît, recteur de Persay, près Rille, en Anjou, et prieur du prieuré du Moustier, autrement Locmikaël Rocquillas, situé en la paroisse d'Elliant (Elliant) qu'il tient en prochaine seigneurie de ligençe à foy et hommage soubs le Roy, nostre sire, duc de Bretagne, à cause du dit duché, soubs la court et juridiction de Conqfouesnant et Rosporden (1). »

Après avoir énuméré tous les villages sur lesquels il prend la dîme à la onzième gerbe, soit diverses cheffrentes telles que *quartron* de froment ou une ou deux *escuellées* de froment, l'avouant ajoute :

« Cognoist le dit prieur avoir levé et encore lève par chacun an par lui ou ses receveurs les oblations, dons et esmolumens que le populaire par charité et dévotion donne et distribue à la chapelle du dit prieuré, qui eulx doit le dit prieur par lui ou ses commis employer pour célébrer et dire en la dite chapelle une messe à basse voix par chacune sepmaine à jour de lundy ; et par chacun an au jour et feste de Monsieur Saint Michel mont de Gargane, une grande messe à diacre et soubs-diacre, et pour entretenir la dite chapelle de coupverture, ornements, luminaires et austres choses requises juxte la fondation en faicte par les dits seigneurs, roys, ducs et princes prédécesseurs de nostre dict sire et duc de Bretagne.

« Aussi à le dit prieur à cause de son dit prieuré juridiction subalterne en l'auditoire et tribunal de la cour de Rosporden qui s'expédie par ses officiers, savoir : Sénéchal, procureur et greffier en l'endroit des mesnées d'icelle cour de Rosporden. »

Voici le nom des prieurs dont nous trouvons mention jusqu'au moment de la Révolution :

1638 GUILLAUME LE PRESTRE DE LEZONNET, évêque de Quimper (1614-1640), prieur de Locmikaël.

1660 GILLES ROUSSELOT, prêtre.

1681-1687 FRANÇOIS CONVERSET, docteur de Sorbonne, archidiacre de Veslay, aumônier de Madame la Dauphine.

1692 GABRIEL RICHER, S<sup>r</sup> du dit lieu et de Querlon, clerc tonsuré « titulaire du prieuré de Rocquillas Treverer, autrement Saint-Michel du Moustoir, paroisse d'Elliant. »

(1) G. 321. Archives Départementales.

N. JANRIPOT.

N. JANRIPOT.

M. l'Abbé de KEREMOR.

1698 M. le Recteur d'Elliant (M. GOULVEN LE PERNEZ).

M. l'Abbé de KEREVER, qui résigna le prieuré en devenant Recteur de Bothoa.

M. le Prieur de Carhaix.

1717-1722 M. ALAIN LE STAGUER.

(A suivre.)

## BIBLIOGRAPHIE

**MUSIQUE RELIGIEUSE** pour l'orgue ou l'harmonium, par l'abbé H. ROUSSEL. Net et franco 4 fr., chez l'auteur, à Sainte-Pézenne, par Niort (Deux-Sèvres).

Excellent recueil de musique vraiment *religieuse*, où la mélodie abonde tantôt gracieuse, tantôt expressive, toujours distinguée. Dans ces pièces, d'une longueur parfaitement adaptée aux exigences liturgiques, fond et forme sont recommandables. « A l'aide de ce volume, écrivait le savant P. Lhoumeau dans le *Réveil des Organistes*, un commençant s'initiera facilement au *vrai style* de l'orgue et orientera sûrement son goût. »

Librairie R. LE GALL, 12, quai du Stör, Quimper.

**VIE DU PÈRE MAUNOIR**, missionnaire breton, par le Père Xavier SÉJOURNÉ, de la Compagnie de Jésus.

La Monte Rosa Gold est très ferme à 35.50. On attend l'assemblée statutaire qui doit avoir lieu à Londres.

Aussitôt les dispositions prises, le marché ne peut manquer de faire un sérieux mouvement en avant.

*Goudron Guyot véritable*, 19, Rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.

Le Cabinet Dentaire, 2, rue Astor, Quimper, momentanément fermé pour cause de transformation, continue comme par le passé à recevoir sa nombreuse clientèle auprès de laquelle nous nous excusons de cette courte interruption.

La plus haute récompense.

Grand Diplôme d'honneur, Concours gén. du Morbihan.

**E. LEFÈVRE**

MÉDAILLE D'OR, Pontivy, 1894.

DENTISTE

Diplômé de l'École Dentaire de Paris

5, RUE DE LA MAIRIE QUIMPER (près la place Saint-Corentin)

Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés.

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES

PRIX MODÉRÉS

Nota. — Au 29 Septembre prochain, pour cause d'agrandissement, le cabinet sera transféré, 1, RUE KÉRÉON (en face la Cathédrale).

**J. LE BIHAN** à Ploudalmézeau, prévient MM. les Membres du Clergé qu'il continue les voyages pour les Ornaments d'églises, Vins blancs de Frigolet.

## MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3  
QUIMPER

MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS  
BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Couverts FRÉNAIS, argentés à 100 grammes

BRONZE — ORFÈVRE D'ÉGLISE

Couverts CHRISTOFLE, au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

## ORNEMENTS D'ÉGLISES

**F. ROUXEL**

Place du Centre — Lannion — Place du Centre

M. F. ROUXEL prévient sa clientèle qu'il n'a plus de Représentant. Il prie, en conséquence, le Clergé du Finistère de vouloir bien s'adresser directement à la Maison, soit pour les commandes, soit pour les règlements.

M. F. ROUXEL continuera lui-même à visiter sa clientèle, comme par le passé.

**JUMELLE MISSIONNAIRE** force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 26 fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. C. Paul, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

## PRODUITS FÉLIX POTIN

Seule Maison à QUIMPER, 6, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale)

CHOCOLATS, TAPIOCAS, BISCUITS

CONSERVES ALIMENTAIRES

FRUITS ET PRIMEURS

Livraison à domicile. — Expédition *franco* port et emballage.  
Envoi *franco* du catalogue à toute personne en faisant la demande.

# FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M<sup>re</sup> V<sup>re</sup> LE JANTEL,  
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).



**ASTHME ET CATARRHE**  
Guéris par les CIGARETTES  
ou la POUDRE **ESPIC**

OPPRESSIONS. TOUX. RHUMES. NEURALGIES  
Toutes Pharmacies, 2 f. la Boîte. Vente en gros : 20, r. St-Lazare, Paris.  
Exiger la Signature ci-contre sur chaque Cigarette.



# CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

# HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF**

Qui nettoie la Tête  
Enlève les pellicules  
Empêche les Cheveux  
de tomber et  
les fait repousser.

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPÔT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

**THE LONDON-PARIS, FINANCIAL & MINING CORPORATION, LIMITED**

Capital : £ 500,000 (12,500,000 francs)

Société pour l'étude, l'exploitation et la représentation des affaires minières, industrielles ou financières du Transvaal.

AGENCE DE PARIS, 2, place de l'Opéra. — Adresse télégraph. : LONPACOR-PARIS.

# MINES D'OR

Renseignements gratuits sur toutes les valeurs du Sud de l'Afrique. — Paiement des Coupons. — Correspondances spéciales du Transvaal.

Vente et Achat de toutes valeurs Sud-Africaines cotées à Johannesburg, Londres et Paris, et toutes opérations s'y rattachant, sans autre commission que le courtage usuel. Echange des Titres.

La Société The London-Paris Corporation publie une circulaire hebdomadaire qu'elle adresse sur demande et gratuitement à sa clientèle pour la tenir au courant des fluctuations des marchés et des nouvelles de toutes les Mines d'Or et Trufts. Elle représente dès aujourd'hui les mines suivantes :

NEW-PRIMROSE. — BUFFELSPOORN ESTATE. — NEW-CHESUS. — GLENGAIRN. — LANGLAAGTE-ROYAL. — KIMBERLEY-ADDERPORT. — NEW-CONSORT. — PLEIADES. — AURORA-WEST UD. — JOHANNESBURG CONSOLIDATED INVESTMENT CO. — JOHANNESBURG WATERWORKS. — SPES BONA. — GINSBURG. — BALMORAL. — SOUTH WEST RAND MINES.

Adresse postale : LONDON-PARIS, 2, place de la Bourse, PARIS.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LA LIGNE D'ANNONCE

10 CENTIMES

6 fr. par an

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE. — I. Chronique du diocèse : L'ordination ; Quimper ; Quérien ; Châteauneuf-du-Faou ; La Forêt-Landerneau ; Fêtes à Sainte-Anne d'Auray, les 25 et 26 Juillet ; 20<sup>me</sup> Pèlerinage breton à la Salette.

II. Nouvelles du mon-



de catholique : La loi de spoliation ; Le réveil des catholiques ; Leçon bien donnée ; Une procession à Londres.

III. Recherches sur le culte de Saint-Michel en France (suite).

IV. Annonces et avis divers.

# OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 21 Juillet. — 7<sup>e</sup> Dimanche après la Pentecôte. S. Ténénan, Evêque. Double. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche et de sainte Praxède, vierge, martyre.

Vêpres du suivant, avec mémoires de S. Ténénan et du Dimanche.

Lundi, 22. — S<sup>te</sup> Marie-Madeleine. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 23. — Apollinaire, Evêque, martyr. Double. Rouge.

Mercredi, 24. — De la Vigile de S. Jacques. Violet. — ou office votif de S. Joseph. Semi-double. Blanc.

Jedi, 25. — S. Jacques, apôtre. Double de 2<sup>e</sup> classe. Rouge.

Vendredi, 26. — S<sup>te</sup> ANNE, Mère de la T. S<sup>te</sup> Vierge. Double de 1<sup>re</sup> classe, avec Octave. Blanc.

Samedi, 27. — S. Samson, Evêque (au Propre diocésain). Semi-double. Blanc.

# Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

La Feuillée ..... du 21 au 23 Juillet.

Bodins ..... du 24 au 28 Juillet.

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**L'ordination.** — L'ordination générale de fin d'année aura lieu, jeudi 25 Juillet. Elle se fera à la Cathédrale et commencera à 7 heures.

La retraite préparatoire à l'ordination, prêchée par M. le chanoine Coat, Curé-archiprêtre de Saint-Corentin, s'ouvre, demain samedi, au Grand-Séminaire.

Nos lecteurs ne manqueront pas de prier, conformément au vœu de l'Eglise, pour ces jeunes gens qui vont se consacrer irrévocablement au service de Dieu et devenir ses ministres.

Nous profitons de cette circonstance pour rappeler les précieuses indulgences, peu connues, croyons-nous, attachées à la première messe des nouveaux prêtres.

« Dans ces derniers temps, Sa Sainteté Léon XIII, afin de conserver parmi les fidèles une haute estime pour la dignité sacerdotale, que de nos jours, on cherche par toute sorte de moyens à rabaisser, a accordé pour la première messe les indulgences suivantes :

I. *Indulgence plénière pour le prêtre nouvellement ordonné*, au jour de sa première messe, pourvu que, vraiment repentant et confessé, il visite une église et y prie pendant quelque temps selon les intentions du Souverain Pontife.

II. *Indulgence plénière pour les parents du jeune prêtre* (jusqu'au 3<sup>e</sup> degré inclusivement), conditions : confession, communion et prière selon les intentions du Souverain Pontife.

III. *Sept ans et sept quarantaines pour tous les fidèles qui assistent à cette messe et y prient d'un cœur contrit et avec dévotion selon les intentions du Souverain Pontife.* » (Décret du 16 Janvier 1886).

La Faculté catholique de médecine, de Lille, a célébré récemment la fête de son patron, saint Luc. Les comptes-rendus de cette fête ont été envoyés à Mgr l'évêque de Quimper, qui a adressé à M. le docteur Guermont, professeur de la Faculté catholique de médecine, la lettre suivante, publiée par *La Vérité* :

ÉVÊCHÉ  
DE QUIMPER  
ET DE LÉON

10 Juillet 1895.

Monsieur,

« Je vous remercie de votre gracieuse attention. J'ai lu avec infiniment de plaisir les récits de la fête de saint Luc. On peut dire que l'Université de Lille a été le point de départ du réveil chrétien ; ce sera certainement une de ses gloires. Elle a pris à tâche de mettre en acte le beau livre de son éminent recteur, *Espérance*, et elle accomplit son œuvre avec ardeur. Évêque bre-

ton, je m'en réjouis d'autant plus que déjà la Bretagne en a ressenti les effets. Nous devons à l'Université de Lille plusieurs médecins, vaillants chrétiens sortis de son sein.

Tout en reconstituant l'esprit chrétien, je vois que vos fêtes remettent en honneur la vieille gaieté française, si atteinte par le siècle mélancolique dans lequel nous vivons. Que de services vous rendez ainsi à la Religion et au pays ! Je suis heureux de voir l'association celtique participer à ce grand bien.

Recevez, Monsieur, avec mes remerciements, mes salutations distinguées.

† HENRI,  
Évêque de Quimper et de Léon.

QUIMPER. — Noces d'or d'un Frère des Ecoles chrétiennes. — Mercredi, 10 Juillet, le Pensionnat Sainte-Marie était en fête ; on y célébrait la cinquantaine de vie religieuse du titulaire de l'établissement, le cher Frère Hubert-de-Jésus.

Né à Parçay (Indre-et-Loire), le 6 Juin 1824, le Frère Hubert entra au Noviciat de Nantes, le 1<sup>er</sup> Février 1844.

Après avoir exercé divers emplois dans les Communautés de Cholet, Nantes, Hennebont et Auray, il fut appelé à Quimper, en Septembre 1855. Voilà donc bientôt 40 ans que le vénérable vieillard se dévoue à l'éducation des nombreux enfants qui fréquentent Sainte-Marie.

Mgr l'Evêque, prié de présider la cérémonie, ne put accepter l'invitation ; mais il envoya au bon septuagénaire sa bénédiction, en exprimant tous ses regrets de ne pouvoir assister à cette fête de famille.

A 10 heures, une grand'messe fut chantée par M. Fléiter, Vicaire général. Un nombreux clergé avait tenu à donner, par sa présence, à l'heureux jubilaire une marque de sa sympathie et de son estime.

Après l'évangile, M. le chanoine Thomas, aumônier du Lycée, monta en chaire et, après avoir rappelé l'origine de la fête que l'on célébrait, il montra combien méritoire est la vie humble et laborieuse des Frères des Ecoles chrétiennes.

« Vous avez, dit-il, usé votre vie, cher Frère Hubert, à enseigner les générations qui se sont succédé dans ce Pensionnat, et vous continuez encore, au milieu de cette jeunesse, un apostolat bien utile : l'apostolat de la prière et du bon exemple.... Vous priez pour que Dieu seconde les efforts de vos confrères plus jeunes, qui concourent plus directement à l'éducation de ces enfants.

« Et vous, mes enfants, sachez reconnaître les bons soins dont vous entourent vos maîtres ; et si, parfois, le joug de la discipline vous semble trop pesant, rappelez-vous que vous n'êtes pas seuls à le porter, que vos maîtres sont là pour le porter avec vous.

« Montrez-vous d'une docilité parfaite, afin de rendre heureux vos supérieurs. Rappelez-vous toujours les bons principes qu'ils s'efforcent de vous inculquer. » . . . . .



A 2 heures, les vêpres furent chantées et suivies de la bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

A la fête religieuse succédèrent les innocentes réjouissances des élèves du Pensionnat. Quel entrain, quelle animation règne dans cette séance de jeux ! Chacun a la prétention d'être vainqueur ; mais hélas ! toujours se vérifie la parole de l'Apôtre : *A la vérité, plusieurs courent dans la lice, mais un seul remporte le prix.*

Une des grandes attractions du programme était le lancement d'un ballon. Malheureusement, — rien n'est parfait en ce monde, — une fissure latérale, qui n'avait pas été aperçue à temps, laisse échapper l'air chaud et, après avoir quelques instants tournoyé dans l'air, le ballon vient s'abattre à dix mètres, au grand désappointement des jeunes spectateurs.

Après le souper, tous, élèves et invités, se réunirent dans une des prairies du Pensionnat où un magnifique feu d'artifice fut tiré, cette fois, avec un plein succès.

C.

QUERRIEN. — On nous écrit :

« La paroisse de Querrien vient d'avoir une Mission, qui a donné les résultats les plus consolants. Elle était présidée, la première semaine, par M. Kerébel, curé de Riec, et la seconde semaine, par M. le chanoine Madec, curé de Pont-l'Abbé. Les âmes qu'ils ont évangélisées garderont longtemps le souvenir de leur parole ardente et sympathique.

Les exercices de la Mission ont été fidèlement suivis et, dès le premier jour, l'église était pleine d'une foule avide d'entendre la parole de Dieu, tombant des lèvres éloquentes de nos zélés missionnaires. On n'a compté que trois abstentions.

Les pauvres de la paroisse et ceux des paroisses voisines se réunissaient, pour les repas, dans une maison du bourg, où des personnes charitables leur apportaient, chaque jour, du pain, de la viande et toutes les provisions nécessaires. Ainsi pourvus du pain qui nourrit le corps, les indigents n'avaient plus qu'à songer à celui qui nourrit l'âme.

Le jour de la clôture de la Mission, une quête a été faite, à l'église, pour subvenir aux frais d'agrandissement de l'école libre des Sœurs, où toutes les enfants de Querrien reçoivent une éducation chrétienne. L'avenir de la paroisse est dans cette maison qui demanderait, pour complément, un établissement de Frères, vivement désiré de la population. »

CHATEAUNEUF-DU-FAOU. — Il n'est pas rare d'entendre dire : « Un compte-rendu de Mission, d'Adoration, ... rien de plus fastidieux ! C'est toujours la même chose ; *a priori*, tout y a réussi : les prédicateurs ont été éloquentes, les fidèles admirables de piété. ... » Cependant, si c'est la vérité, faut-il donc la taire, parce qu'on a souvent l'occasion de la répéter, ou la travestir, pour échapper aux critiques de quelques uns ? Non assurément. Aussi, je n'hésite

pas à dire que la Mission qui vient d'être donnée à Châteauneuf, du 23 Juin au 8 Juillet, a parfaitement réussi. Ces quinze jours ont été vraiment, pour la paroisse, des jours de bénédiction et de saint. Grâces et gloire en soient rendues à Dieu, qui a daigné bénir et récompenser le zèle et la bonne volonté de tous, Missionnaires et fidèles !

Il suffira d'une simple constatation pour juger du plein succès de cette Mission : sur une population de 4.000 habitants, les abstentions ne s'élèvent pas au chiffre de six et, à côté de ces quelques abstentions, on a la joie de compter de nombreux retours, d'autant plus consolants, qu'ils étaient moins espérés. Ah ! elle a aussi son écho sur cette terre, la joie du ciel, dont parle l'Evangile : joie plus grande de la conversion d'un seul pécheur que de la persévérance de quatre-vingt-dix-neuf justes. Le bel exemple de ces heureux, qui ont retrouvé le Dieu de leur jeunesse, n'aura pas été, souhaitons-le, sans impressionner vivement leurs imitateurs de jadis dans une vie indifférente, sinon hostile, à notre sainte Religion : puissent-ils ne pas résister toujours à l'appel de Dieu, qui prend tous les moyens pour les attirer à Lui !

Dès le dimanche, les fidèles qui devaient faire leur Mission, la première semaine, étaient venus écouter le sermon d'ouverture de M. le chanoine Arhan, curé de Saint Martin de Brest, président de la première série. Le prédicateur, missionnaire expérimenté, insista surtout sur la nécessité pour tous de venir, dès la première heure, assister à tous les exercices de la Mission, afin de ne pas manquer le moment de la grâce. Son appel fut entendu : le lendemain, dès 6 heures 1/2, l'église était pleine. Sans doute, comme partout, il y a eu quelques retardataires ; mais la plupart venaient des paroisses voisines, et si quelques rares paroissiens ont fait défection au début de la semaine, aucun du moins n'a quitté avant la clôture.

Les conférences ont été données par M. le chanoine Madec, curé de Pont-l'Abbé, et M. Guédès, recteur de Pleyber-Christ. M. Balaçant, vicaire à Audierne, encore presque à ses débuts comme « explicateur des tableaux » a, de l'aveu de tous, fait preuve d'un rare talent dans ce genre de prédication, qui demande beaucoup de ressources. Comme d'habitude, un service et une messe ont été chantés, le jeudi matin, pour les défunts de la paroisse ; ensuite, procession au cimetière, où M. Le Berre, aumônier du Pensionnat Sainte-Marie, à Quimper, a fait entendre une touchante allocution de circonstance. Au risque de blesser sa modestie, mais non la vérité, je dirai que l'on se souviendra longtemps, à Châteauneuf, de ce discours, qui arracha des larmes à tout l'auditoire. Nos chers défunts du purgatoire ne manqueront pas de récompenser, par leurs prières, celui qui a si bien plaidé leur cause et leur a valu le bienfait de ferventes prières et de généreuses aumônes. ...

Cette première semaine s'est terminée par une imposante cérémonie, le dimanche 30 Juin : la plantation d'une nouvelle croix, au cimetière. Œuvre de M. Larhantec, l'artiste si connu, la nouvelle croix est d'une finesse de travail remarquable. ... Dès le

samedi, elle avait été placée sur un brancard, spécialement construit à cet effet, et que des mains dévouées ornèrent avec autant de goût que de simplicité. Le lendemain, après une éloquente instruction de M. Le Roux, recteur de Lennon, 60 notables de la paroisse plièrent leurs épaules sous le précieux fardeau et le portèrent jusqu'au cimetière. Bientôt, l'on vit l'image de Notre-Seigneur s'élever dans les airs, puis s'arrêter tout-à-coup, dominant un vaste champ de tombes, et regardant la chapelle de N.-D.-des-Portes. Dans le même cadre, en effet, s'élèvent la nouvelle Croix, à l'ombre de laquelle dorment les morts, et le beau sanctuaire de Marie, où les vivants viennent prier avec une confiance toujours justifiée : touchant rapprochement des emblèmes de notre salut ! Puisse-t-il se retrouver toujours dans notre vie ! Chaque jour, suivons la Croix, prions Marie, et le doux sommeil des justes nous est assuré, en attendant la récompense des élus.

M. le chanoine Coat, Curé-archiprêtre de Saint-Corentin, de Quimper, président pour la deuxième semaine, était arrivé, dès le samedi et donna le sermon d'ouverture, à la grand'messe, le dimanche. Même empressement, même exactitude de la part des fidèles à assister à tous les exercices de la Mission. Les confrenciers de cette deuxième semaine étaient M. Nicolas, recteur de Plomodiern, pour le Décalogue, et M. Godec, curé d'Elliant, pour la Pénitence. Les tableaux furent expliqués par M. Bohec, recteur de Loperhet. Quoique déjà fatigué par une semaine de Mission, M. Bohec a, une fois de plus, montré son talent incomparable dans l'explication de ses tableaux. Le sermon du jeudi, au cimetière, a été donné par M. Péron, recteur de Lanhouarneau. *Non habeo hominem* « je n'ai personne ! » ce fut le texte que le prédicateur développa devant son auditoire, assimilant le pauvre défunt du purgatoire à ce malade de l'Evangile, qui ne trouvait personne pour le jeter dans l'eau miraculeuse. N'est-ce pas aussi la triste situation de plusieurs âmes abandonnées du purgatoire ?.....

Outre les exercices ordinaires de la journée, durant cette semaine, il y avait, de plus, la réunion du soir, à laquelle se donnait une instruction française, suivie de la bénédiction du Saint-Sacrement. Le salut, le péché, l'enfer, la prière, la sainte Eucharistie et le culte de la Sainte-Vierge, tels furent les sujets que développa M. le curé de Saint-Corentin devant cette réunion d'élite du soir : l'assistance, chaque jour plus nombreuse, son attention soutenue et recueillie, témoignent assez du charme de l'éloquence du prédicateur.

Je termine en donnant simplement — il a bien son éloquence — le chiffre des communions : 4,200 pour la première semaine et 4,600 pour la seconde. M. le Curé a tenu à célébrer, pour les deux séries, la messe de communion. Quelle joie pour un pasteur, de voir ses enfants venir partager avec lui le pain céleste, le pain qui donne la force de gravir la montagne de Sion, le ciel ! Quelle joie aussi pour M. le Curé de Châteauneuf, le lendemain, de se mettre à la tête de ses paroissiens pour aller les consacrer à N.-D.-

des-Portes, et placer sous la protection de cette bonne mère les fortes résolutions de tous ! Ce fut une cérémonie touchante pour les prêtres, pour les fidèles de Châteauneuf, que celle qui les réunissait là de corps et d'âme, dans ce magnifique sanctuaire, élevé naguère par leur travail et leurs aumônes à la gloire de Marie, aux pieds de cette statue portant au front son diadème d'or, qui rappelle les inoubliables fêtes du Couronnement ; en face de cette Croix qui s'élève, là-bas, pour perpétuer le souvenir de la Mission, et qui semble nous attendre au repos, après les durs labeurs de cette vie.

LA FORÊT-LANDERNEAU. — Noces d'or. — La petite paroisse de La Forêt-Landerneau était en fête, mercredi 10 Juillet. M. et M<sup>me</sup> Billant y célébraient leurs noces d'or.

La considération dont jouit cette famille dans le pays était attestée par le grand nombre d'amis, accourus pour féliciter les vénérables jubilaires et prendre part à leur joie. Presque toute la commune était là, le maire en tête.

L'église, si coquette déjà, avait encore revêtu ses parures des plus grands jours.

Mais l'ornement qui allait le mieux à cette fête, c'était la couronne d'enfants et de petits-enfants qui entourait les deux vieillards. Quatre de leurs fils sont mariés dans la contrée, et pères de famille. Le plus jeune, que des intérêts de commerce obligent à résider en Angleterre, ne pouvait pas ne pas être près de ses parents, dans une si solennelle circonstance. L'aîné, recteur de Saint-Melaine de Morlaix, célébrait la sainte messe, assisté de deux prêtres originaires de La Forêt, M. Kerbaol, vicaire à Douarnenez, et M. Jézéquel, vicaire à Quimerc'h.

Le clergé de Saint-Melaine et celui des paroisses voisines de La Forêt remplissait le chœur.

A l'Evangile, un ami de la famille, M. l'abbé Le Roux, ancien recteur de Pouldavid, prit la parole et fit ressortir devant l'assistance les motifs de louer Dieu, lorsque dans une paroisse s'offre la célébration d'une cinquantaine. Le pays connaît l'éloquence de M. Le Roux : là, il n'eut qu'à laisser parler son cœur, pour rendre aux jubilaires et à leur famille l'hommage qu'ils méritaient, et pour montrer ce qu'a de beau un foyer où la tendresse, la vertu et la Religion ont établi leur séjour...

Monseigneur l'Evêque de Quimper, en accordant sa bénédiction aux héros de la fête, avait permis, en outre, qu'on la terminât par la bénédiction du T. S.-Sacrement.

Heureuses les paroisses où se célèbrent encore de telles cérémonies !

Heureuses aussi les familles qui en sont l'occasion et l'objet.

(La Résistance.)

Fêtes à Saint-Anne d'Auray, les 25 et 26 Juillet.  
— Les grandes fêtes qui auront lieu à Sainte-Anne d'Auray, les

25 et 26 Juillet, seront présidées par NN. SS. Bétel, évêque de Vannes, Trégaro, évêque de Séez, Guillois, évêque du Puy, Ropert, évêque de Panopolis, Morice, évêque des Cayes, et le Révérendissime Père Abbé de Tymadeuc.

PROGRAMME. — *Jeudi, 25.* — A 10 h., procession de la paroisse de Belz ; grand'messe ; — à 3 h., vêpres pontificales, procession solennelle, sermon à la Scala-Santa, bénédiction apostolique et bénédiction du T. Saint-Sacrement ; — à 8 h., chapelet et chants dans le *cloître*, au pied de la croix de Jérusalem.

*Vendredi, 26.* — A 4 h., première messe, chant des litanies et de cantiques pendant la messe, bénédiction du T. Saint-Sacrement ; — à 9 h., grand'messe pontificale, sermon ; — à 2 h., vêpres pontificales.

NOTA. — Depuis les premiers jours de Juillet jusqu'à la fin d'Octobre, le chapelet et les litanies de sainte Anne sont récités, chaque soir, dans la Basilique, au pied de la statue miraculeuse, pour recommander à notre Patronne toutes les intentions des pèlerins et du pèlerinage. Les personnes qui aiment sainte Anne feront bien d'unir leurs prières à celles qui se font, chaque soir, dans la Basilique.

En vertu d'un indult du S. Pontife Léon XIII, Mgr l'Evêque de Vannes accorde à tous les pèlerins l'autorisation de faire *gras*, le vendredi 26 Juillet. Nous leur demandons en retour de prier avec plus de ferveur pour Sa Sainteté Léon XIII et pour notre Evêque vénéré qui, depuis 29 ans qu'il est à la tête du diocèse, a donné tant d'extension au pèlerinage de sainte Anne, connu aujourd'hui dans le monde entier.

20<sup>me</sup> pèlerinage breton à la Salette avec visite à Saint-Martin et la Sainte-Face (Tours), Fourvière, La Grande-Chartreuse, Ars, Paray et N.-D. du Laus. — Départ de Rennes, le lundi 26 Août, à 10 h. 50 du matin. — Retour, le samedi 7 Septembre, à 3 heures du soir. — Prix des places (aller et retour) : 1<sup>re</sup> classe, 150 fr. ; 2<sup>me</sup> classe, 110 fr. ; 3<sup>me</sup> classe, 80 fr.

Le nombre des pèlerins étant limité et ne pouvant être inférieur à 40, il est nécessaire de se hâter de s'inscrire.

Envoyer sa demande, avec le prix, à M. Perdrigeon, président du Comité, 7, place du Palais, à Rennes.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

La loi de spoliation. — Leurs Eminences NN. SS. les cardinaux Richard et Langénieux, archevêques de Paris et de Reims, ont reçu l'adresse que voici :

EMINENCES,

Paris, 12 Juillet 1895.

Il semble que nous venions bien tard déposer aux pieds de vos Illustrissimes et Révérendissimes Paternités, l'hommage de notre profond

respect et de notre bien vive gratitude, pour l'attitude si ferme et si apostolique que vous avez prise pour défendre la sainte Eglise et nos droits de citoyens.

Les circonstances ne nous ont pas permis de le faire aussi spontanément que chacun de nous l'eût voulu, pensant qu'il serait plus digne de vos Eminences de recevoir les témoignages des religieux, exprimés d'une manière collective et plus solennelle.

Pour cela, il a fallu faire appel, d'abord à tous les religieux actuellement à Paris, aussi bien à ceux des ordres plus anciens qu'à ceux des congrégations plus récentes. Bientôt nous avons eu la consolation de voir les représentants de ces familles religieuses se grouper dans la même pensée, et nous avons cru pouvoir nous adresser ensuite à toutes les communautés d'hommes et de femmes, à Paris et dans toute la France, pour nous les associer.

Et maintenant, en présence des adhésions chaleureuses qui nous arrivent de toutes parts, nous osons nous dire les interprètes de toutes les familles religieuses visées par la persécution, en offrant à vos Illustrissimes et Révérendissimes Paternités, et en vos personnes aux Evêques et aux membres du Clergé unis à vous, les sentiments d'admiration et de reconnaissance qui sont au fond de nos cœurs pour votre si légitime et si courageuse initiative.

Que Dieu bénisse de si nobles efforts pour défendre les biens des pauvres et des œuvres menacés, et qu'il daigne récompenser les vaillants champions de nos libertés religieuses et civiles.

Que, tous, nous répondions avec un égal amour de l'Eglise, avec un égal sentiment de nos droits de citoyens, avec un égal courage, au cri des Pontifes, du clergé et du peuple, qui a vibré, avec tant d'éclat, à Clermont : *Dieu le veut !*

Nous sommes de vos Illustrissimes et Révérendissimes Paternités, Eminences, les fils dévoués et obéissants in X<sup>o</sup> et Maria.

Pour les religieux réunis en comité à Paris,  
et leurs adhérents de toute la France,

Le Secrétaire,  
Père V. DE P. BAILLY.

Le Président,  
Père STANISLAS.

Par contre, le bruit court — et nous devons le signaler — que cinq Congrégations d'hommes autorisées inclineraient à payer l'impôt. Ce n'est là qu'un on-dit, et il mérite confirmation.

Le réveil des Catholiques. — M. Guizot disait :

« C'est par la résistance au pouvoir absolu, par la revendication de la liberté de conscience que le christianisme a commencé et s'est établi... mais jamais il n'a élevé le drapeau de la révolte. »

C'est absolument vrai. Le catholicisme s'est fondé sans révolte aucune contre le pouvoir établi ; il s'est organisé partout, c'est indiscutable, mais tout ce qu'on a pu faire contre lui, et ce qu'on a fait contre lui à un moment donné, vous le savez bien, était autre chose que ce dont vous parlez quand vous rappelez l'Inquisition, les catholiques l'ont supporté patiemment. Ils n'ont voulu qu'une chose : obtenir ce droit de citoyens qu'on leur refusait, revendiquer les libertés et la loi communes, et ils y sont arrivés.

Aujourd'hui en France, partout, on s'organise de la même façon. Ce que l'on veut faire, c'est une résistance patiente au nom de l'égalité et de la justice devant la loi.

Croyez-vous que les catholiques ne voient pas aujourd'hui de quelle façon on s'y est pris pour arriver à les priver de certaines libertés ? Ils savent fort bien, au contraire, que c'est au moyen d'une certaine presse qu'on a pu obtenir contre eux différentes mesures, et ils organisent une presse opposée. On a manifesté contre eux dans la rue, et voilà que les catholiques descendent à leur tour dans la rue pour manifester aussi, pour se montrer aussi, au nom de la liberté d'association que d'autres possèdent, et uniquement parce qu'ils doivent en avoir le droit aussi bien que les autres citoyens. (*Interruptions à l'extrême gauche.*)

Oui, demain les catholiques auront aussi leurs journaux, ils sauront y écrire. Oui, il y aura bientôt, je l'espère, autant de journaux catholiques qu'il y a maintenant de journaux maçonniques. Et, quoi que vous fassiez, les catholiques arriveront à reprendre peu à peu tous les droits que vous leur refusez. Je le répète donc, si vous voulez mettre nos prêtres hors la loi et leur refuser ce droit de citoyens français qu'ils revendiquent hautement, nous saurons le reprendre malgré vous et le garder.

En descendant de cette tribune, Messieurs, je ne saurais mieux faire, si vous êtes décidés à continuer dans la voie où vous vous êtes engagés, que de vous répéter les retentissantes paroles prononcées par Lamartine, en 1847, à Mâcon : « Vous avez eu les révolutions de la liberté et les contre-révolutions de la gloire, disait-il ; vous aurez bientôt la révolution de la conscience publique et la révolution du mépris. »

(Discours de M. le Vicomte d'Hugues, à la Chambre, au cours de l'interpellation Goblet, 13 Juillet 1895.)

**Leçon bien méritée.** — Les progrès effrayants de la criminalité de l'enfance coïncident précisément avec la suppression de l'enseignement religieux dans les écoles.

C'est le moment de s'en souvenir.

Le conseil municipal de Paris vient de faire construire, pour remplacer la Petite-Roquette, une maison pénitentiaire destinée aux jeunes détenus. Le nouvel établissement, bâti à Montesson, a coûté la modeste somme de 3,000,000 de francs, aux frais des contribuables, naturellement.

Il y a quelques jours, les membres du Congrès international, réunis à Paris pour étudier les divers systèmes de prisons, etc., visitaient le nouveau pénitencier de Montesson et, comme chacun admirait l'aménagement, la belle disposition des salles, etc., soudain, le président russe de la délégation étrangère, *M. Galkine-Wraskoy*, s'étonne de l'absence complète de tout enseignement religieux dans la maison.

M. Lucipia, qui l'accompagne, évite la discussion ; mais les conseillers municipaux Weber et Lyon-Alemand, la veulent sou-

tenir contre l'éminent délégué russe, qui persiste à affirmer que *sans la religion il est impossible de ramener au bien des enfants dévoyés.*

« Et je suis sûr, ajoute-t-il, que les délégués étrangers, à l'unanimité, seraient de mon avis, si on les consultait. C'est d'ailleurs mon opinion et je suis prêt à la défendre. »

Et devant les sottes objections de M. Lyon-Alemand, qui est juif, M. Galkine-Wraskoy s'écrie :

— Mais de quelle religion êtes-vous donc, Monsieur ?

— Je ne suis d'aucune religion.

— Alors, je regrette, Monsieur, que nous ne puissions pas discuter ensemble. » La leçon était sévère, mais pas volée par exemple !

Le sympathique conseiller municipal, M. Alpy, tout près de là, venait à point la renforcer par de chaudes félicitations à M. le président de la délégation étrangère, dont il partageait pleinement l'avis.

— Pourquoi faut-il, hélas ! que nous soyons gouvernés par ces fous d'impiété, qui nous rendent la risée de l'Europe et du monde et ne seraient guère que de pauvres imbéciles, s'ils n'étaient surtout de grands criminels !

\*\*\*

Les faits qui suivent ne sont pas pour contredire cette conclusion.

Il y a quelque temps, raconte le *Moniteur Universel*, dans une école normale d'une grande ville de France, on faisait une découverte singulière. Un cahier sur lequel deux élèves-maîtres transcrivaient leurs impressions, contenait un éloge de Ravachol et d'Emile Henry.

Ces jours-ci, pour l'obtention du certificat d'études dans les écoles de la ville de Paris, on avait donné à développer ce texte : « Quels sont, en dehors des soldats, les citoyens morts au champ d'honneur ? » Deux des concurrents se sont trouvés en léger dissentiment. L'un a cité Ravachol, l'autre Emile Henry ; mais le point de vue était le même. Ce sont des enfants dont l'âge varie entre 11 et 13 ans, qui ont puisé dans les écoles de la ville cet aimable état d'esprit.

Evidemment, le résultat de l'enseignement sans Dieu, c'est l'anarchie.

**Une procession à Londres.** — Le 29 Juin, fête des saints Apôtres Pierre et Paul, la grande ville de Londres a offert un spectacle aussi grandiose que nouveau pour elle. En présence du Cardinal primat d'Irlande, Son Em. le cardinal Vaughan a procédé à la pose de la première pierre de la nouvelle cathédrale de Westminster.

Les membres catholiques du Corps diplomatique accrédité auprès du gouvernement de la Reine, les membres catholiques du



Parlement et toutes les notabilités catholiques anglaises assistaient à la cérémonie.

A ce sujet, *la Vérité* écrit :

« Quel contraste entre ce qui se passe en France et ce qui a lieu ailleurs ! »

« Londres vient de voir un spectacle comme il n'en serait pas toléré à Paris. »

Dans la grande capitale du protestantisme, un cortège ecclésiastique a pu se dérouler à travers les rues, sous l'œil bienveillant de la police, au milieu du respect universel de la foule. Et quel cortège ! Deux cardinaux de la sainte Eglise romaine en *cappa magna* (et, à quarante-huit heures près, un troisième, le cardinal Gibbons, eût été là aussi) ; un grand nombre d'évêques des trois royaumes en habit de chœur ; cinq cents prêtres et religieux, une longue suite d'enfants de chœur et de chantres, une foule immense de fidèles, avec toute l'aristocratie catholique du Parlement ! Plaise à Dieu que nous revoyions un jour, dans notre capitale de la France catholique, une pareille procession !

« Ce qui se fait aujourd'hui à Londres n'est plus possible à Paris, ni à Lyon, ni à Marseille, ni à Lille, ni à Bordeaux, ni à Rouen, ni au Havre, ni à Toulouse, ni à Saint-Denis, ni à Saint-Ouen, non plus qu'à Fouilly-les-Oies. » Telle est la loi républicaine. Les prêtres qui se permettent de l'enfreindre, même pour porter le Saint-Sacrement aux malades, selon l'antique usage, sont traduits devant les tribunaux de police ; les braves gens qui, à son mépris, osent se rendre en procession à une église, d'où le prêtre fera quelques pas dehors pour les bénir avec le saint ostensor, s'exposent à être arrêtés par les gendarmes et rossés par les suppôts de la mairie.

« C'est là le régime de la liberté ! »

« Aussi, quel objet de dérision nous sommes pour les étrangers, quand nous parlons de notre liberté républicaine ! »

## RECHERCHES

### Sur le Culte de saint Michel en France (suite).

Nous connaissons ces derniers prieurs de Locmikaël par la lettre suivante de M. Le Borgne de Kermorvan, chanoine à Quimper, datée du 4 Octobre 1722.

Après nous avoir dit que le prieuré du Moustoir était à la nomination de l'abbé des Bénédictins de Sainte-Croix de Quimperlé, il ajoute :

« Les deux messieurs Janripots qui sont aujourd'hui employés dans les affaires ont joui successivement de ce bénéfice, du temps qu'ils étaient au collège, mais comme aucun d'eux n'a suivi le parti de l'Eglise, le dernier qui le

posséda le résigna à M. l'abbé Keremor, qui était leur précepteur. Le défunt recteur d'Elliant l'eut ensuite de M. Keremor, et feu M. l'abbé de Kerver, recteur de Bothoa, l'eut par dévolut sur le recteur d'Elliant, mais pourvu de Bothoa il résigna le prieuré du Moustoir au prieur de Carhaix qui était parent du feu recteur d'Elliant. Ce prieur de Carhaix, qui est encore vivant, mais très singulier dans sa façon de vivre et embarrassé de ce prieuré dont on lui refusait la dime faute de faire faire les réparations à la chapelle, vint trouver l'évêque pour le prier de lui désigner quelqu'honnête homme à qui il pourrait donner son bénéfice ; l'évêque lui a désigné un prêtre d'Elliant qui jouit présentement de ce bénéfice. »

Ce prêtre, Allain Stagner, devint prieur en 1717, mais non sans opposition de « Messire Henry Albert de Cezy de Kerampuil, chevalier s' dudit lieu, conseiller au Parlement de Bretagne, qui remontre au Présidial de Quimper que comme hériter de la feu dame comtesse de Kermenno au maternel, il est seigneur propriétaire de la terre et seigneurie de l'estang à laquelle est attaché le droit de patronage et de nomination au prieuré du Moustoir sous le titre de Saint-Michel, et comme il a su que M. Alain Le Stagner s'arroge le titre de prieur et en touche le revenu, vous plaise le condamner comme intrus... »

M. Le Stagner répliquait qu'il était canoniquement pourvu du dit prieuré, et que c'était à M. de Cezy de prouver son prétendu droit de patronage et de nomination.

De fait nous voyons M. Le Stagner en possession du prieuré cinq ans plus tard, en 1722, et il eut vraisemblablement pour successeur immédiat M. Claude ELIER, prêtre, docteur en Sorbonne, un des directeurs du séminaire de Quimper, que nous trouvons mentionné comme prieur du Moustoir en Août 1729 et Octobre 1733.

1743-1766. M. Jean-Louis PIC DE LA MIRANDOL, chanoine de la cathédrale de Saint-Pol de Léon : on l'accusait en 1782, d'avoir laissé l'église priorale tomber en ruines.

1766-1775. Il eut pour successeur M. Étienne LANDOT DE CRETE, dont voici tous les titres : « Prêtres du diocèse de Die, maître ès-arts de l'Université de Valence, en Dauphiné ; docteur en l'Université du collège Romain, titulaire des chapelles ou chapellenies foraines sous le titre de Notre-Dame, dans l'église de la ville de Guerchin ; de Saint-Nicolas, fondée dans l'église paroissiale de Bouchin, diocèse d'Arras ; de Saint-Nicolas, fondée dans l'église du lieu de Saint-Amand, diocèse de Cambrai, secrétaire de son Altesse Royale Eminentissime et Révérendissime Mgr le cardinal duc d'York, évêque de Frascati, vice-chancelier de la Sainte Eglise romaine, pourvu en commande



du prieur simple et régulier de Locmikel du monastère, de l'Ordre de Saint-Benoît, demeurant à Rome, au Palais de la Chancellerie Apostolique, paroisse de Saint-Laurent in Damaso. »

1775-1787. Yves DE GUILLOU, recteur d'Elliant, puis recteur de Loctudy.

1787-1790. Henri-Alexandre BOISSIÈRE, prêtre originaire de Rennes, secrétaire de l'Evêché de Quimper, vice-promoteur du diocèse. (A suivre.)

### Bonnes pensées.

— C'est une grande imperfection que de se plaindre sans cesse pour de petits maux.

— Dieu n'est pas si terrible à ceux qui l'aiment ; il se contente de peu, parce qu'il sait que nous n'avons pas beaucoup.

— S'il n'y avait pas de Ier, l'aimant ne se tournerait pas vers lui ; s'il n'y avait pas une autre vie, notre âme ne l'invoquerait pas !

Librairie R. LE GALL, 12, quai du Stêr, Quimper.

VIE DU PÈRE MAUNOIR, missionnaire breton, par le Père Xavier SÉJOURNÉ, de la Compagnie de Jésus.

## GOVERNEMENT IMPÉRIAL DE CHINE

Un emprunt 4 0/0 or du gouvernement impérial de Chine sera émis en France le 19 courant.

Il a pour gage, par priorité sur tous emprunts futurs, le revenu des douanes maritimes chinoises.

En outre, pour le cas où, pour quelque chose que ce soit, le service de l'emprunt viendrait à se trouver en souffrance ou en retard, le gouvernement impérial de Russie a pris l'engagement de parfaire, à bonne date, au fur et à mesure de chaque échéance, toutes les sommes nécessaires pour le paiement des coupons et pour l'amortissement des titres.

L'emprunt est remboursable en trente-six ans ; il est affranchi à tout jamais de tout impôt chinois.

Il est libellé en francs, en roubles or, en livres sterling, en marks et en florins des Pays-Bas.

L'émission aura lieu le 19 courant.

Le prix est fixé à 99 20 0/0 jouissance du 1<sup>er</sup> Juillet courant, soit, par obligation de 500 fr. rapportant 20 fr., 496 fr.

La souscription sera ouverte, le 19 courant, chez MM. Hottinguer, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, au Crédit lyonnais, à la Société générale, au Comptoir national d'escompte, au Crédit industriel et commercial, et dans les succursales et agences de ces établissements dans les départements.

La Monte Rosa Gold est à 34,75, ce cours n'est qu'un cours d'attente.

Le rapport de l'ingénieur fait prévoir un rendement qui ne peut manquer de provoquer un mouvement de hausse.

Un purgatif sûr et agréable. — Les meilleurs dépuratifs du sang sont les purgatifs. La nature nous indique elle-même par quelle voie il convient de chasser du corps les impuretés qui s'y produisent et qui s'accumulent si facilement.

Le meilleur moyen de se purger et le plus agréable en toute saison, mais surtout au printemps, est la *Poudre de Rogé*.

Contrairement à la plupart des médecines qui sont des mélanges rebutants, la *Poudre de Rogé* sert à préparer une limonade des plus agréables que l'on pourrait rechercher pour son goût et sa fraîcheur, si ce n'était une médecine.

Prix : 2 fr. le flacon, toutes pharmacies.

**LE VIN DE QUINIUM LABARRAQUE**, unique préparation de ce genre qui ait été approuvée par l'Académie de médecine de Paris, est un médicament énergique et doux qui convient à toutes les personnes affaiblies par l'âge, la maladie, les excès ou surmenées par le travail.

« Nous n'hésitons pas à affirmer que le *Vin de Quinium Labarraque* est le plus efficace et le plus énergique des toniques connus. »

(Annuaire de médecine pratique.)

En vertu de son énergie, le *Vin de Quinium* se prend à la dose d'un verre à liqueur après chaque repas.

La plus haute récompense.

Grand Diplôme d'honneur,  
Concours génl du Morbihan.

**E. LEFÈVRE**

MÉDAILLE D'OR,  
Pontivy, 1894.

DENTISTE

Diplômé de l'École Dentaire de Paris

5, RUE DE LA MAIRIE QUIMPER (près la place Saint-Corentin)

Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés.

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES  
PRIX MODÉRÉS

Nota. — Au 29 Septembre prochain, pour cause d'agrandissement, le cabinet sera transféré, 1, RUE KÉRÉON (en face la Cathédrale).

Vins & Spiritueux. — Gros & demi-gros.

COMMISSION **FÉLIX MERCIER** CONSIGNATION  
VINS garantis naturels, sans mélange, depuis..... 0,45 cent.

ENVOI D'ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

S'adresser au bureau, 14, rue Laënnec, à QUIMPER

J. LE BIHAN à Ploudalmézeau, prévient MM. les Membres du Clergé qu'il continue les voyages pour les Ornaments d'églises, Vins blancs de Frigolet.

**AU CHRONOMÈTRE**

Maison de grande confiance.

6, Quai du Parc **GUIBOURG** Quai du Parc, 6  
(près l'Evêché) QUIMPER (près l'Evêché)

Spécialité de Montres à ancre, 19 rubis, genre chronomètre, de Genève et Besançon, depuis 30 fr., garantie 5 ans sur facture.

Pendules, Réveils, Bijouterie, Orfèvrerie, Joaillerie au prix de fabrique.  
Seul représentant et dépositaire à Quimper, des Couverts et Orfèvrerie Christol. Envoi de l'Album sur demande.

Bronze et Orfèvrerie d'Eglise, et vente sur catalogue avec remise de 15 0/0.  
Autorisé par Monseigneur à faire les réparations et toucher les vases sacrés.

Le Cabinet Dentaire, 2, rue Astor, Quimper, momentanément fermé pour cause de transformation, continue comme par le passé à recevoir sa nombreuse clientèle auprès de laquelle nous nous excusons de cette courte interruption.

ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

**PÊCHE, FRÈRES**

45, rue Kéréon — QUIMPER — rue Kéréon, 45

P. PÊCHE, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION  
GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÈVRERIE  
Calices, Ostensoirs. Croix et Candelabres divers, etc.

DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR

Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.  
Autorisés et recommandés par les Évêchés de Quimper et de Vannes  
pour la réparation des Vases sacrés.

**PRODUITS FÉLIX POTIN**

Seule Maison à QUIMPER, 6, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale)

CHOCOLATS, TAPIOCAS, BISCUITS  
CONSERVES ALIMENTAIRES  
FRUITS ET PRIMEURS

Livraison à domicile. — Expédition franco port et emballage.  
Envoi franco du catalogue à toute personne en faisant la demande.

**COMPAGNIE LIEBIG**

VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG  
SE MEfier DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG

L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG est indispensable  
pour préparer économiquement et à tout instant de bons potages, sauces,  
légumes et toutes sortes de mets.

Cet extrait se conserve indéfiniment.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE  
DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

**Administration :** Adresser directement les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAÜN, rue Kéréon.

SOMMAIRE — I. L'action des Catholiques ; L'arme de la Presse.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Nécrologie ; Leuhan ; Saint-Derrien ; Morlaix ; Pèlerinage de la Jeunesse catholique à Sainte-Anne d'Auray, le 11 Août.



III. Histoire du vénérable serviteur de Dieu Julien Maunoir.

IV. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Une fête d'Etat ; Un témoignage de valeur.

V. Saint Théleau (suite).

VI. Annonces et avis divers.

## OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 28 Juillet. — 8<sup>e</sup> Dimanche après la Pentecôte. Office du jour ; Semi-double. Blanc (à cause de l'Octave). Mémoires de S. Nazaire et ses compagnons, martyrs, et de l'Octave.

Au chœur, solennité de S<sup>te</sup> Anne ; Mémoire du Dimanche.

Lundi, 29. — S<sup>te</sup> Marthe, vierge. Double-Majeur. Blanc.

Mardi, 30. — S. Guillaume, évêque

(au Propre diocésain). Double. Blanc.

Mercredi, 31. — S. Ignace de Loyola, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 1<sup>er</sup> Août. — S. Pierre aux liens. Double-Majeur. Blanc.

Vendredi, 2. — Octave de S<sup>te</sup> Anne. Double. Blanc.

Samedi, 3. — Découverte du corps de S. Etienne, premier martyr. Semi-double. Rouge.

## Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

|                  |                               |
|------------------|-------------------------------|
| Bodilis.....     | du 24 au 28 Juillet.          |
| Pleuveu.....     | du 29 au 31 Juillet.          |
| Port-Launay..... | du 1 <sup>er</sup> au 3 Août. |

## L'action des Catholiques. — L'arme de la Presse.

L'Eglise veut que vous honoriez les pouvoirs établis et que vous leur soyez soumis pour tout ce qui est bien, qu'ils vous demandent des choses vulgaires ou de grands services.

Mais si leurs décrets et leurs lois entament la Religion, la justice, le devoir, armez-vous de l'autorité de la conscience et de ce cri traditionnel du christianisme opprimé : *Non possumus*. Protestez, pétitionnez, résistez. Montrez que la conscience chrétienne est vivante et qu'on ne peut la faire taire qu'en abolissant les lois d'injustice et de persécution.

Mieux encore : armez-vous de l'autorité de vos suffrages, puisque vous avez le droit de désigner et de choisir ceux qui doivent gouverner la chose publique. Considérez l'exercice de ce droit comme un devoir rigoureux auquel on ne peut se soustraire, sans trahir les intérêts de son pays.

Ne vous réfugiez pas dans ces abstentions découragées qui laissent le champ libre aux sectaires haineux, aux aventuriers politiques, aux gourmands de pouvoir et d'argent ; mais dégagés de tout esprit de parti, étroitement unis dans les mêmes vues de conservation religieuse, politique et sociale, poussez résolument devant vous les hommes probes, désintéressés, intelligents, amis des saintes libertés, dévoués au bien public, qui n'arriveront au pouvoir que pour prouver qu'aucune forme légitime de gouvernement n'est synonyme d'irréligion, d'impiété, d'oppression des consciences, de guerre au Christ et à son Eglise.

Dans cette œuvre d'assainissement et de rénovation, aidez-vous des manifestations publiques de la pensée ; armez-vous de cette presse, dont Satan s'est emparé pour corrompre les âmes. Qu'elle soit entre vos mains comme la lance de l'Archange qui frappe l'ennemi du Christ et guérit les plaies qu'il a faites. Ne reculez ni devant les sacrifices d'argent, ni devant l'austère nécessité d'un travail constant et désintéressé. Il faut cela pour créer une presse aux vastes influences ; une presse qui, loin de chercher le succès dans le scandale, de sacrifier à la spéculation l'honneur de la conscience et la dignité des lettres, se fait résolument l'auxiliaire de l'apostolat chrétien, une presse, partout et toujours appliquée à démasquer les intrigants sans principes et sans conscience, les sectaires hypocrites et les sinistres exploiters des passions de la multitude ; une presse qui sache faire de la philosophie populaire, de la théologie populaire, de l'histoire populaire, de la science populaire, de la littérature populaire, de l'économie populaire, de la controverse populaire, tout cela pénétré d'une doctrine irréprochable, d'une morale saine et d'un véritable esprit chrétien ; une presse qui préserve le peuple des mauvaises lectures, en l'intéressant et en se mettant à sa portée par le bon marché, et, s'il le faut, par la gratuité ; une presse qui combatte

l'action et répare les ravages de la presse impie et corruptrice, en apprenant au peuple à respecter Dieu, à connaître ses œuvres et ses bienfaits, à croire les vérités qu'il a révélées, à pratiquer les vertus qu'il demande de nous, à estimer son âme, à s'attacher à ses devoirs, à tendre plus haut que la terre où tant de misères nous assiegent, à travailler à son salut et à multiplier, par l'éducation chrétienne, les citoyens du royaume terrestre de Jésus-Christ et les futurs héritiers du ciel. (P. MONSABRE.)

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

### Offices extraordinaires.

**Quimper.** — CHAPELLE DES URSULINES. — Lundi, 29 Juillet, à l'occasion de la fête de sainte Anne, réunion des Mères chrétiennes. A 7 h. 1/2, sainte Messe, instruction, bénédiction.

\*\*\*  
**Œuvre de N.-D.-de-Salut.** — Mardi, 30 Juillet, à 7 heures, à la chapelle des Ursulines, messe pour les Associés défunts et leurs parents. Les Membres de l'Œuvre sont invités à y assister.

\*\*\*  
**SAINT-CORENTIN.** — Portioncule. — Vendredi 2 Août, fête de Notre-Dame des Anges et du Tiers-Ordre de Saint-François. On peut gagner l'indulgence plénière dite de la Portioncule, applicable aux âmes du purgatoire, toutes les fois que l'on visite la Basilique de Saint-Corentin, depuis la veille, 1<sup>er</sup> Août, jusqu'au lendemain soir, au coucher du soleil.

L'ordination que Monseigneur l'Evêque a faite, hier jeudi, comprenait 21 prêtres, dont un du diocèse de Vannes, 12 diacres et 24 sous-diacres.

Nous donnerons les noms des ordinands, dans notre prochain numéro.

**Nécrologie.** — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Velly, prêtre habitué à Goulien, décédé le 21 Juillet, à Trégunc, où il se trouvait depuis quelque temps à titre de prêtre auxiliaire.

**LEUHAN.** — On nous écrit :

« Le Pardon de Notre-Dame de Lourdes, célébré, dimanche dernier, à Leuhan, a revêtu, cette année, une physionomie toute particulière.

Le nouveau pasteur de la paroisse, M. l'abbé Le Bourhis, récemment promu, avait tenu à offrir à Marie Immaculée les prémices de son nouveau ministère, et c'est dans son sanctuaire qu'il a voulu être installé recteur de Leuhan.

Dès la veille au matin, les pèlerins commencent à venir apporter à leur bonne Mère les suppliques de leurs cœurs ou les témoignages

de leur reconnaissance. A la grand'messe, chantée par M. Riou, recteur de Laz, M. Abhervé-Guéguen, recteur de Coray, prit la parole pour célébrer les gloires de Marie et féliciter la pieuse assistance, qui n'avait pas craint de braver l'inclemence de la température pour venir, plusieurs de bien loin, affirmer leur foi et leur piété filiale envers leur patronne bien-aimée.

Le soir, à 9 heures, les hauteurs environnant la chapelle se couvrent d'une foule encore plus nombreuse. C'est le moment des illuminations du champ et du sanctuaire, et tous se montrent avides de prendre part à la procession aux flambeaux, si émouvante, d'ordinaire, dans le calme d'une nuit d'été.

Cette fois, on est quelque peu déçu : la pluie et la tempête semblaient s'être concertées pour éprouver la foi des pèlerins ; mais nos Bretons reçoivent, sans broncher, les rafales et les averses ; les chants n'ont pas été un moment interrompus, et la procession s'est terminée sans le moindre désordre, qu'eût pu favoriser la demi-obscurité, créée forcément par un vent impitoyable qui éteignait cierges et lanternes vénitiennes.

Ce spectacle avait, lui aussi, son cachet pittoresque et édifiant ; n'était-ce pas un peu comme le triomphe de l'esprit de piété sur celui des ténèbres ?...

La procession, avec station à l'oratoire primitif brillamment illuminé, se déroule longue, bien longue, et la voici qui s'avance entre deux lignes d'oriflammes et de cordons de lumières aux couleurs variées, pour arriver à la chapelle, dont la porte, grande ouverte, laisse apercevoir à l'intérieur une décoration véritablement féérique : le long des murs, courent des festons de lumières, encadrant des cartouches aux armes de France et de Bretagne, entremêlées d'oriflammes et de bannières à la livrée de la Vierge de Lourdes, qui est « blanc et bleu. »

De gracieux cornets en faïence artistique laissent échapper de magnifiques gerbes de fleurs : on dirait une verdoyante avenue conduisant à l'autel, décoré avec un goût parfait. Les lys s'unissent aux hermines sur de blanches draperies autour du sanctuaire, que domine, radieuse et couronnée, la Vierge de Lourdes, dans sa grotte, piquée d'étoiles scintillantes. L'ensemble est réellement beau et fait le plus grand honneur aux personnes dévouées qui, pendant plusieurs jours, ont travaillé sans relâche, rivalisant de zèle et de délicatesse dans cette riche ornementation.

Après une chaleureuse improvisation de M. Terrom, recteur de Plourin-Morlaix, et la bénédiction du Saint-Sacrement, les confessions se succèdent sans interruption, toute la nuit, véritable veillée des armes pour tous ces braves chrétiens qui viennent se retremper dans les eaux de la grâce.

Le lendemain, dimanche, c'est en présence d'une multitude bien sympathique que M. Péron, curé-doyen de Châteauneuf-du-Faou, installa solennellement, à la grand'messe, le nouveau recteur. Avec son autorité d'ancien pasteur de la paroisse, M. Péron sut trouver dans son cœur des accents, où la vigueur s'alliait à la

bienveillance, pour célébrer le sacerdoce et rappeler les devoirs qui incombent au troupeau, tout aussi bien qu'au pasteur.

Après-midi, les vêpres solennelles sont suivies de la procession. En files interminables, elle se déroule, une dernière fois, autour de la chapelle, pour rentrer à l'église paroissiale, tous emportant au cœur le souvenir bien doux de cette belle manifestation, en même temps qu'un sentiment de respectueuse admiration pour ceux qui avaient si bien écrit, sur les murs de son sanctuaire, les titres de Notre-Dame de Lourdes à l'amour de ses enfants. » ...

SAINT-DERRIEN. — Dimanche, 21 Juillet, la paroisse de Saint-Derrien fêtait le cinquantième anniversaire de son érection. Cette vaillante population qui, naguère encore, savait si bien défendre sa foi et venger ses plus saintes croyances indignement outragées, avait tenu à célébrer avec éclat cette fête de famille.

La veille au soir, un feu de joie colossal, auquel la population entière, sans exception, riches et pauvres, voulut contribuer, éclaira sur un immense rayon tous les alentours. Comme il était beau d'entendre les quatre à cinq cents personnes présentes chanter le *Magnificat* et les invocations d'usage à leurs saints patrons et protecteurs du ciel, avec un ensemble que les échos répercutaient au loin !

Le lendemain, grand pardon, comme c'est l'usage dans nos chrétiennes campagnes. M. Colléoc, ancien recteur de la paroisse, chanta la messe, et M. le chanoine Cariou, curé de Landivisiau, dans un sermon aussi touchant que remarquable, fit ressortir les mille avantages d'une paroisse pour une population trop éloignée jusqu'alors de son centre spirituel, et entravée par là même dans ses pratiques religieuses. Il captiva surtout son auditoire en lui parlant de la foi inébranlable de ses aïeux, et en mettant en lumière deux nobles figures, aux quelles la paroisse de Saint-Derrien s'honore d'avoir donné le jour.

Tout le monde a dans la mémoire l'inoubliable légende des deux saints chevaliers de Grande-Bretagne, Neventerius et Derrien, l'un patron de la paroisse de Plouneventer, l'autre, de la paroisse qui porte son nom. Albert le Grand, dans sa *Vie des Saints de Bretagne*, raconte, avec un charme infini, ce mémorable épisode de notre histoire locale.

Mais ce que peut-être plusieurs ignorent, c'est que la pittoresque paroisse de Saint-Derrien confine presque avec les derniers vestiges de la vieille cité d'*Occismor*, qui était habitée par une colonie romaine, si dévouée au christianisme, dit M. de Kerdanet, qu'on l'appelait partout la « cité sainte », et son territoire, « le monde de perfection ». Une descente des Normands porta le ravage et la mort dans cette paisible population. Les pierres noircies par l'incendie qu'ils allumèrent, des éclats de tuiles et de briques, derniers restes d'antiques monuments, sont encore visibles près de la grande route de Landivisiau à Lesneven. Quelques uns des habitants purent échapper et se retirèrent dans la terre de

Rivoaré, en Bas-Léon. Poursuivis par les barbares, ils y succombèrent, et leurs ossements reposent dans le cimetière de Lanri-voaré.

L'ancien manoir de Coat-léz-Trémeur, en Saint-Derrien, a aussi donné naissance à deux illustres gentilshommes, qui sont la gloire de la Bretagne, Prigent et Alain de Coëtivy.

• Prigent se distingua, au <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle, par sa valeur et par sa prudence en plusieurs sièges et combats. Il fut fait amiral de France en 1439, et fut tué d'un coup de canon, au siège de Cherbourg, en 1450.

• Alain de Coëtivy, son frère, fut successivement évêque de Dol, de Cornouailles et d'Avignon, et ensuite cardinal. Il fut employé à diverses affaires importantes, et mourut à Rome, le 22 Juillet 1474, à 69 ans. (Dictionnaire historique, par M. l'abbé Ladvocat, docteur, Paris, 1753.)

Le cardinal Alain de Coëtivy joua un rôle mémorable, lors de l'élection du Pape Callixte III, quand, par ses énergiques représentations, il fit échouer la candidature du cardinal grec Bessarion. • Alain de Coëtivy mourut à Rome, dit M. de Kerdanel, avec le seul regret de ne pouvoir être inhumé dans la chapelle du Folgoat, qu'il avait tant aimée. »

On voit encore, dans ce célèbre sanctuaire, deux statues le représentant, l'une dans le portail qui porte son nom (portail de l'Évêque Alain) ; il y est, mitre en tête et crosse en main ; l'autre, devant ce portail, adossée au piédestal de la grande croix, qui fut jadis construite à ses frais. Il y est représenté dans l'attitude de la prière, à genoux sur un coussin, la tête découverte et le chapeau de cardinal renversé les épaules. (M. de Kerdanel.)

Enfin, le bon cardinal a son portrait dans la salle synodale de l'Évêché de Quimper.

MORLAIX. — Nous lisons dans la *Résistance* :

Le 15 Août prochain, sera célébré le 6<sup>e</sup> centenaire de la fondation du premier sanctuaire consacré à la patronne de Morlaix sous le vocable de Notre-Dame du Mur.

• C'est, en effet, le 15 Août 1293, que fut posée, par le duc Jean II, la première pierre de la célèbre collégiale qui s'élevait jadis à côté du château.

• Des fêtes splendides, auxquelles on espère voir assister plusieurs prélats, se préparent pour le mois prochain ; nous en reparlerons ; mais nous sommes heureux de les annoncer dès aujourd'hui. »

Pèlerinage de la jeunesse catholique à Sainte-Anne d'Auray, le 11 Août. — DIMANCHE 11 AOÛT. — 4 h. à 9 h., messes de communion ; 9 h. 1/2, grand'messe, allocution et procession ; 11 h. 1/2, déjeuner ; 4 h. 1/2, vêpres.

Après les vêpres, excursion à la vallée de Brech, au Champ des Martyrs et à la Chartreuse d'Auray.

6 h. 1/2, dîner ; 8 h. 1/2, procession aux flambeaux et salut solennel.

LUNDI 12 AOÛT. — 7 h., messe, excursion à Carnac ; banquet de la jeunesse et soirée musicale.

Départ de Sainte-Anne, le lundi soir ou le mardi matin.

Des billets de Pèlerinage seront distribués dans toutes les gares de Bretagne, avec réduction de 40 0/0 en 1<sup>re</sup> classe, 35 0/0 en 2<sup>me</sup> classe et 30 0/0 en 3<sup>me</sup> classe, pour les pèlerins isolés.

Réduction de 40 0/0 pour les groupes de 25 et au-dessus.

#### Prix des hôtels :

Hôtels de France et du Lion d'Or : 7 fr. par jour ; Déjeuner, 2 fr. ; Dîner, 2 fr. 50. — Chambre, 2 fr. ; service, 0 fr. 50.

Hôtels de la Paix, de la Poste, Sainte-Anne et Café de Bretagne : 4 fr. 75 par jour. Déjeuner, 1 fr. 50 ; Dîner, 1 fr. 75 ; Chambre, 1 fr. 50.

Les jeunes gens faisant partie du Pèlerinage pourront prendre leurs repas dans la Salle des Pèlerins, au prix de 1 fr. 50 le déjeuner et 1 fr. 75 le dîner.

Les demandes doivent être adressées le plus tôt possible aux directeurs des Comités d'organisation de chaque diocèse.

## HISTOIRE

DU  
VÉNÉRABLE SERVITEUR DE DIEU JULIEN MAUNOIR

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Par le Père Xavier-Auguste SÉJOURNÉ, de la même Compagnie.

2 vol. in-8°, avec portrait et carte en couleur.

(H. OUDIN, Editeur)

Prix : 8 francs. — Net : 6 fr. 50, à la librairie J. SALAÜN, Quimper.

• Depuis saint Vincent Ferrier, nul ouvrier évangélique n'a travaillé au salut de la Bretagne avec autant de succès que le Père Maunoir. • Ces paroles de Mgr Balthasar Grangier, évêque de Tréguier, que l'auteur a choisies comme épigraphe, sont pleinement justifiées par la lecture de son ouvrage. C'est, en effet, du Père Maunoir que date la renaissance religieuse de la Bretagne, si troublée et si démoralisée, quand il commença ses prédications ; et si notre pays a conservé sa foi, c'est incontestablement grâce à l'œuvre des missions et des retraites qu'il a établies, et qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

Pour cela, que de labeurs, de fatigues ; que de courses apostoliques, pendant quarante-trois ans ! • Guidé par Dom Michel Le Nobletz, son père et son maître en Jésus-Christ, Julien Maunoir s'est jeté en héros au milieu du champ de bataille, n'ayant d'abord avec lui, comme compagnon de ses travaux, que le P. Pierre Bernard.

• Mais bientôt il réveille dans les âmes sacerdotales la flamme sacrée de l'apostolat. Il associe à ses missions des prêtres de tout âge et de tout rang, jusqu'à des docteurs de Sorbonne, des grands-vicaires et même des évêques. Ces nouveaux missionnaires ne font



pas moins d'une armée de mille combattants. A leur tête, il s'élance à pas de géant dans la carrière, parcourt toute la Bretagne, de l'Ouest à l'Est, du Midi au Nord ; de Saint-Georges-de-Reintembault aux îles d'Ouessant et de Molène, de l'île de Sein à l'île de Bréhat. Les évêchés de Léon, de Dol, de Quimper, de Tréguier, de Saint-Brieuc, de Vannes et de Rennes ont tour à tour entendu sa parole, acclamé son nom comme celui de leur apôtre et de leur sauveur (1).

Avec un grand charme de style, le P. Séjourné raconte les travaux, les succès de l'incomparable missionnaire, le suivant dans toutes les localités qu'il a évangélisées (il y a peu de paroisses de notre diocèse, en particulier, dont il ne soit fait mention) ; il nous fait assister à ces missions, dont on a conservé chez nous l'ordre des exercices et les cérémonies, telles que les avait réglées le Père Maunoir, depuis « l'explication des tableaux », le service des Trépassés, les processions générales, jusqu'à l'érection des croix, calvaires ou autres monuments, destinés à en perpétuer le souvenir.

On comprendra que, pour réunir les éléments d'une histoire aussi complète, il ait fallu de longues et patientes recherches. Le R. P. Séjourné y a consacré plusieurs années. Il a pu se procurer de précieux documents inédits, entre autres le *Journal latin* de ses missions, écrit par le Père Maunoir sur la demande de son Supérieur général et retrouvé à Rome, en 1874 ; la *Vie manuscrite* de Catherine Daniélou, retrouvée en Lorraine, en 1889 ; la *Vie* complète de Marie-Amice Picard, etc. L'auteur a puisé largement dans ces écrits, sans craindre de parler de choses qui, d'après nos idées modernes, peuvent paraître étranges, « merveilleuses singularités que nous sommes tentés de rejeter a priori et dont les témoins ont été si nombreux (2) ». Du reste, on est moins porté à mettre en doute la parfaite véracité du saint religieux parlant de l'action satanique en Bretagne, au XVII<sup>e</sup> siècle, et citant à l'appui des faits qui n'ont rien de légendaire, quand on pense aux révélations des Lucifériens et Palladistes contemporains, qui remplissent les colonnes des journaux et des volumes entiers.

Aussi intéressant qu'édifiant, ce livre arrive à son heure, puisque c'est le moment choisi par Dieu où s'instruisent les causes de béatification de Dom Michel Le Nobletz et du Vénérable Père Julien Maunoir. A ce point de vue encore, nos lecteurs auront à cœur de le connaître et de le propager, heureux de hâter le moment où l'Eglise infailible nous permettra d'invoquer publiquement comme Saints les deux grands missionnaires bretons.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le Souverain Pontife vient d'adresser au R. P. Picard, supérieur général des Augustins de l'Assomption, une lettre

(1) Préface de l'ouvrage, viii.

(2) TOME II, p. 227.

apostolique chargeant cette Congrégation religieuse d'établir, à Constantinople, un collège-séminaire pour les Orientaux. « Nous nous proposons, dit Léon XIII, de faire en sorte que l'antique discipline rituelle subsiste parmi ces peuples, et aussi, ce qui est d'une grande importance pour l'objet que Nous poursuivons, que l'éducation de la jeunesse soit chez eux bonne et convenable. A cet effet, Nous avons résolu l'agrandissement, par l'adjonction de nouvelles constructions, de l'établissement que vous possédez dans la ville de Constantinople, à Stamboul et, en face, à Kadi-Keui, où fut Chalcédoine, de manière à ce que les lieux soient convenablement appropriés, tant pour le culte divin que pour l'enseignement.

« Pour l'exécution de ce projet, observez cette double règle : l'une, que dans les mêmes bâtiments, outre l'administration spirituelle des Latins que Nous voulons vous être confiée, vous exerciez aussi celle des Grecs, et que vous organisiez séparément, avec la décence et la solennité convenables, les offices publics de l'un et l'autre culte ; l'autre, que vous pourvoyiez au mieux à l'utilité et à la formation des jeunes gens, non seulement par la culture de leur esprit et l'usage des littératures ordinaires, mais aussi par l'enseignement de la langue grecque et de l'histoire de leur patrie. Quant à ceux d'entre eux dont le caractère et les dispositions offraient d'heureuses espérances à l'égard du saint ministère, ils devront avoir la meilleure part de vos sollicitudes, à l'effet d'être plus diligemment formés à la piété, à la science, à l'usage de leurs rites ; car le moyen le plus efficace pour atteindre le but que Nous poursuivons, c'est la formation convenable d'un clergé indigène. »

— D'après une dépêche de Rome, reproduite par *La Croix*, le Pape a accordé aux mêmes religieux deux paroisses à Constantinople, malgré certaines oppositions dont la diplomatie française a pu triompher.

— Le Pape a adressé à l'épiscopat belge une importante Encyclique sur la question sociale.

Nous la publierons intégralement ou, du moins, nous en donnerons les principaux passages.

Une rente d'État. — Chaque jour, on lit dans les journaux impies et on entend répéter par les petits *fanfarons* de village que les curés sont payés par le gouvernement et que, par conséquent, les curés doivent soumission absolue à celui qui les paye. Et tous les écrivains ou orateurs, aussi ignorants de l'histoire de France qu'ennemis de la vérité, ne s'aperçoivent même pas de l'absurdité de leurs erreurs. Ainsi, volontairement ou non, ils vont jusqu'à confondre l'État avec le gouvernement : et pourtant ce sont deux choses bien différentes.

L'État, en effet, c'est la patrie, c'est la nation elle-même, en un mot c'est la France, essentiellement immuable et planant au-dessus de tous les partis. Tandis que le gouvernement est chose tout à fait

variable ; tantôt c'est l'Empire, tantôt une Royauté, tantôt une République.

D'où il est manifeste que le gouvernement, qui change et varie, diffère essentiellement de l'Etat qui ne change pas, et qu'il est absurde de confondre l'un avec l'autre.

Or, le budget des Cultes est une *rente d'Etat*, une dette rigoureuse contractée par la France envers le clergé qui, moyennant une indemnité très minime, a bien voulu laisser ses biens à la disposition de la nation. Cette dette envers le clergé est donc aussi sacrée que la *dette publique* envers les titulaires des rentes sur l'Etat ; et il serait aussi injuste de priver le clergé de l'indemnité qui lui est due, que de refuser le paiement de sa rente au porteur d'un titre. Quant au gouvernement, qu'il soit républicain, impérial ou royal, il n'a et ne peut avoir qu'un seul droit en face de cette dette d'Etat, strictement due au clergé : c'est de veiller à ce qu'elle soit intégralement payée chaque année, et de respecter ainsi les engagements solennels contractés par la nation. Voilà ce que doit faire tout gouvernement honnête, qui tient à l'honneur de la France.

Nous concluons donc en affirmant : 1° que le clergé n'est nullement *payé*, ni *salarié*, ni rétribué par le gouvernement ; 2° que, bien loin d'être salarié par l'Etat, le clergé (catholique s'entend) est au contraire le *créancier de l'Etat* et même le plus généreux des créanciers, puisqu'il ne touche *qu'un pour cent* de son capital ; 3° que l'indemnité due au clergé est *insaisissable*, comme les rentes sur l'Etat et que le paiement n'en peut être suspendu en aucun cas ; 4° que priver un membre du clergé de la rente qui lui est due, est une criante injustice, un vol réel, une véritable faillite à l'honneur de la France...

**Un témoignage de valeur.** — On a dit, bien des fois, que la manière de savoir la vérité, c'est d'écouter les gens qui ne sont pas intéressés dans une affaire.

Lisons donc ce qu'écrit sur l'impôt contre les Congrégations un journal anglais et protestant, le *Guardian* :

« La taxe imposée aux ordres religieux est à leurs yeux, et on peut le dire, aux yeux de toute l'Eglise de France, une taxe à la fois injuste et ruineuse ; injuste parce qu'elle soumet les congrégations à une charge qui n'est pas partagée par les sociétés séculières ; ruineuse, parce que finalement elle enlèvera à ceux qui en seront victimes les moyens de se livrer aux œuvres charitables et autres qui sont leur but principal.

« Une taxe de ce genre présente tous les caractères d'une persécution religieuse. Devant l'impôt, tous les citoyens doivent être égaux. Dans ce cas, cependant, une catégorie de citoyens est l'objet d'une taxe spéciale, et ceci, simplement à cause de leur religion. De plus cette taxe est, en fait, non un impôt, mais une confiscation. Sous couvert de prélever une partie de la propriété des congrégations, elle aboutit à prendre tout ce qu'elles possèdent. Voilà

le pire que puisse faire la persécution, si elle recule devant le meurtre et le supplice.

## SAINT THÉLEAU (suite)

Il y a deux choses dans la *vie* de saint Théleau, telle que nous la donne le livre de Landaff : des dissertations pieuses, et l'exposé des faits. Je laisserai de côté les considérations trop générales sur telle ou telle vertu, mais je transcrirai intégralement tout ce qui est narratif. Certaines choses y demanderaient explication, mais pour ne pas interrompre le récit du vieux légendaire, je me réserve de ne revenir qu'après coup sur ces points particuliers. Ce qui va suivre est donc, non pas une dissertation, mais une traduction.

### VIE DE SAINT TEILIAU

ARCHEVÊQUE DE L'ÉGLISE DE LANDAV

Ce saint, mes Frères bien aimés, honora Dieu dès son enfance, et ce n'est pas étonnant puisque le Seigneur l'avait prédestiné à être son serviteur. Il a prédestiné celui qu'il a choisi ; il a choisi celui qu'il a aimé, et à cet objet de son amour il a décerné la palme de la vraie sainteté.

Cet homme de Dieu fut donc bon dans ses premières années, meilleur encore dans l'adolescence et la maturité, parfait dans la vieillesse.

Nous ne pouvons passer sous silence, comme si c'était chose inconnue, ce qui a trait à son origine : Dieu le fit naître de parents nobles, pour que la splendeur de son origine relevât encore, aux regards des hommes, la prédilection que la noblesse de son âme lui avait value de la part du Seigneur. Quand il eut grandi en âge, en vertus et en sagesse, des hommes, qui étaient sages aussi, lui donnèrent un surnom qui lui convenait : ils l'appelèrent *Elios*. En grec, ce mot veut dire *Soleil*. Sa science qui se communiquait aux fidèles brillait en effet comme l'astre le plus beau. Les hommes illettrés le désignant par ce surnom en altérèrent la finale, si bien qu'arrivé à l'adolescence il s'appelait non plus *Elios* mais *Elind*. Nous avons lu que, dès l'enfance, il fut instruit dans les saintes écritures par l'archevêque saint Dubrice, dont il devait être le successeur immédiat ; il fut donc tout d'abord son disciple, jusqu'au jour où le maître eut reconnu que l'enfant, si heureusement doué, ne le lui cédait nullement en science sacrée, mais que, sous l'action du Saint-Esprit, il triomphait des difficultés de l'Écriture bien mieux par lui-même que par les explications d'autrui. Saint Dubrice, comprenant qu'il n'avait plus à l'instruire, puisque la science et l'intelligence de l'élève l'emportaient sur celle du maître, voulut qu'il lui succédât dans l'enseignement.

Cependant, saint Théleau était tellement dominé par la grâce, sa ferveur pour l'étude du texte sacré était si grande, que malgré sa capacité pour instruire, il cherchait encore qui l'instruirait ; non pas qu'il ressemblât à ces philosophes dont tout le but est d'humilier leurs adversaires ; son but était de confondre les erreurs des hérétiques ; aussi réussit-il, non seulement à leur prouver la fausseté de leurs doctrines, mais à leur faire embrasser la vérité. Par la simplicité de son argumentation, par la pureté de sa foi catholique, il fut plus utile aux fidèles que n'aurait jamais pu l'être un philosophe recourant à la subtilité.

Plus tard, ayant entendu parler d'un sage nommé Poulin, il alla le trouver et demeura auprès de lui pendant quelque temps ; si quelques-unes des difficultés de la sainte Ecriture ne leur présentaient tout d'abord qu'obscurité, ils s'en entretenaient tous deux, et, par l'exposition même qu'ils s'en faisaient l'un à l'autre, ils arrivaient à comprendre. C'est alors qu'il s'attacha à saint David, dont la vie était si parfaite. Leur affection était si vive, la grâce par laquelle le Saint-Esprit les unit était si forte, qu'en toutes choses ils n'avaient qu'une même volonté, et que ce qui déplaisait à l'un répugnait à l'autre. Voilà, Frères bien-aimés, comment Dieu rapproche sur la terre ceux qu'il a choisis pour en faire des habitants du ciel. Il a élu ces deux-là, afin que, par eux, fut procurée l'élection d'un grand nombre. Oh ! qu'heureuse fut leur vie, qui répandit la fraîcheur sur tant d'âmes !

Aux jours de saint Théleau et de saint David, vinrent de la Scythie des hommes qu'on appelait *Pictes* ; (1) cette dénomination leur avait été donnée ou à cause de la couleur de leurs vêtements, ou en raison de leur usage de se peindre les paupières. On n'aurait pu compter les navires de la flotte qui les transporta en Bretagne ; ce qui les avait attirés, c'était un violent désir de posséder cette terre dont les riches productions surpassaient celles de toutes les autres îles, et pour se rendre maîtres du territoire des Bretons, ils eurent bien plus recours à la fraude qu'à la force ouverte. Lorsqu'ils l'eurent conquis, ils firent subir aux vaincus une incroyable tyrannie. Il n'y a pas à s'étonner de la victoire des Pictes, car ils étaient très rusés, et de plus bien exercés à la lutte par de fréquents combats sur terre et sur mer ; les Bretons, au contraire, tout en étant doués d'une grande force corporelle, formaient un peuple simple et pacifique et qui n'ayant été attaqué par personne, par conséquent ne sachant guère combattre, put être bien plus facilement subjugué. Si quelqu'un désire se renseigner plus complètement à ce sujet, qu'il lise les écrits de Gildas, l'historien des Bretons.

Abandonnant leurs navires au mouillage, certains de ces barbares avaient pénétré dans les terres, tuant sur leur passage les malheureux habitants, brûlant les maisons et les églises des saints ; un de leurs princes vint jusqu'à la ville de Ménévie, s'y établit et

(1) *Pictes*, c'est-à-dire *peints*.

y construisit son palais. Témoin de la vie parfaite de saint Théleau, de saint David et des serviteurs de Dieu établis auprès d'eux, il éprouva ce qu'éprouvent d'ordinaire les méchants qui portent envie à ceux dont ils voient forcément la bonté. Ne se contentant pas de les envier et de les haïr intérieurement en les voyant uniquement appliqués au service de Dieu, il les accablait d'opprobres, comme s'il avait pu ainsi les séparer de Jésus-Christ. Voyant qu'il n'y parvenait ni par les menaces, ni par les propos honteux, il s'efforça de les induire en tentation par différents moyens et crut enfin que le plus efficace serait celui-ci : il ordonna à sa femme d'envoyer dans le voisinage des saints ses suivantes qui, par leurs danses extravagantes et par leurs obsessions, effleuraient bien la pureté à laquelle ils avaient voué leur vie. En exécutant les ordres de leur maîtresse, c'est-à-dire en feignant d'être insensées, ces filles devinrent réellement folles.... Témoin de ce prodige, le persécuteur embrassa la foi catholique par la grâce des serviteurs de Dieu ; toute sa maison la reçut avec lui et ils furent baptisés au nom de Jésus-Christ. Bienheureux donc fut celui qui sciemment persécutait les justes pour devenir juste, ce qu'il ne savait certes pas. Il tentait les saints, et c'était pour devenir saint lui-même. Il était en lutte avec les hommes, et c'était pour se réconcilier avec Dieu. Il méprisait les humbles, et c'était pour s'attacher à l'humilité.

(A suivre.)

## BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.  
*Sommaire de la livraison du 15 Juillet 1895.*

I. Études d'histoire pontificale. Gaule et Germanie, par le P. A. LAPÔTRE. — II. Deux nouveaux corps simples. L'argon et l'hélium, par le P. J. DE JOANNIS. — III. La situation du Pape. Les espérances d'une restauration (deuxième article), par le P. H. PRÉLOR. — IV. Le petit-fils du grand Condé. Louis de Bourbon.

Son éducation au collège de Clermont et Louis-le-Grand, 1676-1684, d'après les documents originaux. — III. De troisième en physique (Octobre 1679-Août 1684), par le Père H. CHÉROT.

V. Propos de Chine (fin), par le P. L. GAILLARD. — VI. Bulletin théologique.

I. La Lettre de Léon XIII et la presse anglaise. — II. De quelques Apologies en faveur des ordinations anglicanes. — III. L'Eglise anglicane et le divorce, par le P. F. TOURNÉBIZE.

VII. Mélanges et critiques.

Quelques décisions du Saint-Siège. — I. S. C. de l'Inquisition : Crémation des corps. Derniers sacrements. Prières liturgiques et suffrages. Coopération. — II. Diverses Congrégations : Récents décrets. — III. Causes en nullité de mariage, par le P. S. ADIGARD.

VIII. Tableau chronologique des principaux événements du mois, par le P. P. F.

La Quinzaine, sommaire du 15 Juillet : *L'Enseignement de l'Histoire* : Joseph BOUTEYRE ; *Les Fêtes nationales sous la Révolution* : J. CAEL ; *Socia-*

*isme et Athéisme* : Victor DE MAROLLES ; *Sous les Galons* : Jean ROLLAND ; *Le Curé de Lourdes avant les Apparitions* : Henri LASSERRE ; *La Taxe d'abonnement* : A. DE BOISANDRÉ ; *Liures et Idées* : Georges FONSEGRIVE ; *De la Vélodipédie* : docteur J. ARNAUD ; *Madagascar*, poésie, par Henri DE BERNIER, de l'Académie Française.

A ce brillant sommaire viennent s'ajouter une remarquable étude sur l'*Esprit de Colonisation*, par G. D'ARNELY, une Chronique de Quinzaine, un Bulletin bibliographique, un morceau de musique.

Un numéro spécimen est envoyé à toute personne qui en fait la demande, rue de Miromesnil, 62, à Paris.

### COMPAGNIE D'ORLÉANS

**Excursion à Concarneau, Fête de Fouesnant, une journée aux bords de la mer.** — A l'occasion d'une excursion dans les environs de Concarneau et de la Fête de Fouesnant, un train de plaisir partira de Vannes et de Quimper dans la matinée du *Dimanche 28 Juillet*.

Ce train prendra des voyageurs au départ de Vannes et de Quimper, ainsi qu'aux stations comprises entre ces deux points. Le retour aura lieu dans la soirée du même jour.

**PRIX DES PLACES ALLER ET RETOUR** : de Vannes à Hennebont et stations intermédiaires : 2<sup>e</sup> classe, 4 fr. 50 ; 3<sup>e</sup> classe, 2 fr. 30. — De Lorient à Quimper inclus et des stations intermédiaires : 2<sup>e</sup> classe, 2 fr. 50 ; 3<sup>e</sup> classe, 1 fr. 50.

Des affiches spéciales placardées dans les localités et les gares intéressées indiquent les horaires de ce train de plaisir.

L'émission des billets cessera le **Samedi 27 Juillet**, à 6 heures du soir.

Ainsi que nous l'avions prévu, la hausse se dessine sur la **Monte Rosa Gold** ; on est à 35. 50 ; d'ici quelques semaines la hausse va se produire et les acheteurs profiteront de cette plus-value.

*Goudron Guyot véritable*, 19, Rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix 2 francs. Toutes pharmacies.

Le Cabinet Dentaire, 2, rue Astor, Quimper, momentanément fermé pour cause de transformation, continue comme par le passé à recevoir sa nombreuse clientèle auprès de laquelle nous nous excusons de cette courte interruption.

## ORNEMENTS D'ÉGLISES

**F. ROUXEL**

Place du Centre — Lannion — Place du Centre

M. F. ROUXEL prévient sa clientèle qu'il n'a plus de Représentant. Il prie, en conséquence, le Clergé du Finistère de vouloir bien s'adresser directement à la Maison, soit pour les commandes, soit pour les règlements.

M. F. ROUXEL continuera lui-même à visiter sa clientèle, comme par le passé.

**J. LE BILIAN** à Ploudalmézeau, prévient MM. les Membres du Clergé qu'il continue les voyages pour les Ornaments d'églises, Vins blancs de Frigolet.

### MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3  
QUIMPER

MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS  
BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Couvertis FRÉNAIS, argentés à 100 grammes

BRONZE — ORFÈVREURIE D'ÉGLISE

Couvertis CHRISTOFLE, au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

La plus haute récompense.

Grand Diplôme d'honneur,  
Concours génl du Morbihan.

**E. LEFÈVRE** MÉDAILLE D'OR,  
Pontivy, 1884.

DENTISTE

Diplômé de l'École Dentaire de Paris

5, RUE DE LA MAIRIE QUIMPER (près la place Saint-Corentin)  
Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés.

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES  
PRIX MODÉRÉS

Nota. — Au 29 Septembre prochain, pour cause d'agrandissement, le cabinet sera transféré, 1, RUE KÉRÉON (en face la Cathédrale).

## PRODUITS FÉLIX POTIN

Seule Maison à QUIMPER, 6, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale)

CHOCOLATS, TAPIOCAS, BISCUITS  
CONSERVES ALIMENTAIRES  
FRUITS ET PRIMEURS

Livraison à domicile. — Expédition franco port et emballage.  
Envoi franco du catalogue à toute personne en faisant la demande.

## CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

**FONDERIE DE CLOCHES**

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **M<sup>re</sup> V<sup>re</sup> LE JANTEL**,  
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

**JUMELLE MISSIONNAIRE** force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 26 fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul**, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.



**ASTHME ET CATARRHE**  
Guéris par les **CIGARETTES**  
ou la **POUDRE** **ESPIC**  
**OPPRESSIONS. TOUX. RHUMES. NEURALGIES**  
Toutes Pharmacies, 2 f. la Boîte. Vente en gros : 20, r. St-Lazare, Paris.  
*Exiger la Signature ci-contre sur chaque Cigarette.*

**BICYCLETTES DECAUVILLE**

LA SOCIÉTÉ DECAUVILLE, certaine de l'excellence des Cycles de sa fabrication, s'engage à faire gratuitement, pendant un an dans ses usines de Petit-Bourg, toutes les réparations de tous genres survenues à ses machines, alors même que la responsabilité en incomberait aux propriétaires. *Les Cycles Decauville sont à qualité égale 40% moins chers que les autres marques*

La **"Routière d'usage"** *MACHINE très recommandée à MM. les membres du clergé.* **375 fr.**

ADMINISTRATION : 43, boulevard Malesherbes. — PARIS.

Envoi franco du Catalogue Illustré sur demande affranchie

Facilités de paiement aux personnes solvables.

**THE LONDON-PARIS, FINANCIAL & MINING CORPORATION, LIMITED**

Capital : 500,000 (12,500,000 francs)

Société pour l'étude, l'exploitation et la représentation des affaires minières, industrielles ou financières du Transvaal.

AGENCE DE PARIS, 2 place de l'Opéra. — Adresse télégraph. : LONPACOR-PARIS.

**MINES D'OR**

Renseignements gratuits sur toutes les valeurs du Sud de l'Afrique. — Paiement des Coupons. — Correspondances spéciales du Transvaal.

Vente et Achat de toutes valeurs Sud-Africaines cotées à Johannesburg, Londres et Paris, et toutes opérations s'y rattachant, sans autre commission que le courtage usuel. Echange des Titres.

La Société The London-Paris Corporation publie une circulaire hebdomadaire qu'elle adresse sur demande et gratuitement à sa clientèle pour la tenir au courant des fluctuations des marchés et des nouvelles de toutes les Mines d'Or et Trusts. Elle représente dès aujourd'hui les mines suivantes :

NEW-PRIMROSE. — BUFFELSDOORN ESTATE. — NEW-CRÆSUS. — GLENCAIRN. — LANGLAAGTE-ROYAL. — KIMBERLEY-WOODPORT. — NEW-CONSORT. — PLEIADES. — AURORA-WEST U. — JOHANNESBURG CONSOLIDATED INVESTMENT CO. — JOHANNESBURG WATERWORKS. — SPES BONA. — GINSBURG. — BALMORAL. — SOUTH WEST RAND MINES.

Adresse postale : LONDON-PARIS, 2, place de la Bourse, PARIS.

L'Administrateur-Gérant : **AR. DE KERANGAL**.

Quimper, typographie de KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

**LA SEMAINE RELIGIEUSE**

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements à M. de KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALADIN, rue Keréon.

SOMMAIRE. — I. Apostolat de la Prière.

II. Lettre du Souverain Pontife à l'Épiscopat belge.

III. Chronique du diocèse : Ordination du 25 Juillet 1895 ; Saint-Pol-de-Léon ; Déraillement.

IV. Nouvelles du mon-



de catholique ; Les 28 jours ; La persécution ; Toujours l'égalité ; La Savoyarde ; Les vieux timbres-poste ; Les dangers de l'alcoolisme.

V. Bibliographie.

VI. Annonces et avis divers.

**OFFICES DE LA SEMAINE**

Dimanche, 4 Août. — 9<sup>e</sup> Dimanche après la Pentecôte. Saint Dominique, Confesseur. Double. Blanc. A la Messe, mémoire du Dimanche. Vêpres du suivant, avec mémoire de S. Dominique et du Dimanche.

Lundi, 5. — Dédicace de Notre-Dame des Neiges. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 6. — Transfiguration de N.-S. J.-C. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 7. — S. Cajétan (ou Gaëtan), Confesseur. Double. Blanc.

Judi, 8. — S. Cyriaque et ses compagnons, martyrs. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 9. — S. Germain, évêque, (au Propre diocésain). Semi-double. Blanc.

Samedi, 10. — S. Laurent, martyr. Double de 2<sup>e</sup> classe, avec octave. Rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Retraite de Quimper..... du 4 au 11 Août.



## Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Août 1895, présentée par Son Em. le Cardinal Vicaire, et  
benie par S. S. Léon XIII : LES TRAVAILLEURS DES CAMPAGNES.

On a dit, de la question sociale, qu'elle est « une question agricole. » Le mot est parfaitement juste, remarque un publiciste distingué. « La question sociale est née du progrès industriel qui a déraciné la population des campagnes au profit des villes. Que l'on enrayer l'émigration rurale, que l'on ramène aux champs ceux qui les ont quittés, que les villes à leur tour déversent sur les campagnes le trop plein de leur population, que les usines rendent à l'agriculture une bonne part des travailleurs qu'elles lui ont enlevés, et la question sociale sera sinon pleinement résolue, du moins considérablement simplifiée. »

C'est en vain, malheureusement, que les voix les plus autorisées dénoncent le péril de cet abandon de la vie rurale ; c'est en vain qu'elles appellent une prompte réaction contre cet exode obstiné vers les grands centres : nos campagnes continuent à se dépeupler pour émigrer dans les villes, sans qu'on veuille comprendre que cet « engouement » de notre époque en est aussi le « châtement. »

Un éminent Cardinal français vient, encore une fois, de pousser le cri d'alarme.

Orgueil des familles, qui rêvent pour leurs enfants des positions plus brillantes ; attrait d'une vie plus facile, que l'on se flatte de rencontrer en un milieu où l'on ne trouve, hélas ! trop souvent, que de plus faciles plaisirs ; appât des grands salaires, soit du lucre qui entretient la fièvre des fortunes rapidement acquises, mais n'aboutit d'ordinaire qu'à des déceptions, sinon à des catastrophes : voilà quelques-unes des causes d'où dérive le mal que Mgr l'Évêque de Rodez signale, avec l'émotion du « pasteur » auquel il est dur « de perdre à jamais ses agneaux. »

Il y a, en effet, « des intérêts divins engagés dans la question agricole, » et cette désertion des campagnes n'est pas moins funeste aux croyances du travailleur qu'à la fécondité de sa terre.

Quant aux remèdes à opposer à ce fléau, le Cardinal Bourret fait remarquer, avec raison, que le séjour à la campagne et le travail des champs est, tout à la fois, un devoir civique et un devoir de conscience, et que, comme tous les devoirs, il a ses peines, ses difficultés, ses dégoûts. Dès lors, il devient nécessaire d'avoir recours à ce qui peut seul imposer le devoir et donner la force de l'accomplir : à l'esprit chrétien.

Ce remède ne dispense pas de tous les autres, mais les autres ne peuvent pas suffire sans celui-là.

Nos Associés prieront donc avec instance, durant ce mois, afin d'incliner, en faveur d'aussi graves intérêts, le Cœur de Celui qui a dit lui-même, de son Père céleste, qu'il est « l'Agriculteur » du champ des âmes. *Pater meus agricola est.*

## LETTRE DU SOUVERAIN PONTIFE

A L'ÉPISCOPAT BELGE

A Nos vénérables frères Pierre Lambert Goossens, cardinal de la sainte Eglise romaine, archevêque de Malines, et aux autres évêques de Belgique.

LÉON XIII, PAPE

Vénérables frères, salut et bénédiction apostolique.

Animé par une bienveillance spéciale envers notre nation, et à la prière d'un grand nombre de vos concitoyens, Nous voulons témoigner aux catholiques belges une sollicitude toute particulière en ce qui concerne un point très grave. Vous comprenez bien de quoi Nous voulons parler : c'est de la question sociale, qui, agitée parmi eux avec ardeur, inquiète les esprits à tel point qu'il semble bon de Nous demander un soulagement et des remèdes.

Le sujet est ardu en lui-même, et se complique chez vous de grandes difficultés ; Nous ne refusons pas cependant de l'aborder, surtout par où il se rattache étroitement aux intérêts de la Religion et aux devoirs de notre ministère apostolique. Il y a longtemps déjà, Nous avons voulu donner de même sur cette question les enseignements de la sagesse chrétienne, conformément aux circonstances et aux mœurs. Et il nous est agréable de rappeler que ces instructions ont valu aux particuliers et aux cités une abondante moisson de fruits bénis, moisson qui s'accroîtra de jour en jour, on peut l'espérer.

Les catholiques belges, qui des premiers ont témoigné un grand zèle pour promouvoir ces enseignements, ont joui aussi de ces résultats, non pas autant cependant que Nous pouvions légitimement l'espérer, eu égard surtout au pays et à la nation. Nous savons assez quels obstacles se sont présentés. C'est que, quoique guidés par de bons conseils, ils ont conçu sur ce point différentes opinions, embrassé différentes manières d'agir, et continuent à les suivre. Il en est résulté que les avantages qu'on espérait n'ont pu se produire tous et que la concorde des catholiques n'est pas demeurée entière.

C'est avec peine que Nous supportons cet exemple de dissension, nouveau parmi les catholiques belges, et de mauvais augure ; en effet, ils ont donné en tous temps de magnifiques preuves de leur concorde heureuse et féconde. Et pour rappeler des faits dont le souvenir est récent, elle s'est manifestée clairement dans la question dite scolaire. Alors, les catholiques de toutes les classes de la société se sont unis généreusement et activement, dans un admirable accord, grâce auquel surtout ils ont obtenu le succès, pour l'honneur de la Religion et le salut de la jeunesse.

Dans votre sagesse, Vénérables Frères, vous voyez vous-mêmes à quels dangers publics et privés la diversité des opinions expose

les fidèles de votre troupeau, vous voyez combien il importe de remédier rapidement à une situation fâcheuse. Pour Nous, qui savons bien quel zèle vous anime en ce qui concerne le retour et l'affermissement de la concorde, Nous vous invitons surtout à l'accomplissement de ce devoir, si glorieux pour un évêque et si saint. Le grand respect que, chez vous, l'on témoigne à juste titre à votre dignité et à votre vertu Nous assure des résultats.

Ce qui Nous semble le plus utile et ce que Nous voulons vous recommander vivement, c'est de vous réunir en congrès le plus tôt possible. Ainsi, en vous communiquant Nos avis, il vous sera loisible de connaître la question pleinement et avec clarté, et de délibérer sur les meilleures mesures à prendre pour la résoudre.

Cette question, en effet, si on l'examine comme il faut, présente plusieurs aspects. Elle se rapporte aux avantages extérieurs, mais aussi et surtout aux intérêts de la Religion et de la morale, et elle est liée encore au bon ordre de la société : de telle sorte que, en dernière analyse, elle touche de près aux droits et aux devoirs de toutes les classes. Les principes de justice et de charité que renferme l'Evangile, et que Nous avons rappelés, en tant qu'ils se rapportent à l'intérêt et à la direction même de cette vie, doivent s'appliquer à la conduite des particuliers, dans beaucoup de circonstances. A cela s'ajoutent certaines conditions toutes spéciales du travail et de l'industrie, des patrons et des ouvriers en Belgique.

Ce sont là des faits d'une grande importance, dignes d'une grande considération, sur lesquels doivent s'exercer votre sagesse et votre zèle, Vénérables Frères ; et en ces circonstances, Nos conseils ne vous feront pas défaut.

Lorsque vous vous serez ainsi réunis en congrès, c'est avec moins de peine et plus de sécurité que chacun de vous pourra, dans son propre diocèse, prendre les décisions, apporter les remèdes et les tempéraments que nécessitera la situation des fidèles et des pays.

Mais il vous faudra, avec le concours d'hommes versés dans ces questions, diriger vos travaux de telle sorte qu'ils aient une grande valeur pour les catholiques de toutes les nations, que l'action des catholiques appuyée sur les mêmes principes, guidée autant que possible par les mêmes voies, s'exerce partout avec ensemble et ainsi soit plus considérée, plus forte et plus riche en résultats durables.

Mais ces vœux que Nous formons ne se réaliseront jamais, si les catholiques ne laissent en arrière, suivant Nos vives recommandations, leurs propres opinions, leurs propres préférences pour s'appliquer uniquement et avec ardeur à tout ce qui semble vraiment devoir conduire au bien commun. C'est-à-dire qu'ils doivent travailler à ce que la Religion jouisse de l'honneur qui lui est dû, répandre la vertu qui est en elle, vertu merveilleusement féconde et salutaire, même en ce qui concerne les intérêts de la société, la vie domestique et économique ; à ce que, grâce à l'accord de

l'autorité publique et de la liberté, conforme aux règles du christianisme, le royaume soit à l'abri des séditions, et fortifié par la tranquillité intérieure ; à ce que les saines institutions de l'Etat, surtout les écoles où s'instruit la jeunesse, progressent de plus en plus ; à ce que le commerce et les différentes professions prospèrent, surtout grâce aux associations que l'on compte parmi vous en grand nombre, et dont les buts sont divers ; à ce que ces sociétés s'accroissent, ce qui est très désirable, pourvu que la Religion leur serve de guide et de soutien. C'est aussi un de nos plus grands devoirs que de Nous conformer avec le plus grand respect aux desseins de Dieu, qui a voulu que, dans le genre humain, règne la diversité des classes, et aussi qu'une certaine égalité les unisse, grâce à un accord amical. Ainsi, que les ouvriers ne manquent en rien de soumission et de confiance envers leurs patrons ; mais aussi que ces derniers ne laissent rien à désirer quant à la justice, à la bonté, aux soins bienveillants qu'ils doivent témoigner à ceux qu'ils emploient.

Tels sont les principaux points qui constituent le bien commun, vers lequel doivent tendre tous nos efforts ; c'est ainsi qu'on peut utilement travailler à adoucir cette vie et conquérir des mérites pour la vie céleste. Si les catholiques s'appliquent avec zèle à observer ces règles de la sagesse chrétienne, à les confirmer par leur exemple, on verra, ce que Nous espérons, les hommes qui, trompés par des opinions fausses, ou par de fallacieuses apparences, se sont écartés de la justice et du bien, chercher avec plus d'ardeur la protection et la direction de l'Eglise.

Il n'y aura certainement aucun catholique, aucun homme attaché à la Religion et à sa patrie, qui ne veuille acquiescer docilement aux décisions de votre sagesse, et les suivre complètement. Si vous vous persuadez bien de cette vérité, les progrès recherchés successivement et avec modération seront obtenus, ils seront solides et grandement utiles.

Cependant, puisque les maux que Nous déplorons sont si graves, que l'application du remède ne saurait être retardée, Nous pensons qu'il faut commencer par apaiser les esprits.

C'est pourquoi, Vénérables Frères, Nous voudrions que, en Notre nom, vous exhortiez les catholiques à s'abstenir entièrement entre eux de toute controverse et de toute discussion relative à ces questions, qu'elle ait lieu, soit dans les réunions publiques, soit par les journaux ou autres écrits ; qu'ils évitent surtout les reproches mutuels et qu'ils ne préviennent pas témérairement le jugement de l'autorité légitime. Que tous, avec une unanimité fraternelle, s'efforcent de vous apporter un concours aussi zélé que possible. Que le clergé marche à leur tête, car il lui appartient surtout de se tenir en garde contre les opinions novatrices, d'adoucir par la Religion et d'apaiser les esprits, d'avertir les chrétiens de leurs devoirs.

Depuis longtemps déjà, l'illustre nation belge est l'objet de Notre spéciale affection et de Notre sollicitude. Nous avons reçu, à

plusieurs reprises, de ce peuple qui reste ardemment attaché à la Religion de ses aïeux, de nombreux témoignages de soumission et de piété.

Nous ne doutons donc pas que Nos fils les catholiques ne reçoivent ces exhortations et ces prescriptions, avec les mêmes sentiments qui Nous ont conduit à les confirmer, et ne les suivent religieusement.

Qu'ils prennent bien garde surtout de ne jamais paraître affaiblir imprudemment et ternir par leurs discordes l'éclat que présente chez eux la Religion et que mainte nation leur envie.

Au contraire, ils doivent plutôt s'unir étroitement et tourner tous leurs efforts contre le *socialisme*, d'où découlent, on le voit avec évidence, de très grands maux. Il ne cesse, en effet, de diriger ses attaques contre la religion et contre la société; il viole les lois divines et humaines, et il s'efforce perpétuellement d'anéantir les bienfaits de la doctrine évangélique.

Souvent Notre voix a dénoncé avec force un tel fléau. C'est ce que prouvent suffisamment les prescriptions et les enseignements que Nous avons donnés dans Notre lettre *Rerum Novarum*. Il faut donc que, sans distinction de partis, tous les hommes de bien tendent à ce but : que, combattant pour la vérité chrétienne, pour la justice, pour la charité, suivant leur devoir, ils défendent les intérêts sacrés de Dieu et de la patrie. C'est de là que naissent le salut et le bonheur des peuples.

Il est juste que, sur ce point, Notre confiance et Notre espoir reposent surtout sur votre sagesse et sur votre zèle. Aussi, implorant pour vous les abondants secours de la grâce divine, Nous vous accordons très affectueusement la bénédiction apostolique, ainsi qu'au clergé et aux fidèles de chacun de vos diocèses.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 10 Juillet de l'année 1895, la dix-huitième de Notre Pontificat.

—————  
LÉON XIII, PAPE.

**Congrégations romaines.** — La Sacrée Congrégation des Indulgences vient de déclarer à nouveau (6 Mai 1895), que, pour gagner les indulgences attachées au scapulaire de N.-D. du Mont-Carmel, le scapulaire doit être en *laine tissée* et non en feutre ou tricot.

Par un autre décret de la même Congrégation, la lumière électrique est prohibée dans tous les actes du culte (*quoad cultum*); mais on peut s'en servir pour l'éclairage ou l'illumination des églises.

Un décret papal, publié le 17 Juillet, élève au rang de fête de première classe la fête de l'Annonciation (25 Mars).

« C'est avec raison, dit le décret, que la fête de la Vierge Marie, saluée, par l'ange Mère de Dieu, dès les temps les plus anciens a été célébrée avec la plus grande solennité dans les Eglises latine et grecque; car le mystère de l'Incarnation du Seigneur est presque le fondement des autres ».

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Ordination du 25 Juillet 1895.

### PRÊTRES

MM. Bellec, Adolphe-Marie, de Tantié.  
Floc'h, Yves-Marie, de Plourin-Morlaix.  
Le Menn, Jean-Joseph, de La Martyre.  
Le Vern, Jean-Louis, de Landerneau.  
Thomas, Pierre-Marie, de Plougouven.  
Toscer, Pierre-Louis, de Reconvrance.  
Bothorel, Pierre-Marie, de Cast.  
Cocaign, Clément, de Cléder.  
Com, Jean, de Châteauneuf.  
Corvez, Yves, de Saint-Martin, de Morlaix.  
Dantec, Stanislas, de Ploumoguier.  
Donnard, Jean-Marie, de Pont-Croix.  
Fily, Guillaume, de Kernouez.  
Henry, Pierre, d'Édern.  
Joncqueur, Hamon, de Plouarzel.  
Le Gall, Joseph, de Saint-Urbain.  
Le Sann, Henri, de Plouénan.  
Palaux, Alexandre, de Loc-Maria-Quimper.  
Paris, Yves, de Châteauneuf.  
Tanguy, Jean-Marie, de Riec.  
Le Roch, Charles-Marie, du diocèse de Vannes.

### DIACRES

MM. Tanguy, Yves, de Pouldergat.  
Didou, Henri, de Plougoulm.  
Fitamant, Alain, de Dinéault.  
Guillerm, Henri, de Saint-Mathieu de Quimper.  
Poulhazan, Georges, de Kerfeunteun.  
Salaün, Alexandre, de Ploudalmézeau.  
Caradec, Louis, de Concarneau.  
Féroc, Jean-Yves, de Saint-Méen.  
Ollivier, Yves-Marie, de Pleyber-Christ.  
Omnès, Gabriel, de Saint-Thonan.  
Pennors, Vincent, de Cléder.  
Prigent, Guillaume, de Plouneour-Ménez.  
Roué, Jean-Louis, de Saint-Derrien.  
Tromeur, François, de Lopérec.

### SOUS-DIACRES

MM. Kermarrec, Goulven, de Kersaint-Plabennec.  
Baron, François-Marie, de Guimilliau.  
Belbéoc'h, Guénolé, de Ploaré.

MM. Bernard, Christophe, de Scaër.  
 Bernard, Joseph, de Saint-Mathieu de Quimper.  
 Berrou, François-Marie, de Plounévez-Lochrist.  
 Berthou, Albert, de Landerneau.  
 Bossus, Pierre, du diocèse de Paris.  
 Cadjou, Guillaume, de Sibiril.  
 Caill, François-Marie, de Saint-Marc.  
 Canévet, Jean, de Mahalon.  
 Conan, Pierre-Marie, du diocèse de Saint-Brieuc.  
 Corre, Eucher, de Kernouez.  
 Gloaguen, Jean-Noël, de Clédén-Cap-Sizun.  
 Grall, Guillaume, de Plougoulin.  
 Jaouën, François-Louis, de Lesneven.  
 Kersaudy, Yves, de Plogoff.  
 Keryell, François, de Guiclan.  
 Le Jollec, Yves-Marie, de Lothey.  
 Le Roy, Alexandre, de Landerneau.  
 Moré, Jean, de Dinéault.  
 Ollivier, Goulven, de Kerlouan.  
 Quéré, Hervé, de Plouvorn.  
 Rozen, Jean-Guillaume, de Poullan.  
 Toullec, Gouesnou, de Guipavas.  
 Tynévez, Jacques, de Plouider.

Le même jour, Monseigneur a conféré les ordres mineurs à 42 tonsurés. La veille, 69 séminaristes de première année avaient reçu la tonsure, dans la chapelle du Grand-Séminaire.

Mgr l'Evêque s'est rendu à Saint-Pol-de-Léon pour assister à la fête célébrée, mardi dernier, chez les Sœurs du Saint-Esprit, à l'occasion de la cinquantaine de profession religieuse de la vénérable Supérieure de la Maison.

Hier jeudi, Sa Grandeur présidait la distribution des prix, au Collège de Lesneven, d'où elle se rendra à Argenton, paroisse de Landunvez. La Société centrale de sauvetage vient de fonder dans cette localité, en face du phare du Four, un des points les plus dangereux de notre littoral, une station qui est appelée à rendre les plus grands services. Heureux de montrer l'intérêt qu'il porte à une œuvre si éminemment utile, et d'encourager nos braves marins, qui exposent si généreusement leur vie pour secourir les naufragés, Monseigneur a accepté de bénir le nouveau canot de sauvetage.

Dans les premiers jours de la semaine prochaine, Sa Grandeur s'embarquera à Brest, pour l'île de Sein, où Elle va donner la Confirmation.

Déraillement. — Un terrible accident de chemin de fer a eu lieu, vendredi matin, 26 Juillet, sur la ligne de Pontivy. Un train, non de pèlerinage mais contenant de nombreux pèlerins de Sainte-Anne-d'Auray, a déraillé, entre les gares de Quintin et de

Plaintel. Dix personnes, dont quatre employés de la Compagnie et un séminariste de Saint-Brieuc, M. l'abbé Le Corre, ont été tuées du coup; une onzième a succombé depuis et, sur les 40 ou 50 blessés, quelques uns inspirent encore des inquiétudes.

Au dire de tous, la catastrophe, si elle s'était produite 100 mètres plus loin — au dessus d'un ravin, — aurait été beaucoup plus grave. Aussi, les survivants remercient sainte Anne de les avoir sauvés. Presque tous les pèlerins appartenaient à des paroisses avoisinant Guingamp. Dans la liste des blessés, nous relevons quelques noms appartenant à notre diocèse (Plouégat-Moysan).

Les causes de l'accident sont encore inconnues : on l'attribue, soit à un affaissement de la voie, déchaussée par les pluies, soit à la vitesse trop grande, dans une courbe à faible rayon... Plusieurs journaux, même irréligieux, y voient de la malveillance. Il paraîtrait que des propos menaçants auraient été tenus contre les trains de pèlerins, contre les superstitions. On dit aussi qu'il ne faut pas oublier qu'une fabrique clandestine d'explosifs fut découverte, il y a quelques mois, à Saint-Brieuc.

Enfin, on parle d'individus dangereux remarqués dans le pays, depuis l'ouverture du pèlerinage de Sainte-Anne.

Ces journaux rappellent que, l'an dernier, une tentative de déraillement avait été faite, le même jour, presque au même endroit, contre un train qui ramenait des pèlerins de Sainte-Anne. Espérons que l'enquête judiciaire éclaircira cette question.

Mgr Fallières qui, à la première nouvelle, s'était transporté avec les autres autorités sur le lieu de la catastrophe, a présidé, lundi, dans sa Cathédrale, les obsèques des quatre employés, domiciliés à Saint-Brieuc. Les autres victimes ont été transportées à Guingamp, pour être inhumées dans leurs paroisses respectives.

En passant devant l'église de Notre-Dame de Bon-Secours (église chère aux pèlerins bretons), on a fait arrêter les cercueils sous le porche qui fait face au sanctuaire et là, devant une foule immense, le clergé de la ville a donné une absoute solennelle.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Les 28 jours. — Les élèves ecclésiastiques, qui ont déjà fait un an de service militaire avec la classe 1891, sont convoqués du 26 Août au 22 Septembre pour 4 semaines d'instruction. Ils seront incorporés dans les sections d'infirmiers militaires, instruits comme brancardiers et initiés à la comptabilité des ambulances et hôpitaux de campagne.

Les autres dispensés de l'article 23 sont affectés aux mêmes armes et services que pendant l'année qu'ils ont déjà passée sous les drapeaux.

Les commandants de Corps d'armée ont, d'ailleurs, toute latitude pour accorder des devancements ou ajournements d'appel, suivant les études et obligations professionnelles des intéressés.



**La persécution.** — Le Conseil d'État a rendu un arrêt qui frappe « comme d'abus » cent cinquante ecclésiastiques des diocèses de Cambrai et de Poitiers, signataires des adresses collectives de protestation contre le droit d'accroissement. L'arrêt s'appuie sur le texte du 4<sup>me</sup> des articles organiques de l'an X, et qui est ainsi conçu :

« Aucun concile national ou métropolitain, aucun synode diocésain, aucune *assemblée délibérante* ne pourra avoir lieu sans la permission du gouvernement. »

L'arrêt, on le voit, n'atteint que les « assemblées » de prêtres ; mais la note suivante d'un journal, qui passe pour officieux, l'*Éclair*, laisse entendre que le gouvernement ne se contentera pas de cette condamnation un peu platonique :

« Quelle sera la conséquence de la jurisprudence qui vient d'être établie ? Le Ministre ne l'a pas laissé ignorer : en déférant l'affaire au Conseil d'État, et en lui demandant un arrêt d'abus, qui est d'ailleurs sans sanction matérielle, il n'a pas voulu autre chose que faire constater juridiquement la faute des protestataires. Couvert maintenant et protégé contre tout soupçon de malveillance et d'immodération par l'arrêt émané de la plus haute juridiction administrative, il se réserve de prononcer, le cas échéant, contre les ecclésiastiques qui persisteraient à s'insurger contre la loi, les peines disciplinaires, à commencer par la suspension du traitement, que les lois générales mettent à sa disposition. »

**Toujours l'égalité !** Je vous répète qu'il est inexact de les (les prêtres) assimiler à des fonctionnaires. De la part de l'Eglise française, il y a eu un abandon consenti, et c'est légalement qu'on s'est engagé à servir aux prêtres l'indemnité qu'on leur donne.

Mais si vous voulez voir jusqu'où va, à ce point de vue, l'égalité devant la loi, je vais vous l'indiquer. Alors que les prêtres catholiques, auxquels on doit, en somme, un traitement qui n'est que l'intérêt en argent des biens autrefois cédés — quoi que vous puissiez dire — alors que les prêtres catholiques reçoivent cet argent qui leur est légitimement dû, savez-vous la différence qui existe, chez nous, entre leur traitement et celui des prêtres des autres religions ?

Je vais vous le dire, et vous verrez comment est respecté le principe de l'égalité devant la loi. (*Interruptions.*)

Oh ! Messieurs, je sais que mes paroles peuvent gêner certains de nos collègues ; mais puisque vous m'avez attiré sur le terrain du principe d'égalité devant la loi, vous me permettrez bien de vous répondre.

Eh bien ! les prêtres catholiques touchent, comme moyenne de traitement, la somme de 922 francs. La moyenne du traitement des muphtis musulmans, en France, est de 1.600 francs ; la moyenne du traitement des pasteurs protestants est de 2,111 francs, et enfin la moyenne des traitements des rabbins israélites est de 2,522 fr.,

alors, je le répète, que le prêtre catholique ne reçoit que 922 fr. Voilà votre égalité ! Voilà la façon dont vous traitez nos prêtres comparée à la façon dont vous traitez les prêtres des autres cultes !  
(*Discours de M. le vicomte d'Hugues.*)

**La Savoyarde.** — Avant de décider le transfert à Paris de la cloche monumentale que la Savoie offre à l'église du Vœu national, Son Eminence le cardinal Richard a voulu la faire vérifier par un ingénieur et un musicien qui ont été envoyés dans la Savoie, à cet effet. Ils ont déclaré qu'elle était un pur chef-d'œuvre, à tous égards. Voici quelques détails sur ce magnifique bourdon :

La *Savoyarde* est vraiment un chef-d'œuvre ; ainsi le pensent les milliers de visiteurs qui sont allés la contempler, dans les ateliers d'Annecy-le-Vieux. Elle pèse environ dix-sept mille cinq cents kilos, ce qui la constitue la reine, sans rivale, de tous les bourdons de France. Son battant, en fer forgé, pèse huit cent trente-cinq kilos. — Complète, sa hauteur est de quatre mètres ; elle a trois mètres trois centimètres de diamètre, et vingt-deux centimètres d'épaisseur, à sa base.

Bientôt donc, des hauteurs de la colline des martyrs, « Françoise-Marguerite du Sacré-Cœur de Jésus » jettera dans les airs les accents vibrants et sonores de sa note de *contre-ut* ; sa voix puissante, dominant les bruits profanes, invitera les âmes à implorer pour la France les miséricordes du Sacré-Cœur de Jésus.

**Les vieux timbres-poste.** — Un nouvel envoi de timbres-poste oblitérés vient d'être fait. Il a rapporté 50 francs à l'œuvre des écoles catholiques de la Vendée. Le produit de cette vente aurait été plus considérable si les timbres avaient été en meilleur état.

Plusieurs personnes, par excès de zèle, prennent la peine de les *décoller* de l'enveloppe ! C'est à tort. — D'autres les serrent de si près, en les découpant, qu'elles enlèvent la dentelure qui les entoure. Ces timbres sont perdus.

On est donc prié pour l'avenir de ne point *décoller* les timbres-poste, mais de les découper en ayant soin de laisser une petite marge tout autour. C'est le seul bon procédé.

Prière de continuer à recueillir et à nous envoyer les vieux timbres-poste.  
(*Semaine catholique de Luçon.*)

**Les dangers de l'alcoolisme.** — Après avoir entretenu nos lecteurs, pendant plus d'un an, de l'alcoolisme et de ses funestes effets, nous nous étions promis de n'y plus revenir. Mais voici que la question vient d'être posée à la Chambre des députés, avec celle des bouilleurs de cru, et nous cédon à la tentation de répéter à nos lecteurs quelque chose de ce qui y a été dit, car le mal augmente tous les jours : la France, en 1850, produisait 940,000 hectolitres d'alcool ; elle en a produit, en 1892, 2,263,000 hecto-



litres ; en 1894, 2,750,000. En 1830, la consommation était de 1 litre 12 centil. d'alcool pur par tête ; en 1885, elle s'élevait à 3 litres 85. En douze années seulement, elle a augmenté de 60 % (2 litres 59, en 1873, contre 3 litres 85, en 1885). En 1891, nous arrivons à 4 litres 56 centil. par habitant.

Dans la séance du 6 Juin, M. le Dr Lannelongue a prononcé, à la Chambre des députés, un discours qui devrait être affiché dans toutes les communes de France. Le savant professeur y montre, d'une manière irréfutable, tous les maux qu'engendre l'abus de l'alcool, surtout de l'alcool frelaté qu'on sert aujourd'hui aux ouvriers. Depuis 1855, l'alcool de vin est devenu rare, l'alcool de grains est apparu dans la consommation. Immédiatement, les plus terribles maux ont été la conséquence de cette invasion.

**Maux causés par l'alcoolisme.** — Le nombre des suicides, chez nous, a passé, en trente ans, de 137 à 954, tandis qu'en Suède, où l'on avait constaté la même marche ascendante, la criminalité, grâce aux mesures prises contre l'alcoolisme, est retombée, en quelques années, de 26 à 14 %.

En Allemagne, les progrès de l'alcoolisme ont été relevés très exactement. En 1879, on constatait que la part de l'alcoolisme dans les crimes était de 77 %.

C'est alors que les médecins ont poussé le cri d'alarme.

Rabuteau a établi que les alcools du commerce sont toxiques, et Dujardin-Beaumetz a montré que les alcools de vin produisent des lésions peu appréciables, tandis que les alcools de betteraves, de pommes de terre en produisent de graves.

Donc, un alcoolisme nouveau nous envahit.

Ce n'est plus cette ivresse passagère qui ne laisse, le lendemain, qu'un léger mal de tête, c'est une ivresse permanente, c'est une ivrognerie devenant un besoin impérieux, auquel l'individu ne peut s'arracher et qui se traduit par le défaut de résistance.

En présence de tous les fléaux, de toutes les épidémies qui nous assiègent, la vraie caractéristique de l'homme, c'est la résistance.

Or le buveur alcoolique perd toute résistance. A quarante ans il est comparable à un vieillard de soixante ans, et encore le vieillard qui n'a pas d'affections organiques offre plus de résistance, parce que ses tissus ne sont pas altérés comme ceux de l'alcoolique.

Le défaut de résistance de l'individu est le fait le plus considérable de l'histoire de l'alcoolisme.

L'orateur montre les effets de l'alcoolisme sur les enfants, qui naissent rachitiques ou deviennent alcooliques à leur tour.

Cette fatalité héréditaire s'atteste dans les hôpitaux : les alcooliques y sont dans la proportion de 200 sur 800 malades.

Dans les asiles d'aliénés, — M. Guillemet le rappelait, — il y a un tiers d'aliénés alcooliques. Encore faut-il y ajouter les épileptiques, toute cette série d'individus intermédiaires qui ont des formes intermittentes ou partielles d'aliénation avec alcoolisme.

Parlerai-je maintenant de l'influence de l'alcoolisme sur la population ? Je me contenterai de citer un tableau dressé par un Anglais très consciencieux sur la durée de la vie. Si le sujet a 20 ans, il abrège sa vie de 35 % ; de 38 % s'il a 30 ans, de 40 % s'il a 40 ans, de 51 % s'il a 50 ans et de 60 % s'il a 63 ans.

D'autres statistiques établissent que la mortalité augmente rapidement quand la consommation de l'alcool s'accroît.

Les individus qui se livrent chaque jour à l'ivrognerie, au bout de peu de temps, travaillent moins et, par suite, rapportent moins d'argent à leur famille, puis ils deviennent malades et ne gagnent plus rien ; enfin, quand ils sortent de l'hôpital, ils sont sujets à des accidents, entrent dans les maisons d'aliénés, et leur famille tombe à la charge de la charité publique ou de l'Etat.

On a créé, à Bicêtre, un admirable hôpital pour les épileptiques ; or, les deux tiers des sujets sont des fils d'alcooliques.

Après avoir indiqué la nécessité d'une surveillance hygiénique, M. le docteur Dannelongue conclut ainsi :

Chaque député a un devoir plus élevé que celui qui consiste à rechercher dans l'alcool une ressource fiscale, ce devoir c'est de protéger l'homme, le travail de l'homme, la descendance de l'homme.

Qu'on ne l'oublie pas, le dernier mot de tout appartiendra à la sobriété !

(Semaine de Cambrai.)

Un seul vice nous coûte plus d'argent que l'entretien de deux enfants.

L'économe paie ses dettes. Le lâche les augmente. Le laisser-aller va si lentement, que la pauvreté l'attrape en route.

## BIBLIOGRAPHIE

### ŒUVRES POSTHUMES DE Mgr LE COURTIER

(Féchoz, Editeur, 5, Rue des Saints-Pères, Paris.)

Nous signalons à nos lecteurs un ouvrage offrant des instructions bien précieuses : les Œuvres posthumes de Mgr Le Courtier, ancien évêque de Montpellier, dont la première partie a paru en 1893, et dont la seconde vient d'être publiée. Elles se composent surtout d'homélies, quoique le grand sermon s'y montre quelquefois.

Prêtres des villes et des campagnes, qui voulez mettre l'Évangile à la portée de tous, vous trouverez là de magnifiques applications morales. Prêtres et pieux fidèles, soucieux de mieux comprendre la doctrine du Christ et désireux de votre perfection, ayez ce livre entre les mains, lisez-le, méditez-le ; de cette lecture, de cette méditation vous sortirez peut-être moins satisfaits de vous-mêmes, mais meilleurs assurément.

Pénétrez-vous de la Retraite de la Pentecôte, qui termine la seconde partie ; vous comprendrez mieux l'œuvre sanctificatrice du Saint-Esprit dans les âmes, et vous pourrez, chaque année, occuper saintement vos pieux loisirs, en passant en compagnie de cet excellent livre les dix jours que les Apôtres consacrèrent à la retraite et à la prière, pour se préparer à la descente de l'Esprit sanctificateur.

La Monte Rosa Gold est ferme à 35 fr. Il nous revient que l'ingénieur chargé des travaux est très satisfait des résultats. Il estime que le rendement dépassera toutes les espérances.

La poudre de Rogé ne saurait nuire : on peut en recommencer l'emploi autant qu'il est besoin, sans avoir à craindre ni fatigue ni irritation.

Elle est un moyen sûr de nettoyer avec douceur l'estomac et l'intestin. Après ce lavage, la tête se trouve dégagée et l'on évite ainsi les migraines, les vertiges, les étourdissements, congestions et malaises si fréquents au printemps.

Prix : 2 francs le flacon, toutes pharmacies.

M<sup>me</sup> Michel, charcutière, âgée de cinquante ans, grande, fortement constituée, est en proie depuis deux ans à tous les troubles de l'âge critique : maux de tête, palpitations, dyspepsie, insomnie, fièvre lente ; une affreuse maigreur avait succédé à l'embonpoint.

Je prescrivis à la malade de prendre chaque jour trois petits verres de Vin de Quinium Labarraque. Quinze jours après, elle vint me remercier elle-même avec effusion ; elle était guérie : plus de fièvre, plus d'oppression.

« Mais quel remède énergique m'avez-vous donné là ? » dit-elle.

(Observation adressée par le Dr Regnaud à l'Union médicale.)

## ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

### PÊCHE, FRÈRES

45, rue Kéréon — QUIMPER — rue Kéréon, 45

P. PÊCHE, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION

GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÈVRERIE

Calices, Ostensoirs. Croix et Candelabres divers, etc.

DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR

Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.

Autorisés et recommandés par les Evêchés de Quimper et de Vannes pour la réparation des Vases sacrés.

## MAISON DE CONFIANCE

### ÉLY - LABASTIRE

53, rue de la Rampe, et rue de Siam, 38

BREST

FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES EN TOUS GENRES

Literies et Tentures diverses.

ORNEMENTS D'ÉGLISE, CHASUBLERIE, BRONZES

Orfèvrerie, Calices, Ciboires, Ostensoirs, etc.....

STATUES DE TOUTES DIMENSIONS, CHEMINS DE CROIX

TAPIS D'AUTEL, NAPPES, RABATS & CEINTURES

Réparations de Vases sacrés, Dorure, Argenture.

DÉPÔT DE MÈCHES GUILLON, ENCENS ET DIVERS, ETC., ETC.....

## VIN GLYCOPHOSPHATÉ LANGLEBERT

Ce vin admis dans les Hôpitaux constitue le plus énergique des reconstituants, accélérant la *nutrition générale* par une *stimulation particulière* de l'appareil digestif.

Il est sans équivalent pour combattre la *dépression nerveuse* sous toutes les formes et son emploi est particulièrement indiqué dans les cas suivants :

1° Affections de l'Estomac, spécialement la Dyspepsie, qui débute par un sentiment de pesanteur à l'estomac et de sommeil irrésistible après les repas, avec dégoûts des aliments, surtout de la viande, angoisses, etc.

La vie sédentaire, le surmenage cérébral, les chagrins, les inquiétudes, sont les causes déterminantes de ces affections dues à une *dépression nerveuse*, à un état d'inertie des organes de la digestion et de l'assimilation.

Le Vin Glycophosphaté Langlebert exerce une action stimulante particulière sur ces organes et son usage fait réapparaître avec l'appétit et l'entrain un sentiment de force et de bien-être.

2° Dans toutes les affections consomptives, Neurasthénie, Anémie, Chlorose, Tuberculose. Bronchite chronique, Diabète et dans toutes les convalescences.

3° Enfin et surtout pendant la croissance, où il agit non seulement en excitant les organes de la digestion, mais aussi en fournissant au sang les matériaux nécessaires à la formation et la charpente osseuse et des systèmes musculaires et nerveux.

Les engorgements ganglionnaires (glandes, oreillons, etc.), les éruptions, le surmenage scolaire, indiqué par une *dépression nerveuse* qui rend l'enfant morne, inquiet, fantasque, la faiblesse des os (dos ou jambes voûtés) sont merveilleusement combattus par son usage.

MODE D'EMPLOI : Pour les enfants au-dessous de douze ans, une cuillerée à soupe après le repas, étendue d'eau ; au-dessus de cet âge et pour les adultes un verre à liqueur après le repas.

Prix 4 francs dans toutes les pharmacies.

Pharmacie FAMEL, envoi franco } 1 bout. 4 fr.  
86, rue de la Réunion, Paris. dans toute la France } 6 — 18 fr.

NOTA. — Nous rappelons que la pharmacie FAMEL, une des plus grandes de Paris, envoie franco son prix-courant général ainsi que tous les renseignements, prix spéciaux pour Pensionnats, etc.

Les ordonnances sont exécutées aussitôt réception et expédiées le jour même.

DROGUERIE SPÉCIALE A L'USAGE DES COMMUNAUTÉS ET INTERNATS.

Vins &amp; Spiritueux. — Gros &amp; demi-gros.

COMMISSION **FÉLIX MERCIER** CONSIGNATION  
 VINS garantis naturels, sans mélange, depuis..... 0,45 cent.  
 ENVOI D'ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE  
 S'adresser au bureau, 14, rue Laënnec, à QUIMPER

## FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)  
 Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.  
 S'adresser à **M<sup>me</sup> V<sup>te</sup> LE JAMTEL**,  
 Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

## CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)  
 F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

**UN MONSIEUR** offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.



**ASTHME ET CATARRHE**  
 Guéris par les CIGARETTES  
 ou la POUDRE **ESPIC**  
 OPPRESSIONS. TOUX. RHUMES. NEURALGIES  
 Toutes Pharmacies, 2 f. la Boîte. Vente en gros: 20, r. St-Lazare, Paris.  
 Exiger la Signature ci-contre sur chaque Cigarette.



## COMPAGNIE LIEBIG

VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG  
 SE MÉFIER DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG

L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG est indispensable pour préparer économiquement et à tout instant de bons potages, sauces, légumes et toutes sortes de mets.

Cet extrait se conserve indéfiniment.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kérôn.

SOMMAIRE. I. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Nécrologie ; Retraite des Œuvres ; Pèlerinage de Lourdes ; Petit-Séminaire de Pont-Croix ; Landunvez ; La Feuillée ; Saint-Pol-de-Léon ; Noces d'or d'une Religieuse ; Mor-



laix ; Mgr de Hercé, vicaire apostolique de Bretagne, et Mgr de Poulpique ; Consolation chrétienne.

II. Nouvelles du monde catholique : Belgique ; Paris ; L'union catholique.

III. Annonces et avis divers.

### OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 11 Août. — 10<sup>e</sup> Dimanche après la Pentecôte. Saint Alphonse-Marie de Liguori, Evêque, Docteur. Double. Blanc. Mémoires 1<sup>er</sup> du Dimanche, 2<sup>e</sup> de l'Octave de S. Laurent, 3<sup>e</sup> de S. Tiburce et de S<sup>te</sup> Suzanne, Martyrs.

Vêpres, depuis Capitule du suivant, avec mémoires du précédent, du Dimanche et de l'Octave.

Lundi, 12. — S<sup>te</sup> Claire, Vierge. Double. Blanc.

Mardi, 13. — De l'Octave de S. Laurent. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 14. — Jeûne. Vigile de l'Assomption. Office de l'Octave de S. Laurent. Semi-double. Rouge.

Jeudi, 15. — ASSOMPTION DE LA TRÈS SAINTE-VIERGE. Double de 1<sup>re</sup> classe avec Octave. Blanc.

Vendredi, 16. — S. Roch, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 17. — Octave de S. Laurent. Double. Rouge.

### Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Retraite de Quimper..... du 4 au 11 Août.  
 Saint-Martin de Morlaix..... du 12 au 19 Août.

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper. — SAINT-CORENTIN. — Jeudi, 13 Août**, fête de l'Assomption de la Très Sainte-Vierge. — Les messes sont aux heures ordinaires. A la grand'messe et aux vêpres, quête pour les Séminaires.

Les vêpres se chantent à 2 h. 1/2. A l'issue des vêpres, sermon par M. l'abbé Pédel, pro-secretaire de l'Evêché. — Après le sermon, la procession se rendra à Loc-Maria. Au retour, bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

\* \*

**Notre-Dame de Loc-Maria. — Jeudi, 13 Août**, fête patronale.

A 6 h., messe basse. A 10 h., grand'messe, chantée par M. Fléiter, vicaire général. Sermon par M. le chanoine Thomas, aumônier du lycée.

A 2 h., Vêpres suivies de la procession.

Nous croyons devoir rappeler, à cette occasion, les indulgences accordées à perpétuité à l'Eglise de Loc-Maria, par indult de S. S. Pie IX, en date du 16 Novembre 1857.

INDULGENCE PLÉNIÈRE : 1° Le jour de la fête de l'Immaculée-Conception (8 Décembre), ou l'un des sept jours qui suivent.

2° Le jour de la fête de l'Assomption, ou l'un des jours de l'Octave.

3° Le 4<sup>e</sup> dimanche du mois de Mai.

CONDITIONS : 1° S'être confessé, 2° communier, 3° visiter l'Eglise de Loc-Maria ; 4° y prier aux intentions du Souverain Pontife.

N.-B. — La communion peut se faire ailleurs qu'à Loc-Maria.

INDULGENCE PARTIELLE de 100 jours pour toute visite à l'Eglise de Loc-Maria, quelque jour que ce soit.

Ces indulgences sont applicables aux défunts.

**Nécrologie.** — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs :

M. Guéna, recteur de Saint-Yvi, décédé le 5 Août, à l'âge de 64 ans, après une longue et douloureuse maladie ;

M. Kerloc'h, ancien recteur de Lababan, mort à Plogoff, le 5 Août, âgé de 65 ans.

**Retraites des Œuvres.** — (*Note de la Direction.*) — Nous recommandons au zèle de nos confrères la *Retraite des Œuvres*, qui s'ouvrira à Lesneven, le 4 Septembre, au soir.

L'importance d'une semblable retraite ne saurait échapper à personne. Les prêtres et les laïques y mettent en commun leurs lumières et leur expérience, pour étudier, sous le regard de Dieu, les moyens les plus propres à sauvegarder les intérêts religieux et matériels, aujourd'hui si gravement menacés. Toutes les œuvres de persévérance et de préservation, toutes les institutions économiques en rapport avec les nécessités de notre temps y sont l'objet de discussions cordiales et de résolutions pratiques.

On peut dire que, dans chaque pays, les retraites d'œuvres ont contribué, pour une grande part, au mouvement de régénération religieuse et sociale, qui s'y est produit.

Aussi, cette institution a-t-elle été, à plusieurs reprises, bénie par le Souverain Pontife. On se rappelle, en particulier, les félicitations qu'il adressait, l'année dernière, par l'entremise de Mgr Dabert, aux membres d'une retraite de ce genre :

« Vous direz aux prêtres et aux hommes de foi qui composent cette réunion que le Pape les félicite, les encourage, les bénit. « Oui, vous leur direz que je leur recommande, aux uns et aux autres, d'aller, de se mêler aux ouvriers des villes et des campagnes, de s'occuper charitablement de leurs besoins, de leurs intérêts, et, par ce moyen, de leur faire aimer l'Eglise. »

Nous faisons donc appel à tous nos confrères, pour assurer le plein succès de la retraite de Lesneven. De nombreuses circulaires ont été expédiées ; mais nous savons par expérience que cela ne suffit pas. Les circulaires ne donnent quelque résultat que si elles sont appuyées par une démarche du clergé de la paroisse. C'est cette démarche que nous sollicitons instamment.

Les adhésions qui auront été recueillies, devront nous être adressées, au moins quelques jours avant l'ouverture de la retraite.

Nous rappelons aux personnes qui s'intéressent, d'une façon spéciale, au développement de l'action catholique, que nous recevions avec reconnaissance un petit travail, ou même de simples notes sur les œuvres qu'elles dirigent, ou celles dont la création leur paraîtrait répondre aux besoins de nos populations.

**Pèlerinage de Lourdes.** — Nos lecteurs trouveront, encartée dans le présent numéro de la *Semaine religieuse*, la circulaire annonçant le jour du départ du pèlerinage d'hommes pour Lourdes, avec différents renseignements, que nous compléterons plus tard.

**Petit-Séminaire de Pont-Croix.** — La distribution solennelle des prix a eu lieu, comme nous l'avons annoncé, le Jeudi 1<sup>er</sup> Août, sous la présidence de M. Fléiter, Vicaire général.

Nous relevons, dans le *Palmarès*, les noms des élèves qui ont obtenu le plus de succès.

HUITIÈME : François de Keroullas, Yves Bourc'his.

SEPTIÈME : François Monfort, Hervé Auffret.

SIXIÈME, *Section A* : Louis Guyard, Démet Cariou, Julien Guilcher.

*Section B* : Yves Moré, Hervé Guéguénat, Aimé Le Rest.

CINQUIÈME, *Section A* : Jean-François Guéguen, André Marzin.

*Section B* : Joseph Nizi, Théodore Donnart, Joseph Cuillandre.

QUATRIÈME, *Section A* : Yves Saccadas, Yves Guézennec.

*Section B* : Joseph Le Gall, Jean-Marie Malgorn, Jacques Le Fer, François Madec.

TROISIÈME, *Section A* : Louis Bleuzen, Louis Le Cléac'h, Corentin Breton.

*Section B* : Germain Cozien, François Costiou.

SECONDE : Jean-Louis Boulis, Jean-Marie Guéguen, Raphaël Normant.

RHÉTORIQUE, Section A : Stanislas Milliner, Charles Guermeur, Francis Hubert.

Section B : Ferdinand Auffret, Yves Madec, Pierre Sergent.

Prix d'honneur de Rhétorique (discours français) : Section A : Stanislas Milliner, de l'Île-de-Sein.

Section B : Maxime Cusin, de Crozon.

La rentrée des classes est fixée au mardi 8 Octobre.

Nos collèges ecclésiastiques continuent à remporter de brillants succès aux examens du baccalauréat. Lesneven a eu 19 élèves admissibles et 15 définitivement reçus : Saint-Pol-de-Léon compte 19 admissions.

Ces résultats font le plus grand honneur aux jeunes candidats et à leurs dévoués professeurs.

Nous sommes plus heureux encore de constater que les vocations ecclésiastiques sont toujours de plus en plus nombreuses, dans notre diocèse : en effet, 105 jeunes gens ont pris part, cette année, aux examens d'admission pour le Grand Séminaire, dont 56 présentés par le Petit-Séminaire de Pont-Croix, 29 par le Collège de Saint-Pol et 20 par le Collège de Lesneven.

LANDUNVEZ. — La fête de Dimanche dernier — l'inauguration de la station de sauvetage d'Argenton — a été très imposante. M. l'Amiral Barrera, Préfet maritime de Brest, M. de Kerros, vice-consul de Russie, et toutes les notabilités de la région y assistaient.

Mgr l'Evêque de Quimper, accompagné de M. le chanoine Quéinnec, secrétaire général de l'Evêché, de MM. Roull, Curé-archiprêtre de Brest, Grall, Curé-doyen de Ploudalmézeau, et d'un nombreux clergé, est arrivé, conduit par les processions réunies de Landunvez et de Porspoder. Une forte bourrasque, survenue en ce moment, retarda un peu la cérémonie, mais en lui donnant un caractère tout d'actualité, car elle faisait comprendre à tous la mission périlleuse des sauveteurs. Avant de bénir le bateau, don d'une généreuse bienfaitrice, Monseigneur adressa à la foule très nombreuse l'allocution suivante, que nous sommes heureux de reproduire :

AMIRAL,  
MESSIEURS,

Une semblable fête fait l'éloge de notre époque, car elle manifeste l'admiration que la foule éprouve pour le dévouement noble et désintéressé.

Trois choses attirent les foules et font vibrer les cœurs : les fêtes religieuses, les fêtes patriotiques et les fêtes de bienfaisance. Lorsque ces trois choses sont réunies, comme en cette circonstance, elles forment un ensemble d'une incomparable grandeur.

Les côtes de la vieille Armorique ont été, de tout temps, la terreur des navigateurs. Autant elles sont belles avec leurs crêtes gracieuses,

leurs roches fantastiques et leurs fiers promontoires, lorsque le soleil brille et que le vent se tait, autant elles sont terribles quand souffle la tempête. Dieu sait ce qu'elles ont coûté de larmes et combien elles ont fait de veuves et d'orphelins !

Or, il s'est trouvé des hommes au cœur ferme et dévoué, rompus aux fatigues des mers, qui ont conçu l'admirable projet de secourir leurs frères dans la détresse.

La Société de Sauvetage dont l'action bienfaisante se fait sentir sur toutes nos côtes, met à leur disposition un canot admirablement conçu, don d'une personne généreuse qui, si elle n'est pas française d'origine, l'est par la générosité et la hauteur de sentiment. Pour les encourager et les acclamer, ces vaillants marins, la foule accourt et les sommités de la marine ainsi que l'élite des sociétés environnantes viennent présider la fête.... Mais ces hommes vaillants veulent qu'aucun secours ne manque à leur dévouement. Hommes religieux, cœurs élevés, comme tous ceux qui ont fréquenté les mers, ils savent que Dieu est le maître des tempêtes et, pour eux, son secours est un encouragement et une assurance. C'est pour répondre à leurs vœux que nous allons prier Dieu de bénir cet esquif, qui sera l'instrument de leur dévouement.

Pour nous, nous demandons à Dieu qu'il le défende contre les écueils et les efforts des flots irrités, et qu'il rende fécond le dévouement de ces valeureux matelots.

M. le Préfet maritime, M. V. Marzin, président du Comité local de sauvetage, M. de Kerros prononcent ensuite des discours pleins d'à-propos.... On chante l'hymne, toute de circonstance, *Ave, maris stella*, puis, aux accords de l'excellente fanfare de Lannilis, qui prêtait son concours à la fête, le bateau s'ébranle et glisse dans la mer. La foule applaudit, en le voyant soulevé par les grosses vagues et évoluer vers le large, docile à la direction de son habile patron et de ses intrépides matelots....

Et maintenant, dirons-nous avec M. l'Amiral Barrera, puissent les prières de tous et la bénédiction du premier pasteur du diocèse porter bonheur à la *Marie-Russe* et appeler la protection de Dieu sur ces hommes de cœur qui, sans souci du danger, accourent, à l'heure critique, disputer à l'Océan la vie de leurs semblables ! (1)

A cause de l'état de la mer, par suite des tempêtes persistantes des jours précédents, Mgr l'Evêque n'a pas pu s'embarquer à Brest, lundi, comme il en avait le projet. Sa Grandeur est rentrée à Quimper, remettant, bien à regret, sa visite à l'Île-de-Sein.

LA FEUILLÉE. — On nous écrit :

« Du 21 au 27 Juillet, la paroisse de La Feuillée a été le théâtre des plus consolantes bénédictions du ciel. Le zélé pasteur a profité de l'Adoration, pour appeler à son aide cinq prêtres étran-

(1) Ces lignes étaient déjà, en grande partie, imprimées, quand nous avons reçu une relation plus complète de la cérémonie. Nous présentons à l'auteur, avec nos remerciements, nos regrets de ne pas insérer son article, arrivé en retard.  
(N. d. l. R.)



gers, au nombre desquels M. Cueff, curé de Plouigneau, l'éloquent et infatigable missionnaire, si connu dans le diocèse et si justement apprécié de tous.

Comme cela se fait d'ordinaire, en pareille circonstance, la population s'est partagée en deux séries. Le succès a été complet, pour l'une comme pour l'autre, et a même dépassé les espérances des plus optimistes. Préparés de longue main à cette visite extraordinaire du Dieu de l'Eucharistie, les paroissiens, disséminés, selon leurs habitudes, dans les différentes parties du diocèse, ont réintégré à temps leurs foyers, pour suivre les exercices de l'Adoration. Ils ont montré par là qu'ils savent, en vrais chrétiens, faire passer les intérêts du temps après ceux de l'éternité.

Dès les premiers jours, l'affluence a été grande, la parole de Dieu écoutée avec une avidité qui ne s'est jamais démentie, bien qu'il y eût cinq instructions par jour, — ce qui est peut-être moins à l'éloge des prédicateurs que des fidèles.

Le mercredi matin, avait lieu la première communion générale. Plus de cinq cents personnes se sont approchées de la Sainte-Table et ont témoigné, par leur attitude respectueuse et recueillie, de leur foi vive au Dieu de l'Eucharistie et de la joie dont il inondait leurs âmes. Aussi, avec quels accents enthousiastes a-t-on chanté ce beau et pieux cantique :

Kavet am beuz ar peoc'h hag an eurusted.....!

Oui, ils avaient vraiment trouvé la paix et le bonheur, ces braves habitants de La Feuillée, et leurs fronts rayonnants de joie le proclamaient bien haut. Subjugués par les charmes enivrants de la sainte Hostie, ils semblaient ne vouloir plus quitter le sanctuaire, et répétaient, sans doute, dans leur cœur ces paroles de l'apôtre : « Il fait bon être ici. *Bonum est nos hic esse* ».

Dans l'après-midi de mercredi, avait lieu l'Adoration des enfants. Plus de deux cents ont été fidèles au rendez-vous, malgré le mauvais temps. On est dur, dans la montagne, dès le plus bas âge.

M. Cueff a adressé à ce charmant auditoire une non moins charmante allocution, se faisant petit avec ces petits et trouvant facilement le chemin de leur intelligence et de leur cœur. Je ne résiste pas au désir de signaler dans cet intéressant troupeau la présence des trois enfants de chœur de la paroisse, dont l'ainé n'a encore que 8 ans. *Jopic*, le plus jeune, a 6 ans 1/2 ; il répond la messe avec autant de dignité que de piété : on prétend même que le *Parce* et le *Tedet* ne l'effrayent pas. Se basant, sans doute, sur le privilège de son âge, il est avec le bon Dieu d'une familiarité charmante et, plus d'une fois, on l'a trouvé endormi dans les stalles du chœur, souriant dans ses rêves innocents à l'Ami des petits enfants.....

Cette pieuse soirée s'est terminée par la confession des enfants, une procession sur la place du bourg et la bénédiction du Saint-Sacrement.

Jésus se laisse toujours toucher par les prières des petits et des

simples. Aussi peut-on attribuer aux enfants le succès merveilleux de la deuxième partie de l'Adoration. Dès le jeudi matin, l'église était comble et, samedi, plus de sept cents personnes se pressaient à la Sainte Table, donnant, comme leurs prédécesseurs, l'exemple d'un recueillement et d'une piété dont n'auraient pas à rougir les plus ferventes paroisses du Léon.

Puissent ces élans d'amour pour la Très Sainte-Eucharistie jeter de profondes racines dans cette paroisse de La Feuillée, si intéressante à divers points de vue ! Puisse aussi le bon et pieux Recteur, si dévoué à ses paroissiens, obtenir toujours de leur part la même docilité et les mêmes consolations !.....

Les missionnaires partaient, vers 10 heures, au son des cloches et salués par les démonstrations sympathiques de la population. Dans la montagne et parfois de bien loin, des chapeaux s'agitaient sur leur passage. Cette parole de l'Écriture leur venait naturellement à l'esprit : *Quam pulchri, supra montes, pedes annuntiantis et prædicantis pacem !* (Is. LI, 7.)

Il est très doux pour un cœur généreux de soulager les misères corporelles ; mais qu'il est plus consolant encore de faire descendre dans les âmes la paix de Dieu et de leur donner un avant-goût du ciel ! Aussi les missionnaires ne se souviennent de leurs fatigues, que pour remercier Dieu et les habitants de cette paroisse de les avoir récompensés au-delà de leurs mérites, Lui par sa grâce, eux par leur bonne volonté.

SAINT-POL-DE-LÉON. — Noces d'or d'une religieuse. — On nous écrit :

« Le mardi, 30 Juillet, a eu lieu, à Saint-Pol, une touchante et belle fête, dont la splendeur contrastait vivement avec l'humilité de celle qui en était l'héroïne.

Dieu se complait à exalter les humbles, et Sœur Marie-Stanislas s'est laissé façonner par Lui. Née à Perros-Guirec (Côtes-du-Nord), le 28 Août 1823, d'une excellente famille de cultivateurs, qui comptait dix enfants, Marie-Louise L'Héréec eut, de bonne heure, soit de dévouement. A l'âge de 19 ans, se croyant la vocation du cloître, elle entra aux Ursulines de Morlaix. Ce n'est pas là que Dieu la voulait. Pour raison de santé, elle dut quitter cette maison, et, à peine rétablie, elle entra au Noviciat des filles du Saint-Esprit, à Saint-Brieuc.

Après sa profession, en 1845, elle recevait son obédience pour Saint-Pol-de-Léon, qu'elle ne devait plus quitter. Attachée, d'abord, à la Salle d'asile, elle se donna tout entière aux petits enfants, qu'elle quitta, au bout de dix ans pour les pauvres et les malades. Elle se soumettait à tout et, la Providence la faisant ainsi passer par toutes les fonctions, la préparait, à son insu, à un poste plus élevé.

En 1868, elle fut nommée supérieure de la Charité. Sous la direction de cette religieuse, qui se croyait la dernière de toutes, la maison s'est épanouie. Elle n'avait que deux classes, un ouvroir,

en tout 9 religieuses. Insensiblement le nombre des classes s'est élevé jusqu'à cinq ; une école maternelle est venue s'y adjoindre, et aussi un pensionnat. Les pauvres n'ont pas été oubliés, et un fourneau économique les aide à supporter les rigueurs de l'hiver. Dix-sept religieuses suffisent à peine à tant d'occupations. Sœur Marie-Stanislas est la première à s'étonner de tant de prospérité. « C'est Dieu, dit-elle, qui a tout fait », et elle compte pour rien son travail continu, son oubli d'elle-même, le bon exemple qu'elle donne à toutes, la régularité qu'elle maintient.

Comme le dit Sœur Marie-Stanislas, c'est Dieu qui a tout fait, — et c'est Lui qui a voulu exalter l'humble religieuse par une fête inoubliable. Les nobles familles de Guébriant, de Kermadec, de Champagny, de Coatgoureden, de Beaufort, etc., tout ce que Saint-Pol compte de notabilités, à la campagne ou en ville, les familles aisées, les plus humbles et les plus pauvres, tout le clergé, s'était réuni à la Cathédrale, ornée de fleurs, brillamment illuminée, comme pour les plus grandes fêtes. M. le comte de Mun, le vaillant député de notre circonscription, avait tenu lui-même à assister à cette cérémonie. Après le *Veni, Creator*, la sainte messe et le *Te Deum*, l'Evêque de Quimper et de Léon, Mgr Valleau, a fait voir la beauté du sacrifice et l'a montré s'incarnant dans le christianisme, surtout dans les ordres religieux, et dans cette modeste femme, qui ne pouvait croire qu'un éloge pareil s'adressât à elle, et reportait tout l'honneur à sa chère Congrégation.

A la fin du banquet fraternel qui réunit, à la Charité, les amis les plus intimes de la maison, M. le comte de Guébriant, maire de Saint-Pol et conseiller général, et M. Messenger, Curé-archiprêtre de la paroisse, louèrent à l'envi, dans Sœur Marie-Stanislas, la mère des pauvres, des petits, la consolatrice des malades ; M. le chanoine Morelle, vicaire général de Saint-Brieuc et supérieur des Filles du Saint-Esprit, montra éloquemment que les Sœurs blanches forment un ordre essentiellement breton, tenant à notre sol par toutes ses aspirations ; enfin une gracieuse cantate, due à un poète qui n'en est pas à ses premiers essais, exprima l'affection que les Religieuses ressentent pour leur vénérable Sœur.

La fête était vraiment belle et complète, et pourtant, si l'on demandait à Sœur Marie-Stanislas ce qui lui a été le plus au cœur, je sais bien qu'elle ne penserait ni aux éloges, ni aux honneurs qui lui ont été décernés, mais à la rénovation des vœux, à la sainte communion. Escortée de la Supérieure générale et de l'une de ses Sœurs, elle s'est agenouillée au milieu du chœur, et joyeusement a renouvelé à Jésus qu'elle allait recevoir, les vœux de chasteté, d'obéissance et de pauvreté perpétuelles.

C'est bien là la meilleure part ; vous l'avez choisie, Sœur Marie-Stanislas, et, après ce triomphe que votre modestie a tout entier reporté à d'autres, vous continuerez, en faisant le bien autour de vous, à rendre votre couronne plus belle.

*Un Saint-Politein.*

MORLAIX. — Les fêtes qui vont avoir lieu, à Morlaix, à l'occasion du 6<sup>m</sup>e centenaire de la fondation de l'église de N.-D.-du-Mur, seront précédées d'un Triduum préparatoire.

*Lundi 12, mardi 13 et mercredi 14*, à 3 heures du matin, instruction bretonne par M. le chanoine Favé, curé de Plouguerneau. Le soir, les deux premiers jours, sermon français par M. le chanoine Dulong de Rosnay. Le mercredi, le sermon sera donné par M. l'abbé Brettes, chanoine de Paris.

*Le jeudi 15 Août*, en l'église Saint-Mathieu, messes à 5 h., 6 h. et 8 h. 1/4 ; à la chapelle, grand'messe à 7 h. ; messe basse, à 9 h.

La messe pontificale sera célébrée, à 10 h. précises, par Monseigneur l'Evêque de Quimper, entouré de plusieurs autres prélats et de chanoines.

A 2 h., chant des vêpres. — A 2 h. 1/2, *procession solennelle* des six paroisses du canton : Saint-Martin, Sainte-Sève, Ploujean, Plourin, Saint-Melaine, Saint-Mathieu.

A la rentrée, sermon par M. le chanoine Brettes, dans le cimetière du Mur ; *Te Deum*, Bénédiction solennelle ; le soir, illuminations.

Toutes les personnes qui auront rempli les conditions ordinaires, pourront gagner les indulgences plénières, en visitant la chapelle, depuis les premières vêpres de la fête, jusqu'au coucher du soleil, le 15 Août.

**Mgr de Hercé, vicaire apostolique de Bretagne,  
et Mgr de Poulpiquet.**

L'histoire du clergé breton pendant la Révolution a été déjà étudiée à plusieurs points de vue.

Les Annales de Tresvaux du Fraval, les savantes recherches de M. Téphany et de M. Peyron nous mettent sous les yeux les maux de la persécution religieuse, le zèle des prêtres demeurés fidèles, leur résignation dans la prison ou dans l'exil, leur courage sur l'échafaud, et leur ardeur de martyrs à continuer, en Bretagne, sous tous les déguisements et au milieu des plus poignantes épreuves, le ministère paroissial, alors si difficile et si méritoire. Rien n'est plus admirable et plus touchant.

Un trait manquait à cette histoire. Il restait à nous montrer le clergé dans une attitude, non pas de révolte, mais de résistance raisonnée et de guerre ouverte contre le gouvernement persécuteur de la Convention.

Ce fut le caractère, très remarquable, de l'expédition organisée à Londres, en 1795, d'être à la fois politique et religieuse. Pour la plupart des émigrés et pour tous leurs auxiliaires chouans, elle était une véritable croisade, où les convictions royalistes ne furent qu'un facteur secondaire, où la lutte s'engageait *pro aris et focis*, mêlant, par la force des choses, devant l'ennemi commun, la cause

périssable de la monarchie et la cause immortelle de l'Eglise.

Jusqu'ici, on n'a guère considéré dans les études sur *Quiberon* que le côté politique de l'entreprise, et l'on a surtout parlé des chefs militaires d'Hervilly, Puisaye et Sombreuil. On a laissé dans l'ombre le rôle du chef religieux.

C'est pourtant la présence de Mgr de Hercé et de ses quarante prêtres qui marque l'expédition d'un signe particulier et la montre sous son vrai jour. Si un évêque en était le grand aumônier militaire, c'est qu'elle visait à défendre autant les intérêts de la Religion que ceux de la Royauté.

L'évêque de Dol avait reçu de Rome, à deux reprises différentes, un titre qu'aucun évêque de Bretagne n'avait jamais porté avant lui et qu'aucun n'a porté depuis. Il fut nommé par le Souverain Pontife, Vicaire apostolique de la province pendant toute la durée de l'expédition, avec le pouvoir de choisir ses vicaires généraux parmi tous les prêtres insermentés des sept diocèses.

Il était digne de cette mission aussi périlleuse qu'honorable. Nulle ambition ne l'avait poussé à prêcher la croisade. On connaissait son indépendance. Un des premiers, au risque de froisser un roi malheureux, il avait condamné publiquement les concessions compromettantes faites par le gouvernement à l'esprit nouveau, en matière de discipline religieuse. Plus qu'aucun autre il pouvait repousser le reproche de se placer sur le terrain politique. Ce qu'il revendiquait, sous la Convention persécutrice comme sous la Monarchie timide, c'était avant tout la liberté de l'Eglise.

Pendant les trois semaines que dura la campagne, il n'est parlé de lui que deux fois : au début, il bénit les drapeaux de l'armée catholique et royale de Bretagne ; à la fin, il donne son sang pour la cause. Entre la messe qu'il dit sur la plage du débarquement et le feu du peloton d'exécution sur la Garenne de Vannes, il se renferme dans ses fonctions de grand aumônier, tandis que ses prêtres, au bruit des combats, s'en vont dans toutes les directions réconcilier les églises et les rouvrir au culte.

Parmi ces quarante apôtres se trouvait celui qui devait occuper, plus tard, le siège épiscopal de Quimper, celui que les paysans aimaient à nommer « le bon abbé de Poulpiquet », et qu'ils sauvèrent eux-mêmes du massacre et du naufrage (1).

Longtemps plus tard, quand on inaugura la chapelle du Champ-des-Martyrs, en mémoire du deuil de Quiberon, Mgr de Poulpiquet présida la cérémonie avec deux autres évêques bretons. Mais ceux-ci n'avaient pas été, comme lui, témoins et acteurs dans le drame dont on évoquait le souvenir, le 15 Octobre 1829. « Lui, voyait par l'imagination et le cœur revivre les gentilshommes soldats dont l'âme avait vivifié les ossements desséchés qu'il avait

(1) Les dernières barques anglaises s'éloignaient ; un émigré, jeune encore, nageait vivement dans la direction de l'une d'elles : les officiers anglais, craignant qu'elle ne chavirât, refusaient de le recevoir. Quelques paysans bretons le reconnurent : « *Setu en Aoutrou abbad Poulpiquet...* » Et ils lui tendirent la main.

sous les yeux... Au terme de la cérémonie, il parla : il n'excita pas les passions, il ne fit pas même allusion aux bourreaux. Il réclama seulement pour les victimes, au ciel l'éternité glorieuse, sur terre une mémoire immortelle. » Les larmes lui répondaient pendant qu'il « donnait une voix à ces reliques », et de la tombe des martyrs l'hommage du peuple remontait, ému et reconnaissant, au prélat qui avait su se montrer dans la vie digne du saint évêque qu'il avait failli accompagner dans la mort.

Le livre qui devait nous faire connaître ces physionomies et mettre en relief ce côté nouveau de l'histoire du clergé breton existe aujourd'hui. Ceux qui s'intéressent à toutes nos gloires ecclésiastiques le liront avec plaisir, et tiendront à lui donner place dans leur bibliothèque (1).

Ils y trouveront, outre ce récit d'un épisode de la lutte catholique dans l'Ouest, la thèse qui la justifie, présentée pour la première fois dans toute son ampleur, aussi calme et sereine d'ailleurs que le récit est impartial.

Le récit entier complète la thèse sans être commandé par elle. Après une étude approfondie des deux armées en présence, royalistes et républicains, et un tableau curieux et vrai des deux éléments de l'armée royaliste, nobles et chouans, l'auteur analyse à fond le caractère des politiciens et des généraux des deux partis, critique les plans de guerre et déroule dans leurs lignes les plus simples, la suite des mouvements stratégiques et des incidents qui ont abouti au désastre. Je ne crois pas que l'on rencontre dans aucun des travaux précédents une discussion aussi complète sur la capitulation, une narration aussi neuve des manœuvres de Tallien et des bédats de la Convention, un exposé aussi humiliant des responsabilités assumées par le Directoire de Vannes, dans les jugements militaires et les massacres.

AD. DUPARC,  
Professeur à Sainte-Anne d'Auray.

**Consolation chrétienne.** — L'affreux accident de chemin de fer, dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, a causé, dans toute la Bretagne, une grande émotion. Mgr Bétel s'est empressé d'exprimer ses condoléances à Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc, dont le diocèse et la ville épiscopale ont été si douloureusement éprouvés. De son côté, l'Administration du pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray a adressé à la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc la lettre suivante, qui adoucira certainement la douleur des familles affligées.

« Sainte-Anne, le 29 Juillet 1895.

« MONSIEUR LE DIRECTEUR,

« Le terrible accident arrivé sur la ligne de Pontivy à Saint-Brieuc, le 26 Juillet, a causé à Sainte-Anne une émotion profonde,

(1) *QUIBERON : La bataille et le martyre*, un fort volume. ROLLANDO, éditeur, à Auray. En vente chez M. SALAUN, Quimper. — 3 fr. 50.

et l'Administration du pèlerinage serait reconnaissante à la *Semaine religieuse* de faire parvenir aux familles des victimes et aux blessés l'expression de sa douloureuse sympathie.

« Dès que la nouvelle de la catastrophe a été connue ici, nous avons fait faire des prières publiques dans la basilique pour les morts et les blessés. Le dimanche 28 Juillet, une messe, suivie d'une absoute, a été dite pour les mêmes devant une assistance de plusieurs milliers de pèlerins. Une autre messe sera dite, dimanche prochain, et une troisième, le dimanche 11 Août, jour du pèlerinage de la Jeunesse catholique.

« Nous comprenons la désolation profonde des parents des victimes. Ce sera une consolation pour eux de savoir que la plupart des pèlerins des Côtes-du-Nord avaient passé la nuit dans la basilique, et que jamais la nuit du 25 au 26 Juillet n'avait été aussi édifiante : elle s'était passée tout entière en chants, prières, chapelets, chemins de croix et amende honorable au Saint-Sacrement.

« Deux prêtres avaient distribué la sainte communion simultanément et sans discontinuer, depuis 1 h. 1/2 jusqu'à 3 heures du matin, et ils faisaient remarquer un instant après qu'ils n'avaient guère communiqué que des pèlerins des Côtes-du-Nord. Il est donc plus que probable que les pèlerins qui ont eu le malheur de perdre la vie, dans cette épouvantable catastrophe, avaient communiqué quelques heures auparavant et gagné l'indulgence plénière du pèlerinage. Tous, du reste, portaient sur eux des objets de piété indulgenciés pour la bonne mort.

« Puissent ces renseignements consoler un peu les familles des victimes.

« Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre profond respect.

« Pour l'Administration du pèlerinage,  
L. CADIC, 1<sup>er</sup> Chapelain. »

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

**BELGIQUE.** — A la suite de la lettre apostolique de S. S. Léon XIII, et pour répondre au désir du Souverain Pontife, les évêques belges se sont réunis la semaine dernière, à Malines, sous la présidence de S. Em. le Cardinal-archevêque.

Commencées le lundi matin, les délibérations, auxquelles prenait part aussi S. Ex. le nonce apostolique, ne se sont terminées que le mardi, à 8 heures du soir.

**PARIS.** — Son Em. le Cardinal Richard, archevêque de Paris, dont la santé était fort ébranlée, vient de passer quelques semaines de repos en Bretagne et en Vendée. Le vénérable prélat, aujourd'hui complètement rétabli, doit retourner dans son diocèse, le 13 courant, pour présider la fête de l'Assomption dans sa cathédrale.

**L'union catholique.** — A l'occasion de la fête patronale de l'*Union catholique*, le R. P. Lallemant a prononcé, dimanche, à l'église paroissiale d'Auray, à 8 heures du soir, une prédication remarquable sur l'urgence et l'utilité de l'Oeuvre.

En choisissant ses exemples dans l'histoire, il a montré combien l'union fait la force et comment, jusqu'ici les, catholiques s'étaient beaucoup nuï, en ne s'unissant pas avec assez d'ensemble et de force.

Le R. P. Lallemant, dans des termes éloquents, a fait toucher du doigt les dangers immenses que fait courir l'impiété si habile, qui a uni tous ses adeptes pour l'attaque à la Religion et, par suite, à la société, dangers qui ne peuvent être écartés que par une action d'ensemble de tous les catholiques, qui ne peut absolument nuire à aucune œuvre particulière.

Le Souverain Pontife a parfaitement indiqué l'esprit et la portée de l'Oeuvre de l'*Union catholique*, en disant qu'elle pouvait fournir ses associés aux autres œuvres et recevoir les leurs, sans leur nuire, ni empiéter en rien sur leur action propre.

C'est une œuvre docile de dévouement et de désintéressement dans l'intérêt commun, et c'est pour cela que le Très Saint Père l'a déclarée utile et l'a enrichie des plus précieuses indulgences.

Il ne faut pas regretter que cette œuvre n'ait qu'un but tout religieux, et il était à désirer, à une époque où les esprits sont si divisés, qu'il y eût une œuvre de ce genre, pouvant grouper dans un parfait accord, sur le terrain de la Religion, tous les catholiques de bonne volonté, ayant toujours en vue le bien de la Religion, et soumis et respectueux envers la hiérarchie catholique. Loin d'affaiblir les caractères, elle ne fera que les fortifier et jamais la Religion n'a eu plus besoin de caractères bien trempés, que dans les temps difficiles que nous traversons.....

L'éloquente prédication du R. Père, faite en présence du clergé et d'un nombreux auditoire, a été suivie d'un salut solennel, où un prêtre zélé de la paroisse a montré ce qu'on pouvait attendre, pour les chants, des éléments qu'il s'applique à grouper.

(*Le Morbihannais*. N° du 11 Juillet 1895.)

**FIGUREZ-VOUS** des ennemis insensés du soleil, dressant contre lui mille glaives pour arrêter ses rayons. Ces glaives impuissants ne font que les multiplier et montrer davantage l'éclat de leur foyer natal, car l'étincelle tombée sur chaque lame n'est qu'un éclair de plus venu de l'astre-roi. Ainsi de la vérité, messieurs ; les mensonges qui s'élèvent contre elle ne brillent un jour que par le trait de lumière qu'ils en réfléchissent.

M. de BELCASTEL.

Le cours de 35 fr. est toujours maintenu sur l'action de la *Monte Rosa Gold*.

En prévision des résultats, nous pensons que ce titre trouvera preneur à de plus hauts cours.



## DERNIER AVIS

## PÈLERINAGE DES VACANCES

à Notre-Dame de la Salette, avec stations à Ars, à Notre-Dame de Fourvière, à la Grande-Chartreuse et à Paray-le-Monial, du Mardi 27 Août au Jeudi 5 Septembre 1895.

**SOUSCRIRE IMMEDIATEMENT.** — Les inscriptions ne seront plus reçues après le 15 Août.

**Prix** comprenant tous les billets de chemin de fer, les transports en voitures, les repas et le logement : 1<sup>re</sup> classe, 175 fr. 50 ; 2<sup>me</sup> classe, 150 fr. 30 ; 3<sup>me</sup> classe, 150 fr. 30. Un programme détaillé donne l'horaire de la marche des trains et l'indication précise des exercices religieux. Le prix des billets comprenant tous les frais du pèlerinage doit être adressé en un mandat sur la poste à M. Louis Petit, prêtre de la Congrégation des FF. de Saint-Vincent-de-Paul, directeur de l'Œuvre de Sainte-Philomène, 3, rue de Dantzig, Paris-Vaugirard. Un reçu détaché d'un livre à souche sera adressé immédiatement aux pèlerins pour être échangé ensuite contre le carnet définitif. Les pèlerins qui désireraient consacrer la journée de vendredi 6 Septembre à la visite du Sacré-Cœur de Montmartre, de Notre-Dame des Victoires et des monuments de Paris pourront être logés, nourris et conduits en voiture par les soins de la Direction du Pèlerinage moyennant un supplément de 15 francs. Les Compagnies de chemin de fer accorderont des réductions pour rejoindre à Paris le train du pèlerinage. Ce beau pèlerinage est organisé par l'Œuvre de Sainte-Philomène, avec le concours de l'Agence des Voyages économiques. Voilà une combinaison qui offre bien des avantages. Être exempt de tout souci en ce qui concerne les voitures, le logement, les repas.... Être attendu partout, n'avoir qu'à se présenter pour recevoir l'accueil le plus prévenant, voilà qui enlève mille précautions ennuyeuses et qui permet de prier, de méditer et aussi d'admirer tout à loisir ; et certes il y a de quoi.

Le Conseil d'administration de la **SOCIÉTÉ DES MINES D'OR DE ZAPOCAN** a reçu du Directeur, à la date du 11 Mai, une lettre indiquant que les progrès atteints étaient des plus satisfaisants.

Voici, en outre, un fragment du rapport établi par l'Inspecteur général du Gouvernement :

« La propriété de la BROCKS-CROCK renferme un des meilleurs filons de la contrée.

« Bien que les rendements au broyage aient accusé, en 1894, seulement 13 dwts par tonne, on ne doit pas perdre de vue que les tailings renfermant deux ou trois onces d'or à la tonne représentent un rendement sérieux.

« Le Directeur estime qu'avec seulement une once et demie à la tonne, les 8,000 tonnes pourront donner près de 1 million de francs. »

Ainsi se confirment nos prévisions sur l'avenir de cette affaire.

*Goudron Guyot véritable*, 19, Rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.

**ON DEMANDE A LOUER**, de suite et à l'année, **UNE MAISON DE CAMPAGNE**, meublée ou non, en bon état, avec Parc, entre les bois et la mer autant que possible, et éloignée de tout séjour de villégiature mondaine.

Réponse au bureau de la *Semaine Religieuse*.

**J. LE BIHAN** à Ploudalmézeau, prévient MM. les Membres du Clergé qu'il continue les voyages pour les **Ornements d'églises**, Vins blancs de Frigolet.

## ORNEMENTS D'ÉGLISES

**F. ROUXEL**

Place du Centre — Lannion — Place du Centre

M. F. ROUXEL prévient sa clientèle qu'il n'a plus de Représentant. Il prie, en conséquence, le Clergé du Finistère de vouloir bien s'adresser directement à la Maison, soit pour les commandes, soit pour les règlements.

M. F. ROUXEL continuera lui-même à visiter sa clientèle, comme par le passé.

*Goudron Guyot véritable*, 19, Rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix 2 francs. Toutes pharmacies.

## AU CHRONOMÈTRE

Maison de grande confiance.

6, Quai du Parc **GUIBOURG** Quai du Parc, 6  
(près l'Évêché) **QUIMPER** (près l'Évêché)

Spécialité de Montres à ancre, 19 rubis, genre chronomètre, de Genève et Besançon, depuis 30 fr., garantie 5 ans sur facture.

Pendules, Réveils, Bijouterie, Orfèvrerie, Joaillerie au prix de fabrique. Seul représentant et dépositaire à Quimper, des Couverts et Orfèvrerie Christofle. Envoi de l'Album sur demande.

Bronze et Orfèvrerie d'Église, et vente sur catalogue avec remise de 15 0/0. Autorisé par Monseigneur à faire les réparations et toucher les vases sacrés.

## MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3  
**QUIMPER**

MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS  
BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Couverts **FRÉNAIS**, argentés à 100 grammes

**BRONZE — ORFÈVREURIE D'ÉGLISE**

Couverts **CHRISTOFLE**, au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES



**ASTHME ET CATARRHE**  
Guéris par les **CIGARETTES**  
ou la **POUDRE** **ESPIC**  
**OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NEURALGIES**  
Toutes Pharmacies, 2 f. la Boîte. Vente en gros : 20, r. St-Lazare, Paris.  
Vérifier la Signature ci-contre sur chaque Cigarette.





**JUMELLE MISSIONNAIRE** force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 26 fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. C. Paul, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

## FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **M<sup>r</sup> V<sup>r</sup> LE JAMTEL**,  
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

## CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

## BICYCLETTES DECAUVILLE

LA SOCIÉTÉ DECAUVILLE, certaine de l'excellence des Cycles de sa fabrication, s'engage à faire gratuitement, pendant un an dans ses usines de Petit-Bourg, toutes les réparations de tous genres survenues à ses machines, alors même que la responsabilité en incomberait aux propriétaires. *Les Cycles Decauville sont à qualité égale 40% moins chers que les autres marques*

La **"Routière d'usage"** *MACHINE très recommandée à MM. les membres du clergé.* **375 Fr.**

ADMINISTRATION: 13, boulevard Malesherbes. — PARIS.

Envoi franco du Catalogue illustré sur demande affranchie

Facilités de paiement aux personnes solvables.

**THE LONDON-PARIS, FINANCIAL & MINING CORPORATION, LIMITED**

Capital: 500,000 (12,500,000 francs)

Société pour l'étude, l'exploitation et la représentation des affaires minières, industrielles ou financières du Transvaal.

AGENCE DE PARIS, 2, place de l'Opéra. — Adresse télégraph. : LONPACOR-PARIS.

## MINES D'OR

Renseignements gratuits sur toutes les valeurs du Sud de l'Afrique. — Paiement des Coupons. — Correspondances spéciales du Transvaal.

Vente et Achat de toutes valeurs Sud-Africaines notées à Johannesburg, Londres et Paris, et toutes opérations s'y rattachant, sans autre commission que le courtage usuel. Echange des Titres.

La Société The London-Paris Corporation publie une circulaire hebdomadaire qu'elle adresse sur demande et gratuitement à sa clientèle pour la tenir au courant des fluctuations des marchés et des nouvelles de toutes les Mines d'Or et Trusts. Elle représente dès aujourd'hui les mines suivantes :

NEW-PRIMROSE. — BUFFELSDORP ESTATE. — NEW-CRISTUS. — GLENCAIRN. — LANGLAAGTE-ROYAL. — KIMBERLEY-KOODEPORT. — NEW-CONSORT. — PLEIADES. — AURORA-WEST CO. — JOHANNESBURG CONSOLIDATED INVESTMENT CO. — JOHANNESBURG WATERWORKS. — SPES BONA. — GINSBERG. — BALMOHAL. — SOUTH WEST RAND MINES.

Adresse postale : LONDON-PARIS, 2, place de la Bourse, PARIS.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

10<sup>e</sup> ANNÉE.

Vendredi 16 Août 1895.

N° 33.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

| LE NUMÉRO                                                      | PRIX DE L'ABONNEMENT | LA LIGNE D'ANNONCE |
|----------------------------------------------------------------|----------------------|--------------------|
| 10 CENTIMES                                                    | 6 fr. par an         | 40 CENTIMES        |
| L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS |                      |                    |

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. I. Les enfants en vacances.

II. Chronique du diocèse : Lettre pastorale ; Avis ; Nécrologie ; Nominations ; Pleyben ; Plonévez-Porzay ; Notre-Dame-de-Salut.



III. Nouvelles du monde catholique : Les Congrégations et l'impôt ; Un fier langage ; Décorations ; Le travail du Dimanche ; Bonnes pensées.

IV. Saint Théleau (suite).

V. Annonces et avis.

## OFFICES DE LA SEMAINE

**Dimanche, 18 Août.** — 11<sup>e</sup> Dimanche après la Pentecôte. S. Joachim, père de la B. Vierge Marie. Double de 2<sup>e</sup> classe. Blanc. Mémoires 1<sup>er</sup> de S. Hyacinthe, confesseur, 2<sup>e</sup> du Dimanche, 3<sup>e</sup> de s. Agapit, martyr. Aux Vêpres, mémoires de s. Hyacinthe, du Dimanche et de l'Octave.  
**Lundi, 19.** — De l'Octave de l'Assomption. Semi-double. Blanc.

**Mardi, 20.** — S. Bernard, Abbé, docteur. Double. Blanc.

**Mercredi, 21.** — S<sup>te</sup> Jeanne Françoise de Chantal, veuve. Double. Blanc.

**Judi, 22.** — Octave de l'Assomption de la T. S<sup>te</sup> Vierge. Double. Blanc.

**Vendredi, 23.** — S. Philippe Bénéti, Confesseur. Double. Blanc.

**Samedi, 24.** — S. Barthelemy, Apôtre. Double de 2<sup>e</sup> classe. Rouge.

## Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Saint-Martin de Morlaix..... du 12 au 19 Août.  
Carmélites de Brest..... du 20 au 26 Août.

## Les Enfants en Vacances

Plusieurs fois déjà, nous avons rappelé aux parents chrétiens les conseils pratiques qui doivent inspirer leur conduite à l'égard de leurs enfants, pendant les vacances. Nous aimons à les leur rappeler de nouveau, à les reproduire même presque textuellement, suivant, en cela, l'exemple donné par la plupart de nos confrères.

Les vacances viennent, en effet, de ramener l'enfant dans sa famille. Deux mois lui sont donnés pour réparer ses forces, après lesquels il reviendra reprendre ses études. Ces deux mois ont une grande importance, et c'est le cas, pour les parents, de s'employer à compléter une éducation religieuse et morale que la vie en famille peut seule achever. Les recommandations qu'il importe d'adresser aux parents ont trait à la moralité, au travail, aux devoirs religieux et à l'esprit de famille.

Les dangers pour la moralité se trouvent dans la fréquentation des camarades, dans les conversations qu'ils entendent, dans les livres qu'on leur laisse lire, dans les images, les photographies qu'on expose sous leurs yeux, dans une vie où la mollesse et la gourmandise ont une grande part.

Le devoir des parents, par rapport à la moralité de leurs enfants, se résume en un seul mot : vigilance, vigilance continue, vigilance minutieuse.

Quant au travail, il ne faut pas oublier que les vacances sont un temps de repos, mais non un temps d'oisiveté.

Ne laissez jamais vos enfants oisifs ; qu'ils aient, chaque jour, quelques heures de vrai travail ; et quand ils n'étudient pas, qu'ils fassent autre chose, du dessin, de la musique ; qu'ils cultivent leur jardin, qu'ils causent avec vous, qu'ils jouent à quelque jeu, capable de fixer leur attention. Mais, de grâce, pas un instant d'oisiveté ! Elle est si vraie, cette parole : « L'oisiveté est la mère de tous les vices ! »

Il faut aussi que les enfants restent en état de grâce.

Enfin, on ne saurait trop recommander l'esprit de famille qui s'en va. Ce qui le détruit, c'est l'abus des soirées, des visites, des voyages. Le devoir des parents est donc de retenir l'enfant le plus possible au foyer paternel. Ils ne doivent pas oublier que grande est l'autorité du père et de la mère dans l'éducation. Pour retenir l'enfant, rendez-lui la vie agréable ; qu'il soit forcé de l'aimer, cette si aimable maison paternelle ; procurez-lui des plaisirs ; qu'il ait des jeux, des livres intéressants, dont il aime à vous lire, à raconter quelques récits ; qu'il fasse avec vous de bonnes parties, comme il dit : *avec vous*, je souligne. Soyez de moitié dans toutes ses joies, de moitié dans ses jeux.

Sans doute, tous ces devoirs demandent de la part des parents des efforts et de la vertu ; mais qui hésiterait devant ces efforts, lorsqu'il s'agit d'obtenir le bonheur temporel et éternel de son enfant ?

(Semaine du fidèle, du Mans.)

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

ÉVÊCHÉ

de

Quimper et de Léon.

MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

Les pluies persistantes mettent en danger les récoltes. Nous engageons MM. les Curés et Recteurs à avoir recours à la prière pour que les travaux et les sueurs de leurs paroissiens ne deviennent pas inutiles.

Les prières d'usage pour les biens de la terre seront récitées, dans toutes les églises du diocèse : les Curés et Recteurs pourront leur donner la solennité qu'ils jugeront à propos.

Nous les engageons également à donner, le dimanche, toutes les autorisations nécessaires pour le salut des récoltes.

Donné à Quimper, le 11 Août 1893.

† HENRI,

Evêque de Quimper et de Léon.

**AVIS.** — Le chiffre des inscriptions pour la première retraite ecclésiastique dépasse déjà 220. M. l'Econome du Grand-Séminaire se voit donc obligé de regarder comme non avenue toutes les demandes qui lui parviendraient, *passé le 12 Août.*

Sauf avis contraire des intéressés, les confrères qui auront envoyé leurs noms, après cette date, seront inscrits comme devant prendre part à la seconde retraite.

**Nécrologie.** — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Marzin, chanoine honoraire de Tinos, aumônier de la Marine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, officier d'Académie, décédé à Lambézellec, le 8 Août, à l'âge de 74 ans.

Né à Saint-Pierre-Quilbignon, en 1822, M. Louis Marzin fut ordonné prêtre en 1847. Successivement vicaire à Fouesnant et à Saint-Louis de Brest, il entra ensuite dans l'aumônerie de Marine, où il a laissé les meilleurs souvenirs.

Admis à la retraite, en 1879, et pouvant jouir d'un repos bien mérité, il devint aumônier des Filles de la Croix, au Pilier-Rouge, en Lambézellec, fonctions qu'il a remplies avec la plus grande assiduité, pendant 16 ans.

Sa mort est un véritable deuil pour les élèves de l'école qu'il catéchisait avec une si paternelle bonté, et pour les excellentes religieuses, qu'il a édifiées jusqu'à ses derniers moments. Elle laisse aussi un bien grand vide dans le clergé du diocèse, où il jouissait de l'estime et de l'affection de tous, et en particulier parmi les prêtres de Brest et des paroisses voisines, dont il était

le conseiller et vraiment le père. On a pu en juger, en voyant, vendredi 9 Août, à Lambézellec, les 84 ecclésiastiques qui assistaient à son service funèbre et l'accompagnaient à sa dernière demeure.  
R. I. P.

**Nominations.** — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

M. Corbel, aumônier du Noviciat des Frères, à Quimper, recteur de Saint-Yvi ;  
M. Le Borgne, vicaire à la Cathédrale de Saint-Corentin, aumônier du Noviciat des Frères, à Quimper ;  
M. Ropars, professeur à Brest, vicaire à la Cathédrale ;  
M. Le Gall, jeune prêtre, vicaire à Mespaul ;  
M. Simon, vicaire à Carantec, vicaire à Bannalec ;  
M. Trémintin, vicaire à Locunolé, vicaire à Carantec ;  
M. Com, jeune prêtre, vicaire à Locunolé ;  
M. Pichon, vicaire à Brélès, vicaire à Concarneau ;  
M. Pallier, vicaire à Argol, vicaire au Relecq ;  
M. Dantec, jeune prêtre, vicaire à Argol ;  
M. Richard, vicaire à Plouigneau, vicaire à Guilers-Brest ;  
M. Paugam, vicaire à Guilers-Brest, vicaire à Briec ;  
M. Pellé, précepteur à Penhars, vicaire à Plouigneau ;  
M. Pellet, vicaire à Port-Launay, vicaire à N.-D. de Quimperlé ;  
M. Salaün, professeur au Petit-Séminaire, vicaire à Port-Launay.

**PLEYBEN.** — Noces de diamant d'un prêtre. — Le 4 Août dernier, Pleyben célébrait sa fête patronale ; mais une circonstance particulière était venue rehausser, cette année, l'éclat de la solennité. M. le Curé avait pris l'initiative de fêter en même temps, avec toute la magnificence possible, le soixantième anniversaire de prêtrise d'un vénérable ecclésiastique, M. l'abbé Suignard, retiré, depuis quelques années, dans cette paroisse.

Né en 1808, à Lopérec, dans le canton du Faou, M. Michel Suignard reçut, le 2 Août 1835, l'ordination sacerdotale. Il remplit successivement les fonctions de vicaire à Plonéour-Trez, à Ploudalmézeau et enfin à Pleyben, d'où il se vit nommer, au mois de Décembre 1848, recteur de Landeleau. C'est dans cette dernière paroisse que devait s'écouler la plus grande partie de sa vie ; c'est là que devait se dépenser son zèle et se consumer ses forces. Pendant 39 ans, M. Suignard se consacra généreusement au service de ses ouailles, sans connaître jamais d'autre ambition que celle de les instruire, de les sanctifier et de les sauver.

Après ce long ministère de 52 ans, le digne pasteur avait bien droit à quelque repos. Il se décida donc à résigner ses fonctions. Ce fut pour lui un dur sacrifice : et comment s'en étonner ? Il n'est pas besoin de connaître à fond le cœur humain, pour comprendre qu'on ne quitte pas un ministère qu'on aime, une paroisse

pour laquelle on a travaillé pendant près d'un demi-siècle, sans un grand serrement de cœur et d'immenses regrets. Regrets légitimes d'ailleurs, d'autant plus profonds que l'âme possède une plus grande puissance d'aimer.

Déchargé du fardeau qu'il avait porté si vaillamment pendant de longues années, M. Suignard s'est fixé à Pleyben, y menant cette vie simple, modeste, pieuse et vraiment édifiante, qui ne pouvait manquer d'inspirer à tous la plus grande vénération et les plus profondes sympathies. Aussi fût-ce une grande joie, l'autre jour, pour la foule des fidèles qui remplissaient la belle et vaste église de Pleyben, de voir monter à l'autel ce bon vieillard de 87 ans, de l'entendre chanter, d'une voix dont les ans ont respecté la justesse, les incomparables mélodies de la liturgie sainte, de suivre du regard toutes les phases du divin sacrifice, si souvent offert par ses mains.

Devant un auditoire ainsi préparé, M. le chanoine Favé, curé de Plouguerneau, dont tout le diocèse connaît la parole apostolique, n'eut pas de peine à faire ressortir le mérite de cette vie exemplaire, de cette longue persévérance dans le bien et dans la pratique des vertus sacerdotales, de la fécondité prodigieuse de ce long ministère : 60 ans de sacerdoce ! Quel trésor aux mains du bon prêtre ; que de mérites acquis, que de grâces répandues, que d'enseignements donnés, que de sacrements conférés, que d'âmes sanctifiées et sauvées ! Certes, il n'a plus à redouter les responsabilités du saint ministère, celui qui, pendant tant d'années, a su rester fidèle à la grâce de son ordination ; il peut attendre sans crainte la récompense dont il est digne : Dieu qui l'a revêtu du sacerdoce, couronnera magnifiquement dans le ciel ses longs travaux.

M. Suignard a eu, ce jour-là, la joie, bien douce assurément, de recueillir d'innombrables témoignages de sympathie et de vénération. Le clergé des paroisses voisines, les prêtres originaires de Lopérec et de Pleyben se sont empressés de venir saluer ce vétéran du sacerdoce. Ils l'ont fêté, chanté, applaudi ; ils ont admiré sa bonté, sa gaieté, son aimable condescendance pour tous ; et tous les cœurs se sont unis, toutes les lèvres se sont ouvertes pour souhaiter au bon vieillard et demander à Dieu la prolongation de cette existence patriarcale. *Ad multos annos !* X.....

**PLONÉVEZ-PORZAY.** — Grand Pardon de Sainte-Anne-la-Palue, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Valteau, évêque de Quimper et de Léon.

*Samedi 24 Août.* — La première messe a lieu à 5 heures. Les autres messes se succèdent jusqu'à 10 heures. — A 10 heures, Grand'Messe, précédée de la bénédiction de trois nouvelles cloches.

A 4 heures du soir, Vêpres solennelles, suivies de la grande Procession, dite des miracles.

*Dimanche 25 Août.* — A 2 heures, première messe. Les autres

messes de règle à 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 heures. — A 10 heures 1/2, la Grand'Messe.

A 2 heures, les Vêpres suivies, comme le samedi, de la bénédiction du Saint-Sacrement.

**Mardi 27 Août.** — Messes depuis 6 heures jusqu'à 10 heures. — A 10 heures, Grand'Messe, suivie de la procession, pour clore les exercices.

Le samedi toute la journée, pendant toute la nuit du samedi au dimanche, et le dimanche jusqu'à midi, des prêtres entendent les confessions des pèlerins.

**Notre-Dame de Salut.** — Le pèlerinage national de Notre-Dame de Salut, à Lourdes, a lieu du samedi 17 au samedi 24 Août.

Tous les associés de l'œuvre sont invités à s'unir au pèlerinage, par une neuvaine qui commencera le 17 Août, et finira le dimanche 25. Les prières sont facultatives. Cette neuvaine emprunte aux circonstances actuelles un caractère de gravité, qui doit la faire accueillir de tous ; elle se fera dans beaucoup d'églises et se clôturera, à Notre-Dame des Victoires. L'année dernière, le pèlerinage a conduit 1,000 malades à Lourdes. La charité inépuisable des fidèles le fera aussi nombreux, cette année. Elle en sera récompensée par les nombreux miracles et la protection de la Sainte Vierge pour la France.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

**Les congrégations et l'impôt.** — La loi fiscale du 16 Avril 1895, relative aux Congrégations religieuses, préoccupe à juste titre les catholiques. Ceux qui y sont les plus intéressés, les religieux, se recueillent et profitent des semaines qui restent avant que la loi n'ait sa première application, pour approfondir la question à tous ses points de vue, avant de prendre une résolution définitive.

Tous sont d'accord pour regarder la loi comme injuste et n'ayant pas le droit d'obliger en conscience ; pratiquement, faut-il la subir ?

Les supérieurs de cinq grandes Congrégations d'hommes reconnues ont envoyé aux évêques « un Mémoire à consulter sur la situation des Congrégations religieuses reconnues devant la loi du 16 Avril 1895, relative à la taxe d'abonnement ».

Nous devons faire remarquer, d'abord, que ce travail, rédigé par M. Louchet, un juriste chrétien, et dont la publication a été prématurée, ne constitue pas une décision, ni une résolution de la part des Congrégations ; c'est un document de plus dans l'étude de la question. Ajoutons que ce Mémoire n'est pas complet, il n'envisage la situation qu'au point de vue purement matériel, et laisse

de côté les considérations supérieures d'ordre moral, qui ont une importance capitale dans une question de cette nature.

A côté de ce document, il en existe un autre, qui n'a point les mêmes lacunes : « l'Étude pratique sur la situation faite aux Congrégations par la loi fiscale du 16 Avril 1895 ». Ce travail est également l'œuvre d'un juriste : il a été fait sous les yeux de Mgr l'Archevêque de Lyon et il répond au sentiment de LL. ÉÉ. les Cardinaux Archevêques de Paris et de Reims. Cette Étude a été communiquée aux supérieurs des Congrégations. Elle conclut à une attitude passive en face de la loi.

Il est certain que beaucoup de Congrégations se trouvent dans l'impossibilité matérielle d'acquitter les charges nouvelles qu'on veut leur imposer. Et si d'autres le peuvent momentanément, elles ont aussi de justes raisons de ne pas prêter les mains à l'exécution d'une loi qui tend à la destruction de la vie religieuse en France.

Telle est la pensée dominante parmi les Congrégations, et les renseignements qui nous parviennent ne font que confirmer de plus en plus cette appréciation. (*Bulletin du diocèse de Reims.*)

L'excellente *Semaine* de Cambrai publie, sur la même question, un éloquent article que nous aurions voulu reproduire. Après avoir montré le triste résultat des concessions successives faites par les catholiques, il termine ainsi :

« S'ils avaient résisté, nous ne pouvons dire avec certitude ce qui serait arrivé, mais il est probable que le public, en grande partie du moins, eût compris le motif de leur résistance, et le gouvernement se fût vu arrêté dans ses mauvais desseins.

Un semblable espoir se présentait aujourd'hui. Faudra-t-il encore y renoncer ? Alors, croisons-nous les bras et laissons venir d'abord la loi sur les associations, préparée depuis si longtemps, et qui égorgera celles des Congrégations que le fisc n'aura point ruinées, et puis le décret, ou plutôt la simple mesure administrative qui nous mettra en demeure de prendre nos églises en location ou de les évacuer.

Que la devise de nos pères : « Fais ce que dois, advienne que pourra », était donc sage et chrétienne !

**Un fier langage.** — Le R. P. Le Doré, Supérieur général des Eudistes, dans lequel nous sommes fier de saluer presque un compatriote, a répondu au *Mémoire* de M. Louchet par quelques pages intitulées : *Simple observations*. Les lignes suivantes, qui en forment la conclusion, nous semblent bien inspirées par la vieille devise bretonne : *Potius mori !...*

Je ne demande aucun privilège : j'accepte toutes les charges qui découlent de ma qualité de Français, mais je réclame l'égalité devant l'impôt.

Permettre par une soumission servile qu'on me prive de cette précieuse égalité devant la loi, ne serait-ce pas encourager le gouvernement

à violer impunément pour tous une situation dont on a fait un des principes fondamentaux de notre droit moderne ? Aujourd'hui, c'est mon tour ; demain, ce sera celui d'un autre. Pour sauvegarder mes droits et ma dignité, aussi bien que les vôtres, laissez-moi exiger qu'on me traite en Français.

Prenez de l'argent dans nos coffres, si vous en trouvez ; vous avez la force. Mais, payer spontanément la taxe injuste d'abonnement, ce serait trop naïf : je me dois à moi-même de ne pas me faire l'instrument actif du vol qui me dépouille.

C'est dans le désir de fortifier les caractères par notre exemple, et d'assurer aux Français leur liberté de citoyens et leur liberté de croyants, que nous nous sommes déterminés à prendre l'attitude passive devant la loi d'abonnement. Nous demandons pour nous, comme pour tous, l'égalité devant la loi ; nous voulons qu'on respecte, dans nos Congrégations, les intérêts et les droits de l'Eglise.

\*\*\*

Nous ajoutons avec notre excellent confrère d'Annecy : « C'est pour nous une consolation de penser que la *Semaine religieuse* a tenu, dès le premier jour, un langage tout semblable à celui du R. P. Le Doré.

**Décorations.** — Tous les journaux et même la plupart des *Semaines religieuses* ne manquent pas d'annoncer que le Président de la République ou les ministres ont décoré, ça et là, tantôt une religieuse, tantôt et plus rarement un prêtre, auquel on n'omet jamais d'accoler soit un rabbin juif, soit un ministre protestant.

« Nos lecteurs, dit à ce sujet la *Semaine* de Toulouse, peuvent remarquer que nous ne mentionnons à peu près jamais ce genre de libéralités officielles. Dussions-nous être taxés d'originalité, nous persisterons dans cette réserve.

« La raison en est tout d'abord que lorsque la croix ou la médaille est décernée à des ecclésiastiques, c'est rarement aux plus méritants ; et il ne saurait en être autrement, sous un régime où l'on déclare que le catholicisme est l'ennemi.

« Ajoutons qu'un ruban porté en compagnie de financiers véreux, d'industriels flétris, de préfets fraudeurs ou de romanciers immondes ne peut flatter que médiocrement telle religieuse, vieillie dans la pratique des plus pures vertus.

« Enfin, faut-il le dire ? tant que les mêmes mains s'emploieront, un jour à décerner des médailles et le lendemain à signer des décrets de laïcisation, ou d'expulsion ou de ruine à l'égard des mêmes catégories de personnes, on sera tenté de considérer certaines récompenses comme des manœuvres dépourvues de sincérité et destinées principalement à masquer la persécution.

\*\*\*

La *Croix de Limoges* fait ce rapprochement : « Il y a trois ans, un afficheur de Limoges était condamné par la Cour de Limoges pour avoir outragé la morale, en affichant les œuvres de Catulle Mendès. Aujourd'hui, Catulle Mendès est nommé chevalier de la

Légion d'honneur, en même temps que plusieurs autres auteurs pornographiques ! »

M. Poincaré, ministre des Cultes, éprouve donc pour leurs personnes ou leurs ouvrages une bien vive sympathie. Espère-t-il par de tels encouragements relever la morale en France ?

**Le travail du dimanche.** — Les Chambres fédérales de Berne (Suisse) viennent d'adopter une résolution *tendant à réduire la durée du travail dans les fabriques, le samedi.*

La vibrante parole de M. Decurtins n'a pas été étrangère à ce résultat. En voici un écho affaibli :

« Il n'y a pas de moyen plus sûr et plus efficace, s'est-il écrié, de fortifier la famille, cette colonne de l'ordre social, que d'accorder à l'ouvrier le repos du dimanche. Mais que deviendra le repos, le dimanche, si la mère de famille, la fille adulte travaillent le samedi à la fabrique, et ne rentrent que le soir dans leur triste foyer ? Le dimanche matin est forcément employé aux travaux de nettoyage et d'habillement. On n'a eu, pour cela, aucun moment pendant la semaine. La matinée du dimanche devient le jour d'œuvre de la maison, et l'après-midi, la famille cherche à s'étourdir dans un délassement bruyant.... Comment ceux qui, chez nous, se nomment chrétiens peuvent-ils assumer la responsabilité de rendre impossible, en fait, la sanctification du dimanche ? Ils oublient que rien ne profane la femme, cet élément conservateur de la société, comme l'impossibilité de fonctionner, tout au moins le dimanche, comme prêtresse du foyer domestique, et d'accomplir, avec les siens, le devoir dominical de la famille chrétienne.

« Un observateur très judicieux et très sagace vient de démontrer que la famille de l'ouvrier se dissout de jour en jour davantage, parce que la femme de l'ouvrier ne connaît plus ni la maison, ni la vie de famille. *La famille ne restera saine qu'à la condition d'observer le repos du dimanche, que Dieu a prescrit à l'humanité.* Or, une des conditions préparatoires de tout vrai repos dominical, c'est la liberté du samedi après-midi pour les ouvrières.

Voilà pourtant ce que les catholiques obtiennent dans la Suisse protestante.

Pourquoi n'obtiendraient-ils pas pareille chose en France ?

### Bonnes pensées.

Les impôts et les charges publiques de tous genres pèsent lourdement sur l'agriculture. C'est qu'ils sont doublés par la paresse, triplés par notre vanité et quadruplés par notre sottise.

— Il faut prendre garde aux petites dépenses plus encore qu'aux grandes.

— Beaucoup de ruisseaux font une grande rivière.

— Celui qui achète des choses qui ne lui sont pas nécessaires, est contraint à la fin de vendre les choses indispensables.



## SAINT THÉLEAU (suite)

« Un jour, le bienheureux Théleau et Maidoc se trouvaient dans la cour d'entrée du monastère et s'occupaient à commenter non les fictions des poètes ou les récits des vieux historiens, mais les lamentations de Jérémie, en vue d'augmenter encore la ferveur de leurs aspirations vers la patrie céleste ; survint tout-à-coup un serviteur, disant qu'il n'y avait plus de bois pour préparer le repas des frères. Les deux moines en furent vivement contrariés ; ce n'était pas qu'ils eussent à se reprocher quelque négligence dans les soins à rendre à la communauté, mais ils calculaient qu'en allant au plus tôt à la forêt, ils n'en pourraient revenir pour préparer à temps le repas accoutumé ; ils partirent cependant et en toute hâte. Ils persévéraient dans leur inquiétude au sujet de l'heure, et ils se demandaient, en outre, comment ils pourraient transporter assez de bois pour suffire aux besoins du monastère pendant plusieurs jours, afin de n'avoir eux-mêmes, dans l'interval, qu'à vaquer aux pieuses lectures et à l'oraison ; soudain, se présentent à eux deux beaux cerfs, d'une parfaite ressemblance, d'une étonnante douceur ; ils courbent eux-mêmes la tête pour recevoir le joug ; c'était la Providence qui envoyait aux religieux ces deux serviteurs dociles. Ils semblaient dire : « Dieu voyant la cause de votre inquiétude, de sauvages que nous étions a fait de nous de bonnes bêtes qui vont faire votre travail. » Quand les deux moines les eurent attelés, ils louèrent le Seigneur en disant : « Béni soit Dieu, le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui dans sa miséricorde a jeté les yeux sur ses serviteurs travaillant pour leurs frères ; il a changé en douceur la nature farouche des bêtes fauves de ces forêts ; il leur a fait porter pour nous de pesants fardeaux. » Quand les deux saints revinrent après avoir chargé leur chariot, ils n'aiguillonnèrent pas les cerfs chargés d'un poids si lourd ; au contraire, ils les précédaient de beaucoup et les animaux les suivaient sans contrainte. Et pour que désormais leur prière n'eût plus à subir d'interruption par suite d'affaires de ce genre, pendant bien longtemps, par la volonté de Dieu, ces bêtes firent pour eux les transports de bois et de tout ce qui leur était nécessaire.

Qui donc douterait de la sainteté de ces hommes que Dieu faisait ainsi servir par des animaux sauvages auxquels on peut bien donner la mort, mais qu'on ne saurait transformer ainsi ?

Quand les deux moines approchèrent du monastère, les gens du voisinage accoururent tous et s'écrièrent : « O nos seigneurs et nos frères, combien la grâce divine brille aujourd'hui sur vous à qui des animaux sans raison rendent leurs services ! Nous sommes des malheureux, nous qui n'avons pas accordé aux saints cette obéissance que nous enseignent maintenant les

« brutes elles-mêmes. » En ce moment, saint David, sortant de sa cellule, trouva près de la porte le livre que Théleau et Maidoc y avaient oublié dans leur précipitation, et quoiqu'il tombât une pluie abondante, le livre n'était nullement mouillé. Dans son étonnement il dit : « Dieu est admirable dans ses Saints, et saint dans toutes ses œuvres. » Et parce qu'il ne faut pas taire ce qui est bien, mais qu'il le faut proclamer, il appela les plus anciens du peuple pour leur faire adresser au Seigneur leurs vœux et leurs prières à la vue des merveilles divines, et aussi pour leur montrer la sainteté de ses frères dont le livre avait été préservé de la pluie.

Le même Dieu qui fit couler l'eau du rocher, pour élancher la soif du peuple d'Israël, voulut faire éclater plus encore en ses Saints le don des miracles, par la vertu de Jésus-Christ ; comme eux aussi étaient privés d'eau, le Seigneur fit jaillir de nouvelles sources, et ainsi que nous l'avons appris des plus anciens habitants du pays, ceux qui buvaient à ces fontaines affirmaient que c'était plutôt du vin que de l'eau, tant le goût en était agréable. Grâce à ces merveilles que la vertu divine opérait pour eux, à mesure que le temps s'écoulait, le renom de leurs mérites se répandait partout ; et Dieu, les voyant ornés de tant de qualités admirables, jugea qu'ils devaient être promus aux dignités ecclésiastiques. En effet, il leur envoya un ange pour leur annoncer qu'ils devaient se rendre à Jérusalem, et que, dans la ville sainte, ils seraient élevés aux premiers rangs de sa milice. Nos deux Saints, c'est-à-dire Théleau et David, obéissant en tout à la volonté divine, n'osèrent pas lui résister, mais s'associèrent Paterne, homme chéri de Dieu. Au nom de la Trinité, tous trois commencèrent donc le voyage qui leur était ordonné ; mais au lieu d'apporter avec eux beaucoup d'argent, comme le font bien des pèlerins, ils s'en allèrent sans bourse et sans bâton, mettant leur principale espérance en Celui qui donne leur nourriture aux troupeaux et aux petits des corbeaux qui la lui réclament. Leur espérance n'était point vaine, et, par la main de ses fidèles, Dieu pourvoyait à leurs nécessités temporelles. C'est que sur eux brillait la lumière de la grâce céleste, tellement que leur arrivée repandait une douce joie et que leur présence rendait la santé aux malades. Ils laissèrent donc dans diverses provinces des vestiges de leur sainteté, car ils soulagèrent les douleurs de tous ceux qui se présentaient à eux, demandant au nom de Jésus-Christ le remède à leurs maux, et mettant en sa puissance tout leur espoir de guérison. Lorsque les méchants les poursuivaient dans le voyage, non seulement ils leurs abandonnaient leurs dépouilles, mais si par mégarde les voleurs leur laissaient quelque chose, ils le leur offraient eux-mêmes d'un air joyeux, et en voyant cette bonne simplicité, les misérables leur demandaient pardon, restituaient leur capture et se faisaient leurs bienveillants conducteurs, jusqu'à ce qu'ils les eussent mis à l'abri de tout danger. Ainsi ces saints personnages, arrivant inconnus, étaient bientôt connus de tous, et pour leurs persécuteurs mêmes devenaient les meilleurs des amis, si bien que leur réputation les

ayant précédés quand ils furent arrivés à Jérusalem, terme de leur voyage, tout le peuple accourut au-devant d'eux, en saluant leur arrivée par le chant des hymnes et des cantiques, et c'est au milieu de cette pompe qu'ils furent conduits au temple du Seigneur. Bien qu'ils fussent très fatigués d'un si long pèlerinage, ils ne cherchèrent pas des sièges commodes pour se reposer, mais, prosternés sur le pavé du temple, ils prolongeaient leurs prières pendant trois jours, dans une contemplation si profonde des choses célestes, qu'ils oubliaient complètement tout ce qui est de la terre. »  
(A suivre.)

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

## PARDON DE RUMENGOL DU 15 AOUT 1895.

A l'occasion du Pardon de Rumengol, la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans prendra les dispositions suivantes :

1<sup>re</sup> Arrêt des trains au passage à niveau de Rumengol,

Le 15 Août, jour de la fête, tous les trains réguliers de voyageurs s'arrêteront au passage à niveau n° 543 de Rumengol, situé entre Quimerc'h et Hanvec, à l'exception du train express n° 18.

La veille, 14 Août, les pèlerins se rendant à Rumengol, devront (même s'ils sont pourvus de billets spéciaux à destination de Rumengol), descendre à l'une des stations voisines, c'est-à-dire : à Quimerc'h s'ils arrivent du côté de Quimper, et à Hanvec s'ils viennent du côté de Landerneau.

2<sup>re</sup> Billets d'aller et retour :

Il sera délivré le 14 et le 15 Août, par les gares et stations de la région des billets d'aller et retour à destination de Rumengol, et valables, pour le retour, jusqu'au dernier train du 15 Août.

— A l'occasion de la Fête de l'Assomption, la Compagnie d'Orléans rendra exceptionnellement valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du Lundi 19 Août, les Billets Aller et Retour, à prix réduits, qui auront été délivrés, aux conditions de son Tarif spécial G. V. n° 2, les Samedi 10, Dimanche 11, Lundi 12, Mardi 13, Mercredi 14 et Jeudi 15 Août inclus.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par ledit Tarif, lorsqu'elle expirera le 19 Août.

— Les billets dits de Bains de mer qui, aux termes du § 1<sup>er</sup> du Tarif spécial G. V. n° 6, ne sont délivrés que les Vendredi, Samedi et Dimanche de chaque semaine, seront délivrés du Vendredi 9 Août inclus au Dimanche 18 Août inclus.

Ces billets seront indistinctement valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains du Mardi 20 Août.

## Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

Billets d'aller et retour de Paris à Berne et à Interlaken via Dijon-Pontarlier-Neuchâtel (ou vice-versa) et de Paris à Zermatt (Mont-Rose) via Dijon-Pontarlier-Lausanne (sans réciprocité), valables 60 jours, avec arrêts facultatifs sur tout le parcours.

PRIX DES BILLETS : de Paris : A Berne, 1<sup>re</sup> classe 101 fr. ; 2<sup>e</sup> classe 75 fr. ; 3<sup>e</sup> classe 50 fr. A Interlaken, 1<sup>re</sup> classe 112 fr. ; 2<sup>e</sup> classe 82 fr. ; 3<sup>e</sup> classe 55 fr. A Zermatt, 1<sup>re</sup> classe 140 fr. ; 2<sup>e</sup> classe 108 fr. ; 3<sup>e</sup> classe 71 fr.

Trajet rapide de Paris à Berne et à Interlaken sans changement de voiture, en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe.

Les billets d'aller et retour de Paris à Berne et à Interlaken sont délivrés du 15 Avril au 15 Octobre ; ceux pour Zermatt, du 15 Mai au 30 Septembre.

Peu de changements sur la MONTE ROSA GOLD qui semble se fixer pour la durée des vacances dans les cours de 35 à 35.50.

Nous vous avons déjà parlé il y a huit jours des MINES D'OR DE ZAPOPAN.

Un chemin de fer relie ces mines à la mer. Une rivière qui les contourne fournit l'eau en abondance. On vient d'acheter 15 pilons et une machine de 35 chevaux destinée à l'aération des puits.

Le succès paraît donc assuré ; on a extrait 500 tonnes qui ont donné 734 onces d'or.

Ces renseignements de source officielle seront complétés prochainement.

Le meilleur moyen de faire apprécier le sel purgatif inventé par M. Rogé est d'exposer les jugements dont il a été l'objet.

M. Soubeiran, professeur à l'école de Pharmacie, s'exprimait ainsi à l'Académie de Médecine de Paris, dans un rapport qu'il avait été chargé de faire sur la Poudre de Rogé :

« On voit d'après les expériences que ce médicament purge aussi bien que l'eau de Sedlitz ordinaire ; que, par son goût agréable, il devient un puissant moyen de vaincre la répugnance d'un grand nombre de malades pour les purgatifs ; qu'il n'occasionne ni soif, ni épreintes, ni coliques ; que, par conséquent, on peut dire de lui qu'il agit sûrement et agréablement. »

Poudre de Rogé, 2 francs le flacon, toutes pharmacies.

« Le Quinium Labarraque est l'un des meilleurs toniques que l'on puisse employer pour combattre la faiblesse de constitution ou celle qui est la conséquence des diverses maladies. »

« Depuis quelques années, j'ai employé avec un succès constant le Vin de Quinium Labarraque comme fébrifuge et comme tonique chez plus de huit cents ouvriers malades ou affaiblis par les miasmes paludéens qui s'exhalent des terrains de l'Eure. »

« Les malades étaient régénérés par l'emploi habituel du Vin de Quinium à la dose d'un verre à liqueur matin et soir. » D<sup>r</sup> BELLEVUE.

ON DEMANDE A LOUER, de suite et à l'année, UNE MAISON DE CAMPAGNE, meublée ou non, en bon état, avec Parc, entre les bois et la mer autant que possible, et éloignée de tout séjour de villégiature mondaine.

Réponse au bureau de la Semaine Religieuse.

La plus haute récompense.

Grand Diplôme d'honneur,  
Concours gén<sup>l</sup> du Morbihan.

**E. LEFÈVRE**

MÉDAILLE D'OR,  
Pontivy, 1894.

DENTISTE

Diplômé de l'École Dentaire de Paris

5, RUE DE LA MAIRIE QUIMPER (près la place Saint-Corentin)  
Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés.

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES  
PRIX MODÉRÉS

Nota. — Au 29 Septembre prochain, pour cause d'agrandissement, le cabinet sera transféré, 1, RUE KÉRÉON (en face la Cathédrale).

## MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3  
QUIMPER

MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS  
BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Couvertis FRÉNAIS, argentés à 100 grammes

BRONZE — ORFÈVREURIE D'ÉGLISE

Couvertis CHRISTOFLE, au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

Le Cabinet Dentaire, 2, rue Astor,  
Quimper, momentanément fermé pour  
cause de transformation, continue comme  
par le passé à recevoir sa nombreuse  
clientèle auprès de laquelle nous nous  
excusons de cette courte interruption.

ORFÈVREURIE — BRONZES D'ÉGLISE

## PÊCHE, FRÈRES

45, rue Kéréon — QUIMPER — rue Kéréon, 45

P. PÊCHE, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION

GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÈVREURIE

Calices, Ostensoirs, Croix et Candélabres divers, etc.

DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR

Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.

Autorisés et recommandés par les Evêchés de Quimper et de Vannes  
pour la réparation des Vases sacrés.

## PRODUITS FÉLIX POTIN

Seule Maison à QUIMPER, 6, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale)

CHOCOLATS, TAPIOCAS, BISCUITS  
CONSERVES ALIMENTAIRES  
FRUITS ET PRIMEURS

Livraison à domicile. — Expédition franco port et emballage.  
Envoi franco du catalogue à toute personne en faisant la demande.

## PHARMACIE FAMEL



Ex-Chimiste-Expert de la Ville de Paris

Medaille d'Argent à l'Exp. Internationale du Progrès

PARIS 1893



86, RUE DE LA RÉUNION & RUE DES ORTEAUX, 28, PARIS

Nous tenons avant tout à *mériter* et à *conserver* la  
confiance de notre clientèle, aussi nous apportons la  
plus grande exactitude dans les envois et ne délivrons  
jamais que des *produits de première qualité* et les  
*véritables Marques*.

Nous prions nos lecteurs de demander notre prix  
courant, le *prix spécial* des médicaments qu'ils  
emploient, ainsi que tous les *renseignements* ou  
*conseils* dont ils peuvent avoir besoin. Nous nous  
ferons un *devoir* de leur répondre immédiatement.

## QUELQUES PRIX

|                                                |  |
|------------------------------------------------|--|
| ACIDE BORIQUE, 125 gr. 0 30; le kil. 1 75      |  |
| ACIDE Phénique pur, 100 gr. 0 80; 1/2 l. 2 50  |  |
| ALCOOL CAMPHRÉ à 90°... Le litre 3 75          |  |
| ALCOOLAT de Mélisse des Carmes, 1 l. 125 0 75  |  |
| — — — — — Le litre 5 75                        |  |
| ANTIPYRINE, 10 cachets ou paq. de 1 gr. 1 75   |  |
| — — — — — (30 grammes)... 4 50                 |  |
| BISMUTH, 30 gr. 1 20; les 12 paquets 0 90      |  |
| BROMURE de POTASSIUM, 30 gram. 0 50            |  |
| — — — — — 125 gram. 1 50                       |  |
| CAPSULES de Goudron, les 100... 1 00           |  |
| CAPSULES de Créosote de Hêtre, les 100 2 00    |  |
| EAU de BOTOT extra, flacon 1 fr.; litre 5 25   |  |
| — de COLOGNE extra, flac. 1 fr.; litre 5 25    |  |
| — de FLEURS d'ORANGER, le litre 2 25           |  |
| IODURE de Potassium, 30 gr. 1 40; 100 gr. 3 75 |  |
| ELIXIR de PEPSINE, flac. 2 00; 1/2 lit. 3 50   |  |
| EXTRAIT de SATURNE... Litre 1 75               |  |
| GLYCERINE ANGLAISE à 30°, 1/2 litre 1 75       |  |
| GRANULES DIVERS, les 100... 1 25 à 1 50        |  |
| HUILE de RICIN à froid... 1/2 litre 1 50       |  |
| LAUDANUM de SYDENHAM, 30 gram. 1 10            |  |
| SULFATE de QUININE, 100 30; 20 gr. 5 00        |  |
| — Les 10 paquets ou cachets à 0 gr. 50... 1 50 |  |
| — Les 50 pilules à 0 gr. 10... 2 00            |  |
| TEINTURE d'IODE, 30 gr. 0 60; 125 gr. 1 75     |  |
| VASELINE BLANCHE PURE, 125 gr. à 0 80          |  |
| — — — — — 500 gr. à 2 25                       |  |
| VASELINE BORIQUE, 125 gr. 1 fr.; 250 gr. 1 60  |  |

## VINS DE QUINQUINA (litre)

|                                                               |  |
|---------------------------------------------------------------|--|
| Au Malaga, Grenache, Banyuls (avec<br>verre) le litre... 3 25 |  |
| Madère ou Lunel... 3 75                                       |  |
| Bordeaux... 2 25                                              |  |
| Extrait fluide p <sup>r</sup> la préparation d'un litre. 0 75 |  |
| VIN de COCA, malaga ou grenache, 1 lit. 3 50                  |  |
| VIN de KOLA, — 3 50                                           |  |
| SIROP Antiscorbutique 1/2 bot. 1 00; 2 50                     |  |
| — BAUME de TOLU ( — 1 15) 3 00                                |  |
| — DESSESSARTS ( — 1 25) 3 25                                  |  |
| — DIACODE ( — 1 15) 3 00                                      |  |
| — de GOMME ( — 1 00) 2 50                                     |  |
| — Proto-Iodure de Fer (1/2 b. 1 25) 3 25                      |  |
| — LACTO-PHOSPHATE de CHAUX<br>(1/2 bot. 1 25) 3 25            |  |
| — QUINQUINA ( — 1 25) 3 25                                    |  |
| — RAIFORT Y DE ( — 1 25) 3 25                                 |  |
| — SALSEPAREILLE ( — 1 40) 3 50                                |  |

## SPÉCIALITÉS

25 à 50 pour cent de remise.

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| VIN de BUGEAU... 2 50       |  |
| PEPTO-FER JAILLET... 3 05   |  |
| VIN LANGLEBERT... 2 85      |  |
| PILULES SUISSES... 1 00     |  |
| P. STILLES GÉRAUDEL... 0 85 |  |
| TISANE des SHAKERS... 3 05  |  |

Prix Spéciaux pour de plus Grandes Quantités.

## VIN GLYCOPHOSPHATÉ LANGLEBERT

NEURASTHÉNIE, ANÉMIE, AFFECTIONS DES OS,  
CROISSANCE ET FORMATION, LYMPHATISME

Ce Vin, à base de Glycerophosphate de Chaux, admis dans les  
Hôpitaux, constitue le plus énergique des Reconstituants, accélérant  
la nutrition générale par une stimulation particulière de l'Appareil  
nerveux, sans équivalent pour combattre les funestes effets du surmenage  
scolaire et la dépression nerveuse, ainsi que dans toutes convalescences.

Dépôt : Pharmacie FAMEL. — Prix : 2'85.

**J. LE BIHAN** à Ploudalmézeau, prévient MM. les Membres du Clergé qu'il continue les voyages pour les Ornaments d'églises, Vins blancs de Frigolet.

## FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **M<sup>re</sup> V<sup>re</sup> LE JANTTEL**,  
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

## CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)



**ASTHME ET CATARRHE**  
Guéris par les CIGARETTES  
ou la POUDRE **ESPIC**  
OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NEURALGIES  
Toutes Pharmacies, 2 f. la Boîte. Vente en gros: 20, r. St-Lazare, Paris.  
Exiger la Signature ci-contre sur chaque Cigarette.

## BICYCLETTES DECAUVILLE

LA SOCIÉTÉ DECAUVILLE, certaine de l'excellence des Cycles de sa fabrication, s'engage à faire gratuitement, pendant un an dans ses usines de Petit-Bourg, toutes les réparations de tous genres survenues à ses machines, alors même que la responsabilité en incomberait aux propriétaires. Les Cycles Decauville sont à qualité égale 40% moins chers que les autres marques.

La "Routière d'usage" MACHINE très recommandée à MM. les membres du clergé. **375 fr.**

ADMINISTRATION: 43, boulevard Malesherbes. — PARIS.

Envoi franco du Catalogue illustré sur demande affranchie

Facilités de paiement aux personnes solvables.

## COMPAGNIE LIEBIG

VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG  
SE MÉFIER DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG

L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG est indispensable pour préparer économiquement et à tout instant de bons potages, sauces, légumes et toutes sortes de mets.

Cet extrait se conserve indéfiniment.

L'Administrateur-Gérant: AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction: Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration: Adresser directement les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO: QUIMPER, Librairie SALAUN, rue Kerton.

SOMMAIRE I. L'action des catholiques.

II. Chronique du diocèse: Nominations dans le Clergé; Morlaix; 6<sup>e</sup> centenaire de Notre-Dame du Mur; Lettre de Mgr Valteau à M. l'Archiprêtre de Morlaix; Pardon de Notre-



Dame des Portes et 1<sup>er</sup> anniversaire du couronnement; Douarnenez; Grand pardon de Sainte-Anne-la-Palme.

III. Les services pour les défunts; Bonnes pensées.

IV. Annonces et avis.

## OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 25 Août. — 12<sup>e</sup> Dimanche après la Pentecôte. Fête du Cœur très pur de la B. Vierge Marie. Double-majeur. Blanc. Mémoires 1<sup>er</sup> de s. Louis, confesseur, 2<sup>e</sup> du Dimanche.

Aux Vêpres, mémoires de s. Hyacinthe, du dimanche et de s. Zéphyrin.

Lundi, 26. — S. Zéphyrin, Pape, Martyr. Simple. Rouge. — Ou office des ss. Anges. Semi-double. Blanc.

Mardi, 27. — S. Joseph Calazana, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 28. — S. Augustin, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Jeudi, 29. — Décollation de s. Jean-Baptiste. Double-majeur. Rouge.

Vendredi, 30. — S<sup>te</sup> Rose de Lima, Vierge. Double. Blanc.

Samedi, 31. — S. Raymond Nonnat, Confesseur. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Carmélites de Brest..... du 20 au 26 Août.  
Carmélites de Morlaix..... du 27 au 31 Août.

## L'Action des Catholiques. — Les Œuvres Sociales.

Entrez plus avant que jamais dans la vie sociale et combattez les convoitises, les abus et les crimes de l'argent par les saintes armes du désintéressement, de la justice et de la charité.

Si Dieu vous a donné la richesse, n'y attachez pas votre cœur : *Divitiæ si affluant, nolite cor apponere*. Vous pouvez vous en servir pour soutenir l'éclat de votre rang, pour déployer autour de vous, selon votre condition, une légitime magnificence, pour patronner les sciences, pour protéger les arts, pour entreprendre, conduire et mener à bonne fin de nobles et utiles travaux. Mais ce qui est mieux, ce qui est urgent, c'est de faire de la richesse l'instrument de la charité, de vous assurer par son ministère l'opulence des bonnes œuvres, de vous en servir pour soulager la misère et vous ouvrir un chemin vers l'âme de ceux qui souffrent, afin d'établir entre vous et les déshérités de ce monde un courant de vie divine qui corrige les inégalités sociales et prouve à ceux que l'égoïsme ou la haine aveugle que Dieu doit être à la fois dans le riche et dans le pauvre.

Entendez-le bien, la richesse n'est à sa place que lorsque nous en sommes vraiment les maîtres et qu'elle obéit aux nobles instincts de notre nature et aux sublimes exigences de notre vocation chrétienne.

Dieu merci, mes frères, il y a encore des gens de bien qui comprennent ce rôle de la richesse, qui ne la désirent et ne la possèdent que pour la répandre en providentielles largesses, qui ont horreur des calculs sordides d'où naissent les exploitations de la sottise humaine et de la misère, au profit d'un luxe insolent et de plaisirs égoïstes ; il y a encore de grands esprits et de grands cœurs qui plaident depuis plus de vingt ans la cause de l'ouvrier ; il y a encore des administrations bienfaisantes, et surtout des patrons chrétiens qui ont compris les saintes lois de la justice et de la charité et ont su les appliquer, par le sacrifice, aux familles ouvrières dont ils sont devenus les pères. Mais il importe aujourd'hui d'étendre et de généraliser, si c'est possible, cette action de justice et de charité pour prévenir la désastreuse invasion du socialisme et de l'anarchie que Satan pousse après lui.

Il ne s'agit pas, comprenez-le bien, de supprimer la pauvreté, car nous aurons toujours des pauvres parmi nous, mais de multiplier les œuvres chrétiennes qui ont pour but de mettre partout l'aumône et le dévouement au service des misères humaines. Il ne s'agit pas de nier les progrès industriels qui ont transformé les conditions économiques du monde ouvrier, mais de créer dans ce progrès une situation des classes ouvrières conforme à la justice et à la charité. Il ne s'agit pas de supprimer le capital, mais de le moraliser et de mettre les associations ouvrières en état de lutter noblement, pacifiquement et efficacement contre la tyrannie. Il ne

s'agit pas de culbuter les classes de la société, de mettre les pieds où est la tête, la tête où sont les pieds, de confier à des gens ignorants et inexpérimentés le sort des grandes entreprises qu'ils sont incapables de conduire, mais d'obtenir par des institutions intelligentes, équitables, pénétrées de l'esprit chrétien, la capitulation des convoitises et des ambitions dont le travailleur est victime, et de rapprocher les classes dirigeantes et dirigées dans une communauté familiale d'efforts et d'intérêts. En un mot encore une fois, il s'agit de combattre les abus de la richesse, dont Satan s'est emparé, par le désintéressement, la justice, la charité que l'esprit du Christ a répandus dans les cœurs chrétiens.

(P. Monsabré.)

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

- M. Quéau, vicaire à Laz, vicaire à Brélès ;
- M. Joncqueur, jeune prêtre, vicaire à Laz ;
- M. Mével, vicaire à Ploujean, vicaire à Châteaulin ;
- M. Palaux, jeune prêtre, vicaire à Ploujean.

MORLAIX. — 6<sup>e</sup> centenaire de Notre-Dame du Mur. — Chaque partie de notre diocèse a ses grands sanctuaires de la sainte Mère de Dieu ; Morlaix a Notre-Dame du Mur. Elle est très touchante la dévotion des Morlaisiens pour Celle qui est depuis des siècles la protectrice de leur cité ; or, cette année revenait le centenaire de l'érection de l'église primitive dont la construction commença, en effet, le jour de l'Assomption 1295, et M. Le Duc, curé-archiprêtre de Morlaix a pensé avec raison qu'un tel souvenir devait être célébré par une fête solennelle. Elle vient d'avoir lieu cette fête, et nous en empruntons le compte-rendu au journal *La Résistance* ; c'est à regret que nous y avons fait quelques coupures. Avant de le reproduire nous croyons devoir tout d'abord donner ici comme un sommaire de l'histoire de Notre-Dame du Mur ; nous le ferons d'après la notice récemment publiée par M. l'abbé L. Stéphan, recteur de Plouneour-Trez, et ancien vicaire de Saint-Matthieu de Morlaix.

1<sup>er</sup> 15 Août 1295. Jean II duc de Bretagne fonde N.-D. du Mur et en pose la première pierre en présence de Geoffroy Tournemine évêque de Tréguier, Guillaume de la Roche-Tanguy, évêque de Rennes ; Henri, évêque de Nantes ; Thibaut de Moréac, évêque de Dol, et Guillaume de Kersauson, évêque de Léon.

2<sup>e</sup> 15 Août 1360. Le duc Jean IV pose la première pierre du grand portail, en présence de plusieurs princes et seigneurs parmi lesquels l'évêque de Tréguier qui officie ; c'est Even Begaignon de l'ordre des Frères Prêcheurs.



3° 1426. Construction de la tour.

4° 1431. Création de la collégiale à la demande du duc Jean V. L'érection est faite par Etienne Petit, abbé de Daoulas, délégué à cet effet par le Pape Eugène IV.

5° 25 Avril 1468. Dédicace de l'église par Christophe du Chatel.

6° 1504. La reine Anne ratifie la fondation de la collégiale.

7° Au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle les revenus de l'église du Mur allant toujours diminuant le service religieux y est dépourvu de splendeur et la période de décadence commence.

8° 14 Juillet 1790. Le Chapitre de la Collégiale du Mur figure à la fête de la Fédération.

9° 17 Septembre 1791. *Te Deum* à Notre-Dame du Mur, à la nouvelle de l'acceptation de la Constitution par le Roi.

10° 19 Avril 1792. La vente de l'église du Mur est ordonnée par le Directoire du département. La Municipalité l'achète, mais est contrainte de la laisser fermée jusqu'en l'an II, où les prêtres constitutionnels en prennent possession, mais pas pour longtemps, car nous la voyons bientôt transformée en *Temple des Lois*, puis en *Temple de la Raison*, puis encore en *Temple de l'Etre suprême*.

11° 10 Février 1804 (22 Pluviose an XI). La démolition de l'église du Mur est décidée.

12° 28 Mars 1806. Le portail et le clocher, qui ne sont plus appuyés à l'édifice, s'écroulent.

De l'ancienne église, de la flèche rivale du Kréisker il ne reste rien.

13° 8 Septembre 1794. Une nouvelle chapelle, bien modeste, édifée dans l'ancien cimetière Saint-Matthieu, est bénite par M. de Lansalut. Elle était due au zèle du vénérable M. Keramach, curé-doyen de Morlaix, qui avait tout fait, mais inutilement, pour racheter l'emplacement de l'ancienne collégiale.

14° 4 Mai 1857. Mgr Sergent préside une procession solennelle dans laquelle la statue de N.-D. du Mur est portée triomphalement par les rues de la ville.

15° 1873, année des grands pèlerinages. La statue est encore une fois portée en procession. Depuis cette époque, elle n'était point sortie de sa chapelle, jusqu'à la fête qui vient de se célébrer.

## Le 6<sup>e</sup> Centenaire de Notre-Dame du Mur.

Avec quel profond sentiment de joie, au soir d'une journée qui marquera dans les fastes de Morlaix, nous prenons la plume pour en noter la physionomie chrétienne et patriotique ! Elles brillent encore dans la nuit les mille lumières que la foi, l'allégresse et l'amour de Notre-Dame du Mur ont allumées à presque toutes les fenêtres de la cité, et, tandis que nous traçons ces lignes, elles nous sont un sûr garant de l'exacte réalité des sentiments qu'en historien fidèle nous voulons traduire ici. Si donc ce rapide récit

ne peut manquer d'être imparfait, il ne péchera certainement que par des lacunes et des oublis, nous n'avons pas à craindre l'exagération.

## LES PRÉPARATIFS

La semaine dernière s'achevait la restauration complète de la chapelle de Notre-Dame du Mur. Le sanctuaire actuel de la Patronne de Morlaix reprenait un air de jeunesse et de fraîcheur ravissant à l'œil. Des mains pieuses y ajoutaient, pour la circonstance, une charmante décoration de roses blanches et de guirlandes et créait autour de l'autel un merveilleux épanouissement de verdure et de fleurs. De son côté, l'église Saint-Matthieu recevait, elle aussi, une riche et délicate parure intérieure de festons verdoyants, d'oriflammes légères, de fleurs disposées avec un goût et un art parfaits. Il faut louer tout de suite le superbe aspect du maître-autel se détachant sur un fond de plantes vertes dressées autour de lui comme des palmes triomphales, et le trône de verdure et de lumière où venait dimanche prendre place, en face de la chaire, la statue vénérable et vénérée dont il s'agissait, en effet, de célébrer le triomphe.

Tels étaient les préparatifs immédiats et visibles des fêtes du centenaire ; mais, en même temps, nous l'avons dit, 150 personnes, hommes, femmes, jeunes filles et enfants étudiaient et préparaient la belle cantate composée par l'organiste éminent de Guingamp, M. Thielemans, sur les paroles de M. l'abbé Stéphan. Et surtout, M. le Curé-archiprêtre de Saint-Matthieu songeait à préparer la véritable fête spirituelle, la fête des âmes, en ménageant à ses paroissiens et à la ville entière, trois jours de prières et d'instructions spéciales.

## LE TRIDUUM

Dimanche soir, à 8 heures, s'ouvrait le triduum. Dès cette première réunion, on put présager avec quelle ardeur pieuse, disons le mot, avec quel enthousiasme tout Morlaix allait se presser autour de sa patronne bien aimée.

Après le chant du *Veni Creator*, M. le chanoine Dulong de Rosnay commença la série des sermons par une heureuse application à Notre-Dame du Mur et à son peuple de cette pensée des Saints Livres : « Les forts d'Israël se sont tus, ils ont semblé endormis jusqu'à ce que parût une femme... »

Aux sermons du matin, un de nos meilleurs orateurs bretons du diocèse, M. le chanoine Favé, curé de Plouguerneau, ranimait en un auditoire non moins nombreux les trois vertus théologiques de foi, d'espérance, de charité, en faisant comprendre quelle intensité particulière elles doivent avoir chez un dévot serviteur de N.-D. du Mur.

Et aux réunions du matin comme à celles du soir, retentissaient les cantiques populaires composés pour la circonstance en l'honneur de la patronne de Morlaix, en français et en breton.

Et toute la journée, se répétait le spectacle qu'ont toujours

signalé les historiens de Notre-Dame du Mur : les fidèles se succédant devant la Vierge bénie pour lui offrir leurs hommages et réclamer son secours ; les cierges ardents, symbole de leur foi et de leur amour, se multipliant aussi devant la sainte image. On peut dire que ces trois jours furent comme un pèlerinage incessant de la population de Morlaix à Notre-Dame du Mur.

#### LA VEILLE DE LA FÊTE

Mercredi arrivaient à Morlaix les prélats qui devaient prendre part aux grandes cérémonies du centenaire et aussi le prédicateur qui devait en célébrer les gloires.

Dès 8 heures du matin, le train de Brest amenait Mgr Potron, évêque de Jéricho, de l'Ordre de Saint-François, procureur général des Missions franciscaines de Terre-Sainte. Sa Grandeur descendait au presbytère de Saint-Martin. A 1 heure, l'évêque diocésain, Mgr Vallean, était reçu à la gare par M. le Curé de Morlaix, et, après une courte visite à Saint-Matthieu, se rendait au Carmel. En même temps que Mgr Vallean arrivait M. le chanoine Brettes, de la métropole de Paris. A 4 heures, c'était le tour de Mgr Morice, évêque des Cayes en Haïti, prélat breton par sa naissance, puisqu'il est originaire du diocèse de Vannes.

M. le chanoine Brettes devait parler le soir à 8 heures. Dès 7 heures, l'église était comble ; une foule considérable se vit contrainte de rester à la porte ou dans l'ancien cimetière longeant l'église. A l'intérieur, la partie du chœur qui s'étend derrière le maître-autel était envahie, même par des femmes, et je crois, Dieu me pardonne, avoir vu des auditeurs juchés jusque sur le haut des stalles et le soubassement des piliers.

Quand M. le chanoine Brettes apparut en chaire, celles des personnes présentes qui ne connaissaient point l'orateur renommé, purent le prendre pour un de nos compatriotes. Sa haute taille, sa large carrure, ses longs cheveux, tout, jusqu'à son puissant organe, semble le désigner comme un fils de la vieille race celtique. Elle a, du moins, toutes ses sympathies, et c'est en termes particulièrement agréables pour ceux qui l'écoutaient, évêques, prêtres, laïques, qu'il a dit en commençant quelles espérances la France chrétienne fonde sur la Bretagne et son inébranlable fidélité à l'Eglise et à Dieu.

Les limites de ce compte-rendu et le temps qui nous presse ne nous permettent pas même d'analyser les discours de M. Brettes ; nous devons nous borner à en indiquer le sujet.

Réservant pour le lendemain les triomphes de Marie, l'orateur s'est borné, après quelques mots sur la mission protectrice de la Vierge et de sainte Anne, à nous dire comment Marie est entrée dans la gloire, en racontant, d'après les Pères et les auteurs ecclésiastiques des premiers siècles, les circonstances peu connues de sa mort et de sa sépulture.

La bénédiction du T. S. Sacrement, puis l'exécution anticipée de la cantate du centenaire ont suivi ce discours.

Mais la journée n'était pas finie pour tout le monde. Il était 9 heures 1/2 du soir, et les confessionnaux étaient encore entourés d'hommes, et de femmes en grand nombre.

#### LA JOURNÉE DU 15 AOUT

Cet empressement autour des confessionnaux annonçait que, le lendemain, la fête de Notre-Dame du Mur serait célébrée de la manière la plus agréable au cœur de l'auguste Vierge, et aussi du digne Pasteur qui lui avait ménagé ce triomphe. Et, en effet, dans toutes les paroisses, mais notamment à Saint-Matthieu et à la chapelle du Mur, les communions se multiplièrent bien au delà du chiffre ordinaire en cette fête de l'Assomption.

Et aux avances de la terre, le ciel répond par un sourire. Après les perturbations atmosphériques de ces derniers temps, après les fortes averses intermittentes des jours précédents et les menaces qui, la veille encore, inspiraient des craintes sérieuses pour la procession solennelle et la réussite extérieure de la fête, voici que le plus beau soleil resplendit au firmament et remplit l'espace de lumière et de joie. Une fois de plus, Marie s'est montrée la mère aimable ; sa fête amène le retour des beaux jours et va rassurer jusqu'au fond de nos campagnes le cultivateur inquiet sur le sort de ses récoltes.

Aussi, les derniers et immédiats préparatifs se font en hâte : d'un bout à l'autre de la ville, dans tous les quartiers, les maisons se pavoisent aux couleurs nationales et aux couleurs de Marie et de Jeanne d'Arc, la libératrice dont le souvenir est désormais associé à toutes les fêtes vraiment nationales et catholiques. La grand-rue presque entière, la place Thiers et les quais se font particulièrement remarquer par la belle ornementation de certaines maisons. Le pont tournant qui relie les deux quais et par lequel la procession doit passer de Léon en Tréguier, est décoré d'une façon charmante. De grands mâts vénitiens, qui s'élèvent à chaque extrémité, se relient par de légères guirlandes bleues et blanches à un arc de triomphe élégant dressé au milieu. Des palmes verdoyantes y dessinent une ogive gracieuse, surmontée d'une immense banderolle où se lit, en breton d'un côté, en français de l'autre, l'invocation traditionnelle : *Itroun Varia ar Vur, patronnez Montroulez, pedit evidomp*. Le pont tout entier est bordé de verdure et de fleurs.

Dans le bassin, du viaduc au pont, s'échelonnent un bateau de commerce, la *Meray*, et les deux côtres de plaisance, *Saint-Joseph* et *Gwenily*, couverts de tous leurs pavois et prêts à saluer de leurs détonations joyeuses Notre-Dame du Mur. En aval, le splendide yacht à vapeur de M. le comte de Quelen, *Gloriana*, richement pavoisé lui aussi, s'est approché pour offrir, de plus près, ses hommages et ses bouquets à l'Étoile des mers.

A 10 heures, en l'église Saint-Matthieu, Monseigneur l'évêque de Quimper et de Léon célébrait pontificalement la grand'messe

en présence de ses frères dans l'épiscopat et entouré de chanoines et de prêtres nombreux. Immédiatement avant cette messe épiscopale, et après un morceau d'orgue largement exécuté par M. l'abbé Penndu, éclatait sous la voûte de l'église, comme le premier cri de triomphe de la journée, la cantate du centenaire. La compétence nous manque pour apprécier, comme il faudrait, cette œuvre musicale, mais on sait le talent du compositeur qui l'a produite et tous les connaisseurs s'accordent à proclamer qu'elle est vraiment digne de lui. Rien ne saurait rendre l'effet produit par cette masse harmonieuse de 150 voix soutenues par un orchestre d'artistes émérites et répondant en chœur au soli de ténor, de soprano, de basse et de contralto qui tour à tour invoquent la « douce Madone » ou répondent en son nom à la prière de ses enfants fidèles.

### LA PROCESSION

La procession solennelle de Notre-Dame du Mur à travers sa bonne ville de Morlaix devait se mettre en marche vers 2 heures.

Dès 1 heure, une foule énorme circulait dans toute la ville, admirant les maisons les mieux décorées et se rendant compte de l'itinéraire qu'allait suivre le pieux cortège. Bien peu de Morlaisiens, croyons-nous, avaient quitté la ville pour gagner la campagne, si recherchée en cette saison ; de tous les points de la région, au contraire, on était accouru à Morlaix pour jouir du beau spectacle qui se préparait.

On sait que toutes les paroisses du canton étaient invitées à prendre part à la procession, Notre-Dame du Mur étant vénérée depuis de longs siècles, non pas seulement par les habitants de la ville, mais par tous ceux de la contrée.

Vers 2 heures 1/2, la paroisse de Saint-Martin, qui doit marcher en tête de la procession, vient prendre position sur la place Emile-Souvestre. Telle doit être la longueur du pieux cortège qu'il n'y a pas trop d'espace de l'église Saint-Matthieu à la place Souvestre, en passant par la venelle des Archers, la place du Dossen, les Halles et le Pavé, pour permettre aux diverses paroisses de s'échelonner à leur place respective. Successivement, Sainte-Sève, Ploujean, Plourin, Saint-Melaine, traversent la ville et viennent se ranger dans ce même ordre, avant la paroisse mère et maîtresse de Saint-Matthieu.

Chacune de ces paroisses groupe, autour de ses croix, de ses bannières et de ses saints patrons, ses congrégations et autres associations pieuses ; chacune se distingue par un cachet propre.

A Saint-Martin revient depuis un temps immémorial, comme nous l'apprend la *Notice sur Notre-Dame du Mur*, la fonction d'ouvrir la marche dans les processions générales de la ville. La Société Musicale Indépendante a pris rang dans la procession de Saint-Martin, un peu en avant d'un groupe de jeunes conscrits qui porte fièrement la statue de Notre-Dame des Armées et un beau drapeau tricolore timbré du Sacré-Cœur dans sa partie blanche.

Mais voici Sainte-Sève avec la statue de saint Tugdual, supportée par les épaules robustes de quatre gars solides. Sainte-Sève, la plus petite paroisse rurale du canton, semblerait la plus grosse si l'on en jugeait par le nombre de fidèles qu'elle a amenés à Notre-Dame du Mur.

Voici Ploujean avec ses croix à sonnettes, ses belles et vieilles bannières, et la statue de sainte Geneviève ; voici Plourin, avec sa croix d'or et sainte Philomène. Voici Saint-Melaine, avec son orphelinat des sœurs de Saint-Vincent de Paul, et de florissantes associations de piété. Sous la bannière de cette paroisse, on remarque les dames de Saint-Thomas de Villeneuve, que leur mission charitable retient d'ordinaire confinées en nos hospices, mais que Notre-Dame du Mur a su pour une fois en faire sortir.

Enfin, voici Saint-Matthieu, Saint-Matthieu qui a la garde de Notre-Dame du Mur, raison d'être et intérêt suprême de toute cette pompe extérieure.

Là tout d'abord, un groupe charmant d'enfants s'avance : ils portent à la main des couronnes de roses blanches et rappellent ainsi l'étonnante cérémonie que, mardi dernier, après leur messe spéciale de communion, vingt-quatre d'entre eux, douze garçons et douze filles, ont accomplie au chant des cantiques et au milieu des larmes de leurs mères attendries.

De la mort, Notre-Dame du Mur a plus d'une fois sauvé nos marins, et au milieu du cortège, huit mousses de la *Bretagne*, en grande tenue d'été, portent gravement un petit navire complètement gréé et pavoisé, ex-voto qui rappelle un de ces miracles de la bonne Mère.

La Musique Municipale, qui suit ce groupe, annonce l'approche de Notre-Dame du Mur, et, en effet, voici une longue théorie de deux cents jeunes filles vêtues de blanc. Toutes les paroisses de la ville comme toutes les conditions sont représentées parmi elles. Depuis des semaines, elles se sont fait inscrire pour avoir l'honneur de porter la Statue de Notre-Dame du Mur. Sous ce pieux fardeau, elles se relaient par groupes de dix, que distingue la couleur du petit nœud de ruban qui attache à leur corsage la médaille de Marie. M. le chanoine Dulong de Rosnay, en sa qualité d'enfant de Morlaix, a le privilège de présider ce service d'honneur, il y fait régner un ordre parfait.

Sur un riche brancard, gracieusement orné de mousseline et de roses blanches, la Statue de Notre-Dame du Mur, toute reluisante d'or sous son voile de tulle, s'avance au milieu de son peuple. La voilà la Mère, la Protectrice et la Souveraine de Morlaix, Celle qui, depuis six siècles au moins, a vu s'agenouiller devant Elle toutes les générations qui ont foulé notre sol, Celle qui, depuis six siècles, comble les Morlaisiens de ses bienfaits.

Notre-Dame, ô douce Madone,  
Ton peuple t'aime encor d'un cœur fidèle et sûr ;  
Ecoute le vieux cri de notre foi bretonne :  
Vive de Morlaix la patronne !  
Vive Notre-Dame du Mur !

Si ce cri n'éclate pas sur toutes les lèvres, si le respect dû à la cérémonie sacrée qui s'accomplit le retient dans les cœurs, l'amour qui l'inspire se manifeste sur tous les visages.

A la façon dont ce peuple regarde Notre-Dame du Mur, on sent combien il l'aime et quelle est en elle sa confiance. Pas une parole, pas un geste, pas un sourire de dédain n'a pu être surpris sur tout le parcours de la procession ; les sceptiques et les railleurs, s'il y en avait, se tenaient à l'écart, bien cachés ; et comme ils avaient raison !...

A la suite de Notre-Dame du Mur vient le clergé : les nombreux enfants de chœur et les maîtrises de Saint-Melaine et de Saint-Matthieu, de cinquante à soixante prêtres en surplis (sans compter ceux que leurs fonctions retiennent dans les diverses parties de la procession), douze chanoines revêtus de leurs insignes.

Enfin viennent les prélats, crosse en main, mitre en tête : Mgr Morice, évêque des Cayes (Haïti), dont la figure jeune encore porte la trace des labeurs accomplis sous un climat tropical ; Mgr Potron, évêque de Jéricho. Son costume de religieux et sa longue barbe attirent particulièrement l'attention de la foule, charmée d'ailleurs par son air de grande bonté et de simplicité toute franciscaine ; Mgr Vallean, évêque de Quimper et de Léon, qui paraît tout heureux de cette magnifique manifestation de foi et d'amour que Dieu lui a donné de présider.

Sous la main bénissante des prélats, la foule s'agenouille ou s'incline, respectueuse, émue, et plus d'une mère quitte sa place pour approcher de l'un des évêques son petit enfant et le faire marquer au front du signe divin.

Derrière les évêques, une foule immense d'hommes et de femmes suit pieusement la procession dans tout son parcours.

### LE PANÉGYRIQUE

Un peu avant 5 heures, la procession rentrait dans l'enclos de Saint-Matthieu. La Musique Municipale, les chœurs, Notre-Dame du Mur et ses porteuses, le clergé, les confréries et congrégations de la paroisse et tout ce qui put y pénétrer de la foule des assistants s'entassa dans l'ancien cimetière, autour de la croix de mission.

C'est là qu'après le chant du beau cantique de MM. Stéphan et Penndu, dont le rythme gracieux est désormais dans toutes les mémoires, M. le chanoine Brettes célèbre les gloires et le triomphe de l'auguste Patronne de Morlaix.

La France, dit-il en substance, se demande avec inquiétude ce que sera le jour de demain et si le règne de l'Antechrist n'est pas proche ; la journée qui s'écoule est faite pour calmer nos angoisses. Evêque des missions lointaines, et vous, pontife dont les frères gardent le tombeau du Christ, et vous, Monseigneur, heureux pasteur de ce peuple breton, annoncez partout que vous avez passé ici, à Morlaix, une vraie journée du XIII<sup>e</sup> siècle, le plus beau, le plus consolant des siècles de l'histoire.

Pour rendre dignement les impressions de cette fête, les expressions font défaut : il faut recourir à celles qui, au livre de Judith, s'appliquent à l'héroïne qui d'avance figurait Marie : *Tu gloria Jerusalem, Tu lætitia Israel, Tu honorificentia populi nostri* ; Vous êtes, ô Marie, la gloire de la nouvelle Jérusalem, la sainte Eglise de Dieu ; vous êtes la joie d'Israël, le peuple français, la nation fille aînée de l'Eglise, qui a reçu la mission spéciale de faire partout prévaloir le règne du Christ ; vous êtes l'honneur de notre peuple, de ce peuple breton, dont le courage et la foi sont en toute occasion la ressource suprême et l'espoir de la nation française.

Tel est le sujet et telle la division de cet admirable discours qui, durant cinquante minutes, captive l'attention et soulèverait à tout instant des salves de bravos s'il était permis d'applaudir l'orateur.

Les privilégiés qui ont pu entendre M. le chanoine Brettes n'ont fait, depuis, par leurs récits, qu'accroître les regrets de ceux, bien autrement nombreux, qui n'ont pu pénétrer dans l'enceinte exigüe du cimetière de Saint-Matthieu. Il eût été désirable qu'en une circonstance aussi solennelle et si intimement liée à l'histoire de Morlaix, le panégyriste de Notre-Dame du Mur eût pu se faire entendre sur une vaste place, à la ville entière.

Le chant triomphant de la cantate suit le discours ; puis la statue de Notre-Dame du Mur est rapportée en sa chapelle, où pénétrèrent NN. SS. les évêques. Mgr Vallean donne la bénédiction du T. S. Sacrement, et le chant d'un cantique breton à la Patronne de Morlaix clôt cette inoubliable cérémonie. Il est 6 heures, et les cloches de toutes les églises et chapelles sonnant l'Angelus, adressent un dernier salut à la Vierge bénie qui veille sur nous.

### LES ILLUMINATIONS

Le soir est venu. La foule, un instant moins compacte dans les rues, s'y presse de nouveau, animée, joyeuse, mais digne et calme comme il convient aux dernières heures d'une fête religieuse. Au fur et à mesure que l'ombre se fait plus épaisse, dans toutes les rues et au plus grand nombre des maisons, à presque toutes pourrait-on dire, s'allument les bougies, les verres de couleur, les lanternes vénitiennes, les transparents. En une demi-heure, la cité tout entière est transformée et le spectacle devient splendide.

Au sommet de la tour de Saint-Matthieu où s'allument des feux de Bengale et des fusées, resplendit en grands caractères l'invocation morlaisienne : *Iron Vari ar Vur pedif evidomp* ! Des lignes de feu mettent en relief le portail de l'église et l'entrée du cimetière. Quant à l'intérieur de l'enclos, que toute la population a visité ce soir, il est tout simplement ravissant. De longs festons de lanternes bleues relient entre eux une avenue d'arbres verts conduisant au Calvaire dont la croix immense se dresse, couleur d'or, sur un soubassement de verres rouges, tandis que, de toutes parts,



rayonnent autour de ce centre, de nombreuses guirlandes de feu.

Des félicitations bien méritées sont adressées de toutes parts à M. l'abbé Philippot, l'intelligent organisateur de cette belle fête.

Comme il est juste, la chapelle de Notre-Dame du Mur est elle-même illuminée à l'intérieur et à l'extérieur.

Détail touchant : toutes les fenêtres, sans exception, des maisons qui donnent sur le cimetière sont illuminées ; pas une seule ouverture, si humble soit-elle, qui n'ait ses verres ou ses lanternes.

Sur les hauteurs qui ceignent la ville, resplendissent les communautés des Carmélites, des Ursulines, et les Ecoles des Frères, de Notre-Dame de Lourdes et de Notre-Dame du Mur. Celle-ci attire tout particulièrement les regards par sa belle décoration.

Si l'on excepte donc les édifices publics, certains fonctionnaires craintifs, les personnes absentes, quelques autres qui, assure-t-on, n'ont pu se procurer du luminaire pour s'y être prises trop tard, et enfin un tout petit nombre qui se piquent de scepticisme, on peut dire que la soirée du 15 Août a constaté, une fois de plus, après les témoignages de la journée, l'unanimité des cœurs à Morlaix pour aimer et honorer Notre-Dame du Mur, dont le culte est si intimement mêlé à l'histoire et à la prospérité de la cité.

EUGÈNE PÉNEL.

\*\*\*

En rentrant à Quimper après les fêtes de Notre-Dame du Mur, Monseigneur a bien voulu adresser la lettre suivante à M. le Curé de Saint-Mathieu de Morlaix.

ÉVÊCHÉ

de

Quimper et de Léon

Quimper, le 18 Août 1895.

MON CHER ARCHIPRÊTRE,

Au nom de mes vénérés collègues, Monseigneur de Jéricho et Monseigneur des Cayes, comme au mien ; au nom du clergé nombreux accouru à votre invitation, je vous prie de remercier votre chrétienne population du spectacle incomparable qu'elle a donné pour la fête du centenaire de Notre-Dame du Mur. Plus que jamais Notre-Dame du Mur sera la sauvegarde de votre cité morlaisienne. L'histoire nous a conservé le précieux souvenir des centenaires qui ont précédé celui de 1895, je ne crois pas qu'aucun d'eux ait été plus rempli d'éclat et surtout de respect religieux et filial. Le triomphe de Notre-Dame a été complet. Merci donc, mon cher Archiprêtre, à vous et à vos excellents collègues de Morlaix, qui avez su si bien entretenir la confiance en la Mère de Dieu, dans le cœur de vos paroissiens. Merci à toute cette foule d'hommes, de femmes, de jeunes filles, qui ont si bien répondu à votre attente et si bien compris vos cœurs de pasteurs. Cette page de l'histoire de

Notre-Dame du Mur sera certainement une des plus brillantes. Elle dira aux générations futures que depuis six siècles la foi et la confiance en Celle que représente votre vieille statue n'a pas faibli.

Puisse l'écho de ces chants pieux, l'enthousiasme de cette foule, le respect religieux de tous ces fidèles, la joie qui brillait dans tous les yeux, en ce sixième centenaire de Notre-Dame du Mur, se perpétuer et maintenir le culte de Marie dans votre religieuse cité. C'est notre vœu et c'est le vœu de tous ceux qui ont assisté à ce merveilleux triomphe du 15 Août 1895.

† HENRI,

Évêque de Quimper et de Léon.

Pardon de N.-D. des Portes et 1<sup>er</sup> anniversaire du Couronnement. — Il y a peu de jours encore, nous pouvions nous demander, si la persistance du froid relatif et des pluies, retardant les travaux de la moisson, ne retiendraient pas cette année, un grand nombre de ceux qui sont les habitués du pardon de Châteauneuf. Mais le jour de l'Assomption de Notre-Dame, le jour où Morlaix a si magnifiquement acclamé sa Patronne, le ciel nous a enfin souri, et depuis lors le soleil nous prodigue la chaleur si longtemps désirée. Nous espérons donc que la récolte, en bonne voie d'être bientôt terminée, permettra à tous ceux qui en ont le désir, de se trouver réunis aux pieds de Notre-Dame, le samedi 24 et le dimanche 25 de ce mois, ou s'ils ne le peuvent, l'un des jours de l'Octave.

Les innombrables témoins du Couronnement ne seront pas tous à Châteauneuf pendant cette période d'indulgences et de grâces, mais nous croyons cependant et même bien fermement que tous se souviendront de l'admirable fête à laquelle ils ont eu le bonheur de prendre part, et que même beaucoup d'entr'eux ne se contentant pas du souvenir, viendront encore prier Notre-Dame des Portes. Ne suffit-il pas pour éprouver cette pieuse attraction de se rappeler le visage tant aimable de la statue couronnée, la gracieuse chapelle où l'on prie si bien, le merveilleux pays où l'on sent comme à Lourdes la présence de la Vierge Mère de Dieu.

*Horaires des messes et autres exercices.*

SAMEDI, *matin*. — Messes à 6 h., 7 h. et 8 h. ; grand'messe à 10 h.

*Soir*. — 5 h., vêpres et procession ; 8 h. 1/2, procession aux flambeaux.

DIMANCHE, *matin*. — Messes à 4 h., 5 h., 6 h., 7 h. et 8 h. ; grand'messe à 10 h. 1/2.

*Soir*. — Vêpres à 3 h. La procession retourne à l'église paroissiale où se donne la bénédiction du Saint-Sacrement.



*Nota.* — Le samedi, toute la journée, et la nuit du samedi au dimanche, des prêtres entendent la confession des pèlerins. On confesse à l'église paroissiale, qui reste ouverte toute la nuit, ainsi que la chapelle de Notre-Dame des Portes.

**DOUARNENEZ.** — **Bénédiction d'un bateau de sauvetage.** — M. l'abbé Tanguy, premier vicaire de Douarnenez, a présidé, le dimanche 11 Août, une cérémonie semblable à celle dont Argenton a été récemment le théâtre et dont la *Semaine Religieuse* a déjà rendu compte. Si la *Marie-Russe* est destinée à rappeler l'amitié qui unit deux grandes nations, le *Henry Munier* perpétuera le nom d'un fils prématurément enlevé à sa mère. Monseigneur Valteau aurait vivement désiré présider la fête de Douarnenez et donner ainsi aux pêcheurs tant éprouvés une marque de sa profonde sympathie.

Nous nous unissons aux différents orateurs qui se sont fait successivement entendre en ce jour là pour appeler les bénédictions de la Providence sur le nouveau bateau et sur les vaillants marins qui ont accepté d'en former l'équipage.

**PLONÉVEZ-PORZAY.** — **Grand Pardon de Sainte-Anne-la-Palue,** sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Valteau, évêque de Quimper et de Léon.

*Samedi 24 Août.* — La première messe a lieu à 5 heures. Les autres messes se succèdent jusqu'à 10 heures. — A 10 heures, Grand'Messe, précédée de la bénédiction de trois nouvelles cloches.

A 4 heures du soir, Vêpres solennelles, suivies de la grande Procession, dite des miracles.

*Dimanche 25 Août.* — A 2 heures, première messe. Les autres messes de règle à 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 heures. — A 10 heures 1/2, la Grand'Messe.

A 2 heures, les Vêpres suivies, comme le samedi, de la bénédiction du Saint-Sacrement.

*Mardi 27 Août.* — Messes depuis 6 heures jusqu'à 10 heures. — A 10 heures, Grand'Messe, suivie de la procession, pour clore les exercices.

Le samedi toute la journée, pendant toute la nuit du samedi au dimanche, et le dimanche jusqu'à midi, des prêtres entendent les confessions des pèlerins.

**Retraite des Œuvres.** — Nous rappelons à nos lecteurs que la Retraite des Œuvres s'ouvrira, à Lesneven, le 4 Septembre, vers 7 h. 1/2 du soir.

Les personnes qui désirent y prendre part sont priées d'envoyer leur adhésion à M. le chanoine Treussier, au Grand-Séminaire.

**Les Services pour les défunts.** — N'est-il pas plus profitable aux défunts d'avoir cinq, six ou huit messes qu'un service chanté ?

Un théologien qui aurait à juger cette assertion, lui infligerait cette note : « Proposition téméraire ». Voici comment il la justifierait :

Le sacrifice de la messe a de lui-même une valeur infinie. Une seule messe, à ne considérer que cette valeur intrinsèque, peut suffire non seulement à délivrer du Purgatoire l'âme pour laquelle elle est célébrée, mais toutes les âmes qui y souffrent, sans que soit épuisé le mérite que présente au souverain Juge l'adorable victime.

Dans quelle mesure le Seigneur applique-t-il à telle ou telle âme le fruit de la messe ou des messes offertes pour elle ? Pour quels motifs n'applique-t-il point toujours ce fruit dans la mesure du nécessaire ? Il faudrait, pour le savoir, pénétrer les secrets de la sagesse infinie.

Mais ce que nous savons, c'est que l'Eglise a, dès les premiers siècles, et toujours depuis, recommandé à ses enfants de faire chanter la messe solennelle pour les défunts, non seulement au jour des funérailles, mais aux 3<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 30<sup>e</sup> jours après la mort ou l'enterrement, et au jour anniversaire. Elle ne s'est point contentée de recommander cette pratique, mais, pour la faciliter, elle a accordé à ces messes chantées des privilèges qu'elle n'accorde point aux messes basses.

Pourquoi en a-t-elle agi ainsi ? Sans doute, parce qu'éclairée, comme elle l'est, par l'Esprit-Saint, elle sait que les âmes trouvent dans ces solennités un fruit plus abondant, un moyen plus efficace de satisfaire à la justice divine.

Nous n'avons point à raisonner en cela, nous n'avons qu'à nous laisser guider humblement par qui est mieux instruit que nous des pensées et des volontés divines, et à accepter avec reconnaissance les faveurs qui nous sont offertes. (*Semaine de Cambrai.*)

## INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

CONCOURS D'APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE

Prix de 2,000 francs : Fondation HUGUES

Un prix de 2,000 francs à décerner tous les ans a été fondé par une généreuse bienfaitrice, sous le nom de *Prix-Hugues*, pour encourager la composition d'écrits destinés à la défense de la foi.

Ce prix a été attribué déjà trois fois, en 1891, 1893 et 1895, par la Faculté de Théologie, chargée de juger le concours.

Le prochain concours aura lieu en 1897.

En voici le sujet : « *Du Miracle en face de la Science.* — Qu'est-ce que le miracle ? — Est-il possible ? — Est-il rigoureusement vérifiable ? — Quelle est la valeur du miracle dans la démonstration de la vérité chrétienne ? »

Les manuscrits doivent être adressés au Secrétaire général de l'Institut Catholique, rue de Vaugirard, 74, à Paris, au plus tard le 28 Février 1897.

Ils ne doivent porter ni signature, ni nom d'auteur, ni aucun signe distinctif autre qu'un numéro et une devise, lesquels devront être répétés à

l'intérieur d'un pli cacheté, annexé au mémoire et contenant en outre le nom, les qualités et l'adresse postale de l'auteur.

Le prix sera décerné à la fin du mois de Juin 1897.

N. B. — Les concurrents de 1895 qui n'ont pas encore retiré leurs mémoires, sont priés de les réclamer à M. Baulès, 71, rue de Vaugirard, à Paris, en rappelant le numéro et la devise qui servent à les désigner.

Le **MONTE ROSA GOLD** est très ferme à 5 fr. Le marché de Londres s'occupe beaucoup de cette valeur.

J. Johns, ingénieur des mines de **ZAPOPAN**, vient d'adresser au conseil une lettre sur les travaux en cours.

Il a été creusé plusieurs puits, et le dernier broyage donne 150 onces d'or pour 438 tonnes. M. Johns propose d'envoyer des échantillons au Gouvernement Sud-Australien, pour faire des essais de traitement des tailings. Ce qui, en cas de succès, amènerait à faire une installation.

Comme on le voit, on s'occupe beaucoup des mines de Zapopan, et nous pensons que le moment est bon pour entrer dans cette valeur.

**Goudron Guyot véritable**, 19, Rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.

Le Cabinet Dentaire, 2, rue Astor, Quimper, momentanément fermé pour cause de transformation, continue comme par le passé à recevoir sa nombreuse clientèle auprès de laquelle nous nous excusons de cette courte interruption.

La plus haute récompense.

Grand Diplôme d'honneur,  
Concours génl du Morbihan.

**E. LEFÈVRE**  
DENTISTE

MÉDAILLE D'OR,  
Pontivy, 1894.

Diplômé de l'École Dentaire de Paris

5, RUE DE LA MAIRIE **QUIMPER** (près la place Saint-Corentin)  
Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés.

**DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES**  
PRIX MODÉRÉS

**Nota.** — Au 29 Septembre prochain, pour cause d'agrandissement, le cabinet sera transféré, 1, RUE KERÉON (en face la Cathédrale).

**SPECIALITÉ** de Vêtements, Barrettes, MM. LES ECCLESIASTIQUES  
Ceintures et Articles pour  
J. BERNARD, Tailleur, successeur de LE CLEC'H, fournisseur du Grand-Séminaire, 16, au bourg de Kerfeunteun, près QUIMPER.

M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> BERNARD a l'honneur de prévenir MM. les Ecclésiastiques qu'elle prend la suite des affaires de son mari, avec le concours de son frère, M. LE CLEC'H, fils.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LA LIGNE D'ANNONCE

10 CENTIMES

6 fr. par an

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

**Administration :** Adresser directement les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

**SOMMAIRE** I. Apostolat de la Prière.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Pèlerinage d'hommes à Lourdes ; Retraite des Œuvres ; Retraites de départ ; Grand Pardon du Folgoët ; Grand Pardon de N.-D. de Kerdévo ; Pardon de N.-D. des Portes ; Lamentable commerce.



III. Nouvelles du Monde catholique : Lettre de Mgr Dubourg à M. le Maire de Moulins ; Où est l'abus ? Assemblée générale des Catholiques du Nord et du Pas-de-Calais.

IV. Recherches sur le culte de saint Michel en France (suite).

V. Bibliographie.

VI. Annonces et avis.

## OFFICES DE LA SEMAINE

**Dimanche, 1<sup>er</sup> Septembre.** — 13<sup>e</sup> Dimanche après la Pentecôte. Office du jour. Semi-double. Vert. Mémoires 1<sup>er</sup> de S. Gilles, Confesseur, 2<sup>e</sup> des douze Frères Martyrs.

Aux Vêpres, mémoire de S. Etienne.

**Lundi, 2.** — S. Etienne, roi de Hongrie, Confesseur. Semi-double. Blanc.

**Mardi, 3.** — S. Fiacre, Confesseur. Semi-double. Blanc.

**Mercredi, 4.** — Office de la Fête. Simple. Vert. — Ou office votif de S. Joseph. Semi-double. Blanc.

**Judi, 5.** — S. Laurent-Justinien, Evêque, Confesseur. Semi-double. Blanc.

**Vendredi, 6.** — Office de la Fête. Simple. Vert. — Ou office votif de la Passion. Semi-double. Rouge.

**Samedi, 7.** — Office votif de l'Immaculée-Conception. Semi-double. Blanc.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Augustines de Pont-l'Abbé ..... du 1<sup>er</sup> au 8 Septembre.

## Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Septembre 1895, présentée par Son Em. le Cardinal Vicaire, et bénie par S. S. Léon XIII : LES RELIGIEUSES MISSIONNAIRES

Le paganisme avait, on le sait, profondément ravalé les fonctions de la femme : aux yeux de ses philosophes et de ses politiques, cette malheureuse créature n'était qu'un être inférieur, mécanisme dégradé et méprisé dans la famille.

Il appartenait à l'Eglise de Jésus-Christ de la réhabiliter, en lui rendant, avec la vertu, sa dignité originelle. Bien plus, non contente de lui remettre au front la couronne d'une maternité sans déshonneur ou d'une virginité méritoire, l'Eglise n'a pas dédaigné de l'appeler au sublime ministère de l'Apostolat chrétien.

Dès lors, la femme chrétienne, devenue par choix Religieuse, a franchi les bornes du monde civilisé et creusé son sillon dans les champs lointains des Missions catholiques. La passion de la gloire divine a eu cette vertu de rendre forte la faiblesse même, intrépide la timidité même ; de transformer d'humbles vierges en hérauts de l'Evangile.

Il est deux choses qui réveillent toujours quelque écho dans l'âme du pauvre sauvage ou du païen à demi-civilisé : ses enfants et ses malades. La Religieuse élèvera ses enfants et soignera ses malades, pour le très pur amour de Jésus-Christ ; et c'est sur ces assises, toutes de sacrifice et d'abnégation, que s'édifiera le royaume du vrai Dieu dans les âmes. Alors, comme elle devient aimable aux yeux du barbare et de l'infidèle la croix du Sauveur, que le prêtre-missionnaire a dressée entre l'école et l'hôpital, sous la garde de ces anges terrestres, dont l'incomparable dévouement fait plus et mieux pour la civilisation, et spécialement pour l'influence de la patrie française, que toutes les administrations civiles et les missions scientifiques et officielles !

S'il est donc une cause qui mérite l'intérêt, non pas seulement de tout catholique, mais de tout homme de cœur, n'est-ce pas celle de ces femmes intrépides, qui font bénir, sur toutes les plages, avec le nom de Dieu, celui de la France et de l'Eglise ?

Eh bien ! l'Œuvre civilisatrice et apostolique de ces Religieuses, la Maçonnerie a juré de l'anéantir, en ruinant les Congrégations auxquelles elles appartiennent, par l'unique loi dite d'accroissement. A vous, parmi les premiers, Associés de l'Apostolat, de rendre impraticable, par tous les moyens légitimes, cette loi anti-chrétienne et antipatriotique !

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche 1<sup>er</sup> Septembre*, à 7 heures, réunion de la Congrégation des Dames. — Sainte Messe, suivie d'une Instruction et de la Bénédiction du T. S. Sacrement.

— CHAPELLE DES URSULINES. — *Lundi 2 Septembre*, réunion des Mères chrétiennes, à 7 heures 1/2. Messe, Instruction et Bénédiction du T. S. Sacrement.

**Pèlerinage d'hommes à Lourdes.** — Nous recevons de bonnes nouvelles de plusieurs paroisses du diocèse, et nous remercions les prêtres zélés qui nous promettent de nombreux pèlerins. Mais le temps presse, et l'organisation ne peut se faire, à cause du retard apporté à la demande des billets. Nous prions donc très instamment nos chers confrères de nous écrire *immédiatement*, afin que nous puissions connaître au moins le chiffre approximatif des pèlerins. Cette recommandation s'adresse d'une manière plus spéciale encore à ceux qui veulent prendre le train de Quimper. Elle est très importante, non seulement afin d'éviter les erreurs et les ennuis d'une organisation tardive, mais aussi et surtout pour procurer le bien-être des pèlerins, en parant aux inconvénients d'un trop grand encombrement dans les mêmes wagons. Avertis à temps, nous pourrions peut-être les éviter. — Nous aimons à compter sur la plus grande bonne volonté de tous.

Allons à Lourdes ! C'est le désir de la Très-Sainte Vierge Marie.

**Retraite des Œuvres.** — PROGRAMME DES CONFÉRENCES DE L'APRÈS-MIDI. — *Jedi* : I. Rapport sur les *Syndicats agricoles et l'Enseignement de l'Agriculture dans les écoles catholiques*, par M. DES JARS DE KERANROUÉ ; II. Rapport sur les *Caisses rurales*, par M. DONNARD.

*Vendredi* : I. Rapport sur les *Associations ouvrières et les Cercles d'études sociales*, par M. DESGRÈES DU LOU ; II. Rapport sur les *Confréries et les Œuvres de Marins*, par M. KERBAOL ; III. Rapport sur la *Presse catholique*, par M. LAURENT.

*Samedi* : I. Rapport sur l'*Association de la Jeunesse catholique*, par M. SOUBIGOU ; II. Rapports : sur les *Patronages urbains*, par M. TANGUY, sur les *Patronages ruraux*, par M. MORIZUR ; III. Rapport sur les *Œuvres militaires*, par M. LE DU ; IV. Rapport sur l'*Œuvre de Notre-Dame du Salut*.

**AVIS.** — 1° La Retraite s'ouvrira à Lesneven, le *mercredi 4 Septembre*, vers 7 h. 1/2 du soir, et se terminera le *dimanche matin, 8*, par un pèlerinage à Notre-Dame du Folgoët ; 2° le prix de la pension est fixé à *15 francs* ; 3° les inscriptions pour la Retraite seront reçues jusqu'au 4 Septembre inclusivement.

**Retraites de départ.** — Nous sommes heureux d'annoncer que, comme aux années précédentes, des retraites pour nos conscrits et pour nos jeunes soldats libérés du service s'ouvriront, à Quimper et à Lesneven, le 15 et le 22 Octobre, à 4 heures, et à Quimperlé, le 21, également à 4 heures.

Au milieu des tristesses de notre époque, il y a, nous devons le reconnaître, des compensations et même des joies que n'auraient jamais pu prévoir les générations qui nous ont précédés. Les œuvres se multiplient, et il est facile d'en constater et d'en apprécier les résultats ; mais aucune, à notre avis, n'a eu des succès aussi visibles que l'Œuvre des cercles militaires ; or, celle-ci recrute ses adhérents surtout par les retraites où, sous l'impression de la grâce, nos jeunes gens veulent assurer leur persévérance en dépit de tous les obstacles. Nous faisons donc appel à tous nos frères dans le sacerdoce, Curés, Recteurs, Aumôniers, Vicaires, pour engager les jeunes soldats à faire en commun les *Exercices spirituels*. Nous engageons également les personnes pieuses à aider, s'il le faut, de leur bourse les conscrits qui manqueraient de la petite somme nécessaire pour vivre pendant quelques jours de cette vie de recueillement, qui sera pour eux comme un court noviciat au moment d'entrer dans la vie du soldat chrétien.

**Grand Pardon du Folgoët, le Samedi et le Dimanche 8 Septembre**, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque.

*Le Samedi.* — A 10 heures, grand'messe à l'église paroissiale.

A 4 heures, vêpres, sermon ; les vêpres seront chantées au champ du couronnement et seront suivies de la procession des miracles.

A 8 heures, procession aux flambeaux ; heure sainte.

L'église restera ouverte toute la nuit ; et les prêtres seront à la disposition des fidèles pour les confessions, excepté de 11 heures à 2 heures.

*Le Dimanche.* — Les messes commenceront à 2 heures, et se succéderont d'heure en heure jusqu'à 8 heures inclusivement ; à 9 heures, arrivée des processions ; à 10 heures, grand'messe pontificale au champ du couronnement, sermon.

A 2 h. 1/2, les processions se rendront de l'église au champ du couronnement pour les vêpres qui seront chantées à 3 heures ; bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement ; chant du cantique ; défilé des processions.

Nous sommes heureux d'annoncer que l'excellente musique de Lannilis, dirigé par M. l'abbé Jézéquel, nous prêterait encore son concours cette année.

— En dehors des trains réguliers, l'Administration des Chemins de fer départementaux a bien voulu accorder quelques trains supplémentaires dans l'ordre suivant :

**SERVICE DU MATIN.** — 1° *De Landerneau à Lesneven* : A 7 heures du matin, pour arriver au Folgoët à 7 h. 40, à Lesneven à 7 h. 45. Ce train correspondra avec ceux de la ligne de l'Ouest dont l'un venant de Morlaix arrive à Landerneau à 6 h. 40 et l'autre venant de Brest arrive à Landerneau à 6 h. 43.

2° *De Lesneven pour Landerneau* : A 8 heures, pour arriver à Landerneau à 8 h. 45.

**SERVICE DU SOIR.** — 1° *De Landerneau pour Lesneven* : A 2 heures, pour arriver au Folgoët à 2 h. 40, à Lesneven à 2 h. 45. Ce train correspondra avec celui de Brest lequel arrive à Landerneau à 1 h. 56.

2° *De Lesneven pour Landerneau* : A 5 heures du soir, pour arriver à Landerneau à 5 h. 45. Ce train correspondra avec celui de la ligne de l'Ouest partant de Landerneau pour Brest à 6 h. 25 et un autre partant pour Morlaix à 6 h. 30.

**N. B.** — Si quelque modification était faite à ce programme, nous l'annoncerions dans notre prochain numéro.

**Grand Pardon de Notre-Dame de Kerdévot, PAROISSE d'ENGUÉ-GABÉRIC.** — *Le Samedi, 7 Septembre*, à 4 heures du soir, Vêpres solennelles, Procession, Bénédiction du T. Saint-Sacrement. Avant et après Vêpres, les confesseurs se tiendront à la disposition des pèlerins jusqu'à 6 heures.

*Le Dimanche, 8 Septembre*, dès 4 heures du matin, les messes se succéderont sans interruption jusqu'à la grand'messe, célébrée à 10 heures, par M. Coat, Chanoine Archiprêtre, et précédée par la procession des miracles. A l'Evangile, le sermon sera donné par M. Cavellat, vicaire de Plonéour-Lanvern.

A 2 heures, Vêpres solennelles, Procession, Bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Les pèlerins de cette année verront avec plaisir les embellissements de la chapelle de Kerdévot ; c'est d'abord une chaire en forme de tribune, puis un nouvel autel, adapté au rétable.

**Pardon de Notre-Dame des Portes.** — *Dimanche 25 Août*, en la fête du Cœur très-pur de la Bienheureuse Vierge Marie, la petite ville de Châteauneuf a célébré, comme nous l'avions annoncé, le pardon et le 1<sup>er</sup> anniversaire du Couronnement de Notre-Dame des Portes.

Ne vous est-il point arrivé, après avoir assisté à un grand événement, de revenir après un long intervalle dans les lieux qui en avaient été témoins ? N'avez-vous pas éprouvé une impression de tristesse en voyant que là où se trahissait l'enthousiasme, là où éclatait la joie universelle, il y a désormais le silence et la solitude ?

Certes, la fête de cette année ne saurait être comparée à celle qui se célébrait à pareil jour et en pareil lieu, il y a un an, et cependant, je puis l'affirmer, il n'y avait guère de place ici pour les regrets du passé, tant le présent lui-même avait de charme.

Le pèlerinage commence le samedi. A 10 heures, messe solennelle, mais devant une assistance restreinte ; les laboureurs travaillent à la moisson ; les ouvriers et les marchands sont tout à leurs affaires et les étrangers n'arriveront que tout à l'heure.

Au moment où la procession se forme à l'église paroissiale, c'est-à-dire vers 5 heures, ils sont déjà innombrables. Autour de la statue de Notre-Dame des Portes (non pas l'image miraculeuse, mais une petite copie plus ou moins fidèle) marchent les hommes, puis les femmes qui viennent ici remercier pour les faveurs reçues. Tous portent un cierge à la main. Ce cortège est déjà immense, mais demain il sera bien plus considérable encore.

Après le chant des vêpres à la chapelle, la foule se dirige vers la ville, mais même alors on peut voir le calme et la paix régner dans les maisons et dans les rues ; pourtant sur une place il y a tout l'attrail ordinaire des fêtes foraines, et les somnambules restent sans clientèle, et les chevaux de bois sans cavaliers.

C'est à 8 heures 1/2 que sort la seconde procession, la procession aux flambeaux ; c'est toujours le même parcours : de l'église Saint-Julien à la chapelle de Notre-Dame des Portes. Toute la ville est enguirlandée, pavoisée, illuminée ; chose que je n'ai pas vue ailleurs : les rez-de-chaussée eux-mêmes sont tout étincelants. Nous sommes souvent peints dans nos fêtes religieuses de voir que les édifices publics sont condamnés, de par la volonté des Juifs et des Francs-Maçons, à faire tache au milieu de tout le reste. Israël et la Maçonnerie n'ont point ici droit de cité, et il n'est pas une demeure, même officielle, qui ne manifeste en l'honneur de Notre-Dame. De même, il n'est guère de voix qui ne chante :

Notre-Dame des Portes,  
A toi tout notre amour.

ou le beau cantique breton qui fait presque partie de la liturgie à Châteauneuf. Et quel entrain dans tous ces chants ! Mais les splendeurs de cette soirée du samedi devaient être dépassées par celles du lendemain.

La première messe avait lieu à 4 heures. M. C. Péron, recteur de Lanhouarneau, qui la célébrait, prêcha à l'Evangile et prit pour texte la parole du Seigneur à Salomon après la consécration du Temple : « J'ai sanctifié ce lieu pour que mon Nom y soit éternellement béni, et pour que mes yeux et mon Cœur y soient fixés à jamais. » Oh ! comme on sentait bien que Dieu, en effet, s'était lui-même choisi cette demeure et en avait fait l'un des apanages de sa Mère ! Mais comme les dévots serviteurs de la Vierge comprenaient bien aussi que dans la demeure de leur Dieu, ils étaient dans la maison paternelle ! Toute cette foule était recueillie, respectueuse, mais les mères prêtaient leur épaule pour appui aux enfants fatigués de la route, car ces pèlerins intrépides avaient tenu à offrir leurs enfants à Notre-Dame des Portes ; ils ne les gardaient cependant pas toujours entre leurs bras, car j'ai vu une petite fille gracieusement endormie au pied du trône et sous le regard de la Mère de Dieu.

On pouvait prévoir que les communions seraient nombreuses, car dès le commencement de l'après-midi, les confessionnaux avaient été occupés, et ils le furent pendant une grande partie de la nuit ; deux prêtres donc purent distribuer la sainte Eucharistie pendant une demi-heure, et à peine la messe était-elle finie que de nouveaux communians se présentèrent encore ; il en fut ainsi à toutes les messes qui se succédèrent durant la matinée. Des retardataires arrivèrent demander qu'on les communiat un peu après-midi.

La grand'messe fut célébrée, à 10 heures 1/2, par M. le Supérieur du Petit-Séminaire de Pout-Croix. La chapelle est vaste, mais elle contenait à peine la moitié de l'assistance. Le prédicateur qui avait promis de donner le sermon, ayant fait savoir par dépêche télégraphique que les circonstances ne lui permettaient pas de venir à Notre-Dame des Portes, M. Thomas, aumônier du Lycée de Quimper, dut prendre la parole à sa place, mais en français, bien que la majorité de l'auditoire fut plus familiarisée avec la langue bretonne. Il montra comment Marie peut à juste titre être appelée la *Porte du Ciel*, et donna le récit de la mort et de l'Assomption de Notre-Dame.

Après les vêpres, la procession se déroula comme la veille dans les rues de la ville ; le chemin de la chapelle est très droit et se trouve prolongé par une interminable rue conduisant à côté de l'église paroissiale ; or, me trouvant placé entre les pèlerins qui formaient la procession et la foule qui suivait, il m'était impossible de voir soit le commencement, soit la fin de ce double cortège.

Oui, Notre-Dame des Portes porte à bon droit la couronne, car ici elle est vraiment Reine ! Reine aimée et acclamée.

**Lamentable commerce.** — « Cette protestation sera inutile. Elle ne convaincra personne, à en juger par l'inutilité de plaintes précédentes. Les boutiques de brocanteurs sont remplies de chasubles, nos vieux saints montent la garde sur le pas des portes de magasins ; les rétables de nos vieux autels, les colonnes torsées à vignes grimpantes, les chapiteaux en bois dorés, encomrent les étalages.

Objets saints, débris vénérables, vieux témoins de la foi ancestrale, votre temps est fini, emportez les bénédictions que vous avez reçues, et sanctifiez, si vous le pouvez, du parfum du surnaturel qui vous a embaumés, les boudoirs et les vestibules de financiers véreux et de juifs authentiques.

En d'autres temps, l'Eglise vous eût brûlés plutôt que de vous livrer aux profanes et aux mercantiles ; mais nous sommes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et l'aurore du XX<sup>e</sup> va bientôt poindre à l'horizon.

Ce respect passe pour de l'archéologie ; jadis c'était de la liturgie. Nul n'est tenu d'être archéologue ; mais un peu de liturgie ne nuit pas, dit-on. »

Nous avons emprunté les lignes qui précèdent à la *Semaine de Saint-Brieuc*. Ce qui se passe chez nos voisins se passe aussi chez



nous, mais avec cette particularité que, dans le diocèse de Quimper, la rage de destruction subit une vraie recrudescence en ce moment ; nous en pourrions citer de déplorables exemples :

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Lettre de Mgr Dubourg à M. le Maire de Moulins.  
— Le Maire de Moulins ayant pris un arrêté interdisant les manifestations extérieures du culte, Mgr Dubourg, évêque de ce diocèse, lui a adressé la lettre suivante :

ÉVÊCHÉ

« Moulins, le 11 Août 1895.

DE MOULINS

« Monsieur le Maire,

« J'apprends à l'instant que vous venez de faire afficher sur les murs de la ville de Moulins un arrêté municipal interdisant toutes les manifestations extérieures du culte », et par conséquent le *port ostensible du saint Viatique aux malades*.

« Je ne m'arrêterai pas à discuter la légalité de cette interdiction. Il me serait facile de démontrer que vous avez outrepassé vos pouvoirs, que le temple protestant de Moulins n'a aucunement le caractère consistorial, et qu'ainsi vous avez commis un « abus » à l'égal du Maire de Roubaix, dont vous aspirez à devenir l'émule et à cueillir les tristes lauriers. Le Conseil d'Etat vient de se prononcer formellement dans ce sens, et il n'est pas douteux que, le cas de Moulins étant identique, il ne rende de nouveau un jugement semblable.

« Mais je veux me placer à un point de vue supérieur. Comme Evêque et représentant des intérêts spirituels de mes diocésains, j'ai le devoir de réprover et de flétrir une mesure qui outrage dans sa foi et blesse au cœur toute une population demeurée encore, en dépit des excitations mauvaises, foncièrement chrétienne. Je proteste donc hautement et de toute l'énergie de mon âme, contre cette injure gratuite faite à mon Dieu et au vôtre, au Dieu qui jugera, sachez-le bien, les jugements humains.

« La rue est librement ouverte à tous les cortèges, à tous les défilés, à toutes les parades même les plus grotesques ; elle est interdite et fermée à Dieu seul qui, de par votre arrêté et contrairement à un usage immémorial, ne pourrait plus ostensiblement visiter nos moribonds. N'est-ce pas vraiment un défi que vous jetez à la conscience publique ? N'est-ce pas une déclaration de guerre adressée aux catholiques Moulinois, que vous traitez ainsi comme une « quantité négligeable », qui sont pourtant le nombre, et qui ne demandent, en définitive, qu'à servir leur Dieu dans une paix faite de dignité ? Je dénonce ce dédain amer de l'opinion d'autrui et cette intolérance injustifiable, non seulement aux chrétiens sincères, mais encore à tous les esprits calmes et sérieux que n'aveu-

glent pas le parti pris et la passion antireligieuse, à tous les hommes, en un mot, qui ont conservé intact le sentiment naturel de l'égalité devant la loi, de la justice et de la liberté.

« Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes regrets.

« † AUGUSTE-RENÉ-MARIE, *Ev. de Moulins.* »

Monseigneur l'Evêque de Saint-Brieuc a immédiatement adressé à Mgr de Moulins ses vives félicitations :

« Saint-Brieuc, le 14 Août 1895.

« Cher Seigneur et Ami,

« Je veux être l'un des premiers, moi votre consécrateur, à vous féliciter de votre vibrante lettre au Maire de Moulins.

« C'est par de tels actes que nous ferons reculer les sectaires.

« N'est-ce point chose pitoyable qu'une poignée de francs-maçons et de juifs opprime trente millions de catholiques ? Mais le mouvement de résistance s'accroît, il sera irrésistible.

« Agréez, cher et bien-aimé Seigneur, l'assurance de ma respectueuse et cordiale affection.

« † PIERRE-MARIE, *Ev. de Saint-Brieuc et Tréguier.* »

Où est l'abus ? — Après avoir déclaré qu'il y a abus chez les prêtres qui ont protesté contre la spoliation des Congrégations religieuses, le Conseil d'Etat déclare qu'il n'y a point eu abus, sinon de la part de M. le Maire de Roubaix, du moins de la part de M. le Maire de Lille, interdisant aux prêtres de porter le Saint-Viatique avec le cérémonial qui leur est prescrit par les Souverains Pontifes.

Donc, selon le Conseil d'Etat, un laïque est dans son rôle lorsqu'il vient dire au prêtre : Vous ne revêtirez point le surplis pour prendre dans vos mains le Saint-Sacrement ; vous ne lui laisserez donner aucune marque de respect, pas même celle qu'il peut recevoir de la lumière d'un flambeau ; vous ne laisserez point avertir de son passage, par un coup de sonnette, les fidèles qui veulent l'adorer.

Dire cela et le dire avec menace d'amende et de prison dans un pays catholique, dans un pays où l'Etat s'est engagé par contrat à laisser « exercer librement le culte public de la religion catholique, apostolique, romaine », ce n'est point un abus de pouvoir, ce n'est pas un empiètement du laïcisme sur le terrain cléricale. Voilà ce qu'affirme le Conseil d'Etat.

Assemblée générale des Catholiques du Nord et du Pas-de-Calais. — Cette Assemblée se réunit chaque année, depuis quelque temps, à Lille. Nous en recevons le programme. C'est en Novembre prochain, du 19 au 24, que se tiendront les séances.

Ce programme offre tous les défauts des productions de ce

genre ; il donne la liste des questions qui seront traitées pendant cinq jours, et il faudrait au moins cinq mois, à six heures de travail par jour, pour les étudier convenablement. En effet, on propose à l'Assemblée de discuter tout ce qui se rattache à la Religion, piété, écoles, enseignement, œuvres de toutes sortes. C'est grand dommage que cet encombrement de sujets à traiter, d'autant mieux que tous ces sujets reviennent chaque année dans les programmes.

Nous faisons cette observation sur l'Assemblée de Lille, à cause de son importance, du grand intérêt que nous lui portons, et parce que nous avons recueilli beaucoup de plaintes de ce genre à la suite de bon nombre de Congrès ou d'Assemblées : — on veut y parler de tout ; on se quitte sans avoir rien étudié à fond.

## RECHERCHES

### Sur le Culte de saint Michel en France (suite).

#### III. — CHAPELLES DÉDIÉES A SAINT MICHEL

##### 1<sup>re</sup> Chapelle de Saint-Michel à Douarnenez.

Cette chapelle, dédiée au saint Archange et construite en son honneur en 1663, doit son origine à la vénération dont était entourée, à Douarnenez, la mémoire du saint missionnaire breton Michel Le Nobletz. Son biographe et son successeur, comme apôtre de la Bretagne Armorique, le Vénérable Père Maunoir, jésuite, nous dit (1) : « qu'il vint au monde, le 29 Septembre 1577, jour dédié à l'honneur du glorieux archange saint Michel. Le jour qui lui donna entrée au monde et le nom qui lui échet en partage furent un pronostic de la vie angélique qu'il devait mener... J'ai trouvé dans un recueil qu'il a composé des bénéfices de Dieu, qu'il tenait à grande faveur d'être venu au monde à un tel jour que fut créé et couronné de gloire le glorieux saint Michel, d'avoir été reçu au sein de l'Eglise le jour de ce prince de l'Eglise et d'en avoir hérité le nom. »

Né le 29 Septembre 1577, Michel Le Nobletz mourut le 5 Mai 1652 et fut inhumé le 7, à la veille de la fête du glorieux saint Michel au mont Gargan, en sorte qu'on voit facilement la raison pour laquelle la vénération des peuples pour la mémoire du saint missionnaire se traduisit par un redoublement de dévotion envers le glorieux Archange.

Michel Le Nobletz était né au manoir de sa famille, en Plouguerneau, au diocèse de Léon ; il était mort au Conquet, ville du même diocèse, et cependant c'est à Douarnenez, au

diocèse de Cornouaille, que s'éleva, une dizaine d'années après son décès, un temple à l'honneur de saint Michel. C'est que dans cette ville de Douarnenez, Dom Michel, comme on appelait familièrement le serviteur de Dieu, avait passé plus de vingt ans de sa vie apostolique et que le ciel sembla désigner lui-même ce lieu comme favorable au culte du saint Archange et à la manifestation de la sainteté de son serviteur.

Voici comment le Vénérable Père Maunoir raconte l'érection de cette chapelle de Saint-Michel, à Douarnenez, dans une vie manuscrite qu'il a laissée d'une femme de Quimper, Catherine Daniélou, qui éprouva elle-même, en plusieurs occasions, une protection singulière de la part de l'Archange saint Michel :

« Catherine Daniélou a coopéré à l'érection de la chapelle de Douarnenez au lieu où le Père Michel Le Nobletz, renommé pour ses vertus et miracles, avait demeuré l'espace de vingt-trois ans à diverses reprises.

« Notre-Dame révéla à Catherine, trois ans avant qu'on bâtit cette église, qu'un jour il y aurait à Douarnenez une chapelle autant fréquentée que Sainte-Anne d'Auray. (C'est le plus insigne pèlerinage de Bretagne (1).

« Dès que le Père Maunoir — que le Père Michel élut pour son successeur vingt-deux ans avant sa mort — conçut le désir de faire bâtir ce lieu de devotion, cette servante de la Vierge l'encouragea dans son dessein. Le recteur de Ploaré (2) et les habitants de Douarnenez n'y avaient aucune inclination, ce simple peuple se formait mille chimères, s'imaginant que si cette chapelle était une fois bâtie, ce serait la perte de toute cette république.

« Enfin, par le conseil de Catherine, Madame de Pratglas, ayant acheté la maison où avait demeuré l'homme de Dieu, gagna Monsieur l'Evêque pour ce pieux dessein.

« On avait déjà entendu par neuf fois sonner diverses sortes de cloches dans ce lieu, encore qu'on n'en eût vu aucune. On a fait information juridique de cette merveille.

« Monseigneur de Cornouaille (3), qui n'avait pu marcher depuis six mois, se fit porter en cette maison de l'homme de Dieu en compagnie de M. Amice, son promoteur, de MM. les Recteurs de Ploaré et de Ploulan (Poullan), des Révérends Pères Alain de Launay et Julien Maunoir, et d'un grand peuple de la paroisse de Ploaré et de la ville de Douarnenez.

« En ce même jour il appuya sur ses pieds, commença à marcher, le lendemain il entendit la messe à genoux ; depuis six ou sept mois il n'avait pu fléchir les genoux ni faire un pas, ni appuyer sur ses pieds. Ensuite de ce voyage, il se

(1) Vie manuscrite, composée vers 1670.

(1) Le vénérable Père Maunoir écrit vers l'an 1670.

(2) Paroisse qui comprenait alors la ville de Douarnenez.

(3) Mgr René du Louet, Evêque de Quimper 1642-1668.

porta de mieux en mieux, dit la messe, conféra les ordres, fit sa visite, prêcha dans sa cathédrale, chanta les trois messes de Noël en l'église Saint-Corentin, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. En conséquence, Monseigneur ordonna qu'on bâtît une chapelle en l'honneur de saint Michel Archange dans le lieu où avait demeuré M. Le Nobletz près de vingt-trois ans.

« Le 12<sup>e</sup> d'Août 1663, fut posée la première pierre de l'église de Saint-Michel; et depuis, plusieurs pèlerins abondent tous les jours en ce lieu des Evêchés de Léon, de Cornouaille, de Tréguier et de Vannes. Mgr de Cornouaille a donné quarante jours d'indulgence à ceux qui visiteront cette chapelle le mardi, chaque jour du mois de Mai, à ceux qui communieront et y feront dire la messe. N. S. Père le Pape Alexandre VII a donné indulgence plénière à ceux qui se confesseront, communieront et visiteront ce lieu le 1<sup>er</sup> dimanche d'après Saint-Michel.

« Catherine Daniélou fit de grandes prières pour attirer les bénédictions du ciel sur ce lieu; sa bonne maîtresse (la Sainte Vierge) lui communiqua le plan et la forme de la chapelle comme elle est à présent, il n'y avait que 7 l d'assurées pour commencer cet ouvrage, qu'on avait reçues lorsqu'on planta la première croix devant le lieu destiné au saint édifice. Elle lui ordonna de dire à son directeur (au P. Maunoir) de prendre courage, que rien ne manquerait, et que quand il faudrait couvrir la chapelle d'argent, il y en aurait assez. L'effet fit voir la vérité de la prophétie : en trois jours on reçut 1.100 l, et la première année 7.000 l; de plus, cette surintendante de ce bâtiment (la Sainte Vierge) donna charge de faire le mois de Mai, les premières années, la mission, ce qui fut fait; on peut dire sans hyperbole que dans chaque mission plus de quatre-vingt mille personnes y assistèrent chaque année avec des conversions extraordinaires.

« Depuis le commencement de la bâtisse jusqu'à présent, on fréquente presque tous les jours cette place dévote. Les miracles qui ont été faits en faveur de ceux qui s'y sont voués sont sans nombre, bien avérés. On peut voir une partie de ces grâces dans le recueil des miracles que Mgr de Cornouaille a approuvé (1). »

Un cantique breton composé par le P. Maunoir, conserve encore la mémoire de toutes ces merveilles.

Monsieur de Cornouaille a ordonné  
Qu'à Douarnenez, au lieu où a demeuré M. Le Nobletz,  
A Porzru près de la mer fut élevée une chapelle  
A la gloire de Dieu et en l'honneur de Monsieur saint Michel.

Neuf fois les anges du ciel ont fait entendre le son  
D'une cloche invisible au lieu où il a demeuré :  
Prenez courage, et hâtez-vous, chrétiens,  
Neuf sons ont sonné, il est temps de venir à la messe.

(1) Extraits des vies de M. Le Nobletz et de Catherine Daniélou, par le R. P. MAUNOIR, S. J.

Beaucoup de pèlerins sont venus de bien loin  
Pour visiter cette chapelle, et bien sûr  
Que les seuils, seroient-ils de fer, en seroient usés  
Par les pèlerins que Dieu y envoie.

(A suivre.)

### Bonnes pensées.

- La souffrance est une bonne école. « Souffrir apprend à souffrir, souffrir apprend à vivre, souffrir apprend à mourir. »  
— Que de choses incroyables les incrédules sont obligés de croire pour être incrédules. (L.-B. Hofbauer).

### BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

Sommaire de la livraison du 14 Août 1895.

I. Neures perdues d'un parlement. Le cléricalisme et l'armée devant la Chambre, par le P. H<sup>e</sup> MARTIN. — II. M. Anatole France, par le P. ET. CORNUT. — III. Herbert Spencer. 3<sup>e</sup> L'idée religieuse et l'inconnaissable, par le P. L. ROURE. — IV. Les derniers renseignements officiels sur les mouvements de la population en France (quatrième article), par le P. P. FORTIN. — V. La tournée des Missions à travers l'Océanie centrale (troisième article), par le P. J. LIONNET.

VI. Bulletin des sciences sociales.

Les impossibilités économiques du collectivisme, par le P. P. FRISTOT.

VII. Mélanges et critiques.

Récents décisions du Saint-Siège, par le P. S. ADIGARD.

« Vie de saint Bernard ». Quelques conclusions d'après des récents travaux relatifs à la première des vies contemporaines, par le P. J. SATABIN.

Le nouvel Evêque des Coptes. Un côté de la question égyptienne, par le P. J. BURNICHON.

VIII. Tableau chronologique des principaux événements du mois.

La Mission catholique de Madagascar, pendant la guerre. (Extraits de diverses lettres.)

IX. Table du Tome LXV.

**MINES D'OR DE ZAPOPAN.** — Les actions sont activement recherchées sur le marché de Paris.

Les derniers rapports dont nous avons publié des extraits justifient ce mouvement. Le rendement à la tonne est de 40 à 45 grammes, ce qui est très bon.

Nous n'avons donc qu'à nous louer d'avoir été les premiers à signaler ce titre aux capitalistes, qui veulent prendre des valeurs minières leur assurant un revenu élevé sans risques.

**SPECIALITÉ de Vêtements, Barrettes, MM. LES ECCLESIASTIQUES**  
Ceintures et Articles pour

**J. BERNARD**, Tailleur, successeur de LE CLEC'H, fournisseur du Grand-Séminaire, 16, au bourg de Kerfeunteun, près QUIMPER.

**M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> BERNARD** a l'honneur de prévenir MM. les Ecclésiastiques qu'elle prend la suite des affaires de son mari, avec le concours de son frère, M. LE CLEC'H, fils.

Le Cabinet Dentaire, 2, rue Astor, Quimper, momentanément fermé pour cause de transformation, continue comme par le passé à recevoir sa nombreuse clientèle auprès de laquelle nous nous excusons de cette courte interruption.

## MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3  
QUIMPER

MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS  
BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Convertis FRÉNAIS, argentés à 100 grammes

BRONZE — ORFÈVREURIE D'ÉGLISE

Couvertures CHRISTOFLE, au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

ORFÈVREURIE — BRONZES D'ÉGLISE

## PÊCHE, FRÈRES

45, rue Kéréon — QUIMPER — rue Kéréon, 45

P. PÊCHE, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION

GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÈVREURIE

Calices, Ostensoirs, Croix et Candelabres divers, etc.

DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR

Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.

Autorisés et recommandés par les Evêchés de Quimper et de Vannes pour la réparation des Vases sacrés.

**UN MONSIEUR** offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau *dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et de rhumatismes*, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

## VIN GLYCOPHOSPHATÉ LANGLEBERT

Ce vin admis dans les Hôpitaux constitue le plus énergique des *reconstituants*, accélérant la *nutrition générale* par une *stimulation particulière* de l'appareil digestif.

Il est sans équivalent pour combattre la *dépression nerveuse* sous toutes les formes et son emploi est particulièrement indiqué dans les cas suivants :

1° Affections de l'Estomac, spécialement la *Dyspepsie*, qui débute par un sentiment de pesanteur à l'estomac et de sommeil irrésistible après les repas, avec dégoûts des aliments, surtout de la viande, angoisses, etc.

La *vie sédentaire*, le *surmenage cérébral*, les *chagrins*, les *inquiétudes*, sont les causes déterminantes de ces affections dues à une *dépression nerveuse*, à un *état d'inertie* des organes de la *digestion* et de l'*assimilation*.

Le Vin Glycophosphaté Langlebert exerce une *action stimulante particulière* sur ces organes et son usage fait réapparaître avec l'appétit et l'entrain un sentiment de *force* et de *bien-être*.

2° Dans toutes les affections *consomptives*, *Neurasthénie*, *Anémie*, *Chlorose*, *Tuberculose*, *Bronchite chronique*, *Diabète* et dans toutes les *convalescences*.

3° Enfin et surtout pendant la *croissance*, où il agit non seulement en excitant les organes de la *digestion*, mais aussi en fournissant au sang les matériaux nécessaires à la *formation* et la *charpente osseuse* et des systèmes musculaires et nerveux.

Les *engorgements ganglionnaires* (glandes, oreillons, etc.), les *éruptions*, le *surmenage scolaire*, indiqué par une *dépression nerveuse* qui rend l'enfant *morne*, *inquiet*, *fantasque*, la *faiblesse* des os (dos ou jambes voûtés) sont merveilleusement combattus par son usage.

MODE D'EMPLOI : Pour les enfants au-dessous de douze ans, une cuillerée à soupe après le repas, étendue d'eau ; au-dessus de cet âge et pour les adultes un verre à liqueur après le repas.

Prix 4 francs dans toutes les pharmacies.

Pharmacie FAMEL, envoi franco } 1 bout. 4 fr.  
86, rue de la Réunion, Paris. dans toute la France } 6 — 18 fr.

NOTA. — Nous rappelons que la pharmacie FAMEL, une des plus grandes de Paris, envoie *franco* son *prix-courant général* ainsi que tous les renseignements, *prix spéciaux* pour *Pensionnats*, etc.

Les ordonnances sont exécutées *aussitôt réception et expédiées le jour même*.

DROGUERIE SPÉCIALE A L'USAGE DES COMMUNAUTÉS ET INTERNATS.

La plus haute récompense.

Grand Diplôme d'honneur,  
Concours génl du Morbihan.**E. LEFÈVRE**MÉDAILLE D'OR,  
Pontivy, 1894.

DENTISTE

Diplômé de l'École Dentaire de Paris

5, RUE DE LA MAIRIE QUIMPER (près la place Saint-Corentin)

Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés.

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES  
PRIX MODÉRÉS

Nota. — Au 29 Septembre prochain, pour cause d'agrandissement, le cabinet sera transféré, 1, RUE KÉREON (en face la Cathédrale).

**FONDERIE DE CLOCHES**

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> LE JANTEL,  
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).**ASTHME ET CATARRHE  
ESPIC**  
Guéris par les CIGARETTES  
ou la POUDRE  
OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NEURALGIES  
Toutes Pharmacies, 2 f. la Boîte. Vente en gros: 20, r. St-Lazare, Paris.  
Exiger la Signature ci-contre sur chaque Cigarette.**CLOCHES D'ÉGLISE**

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

**PRODUITS FÉLIX POTIN**

Seule Maison à QUIMPER, 6, RUE KÉREON (près la Cathédrale)

CHOCOLATS, TAPIOCAS, BISCUITS  
CONSERVES ALIMENTAIRES  
FRUITS ET PRIMEURSLivraison à domicile. — Expédition franco port et emballage.  
Envoi franco du catalogue à toute personne en faisant la demande.

L'Administrateur-Gérant: AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

10<sup>e</sup> ANNÉE.

Vendredi 6 Septembre 1895.

N° 36.

**LA SEMAINE RELIGIEUSE**

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

| LE NUMÉRO                                                  | PRIX DE L'ABONNEMENT | LA LIGNE D'ANNONCE |
|------------------------------------------------------------|----------------------|--------------------|
| 10 CENTIMES                                                | 6 fr. par an         | 40 CENTIMES        |
| L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PRIX DE CHAQUE MOI |                      |                    |

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à QUIMPER, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO: QUIMPER, librairie SALAÜN, rue Kéréon.

SOMMAIRE I. Encore un conseil pour les vacances.

II. Chronique du diocèse : Pèlerinage de Lourdes ; 14<sup>e</sup> Pèlerinage à Lourdes du diocèse de Vannes ; Retraites des Tertiaires ; Retraites ecclésiastiques ; Grand pardon de Sainte-Anne la Palue.

III. Nouvelles du Monde catholique : Mgr Dubourg et M. le Maire de Moulins.

IV. Questions contentieuses ; Où en est la gratuité scolaire ? ; La liberté des Processions.

V. Annonces et avis divers.

## OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 8 Septembre. — 14<sup>e</sup> Dimanche après la Pentecôte. Nativité de la B. V. Marie, Double de 2<sup>e</sup> classe, avec octave. Blanc. Mémoire du Dimanche.Aux Vêpres, mémoires 1<sup>er</sup> du Dimanche, 2<sup>e</sup> de s. Gorgon.

Lundi, 9. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Mardi, 10. — S. Nicolas de Tolentino, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 11. — De l'octave. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 12. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 13. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Samedi, 14. — Exaltation de la Sainte-Croix. Double-majeur. Rouge.

## Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Augustines de Pont-l'Abbé..... du 1<sup>er</sup> au 8 Septembre.  
Daoulas ..... du 9 au 11 Septembre.  
Landivisiau ..... du 12 au 17 Septembre.



### Encore un conseil pour les vacances.

Hélas ! ils sont déjà arrivés à la moitié de leur cours ces jours tant désirés, et quand vous lirez ces lignes, vous vous direz tristement : « Encore trois semaines, et puis... ! » N'est-il pas un peu tard pour donner un conseil ? — Peut-être, mais s'il ne profite guère cette année, ne saurait-il être utile l'année prochaine, ou même à Pâques ? — Jugez-en.

Permettez-moi d'abord une question. Combien de fois avez-vous assisté à la grand'messe pendant les vacances ? Evidemment plusieurs vont se récrier et me dire : « Votre sermon de vacances est un sermon de Carême ! » Eh bien non ! l'assistance aux offices pendant les vacances, doit-être considérée par vous, jeunes gens chrétiens et jeunes filles pieuses, comme un devoir réel, le devoir du bon exemple. En ce moment de l'année, nos cultivateurs sont accablés de fatigue par les travaux de la récolte ; la chaleur exceptionnelle que nous supportons, ajoute encore à cette lassitude, et cependant, hommes, femmes, jeunes gens et enfants se pressent nombreux chaque dimanche à l'église ; pour y venir, beaucoup ont fait à pied un long parcours, cependant ils retrouvent leur force pour chanter le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Credo*, et ils sont heureux de se trouver là, formant ainsi la grande famille chrétienne qui s'appelle la paroisse. Ne comprenez-vous pas que vous devriez éprouver le même sentiment ? Si vous habitez la ville, la distance à franchir est peu de chose. Si vous êtes à la campagne, vous avez presque tous des voitures à votre disposition ; donc, la gêne et la fatigue n'entrent pas pour vous en ligne de compte ; par conséquent, si l'on déplore si souvent de constater votre absence à la messe solennelle, c'est bien que chez vous, c'est la bonne volonté qui fait défaut. D'où cela vient-il ?

1° Vous n'avez pas l'habitude d'assister à des messes chantées. Les collèges et les pensionnats où vous êtes élevés, ne vous offrent pas ce secours pour votre piété, et, ne l'ayant pas connu dès l'enfance, vos parents ne l'ayant pas connu avant vous, vous n'en sentez pas le besoin. Mais le jour où vous aurez compris, même par une expérience passagère et courte, que les chants de l'Eglise sont la vraie prière chrétienne, vous ne songerez même plus à regretter des chants qui ont leur valeur il est vrai, mais qui sont choisis par l'arbitraire et n'ont qu'un rapport éloigné avec le cycle liturgique. Je n'examine pas aujourd'hui si les maisons d'éducation ne pourraient faire plus qu'elles ne le font pour inspirer à leurs élèves le goût des offices paroissiaux. Cela nous entraînerait trop loin.

2° La grand'messe vous ennue. On y prêche en *breton* et vous ne comprenez qu'imparfaitement la langue ; la prière pronale est interminable ; la liste des offrandes à saint Herbot, à saint Cornély et à saint Antoine est fort longue ; la nomenclature de ceux qui

porteront les statues et les bannières n'en finit point, etc. D'abord l'accusation contre le sermon breton ne tient pas debout. Pendant les deux mois de vacances la prédication cesse dans les églises paroissiales ; quant aux annonces du prône je ne vous en signalerai pas l'audition comme une récréation entraînante, mais vous en exagèrez terriblement le caractère un peu monotone, et pour ma part, je les préfère à tel *Ave Maria* d'une cantatrice célèbre, à tel *O Salutaris* d'un chanteur à la mode ; et en général à la musique du R. P. L...

3° La grand'messe se chante à une heure qui n'est pas en rapport avec nos habitudes de famille. — C'est bien dommage, aussi je n'ai qu'une réponse à faire à cette accablante objection ; c'est que votre estimable famille ferait une chose excellente en changeant ses habitudes ; je sais que cela présente des difficultés ; d'abord dans le langage chrétien ce mot famille comprend les serviteurs ; or précisément il convient que les serviteurs eux aussi aient le droit de compter sur l'assistance aux offices ; donc il faudra se gêner pour leur en procurer la facilité quelquefois. Eh bien ! qu'on se gêne. On se gêne bien, et même beaucoup pour organiser un dîner ou une partie de plaisir ! Nous n'avons jamais prétendu que la vie catholique n'impose pas l'obligation de se gêner tant soit peu.

On pourrait chercher et trouver d'autres causes au peu de goût des écoliers et des écolières (et de leurs respectables parents) pour les offices. Je m'arrête là, non cependant sans me permettre encore un conseil.

J'ai parlé de la grand'messe, je n'ai pas parlé des vêpres ; j'y viens donc. Sachez-le bien : les *Saluts* du Saint-Sacrement sont à la mode (car la mode se mêle de tout) ; mais ils n'ont nullement dans la liturgie de l'Eglise l'importance des vêpres ; or, beaucoup de chrétiens et de chrétiennes, je dirai même : beaucoup de dévots et de dévotes affectent de laisser voir leur dédain pour cette partie essentielle de la liturgie. Dans presque toutes nos églises, surtout en ville, les vêpres sont immédiatement suivies du Salut. Elles se chantent devant un certain nombre de petites ouvrières, de petites marchandes, de bonnes femmes de petite condition. A peine le *Magnificat* est-il commencé la porte de l'église se rouvre à chaque seconde pour donner passage à toutes les Dames, à tous les Messieurs, à toutes les familles qui font bonne figure dans le monde chrétien.

De grâce, si c'est là votre religion, allez plutôt au Salut dans les chapelles des communautés où il n'y a pas de vêpres, mais ne venez pas afficher votre dédain pour cet office et pour ceux qui s'y associent en ne vous présentant que quand tout va finir.

Venez à la grand'messe ; venez aux vêpres ; vous édifierez les autres, mais surtout vous vous édifierez vous-mêmes.

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Pèlerinage de Lourdes.** — Dimanche soir, nos 800 pèlerins vont partir, pleins de joie et d'entrain, vers le sanctuaire béni de la Vierge de Lourdes. Ils sont 800 ! c'est beaucoup, et nous aurions mauvaise grâce à nous plaindre... Cependant il eût été facile, semble-t-il, avec quelques efforts *plus généraux*, d'atteindre le chiffre de 1.000 ou même 1.200, étant donné que l'on compte un assez grand nombre de chrétiennes et populeuses paroisses qui n'ont aucun pèlerin. Et pourtant ce pèlerinage d'hommes était réclamé depuis de longues années... Mais le premier pas est fait et bien fait, et nous avons lieu d'être fiers de ce groupe imposant d'hommes qui vont représenter, aux pieds de la Mère de Dieu, notre fidèle Armorique.

— Nous renouvelons quelques-uns de nos avis. Il faut être à la gare au moins une demi-heure avant le départ. Le train de Quimper part à 8 heures 50 du soir ; celui de Landerneau à 10 heures du soir.

La Compagnie d'Orléans accorde une réduction de 50 % à tous les pèlerins qui viendront rejoindre *le train de Quimper*.

Nous désirons voir à Lourdes beaucoup de nos croix et bannières si belles, si admirées ! Un fourgon leur est réservé, cependant les intéressés doivent se charger de les surveiller.

Il faut avoir grand soin de ne pas perdre son billet. *Les billets Landerneau*, devenus inutiles pour quelques-uns, à cause du changement de train opéré à la dernière heure, devront nécessairement être rendus à M. le Directeur du pèlerinage avant dimanche, 5 heures du soir, au plus tard.

Et maintenant, en disant au revoir à ceux qui n'ont pas le bonheur d'aller à Lourdes cette année, nous leur demandons de prier pour les pèlerins, qui, de leur côté, porteront les vœux de leurs frères bretons à la grotte de l'Immaculée-Conception, témoin de tant de merveilles de la grâce divine.

**14<sup>e</sup> Pèlerinage du diocèse de Vannes à Notre-Dame de Lourdes.** — Se compose de 2 trains, 1 de Lorient, 1 de Vannes. Départ, lundi 16 Septembre ; retour, samedi 21 Septembre.

**TRAIN DE LORIENT.** — *Départ* : de Lorient, lundi, 6 h. 15

matin ; de Vannes, 8 h. 35 matin. — *Arrivée à Lourdes* : mardi, 9 h. 20 matin ; à Lorient, samedi 21 Septembre, 1 h. 17 soir.

*Prix des places* : 1<sup>re</sup> classe, 84 fr. ; 2<sup>e</sup>, 60 fr. ; 3<sup>e</sup>, 39 fr.

**TRAIN DE VANNES.** — *Départ* : de Vannes, lundi, 8 h. 55 matin.

— *Arrivée à Lourdes* : mardi, 10 h. 20 matin. — *Arrivée à Vannes* : samedi 21 Septembre, 11 h. 12 matin.

*Prix des places* : 1<sup>re</sup> classe, 80 fr. ; 2<sup>e</sup>, 58 fr. ; 3<sup>e</sup>, 37 fr.

Les prix indiqués pour le train de Lorient, s'appliquent à tous les pèlerins qui prendront le train de Lorient ou le rejoindront aux différentes gares entre Lorient et Vannes.

Adresser au plus tôt les demandes avec le prix des places, à M. le Directeur du pèlerinage à l'Evêché de Vannes.

**Retraite des Tertiaires.** — Une retraite pour les Tiers-Ordres se donnera à la Maison de Retraite de Lesneven, du 14 au 21 Septembre. C'est, par erreur qu'on a aussi annoncé dans l'*Ordo* une retraite du Tiers-Ordre pour cette année à la Maison de Retraite de Quimper, car Lesneven et Quimper doivent prendre alternativement une année pour cette retraite.

**Retraites ecclésiastiques.** — Ils sont nombreux les jours où le prêtre se sent prévenu par l'effusion des grâces divines, mais jamais cependant les faveurs célestes ne lui viennent plus abondantes que dans le silence de la retraite que lui impose la règle diocésaine. Ces jours-là, non seulement on en sent le prix, mais on les aime. Cette année, dans le diocèse de Quimper, les deux retraites qui se sont succédé sans intervalle, ont vu se grouper d'abord 220, puis 180 prêtres ; c'est-à-dire au moins la moitié du clergé. Tous ceux qui pendant ces deux semaines ont entendu la parole du R. P. Bouvier, S. J., en garderont fidèlement le souvenir. Il serait bien difficile de ne pas tirer grand profit des enseignements et des conseils d'un homme qui vise sincèrement le bien des âmes et ne songe pas à se prêcher lui-même, qui possède un remarquable talent d'orateur, qui connaît à fond le cœur humain et les difficultés particulières du ministère pastoral, qui dit la vérité telle qu'il la connaît, et qui respecte ses frères dans le sacerdoce. En même temps que l'éminent religieux a donné toute satisfaction à ses deux auditoires successifs, le Chef du diocèse a réjoui ses prêtres en leur disant dans des entretiens tout paternels, ce qu'il pense du bien s'opérant actuellement en Cornouailles, en Léon et en Tréguier. Monseigneur s'est visiblement complu dans la manifestation de ses sentiments par rapport aux doyennés de Morlaix, de Plouigneau, de Lanmeur qu'il a eu la joie de trouver bien meilleurs que leur réputation.

En s'entretenant des graves questions qui, à bon droit, préoccupent si vivement en France, non seulement le clergé, mais les fidèles, les pasteurs des paroisses ont trouvé force et lumière pour se préparer à maintenir les droits de leurs églises, et sur ce point

la seconde retraite est venue achever et perfectionner le travail de la première.

En apprenant qu'un journal religieux avait ouvert ses colonnes à une appréciation d'ailleurs erronée sur des paroles prononcées à la première retraite, les prêtres qui prenaient part à la seconde n'ont eu qu'une voix pour réprover un inqualifiable procédé. Le clergé du diocèse de Quimper regarde comme une de ses traditions les plus chères, la charité fraternelle qui unit ses membres entre eux, le respect filial qui unit les prêtres à l'Evêque, en un mot, l'esprit de famille sans lequel le bien n'exista et n'existera jamais. Si cet esprit doit continuer à être le nôtre (et nous l'espérons fermement) nous le devons à la grâce de Dieu d'abord, et aussi à la sainte hiérarchie plutôt qu'aux journaux soit de droite, soit de gauche, qui semblent avoir pris à tâche de faire de nous des indépendants.

**Grand Pardon de Sainte-Anne la Palue.** — Nous aurions voulu parler huit jours plus tôt de cette fête si souvent décrite, mais qui, chaque année, semble révéler une nouvelle beauté ; or, déjà nous avons à décrire le Pardon de Châteauneuf, auquel nous avons eu la joie d'assister ; de Sainte-Anne nous n'avions pas à parler en témoin oculaire, et les renseignements ne nous sont point arrivés assez tôt pour être publiés le 30 Août.

Le samedi 24, à l'heure de la grand'messe, les pèlerins sont déjà nombreux. Beaucoup d'entre eux portent l'éclatant et pittoresque costume de Plougastel-Daoulas ; disons tout de suite que si on ne les reconnaissait à leur habit, on les reconnaîtrait à leur piété.

A 10 heures, M. l'abbé Millour, aumônier de la Marine en retraite, paroissien de Plonévez-Porzay, procède à la bénédiction de trois cloches, dont l'une restera à la Palue, mais dont les deux autres sont destinées à l'église paroissiale ; cette cérémonie terminée, M. le Curé de Pont-l'Abbé célèbre la messe solennelle, et, à l'évangile, M. Millour explique à la nombreuse assistance ce qu'est le langage des cloches, et ce que leur voix dit en particulier du haut du clocher de Sainte-Anne.

Quand l'assistance quitte la chapelle, elle peut voir que par tous les chemins de nouveaux pèlerins s'avancent ; plus nombreux sont ceux qui viennent du Cap-Sizun, et il en arrivera et toujours, et toujours, jusqu'à l'office de l'après-midi.

Après les premières vêpres solennelles, M. le Recteur de Plougonnec raconte la vie de sainte Anne à cette foule qui ne peut se rassasier d'entendre parler de la sainte aïeule du Sauveur. La grande procession suit l'allocution.

Les quelques heures qui s'écoulent encore jusqu'à la fin du jour sont des heures calmes et paisibles. La nuit s'étend sur la mer, sur la presqu'île qui lui forme une ceinture, et les pèlerins qui erraient sur les grandes dunes de la Palue peu à peu rentrent dans l'immense chapelle. Ils ne sont pas seulement fatigués de la

route, mais des travaux de la récolte auxquels ils ont participé jusqu'à ces derniers jours ; ils s'endorment, un peu dans tous les coins, mais le chant d'un cantique commence ; le sommeil est aussitôt dissipé ; la première strophe n'est pas finie, que règne un merveilleux entrain, et la somnolence ne reprendra ses droits que quand le prêtre chargé du chant aura bien voulu faire lui-même silence.

A 11 heures, on dit la prière du soir ; puis les confessions reprennent et se continuent jusqu'à 2 heures 1/2.

A l'aurore, voici que les routes se couvrent encore de voyageurs ; dans quelque direction que vous regardiez, vous les verrez s'agenouiller dès qu'il seront en vue du clocher de la Palue ; c'est le salut à sainte Anne, salut tout plein de vénération et d'amour.

Vers 9 heures 1/2, les cloches bénites la veille font entendre un joyeux carillon du haut de la tour de Plonévez-Porzay ; c'est Monseigneur qui passe. Bientôt leur sœur jumelle leur répond ; c'est que Monseigneur arrive.

Il y a quelques années, quand Mgr Lamarche vint pontifier ici, à pareil jour, ce fut un spectacle émouvant au plus haut point, que celui de cet Evêque parcourant avec une si paternelle bienveillance les rangs de la foule, pour bénir les petits enfants. Aujourd'hui, c'est le même empressement respectueux chez les ouailles ; c'est aussi et surtout la même bonté paternelle chez le Pasteur, et Monseigneur est obligé de s'arracher aux témoignages de cette vénération filiale, pour pénétrer dans la chapelle où va se célébrer la grand'messe.

C'est M. Corrigan, vicaire général, qui monte à l'autel ; le célébrant de la veille est le prédicateur d'aujourd'hui ; le sermon de M. Madec, chanoine honoraire, curé-doyen de Pont-l'Abbé, est écouté avec d'autant plus de bienveillance, que sa parole n'a jamais été plus chaude et plus émue.

Il est d'usage, à la Palue, de présenter aux fidèles, ou plus exactement, de passer au-dessus de la tête des pèlerins agenouillés la relique de sainte Anne ; pendant qu'un prêtre satisfait ainsi la dévotion universelle, les tambours battent sans discontinuer ; mais cette année, le concours fut tel que, longtemps avant la fin du défilé, les pauvres *tambours* demandèrent grâce, car les bras leur tombaient de fatigue.

Quelques instants après, Monseigneur présidait, dans la sacristie haute, le dîner traditionnel du Pardon. Vers la fin du repas, M. le Recteur de Plonévez-Porzay remerciait l'Evêque de Quimper de sa présence à cette fête, qui en recevait tant d'éclat, et il exprimait, non sans timidité, le vœu de voir l'image vénérée de sainte Anne la Palue recevoir l'honneur du couronnement.

Monseigneur n'hésita point à répondre qu'à ses yeux la dévotion du peuple justifiait complètement une pareille faveur, et que, devant accomplir l'année prochaine son second voyage *ad limina Apostolorum*, il en fera la demande au Souverain Pontife.

C'est sur cette assurance, accueillie avec une joie profonde, que

le clergé se disperse sur les différents points de la Palue, au milieu des groupes de pèlerins et de touristes, parmi lesquels les Anglais sont en nombre comme toujours.

A 2 heures 1/2, vêpres solennelles, puis la procession, toujours sur les hauteurs, en face de cette baie de Douarnenez, bleue comme le ciel, et plus aujourd'hui que jamais. Comme à son arrivée, Monseigneur est entouré par les mères qui lui présentent leurs enfants à bénir ; les chers petits eux-mêmes semblent presque tous vouloir cette bénédiction, mais il y a cependant de jeunes récalcitrants qui ont peur de la mitre, ou qu'ils ne veulent pas croire au vieux proverbe d'après lequel « il fait bon vivre sous la crosse. » Ils sont tout de même bénis.

La procession touche à son terme : les versets du *Te Deum* alternent avec les roulements de tambour ; le reliquaire de sainte Anne est à la porte de la chapelle ; les pèlerins inclinent la tête en passant sous la glorieuse châsse, mais presque tous lèvent la main pour toucher la frange des draperies qui la décorent. C'est ainsi qu'autrefois les Israélites touchaient les vêtements du Sauveur et de l'Apôtre Pierre.

Après la bénédiction du Saint-Sacrement, le départ commence, mais longtemps encore il y aura aux pieds de l'image vénérée, de pieux fidèles qui lui feront toucher leurs chapelets, leurs médailles, et tous les petits objets achetés au *Pardon*, pour les parents et les amis. C'est ce qui s'était fait déjà sans interruption depuis la grand'messe jusqu'aux vêpres. Puis les sentiers voient défiler des milliers de piétons, les chemins des centaines de voitures, la mer elle aussi transporte son contingent de pèlerins qui prient, qui chantent, qui éprouvent au cœur la paix des jours sanctifiés.

Et pendant que tout cela se produisait sous le regard de sainte Anne, aux bords de la baie aux flots bleus, la même paix, la même joie se trahissaient sous le regard de Notre-Dame des Portes entre les pics dénudés et les plateaux où s'élèvent les grands bois.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

**Mgr Dubourg et M. le Maire de Moulins.** — Nous avons donné, dans notre dernier numéro, la lettre de Mgr l'Evêque de Moulins au Maire de sa ville épiscopale. Nos lecteurs n'auront pas oublié que le prélat répondait à un arrêté par lequel le magistrat municipal interdisait sur la voie publique les cérémonies religieuses autres que les convois funèbres. Or, les processions sont déjà, et depuis longtemps, interdites à Moulins. En dehors des processions et des convois funèbres, quelle est donc la cérémonie religieuse qui s'accomplisse d'ordinaire dans les rues ou sur les places publiques ?

En connaissez-vous d'autre que le transfert du saint Viatique ? Après avoir reçu la lettre de l'Evêque, après en avoir pesé les termes si justement flétrissants, le ton si digne et si énergique,

après avoir surtout étudié de quel côté soufflait le vent de l'opinion, cet étrange Maire écrit de nouveau pour faire savoir que l'objet de sa défense n'est pas le transport de la sainte Eucharistie aux malades, et Mgr Dubourg qualifie comme il suit la logique et la franchise de cette inexplicable explication :

« Moulins, 23 Août 1895.

« Monsieur le Maire,

« Après dix jours de mûre réflexion, vous vous êtes enfin décidé à répondre à la lettre de protestation que j'ai eu l'honneur de vous adresser à la date du 11 Août.

« Il ressort de votre réponse que j'aurais « volontairement » dénaturé vos intentions droites et pures, et qu'il ne serait jamais entré dans votre pensée d'interdire le port ostensible du viatique aux malades. Aucune communication ne pouvait me causer plus de joie. Je m'empresse de prendre acte de vos déclarations, qui si tardives qu'elles soient, me donnent pleine satisfaction, et du moment que les droits de Dieu sont saufs, j'aurais mauvaise grâce à relever les injures personnelles contenues dans votre lettre, et par lesquelles je ne me sens aucunement atteint.

« Cependant, dans l'intérêt de la vérité, je vous demanderai la permission de vous présenter encore quelques observations, simples et courtes.

« Si votre arrêté ne visait pas la prohibition du port ostensible du Viatique quelle était donc sa signification et quelle était sa raison d'être ? Car il ne saurait venir à l'esprit de personne que par cette mesure vous avez agi sans but déterminé et accompli un acte absolument inutile. Vous vous servez à dessein de l'expression compréhensive *toutes* ; vous interdisez formellement *toutes les processions et toutes les manifestations extérieures du culte*. Or, le port ostensible du saint viatique est, au premier chef, une manifestation extérieure du culte. Donc, il était forcément compris dans votre interdiction.

« D'autre part, vous rendez le texte de votre arrêté encore plus clair, puisque vous prenez la peine de faire une exception, une seule, *le service des inhumations*. Au surplus, personne à Moulins ne s'est mépris, à ce sujet sur vos intentions. L'interprétation générale, unanime, des hommes de tous les partis, de vos ennemis en première ligne, ainsi que des journaux locaux de toute nuance, a été que votre arrêté visait spécialement le port du Viatique. Il vous était facile, dès le début, d'infliger un démenti à une interprétation que vous prétendez aujourd'hui erronée. Or ce démenti, qui aurait fait cesser toutes les polémiques irritantes, n'est jamais venu avant ma lettre, de telle sorte que nous nous trouvons en face de ce dilemme : ou l'interprétation était exacte, ou vous avez laissé subsister *volontairement* une équivoque regrettable, afin de vous réserver le choix d'une conduite ultérieure et de vous ménager la liberté d'agir dans un sens ou dans un autre suivant les circonstances.

« En résumé, le but principal de l'affichage de votre arrêté a



été, de l'aveu de tous, la prohibition du port ostensible du saint Viatique. Nul doute ne peut exister à cet égard, et, d'après les révélations de la presse locale, non contredites à cette époque par vous, la police avait déjà reçu des instructions en conséquence. Vous vous attendiez à ce que les catholiques de la ville de Moulins gardassent le silence et courbassent la tête, en cette occurrence, comme trop fréquemment en d'autres semblables, et, à l'heure actuelle, sans le mouvement qui s'est produit, votre arrêté eut été très certainement mis à exécution.

• Mais la rapidité de la riposte a déconcerté vos prévisions, et devant la réprobation grandissante de l'opinion publique, vous avez pris le sage parti de battre prudemment en retraite, ce qui prouve une fois de plus que l'intolérance elle-même capitule et recule souvent devant l'énergie calme d'une protestation motivée. Quant à moi je suis heureux du résultat acquis. Le but que je poursuivais est atteint, et, pour ce motif, je vous prie d'agréer cette fois, Monsieur le Maire, mes sincères félicitations.

• † AUGUSTE-RENÉ-MARIE,  
• *Evêque de Moulins.* •

Et maintenant, répondez encore Monsieur le Maire. Nous aimerions à citer votre prose.

LOURDES. — Le pèlerinage du Salut s'est effectué comme les années précédentes, c'est-à-dire que les pauvres malades de Paris ont encore bénéficié d'un nombre considérable de guérisons. Ces grâces miraculeuses ont été comme toujours l'objet d'un consciencieux et rigoureux examen, mais surtout les guérisons obtenues et déjà constatées, il y a un an, deux et trois ans ont été de nouveau étudiées, car plusieurs des miraculés d'alors étaient revenus à Lourdes, en partie pour témoigner leur reconnaissance à Notre-Dame, en partie pour permettre de constater d'une manière irréfutable les merveilles que Dieu avait opérées en eux. C'est ainsi qu'on a pu voir quelques-uns de ceux dont les infirmités ont été décrites avec un répugnant réalisme, et la guérison niée ou mise en doute par un trop célèbre romancier. Justice est faite une fois de plus de l'impudente mauvaise foi d'Emile Zola.

### Questions contentieuses.

Nous croyons être utile à plusieurs de nos lecteurs en reproduisant l'article publié sous ce titre par la *Correspondance hebdomadaire* du Comité catholique (35, rue de Grenelle, Paris). Il donne la solution d'une difficulté qui se présente assez fréquemment pour nos écoles libres.

Dans un certain nombre de départements et pour n'en nommer qu'un, dans le Cantal, les inspecteurs d'Académie font excès de zèle et mènent une campagne d'intimidation contre les écoles libres ; ils prétendent : 1° interdire aux écoles primaires libres de

conserver les enfants au delà de l'âge de 13 ans. 2° interdire aux pensionnats libres de s'annexer des classes enfantines. Or, sur ces deux points ils ont tort, non pas seulement au point de vue de l'équité, mais au point de vue de la loi ; nous engageons donc les amis de l'enseignement chrétien à résister énergiquement à ces injonctions sans fondement légal.

Et nous le prouvons :

1° Sur le premier point : la loi règle l'âge d'admission des enfants à l'école libre, elle ne règle pas leur âge de sortie. Rien n'empêche donc que ces écoles ne gardent leurs élèves passé l'âge de 13 ans. Cet âge de 13 ans marque la limite de l'obligation scolaire. Passé 13 ans, on n'est plus obligé de par la loi d'aller à l'école, mais on n'est pas non plus obligé d'en sortir.

D'ailleurs, nous croyons savoir de bonne source que plusieurs inspecteurs primaires, ayant déjà élevé la même prétention inquisitoriale que celui du Cantal, n'ont pas donné suite à leurs menaces en présence d'une résistance polie, mais absolue, parce que leur façon d'étendre la portée des lois était condamnée au Ministère de l'Instruction publique. D'autre part, les mêmes inspecteurs déclarent punissable correctionnellement, par application de l'article 40 de la loi du 30 Octobre 1886, l'instituteur ne demandant pas l'autorisation pour garder des enfants de plus de 13 ans ; or c'est là une affirmation absolument fausse. A supposer les instituteurs privés tenus de se soumettre à cette formalité, un manquement de leur part à cette obligation ne rentre dans aucun des cas prévus par l'article 40 et, l'interprétation stricte et étroite s'imposant nécessairement en matière pénale, un tel manquement ne pourrait être considéré que comme faute grave dans l'exercice des fonctions scolaires entraînant seulement une peine disciplinaire et jamais la fermeture de l'école.

Nous engageons donc, et très énergiquement, les instituteurs, sauf circonstance de fait à apprécier sur place, à continuer de recevoir les enfants de plus de 13 ans, sans demander d'autorisation et sans même envoyer leurs noms à l'Inspection.

Ils devront seulement éviter : 1° d'excéder le nombre d'élèves que comportent les dimensions de chaque classe ; 2° d'exagérer dans une classe donnée le nombre des enfants ayant dépassé l'âge scolaire par rapport aux autres, de peur qu'une administration mal intentionnée essaie d'y voir un cours d'adultes non déclaré.

2° Sur le second point : Il convient de soutenir énergiquement, que la disposition de l'article 177 du décret du 18 Janvier 1887 ainsi conçue : « Aucun pensionnat ne peut être annexé à une école privée qui reçoit des enfants des deux sexes, » ne fait pas obstacle à ce qu'une classe enfantine soit annexée à un pensionnat de jeunes filles.

Cette solution a été admise par M. Cadet, chef de bureau au ministère de l'Instruction publique, lequel s'exprime ainsi dans le journal *l'Instruction primaire* (28 Avril 1889) :

Aux termes de l'art. 177 du décret du 18 Janvier 1887, qui est la



reproduction textuelle de l'art. 13 du décret du 30 Décembre 1850, aucun pensionnat ne peut être annexé à une école primaire privée qui reçoit des enfants des deux sexes. Quelques inspecteurs d'Académie ont cru que cette disposition leur faisait un devoir de s'opposer à l'annexion d'un pensionnat à une école de filles comprenant une classe enfantine fréquentée par des enfants des deux sexes. L'art. 177 du décret n'a point cette portée. Il prohibe, il est vrai, l'annexion d'un pensionnat à toute école primaire recevant des élèves des deux sexes ; mais cette prohibition ne s'étend pas au cas où il s'agit d'annexer un pensionnat à une école de filles possédant une simple classe enfantine, même mixte. — La loi du 30 Octobre 1886 distingue en effet (article 1<sup>er</sup>) les écoles maternelles et les classes enfantines des écoles primaires élémentaires, et ce n'est que dans l'hypothèse où il serait question d'annexer un pensionnat à une école primaire mixte proprement dite, que l'art. 177 du décret du 18 Janvier 1887 est applicable. Les inconvénients en vue desquels le législateur a édicté cette interdiction ne sont pas à redouter de la juxtaposition d'une classe enfantine à un pensionnat de jeunes filles.

Nous croyons donc que la directrice d'un pensionnat peut ouvrir sans danger une classe enfantine sans avoir aucune déclaration d'ouverture à faire. Le *Bulletin administratif de l'Instruction publique*, dit qu'il suffit d'en donner avis à l'Inspecteur d'Académie ; cette formalité, qui ne nous semble même pas obligatoire ne peut, d'ailleurs, tenir en suspens l'ouverture de la classe enfantine.

Où en est la gratuité scolaire ! — Après avoir dépensé les sommes énormes qu'on a prodiguées pour arriver au résultat qu'on sait, en fait d'instruction, savez-vous où les laïciseurs en arrivent ?

A ce résultat qu'ils demandent aux parents, qui peuvent faire un sacrifice pour leurs enfants, de payer une rétribution scolaire ?

C'est au conseil municipal de Paris même que la question a été soulevée et discutée.

Et la chose a paru assez sérieuse pour exiger une seconde délibération.

Ainsi donc, voici où en arrivera le grand principe de gratuité !... après avoir dépensé les millions et les centaines de millions qu'on sait.

— Je ne sais quel Berthelot avait dit un jour, écrit l'abbé Garnier, « faites-nous des écoles, encore des écoles, toujours des écoles, car une école de plus, c'est une prison de moins, »

C'était, sous une forme déclamatoire, une promesse formelle qui eut dans nos budgets son douloureux retentissement. On fit des écoles, encore des écoles, toujours des écoles. On en fit pour les garçons, on en fit pour les filles. On imagina l'école neutre. On multiplia, dans de pauvres régions, où trois familles à peine éprouvaient le besoin de faire instruire laïquement leurs enfants, les palais scolaires et les postes d'instituteurs.

Maintenant que l'on a, depuis de longues années, écrasé l'Etat, les communes et les départements sous ces charges courageuse-

ment supportées, si nous demandions compte au Berthelot en question de sa retentissante promesse ? Puisque l'on a fait tant d'écoles de plus, il doit y avoir beaucoup de prisons de moins. Puisque l'on a augmenté le budget de l'instruction publique, le budget des prisons a dû s'amoinrir lui-même proportionnellement.

Consultons donc le budget de l'année 1895 et le budget de l'année 1869.

En 1869, alors qu'il y avait beaucoup d'écoles *de moins*, et que le budget de l'instruction publique atteignait au chiffre de 39 millions seulement, le budget des prisons s'élevait à 14,703,468 francs.

Or, en 1865, alors qu'il y a beaucoup d'écoles *de plus*, alors que le budget de l'instruction publique atteint la somme formidable de 190 millions, c'est-à-dire 151 millions de plus qu'en 1869, le budget des prisons atteint 18,215,814 francs, c'est-à-dire qu'il dépasse de 3,512,346 francs celui de 1869.

Pour tant d'écoles de plus, voilà le résultat : non seulement il n'y a pas eu de prisons de moins, mais encore le budget des prisons a augmenté d'un quart.

Rien mieux que ces chiffres ne montre l'impuissance ou plutôt l'action malfaisante de l'école sans Dieu. La statistique de la criminalité établit non moins clairement la même vérité, comme on peut s'en convaincre par le dernier compte-rendu officiel général de la justice criminelle en France.

**La liberté des Processions.** — Roubaix, Fives, Ollioules offrent la démonstration, prise sur le vif, que la fermeté et la modération apportées par les catholiques dans la revendication de leurs libertés, sont toujours couronnées de succès.

Comme le dit la *Vraie France* de Lille, « la liberté, ça se prend, ça ne se demande pas ».

Aussi, avec quel enthousiasme du bien les foules se groupaient, le 15 Août dernier, sur le passage des processions, heureuses de reconquérir pour la Mère du Christ, reine de la France, la liberté de la rue comme elles l'avaient fait naguère pour son Fils, lors des fêtes du Saint-Sacrement.

C'est ce qu'a fait éloquemment ressortir M. l'abbé Bayart, professeur au collège de Roubaix, un digne héritier du chevalier sans peur et sans reproche.

« Devant cette imposante manifestation de dix mille chrétiens revendiquant le droit de prier Dieu partout, devant cette croisade pacifique, réclamant pour nos croyances le soleil de la liberté, un cri d'enthousiasme sort de toutes les poitrines pour dire : « Merci ». La France semble sortir d'un profond sommeil pour entrer au service de Dieu. »

Après avoir remercié les catholiques de Roubaix de la profession publique de leur foi, M. l'abbé Bayart les invitait à cette acclamation : « Vive le Christ notre roi ». Tous les assistants la répé-

rent plusieurs fois. « Si Jésus-Christ est notre roi, continua le prédicateur, la bonne Vierge est notre Mère à tous. » Puis, exhortant à la dévotion envers la Très-Sainte Vierge, il engageait tous ses auditeurs à répéter après lui les invocations : « O Vierge Marie, priez pour nous, protégez-nous, secourez-nous, sauvez l'Eglise, sauvez la France », invocations répétées d'une voix unanime.

L'Eglise de France recouvrerait bientôt sa liberté, si les catholiques manifestaient partout cette foi agissante qui a raison de tous les obstacles, parce qu'elle a sa racine en Dieu et dans l'intercession de Marie « secours des chrétiens ». Aidons-nous, et le ciel nous aidera !  
(Correspondance hebdomadaire.)

**Lyonnaise Mexicaine.** — La Lyonnaise mexicaine continue à avoir de nombreuses demandes au cours de 72.50.

Les capitalistes savent distinguer entre cette valeur pleine d'avenir et certaines autres valeurs du même genre qui n'ont eu aucun succès sur notre place.

Le capital de la **Lyonnaise Mexicaine** étant limité, les actions arriveront à des cours élevés quand le public se sera rendu compte du développement que comporte cette affaire.

Le *Journal des Connaissances Médico-Chirurgicales* s'exprime ainsi dans un article sur la *Poudre de Rogé* au citrate de magnésie, comme purgatif :

« Une expérience de cinq années, faite sur la plus grande échelle possible, a confirmé l'opinion de M. Soubeiran et celle de l'Académie de Médecine.

« Le citrate de magnésie s'est popularisé avec une promptitude et une généralité bien rares dans l'histoire de la thérapeutique ; et à l'encontre de ces médicaments que le caprice de la mode soutient un instant pour les laisser retomber ensuite dans un juste oubli, le *Sel de Rogé* se répand de plus en plus dans la pratique de l'art, et voit sa légitime réputation se confirmer de plus en plus... »

Prix 2 fr. le flacon, toutes pharmacies.

Le vin de Quinium Labarraque, fébrifuge tonique et digestif, est un médicament, énergique et doux, qui convient à toutes les personnes affaiblies par l'âge, la maladie, les excès, ou surmenées par le travail.

Le Quinium Labarraque a été considéré par l'Académie de médecine comme une acquisition thérapeutique importante, et, dans le *Traité de Thérapeutique* de Trousseau et Pidoux, il est dit que le Quinium devrait remplacer toutes les autres préparations de quinquina.

Toutes pharmacies et 19, rue Jacob, Paris.

## ORNEMENTS D'ÉGLISES

**F. ROUXEL**

Place du Centre — Lannion — Place du Centre

M. F. ROUXEL prévient sa clientèle qu'il n'a plus de Représentant. Il prie, en conséquence, le Clergé du Finistère de vouloir bien s'adresser directement à la Maison, soit pour les commandes, soit pour les règlements.

M. F. ROUXEL continuera lui-même à visiter sa clientèle, comme par le passé.

Le Cabinet Dentaire, 2, rue Astor, Quimper, momentanément fermé pour cause de transformation, continue comme par le passé à recevoir sa nombreuse clientèle auprès de laquelle nous nous excusons de cette courte interruption.

## MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3  
QUIMPER

MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS  
BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Couverts FRANÇAIS, argentés à 100 grammes

BRONZE — ORFÈVREURIE D'ÉGLISE

Couverts CHRISTOFLE, au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

## MAISON DE CONFIANCE

**ÉLY - LABASTIRE**

53, rue de la Rampe, et rue de Siam, 38

**BREEST**

FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES EN TOUS GENRES  
Literies et Tentures diverses.

ORNEMENTS D'ÉGLISE, CHASUBLERIE, BRONZES

Orfèvrerie, Calices, Ciboires, Ostensoirs, etc....

STATUES DE TOUTES DIMENSIONS, CHEMINS DE CROIX

TAPIS D'AUTEL, NAPPES, RABATS & CEINTURES

Réparations de Vases sacrés, Dorure, Argenture.

DÉPÔT DE MÈCHES GUILLON, ENCENS ET DIVERS, ETC., ETC....

## AU CHRONOMÈTRE

Maison de grande confiance.

6, Quai du Parc **GUIBOURG** Quai du Parc, 6  
(près l'Évêché) QUIMPER (près l'Évêché)

Spécialité de Montres à ancre, 19 rubis, genre chronomètre, de Genève et Besançon, depuis 30 fr., garantie 5 ans sur facture.

Pendules, Réveils, Bijouterie, Orfèvrerie, Joaillerie au prix de fabrique.

Seul représentant et dépositaire à Quimper, des Couverts et Orfèvrerie Christofle. Envoi de l'Album sur demande.

Bronze et Orfèvrerie d'Église, et vente sur catalogue avec remise de 15 0/0.  
Autorisé par Monseigneur à faire les réparations et toucher les vases sacrés.

La plus haute récompense.  
Grand Diplôme d'honneur,  
Concours génl du Morbihan. **E. LEFÈVRE** MÉDAILLE D'OR,  
DENTISTE Pontivy, 1894.  
*Diplômé de l'École Dentaire de Paris*  
5, RUE DE LA MAIRIE QUIMPER (près la place Saint-Corentin)  
Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés.

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES  
PRIX MODÉRÉS

Nota. — Au 29 Septembre prochain, pour cause d'agrandissement, le cabinet sera transféré, 1, RUE KÉRÉON (en face la Cathédrale).

**FONDERIE DE CLOCHES**  
A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> LE JAMTEL,  
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).



**ASTHME ET CATARRHE**  
Guéris par les CIGARETTES  
ou la **POUDRE ESPIC**  
OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NEURALGIES  
Toutes Pharmacies, 2 f. la Boîte. Vente en gros : 20, r. St-Lazare, Paris.  
Exiger la Signature ci-contre sur chaque Cigarette.



**CLOCHES D'ÉGLISE**

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

P. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

**PRODUITS FÉLIX POTIN**

Seule Maison à QUIMPER, 6, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale)

CHOCOLATS, TAPIOCAS, BISCUITS  
CONSERVES ALIMENTAIRES  
FRUITS ET PRIMEURS

Livraison à domicile. — Expédition franco port et emballage.  
Envoi franco du catalogue à toute personne en faisant la demande.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE  
DE QUIMPER ET DE LÉON

| LE NUMÉRO   | PRIX DE L'ABONNEMENT | LA LIGNE D'ANNONCE |
|-------------|----------------------|--------------------|
| 10 CENTIMES | 6 fr. par an         | 40 CENTIMES        |

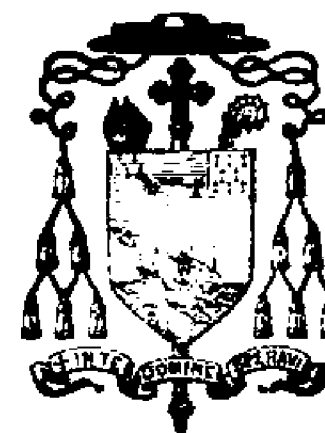
L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

**Administration :** Adresser directement les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO: QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

**SOMMAIRE. I. Chronique du diocèse :** Mission recommandée; Nominations dans le Clergé; Pèlerinage diocésain des hommes à Notre-Dame de Lourdes; Ile de Seins; Confirmation; Le Folgoët; Pardon du 8 Septembre; Grand Pardon de Notre-Dame de Kerdévet; Lesnoven; Retraite annuelle des Œuvres.



**II. Liturgie :** Décret de la S. Congrégation des Rites relativement au costume des enfants du chœur.

**III. Recherches sur le culte de saint Michel en France (suite).**

**IV. Bibliographie.**

**V. Annonces et avis divers.**

## OFFICES DE LA SEMAINE

**Dimanche, 15 Septembre.** — 15<sup>e</sup> Dimanche après la Pentecôte. Fête du T. S. Nom de Marie. Double-majeur, Blanc. Mémoires : 1<sup>er</sup> du Dimanche, 2<sup>e</sup> de S. Nicomède, Martyr.

Aux Vêpres, mémoires : 1<sup>er</sup> du Dimanche, 2<sup>e</sup> de S. Corneille et de S. Cyprien, P. M., 3<sup>e</sup> de S<sup>te</sup> Euphémie et de ses Compagnons, Martyrs.

**Lundi, 16.** — S. Corneille et S. Cyprien, Pontifes Martyrs. Semi-double. Rouge.

**Mardi, 17.** — Stigmates de S. François d'Assise. Double. Blanc.

**Mercredi, 18.** — Quatre-Temps, Jeûne. — S. Joseph de Cupertino, Confesseur. Double. Blanc.

**Judi, 19.** — Quatre-Temps, Jeûne. — S. Janvier et ses Compagnons, Martyrs. Double. Rouge.

**Vendredi, 20.** — Quatre-Temps, Jeûne. — S. Eustache et ses Compagnons, Martyrs. Double. Rouge.

**Samedi, 21.** — Quatre-Temps, Jeûne. S. Mathieu, Apôtre et Évangéliste. Double de 2<sup>e</sup> classe, Rouge.

## Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Landivisiau ..... du 12 au 17 Septembre.  
Kernével ..... du 18 au 22 Septembre.

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Mission recommandée : SAINT-SAUVEUR (Sizun), du 29 Septembre au 13 Octobre.

**Nominations dans le Clergé.** — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

M. Auffret, recteur de Lanriec, curé de Douarnenez ;

M. Le Bras, vicaire à Concarneau, aumônier des Filles de la Croix, à Lambézellec.

**Pèlerinage diocésain des hommes à Notre-Dame de Lourdes.** — Nous avons reçu de Lourdes les deux dépêches que nous reproduisons ici ; la première est adressée à Monseigneur par M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Corentin ; la seconde nous vient de M. Morvan, premier vicaire à la Cathédrale :

« 11 Septembre, 9 h. 15 du matin.

« Affluence considérable et fêtes splendides à Lourdes. Les pèlerins de Quimper très édifiants et très remarquables prient pour Votre Grandeur et pour le diocèse. Tout va bien.

« J.-C. COAT. »

« 11 Septembre, 10 h. 20 du matin.

« Pèlerinage magnifique. Nos hommes produisent un effet superbe par leur attitude édifiante.

S. MORVAN. »

**ILE DE SEINS. — Confirmation.** — Après avoir présidé le magnifique pardon de Notre-Dame du Folgoët, Monseigneur est venu à Brest, et là s'est embarqué, le mardi, à 6 heures, sur le paquebot *l'Express*. Sa Grandeur était accompagnée de M. Gadon, supérieur du Grand-Séminaire, de M. Le Roux, supérieur de la Maison Saint-Joseph, de M. Léostic, aumônier du Carmel de Brest, et de M. Goasven, aumônier de Kerlautras. Quoique la mer fut un peu houleuse, la traversée s'est heureusement accomplie.

Le bateau de sauvetage, entouré de toute une flottille de bateaux de pêche, charmante à voir avec ses voiles et ses pavillons, s'avance au-devant de *l'Express*. A l'arrivée, c'est encore une flotte qui apparait, également pavoisée et restée au mouillage. En même temps, se voit, sur la jetée et sur les rochers voisins, la longue procession des enfants et des jeunes gens qui vont être confirmés. Au moment où Monseigneur débarque, il trouve tout d'abord M. le Maire qui lui souhaite la bienvenue. Il est 10 heures, l'Evêque se rend à l'église et adresse une allocution, puis donne la confirmation.

Aussitôt après a lieu la bénédiction de la mer. M. le Recteur de Tréboul et M. le Recteur d'Audierne avaient préparé les enfants à

la réception du Sacrement qui vient de leur être conféré ; l'un d'eux, du haut d'un rocher, parle de la cérémonie qui va s'accomplir, et quand le Pontife a réclamé la protection du Ciel pour le travail quotidien des pêcheurs à travers les flots de cette mer sauvage, il s'en va visiter la maison des principaux habitants de l'île ; et comme une demi-heure doit encore s'écouler avant le départ, ce court intervalle est consacré à l'examen des *menhirs*, des *kromleks* et autres monuments répandus sur le sol de la vieille île druidique.

A 3 heures, l'Evêque de Quimper reprenait la mer, et la traversée de Seins à Douarnenez fut heureuse comme l'avait été celle du matin.

**LE FOLGOËT. — Pardon du 8 Septembre.** — Le programme de la fête du Folgoët étant d'avance connu des lecteurs de la *Semaine religieuse*, et le temps que Dieu nous a donné ayant permis de l'observer de point en point, nous n'entrerons pas dans tous les détails que comporterait un compte-rendu ordinaire. Mais, en revanche, nous nous promettons de ne rien négliger de ce qui doit rester comme souvenir de cette inoubliable manifestation de la foi profonde de nos populations, trop heureux si nous réussissons à en jeter un écho qui ne soit pas sans action sur les âmes.

Il y a déjà des siècles que le « fol du bois » s'est envolé pour un monde meilleur, des siècles que le « bois du fol » a disparu, et cependant il semble que l'un et l'autre ne sont que d'hier, tant il y a de fraîcheur dans la légende du bon Salaün. Je dirai plus : la place où il vivait est encore aujourd'hui sanctifiée par la divine folie de l'*Ave Maria* qu'il nous a léguée, et sa forêt, en se métamorphosant en basilique toute faite de chênes de granit, a pris une consistance qui désormais défie l'effort du temps. Son lys même, ce lys glorieux qui le trahissait jusque dans son tombeau, fleurit toujours, puisque sur les dalles qui s'usent au contact du pèlerin, sous la voûte qui retentit de ses chants et aux pieds de l'image miraculeuse toute tiède de ses baisers, c'est l'innocence conservée ou recouvrée qui chante et qui prie.

Le R. P. Dulac nous l'a fait bien sentir dans l'allocution qu'il adressait, après la messe de communion, à ses chers retraitants des Oeuvres réunis une dernière fois, le jour même du pardon, dans l'église du Folgoët. Certes, on aimait à l'entendre faire le procès de l'égoïste qui ne vit que pour lui-même, évoquer de sublimes actes de dévouement du temps de la duchesse Anne, de François I<sup>er</sup> et de Henri IV ; mais on goûtait surtout le parti qu'il en tirait pour le développement de sa thèse qui portait exclusivement sur la nécessité de se donner, de se livrer, au moyen d'actions germant sur l'innocence.

Pendant qu'il parlait, la chapelle demeurait remplie du silence des assistants, et il a fallu la fin de son discours pour rétablir le charmant pêle-mêle d'un lieu de dévotion. Néanmoins, au moment où nous jouissons du spectacle de fidèles assiégeant les confession-

naux, se pressant à la Table sainte et versant ici et là leurs larmes et leurs prières, nous nous figurions malgré nous le beau coup d'œil que l'on devait avoir aussi du haut du clocher. C'était l'heure où les processions s'organisaient à plusieurs lieues à la ronde et dans le lointain des routes qui sillonnent le pays. Le soleil les dorait de ses rayons, et Marie du haut du ciel avait plus que jamais les yeux sur son royaume de Léon. En déplaçant même le point de vue nous admirions, avec chaque paroisse, la silhouette gracieuse du Folgoët, laquelle se montrait sur l'horizon comme le point de ralliement et jetait dans les âmes comme un avant-goût de la fête, car c'était là, dans cette dentelle de pierre que s'agitaient les voix qui vous appelaient et annonceraient bientôt votre arrivée.

Chose curieuse ! les processions ont fait leur entrée dans un ordre souvent inverse de la distance à parcourir ; mais, somme toute, elles se sont suivies de près dans le bourg, et c'est ce qui a forcé celle du Folgoët à se multiplier en quelque sorte pour leur souhaiter la bienvenue. Car elle devait les recevoir une à une et si vous n'avez jamais assisté à l'accueil qu'elle leur fait, vous vous rendrez difficilement compte de ce qu'il y a de touchant dans la manière dont ses croix et ses bannières donnent l'accolade à leurs sœurs de l'étranger.

La paroisse de Lesneven, comme toujours, a brillé dans ce défilé, sinon par la richesse extraordinaire de ses étendards, du moins par le nombre et l'éclat des enseignes et des statues qu'elle met en ligne, de même que par la masse de monde qu'elle entraîne. Elle seule, du reste, se fait précéder d'un sceptre et elle a le don de savoir confisquer à son profit les fanfares venues pour la fête. Lesneven, après tout, c'est le doyenné, et à tout seigneur, tout honneur.

Cependant cette distinction cesse bientôt. Voici que le presbytère s'ouvre, et c'est Mgr Vallean qui en sort. Désormais, on n'aura plus d'yeux que pour l'Evêque de Quimper, car Sa Grandeur a daigné venir présider le Pardon du 8 Septembre. Escorté de M. Fléiter, vicaire général, ainsi que de M. l'abbé Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest, et précédé de chanoines et de prêtres fort nombreux, Monseigneur se rend à l'église. Quelques instants après, il apparaît, mitre en tête, crosse en main, et traverse la place entre deux haies compactes qui, au fur et à mesure qu'il approche, s'inclinent jusqu'à terre pour recevoir sa bénédiction.

Mais où le spectacle a pris toute son ampleur, c'est lorsque Sa Grandeur, entourée des diacres assistants, est montée à l'autel dressé en plein air, par les soins de M. le Recteur et de son Vicaire, sur le lieu même du couronnement. Une messe pontificale est toujours si imposante, et la circonstance avait attiré tant de milliers de fidèles ! Et je ne parle pas de l'ensemble qui régnait dans le chant, des symphonies délicieuses des musiques de Lannilis et de Lambézellec, pas plus que du calme profond de l'horizon, car pour bien faire, il faudrait dire tout ce que l'on a vu et entendu et cela mènerait, hélas ! trop loin.

N'omettons pourtant pas de rendre justice à M. Corre, professeur de Rhétorique au collège de Saint-Pol, pour le beau sermon qu'il nous a donné. Il a su chanter comme il faut les gloires de Notre-Dame du Folgoët, qu'il a encadrées de la façon la plus heureuse dans une étude approfondie de la joie causée au monde par la naissance de la Vierge Marie. La foule, en l'entendant, brûlait d'envie d'entonner le *Patrones douç*, et cette satisfaction lui a été accordée aussitôt la messe finie. Dieu sait si elle en a profité jusqu'à la fin de la journée, sur cette place où, la veille au soir, brillaient déjà tant de cierges, symboles de la charité.

Mais ici je touche à la grande cérémonie finale, celle à laquelle M. le comte de Mun, qui était présent, songeait dès le matin. Je veux parler du défilé des processions devant Monseigneur, à l'issue des vêpres solennelles et de la bénédiction du T. Saint-Sacrement, et pour bien définir toute l'impression qu'il laisse, je me sens obligé de recourir à une comparaison. L'on a remarqué qu'en ce monde, les hommes chargés de diriger de grands Etats se plaisent de temps en temps à passer la revue de leurs armées, à voir manœuvrer dans la plaine, à la suite de leurs étendards, les longues et vaillantes troupes sur lesquelles ils fondent tant d'espérances de salut ou de paix. Montés sur des estrades, assis sur des trônes, rois, empereurs, présidents de républiques suivent alors avec une satisfaction visible les évolutions auxquelles se livrent les régiments, les brigades, les divisions, sous les ordres de leurs colonels et de leurs généraux. L'ensemble, le détail, tout leur plaît, car c'est là pour la nation ou un présage de gloire au dehors, si l'ennemi ose lever la tête, ou une garantie de prospérité à l'intérieur, s'il sent quelque peu son impuissance.

Prêtres et fidèles, bannières et drapeaux, quelle consolation vous donniez à Monseigneur qui vous bénissait à tour de rôle du haut de l'estrade du Folgoët, à mesure que vous passiez sous ses yeux ! Quelle joie surtout pour Marie, reine du ciel et de la terre !

A. C.

Grand Pardon de Notre-Dame de Kerdévot. —  
Le poète de Breiz-Izel avait dit :

Nos pardons vénérés bientôt seront déserts,

et voici que chaque fête ramène aux vieilles chapelles des foules, non pas égales à celles d'autrefois, mais dix fois plus nombreuses, et j'ose le dire : tout aussi croyantes et bien plus recueillies.

C'est ce qu'attesteront tous ceux qui ont vu nos Pardons d'il y a trente ans, d'il y a vingt ans. Seules alors l'église de Rumengol, les chapelles de Notre-Dame des Portes et de Sainte-Anne la Palue étaient le but de vrais pèlerinages. Aujourd'hui, le Folgoat a repris son antique splendeur, Notre-Dame de Trézien est connue en dehors du Léon, il en est ainsi pour des quantités d'autres lieux et voici que Notre-Dame de Kerdévot justifie plus que jamais le beau nom de sa chapelle.

Le jour de la Nativité, dimanche 8 Septembre, les confessions



commençaient vers 4 heures. Jusqu'à 10 heures, quatre prêtres ont été à la disposition des pénitents ; si l'un d'eux se retirait pour célébrer la sainte messe, il était aussitôt remplacé par un autre confesseur ; les messes aussi se succédaient sans intervalle, et, à chacune d'elles, nombreuses étaient les communions ; il y avait presque autant d'hommes que de femmes à s'approcher de la Table sainte.

Partis de Quimper à 8 heures, nous rencontrons des quantités de pèlerins dès notre sortie de la ville. Il en est qui, comme nous, font le voyage en voiture, mais ils sont loin d'être la majorité ; quant aux piétons ils sont innombrables ; ce qui domine dans cette foule, ce sont les familles au grand complet ; aussi n'avons-nous jamais tant béni l'inventeur des petites voitures enfantines ; nous voyons des quantités de ces jolis véhicules, que poussent les grands frères et les grandes sœurs, quand le père et la mère sont fatigués. A côté de la petite sœur et du petit frère se cache le panier aux provisions.

La campagne est splendide, mais le soleil est tellement ardent, même à cette heure matinale, qu'on est un peu moins porté à admirer les collines du Stangalla ou le gracieux vallon de Tibur. Ce qu'on admira à l'arrivée, c'est le merveilleux retable, qui a subi comme une rénovation de sa beauté par l'établissement du nouvel autel avec lequel il fait corps désormais. Ce n'est d'ailleurs pas seulement l'harmonie entre la belle sculpture d'autrefois et l'excellente menuiserie d'aujourd'hui qui produit ce bon effet, mais le retable a dû être soulevé, et la hauteur à laquelle il se voit maintenant est, semble-t-il, celle qui lui convient le mieux. Au-dessus du retable apparaît la statue vénérée de Notre-Dame sur un trône sculpté dans le bois ; mais il existe dans les palais des rois de la terre des trônes d'or et d'ivoire qui n'ont pas la valeur artistique de cette œuvre charmante. L'art délicat et capricieux de la Renaissance n'a rien produit de plus gracieux.

L'autel est décoré avec un goût parfait : la belle croix et les six chandeliers d'argent (encore une œuvre exquise de la Renaissance) et quatre cornets de cristal, avec quelques fleurs naturelles qui ne cachent rien des sculptures ; mais si elles ont été ici distribuées avec une si louable parcimonie, c'est avec profusion qu'elles ont été groupées au fond du sanctuaire, aux deux bouts de l'autel où elles forment, avec des branches de verdure, deux splendides massifs. J'aime moins les guirlandes et les oriflammes, qui avaient bien leur raison d'être quand les hautes colonnes étaient couvertes de badigeon, mais qui gagneraient à disparaître, maintenant que le granit est dégagé de cette souillure.

Avant la grand'messe, la procession des miracles fait le tour de la chapelle et se déroule entre les arbres de la triple avenue qui y conduit ; ce serait un spectacle charmant, s'il n'y avait pas les voitures des forains avec leurs singuliers tableaux, et les grandes affiches de M<sup>me</sup> \*\*\* , somnambule extra-lucide ; c'était toute une colonie de bohémiens qui était venue s'abattre à Kerdévet. Disons,

pour être juste, que sur le passage de la procession ces pauvres gens avaient une tenue des plus correctes.

A la grand'messe, les trois nefs de la vaste chapelle ne peuvent contenir la foule, cependant il n'y a pas une place perdue ; le Clergé remplit la chapelle de droite ; les jeunes filles qui ont porté la statue de Notre-Dame, les jeunes mères qui ont porté la statue de sainte Anne occupent la chapelle de gauche. On peut voir là les plus charmants costumes des environs de Quimper. Après la messe, chantée par M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Corentin, les nombreuses tentes établies sur le placite de la chapelle abritent les familles qui n'ont pas apporté elles-mêmes leurs provisions ou qui n'ont pas d'invitations dans les fermes et les villages d'alentour. Tout ce monde-là est joyeux, mais pas la moindre trace de désordre. Après le repas l'on se disperse dans les chemins ombreux qui, de toutes parts, aboutissent à la chapelle, mais surtout l'on se rend à la fontaine de Notre-Dame, abritée par un joli édicule où se trouve une statue de la Vierge.

A 2 heures 1/2, un joyeux carillon convoque de nouveau les fidèles, qui se rendent sans retard à cet appel ; les vêpres sont suivies de la seconde procession, non moins édifiante que celle du matin ; beaucoup de pèlerins sont déjà partis, mais ont été remplacés par d'autres encore plus nombreux. A peine ont-ils reçu la bénédiction du T. Saint-Sacrement, que voitures et chars-à-bancs sont de nouveau en route ; on rencontre des quantités d'amis et de connaissances, on échange vivement quelques paroles, presque invariablement sur la beauté du pardon, et la course continue. Ce dont on parle le moins, c'est de la pitié qu'on éprouve en voyant la marche fatiguée d'enfants de sept ou huit ans qui ont fait dix kilomètres le matin et qui ne les referont pas sans peine le soir ; mais ils ne se plaignent pas ; ne les plaignons donc pas trop ; ils nous en voudraient.

LESNEVEN. — Retraite annuelle des Œuvres. — Un coup d'œil jeté sur les travaux de notre Congrès de Lesneven procurera bien des consolations à toute âme qui a le désir du bien.

Quoique la retraite précédât de très peu le pèlerinage diocésain des hommes, plus de cent retraitants ont répondu cette année encore à l'appel du zèle directeur des Œuvres diocésaines, M. le chanoine Treussier, et un clergé nombreux, empêché d'ailleurs par les travaux du ministère de la suivre en entier, s'est fait un bonheur de passer avec nous une journée au moins.

Pour ce qui est de la Retraite, considérée comme telle, elle a été très fervente : la parole pénétrante du R. P. Dulac que distingue, non l'action oratoire, mais ce qu'on pourrait appeler une éloquence intérieure dont le caractère est la puissance et le relief des pensées, a profondément remué les âmes.

Les idées émises aux Conférences sur les Œuvres ne se graveront pas moins profondément dans les esprits. Bien plus, à en juger par les consolants résultats pratiques de la retraite de l'an dernier,

il est permis d'espérer que ces idées germeront et produiront encore des fruits nombreux.

Car, c'est avec bonheur que l'on a constaté cette différence entre le Congrès de Landerneau en 1894, et le Congrès de Lesneven : à savoir, que, cette fois, la première moitié des rapports présentés était consacrée à proclamer des résultats déjà obtenus. On n'en est plus réduit, que Dieu en soit béni, à formuler des vœux. *Non vota sed acta*. Sans doute l'expérience a découvert aux hommes d'œuvres plus d'une lacune, et il y a eu place encore pour les *desiderata*. Mais c'étaient là des projets conçus sur le champ de bataille. Et puis, l'existence même de ces vœux, qui ont trait, non à l'essence des œuvres, mais plutôt à l'adjonction à celles-ci d'œuvres secondaires, n'est-elle pas la meilleure preuve que les premières prospèrent, puisqu'on réclame pour elle un complément et qu'on s'occupe désormais du surrogatoire, du *mieux*.

Réjouissons-nous donc : sur plus d'un point la lutte est bien engagée contre le mal et la routine inféconde.

C'est ainsi qu'elle n'est plus à ses premiers essais, mais déjà on ne peut plus florissante, cette institution des Syndicats dont nous a entretenus avec tant de bons sens, de compétence et de conviction, un homme de cœur, M. Des Jars de Keranroné, ancien zouave pontifical. En ce moment il est en relation avec au moins 14 Syndicats principaux qui fonctionnent admirablement, et sont unis par les liens les plus étroits entre eux et avec le Syndicat central de Saint-Martin-des-Champs.

Elle n'est pas davantage à l'état de simple projet cette institution de la Caisse rurale dont M. l'abbé Donnard nous a montré la nécessité et les bienfaits, et dont le fonctionnement, fécond en résultats matériels et moraux, dans les paroisses du diocèse où elle est établie, nous a été révélé par M. Favé, vicaire d'Ergué-Gabéric.

Le rapport si vivant du zélé M. Kerbaol, nous a prouvé aussi que les projets élaborés l'an dernier, au Congrès de Landerneau, sur l'Œuvre des Marins, sont loin d'être de vaines utopies. Les avantages moraux qui ont résulté de la fondation de cette Œuvre sur nos côtes, sont déjà incalculables. Mais le mal était bien profond, et impatient de voir des bornes à son dévouement, le sympathique rapporteur a été conduit à exprimer plusieurs vœux, relatifs surtout au dangereux isolement des marins en pays étranger.

C'est avec une réelle satisfaction qu'on a aussi entendu M. Le Du intéresser l'assistance à ses soldats, dont bon nombre de cercles protègent désormais la foi et les mœurs, et M. des Grées du Loû à ses chers ouvriers. Les nombreuses communions pascales dans les différents cercles militaires, d'une part, et de l'autre diverses manifestations consolantes, comme celle de la procession de Reconnaissance, sont bien faites pour nous attacher à ces deux œuvres.

Il n'est aujourd'hui personne qui nie l'opportunité des œuvres qui se proposent de préserver la jeunesse des villes et des campagnes des préjugés intellectuels et des désordres moraux, causes de nos ruines nationales. Aussi a-t-on généreusement applaudi les

rapports instructifs de MM. Tanguy et Morizur sur les patronages urbains et ruraux, celui du T. C. Frère Abel, de l'Instruction chrétienne, sur l'enseignement de l'agriculture dans les écoles rurales, et enfin, le rapport de M. Soubigou sur l'Association catholique de la Jeunesse, œuvre d'une portée plus générale, heureux couronnement des œuvres précédentes.

Nous n'avons pas oublié que l'homme doit souvent faire trêve à la vie active quand Dieu le soumet à l'épreuve de la maladie. Alors plus que jamais l'homme du peuple a droit à la sympathie de ses semblables. L'institution, au fonctionnement vraiment simple et avantageux, de la caisse de famille est destinée, on le sait, à atténuer les inconvénients du chômage et de la maladie, et c'est pour cette cause que M. Lintauff, notaire à Plabennec, l'a préconisée devant les congressistes.

La lecture et la discussion de cinq rapports différents avaient déjà bien rempli la dernière Conférence. Néanmoins le Président, le R. P. Dulac, n'a pu s'empêcher de prendre la parole pour intéresser ses auditeurs à une œuvre qui méritait bien d'être signalée dans cette séance de clôture : il s'agit de l'Œuvre de Notre-Dame du Salut, couronnement d'autant plus heureux de toutes les œuvres sociales, qu'elle ne s'y ajoute pas : mais elle les domine toutes, en les pénétrant pour leur infuser une vie plus puissante.

Deux genres de secours leur sont distribués par elle : des secours matériels en argent provenant du sou hebdomadaire, bihebdomadaire ou mensuel des associés ; des secours moraux, consistant surtout dans les prières privées ou publiques faites pour la totalité des œuvres.

Plus d'un directeur d'œuvre, dans le diocèse, a déjà eu à se féliciter de l'existence de cette association. On ne saurait donc trop la recommander aux catholiques de toute condition : c'est littéralement l'œuvre des œuvres, accueillie aujourd'hui dans 80 diocèses de France ; le 8 Avril 1886, Léon XIII lui a donné pour protecteur Son Eminence le Cardinal Parocchi. Au reste, la *Semaine religieuse* en a déjà parlé dans le numéro du 10 Mai 1895, et il existe un Comité dans le diocèse. On peut s'adresser, pour de plus amples renseignements, au Supérieur général, le R. P. V. P. Bailly, des Augustines de l'Assomption, rue François I<sup>er</sup>, Paris.

« Décidément, dira-t-on, le diocèse est dans le mouvement ! » Eh oui ! comment en serait-il autrement ! Qu'est-ce donc qu'être dans le mouvement si ce n'est prendre sa part de cette immense pitié que Dieu, dans sa miséricorde, répand sur les nations quand Il veut les retirer du précipice où les ont jetées de funestes égarements ? Être dans le mouvement, mais n'est-ce pas, en face de l'incessante et irrésistible évolution des milieux sociaux, varier la forme de son apostolat ? Quand, par exemple, la source du mal en un siècle est dans l'isolement de l'individu et dans l'égoïsme universel qui en résulte, la méthode la plus sûre pour ramener le règne de Dieu sur la terre consiste évidemment à rapprocher les hommes pour leur faire partager les mêmes intérêts temporels et

spirituels. Être dans le mouvement, c'est encore s'adresser, comme le Sauveur, à l'être humain tel que Dieu l'a créé et guéri, c'est-à-dire à son corps comme à son âme, persuadé que si celui-là souffre, celle-ci, incomplète et inerte, ne saurait s'élever jusqu'à Celui pour qui elle est faite.

C'est un devoir pour nous d'offrir ici nos remerciements les plus sincères aux excellentes Religieuses de la Retraite, pour leur parfaite organisation matérielle et les soins intelligents et charitables qui ont contribué à coup sûr au succès de notre œuvre.

**Liturgie. — DÉCRET DE LA S. S. CONGRÉGATION DES RITES RELATIVEMENT AU COSTUME DES ENFANTS DE CHŒUR.** — De toutes les questions liturgiques que nous avons traitées dans la *Semaine religieuse*, celle-ci nous a plus particulièrement occupés, non point parce que les infractions étaient plus particulièrement condamnables sur ce point, mais parce que l'arbitraire se donnant ici libre carrière, on arrivait à des fantaisies véritablement stupéfiantes, et les abus introduits dans quelques églises tendaient à s'universaliser.

Nous pensions d'ailleurs que jusqu'ici l'Eglise n'avait rien prescrit ni rien défendu à ce sujet. Les liturgistes qui ont parlé du costume des enfants de chœur se sont contentés de dire : « La Congrégation des Rites suppose que les enfants servant à l'autel sont des clercs ; donc pour leur faire remplir les fonctions des clercs, revêtez-les de l'habit des clercs, c'est-à-dire de la soutane et du surplis. » Cependant, Mgr Sergent, usant de l'autorité qu'a l'Evêque dans l'interprétation des règles liturgiques, avait prescrit dans plusieurs circonstances de ne pas donner d'autre costume à ces enfants. Ni Mgr Nouvel, ni Mgr Lamarche, ni Mgr Valleau n'ont rien changé à ce qui était devenu la règle dans notre diocèse ; toutefois, depuis longues années, la tendance à donner aux enfants de chœur des soutanes violettes s'était suffisamment manifestée ; puis arrive l'invasion des rochets et des mozettes et calottes cardinalices.

Il est certain que cet abus n'était pas particulier au diocèse de Quimper ; non seulement nous avons cité à ce sujet les pages très judicieuses du R. P. Rio, mais nous avons vu les innombrables prospectus des tailleurs parisiens qui se proposaient d'inonder la France des produits de leur art.

Et cependant il y a sur la matière un décret formel. Mgr l'Evêque de Périgueux, pensant qu'il n'appartient pas à MM. les tailleurs de modifier le cérémonial, eut la hardiesse de croire que cela convenait peut-être mieux à l'Eglise elle-même ; en conséquence, il consulta (le 9 Juillet 1859), et voici quelle réponse il reçut. Elle est aussi catégorique qu'on peut le désirer.

« Outre les vêtements liturgiques qui conviennent aux clercs et qui leur sont concédés, à savoir la soutane noire ou rouge, le surplis ou la cotta..., est-il permis aux enfants qui remplacent les clercs de revêtir d'autres habits liturgiques, à savoir l'aube à

la place du surplis ou de la cotta ? la ceinture ou le cordon ? la barrette rouge ? la mozette rouge ou de toute autre couleur ? les gants ? »

La S. Congrégation répondit *négativement* ; c'est-à-dire que les fantaisies susnommées sont interdites.

Quelles sont les conséquences pratiques de cette interdiction ? Puisque la soutane doit être rouge ou noire, il ne conviendrait plus d'acquérir des soutanes violettes ; mais nous n'oserions point blâmer ceux qui feraient servir jusqu'à ce qu'elles soient usées les soutanes déjà acquises.

Il serait très facile de transformer en surplis ou en cottas les aubes plus ou moins riches.

La consultation ne parle pas des rochets ; mais cela n'indique pas qu'il est permis de s'en servir. Le rochet n'appartient en propre qu'aux prélats ; donc, moins encore que l'autre, il peut être concédé aux enfants. Comme l'aube, il peut être facilement modifié, pour devenir un surplis. Quant aux barrettes et aux calottes rouges ou violettes, et aux mozettes des mêmes couleurs, avec ou sans fourrures, elles n'ont aucune raison d'être, les gants pas davantage.

Si nous sommes revenus aujourd'hui sur ce sujet longuement traité dans les pages de la *Semaine*, c'est parce que nous avons trouvé dans *l'Ami du Clergé* (29 Août 1895) le décret précité. En tiendra-t-on compte ? Nous ne le croyons pas. Nous ne sommes plus au temps où l'on croyait que les prescriptions liturgiques obligeaient ; mais si quelques-uns cependant croyaient que l'obéissance aux règles n'est pas tout à fait démodée, qu'ils ne se laissent pas arrêter par leur admiration pour leurs petits cardinaux et leurs petits évêques ; non seulement le bon sens, mais le bon goût peut être satisfait par le charmant costume que l'Eglise donne aux enfants de chœur, tandis que l'un et l'autre sont nécessairement froissés par ce qui n'est, après tout, qu'une mascarade prétendue pieuse.

Puisque nous en sommes à la liturgie et à la fantaisie en cette matière, laissez-moi vous montrer une perle que m'a fait connaître également *l'Ami du Clergé*. Au N° du 22 Août dernier, je trouve cette question : « Un Evêque peut-il donner à un Frère de la Doctrine chrétienne ou du Sacré-Cœur, etc., la permission de servir en sous-diacre aux solennités ou services de 1<sup>re</sup> classe ? — S'il le peut, un Curé le peut-il de son plein gré ? » *L'Ami du Clergé* a la bonté de répondre : « Nous avons montré dernièrement que cela était contraire aux règles liturgiques. »

#### APRÈS LE BACCALAURÉAT

Le Cercle catholique des Étudiants de Paris, 18, rue du Luxembourg, 18.

Les épreuves du baccalauréat de philosophie ou du baccalauréat ès-sciences restreint viennent d'être subies : Un grand nombre de jeunes gens

vont commencer, dans quelques semaines une vie toute nouvelle et qui pour beaucoup ne sera pas sans dangers.

Nous croyons leur rendre à tous un véritable service en leur désignant une association prospère où ils trouveront avec toutes les distractions honnêtes et d'excellentes relations d'amitié des moyens sérieux d'étude.

Fondé, en dehors de toute pensée politique, dans un esprit large et exclusivement catholique, par M. BELUZE de sainte mémoire, présidé actuellement par M. Barthélémy TERRAT, l'éminent jurisconsulte, le Cercle catholique des Etudiants de Paris est ouvert également aux Etudiants des Facultés de l'Etat et aux Elèves de l'Institut catholique.

L'aumônier du Cercle M. FONSAGRIVES se tient à la disposition des parents qui lui en font la demande pour les renseignements nécessaires au point de vue du choix du logement, de la pension, etc.

## RECHERCHES

### Sur le Culte de saint Michel en France (suite).

#### III. — CHAPELLES DÉDIÉES A SAINT MICHEL

##### 1<sup>re</sup> Chapelle de Saint-Michel à Douarnenez (suite).

Catherine Daniélou, qui avait tant contribué à l'érection de la chapelle de Saint-Michel à Douarnenez, avait éprouvé elle-même les effets d'une protection particulière de la part du saint Archange; voici dans quelle occasion, selon le récit que nous lisons dans le dixième chapitre de sa vie (1).

« Vers l'an 1625, sa mère la mit au service en la ville d'Hennebont, chez une honnête demoiselle nommée M<sup>lle</sup> Langlois, où Dieu permit à sa chasteté un combat rude pour couronner cette vertu qu'elle a chérie jusqu'à la mort plus que la vie. Cette bonne demoiselle logeait chez elle un chevalier de Malte, que le démon porta à vouloir attaquer l'honneur de la pauvre servante Catherine Daniélou. Cet homme, pour mieux réussir, s'adressa à son hôtesse, la priant de luy aider en ce méchant dessein.

« Elle luy répondit que cette jeune femme était honnête, dévote, qu'elle craignait Dieu et que jamais elle ne voudrait pour quoi que ce fust consentir à cet infâme projet.

« Sa fureur infernale ne lui donnant aucune trêve, il se résolut de l'enlever. La fontaine dont on se sert à Hennebont est hors de la ville et sur le grand chemin d'Auray. Cet homme enragé sachant l'heure qu'avait coutume de prendre cet honnête servante pour aller quérir de l'eau, se résolut de la prévenir, et pour cela il commanda à son valet de chambre de l'aller attendre près de la fontaine.

« La pauvre créature ayant remply sa cruche et estant preste de la porter au logis, ce méchant se jetta sur elle, la mit sur son cheval, et tenant sa proie assurée, malgré ses cris, il

donne de l'esperon à son cheval pour rendre cette créature à la merci de son maistre qui avait pris le devant. A peine avait-il couru la longueur d'un champ, qu'il voit venir au devant de lui une dame qui lui dit :

« Arrête, au nom de Jésus. » — En mesme temps le cheval du voleur se mit à genoux. Ce misérable enfonce ses esperons dans le ventre de son cheval, mais sans effect. — Cette dame s'écrie : « A l'aide, mes amys, à l'aide ! » En mesme temps sort un cavalier d'un champ proche qui, dégainant son épée, en donne trois coups sur le dos du voleur, disant : « Comment, misérable, as-tu esté si osé que de ravir cette innocente ? » Il s'excusa sur ce que son maistre le luy avoit commandé. « Va, misérable, dit le cavalier, si ce n'est la dévotion que tu as à un saint, je te passerais mon espée dans le ventre. Porte ce mot de lettre à ton maistre et dis luy qu'il n'attaque jamais une innocente. »

« Ce meschant fut frappé au cœur comme d'un coup de tonnerre qui le terrassa; il rend la pauvre captive qui estoit plus morte que vive.

« La dame la prit entre ses bras et la conduisit jusqu'à la fontaine, la consolant et l'encourageant de demeurer toujours ferme dans la crainte de Dieu. Elle luy recommanda d'estre dévote à la Vierge et à saint Michel Archange, l'assurant que Notre-Dame et saint Michel assistent ceux qui combattent fidèlement pour la grâce de Dieu.

« Plusieurs années plus tard, en 1645 (2), dans une apparition, la Sainte-Vierge presenta à Catherine Daniélou un jeune cavalier, lui disant : « Voicy le cavalier dont je vous avois parlé, que j'aime à cause de saint Michel Archange. » Ce jeune gentilhomme salua Catherine luy disant : « Je vous salue, ma fille, au nom de Jésus ; » puis lui demande quelle dévotion elle a à saint Michel Archange ? Elle répond qu'elle dit tous les jours cinq *Pater* en son honneur, qu'elle donne toutes les semaines une aumône en son honneur et qu'à la même intention elle faict dire une messe quand elle a de l'argent. En mesme temps il tira son épée disant : « Reconnaissiez-vous cette espée ? » — Ayant répondu que non, l'autre poursuit : « Cette espée a sauvé votre honneur ; vous souvenez-vous bien de ce qui vous arriva à Hennebont, lorsque vous étiez servante chez M<sup>lle</sup> Langlois ? » Sa maîtresse (la Sainte Vierge) luy dit que ce chevalier de Malte, qui avoit esté tenté du diable, estoit converti et qu'il menoit une vie sainte. »

(A suivre.)

(1) Vie manuscrite de Catherine Daniélou, par le R. P. MAUNOIR, S. J.

(1) Vie manuscrite, chapitre LXI.



## BIBLIOGRAPHIE

On vient d'éditer à L'IMPRIMERIE DE L'EVÊCHÉ, pour le mois d'Octobre, **MYSTERIOU AR ROZERA**, comprenant prières et cantiques en breton pour la récitation du Rosaire.

Prix de l'exemplaire. . . . . 0 fr. 10.

Par cent. . . . . 7 fr. 50, port en plus.

En vente à la librairie *R. Le Gall*, 42, quai du Steir, Quimper, et dans la plupart des librairies catholiques.

## Rapports entre Patrons et Ouvriers.

Cette question est actuellement l'objet d'une controverse ardente, soit parmi les catholiques, soit parmi les socialistes de toutes les écoles.

Nous estimons qu'elle vient d'être traitée d'une manière magistrale par le R. P. Bouvier, de la Compagnie de Jésus, dans un sermon, prononcé le 30 Juin dernier, à l'occasion de la consécration annuelle au Sacré-Cœur du Commerce et de l'Industrie, dans la Basilique du Vœu National, à Montmartre.

Ce discours, sur la Justice et la Charité (1), est à la fois un manifeste et un programme. Il semble, en effet, que ce soit l'exposé le plus simple, le plus net et le plus complet de toutes les obligations patronales.

Toutes les questions de quelque importance et de quelque intérêt sont traitées au cours de cette exposition : question de salaire, question de moralité des ateliers, question du travail des femmes, question de la distinction entre la justice et la charité, question de l'assistance obligatoire.

Ces divers problèmes sont posés de la façon la plus précise et résolus dans les termes les plus lumineux (2).

Les journaux des nuances les plus diverses ont été unanimes à reconnaître dans ce discours la formule la plus claire et la plus exacte de la solution catholique.

**Lyonnaise Mexicaine.** — Les affaires les plus bruyantes ne sont pas toujours les meilleures. Certains titres après une hausse rapide subissent une baisse qui fait le compte de certains spéculateurs, mais les capitalistes qui désirent effectuer un placement stable sont souvent déroutés.

Or, c'est dans cette classe d'acheteurs que la **Lyonnaise Mexicaine** cherche à recruter des clients, car cette valeur par ses résultats assure toute sécurité. Les résultats sont satisfaisants, puisque les cours ont progressé de 46.50 cours d'émission à 72.50 prix actuel.

*Goudron Guyot véritable*, 19, Rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.



**ASTHME ET CATARRHE**  
Guéris par les CIGARETTES  
ou la **POUDRE ESPIC**  
**OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NEURALGIES**  
Toutes Pharmacies, 2 f. la Boîte. Vente en gros : 20, r. S<sup>t</sup>-Lazare, Paris.  
Exiger la Signature ci-contre sur chaque Cigarette.



(1) Paru en brochure, à la librairie Lecoffre, rue Bonaparte, 90, à Paris. 6r. in-18. Prix franco par la poste : 0 fr. 20.

(2) *Univers* du 2 Juillet 1896.

## ORFÈVRE — BRONZES D'ÉGLISE

**PÊCHE, FRÈRES**

45, rue Kéréon — QUIMPER — rue Kéréon, 45

**P. PÊCHE**, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION  
GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÈVRE  
Calices, Ostensoirs, Croix et Candélabres divers, etc.

**DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR**  
Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.  
Autorisés et recommandés par les Evêchés de Quimper et de Vannes  
pour la réparation des Vases sacrés.

La plus haute récompense.

Grand Diplôme d'honneur,  
Concours gén<sup>l</sup> du Morbihan.

**E. LEFÈVRE**

MÉDAILLE D'OR,  
Pontivy, 1894.

DENTISTE

Diplômé de l'École Dentaire de Paris

5, RUE DE LA MAIRIE QUIMPER (près la place Saint-Corentin)

Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés.

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES  
PRIX MODÉRÉS

Nota. — Au 29 Septembre prochain, pour cause d'agrandissement, le cabinet sera transféré, 1, RUE KÉREON (en face la Cathédrale).

**FONDERIE DE CLOCHES**

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Mayenne)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> LE JAMTEL,  
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

**PRODUITS FÉLIX POTIN**

Seule Maison à QUIMPER, 6, RUE KÉREON (près la Cathédrale)

CHOCOLATS, TAPIOCAS, BISCUITS  
CONSERVES ALIMENTAIRES  
FRUITS ET PRIMEURS

Livraison à domicile. — Expédition franco port et emballage.  
Envoi franco du catalogue à toute personne en faisant la demande.



## MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3  
QUIMPER

MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS  
BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Couverts FRÉNAIS, argentés à 100 grammes

BRONZE — ORFÈVREURIE D'ÉGLISE

Couverts CHRISTOFLE, au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

Le Cabinet Dentaire, 2, rue Astor,  
Quimper, momentanément fermé pour  
cause de transformation, continue comme  
par le passé à recevoir sa nombreuse  
clientèle auprès de laquelle nous nous  
excusons de cette courte interruption.

## CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 26 fr. avec  
étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. Véritable pince-nez ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-  
poste franco en France. C. Paul, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

## HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF**

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Meleus,  
parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

Si vous voulez avoir vos HABITATIONS SAINES et PROPRES  
Entretenez vos parquets,  
meubles, linoilés, avec l'**ENCAUSTIQUE CHINOISE**  
Vos POÊLES, FOURNEAUX,  
TABLIERS de CHEMINÉES, avec la **LAQUE CHINOISE**  
Vos bronzes dorés, argenterie, bijoux, cuivres, etc., avec le  
**FLORI D'OR**  
RENOMMÉE UNIVERSELLE. — EN VENTE PARTOUT

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie de KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

## LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAÜN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. I. Lettre Encyclique de Notre Très Saint Père le Pape Léon XIII sur le Rosaire (à suivre).

II. Chronique du diocèse : Avis aux abonnés ; Offices extraordinaires ; Nominations dans le Clergé ; Nécrologie ; Pèlerinage de Lourdes ; Morlaix ; Pont-l'Abbé.

III. Association bre-



tonne ; L'Œuvre de Sainte-Anne.

IV. Nouvelles du monde catholique : Une date néfaste ; L'église jubilaire de Saint-Joachim ; Question romaine ; La persécution.

V. Recherches sur le culte de saint Michel en France (suite).

VI. Annonces et avis.

## OFFICES DE LA SEMAINE

**Dimanche, 22 Septembre.** — 16<sup>e</sup> Dimanche après la Pentecôte. Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. Double-majeur. Blanc. Mémoires de S. Thomas de Villeneuve, Evêque, du Dimanche, de S. Maurice et de ses compagnons, Martyrs. Aux Vêpres, Mémoires : 1<sup>er</sup> de S. Thomas de V., 2<sup>e</sup> du Dimanche, 3<sup>e</sup> du suivant, 4<sup>e</sup> de S<sup>te</sup> Thècle, Vierge Martyre.

**Lundi, 23.** — S. Lin, Pape, martyr. Semi-double. Rouge.

**Mardi, 24.** — Notre-Dame de la Merci. Double-Majeur. Blanc.

**Mercredi, 25.** — De la férie : vert. — Ou office votif de S. Joseph. Semi-double. Blanc.

**J jeudi, 26.** — Office votif du Très Saint-Sacrement. Semi-double. Blanc.

**Vendredi, 27.** — S. Cosme et S. Damien, martyrs. Semi-double. Rouge.

**Samedi, 28.** — S. Wenceslas, martyr. Semi-double. Rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Landelau..... du 23 au 24 Septembre.  
Guilers-Quimper..... du 25 au 27 Septembre.

## LETTRÉ ENCVCCLIQUE

### DE NOTRE TRÈS SAINT PÈRE LE PAPE LÉON XIII SUR LE ROSAIRE

Il convient de célébrer par des éloges toujours plus magnifiques et d'implorer avec une confiance toujours plus vive la Vierge Mère de Dieu, puissante et très miséricordieuse Auxilia-trice du peuple chrétien. En effet, les motifs de confiance et de louange se multiplient avec ce trésor varié de bienfaits tous les jours plus abondants, répandus de tous côtés par Marie pour le bien commun.

Et, en retour d'une telle munificence, les catholiques n'omettent certes pas les devoirs d'un très profond dévouement; car, autant que jamais, malgré la grande rigueur de ce temps pour la religion, il nous est donné de voir l'amour et le culte de la Bienheureuse Vierge s'accroître et s'enflammer dans toute la société. Un témoignage éclatant de ce fait se trouve dans le réta-blissement et la multiplication générale des confréries établies sous son patronage; dans la construction de somptueux monu-ments dédiés à son auguste nom; dans les pèlerinages à ses temples les plus vénérés, accomplis par des foules très pieuses; dans la tenue de Congrès dont les délibérations ont pour objet d'accroître sa gloire; dans d'autres manifestations de ce genre, excellentes en elles-mêmes et d'un heureux augure pour l'avenir.

Et, fait remarquable qu'il Nous est bien doux de rappeler, parmi les formes multiples de cette piété envers Marie, déjà le Rosaire, ce mode de prière si excellent, est de plus en plus estimé et pratiqué. C'est, disons-Nous, une très grande joie pour Nous; car, si Nous avons consacré une grande part de Nos sollicitudes à propager la dévotion du Rosaire, Nous constatons manifeste-ment avec quelle bienveillance la Reine du ciel ainsi invoquée a répondu à Nos vœux; et Nous espérons qu'Elle voudra ainsi adoucir les douleurs et les amertumes que doivent Nous apporter des jours prochains.

Mais c'est surtout pour l'extension du royaume du Christ que Nous attendons de la puissance du Rosaire un secours plus effi-cace. Le but que Nous poursuivons très ardemment à l'heure actuelle est la réconciliation des peuples séparés de l'Eglise, à maintes reprises Nous l'avons indiqué; mais en même temps, Nous avons déclaré que le succès doit être cherché surtout par les prières et les supplications adressées à la Toute-Puissance divine. Cette conviction, Nous l'avons affirmée récemment encore, à l'occasion des solennités de la Pentecôte, en recommandant

d'adresser, à cette intention, des prières spéciales au divin Esprit: à cette invitation, on a répondu partout avec un grand empressement. Mais étant donnée l'importance de ce projet très difficile et la persévérance nécessaire à toute vertu, le conseil de l'Apôtre: *Persévérez dans la prière* est très à propos; d'autant plus que les heureux débuts de l'entreprise semblent un doux encouragement à cette insistance dans la prière. Aussi, Vénéra-bles Frères, rien ne sera plus utile à cette entreprise ni plus agréable pour Nous si, durant tout le mois d'Octobre prochain, vous et vos peuples, vous invoquez instamment la Vierge Mère par la récitation du Rosaire dans les formes prescrites. Car Nous avons de puissants motifs pour confier avec la plus grande espé-rance à sa protection et Nos projets et Nos vœux.

Le mystère de la très grande charité du Christ envers nous est clairement mis en lumière par ce fait qu'Il a voulu, à sa mort, laisser sa Mère à son disciple Jean, par ce testament mémorable: *Voici votre Fils*. Or, en la personne de Jean, selon le sentiment constant de l'Eglise, le Christ a désigné le genre humain, et plus spécialement ceux qui s'attacheraient à Lui par la foi. C'est dans ce sens que saint Anselme de Cantorbéry a dit: *O Vierge, quel privilège peut être plus estimé que celui par lequel vous êtes la Mère de ceux dont le Christ daigne être le Père et le Frère?*

Marie a assuré et rempli généreusement cette grande fonction et cette mission laborieuse dont les débuts furent consacrés au cénacle. Elle a admirablement soutenu les commencements du peuple chrétien, par la sainteté de son exemple, l'autorité de ses conseils, la douceur de ses encouragements, l'efficacité de ses saintes prières; vraiment Mère de l'Eglise, Docteur et Reine des apôtres à qui Elle communiqua également une part des divins oracles qu'Elle conservait dans son cœur.

Il serait impossible de dire tout ce qu'Elle a ajouté d'étendue et d'efficacité à ces secours, lorsqu'Elle a été élevée, auprès de son Fils, à ce faite de la gloire céleste qui convenait à sa dignité et à l'éclat de ses mérites. Car de là, selon les desseins de Dieu, Elle a commencé à veiller sur l'Eglise, à nous assister et à nous protéger comme une Mère, de sorte qu'après avoir été Coopéra-trice de la Rédemption humaine, Elle est devenue aussi, par le pouvoir presque immense qui lui a été accordé, la Dispensatrice de la grâce qui découle de cette Rédemption pour tous les temps. Aussi est-ce avec raison que les âmes chrétiennes se portent vers Marie, obéissant comme à une impulsion naturelle; c'est pour cela qu'elles lui communiquent avec confiance leurs pensées et leurs œuvres, leurs angoisses et leurs joies, et qu'elles se recom-mandent elles-mêmes, avec tout ce qui est à elles, à sa sollicitude et à sa bonté, avec un abandon tout filial.

C'est de là aussi que s'élèvent à bon droit de nombreuses louanges de tout pays et de tout rite, se multipliant à travers les siècles: telles que les titres qui lui sont donnés de *notre Mère*, *notre Médiatrice*, de *Réparatrice du monde entier*, de *Dispensa-trice des dons de Dieu*.

Et puisque le fondement et le principe des dons divins, par lesquels l'homme est élevé au-dessus de l'ordre de la nature vers les biens éternels, est la foi, pour acquérir cette foi et pour la faire fructifier, c'est à bon droit qu'on proclame l'excellence de l'action secrète de Celle qui a engendré *l'Auteur de la foi* et qui, en raison de sa foi, a été saluée *Bienheureuse : Personne, ô Vierge très sainte, n'est rempli de la connaissance de Dieu que par vous ; personne n'est sauvé que par vous, ô Mère de Dieu ; personne n'obtient un don de la Miséricorde que par vous.*

Et certes, il ne paraîtra pas exagéré d'affirmer que c'est surtout sous sa conduite et avec son aide, que la sagesse et la doctrine évangélique se sont répandues si rapidement à travers des obstacles et des difficultés immenses, dans l'universalité des nations, fondant partout un nouvel ordre de justice et de paix. C'est ce qui a inspiré l'âme et la prière de saint Cyrille d'Alexandrie, lorsqu'il s'adresse en ces termes à la Vierge : *Par vous les apôtres ont prêché aux nations la doctrine du salut ; par vous, la Croix bénie est célébrée et adorée dans le monde entier ; par vous, les démons sont mis en fuite et l'homme lui-même est rappelé au ciel ; par vous, toute créature retenue dans les erreurs de l'idolâtrie, est ramenée à la connaissance de la vérité ; par vous, les fidèles sont parvenus au saint baptême, et dans toute nation des Eglises ont été fondées.*

Bien plus, comme l'a proclamé le même docteur, c'est Elle qui a donné et consolidé le *sceptre de la vraie foi* ; et Elle n'a cessé de s'employer à maintenir parmi les peuples, ferme, intacte et féconde, la foi catholique. Il existe sur ce point des preuves nombreuses et assez connues, et qui ont éclaté parfois d'une manière admirable.

Ce fut surtout aux époques et dans les pays, où il y avait à déplorer l'alanguissement de la foi par suite de l'indifférence, ou son ébranlement par le fléau pernicieux des erreurs, que le secours miséricordieux de l'Auguste Vierge se fit sentir. Alors, grâce à son impulsion et à son appui, des hommes éminents en sainteté et en zèle apostolique se sont levés pour repousser les efforts des méchants, pour ramener et exciter les esprits à la piété de la vie chrétienne.

Puissant à lui seul comme un grand nombre, Dominique de Guzman se consacra à cette double tâche, ayant mis avec succès sa confiance dans le Rosaire de Marie. Et personne ne peut mettre en doute quelle grande part a la Mère de Dieu dans les services rendus par les vénérables Pères et Docteurs de l'Eglise, qui ont travaillé avec un zèle si remarquable à la défense et à la manifestation de la vérité catholique.

C'est à Celle, en effet, qui est le *Siège de la divine sagesse*, qu'ils rapportent avec reconnaissance la féconde inspiration de leurs écrits, et c'est par Elle, par conséquent, et non par eux-mêmes, que la malice des erreurs, comme ils le proclament, a été confondue. Enfin les Princes et les Pontifes romains, gar-

diens et défenseurs de la foi, les uns dans la direction de leurs guerres saintes, les autres dans la promulgation de leurs décrets solennels, ont toujours imploré le nom de la divine Mère et n'ont jamais manqué d'en éprouver la puissance et la faveur.

C'est pourquoi, avec autant de vérité que de magnificence, l'Eglise et les Pères rendent gloire à Marie : *Salut, ô bouche toujours éloquente des apôtres, ô solide fondement de la foi, rempart inébranlable de l'Eglise ; salut, ô vous par qui Nous avons été inscrits au nombre des citoyens de l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique ; salut, source divine, grâce à laquelle les fleuves de la sagesse divine, roulant les eaux très pures et très limpides de l'orthodoxie, refoulent le flot des erreurs. Réjouissez-vous, parce que seule, vous avez détruit toutes les hérésies dans le monde entier !*

Cette part considérable qu'eut la Très Sainte Vierge dans l'expansion, les combats, les triomphes de la foi catholique, rend plus évident le plan divin à son égard, et doit éveiller chez tous les hommes de bien une grande espérance pour ce qui est aujourd'hui dans les vœux de tous.

Il faut se confier à Marie, il faut supplier Marie ! Que ne pourra-t-Elle pas pour réaliser par sa puissance ce relèvement si désirable de la religion, qui mettrait les esprits d'accord par la profession de la même foi dans toutes les nations chrétiennes, et qui unirait les volontés par le lien de la charité parfaite ? Que ne voudra-t-Elle pas faire pour que les nations, dont son Fils unique a instamment demandé à son Père l'union la plus étroite, et qu'il a appelées par un seul baptême au même *héritage de salut* acquis à un prix d'une valeur infinie, se dirigent toutes ensemble vers son *admirable lumière* ? Combien ne voudra-t-Elle pas déployer de tendresse et de prévoyance soit pour alléger les longues fatigues que ce souci impose à l'Eglise, l'Epouse du Christ, soit pour réaliser dans la famille chrétienne ce bienfait de l'unité qui est le fruit insigne de sa *maternité* ?

L'espoir de la prochaine réalisation de ces biens semble confirmé par l'opinion et la confiance qui grandissent dans les âmes pieuses, que Marie sera l'heureux lien par la forte et douce énergie duquel tous ceux qui aiment le Christ, partout où ils se trouvent, formeront un seul peuple de frères, obéissant comme à un Père commun, à son Vicaire sur la terre, le Pontife romain.

(A suivre.)

**Avis aux abonnés.** — Les souscripteurs dont l'abonnement est à échéance du 1<sup>er</sup> Octobre 1895 et qui sont dans l'intention de continuer à recevoir la Semaine sont priés de faire parvenir à l'Administration les 6 francs du renouvellement, à moins qu'ils ne préfèrent le recouvrement par la poste avec addition de 50 centimes pour les frais.

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Missions recommandées :

SAINT-SAUVEUR (Sizun) : du 29 Septembre au 13 Octobre.

LOC-EGUINER-POUDIRY : du 22 Septembre au 5 Octobre. Président, la 1<sup>re</sup> semaine : M. Péron, curé-doyen de Châteauneuf-du-Faou.

## Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DES URSULINES. — Lundi, 23 Septembre, à 7 h. 1/2 du matin, réunion des Mères chrétiennes. Messe, instruction, bénédiction du T. S. Sacrement.

Nominations dans le Clergé. — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

- M. Moal, recteur de Mahalon, recteur de Lanriec ;
- M. Jean, vicaire à Tréboul, recteur de Logonna-Quimerch ;
- M. Tanguy, vicaire à Saint-Goazec, vicaire à Tréboul ;
- M. Henry, jeune prêtre, vicaire à Saint-Goazec ;
- M. Kervran, vicaire à Huelgoat, vicaire à Concarneau ;
- M. Corvez, jeune prêtre, vicaire à Huelgoat.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs, M. Rolland, aumônier de l'Hôpital de Lesneven, décédé le 14 Septembre, à l'âge de 48 ans.

— Nous lisons dans la *Résistance de Morlaix* :

« Nous avons la douleur d'enregistrer la mort, à Cantorbéry, à l'âge de 21 ans, du R. P. Charles Barazer de Lannurien, fils aîné de notre honorable compatriote, M. Emile de Lannurien.

« Frappé, il y a quelques mois, d'un mal qui ne laissait aucun espoir, le jeune religieux emporte dans la tombe l'estime profonde et la chaude affection de tous ceux qui l'ont connu. De sérieuses facultés intellectuelles, fécondées par un travail opiniâtre, le faisaient apte à rendre d'éminents services dans l'enseignement, tandis que la douceur de son âme et ses vertus aimables semblaient promettre un apostolat non moins fécond. Dieu a préféré le confirmer promptement dans la sainteté par la souffrance. C'a été, durant de longues semaines, un vrai martyre, non seulement pour le malade, mais pour un père, une mère, toute une famille tendrement affectionnée ; c'est aujourd'hui le triomphe pour le défunt, et Dieu fasse que ce soit aussi la consolation pour les cœurs éprouvés !

« Le R. P. Charles de Lannurien est décédé, le 7 Septembre, aux premières Vêpres de la Nativité de la Très-Sainte Vierge, pour qui il avait une dévotion très particulière. »

Un service funèbre a été célébré à son intention, en l'église Saint-Melaine de Morlaix, le lundi 16 Septembre, à 10 heures du matin.

Pèlerinage de Lourdes. — AVIS. — M. le Directeur du pèlerinage prie instamment les confrères qui auraient connaissance de guérisons, améliorations ou autres faveurs, obtenues par des pèlerins de leurs paroisses, de lui en adresser *au plus tôt* un rapport précis.

— En attendant le compte-rendu qui ne tardera pas à paraître, nous sommes heureux de donner les impressions suivantes d'un pèlerin.

« Nous venons encor  
Du pays d'Arvor  
Où le sol est dur,  
Où le cœur est fort ;  
Fiers de notre foi  
Notre seul trésor.....

« Oui, nous étions là 800 hommes, tous Bretons de Léon et de Cornouailles, apportant à la Vierge de Massabielle le tribut de nos pieux hommages et de confiance inaltérable en sa puissance et en sa bonté. Les miracles ! nous croyants, nous n'en avons jamais douté — et Dieu sait si le défilé des misères humaines guéries et disparues est grand à Lourdes ; — nous allions pour Marie, pour Elle seule, lui réclamer secours et appui pour le pèlerinage d'ici-bas ; nous allions prier pour nous, pauvres pécheurs, pour nos foyers, pour la France, aujourd'hui déchue, mais quand même le royaume de la Reine des Anges, *regnum Gallix, regnum Marie!*

« Pendant notre séjour, le ciel a sans cesse répondu aux avances de la terre. Au milieu de ce cadre grandiose des Pyrénées, sous la voûte du ciel bleu, nous adressions chaque jour nos supplications à Marie. Le soir, en face de ces vastes et magnifiques monuments, témoignages éclatants de la foi des catholiques du monde entier, pèlerins de toutes régions réunis, nous portions des flambeaux ; c'était comme un sillon lumineux qui semblait courir le long des poutres de l'église du Rosaire, et en même temps sortait de toutes les poitrines ce cri sublime de notre foi : *Credo in unum Deum...*

« Oh ! alors, on sentait réellement passer dans cette masse le grand frisson catholique ; l'âme fuyait à tire d'aile les terrestres horizons, elle montait, montait toujours et s'élevait jusqu'à ce point où, délicieusement troublée, elle pouvait croire que soudain un ange allait soulever un coin de ce voile impénétrable du Ciel... Mais non, pas encore ; avant il nous faudra mourir et expier. La manifestation prenait fin, et toute la nuit s'égrenaient les chapelets au pied de la Grotte.

« En vain les Zola modernes essaieront de ternir la robe de l'Immaculée et d'y jeter leur souillure ; ils se retireront confondus et amoindris, et la meilleure vengeance sera encore d'intercéder pour eux, afin que, par commisération et pitié, un rayon d'En-Haut les illumine, et qu'ils tombent à genoux devant Celle que nous nommons le « Refuge des pécheurs. »

« *Itren Varia Lourd, pedit evidomp !* »

...



MORLAIX. — L'Œuvre des Tabernacles ou des églises pauvres, établie à Morlaix, a pu, cette année encore, répondre à la plupart des demandes qui lui ont été adressées.

On ne saurait vraiment donner assez d'éloges au dévouement de ces admirables chrétiennes qui, à force de travail et d'habileté, parviennent, avec des ressources fort modestes, à offrir aux églises les plus pauvres, des ornements aussi solides et d'un goût aussi parfait.

En ce moment, où le zèle de la maison de Dieu et de son culte se réveille partout, nous invitons nos confrères à recourir simplement à cette œuvre bénie.

MM. les Curés et Recteurs sont instamment priés d'adresser leurs demandes, *dès maintenant*, avant le mois de Décembre, à M<sup>lle</sup> Le Bozec, présidente de l'Œuvre, Grande Place, ou bien à M. le chanoine Dulong de Rosnay, à Morlaix.

PONT-L'ABBÉ. — On nous écrit :

« Une belle et touchante cérémonie a eu lieu, le 5 Septembre, dans la communauté des Religieuses Augustines Hospitalières de Pont-l'Abbé. Trois jeunes novices, faisant à Dieu le don irrévocable d'elles-mêmes, ont prononcé les trois vœux de religion, pauvreté, chasteté, obéissance en perpétuelle clôture, et un quatrième particulier aux Augustines : celui de s'employer au service des pauvres, tous les jours de leur vie.

L'une d'entre elles, M<sup>lle</sup> Joséphine Le Berre, appartient à une excellente famille, bien connue à Quimper ; elle s'appelle en religion Sœur Saint-Louis-de-Gonzague. Son frère, M. l'abbé Le Berre, vicaire de Loctudy, chantait la messe. Au premier rang des assistants, on voyait son vénérable père et sa digne mère, bien émus tous les deux, mais très heureux d'offrir à Dieu leur unique fille.

Les compagnes de M<sup>lle</sup> Le Berre sont du Morbihan. M<sup>lle</sup> Le Bail, en religion Sœur Thérèse-de-Jésus, appartient à une famille patriarcale (elle est l'aînée de douze enfants) et qui a fourni de nombreux prêtres à l'Eglise. Un des oncles de la nouvelle religieuse est chanoine de Vannes et curé de la ville d'Auray, un autre est vicaire à Crach ; un de ses cousins est professeur de sciences au Petit-Séminaire de Ploërmel, un autre est professeur au collège des Pères Jésuites à Vannes. Sœur Thérèse-de-Jésus avait aussi le bonheur de voir son père et sa mère parmi les assistants.

La troisième professe, M<sup>lle</sup> Lamy, en religion Sœur Marie-du-Sacré-Cœur, est orpheline. Elle n'a qu'un frère, qui est étudiant en médecine de la marine. Tous deux ont été élevés par leur oncle, M. Lamy, le regretté recteur de Pluméliau (Morbihan).

Mgr Vallean, évêque de Quimper, accompagné de M. Fléiter, vicaire général et Supérieur de la communauté, présidait la cérémonie. Avant d'imposer aux nouvelles professes le voile noir, symbole de la mort au monde, Sa Grandeur, dans un langage

imagé et touchant, leur a montré les avantages inappréciables et le bonheur de la vie religieuse.

Un nombreux clergé entourait Monseigneur ; dix prêtres du diocèse de Vannes, parents et amis des familles Le Bail et Lamy. Parmi eux, on remarquait M. Le Bail, chanoine honoraire, curé d'Auray, MM. les Curés de Plouay et de Languidic, M. le Recteur de Plouharnel.

Les prêtres de notre diocèse venus aussi, en cette circonstance solennelle, pour témoigner leur vive sympathie à la famille de M<sup>lle</sup> Le Berre, étaient encore plus nombreux. Parmi eux, nous citerons M. Coat, Chanoine - Archiprêtre de Saint - Corentin, M. Madec, chanoine, curé de Pont-l'Abbé, M. Quéinnec, chanoine et secrétaire de l'Evêché, M. Durand, chanoine, professeur à Pont-Croix, M. Gourmelin, recteur d'Ergué-Gabéric, MM. les Recteurs de Ploaré, Plonéour-Lanvern, Bénodet et Loctudy.

L'éclat de cette imposante cérémonie a été encore rehaussé par plusieurs morceaux de musique exécutés par M. Mayet, professeur de musique à Pont-Croix, et les cousins d'une des nouvelles professes, MM. Lamy, dont l'un est l'avocat catholique bien connu à Lorient. »

Association bretonne. — L'Association bretonne, qui a pour Directeur général M. Audren de Kerdrel, Sénateur du Morbihan, tiendra, à Quimper, du 7 au 12 Octobre prochain, sa réunion annuelle, dont nous donnons avec plaisir le programme.

Lundi 7 Octobre, ouverture du Congrès. A 9 heures, Messe du Saint-Esprit ; à 2 heures, séance solennelle d'ouverture ; nomination du Bureau du Congrès. A l'issue de la séance, réunion des deux Sections d'AGRICULTURE et d'ARCHÉOLOGIE, dans leurs locaux respectifs, pour arrêter l'ordre des travaux pendant la durée du Congrès.

SECTION D'AGRICULTURE. — Tous les jours, à 8 heures du matin, séance particulière. Parmi les questions qui doivent être traitées figurent celles des *Syndicats agricoles*, des *Banques populaires*, etc.

SECTION D'ARCHÉOLOGIE. — Tous les jours, à 8 heures du matin, séance particulière de la Section.

Tous les soirs, à 8 heures, séance publique, à l'exception du jour de l'ouverture du Congrès et de celui de l'excursion archéologique.

Mercredi 9, réunion des Bibliophiles Bretons, à 2 heures.

Jeudi 10, excursion archéologique.

Nous donnons *in extenso*, comme intéressant plus particulièrement nos lecteurs, le programme des questions proposées à la classe d'Archéologie et d'Histoire.

I. ARCHÉOLOGIE. — 1. Signaler les monuments de l'époque préhistorique et ceux de l'époque gallo-romaine existant dans le département



du Finistère, et qui n'auraient pas été jusqu'ici l'objet d'études suffisantes.

2. Existe-t-il dans ce département des monuments de l'époque mérovingienne ou de l'époque carolingienne ? Indiquer et décrire les *lec'h's* qui peuvent s'y trouver (1).

3. Etudier les chapiteaux romans de Locmaria-Quimper, de Loctudy, de Fouesnant, de Perguet, de Daoulas, de Locquénolé, de Sainte-Croix de Quimperlé ; indiquer les influences diverses que dénotent ces sculptures.

4. La nef et la façade ouest de la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon ont-elles été élevées par un architecte et des ouvriers bretons, ou faut-il y reconnaître une influence normande ? — En donner une description technique.

5. Décrire les porches les plus remarquables des églises du Finistère ; indiquer leurs dates, leur style, leur iconographie, leur filiation.

6. Faire une étude complète des ossuaires ou reliquaires bretons.

7. Signaler les cloches anciennes existant en Bretagne, spécialement dans le département du Finistère, et recueillir leurs inscriptions.

8. Signaler et décrire les vieilles croix processionnelles et les vieilles bannières.

9. Etudier les principaux monuments de l'architecture militaire du moyen-âge existant dans le département du Finistère, entre autres, le château de Trémazan, les ruines de la Roche-Morice, l'enceinte murale de Quimper (2).

II. HISTOIRE. — 10. Hagiographie de la Cornouaille et du Léon. — Documents écrits anciens, relatifs aux saints de ces deux diocèses. — Noms divers donnés à certains saints.

11. Légendes orales et traditions populaires relatives à ceux de ces saints sur lesquels nous n'avons plus de documents écrits.

12. Missions et pèlerinages de saint Yves en Cornouaille, d'après les documents écrits, les traditions orales d'un caractère sérieux, les monuments encore existants. — Décrire les diverses représentations anciennes de ce grand saint (costume, attributs, etc.), en ayant soin d'en bien établir les dates.

13. Divisions féodales et seigneuries principales de la Cornouaille et du Léon.

14. La guerre de Blois et de Montfort en Cornouaille et en Léon.

15. Histoire de la ville de Quimper. — Relations des gouverneurs, des sénéchaux, du corps municipal.

16. Les petites écoles en Bretagne, spécialement en Cornouaille et en Léon, avant 1789.

17. Biographie bretonne. — Hommes illustres, hommes remarquables, hommes de talent peu connus ou méconnus.

III. LANGUE BRETONNE, HISTOIRE DES MŒURS. — 18. Indiquer et décrire les principales fontaines *sacrées* existant en Bretagne, surtout en Cornouaille et en Léon, soit qu'elles dépendent d'une église ou d'une chapelle, soit qu'elles se trouvent isolées. — Vertus attribuées à chacune d'elles ; usages qui s'y rattachent, rites qu'on y pratique.

19. Testaments et fondations anciennes d'un caractère original, propres à jeter du jour sur les mœurs et coutumes du temps passé.

(1) Toutes les questions de ce programme ont été communiquées à la Direction par des archéologues du Finistère ; l'un d'eux recommande spécialement l'étude des *lec'h's* existant dans la commune de Plogonnec.

(2) Il serait bon d'éclairer ces études par des plans, des vues, des coupes.

20. Bibliographie bretonne. — Livres et manuscrits en langue bretonne, rares ou peu connus.

21. Formes bretonnes des noms de lieux, particulièrement des noms de paroisses, cités dans les cartulaires et autres documents historiques antérieurs au xv<sup>e</sup> siècle.

*Toute autre question historique ou archéologique relative à la Bretagne, peut être traitée dans le Congrès avec l'autorisation du Bureau.*

*Toute discussion politique ou religieuse est interdite.*

**L'Œuvre de Sainte-Anne.** — Nous sommes heureux d'annoncer l'ouverture de la maison de famille de l'Œuvre de Sainte-Anne, à Rennes.

Cette œuvre, desservie par les Sœurs de l'Enfant-Jésus, a pour but d'offrir un asile et un soutien dans les difficultés matérielles et morales que peuvent rencontrer les jeunes domestiques ou employées, obligées de vivre loin de leur foyer, ou momentanément sans place, à Rennes.

Toute jeune personne se trouvant en ces conditions et présentant des garanties suffisantes d'honorabilité, peut séjourner dans cette maison de famille, moyennant une faible pension.

De plus, l'Œuvre est en relation avec les Œuvres similaires établies dans d'autres villes, notamment avec la société « La Bretagne » de Paris et les « Filles de la Croix » de Vaugirard. Elle peut servir d'intermédiaire aux jeunes personnes d'origine bretonne, en quête d'un emploi à Paris, et leur rendra volontiers le service de les adresser aux Filles de la Croix.

Pour tous renseignements, écrire à Madame la Supérieure de l'Œuvre de Sainte-Anne, 5, rue de l'Embarcadère, Rennes.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

**Une date néfaste.** — Le 20 Septembre 1870, le Gouvernement italien, violant le droit le plus pur et les traités les plus solennels, s'emparait de Rome et condamnait par là le Pape à demeurer prisonnier au Vatican.

Aujourd'hui, l'Italie célèbre, comme une fête nationale, le 25<sup>e</sup> anniversaire de ce triste exploit ! Ce délit, jeté aux catholiques du monde entier, a suscité de toutes parts des protestations. L'épiscopat espagnol a envoyé au Souverain Pontife une lettre collective ; les catholiques belges ont signé en masse une adresse. Les ambassadeurs accrédités près le Saint-Siège ont tenu à se trouver tous réunis autour de Léon XIII, en cette circonstance douloureuse. En France, plusieurs évêques ont prescrit des prières publiques d'expiation. Le général de Charette a convoqué tous les zouaves, le 20 Septembre, à la Basse-Motte, près de leur drapeau du Sacré-Cœur. Le Comité des droits du Pape a organisé un pèle-

rinage à Lourdes et invité ceux qui ne peuvent le faire effectivement à s'y unir d'intention. Tous les catholiques demanderont, aujourd'hui spécialement, à la Mère de Dieu qu'elle fasse pardonner à la France l'abandon du Pape Pie IX en 1870, et recouvrer au Saint-Siège la pleine indépendance qui lui est nécessaire pour l'accomplissement de sa mission divine.

Puissent ces respectueuses sympathies, ces prières et ces cérémonies d'expiation apporter quelque consolation au cœur du Souverain Pontife ! Puissent-elles incliner le Cœur de Dieu à la miséricorde et obtenir pour son Eglise la fin de cette longue et cruelle épreuve !

\*\*\*

**L'église jubilaire de saint Joachim.** — C'est le moment de rappeler et de recommander encore cette œuvre, dont le but est de dédommager le Saint-Père, par une offrande d'universelle affection, de toutes les amertumes dont l'abreuvent ses ennemis.

M. le Directeur de l'Œuvre nous adresse, à ce sujet, la lettre suivante qui est un pressant appel :

Rome, le 29 Août 1895.

Très honoré Monsieur le Directeur,

Je n'ai plus à insister pour vous faire connaître et apprécier, ainsi qu'à vos lecteurs, l'œuvre de Saint-Joachim.

Personne n'ignore, aujourd'hui, combien elle est utile à Rome et au monde catholique, combien il est urgent de la compléter au plus tôt, afin que, manifestation de gratitude universelle, de piété filiale envers Léon XIII, elle ne devienne pas une cause d'humiliation pour le Saint-Père.

Or, il n'est pas douteux que cette humiliation, dont la presse anti-religieuse ne manquera pas de se prévaloir, à l'occasion du 20 Septembre prochain, ajoutera beaucoup aux amertumes du Souverain Pontife en cette circonstance, si la Direction de l'Œuvre n'est pas en mesure de faire savoir que toutes les dettes sont payées, et que, les ressources étant trouvées pour terminer l'église, on peut la considérer comme achevée et digne d'être convenablement et dignement offerte à Léon XIII, le 20 Septembre prochain.

Mais par quel moyen parvenir si rapidement à un tel résultat ?

La Direction de l'Œuvre s'adresse à la Presse catholique, la conjurant de promouvoir une souscription populaire, unanime, spontanée, immédiate, de 25 centimes, au cri de : Vive Léon XIII, dans toute la chrétienté !

Veuillez agréer, très honoré Monsieur le Directeur, l'hommage de ma plus vive gratitude.

A. BRUGIDOU,

*Supérieur de Saint-Joachim.*

P. S. — Que si le temps manque avant le 20 Septembre, pour bien réaliser cette souscription, au moins qu'elle soit lancée au plus tôt, et que les assurances morales qui en résulteront, permettent de répondre victorieusement aux appréciations malveillantes.

Nous ne doutons pas que les fidèles ne profitent de la circonstance pour affirmer de nouveau leur amour pour le Souverain Pontife.

Ils pourront faire parvenir leurs aumônes, par l'intermédiaire de leurs prêtres et du Secrétariat de l'Evêché.

**Question romaine.** — Le Pape est prisonnier au Vatican, mais il reste *Pape-roi* et la *question romaine* est moins résolue aujourd'hui, après vingt-cinq ans, qu'elle ne l'était au moment de l'attentat.

Hier encore, des protestations s'élevaient au Sénat belge contre la persistance de cet état intolérable de choses qui attend sa solution à Rome. Et ce n'est plus du maintien de l'ambassadeur auprès du Saint-Siège qu'il s'agissait, mais bien de l'ambassadeur auprès de Quirinal même dont on doit entrevoir la suppression.

En Hollande, les catholiques, qui ont fourni jadis un si vaillant contingent de zouaves pontificaux, préparent dès maintenant une grande manifestation l'automne prochain pour le rétablissement du domaine temporel du Pape.

**La persécution.** — Le Gouvernement vient de prendre une double mesure qui affligera profondément tous les amis de la liberté et de la paix religieuse.

La fête de la Nativité de la Sainte-Vierge est la grande fête de Notre-Dame du Sacré-Cœur, à Issoudun. Et cette année, comme les années précédentes, un nombreux pèlerinage s'était rendu au célèbre sanctuaire. Mais hélas ! les pieux pèlerins n'ont pu satisfaire leur piété : un arrêté préfectoral avait fermé la basilique le samedi, veille de la fête. L'irritation est grande dans la région.

Les cérémonies religieuses ont eu lieu à la paroisse. Le soir, dans le parc, a eu lieu, comme de coutume, l'imposante procession aux flambeaux.

Mgr Boyer, archevêque de Bourges, prévenu de la monstruosité, est accouru et a présidé les offices, qui ont été une véritable manifestation.

On annonce également la fermeture de la chapelle de N.-D. de Lachaux, au diocèse d'Autun, exécutée dans des circonstances semblables et sans motifs plus plausibles.

## RECHERCHES

### Sur le Culte de saint Michel en France (suite).

#### III. — CHAPELLES DÉDIÉES A SAINT MICHEL

##### 2<sup>e</sup> Chapelle de Saint-Michel en Plouguerneau.

Cette chapelle, située sur le bord de la mer, existait plus probablement avant que dom Michel Le Nobletz vint tout auprès établir le petit ermitage où il vécut un an dans la plus dure pénitence pour se préparer à l'exercice de ses missions,

car la date de 1706 qui se voit sur la porte principale indique une reconstruction de cette partie de l'édifice, le petit porche latéral, et un chevet de la chapelle porte les caractères d'une époque certainement antérieure, et il n'est pas croyable qu'une construction postérieure à la mort de Michel Le Nobletz, en 1652, eût nécessité une reconstruction un demi-siècle plus tard. Nous pouvons donc croire que saint Michel Archange était honoré depuis longtemps en ce lieu, avant même la naissance du serviteur de Dieu. D'autant plus que la chapelle ne s'élève pas ici, comme à Douarnenez, sur le lieu de retraite de dom Michel, mais à côté de sa cellule.

Nous devons néanmoins attribuer à la vénération dont les habitants de Plouguerneau entourent la mémoire de leur saint compatriote, la reconstruction ou restauration de la chapelle voisine de sa cellule, puisque ce travail date de 1706, époque de l'exhumation des restes du serviteur de Dieu à Lochrist, avec l'autorisation de la Sacrée Congrégation des Rites, comme le marque l'inscription de son sarcophage.

Toujours est-il que l'Archange saint Michel et le serviteur de Dieu Michel Le Nobletz sont encore l'objet de la dévotion et de la vénération de tous les fidèles de cette contrée.

(A suivre.)

## BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.  
Sommaire de la livraison du 15 Septembre 1895.

I. La Question juive dans l'antiquité, par le P. A. DURAND.  
— II. L'aristocratie intellectuelle, par le P. ÉT. CORNUT. — III. A propos d'un Testament, par le P. H. PRÉLOT. — IV. La tournée des Missions à travers l'Océanie centrale (quatrième article), par le P. J. LIONNET.

V. Bulletin Scripturaire, par le P. J. BRUCKER.

Publications sur l'Encyclique *Providentissimus Deus* et sur la *Genèse*.

VI. Mélanges et critiques.

Poèmes et idées, par le P. V. DELAPORTE.

« Vie de saint Bernard. » Quelques conclusions d'après de récents travaux relatifs à la première des vies contemporaines (fin), par le P. J. SATABIN.

Les Loges maçonniques et la destruction des Congrégations religieuses en France, par le P. E. AYT.

VII. Tableau chronologique des principaux événements du mois, par le P. P. F.

Lettre de S. S. Léon XIII au T. R. P. Louis Martin, général de la Compagnie de Jésus, à propos de la Mission des Coptes.

Dans son numéro du 1<sup>er</sup> Septembre, *La Quinzaine* publie : *Les Français en Belgique (1795-1814)*, par Geoffroy DE GRANDMAISON. Cet article, très documenté, nous montre ce qu'a pu faire la foi d'un peuple, contre l'esprit sectaire de la Révolution. — *L'Avenir de la Philosophie scolastique*, claire et magistrale défense d'une Ecole qui peut suivre toutes les conquêtes intellectuelles et réaliser avec elles le plus puissant accord. — *Journal de marche* du colonel BELIN, curieux souvenir de la campagne de Tunisie. —

*La Confession d'un Révolutionnaire*, par Fernand ENGBRAND : Ange Pitou, le royaliste, interviewant le montagnard Vadier. — *Lettre de Hongrie*. — *Livres et Idées* : George FONSEGRIVE. — *Notre droit historique à Madagascar*. — *Chronique de Quinzaine*.

Un numéro spécimen est envoyé à toute personne qui en fait la demande.

GRAMMAIRE HÉBRAÏQUE par Mgr CHABOT, Prélat de Sa Sainteté et Curé de Pithiviers (Loiret), 4<sup>re</sup> édition, revue, corrigée et augmentée. Prix : 2 fr. 25.

Depuis vingt ans, cet ouvrage est adopté comme auteur classique dans la plupart des Grands-Séminaires de France, de Belgique et du Canada. C'est non seulement une Grammaire claire, précise et méthodique, mais encore un Manuel pratique qui suffit pour apprendre, seul et sans maître, la langue de Moïse, de David et des Prophètes. La nouvelle édition a été mise au courant des signes phonétiques adoptés par les savants modernes et tout récemment par M. l'abbé Vigouroux, dans son savant *Dictionnaire de la Bible*.

La liquidation de Londres a démontré que l'activité ne se dément pas sur la marche de la *Lyonnaise Mexicaine*.

Les appréciations des ingénieurs confirment les indications des promoteurs de cette entreprise, et les achats des capitalistes français font prévoir la continuation du mouvement de hausse.

L'action est à 72.50. — C'est un cours qui ne peut tarder d'être dépassé.

« Purger sûrement et agréablement était un problème depuis longtemps cherché, et tous ceux qui ont eu le malheur d'être obligés d'avoir recours aux eaux minérales nauséabondes, au sulfate de magnésie âcre et amer, à l'huile de ricin contre laquelle l'estomac se révolte, et à toute la série des autres purgatifs d'un goût si détestable, auront pour M. Rogé une véritable reconnaissance de les préserver de ces odieuses drogues qui ajoutent encore à la tristesse de l'état de la maladie. »

Poudre de Rogé, 2 francs le flacon dans toutes pharmacies.

Le Quinium Labarraque, unique préparation de ce genre qui ait été approuvée par l'Académie de médecine de Paris, est un tonique puissant et réparateur qui favorise le développement et la croissance des jeunes gens, la formation chez les jeunes filles, tonifie les convalescents, les anémiques, etc.

« Le Quinium Labarraque est le résumé, la condensation de tous les principes actifs du quinquina. Quelques grammes de Quinium produisent le même effet que plusieurs kilogrammes de Quinquina » (ROPIQUET, professeur à l'Ecole de Pharmacie de Paris)

Toutes pharmacies et 19, rue Jacob, Paris.

## MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3  
QUIMPER

MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS

BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Convertis FRÉNAIS, argentés à 100 grammes

BRONZE — ORFÈVREURIE D'ÉGLISE

Gouverts CHRISTOFLE, au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUTS GENRES

**LE CABINET DENTAIRE**

2, rue Astor, QUIMPER

en présence de l'augmentation continuelle de sa clientèle, s'est adjoint  
**M. DACLIN**, dentiste diplômé de la Faculté de Médecine de Paris.

CONSULTATIONS TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE VENDREDI

*Spécialité d'Aurifications et de Dents artificielles.*Demander la brochure : « **Aux Mères de famille** » par F. PÉZIEUX.

La plus haute récompense.

Grand Diplôme d'honneur,  
Concours gén. du Morbihan.**E. LEFÈVRE**MÉDAILLE D'OR,  
Pontivy, 1894.

DENTISTE

Diplômé de l'École Dentaire de Paris

5, RUE DE LA MAIRIE QUIMPER (près la place Saint-Corentin)

Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés.

**DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES**  
PRIX MODÉRÉS

**Nota.** — Au 29 Septembre prochain, pour cause d'agrandissement, le  
 cabinet sera transféré, 1, RUE KÉRÉON (en face la Cathédrale).

**ORNEMENTS D'ÉGLISES****F. ROUXEL**

Place du Centre — Lannion — Place du Centre

**M. F. ROUXEL** prévient sa clientèle qu'il n'a plus de Représentant. Il prie, en conséquence, le Clergé du Finistère de vouloir bien s'adresser directement à la Maison, soit pour les commandes, soit pour les règlements.

**M. F. ROUXEL** continuera lui-même à visiter sa clientèle, comme par le passé.

**PRODUITS FÉLIX POTIN**

Seule Maison à QUIMPER, 6, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale)

**CHOCOLATS, TAPIOCAS, BISCUITS****CONSERVES ALIMENTAIRES****FRUITS ET PRIMEURS**

Livraison à domicile. — Expédition franco port et emballage.

Envoi franco du catalogue à toute personne en faisant la demande.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

10<sup>e</sup> ANNÉE.

Vendredi 27 Septembre 1895.

N° 39.

**LA SEMAINE RELIGIEUSE**

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LA LIGNE D'ANNONCE

10 CENTIMES

6 fr. par an

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

**Administration :** Adresser directement les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO: QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

**SOMMAIRE.** I. Apostolat de la prière.

II. Lettre Encyclique de Notre Très Saint Père le Pape Léon XIII sur le Rosaire (suite et fin).

III. Chronique du diocèse : Missions recommandées ; Offices extraordinaires ; Lettre pastorale de Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon, portant



communication de l'Encyclique *Adjuvancem populi christiani* ; Franchise postale ; Prêtres délégués sénatoriaux ; Nominations ; Retraite du Tiers-Ordre à Lesneven ; Sœurs décorées.

IV. Nouvelles du monde catholique : L'attitude passive ; etc.

V. Bibliographie.

VI. Annonces et avis.

**OFFICES DE LA SEMAINE**

**Dimanche, 29 Septembre.** — 17<sup>e</sup> Dimanche après la Pentecôte. S. MICHEL, ARCHANGE. Double de 2<sup>e</sup> classe. Blanc. — Mémoire du Dimanche, à la Messe.

Aux Vêpres, mémoires du suivant et du Dimanche.

**Lundi, 30.** — S. Jérôme, Confesseur, Docteur. Double. Blanc.

**Mardi, 1<sup>er</sup> Octobre.** — S. Rémi, Evêque. Double. Blanc.

**Mercredi, 2.** — Les Saints Angos Gardiens. Double-majeur. Blanc.

**Judi, 3.** — S. Méloire, Martyr (au Propre diocésain). Semi-double. Rouge.

**Vendredi, 4.** — S. François d'Assise, Confesseur. Double-Majeur. Blanc.

**Samedi, 5.** — S. Maurice, Abbé (au Propre diocésain). Semi-double. Blanc.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

|                 |                                  |
|-----------------|----------------------------------|
| Landunvez ..... | du 27 au 30 Septembre.           |
| Trédézenez..... | du 1 <sup>er</sup> au 2 Octobre. |
| Plouarzel.....  | du 3 au 6 Octobre.               |

## Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Octobre 1895, présentée par Son Em. le Cardinal Vicaire, et béni par S. S. Léon XIII : LES INTÉRÊTS CATHOLIQUES EN SUISSE.

C'est un régime politique, de lui-même assez réfractaire à la paix sociale et aux intérêts religieux, que celui de la Suisse : vingt-cinq petits États, de confessions rivales et ennemies, constituant une grande République ou Confédération, sous une législation commune.

Or, que trouvons-nous à la base de la constitution fédérale actuelle ? L'esprit sectaire, l'esprit de Calvin, doublé des haines maçonniques ; et c'est tout dire.

Les funestes lois de 1871, en effet, édictent les points suivants : suppression de la nonciature ; bannissement des Jésuites et des Congrégations qui leur sont « affiliées » ; interdiction des Ordres religieux et du rétablissement des couvents ; sécularisation des tribunaux ecclésiastiques et extinction des officialités ; établissement de l'école neutre : mesure que des lois subséquentes ont, il est vrai, quelque peu adoucie, mais dans des conditions insuffisantes.

Ces simples données historiques suffisent pour le faire comprendre à nos Associés : il faut rien moins que les tendresses toutes puissantes du Cœur de Jésus pour faire entrer les catholiques suisses dans la jouissance de leurs droits et pour ramener au sein de l'unité tant de leurs frères séparés.

Toutefois, les espérances ne font pas défaut :

C'est l'énergique constance des cantons catholiques qui, à deux exceptions près, ont réussi depuis le Sonderbund, malgré la persécution de 1873, à se donner de bons gouvernements et à les maintenir ; — C'est l'Union catholique, fondée récemment à Lucerne, dont le but est de concentrer toutes les forces catholiques : hommes d'État, Associations, Fédérations ouvrières, Sociétés d'étudiants ; — C'est une presse orthodoxe bien organisée et agissant de concert ; — C'est l'Université de Fribourg, destinée à faire resplendir la lumière de la foi romaine au milieu des ténèbres amoncelées par l'hérésie ; — C'est enfin la dévotion au sacré Cœur de Jésus qui commence à prendre possession de cette noble terre, consacrée par le souvenir de serviteurs de Dieu, tels que le B. Nicolas de Flue et le B. Canisius.

Puisse ce divin Cœur accueillir favorablement nos demandes ; et ces demandes, les voici : la justice et la liberté pour les catholiques suisses, notamment à Genève et à Berne ; leur entente parfaite sous la conduite de leurs chefs légitimes ; la prospérité de l'Université de Fribourg ; le retour au giron de l'Eglise de nos frères dévoyés, et, comme aurore d'un avenir meilleur, la canonisation du B. Canisius, dont les catholiques fribourgeois s'apprentent déjà à célébrer le 3<sup>me</sup> centenaire par de splendides manifestations.

## LETTRE ENCYCLIQUE

DE NOTRE TRÈS SAINT PÈRE LE PAPE LÉON XIII

## SUR LE ROSAIRE

(Suite et fin)

Ici la pensée se reporte d'elle-même, à travers les fastes de l'Eglise, vers les magnifiques exemples de l'antique unité, et s'arrête plus volontiers au souvenir du grand Concile d'Ephèse. La souveraine communauté de foi, la participation aux mêmes sacrements qui unissait alors l'Orient et l'Occident, parut en effet s'affirmer alors avec une fermeté singulière, et briller d'une gloire plus pure, lorsque, les Pères du Concile ayant régulièrement sanctionné le dogme qui déclare « la Sainte Vierge Mère de Dieu, » la nouvelle de cet événement, sortant de là très religieuse cité transportée de joie, remplit tout l'univers chrétien de la même allégresse.

Toutes ces raisons qui soutiennent et développent la confiance d'être exaucé par la puissante et très bonne Vierge, doivent être comme autant de stimulants qui excitent le zèle que Nous demandons aux catholiques pour la prier. Qu'ils réfléchissent combien ce zèle est beau, combien il leur sera utile à eux-mêmes, combien il sera doux et agréable à la Sainte Vierge. Car, possédant l'unité de la foi, ils manifestent ainsi qu'ils estiment grandement, et à bon droit, la valeur de ce bienfait, et qu'ils veulent le garder très précieusement. Or, ils ne peuvent mieux manifester leur amour fraternel, à l'égard des dissidents, que s'ils leur viennent puissamment en aide pour recouvrer le seul bien, le plus grand de tous. Cette affection fraternelle, vraiment chrétienne, qui survit dans toute l'histoire de l'Eglise, a toujours demandé sa principale force à la Mère de Dieu, qui est le meilleur artisan de la paix et de l'unité.

Saint Germain de Constantinople l'invoquait en ces termes : *Souvenez-vous des chrétiens qui sont vos serviteurs, recommandez les prières de tous ; affermissez la foi, unissez les Eglises entre elles. Les Grecs lui adressent encore cette prière : O Vierge très pure, à qui il a été donné d'approcher sans crainte de votre Fils, priez-le, ô Vierge très sainte, pour qu'il accorde la paix au monde et qu'il inspire même esprit à toutes les Eglises, et tous, nous vous glorifions.*

Ici s'offre un motif spécial pour lequel la Sainte Vierge doit écouter plus favorablement nos prières en faveur des nations dissidentes ; c'est que ces nations, et surtout les nations orientales, ont jadis bien mérité d'Elle. C'est à elles qu'on doit pour



beaucoup la propagation et l'accroissement de son culte ; c'est chez elles qu'ont vécu de remarquables apologistes et défenseurs de sa dignité ; des panégyristes illustres par l'ardeur et la suavité de leur éloquence, *des impératrices très agréables à Dieu* qui ont imité l'exemple de la Vierge très pure, l'ont célébrée par leur munificence et ont élevé en son honneur des édifices et des basiliques avec une pompe royale.

Il Nous plaît d'ajouter quelque chose qui n'est pas étranger au sujet, et qui est glorieux pour la Sainte Mère de Dieu. Personne n'ignore que beaucoup de ses images, à diverses époques, ont été apportées d'Orient en Occident, surtout en Italie et à Rome ; nos pères les ont recueillies avec un souverain respect, les ont honorées magnifiquement, et leurs enfants s'appliquent à l'envi à entourer de la même piété ces images très sacrées.

L'esprit aime à reconnaître dans ce fait, comme un augure de bienveillance et de faveur de la part d'une mère si attentive. Car il semble signifier que ces images sont chez nous comme les témoins des temps où la famille chrétienne était partout étroitement unie, et comme les précieux gages d'un commun héritage ; c'est pourquoi leur aspect, selon que la Vierge même nous en avertit, doit inviter les cœurs à se ressouvenir pieusement de ceux que l'Eglise catholique rappelle avec amour à l'ancienne concorde et à la joie qu'ils goûtaient dans son sein.

Ainsi donc, un grand secours a été divinement donné en Marie pour l'unité chrétienne. Et ce secours, s'il n'y a pas un mode unique de prière qui puisse le mériter, nous croyons qu'aucun autre n'est meilleur ni plus salubre que celui du Rosaire.

Précédemment déjà, Nous avons fait observer que l'un de ces principaux avantages est de fournir au chrétien un moyen court et facile d'alimenter sa foi et de la préserver de l'ignorance et du péril de l'erreur ; c'est ce qu'attestent clairement les origines mêmes du Rosaire. On voit, en outre, à l'évidence, combien une foi qui s'exerce ainsi, soit par la prière vocale réitérée, soit par la méditation des mystères, le rapproche de Marie. Car, chaque fois que, en prière devant Elle, nous déroulons la sainte couronne, selon le rite, nous nous remémorons l'œuvre admirable de notre salut, en sorte que nous repassons en esprit, comme si la réalité était devant nos yeux, chacun des actes par la suite et l'accomplissement desquels la Mère de Dieu est devenue aussi notre Mère.

L'excellence de cette double dignité, le fruit de ce double ministère apparaissent dans une vive lumière, si l'on considère pieusement la Vierge Marie associée à son Fils dans chacun des mystères joyeux, douloureux et glorieux. Il en résulte que l'âme s'embrase dans le sentiment d'une affectueuse reconnaissance pour Elle et, dédaignant toutes les choses périssables, s'efforce par une ferme résolution de se rendre digne d'une telle Mère et de ses bienfaits. Et comme par cette fréquente et pieuse commémoration de ces mystères, cette Mère, la meilleure des mères, ne

peut point n'être pas favorablement touchée et se sentir émue de compassion pour les hommes, Nous avons conclu que la prière du Rosaire est particulièrement opportune pour plaider auprès d'Elle la cause de nos frères dissidents. Cela rentre tout à fait dans la mission de sa maternité spirituelle. Car ceux qui sont du Christ, Marie ne a les enfantés et Elle ne pouvait les enfanter que dans une même foi et dans un même amour : car, est-ce que *« le Christ est divisé ? »* Donc, tous, nous devons vivre en commun la vie du Christ, pour que *« nous produisions des fruits pour Dieu »* dans un seul et même corps.

Tous ceux donc que le triste malheur des temps a séparés de cette unité, il faut que cette même Mère, qui n'a cessé d'être accrue par Dieu dans la perpétuelle fécondité d'une sainte progéniture, les enfante en quelque sorte de nouveau à Jésus-Christ. Il est manifeste qu'Elle le veut ardemment Elle-même ; et si nous lui donnons les guirlandes de la prière la plus agréable à son cœur, Elle leur obtiendra en abondance les secours de *l'Esprit vivifiant*. Plaise à Dieu qu'ils ne refusent pas de seconder les dispositions de leur miséricordieuse Mère, et que, songeant à leur salut, ils écoutent cette douce invitation : *« Mes petits enfants, vous que j'enfante de nouveau, jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous. »*

Ayant éprouvé cette vertu du Rosaire de la Sainte Vierge, plusieurs de Nos prédécesseurs ont appliqué leurs soins à le répandre parmi les nations orientales. Et d'abord Eugène IV, par sa constitution *Advesperascente* donnée en 1439 ; puis Innocent XII et Clément XI, par l'autorité desquels de grands privilèges furent à cet effet accordés à l'Ordre des Frères Prêcheurs. Les fruits ne se firent pas attendre, grâce au zèle et à l'activité des religieux de cet Ordre, et ils sont attestés par des documents nombreux et éclatants, bien que la longue rigueur des temps ait été un obstacle aux progrès de cette œuvre.

A notre époque, la même ardeur pour la dévotion du Rosaire, que Nous avons louée au début de cette lettre, se fait sentir en ces régions dans beaucoup de cœurs, et Nous espérons que, dans l'avenir, ce fait, qui correspond à Nos desseins, sera très utile à la réalisation de Nos vœux.

A cette espérance vient se joindre un heureux événement, qui concerne également l'Orient et l'Occident, et répond pleinement à Nos vœux. Nous voulons parler du projet dont le célèbre Congrès eucharistique de Jérusalem a eu l'initiative, visant la construction d'un temple en l'honneur de la Reine du très saint Rosaire, à Patras, dans l'Achaïe, non loin des lieux où la protection de Marie fit éclater la gloire du nom chrétien.

Déjà un grand nombre d'entre vous, sollicités par le Comité fondé avec Notre approbation, se sont empressés de contribuer à cette entreprise par des souscriptions, y ajoutant même la promesse de s'y intéresser jusqu'à son achèvement. Ces faits ont montré qu'on pouvait commencer les travaux avec la grandeur

qui convient à cette œuvre, et Nous avons donné l'autorisation de poser prochainement, en grande pompe, la première pierre de cet édifice.

Ce temple demeurera, au nom du peuple chrétien, comme monument d'une perpétuelle reconnaissance à Notre Avocate et à Notre Mère du Ciel. On l'y invoquera sans cesse dans les rites latin et grec pour qu'Elle daigne mettre le comble à ses anciens bienfaits par de nouvelles faveurs.

Et maintenant, Vénérables Frères, Notre exhortation revient à son point de départ. Oui, que tous, pasteurs et troupeaux, surtout dans le mois prochain, se réfugient, pleins de confiance sous l'égide de l'Auguste Vierge. En public et en particulier, qu'ils ne cessent, par les chants, par la prière, par des vœux, de s'unir pour l'invoquer et la supplier comme Mère de Dieu et notre Mère : *Monstra te esse matrem*. Que sa maternelle clémence conserve à l'abri de tout péril sa famille universelle, qu'Elle la conduise à une véritable prospérité et surtout qu'Elle la fonde dans la sainte unité. Qu'Elle regarde avec bienveillance les catholiques de toute nation et que, les unissant par les liens de la charité, Elle les rende plus actifs et plus constants pour soutenir l'honneur de la religion, d'où découlent en même temps pour l'Etat tous les biens les plus précieux.

Qu'avec une très grande bienveillance, Elle regarde aussi les dissidents, ces nations grandes et illustres, ces âmes élevées qui se souviennent du devoir chrétien; qu'Elle suscite en eux les plus salutaires désirs et qu'après les avoir fait naître, Elle les soutienne et en favorise l'accomplissement.

Pour les dissidents d'Orient, qu'Elle les fasse bénéficier de la dévotion si grande qu'ils ont envers Elle et des hauts faits de leurs ancêtres accomplis en si grand nombre pour sa gloire. Pour les dissidents d'Occident, qu'Elle les fasse bénéficier du souvenir du bienfaisant patronage par lequel, pendant tant de siècles, Elle a éprouvé et récompensé la grande piété envers Elle de toutes les classes de la société.

Qu'elle intercède pour les uns et pour les autres, partout où ils sont, la voix unanime et suppliante des nations catholiques, et que Notre voix leur vienne en aide criant jusqu'au dernier souffle : *Monstra te esse matrem*.

En attendant, comme présage des dons célestes et en témoignage de Notre bienveillance, Nous vous accordons tendrement la Bénédiction Apostolique à chacun de vous, à votre clergé et à votre peuple.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le V Septembre de l'année MDCCCVC, la dix-huitième de Notre Pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

### Missions recommandées :

SAINT-SAUVEUR (Sizun) : du 29 Septembre au 13 Octobre.

LOC-EGUINER-POUDIRY : du 22 Septembre au 5 Octobre. Président, la 1<sup>re</sup> semaine : M. Péron, curé-doyen de Châteauneuf-du-Faou.

MEILARS : du 29 Septembre au 12 Octobre. Président, la 1<sup>re</sup> semaine : M. Godec, curé-doyen d'Elliant.

### Offices extraordinaires.

Quimper. — ÉGLISE CATHÉDRALE. — *Mercredi, 2 Octobre*, fête des Saints Anges Gardiens. Fête patronale de la Confrérie de la Doctrine chrétienne. Messe à 9 h. 1/2. Instruction. Bénédiction.

On invite à cette réunion, outre les associés, les enfants de toutes les écoles de la ville et leurs parents.

— *Le 4 Octobre*, fête de S. François d'Assises, messe à la Cathédrale, à 5 h. 1/2, pour les membres du Tiers-Ordre.

— SAINT-MATHIEU. — *Dimanche 29*, fête de Saint-Michel, une messe sera dite à 8 heures et demie, à l'intention de l'Eglise et de la France.

## LETTRE PASTORALE

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

PORTANT COMMUNICATION

de l'Encyclique *ADJUTRICEM POPULI CHRISTIANI*

HENRI-VICTOR-FÉLIX VALLEAU, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, Evêque de Quimper et de Léon,

Au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nos TRÈS CHERS FRÈRES,

Le Pilote incomparable qui dirige la barque de l'Eglise, ne cesse de montrer combien il veille avec un soin jaloux aux intérêts qui lui sont confiés. Sa sollicitude ne se borne pas à la direction et à l'enseignement des peuples soumis aux lois de l'Eglise, à ces brebis fidèles qui restent dans la bergerie, mais il tourne aussi les regards vers ceux que le schisme ou l'hérésie ont séparés de l'arbre planté par le Christ.

Dans une nouvelle Encyclique datée du 5 Septembre courant, il nous invite à suivre, comme les années précédentes, les prières du Saint Rosaire, pendant le mois d'Octobre.

Après avoir montré le besoin que l'Eglise a de prier, il nous fait sentir avec quelle confiance Elle doit s'adresser tout

particulièrement à la Vierge du Rosaire. Chaque année, en effet, cette Mère pleine de miséricorde nous donne de nouvelles preuves de sa bonté maternelle. Jetant un regard attristé sur les luttes réservées à l'Eglise, le Saint Pontife nous rappelle ensuite les grâces obtenues par cette précieuse dévotion : « Nous voyons, dit-il, combien la Reine céleste, suppliée de la sorte, a répondu à Nos vœux ; Nous espérons donc voir adoucir les soucis et les amertumes que vont amener les jours prochains. »

En outre de cette préoccupation pour la conservation et le développement de la foi au milieu des peuples fidèles, vous n'ignorez pas, N. T. C. F., que la grande pensée du Souverain Pontife est de rattacher au tronc dont ils se sont séparés les peuples schismatiques ou hérétiques. C'est encore sur les prières du Saint Rosaire, dont vous comprenez si bien l'efficacité, qu'il base son inaltérable confiance. S'appuyant sur l'enseignement des Saints et des docteurs de l'Eglise, le saint Pontife nous rappelle que Marie est la sûre dispensatrice des dons de Dieu et le canal assuré de ses grâces les plus considérables. Puisque, dit-il, la foi comme fondement de la vie surnaturelle est le plus précieux de ses dons, Marie a un intérêt particulier à la voir régner dans l'univers entier. C'est donc à ses pieds qu'il nous invite à placer avec lui ses projets d'union entre les Eglises dissidentes d'Orient et d'Occident.

Quelle belle pensée, N. T. C. F., et quelle gloire pour Léon XIII, dans les siècles futurs, naîtra de cette persistance de son grand cœur à renfermer dans le même bercail les peuples que l'erreur en tient séparés ! Quel beau spectacle présenterait l'univers, si ce noble désir du Pontife arrivait à sa réalisation !

Assurément, l'auguste Léon XIII ne pouvait mieux continuer l'œuvre de Celui dont il est le successeur, qu'en cherchant à former un seul faisceau de tous les cœurs, de toutes les volontés, de toutes les croyances, amenant ainsi parmi les hommes du monde entier cet heureux règne de la Charité universelle, qui fut l'un des derniers vœux formés par le Christ, à son dernier jour : « Père Saint, conservez en Votre nom ceux que Vous m'avez donnés, afin qu'ils soient un comme Nous. » *Pater Sancte, serva eos in nomine tuo, quos dedisti mihi : ut sint unum, sicut et nos.* (S. JOAN, XVII, 11.)

Vous n'oublierez donc pas, N. T. C. F., durant les prières du Saint Rosaire, de confier à la Très Sainte Mère de Dieu la pensée paternelle de notre saint Pontife.

Chaque année, Nous avons été édifié en voyant combien, sous l'ardente impulsion des Pasteurs, les peuples qui leur sont confiés ont senti se développer en eux la dévotion à Marie. Ici, ce sont des sanctuaires anciennement vénérés qui sont ornés et entourés d'un respect et d'une foi toujours grandissants, là ce sont des lieux nouveaux, favorisés de grâces

spéciales, qu'ils ont tenu à visiter, malgré l'éloignement et les fatigues du voyage. Vous y êtes accourus en troupes innombrables, chers fidèles ; vos chants, vos cantiques, vos prières ardentes et les témoignages de votre foi si sincère, faisaient naguère encore l'admiration des peuples réunis au sanctuaire que Marie s'est choisi dans le midi de notre France.

Mais ce qui surtout remplit de consolation, ce sont ces réunions pieuses du mois d'Octobre, où vous aimez tant à vous rendre pour réciter votre Rosaire. Quel contraste ne vous présentent-elles pas, par leur joyeux entrain et leur aspect, avec celui de la nature à cette époque de l'année ! Tandis que les feuilles des arbres tombent sur le sol, que les fleurs disparaissent, que la verdure se fane et que tout semble se préparer au long et mélancolique sommeil de l'hiver, vos cloches font entendre leurs sonneries joyeuses, vos églises sont ornées avec goût, les cierges répandent leur lumière ardente ; vous laissez vos demeures et vous accourez heureux autour de l'autel de Marie.

C'est ainsi que, lorsque la vie semble prêt de s'éteindre dans les choses de la terre, vos cœurs et vos sentiments de piété confiante affirment leur ardeur, en s'élevant vers les atmosphères du ciel, où la vie est éternelle, où la joie est indéfectible.

Pour répondre à cet élan religieux qui, grâce aux instructions du Souverain Pontife en faveur du Saint Rosaire, se réforme chaque année, Nous invitons, comme les années précédentes, vos zélés pasteurs à vous donner lecture du haut de la chaire de la Lettre apostolique, si remplie de précieux enseignements, que notre Saint Pontife adresse aujourd'hui à l'Eglise tout entière.

Pour Nous, N. T. C. F., afin de remplir les désirs de notre Père commun et de venir en aide aux aspirations de votre piété, Nous renouvelons les ordonnances des années précédentes et Nous vous invitons à attirer, par votre fidélité à y répondre, des grâces nouvelles par l'entremise de la Reine du Saint Rosaire.

#### A CES CAUSES,

Le saint nom de Dieu invoqué, pour Nous conformer aux intentions du Souverain Pontife, Nous avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. — Le Dimanche 6 Octobre, la fête du Saint Rosaire, annoncée la veille au son des cloches, sera célébrée solennellement.

ARTICLE II. — Chaque jour de ce mois, dans les églises et chapelles du diocèse, on récitera, le matin à la messe ou le soir, cinq dizaines du chapelet, avec les litanies de la Sainte-Vierge, et la prière à saint Joseph, ordonnée par le Souverain Pontife.

ART. III. — On pourra exposer le Saint-Sacrement pendant la récitation du chapelet, et donner ensuite la bénédiction.

ART. IV. — Les fidèles, qui ne pourraient assister à ces pieux exercices, sont invités à réciter le chapelet, tous les jours, en famille ou dans leur particulier.

ART. V. — Nous engageons les Communautés religieuses à multiplier leurs communions et leurs prières aux intentions du Souverain Pontife.

ART. VI. — Nous rappelons aux pieux fidèles les indulgences concédées par le Souverain Pontife à la pratique du mois du Rosaire : 1<sup>o</sup> Une indulgence de sept ans et sept quarantaines, *singulis vicibus*, à ceux qui, pendant ce mois, assisteront à l'exercice du Saint-Rosaire ; 2<sup>o</sup> Une indulgence plénière à ceux qui, réunissant les conditions ordinaires, assisteront aux mêmes exercices au moins dix fois. Les mêmes indulgences sont accordées à ceux qui, légitimement empêchés d'assister à la récitation publique du chapelet et autres prières prescrites, les auront faites en leur particulier ; 3<sup>o</sup> Une indulgence plénière à ceux qui, le jour du Saint-Rosaire ou l'un des huit jours suivants, auront, après avoir confessé leurs péchés, reçu la sainte communion et prié Dieu, la Sainte-Vierge et saint Joseph aux intentions désignées.

Et sera Notre présente Lettre pastorale lue dans toutes les églises et chapelles du diocèse, ainsi que l'Encyclique du Souverain Pontife, le Dimanche qui en suivra la réception.

Fait à Quimper, le 14 Septembre 1895.

† HENRI-VICTOR,

*Evêque de Quimper et de Léon.*

Par Mandement de Monseigneur :

QUÉINNEC, CH. HON.,  
Secrétaire.

**Franchise postale.** — Le Ministre du Commerce et des Postes vient de faire signer un décret admettant en franchise la correspondance officielle,

1<sup>o</sup> Entre les Préfets et les comptables des Fabriques, des Conseils presbytéraux et des communautés israélites, d'une part, et les présidents des bureaux de marguilliers, des Conseils presbytéraux et des communautés ou Consistoires israélites d'autre part ;

2<sup>o</sup> Entre les percepteurs faisant fonctions de comptables des établissements ecclésiastiques et les présidents des bureaux de marguilliers, des Conseils presbytéraux et des Consistoires ou communautés israélites.

**Prêtres délégués sénatoriaux.** — Dans la liste des délégués sénatoriaux qui doivent prendre part à l'élection du 6 Octobre prochain, à Quimper, nous trouvons plusieurs ecclésiastiques :

MM. Pouliquen, chanoine honoraire, recteur de Plomelin, Guillauma, chanoine honoraire, curé de Taulé, Saliau, recteur de Plouzané, Roudaut, recteur de Plonnévez-Lochrist, Colléoc, recteur de Plougar, Grall, vicaire de Spézet, Le Bourc'his, recteur de Leuhan, Sagot, recteur de Coat-Méal et l'abbé Calvez, séminariste-soldat, de la même paroisse.

**Nominations dans le clergé.** — Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

M. Kerbirou, vicaire à Loc-Maria-Plouzané, vicaire à Landerneau ;

M. Le Vern, jeune prêtre, vicaire à Loc-Maria-Plouzané.

**Retraite du Tiers-Ordre à Lesneven.** — 265 *Retraitantes* ; 61 *Paroisses*. — Plougastel, 25 retraitantes ; Plabennec, 15 ; Guiclan, 13 ; Landivisiau, 12 ; Landerneau, 11 ; Plonnévez-Lochrist, 9 ; Loc-Maria-Plouzané, 9 ; Bodilis, 9 ; Ouessant, 8 ; Saint-Thégonnec, 7 ; Plouarzel, 7 ; Lesneven, 6 ; Brest, 5 ; Plouneventer, 5 ; Comanna, 5 ; Plounevez, 5 ; Goulven, 5 ; Saint-Martin de Brest, 5 ; Saint-Renan, 5 ; Pleyber-Christ, 5 ; Roscoff, 4 ; Bourg-Blanc, 4 ; Saint-Vougay, 4 ; Plouédern, 4 ; Landéda, 4 ; Trégionon, 4 ; Ploudalmézeau, 4 ; Plouider, 4 ; Ploumoguier, 4 ; Trélez, 4 ; Plouguerneau, 3 ; Trégarantec, 3 ; Lanhouarneau, 3 ; Milizac, 3 ; Saint-Martin de Morlaix, 3 ; Plougar, 3 ; Crozon, 2 ; Plouneour-Trez, 2 ; Plouvorn, 2 ; Kersaint-Plabennec, 2 ; Saint-Sauveur (Recouvrance), 2 ; Lennon, 2 ; Saint-Pierre de Quilbignon, 2 ; Plougoulm, 2 ; Lambézellec, 2 ; Plouhinec, 2 ; Kerlouan, 2 ; Lannilis, 1 ; Guipavas, 1 ; N.-D. du Mont-Carmel (Brest), 1 ; Saint-Derrien, 1 ; Ploudaniel, 1 ; Lampaul-Guimiliau, 1 ; Rosnoen, 1 ; Morlaix, 1 ; Saint-Frégant, 1 ; Loc-Eguiner, 1 ; Irvillac, 1 ; Dinéault, 1 ; Loqueffret, 1 ; Ploméliau (Côtes-du-Nord), 1.

**Sœurs décorées.** — Pendant son récent voyage dans les Vosges, à l'occasion des grandes manœuvres, M. F. Faure, président de la République, a remis deux médailles d'argent aux Sœurs Saint-Hyacinthe et Saint-Joseph, de l'hospice de Mirecourt : toutes deux ont 45 ans de services.

— Le 19 Septembre, M. le Préfet maritime de Brest s'est rendu à l'hôpital de la Marine, accompagné de M. le Directeur du service de santé, et a remis à la Sœur Saint-Célerin une médaille d'or, en raison de ses longs et dévoués services. Cette bonne religieuse, qui est la doyenne des Sœurs de la Sagesse, à Brest, est entrée en religion, il y a 42 ans. Elle est affectée au service des veilles de nuit, depuis 32 ans.

A ce propos, nous ne pouvons que dire avec *La Croix* : C'est quelque chose que de reconnaître les mérites de nos sublimes Sœurs de Charité ; mais ne vaudrait-il pas mieux leur donner moins de croix, de médailles, de ces distinctions dont elles sont les



premières confuses, et mettre moins d'entraves aux vocations religieuses qui inspirent de tels dévouements, en respectant d'avantage le patrimoine des pauvres, dont les Congrégations sont les dépositaires ?...

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

**L'attitude passive.** — Sous ce titre, la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc publie les réflexions suivantes auxquelles nous nous associons : elles résument ce que nous avons dit et ce que nous pensons sur cette néfaste loi « d'abonnement », que nous ne cesserons pas d'appeler *loi spoliatrice*.

« S'il fallait en croire le vain bruit de la presse et le tapage des journaux, le devoir serait bien difficile à connaître en face de la loi d'abonnement. Il est pourtant très simple et se dégage très nettement des principes de la théologie morale.

« La loi d'abonnement est inique et anticonstitutionnelle : elle constitue un acte de persécution. Les Congrégations ne sauraient l'accepter de bon gré et ne peuvent la subir que de force. L'attitude passive est donc, en soi, le devoir de tous. En effet, elle ne constitue pas une résistance illégale, mais une véritable opposition légale, puisqu'elle équivaut à dire au gouvernement : je ne puis coopérer au vol que vous voulez perpétrer, prenez vous-même la bourse que vous voulez m'enlever, au détour du chemin de la loi de finances.

« Rome ne veut pas, et à bon droit, entrer dans la solution des cas particuliers ; elle n'en a pas en mains les éléments. Elle nous dit sous toutes les formes : vous êtes en âge de connaître votre devoir, étudiez-le suivant les règles de la morale. Il vous appartient à vous les intéressés, supérieurs de Congrégations, de prendre une décision. Vous seuls savez si les conséquences de la résistance seraient trop graves pour que vous y restiez fidèles.

« L'attitude passive est, en principe, le devoir ; la soumission est une solution à laquelle on ne saurait venir qu'à la dernière extrémité, pour éviter des maux immenses.

« Prêcher l'attitude passive est donc le programme de tous ceux qui tiennent une plume ; de même que le devoir de tous les prédicateurs est d'enseigner la loi, laissant aux confesseurs le soin d'en faire l'application casuistique.

« Encourager la soumission, c'est pousser à une défaillance contre laquelle quelques uns ne pourront peut-être pas se défendre, mais qui n'en sera pas moins triste. Lorsque les supérieurs auront pris une décision, nous ne leur jetterons pas la pierre, car nous supposerons charitablement, s'ils s'inclinent devant la loi, qu'ils ont agi suivant leur conscience ; mais il n'en est pas moins vrai que nous réserverons pour les partisans courageux de l'attitude passive nos applaudissements et nos encouragements.

« En d'autres termes, l'armée catholique se trouve en présence d'un ennemi puissant. Elle a besoin d'être poussée au combat, ce que font les journalistes qui excitent à l'attitude passive ; mais si quelques bataillons doivent battre en retraite, nous croyons parfaitement inutile de les aider à tourner plus vite le dos à l'ennemi. C'est une opération militaire pour laquelle il est inutile de sonner la charge.

« Que tous les catholiques prêchent donc le combat, ils feront œuvre salutaire. Ils ne sont pas chargés de diriger les opérations de détail ; mais ils n'ignorent pas qu'une armée n'a pas besoin de leçons de défaillance. »

**Archiconfrérie du Mont-Saint-Michel.** — Le culte de saint Michel, dont le centre le plus célèbre se trouve au Mont-Saint-Michel, sur les côtes de la Normandie, a pris de nos jours une nouvelle extension. Il répond au besoin d'assistance particulière contre les forces réunies de l'impiété. Léon XIII l'a sanctionné en joignant l'invocation du saint Archange, adversaire de Satan, aux prières qu'il a ordonné de réciter après toutes les messes basses. La glorification de Jeanne d'Arc, œuvre plus enthousiaste et plus populaire que jamais, a aidé encore à ce mouvement, saint Michel ayant été l'un des célestes protecteurs de l'héroïne française.

C'est en 1867 que fut érigée, au Mont-Saint-Michel, la Confrérie en l'honneur du glorieux archange. Neuf ans après, Pie IX l'autorisait à s'agréger des confréries dans toute la France. Au milieu des épreuves de ces derniers temps, les Pères Missionnaires du Mont-Saint-Michel ont demandé au Saint-Père de désigner leur église comme le centre de prière et d'action auquel, de tous les points de l'univers catholique, doivent se rallier les dévots du glorieux Archange.

Le plus bienveillant accueil a été fait à cette demande, et un bref du 29 Mars dernier donne au Directeur de l'Archiconfrérie la faculté d'agréger toutes les autres confréries du même nom et de même but, établies dans tout l'univers.

Cette précieuse faveur est bien de nature à développer dans notre pays le culte du glorieux Archange, protecteur de la France.

Les RR. PP. Missionnaires publient, depuis le mois d'Avril 1874, les *Annales du Mont-Saint-Michel*. C'est à cette intéressante *Revue mensuelle* que nous avons emprunté les articles écrits par M. le chanoine Peyron, sur le culte de saint Michel dans notre diocèse.

**Franc-Maçonnerie.** — *Le nouveau Président.* — Dans leur dernier conseil, les Francs-Maçons ont élu pour président du Conseil de l'Ordre le F. L. Lupicia, l'ancien membre de la Commune, l'ancien chef fédéré responsable du massacre des Dominicains à Arcueil.

Un pareil choix montre dans quelle voie s'avance la Franc-Maçonnerie.



D'un autre côté, on signale, et les Francs-Maçons l'avouent eux-mêmes, la résolution d'une campagne plus active encore et plus décisive contre la Religion catholique en France.

Que les catholiques le comprennent, et qu'ils défendent leur foi !

— Quiconque fait la volonté d'autrui par un renoncement sincère à la sienne, fait une excellente oraison et un sacrifice d'holocauste qui monte en odeur de suavité jusqu'au trône de Dieu.

## BIBLIOGRAPHIE

**P.-A. MICHEL**, ancien Magistrat, — *Sa vie, ses principaux discours*, par le R. P. LÉON, Supérieur du Collège de Redon. — Un volume in-12.

Nous sommes heureux d'annoncer cet ouvrage, depuis longtemps attendu. L'auteur tout « en souhaitant faire œuvre agréable à ceux qui ont connu M. P.-A. Michel, » notamment ses anciens condisciples du collège de Redon, « s'est aussi proposé de faire œuvre utile à tous les chrétiens d'action et à la jeunesse catholique française militante, espoir du *xx<sup>e</sup>* siècle. » Car, ce que M. Michel a fait, « tous ceux auxquels ce livre s'adresse peuvent le faire avec des nuances de tempérament, de talent et de situation et de l'on veut, mais avec la même générosité, la même abnégation et la même foi. »

Le livre du R. P. Léon sera lu avec intérêt dans notre diocèse où M. P.-A. Michel a passé plusieurs années de sa carrière de magistrat — à Quimper et à Châteaulin, croyons-nous, — et où l'on se rappelle encore son dévouement et son zèle pour les œuvres d'apostolat. L. R.

La *Lyonnaise Mexicaine* conserve les cours de 72.50. Nous ne sommes pas surpris de cette fermeté, alors que la Bourse est presque mauvaise sur toutes les valeurs.

Ce mouvement persistant de hausse est le meilleur argument en faveur de ce titre.

C'est Lundi 23 Septembre qu'a lieu sur le marché à terme l'introduction des actions de la

**Lilloet Fraser River and Carabino Saldsfields**, dont le siège social est à Londres, 2 et 5 old Broad Street.

Fondée en Janvier 1895, cette Compagnie a acquis des terrains miniers dans la Colombie britannique, où sont les plus riches mines d'or.

A quelques mètres du Pacific Railway, les produits sont facilement transportables et donnent un rendement très élevé.

A la suite de l'assemblée générale, le capital a été porté à 300,000 livres, destiné au développement de la richesse du pays.

*Goudron Guyot véritable*, 19, Rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.

## LE CABINET DENTAIRE

2, rue Astor, QUIMPER

en présence de l'augmentation continuelle de sa clientèle, s'est adjoint **M. DACLIN**, Chirurgien Dentiste diplômé de la Faculté de Médecine de Paris.

CONSULTATIONS TOUTS LES JOURS EXCEPTÉ LE VENDREDI

*Spécialité d'Aurifications et de Dents artificielles.*

Demander la brochure **Aux Mères de famille**, par F. PÉZIEUX.

## MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3  
QUIMPER

MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS  
BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Couvertis FRÉNAIS, argentés à 100 grammes

BRONZE — ORFÈVREURIE D'ÉGLISE

Couvertis CHRISTOFLE, au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

ORFÈVREURIE — BRONZES D'ÉGLISE

## PÊCHE, FRÈRES

45, rue Kéréon — QUIMPER — rue Kéréon, 45

P. PÊCHE, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION

GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÈVREURIE

Calices, Ostensoirs. Croix et Candélabres divers, etc.

DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR

Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.

Autorisés et recommandés par les Evêchés de Quimper et de Vannes pour la réparation des Vases sacrés.

## CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

## PRODUITS FÉLIX POTIN

Seule Maison à QUIMPER, 6, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale)

CHOCOLATS, TAPIOCAS, BISCUITS

CONSERVES ALIMENTAIRES

FRUITS ET PRIMEURS

Livraison à domicile. — Expédition franco port et emballage.

Envoi franco du catalogue à toute personne en faisant la demande.



### Le bon Journal.

C'est un fait parfaitement établi que, par sa répétition et sa continuité, l'influence de la presse périodique est presque irrésistible. C'est le coup de marteau qui peu à peu enfonce le clou ; c'est l'eau qui, tombant goutte à goutte, finit par percer le granit. Il est peu d'esprits assez fermes pour ne pas recevoir et garder l'empreinte d'un journal qu'ils lisent habituellement.

Pour éclairer et moraliser une population, que faut-il bien souvent ? Il suffit de lui faire lire de bons journaux ; pour lui faire perdre la foi et le corrompre, il suffit de lui en faire lire de mauvais. Écoutons ici la grande voix du cardinal Pie :

« Le journalisme, tel qu'il est pratiqué aujourd'hui et sauf de rares exceptions, est aux intelligences ce que les engins de guerre modernes sont au corps, c'est-à-dire un moyen perfectionné de tuer les âmes... La presse tue les âmes par la corruption qu'elle sème dans tous les rangs de la société, par le scepticisme qu'elle engendre dans les esprits, par l'envie et la haine qu'elle met au cœur des ouvriers. Faut-il en conclure que la presse n'opère que le mal ? Non assurément. De même que le canon Krupp, la mitrailleuse et la torpille peuvent servir à la défense d'une cause sainte, à repousser d'injustes invasions, de même aussi le journal peut être un instrument de bien, s'il est employé à défendre la vérité contre le mensonge et l'erreur. Et de même que le soldat qui combat pour le droit peut et doit se servir des armes les plus perfectionnées, de même aussi, c'est une obligation pour le chrétien de s'emparer de la presse pour mieux défendre l'Eglise et la société. »

On comprend, dès lors, que Mgr Ketteler ait pu dire, sans exagération ni paradoxe, cette parole que nous avons citée : « Si saint Paul revenait, il se ferait journaliste. » Comment, en effet, ce grand apôtre qui s'écriait : « Je suis débiteur des sçavants et des ignorants... Malheur à moi si je n'annonce pas l'Évangile ! » comment négligerait-il un moyen si puissant, et qui exerce sur la société moderne une influence si prodigieuse ? Léon XIII, qui connaît si bien les causes de nos maux et leurs remèdes, l'avait bien comprise, cette puissance de la presse quotidienne, lui qui n'a pas craint de prononcer ces paroles : « Je considère le journal catholique comme une mission perpétuelle dans mon diocèse. »

Nous ne nous en étonnerons pas, si nous nous souvenons que telle feuille quotidienne a cent mille, cinq cent mille, un million de lecteurs, plus encore ; que telle revue atteint à peu près tout ce qui forme le public lettré et savant dans les deux mondes. Quelle puissance donc que celle de la presse périodique !.... On ne s'en fait pas une assez juste idée chez la plupart des catholiques.

Dans ce grand combat entre l'erreur et la vérité, la vie et la mort, encore une fois est-il possible de négliger cette arme puis-

sante ? Refuser de s'en servir, de tirer parti de ce « canon de la pensée » selon l'expression d'Abd-el-Kader, ne serait-ce ressembler au soldat qui s'obstinerait à user du fusil à pierre et de la couleuvrine, quand l'ennemi emploierait le terrible fusil Lebel et le canon rayé ? Aussi disons-nous avec un des soldats de la presse, qui a le mieux su manier cette arme moderne : « La vraie arme, l'arme de précision, c'est le journal. Le journal est immédiatement lu par des milliers d'amis et d'adversaires. Il glorifie les uns, embarrasse les autres, et les contraint de se démasquer. Il a quelque chance d'instruire la bonne foi ignorante. »

Une industrie des plus efficaces du zèle, la plus appropriée à l'époque actuelle, c'est donc de faire pénétrer partout le bon journal, surtout dans les lieux où il est nécessaire de mettre l'antidote à côté du poison : dans les ateliers, les usines, et, s'il est possible, dans le cabaret.....

\*\*\*

Le Cardinal-patriarche de Venise vient d'écrire une lettre à tout le clergé de son diocèse, pour lui recommander expressément de défendre la lecture des mauvais journaux. Par mauvais journaux, Son Eminence entend non seulement ceux qui attaquent ouvertement l'Eglise catholique, mais aussi ceux qui s'attachent à corrompre l'intégrité de sa doctrine et à dénaturer ses enseignements.

Les avis du prélat italien trouvent bien leur application parmi nous. Hélas ! que d'illusions au sujet de ces lectures, que l'on croit inoffensives !.....

### CHRONIQUE DU DIOCÈSE

#### Missions recommandées :

SAINT-SAUVEUR (Sizun) : du 29 Septembre au 12 Octobre.

MEILARS : du 29 Septembre au 12 Octobre. Président, la 2<sup>e</sup> semaine : M. Nicolas, recteur de Plomodiern.

LANVEOC : du 13 au 26 Octobre.

#### Offices extraordinaires :

QUIMPER. — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — La réunion de la Congrégation des Dames qui devait avoir lieu le 1<sup>er</sup> dimanche, 6, est remise au 2<sup>e</sup> dimanche, 13 Octobre.

A 7 heures, sainte Messe, suivie de la Bénédiction du T. S. Sacrement.

Les Dames congréganistes sont instamment priées d'assister aux processions du Rosaire, à Saint-Corentin.

— CHAPELLE DES URSULINES. — Mardi, 8 Octobre, à 8 h. 1/2, réunion des Mères chrétiennes. Messe, instruction, bénédiction du T.-S. Sacrement.

Dimanche prochain, 6 Octobre, à cause de l'élection sénatoriale et pour permettre aux délégués de remplir leurs devoirs de chrétiens, une Messe sera dite, à midi, en la Cathédrale de Saint-Corentin.

14<sup>me</sup> PÈLERINAGE DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

A N.-D. DE LOURDES

8-14 SEPTEMBRE 1895

Quelle force mystérieuse pousse donc les foules, depuis bientôt quarante ans, vers cette lointaine vallée du pays pyrénéen, où le Gave de Pau coule ses ondes limpides ? Quelle irrésistible puissance entraîne nos Bretons, si paisibles, si attachés à leur vieux sol et à leurs vieilles coutumes, et partant si ennemis des longs voyages, loin de leurs champs couronnés de bruyères et d'ajoncs, et de leurs falaises escarpées où l'Océan voit briser l'orgueil de ses flots écumants ? Ce n'est certainement pas le charme d'un voyage de 300 lieues, effectué péniblement, dans une atmosphère embrasée et poudreuse... Non ! ici tout est surnaturel, *digitus Dei est hic* : c'est le souffle de Dieu qui passe et qui jette aux pieds de Marie ces milliers de pèlerins accourus de tous les points de la France et même des plus lointaines contrées.

Lourdes est la merveille du XIX<sup>me</sup> siècle, et le culte de Notre-Dame de Lourdes est devenu un culte vraiment catholique, ayant pris possession de la terre entière. « Mais la France, le *royaume de Marie*, est sans nul doute la plus belle province de ce vaste empire de la Mère de Dieu. Elle avait tant acclamé le dogme de l'Immaculée-Conception ! Elle s'est empressée de répondre à son appel de la Grotte. Elle est accourue en pèlerinage de toutes ses provinces et, l'ayant contemplée à Lourdes si belle et si douce, elle n'a pu se séparer d'elle ; elle l'a emportée au foyer domestique, dans ses chapelles, dans ses églises, dans ses grandes cathédrales ; elle lui a élevé des autels, bâti des chapelles, des églises, des grottes. Elle y a célébré ses fêtes, ses Mois de Marie, les anniversaires de ses apparitions ; elle y établit ses confréries. Oui, la terre très-chrétienne de France est pleine de la gloire de Notre-Dame de Lourdes. » (*Annales*.) « A Lourdes, écrivait naguère un de nos pèlerins, le divin coule à pleins bords. Marie y règne, Marie y triomphe ! » Quel triomphe, que ces miracles multipliés que la puissance de Dieu y fait éclater chaque jour ! Mais quel triomphe plus grand encore, que ce concours immense de chrétiens, que chaque année voit venir des quatre coins du monde ! « Nous avons vu des malades entrer dans les piscines et en sortir guéris ; d'autres, se dresser pleins de vie devant la Grotte ou sur le passage du T. S. Sacrement, et un frisson inouï, inconnu, a parcouru nos membres ; et pourtant cette émotion d'une heure n'est rien auprès de celle que l'on éprouve à la vue de ces foules venues de si loin pour voir le rocher de Marie, y déposer ses baisers, tomber à genoux, prier les bras en croix, coller en signe

de pénitence ses lèvres à la terre, et rester calmes et recueillies, souvent sous les plus ardents rayons du soleil, devant cette Grotte, hier encore inconnue. C'est là le grand miracle de Lourdes, et nous ne sommes point surpris qu'en présence de tels faits, des hommes, de pauvres pécheurs, plus malheureux que coupables, tombent à genoux, se frappent la poitrine et retrouvent la foi de leur Baptême. »



Le 23 Février 1858, la Sainte Vierge apparaissant à Bernadette, lui dit ces paroles : « Allez dire aux prêtres qu'il doit s'élever ici un sanctuaire et qu'on y doit venir en procession. » Fidèles à cet ordre d'en haut, les chrétiens du diocèse de Quimper viennent d'accomplir leur quatorzième pèlerinage à la Grotte de Lourdes. Le soir du 8 Septembre dernier, deux trains, exclusivement composés d'hommes, portaient l'un de Landerneau, l'autre de Quimper. Après un voyage rendu fort pénible par une chaleur excessive, nos 800 pèlerins, harassés mais joyeux quand même, arrivaient dans la cité de Marie, dans la nuit du lundi au mardi 10 Septembre.

Dès que les premiers rayons du soleil eurent dissipé les ombres, ils purent se convaincre facilement que beaucoup d'autres les avaient précédés. Dans les églises, sur l'esplanade du Rosaire, devant la Grotte surtout, ils coudoient à chaque pas des groupes nombreux d'hommes et de femmes, tous priant, ou chantant leurs harmonieux refrains : *Nous voulons, Dieu, c'est notre Père !... O Vierge de Massabielle !... Ave, ave, Maria !...* Voici Reims, Belley, Marseille, Saint-Étienne, Liège et sa belle armée de 2,300 Belges, conduits par le dévoué curé de Sainte-Foy, M. Cartuyvels. Les Irlandais, au nombre de 130, ont à leur tête Mgr O'Collaghan, évêque de Cork. Ils portent la magnifique bannière de S. Patrice, leur patron, avec cette inscription : « Que Dieu bénisse le Pape ! » Le pèlerinage d'Autriche vient de partir, mais voici 240 enfants de la Hongrie conduits par leur archevêque, Mgr Cselka. Ils se font remarquer partout par leur esprit de foi et leur grand amour pour Marie, et ne se lassent pas de chanter ses louanges dans leur belle langue slave et hongroise. Nos Bretons écoutent et admirent... Dès la première heure, ils sont empoignés !

Toute la journée de mardi 10 Septembre, les trains de pèlerinage ne cessent d'arriver à Lourdes, qui semble s'étonner elle-même d'une telle affluence de pèlerins. En même temps que Quimper, c'est Le Havre et Rouen ; une heure plus tard, c'est Angoulême, ce sont les Vendéens de Luçon, au nombre de plus de deux mille. A la tête de ces pèlerinages paraissent les Evêques des deux diocèses, Mgr Frérot et Mgr Catteau, l'ami des Bretons. Puis voici venir les deux trains d'Avignon, les deux trains de Saint-Affrique, le pèlerinage de Soissons-Saint-Quentin, conduit par Mgr Duval, et enfin nos frères de Saint-Brieuc et de Tréguier, que dirige l'apôtre si zélé de Notre-Dame d'Espérance, M. le chanoine Guillo-Lohan.

L'après-midi de ce jour, chacun de ces pèlerinages se rend, suivant l'ordre indiqué par les Pères, en procession de l'église paroissiale de Lourdes à la Grotte de l'Apparition, et les échos des montagnes répètent tour-à-tour les refrains préférés de nos vieilles provinces françaises :

« Nous venons des bords de la Seine  
« Chanter ton nom, aimable Reine. »  
« Dieu pour sa cause aura des hommes  
« Tant que vivront les Vendéens ! »

« Rouanez Arvor, holl ho saludomp !  
« O Guerc'hez Vari, eunoc'h e credomp. »

« Prouvençau o Catouli  
« Nosta fe, nosta fe n'a pas fali. » —  
« Glori ! glori ! Counta nous acò ! »

« Nous venons encor  
« Du pays d'Arvor,  
« Où le sol est dur, où le cœur est fort. »

Impossible de rendre la beauté, le pittoresque de ces processions, de ces chants ! Impossible de ne pas se sentir profondément ému !... N'avons-nous pas vu des prêtres étrangers pleurer devant le défilé de nos Bretons qui marchaient d'une allure fière et calme, l'emblème du Sacré-Cœur sur la poitrine, le chapelet en mains, et chantant, de toute leur âme, les beaux cantiques d'Armor !

Puis, les cérémonies terminées, tous ces pèlerins, Provençaux, Belges, Bretons, Normands, Vendéens..., s'abordent et causent comme de vieux amis ; on se communique ses impressions, on se réunit par groupes pour chanter encore et on échange les petits manuels de pèlerinage... au grand désespoir des Directeurs qui n'en peuvent fournir assez pour satisfaire tous ces pieux désirs. Touchante et belle fraternité d'une même foi, d'une même confiance en la Vierge Marie !

Il est juste de noter que nos hommes ont produit la meilleure impression à Notre-Dame de Lourdes. Nous ne pouvons résister au désir de transcrire ici une page de la *Chronique hebdomadaire de la Grotte* (journal de Lourdes du 15 Septembre) : « Le pèlerinage de Quimper a été le grand événement de la semaine, on pourrait même dire de toute l'année. Quel beau spectacle, en effet, que ces 800 hommes s'avancant au son de la fanfare, à la suite de leurs superbes bannières et déployant avec ordre leurs interminables lignes ! On ne se lassait pas d'admirer ces Bretons aux membres vigoureux, à l'allure ferme et recueillie, portant le chapelet dans leurs mains. On considérait avec curiosité leurs costumes pittoresques... »

« Parmi les marins qui faisaient partie de la caravane, plusieurs portaient sur la poitrine des médailles de sauvetage, et l'un d'eux la croix d'honneur. Dans un pays peu riche, obligés de vivre de leur travail, un grand nombre s'adonnent au métier de la pêche. Souvent ils sont victimes des orages et des accidents de la mer, si une main généreuse ne vient les arracher au péril... »

« Groupés devant la Grotte, ces pieux enfants de la Bretagne entendent un sermon sur la pénitence, nécessaire depuis le péché originel. Elle est pénible à la nature, mais elle devient douce par la grâce de Dieu. Ces idées n'ont rien qui puisse effrayer des hommes habitués aux privations. Ils les mettent en pratique, non seulement le jour, mais encore la nuit, dans des adorations nocturnes. M. le Directeur n'a qu'à parler, ils suivent sa direction fidèlement et sans effort.

« Ils ont eu leurs exercices religieux à part, comme aussi des cantiques et des sermons dans leur langue. Mais quand ils se sont réunis aux autres pèlerinages pour la procession du Très Saint-Sacrement, par exemple, ils ont relevé l'éclat de la cérémonie par leur tenue, leurs chants et leurs prières accompagnés des accords de la fanfare.

« Lourdes a été pour eux un séjour délicieux ; ils se promettent d'y revenir non plus 800, mais 1,500 dans un avenir prochain. »



Oui, rien n'est plus vrai, notre séjour à Lourdes a été délicieux ! et tous, sans exception, nous avons senti que la Vierge Immaculée était heureuse de la présence de ses fidèles Bretons et qu'Elle les bénissait. Nul ne s'est plaint de la fatigue, ni des ennuis d'un logement souvent insuffisant et incommode, ni de la chaleur, ni de la pluie ; mais chacun formulait la même plainte provoquée par le chagrin d'avoir à quitter trop tôt *la bonne Mère* : « Trois jours, c'est trop peu, quand on vient de si loin ! on est si bien ici ! c'est si beau ! » Tous étaient assez près de penser comme ce pèlerin qui disait à un de nos prêtres : « Je voudrais rester toujours à Lourdes, ailleurs je ne verrai rien d'aussi beau ! — Si, mon brave, au ciel, ce sera encore beaucoup, beaucoup plus beau ! — Ah ! vous croyez ? Oh ! pas guère, pas guère, » ajoutait-il très-sérieusement...

L'espace nous manque pour donner, dans cet humble compte-rendu, la description de nos diverses cérémonies pendant notre séjour à Lourdes, ainsi que le résumé des belles et touchantes instructions que nous avons entendues de la bouche éloquente de nos évêques et de nos prêtres. Les cérémonies religieuses à Lourdes revêtent un caractère de surnaturelle beauté qu'on ne rencontre que là : splendeur toujours ancienne et toujours nouvelle, que les yeux et le cœur ne cessent de contempler avec amour ! Les jours de Lourdes sont des jours du ciel, des jours de retraite passés *loin du monde, loin de la terre...* Du matin au soir et du soir au matin prier, prier encore et chanter les louanges de Dieu et de sa Mère, n'est-ce pas la vie des anges et des bienheureux dans la céleste Jérusalem ?

Nos Bretons ont suivi avec la plus grande exactitude et la plus grande ferveur tous les pieux exercices du pèlerinage. De grand matin, réunis à la Basilique ou à la Grotte, ils entendaient la messe de communion et recevaient dans leur cœur le Pain des forts, le Dieu de l'Eucharistie. Puis, le reste de la journée, aux



grand'messes et aux vêpres solennelles dans l'église du Rosaire, aux piscines d'où la supplication monte si ardente, si pressante, vers Celle qui est appelée le salut des infirmes, aux splendides processions du T. S. Sacrement, qui font rêver aux âges de foi de Charlemagne et de Saint-Louis, aux réunions de prières devant la Grotte, quand chaque groupe défile pour baiser la roche miraculeuse, nos pèlerins du Finistère sont là... à l'appel chacun pourrait répondre *présent* ! comme le soldat qui veille sous les armes.

Les sermons ne leur ont pas manqué ; avec quelle joie, quelle avidité ils goûtent les éloquentes paroles de leurs prêtres bretons ! aux accents de M. Le Rhun, vicaire aux Carmes, ils sentent leur amour pour Marie grandir encore, et tous seraient heureux de mourir pour défendre l'honneur de la Reine du pays Breton, *potius mori quam fœdari* ! Avec M. Kerbirion, recteur de Plougonven, qui développe si bien cette pensée « votre douleur est immense comme la mer », ils pleurent sur les souffrances de la Vierge, au pied de la croix de Jésus expirant. Aux piscines, la parole vibrante de M. le Curé de Riec les enthousiasme : pendant deux heures, ils oublient tout, pour ne voir que le triste cortège des souffrances physiques de leurs frères qui passent devant eux, trainés dans leurs petites voitures ou portés jusqu'à l'onde miraculeuse par les intrépides brancardiers. Avec quelle ardeur ils demandent leur guérison ! à la Grotte, au Rosaire, ailleurs encore, la voix éloquente et si persuasive de M. le chanoine Rossi prêche à tous leurs devoirs envers Dieu, envers le prochain, envers notre pauvre société si malade, mais que la Vierge veut guérir à tout prix. Enfin pendant l'adoration nocturne du jeudi soir, M. Hameury, recteur de Dirinon et après lui l'insatiable M. Rossi, par leurs belles considérations sur les vertus théologales et les différents fins du Sacrifice, font passer dans les âmes quelque chose de leur amour pour la sainte Eucharistie... Que de journées bien remplies et encore une fois quelle bonne retraite ! Combien nous sommes de l'avis de ce confrère qui nous écrivait ces jours-ci : « Je sais que vous désirez organiser de temps en temps des pèlerinages d'hommes. C'est de la plus grande utilité. Il est plus facile d'envoyer à Lourdes qu'à la retraite des pécheurs à convertir, et le bien qui s'y opère n'est pas moindre que celui qui se fait à la retraite. La foi y est plus remuée et l'on y apprend mieux à prier. Avant ce pèlerinage, me disait un vieux pèlerin, je ne savais pas prier. »

Il semble que, le soir venu, chacun n'ait qu'un désir, se retirer de bonne heure et goûter un repos bien mérité. A Lourdes on ne juge pas ainsi. Peut-on ne pas prendre part à ces inoubliables processions aux flambeaux, si bien décrites dernièrement par un poète qui vient de nous promettre son loyal concours pour la défense des intérêts religieux dans notre diocèse ? Lisez cette page délicieuse : « Quand la dure journée est finie, quand tout s'endort dans la nuit douce, les pèlerins cessant de jeter leurs cris de pitié vers le ciel et de se trainer sur les genoux, viennent bercer leur âme à l'interminable refrain d'amour, et entourer la Vierge Imma-

culée d'une fête de lumière. *Ave, Ave, Ave Maria* ! chacun, avec son cantique et son humble flamme, plus recueilli en lui-même, à cette heure de ténèbres, et, néanmoins, étroitement lié à la multitude des autres, goûte la joie exquise d'être une petite étoile, un point d'or, si peu que ce soit, de cette couronne d'âmes ardentes. Il écoute en lui et hors de lui. Un océan de voix humaines l'entoure, le porte. C'est comme la mer apaisée des belles nuits d'été, qui continue, lorsque tout sommeille, à remplir le silence de son chant lointain. .... »



Un des grands attrails de Lourdes, ce sont les miracles. Ces faits merveilleux, quand ils se produisent, émeuvent extraordinairement les foules. A ce cri « un miracle ! » l'âme est saisie, comme transportée hors d'elle-même, les larmes montent aux yeux sans effort, on court, on se précipite, on cherche l'heureux privilégié de la Vierge puissante, on veut le voir, le toucher, entendre le son de sa voix. Le *Magnificat* sort brûlant de milliers de poitrines, et le *miraculé* est entraîné, porté vers le bureau des constatations, où se tient le Docteur Boissarie, dans sa douce gravité de vieux praticien.

Un fait dont nous avons été témoin peut donner une idée de cet empressement, de ce saisissement des foules à ce mot magique de *miracle*. Le jeudi soir, vers les 5 heures, nous nous trouvions à l'hospice des Sept-Douleurs. Au moment où nous allions sortir, une jeune fille du pèlerinage de Rouen, paralysée depuis de longs mois, que l'on transportait de la Grotte et des piscines, se redresse tout-à-coup, descend seule de la petite voiture et se met à marcher facilement. On crie, on pleure, on applaudit, on entonne le *Magnificat*. Pendant ce temps, la foule, au dehors, veut forcer les portes de la grande grille de l'hôpital. Je m'approche. Au premier rang, je reconnais un de nos rudes gars du Léon, à la carrure athlétique, qui menaçait de *faire sauter tout*, et criait aux brancardiers, qui laissaient bonne garde : « Comment ! J'ai fait 300 lieues pour venir à Lourdes et je ne verrais pas ce miracle !! » Craignant qu'une trop rude secousse de mon Hercule n'enlevât du coup grille et brancardiers, je l'introduisis *subrepticement* et, heureux et ravi, il put jouir à l'aise de l'ineffable émotion qu'il convoitait si fort.

Ces émotions ne nous ont pas manqué, cette année. Pendant notre court séjour à Lourdes, nos pèlerins ont été les heureux témoins de plusieurs guérisons opérées soit aux piscines, soit à la Grotte, et sur le passage du Très-Saint-Sacrement. La Vierge Marie a daigné accorder deux précieuses faveurs à nos bons amis d'Avignon. M<sup>lle</sup> Marie Coujolle a été guérie d'une paralysie générale, M<sup>lle</sup> Elisabeth Flandin, d'une maladie de cœur très aiguë et d'une phlébite. On nous pardonnera de donner ces noms et ces détails ; ils ne peuvent qu'intéresser nos pèlerins qui ont vu, de leurs propres yeux vu ces miracles et d'autres encore.

Les Vendéens ont eu deux guérisons ; les Rouennais, plus

heureux, ont eu la consolation de voir sept de leurs frères malades revenir pleins de santé « aux bords fleuris qu'arrose la Seine. » L'un d'eux, Henri Lesault, âgé de 50 ans, avait été admis comme incurable à l'hospice général de Rouen. Une autre, M<sup>lle</sup> Antoinette Bot, âgée de 22 ans, atteinte depuis six ans d'arthrite rhumatismale qui l'empêchait de marcher, après son troisième bain, qui lui avait procuré un peu d'amélioration, se trouvant sur le passage du Saint Sacrement, se leva brusquement en poussant un grand cri et fut subitement guérie.

Les mêmes faveurs ont été accordées au pèlerinage de Saint-Brieuc. M<sup>me</sup> Chassé, qui n'avait pas quitté son lit depuis sept ans, a été guérie instantanément à son premier bain de piscine. Citons encore M<sup>les</sup> Calvez et Méheust, de Saint-Brieuc, M<sup>lle</sup> Thomas, de Binic, et la Sœur Saint-Fulgence, de la Providence de Créhen.

Le *Journal de Lourdes*, que nous avons cité, écrivait, à propos des pèlerins de Quimper : « Ils n'ont pas eu de guérisons, parce qu'ils n'ont pas eu de malades ; mais ils se sont réjouis beaucoup des faveurs obtenues par leurs frères de Saint-Brieuc, et ils ont demandé les noms des favoris de la Sainte Vierge. »

Tout n'est pas exact dans cette citation. Oui, nous avons des malades et plusieurs, et nous avons le regret d'avouer que nous n'avons pas obtenu de miracles... Mais la Mère de Jésus nous a manifestement invités à prendre confiance, car des améliorations très-sensibles se sont produites dans l'état de quelques uns de nos amis souffrants.

1° D'après un certificat d'un médecin principal des équipages de la Flotte, à Brest, Jean-Guillaume Kerivel, de Goulven, était atteint d'une myélite chronique, depuis trois ans. L'année dernière, à Lourdes, aucune amélioration ne s'était produite dans son état ; cette année, après plusieurs bains à la piscine, il a fait la douce expérience qu'il pouvait porter la main droite au front et faire librement le signe de la croix, chose qu'il n'avait pu faire depuis le début de son infirmité. En outre, il respire plus librement, sa voix est plus forte et les mots sont mieux articulés.

2° Un petit infirme de 12 ans, de la paroisse des Carmes, à Brest, était paralysé des pieds et des bras. M. le Curé nous apprend que « s'il n'est pas guéri radicalement, il y a chez lui une amélioration très sensible. Il peut maintenant porter le bras droit à la bouche et même faire le signe de la croix ; il peut encore poser les talons à terre, ce qu'il ne faisait pas auparavant. »

3° Jean Le Renn, du Relecq-Grampvas, ayant perdu la vue depuis plusieurs années, s'était fait soigner par plusieurs célébrités médicales. Envoyé, il y a quelques mois, aux *Quinze-Vingts*, à Paris, pour se faire opérer, il lui fut déclaré que toute opération était inutile et la guérison impossible. N'espérant rien des hommes, il s'adresse à la Vierge de Lourdes. « Depuis longtemps, nous écrit-on, Lourdes était le seul objet de ses rêves, son unique espoir. Le voyage lui fut très pénible, il souffrit horriblement. Le jeudi soir, à la Grotte, il distingua tout-à-coup, bien que vague-

ment la blanche statue de l'Immaculée-Conception. Au retour, nous avons pu constater nous-même qu'il pouvait lire, bien que très difficilement ; la souffrance a disparu, et les yeux, rouges et chassieux auparavant, sont devenus plus clairs, bien que toujours obnubilés. Nous ne voulons pas encore crier au miracle, mais qu'il nous soit permis de nous écrier de toute la force de notre âme : « Courage et confiance ! Gloire à Notre-Dame de Lourdes ! »



L'heure de dire *au revoir* à Lourdes et à ses merveilles approche rapidement ; encore quelques heures, et nous serons emportés à toute vapeur vers notre chère Armorique. Profitant de la dernière réunion de la soirée du jeudi, M. le Curé de Saint-Corentin monte en chaire et adresse quelques paroles à ses chers pèlerins. Il ne veut pas partir sans adresser de sincères remerciements à tous et à chacun, aux prêtres et aux fidèles, aux chœurs et aux musiciens, si bien dirigés par leur habile et infatigable chef, M. l'abbé Havas. Il remercie d'une manière toute particulière M. le chanoine Ollivier, le vénérable et zélé curé de Lannilis, qui, oubliant ses fatigues et ses travaux, a bien voulu conduire à Lourdes les enfants de la Bretagne. « Et maintenant, dit-il aux 800 hommes qui l'écoutent, je veux vous féliciter, au nom du diocèse, au nom de tous les confrères qui m'entourent : nous sommes contents de vous ! Mes amis, votre attitude a été parfaite, vous avez été de vrais pèlerins, vous avez donné un bel exemple de foi vive et de solides vertus. Mais avant de partir, allez tous vous agenouiller devant l'image de la Grotte miraculeuse et prenez la ferme résolution de travailler à devenir de jour en jour de meilleurs chrétiens encore, plus généreux, plus vaillants que jamais dans la lutte contre les ennemis de Jésus-Christ. Et bientôt, dans un avenir prochain, nous reviendrons deux mille apporter à la Vierge Marie de nouveaux serments d'amour et d'inébranlable fidélité à son culte. »

..... Nous sommes au vendredi 13 Septembre ; il est 3 heures du matin ; le temps est superbe, la nuit splendide ; des milliers d'étoiles brillent au ciel, elles semblent scintiller plus vivement au-dessus de la Grotte de l'Immaculée-Conception. A l'issue de la grand'messe de minuit et des deux messes d'action de grâces de notre adoration nocturne à l'église du Rosaire, nous sortons un instant pour rafraîchir, à l'air pur de la nuit, notre front fatigué. C'est vers la Grotte que nous portent nos pas. Les cierges, allumés la veille, brillent encore, et illuminent la Vierge et le rocher. On n'entend que le murmure harmonieux du Gave et le murmure plus doux encore de la prière qui monte vers Marie. Nous approchons... Quelle joie ! ce sont les Bretons qui doivent prendre le premier train, de bon matin. « Eh ! bien, mes chers amis, vous voilà ! qu'il fait bon ici, n'est-ce pas ? Mais bientôt c'est l'heure du départ ; il ne faut pas le manquer. Allons, encore une bonne prière, un dernier regard, et partez faire vos préparatifs. »

« — Oui, c'est vrai, M. le Curé, répond un pèlerin de Douarnenez ; depuis longtemps déjà nous parlons de quitter la Grotte... Mais c'est impossible ! A chaque instant, nous faisons mine de partir, et nous revenons encore. C'est si pénible de quitter la bonne Mère... Il le faudra bien cependant, et bientôt nous filerons grand large, toutes voiles dehors, vers le Nord-Ouest. Allons ! *adieu vat et vire de bord* ! C'est égal, jamais, non, jamais, nous n'oublierons le bonheur que nous avons goûté à Lourdes... »

Et tous, les yeux fixés sur la Vierge bénie, nous lui fîmes la promesse de l'aimer encore plus et de revenir au plus tôt, si le bon Dieu voulait nous laisser encore quelques années sur terre, et chacun, en s'en allant, murmurait dans son cœur ces vers d'un poète de France :

Lourdes, d'autres cités, dans le monde chrétien,  
Sont plus grandes que toi, d'autres sont les aînées ;  
Mais nul nom ne vivra plus longtemps que le tien,  
Reine des Pyrénées.

Ah ! tant que je vivrai, je ne t'oublierai pas,  
Merveilleuse cité, rempart de notre France,  
Où la Vierge a laissé l'empreinte de ses pas !  
Terre où l'on peut cueillir la fleur de l'espérance !

Quimper, le 1<sup>er</sup> jour du Mois du saint Rosaire.

**Nécrologie.** — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Pouchard, recteur de Melgven, décédé le 24 Septembre, à l'âge de 54 ans.

**Nominations dans le Clergé.** — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

M. Morvan, vicaire à Saint-Corentin, recteur de Melgven ;  
M. Brôc'h, recteur de Poullaouen, aumônier de l'Hôpital, à Lesneven ;  
M. Le Roux, ancien recteur de Pouldavid, recteur de Poullaouen ;  
M. Salaün, vicaire à Moëlan, recteur de Mahalon ;  
M. Maréchal, vicaire à Pleyben, vicaire à Moëlan ;  
M. Kervella, vicaire à La Martyre, vicaire à Pleyben ;  
M. Loaëc, vicaire à Bannalec, vicaire à La Martyre ;  
M. Roné, vicaire à Plounéour-Trez, vicaire à Bannalec ;  
M. Ropars, vicaire à Guerlesquin, vicaire à Plounéour-Trez ;  
M. Conq, vicaire à Locmélard, vicaire à Guerlesquin ;  
M. Fily, jeune prêtre, vicaire à Locmélard.

QUIMPER. — Comme nous l'avons annoncé, mercredi dernier, avait lieu, à la Cathédrale, la fête annuelle de la Confrérie de la Doctrine chrétienne, en même temps que la messe de rentrée pour les diverses écoles. Cette date du 2 Octobre, à laquelle l'Eglise honore les Saints Anges Gardiens, est bien choisie pour une

semblable réunion. Tous l'avaient compris et nous étions heureux de voir, à pareil jour, la vaste Basilique de Saint-Corentin insuffisante à contenir les enfants de la ville, convoqués indistinctement, et leurs parents. Depuis deux ans, on a remarqué, avec regret, l'abstention de quelques écoles.

C'est avec une douleur réelle — on le sentait — que M. le chanoine Coat, Curé-archiprêtre, l'a constaté, dans la paternelle allocution qu'il a adressée à la réunion de mercredi.

La messe était dite par M. Morvan, premier vicaire de Saint-Corentin, récemment nommé recteur de Melgven. Avant de prendre possession définitivement du poste important où l'appelle la confiance de ses supérieurs, M. Morvan a voulu terminer son ministère dans la paroisse où son départ laisse de si vifs regrets, en priant pour les enfants auxquels il s'est spécialement consacré, durant quatorze ans, tant dans l'œuvre des catéchismes qu'au patronage de Saint-Joseph.

— Malgré le mauvais temps qui nous a jetés subitement, mardi, en plein automne, le mois du Rosaire s'est ouvert, à la Cathédrale, devant une assistance très nombreuse et des plus recueillies.

Il en a été de même, nous l'espérons, dans tout notre catholique diocèse, où la plupart des familles peuvent s'enorgueillir de compter quelques uns des leurs dans les rangs de ces phalanges religieuses dont la Franc-Maçonnerie a décrété la dispersion, et contre lesquelles des lois injustes doivent être incessamment appliquées.

C'est donc l'heure du danger. Ah ! serrons-nous autour de notre Mère du Ciel ; demandons, par son intercession toute puissante, lumière et force pour nos fils et nos frères, pour nos filles et nos sœurs, menacés. Implorons-La aussi pour Léon XIII, pour le saint et vaillant Pontife que la Révolution a pu dépouiller, mais non soumettre ; avec lui prions et espérons. Le chapelet à la main, que pouvons-nous redouter ? ne sommes-nous pas membres de cette Eglise contre laquelle les portes de l'Enfer ne prévaudront jamais ?...

LAMBÉZELLEC. — Dimanche 29 Septembre, avait lieu, à Lambézellec, la bénédiction de trois nouvelles cloches destinées à l'église paroissiale. Monseigneur l'Evêque de Quimper présidait la cérémonie, à laquelle s'étaient rendus les paroissiens en foule et un nombreux clergé.

Sa Grandeur, accompagnée de M. le chanoine Queinnec, secrétaire général de l'Evêché, ancien vicaire de Lambézellec, a tenu chapelle à la grand'messe, chantée par M. le chanoine Belbéoc'h, supérieur du Petit-Séminaire, qu'assistaient deux prêtres originaires de la paroisse, MM. Colin, curé de Saint-Thégonnec, et Quentel, vicaire à Plouguerneau.

La bénédiction des cloches a eu lieu, à 2 heures et demie.

Avant de réciter les prières liturgiques, Monseigneur a adressé à l'assistance une allocution, expliquant le symbolisme des cloches dont la voix, joyeuse ou lugubre et toujours éloquente, se mêle à tous les actes importants de la vie du chrétien, du berceau à la tombe.

En même temps, Sa Grandeur a rendu un juste hommage au zèle de M. le chanoine Milin, curé de la paroisse, qui travaille avec tant de succès à l'embellissement de son église, et à la générosité des paroissiens et des bienfaiteurs qui lui permet de réaliser si magnifiquement son œuvre.

**L'Etoile de la Mer.** — Un nouveau JOURNAL CATHOLIQUE, tri-hebdomadaire, paraît sous ce titre, dans notre diocèse, depuis le 1<sup>er</sup> Octobre courant.

On a lu plus haut, ce que nous pensons de l'influence et de l'apostolat de la presse périodique. Aussi nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à ce nouveau confrère, comme nous nous faisons un devoir de le recommander. Il paraît sous le patronage de la Sainte Vierge, au commencement du mois du Rosaire : c'est d'un heureux présage pour le succès du bon combat, qu'il se propose de livrer.

**Les prochaines Retraites militaires.** — Nous rappelons à Messieurs les Curés et Recteurs, que les retraites pour les jeunes militaires, qui vont bientôt quitter leurs foyers, ou qui y sont rentrés récemment, vont s'ouvrir prochainement, à Quimper et à Lesneven, le 15 et le 22 Octobre, et à Quimperlé, le 21.

Ces retraites ont bien réussi jusqu'ici, grâce au zèle du clergé, qui en a bien compris toute l'importance, et il y a tout lieu d'espérer que le succès ira croissant.

Il faut pour cela que, dans toutes les paroisses, ces retraites soient annoncées et vivement recommandées du haut de la chaire. Dans les paroisses où l'on prévoit que cela ne suffirait pas, que les pasteurs, et surtout Messieurs les Vicaires, qui doivent plus particulièrement s'intéresser à cette œuvre de jeunes gens, fassent de l'apostolat et de la propagande à domicile. Ce moyen sera à peu près infaillible.

Il sera bon de beaucoup insister auprès des soldats et marins qui viennent d'être libérés. Ils ont besoin, autant pour le moins que les jeunes conscrits, des exercices de la retraite, pour purifier et retremper leurs âmes affaiblies dans l'atmosphère insalubre de la caserne. Chaque année, nous avons la joie d'en compter un bon nombre parmi nos retraits ; mais ce n'est cependant que la minorité. Au prix de quelques efforts, il serait facile de transformer cette minorité en majorité.

Voici les cantons dont les jeunes gens sont appelés à suivre la 1<sup>re</sup> retraite — soit le mardi, 15 Octobre — à Lesneven : Brest, Lambézellec, Lannilis, Lesneven, Plabennec, Ouessant, Ploudal-

mézeau, Saint-Renan, Daoulas ; la 2<sup>me</sup> retraite — soit le mardi, 22 Octobre — : Morlaix, Lanmeur, Plouigneau, Saint-Thégonnec, Sizun, Taulé, Saint-Pol, Landivisian, Plouescat, Plouzévédé, Landerneau, Ploudiry.

A Quimper : la 1<sup>re</sup> retraite — soit le mardi 15 Octobre — Fouesnant, Concarneau, Elliant, Briec, Pleyben, Châteaulin, Châteauneuf.

La 2<sup>me</sup> retraite — soit le mardi 22 Octobre : Quimper, Douarnenez, Plogastel-Saint-Germain, Pont-Croix, Pont-l'Abbé.

Prix de la 1<sup>re</sup> pension : 12 fr. ; de la 2<sup>me</sup> pension : 7 fr. 50, pour Quimper.

On est prié d'insister pour que les retraits soient tous présents, au sermon d'ouverture, à 4 heures précises du soir.

— Une Retraite bretonne, pour les femmes, s'ouvrira à Quimper, le 5 Octobre. On recevra les retraits jusqu'au lundi soir.

La Semaine religieuse de Saint-Brieuc raconte une fête touchante célébrée, le 12 Septembre, à Plounérin : le cinquantième anniversaire de profession religieuse de la Sœur Saint-Aimé Gouriou, Supérieure de la communauté.

En l'absence de Mgr Dubourg, évêque de Moulins, empêché, à son grand regret, d'assister à la cérémonie, M. Morelle, archidiacre de Saint-Brieuc, Supérieur ecclésiastique des Filles du Saint-Esprit, présidait.

« A la fin de la messe solennelle, M. l'Archidiacre a tracé, en termes éloquents, les principales phases de la vie de la vénérable Sœur. Elle naquit à Saint-Thonan (Finistère) d'une famille patriarcale, qui confia son éducation aux Religieuses Calvairiennes de Landerneau ; en 1843, elle entra au Noviciat des Filles du Saint-Esprit, à Saint-Brieuc, fit profession en 1845 et fut immédiatement envoyée à Saint-Thégonnec (Finistère), où elle passa neuf ans. En 1854, elle vint en fondation à Plounérin où elle est restée depuis, fixée par la confiance de M. et M<sup>me</sup> Le Corgne qui ont fait trois fois le voyage de Saint-Brieuc, pour demander le maintien de leur dévouée Supérieure, quand elle était nommée à des postes plus importants et plus honorables, et depuis quarante-et-un-ans elle consacre sa vie, dans cette modeste paroisse, au soulagement des malades et à l'éducation des enfants. »

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — A en croire les dépêches officielles italiennes, les fêtes sacrilèges qui viennent d'avoir lieu à Rome se sont passées au milieu du plus vif enthousiasme.

Avec les moyens que l'on a employés, il n'était pas difficile d'amener à Rome une foule nombreuse, composée d'éléments de



toute nature. Une preuve que la vraie Italie ne s'associait pas de cœur à ces malheureux souvenirs, c'est que, malgré la pression, sur huit mille municipalités, deux cents à peine avaient envoyé des délégués ; c'est encore que, à Rome même, les illuminations ont été presque nulles, en dehors des édifices publics, des loges maçonniques et des temples protestants que l'on a multipliés dans la capitale de la chrétienté.

Toutes les grandes ambassades, celles de France, d'Espagne, d'Autriche, d'Allemagne, auprès du Quirinal, se sont abstenues d'arborer le drapeau national et d'illuminer ; l'ambassade d'Angleterre a seule tenu une conduite différente.

Dans le cortège qui s'est rendu à la *Porta Pia*, la Franc-Maçonnerie a revendiqué et obtenu le premier rang. La Franc-Maçonnerie était bien là à sa place ; l'invasion de Rome et la destruction du pouvoir temporel sont vraiment son œuvre ; le roi de Piémont s'est fait son serviteur et a prêté la force de ses armes.

Enfin, les principaux discours prononcés par le ministre Crispi et par l'ancien ministre Bonghi, ont donné aux fêtes leur caractère anti-religieux.

Dans son discours, tout rempli d'hypocrisie, Crispi a prétendu prouver que l'invasion des Etats pontificaux et la prise de Rome étaient un grand service rendu à la Papauté, et qui devrait mériter la reconnaissance des catholiques. Une si audacieuse affirmation ne trompera personne.

En face des scènes tumultueuses et impies dont Rome a été le théâtre, on a fort remarqué l'attitude fière et calme du Vatican. Dès le 19 Septembre, et les jours suivants, S. S. Léon XIII est descendu dans la basilique de Saint-Pierre, les portes fermées, et y a prié longuement. Dans les autres églises de Rome les catholiques s'unissaient à sa prière.

Le 24 Septembre, les diplomates accrédités auprès du Saint-Siège, se sont rendus à l'audience hebdomadaire de S. Em. le Cardinal Rampolla et lui ont exprimé leur regret pour la douleur infligée au Pape pendant ces derniers jours.

Son Eminence leur a annoncé une prochaine et ferme protestation.

**Un savant chrétien.** — M. Pasteur, si connu par ses savantes études, notamment par la découverte du virus antirabique, vient de mourir, à Garches, près de Paris, à l'âge de 73 ans. Il était né à Arbois (Jura), en 1822.

Les obsèques seront faites par les soins de l'État, avec la solennité des funérailles nationales ; le service religieux aura lieu à Notre-Dame. On ne peut qu'applaudir à la décision du Gouvernement, honorant cet homme dont la mort est une perte pour la science, le pays et l'humanité, et aussi pour la Religion ; car Pasteur ne fut pas seulement un grand savant, mais aussi un grand chrétien. Ses travaux, en montrant le parfait accord de la Religion et de la Science, ont ruiné expérimentalement de fond en

comble l'argument invoqué contre le dogme chrétien par la libre-pensée.

**Suppression de traitement.** — M. l'abbé Wallez, curé de Pont-sur-Sambre (Nord) vient d'avoir son traitement supprimé.

On continue à appliquer cette mesure inique et illégale. En effet, la *Constitution de 1791* porte, au *Titre V des Contributions publiques, art. 24* :

« Sous aucun prétexte, les fonds nécessaires à l'acquittement de la dette nationale ne pourront être refusés ou suspendus. Le traitement des ministres du culte catholique, pensionnés, conservés, élus ou nommés en vertu des décrets de la Convention, fait partie de la dette nationale. »

**Bravo, les Femmes !** — Ce sont les poissonnières de La Ciotat (Bouches-du-Rhône).

Elles ont, depuis plus de 300 ans, une image de la Sainte-Vierge, dans la halle où elles débitent leur poisson.

Un sectaire municipal ne s'est-il pas avisé de faire voter l'enlèvement de cette statue ?

Le commissaire de police a voulu, il y a quelques jours, exécuter la décision.

Mal lui en prit : refus unanime de ces braves poissonnières.

Il leur laisse 24 heures pour s'exécuter elles-mêmes.

Peine perdue ! une délégation d'entre elles a présenté au Préfet une protestation aussi vigoureuse que digne.

Si la décision est maintenue, gare aux tyranneaux !

Il n'y a que 35 poissonnières, mais La Ciotat compte 14.000 habitants. Bientôt, on vit autour du commissaire, très ennuyé, 2.000 femmes, vociférant :

« Que ceux qui vous envoient essayent de faire cette besogne eux-mêmes ! Nous leur défendons de toucher à la Vierge. Est-ce que nous ne vous avons pas laissé mettre votre Marianne à la mairie ? Qu'on n'enlève pas la Vierge, ou nous brisons Marianne, etc. »

Craignant des incidents, le magistrat donna aux poissonnières 24 heures de répit.

Le délai expirait, samedi, à 9 heures du matin. Naturellement, les poissonnières ne touchèrent pas à la statue. La nuit, on veilla autour du marché. Il fut convenu que, si quelqu'un franchissait les grilles, on crierait : Au voleur ! et qu'à ce cri, tout le monde accourrait.

Enfin, on n'a pas idée de l'effervescence qui règne à La Ciotat. Le Conseil municipal est si honteux de sa décision, que personne ne veut plus l'avoir prise. M. Laurençon lui-même, son promoteur, s'en défend.

\*\*\*

Cet incident n'est pas le premier de ce genre qui se passe à La Ciotat. Il y a trois ans, le même Conseil voulut faire enlever



une croix de bois, qui se dresse devant le phare. Les pêcheurs vinrent, armés de leurs rames, monter la garde autour d'elle. Ils étaient résolus à jeter à la mer, du haut du rocher, quiconque essaierait de renverser la croix. La décision municipale a été rapportée.....

Il en serait de même dans bien d'autres localités, si les catholiques montraient la même fermeté que les braves pêcheurs et poissonnières de La Ciotat.

## RECHERCHES

### Sur le Culte de saint Michel en France (suite et fin).

#### III. — CHAPELLES DÉDIÉES A SAINT MICHEL

##### 3<sup>e</sup> Saint-Michel de Brasparts.

Cette chapelle fut fondée par le sieur de Kermabon, en 1672, sous le titre de Saint-Michel de la Motte-Cronon.

Le registre 115 de la série G (1) nous conserve le compte fait par la fabrique à l'occasion de la construction de l'édifice; nous y relevons les articles suivants :

« Payé à un maître architecte et arpenteur pour prendre le dessin de la construction de ladite chapelle 40 s.; en bois pour faire l'oratoire 28 l. 3 s. 6 d.; en paille 55 s.

Payé pour cent copies de la bulle de Saint-Michel 5 l.

Pour le brevet des indulgences en Cour de Rome 13 l. 10 s.

Au notaire pour le rapport des miracles 16 s.

Payé à un homme pour aller avertir le Seigneur fondateur de ladite chapelle de se trouver sur les lieux avant l'édification de la chapelle 20 s.

Pour faire des billets pour publier la dédicace de ladite chapelle 30 s. »

Nous n'avons pas d'autre donnée certaine touchant la fondation de cette chapelle; mais le compte que nous venons de citer et qui fut dressé avant même la construction de la chapelle, terminée seulement en 1673, nous permet de penser que saint Michel était déjà honoré en ce lieu et manifestait sa protection par des faveurs assez sensibles pour nécessiter des formalités d'une enquête juridique et l'obtention d'indulgences de Rome pour les pèlerins.

Le fondateur, le sieur de Kermabon, était seigneur de Roudoumeur dans la paroisse de Plonévez-du-Faou, et portait pour armes (2) : écartelé au 1<sup>er</sup> et au 4 d'or à 3 fascés d'azur *alias* chargées de 8 étoiles d'or 3. 3. 2. qui est Kermabon, et au 2 et 3 fretté d'or et de sable qui est Guenquizou de Kerprigent.

(1) Archives départementales du Finistère.

(2) Armorial de M. DE COURCY.

La chapelle du Mont-Saint-Michel, située sur le point culminant des montagnes d'Arez, à 400 mètres d'altitude, domine un pays à peu près désert; car à ses pieds s'étendent à perte de vue des marais immenses de tourbes qu'on a essayé d'exploiter, dans ces derniers temps, sans grand résultat. Cette position de la chapelle l'expose à toutes les intempéries de l'air et nécessite des réparations incessantes; aussi, pendant la période révolutionnaire, la chapelle tomba-t-elle complètement en ruines.

En 1806, le recteur de Brasparts constatait avec tristesse « que la chapelle Saint-Michel était toujours en grande dévotion, mais en ruine; il n'y a plus que des pierres que l'on songe à utiliser pour réparer les autres chapelles moins éprouvées; » mais la piété des paroissiens pour cet oratoire vénéré les porta à faire les sacrifices nécessaires à la restauration de la chapelle. Une lettre de la municipalité de Brasparts à l'évêque de Quimper, datée du 23 Mai 1820, sollicite l'autorisation de relever de ses ruines la chapelle de Saint-Michel, et constate qu'elle est « en grande vénération dans cette commune et dans les communes voisines »; qu'en 1817, M. Abgrall, recteur de Brasparts, avait commencé les démarches pour l'exécution de ce projet; « que depuis, ajoute le maire, le désir de voir rétablir cette chapelle n'ayant fait qu'augmenter, mon Conseil, animé du même zèle, se réunit, dans le mois de Novembre dernier, pour demander à M. le Préfet l'autorisation de faire une quête dans la commune pour cet objet et d'appeler à notre secours les communes voisines qui voudraient volontairement contribuer à cette réédification. M. le Préfet nous accorda notre demande et mon Conseil prit de suite les mesures pour faire faire partout des quêtes autorisées; il s'est aussi mis en mesure de relever la chapelle et a fixé l'adjudication de la maçonnerie à dimanche prochain 28 Mai. »

C'est ainsi que sortit de ses ruines, après la Révolution, la chapelle du Mont-Saint-Michel en Brasparts. — Elle fut bénite solennellement au mois de Juillet 1821 par M. Le Bléas, recteur de Brasparts. — Malgré la précaution prise en 1835 de protéger la chapelle contre la violence des vents, en élevant tout autour comme des remparts de pierres amoncelées, on a dû, dans ces derniers temps, y exécuter des travaux de réparations assez importants; ils ont été entrepris par les soins de M. l'abbé Duclos, recteur, sous l'habile direction de M. l'abbé Abgrall, architecte, et grâce au généreux concours de Mgr Lamarche, évêque de Quimper, M. de Kerret et de plusieurs autres dévots clients du saint Archange.

« Le Pardon se célèbre à deux époques : le dimanche qui suit le 8 Mai, et le dernier dimanche de Septembre. On s'y rend en pèlerinage des paroisses circonvoisines. — Saint Michel y est particulièrement invoqué pour obtenir du beau temps pendant la récolte, et pour les malades. On voit assez

souvent les pèlerins faire le tour intérieur de la chapelle nu-pieds (1). »

(1) Note de M. Duclos, recteur.

Dans son numéro du 15 Septembre, *La Quinzaine* publie la première partie d'un très joli roman : *La Conquête*, par Remy SAINT-MAURICE. — *Mort de la Comtesse d'Alençon*, par le Comte de MAS LATRIE, de l'Institut de France. Ce curieux document, d'un grand charme archaïque, nous fait assister aux derniers moments d'une belle-fille de Saint-Louis.

Dans la même livraison : *Psychologie des Saints*, par Henri JOLY, ancien Professeur à la Sorbonne ; *Souvenirs de Tunisie* : Colonel BELIN ; *Monseigneur Gouzel* : Henri LASSERRE ; *Courrier de Lourdes* : Henri de CHENNEVIERES ; *Le Nouveau Parlement britannique* : Raoul LOKY. Bibliographie.

La *Lyonnaise Mexicaine* résiste bien à toutes les tendances à la lourdeur qui se sont fait jour sur certaines valeurs depuis quelque temps. C'est sur le classement dans les portefeuilles de placement qui a valu cette attitude à cette valeur. On sait, du reste, que cette situation ne l'empêche pas de viser des cours supérieurs à 71,25.

Combien de personnes, privées de sommeil à la suite d'émotions morales, de chagrins prolongés ou de travaux intellectuels excessifs, doivent au Sirop de Follet un repos qui a relevé leurs forces et leur courage.

On trouve le Sirop de Follet dans toutes les pharmacies et dans tous les pays, au prix de 3 fr. le flacon.

Il est prudent de s'assurer que le flacon porte bien la signature de l'inventeur.

*Sirop de Regnaud, Pâte de Regnaud, sédatifs des bronches ; médicaments éprouvés contre enrrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris et toutes pharmacies.*

#### COMPTABILITÉ NOUVELLE DES FABRIQUES

AIDE-MÉMOIRE en expliquant d'une façon pratique le mécanisme, par E. DELAPORTE, trésorier de fabrique. — *Imprimés simplifiés* d'après les nouvelles prescriptions ministérielles. — Vendus au profit des Ecoles libres de Barentin.

Adresser les demandes à M. l'Abbé BRETON, curé de Barentin (Seine-Inf.).

#### AU CHRONOMÈTRE

Maison de grande confiance.

6, Quai du Parc **GUIBOURG** Quai du Parc, 6  
(près l'Évêché) **QUIMPER** (près l'Évêché)

Spécialité de Montres à ancre, 19 rubis, genre chronomètre, de Genève et Besançon, depuis 30 fr., garantie 5 ans sur facture.

Pendules, Réveils, Bijouterie, Orfèvrerie, Joaillerie au prix de fabrique. Seul représentant et dépositaire à Quimper, des Couverts et Orfèvrerie Christol. Envoi de l'Album sur demande.

Bronze et Orfèvrerie d'Église, et vente sur catalogue avec remise de 15 0/0. Autorisé par Monseigneur à faire les réparations et toucher les vases sacrés.

L'Administrateur-Gérant : AB. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE  
DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

**Administration :** Adresser directement les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAÜN, rue Kéréon.

**SOMMAIRE. I. Unissons-nous.**

**II. Chronique du diocèse :** Avis ; Mission recommandée ; Nomination dans le Clergé ; Congrès de l'Association bretonne ; Plouarzel ; Institut des Frères de la Mennais (Ploërmel) ; Retraite bretonne de femmes.

**III. Nouvelles du mon-**



**de catholique :** La loi de spoliation et l'Épiscopat ; Les Aumôniers à Madagascar ; Fêtes de Patras ; Un miracle de Jeanne d'Arc ; Leçons de sagesse.

**IV. Recherches sur le culte de saint Michel en France** (suite et fin).

**V. M. Bleunven (Sébastien)** (à suivre).

**VI. Annonces et avis.**

#### OFFICES DE LA SEMAINE

**Dimanche, 13 Octobre.** — 19<sup>e</sup> Dimanche après la Pentecôte. Fête de la Maternité de la B<sup>te</sup> Vierge Marie. Double-Majeur. Blanc. Mémoires du Dimanche et de S. Edouard, Confesseur.

Aux Vêpres, Mémoires du suivant, du Dimanche et de S. Edouard.

**Lundi, 14.** — S. Callixte, Pape, Martyr. Double. Rouge.

**Mardi, 15.** — S<sup>te</sup> Thérèse, Vierge. Double. Blanc.

**Mercredi, 16.** — S. Conogan, Evêque (au Propre diocésain). Double. Blanc.

**Judi, 17.** — La Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, Vierge (Au supplément). Double. Blanc.

**Vendredi, 18.** — S. Luc, Évangéliste. Double de 2<sup>e</sup> classe. Rouge.

**Samedi, 19.** — S. Pierre d'Alcantara, Confesseur. Double. Blanc.

#### Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Plougourvest..... du 12 au 14 Octobre.  
Guengat..... du 15 au 17 Octobre.  
Plouégat-Guerrand..... du 18 au 21 Octobre.

## UNISSONS-NOUS !

Le résultat le plus fâcheux de la loi dite d'abonnement, c'est la désunion qu'elle a semée dans les rangs de l'armée catholique.

Au début de la campagne, il ne semblait pas que ce danger fût à craindre ; l'unanimité paraissait acquise à la résistance, et toutes les forces catholiques, divisées dans les précédentes batailles, se réunissaient visiblement en un seul faisceau, qui désormais ne serait plus rompu. Et ce n'étaient pas, comme on le dit aujourd'hui, des journalistes intempérants et échauffés qui avaient ouvert le feu et lancé inconsidérément notre armée dans la bataille. C'étaient deux éminents cardinaux qui, après une étude sérieuse de la question, avaient déclaré *la résistance aussi juste que nécessaire*, en ayant soin d'ajouter que *le Pape ne la désapprouvait pas*. A une exception près, le mot d'ordre fut accepté de tous et les deux éminents cardinaux de Paris et de Reims virent se ranger autour d'eux, prêts à la lutte, évêques, religieux de tout ordre, journalistes catholiques de toute nuance et tout l'ensemble de l'armée catholique.

Un jour cet union a été rompue ; nous n'avons pas à examiner les raisons qu'on en donne, pas plus que nous ne voulons en affaiblir la valeur. De part et d'autre, les résolutions prises s'autorisent de bons arguments, qu'on aurait bien fait, croyons-nous, d'exprimer en un langage moins irritant et moins échauffé. Mais le résultat de ces discussions, personne ne pourra s'empêcher de le déplorer, c'est la désunion, qui semble bien près de compromettre irrémédiablement le succès de la bataille qui va se livrer.

N'est-il pas temps de réagir et de rétablir, fût-ce au prix de ses opinions particulières, l'union du début, si reconfortante et si riche d'espérance ? Nous posons la question ; il ne nous appartient pas de la résoudre. Mais n'est-il pas vrai que cette union de toutes les forces catholiques, évêques, congrégations religieuses, journalistes catholiques suivis du peuple chrétien tout entier, vaut bien quelques sacrifices et peut être mise en balance avec les risques que la bataille peut nous faire courir ? Cessons donc de nous jeter à la tête des raisons qui de part et d'autre ont leur valeur, mais dont il est difficile, les uns et les autres argumentant sur des probabilités, de savoir quelles sont les meilleures, et que notre principale attention se porte sur les moyens les plus propres à rendre à l'armée catholique l'union et la cohésion d'autrefois.

C'est demain que va se livrer la première bataille de la campagne. Il en est temps encore ; oublions nos dissentiments, nos opinions particulières, nos préférences et même nos intérêts, et procurons aux forces catholiques ce grand bienfait moral qui efface de bien loin tous les avantages matériels qui sont en jeu : l'union. Unissons-nous !

(Correspondance hebdomadaire du Comité catholique.)

**AVIS.** — Nous prions Messieurs les Curés et Recteurs qui auraient des modifications à apporter aux registres des paroisses ou à l'envoi des Ordos, de vouloir bien en aviser, au plus tôt, l'Imprimerie de l'Evêché.

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Mission recommandée :

LANVEOC..... du 13 au 26 Octobre.

**Nomination.** — Par décision de Monseigneur, M. Bothorel, jeune prêtre, de Cast, est nommé vicaire à Plomelin, en remplacement de M. Quillien, démissionnaire pour cause de santé.

**QUIMPER.** — Congrès de l'Association bretonne. — Conformément au programme que nous avons publié dans notre numéro du 20 Septembre, l'ouverture du Congrès a eu lieu, lundi, 7 Octobre. A 9 heures, Mgr l'Evêque de Quimper a dit la messe du Saint-Esprit, à l'issue de laquelle il a adressé à l'assistance — vraiment bien peu nombreuse, nous le constatons à regret, — un éloquent discours que nous sommes heureux de reproduire.

MESSIEURS,

Vous avez lu ces belles paroles de l'un de nos plus grands docteurs : *Patet quod in omni re quæ cognoscitur, interius latet ipse Deus*. Il est clair que Dieu est mystérieusement caché dans toute connaissance. C'est sous cette inspiration que vous avez voulu marquer par la prière la première heure du Congrès de l'Association bretonne.

De telles réunions sont grandement reconfortantes ; car elles prouvent que, malgré les entraînements d'une société dominée par l'amour du gain et du plaisir, il se trouve nombre d'âmes qui ont de plus nobles préoccupations et cherchent des atmosphères plus élevées. Grâce à Dieu, il est encore bien des cœurs que l'amour de la science émeut et qui aiment à s'abreuver à la source du beau et du vrai.

Les esprits vulgaires peuvent douter des jouissances que procurent des réunions comme la vôtre ; mais nous, qui savons tout ce que crée la science pour la dignité et le bonheur de l'humanité, nous aimons d'un amour sincère tout ce qui a pour but de la glorifier ou de la répandre. Nous aimons la science parce que nous trouvons Dieu caché sous son enveloppe. Hélas ! qu'ils sont nombreux, aujourd'hui, ceux qui ne voient plus Dieu dans la science ! C'est que trop d'hommes ont donné, en philosophie, des enseignements matérialistes ou positivistes ; c'est que le réalisme semble avoir établi son empire sur les arts et la littérature. Et tout cela s'est interposé comme un écran entre Dieu et l'homme. Cet écran ne peut être enlevé, ce nuage ne peut être dissipé que par les réunions d'hommes de bien et de savoir, comme est la vôtre.

Pour trouver Dieu dans la science, Messieurs, il faut s'élever au-dessus des faits particuliers dont elle éclaire la réalité et jeter les yeux dans cet au-delà de sagesse et de causalité, qu'elle ouvre aux yeux du vrai savant. Ainsi en était-il, Messieurs, pour cet homme illustre dont la France pleure la mort récente et dont, ces jours-ci, elle glorifiait la dépouille. Il est beau ce grand bienfaiteur de l'humanité, cherchant, scrutant jusqu'aux profondeurs de la matière, saisissant jusqu'aux forces secrètes et invisibles qu'elle possède. Dans les arrangements merveilleux, dans l'ordre qui est imposé, même à ces infiniment petits de la nature, Pasteur voyait, sans hésiter, l'action du créateur et du maître ; ce fut un grand savant, ce fut aussi un grand chrétien.

Quiconque, Messieurs, en parcourant les profondeurs de la science, ne sent pas le besoin de l'infinie puissance, est semblable à cet esprit étroit et vulgaire qui, en contemplant l'Océan, ne voit que le sable qui borde le rivage, que le rocher où la vague se brise, et ne cherche pas à pénétrer l'horizon immense. Ce qui plaît dans la science aux esprits élevés, c'est la vue de ces horizons sans bornes, qui mènent jusqu'à son auteur.

Ce désir inné de l'infini, qui surabonde dans toute âme vraiment supérieure, ce n'est pas la désolante doctrine du matérialisme ou du réalisme qui le comblera. Vous seul, ô mon Dieu, serez capable de l'assouvir. Sans vous la science est un édifice sans fondement, c'est un soleil qui manque d'horizon lumineux.

Vous l'avez ainsi compris, Messieurs ; pour s'en convaincre, il suffit de parcourir votre programme, car vous y avez placé tout ce qui peut élever et ennoblir l'homme. Vous commencez par l'étude de l'Archéologie. A vos yeux, il y a autre chose dans les ruines que les ruines elles-mêmes : il y a l'histoire de ce passé qui a élevé ces monuments et les a détruits. Ces médailles, ces émaux, ces camées, ces pierres sculptées, ces instruments de pierre ou de bronze, tout cela retrace à vos yeux le génie de ceux qui nous ont précédés dans ces lieux. Quelle suite de peuples, merveilleusement doués, se sont succédé sur la terre !... Quelle admirable civilisation prouvent les débris que le temps nous a laissés de l'Assyrie, de l'Egypte, de la Grèce ! Mais remarquez une chose, Messieurs, si vous prenez l'histoire en main, vous voyez que ces peuples n'ont été de grands peuples que tant qu'ils ont été des peuples religieux. Et du jour où, trop fiers de leur grandeur, ils ont chassé Dieu de leurs institutions et de leur cœur, Dieu a déployé ses ailes éternelles, il s'est envolé, et de tant de grandeur il n'est plus resté que des ruines ! Qu'êtes-vous devenue, noble Asie-Mineure, si brillante, aux jours où Chrysostome et tant d'autres occupaient les chaires de la brillante Antioche ? Et vous, Carthage, et vous, Hippone, que vous étiez resplendissantes d'éclat, lorsque Cyprien et Augustin faisaient entendre leurs voix éloquentes ! Du jour où la vérité fut chassée de vos murailles, elle emporta avec elle toute votre grandeur, et si vos restes sont pour nous dire votre incomparable splendeur, elles demeurent comme une menace pour les peuples qui chassent Dieu de leur sein.

..... Messieurs, si je tourne les yeux vers nous-mêmes, je tremble ; car je vois aussi Dieu chassé de bien des cœurs, de bien des lieux et de bien des institutions. Mais la vue de ces assemblées chrétiennes comme la vôtre me reconforte et me font espérer pour l'avenir.

Aussi, Messieurs, je suis heureux de vous bénir, en demandant au Maître de toutes les sciences qu'il éclaire vos esprits, qu'il les porte à la vérité et qu'il rende votre œuvre féconde, pour Dieu, pour l'Eglise et pour la patrie.

Après la cérémonie, Monseigneur a reçu, dans la Salle synodale de l'Evêché, les remerciements exprimés au nom des Membres de l'Association bretonne par son président, M. le Sénateur Audren de Kerdrel.

Dans l'après-midi, Sa Grandeur, malgré la fatigue qu'Elle ressent depuis quelques jours, a voulu donner un nouveau témoignage du bienveillant intérêt qu'Elle porte aux travaux du Congrès, en assistant à la séance d'ouverture, dans la Salle du Musée.

Toute la semaine, des réunions ont lieu, matin et soir : plusieurs de nos confrères et collaborateurs y prennent une part assidue. Nous espérons qu'ils voudront bien nous mettre à même d'entretenir nos lecteurs de quelques unes des questions traitées, qui intéressent particulièrement l'histoire religieuse de notre diocèse.

Mardi 8 Octobre, a eu lieu la rentrée du Grand-Séminaire. Jamais encore elle n'avait été aussi nombreuse : en ce moment, 289 séminaristes suivent la retraite, prêchée par le R. P. Coubé, de la Compagnie de Jésus.

Nous devons remercier Dieu du nombre toujours croissant de vocations dans notre diocèse et, en même temps, prier pour les 29 jeunes gens qui, dans quelques jours, doivent quitter momentanément le Séminaire pour la caserne.

**Plouarzel.** — On nous écrit :

« Dans nos chrétiennes paroisses, grâces à Dieu, les exercices pieux attirent encore la population. Aussi n'aurions-nous éprouvé aucun étonnement en voyant l'unanimité du peuple de Plouarzel se présenter pour l'Adoration — 3-6 Octobre —, n'était que, en l'octave du Pardon de Trézien (8 Septembre), tous les paroissiens s'étaient encore approchés des sacrements. Heureuses les paroisses qui ont ainsi l'amour de Jésus-Hostie, qui se nourrissent ainsi souvent au banquet eucharistique ! »

**Institut des Frères de La Mennais (Ploërmel).** — A la cérémonie de vêtue du 8 Septembre dernier, à Ploërmel, de nombreux postulants ont pris l'habit religieux. Dans la liste, publiée par la *Chronique* de l'Institut, nous relevons les noms suivants appartenant à notre diocèse :

Castric, Étienne-Alexandre-Marie, de Plomeur, *Frère Stéphane* ;

Bellec, Mathieu-Joseph, d'Ergué-Armel, *Frère Caradec* ;

Hénaff, Pierre, de Riec, *Frère Tarcisius-Yves* ;

Goulard, André, de Loperhet, *Frère Gélén* ;

Péron, Jules-Antoine, de Moëlan, *Frère Thénénan-Marie* ;

Mahé, Yves-Joseph-Marie, de Saint-Thois, *Frère Ancillin* ;

Briand, Alain, de Saint-Thois, *Frère Gélase* ;

Hénaff, Sébastien-Marie, de Quéménéven, *Frère Louis-Maxime*.



**Retraite bretonne de femmes, donnée à Lesneven, du 28 Septembre au 5 Octobre 1895.** — 68 paroisses ; 250 retraitantes. — Plougastel-Daoulas, 19 ; Guiclan, 11 ; Landéda 10 ; Plourin, 10 ; Plouider, 9 ; Plouvien, 9 ; Plouédern, 8 ; Brélès, 8 ; Bourg-Blanc, 7 ; Lanhouarneau, 7 ; Plouzané, 7 ; Saint-Pol-de-Léon, 7 ; Ploudaniel, 7 ; Kerlouan, 6 ; Plouénan, 5 ; Plouescat, 5 ; Plabennec, 5 ; Loc-Maria-Plouzané, 5 ; Le Drennec, 5 ; Le Folgoët, 5 ; Milizac, 5 ; Onessant, 5 ; Plounéventer, 4 ; Plougar, 4 ; Plouvorn, 4 ; Trégarantec, 4 ; Saint-Derrien, 4 ; Saint-Frégant, 4 ; Le Relecq, 4 ; Ploumoguier, 3 ; Plouzévédé, 3 ; Saint-Méen, 3 ; Saint-Thonan, 3 ; Plouguin, 2 ; Lesneven, 2 ; Saint-Renan, 2 ; Landivisiau, 2 ; Plouguerneau, 2 ; Plounéour-Trez, 2 ; Lambert, 2 ; Dirinon, 2 ; Lampaul-Guimilian, 2 ; Kersaint-Plabennec, 2 ; Tréouergat, 1 ; Tréméc, 1 ; Kernilis, 1 ; Brest, 1 ; Saint-Vougay, 1 ; Ploudiry, 1 ; Guipavas, 1 ; Tréflaouenan, 1 ; Taulé, 1 ; Roscoff, 1 ; Plounéour, 1 ; Goulven, 1 ; Trélez, 1 ; Cléder, 1 ; Kernouës, 1 ; Saint-Yvi, 1 ; Landerneau, 1 ; Lannilis, 1 ; Guissény, 1 ; Rosnoën, 1 ; La Martyre, 1 ; Guilers, 1 ; Plounévez-Lochrist, 1 ; Daoulas, 1 ; Loperhet, 1.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

**La loi de spoliation et l'épiscopat.** — A la veille de l'échéance du 16 Octobre, S. Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris, a voulu tenter un dernier effort en faveur des Congrégations religieuses. Dans une lettre à M. Félix Faure, Président de la République, il exprime une fois encore les protestations des catholiques français contre cette loi qui va être prochainement appliquée. Car hélas ! nous ne nous faisons aucune illusion, à cet égard, sur le résultat immédiat de la réclamation si bien motivée du vénérable Cardinal. Mais en même temps qu'il écrit à M. Félix Faure, Mgr Richard parle au pays, qui finira par comprendre où se trouvent les véritables amis de la justice et de la paix.

Avec l'autorité de sa haute dignité, de son âge, de ses vertus, le saint archevêque de Paris montre que la loi fiscale du 16 Avril a porté une atteinte profonde à la conscience catholique, « au moment même où l'apaisement se faisait dans les esprits, sur le terrain des institutions politiques qui nous régissent. » Elle est venue raviver la persécution religieuse, dont tout le monde est las, et troubler une paix que le pays, en général, désire.

Cette loi d'exception, que rien ne justifie ni n'excuse, n'avait pas d'autre raison d'être que de donner satisfaction aux sectaires, « qui prétendent faire de l'ensemble des lois antichrétiennes, la constitution essentielle de la République. » En effet, après les laïcisations, « les pères et les mères de famille ont continué de confier leurs enfants aux frères et aux sœurs, partout où les sacrifices de la charité privée ont permis d'ouvrir une école libre. Ce

que nous constatons, tous les jours, des résultats de l'école sans Dieu, par la criminalité précoce des enfants et des jeunes gens, ne justifie que trop la préférence donnée par les parents à l'école chrétienne. » Mgr Richard continue :

Est-il besoin de rappeler que les malades ne cessent de réclamer les sœurs dans les hôpitaux d'où elles ont été exclues, et n'a-t-on pas encore recours à elles pour le service de nos ambulances en temps de guerre ? . . . .

Après tant de preuves du dévouement de nos communautés religieuses à l'intérieur et à l'étranger où elles propagent et maintiennent l'influence française, nous avons le devoir, Monsieur le Président, et nous croyons avoir le droit de réclamer qu'on ne les mette pas en dehors du droit commun, et que les lois fiscales portées contre elles, au lieu d'être aggravées à chaque budget, soient réformées pour leur assurer désormais l'égalité devant l'impôt.

La France est chrétienne et veut rester chrétienne, les sectes maçonniques voudraient la déchristianiser en la soumettant à des lois contraires à ses véritables intérêts. Pour tout esprit clairvoyant, la loi du 16 Avril se rattache à un ensemble de dispositions législatives destinées à enchaîner la liberté religieuse. Nous avons vu ces dispositions se succéder, dans le cours des dernières années, suivant un programme que l'on ne se donne plus la peine de dissimuler. Il semblerait même, aux yeux de nos adversaires, qu'il n'y ait qu'un seul péril à redouter pour la France : le christianisme, comme si le pays n'était pas couvert des institutions bienfaisantes que l'Eglise a créées et que la charité entretient avec un dévouement qui ne se lasse pas ! Mais pendant qu'on fait la guerre à l'Eglise, on paraît oublier qu'il y a autour de nous des périls autrement redoutables : les passions subversives qui fermentent dans les masses et dont plus d'un indice nous annonce parfois le réveil toujours menaçant.

Evêque et Français, nous ne pouvons demeurer indifférent à l'avenir du pays. Et si, d'une part, en réclamant pour les congrégations religieuses la liberté et l'égalité devant la loi, nous sommes persuadé que bien loin de compromettre l'apaisement des esprits désiré par tous les bons citoyens, nous indiquons, au contraire, les véritables conditions d'une paix durable ; c'est de plus, pour nous un devoir d'avertir le pays des dangers que lui prépare l'athéisme légal et la négation des vérités religieuses qui sont la base de toute société civilisée, et de lui signaler en même temps les périls qui attendent les peuples, quand les passions déchaînées ne trouvent plus devant elles aucune barrière morale.

Loin de nous la pensée de désespérer de la patrie. Notre espoir le plus cher, notre vœu le plus ardent, est de voir tous les hommes de bien unis dans un même dessein, dans un même dévouement pour l'honneur et la prospérité de la France. « Nous ne saurions, en effet, nous résigner à la pensée que la France se laissera jamais dépouiller des saintes croyances qui ont fait sa gloire dans le passé et qui lui ont assuré le premier rang parmi les nations. » (Dernières paroles du cardinal Guibert au Président de la République, trois mois avant sa mort.)

A la lecture de cette lettre éloquente, Son Em. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, a écrit à son vénéré collègue :

... Permettez-moi de m'associer pleinement à vos observations, trop justifiées, hélas ! sur l'esprit maçonnique et antichrétien des mesures prises, en France, depuis vingt ans, contre l'Eglise, et particulièrement à votre appréciation si ferme et si modérée de la loi du 16 avril dernier.



Avec vous, Eminence, j'estime que cette loi, contraire à notre droit public, crée un impôt d'exception et qu'elle conduit à la ruine des congrégations religieuses, dont une politique intelligente et libérale se garderait bien de méconnaître les services.

Avec vous, j'aime à redire qu'on ne saurait voir un acte de révolte dans l'attitude des religieux qui, dans la pleine conscience de leur droit et de leur liberté, ne livreront pas eux-mêmes au fisc des ressources qu'ils n'ont point ou que réclame leur ministère de charité, de prière et d'apostolat.

En proclamant, en effet, à diverses reprises, que les congrégations sont libres de prendre telle résolution qu'elles jugeront plus conforme à leurs intérêts et à leur situation, qu'il leur permet, par conséquent, de se soumettre ou de s'abstenir, le Saint-Siège a suffisamment marqué le caractère injuste de cette loi.

Par leur protestation pacifique, les congrégations ne feront donc qu'affirmer, pour le bien commun, le principe constitutionnel de l'égalité de tous devant l'impôt ; et, si elles devaient subir jamais les rigueurs dont on les menace, elles ne seraient pas seules victimes de l'injustice ; avec elles, c'est le pays lui-même qui serait atteint, non seulement dans sa vie sociale et dans ses œuvres extérieures, mais dans ses libertés nécessaires.

On cite déjà de nombreuses adhésions épiscopales à la lettre de S. Em. Mgr Richard.

**Les aumôniers à Madagascar.** — Nous sommes heureux d'apprendre que des Pères du Saint-Esprit viennent de s'embarquer à Marseille pour Majunga, comme aumôniers volontaires. Ils seront attachés aux bâtiments qui rapatrieront des malades. De cette façon, ceux-ci ne seront pas privés des secours religieux pendant des traversées où trop succombent.

**Des religieux d'autres Congrégations** — Jésuites, Pères de l'Assomption, des Missions Africaines, — se sont également offerts pour cette œuvre de dévouement.

C'est S. Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris, qui a transmis, en l'appuyant chaudement, leur demande au Ministre de la Guerre, et il faut rendre au général Zurlinden cette justice qu'il l'a très bien accueillie.

**Fêtes de Patras.** — *La Croix* a reçu de Rome la lettre suivante, à la veille de la fête du Rosaire :

« Le monde a correspondu avec élan au désir, émis au Congrès eucharistique de Jérusalem, que tous contribuent à la construction d'une église sur le golfe de Lépante, dédiée à Notre-Dame du Rosaire. Cette église doit être comme un phare duquel sortira un rayon lumineux vers l'Orient, pour l'appeler à l'unité de la foi romaine.

« Et à Rome, l'éminent cardinal Parocchi, vicaire général de Sa Sainteté, veut que, dans le cercle de l'Immaculée, on constitue un Comité exécutif qui viendrait en aide au zélé promoteur de l'œuvre, Mgr Crostarosa, qui doit réunir les offrandes, qui ne sont pas encore suffisantes pour l'achèvement du temple.

« Aujourd'hui cependant, nous sommes heureux d'annoncer aux catholiques que dans la prochaine fête du Très Saint Rosaire, dimanche, 6 Octobre, à Patras, dans le golfe de Lépante, où s'élève l'église, aura lieu la cérémonie de la pose de la première pierre.

« Nous nous faisons un devoir d'inviter les Romains et les Italiens à envoyer une délégation, qui se joindrait à Mgr Crostarosa qui se trouve déjà à Patras, où il dispose tout pour l'heureuse réussite de la cérémonie.

« Le Saint-Père, en ce moment, tourne nos regards vers l'Orient, et nous invite à prier pour les frères divisés ; et le cœur de Sa Sainteté, au milieu de tant d'amertumes, se réjouit de l'érection d'un temple sur ce golfe, qui fut témoin d'un des plus grands prodiges de Marie. La Vierge pour laquelle les Saints Pères de l'Eglise d'Orient avaient un si grand culte, accueillera favorablement la prière du monde catholique et hâtera l'unité de la foi. »

**Un miracle de Jeanne d'Arc.** — Une lettre adressée à la *Semaine religieuse* du diocèse de Langres annonce qu'un miracle éclatant vient d'avoir lieu par l'intercession de Jeanne d'Arc :

« Dieu vient de témoigner du grand crédit dont la vénérable Jeanne d'Arc jouit auprès de lui, par un fait qu'il ne m'appartient pas de qualifier théologiquement, mais qu'en tout cas je puis bien appeler extraordinaire :

« En deux mots, voici l'histoire :

« Une Sœur de la Providence d'Arras, demeurant à l'Orphelinat de Fruges, était atteinte d'une carie des os des deux pieds, avec écoulement de pus fétide et enflure énorme. Dans sa désolation, elle eut recours à Jeanne d'Arc. La céleste libératrice de la France voulut bien aussi se faire la libératrice d'une pauvre religieuse. A la suite d'une neuvaine faite à la Vénérable, le mal disparut si complètement, qu'on n'apercevait même plus la place de la plaie.

« Une guérison aussi radicale et aussi subite ne pouvait, on le comprend, passer inaperçue aux yeux du promoteur de la cause de Jeanne d'Arc.

« Un tribunal a donc été constitué, pour informer sur le fait en question. Ses travaux n'ont pas duré moins de trois semaines. Les pièces du procès sont parties, il y a quelques jours, pour Rome, et on dit qu'après en avoir pris connaissance, le Pape se serait écrié :

« Mais c'est là vraiment un miracle de premier ordre ! Encore deux semblables, et la Vénérable de l'an dernier pourra être déclarée Bienheureuse. »

« Je tiens ce fait et ces détails d'une source absolument sûre. »

### Leçons de sagesse.

Paroles rapportées sont envenimées.

Chose promise, chose due.

Le mari doit gagner, la femme doit épargner.

La femme fait et défait la maison.

Qui s'endette s'appauvrit ; qui s'acquitte s'enrichit.

## RECHERCHES

Sur le Culte de saint Michel en France (*suite et fin*).

Nous complétons cette étude sur le culte de saint Michel dans le diocèse de Quimper et de Léon par le tableau ci-dessous, que nous devons aux patientes et savantes recherches de M. l'abbé Abgrall, architecte, chanoine honoraire du diocèse, qui a bien voulu y joindre la photographie des principales images et statues du bienheureux Archange.

## Paroisses du Diocèse de Quimper

POSSÉDANT DES CHAPELLES, DES STATUES OU DES IMAGES  
DE L'ARCHANGE SAINT MICHEL

(*Liste par ordre alphabétique.*)

- BANNALEC. — En la chapelle de Locmarzin, statue de saint Michel.  
BOTSORHEL. — Statue de l'Archange, en la chapelle de Christ.  
BRASPARTS. — Chapelle sur la montagne de Saint-Michel, à 390 mètres d'altitude. Dans cette chapelle, belle statue en bois de l'Archange terrassant le dragon qu'il tient par une chaîne (xviii<sup>e</sup> siècle).  
Dans le cimetière de l'église paroissiale, adossé à un calvaire de 1550, un saint Michel en pierre transperçant le dragon.  
CHATEAUNEUF-DU-FAOU. — Dans la ville même, une chapelle de Saint-Michel avec une statue ancienne.  
CONQUET. — Chapelle du cimetière de Lochrist, du xvii<sup>e</sup> siècle, sous le vocable de Saint-Michel, avec statue de l'Archange terrassant le dragon.  
CROZON. — Chapelle de Saint-Michel.  
DOUARNENEZ. — Au quartier de Porz-ra, une chapelle de Saint-Michel, de 1664. Statue en bois, de saint Michel, au milieu du rétable de l'autel. Peintures curieuses couvraient tout le lambris (1675).  
ERGUÉ-GABÉRIC. — Statue en bois, dans l'église paroissiale (xvi<sup>e</sup> ou xvii<sup>e</sup> siècle). Statue en pierre, adossée au calvaire de Kerdévol.  
FOUESNANT. — Ancienne statue, qui a disparu.  
GOUÉZEC. — Statue et vitrail, à la chapelle de Notre-Dame des Fontaines (sur l'écu de saint Michel se voient des armoiries).  
GUENGAT. — Statue en pierre et vitrail, xvi<sup>e</sup> siècle.  
GUIMILIAU. — Grande statue en bois, xvii<sup>e</sup> siècle.  
KERGLOFF. — En la chapelle Saint-Fiacre, statue de saint Michel.  
KERLAZ. — Statue dans l'église paroissiale.  
KERNÉVEL. — Statue dans la chapelle du Moustoir.  
JUCH (LE). — Grande statue en bois, du xvii<sup>e</sup> siècle.  
LAMPAUL-GUIMILIAU. — Statue en pierre, sur la façade du porche (1533). Belle statue en bois (xvii<sup>e</sup> siècle). Au-dessous se trouve un très beau bas-relief, combat des Anges, d'après un tableau de Boudt d'Anvers.  
LANDIVISIAU. — Contre le pignon du transept sud, une statue en pierre, de 1550 environ.  
LANNILIS. — Statue moderne, à l'autel des Saints-Anges.  
LAZ. — Statue adossée à la croix du cimetière, 1527.

- LESNEVEN. — Saint Michel, patron de la paroisse.  
LOCRONAN. — Statue en pierre de la fin du xv<sup>e</sup> siècle, tenant des balances. — Image, dans un vitrail de la chapelle de N.-D. de Bonne-Nouvelle.  
LOPÉREC. — Statue en bois, du xvii<sup>e</sup> siècle. Balances.  
MEILARS. — A la façade de la chapelle de N.-D. de Confors, statue en pierre (1530-1540).  
MELLAC. — Statue en pierre, adossée au Calvaire.  
MORLAIX. — Dans la maison dite de la Reine-Anne, jolie statue au haut de l'escalier monumental.  
OUessant. — Chapelle en ruine de Saint-Michel.  
PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN. — Petit bas-relief (renaissance) dans la chaire à prêcher de la chapelle de Saint-Germain. Ce panneau a disparu, mais il en existe un analogue au musée de Kernuz, en Pont-l'Abbé, provenant de la chapelle Saint-Honoré, dans la même paroisse de Plogastel.  
PLOGOFF. — Ancienne chapelle détruite vers 1804, était bâtie sur un tumulus, près de ce lieu se trouve un menhir.  
La statue a été transportée dans la chapelle de Saint-Collodan.  
PLONÉVEZ-PORZAY. — Ancienne chapelle détruite. Statue en pierre (xvi<sup>e</sup> siècle) avec balances, par terre, contre la façade ouest de l'église.  
PLOUGONVEN. — Chapelle en ruine de Saint-Michel.  
PLOUQUERNEAU. — Chapelle dédiée à l'Archange, en mémoire de dom Michel Le Nobletz.  
PLOUVIEN. — Statue de saint Michel, en la chapelle de Saint-Jaoua.  
POST-CROIX. — Image de saint Michel, dans le grand vitrail moderne du couronnement de la Sainte-Vierge.  
PRIMELIN. — Grande statue en bois (xvi<sup>e</sup> siècle), dans la chapelle de Saint-Tujean (balances).  
QUIMPER, Cathédrale. — Représentation de saint Michel dans trois vitraux anciens.  
a) 4<sup>e</sup> baie du vitrail de Groeskaër, près des orgues.  
b) 4<sup>e</sup> baie du vitrail du Tymeur (nef).  
c) 2<sup>e</sup> baie dans la cinquième fenêtre du transept nord.  
La chapelle actuelle de Saint-Joseph, côté midi, était autrefois sous le vocable de Saint-Michel, d'après des actes de 1473 et 1562. C'était la chapelle des seigneurs de Guengat, spécialement dévots au saint Archange.  
Au Musée de Quimper, dans la salle du mobilier Moyen-Age, au rez-de-chaussée, deux statues provenant de façades de maisons.  
QUIMPERLÉ. — Statue du xvi<sup>e</sup> siècle, dans l'église de N.-D. de l'Assomption, dite aussi de Saint-Michel.  
SAINT-YVI. — Statue en bois du xvii<sup>e</sup> siècle, foulant un diable et une diablesse.  
SCAER. — Chapelle en ruines de Saint-Michel, dont la statue a été transférée en la chapelle de Saint-Guénolé.  
TRÉGOUFEZ. — Statue, à la croix du cimetière.

J.-M. ABRALL, chan. hon.

On remarquera que plusieurs de ces statues représentent le saint Archange une balance en main, dans son office de peseur des âmes ; c'est en cette qualité, en effet, que les paysans bretons aiment à l'invoquer, dans les veillées des morts. Ils ne manquent pas alors d'adresser une prière spéciale à saint Michel, *balancer an eneu*, le *balanceur* des âmes, pour que dans ses mains le pla-

teau de la balance penche du côté droit pour cette pauvre âme, qui vient d'abandonner la dépouille mortelle près de laquelle ils sont pieusement agenouillés.

PEYRON, chanoine,  
Archiviste de l'Évêché.

### M. BLEUNVEN (Sébastien)

DIRECTEUR DES CARMÉLITES DÉCHAUSSÉES DE NANTES

Nous empruntons à la *Semaine religieuse* de Nantes cette notice sur un prêtre originaire de notre diocèse. Elle dédommagera nos lecteurs de la longue interruption des *Documents*, dont nous sommes heureux d'annoncer la prochaine continuation, que nous savons désirée de tous.

M. Bleunven (Sébastien), né vers 1744, à Guissény, district de Saint-Pol-de-Léon, avait été pendant quelque temps recteur dans son diocèse d'origine, et y était titulaire de trois petits bénéfices, dans le ressort de la municipalité de Lesneven, comme il le déclara lui-même devant une commission, le 23 Février 1790. A quelle époque et pour quel motif vint-il à Nantes ? nous ne saurions le dire. Les pièces officielles produites par lui, à l'appui de sa demande d'incorporation, étant tout à son avantage, furent favorablement accueillies par l'autorité ecclésiastique, comme le prouvent les différents ministères dans lesquels il eut à déployer son zèle et son activité.

Retiré dans la communauté de Saint-Clément (1), dirigée par les prêtres de Saint-Sulpice, il s'associa aux travaux d'évangélisation auxquels se livraient, avec grand fruit pour les âmes, les pieux fils de M. Olier, dans les paroisses du diocèse de Nantes et dans celles des diocèses limitrophes. Dans le procès-verbal de la mission donnée à Savenay, du 23 Mai au 27 Juin 1784, M. Bleunven est mentionné comme ex-recteur en Basse-Bretagne et pensionnaire dans la communauté de Saint-Clément (2).

Plus tard, l'administration diocésaine lui confia la direction spirituelle des religieuses Carmélites déchaussées, de la réforme de Sainte-Thérèse, et c'est sous cette qualification qu'il est désigné dans les différents actes du monastère, où son nom apparaît pour la première fois le 16 Octobre 1788.

Sa direction sage, prudente et éclairée, était appréciée et goûtée ; il trouvait pour lui-même, dans l'exercice de ce ministère délicat, une consolation et un stimulant pour sa piété.

C'est dans ces circonstances qu'il eut occasion de rencontrer M. Chenay (3), aumônier de la communauté, et avec lequel il se lia d'une sainte et fraternelle amitié. L'un et l'autre se donnèrent

sans réserve à leur diocèse d'adoption et à la famille religieuse commise à leurs soins. La persécution et l'exil devaient, aux jours de l'épreuve, rendre leur union plus intime encore.

La Révolution qui devait plonger la France dans le deuil, le sang et la honte, éclate terrible et menaçante ; toujours semblable à elle-même, elle veut, elle réclame, elle s'arroge la liberté, en imposant aux autres la servitude et les caprices de son despotisme ; s'armant contre Dieu et ceux qui le servent, elle proscriit les prêtres, renverse les autels, tue et égorge.

Bientôt les Carmélites furent soumises (1) à cette série d'actes odieux qui se succédaient dans toutes les maisons religieuses : visites domiciliaires, inventaires précédant les vols nationaux, élections des supérieures faites sous les yeux des représentants de l'autorité civile, invitations pressantes et réitérées à rompre la clôture, à violer des engagements sacrés pris au pied de l'autel ; enfin, rien n'est épargné pour amener des défections.

Les prétendus libérateurs purent persécuter leurs victimes, mais ici ils ne leur arrachèrent ni acte de faiblesse, ni capitulation honteuse. Une sœur paralytique et plus qu'octogénaire, invitée à quitter le monastère, fit cette belle et simple réponse : « Vous vous y prenez bien tard, Messieurs, il y a plus de cinquante ans que j'ai fait mes réflexions ; aux portes du tombeau, je ne violerai pas les promesses que j'ai faites à Dieu et dont je n'ai jamais eu lieu de me repentir. »

Les églises étaient fermées, depuis un an, et les Carmélites, grâce à l'intervention bienveillante de M. Daniel de Kervégan, maire de Nantes, dont la sœur (2) était religieuse dans la communauté, avaient conservé près d'elles M. Bleunven comme aumônier, mais à la condition pour lui de s'interdire toutes communications avec le dehors.

Le courageux prêtre s'était donc condamné à une véritable captivité ; un petit logement lui avait été préparé dans les bâtiments extérieurs du monastère et, à certaines heures, il pouvait entrer dans la clôture, pour réciter son bréviaire dans le jardin et y prendre l'air.

A ces heures si troublées et si pleines d'anxiété, on appréciait, ce semble, mieux que jamais dans la petite famille religieuse, le bonheur de vivre ainsi dans l'intimité de Notre-Seigneur, on se sentait plus près de son cœur et plus résigné devant les menaces et les éventualités de l'avenir.

Mais hélas ! ce calme relatif ne devait pas se prolonger longtemps et la tempête allait se déchaîner plus violente que jamais. M. Daniel de Kervégan, dont l'honnêteté se révoltait devant des exigences qui entravaient son action, résigna ses fonctions ; son

(1) Archives du Carmel de Nantes.

(2) Sœur Marguerite-Pauline-Victoire du Cœur de Jésus, fille de noble homme Christophe-Jacques-Daniel de Kervégan, négociant et ancien juge consul, et de dame Anne-Marie de Beauvais-Rasseau, professe le 18 Octobre 1784, morte pendant la Révolution.

(1) Actuellement couvent des Ursulines.

(2) Ledoux, *Histoire de Savenay*, p. 82.

(3) M. Chenay (Julien), né à Avranches, mort à Nantes le 26 Octobre 1805.

successeur retira l'autorisation accordée à M. Bleunven de rester au Carmel. Dans la semaine de la Pentecôte 1792, la maison fut cernée et attaquée, vers les 11 heures du soir, par des hommes armés ; ils venaient arrêter l'aumônier et d'autres prêtres qu'ils supposaient cachés dans le monastère. Ils se saisissent immédiatement de M. Bleunven et se disposent à le lier ; mais le digne prêtre leur dit avec calme que c'était chose inutile, qu'il n'avait pas l'intention de s'évader. A côté de lui, dans le parloir du Supérieur, dormait profondément un autre ecclésiastique, M. Lescan (1), venu, la veille, en cachette et sous un déguisement, pour entendre les confessions extraordinaires des Quatre-Temps.

Les envahisseurs, sous l'impression que ceux qu'ils cherchent sont retirés dans l'intérieur, passent et repassent devant la chambre où il reposait, sans songer à en ouvrir la porte, où se tenait sans se décontenancer, un flambeau à la main, la Sœur tourière qui les éclairait. Ce ne fut qu'au matin que M. Lescan connut le danger auquel il avait échappé. La visite faite dans le cloître n'amena aucune autre capture, et les héros de cette honteuse expédition se contentèrent d'emmener M. Bleunven, qui fut relâché peu après, vraisemblablement grâce à une intervention bienveillante.

(A suivre.)

(1) Prêtre de Saint-Sulpice, membre de la Communauté de Saint-Clément, mort curé de Machecoul, le 3 Décembre 1825.

## BIBLIOGRAPHIE

Bien que prévu, le succès de la *Vie chrétienne au milieu du Monde et dans notre siècle*, publiée par M. Henri Lasserre, a dépassé ce que l'on attendait. En moins de deux mois, cinq éditions se sont épuisées chez DENTU, et la diffusion en va grandissant. L'ouvrage prend le caractère de livre de fond pour toute bibliothèque chrétienne, philosophique et lettrée. Aujourd'hui, paraît en librairie une nouvelle édition de même prix et de même format, revue et corrigée une fois de plus, par l'auteur de *Notre-Dame de Lourdes*.

En vente à la Librairie J. SALAUN, à Quimper.

Parmi les almanachs pour 1896, nous recommandons à nos lecteurs *L'ALMANACH DE LA JEUNESSE* (120 pages de texte avec nombreuses illustrations, format in-4° de 0<sup>m</sup> 21 sur 0<sup>m</sup> 27, enrichi de deux aquarelles artistiques.), publié par la maison A. MAME et Fils, de Tours. — Prix : 50 centimes.

*ALMANACH SALÉSIEN*, Brochure grand in-4° illustrée de 100 belles gravures environ. *Histoires, contes, légendes, pages comiques, pages musicales, traits inédits sur Don Bosco, aventures de Missionnaires, articles utiles à consulter, etc.* — Prix : 0,50.

En vente chez les libraires catholiques.

Dans son numéro du 1<sup>er</sup> Octobre, *La Quinzaine* publie : *Le Chevalier d'Aiglun* : Colonel DE ROCHAS. — *Psychologie des Saints* : Henri JOLY, Ancien Professeur à la Sorbonne. — *La Jeunesse de Léon XIII*, le Chasseur et l'Écolier ; BOYER D'AGEN. — *La Conquête*, roman : Remy SAINT-MAURICE. — *A propos d'erreurs judiciaires* : Fernand BUTEL. — *Au Guatemala* : P. DE

LANGLADE. — *La navigation sous-marine* : George VITOUX. — *De la Tuberculose pulmonaire* : Docteur J. ARNAUD. — *Les Grandes Manœuvres* : \*\*

Cette remarquable livraison indique la marche ascensionnelle d'une Revue qui va entrer dans sa deuxième année avec une augmentation de texte et des collaborations brillantes. *La Quinzaine*, qui avait, dès le début, fixé l'attention du grand public, jouit et bénéficie à l'heure présente d'une réputation méritée.

Un numéro spécimen est envoyé à toute personne qui en fait la demande.

Au milieu des soubresauts des diverses valeurs, la *Lyonnaise Mexicaine* est demeurée très ferme à 71,25, aussi beaucoup la considèrent-ils déjà comme une vraie valeur de placement.

On peut espérer qu'avec la reprise générale s'ouvrira pour elle l'ère des plus-values fructueuses.

Le vin de Quinium Labarraque, fébrifuge tonique et digestif, est un réparateur des forces puissant, qui est administré avec le plus grand succès dans les convalescences des fièvres typhoïdes, fluxions de poitrine, suites de couches, etc.

« Le Quinium Labarraque est infiniment plus riche que les extraits ordinaires de quinquina, et les préparations qu'on en obtient sont beaucoup plus actives et plus uniformes dans leur action, le Quinium Labarraque étant un produit dosé chimiquement. »

(Extrait du traité de pharmacie pratique qui porte le titre d'*Officine de Dorvault*.)

Nota. — En raison de sa richesse en principes actifs et de la capacité des flacons, ce vin est d'un prix modéré et moins cher que la plupart des produits similaires. Dans toutes les pharmacies.

*Capsules Guyot (véritables)*, 19, Rue Jacob, Paris. — *Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres*. Prix : 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.

J. LE BIHAN a l'honneur de prévenir le Clergé du Finistère qu'il est le Représentant de la Maison Rouxel Le Dain, de Rennes (Bétin frères, successeurs), pour les Ornaments d'Eglises, les Bronzes, l'Orfèvrerie, la Chasublerie, etc, etc.

Ateliers spéciaux pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.

ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

**PÊCHE, FRÈRES**

45, rue Kéréon — QUIMPER — rue Kéréon, 45

P. PÊCHE, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION

GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÈVRERIE

Calices, Ostensoirs, Croix et Candélabres divers, etc.

DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR

Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.

Autorisés et recommandés par les Evêchés de Quimper et de Vannes pour la réparation des Vases sacrés.

## MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3  
QUIMPER

MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS  
BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Couverts FRÉNAIS, argentés à 100 grammes

BRONZE — ORFÈVREURIE D'ÉGLISE

Couverts CHRISTOFLE, au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

**E. LEFÈVRE**

DENTISTE DU LYCÉE DE QUIMPER

Diplômé de l'École dentaire de Paris

1, RUE KÉRÉON, A QUIMPER (en face la Cathédrale)

Consultations tous les jours, les mardi et vendredi exceptés

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES

Plombages et Aurifications.

**LE CABINET DENTAIRE**

2, rue Astor, QUIMPER

• en présence de l'augmentation continuelle de sa clientèle, s'est adjoint  
M. DACLIN, Chirurgien Dentiste diplômé de la Faculté de Médecine  
de Paris.

CONSULTATIONS TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE VENDREDI

Spécialité d'Aurifications et de Dents artificielles.

Demander la brochure **Aux Mères de famille**, par F. PÉZIEUX.

**PRODUITS FÉLIX POTIN**

Seule Maison à QUIMPER, 6, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale)

CHOCOLATS, TAPIOCAS, BISCUITS

CONSERVES ALIMENTAIRES

FRUITS ET PRIMEURS

Livraison à domicile. — Expédition franco port et emballage.

Envoi franco du catalogue à toute personne en faisant la demande.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

**LA SEMAINE RELIGIEUSE**

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé ROSPAR, recteur de Locmaria-Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

**Administration :** Adresser directement les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

**SOMMAIRE.** I. Congrégations romaines.

II. Chronique du diocèse : Nécrologie ; Nomination dans le clergé ; Retraites et messes du départ.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Histoire rétrospective ; Paris ; La loi



spoliatrice ; Lettre du Chapitre général des RR. PP. Trappistes aux Cardinaux Langénieux et Richard ; Les Congrégations religieuses ; Respectons le dimanche.

IV. M. Bleunven (Sébastien) (suite et fin).

V. Annonces et avis.

**OFFICES DE LA SEMAINE**

**Dimanche, 20 Octobre.** — 20<sup>e</sup> Dimanche après la Pentecôte. Fête de la Pureté de la B<sup>ve</sup> Vierge Marie. Double-Majeur. Blanc. Mémoires de s. Jean de Kenty, confesseur, et du Dimanche.

Aux Vêpres, mémoires 1<sup>er</sup> du suivant (au Propre diocésain), 2<sup>e</sup> de s. Jean de K., 3<sup>e</sup> du Dimanche, 4<sup>e</sup> de s. Hilariion, abbé.

**Lundi, 21.** — S<sup>te</sup> Ursule et ses compagnes, Vierges martyres. Double. Rouge.

**Mardi, 22.** — S<sup>te</sup> Edwige, veuve (du 17 Octobre). Semi-double. Blanc.

**Mercredi, 23.** — Fête du T.-S. Rédempteur. Double-majeur. Blanc.

**Jeudi, 24.** — S. Raphaël, Archange (au supplément). Double-majeur.

**Vendredi, 25.** — S. Gouesnou, Evêque (au Propre diocésain). Semi-double. Blanc.

**Samedi, 26.** — S. Alor, Evêque (au Propre diocésain). Double. Blanc.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Plouégat-Guerrand..... du 18 au 21 Octobre.  
Lothey..... 22, 23 Octobre.  
Lennon..... du 24 au 26 Octobre.



## Congrégations romaines.

Le 3 Avril 1895, la S. Congrégation de l'Inquisition a rendu un important décret qui renferme plusieurs dispositions d'une application universelle. En voici le résumé, d'après *L'ami du Clergé*, de Langres :

I. IMAGES DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR. — On l'avait d'abord représentée debout, les bras étendus, et l'enfant Jésus debout devant elle, contre ses genoux.

Un décret du Saint-Office, daté de 1875, avait condamné cette image, mais avec des nuances, suivant le culte qu'on lui rendait. Pour le *culte public*, elle était défendue d'une manière absolue, et il y avait obligation de la remplacer par une image où l'enfant Jésus est représenté sur le bras de sa mère. Il n'y avait d'exception que pour l'église de Notre-Dame du Sacré-Cœur, à Issoudun.

Pour le *culte privé*, défense absolue de reproduire de nouveau l'image condamnée et de la distribuer aux fidèles ; en outre, obligation de travailler à répandre, dans la mesure du possible, l'image nouvelle ; et enfin tolérance pour les cas où il serait difficile de faire disparaître l'ancienne.

Comme le décret parlait de *vénération publique*, on crut pouvoir continuer à reproduire pour l'usage particulier des fidèles des images représentant l'enfant Jésus debout devant sa mère. La Sacrée Congrégation de l'Inquisition déclare d'abord que c'est aller contre ses décrets précédents : « *Non sine ægritudine compertum est imagines non probatas pluribus exemplaribus iterum impressas passim evulgari et fidelibus distribui ADVERSUS DECRETA ET MENTEM HUIUS Sacre Congregationis.* »

En outre, elle condamne de nouveau l'image susdite et défend d'une manière générale de l'exposer à la piété et à la vénération des fidèles : « *Imaginis, de quibus supra, iterum improbat et fidelium venerationi ac pietati proponi vetat.* » Il n'y a ici aucune restriction.

Enfin, elle ordonne de faire disparaître ces images de tous les lieux où elles ont été tolérées, mais avec prudence et discrétion, pour les remplacer par le modèle permis : « *Et ubi tolerata fuerunt, caute prudenterque removeri et earum loco probatas restitui præcipit.* »

II. PRIÈRES ET LIVRES CONDAMNÉS. — Deux livres sont condamnés nommément : *Le Chemin de la Croix du Sacré-Cœur*, et *Le Rosaire de Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Le motif, c'est qu'ils ont détourné de leur sens propre et de leur forme ordinaire des prières approuvées par l'Eglise et d'un usage quotidien parmi les fidèles : « *Compertum est... iisque libellis antiquas ab Ecclesia probatas, commendatas et quotidianum in usum maxima cum fidei figuram transformari.* »

Outre ces deux livres, le décret prohibe tous les autres livres semblables : « *Libellos autem supra memoratos ALIOSQUE SIMILES iterum improbat et proscribit.* »

De plus il condamne ces formules de prières et défend de les réciter en public : « *Ac novas precandi formulas in illis vel in eorum quolibet propositas quominus publice recitentur prohibet, et a quovis usu publico arcendas mandat.* »

Il s'ensuit que toutes les formules de prières qui détournent de leur forme propre des prières d'un usage quotidien dans l'Eglise se trouvent par là même interdites. Il est d'abord défendu de les imprimer, et en outre de les réciter en public, non pas seulement dans les offices de l'Eglise pour le culte public proprement dit, mais encore pour une récitation en commun : c'est là le sens de *quovis usu publico*.

Enfin, la Sacrée Congrégation rappelle, encore une autre fois, l'avertissement donné aux écrivains catholiques, en 1875, par rapport aux nouveautés en fait de dévotions : il y a là un danger permanent de jeter les fidèles dans l'erreur et de donner prise aux sarcasmes des ennemis de la Religion.

III. LA CRÉMATION. — Voici les récentes décisions du Saint-Office au sujet de la crémation des corps :

1° Quand les fidèles, alors qu'ils n'appartiennent pas à la Franc-Maçonnerie, ont prescrit la crémation de leur corps après leur mort, il n'est pas permis de leur administrer les sacrements des mourants, à moins qu'ils ne renoncent à cette disposition.

2° Il n'est pas permis de célébrer publiquement des messes pour le repos de l'âme des fidèles dont les corps ont été incinérés, alors même qu'ils n'auraient pas ordonné la crémation avant leur mort. On peut seulement dire pour eux des messes privées.

3° Il est défendu aux catholiques de conseiller la crémation. En ce qui concerne les catholiques employés aux fours crématoires, on peut seulement tolérer leur coopération matérielle, pourvu que l'incinération ne comporte aucune manifestation qui constituerait un mépris de la foi catholique et une adhésion à la Franc-Maçonnerie.

4° Les cérémonies catholiques doivent être refusées à ceux dont les corps sont incinérés en vertu de leur propre décision. Si l'incinération n'a pas été demandée par le défunt, on peut faire les cérémonies à la maison mortuaire ou à l'église, mais jamais au cimetière, et encore doit-on éviter qu'il y ait aucun scandale, par exemple en faisant connaître publiquement que l'incinération a lieu contre la volonté du défunt. En cas de doute, laisser la décision à l'Ordinaire.

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Mission recommandée :  
 LANYEOC..... du 13 au 26 Octobre.

**Nécrologie.** — Nous avons le regret d'apprendre la mort presque subite de M. Guéguen (Laurent), vicaire à Concarneau, décédé le 16 Octobre, à l'âge de 33 ans.

Nous le recommandons aux prières de nos lecteurs, ainsi que M. le chanoine de Kermenguy, aumônier des Religieuses Hospitalières de Cuburien, à Morlaix, mort le 15 Octobre, à l'âge de 90 ans.

M. de Kermenguy était, depuis plusieurs années, le doyen d'âge de notre clergé diocésain. Né à Saint-Pol-de-Léon, le 20 Avril 1805, ordonné prêtre le 18 Décembre 1830, il fut, pendant cinq ans, vicaire à Saint-Martin de Morlaix. Depuis 1836, il était aumônier de la communauté de Cuburien, où il vient de s'éteindre.

Nous espérons qu'une plume autorisée retracera pour nos lecteurs la vie si remplie de ce vénérable prêtre, qui emporte les regrets de tous, spécialement des religieuses qu'il dirigeait et édifiait depuis 60 ans.

R. I. P.

**Nomination dans le clergé.** — Par décision de Monseigneur, M. Le Sann, jeune prêtre, a été nommé vicaire de Saint-Thois, en remplacement de M. Labat, démissionnaire pour raison de santé.

Comme chaque année, avant la reprise de leurs études, Monseigneur l'Évêque a voulu visiter et bénir les élèves de son Grand-Séminaire. Il s'y est rendu, lundi, jour de clôture de la retraite. Après avoir exprimé son bonheur de voir plus nombreux que jamais les aspirants au sacerdoce, Sa Grandeur leur a montré la nécessité et les moyens de se rendre dignes de leur sainte vocation. Elle leur rappela, en même temps, qu'ils sont tous solidaires les uns des autres : donc, ceux qui restent doivent prier pour leurs camarades, obligés de quitter momentanément leur vie d'étude et de calme ; et ceux-ci, préparés par la retraite si fructueuse dont ils sortent, n'oublieront pas qu'ils sont toujours séminaristes ; ils prêteront par leur exemple, à la caserne, se rappelant sous l'uniforme militaire la livrée du Christ, plus glorieuse encore, qu'ils ont portée et qu'ils reprendront bientôt.

— Mercredi, Monseigneur s'est rendu à Brest, pour faire la bénédiction solennelle du nouveau cuirassé d'escadre, le *Charlemagne*. Cette imposante cérémonie, dont nous espérons rendre compte, a eu lieu hier, 17 ; Sa Grandeur était accompagnée de M. Fléiter, vicaire général.

**Retraites et messes du départ.** — L'utilité des retraites militaires — du départ ou du retour — n'est plus à prouver. Les familles, les jeunes gens eux-mêmes l'ont comprise et ils viennent avec empressement, chaque année, les uns pour s'armer contre les dangers qu'ils entrevoient, les autres se retremper dans la vie chrétienne et panser les blessures reçues par leurs âmes, pendant leur service militaire.

En ce moment une centaine de conscrits ou soldats libérés suivent avec une bonne volonté, un entrain qui fait plaisir à voir, les exercices de la retraite, à Quimper. Ils sont plus nombreux encore, sans doute, à Lesneven. D'autres les suivront, la semaine prochaine. Nous demandons à nos lecteurs de prier, pendant ces jours, pour le succès des retraites militaires. Il y va de l'intérêt de l'Eglise et de la France, dont on a dit « qu'elle sera, un jour, ce qu'aura été son armée ».

\*\*\*

Si toutes nos paroisses n'ont pas fourni de conscrits aux retraites, du moins nous aimons à croire qu'elles ont leur messe du départ, où peu refusent de venir... C'est l'occasion de faire aux partants de bonnes recommandations, de les adresser aux aumôniers des garnisons auxquelles ils sont destinés, et de leur faire connaître l'Archiconfrérie de N.-D. des Armées, belle et consolante œuvre de prières, qui s'adresse à tous les catholiques, mais surtout aux mères et aux familles qui ont des enfants ou des parents sous les drapeaux. Elle a son siège à Versailles, 4, Impasse des Gendarmes. On peut s'y adresser pour les inscriptions dans la Confrérie, pour se procurer des médailles de N.-D. des Armées et de saint Michel, et pour tous les renseignements concernant les œuvres militaires.

Nous rappelons que la 2<sup>me</sup> série des retraites militaires s'ouvre : à Lesneven et à Quimper, le 22 Octobre ; à Quimperlé, le 24. — Prix, à la retraite de Quimperlé, 11 fr. la pension complète ; 2 fr. 50 pour ceux qui apportent leur nourriture.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

**Rome.** — Sous forme d'une lettre — en italien — au cardinal Rampolla, en date du 8 Octobre, le Saint-Père vient de protester contre les manifestations sacrilèges dont Rome a été le théâtre, le 20 Septembre dernier. Ne pouvant reproduire *in-extenso* ce grave document, nous en donnons les principaux passages :

En vérité, il Nous semblait qu'à raison de ce sentiment d'humanité et de décence tout à la fois, qui subsiste même dans les esprits excités par la passion, Nous pouvions espérer quelques égards, du moins pour Notre vieillesse.

On a voulu, au contraire, nous rendre presque témoin immédiat de l'apothéose de la révolution italienne et de la spoliation du Saint-Siège, qui en est la conséquence.

Le Pape pardonne l'affront personnel, dont l'amertume a été adoucie par les protestations généreuses et les témoignages d'affection des nations catholiques. Il regrette davantage l'offense faite aux droits du Siège Apostolique ; car on a voulu faire entendre que « le Pape doit se résigner à une captivité, sans espoir de délivrance. »

Ce n'est pas tout, ils ont encore voulu faire un pas de plus vers un idéal essentiellement antireligieux. En effet, le but suprême de l'occupation de Rome, nous ne disons pas dans l'esprit de tous ceux qui y coopèrent, mais dans les visées des sectaires qui en furent les premiers moteurs, n'est point, ou tout au moins n'est pas entièrement atteint par l'achèvement de l'unité politique. Non : cet acte de violence, qui a peu d'exemple dans l'histoire, devait, dans les décrets de la secte, servir de moyen et être le prélude d'une entreprise plus ténébreuse.

En abattant les murs « de la métropole civile », le but des sectes a été de « battre en brèche la cité sacerdotale », de la rendre « de nouveau païenne. »

Il y a déjà vingt-cinq ans que, regardant autour d'elle, Rome voit maîtres du terrain les adversaires des institutions et des croyances chrétiennes. Elle voit les doctrines les plus perverses répandues ; la personne et le ministère du vicaire de Dieu impunément méprisés ; la libre-pensée opposée au dogme catholique, le siège maçonnique à la Chaire de Pierre. Et c'est précisément à cet ensemble néfaste d'idées et de faits qu'on a prétendu récemment donner un semblant de droit et de stabilité, en y apposant le sceau d'une loi nouvelle et en les célébrant par de bruyantes manifestations, ouvertement dirigées par la secte ennemie de Dieu. Est-ce là le triomphe de la cause italienne, n'est-ce pas plutôt l'avènement de l'apostasie ?

La justice est sûre du triomphe final, aussi bien que Rome de l'immutabilité de ses hautes destinées. Mais, en attendant, celle-là est foulée aux pieds, et celles-ci sont traversées par la conspiration des associations perverses et l'œuvre insensée de ceux qui les favorisent.

On peut se demander si les événements ont réalisé, dans l'ordre matériel, les promesses de prospérité prodiguées au début ; à coup sûr, l'Italie est moralement divisée, les partis subversifs mettent sérieusement en danger l'ordre civil et moral.

Quant à la liberté du ministère apostolique, pour l'assurer,

C'est en vain qu'on a recours à des expédients législatifs. Aucune disposition juridique ne pourra jamais conférer l'indépendance vraie, sans une juridiction territoriale. La situation qu'ils affirment nous avoir garantie n'est pas celle qui nous est due et qui nous est nécessaire : elle n'est pas une indépendance effective, mais apparente et éphémère, parce qu'elle est subordonnée au caprice d'autrui. Cette forme d'indépendance, celui qui l'a donnée peut l'enlever ; hier on l'a décrétée, demain on peut la supprimer.

..... Pour Nous, ni les menaces, ni les sophismes, ni les inconvenantes accusations d'ambition personnelle, ne réussiront à faire taire en Nous la voix du devoir.

L'histoire prouve la nécessité du pouvoir temporel, comme elle en proclame les bienfaits, à travers les siècles.

Dans la main des Pontifes, le sceptre ne fut jamais une gêne pour le bâton pastoral.

Ils portaient en effet le sceptre, ces Pontifes, Nos prédécesseurs, qui brillèrent par la sainteté de la vie et l'excellence du zèle. Ce sont eux qui, souvent, furent appelés à terminer les litiges les plus ardues, qui opposèrent victorieusement leur volonté inébranlable aux caprices exorbitants des puissances, qui, en des circonstances périlleuses, sauvèrent en Italie le trésor de la foi, qui propagèrent de l'Orient à l'Occident la lumière de la civilisation chrétienne et les bienfaits de la rédemption.

Et si aujourd'hui, malgré les conditions difficiles et dures, la Papauté poursuit sa vie, au milieu du respect des nations, qu'on ne l'attribue point à l'absence de ce secours humain, mais bien en réalité à l'assistance de la grâce céleste qui ne fait jamais défaut au Souverain Pontificat. Pourrait-on dire que les merveilleux progrès de l'Eglise adolescente furent aussi l'œuvre des persécutions impériales ?

Puisse l'Italie comprendre ce qui fit sa gloire dans le passé, et qui peut seul assurer sa grandeur et sa prospérité, dans l'avenir.

Car les choses humaines changent, mais la vertu bienfaisante du magistère suprême de l'Eglise vient d'en haut et demeure toujours la même.

Ajoutez à cela que, établi pour durer autant que les siècles, il suit, avec une vigilance pleine d'amour, la marche de l'humanité et ne refuse pas, comme le prétendent fausement ses détracteurs, de s'accommoder, dans la mesure du possible, aux besoins raisonnables des temps.

Si les Italiens nous prêtaient une oreille docile, s'ils puisaient dans les traditions des ancêtres et dans la conscience de leurs vrais intérêts le courage de secouer le joug maçonnique, Nous ouvririons Notre âme aux plus douces espérances, par rapport à cette terre italienne si tendrement aimée. Mais si le contraire arrivait, il Nous est douloureux de le dire, Nous ne pourrions présager que de nouveaux périls et de plus grandes ruines.

\*\*\*

La nouvelle annonçant que le Pape est malade et ne peut plus prendre d'aliments solides est absolument fausse. Le Dr Laponi, médecin de Sa Sainteté, a déclaré que Léon XIII est aussi bien portant qu'il y a un an, prend sa nourriture ordinaire et vaque à toutes ses occupations.

En effet, le Pape a donné plusieurs audiences, le 11 et le 12 Octobre. Le 13, il a présidé la commission cardinalice des Eglises d'Orient.

Histoire rétrospective. — On sait que le R. P. Le Doré, Supérieur général des Eudistes, vient de publier une thèse, à l'argumentation très serrée, en faveur de l'*Attitude passive des Congrégations religieuses en présence des lois d'abonnement*. Au cours de cette remarquable étude, il est amené à rappeler un souvenir personnel, qui éclaire un point important de l'histoire religieuse des diocèses de Bretagne pendant ces dernières années. Il s'agit de la question fameuse des *Catéchismes électoraux*.

« Je tiens le fait, dit le P. Le Doré, de la bouche du cardinal Place lui-même. Quelques années avant sa mort, il reçut de Rome

une lettre où on lui insinuait de retirer du catéchisme de Rennes une leçon relative aux devoirs des électeurs. Il répondit avec une respectueuse liberté : « Si Sa Sainteté me manifestait une volonté formelle, je m'empresserais de m'incliner et d'obéir. Mais elle me dit qu'elle ne veut entraver en rien la liberté de mon administration, et qu'elle n'entend pas me donner un ordre.

« Par ailleurs, elle m'affirme qu'il n'y a rien de répréhensible dans la leçon de mon catéchisme, au point de vue des enseignements de l'Eglise. Or, il y a peu de temps, j'ai écrit à ce sujet au ministre, M. Ricard, une lettre qui a fait quelque bruit. Si aujourd'hui je retirais cette leçon, ce serait me déjuger et montrer dans ma conduite une certaine légèreté. Comme prince de l'Eglise, je dois faire respecter dans mes actes et dans ma personne la sagesse de l'administration ecclésiastique. Je demande donc au Saint-Père de conserver la leçon de mon catéchisme. » Et il l'a gardée. Il est facile de faire à notre situation l'application de la conduite du cardinal de Rennes.

Au sujet du fait rapporté par le R. P. Le Doré, M. le chanoine Richard, ancien secrétaire et vicaire général du cardinal Place, a écrit à *La Vérité* :

« ... La circonstance que vise l'anecdote comporterait des détails dont le récit serait tristement curieux et douloureusement instructif. Ce n'est qu'après mûr examen, et d'accord avec les évêques de la province, que le cardinal ajouta au catéchisme diocésain deux leçons supplémentaires, sur les devoirs des parents au regard de l'éducation de leurs enfants et sur les devoirs des catholiques comme citoyens. De singuliers efforts furent tentés pour amener le cardinal à retirer ces leçons. Il fut inébranlable, n'ayant agi qu'à bon escient et dans la conviction réfléchie de remplir un devoir de sa charge. Peu de jours après sa condamnation, comme d'abus, par le Conseil d'Etat, le cardinal, écrivant au Souverain Pontife à l'occasion de la Saint-Joachim, exposa les motifs de sa conduite et du maintien de ses leçons de catéchisme.

« Dans sa réponse, toute pleine du sentiment et de l'expression de l'estime dont il donna au cardinal de si particuliers témoignages, le Saint-Père déclara n'avoir rien à reprendre à l'attitude adoptée par Son Eminence pour sauvegarder les principes et sa propre dignité : *Non ha nulla da osservare contro l'attitudine alla quale Vostra Eminenza e stata mossa nell' intento di salvare i principii e la sua stessa dignita.*

« Vous trouverez sans doute, Monsieur le Directeur, que ces paroles du Pape n'ont rien perdu de leur intérêt... »

PARIS. — S. Em. le cardinal Richard, qui avait ordonné des prières, au commencement de la guerre, pour nos soldats et le triomphe de nos armes à Madagascar, ordonne, pour dimanche prochain, un *Te Deum* solennel à Notre-Dame, à l'occasion de la prise de Tananarive.

**La loi spoliatrice.** — Après Son Em. le cardinal Richard, Mgr Perraud, évêque d'Autun, adresse aussi à M. le président de la République une lettre de protestation contre la loi inique d'abonnement.

La phrase suivante contient la pensée principale du vénérable prélat :

« Ne serait-il pas bien désirable de ne pas troubler la joie si légitime causée au pays par le succès de nos armes à Madagascar, et pour cela, de surseoir à l'exécution de cette loi ?

« On donnerait ainsi le temps à nos législateurs d'en étudier de nouveau l'économie, les dispositions, les conséquences et la possibilité de la fonder dans une loi plus générale, qui, au lieu de viser une seule catégorie de citoyens, en raison de l'habit qu'ils portent et du genre de vie qu'ils ont librement adopté, réglerait les droits de succession d'une façon uniforme et en conformité parfaite avec le principe de l'égalité de tous devant l'impôt »

**Lettre du Chapitre général des RR. PP. Trappistes aux Cardinaux Langénieux et Richard.** — Le Chapitre général des PP. Trappistes, réuni à Sept-Fonts (Allier), vient d'adresser aux Eminent Cardinaux Archevêques de Reims et de Paris, une lettre dans laquelle ils déclarent que :

« Toujours prêts à donner l'exemple de la soumission aux lois justes, nous croyons qu'il est aujourd'hui de notre *devoir* de ne pas payer *spontanément* un impôt que nous considérons comme contraire à l'équité et à la Constitution fondamentale de notre pays. Nous le refusons comme *Français*, comme *Catholiques* et comme *Religieux*.

« *Citoyens français*, personne n'a le droit de nous mettre hors du droit commun. Personne n'a le droit de nous frapper d'un impôt spécial à cause de notre vie religieuse. Nous payerons la taxe d'abonnement, quand elle sera exigée de toutes les associations laïques. »

Ils ajoutent :

« Prêts à tous les sacrifices, nous espérons cependant que la justice triomphera, en France, avant que nous ayons à les subir. Une loi qui nous ferait payer *six à huit fois plus* d'impôts, à capital égal, que les Sociétés financières les plus prospères, ne peut être, dans notre pays, que le résultat d'un malentendu. Les sophismes ont fait voter cette loi. Sûrement elle deviendra impopulaire, et sera modifiée, dès qu'elle sera mieux connue. »

Les PP. Trappistes sont là sur un bon terrain. Ce qu'ils disent de l'injustice de la loi est de nature, ce nous semble, à éclairer l'opinion publique.

**Les Congrégations religieuses.** — Certaines gens demandent quelquefois à quoi servent les Congrégations. Sans aborder le côté surnaturel de la question, une statistique fournit une réponse, que les plus difficiles jugeront satisfaisante.



• Il existe en France plus de 1.200 congrégations comprenant 30.000 hommes et 150.000 femmes. Ces Congrégations distribuent l'instruction à 2 millions d'enfants, sans qu'il en coûte un sou au budget. Elles donnent asile à plus de 100 000 vieillards, dont 28.000 chez les Petites-Sœurs des Pauvres. Elles élèvent 60.000 orphelins ; elles ont des asiles, des refuges, des hôpitaux, et l'on peut évaluer à 250.000 le nombre des déshérités qu'elles recueillent et assistent. Le jour où l'Etat devrait prendre à sa charge toute cette multitude indigente, il serait obligé, d'après les calculs les plus modérés, et d'après les dépenses des hôpitaux laïcisés, d'y consacrer une somme annuelle d'au moins 125 millions. — Dans l'état actuel des choses, ce ne serait pas une petite affaire. »

**Respectons le dimanche !** — Un épouvantable accident de chemin de fer s'est produit, le dimanche 6 Octobre, à Ottignies (Belgique). Immédiatement, la presse libérale s'est emparée de cet événement, pour reprocher à M. Vandenpeereboom d'avoir désorganisé le service du chemin de fer le dimanche, « pour permettre au personnel d'aller à la messe. »

La catastrophe de Moenchenstein, réplique le *Courrier de Bruxelles*, s'est produite un dimanche. C'est également un dimanche qu'a eu lieu la terrible rencontre de Saint-Mandé. Cependant, le « service dominical » n'existe ni en France ni en Suisse.

Il y a un pays où les accidents — les statistiques l'ont prouvé, — sont moins fréquents, le dimanche que les autres jours : c'est l'Angleterre. La raison en est qu'on y voyage moins le dimanche qu'en semaine.

Nous ne pouvons nous empêcher de voir dans ces catastrophes, plus fréquentes dans nos pays le dimanche que les autres jours, un châtement de Dieu contre les violateurs du précepte qui nous ordonne de garder ce jour en servant le Seigneur.

Sous ce rapport, on doit déplorer l'habitude qui s'introduit, MÊME CHEZ LES CATHOLIQUES, de fixer de préférence au dimanche les manifestations de vie publique. Avec les meilleures intentions, nous détournons peu à peu le peuple de la conception chrétienne du jour de repos hebdomadaire.

On en vient, avec ces habitudes, à considérer comme un dimanche perdu celui où il n'y a ni fête, ni manifestation à courir. Et nous parlons des manifestations « catholiques » ; pour les autres, on sait qu'elles sont faites précisément en vue de détruire dans le peuple la notion du dimanche.

Plus d'une fois nous avons entendu les prêtres déplorer cette habitude de fixer au dimanche les manifestations catholiques. Ils nous disaient : « Ces jours-là, la messe devient un accessoire gênant ; quant aux vêpres et au salut, il n'en est plus même question. »

Mettons donc une bonne fois nos actes en concordance avec nos paroles. Nous réclamons le repos dominical : appliquons-nous donc à rendre au dimanche son véritable caractère, sinon nous travaillerons à l'encontre du but même que nous poursuivons.

(Semaine de Cambrai).

## M. BLEUNVEN (Sébastien)

DIRECTEUR DES CARMÉLITES DÉCHAUSSÉES DE NANTES

(Suite et fin.)

Cette agression nocturne n'était que le prélude de scènes plus odieuses encore, et dont le résultat devait être la dispersion de la communauté. Comme le soldat fidèle qui veut mourir au poste, M. Bleunven revint au Carmel pour y continuer son doux et pacifique ministère, mais c'était pour un temps bien court.

Le 22 Août suivant, les agents du pouvoir, plus arrogants que jamais, se présentent de nouveau, demandant à entrer dans le monastère ; c'était pendant la récitation des petites-heures, qu'ils ne laissent pas le temps d'achever ; plusieurs d'entre eux envahissent la sacristie et annoncent à M. Bleunven, qu'ils rencontrent et qui se disposait à célébrer la sainte messe, qu'ils ont un mandat d'arrêt contre lui. Deux hommes restent pour le garder ; les autres pénètrent dans le cloître, ne respectent rien, et cherchent dans les coins et recoins, jusque dans les plus petits coffres et boîtes, sous le prétexte d'y découvrir ceux qu'ils appellent des calotins.

Une des Sœurs qui les accompagnaient leur dit : « Vous croyez donc, citoyens, que des prêtres s'y cacheraient ? — Qui sait, répondent-ils, ils ont tant de secrets à eux ; après tout, avec eux nous cherchons des armes à feu dont vous avez un dépôt. »

Pendant ces perquisitions, la communauté était consignée dans le réfectoire, sous la surveillance de cinq gendarmes. La visite terminée, la troupe emmène M. Bleunven, malgré les prières, les larmes et les supplications de la communauté. C'était au jour de l'Octave de l'Assomption.

L'heure était venue où le saint sacrifice allait cesser pour toujours dans la chapelle des Carmélites. On y avait conservé le Saint-Sacrement, avec de continuelles appréhensions de le voir profaner, depuis l'arrestation de M. Bleunven. Ne voyant pas la possibilité d'avoir quelque ecclésiastique pour consommer les Saintes Espèces, la Mère Prieure prit le parti d'écrire aux prêtres détenus au Château, pour les prier de décider ce qu'il y avait à faire en pareil cas. M. Bleunven répondit aussitôt que tous ces Messieurs étaient d'avis que les religieuses devaient consommer elles-mêmes les Saintes Hosties, afin de les soustraire à une profanation inévitable.

En effet, tout ce qui se passait faisait présager que l'on serait avant peu contraint de quitter le monastère ; on le savait déjà destiné à servir de lieu de détention aux ecclésiastiques, le Château n'étant plus suffisant pour contenir tous les prisonniers, dont le nombre augmentait sans cesse.

La décision donnée, parfaitement justifiée par les circonstances, devait évidemment être acceptée, et cependant on hésitait et on en



retardait l'exécution. Cette attente était pour la communauté une agonie prolongée.

La chose à faire était si insolite ! Ouvrir un tabernacle, plonger la main dans ses mystérieuses profondeurs, saisir le ciboire, porter la main sur Jésus, sentir sa chair sacrée palpiter sous la pression de cette main, l'approcher de ses lèvres, se la donner à soi-même, la donner aux autres ! Les anges au ciel ne le font pas ; cette faveur insigne, on peut l'envier. Elle est l'heureux apanage du prêtre et une des joies de sa vie ; mais une femme, une pauvre femme, n'est-ce pas trop de hardiesse !

Ces perplexités et ces angoisses s'expliquent, car les temps étaient si malheureux et l'Eglise de France descendait aux catacombes. L'heure pressait et l'ennemi était proche ; fallait-il laisser Jésus aux mains de ses bourreaux ? Du fond de son tabernacle, ne semblait-il pas dire à ses servantes désolées, comme autrefois sa mère à saint Hyacinthe fuyant devant les Tartares : « Quoi ! mon fils, me laisseras-tu seule ! » Non, non, les épouses fidèles sortiront et Jésus avec elles, le tabernacle sera désert, les anges pleureront dans le sanctuaire profané, parce que les adoratrices ne seront plus là pour gémir et prier. Dieu l'a voulu, il n'y a plus à hésiter.

Donc, le dimanche 9 Septembre, dans le silence de la nuit, à 2 heures du matin, une Sœur tourière s'avance vers l'autel ; elle en gravit lentement, mais non sans trembler, les degrés ; elle ouvre le tabernacle ; il semble que Jésus lui sourit et lui tend les bras, comme jadis à sa mère, aux jours de son enfance ; elle en retire le ciboire et le présente à la grille de communion où la R. M. Prieure le reçoit avec émotion. Tremblante elle aussi et baignée de larmes, elle se communique elle-même et donne à chacune de ses Sœurs plusieurs hosties afin de les consommer toutes, car la manne eucharistique était abondante ; M. Bleunven avait consacré, la veille même de son arrestation.

Ainsi, ajoute le mémoire auquel nous empruntons ces détails, « ce temple où le Seigneur s'était fait le compagnon de notre exil, la joie et la consolation de notre vie religieuse, où il avait habité cent quarante-neuf ans (1) sans interruption, devint un désert, une solitude qui n'eut plus de charme pour nous, que dans les souvenirs qu'elle nous rappelait. »

L'époux venait de quitter sa demeure, les épouses allaient être dispersées. Dans ce moment, il leur avait été dit comme au saint patriarche du Carmel : « Levez-vous et mangez, car il vous reste un grand chemin à faire. »

En effet, la voie douloureuse s'ouvrait devant elles.

On avait obéi à une inspiration du ciel : au soir de cette journée mémorable, ordre fut donné aux religieuses d'avoir à quitter le monastère, le lendemain. Au moment de franchir le seuil de la maison dont on l'expulsait si brutalement, la R. M. Prieure pro-

(1) La chapelle avait été consacrée le 17 Mars 1643 ; elle existe encore, rue des Carmélites, où elle porte le n° 12 bis, et sert d'atelier de serrurerie.

testa, en son nom et au nom de ses filles rangées autour d'elle.

« Arrachées par la violence à notre solitude, dit-elle aux agents du pouvoir, nous ne pouvons attester que nous sortons de notre plein gré ; nous cédon à la force et nous désirons que l'univers le sache (1). »

L'œuvre d'iniquité était donc consommée et le calice d'amertume avait été bu jusqu'à la lie.

M. Bleunven, ayant déclaré devant la commission départementale vouloir aller en Espagne, fut embarqué à bord du navire *Marie-Catherine*, le 10 Septembre 1792. Parmi ses nombreux compagnons d'infortune, se trouvait son cher collègue M. Chenay. Après une traversée heureuse, ils arrivèrent, le 24 du même mois, à Santana, petit port de Biscaye, situé à quelques lieues à l'est de Santander.

Les deux amis, plus unis que jamais, se fixèrent à Orense et mirent en commun leurs modestes ressources, pour subvenir plus facilement à leurs propres besoins et être moins à charge au saint Prélat qui donnait à tous les exilés une si large et si bienveillante hospitalité, dans son diocèse. Des lettres envoyées de Nantes venaient parfois consoler les confesseurs de la foi et les mettre au courant des affaires et des épreuves de leur chère communauté. Comme bien d'autres, se nourrissant de généreuses illusions, ils espéraient que l'exil ne serait pas long et que bientôt la patrie leur serait rendue.

M. Bleunven ne devait plus revoir la France : il mourut à Orense, assisté et consolé à ses derniers moments par M. Chenay, qui resta toujours fidèle au souvenir de l'ami dont il avait fermé les yeux, sur la terre étrangère.

(1) La Prieure alors en charge était la R. M. Marie-Françoise-Madeleine de Saint-Cyr (Potier de la Houssaye, Marguerite-Julienne), née à Saint-Malo, professe de Guingamp. Elle mourut à Nantes, au lieu dit la Tour-Carrée, actuellement couvent de l'Adoration perpétuelle, le 8 Mai 1811, âgée de 82 ans.

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

**FÊTE DE LA TOUSSAINT** (1<sup>er</sup> NOVEMBRE 1895). — *Extension de la durée de validité des Billets d'Aller et Retour.* — A l'occasion de la *Fête de la Toussaint* les Billets *Aller et Retour*, à prix réduits, qui auront été délivrés aux conditions du Tarif spécial G. V. n° 2, du Mercredi 30 Octobre inclus au Vendredi 1<sup>er</sup> Novembre inclus, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du Lundi 4 Novembre.

Les Billets de même nature conserveront la durée de validité déterminée par ledit Tarif lorsqu'elle expirera après le 4 Novembre.

\*\*\*

A l'occasion de la **Fête de la Toussaint**, la Compagnie d'Orléans a décidé que les billets dits de *Bains de mer* qui, aux termes du § 1<sup>er</sup> du Tarif spécial G. V. n° 6, ne sont délivrés, du 1<sup>er</sup> Mai au 31 Octobre, que les Vendredi, Samedi et Dimanche de chaque semaine, seront exceptionnellement délivrés du Mercredi 30 Octobre inclus au Vendredi 1<sup>er</sup> Novembre inclus, savoir :

1° Pour les stations balnéaires de **Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon et Quiberon** : Au départ des gares de **Redon, Ploërmel, Pontivy et Lorient**, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires comprises entre ces divers points ;

2° Pour les stations balnéaires de **Concarneau, Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy) et Douarnenez** : Au départ des gares de **Lorient et de Landerneau**, ainsi qu'aux gares et stations comprises entre ces points.

Ces billets seront indistinctement valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains du Lundi 4 Novembre.

## BIBLIOGRAPHIE

*Vient de paraître : l'Histoire sainte et la Liturgie* mises à la portée des enfants des petits catéchismes à l'aide de récits suivis de questions et de réponses courtes et faciles, par **M. l'abbé Dassé**, curé au diocèse de Versailles. — Un joli volume in-18 orné de gravures, 114 pages. — Paris, Haton.

A l'occasion de la rentrée des classes, nous nous empressons de signaler ce petit ouvrage, paru depuis quelques jours seulement, à l'attention des communautés religieuses, des écoles libres et des directeurs de catéchisme dans les paroisses ou aumôniers de pensionnats.

La caractéristique des valeurs de placement est de résister aux crises qui, même passagères, influent d'une fâcheuse façon sur les titres surtout réservés à la spéculation.

La dernière liquidation vient de permettre à la **Lyonnaise Mexicaine** de faire ses preuves en témoignant d'une inébranlable fermeté, sans fléchir un seul instant au-dessous de 70.

La découverte du **Chloral** a été un bienfait inappréciable ; ce produit a été préparé et vulgarisé en France sous forme de sirop par un pharmacien très distingué de Paris, **M. Follet**.

C'est **M. Follet** qui a fourni à divers médecins et chirurgiens des hôpitaux de Paris, le chloral nécessaire pour mettre en lumière les propriétés si remarquables de ce corps.

A la suite de ces expériences, le Sirop de Follet est devenu d'un emploi universel contre les douleurs de toute nature et contre l'insomnie qui en est la suite. C'est, comme l'a dit un spirituel écrivain, le sommeil vendu en flacons et mis à la portée de tous.

*Sirop de Regnaud, Pâte de Regnaud, sédatifs des bronches ; médicaments éprouvés contre enrrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris et toutes pharmacies.*

## E. LEFÈVRE

DENTISTE DU LYCÉE DE QUIMPER

*Diplômé de l'École dentaire de Paris*

1, RUE KÉRÉON, A QUIMPER (en face la Cathédrale)

Consultations tous les jours, les mardi et vendredi exceptés

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES

Plombages et Aurifications.

## MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3  
QUIMPER

MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS

BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Couvertis FRÉNAIS, argentés à 100 grammes

BRONZE — ORFÈVREURIE D'ÉGLISE

Couvertis CHRISTOFLE, au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

## ORNEMENTS D'ÉGLISES

**F. ROUXEL**

Place du Centre — Lannion — Place du Centre

**M. F. ROUXEL** prévient sa clientèle qu'il n'a plus de Représentant. Il prie, en conséquence, le Clergé du Finistère de vouloir bien s'adresser directement à la Maison, soit pour les commandes, soit pour les règlements.

**M. F. ROUXEL** continuera lui-même à visiter sa clientèle, comme par le passé.

## LE CABINET DENTAIRE

2, rue Astor, QUIMPER

en présence de l'augmentation continuelle de sa clientèle, s'est adjoint **M. DACLIN**, Chirurgien Dentiste diplômé de la Faculté de Médecine de Paris.

CONSULTATIONS TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE VENDREDI

*Spécialité d'Aurifications et de Dents artificielles.*

Demander la brochure **Aux Mères de famille**, par **F. FÉZIEUX**.

## PRODUITS FÉLIX POTIN

Seule Maison à QUIMPER, 6, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale)

CHOCOLATS, TAPIOCAS, BISCUITS  
CONSERVES ALIMENTAIRES  
FRUITS ET PRIMEURS

Livraison à domicile. — Expédition franco port et emballage.

Envoi franco du catalogue à toute personne en faisant la demande.

**ORNEMENTS D'ÉGLISE**

BRONZES, ORFÈVRERIE, CHASUBLERIE, DORURE, ARGENTURE

RENNES *Maison ROUXEL LE DAIN* RENNES3, rue Motte Fablet **BÉTIN Frères, Succ<sup>rs</sup>** 3, rue Motte Fablet

FOURNISSEURS DE L'ARCHEVÊCHÉ

Représenté par **J LE BIHAN**, à Ploudalmézeau.**FONDERIE DE CLOCHES****A. HAVARD**

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **M<sup>re</sup> V<sup>e</sup> LE JANTEL**,  
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

Si vous voulez avoir vos HABITATIONS SAINES ET PROPRES  
 Entrez vos parquets, meubles, papiers, avec  
 vos poêles, fourneaux,  
 TABLIERS de CHEMINÉE, avec la  
 vos bronzes dorés, argentés, bijoux, etc., avec la  
 REMPLOIEE UNIVERSELLE. — EN VENTE PARTOUT  
**FLORI D'OR**

**CLOCHES D'ÉGLISE**

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

P. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêté par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF**

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

Dépôt GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

**ASTHME ET CATARRHE**Guéris par les CIGARETTES  
ou la **POUDRE****ESPIC**

OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NEURALGIES

Toutes Pharmacies, 2 f. la Boîte. Vente en gros : 20, r. St-Lazare, Paris.

Exiger la Signature et contre sur chaque cigarette.

L'Administrateur-Gérant : **AR. DE KERANGAL**.

Quimper, typographie de KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

**LA SEMAINE RELIGIEUSE**

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé ROSPANS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

**Administration :** Adresser directement les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AD NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

**SOMMAIRE** I. Apostolat de la prière.

II. Chronique du diocèse : Nominations dans le Clergé ; Morlaix ; Guengat ; Retraite bretonne à Quimper.

III. Nouvelles du monde catholique : La loi spolia-



trice ; La Savoyarde ; Foi et science ; L'Enseignement sans Dieu ; Issoudun ; Le Congrès des religions ; Un sujet de méditation.

IV. Saint Théleau (suite).

V. Bibliographie.

VI. Annonces et avis divers.

**OFFICES DE LA SEMAINE**

**Dimanche, 27 Octobre.** — 21<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte. Office du jour. Semi-double. Vert. A la Messe, mémoire de s. Magloire, Evêque. Vêpres du suivant.

**Lundi, 28.** — S. Simon et s. Jude, Apôtres. Double de 2<sup>e</sup> classe. Rouge.

**Mardi, 29.** — Office de la férie. Vert. — ou Office votif des Saints Apôtres. Semi-double. Rouge.

**Mercredi, 30.** — Office de la férie.

Vert. — ou Office votif de s. Joseph. Semi-double. Blanc.

**Jeudi, 31.** — Jeûne ; Vigile de la Toussaint. Office du jour. Violet. — ou Office votif du T. Saint-Sacrement. Semi-double. Blanc.

**Vendredi, 1<sup>er</sup> Novembre.** — FÊTE DE TOUS LES SAINTS. Double de 1<sup>re</sup> classe avec Octave. Blanc.

**Samedi, 2.** — Commémoration de tous les fidèles trépassés : Fête des Morts. Double. Noir.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

|                  |                                   |
|------------------|-----------------------------------|
| Lababan .....    | 27 et 28 Octobre.                 |
| Saint-Pabu ..... | du 29 au 31 Octobre.              |
| Edern .....      | du 1 <sup>er</sup> au 4 Novembre. |

## Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Novembre 1895, présentée par Son Em. le Cardinal Vicaire, et bénie par S. S. Léon XIII : LES INTÉRÊTS DE L'ÉGLISE DANS LES CONTRÉES ALLEMANDES.

On connaît la fameuse parole du vieux de Moltke : « Il faudra bien, avouait-il un jour, que nous finissions par devenir tous catholiques. »

Sur quels fondements s'appuient donc les espérances de l'Église dans les contrées allemandes ? Elles reposent, croyons-nous, dans l'ordre social, sur l'influence des Congrès catholiques et du *Volksverein* ; dans l'ordre politique, sur la force de cohésion du Centre ; dans l'ordre intellectuel, sur la supériorité de la science catholique, à laquelle on pourrait rattacher les merveilleux développements de la bonne presse.

« Du premier coup, remarque justement l'abbé Kannengieser, le clergé comprit que la résistance (aux lois d'oppression) serait impossible sans le secours de la presse, et il se fit journaliste. Des centaines de prêtres taillèrent leur plume pour défendre la cause de la liberté de l'Église. Quelques uns devinrent célèbres par la vigueur de leur polémique, l'intrépidité de leur caractère et le nombre de mois qu'ils passèrent en prison.

« La presse catholique est la gloire du clergé allemand, sa force aussi, et son espérance. En tracer le tableau exact, serait expliquer les événements religieux des vingt dernières années, la fin du *Culturkampf* et l'échec partiel du socialisme. »

Est-ce à dire pourtant que tout soit au mieux pour l'Église dans les contrées de langue allemande ? Hélas ! non. S'il y a de généreux efforts et des succès partiels, l'hérésie — il n'est que trop douloureux de le constater — pèse de tout son poids pour étouffer le catholicisme renaissant. Les meilleures volontés ne voient que trop souvent leurs efforts se briser contre un triple obstacle : perversion des écoles officielles et disette d'établissements catholiques ; pression administrative en faveur du protestantisme ; lois funestes sur l'éducation des enfants nés de mariages mixtes. Ajoutons, pour ce qui concerne l'Autriche, l'abominable tyrannie du capital juif, maître encore redoutable des affaires de la monarchie, malgré sa récente défaite à Vienne.

Puisse enfin luire le jour où tant de brebis égarées rentreront au bercail de Jésus-Christ ! Ce beau jour, il est bien digne de vous, chers Associés de l'Apostolat, de le hâter par vos incessantes prières au Cœur divin de l'unique et véritable Pasteur.

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Nominations dans le Clergé.** — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

Curé-doyen de Lanmeur, M. Fléiter, recteur de Logonna-Daoulas. (Cette nomination a été agréée par décret présidentiel du 11 Octobre 1895) ;

Recteur de Logonna-Daoulas, M. Tanguy, vicaire à Douarnenez ;  
Vicaire à Douarnenez, M. Le Pape, vicaire à Plogonnec ;  
Vicaire à Plogonnec, M. Sergent, vicaire à Primelin ;  
Vicaire à Primelin, M. Toscer, jeune prêtre ;  
Vicaire à la cathédrale, M. Le Sann, vicaire au Relecq.

M. Monot, chanoine honoraire, curé de Lanmeur, a adressé sa démission à Monseigneur l'Evêque. Certes, après un ministère sacerdotal de 47 ans si bien rempli, principalement à Gouesnou et à Lanmeur, où il faisait le bien depuis 22 ans, et où il a travaillé avec tant de succès à la restauration de l'église paroissiale et de la magnifique chapelle de Kernitron, M. Monot avait le droit de prendre un repos si mérité. Il emporte dans sa retraite du Folgoët la respectueuse sympathie de ses confrères et les regrets unanimes des paroissiens de Lanmeur.

**MORLAIX.** — Les obsèques de M. le chanoine de Kermenguy, dont nous avons annoncé la mort, ont eu lieu, vendredi 18 Octobre, dans la chapelle de Saint-François, trop étroite pour contenir la nombreuse assistance. A côté des représentants des principales familles du pays, on remarquait une foule de pauvres pleurant leur bienfaiteur ; 90 prêtres, dont 13 chanoines, entouraient le cercueil de leur regretté confrère.

La levée du corps a été faite par M. le chanoine Ollivier, curé de Lannilis, supérieur de la communauté ; M. Jézéquel, recteur de Ploujean, confesseur du défunt, a chanté la messe. Après le service funèbre, d'une simplicité toute monacale, l'inhumation a eu lieu, en présence du clergé et des membres de la famille, dans le cimetière du couvent.

C'est là que repose le vénérable M. de Kermenguy, dans l'enceinte de cette communauté qu'il aimait, où il s'est dévoué, pendant près de 60 ans, à la direction des Religieuses et à l'instruction de tant de générations d'élèves, devenues d'excellentes mères de famille ; non loin et, pour ainsi dire, à l'ombre de la chapelle de Notre-Dame de la Salette, dont il a été le fondateur. Ce sanctuaire, où de si nombreux pèlerins viennent prier, et la pieuse maison où s'est exercé principalement son fructueux ministère conserveront toujours le nom de M. de Kermenguy, en évoquant le souvenir de la noble générosité et des vertus aimables qui distinguaient ce prêtre exemplaire.

Nous nous associons au deuil de ceux qui le pleurent comme à ce juste hommage que lui rend notre excellent confrère de Morlaix, le journal *La Résistance* :

« Si totalement dévoué qu'il fût aux objets immédiats de son zèle sacerdotal, M. de Kermenguy avait l'intelligence trop ouverte et le cœur trop large pour rester indifférent à aucune des grandes questions qui, en notre siècle, intéressent l'Eglise et les catholiques, pour se montrer insensible à aucune des misères publiques ou privées qui pouvaient solliciter sa charité.

« Du fond de sa retraite bien aimée, il suivait avec attention tout ce qui se faisait, tout ce qui se disait pour le bien. La presse catholique, en particulier, lui était chère, et il ne lui ménageait pas, à l'occasion, ses encouragements et son appui.

« Son esprit sagace, son impeccable courtoisie de gentilhomme, ses saillies aimables, la merveilleuse mémoire qu'il a conservée jusqu'à la dernière heure faisaient de M. de Kermenguy l'hôte le plus charmant et donnaient un attrait extrême à sa conversation, en même temps que sa tendre et inépuisable charité le faisait vénérer de tous les malheureux.

« Il est mort, comme il avait vécu, dans les sentiments de la piété la plus vive et de l'humilité la plus profonde. Il est mort le 16 Octobre, le jour même où sa chère communauté de Notre-Dame des Victoires se voyait exposée aux coups qu'une secte impie dirige contre les Congrégations, avec l'espoir satanique de les détruire. Et cette mort même assure à la maison qu'il a tant aimée un protecteur de plus au Ciel contre les tentatives de l'Enfer. Nous avons confiance que son intercession ne sera point inutile à l'œuvre qu'il semble abandonner ici-bas. E. P. »

On nous a fait observer une omission que nous avons commise, en résumant, dans notre dernier numéro, la carrière sacerdotale de M. de Kermenguy. En effet, il fut pendant quelque temps aux Ursulines de Quimperlé, comme aide du vénérable M. Boussard, qui mourut à un âge encore plus avancé que son ancien collaborateur, et après avoir célébré, lui, sa soixantaine d'aumônier.

GUENGAT. — On nous écrit :

« La paroisse de Guengat possède une chapelle dédiée à sainte Brigitte, gracieusement située sur un coteau, au-dessus du charmant vallon qui se déroule entre Quimper et Douarnenez. Elle avait jadis son « pardon », fréquenté par de nombreux pèlerins ; mais le nombre de ceux-ci allait diminuant d'année en année, depuis que la construction du chemin de fer avait fait disparaître la fontaine où les dévots de sainte Brigitte venaient pieusement boire. A la joie de tous, la fontaine a été rétablie, et la bénédiction en a été faite, le jour du « pardon », le dimanche 13 Octobre... Mais je veux surtout vous entretenir de ce qui sera, je l'espère, une source de grâces et de rénovation spirituelle pour la paroisse de Guengat : l'Adoration-prêchée, qui a eu lieu du 13 au 19 courant.

Après les Vêpres, chantées à la chapelle, l'Adoration a été ouverte, à l'église paroissiale, par le président, M. le chanoine Madec, curé de Pont-l'Abbé. Les fidèles étaient nombreux dès cette première réunion ; dès le lendemain, presque la moitié de la population suivait assidûment les exercices. La seconde série, plus nombreuse encore, comprenait le reste des habitants qui sont venus, on peut le dire, tous ; car deux ou trois exceptions ne confirment-elles pas la règle ? Ajoutons que tous ont été admirables d'attention, d'entrain. La réponse donnée par l'un d'eux traduit l'impression de tous : « Je m'ennuie à attendre l'heure !... Car j'ai hâte de retourner à l'église, pour chanter, pour écouter les bons sermons des missionnaires. » En même temps qu'elles expriment le contentement des paroissiens de Guengat, ces paroles sont le meilleur éloge des prédicateurs...

Cette semaine, si bien remplie, a été couronnée, dimanche 20, par la bénédiction d'un beau chemin de croix, payé par les offrandes des paroissiens, et enfin par la bénédiction d'un superbe groupe, représentant le baptême de Notre-Seigneur, don d'un généreux chrétien, originaire de Guengat. M. le chanoine Gadon, supérieur du Grand-Séminaire, a bien voulu venir donner ces deux bénédictions.

Nous avons la ferme espérance que les paroissiens de Guengat garderont longtemps le souvenir de ces heureux jours et que Dieu confirmera dans leurs âmes les bonnes et solides résolutions qu'ils ont prises, pendant cette fructueuse Adoration. »

**Retraite bretonne à Quimper, pour les femmes, du 5 au 12 Octobre.** — Paroisses : 24 ; Retraitantes : 44. — Ergué-Armel, 6 ; Saint-Goazec, 4 ; Plonévez-Porzay, 3 ; Plogonnec, 3 ; Quimper, 3 ; Elliant, 2 ; Châteauneuf, 2 ; Goulien, 2 ; Rosnoën, 2 ; Quéménéven, 2 ; Saint-Nic, 2 ; Coray, 1 ; Ile-de-Sein, 1 ; Kerfeunteun, 1 ; Le Juch, 1 ; Laz, 1 ; Gouesnac'h, 1 ; Plouhinec, 1 ; Plouvorn, 1 ; Pont-Croix, 1 ; Plouyé, 1 ; Saint-Evarzec, 1 ; Saint-Thégonnec, 1 ; Scaër, 1.

Nous avons appris avec plaisir la nomination de M. l'abbé Duparc, professeur au Petit-Séminaire de Sainte-Anne, à la cure de Saint-Louis, à Lorient. M. Duparc, qui est presque notre compatriote, — sa famille habite Quimperlé — est bien connu de nos lecteurs : la *Semaine religieuse*, qui a eu souvent l'occasion de parler de son grand talent d'orateur, était heureuse d'insérer, il y a trois mois, le compte-rendu d'un remarquable ouvrage historique, *Quiberon*, qu'il voulut bien nous adresser.

Avec les nombreux amis que le jeune et distingué curé de Lorient compte dans notre diocèse, nous faisons des vœux pour le succès de son ministère dans ce poste important où la confiance de son évêque vient de l'appeler.

L. R.



## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

**La loi spoliatrice. — Résistances et soumissions.** — La loi dite d'abonnement est exécutoire depuis le 16 Octobre. Jusqu'à présent, à notre connaissance, une seule Congrégation a reçu sommation de payer : c'est celle des vaillants Pères de l'Assomption qui, dans leur journal *La Croix* ont mené une si vigoureuse campagne en faveur de la résistance. — Inutile de l'ajouter, opposition a été faite immédiatement, ce qui suspendra provisoirement les poursuites. — On peut s'attendre incessamment à la même contrainte vis-à-vis des autres Congrégations qui, en très grande majorité, quoi qu'on en dise, ont adopté l'attitude passive conseillée, dès la première heure, par les Eminentissimes Cardinaux de Paris et de Reims.

Quelques unes en plus petit nombre, mais considérables par leur importance, se sont soumises : ce sont les Sulpiciens, les Missions étrangères, les Pères du Saint-Esprit, les Lazaristes et les Filles de la Charité, les Frères des Ecoles chrétiennes. Et encore leurs Supérieurs protestent contre l'iniquité de la loi d'abonnement. Dans une lettre adressée au Pape, après avoir expliqué les motifs de « prudence » qui les déterminent, ils ajoutent : « Si les Congrégations subissent la taxe d'abonnement, elles n'acceptent pas pour définitive la législation fiscale dirigée contre elles.

« Les Congrégations ne réclament aucun privilège, elles ne refusent pas, et elles n'ont jamais refusé d'acquitter les charges fiscales également supportées par tous les citoyens ; mais d'accord avec l'Episcopat tout entier, nous protesterons contre le régime d'exception créé par les lois de 1884 et de 1895, que les catholiques ne sont pas seuls à réprouver.

« Nous ne cesserons d'en demander par les voies constitutionnelles une révision équitable et, pour obtenir ce retour au droit commun, nous avons confiance dans l'esprit de justice de notre pays. »

Nous ne nous permettons pas de juger les intentions de ceux qui ont cru devoir capituler ; en prenant cette grave détermination, ils n'ont eu en vue que l'intérêt des œuvres qu'ils dirigent, qu'ils ne veulent pas abandonner et qu'ils espèrent pouvoir faire vivre assez longtemps encore, à travers les persécutions, pour que la Providence daigne intervenir et les sauver tout-à-fait. Dieu fasse que ce ne soit pas une illusion ! Jusqu'ici, nous n'en avons hélas ! que trop fait l'expérience, les concessions n'ont eu d'autre résultat que d'accélérer cette campagne de destruction, poursuivie depuis 20 ans contre les établissements catholiques.....

Nous aussi, « nous avons confiance dans l'esprit de justice de notre pays », s'il connaissait la vérité. Mais cette vérité, on la lui cache. Avec leur mauvaise foi habituelle, malgré l'évidence, les

journaux gouvernementaux répètent, avec une impudente assurance « que la loi d'abonnement ne fait que réclamer aux religieux ce que payent les autres citoyens ! » Ils savent, comme nous, que cette loi crée un impôt spécial, qui vient se surajouter pour les seuls religieux aux droits qu'ils acquittent déjà et qui sont plusieurs fois supérieurs à ceux qu'on exige des autres associations, financières ou autres ; loi d'exception, elle est une monstruosité dans un pays d'égalité ; loi de confiscation à bref délai, elle viole le droit de propriété, comme elle viole la liberté de conscience, en menaçant l'existence même des Congrégations religieuses.

Cela est de toute évidence, mais n'empêchera pas les journaux en question de continuer leur triste métier, fidèles à la devise de leur maître : « Mentez, mentez toujours !... »

**La Savoyarde.** — Cette monumentale cloche, du poids de 17,000 kilos, sans les accessoires, dont la Savoie fait don à la Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, a quitté, samedi 5 Octobre, les ateliers de MM. Paccard, les réputés fondeurs d'Annecy-le-Vieux. Malgré un attelage de onze paires de bœufs et trois chevaux, la cloche n'entraîna dans les rues de la ville d'Annecy qu'à une heure de l'après-midi, ayant mis six heures pour accomplir un trajet de deux kilomètres. Son arrivée a été annoncée par le bourdon de la paroisse de Notre-Dame-de-Liesse, et c'est au milieu d'une foule que l'on peut évaluer à 8,000 personnes, parmi laquelle beaucoup d'étrangers, que la *Savoyarde* a fait son entrée dans la ville. Trois chars portaient les accessoires. Elle a été dirigée sur Paris, où elle est arrivée, vendredi dans la soirée, en gare de Lyon. Mise en garage à Bercy, elle a dû voyager sur la ligne de ceinture, jusqu'à la gare de la Chapelle.

M. Rauline, architecte de la Basilique du Sacré-Cœur, a arrêté définitivement avec l'administration des Ponts-et-Chaussées l'itinéraire que l'on a suivi pour le transport de la *Savoyarde*. Les « reins des voûtes » de plusieurs rues ne donnant pas assez de garanties, on a dû modifier le trajet auquel on avait songé tout d'abord.

Son départ de la gare de la Chapelle a eu lieu, mercredi matin, quatre heures. Elle a suivi les rues de la Chapelle, du Faubourg-Saint-Denis, les boulevards Magenta, Barbès, Ornano, les rues Ordener, Darnémont et Lamarck.

Il n'a pas fallu moins de vingt-huit chevaux pour transporter, sur un fardier, la cloche, dont le poids, battant et joug compris, atteint près de 32,000 kilogrammes.

La *Savoyarde* a sonné, samedi 19 Octobre, pour la première fois au sommet de Montmartre. Il était exactement 6 heures du soir. Le son, superbe, est profondément émouvant ; les vibrations durent six minutes et demie.

Malheureusement on ne peut que faire tinter cette cloche, le beffroi tel qu'il est établi — provisoirement — ne permettant pas

de la lancer à toute volée. On assure que, mise en branle, la *Savoyarde* s'entendrait à 40 kilomètres autour de Montmartre.

\*\*\*

La bénédiction solennelle de la *Savoyarde* aura lieu aussitôt le retour de Son Em. le Cardinal Richard.

On sait que le vénérable archevêque doit se rendre incessamment à Rome, où l'on attend également, pour la fin du mois, le Cardinal Langénieux, archevêque de Reims.

**Foi et science.** — Nous empruntons à un éloquent article de M. Cornély, les justes réflexions suivantes sur la mort chrétienne de M. Pasteur :

« Rien ne sert de proclamer un homme grand et de le hisser sur un catafalque de velours, si ceux qui restent ne lui rendent pas l'hommage de chercher dans sa vie un exemple, un principe directeur de leur propre vie.

Eh bien ! Pasteur a su être à la fois le plus grand des savants et un chrétien fervent.

Aucune de ses expériences célèbres n'a jamais été prise en défaut. Elles forment, comme disait un de ses collègues, un bloc inattaquable, auquel viendront se souder toutes les découvertes postérieures.

En même temps, il a eu la foi du charbonnier, « du paysan breton » comme il disait. Il est parti, persuadé qu'il avait une âme, que cette âme allait comparaître devant son juge.

Et il a terminé la plus irréprochable de toutes les vies par un acte de contrition et par une absolution.

Quel exemple à opposer à ces demi-savants, qui peuplent nos Assemblées et qui ont donné pour but à leur vie inutile l'installation parmi nous de l'athéisme officiel !

Quelle matière à réflexion pour les hommes de bonne foi et même pour les ignorants, que le défaut de lumières personnelles oblige à tout accepter sur la foi d'autrui, et qui demeurent matérialistes parce qu'ils voient des gens plus forts qu'eux matérialistes !

Il me semble que si je n'avais pas le bonheur de croire, je me serais fait, en revenant de Notre-Dame, le raisonnement suivant :

Pasteur, de l'aveu de tous, est le premier des savants du monde. Jamais je ne serai aussi fort que lui. Or, Pasteur croyait en Dieu et vivait en bon chrétien. Donc, il faut croire en Dieu et vivre en bon chrétien.

Ce raisonnement est à la portée de tout le monde. On peut être sûr que plus d'un l'a fait parmi les assistants et parmi les curieux, car, sans cela, on devrait désespérer de l'intelligence humaine, au sein même de son apothéose.

Et ainsi, Louis Pasteur aura rendu à son pays, en illuminant les âmes du fond de son cercueil et en leur rappelant l'existence

du Dieu vivant, un service encore plus grand que celui qu'il lui rendit en lui révélant l'existence des microbes.

Plus que personne il a éclairé les origines de la vie. Plus que personne il en a éclairé la fin.

**L'enseignement sans Dieu.** — Maintes fois nous avons accusé l'*Enseignement sans Dieu* de démoraliser l'enfance, dont la précocité du crime effraie tous ceux qui ont le souci de notre société.

Un journal peu suspect, *Le Matin*, nous donne une statistique qui émeut les laïciseurs eux-mêmes.

C'est une comparaison entre les chiffres de la criminalité enfantine en 1841 et en 1891.

|                                     | En 1841.      | En 1891.      |
|-------------------------------------|---------------|---------------|
| Suicides de mineurs . . . . .       | 149           | 468           |
| Parricides par des enfants . . . .  | 1             | 3             |
| Infanticides par des enfants. . . . | 24            | 31            |
| Vagabondage . . . . .               | 1,094         | 3,351         |
| Mendicité . . . . .                 | 364           | 1,753         |
| Homicides, coups et blessures. . .  | 2,761         | 5,101         |
| Vols . . . . .                      | 5,650         | 15,756        |
| Mœurs . . . . .                     | 260           | 783           |
| Rébellion, outrages. . . . .        | 868           | 2,562         |
| Destructions, dévastations . . . .  | 418           | 845           |
| Divers . . . . .                    | 2,004         | 5,882         |
| <b>TOTAUX. . . . .</b>              | <b>13.592</b> | <b>36.538</b> |

Différence entre les deux totaux : 24,946 !!

Donc, nos gamins, en 1891, commettaient 24,946 crimes ou délits de plus que nos pères en 1841.

Voilà le bilan !

Que l'enseignement sans Dieu soit responsable de cette augmentation de la criminalité de l'enfance, c'est ce qui ressort du fait suivant qui se passe de commentaires :

En France, on enferme, chaque année, mille ou douze cents enfants dans les maisons de correction. Ce sont des enfants au caractère indompté, voleurs ou de penchants vicieux.

La prison est le dernier remède, bien pauvre remède, d'ailleurs, auquel recourent des parents poussés à bout, ayant tout tenté, ne sachant plus que faire.

Le tribunal de la Seine a été curieux de voir où les familles qui venaient lui demander d'emprisonner leurs enfants, les avaient fait élever.

Sur cent, 11 ont été dans les écoles congréganistes et 89 dans les écoles laïques.

**ISSOUDUN.** — La mesure vexatoire prise par un préfet trop trop docile à la franc-maçonnerie contre le pèlerinage d'Issoudun vient d'être rapportée.

En effet, la basilique du Sacré-Cœur, fermée sans motif, le 8 Septembre dernier, a été rendue au culte, et les pèlerinages s'y succèdent plus nombreux qu'auparavant.

En signalant ce fait, le *Peuple français* observe que « nous n'avons pas à nous montrer autrement reconnaissants d'une mesure de simple justice, » ordonnée en raison des vives réclamations qu'avait soulevées la fermeture de la chapelle.

Mais il faut le retenir comme une preuve de l'utilité d'une énergique résistance.

**Le Congrès des religions.** — Nos gouvernants ou ceux qui les dirigent ont résolu d'ouvrir, à Paris, une nouvelle Exposition universelle, en l'an 1900. Ce projet soulève bien des critiques au point de vue économique, comme au point de vue social et moral.

Au point de vue économique, l'Exposition précipitera encore notre ruine.

Au point de vue social, elle donnera un nouvel élan au socialisme international.

Au point de vue moral, elle sera, plus encore que celles qui l'ont précédée, une école de corruption, où, de tous les points de la terre, on viendra s'initier à toutes les turpitudes. C'est ce qui a été dit dans les journaux les moins prudes, et l'expérience du passé ne permet à personne de se faire illusion sur ce point.

Eh bien ! c'est au milieu de ce pandémonium, que l'on a rêvé de donner à l'univers un « rendez-vous religieux » (1), de convoquer un congrès des religions, d'élever un temple à un Dieu indéfini !

Pour l'exécution de ce beau projet, l'on demande 20, 40 millions à la simplicité catholique. Déjà l'on est venu dans notre diocèse solliciter des souscriptions.

*Le Monde* pourra nous ranger au nombre de ceux qu'il déclare « systématiquement rebelles à toute nouveauté et serviteurs d'une chapelle plutôt que de l'Eglise. » Nous donnons très carrément le conseil à ceux qui nous écoutent de ne se prêter ni de près ni de loin à une telle entreprise. (Semaine de Cambrai.)

**Un sujet de méditation.** — Tandis que chez nous les Congrégations religieuses sont soumises à d'odieuses persécutions fiscales, nous ne pouvons que jeter un regard de tristesse de l'autre côté du Rhin.

Nos ennemis sont plus habiles que nous, et donnent aux religieux plus que la liberté.

Un exemple : Dans la province de Hesse, à Hünfeld, non seulement les Oblats allemands ont pu trouver un asile, mais le conseil municipal vient de mettre obligeamment à leur disposition trois hectares d'excellent terrain. En outre, il leur fournit gratuitement les matériaux pour la construction d'un noviciat et d'un scolasticat.

(1) Voir *Le Monde* du 12 Octobre 1895.

En attendant que l'édifice soit terminé, les jeunes novices sont logés à... l'hôtel de ville !

*Fas est et ab hoste doceri !*

— La calomnie est l'arme préférée de la haine, qui se plaît à injurier, en attendant qu'elle détruise. (P. DIDON.)

## SAINT THÉLEAU (suite)

Dans notre numéro du 16 Août dernier, nous avons laissé notre saint voyageur dans l'église du Saint-Sépulcre, à Jérusalem ; il y était accompagné de saint David, son intime ami, et de saint Patern, qu'il s'était récemment adjoint ; le peuple de la ville sainte avait fait un magnifique accueil aux trois pèlerins bretons, que leur réputation de sainteté avait déjà précédés. Nous avons dit que, malgré leurs fatigues, ils s'étaient tout d'abord prosternés sur le pavé du temple. Maintenant nous reprenons le récit du livre de Landaff.

« Pendant qu'ils oublièrent ainsi la terre pour le ciel, tout le clergé n'aspirait qu'à voir quel siège prendrait chacun des saints, quand ils auraient mis fin à leur méditation. Comme s'il avait été averti par un ange, il voulait connaître dans ce choix des sièges quel était celui qu'il établirait comme prélat au-dessus des autres.

« Depuis des temps très reculés, il y avait dans la basilique trois chaires (1) établies pour les anciens, deux d'entre elles étaient faites de différents métaux ; le travail en était merveilleux ; la troisième était de cèdre, et n'avait aucun ornement que la beauté naturelle du bois. Ce fut cet humble siège que l'humble Eliud choisit pour lui-même, laissant à ses frères, par respect, ceux qui étaient plus précieux. A cette vue, tous les assistants tombèrent prosternés devant Eliud, en disant : « Salut Théleau, saint de Dieu, accordez-nous que vos prières nous servent auprès du Seigneur, car aujourd'hui vous avez été exalté au-dessus de vos frères, vous qui avez pris place sur le siège d'où Notre-Seigneur Jésus-Christ prêchait le royaume de Dieu à nos pères. » En entendant ces mots, le saint se leva stupéfait, mais pour se prosterner de nouveau et pour s'écrier : « Bienheureux l'homme qui ne s'est point égaré au conseil des impies, qui ne s'est pas attardé dans la voie des pécheurs, et qui ne s'est pas assis sur une chaire empestée. Et béni soit le Sauveur qui s'est choisi un siège de bois, lui qui, par le bois, a voulu secourir le monde qui périssait. » C'est avec cette humilité que Théleau adorait cette

(1) Il ne s'agit pas ici de chaires servant exclusivement à la prédication, mais de fauteuils (*cathedra*) destinés aux dignitaires ecclésiastiques et plus particulièrement aux évêques.

chaire ou plutôt Celui qui s'y était assis, car c'est là ce qu'une créature considère nécessairement dans le siège du Créateur. Ce qui résulta de tout ceci, c'est que l'assemblée lui demanda de l'instruire, en lui parlant du Christ, afin que l'ayant imité en occupant sa chaire, il l'y imitât aussi par sa prédication. En voyant de quel amour ils brûlaient pour la parole divine, il éprouvait un singulier embarras, non qu'il ne sût que leur dire, mais il se demandait comment sa parole leur profiterait, puisqu'il ignorait complètement leur langue ; néanmoins, pour se rendre aux supplications de ce peuple, il se mit à leur exposer les saintes Ecritures, et chacun des auditeurs qui l'entouraient le comprit dans sa propre langue ; ils trouvaient un tel charme dans l'audition de sa parole, que plus ils l'écoutaient, plus ils désiraient l'entendre encore. Mais quand ils furent enfin rassasiés de cet enseignement si rempli pour eux de sève, lui-même dit au peuple, afin de ne point paraître revendi-quer pour lui seul l'office de prédicateur : « C'est maintenant de la bouche de mes frères que vous devez recevoir la parole de vie, car ils sont plus parfaits que moi, et leur science surpasse bien la mienne. » Alors donc, se levèrent saint David et saint Patern le très humble serviteur de Dieu, et ils parlèrent au peuple en se confiant dans le Seigneur qui a dit : « Lorsque vous serez en présence des rois et des gouverneurs, ne vous demandez pas ce que vous direz et de quelle manière vous le direz, car à l'heure même vous sera fourni ce que vous aurez à dire. » Ainsi nos saints, se succédant dans l'exercice de la prédication, nourrissaient les esprits de leurs auditeurs comme de mets variés ; et si quelques-uns n'avaient jusque là qu'une foi chancelante, grâce à leur parole ils purent désormais garder une foi parfaite en la Sainte Trinité.

• A la suite de tout ceci, ils furent élus par tout le peuple, et élevés à la dignité sublime des pontifes, conformément à ce qui avait été annoncé par un ange ; Théleau était élu à la place de Pierre, David à la place de Jacques, et, comme pour témoigner de la grâce immense qu'ils avaient reçue du Seigneur, trois dons précieux leur furent faits suivant ce qui convenait le mieux à chacun : à Patern, en qui il avait reconnu un chanteur excellent, le peuple donna un bâton et une chappe tissue de la soie la plus belle ; à saint David, un autel merveilleux dont jamais personne n'a bien connu la matière ; or, ce n'est pas sans raison que ce présent lui fut octroyé de préférence, car jamais prêtre en célébrant n'a tant charmé ceux qui assistaient aux saints mystères ; enfin, au bienheureux pontife Théleau, fut offert un don qui ne le cédait pas aux précédents : c'était une cloche qui est devenue plus célèbre encore qu'elle n'est grande ; elle est aussi plus précieuse que belle, car elle rend un son plus doux que celui de tout instrument de musique. Elle fait connaître et condamner les parjures, elle guérit les malades, et, ce qui peut paraître plus admirable encore, elle sonnait autrefois les heures, sans que personne la mît en mouvement ; mais on commit la faute de ne pas la soustraire au contact témé-

raire de mains souillées, et elle cessa par suite de remplir la fonction d'horloge. Ce n'était cependant pas sans raison qu'elle l'avait reçue, car de même que la cloche, tirant l'homme de la torpeur du sommeil et de la paresse, l'invite à se rendre à l'église, de même l'illustre pontife Théleau, devenu le héraut du Christ, invitait sans cesse par sa prédication les fidèles à n'aspirer qu'au ciel. »  
(A suivre.)

**Congrès des Catholiques du Nord et du Pas-de-Calais.** — On nous demande de publier l'avis suivant :

L'assemblée générale des Catholiques du Nord et du Pas-de-Calais s'ouvrira le Mardi 19 Novembre prochain, à Lille, et se terminera le Dimanche 24.

La nature des questions portées au programme et les adhésions déjà reçues promettent des séances, dont l'utilité pratique ne sera moins grande que l'intérêt. On sait tout le profit que les œuvres catholiques de la région, et d'ailleurs, ont retiré des congrès précédents.

La séance d'ouverture aura lieu le Mardi 19 Novembre, à 8 heures du soir, dans la salle Ozanam. Les commissions se réuniront le lendemain à 8 h. 1/4 du matin, au Cercle de la rue Marais, n° 18.

Nous avons lieu de croire que les diverses Compagnies de chemin de fer accorderont des réductions aux personnes qui prendront part au Congrès.

Adresser toutes les communications au Secrétaire général, 28, rue d'Antin, à Lille.

## BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

*Sommaire de la livraison du 15 Octobre 1895.*

I. La Conversion d'Augustin Thierry. A propos du centenaire de sa naissance, par le P. H. CHÉROT. — II. Les origines de la Bible latine (deuxième article), par le P. L. MÉCHINEAU. — III. Zimbabyè. Les grandes ruines de l'Afrique du Sud, par le P. A. BROU. — IV. Les derniers renseignements officiels sur les mouvements de la population en France, par le P. P. FORTIN. — V. Bulletin Scripturaire, par le P. P. BRUCKER.

Publications par le R. P. de Hummelauer, Mgr Grandclaude, MM. Pannier, Boulay, de Girard, S. E. le cardinal Meignan, le docteur Atzberger.

VI. De la mitigation des peines, par le P. J. BURNICHON. — VII. Mélanges et critiques.

Les religieux et le fisc. Publications et documents, par le P. R. DE SCORAILLE. — Un document contemporain sur Jeanne d'Arc. La chronique Morosini, par le P. J.-B.-J. AYROLES. — Lord Hyland ou une conversion à rebours, par le P. F. TOURNÉBIZE.

VIII. Tableau chronologique des principaux événements du mois.

Lettres de S. S. Léon XIII sur le Rosaire, de S. E. le cardinal Richard au Président de la République, des archevêques et évêques de Belgique à leur clergé et à leurs fidèles.

Dans son numéro du 15 Octobre **La Quinzaine** publie la dernière partie d'une magistrale étude : *Psychologie des Saints*, par Henri Joly, ancien professeur à la Sorbonne ; un article sensationnel : *L'Antisémitisme de saint Thomas d'Aquin*, par Hippolyte GAYRAUD ; *Le Régime du bon plaisir*, par Jules CAUVIERE, professeur à l'Institut Catholique de Paris ; une défense de la *Politique hongroise*, par A. DE BERTHA ; *La Magie et les Templiers*, par P. CHRISTIAN ; *Livres et Idées*, par Georges FONSEGRIYE ; *Le Monde anglo-saxon*, par Jules ANGOT DES ROTOURS ; *La Quinzaine coloniale*, par J.-Bernard D'ATTANOUX ; une très intéressante *Chronique de Quinzaine*, par Jean PRÉMEY ; *Bibliographie*.

Un numéro spécimen est envoyé à toute personne qui en fait la demande, rue de Miromesnil, 62, à Paris.

### Chemin de fer d'Orléans.

HIVER 1895-1896

**BILLETS D'ALLER & RETOUR DE FAMILLE**, pour les Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne, Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc. — Tarif spécial G.V. N° 106 (Orléans).

Des billets d'Aller et Retour des familles, de 1<sup>re</sup>, de 2<sup>me</sup> et de 3<sup>me</sup> classe, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les Stations hivernales et thermales du réseau du Midi, et notamment pour : Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 300 kilomètres :

Pour une famille de 2 personnes, 20 % ; 3 personnes, 25 % ; 4 personnes 30 % ; 5 personnes, 35 % ; 6 personnes ou plus, 40 %.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée. La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

**Avis.** — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

**Correspondance.** — On nous a fait bien souvent la question suivante : Quelle est la meilleure préparation de quinquina ? Nous trouvons la réponse dans un journal médical ancien et très estimé :

« La meilleure préparation de quinquina est celle qui réunit tous les principes actifs de cette écorce en éliminant tous les produits inertes ou irritants qu'elle renferme. Cette préparation a été réalisée par le *Vin de Quinium* d'Alfred Labarraque, membre de l'Académie de médecine de Paris. »

(France médicale.)

*Capsules Guyot (véritables)*, 19, Rue Jacob, Paris. — Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix : 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.

**J. LE BIHAN**, de Ploudalmézeau, a l'honneur de prévenir tant de la *Maison Rouxel-Ledain*, de Rennes (BÉGIN frères, successeurs, fournisseurs de l'Archevêché), pour les *Ornements d'Eglises*, les *Bronzes*, l'*Orfèvrerie*, la *Chasublerie*, *Dais*, *Bannières*, *Statues*, *Chemins de Croix*, etc., etc.

Ateliers spéciaux pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.

## E. LEFÈVRE

DENTISTE DU LYCÉE DE QUIMPER

Diplômé de l'École dentaire de Paris

1, RUE KÉRÉON, A QUIMPER (en face la Cathédrale)

Consultations tous les jours, les mardi et vendredi exceptés

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES

Plombages et Aurifications.

### MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3  
QUIMPER

MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS

BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Converts FRÉNAIS, argentés à 100 grammes

BRONZE — ORFÈVREURIE D'ÉGLISE

Converts CHRISTOFLE, au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

## LE CABINET DENTAIRE

2, rue Astor, QUIMPER

en présence de l'augmentation continuelle de sa clientèle, s'est adjoint M. DACLIN, Chirurgien Dentiste diplômé de la Faculté de Médecine de Paris.

CONSULTATIONS TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE VENDREDI

Spécialité d'Aurifications et de Dents artificielles.

Demander la brochure **Aux Mères de famille**, par F. L'ÉZIEUX.

**MINES D'OR** spéculation inédite sur toutes valeurs de Mines d'Or, facilités spéciales. Banque centrale de Paris, 20, Avenue de l'Opéra, Paris.

## PRODUITS FÉLIX POTIN

Seule Maison à QUIMPER, 6, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale)

CHOCOLATS, TAPIOCAS, BISCUITS

CONSERVES ALIMENTAIRES

FRUITS ET PRIMEURS

Livraison à domicile. — Expédition franco port et emballage.

Envoi franco du catalogue à toute personne en faisant la demande.



# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE. PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, Librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE I. Le Mois des Trépassés.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Nécrologie ; Nomination dans le Clergé ; Brest ; Souvenir de Rome ; Retraites militaires ; Retraite bretonne de femmes à Quimperlé.



III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; La loi de spoliation ; Comment on résiste ; La Messe du Saint-Esprit ; Une heureuse initiative.

IV. Saint Théleau (suite).

V. Annonces et avis divers.

## OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 3 Novembre. — 22<sup>e</sup> Dimanche après la Pentecôte. Fête des Saintes Reliques (au *Propre diocésain*). Double-majeur. Rouge. A la Messe, mémoires du dimanche, de s. Guinal, abbé, et de l'Octave.  
Aux Vêpres, mémoires 1<sup>er</sup> du suivant, 2<sup>e</sup> du dimanche, 3<sup>e</sup> de s. Guinal, 4<sup>e</sup> de l'Octave, 5<sup>e</sup> de s. Vital et s. Agricola, martyrs.  
Lundi, 4. — S. Charles Borromée, Evêque. Double. Blanc.

Mardi, 5. — La B<sup>e</sup> Françoise d'Amboise, veuve (au *Propre diocésain*). Double. Blanc.  
Mercredi, 6. — S. Hiltut, Abbé (au *Propre diocésain*). Semi-double. Blanc.  
Jeudi, 7. — De l'Octave de la Toussaint. Semi-double. Blanc.  
Vendredi, 8. — Octave de la Toussaint. Double. Blanc.  
Samedi, 9. — Dédicace de la Basilique du Saint-Sauveur. Double-majeur. Blanc.

## Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Edern ..... du 1<sup>er</sup> au 4 Novembre.  
Plouneour-Trez ..... du 5 au 11 Novembre.

**UN MONSIEUR** offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

## FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M<sup>me</sup> V<sup>ie</sup> LE JAMTEL,  
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

Si vous voulez avoir vos HABITATIONS SAINES ET PROPRES  
Entretenez vos parquets,  
meubles, linoléums, etc.  
vos portes, fourneaux,  
TABLIERS DE CHEMINÉE, etc.  
vos bronzes dorés, argentés, etc., avec la  
RENOMMÉE UNIVERSELLE. — EN VENTE PARTOUT  
**ENCAUSTIQUE CHINOISE**  
**LAQUE CHINOISE**  
**FLORIDIOR**

## CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

P. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

## HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêté par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF**  
DU

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

Qui nettoie la Tête  
Enlève les Pellicules  
Empêche les Cheveux  
de tomber.  
les fait repousser



**ASTHME ET CATARRHE**  
Guéris par les CIGARETTES  
ou la POUDRE

**ESPIC**  
OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NEURALGIES  
Toutes Pharmacies, 2 f. la Boîte. Vente en gros : 20, r. St-Lazare, Paris.  
Exiger la Signature ci-contre sur chaque Cigarette.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie de KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

## Le Mois des Trépassés.

N'OUBLIONS PAS LES MORTS ! — Après la fête de tous les Saints, la commémoration des Fidèles Trépassés.

Dans nos églises, les autels en deuil, les chants liturgiques pleins de tristesse, les tintements funèbres des cloches, les visites aux cimetières où l'on foule la cendre de ceux qui furent nos parents et nos amis, tout concourt à nous rappeler le souvenir des morts. Sainte et salutaire pensée qui, en même temps qu'elle soulage ceux qui ne sont plus, apporte aux vivants les plus austères et les plus utiles enseignements.

Pourquoi, hélas ! ce souvenir n'est-il pas plus fréquent, même chez les chrétiens ! L'oubli des morts est une des défaillances les plus humiliantes pour le pauvre cœur humain. Impossible de nier ce triste fait. Ce n'est pas sans raison que le Saint-Esprit appelle la région des morts la terre de l'oubli : *terra oblivionis* et que David, voulant donner une idée de l'étrange abandon qui torturait son âme, le comparait à l'oubli dans lequel on laisse les morts : « *Oblivioni datus sum tanquam mortuus a corde* : Je suis oublié comme le mort absent de la pensée et qui a perdu, avec sa place au foyer, sa place dans les cœurs. »

Assurément, il y a ici de nobles exceptions. Il existe des âmes pour lesquelles il n'est point de tombeau scellé et qui ont sans cesse des battements d'ailes pour voler vers les défunts, dont le souvenir leur est toujours vivant. Mais, ces rares fidélités mises à part, n'est-il pas vrai que le plus grand nombre des hommes se souviennent peu de temps, faiblement et inutilement des morts ?...

En parcourant nos cimetières, nous lisons souvent, au bas des tombes qui les décorent, cette inscription qu'il faut appeler menteuse, parce qu'elle est une cruelle ironie : *Regrets éternels !* L'éternité du souvenir, on la promet au chevet de l'agonisant ; on jure de n'oublier jamais. Et voilà qu'au bout de quelques mois, la douleur de la séparation diminuant, le souvenir va s'affaiblissant avec elle. Le premier anniversaire rouvrira une plaie mal cicatrisée ; le second laissera presque froid, et après, ces regrets qui se promettaient orgueilleusement l'éternité, seront à peine l'écho d'un souvenir lointain.

Encore, si ce souvenir, pour court et faible qu'il soit, était imprégné de l'esprit chrétien ; s'il se traduisait en prières et en sacrifices pour les morts ! Mais, le plus souvent, il est d'une désolante stérilité. On se souvient pour regretter des joies perdues, chercher un soulagement égoïste à sa peine, murmurer contre les desseins de la Providence, ou donner satisfaction à sa vanité par des monuments funéraires qui ne sont d'aucun profit pour les morts. On se souvient pour les louer là où ils ne sont plus, dit saint Augustin, et on oublie qu'ils souffrent là où ils sont. *Laudantur ubi non sunt, cruciantur ubi sunt*

Soyons plus sages que la foule oublieuse. Désormais, que le souvenir des morts reste dans nos habitudes chrétiennes. La loi de la charité le demande, et nous ne pourrions vraiment nous flatter d'avoir aimé ceux qui nous ont devancés dans la tombe, si nous les oublions. Car l'amour vrai et seul digne de ce nom est plus fort que la mort. Il est inépuisable et ne s'arrête qu'aux rivages de l'enfer, qui est le lieu où l'on n'aime plus.

Oh ! que notre souvenir ne soit pas stérile !

Nous voulons que nos défunts occupent au cimetière une place convenable, où nous entretenons avec soin les fleurs, symbole de l'espérance, et les arbres toujours verts, symbole de l'immortalité. Là nous aimons à les pleurer, là nous venons avec la foule, à l'époque de la Toussaint, pour leur donner un témoignage public de notre affection toujours vivante, et attester la fidélité de notre souvenir. Les morts attendent autre chose de nous.

Écoutons leur voix suppliante qui emprunte, pour nous parler, les accents de Job délaissé par ses amis : « *Ayez pitié de nous, ayez pitié de nous, vous au moins qui nous aimez.* »

Il n'y a d'affection vraie que celle qui travaille, dans la mesure du possible, au bonheur de l'être aimé. Or nous pouvons — donc nous devons — soulager les âmes de ceux que nous avons perdus ; nous pouvons hâter la fin de leurs souffrances et leur entrée dans le ciel. Le Sauveur Jésus veut bien nous établir les ministres de sa miséricorde, à leur égard ; il nous permet de prendre sur ses plaies ouvertes le sang précieux qui en découle, et d'en appliquer pieusement les mérites à ces âmes en détresse. « Quand ma mère, dit saint Augustin, fut sur le point de mourir, elle ne demanda pas de quelle étoffe précieuse on couvrirait son corps, ni de quels parfums il serait embaumé, ni sous quelle pierre, simple ou ornée, il serait déposé. Elle ne demanda qu'une seule chose, c'est que son souvenir fût fréquemment porté à votre autel, ô mon Dieu ! Les pompes funèbres, continue le grand docteur, les convois nombreux, les sépultures somptueuses, les tombeaux superbes servent plutôt à consoler les vivants qu'à soulager les morts ; mais on les soulage sans aucun doute, par la prière, par l'offrande de l'auguste sacrifice et par l'aumône. » « Pleurez, pleurez vos morts, ajoute saint Bernard, la foi ne condamne pas ce sentiment de la nature ; mais ne l'oubliez pas, ceux que vous avez perdus réclament bien plus vos prières que vos pleurs. Ces larmes, si sincères et si abondantes qu'elles soient, n'ont par elles-mêmes aucune vertu qui les rende capables d'adoucir la rigueur des peines du Purgatoire. »

N'oubliez pas les morts, car leur intercession vous sauvera. C'est assez, pour s'en rendre compte, dit Mgr Gay, de réfléchir « que les âmes délivrées par nous, deviennent liées envers nous par une gratitude immortelle, et qu'ayant sous la main tous les trésors de Dieu, leur besoin le plus urgent est d'y puiser, pour s'acquitter comme elles le peuvent envers leurs libérateurs. » Cela commence même avant qu'elles soient en paradis ; car il n'est pas douteux qu'elles prient là où elles souffrent ; il ne l'est pas davan-

tage que leurs prières sont très efficaces. « Quand je veux obtenir sûrement une grâce, disait sainte Catherine de Bologne, j'ai recours à ces âmes souffrantes. »

Pie Jesu Domine,  
Dona eis requiem !

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

### Offices extraordinaires.

**Quimper.** — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — Le dimanche, 3 Novembre, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 heures, sainte messe, instruction et bénédiction.

— CHAPELLE DES URSULINES. — Lundi, 4 Novembre, à 8 heures du matin, réunion des Mères chrétiennes ; messe, instruction et bénédiction du T. S. Sacrement.

**Nécrologie.** — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Balcon, aumônier-adjoint de l'Oratoire de Brest, décédé le 23 Octobre, à l'âge de 39 ans ;

M. Merret, aumônier des Ursulines, à Carhaix, décédé le 28 Octobre, à l'âge de 40 ans, après une longue et douloureuse maladie ;

M. Le Moign, recteur de Locronan, décédé le 29 Octobre, âgé de 44 ans. Depuis longtemps miné par le mal qui vient de l'emporter brusquement, M. Le Moign a rempli jusqu'à la fin les devoirs de son ministère. Il avait encore célébré la sainte Messe, le jour de sa mort.  
R. I. P.

**Nomination dans le Clergé.** — Par décision de Monseigneur, M. Jugant, précepteur à Tréglévénec, est nommé aumônier-adjoint de l'Oratoire, à Brest.

**BREST.** — On nous écrit de cette ville :

« La France vient d'ajouter une nouvelle page à ses glorieuses annales. En apprenant la victoire définitive de Tananarive, le gouvernement s'était empressé d'adresser, au nom du pays, de chaleureux remerciements au général en chef, aux officiers et aux soldats qui ont pris part à l'expédition. C'était justice. Mais cela ne suffisait, ne répondait pas entièrement aux sentiments du peuple français. En dépit des persécutions qui s'accroissent de jour en jour, en dépit des terribles assauts que la franc-maçonnerie lui livre méthodiquement, depuis quinze ans, pour arracher de son cœur la foi en son Dieu, la France se retrouve encore croyante et chrétienne, et, dans les grands jours, elle se tourne spontanément vers le ciel, sentant que c'est de Dieu qu'elle tient toute sa force et toutes ses victoires. Voilà pourquoi, de tous les coins de notre pays, des prières et des chants d'actions de grâces se sont élevés

vers Dieu, pour le remercier du succès de nos armes à Madagascar.

Ces prières ne sont pas tombées seulement des lèvres de ce peuple simple et ignorant « que la Religion, au dire du F.<sup>r</sup> Yves Guyot, pousserait à la folie », ou des lèvres des prêtres « dont l'unique mission serait, suivant le même F.<sup>r</sup>, d'exploiter habilement l'abrutissement religieux du peuple (1) ». Partout on a vu se presser aux pieds des autels, mêler sa prière à la prière du peuple, ce qui personifie au plus haut degré la patrie française, ce qu'il y a de plus noble, de plus élevé, de plus dévoué dans son sein : la marine et l'armée.

Il nous a été donné de contempler ce spectacle, dimanche dernier, dans l'église Saint-Louis. Les plus hauts représentants des armées de terre et de mer étaient venus se joindre aux fidèles, accourus en masse, pour remercier Dieu de nos victoires de Madagascar ; ils ont voulu venir prendre part au *Te Deum* d'actions de grâces, au pied de ce même autel où, quelques mois auparavant, ils avaient supplié Dieu de bénir leurs frères d'armes et de diriger leurs pas. Le *Te Deum* a été suivi du *De profundis* pour les victimes de l'expédition.

M. le chanoine Roull, Curé-archiprêtre, a fait admirablement ressortir la raison d'être et la signification de cette émouvante cérémonie. Nous regrettons de ne pouvoir, faute d'espace, donner que la dernière partie de son beau discours.

Après avoir rappelé les prières qui avaient lieu, dans cette même église, il y a quelques mois, au départ du corps expéditionnaire, l'orateur montre l'ardeur de nos soldats et de leurs chefs, « électrisés à la pensée de grands coups à frapper, de leur sang à verser », soutenus aussi « par la pensée de Dieu et du ciel », puis il termine ainsi :

« Les obstacles de toutes sortes, les fatigues, les maladies n'ont point empêché la marche en avant, et, presque au jour fixé, les trois couleurs flottaient à Tananarive et à Tamatave. Que Dieu en soit béni ! C'est pour lui manifester notre pieuse reconnaissance, que nous sommes de nouveau réunis dans ce sanctuaire. Sans doute, les hautes qualités des chefs, la bravoure et la forte discipline des soldats ont beaucoup contribué au résultat définitif de l'entreprise.

« Mais Dieu tient dans ses mains la victoire et il la donne de préférence à ceux qui ont espéré en lui. Le général en chef l'avait compris, et dans sa chaleureuse proclamation, au début de l'expédition, il n'avait eu garde d'oublier de l'appeler à son aide. Depuis ce jour, d'ardentes supplications se sont élevées de toutes les parties de notre pays. On peut dire que la France entière a prié, et que sa prière a été entendue. Elle remplit aujourd'hui un devoir, en remerciant Dieu, et comme la reconnaissance ménage toujours de nouvelles faveurs à celui qui sait la témoigner, la France s'assure la protection divine pour des circonstances où elle aurait encore à tirer l'épée au nom de ses droits méconnus.

« Que le *Te Deum* parte donc de nos cœurs, Messieurs ; c'est le chant du triomphe, c'est l'action de grâces après la victoire. Mais nos joies

(1) *Études sur les doctrines sociales du christianisme*, par le F.<sup>r</sup> Yves Guyot, ancien ministre des travaux publics.

patriotiques ne doivent pas nous faire oublier entièrement les tristesses des familles éprouvées.

« Il y a des mères qui pleurent, en ce moment, des épouses qui ne se consolent pas de la perte irréparable que la guerre leur a causée, des enfants qui ne reverront plus leurs pères.

« Il est juste que, dans cette fête religieuse, nous prenions part à leur douleur. Elle est d'autant plus vive, que ceux qu'ils aimaient sont loin d'eux, et qu'ils n'auront même pas la consolation de prier sur leur tombe.

« Compatissons à leur douleur et unissons notre prière à leur prière. Après le *Te Deum*, nous chanterons un *De profundis* !

« Ce cri de la foi chrétienne pour l'âme des défunts qui ne sont pas encore assez purs pour entrer au ciel, hâtera la délivrance de nos chers soldats.

« C'est à la miséricorde de Dieu que nous ferons appel en faveur de ces braves, morts au service de la France.

« Ainsi soit-il ! »

Nous nous associons aux sentiments si bien exprimés par notre correspondant : oui, au milieu des tristesses et des écœurements de notre époque, on se sent réconforté par de telles cérémonies et, tant que le patriotisme s'inspirera de la Religion, il y aura encore de belles pages à ajouter aux annales de notre pays : *Gesta Dei per Francos* !

**Souvenir de Rome.** — Un prêtre du diocèse, qui revient d'un pèlerinage à Rome, a bien voulu écrire pour notre *Semaine* quelques unes de ses impressions.

« Nous étions depuis le 25 Septembre à Rome qui, chaque jour, offrait à notre admiration des merveilles d'art et de piété. Là, en effet, il n'est point d'église qui, avec quelque souvenir des apôtres ou des premiers martyrs, ne possède une statue, un tableau, signés des grands noms de Michel-Ange, de Raphaël, du Dominiquin, etc.

Après cela, voulez-vous respirer les parfums de la ville sainte ? Penchez-vous sur ces fleurs admirables, qui s'appellent Pudentielle et Praxède et qui furent au prince des Apôtres, ce que Marthe et Marie furent au Sauveur Jésus ; Cécile et Agnès, les douces vierges des catacombes, couronnées de jeunesse, de pureté et du martyre.

Voulez-vous vivre en communion avec les disciples de Pierre et de Paul ? Suivez-les chez Pudentielle, chez Martial dont la maison fut la prison de Paul et qui s'appelle aujourd'hui *Santa Maria in via lata* : c'est de là que sont parties les lettres à Philémon, à Timothée, aux Philippins, aux Ephésiens, aux Colossiens, aux Hébreux ; descendez, près du forum romain, dans la prison Mamertine, d'où sont partis ensemble pour le martyre les deux grands apôtres qui reposent, aujourd'hui, à Saint-Pierre du Vatican. Avec quel bonheur et quelle édification on se plonge dans ces souvenirs ! Cependant la consolation suprême pour des pèlerins de Rome, c'est de voir le Vicaire du Christ, d'entendre sa parole, de

baiser sa main, d'être bénis par lui. Longtemps et toujours je remercierai Dieu de m'avoir ménagé cette grâce.

C'était donc le jour de la fête du Saint-Rosaire, fête bien chère au cœur de Léon XIII. L'audience, fixée à midi, était accordée à une centaine de personnes : des Français (bretons et parisiens), des Autrichiens, des Américains, un peu « de toutes les tribus, de toutes les langues », et tous frères devant le Grand Père catholique. Mais voici que la garde suisse prend les armes ; c'est le Pape lui-même qui vient à nous ; il est porté dans un fauteuil par ses camériers, vêtus de rouge, et il fait ainsi le tour de la salle, adressant à chacun une parole, une bénédiction qui va aux parents, aux amis, aux patries elles-mêmes.

— « Vous êtes Français, Messieurs, nous dit le Saint-Père, en s'arrêtant près de nous ; ah !... vous avez la triste loi d'abonnement ! » Ces paroles étaient accompagnées d'un geste bien expressif. Le Saint-Père, sans insister davantage sur un sujet qui, on le voyait bien, fait l'objet de ses préoccupations constantes et lui navre le cœur, nous demanda des nouvelles de notre Evêque, offrit sa main à nos baisers, nous bénit, nos personnes et les objets de piété que nous portions et accorda à celui seul d'entre nous qui avait charge d'âmes le pouvoir de donner la bénédiction apostolique à ses paroissiens.

Lorsque le Pape eut ainsi fait le tour de la salle et sans fatigue apparente, car la figure était bien calme et reposée, il se leva pour donner à haute voix une dernière bénédiction à ceux qui étaient si heureux de le voir, et qui se groupèrent tous à ses pieds, en ce moment. J'avais le bonheur de me trouver alors en face du Saint-Père et à deux pas de lui. Une dernière fois, je contemplai cette tête auguste, dont je voulais graver à jamais les traits dans ma mémoire.....

Une heure après, nous quittons Rome, avec des impressions bien douces au cœur : le reste du voyage ne pouvait s'achever qu'avec bonheur, et le parfum de Rome nous a suivis à travers Assise, Lorette, Milan, Paris, jusqu'à notre chère Bretagne, bien digne de le savourer. »

**Retraites militaires.** — QUIMPER. — 1<sup>re</sup> Retraite, du 15 au 19 Octobre. — 20 Paroisses ; 92 retraitants. — Elliant, 18 ; Plonévez-Porzay, 13 ; Saint-Evarzec, 13 ; Pleyben, 11 ; Dinéault, 6 ; Tourc'h, 5 ; Langolen, 4 ; Bénodet, 3 ; Fouesnant, 3 ; Gouesnac'h, 3 ; Kerlaz, 2 ; Le Cloutre-Pleyben, 2 ; Scaër, 2 ; Carhaix, 1 ; Châteauneuf, 1 ; Lannédern, 1 ; Leuhan, 1 ; Locronan, 1 ; Pleuven, 1 ; Saint-Goazec, 1.

2<sup>me</sup> Retraite, du 22 au 26 Octobre. — 28 Paroisses ; 145 Retraitants. — Kerfeunteun, 18 ; Briec, 16 ; Ergué-Armel, 8 ; Beuzec-Cap-Sizun, 8 ; Ergué-Gabéric, 7 ; Plounéour-Lanvern, 6 ; Poul-Ian, 6 ; Goulien, 4 ; Penhars, 4 ; Plogonnec, 4 ; Quéménéven, 4 ; Esquibien, 3 ; Kerlaz, 3 ; Plobannalec, 3 ; Plomelin, 3 ; Combrit,

2 ; Loctudy, 2 ; Mahalon, 2 ; Ploaré, 2 ; Quimper, Saint-Mathieu, 2 ; Fouesnant, 1 ; Landudec, 1 ; Pleyben, 1 ; Plomeur, 1 ; Plonéis, 1 ; Pouldreuzic, 1 ; Pouldavid, 1 ; Saint-Evarzec, 1.

QUIMPERLÉ. — Du 21 au 25 Octobre. — Paroisses : 17 ; retraits : 97. — Querrien, 21 ; Le Trévoux, 12 ; Quimperlé, 8 ; Clohars, 7 ; Tréméven, 7 ; Riec, 6 ; Nizon, 6 ; Arzano, 5 ; Kernével, 5 ; Mellac, 4 ; Guiscriff, 4 ; Bannalec, 3 ; Rédéné, 2 ; Moëlan, 2 ; Névez, 2, Saint-Thurien, 1 ; Locunolé, 1 ; Baye, 1.

Nous donnons ci-après les noms des prêtres chargés des œuvres paroissiales militaires dans les différentes villes où sont appelés les conscrits de notre diocèse :

Alençon : M. Guérin, vic. à Notre-Dame ; M. Dupuy, aum. du Lycée.

Angers : M. Chaplain, 12, rue Kellermann.

Argentan : M. Morlembault, vic. à Saint-Germain.

Belle-Isle : M. l'abbé Audo, aumônier de l'Hôpital.

Brest : M. l'abbé Le Bihan, rue de l'Harteloire, 11.

Chartres : M. Merlon, vicaire, rue aux Ormes, 7.

Domfront : M. Clérice, curé de Saint-Front.

Guingamp : M. Gœury, 3, rue du Four de la Trinité.

Laval : M. Furet, curé de Notre-Dame ; M. Denormandière, directeur du Cercle de Beauregard.

La Flèche : M. Besnier, vicaire à Saint-Thomas.

Lorient : M. Morcrette, vicaire.

Moyenne : M. Patry, archiprêtre de Notre-Dame.

Nantes : M. Mainguy, 7, rue Félix.

Oran : M. Poupert, aumônier de l'Hôpital militaire, et le R. P. Bellamy, supérieur des Salésiens.

Paris : M. Binz, vicaire à Saint-Philippe-du-Roule ; M. Nunesvais, rue Planchat, 40 ; M. l'abbé Fonssagrives, 18, rue du Luxembourg.

Pontivy : M. Jouanno, aumônier de l'Hôpital.

Port-Louis : M. Guyomar, vicaire.

Quimper : M. Le Du, vicaire à Saint-Mathieu.

Saint-Malo : M. Phéto, vicaire à Notre-Dame.

Saint-Servan : M. Bélin, vicaire.

Vannes : M. Guiomar, 6, rue de l'Hôpital.

Versailles : R. P. Gueusset, 4, impasse des Gendarmes.

QUIMPERLÉ. — Retraite bretonne de femmes, du 12 au 19 Octobre. — Paroisses 7 ; retraitantes : 23. — Guiscriff, 8 ; Moëlan, 5 ; Scaër, 4 ; Quimperlé, 2 ; Le Trévoux, 2 ; Clohars, 1 ; Riec, 1.

Lundi dernier, le Ministère a donné sa démission : il est tombé sur une question de scandales financiers, à propos desquels on l'accusait de ne pas vouloir faire la lumière.

Quels que soient les hommes qui vont être appelés au pouvoir, les catholiques ne peuvent regretter le ministère Ribot, qui n'eut d'énergie que contre les Congrégations religieuses, et dont le nom restera attaché à la « triste loi d'abonnement. »

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Encore un fait qui prouve que la présence simultanée, à Rome, de deux souverains le Pape et le roi d'Italie, est impossible. Le roi de Portugal, fils de la reine Maria-Pia, sœur du roi Humbert, désirait, au cours d'un voyage, saluer son oncle à Monza et voir ensuite le Pape, à Rome. Le gouvernement italien, jaloux de faire affirmer, à chaque occasion, son prétendu droit sur la ville éternelle, décida que Don Carlos devait être reçu au palais volé du Quirinal ; mais alors, selon la règle invariablement suivie, il ne pouvait être admis au Vatican.

Devant cette alternative, le roi de Portugal a renoncé à son voyage. Sa décision a vivement mécontenté la Cour et, venant après l'abstention des ambassades d'Allemagne et d'Autriche de prendre part aux fêtes du 20 Septembre, elle est regardée comme un nouvel affront au gouvernement d'Humbert : elle a provoqué une rupture entre les cabinets de Lisbonne et de Rome. M. Crispi, le ministre sectaire, non content de faire injurier le roi Don Carlos par ses journaux, a rappelé son ministre en Portugal et n'y a laissé qu'un simple chargé d'affaires.

M. Léon Harmel, « l'apôtre de l'Usine », a été reçu en audience privée au Vatican, avec le R. P. Jules du Sacré-Cœur, commissaire-général du Tiers-Ordre en France.

Le Saint-Père a témoigné à M. Harmel la plus paternelle affection ; il l'a vivement encouragé à continuer son apostolat, soit dans les Congrès ouvriers, soit dans les Congrès du Tiers-Ordre ; il a insisté sur le caractère social que saint François s'est efforcé d'imprimer à ses institutions : il a parlé en termes émus de la France.

Après, dans la salle Clémentine, le Pape a reçu une centaine de Tertiaires franciscains, qui avaient assisté au Congrès d'Assise.

On croit que le prochain Consistoire aura lieu avant la fin de Novembre. Parmi les prélats qui doivent être créés cardinaux, on citait Mgr Combes, archevêque de Carthage, Mgr Boyer, archevêque de Bourges et Mgr Perraud, évêque d'Autun, dont la nomination a déjà été différée, grâce au mauvais vouloir du gouvernement français. On parle encore de nouvelles difficultés à ce sujet entre le même gouvernement et la chancellerie romaine, de sorte que la France n'aurait pas de nouveaux cardinaux. Jadis, on tenait à honneur et on regardait comme un réel avantage d'avoir le plus possible de représentants au sein du Sacré Collège.



On sait que Son Em. le cardinal Richard est à Rome, où il doit notamment bénir solennellement une statue de sainte Geneviève, destinée à l'église dont il est titulaire cardinalice. En même temps, le vénérable archevêque traitera, cela va sans dire, des affaires ordinaires de son diocèse et si, comme il est probable, dit *La Vérité*, le Souverain Pontife l'interroge sur les choses de France, Son Eminence est à même de donner là-dessus au Saint-Père les renseignements les plus exacts. »

**La loi de spoliation. — Lettre du Cardinal Parocchi. —** La Revue des PP. Eudistes, *Le Saint Cœur de Marie* du 15 Octobre 1895, a publié l'importante lettre qui suit, adressée au R. P. Le Doré par Son Em. le Cardinal Parocchi, vicaire de Sa Sainteté, protecteur de la Congrégation :

« Rome, le 17 Septembre.

« Mon bien cher Père,

« La petite, mais vaillante Congrégation des Eudistes, dont je suis fier d'être le protecteur, vient de me donner une nouvelle preuve de l'excellent esprit qui l'anime.

« Vous ne vous faites, sans doute, aucune illusion sur le sort qui vous attend en suite de la résistance passive que vous allez opposer. Mais, pour défendre les droits et l'honneur de l'Eglise, vous êtes prêts à tout. Dieu est plus fort que tout.

« C'est par la persécution et le martyre qu'on arrive à la gloire, dans le ciel, et même au triomphe sur cette terre.

« Agréez, mon bien cher Père, ma bénédiction spéciale pour vous et pour tous vos fils qui sont aussi les miens.

« Tout vôtre en Jésus-Christ.

L. M.

« Cardinal protecteur. »

« Ces paroles d'encouragement, dit le *Peuple Français*, sont un précieux indice des vrais sentiments de la Curie romaine. Puissent-elles raffermir encore le courage des vaillantes Congrégations qui ont entrepris de lasser la persécution par une résistance légale ! »

Cette lettre, hâtons-nous de l'ajouter, ne contredit en rien la liberté que le Saint-Père a laissée aux Congrégations, comme il résulte de plusieurs réponses du Cardinal Rampolla ; mais elle prouve aussi que « liberté » ne doit pas être nécessairement traduit par « soumission. »

**Comment on résiste. —** La commune de Brains-sur-les-Marches (Mayenne) avait, en 1885, trois religieuses : une rétribuée par l'Etat, les deux autres par la bienfaisance privée.

M. le maire d'alors voulut faire participer deux religieuses au lieu d'une à la munificence de l'Etat, et il écrivit en ce sens à l'inspecteur. Point de réponse.

Dix ans s'écoulèrent ; le maire solliciteur est mort ; un autre le remplace qui reçoit, le 15 Août dernier, une lettre lui disant que

« sa demande est agréée, et qu'on envoie à sa commune... une institutrice laïque. »

La municipalité, réunie d'urgence, émet, à l'unanimité, un vote de refus, aussitôt notifié à qui de droit.

Cependant, on a nommé une demoiselle B. C., qui ne tient pas à aller au milieu de gens qui ne veulent pas d'elle.

Une autre est nommée, qui écrit à M. le maire : « J'arrive ce soir, à 6 heures. »

Elle arriva, en effet, flanquée de l'inspecteur, qui trouva le maire entouré de son Conseil, et lui dit, d'après un journal de la région :

« En 1885, vous avez demandé une institutrice adjointe à votre titulaire. La voici. C'est une perle, une demoiselle comme on en voit peu, de bons principes, allez ! Elle a été élevée par les religieuses, etc.

« — Monsieur l'inspecteur, tout le monde est content des Sœurs, nous les garderons ! Si vous venez au nom de l'autorité académique et préfectorale, moi, je viens au nom de tout mon Conseil municipal et de tous mes administrés, vous dire que nous interdirons formellement à votre protégée l'entrée de la classe.

« — J'accomplirai mon devoir jusqu'au bout, Monsieur le maire.

« — Et nous aussi, Monsieur l'inspecteur. »

Sur ce, dit le même journal, l'inspecteur, suivi de l'institutrice, fait mine de marcher vers la maison d'école.

Sur le pas de la porte, un fort gaillard veillait, les deux poings en avant. Gare à qui passera !

L'inspecteur n'eut garde de forcer la consigne ; il planta là son institutrice et partit sous les huées de la foule.

S'il avait franchi le pas de la porte, il aurait trouvé, dans la cour, toute la population sur pied, armée de balais, de bâtons, des seaux d'eau...

Depuis cette époque, la paisible population de Brains-sur-les-Marches vit en paix, et garde ses trois bonnes religieuses.

(*La Croix.*)

\*\*\*

La supérieure des Sœurs de la Providence à Matignon (Côtes-du-Nord), mourut le 17 Septembre ; de par la loi, l'école communale devait être laïcisée. L'inquiétude était grande à Matignon, où les autorités religieuses et civiles tenaient absolument à conserver les Sœurs et avaient fait plusieurs démarches dans ce but.

Néanmoins, dans la première semaine d'Octobre, une note officielle arrivait à la communauté de Matignon, à l'adresse de Mme l'institutrice privée. Plus de doute, la laïcisation était décidée. Immédiatement, le maire part pour la préfecture, et déclare au préfet qu'il démissionnera, avec son adjoint, si on laïcise.

Devant cette éventualité, le préfet hésite ; il écrit au ministre. Deux jours après, le 7 Octobre, la Révérende Mère Saint-Anselme était agréée comme institutrice communale, à titre provisoire.

Félicitations à M. le maire de Malignon ; voilà qui prouve qu'on peut résister aux lois mauvaises.

**La Messe du Saint-Esprit.** — Des messes ont été dites, à Paris et dans un grand nombre de villes de province, à l'occasion de la rentrée des tribunaux. Malheureusement, en différents autres endroits, les tribunaux ont cru devoir se dispenser de cette pieuse manifestation. N'est-ce pas le cas, sans manquer de respect à la justice, de redire les deux quatrains inspirés à un journaliste par une abstention semblable :

Si le tribunal s'interdit  
D'aller désormais à la messe,  
C'est pour donner au Saint-Esprit  
Une leçon de politesse.

Nos juges, en effet, sont las  
De lui faire ainsi, chaque année,  
Cette visite surannée  
Que l'Esprit-Saint... ne leur rend pas.

\*\*\*

On lit dans les journaux anglais :

« A Londres, en l'église de Saint-Anselme et de Sainte-Cécile, a eu lieu la messe du Saint-Esprit célébrée pour les membres catholiques de la profession légale « juges, avocats et avoués ». Parmi les assistants on notait lord Russell de Killowen, lord chef-juge, le juge Day et le juge Mathew.

« La messe a été célébrée au milieu des chants sacrés qui, tous les ans, font accourir dans cette vieille église du XVII<sup>e</sup> siècle une foule de protestants. »

La messe du Saint-Esprit devient à Londres une véritable institution. Et il nous paraît douloureusement intéressant de voir cette vieille coutume des nations catholiques refluer à Londres, alors qu'en France la magistrature républicaine est disposée, dans certains ressorts, à s'en passer.

**Une heureuse initiative.** — Il vient de se fonder une Société de femmes qui prennent l'engagement de renoncer aux cancans, à la médisance, aux propos frivoles et inconsidérés.

C'est en Suisse, dans le canton d'Uri, que cette ligne modèle a été créée. Heureux pays !

**CHOSE ÉTRANGE.** — Oui, chose étrange ! Dans un pays comme celui-ci, chaque fois qu'un évêque, qu'un prêtre, qu'un catholique élève la voix et proteste au nom de son opinion, de sa conscience, aussitôt une mente acharnée de journalistes, d'avocats, de procureurs, se déchaîne contre lui. Comme si l'épiscopat et le sacerdoce constituaient en France une obligation de mutisme et de servilité ; comme si la profession franche et sincère de catholique devait entraîner l'obéissance passive à tout ce que veut ou à tout ce que

peut le gouvernement ; comme si ce grand corps de catholiques, de 80 évêques, de cinquante mille prêtres, de plusieurs millions de fidèles qui existe dans ce pays depuis plusieurs siècles, devait être exclu de cette liberté de la plainte, qui est le droit commun et l'apanage de tous les Français !

MONTALEMBERT.

## SAINT THÉLEAU (suite)

« Mis en possession de ces glorieux présents, ayant reçu la bénédiction de leurs hôtes et les ayant bénis à leur tour, ils reprirent le chemin de leur pays, et leur voyage s'accomplit heureusement. Saint Théleau prit aussitôt l'administration pastorale de l'église de Landaff, pour laquelle il avait été consacré, avec celle de la paroisse qui y est jointe, et dont son prédécesseur saint Dubrice, avait déjà pris le soin. Mais il ne put y demeurer longtemps, à cause de la peste qui avait déjà détruit presque tout son peuple. On l'appelait la *peste jaune*, parce qu'elle privait de sang et rendait jaunes ceux qu'elle atteignait. Elle apparaissait aux regards humains comme une colonne, formée par un nuage pluvieux, dont une extrémité se dirigeait vers la terre, tandis que l'autre errait à travers les airs et parcourait toute la région comme ces pluies qui se précipitent dans les vallons. Tous les êtres vivants qu'atteignaient ses exhalaisons empestées, ou bien mouraient sur le champ ou du moins étaient condamnés à une mort prochaine. Si quelqu'un s'efforçait de porter remède aux malades, non seulement les médicaments restaient sans effet, mais l'horrible mal emportait le malade et celui qui le soignait. C'est ainsi qu'il emporta Mailcun, roi de Guénédocie, contrée dont la peste éprouva tellement la population, que bientôt le pays ne fut guère qu'un désert. Or, pendant que ce mal sévissait sur les animaux, sur les reptiles autant que sur les hommes, saint Théleau jeûnait, pleurait, et criait vers le Seigneur : « Epargnez votre peuple, vous qui ne voulez pas faire mourir, mais faire vivre le pécheur. Ne condamnez pas votre héritage à une perte totale. » Par cette prière et par celle d'autres saints encore, la colère de Dieu fut apaisée pour un temps, et saint Théleau connut, par un avertissement céleste, qu'il devait se retirer dans des contrées lointaines avec ceux de son peuple qui avaient survécu. Il y en eut qui allèrent en Hibernie (1) ; d'autres, en plus grand nombre, sous sa conduite à lui, gagnèrent la France (2), en attendant que Dieu les invitât à revenir dans leur patrie. Tout cela fut fait sur un ordre apporté par un ange, qui dit à saint Théleau : « Lève-toi, passe la mer et rassemble les restes de ton peuple, qui devra te suivre jusqu'à ce que Dieu, riche en miséricorde, abaisse les yeux sur lui, prenne en

(1) En Irlande.

(2) Le texte latin porte *in Franciam*.

« pitié sa misère, et accorde à tes efforts, à tes prières pour les  
 « tiens, après un bon accueil sur la terre étrangère, un heureux  
 « retour de l'exil ; alors vous serez pour toujours à l'abri du dan-  
 « ger que vous suivez aujourd'hui. Hâte-toi, ajouta l'Esprit céleste ;  
 « n'hésite pas ; qu'un ange du Seigneur t'accompagne dans ton  
 « voyage, l'accompagne à ton retour, et qu'avec tous ceux qui te  
 « suivent aujourd'hui, il te ramène heureusement dans ton pays. »

Saint Théleau se mit donc en chemin, amenant à sa suite quel-  
 ques uns des évêques ses suffragants, des ministres de différents  
 ordres, et un groupe d'hommes et de femmes. Il arriva d'abord en  
 Cornouailles (1) et fut bien accueilli par le roi du pays, Gérenn,  
 qui fit beaucoup d'honneurs à lui et à toute sa troupe. Pendant  
 qu'il lui donnait l'hospitalité, le prince, causant familièrement  
 avec le saint évêque Théleau, lui dit : « Mon seigneur et mon père,  
 « je vous prie d'entendre ma confession, et d'être désormais mon  
 « confesseur. » L'évêque consentit, entendit sa confession et lui  
 dit avec assurance : « Vous ne connaîtrez point la mort avant  
 « d'avoir reçu le corps du Seigneur, consacré par moi. » Puis le  
 Saint partit avec ses compagnons pour se réfugier près des peuples  
 de l'Armorique, et là encore il recevait bientôt le plus favorable  
 accueil. »

(A suivre.)

(1) Il s'agit ici de la Cornouailles insulaire, et non de notre Cornouailles  
 armoricaine.

Le chloral qui entre dans la composition du Sirop de Follet est un puis-  
 sant antiseptique, c'est-à-dire un agent qui préserve de la corruption les  
 corps organiques. Un flacon de Sirop de Follet, entamé, peut se conserver  
 indéfiniment sans s'altérer.

Cette propriété ajoute assurément aux précieuses qualités de ce  
 médicament, qui s'est révélé si efficace contre certaines maladies où  
 les désordres nerveux et l'insomnie sont causés par des germes  
 infectieux.

Ainsi, le Sirop de Follet a donné des résultats supérieurs à toute autre  
 médication, dans la coqueluche, dans la chorée ou danse de Saint-Guy,  
 dans les convulsions des enfants, dans l'éclampsie et dans l'albuminurie, etc.

*Sirop de Regnaud, Pâte de Regnaud, sédatifs des bronches ;  
 médicaments éprouvés contre enrrouements, laryngites, rhumes,  
 bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop,  
 2 fr. 50 le flacon. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris  
 et toutes pharmacies.*

**J. LE BIHAN**, de Ploudalmézeau, a l'honneur de prévenir  
 tant de la *Maison Rouxel-Ledain, de Rennes* (BÉTIN frères, succes-  
 seurs, fournisseurs de l'Archevêché), pour les *Ornements d'Eglises,*  
*les Bronzes, l'Orfèvrerie, la Chasublerie, Dais, Bannières, Statues,*  
*Chemins de Croix, etc., etc.*

Ateliers spéciaux pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.

## E. LEFÈVRE

DENTISTE DU LYCÉE DE QUIMPER

*Diplômé de l'École dentaire de Paris*

1, RUE KÉREON, A QUIMPER (en face la Cathédrale)

Consultations tous les jours, les mardi et vendredi exceptés

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES

Plombages et Aurifications.

MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3  
 QUIMPER

MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS

BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Couvertis FRÉNAIS, argentés à 100 grammes

BRONZE — ORFÈVREURIE D'ÉGLISE

Couvertis CHRISTOFLE, au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

## LE CABINET DENTAIRE

2, rue Astor, QUIMPER

en présence de l'augmentation continuelle de sa clientèle, s'est adjoint  
 M. DACLIN, Chirurgien Dentiste diplômé de la Faculté de Médecine  
 de Paris.

CONSULTATIONS TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE VENDREDI

*Spécialité d'Aurifications et de Dents artificielles.*

Demander la brochure *Aux Mères de famille*, par F. PÉZIEUX.

## FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> LE JANTEL,

Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

**MINES D'OR** spéculation inédite sur toutes valeurs de Mines d'Or,  
 facilités spéciales. Banque centrale de Paris,  
 20, Avenue de l'Opéra, Paris.

## CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

MAISON DE CONFIANCE

**ÉLY - LABASTIRE**

53, rue de la Rampe, et rue de Siam, 38

**BREST****FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES EN TOUS GENRES**  
*Literies et Tentures diverses.***ORNEMENTS D'ÉGLISE, CHASUBLERIE, BRONZES**

Orfèvrerie, Calices, Ciboues, Ostensoirs, etc....

STATUES DE TOUTES DIMENSIONS, CHEMINS DE CROIX

**TAPIS D'AUTEL, NAPPES, RABATS & CEINTURES**

Réparations de Vases sacrés, Dorure, Argenture.

DÉPÔT DE MÈCHES GUILLON, ENCENS ET DIVERS, ETC., ETC....

**Vitraux Artistiques. J. CLAMENS**1, BOULEVARD DU ROI RENÉ et PLACE MARGUERITE D'ANJOU  
**ANGERS****HYGIÈNE DE LA TÊTE****La Chute des Cheveux**

est immédiatement arrêtée par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF**

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPÔT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

Qui nettoie la Tête  
Enlève les Pellicules  
Empêche les Cheveux  
de tomber et  
les fait repousser**PRODUITS FÉLIX POTIN**

Seule Maison à QUIMPER, 6, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale)

**CHOCOLATS, TAPIOCAS, BISCUITS****CONSERVES ALIMENTAIRES**  
**FRUITS ET PRIMEURS**

Livraison à domicile. — Expédition franco port et emballage.

Envoi franco du catalogue à toute personne en faisant la demande.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

**LA SEMAINE RELIGIEUSE**

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé ROPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.**Administration :** Adresser directement les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

**SOMMAIRE. I.** La Dédicace des Églises.**II.** Chronique du diocèse : Mission recommandée ; Cause du Vénérable Charles de Blois ; Droit d'accroissement ; Nécrologie ; Nomination dans le clergé ; Quimper ; Bénédiction d'écoles à Plouzané

et à Plouhinec ; Retraites militaires ; L'abbé Jean-Marie de Lamennais ; L'Œuvre Saint-Yves.

**III.** La foi de spoliation ; L'habit et le moine.**IV.** Saint Théleau (suite).**V.** Bibliographie.**VI.** Annonces et avis divers.**OFFICES DE LA SEMAINE****Dimanche, 10 Novembre.** — 23<sup>e</sup> Dimanche après la Pentecôte. DEDICACE DE TOUTES LES ÉGLISES DE FRANCE. Double de 1<sup>re</sup> classe avec Octave. Blanc. Mémoire du Dimanche.

Aux Vêpres, mémoires du suivant et du Dimanche.

**Lundi, 11.** — S. Martin, Evêque de Tours. Double. Blanc.**Mardi, 12.** — S. Martin, Pape, martyr.

Semi-double. Rouge.

**Mercredi, 13.** — S. Stanislas de Kostka, Confesseur (au supplément). Double. Blanc.**Jeudi, 14.** — S. Josaphat, Evêque, martyr. Double. Rouge.**Vendredi, 15.** — S<sup>te</sup> Gertrude, Vierge. Double. Blanc.**Samedi, 16.** — S. Melaine, Evêque (au propre diocésain). Semi-double. Blanc.**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**Plouneour-Trez ..... du 5 au 11 Novembre.  
Guiclan ..... du 12 au 17 Novembre.

## La Dédicace des Églises.

« Pour ma part, je n'assiste jamais à une consécration d'église sans éprouver de profondes émotions. Toutes les parties de la création parlent un langage auquel je ne suis assurément pas insensible ; mais, j'ose le dire avec le prophète, devant le lieu, devant les autels et les tabernacles sacrés, tout l'univers s'efface, s'éclipse : c'est là seulement que notre Dieu me paraît véritablement magnifique : *Quia solummodo ibi magnificus est Dominus noster*.

« Vous avez lu quelquefois sur le frontispice de certains édifices religieux cette inscription si noble dans sa simplicité : « Au Dieu très bon, au Dieu très grand » : *Deo optimo maximo*. S'il était permis de toucher à ces paroles vénérables de l'antiquité chrétienne, et si une autre main que celle qui a étendu les cieux pouvait rien imprimer sur leur bel azur, de cette seule inscription j'en ferais deux. A la gloire du Dieu créateur, j'écrirais sur le front des astres : Au Dieu très grand ; à la louange du Dieu sauveur, je graverais sur le front des temples chrétiens : Au Dieu très bon.

« Oui, nos temples sont tout pleins de la miséricorde du Seigneur ; et, de tous les attributs de la divinité, on peut dire que la miséricorde seule y éclate. Appelez Dieu « puissance, » en levant les yeux au firmament ; appelez-le « grandeur, » en contemplant les mers ; « majesté terrible, » en écoutant la voix des orages ; vous devez changer de langage en entrant dans nos temples. Dieu s'y appelle d'un nom plus doux : « Notre Père » : *Pater Noster*. O magnifique nature, majestueuse, belle, gracieuse même en un grand nombre de ses parties, je t'admire, mais, le dirai-je ? je te redoute peut-être plus encore. Tes lois puissantes, aveugles, terribles, dérangées en outre par le péché et sans cesse armées contre nous, peuvent me broyer à tout instant comme j'écrase l'insecte sous mes pieds. Que de malheureux ont péri par l'ardeur du feu, par l'impétuosité des ondes, par l'infection de l'air, par les secousses de la terre ouvrant sous leurs pas des abîmes ! Et puis, ô nature, tu ne parles qu'à mes sens ; ou du moins, par toi la voix de mon Dieu n'arrive pas droit à mon cœur. D'ailleurs, pour quelques pages lumineuses que tu nous offres, combien de pages obscures ? A côté de la plante qui me guérit, tu me présentes celle qui m'enpoisonne ; sous la fleur qui me charme se cache le reptile qui me blesse. L'Apôtre t'appelle une énigme : énigme, en effet, dont je ne puis pas toujours deviner le mot. Ce mot est-il : puissance cruelle ; ce mot est-il : bonté touchante ? En t'étudiant, ô mystérieuse nature, quelques hommes ont blasphémé ; d'autres ont adoré. « Vos autels, Seigneur, vos autels » : *Altaria tua, Domine !* vos autels se font mieux entendre à mon cœur. L'homme dégénéré, malade, y trouve des remèdes plus assortis à son infirmité.

C'est de là que vous parlez cœur à cœur à votre créature, sans l'intermédiaire des sens, dans les doux épanchements de la prière ; dans l'obscurité du doute et le tâtonnement de la recherche, dans l'enseignement positif de votre Église. A la vue de l'univers, j'adore, mais en tremblant ; à la vue des tabernacles, j'adore, mais en aimant.

« Écrivez donc, écrivez sur la façade extérieure du temple, écrivez jusqu'au sommet de la flèche aérienne : « bonté » ; bonté du Très-Haut, qui a daigné fixer sa tente parmi les enfants des hommes. Mais multipliez cette douce parole, placez-la sur toutes les parties intérieures de l'édifice sacré. Écrivez sur ces fonts baptismaux : « bonté » ; bonté qui me régénère, qui me purifie, qui m'adopte, qui m'ouvre les cieux. Écrivez sur ces tribunaux sacrés de la pénitence : « bonté » ; bonté qui me pardonne, qui me guérit, qui me relève septante fois sept ans, qui calme mes remords, qui me rend la paix de l'innocence. Écrivez sur ces chaires chrétiennes : « bonté » ; bonté qui proclame l'heureuse nouvelle, l'Évangile ; bonté qui enseigne, au milieu des variations sans cesse renaissantes des opinions humaines, une doctrine incorruptible, immuable ; au milieu des clameurs tumultueuses et passionnées des partis, une doctrine de paix et d'amour ; au milieu des accablantes épreuves de la vie, une doctrine d'espérance et d'immortalité. Écrivez sur ces tabernacles, écrivez-y en caractères d'or : « bonté » ; bonté qui me nourrit de l'aliment même des anges, qui m'enivre d'un calice délicieux ; bonté qui met mon Sauveur sous mes yeux, sur mes lèvres, dans mon cœur. Écrivez au-dessous de cette image de Marie, écrivez-y en lettres d'azur : « bonté » ; bonté qui accueille les pécheurs, qui leur sourit, qui leur tend les bras ; bonté qui console la pauvre mère, qui bénit et console les petits enfants, qui assiste le jeune homme dans les rudes combats de son âge, qui protège la timide innocence des vierges exposées à tant de dangers et de perfidies ; bonté qui adoucit la vie, qui adoucit la mort, qui adoucit le jugement... Mes frères, que j'élève ou que j'abaisse mes regards, de quelque côté que je les promène dans le saint lieu, partout la bonté divine s'offre à mes yeux sous mille formes diverses, mais toujours aimables, toujours consolantes. Ce n'est pas la sublimité de la puissance, apparaissant ici comme dans certaines grandes scènes de la création ; c'est une autre sorte de sublimité, dont parle saint Augustin : Dieu se montre au saint lieu « sublime de bonté » : *bonitate sublimis est*.

(Cardinal PRÉ.)

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Mission recommandée :

GOUESNOU, du 18 au 24 Novembre. Prédicateurs : RR. PP. Jésuites de la résidence de Quimper.



**Cause du Vénérable Charles de Blois.** — Monseigneur l'Evêque de Quimper a reçu de Mgr Laborde, évêque de Blois, la lettre suivante, qu'il s'empresse de porter à la connaissance de ses diocésains :

**Evêché**

« Blois, le 19 Octobre 1895.

**DE BLOIS**

—

« MONSEIGNEUR,

« Il y a trois ans, nous avons dû solliciter d'un certain nombre de Nosseigneurs les Evêques de France, des *Lettres postulatrices* destinées à la *Réassomption* d'une Cause de Béatification qui nous est chère, celle du Vénérable Charles de Blois. Depuis cette époque, les premières procédures ont suivi leur cours normal, et les résultats obtenus permettent d'espérer, dans un temps qui vraisemblablement n'est pas éloigné, une solution favorable. La Commission Cardinalice des Rites, dans sa Session ordinaire tenue au Vatican le 30 Août 1892, a prononcé la *Réassomption* de cette Cause, et le 4 Septembre suivant, Sa Sainteté le Pape Léon XIII a daigné en approuver le Décret. Le 8 Mars 1893, ont été délivrées les *Lettres Rémissoriales* qui nous permettent de procéder au Procès Apostolique sur le *Culte non interrompu*, rendu dans le passé à Charles de Blois. Conformément à la teneur de ces dernières Lettres, deux tribunaux ecclésiastiques, canoniquement établis à cet effet en 1894, l'un à Blois où est né le Vénérable Prince, et l'autre à Saint-Brieuc, dans le diocèse duquel reposent ses précieux restes, sont chargés de recevoir actuellement les dépositions des témoins compétents.

« Cette solennelle enquête une fois terminée, les Procès-verbaux en seront soumis à l'examen de la Sacrée Congrégation des Rites, puis à l'approbation définitive du Souverain Pontife. Si cette dernière faveur est accordée, il ne restera plus qu'à solliciter le Décret de Béatification et l'Office propre, qui nous permettront désormais de fêter et d'invoquer, dans la sainte liturgie, ce Vénérable Serviteur de Dieu.

« Toutefois un procès de Béatification est une œuvre compliquée et minutieuse, qui exige non seulement du temps, mais encore des frais relativement considérables. Jusqu'ici, le diocèse de Blois a fait seul les premières dépenses. Le moment nous semble donc venu de nous adresser aux pieux fidèles qui peuvent s'intéresser à une Cause non moins patriotique et française que religieuse, et surtout de faire appel aux diocèses où Charles de Blois a laissé des traces plus spéciales de sa vie, de son culte, de ses vertus et de ses souvenirs. Nous serons tout particulièrement reconnaissant à ceux de Nosseigneurs les Evêques qui voudront bien recommander cette Cause à la charité de leurs diocésains, soit en ordonnant une quête à cet effet, soit par tout autre moyen qu'ils jugeront convenable.

« Vous me permettrez, cher Monseigneur, de compter sur votre bienveillant concours. La Cause dont il s'agit intéresse, en

effet, d'une manière particulière, tous les diocèses de Bretagne. Il n'en est pas un où le Vénérable Charles n'ait opéré de nombreux miracles, et où il n'ait fait des largesses en faveur des pauvres, des églises et des monastères. On voudra lui témoigner de la reconnaissance, et provoquer de nouvelles grâces par son intercession.

« Que Votre Grandeur veuille bien agréer, avec ma requête, l'hommage de mes sentiments les plus respectueux et les plus dévoués.

« CHARLES, Ev. de Blois. »

Les personnes qui voudraient bien s'associer à l'œuvre si intéressante, recommandée par Monseigneur l'Evêque de Blois, peuvent déposer leur offrande, à Quimper, au secrétariat de l'Evêché, qui la fera volontiers parvenir à sa destination.

**Droit d'accroissement.** — Une note officielle, reproduite par la plupart des journaux, a prétendu donner la statistique exacte des Congrégations religieuses qui se seraient soumises aux exigences de la nouvelle loi fiscale.

Pour ce qui concerne les Congrégations appartenant au diocèse de Quimper, nous pouvons affirmer que toutes celles qui avaient à se prononcer, à la date du 16 Octobre, ont adopté l'attitude passive.

**Nécrologie.** — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Floch (Grégoire), ancien recteur, décédé à l'hospice de Douarnenez, le 2 Novembre, à l'âge de 72 ans.

Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Nantes :

« Le R. P. Salaün, ancien missionnaire aux États-Unis, né à Landevennec (Finistère), le 11 Novembre 1818, ordonné prêtre le 31 Mai 1842, parti pour les missions du Nouveau-Monde en 1854, est mort le 19 Octobre, à Saint-Clair de Nantes, où il s'était retiré depuis huit ans. »

R. I. P.

**Nomination dans le Clergé.** — Par décision de Monseigneur, M. Pâris, jeune prêtre, de Châteauneuf, a été nommé vicaire au Relecq-Guipavas.

**QUIMPER.** — Les fêtes de la Toussaint et des Morts ont été célébrées, dans les différentes paroisses de Quimper, avec la solennité habituelle et la plus grande dévotion. Jamais les communions n'ont été plus nombreuses, ni les offices mieux suivis.

A la Cathédrale, Monseigneur a officié pontificalement à la grand'messe et aux vêpres.

Le sermon a été donné par M. le chanoine Téphany, doyen du Chapitre. Le nombreux auditoire qui remplissait la vaste Basilique était heureux et édifié en entendant, après plusieurs années, la

voix sympathique et persuasive de ce prêtre si vénéré, si apprécié à Quimper, qui redisait, dans un beau langage, les splendeurs et les joies de la céleste Jérusalem.

**Bénédiction d'écoles. — I. PLOUZANÉ.** — Nous avons reçu, trop tard pour l'insérer dans notre dernier numéro, l'intéressante communication qui suit :

« Dimanche, 27 Octobre, nous avons assisté à une bien touchante cérémonie : la bénédiction solennelle de la nouvelle école chrétienne, ouverte depuis quelques mois.

Depuis longtemps déjà, la paroisse de Plouzané jouit du bienfait d'une école libre. Les petites filles y reçoivent une instruction solide, sous la direction des Sœurs de l'Immaculée Conception, de Saint-Méen. Il manquait une école chrétienne de garçons. Notre zélé pasteur l'a compris. Il a fait appel à ses paroissiens, et sa confiance n'a pas été trompée.

Les paroissiens de Plouzané ne brillent pas par la fortune. Tous cultivateurs, ils gagnent leur pain à la sueur de leur front ; mais s'ils ne possèdent pas de grandes richesses, ils ont quelque chose de mieux : la foi, le dévouement à toutes les nobles causes. C'est avec émotion que M. le chanoine Morgant, curé de Guipavas, dans une brillante allocution, les a félicités d'avoir su comprendre et remplir leur devoir de parents chrétiens. Le sacrifice, le devoir accompli trouvent souvent leur récompense ici-bas, toujours en l'autre monde.....

La procession se déroule et se dirige vers la nouvelle école des Frères. Les enfants portent eux-mêmes les Christs, images du divin Crucifié, sous l'œil duquel ils vont poursuivre leurs premières études. Heureux enfants ! Combien n'y en a-t-il pas, de leur âge, qui n'ont pas, aujourd'hui, cette faveur ! M. le chanoine Iliou, curé de Plougastel-Daoulas, procède alors à la bénédiction solennelle. Enfant du pays et bienfaiteur des œuvres de sa paroisse natale, cet honneur lui revenait de droit.

Cette fête de famille s'est terminée par la bénédiction du Saint-Sacrement. Que de grâces le divin Sauveur n'a-t-il pas dû répandre, ce jour-là, sur cette vaillante et chrétienne population !

**II. PLOUHINEC.** — Le même jour, à une autre extrémité du diocèse, avait lieu une cérémonie semblable, dont nous regrettons de n'avoir pas reçu une relation plus détaillée, mais que nous nous reprocherions de passer sous silence ; car des faits de ce genre intéressent non seulement les localités où ils ont lieu, mais toutes les paroisses, pour lesquelles ils sont un exemple et un encouragement.

Pas plus que ceux de Plouzané, les habitants de Plouhinec ne sont favorisés des dons de la fortune ; mais ils comprennent également le bienfait de l'éducation chrétienne, pour leurs enfants, et des soins des bonnes religieuses, pour leurs malades. Une personne généreuse a donné une première offrande ; la plupart des

paroissiens ont apporté leur obole, les uns en argent, les autres en matériaux ou en journées de travail. L'excellent recteur de la paroisse, qui a su grouper toutes les bonnes volontés, a été l'âme de l'entreprise, qu'il a menée à bonne fin. Une belle maison est bâtie, où les Filles de Jésus, de Kermaria, si dévouées, viennent d'ouvrir une école qui sera, sans tarder, florissante.

La bénédiction en a été faite, le dimanche 27 Octobre, par M. Fléiter, vicaire général, entouré de vingt prêtres. La messe était chantée par M. Pichavant, vicaire du Chapitre, originaire de la paroisse. M. Nicolas, recteur de Plomodiern, avec son talent bien connu, a rappelé la nécessité de l'instruction chrétienne, en félicitant les habitants de Plouhinec du concours intelligent et empressé qu'ils ont prêté à leur zélé pasteur, pour la fondation de leur école chrétienne.

**Retraites militaires. — LESNEVEN.** — 1<sup>re</sup> Retraite, du 15 au 19 Octobre. — 48 Paroisses ; 332 retraits. — Plouider, 24 ; Plabennec, 23 ; Ploudaniel, 21 ; Plougastel-Daoulas, 17 ; Lannilis, 16 ; Plouvien, 16 ; Landéda, 14 ; Ploudalmézeau, 11 ; Milizac, 11 ; Kerpouan, 11 ; Guissény, 10 ; Plouguerneau, 9 ; Landunvez, 9 ; Bourg-Blanc, 9 ; Guilers, 8 ; Loc-Maria-Plouzané, 7 ; Gouesnou, 7 ; Lesneven, 7 ; Le Folgoët, 6 ; Lambézellec, 6 ; Ploumoguier, 6 ; Plouzané, 6 ; Coat-Méal, 6 ; Saint-Méen, 6 ; Goulven, 5 ; Plourin, 5 ; Plougonvelin, 5 ; Plouguin, 4 ; Trégarantec, 4 ; Le Drennec, 4 ; Kernonès, 4 ; Saint-Frégant, 4 ; Le Relecq, 3 ; Saint-Pabu, 3 ; Lampaul-Ploudalmézeau, 3 ; Brélès, 3 ; Plounéour-Trez, 3 ; Kernilis, 3 ; Porspoder, 2 ; Trégionou, 2 ; Saint-Renan, 2 ; Morlaix, 1 ; Saint-Vougay, 1 ; Guipronvel, 1 ; Cléder, 1 ; Saint-Thonan, 1 ; Lanarvily, 1 ; Bohars, 1.

2<sup>me</sup> Retraite, du 22 au 26 Octobre. — 47 Paroisses ; 271 retraits. — Saint-Pol-de-Léon, 23 ; Plouneventer, 19 ; Guipavas, 17 ; Saint-Thégonnec, 15 ; Plouédern, 14 ; Plouescat, 14 ; Plounevez-Lochrist, 10 ; Plouzévédé, 9 ; Guiclan, 9 ; Lanhouarneau, 9 ; Saint-Derrien, 8 ; Bodilis, 8 ; Saint-Servais, 8 ; Sibiril, 7 ; Plouvorn, 7 ; Saint-Divy, 6 ; La Forêt-Landerneau, 6 ; Ploudiry, 6 ; Roscoff, 5 ; Landerneau, 5 ; Pleyber-Christ, 5 ; Cléder, 5 ; Taulé, 5 ; Plounéour-Trez, 5 ; Plougar, 4 ; Pencran, 4 ; Tréflès, 4 ; Plouénan, 3 ; Mespaul, 3 ; Comanna, 2 ; Coat-Méal, 2 ; Bourg-Blanc, 2 ; Lambert, 2 ; Saint-Martin-Morlaix, 2 ; Lesneven, 2 ; Lanneufret, 2 ; Saint-Thonan, 2 ; Dirinon, 2 ; Plabennec, 1 ; Trégionou, 1 ; Henvic, 1 ; Morlaix, 1 ; Lanildut, 1 ; Trémaouézan, 1 ; Plouguin, 1 ; La Martyre, 1 ; Plouider, 1.

Ainsi donc, les cinq retraites données, cette année, dans le diocèse, ont réuni 907 jeunes gens, conscrits ou soldats libérés, tous désireux de se préparer, sous l'œil de Dieu, à affronter les dangers de la caserne ou à reprendre la vie de famille.

La diminution est assez sensible sur le chiffre de l'année dernière ; nous le constatons à regret, sans vouloir en rechercher la

cause. Les résultats certes restent encore bien consolants ; mais nous croyons qu'on pouvait, sans peine, en obtenir de plus beaux. Pour être appréciée, l'Œuvre ne demande qu'à être connue : il faut qu'elle le soit, dans toutes les parties, dans toutes les paroisses du diocèse, dont on remarque avec douleur l'abstention, alors qu'elles fourniraient facilement un contingent nombreux de retraitants.

**L'Abbé Jean-Marie de la Mennais.** — Dans un article paru récemment, dans une revue parisienne, sur M. l'abbé *Jean-Marie de la Mennais*, on lisait : « Un prêtre, épris de la surnaturelle beauté de cette âme de prêtre, médite de consacrer au fondateur des Frères de Ploërmel et des Religieuses de la Providence de Saint-Brieuc, une biographie complète et définitive. »

Nous avons appris, avec une vive joie, que ce projet, qui intéresse tout particulièrement la Bretagne catholique, avait reçu un commencement d'exécution.

Membre d'une Congrégation religieuse spécialement vouée à l'étude, avantageusement connu lui-même par de nombreux travaux historiques et littéraires, l'ecclésiastique en question a déjà commencé son travail, avec le concours du T. R. Frère Cyprien, Supérieur général des Frères de l'Instruction chrétienne, et de la T. R. Mère de la Providence, qui ont mis à sa disposition les archives de leurs Maisons-mères. Mais voulant, avant tout, faire une œuvre sérieuse, véridique et sincère, il désire avoir à sa disposition tous les documents écrits et tous les renseignements oraux qui peuvent faciliter sa tâche.

En conséquence, les familles qui posséderaient des lettres ou autres écrits de Jean-Marie de la Mennais ou de son frère, sont priées de bien vouloir les communiquer aux Frères de Ploërmel et en laisser prendre copie.

Même appel est adressé aux personnes qui, ayant connu le fondateur des Frères, pourraient fournir des renseignements intéressants, soit sur son caractère, soit sur quelque particularité de sa vie intime : elles sont priées de bien vouloir rédiger leurs souvenirs.

La nouvelle Vie que l'on prépare ne sera peut-être pas inutile pour l'accomplissement d'un projet, depuis longtemps caressé par les Frères et béni par S. E. le Cardinal Richard, archevêque de Paris et Monseigneur l'Évêque de Vannes, celui de faire introduire la cause de béatification du vénéré Jean-Marie de la Mennais.

Cette considération fera mieux comprendre encore le vif désir qu'a l'auteur de s'entourer de tous les moyens d'information qui peuvent éclairer ses jugements et leur donner de l'autorité.

Toutes les communications peuvent être adressées, soit au T. R. Frère Cyprien, Supérieur général des Frères, à Ploërmel (Morbihan), soit au R. P. Laveille, prêtre de l'Oratoire, directeur à la maison d'institution, à L'Hay, par Bourg-la-Reine (Seine).

**L'Œuvre Saint-Yves.** — Tous les ans, à la sortie des collèges, un grand nombre de jeunes gens viennent à Rennes continuer leurs études.

A cette époque de sa vie, bien des dangers nouveaux attendent le jeune homme, et de la manière dont il emploiera ses premières années de liberté dépendent à la fois son avenir et l'honneur de sa famille.

Dès lors, s'ils sont chrétiens, les parents ne se contentent pas d'organiser les études de leurs fils. Ils cherchent avant tout, pour ces jeunes gens, un milieu qui sauvegarde plus facilement leur éducation morale et religieuse, parmi les écueils de la vie d'étudiant.

Nous croyons leur rendre à tous un véritable service, en leur désignant une Association prospère, où ils trouveront, avec toutes les distractions honnêtes et d'excellentes relations d'amitié, des moyens sérieux d'étude.

Fondée *en dehors de toute pensée politique*, dans un esprit large et exclusivement catholique, par M. le docteur Petit, présidée actuellement par M. Brager de la Villemoysan, l'Œuvre Saint-Yves est ouverte également aux étudiants des Facultés de l'État et aux élèves de la nouvelle école d'Agriculture.

Ils peuvent, à des jours fixés, venir se récréer ou travailler au milieu de camarades sûrs et dévoués, dans des salles parfaitement éclairées et chauffées. Des conférences fortement organisées, de droit, de médecine, de littérature, groupent chaque semaine les étudiants sous la direction de camarades plus âgés. Les jeunes gens se trouvent ainsi guidés, encouragés, soutenus dans leurs études, en même temps qu'ils se sentent dans une réunion chrétienne, où les meilleurs exemples sont continuellement sous leurs yeux.

Les Etudiants de Saint-Yves forment aussi entre eux une Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, qui entretient 35 familles à Rennes. Tous les membres de l'Œuvre en font partie de droit, et ils regardent comme un honneur non moins qu'un devoir d'être fidèles à visiter leurs pauvres et à leur porter des secours. Le mercredi soir, une réunion générale, à laquelle assiste toujours M. l'Aumônier, se tient, 6, rue de la Monnaie. Après la prière et une lecture de piété, on discute les intérêts des familles visitées et chacun réclame ce qui lui paraît nécessaire pour ses protégés.

L'aumônier de l'Œuvre, M. l'abbé Henry, secrétaire de l'Archevêché, se tient à la disposition des parents pour leur fournir tous les renseignements qu'ils désireront connaître.

M. Le Couturier, 6, rue de La Fayette, veut bien se charger de donner toutes les indications qui concernent le logement et la pension des Etudiants.

(Semaine religieuse de Rennes.)

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

**La loi de spoliation.** — Le R. P. Le Doré, au nom des Congrégations qui ont adopté l'attitude passive, vient d'écrire, à son tour, au Souverain Pontife. « Ce n'est pas une réponse à la lettre des cinq ; le comité s'est uniquement proposé de mettre sous les yeux du Saint-Père un exposé plus complet des sentiments et des motifs qui ont inspiré ses résolutions. » (1)

Voici les principaux passages de cette lettre éloquente :

« Si Votre Sainteté avait jugé à propos de nous tracer une ligne de conduite, nous nous serions empressés de l'embrasser avec une soumission toute filiale.

Quand Vous nous avez dit, Très Saint-Père, d'accepter la forme actuelle de notre gouvernement, nous l'avons fait avec loyauté et sans arrière-pensée. Cette fois encore, nous étions disposés à nous soumettre avec la même promptitude et le même esprit d'obéissance : un simple désir du Vicaire de Jésus-Christ sera toujours pour nous l'expression de la volonté même de Dieu. Mais, Très Saint-Père, Vous nous avez fait l'insigne honneur de nous permettre de prendre nous-mêmes librement, avec le conseil de nos évêques, la détermination qui nous paraissait le mieux sauvegarder nos intérêts, qui ne sont autres que ceux de l'Eglise.

Nous avons vu, dans cette liberté que Vous avez tenu à nous laisser entière, un témoignage de Votre estime en faveur de la prudence, du désintéressement et du courage de nos Congrégations. Nous en avons éprouvé une sainte fierté, et, pour répondre à cette marque de confiance de Votre Paternité, après avoir prié, après avoir envisagé la question sous toutes ses faces, comme Vous nous l'aviez indiqué, nous avons pris l'avis de nos évêques ; nous nous sommes réunis pour mettre en commun nos observations, et nous avons été amenés à considérer comme un devoir d'opposer à l'exécution de la loi d'abonnement une attitude passive.

Nous ne voulons pas en cela nous révolter, ni faire un échec à la forme du gouvernement ; nous nous bornons à dire : Nous ne pouvons payer cette taxe ; nos ressources, notre conscience ne nous le permettent pas. Nos raisons, les voici :

1° Ce n'est pas un impôt qu'établit cette loi, c'est un vol qu'elle réglemente ; elle est contraire à tous les principes fondamentaux de notre législation française ; c'est donc en dehors de tout droit qu'on nous réclame les biens de l'Eglise et des pauvres, que nous avons en dépôt ; nous ne pouvons pas les livrer nous-mêmes : il faudra nous les prendre.

2° Le but de la loi est de nous ruiner et d'arriver lentement, sûrement et sans bruit à détruire nos sociétés et nos œuvres. Nous y soumettre serait donc nous prêter spontanément à procurer notre ruine, notre destruction, celle de nos œuvres en France et à l'étranger ; nous ne le pouvons pas.

3° Cette loi nous avilit, car elle revêt un caractère de pénalité : elle nous rejette hors de la loi, comme si nous étions des coupables, ou comme si nous étions en danger ou une honte pour le pays. Notre qualité de religieux nous rendrait-elle donc indignes de conserver notre titre

et nos droits de Français ? Nous avons conscience de défendre notre honneur en réclamant l'égalité devant l'impôt et en refusant d'accepter un traitement ignominieux pour nos Congrégations.

4° Enfin, certaines mesures de la loi tendraient à nous asservir et à mettre sous la dépendance directe des hommes du gouvernement les sociétés qui accepteraient la faveur d'une dispense : nous préférons garder notre indépendance et notre liberté.

Réussirons-nous ? Il serait impossible de l'affirmer. Du moins, Très Saint-Père, nous aurons la consolation de n'avoir reculé devant aucun sacrifice dans le but de sauvegarder les intérêts que Dieu nous a confiés.

Le R. P. Le Doré ajoute qu'il a « pu donner au Souverain Pontife les noms des 35 Congrégations d'hommes qui lui ont fait savoir d'une manière formelle qu'elles ont adopté l'attitude passive. Toutes sont des Congrégations à Supérieurs généraux et comprenant, la plupart, un grand nombre de maisons. Parmi ces Sociétés, il y en a 9 qui sont autorisées et qui, dans leur ensemble, comptent au moins 13,000 membres.

« Quant aux Congrégations de femmes, autorisées ou non, sauf dans quelques diocèses, la grande majorité a aussi répondu à l'enquête des cardinaux de Paris et de Reims qu'elles adopteront l'attitude passive. »

**L'habit et le Moine.** — Un escroc qui, revêtu d'un habit de Franciscain, se faisait héberger et donner de l'argent par les membres du clergé et par des personnes charitables, fut mis en état d'arrestation, il y a quelques semaines. Il a comparu devant le tribunal correctionnel de Rouen, qui l'a condamné à treize mois de prison, pour escroquerie et port illégal d'un costume religieux.

Chose toujours bonne à remarquer, c'est que, pour attirer la confiance, les escrocs ne se présentent jamais sous le titre de francs-maçons ou de libres-penseurs. Au contraire, ils prennent soin de revêtir une soutane ou un froc religieux. Cette précaution peut être un sujet de réflexion pour les philosophes.... et pour les journaux antireligieux qui ont raconté, avec complaisance, les « exploits » de ce faux moine.

## SAINT THÉLEAU (suite)

« Samson, archevêque de l'Eglise de Dol, ayant appris l'arrivée de son frère dans l'épiscopat, en ressentit une grande joie et se rendit à sa rencontre. Ils étaient du même pays, parlaient la même langue, et avaient reçu en même temps les leçons du saint archevêque Dubrice (1), qui lui avait lui-même imposé les mains lors de sa consécration épiscopale, ainsi que le fait est attesté dans

(1) Saint Samson avait eu pour premier maître saint Hiltut, et à l'école de cet illustre maître, ses condisciples étaient son cousin, saint Magloire, saint Pol-Aurélien, saint Gildas et saint David.

(1) Lettre à *La Vérité*.



l'histoire de sa vie. Saint Samson pria saint Théleau de rester avec lui ; celui-ci acquiesça à cette demande et demeura fort longtemps près de son ami ; il a même laissé en ces lieux, comme marque et souvenir de sa sainteté, un signe protecteur : c'est la salutaire fontaine de *Cai*, que le Seigneur fit jaillir à sa prière. Outre les grâces de guérisons, que les malades y obtiennent au nom de Dieu et de saint Théleau, elle opère encore, aujourd'hui même, cet autre prodige : pour obtenir un vent favorable à leurs barques, afin de diriger leur marche à leur gré suivant la route à parcourir, les matelots de cette partie de l'Armorique ont coutume de nettoyer la fontaine miraculeuse, et presque toujours leur est accordé ce qu'ils demandent par l'intercession du saint pontife, c'est-à-dire le vent qui doit enfler la voile de leur navire et qui leur permet d'avancer joyeusement sur la mer jusqu'au but qu'ils se sont proposé. Voici un second signe de sa protection : de concert avec saint Samson, il avait planté un grand bois d'arbres fruitiers ; ce bois avait une étendue de trois milles et allait de la ville de Dol à la fontaine de *Cai* ; maintenant encore, il porte le nom des deux Saints. Depuis ce temps aussi, au témoignage de tous les Bretons armoricains, l'évêché de Dol a acquis un honneur spécial et une célébrité particulière, et cela parce qu'il a accueilli saint Théleau et l'a entouré de tant de respect.

« Tandis que se passait tout cela, le Christ, dans sa miséricorde, écarta la *peste jaune* de toute la Bretagne insulaire ; le mal cessa complètement. Saint Théleau l'apprit, et il en conçut quelque joie ; alors le Saint-Esprit l'avertit à son tour, et le saint évêque envoya en France et au delà des Alpes, en Italie, vers ses compatriotes, pour que partout où on les saurait réfugiés ils fussent informés de la disparition absolue de la peste, et de la possibilité de revenir en paix, chacun à son patrimoine. C'est ainsi qu'en conducteur fidèle il réussit à grouper tout son troupeau, et pour transporter toute cette foule de peuple, il prépara trois vaisseaux immenses. Ce fut au milieu du deuil et des larmes qu'il arriva au port ; on déplorait le départ de l'homme si grand et si saint qu'on regardait comme un père ; or, pendant que saint Théleau attendait le vent favorable au voyage, voici que Budic, roi du pays, vint se présenter à lui, suivi de toute une armée d'Armoricains, et le prince et l'armée se prosternèrent à ses pieds. Théleau demanda ce que cela signifiait et le roi répondit : « Nous nous agenouillons devant vous, afin que vous priiez Dieu pour moi et pour mon royaume, en raison du fléau que nous subissons actuellement ; une vipère immense a fait récemment son apparition dans mon pays, dont elle a déjà ravagé le tiers en y détruisant tout. » Le saint évêque hésita ; il craignit d'avancer, car on faisait sur cette bête des récits terrifiants. L'ange du Seigneur apparut en cet instant au pontife, et lui dit ces paroles, qui lui donnèrent courage : « Avance-toi sans crainte avec eux ; la vertu du Christ sera avec toi ; c'est elle qui, par ta main, anéantira cette vipère, de telle sorte qu'à cause de toi Jésus Rédempteur et Sauveur sauvera et

« délivrera complètement la patrie des Armoricains. » Et suivant le conseil évangélique (1), il osa marcher contre le dragon qui était pourvu d'ailes et de plumes. A l'heure même, guidé par une inspiration divine, il prit son étole, dont il entourait et lia le cou du monstre, puis lui appliquant l'ordre formulé par le Seigneur, il lui dit de venir jusqu'à la mer et de ne plus répandre son venin et son souffle pernicieux. A l'ordre de l'évêque, le monstre changea sa méchanceté en douceur ; il n'agit même pas les ailes pour exciter l'effroi ; il ne montra pas les dents comme pour siffler, ni son dard pour répandre son souffle embrasé. Traînant à sa suite ce monstre énorme, lié par son étole, le pieux prêtre l'amena jusqu'à la mer, invoqua le nom du Seigneur, et aussitôt le dragon, se jetant au milieu des flots, alla se heurter contre un grand rocher. A cette vue, les Armoricains tinrent conseil avec leur pontife Samson et lui dirent : « Père saint, c'est à vous de nous sauver ; car si cet homme de Dieu nous quitte, le serpent reviendra, il nous détruira, il ravagera notre patrie ; veuillez donc retenir Théleau au milieu de nous ; priez-le, suppliez-le d'y consentir, afin que nous ne périssions pas de cette horrible manière. »

(A suivre.)

(1) Ou plutôt la promesse évangélique d'après laquelle ceux qui croiraient auraient l'empire sur les serpents.

## BIBLIOGRAPHIE

Discours & Panégyriques, par Mgr TURINAZ, évêque de Nancy et de Toul. 2 vol. in-8°. (Le Chevalier, éditeur, Nancy. J. Salaün, libraire à Quimper.)

L'éloge de Mgr Turinaz, comme orateur, n'est plus à faire. Nos lecteurs se rappellent notamment le discours si applaudi aux fêtes de Clermont, le 19 Mai 1895, grand acte épiscopal qui se termine par un nouvel appel à l'union de tous les catholiques, en ces temps de lutttes et d'épreuves, et qui a pour titre : *La première Croisade*.

D'autres sujets, ayant la même actualité et la même utilité pratique, sont traités dans ces deux volumes : l'Eglise, la Patrie, l'enseignement chrétien, l'éducation, le rôle de la mère chrétienne, dans la famille et la société, les œuvres de charité, de sanctification, les œuvres ouvrières, les œuvres catholiques, en un mot tout ce qui touche au progrès, au salut même temporel des individus et des peuples.

Ajoutons que tous ces discours sont écrits dans une langue toujours animée, vivante ; on y sent, même à la lecture, le véritable souffle, la vraie flamme oratoire.

Nous signalons également de Mgr Turinaz, les *Œuvres pastorales* et les Conférences aux femmes chrétiennes sur la 3<sup>me</sup> Béatitude : *La douleur et le découragement*.





**FONDERIE DE CLOCHES**

A. HAVARD

à  
Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **M<sup>me</sup> V<sup>te</sup> LE JANTEL**,  
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).**HYGIÈNE DE LA TÊTE**

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêté par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF**

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DEPOT GÉNÉRAL : Maison du **Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

**PINCE-NEZ** léger, nickelé, à ressort mobile, monté de verres premier choix garantis, avec étui et cordon. Rendu franco contre 1 fr. 50 en mandats ou timbres-poste.**JOLIE JUMELLE NICKELÉE**, verres premier choix avec étui au même prix. Comptoir Optique : rue Fontaine, 8, Paris.**ORGUES**d'**ALEXANDRE**, père et fils  
81, rue Lafayette, PARIS**ORGUES — HARMONIUMS**  
pour Eglises, Ecoles, Salons**ORGUES A MAINS DOUBLÉES**  
(Modèles nouveaux)**ORGUES** depuis 100 fr. jusqu'à 8,000 fr.**TROIS ANS DE CRÉDIT**Envoi franco sur demande du  
Catalogue illustré.**CLOCHES D'ÉGLISE**

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

**P. KERAMBRUN**, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)**ASTHME ET CATARRHE**Guéris par les **CIGARETTES**  
ou la **POUDRE****ESPIC****OPPRESSIONS. TOUX. RHUMES. NEURALGIES**Toutes Pharmacies, 2 f. la Boîte. Vente en gros : 20, r. St-Lazare, Paris.  
Exiger la Signature ci-contre sur chaque Cigarette.L'Administrateur-Gérant : **AR. DE KERANGAL**.Quimper, typographie de **KERANGAL**, imprimeur de l'Evêché.10<sup>e</sup> ANNÉE.

Vendredi 15 Novembre 1895.

N<sup>o</sup> 46.**LA SEMAINE RELIGIEUSE**

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LA LIGNE D'ANNONCE

10 CENTIMES

6 fr. par an

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction** : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.**Administration** : Adresser directement les abonnements à M. de KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

**SOMMAIRE** I. Pensées de Novembre.

II. Chronique du diocèse : Mission recommandée ; Nominations dans le Clergé ; Le Centenaire de la restitution du Bras de Saint-Corentin, à la Cathédrale ; Lesneven ; Nos Séminaristes soldats ; Un bon avis.



III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Mort d'un Archevêque en France ; Croix et Drapeau ; Anniversaire de Loigny ; Restitution ; Les chapelets indulgiés.

IV. Documents historiques (suite).

V. Annonces et avis divers.

**OFFICES DE LA SEMAINE****Dimanche, 17 Novembre.** — 24<sup>me</sup> Dimanche après la Pentecôte (6<sup>e</sup> après l'Épiphanie). Octave de la Dédicace. Double. Blanc. Mémoires du dimanche et de s. Grégoire le Thaumaturge, Evêque.

Vêpres du suivant, avec mémoires du du précédent, du dimanche et de s. Grégoire.

**Lundi, 18.** — Dédicace de la Basilique des ss. Apôtres Pierre et Paul.

Double-majeur. Blanc.

**Mardi, 19.** — S<sup>te</sup> Elisabeth de Hongrie, veuve. Double. Blanc.**Mercredi, 20.** — S. Félix de Valois, confesseur. Double. Blanc.**Jeudi, 21.** — Présentation de la T. Sainte-Vierge. Double-majeur. Blanc.**Vendredi, 22.** — S<sup>te</sup> Cécile, vierge, martyre. Double. Rouge.**Samedi, 23.** — S. Clément, Pape, martyr. Double. Rouge.**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**Rosnoën ..... du 18 au 20 Novembre.  
Saint-Ivy ..... du 21 au 23 Novembre.

## Pensées de Novembre.

### I.

Nous réunissons, sous ce titre, quelques considérations toutes pratiques, dont plusieurs de nos lecteurs peuvent, croyons-nous, tirer profit : elles compléteront notre article du 1<sup>er</sup> Novembre.

Nous signalerons d'abord un déplorable abus, qui tend à se généraliser, à propos des *lettres de faire-part*. On annonce que le défunt est décédé *muni des Sacrements de l'Eglise*, alors que hélas ! il n'en a pas été ainsi. Cette indication est devenue une formule banale et réputée indispensable pour « le bon ton. » Or, on sait que « les derniers Sacrements » sont strictement : la Pénitence, le Saint Viatique et l'Extrême-Onction. Affirmer à faux qu'un moribond les a reçus, c'est un manque de respect aux choses saintes, une tendance à tout ramener à la question de convenance, et c'est un mensonge que rien ne peut autoriser, ni le cas d'une mort subite, ni le souci d'une réputation. On allègue, nous le savons, les ménagements à garder vis-à-vis d'une famille chrétienne, de poignantes douleurs à consoler : sentiments certes respectables, mais plus respectables sont encore les droits de la vérité et de la Religion.

\*\*\*

A propos des lettres de faire-part, une bonne pensée nous est suggérée par la *Semaine de Lyon* :

« Vous recevez une lettre de faire-part : qu'en faites-vous ? Vous la lisez rapidement : « Un tel mort, » dites-vous et vous la jetez au panier, et vous enfouissez ce mort dans l'oubli, comme le fossoyeur qui jette sur le cercueil sa dernière pelletée de terre... Et, pourtant, on vous demandait autre chose, au bas de la lettre, on implorait pour cette *âme* l'aumône d'une *prière*, d'un *De profundis*. Vous n'avez pas songé à donner cette aumône ! O homme de peu de foi, de peu de charité ! Vous me répondez : « Mais on n'en finirait pas, s'il fallait dire des prières à chaque lettre de faire-part ! » On n'en finirait pas ? la longueur d'un *De profundis* vous effraie ? Qu'à cela ne tienne ! Donnez moins ; donnez de bon cœur.

Serait-il trop long, par exemple, de dire en réponse à la lettre de faire-part : *Pie Jesu Domine, dona ei requiem. — Doux Seigneur Jésus, donnez-lui le repos éternel ?* Ou bien : *Mon Jésus, miséricorde ?* (100 jours d'indulgence).

Et combien cela serait agréable à Celui qui a dit : « Je me souviendrai d'un verre d'eau donné en mon nom ! » Et combien cela serait salutaire à cette âme qui est torturée dans le feu du Purgatoire : *Crucior in hac flammâ !* Et combien d'actes de charité vous auriez accumulés à la fin de votre vie ! Et combien de trésors

vous auriez entassés dans le ciel ! Et combien d'amis vous vous seriez ménagés au Paradis, qui, un jour, viendraient vous en ouvrir la porte !

Oh ! dites, à chaque lettre de faire-part qui vous arrive, dites à chaque cercueil que vous voyez passer, de près ou de loin : *Mon Jésus, miséricorde !* Jetez au vent ce simple mot, il ne se perdra pas ; le Sauveur Jésus l'entendra, et, là-haut il vous inscrira parmi les bienheureux : « *Bienheureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde.* »

\*\*\*

Ceci nous conduit à reparler d'un autre abus : la profusion de fleurs et de couronnes aux funérailles. On nous communiqua, il y a quelque temps, la lettre de décès d'une jeune dame de grande famille. La lettre se terminait par ces mots : « Selon la volonté expresse de la défunte, aucune fleur ne sera déposée sur son cercueil. » La personne qui communiquait la lettre écrivait : « En recevant ce billet de mort, j'ai été touchée de la volonté de cette chrétienne ainsi manifestée, et j'ai cru bon de vous le communiquer, pour que vous le citiez comme un exemple. » Il y a là, en effet, un exemple excellent à tous les points de vue. Par l'avis imprimé au billet de faire-part, le défunt avertit ses amis qu'il préfère des prières aux ostentations de la vanité, et que ceux qui l'aiment réellement lui rendront un meilleur service en priant pour lui, qu'en couvrant de fleurs sa dépouille mortelle. D'autre part, la famille s'évite, par ce moyen, la peine d'opposer des refus qui pourraient les blesser, s'ils n'étaient avertis, à ceux qui voudraient rendre au mort un hommage mondain, que les chrétiens devraient réprouver.

Il est incontestable que cette coutume est une pratique païenne, que la franc-maçonnerie a ressuscitée. Exploitant, avec son ordinaire habileté, un sentiment bien naturel d'affection pour ceux que la mort nous enlève, elle a introduit l'usage de charger le cercueil de fleurs, de l'entourer de riches couronnes ; elle a créé, comme une mode, qui s'est imposée, comme toutes les modes, avec tyrannie ; presque personne n'ose y déroger.

Loin de nous la pensée d'incriminer complètement la conduite de beaucoup de chrétiens qui apportent leurs fleurs et leurs couronnes. Mais, inconsciemment, ils favorisent les desseins de la secte.

Quand on y réfléchit sérieusement, au fond de ces usages modernes, que trouve-t-on ? Le naturalisme, le matérialisme ; il n'y a plus que le corps, on le glorifie outre mesure, on le couvre de fleurs. Et l'âme ? l'âme qui fait vraiment l'homme, l'âme qui a été la maîtresse que devait servir le corps ? Les uns l'oublient, les autres la nient. Pendant que ce corps, couvert de fleurs, commence sa terrible décomposition, l'âme a paru devant Dieu, elle a été jugée ; si elle a trouvé grâce, elle a sans doute des dettes à payer, des fautes à expier. Qui s'en occupe ?

On dépense des sommes considérables, souvent excessives, pour

de magnifiques couronnes. Mais les prières, mais les aumônes, mais le saint sacrifice de la messe, on n'y songe pas. Et pourtant, voilà ce qui serait vraiment utile à nos chers défunts, et c'est ce qu'ils demandent à notre amitié.

Ajoutons, ce que la plupart ignorent, que ces usages sont formellement condamnés par l'Eglise. A la mort du saint Pontife Pie IX, beaucoup de couronnes avaient été déposées sur sa tombe, par de pieux fidèles ; les censeurs de l'Académie liturgique les firent enlever et condamnèrent « l'abus des couronnes et des fleurs aux funérailles et sur les sépultures. »

Les Evêques de Belgique, réunis en synode à Gand, en 1887, « désapprouvèrent l'usage de couronnes et des fleurs aux enterrements des laïques et les proscrivirent absolument aux funérailles des ecclésiastiques. » Puis ils envoyèrent à tout le clergé une circulaire, ordonnant aux prêtres d'user de toute leur influence pour déraciner cet abus dans les familles catholiques.

A son tour, l'Archevêque de Cologne avertit ses prêtres « de s'opposer à l'abus des couronnes dites mortuaires et de ne pas permettre qu'on en place sur les cercueils, dans l'intérieur de l'Eglise. »

D'autres Evêques, en grand nombre, ont protesté par leur exemple et dans leur testament. Il suffit de rappeler la leçon, donnée à cet égard par le vénérable cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, et que nous avons citée, à l'époque de sa mort.

\*\*\*

Est-ce à dire qu'il faille blâmer les soins assidus dont on se fait un devoir d'entourer les tombes de ceux qui nous furent chers ? Non assurément ; mais il faut éviter l'abus, le luxe des fleurs rares et des ornements fastueux, dont le prix ferait vivre pendant longtemps plusieurs pauvres. Il faut se rappeler surtout que la prière et l'aumône sont les vrais moyens d'honorer les morts, et principalement de procurer à leurs âmes le rafraîchissement et la paix. Si leurs voix se faisaient entendre, elles ne demanderaient pas autre chose.

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

### Mission recommandée :

GOUESNOU, du 10 au 24 Novembre. Prédicateurs : RR. PP. Jésuites de la résidence de Quimper.

**Nominations dans le clergé.** — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

M. Goasven, aumônier du cimetière de Kerfautras, à Brest, recteur de Locronan ;

M. Braouézec, vicaire à Loperhet, aumônier du cimetière de Kerfautras, à Brest ;

M. Daigné, vicaire à Landeleau, vicaire à Loperhet ;

M. Floc'h (Henri), ancien vicaire de Lothey, vicaire à Landeleau ;

M. Kerjean, vicaire à Pont-Aven, vicaire à Concarneau ;

M. Le Menn, jeune prêtre, vicaire à Pont-Aven ;

M. Ségalen, vicaire à Sainte-Croix de Quimperlé, aumônier des Ursulines de Carhaix.

**QUIMPER.** — Le CENTENAIRE de la restitution du Bras de saint Corentin, à la Cathédrale. — Il y a deux ans, la fête du premier Patron de notre diocèse se célébrait avec une particulière solennité. Pour la première fois depuis la Translation, en 1886, la Relique si chère à la piété des fidèles Quimpérois quittait la chapelle où elle repose d'ordinaire, et faisait triomphalement le tour de la splendide église, qui voit en elle son plus cher trésor. Toutefois, cette fête eut un caractère intime ; les paroisses voisines n'y prirent point part, et la principale manifestation de piété fut la lecture d'une amende honorable au Dieu de l'Eucharistie, à Notre-Dame, à saint Corentin.

C'est qu'on était au jour de triste mémoire où les plus horribles profanations avaient été perpétrées par les Terroristes, et où la relique de notre premier Evêque avait dû fuir devant ces misérables. Quimper n'était pas la seule ville qui eut à se rappeler de si tristes souvenirs, à expier de telles infamies ; de tous les points de la France monta vers le Ciel un cri de pardon.

Aujourd'hui, nous avons dû rappeler tout d'abord la date sinistre du 12 Décembre 1793, pour expliquer ce que va nous ramener la date des 11 et 12 Décembre 1895.

Depuis quelque temps déjà, le Bras de saint Corentin avait été extrait de l'armoire où il était resté enfermé, dans la sacristie d'Ergué-Armel, et le menuisier Daniel Sergent l'avait transféré à Quimper, dans sa maison de la rue Neuve. La veille de la fête de saint Corentin, il crut que le moment était venu de le restituer à la Cathédrale, et il l'y apporta dans la petite caisse sculptée et moulurée par lui pour remplacer le reliquaire d'argent confisqué naguère. Le clergé constitutionnel, qui desservait la Cathédrale, reçut le Bras du saint Patron et le fit porter en procession, le lendemain avant la grand'messe. Les nouveaux gardiens auxquels était ainsi confié le *Palladium* de la cité n'étaient pas, il faut le dire, les représentants de l'autorité légitime ; il n'en est pas moins vrai que l'acte des 11 et 12 Décembre 1793 nous a rendu le Bras de saint Corentin, et que le centenaire d'un tel événement intéresse le diocèse entier, mais surtout la ville épiscopale, les paroisses adjacentes, et particulièrement celle qui donna asile à la sainte Relique.

Comment sera solennisée cette grande fête ? Nous ne saurions encore le dire ; mais nous croyons que le clergé et les fidèles seraient heureux de la voir rappeler, par son éclat, les inoubliables journées des 11 et 12 Décembre 1886.

LANDELEAU. — Depuis plusieurs années déjà, l'église de Landeleau est condamnée par les architectes, comme menaçant ruine ; et pour qui a vu son état de délabrement, c'est vraiment miracle qu'il n'y ait pas eu jusqu'ici de malheur à déplorer. Cependant les demandes réitérées, les démarches incessantes du digne recteur, en vue d'une reconstruction si urgente, restaient sans résultat. Hâtons-nous de dire que les obstacles ne venaient pas de l'administration supérieure, plutôt bienveillante, mais d'une opposition locale, qu'on a peine à s'expliquer.

Enfin toutes les difficultés sont levées et nous sommes heureux d'apprendre que l'adjudication des travaux de la nouvelle église aura lieu, le 30 Novembre. Le vœu exprimé par un de nos correspondants, rendant compte dans les colonnes de la *Semaine religieuse*, de la touchante procession des reliques de saint Théleau, va donc être réalisé : les chrétiens de Landeleau auront une église digne de leur patron, auquel ils demeurent si fidèles.

LESNEVEN. — Le 30 Octobre, a eu lieu, à Lesneven, l'enterrement de R<sup>de</sup> M<sup>re</sup> Goujon, religieuse de la Retraite du Sacré-Cœur de Jésus, décédée à l'âge de 73 ans. C'était la sœur de M. l'abbé Goujon, ancien Supérieur du Grand-Séminaire de Quimper. Souffrante depuis un an, elle édifiait, par sa résignation et sa grande piété, les religieuses qui l'aimaient et la vénéraient comme une mère. Un nombreux clergé assistait à l'enterrement.

Nos séminaristes soldats. — Les séminaristes soldats vont encore une fois partir pour la caserne, sans que l'opinion catholique s'émue de cette violation des droits sacrés de la Sainte Eglise et des immunités inhérentes à la dignité des clercs.

Il ne saurait y avoir prescription contre la justice et nos protestations en sont la revendication incessante.

Cependant, puisque le mal a paru de ceux qu'il fallait subir sans résistance effective, les séminaristes soldats sauront montrer encore une fois que le patriotisme les rend capables des vertus militaires. Ils ne poseront ni en mécontents, ni en victimes, mais ils donneront gaiement et allègrement l'exemple de la discipline.

N'ont-ils pas, dans l'abandon qu'ils ont fait de leur volonté propre à N.-S. J.-C., des sources d'énergie qui leur rendent faciles tous les sacrifices et le grave devoir de l'apostolat ?

Pourtant ce n'est pas aisé, à 20 ans, dans un milieu généreux mais jeune, de maintenir avec une indéfectible fermeté la dignité ecclésiastique, en donnant toujours le bon exemple, sans ostentation mais sans faiblesse. La tâche sera bien lourde pour ces jeunes gens, s'ils n'avaient près d'eux ou leur Séminaire qui leur ouvre ses portes, ou quelque sainte maison qui leur donne un asile loin du bruit. Là ils peuvent se retremper dans la communion eucharistique, de temps en temps, et dans la communion spirituelle, chaque jour au pied du Saint Tabernacle.

Les prêtres, qui comprennent mieux que les autres chrétiens

l'incompatibilité de la formation ecclésiastique avec la vie de caserne, ne voient jamais partir ces jeunes gens sans tristesse ; mais ils savent aussi que dans une âme assez généreuse pour se vouer au service de la Sainte Eglise, il y a des trésors de patriotisme.

La Religion et la patrie sont deux cultes chers à toutes les grandes âmes. Leur harmonie fait du futur prêtre qui comprend son rôle un vrai soldat. C'est pourquoi nos protestations ne nous empêchent pas de dire à chacun de ces soldats de demain : *Esto vir.*  
(*Semaine religieuse de Saint-Brieuc.*)

Un bon avis. — La note suivante de la *Semaine religieuse* de Cambrai peut avoir son application dans notre diocèse :

« Une communauté de notre diocèse vient de recevoir de Toulouse une « lettre confidentielle » lui annonçant qu'un « fervent chrétien va fonder une société privée pour subvenir aux frais qu'occasionne aux communautés religieuses l'abominable décret. »

« On prie la supérieure de « faire connaître les personnes riches pouvant prêter un million deux cent mille francs pour cinq ans, à intérêt de 4 0/0. »

« Cette lettre est signée par un soi disant marquis.

« D'autre part, un industriel parisien envoie des circulaires dans lesquelles il dit se faire fort de prémunir les communautés contre les effets de la loi d'abonnement, à condition de lui faire des achats.

« Il semble inutile d'avertir les fidèles comme les religieux de se tenir en défiance contre toutes communications et sollicitations de ce genre. »

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le 7 Novembre, un service solennel pour nos soldats morts à Madagascar, a été célébré en l'église de Saint-Louis-des-Français. Les deux ambassadeurs de France à Rome, avec le personnel de leurs ambassades, y assistaient.

Son Em. Mgr Richard, archevêque de Paris, a donné l'absoute.

L'après-midi du même jour, le cardinal a inauguré, dans son église titulaire de *Santa Maria in Via*, la statue de sainte Geneviève, patronne de Paris, — don des dames françaises.

L'ambassadeur de France auprès du Vatican, M. Lefebvre de Behaine, plusieurs évêques et prélats, ainsi que les membres de la colonie française, assistaient à la cérémonie.

Le P. Lépiessier, de l'ordre des Servites, a prononcé un éloquent discours sur la mission chrétienne de la France.

La date du prochain Consistoire est définitivement fixée. Il aura lieu le 25 Novembre.

L'accord étant fait entre le gouvernement français et le Saint-



Père, Mgr Boyer, archevêque de Bourges et Mgr Perraud, évêque d'Autun, recevront la pourpre : les gardes-nobles et les ahlégats qui doivent être envoyés aux nouveaux cardinaux sont déjà désignés.

Parmi les autres cardinaux qui seront créés au prochain Consistoire, on cite l'archevêque gréco-ruthène de Lemberg (Pologne), Mgr Sembratowicz. Les Ruthènes, longtemps séparés, se sont réunis à l'Eglise romaine, il y a trois siècles.

Le pèlerinage de Ruthènes, en ce moment à Rome, a été reçu par Léon XIII avec une grande solennité.

Le Pape, on le voit, poursuit son œuvre de la réunion des Eglises ; car ce double honneur accordé aux Ruthènes aura un grand retentissement parmi les Orientaux.

**FRANCE. — Mort d'un Archevêque.** — Mgr Vigne, archevêque d'Avignon, est mort le 9 Novembre. Le vénérable prélat, dès le début de la maladie qui vient de l'emporter, avait voulu recevoir les derniers sacrements des mains de Mgr de Cabrières.

« Mgr Vigne, dit *la Vérité*, était un de ces évêques, à l'âme douce et forte, pour qui le mot devoir garde toute sa haute signification. Durant son épiscopat, mais surtout à l'occasion des lois persécutrices, édictées contre l'Eglise en ces dernières années, il n'a cessé de faire entendre les vigoureuses protestations du droit auquel cette inique législation portait atteinte, » ce qui lui valut l'honneur d'être privé de traitement, avec tous les évêques ses suffragants.

Les funérailles auront lieu jeudi, 14 Novembre.

Mgr Louis-Joseph-Marie-Ange Vigne était né en 1825, dans le diocèse de Valence.

Sacré évêque d'Oran en 1876, transféré à l'évêché de Digne, en 1880, il occupait depuis le 13 Janvier 1885, le siège archiépiscopal d'Avignon.

**Croix et drapeau.** — M. Chion-Ducollet, maire de la Mure, près de Grenoble (Isère), a intenté un procès des plus curieux aux mille pèlerins descendant de la Salette, parce qu'en traversant sa commune, ils avaient — non par des robes blanches, comme les fillettes condamnées pour emblèmes religieux — troublé l'ordre public par le port d'un drapeau et le chant de cantiques.

Le 5 Novembre, au tribunal du juge de paix, où M. Ducollet faisait office du ministère public, M. l'abbé Foulu a lu la déclaration suivante que nous tenons à reproduire dans sa vibrante éloquence, en nous y associant de tout cœur :

Tout ce que nous avons fait à la Mure, nous l'avons fait ailleurs et en particulier à Voiron.

Qu'avons-nous fait à la Mure ? Nous avons traversé les rues en chantant le cantique que vous connaissez. Qu'avons-nous fait à Voiron ? Exactement la même chose ; la seule différence c'est qu'à la Mure plu-

sieurs personnes se sont crues obligées, paraît-il, de nous injurier, tandis qu'à Voiron, pas un seul cri, pas un seul mouvement désapprouvateur, partout, au contraire, le silence et des marques générales de sympathie.

Pourquoi donc sommes-nous ici ? Serait-ce pour avoir chanté, dans les rues, un cantique ayant pour titre *la Croix et le drapeau* ?

Ah ! si c'est là notre crime, oui, je m'avoue coupable, et grand coupable. Oui, nous avons chanté, dans les rues, *la Croix et le drapeau*, oui, nous avons dit que le drapeau était le fier emblème de notre liberté, et la croix le gage suprême de notre immortalité.

Et pour défendre ces deux objets sacrés, oui, nous avons dit que nous serions prêts à donner nos vies.

Mais, depuis quand est-il défendu de chanter, dans les rues, et surtout d'y chanter les deux plus nobles idées qui puissent faire battre le cœur d'un homme : la croix et le drapeau ? Prêtre, n'ai-je pas le droit de chanter la croix ? Et Français, n'ai-je pas aussi le droit de chanter le drapeau de la France ?

Si l'on veut m'empêcher de chanter la croix, qu'on supprime mon caractère de prêtre ; car je ne conçois pas le prêtre sans sa croix ; mais si je suis prêtre, et je le suis en effet, pour l'éternité, *sacerdos in æternum*, je veux qu'on me laisse chanter la croix, je veux la faire aimer, la faire bénir, cette croix qui a sauvé le monde, et je veux crier à tous ceux qui m'entendront : « Vive la croix de Jésus-Christ ! »

Si je ne suis pas Français, qu'on le prouve. Mais si je suis Français, et je sens, en effet, que je le suis jusqu'à la moelle des os, je veux avoir le droit de chanter le drapeau, je veux l'exalter, ce drapeau béni, je veux chanter partout ses gloires et ses triomphes, et si l'on me demande, comme à Jeanne d'Arc, pourquoi je l'exalte si haut, comme elle, je répondrai fièrement : « Il était à la peine, il est juste qu'il soit à l'honneur. »

On nous accuse d'avoir troublé la tranquillité publique.

Mais comment donc l'aurions-nous troublée, cette tranquillité. En quoi donc sommes-nous reprehensibles ? Serait-ce parce que nous avons mêlé des chants religieux à nos chants patriotiques ? Mais depuis quand est-il défendu d'unir dans un même amour ces deux symboles sacrés, la croix et le drapeau ? Bien des fois déjà ne les a-t-on pas vus, s'unir et fraterniser sur le champ de bataille ? Jeanne d'Arc eut-elle jamais d'autres armes pour chasser les Anglais ? et Bayard en mourant ne baisait-il pas le croisillon de son épée, comme pour nous dire qu'on peut être fidèle à son Dieu et à sa Religion, sans cesser pour cela d'être fidèle à sa patrie ?

Serait-ce parce que nous, prêtres, nous nous sommes prêtés à ces manifestations ? Mais le prêtre, n'est-il pas citoyen comme les autres ? Sans doute, nous sommes prêtres, mais pour être prêtres, nous n'en gardons pas moins tous nos droits de citoyens et de Français. « Je suis citoyen romain, disait saint Paul à ses juges, et je veux qu'on me traite en citoyen romain. » Eh bien ! nous aussi, nous sommes citoyens français, et nous voulons qu'on nous traite en citoyens français. Soldats de l'Eglise, nous voulons être aussi les soldats de la France, et l'histoire a prouvé que le prêtre, au besoin, sait faire deux parts de sa vie, l'une pour son Dieu, et l'autre pour son pays.

On nous accuse d'avoir troublé la tranquillité publique. Mais depuis quand la croix et le drapeau sont-ils devenus un signe de révolte et de désordre ? Quelle haine la croix peut-elle donc inspirer, et le drapeau quelle discorde peut-il donc susciter ? La croix, n'est-ce pas, au contraire, le symbole par excellence de la paix et de l'amour, et le drapeau n'est-ce pas le signe de ralliement auquel tout Français doit se reconnaître sans

distinction de parti ni d'opinions ? N'est-ce pas lui, ce drapeau tricolore, qui nous a valu tant de gloires et de triomphes, et aujourd'hui même, n'est-ce pas lui qui flotte triomphant sur la grande île de Madagascar ? Et l'on nous arrête et l'on nous poursuit pour l'avoir chanté. Mais, franchement, dans quel siècle vivons-nous donc, et si nous n'avons plus le droit de chanter le drapeau de la France, quelle liberté nous reste-t-il ? Je sais bien qu'un misérable a osé dire : « Après tout, le drapeau n'est qu'un morceau de toile au bout d'un bâton » ; mais, grâce à Dieu, nous n'en sommes pas encore là, et pour nous le drapeau c'est l'emblème de la patrie. Oui, si l'on veut, le drapeau ce n'est qu'un morceau de toile, mais c'est une toile qui vit, une toile où l'âme de trente millions d'hommes a passé avec ses gloires et ses vertus, et quand il nous arrive de le rencontrer sur notre passage, d'aussi loin que nous l'apercevons, nous le saluons en disant : C'est la France qui passe ! Et voilà pourquoi, monsieur le juge, même en traversant les rues de la Mure, nous avons cru qu'il nous était permis de chanter ces deux grands symboles de la Religion et de la patrie.

Le jugement a été renvoyé à un mois.

\*\*\*

Le général de Charette a donné rendez-vous, le 2 Décembre, à l'église de Loigny, pour le 25<sup>e</sup> anniversaire de la bataille, aux zouaves pontificaux, dont l'étendard reçut, à cette date, sa consécration par les balles ennemies et par le sang de ceux qui la portaient.

Restitutions. — Un curé du diocèse de Toulouse a eu l'idée de fixer à un mur de l'église un tronc dit « des restitutions. » Les personnes qui avaient été peu délicates sur l'observation du septième précepte, étaient invitées à jeter dans ce tronc la somme destinée à des tiers avec la mention : 1<sup>o</sup> de la somme déposée, et 2<sup>o</sup> de la personne à qui la somme était destinée. On dit que ce tronc a un succès digne du meilleur des prédicateurs.

Les chapelets indulgenciés. — Nous croyons rendre service à plusieurs de nos lecteurs, en reproduisant l'article suivant, emprunté à l'excellente *Semaine* de Séez :

#### LE CHAPELET ROSARIÉ

COMPARÉ AU CHAPELET BRIGITTÉ ET AU CHAPELET DES CROISIERS.

I. *Notions exactes sur ces trois Chapelets.* — Extérieurement, il n'y a aucune différence entre ces trois chapelets. Ils ont, tous trois, cinq dizaines de petits grains, sur chacun desquels on récite la Salutation angélique ; en tête de chaque dizaine, est un grain, souvent plus gros, sur lequel on dit l'Oraison dominicale. Qu'est-ce donc qui les distingue ? C'est la bénédiction qu'ils reçoivent. Le chapelet rosarié reçoit la bénédiction du Rosaire ; le chapelet brigitté, la bénédiction dite de sainte Brigitte ; le chapelet des Croisiers, la bénédiction des Croisiers.

1. Le chapelet rosarié est celui qu'on bénit ordinairement en

faveur des confrères du Rosaire. Il peut cependant être béni aussi en faveur des autres fidèles, et alors, pour ces derniers aussi bien que pour les confrères du Rosaire, il y a cent jours d'indulgence sur chaque grain. — Le chapelet rosarié doit être béni par un Père Dominicain ou par un prêtre qui en a reçu le pouvoir spécial du Père Général des Dominicains.

2. Le chapelet brigitté, par lequel on gagne aussi à chaque grain cent jours d'indulgence, est celui qu'un simple prêtre bénit en vertu de pouvoirs particuliers, accordés directement par le Saint-Siège, ou indirectement par quelque Congrégation romaine. Aujourd'hui, le pouvoir de brigitter les chapelets est ordinairement joint à celui de conférer les indulgences apostoliques, c'est-à-dire d'indulgencier les croix, statuettes, médailles et chapelets.

3. Le chapelet des Croisiers est celui dont la bénédiction est réservée exclusivement aux Pères Croisiers de Belgique. A chaque grain est attachée une indulgence de cinq cents jours.

#### II. Comparaison entre le chapelet rosarié et le chapelet brigitté.

— Pour une personne étrangère à la confrérie du Rosaire, ces deux chapelets sont exactement semblables. Mais, pour les confrères du Rosaire, le chapelet rosarié a sur le chapelet brigitté les avantages suivants : 1<sup>o</sup> En récitant les dizaines séparées, lorsqu'il s'agit du Rosaire qui lui est imposé chaque semaine, le confrère du Rosaire, gagne toujours l'indulgence de cent jours à chaque grain. 2<sup>o</sup> En portant son chapelet sur soi ou dans ses habits, le confrère gagne, chaque jour, s'il est contrit de ses péchés, une indulgence de cent ans et cent quarantaines. 3<sup>o</sup> A chaque *Ave Maria*, le confrère gagne, en prononçant le nom de Jésus, une indulgence de cinq ans et cinq quarantaines.

III. *Comparaison entre le chapelet rosarié et le chapelet des Croisiers.* — Pour quiconque n'appartient pas à la confrérie du Rosaire, le chapelet des Croisiers est plus riche en indulgences que le chapelet rosarié ou brigitté. Mais, pour le confrère du Rosaire, l'avantage est au chapelet rosarié. En effet, le confrère du Rosaire qui porte pieusement son chapelet, soit sur lui, soit dans ses habits, gagne chaque jour, comme il a été dit tout-à-l'heure, cent ans et cent quarantaines d'indulgence. Celui qui possède et porte le chapelet des Croisiers ne gagne rien de ce chef, et, s'il voulait gagner l'équivalent de ce que le simple port du chapelet rosarié procure au confrère, il lui faudrait réciter plus de quatre-vingts *Ave Maria*. N'est-il pas plus commode de porter respectueusement le chapelet rosarié, que de réciter quatre-vingts *Ave Maria* sur celui des Croisiers ? 2<sup>o</sup> A chaque *Ave Maria*, le confrère du Rosaire gagne, en prononçant le nom de Jésus, une indulgence de cinq ans et cinq quarantaines, ou de 2.025 jours : ce qui, joint aux cents jours concédés à chaque grain pour tout le monde, fait un total de 2.125 jours. Nous sommes loin des 500 jours d'indulgence attachés à chaque grain du chapelet des Croisiers. Ce dernier cependant possède un avantage : pour gagner l'indul-

gence, il n'est pas nécessaire de réciter de suite le chapelet tout entier ; l'indulgence est attachée même à chaque grain, du moment où on récite l'*Ave Maria*. Avec le chapelet rosarié, les confrères, en dehors du rosaire prescrit pour chaque semaine, ne doivent pas interrompre, d'une manière notable, la récitation de cinq dizaines.

## DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES  
dans le Finistère, pendant la Révolution.

ANNÉE 1795

(SUITE)

D'un autre côté, les chouans se remuaient dans le Morbihan et se faisaient redouter dans presque toute la partie centrale du Finistère.

Le 19 Germinal III (8 Février) (1), le citoyen Le Goff, envoyé par le Département « pour prendre des informations de sûreté générale en différentes communes des environs de Carhaix, écrit, de Motreff, qu'il apprend « qu'il y a réunion de chouans à la Trinité (en Trébivant). On lui a dit que les chouans ne tuaient que ceux qui avaient mérité (2) ; qu'ils avaient été assez persécutés ; que ce n'était que pour se venger qu'ils mettaient à mort ; qu'ils n'avaient plus le pouvoir de tuer, mais de tondre (3), afin que les autres chouans qui doivent venir après eux pourraient les connaître pour leur donner telle punition qu'ils jugeront à propos. »

Les chouans ne devaient pas tarder à s'enhardir ; l'expédition de Quiberon se préparait ; les chefs ne pouvaient l'ignorer, et c'est probablement à cet effet que fut tentée l'entreprise du Pont-de-Buis, afin de s'assurer des munitions par le pillage du moulin à poudre.

Le Procureur-Syndic du District de Quimperlé signale ainsi le commencement du mouvement du côté du Morbihan (4) :

« Le 24 Floréal an III (12 Mai 1795). »

« Il n'est que trop vrai que la pacification faite avec les chefs des chouans n'a pas fait renaître, dans les communes du Morbihan qui nous environnent, l'ordre qu'elle nous promettait. Des scélérats de toute profession, et surtout des émigrés,

(1) L. 122.

(2) Ils venaient de tuer le Recteur de Plévin.

(3) Couper les cheveux, car alors tous les paysans les portaient longs.

(4) L. 78.

parents d'émigrés, prêtres réfractaires, séduisent encore les cultivateurs. Ils enroient et manœuvrent publiquement dans les lieux communaux des municipalités rurales, forment un corps d'infanterie, de cavalerie, font des proclamations tendant à affamer les villes, à faire rejeter comme nulle cette monnaie nationale qui a sauvé la République. »

Le 28 Prairial (16 Juin), un détachement de chouans est signalé à Briec (1).

« Quimper, le 29 Prairial an III (17 Juin). »

« Hier, le Procureur de la commune de Briec vint nous annoncer qu'il était arrivé, à un quart de lieue du bourg, 100 hommes. Nous y envoyâmes 80 hommes avec un commissaire civil ; ils viennent de rentrer. On leur a dit que les chouans y étaient arrivés dans la nuit (du 15 au 16) et venaient d'en partir, à 2 heures du matin. L'officier commandant s'étant rendu au presbytère dans le but de prendre quelques renseignements du Curé constitutionnel, l'a trouvé mort, dans sa cour, d'une balle à la tête. Ce canton a toujours été un des plus mauvais du Finistère. »

Ce ne fut que le surlendemain, 30 Prairial (18 Juin), que les Administrateurs de Quimper apprirent la prise du Pont-de-Buis, et durent regretter de n'avoir pas poursuivi plus énergiquement le détachement de chouans signalé à Briec.

Voici comment rapporte le fait le District de Ville-sur-Aone (Châteaulin), dans sa lettre du 7 Messidor an III (25 Juin 1795) (2) :

« Le 29 Prairial (17 Juin), environ 1 heure après midi, un parti de chouans de six à sept cents hommes, commandés par Lantivy, s'est jeté sur la poudrière du Pont-de-Buis, l'a pillée, enlevé 6 ou 7 milliers de poudres, et jeté 12 à 13 milliers à l'eau.

« A 10 heures du matin, les chouans étaient à une lieue de nous, et nous ignorions parfaitement leur marche ; ils avaient jusqu'alors commis des atrocités sur leur passage, égorgé un instituteur et trois prêtres insermentés. »

Le premier fut vraisemblablement M. Goraguer, curé de Briec ; le second fut le recteur constitutionnel de Gouézec.

Voici comment raconte le fait le Maire de cette commune, par sa lettre du 1<sup>er</sup> Messidor an III (3) :

Il reçut, le 29 Prairial (17 Juin), la visite de seize chouans, qui mangèrent chez lui, lui recommandèrent de ne pas aller à la messe des prêtres assermentés, et lui prirent son fusil, mais ne lui firent point de mal. Après leur départ, arrivèrent

(1) L. 19. Correspondance du Département aux Représentants du peuple, à Quimperlé.

(2) L. 78.

(3) L. 130.

trois enfants du bourg, pieds nus, en criant que le Recteur était tué. Le Maire se rendit au bourg, où il trouva effectivement le Curé constitutionnel tué dans l'entrée de sa maison, et tous les meubles brisés. On lui dit que les assassins étaient au nombre de cinq.

Le même jour, 17 Juin, les chouans tuèrent également le Recteur constitutionnel de Saint-Ségal, en se rendant au Pont-de-Buis.

En s'en retournant de cette expédition, par Carhaix (1), le 30 Prairial (18 Juin), ils pillent le presbytère de Landeleau et emmènent avec eux, jusqu'à Plévin, Guillaume Le Bris, curé constitutionnel, pour l'empêcher d'avertir Carhaix.

Ils ravagèrent également le presbytère de Favennec, curé constitutionnel de Saint-Hernin. (A suivre.)

(1) L. 18.

#### • Bonne pensée.

— Celui qui attire l'attention sur ses traits d'esprits est un pauvre qui fait sonner son argent.

C'est en vertu de ses propriétés calmantes que le Sirop de Pollet est employé avec succès chaque fois qu'un malade est privé de sommeil, quelle que soit la maladie, goutte, névralgie, migraine, agitation nerveuse, toux de l'asthme, de la bronchite, de la grippe, etc.

Après deux ou trois cuillerées de Sirop de Pollet, on sent le sommeil s'étendre doucement sur les yeux appesantis et sur le cerveau fatigué; sommeil naturel, sans trouble, sans cauchemar; au réveil ni lourdeur, ni lassitude, comme après la morphine, l'opium et les autres calmants.

Le malade retrouve, au contraire, dans ce sommeil réparateur, les forces et le courage qui allaient l'abandonner.

« Le bien vient en dormant ».

*Sirop de Regnaud, Pâte de Regnaud, sédatifs des bronches; médicaments éprouvés contre enrrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris et toutes pharmacies.*

UNE FAMILLE pouvant fournir les meilleures références, désire élever un enfant avec capital ou pension. Prendre l'adresse au bureau du journal.

UNE DEMOISELLE, très habituée à l'enseignement et munie des meilleures références, désire une place d'institutrice dans une famille. Prière de s'adresser au Bureau de la Semaine.

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 26 fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. Véritable pince-nez ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-poste franco en France. C. Paul, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

**J. LE BIHAN**, de Ploudalmézeau, a l'honneur de prévenir le Clergé du Finistère qu'il est le représentant de la *Maison Rouxel-Ledain, de Rennes* (BÉTIN frères, successeurs, fournisseurs de l'Archevêché), pour les *Ornements d'Eglises, les Bronzes, l'Orfèvrerie, la Chasublerie, Dais, Bannières, Statues, Chemins de Croix, etc., etc.*

Ateliers spéciaux pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.

### E. LEFÈVRE

DENTISTE DU LYCÉE DE QUIMPER

Diplômé de l'École dentaire de Paris

1, RUE KÉRÉON, A QUIMPER (en face la Cathédrale)

Consultations tous les jours, les mardi et vendredi exceptés

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES

Plombages et Aurifications.

### LE CABINET DENTAIRE

2, rue Astor, QUIMPER

en présence de l'augmentation continuelle de sa clientèle, s'est adjoint M. DAGLIN, Chirurgien Dentiste diplômé de la Faculté de Médecine de Paris.

CONSULTATIONS TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE VENDREDI

*Spécialité d'Aurifications et de Dents artificielles.*

Demander la brochure **Aux Mères de famille**, par F. PÉZIEUX.

**MINES D'OR** spéculation inédite sur toutes valeurs de Mines d'Or, facilités spéciales. Banque centrale de Paris, 20, Avenue de l'Opéra, Paris.

**PINCE-NEZ** léger, nickelé, à ressort mobile, monté de verres premier choix garantis, avec étui et cordon. Rendu franco contre 1 fr. 50 en mandats ou timbres-poste.

**JOLIE JUMELLE NICKELÉE**, verres premier choix avec étui au même prix. Comptoir Optique : rue Fontaine, 8, Paris.

### PRODUITS FÉLIX POTIN

Seule Maison à QUIMPER, 6, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale)

CHOCOLATS, TAPIOCAS, BISCUITS

CONSERVES ALIMENTAIRES

FRUITS ET PRIMEURS

Livraison à domicile. — Expédition franco port et emballage.

Envoi franco du catalogue à toute personne en faisant la demande.

**UN MONSIEUR** offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau*, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

SI VOUS VOULEZ AVOIR VOS HABITATIONS SAINES ET PROPRES  
 ENTRETENEZ VOS PARQUETS, MOUBLES, LIÉGÈRES, AVEC LA  
 ENCAUSTIQUE CHINOISE  
 Vos papiers de cheminées, avec la  
 LAQUE CHINOISE  
 Vos bronzes dorés, argentés, avec la  
 RENOMMÉE UNIVERSELLE. — EN VENTE PARTOUT  
**FLORI D'OR**

## FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M<sup>re</sup> V<sup>re</sup> LE JANTEL,  
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

## CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)



**ASTHME ET CATARRHE**  
Guéris par les CIGARETTES  
ou la POUDRE **ESPIC**  
OPPRESSIONS. TOUX. RHUMES. NEURALGIES  
Toutes Pharmacies, 2 f. la Boîte. Vente en gros : 20, r. S<sup>t</sup>-Lazare, Paris.  
Exiger la Signature ci-contre sur chaque Cigarette.

## HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux  
est immédiatement arrêtée par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF**

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

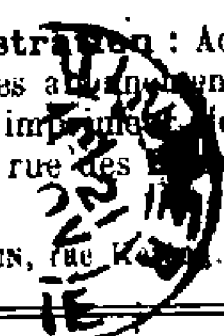
LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

**Administration :** Adresser directement les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Écluseries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAÜN, rue K...  


**SOMMAIRE.** I. Pensées de Novembre.

II. Chronique du diocèse : Adorations ; Œuvre de Saint-François de Sales ; La loi de spoliation ; Les Communautés frappées ; Nécrologie ; Plomodiern.

III. Quimper : Le Centenaire de la restitution du Bras de Saint-Corentin, à



la Cathédrale ; Notre-Dame de Langonnet ; Défendons-nous.

IV. Nouvelles du monde catholique : La Messe des mendiants, à Montmartre ; Baptême de la Savoyarde.

V. Bibliographie.

VI. Annonces et avis divers.

## OFFICES DE LA SEMAINE

**Dimanche, 24 Novembre.** — 25<sup>me</sup> et dernier Dimanche après la Pentecôte. Patronage de la T. S<sup>te</sup> Vierge. Double-majeur. Blanc. Mémoires de s. Jean de la Croix, Confesseur, du Dimanche et de s. Chrysogone, Martyr.

Aux Vêpres, Mémoires 1<sup>re</sup> du suivant, 2<sup>o</sup> de s. Jean de la Croix, 3<sup>o</sup> du Dimanche.

**Lundi, 25.** — S<sup>te</sup> Catherine, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

**Mardi, 26.** — S. Silvestre, Abbé. Double. Blanc.

**Mercredi, 27.** — S. Didace, Confesseur (du 13 Novembre). Semi-double. Blanc.

**Jendredi, 28.** — Office votif du T. S. Sacrement. Semi-double. Blanc.

**Vendredi, 29.** — S. Hordon, Evêque (Au Propre diocésain). Double. Blanc.

**Samedi, 30.** — S. André, Apôtre. Double de 2<sup>e</sup> classe. Rouge.

## Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Lennon ..... du 21 au 26 Novembre.  
Plouézoc'h ..... du 27 au 30 Novembre.



## Pensées de Novembre.

## II.

Il est un devoir de la vie chrétienne, qui est mal compris ou du moins bien mal pratiqué, et sur lequel il est bon d'attirer un moment l'attention.

Dieu appelle journellement à lui nos parents, nos amis, nos connaissances ; nous nous faisons une obligation d'assister à leur convoi funèbre. Mais dans quelles dispositions et dans quelle attitude ? Trop souvent encore, ici, on n'a en vue que la raison de « convenance », et combien qui, sans y penser, manquent au respect d'eux-mêmes et du mort qu'ils prétendent honorer ! . . . . . Un parent, un ami vient-il de perdre une personne chère, on s'habille de noir, on s'en va à la maison mortuaire ; on monte l'escalier, on serre avec une sympathie non affectée la main des parents du défunt, et on redescend dans la rue. Le clergé arrive, le cortège se forme et, tout en s'entretenant à mi-voix du pauvre homme qui vient de trépasser, on se rend à l'église. Là, quelques-uns s'arrêtent sans franchir la porte ; d'autres, pressés par leurs affaires, entrés par un côté, sortent par l'autre, et retournent chez eux ; la plupart enfin, qui, pour des raisons d'affection et de convenance, tiennent cependant à faire escorte au mort jusqu'à sa suprême demeure, assistent à toute la cérémonie funèbre, que la famille souvent, en vue d'épargner aux invités une messe de *Requiem*, a fixée pour l'après-midi : ils y gardent une attitude attitude grave et, comme l'on dit, « correcte ». Les païens, les libres-penseurs en font autant. Mais nous, chrétiens, nous devons faire autre chose, nous inspirant de notre foi et non des usages du monde ; et même, si nous le pouvons, tâchant d'établir autour de nous des usages conformes à l'idée chrétienne. . . . .

Cependant le cortège sort de l'église et se dirige vers le cimetière. Alors que voit-on trop souvent ? Des groupes, plus ou moins nombreux, de « Messieurs » en chapeau haut et en gants noirs, causant le plus gaiement du monde des nouvelles du jour ou des événements politiques, si ce n'est pas des « on-dit » de la ville : spectacle condamnable et que nous n'hésitons pas à qualifier d'inconvenant ; il scandalise toujours nos Bretons, qui comprennent autrement le respect de la mort et la sympathie à témoigner aux familles en deuil.

Parlerons-nous des discours parfois prononcés sur les tombes ? Ce sont généralement des panégyriques, des tissus de louanges banales — et on ne peut pas tenir un autre langage — dictés, sans doute, par le désir de rendre un dernier hommage, de donner un suprême témoignage d'affection à celui que l'on a perdu ; mieux vaudrait prier Dieu de couvrir de sa miséricorde les fautes qu'on a laissées dans l'ombre.

Remarquons que, trop souvent, ces discours n'ont nullement

l'accent chrétien, et sont frappés au coin de la plus ennuyeuse vulgarité. Ils vantent une honnêteté commune, une probité naturelle, l'habileté dans l'exercice d'un art ou d'un métier. Ils oublient de nous rappeler Dieu et l'immortalité de nos âmes, dans un moment où se montre si clairement le néant du monde, et où l'éternité nous apparaît dans sa mystérieuse et redoutable grandeur. Pauvres orateurs, s'ils n'ont pas d'autres mérites à célébrer ! Pauvres défunts, si, dépourvus de sentiments religieux, ils n'ont à présenter au jugement de Dieu que des vertus naturelles ! C'est une monnaie qui n'a pas de cours pour le ciel.

\*\*

Nous demandons aux fidèles de revenir aux traditions chrétiennes ; qu'ils aient le courage de réagir contre les abus signalés ; qu'ils comprennent que le but de l'Eglise dans les cérémonies funèbres est principalement d'obtenir des prières, pour hâter la fin de l'épreuve des enfants qu'elle a perdus, et pour les faire entrer au plus tôt dans « le lieu de lumière, de rafraîchissement et de paix », dans l'éternel bonheur, au sein de Dieu. Il faut donc prier et prier avec recueillement et piété. C'est par là seulement que nous nous rendrons utiles aux défunts et que nous leur témoignons de vrais sentiments de reconnaissance, d'estime et d'affection.

Il est des fidèles qui comprennent bien la pensée de l'Eglise et s'y conforment. Ils s'unissent de cœur aux prières pour les morts, et leurs cœurs ne cessent de répéter, de murmurer de pieuses invocations, en suivant le cercueil. Cet exemple, nous le proposons aux catholiques ; nous leur demandons de s'interdire toute conversation, toute tenue indifférente, mais de réciter le chapelet ou des prières pour les morts, dans le trajet de l'église au cimetière. Entrons dans l'esprit de la foi ; nous pratiquerons sérieusement ainsi la vie chrétienne ; chaque circonstance accroîtra nos progrès dans le bien ; nous obtiendrons des grâces pour les autres, et nous acquerrons pour nous de nouveaux mérites.

\*\*

Nous voulions terminer ces « Pensées de Novembre » par quelques considérations sur l'attitude à garder dans les cimetières, sur le respect dû à ces « champs de repos », consacrés par la bénédiction de l'Eglise : nous nous contentons de reproduire ces lignes, empruntées à *La Croix*. Nous ne pouvons offrir un meilleur modèle à suivre :

« A Tours, le jour de la Toussaint, un groupe d'une trentaine de jeunes gens faisait son pèlerinage au cimetière de la Salle. Sans forlanterie, mais avec dignité, ils vont s'agenouiller au pied de la grande croix, et récitent, à haute voix, le *De Profundis*.

« De là, ils se rendent au monument des combattants de 1870 ; ils associent à leurs prières pour ceux-ci, les enfants de la France, récemment décédés à Madagascar.

« Enfin, toujours ensemble, ils s'en vont porter à la tombe de leurs parents et amis, une courte mais fervente prière.

« La foule les regarde avec sympathie ; quelques-uns s'agenouillent avec eux ; d'autres se découvrent pendant qu'ils prient ; un franc-maçon de marque, qui se trouve là, les considère avec étonnement.....

« Bravo aux jeunes catholiques de Tours ! »

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Adorations.** — En ce moment, une Adoration-prêchée a lieu à Rosnoën : elle est très bien suivie et promet de donner les meilleurs résultats.

Dimanche prochain, les mêmes exercices commenceront à Lennon, présidés, comme à Rosnoën, par M. Nicolas, recteur de Plomodiern. Nos lecteurs voudront bien prier pour le succès de cette Adoration.

**Œuvre de Saint François-de-Sales.** — AVIS. — Nous croyons opportun de rappeler que le 10 Février est le terme fixé pour le règlement annuel des comptes de l'Œuvre de Saint François-de-Sales.

Nous serions bien reconnaissants si, dans les paroisses, zélés et zélatrices avaient l'obligeance de procéder, dès maintenant, à la collecte des cotisations, qu'ils feraient parvenir au plus tôt au Directeur de l'Œuvre, place de Brest, à Quimper. J. B.

**La loi de spoliation.** — Il y a déjà quelques jours que des sommations, par ministère d'huissier, ont été faites aux communautés de payer l'arriéré dû au fisc, en vertu de la « loi d'accroissement. » Quoi qu'en disent certains journaux, « les Congrégations charitables » ne sont pas « exemptées de l'impôt. » A Quimper, les Sœurs de la Miséricorde (Kernisy) et de l'Adoration perpétuelle (Providence) ont reçu des contraintes : aux unes on réclame 550 francs, aux autres plus de 3.000 francs, sommes bien au-dessus de leurs ressources.

Que fera l'Administration, le jour où faute de pain, ces Religieuses seront réduites à mettre sur la rue les repenties et les orphelines qu'elles ont recueillies ? Est-ce — pour employer l'expression des journaux auxquels nous faisons, plus haut, allusion, — « ce que le sentiment public réclamait » ?

**Les Communautés frappées.** — Sous ce titre, nous lisons dans la *Résistance*, de Morlaix :

« C'est en 1640 que fut fondé le monastère des Ursulines de Morlaix. Voilà donc deux cent cinquante-cinq ans, que ce pieux asile domine la ville et la protège par les prières incessantes qui montent de là vers le Ciel, comme par les aumônes qui en descen-

dent sur les pauvres ; deux cent cinquante-cinq ans, que le bienfait de l'éducation chrétienne y est donnée gratuitement aux enfants des classes nécessiteuses et, moyennant une rétribution modérée, qui comporte encore de nombreux adoucissements, aux jeunes filles des classes plus aisées.

« En 1792, à la veille des pires excès de la Révolution, les Dames Ursulines de Morlaix, molestées par le pouvoir du temps dans le libre exercice de leur culte, trouvèrent des appuis et des défenseurs dans les membres de la municipalité, qui se déplacèrent même pour aller à Quimper plaider leur cause et celle de leur aumônier. Aujourd'hui, le journal officieux de la municipalité morlaisienne n'a que des moqueries et des mensonges à offrir aux religieuses !

« Les Dames Augustines ne sont établies à Saint-François que depuis 1834 ; mais, en ces soixante années, combien de jeunes filles de la contrée n'ont-elles pas élevées aussi ! combien de misères et d'abandons n'ont-elles pas soulagés en leur hospice ! combien de pauvres n'ont-elles pas nourris par les distributions abondantes de vivres et de secours qui se font à la porte du couvent ! »

Il serait intéressant et utile pour la défense du bon droit d'établir ainsi une courte notice pour chacune des communautés menacées.

La *Semaine religieuse* serait heureuse de publier ces notices instructives.

**Nécrologie.** — Nous avons la douleur d'annoncer la mort d'un de nos anciens élèves les plus chers, M. Yves Roudaut, vicaire à Saint-Louis, de Brest, brusquement enlevé par une fièvre typhoïde, dans la nuit du 15 au 16 Novembre, à l'âge de 36 ans.

Les obsèques ont été célébrées, dimanche à 3 heures de l'après-midi, au milieu d'une affluence considérable de prêtres et de fidèles.

Avant l'absoute, M. le chanoine Roull, curé de Saint-Louis, du haut de la chaire, a exprimé en termes émus les regrets que le défunt laisse dans la paroisse, particulièrement parmi les jeunes gens du Patronage, qu'il dirigeait avec tant de dévouement ; puis il a dit la profonde douleur qu'il ressent lui-même de la mort de ce jeune confrère, qu'il avait élevé depuis son enfance et qu'il a toujours suivi avec une particulière affection.

« Je l'ai retrouvé, après quelques années de séparation, dans cette paroisse de Saint-Louis, où Dieu me le donnait pour collaborateur, me ménageant, pour peu de temps, hélas ! la joie de sentir que dans mon ancien élève de Lesneven, rien n'était changé au point de vue des sentiments élevés, de la reconnaissance et du dévouement.

Aussi n'ai-je pu m'empêcher de dire à Dieu, au moment où je recevais son dernier soupir : « Seigneur, vous me frappez cruellement ! » C'est aussi la plainte qui a dû se placer sur vos lèvres, mes frères, quand le glas funèbre vous a annoncé que M. Roudaut n'était plus.

Ne nous laissons pas cependant trop aller à nos regrets. Derrière l'épreuve à laquelle Dieu nous soumet, il y a, j'en ai la douce confiance, une miséricorde cachée : en nous enlevant M. Roudaut, il nous a donné, comme aux enfants du Patronage, un protecteur de plus au Ciel.

Il semblait, mes frères, que Dieu lui eût dit qu'il l'appellerait bientôt à lui. Au mois de Septembre, il alla saluer, pour la dernière fois, la grotte de Lourdes ; je l'y avais conduit, dix-huit ans auparavant. C'était presque à la veille de son entrée au séminaire. Il fut heureux de mettre sous la protection de Notre-Dame de Lourdes la carrière nouvelle qui s'ouvrait devant lui. Quand il finissait de la parcourir, Notre-Dame de Lourdes l'appela auprès d'elle, pour le bénir encore. Son pèlerinage accompli, il songea à se retirer dans la solitude, pour faire sa retraite. Il y a six semaines à peine qu'il mettait son projet à exécution. Il passa quatre jours au monastère de Kerbénéat. Là, dégagé de toutes ses préoccupations ordinaires, il s'entretint avec Dieu de son passé, des saintes obligations de son ministère, de la mort et de l'éternité ; il pria beaucoup pour vous, mes frères ; pour vous particulièrement, chers enfants du Patronage. Qui sait même si, à l'exemple de beaucoup d'autres saints prêtres, il n'a pas, dans une heure de pieux enthousiasme au pied du tabernacle, offert sa vie pour vous, mes enfants ?

Quand il revint au presbytère, sa joie débordait. Il venait, nous disait-il, de passer quatre jours au Ciel. Sans qu'il s'en doutât, Dieu l'y avait préparé. Hier matin, après une agonie bien douce, il lui a rendu son âme. Elle était encore tout embaumée des parfums de l'Eucharistie, reçue la veille.

Qu'elle repose en paix ! C'est la prière que l'Eglise chante devant son cercueil, c'est celle qui s'élève de nos cœurs attristés, mais pleins d'espérance. »

L'inhumation a eu lieu à Plouguerneau, paroisse natale de M. Roudaut.

La *Semaine religieuse* de Saint-Briec annonce la mort, à la Maison principale des Filles du Saint-Esprit, de la Sœur Marie-Elisée Le Scanvic, décédée le 9 Novembre, munie de tous les secours de la sainte Eglise. Elle était âgée de 66 ans et en a passé 39 dans la Congrégation. R. I. P.

PLOMODIERN. — On nous écrit :

« Comme les années précédentes, une messe de départ a eu lieu à la chapelle de Menez-Hom, le samedi 9 Novembre. Dès 7 heures, les confessionnaux étaient littéralement assiégés : jeunes gens et parents tenaient à faire leurs dévotions. A 9 heures, 60 conscrits et bon nombre de soldats libérés étaient rangés devant le maître-autel, où M. le Recteur de la paroisse célébrait la messe à leur intention. A l'Evangile, M. l'abbé Caër, dans un langage très clair et très énergique, a dit aux futurs soldats ce qu'ils doivent être, pour bien servir Dieu et la Patrie. Après une communion, presque générale, la cérémonie s'est terminée par la Bénédiction du Saint-Sacrement. Nos jeunes gens ont ensuite pris part à un modeste déjeuner, dans la sacristie haute, et, avant de quitter la bonne Mère de Menez-Hom, ils ont chanté, avec un entrain superbe, le cantique de l'auguste Patronne. »

Ce que nous pensons. — C'est encore à notre excellent confrère de la *Résistance* que nous empruntons cette bonne réponse au journal l'*Avenir*, de Morlaix : elle s'applique également à toutes les feuilles antireligieuses qui exploitent avec tant de satisfaction les « scandales cléricaux », plus ou moins avérés :

« A propos d'un procès criminel retentissant et scandaleux qui vient de se juger à Bourges, et dans lequel un prêtre, indigne de ce nom, a joué un rôle plus qu'équivoque, l'*Avenir* nous demande ce que nous pensons du susdit prêtre et du clergé.

« Eh bien ! nous pensons tout simplement que, si Judas en personne se retrouvait sur la terre, c'est en lui et non dans les Apôtres fidèles, que l'*Avenir* s'entêterait à voir personnifiée la Religion du Christ, et qu'il nous demanderait encore en ricanant ce que nous en pensons.

« Nous pensons que Judas appartient à l'*Avenir* par ses principes et par ses actes, et, c'est peut-être bête, — mais nous, nous demeurons bien tranquilles avec le reste du collège apostolique. »

E. P.

QUIMPER. — Le CENTENAIRE de la restitution du Bras de saint Corentin, à la Cathédrale. — Dimanche dernier, 17 Novembre, M. le Curé-Archiprêtre de Quimper a fait connaître à ses paroissiens que le *Centenaire* sera célébré solennellement, et que si le temps le permet, la procession sortira de la Cathédrale. Il a exprimé l'espoir que saint Corentin et saint Jean Discalcéat uniront leur intercession pour nous obtenir, ce jour-là, un temps favorable. Après avoir rappelé les bienfaits de saint Corentin en faveur de notre ville, dans les temps passés, il a recommandé instamment à ses paroissiens de réclamer encore la puissante protection de leur patron. Si la peste ne décime plus les habitants de notre cité, nous avons à nous préserver d'un fléau non moins redoutable : l'envahissement des mauvaises doctrines ; et, en effet, saint Corentin ne peut rien désirer aussi ardemment pour nous que la conservation et l'intégrité de la foi, qu'il a tant travaillé à développer et à étendre. Or, ceux qui essaient d'y porter atteinte sont désormais innombrables ; pour y arriver les uns emploient l'hypocrisie, les autres l'audace ; si Dieu n'y mettait la main, si nos célestes Protecteurs n'intervenaient pas pour nous, l'avenir religieux de notre pays courrait les plus grands risques. Prions donc autour de la Relique qui nous est si chère et à laquelle les prochaines solennités vont nous attacher encore plus.

\*\*\*

Ne serait-ce point l'occasion de dire que, depuis la dernière translation du Bras de saint Corentin, la dévotion au Patron de notre diocèse, a fait de considérables progrès, même au dehors de la ville épiscopale : sa statue a été érigée dans plusieurs églises ; son image a été reproduite dans des vitraux, sur des bannières, et nous pourrions citer ici bien des noms ; mais nous devons rappeler

plus particulièrement deux belles fêtes dont l'une a été décrite en détail par la *Semaine religieuse*, dont l'autre n'est certainement pas connue de nos lecteurs.

Nous ne raconterons pas, de nouveau, tout ce qui se passa à Plomodiern, le 22 et le 23 Juillet 1893, lorsqu'on y transféra une parcelle du Bras de saint Corentin ; nous dirons toutefois que maintenant les habitants de cette excellente paroisse, et aussi leur Recteur si zélé, trouvent indigne du grand Saint qui eut ici son ermitage, la trop modeste chapelle qui en occupe l'emplacement. Ils voudraient non seulement une construction plus élégante, mais une disposition nouvelle qui permet de célébrer la sainte messe devant une foule considérable, et ils ont la conviction qu'alors les pèlerins afflueraient, nombreux et fervents, là où notre premier Pasteur se forma à la sainteté, dans la vie solitaire. Il est évident que si ce souhait se réalise, ce sera, sans doute, grâce à la générosité des paroissiens de Plomodiern ; mais il leur serait impossible de mener seuls cette œuvre à bonne fin, et nous espérons bien que la Cornouailles tout entière, non par des quêtes, mais par des offrandes spontanées, érigeria sans tarder une gracieuse chapelle au saint ermite du Ménez-Hom.

La seconde fête dont il nous faut parler a été célébrée en dehors du diocèse de Quimper. Cruguel est une paroisse rurale aux environs de Josselin, dans le diocèse de Vannes. Saint Corentin y est le second patron (saint Briec y occupe le premier rang) ; à l'occasion d'une mission, prêchée par les RR. PP. Capucins, pendant le mois de Janvier de cette année, M. le Recteur de Cruguel voulut raviver la dévotion à saint Corentin ; le R. P. Michel sollicita le don d'une relique, et l'Evêché de Quimper fut heureux d'acquiescer à cette pieuse demande. Les religieuses Ursulines disposèrent dans un reliquaire la parcelle accordée, et, le 19 Janvier, on fit la translation au milieu d'une foule considérable et surtout enthousiaste, et quoique la cérémonie eut duré trois heures, les intrépides paysans morbihannais se proclamaient exempts de toute fatigue.

**Notre-Dame de Langonnet.** — Nous sommes heureux d'apprendre que les RR. Pères du Saint-Esprit viennent de rétablir, à N.-D. de Langonnet (Morbihan), l'école d'enseignement secondaire qui y existait autrefois et qu'ils avaient supprimée, depuis quelques années, pour faire place à leur Grand Scholasticat.

L'ouverture des cours a eu lieu, le vendredi 8 Novembre. Le collège n'a provisoirement que les classes inférieures — Jusqu'à la quatrième inclusivement. Le directeur est le R. P. Le Beller, ancien missionnaire de Cayenne.

**Défendons-nous !** — Au retour du pèlerinage diocésain, l'octroi de Lille voulut imposer l'eau de Lourdes à son entrée en ville, comme il le faisait depuis quelques années.

M. l'abbé Streck, curé de Saint-Louis (Fives), se refusa à payer

ce droit et dut consigner cinquante francs. Un procès allait être engagé, lorsque M. le Directeur de l'administration de l'octroi lui fit remettre les cinquante francs, sans déduction de taxe, et avec cette déclaration qu'à l'avenir l'eau de Lourdes entrerait librement en ville.

Voilà qui montre, une fois de plus, que nous ne sommes tracassés et persécutés que parce que nous n'avons pas le courage de nous défendre.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

**La Messe des mendiants à Montmartre.** — Le dimanche 10 Novembre, a eu lieu, dans la Basilique du Sacré-Cœur, une cérémonie bien émouvante : c'était la fête des « miséreux » ; car il existe une œuvre qui porte ce nom. Pour Paris, pour beaucoup de catholiques, c'a été une surprise que l'éclosion au grand jour de cette nouvelle institution de charité, dont on ignorait même l'existence, et qui se révèle par une des plus touchantes manifestations de foi que notre temps ait vues.

Qui le croirait ? Cent mille individus errent chaque jour et chaque nuit dans l'immense Paris, sans pain et sans abri. Il n'est pas étonnant que la plupart finissent en prison, et plusieurs hélas ! par ce qu'ils envisagent comme le terme de leurs souffrances, le suicide !

La charité, qui s'alimente au Cœur de Jésus, s'est mise à la recherche des miséreux pour leur donner du pain, et mieux que du pain, Dieu et la vérité.

Un jour, une bonne dame eut l'idée de se mêler à la longue file des faméliques qui attendaient leur tour de distribution de soupe, aux portes des grands magasins du Louvres ; elle leur parla de Dieu, de religion. Ces miséreux l'écoutèrent. Elle les convoqua, pour le premier dimanche, à la messe de la paroisse voisine : beaucoup y vinrent. La bonne dame les attendait avec une amie. Les dimanches suivants, leur nombre s'était accru. Après l'assistance à la sainte messe, ils recevaient une petite aumône. Bientôt l'église Saint-Germain-l'Auxerrois devint insuffisante, avec ses exigences paroissiales.

L'œuvre de la messe des Misérables était fondée, grâce au concours d'un zélé religieux, un Père Eudiste, qui avait pris à cœur l'institution naissante. On la transporta, comme dans son domicile naturel, à l'église de Saint-Julien-le-Pauvre. Mais la foule des pauvres augmentait toujours. La police s'inquiéta même de cette affluence de misérables. Le zèle d'un généreux laïque, qui s'était fait l'auxiliaire des fondatrices de la messe, ne suffisait plus à la bonne organisation du service. L'église aussi était devenue trop petite : des centaines de pauvres restaient à la porte.

L'œuvre prospérait de plus en plus. La messe dominicale, avec



instruction, était suivie d'une distribution de pain de saint Antoine. Des foules, de plus en plus nombreuses, y accouraient. Il fallait les répartir entre plusieurs quartiers. La chapelle de Sainte-Rosalie, à l'une des extrémités de Paris; l'église du Sacré-Cœur, à l'autre, devinrent les succursales de l'église Saint-Julien-le-Pauvre. La clientèle de l'œuvre de la messe des Misérables ne cesse d'augmenter. Et aujourd'hui, le vénéré et saint archevêque de Paris, qui assiste avec bonheur au développement de cette œuvre providentielle, qui en a béni les commencements, songe à l'étendre dans toutes les paroisses populeuses de la capitale. Mais la Basilique du Sacré-Cœur en reste le principal centre.

Chaque dimanche, on voit les mendiants en grand nombre se rendre à Montmartre, où ils assistent, dans la Crypte, à une messe et entendent une instruction faite pour eux. Le jour de leur « fête », c'est dans l'église supérieure que la messe a été dite, et elle était célébrée par un cardinal, Mgr Langénieux, archevêque de Reims, de passage à Paris, se rendant à Rome. Pendant plusieurs jours auparavant, un zélé missionnaire, M. l'abbé Gayraud, leur avait prêché une retraite préparatoire.

« Aussi, dit un témoin oculaire, M. Auguste Roussel, rédacteur en chef de *la Vérité*, dès avant 8 heures, on les voyait se hâter, en bon ordre, pour prendre leurs places, et une demi-heure plus tard, leurs rangs pressés formaient une multitude d'au moins quatre milliers d'hommes, dont la tenue, simple et grave, excitait la plus grande édification. Sans abri, sans pain assuré, dénués de tout, voués à toutes les souffrances et à toutes les misères, il semble que ces malheureux devraient offrir au regard des figures tourmentées et sombres; or, en dépit de leurs vêtements misérables, du moment qu'ils se sentent dans la maison de Dieu et près de Lui, les voici qui se transfigurent. Leur visage s'éclaire, comme sous une impression de bien-être, et, pour certains d'entre eux, on dirait même le rayonnement d'une confiance invincible et un véritable épanouissement. Bien plus, voici qu'ils chantent, et leur chant, conduit par l'ardent et dévoué comte Chandon de Briailles, qui est l'âme de cette œuvre admirable, a un entrain et une sonorité qui font tressaillir l'auditoire, sous le coup de la plus pénétrante émotion.

« C'est au dernier écho de ces premiers chants, que S. Em. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, fait solennellement son entrée dans la Basilique et commence la célébration de la sainte messe. »

Après l'évangile, le prédicateur de leur retraite adresse aux pauvres ses derniers conseils, puis la messe continue.

« A la communion, voici, continue le récit de *la Vérité*, que s'ébranlent de longues files, se dirigeant vers la sainte table. Et là, pendant une demi-heure, S. Em. le cardinal Langénieux et son vicaire général, M. Landrieux, distribuent la sainte hostie à des centaines et des centaines de pauvres, venus pour ce banquet nuptial. Parmi eux, il en est un bon nombre qui, par-dessus leurs

haillons, portent une espèce de manteau à col rouge avec croix pendante, comme une décoration. Nous demandons ce que signifie cette distinction, et nous apprenons, non sans émotion, que ce sont les membres d'une confrérie du Saint-Sacrement, recrutée parmi ces mendiants d'un autre âge, au-dessus desquels il semble que plane, rayonnante, la céleste figure de Benoît Labre, leur saint patron.

« La messe est finie; après la récitation publique des actes de foi et d'amour qui ont précédé et suivi la sainte communion, et voici qu'entre les mendiants et le zélé directeur de l'œuvre s'engage un colloque, qui laisse bien loin derrière lui la puissance et l'émotion des chœurs antiques avec leurs antistrophes et leurs strophes. Il s'agit d'un acte de consécration des pauvres au Sacré-Cœur, dont certaines parties sont dialoguées.

« Voici quelques traits de ce dialogue :

Et maintenant, dit à haute voix le directeur, invoquant le Sacré-Cœur au nom des pauvres, et maintenant, entendez nos humbles supplications. Nous avons tant de besoins ! Nous sommes si malheureux ! On nous a dit que vous êtes la puissance et la bonté même. Seigneur, nous avons faim ; donnez-nous notre pain quotidien.

« Et alors surgit l'acclamation de quatre mille hommes, qui se répète plusieurs fois et qui dit :

*Les pauvres, en chœur.* — Donnez-nous notre pain quotidien !

*Le suppliant.* — Vous êtes le pain descendu du ciel ; notre intelligence a faim de vérité.

*Les pauvres.* — Donnez-nous notre pain quotidien !

*Le suppliant.* — Notre cœur a faim de justice et d'amour.

*Les pauvres.* — Donnez-nous notre pain quotidien !

*Le suppliant.* — Vous avez préparé pour rassasier notre âme le banquet eucharistique.

*Les pauvres.* — Donnez-nous notre pain quotidien.

« Voilà pour les supplications. Entendons maintenant les offrandes ; car ces dénués sont riches de trésors spirituels, qu'ils offrent à la France avec une générosité qui montre les rares qualités de leurs cœurs endoloris.

*L'oblature, au nom des pauvres.* — Nous n'oublions pas que nous sommes les enfants de la France ; nous l'aimons et nous voulons la sauver ; c'est pourquoi nous vous offrons nos faims et nos soifs.

*Les pauvres, en chœur.* — Pour la France, Seigneur Jésus !

*L'oblature.* — Nos longues nuits sans abri.

*Les pauvres.* — Pour la France, Seigneur Jésus !

*L'oblature.* — Les désolations de nos familles sans feu et sans pain.

*Les pauvres.* — Pour la France, Seigneur Jésus !

*L'oblature.* — Toutes nos larmes, toutes nos épreuves, toutes nos maladies, toutes nos souffrances.

*Les pauvres.* — Pour la France, Seigneur Jésus !

« Il faut renoncer à dire l'impression produite par ce sublime dialogue, échangé à haute voix sous les voûtes sonores de la Basilique, et qui tire les larmes des spectateurs.

« Aussi, comme on comprend bien que S. Em. le cardinal Langénieux, montant en chaire après cette « scène ineffable », ainsi qu'il le dit si justement, proclame n'avoir jamais éprouvé



dans toute sa vie pareille consolation ! En quelques mots empreints d'une paternelle bonté, Son Eminence remercie ceux qui la lui ont fait éprouver.

Après quelques conseils adressés à « amis » par le comte Chandon de Briailles, le R. P. Lémus, supérieur des Chapelains du Sacré-Cœur monte en chaire : il convie les quatre mille pauvres à résumer, dans trois cris qu'ils pousseront trois fois, tous les enseignements de cette journée, et pour lui faire écho, trois acclamations sont poussées par trois fois : *Vive Jésus-Christ ! Vive la Charité ! Vive la Religion !* Elles sont la promesse qu'aucun de ceux qui sont là ne sera jamais l'associé des franc-maçons, des socialistes et des anarchistes.

La cérémonie s'est terminée par la bénédiction du Très Saint Sacrement, donnée par Mgr l'Évêque de Saint-Hyacinthe du Canada, puis les milliers de pauvres rassemblés dans la Basilique se sont rendus processionnellement à l'Abri Saint-Joseph, « où, dans la paix de leur conscience, joyeux pour un jour qui aura des lendemains, souhaitons-le, ils ont pris part au modeste festin qui leur avait été préparé, et auquel il n'est pas douteux que leur appétit, si souvent sevré d'une pareille jouissance, a fait le plus grand honneur ! »

Une simple réflexion après ces détails touchants : s'il n'y avait pas tant de pauvres, nourris, soignés par la charité catholique dans toutes les villes, et jusque dans les plus petits villages ; s'il n'y avait pas tant de vagabonds recueillis, tant de déclassés assistés, tant de malheureux de tout genre soutenus et consolés, c'est alors qu'il y aurait une terrible question sociale, non pas la question des heures du travail et du salaire, mais la question de la faim, la question de la misère, la question du désespoir !

Quand donc le comprendra-t-on et cessera-t-on de mettre des entraves à l'exercice de la charité ?

**Baptême de la « Savoyarde ».** — Le baptême de la *Savoyarde*, la cloche monumentale de Montmartre, a été fait solennellement par Son Em. le Cardinal Richard, archevêque de Paris, mercredi 20 Novembre.

Le parrain était Mgr Hautin, archevêque de Chambéry, et la marraine Madame la Comtesse de Boigne, née de Sabran-Pontevès.

Des discours ont été prononcés, l'un dans la Basilique, par le R. P. Monsabré, et l'autre sur le chantier, par M. Brettes, chanoine de Notre-Dame.

S. Em. le Cardinal Richard, archevêque de Paris, ayant le désir de faire plaisir à tous les Savoyards occupés pendant la semaine et au peuple travailleur de Paris, qui s'est montré si sympathique à l'arrivée de la *Savoyarde*, a permis de faire une fête populaire, le dimanche 24 Novembre.

Mgr l'archevêque de Chambéry sera heureux de présider cette fête.

**On l'a décoré.** — Il y a quelques mois, nous avons entretenu nos lecteurs des odieuses poursuites dont le Frère Abylus, de la Doctrine chrétienne, avait été l'objet de la part du Parquet de Carcassonne, à la suite d'une dénonciation calomnieuse.

Avec toute la presse honnête, nous demandions à la justice d'agir contre le lâche calomniateur qui était, on s'en souvient, l'instituteur laïque.

Or, sait-on comment le Gouvernement nous a répondu ? — L'instituteur laïque vient de recevoir les palmes académiques ! ! !

On l'a décoré. ....

## BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

*Sommaire de la livraison du 15 Novembre 1895.*

I. Pasteur et son œuvre, par le P. H<sup>e</sup> MARTIN. — II. Les Origines de la Bible latine.

Traduction nouvelle de saint Jérôme. Formation de la Vulgate (troisième article), par le P. L. Méchineau.

III. Le Centenaire de l'Institut.

25 Octobre 1795 — 25 Octobre 1895, par le P. Et. CORNUT.

IV. La Mitigation des peines (deuxième article). par le P. J. BURNICHON. — V. Augustin Thierry. II.

Ses critiques : Léon Aubineau et l'abbé Gorini ; Ses corrections. A propos du centenaire (10 Novembre 1895), (suite et fin), par le P. H. CHÉROT.

VI. Bulletin de physique.

Expériences d'acoustique. Aluminium. Propriété de gaz, par le P. J. DE JOANNIS.

VII. Mélanges et critiques.

Un document contemporain sur Jeanne d'Arc. La chronique Morosini, par le P. J.-B.-J. AYROLES.

VIII. Tableau chronologique des principaux événements du mois, par le P. J. BA.

Dans son numéro du 15 Novembre, *La Quinzaine* publie : l'éloquent discours prononcé dernièrement par M. l'abbé FRÉMONT dans la cathédrale de Poitiers. — Un délicieux article : *Le meilleur ami de Lamartine*, où l'on trouvera des révélations nouvelles et très inattendues sur le grand poète. — *Martial Delpit et Augustin Thierry*, documents inédits : P. B. DES VALADES. — *La conquête*, roman. — *Les victimes de Boileau* : E. BUISSON. — *Les premiers Missionnaires à Madagascar* : H. LECOY DE LA MARCHE. — *Le centenaire de la lithographie*. — Chronique de *Quinzaine*, par Jean DE PRÉMERY. — *Chronique théâtrale*, par Emile de SAINT-AUBAN. L'éminent avocat prend, à partir de ce numéro, la critique dramatique de la Revue.

Un numéro spécimen est envoyé à toute personne qui en fait la demande, 62, rue de Miromesnil, Paris.

**Demandes et réponses.** — Indiquer un tonique réellement efficace ? La réponse a été faite dans un ouvrage de médecine, par un illustre praticien :

« Nous avons vu, par suite de l'usage continué pendant quelque temps (un mois ou deux) du *vin de Quinium* de A. Labarraque, des effets vraiment merveilleux se produire et des organisations détériorées reprendre le dessus et subir pour ainsi dire une régénération. Aussi n'hésitons-nous pas à dire que le *Quinium Labarraque* est, selon nous, le plus énergique des toniques connus. »  
(*Annuaire de médecine et de chirurgie.*)

*Capsules Guyot (véritables), 19, Rue Jacob, Paris. — Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix : 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.*

## UNE OFFRE GRACIEUSE

La librairie *Féchoz et C<sup>e</sup>* nous prie d'annoncer son nouveau catalogue illustré et offre en échange à nos abonnés, moyennant 5 francs, de choisir pour 20 francs de livres, gravures et musique sur ce catalogue adressé franco contre envoi de 25 centimes à M. *Féchoz*, 4, rue de Lille, Paris.

Nous croyons rendre service à quelques-uns de nos lecteurs, en leur faisant savoir qu'ils trouveront au magasin d'orfèvrerie de M. *Pirion*, rue *Kéréon*, à Quimper, 1<sup>o</sup> de belles médailles à l'effigie de saint *Corentin*; 2<sup>o</sup> des images, imitation de vieil argent niellé, sur plaques fixées soit à du marbre, soit à du bois, soit à des encadrements garnis de peluche ou de velours.

En raison même de leur caractère artistique, ces objets sont d'un prix assez élevé. La même maison fournit aussi des bijoux représentant la Cathédrale Saint-*Corentin* et la statue de Notre-Dame d'Espérance.

UNE DEMOISELLE, très habituée à l'enseignement et munie des meilleures références, désire une place d'institutrice dans une famille. Prière de s'adresser au Bureau de la *Semaine*.

ORFÈVREURIE — BRONZES D'ÉGLISE

## PÊCHE, FRÈRES

45, rue *Kéréon* — QUIMPER — rue *Kéréon*, 45

P. PÊCHE, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION  
GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÈVREURIE  
Calices, Ostensoirs, Croix et Candélabres divers, etc.

DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR

Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.  
Autorisés et recommandés par les Evêchés de Quimper et de Vannes pour la réparation des Vases sacrés.

## Vitraux Artistiques. J. CLAMENS

1, BOULEVARD DU ROI RENÉ et PLACE MARGUERITE D'ANJOU  
ANGERS

## LE CABINET DENTAIRE

2, rue *Astor*, QUIMPER

en présence de l'augmentation continuelle de sa clientèle, s'est adjoint M. *DACLIN*, Chirurgien Dentiste diplômé de la Faculté de Médecine de Paris.

CONSULTATIONS TOUTS LES JOURS EXCEPTÉ LE VENDREDI  
Spécialité d'Aurifications et de Dents artificielles.

Demander la brochure Aux Mères de famille, par F. *PÉZIEUX*.

PINCE-NEZ léger, nickelé, à ressort mobile, monté de verres premier choix garantis, avec étui et cordon. Rendu franco contre 1 fr. 50 en mandats ou timbres-poste.

JOLIE JUMELLE NICKELÉE, verres premier choix avec étui au même prix. Comptoir Optique : rue *Fontaine*, 8, Paris.

MINES D'OR spéculation inédite sur toutes valeurs de Mines d'Or, facilités spéciales. Banque centrale de Paris, 20, Avenue de l'Opéra, Paris.

## CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. *DROUOT*, à Douai (Nord)

S'adresser, pour le département, à M. F. *ROUXEL*, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).

## BOUGEOIRS A CONTRE-POIDS

et CHAINETTES SPÉCIALES pour l'illumination des églises, adorations perpétuelles, messe de minuit, etc.

Demander prix-courant et renseignements à M. *GODER*, breveté s. g. d. g., à Longpont (Aisne).

## RHUMATISMES

guérison assurée par la Liqueur *Laurencin*.  
Ce produit végétal d'un goût exquis, d'un effet prompt et sans danger, est aujourd'hui employé dans la plupart des Hôpitaux de Paris.

Franco, mandat 6 fr., *LAURENCIN*, pharmacien, 27, rue *Clignancourt*, Paris.

## PRODUITS FÉLIX POTIN

Seule Maison à QUIMPER, 6, RUE KÉREON (près la Cathédrale)

CHOCOLATS, TAPIOCAS, BISCUITS  
CONSERVES ALIMENTAIRES  
FRUITS ET PRIMEURS

Livraison à domicile. — Expédition franco port et emballage.  
Envoi franco du catalogue à toute personne en faisant la demande.

**E. LEFÈVRE**

DENTISTE DU LYCÉE DE QUIMPER

*Diplômé de l'École dentaire de Paris*

1, RUE KÉRÉON, A QUIMPER (en face la Cathédrale)

Consultations tous les jours, les mardi et vendredi exceptés

**DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES**

Plombages et Aurifications.

**ORGUES**d'ALEXANDRE, père et fils  
81, rue Lafayette, PARISORGUES — HARMONIUMS  
pour Eglises, Ecoles, SalonsORGUES A MAINS DOUBLÉES  
(Modèles nouveaux)

ORGUES depuis 100 fr. jusqu'à 8,000 fr.

**TROIS ANS DE CREDIT**Envoi franco sur demande du  
Catalogue illustré.**FONDERIE DE CLOCHES**

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> LE JAMTEL**,

Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

**ASTHME ET CATARRHE**  
Guéris par les CIGARETTES  
ou la **POUDRE ESPIC****OPPRESSIONS. TOUX. RHUMES. NEURALGIES**  
Toutes Pharmacies, 2 f. la Boîte. Vente en gros : 20, r. St-Lazare, Paris.  
Exiger la Signature ci-contre sur chaque Cigarette.**HYGIÈNE DE LA TÊTE**

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêté par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF**

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcos, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

**LA SEMAINE RELIGIEUSE**

DU DIOCÈSE

**DE QUIMPER ET DE LÉON**

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé ROSPANS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.**Administration :** Adresser directement les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

**SOMMAIRE I.** Apostolat de la Prière ; Le temps prohibé pour les mariages.**II.** Chronique du diocèse : Avis ; Mgr Valteau à l'Institut catholique de Paris ; Droit d'accroissement ; Grand-Séminaire ; Quimperlé ; Plogonnec ; Mort édifiante d'un officier ; Douarnenez ; Brest.**III.** Quimper : Le Centenaire de la restitution du Bras de Saint-Corentin, à la Cathédrale ; Le vingtième siècle.**IV.** Nouvelles du monde catholique : Rome ; Le Pape et les Congrégations religieuses.**V.** Annonces et avis divers.**OFFICES DE LA SEMAINE****Dimanche, 1<sup>er</sup> Décembre.** — Premier  
Dimanche de l'Avent. Semi-double.  
Violet.

Aux Vêpres, mémoire du suivant.

**Lundi, 2.** — S<sup>te</sup> Bibiane, Vierge,  
Martyre. Semi-double. Rouge.**Mardi, 3.** — S. François Xavier, Con-  
fesseur. Double. Blanc.**Mercredi, 4.** — S. Pierre Chrysolo-gue, Evêque, Docteur. Double.  
Blanc.**Judi, 5.** — S. Tugdual, Evêque (au  
Propre diocésain). Double-majeur.  
Blanc.**Vendredi, 6.** — S. Nicolas, Evêque.  
Double. Blanc.**Samedi, 7.** — S. Ambroise, Evêque,  
Docteur. Double. Blanc.**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**Ploaré-Douarnenez..... du 1<sup>er</sup> au 6 Décembre.  
Retraite de Quimperlé..... du 7 au 12 Décembre.

## Apostolat de la Prière

LIQUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Décembre 1895, présentée par Son Em. le Cardinal Vicaire, et bénie par S. S. Léon XIII : LES INTÉRÊTS DE L'ÉGLISE DANS L'EXTRÊME-ORIENT.

La politique s'est beaucoup occupée, depuis quelque temps, de la Chine et du Japon. On veut surtout empêcher le vainqueur de trop profiter de son triomphe et de devenir redoutable ; mais les hommes d'Etat s'inquiètent assez peu des intérêts supérieurs de ces deux grands peuples. L'Eglise, elle aussi, est attentive à ces événements et se demande quelles en seront les conséquences au point de vue surnaturel.

Les Japonais, si chers à saint François Xavier par leurs qualités naturelles et leur piété, fidèles jusque dans les martyres les plus cruels, ont conservé sous la cendre l'étincelle de la foi, pendant plus de cent ans. De nos jours, rejetant brusquement leur féodalité surannée, ils se sont lancés en aveugles dans le tourbillon moderne. Que deviendra le christianisme renaissant, parmi ces bouleversements quotidiens ?

Les Chinois, moins brillants, moins attrayants que les Japonais, moins accessibles aux idées venues d'ailleurs, ont pourtant donné à l'Eglise de réelles consolations. Cependant les incessantes vexations des mandarins et la défiance du peuple entravent toujours le développement du catholicisme.

Maintenant que ces deux pays s'ouvrent de plus en plus à l'influence étrangère, nous devons prier le divin Cœur d'y faire pénétrer la véritable civilisation, celle qui élève les âmes et les mène au ciel.

Les gouvernements occidentaux font bien quelque chose pour la protection du christianisme en Chine ; mais ils sont trop peu religieux, pour comprendre et remplir leur rôle providentiel. De plus, les vices des marchands européens, surtout leur immoral commerce de l'opium, contrebalancent trop souvent les efforts des Missionnaires, leurs compatriotes.

Quant au Japon, enivré de sa demi-science d'enfant précoce et, encore plus, de ses récents triomphes, il risque de tomber dans le rationalisme, si l'Eglise ne vient à son secours, en fondant des collèges et des Universités catholiques.

Malheureusement les hommes et les ressources manquent pour suffire à tant de besoins, tandis que les protestants et les impies de toute langue et de toute race, s'abattent sur le Japon pour l'initier à leur science et à leur scepticisme.

Que tous les Associés de l'Apostolat unissent leurs prières, pendant ce mois, afin d'obtenir du Cœur sacré de Notre-Seigneur le développement de la foi, dans ces deux grandes nations !

## Le « temps prohibé » pour les mariages.

Il y a dans l'année deux périodes de temps, pendant lesquelles les mariages ne peuvent se célébrer : c'est le temps de l'Avent et les jours qui suivent, jusqu'à l'Épiphanie ; le temps du Carême et les jours qui suivent, jusqu'au lundi de la Quasimodo. « L'Eglise, dit Monseigneur l'évêque de Versailles, dans son Mandement sur le Mariage chrétien (année 1881), voudrait que, pendant ces semaines réservées, ses enfants fussent spécialement occupés à la méditation des choses saintes et qu'ils n'en fussent pas détournés, mêmes par les joies ou par la pompe qui accompagnent légitimement la bénédiction des mariages ; aussi, elle en a interdit la célébration solennelle, à ces moments de l'année, prête toutefois à condescendre aux désirs ou aux besoins de ceux qui ne pourraient attendre une époque plus favorable ; mais la prohibition qu'elle a faite devrait arrêter les futurs conjoints qui n'ont point de raisons sérieuses pour demander cette dispense. »

Les fidèles doivent savoir aussi que, tout en autorisant, avec dispense, les fidèles à contracter mariage devant les saints autels pendant ces périodes, qu'on appelle aussi le *temps clos*, l'Eglise apporte à cette célébration certaines restrictions, dans l'ordre liturgique. La messe peut suivre la célébration du mariage et être dite aux intentions des époux ; mais elle n'est jamais messe spéciale pour le mariage *pro sponso et sponsa* ; et les époux ne reçoivent pas la double bénédiction *intra missam*, l'une se prononçant avant le *Pater* et l'autre à l'issue de la messe : bénédictions composées des plus belles prières de la liturgie.

Le désir de l'Eglise est clairement indiqué par ces prescriptions.  
(Semaine de Versailles.)

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Quimper. — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — Le 1<sup>er</sup> Décembre, premier dimanche de l'Avent, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 heures, sainte Messe, suivie d'une instruction et de la bénédiction du T.-S. Sacrement.

**AVIS.** — MM. les Ecclésiastiques qui auraient relevé dans l'Ordo de 1895 quelque erreur, que nous serions exposés à renouveler dans l'Ordo de 1896, sont priés de nous transmettre leurs observations au Secrétariat, le plus tôt possible.

Mgr l'Évêque est parti, lundi, pour Paris, où il a assisté, mercredi dernier, à la réunion des Évêques fondateurs de l'Institut catholique.

Sa Grandeur, qui est accompagnée de M. le chanoine Corrigou, Vicaire général, sera de retour dans sa ville épiscopale, à la fin de la semaine.

**Droit d'accroissement.** — Au sujet de la note publiée dans notre numéro du 8 Novembre, le *Finistère* croit nous prendre en flagrant délit d'inexactitude. Il écrit (n° du 23 Novembre) : « Malgré les affirmations de la *Semaine religieuse*, qui prétend que toutes les Congrégations du Finistère gardent une attitude passive, les Frères des Likès ont agi plus sagement, en acquittant la somme qui leur était demandée en vertu de la loi sur le droit d'accroissement. »

Or, nous avons dit et nous maintenons que les Congrégations appartenant au diocèse de Quimper, — c'est-à-dire y ayant leur maison-mère, ou les communautés y jouissant de leur autonomie, — en un mot toutes celles qui avaient à se prononcer au 16 Octobre, sont unanimes dans l'attitude passive.

Quant aux maisons religieuses, établies dans le diocèse, mais n'y ayant pas leur maison-mère — l'établissement dit des *Likès* est du nombre, — il est bien clair qu'elles se conforment aux décisions prises par leurs supérieurs généraux ou leurs supérieures générales : les unes, en grand nombre, pour l'attitude passive, les autres pour la soumission.

La *Semaine religieuse* en a parlé assez souvent et en termes assez clairs, pour qu'on ne l'accuse pas d'avoir voulu, sur cette question, dissimuler même une partie de la vérité.

\*\*\*

Les Sœurs Blanches (Filles du Saint-Esprit), si connues, si populaires, chez nous, où elles se recrutent si nombreuses et où elles font le bien depuis tant d'années, instruisant les enfants et soignant les malades pauvres, ont reçu, elles aussi (à leur maison-mère, à Saint-Brieuc), la sommation de payer le droit d'accroissement. Et sait-on la somme qu'on leur demande ? Rien que QUATRE-VINGT MILLE FRANCS !

Qu'on dise encore que la loi « d'abonnement » n'est pas, pour la plupart de nos Congrégations, l'abonnement à la mort..., à bref délai !

**Grand-Séminaire.** — Le 21 Novembre, fête de la Présentation de la Sainte Vierge, a lieu — selon l'expression usitée chez nous — le « pardon » du Séminaire.

La messe a été chantée par M. le chanoine Coat, Curé-archiprêtre de Saint-Corentin. Mgr l'Évêque, en chape, y assistait avec ses vicaires généraux, la plupart des membres du Chapitre et des prêtres de la ville.

Après la messe, s'est faite la cérémonie accoutumée de la rénovation des promesses cléricales, entre les mains de l'Évêque. Sa Grandeur, prenant pour texte ces paroles du psaume 22° : *Domi-*

*nus regit me et nihil mihi deerit*, en a tiré des considérations bien appropriées à l'auditoire et à la circonstance, « Le Seigneur est mon guide, et rien ne me fera défaut... ; ce cri d'espérance du Roi-Propète doit se retrouver sur les lèvres du chrétien, qui se rappelle les assurances renouvelées, en termes plus expressifs encore, par Notre-Seigneur, dans le saint Évangile... Or, les paroles réconfortantes du Sauveur s'adressent plus spécialement aux prêtres et aux aspirants au sacerdoce. Comme Marie, reine et modèle du clergé, au jour de sa Présentation au Temple, ceux-ci ont répondu à l'appel de Dieu, malgré les obstacles, malgré la menace des jours mauvais, se disant : *Dominus regit me, et nihil mihi deerit*.... A ceux qui veulent faire l'œuvre de Dieu, des forces sont nécessaires : Notre-Seigneur les leur a ménagées, *In loco pascuæ*.... Oh ! le riche pâturage, que le Séminaire, où les futurs ministres de l'autel se préparent à leur sublime vocation, nourris à la table eucharistique, — *Parasti in conspectu meo mensam* —, que les anges nous envient, source de notre force, qui nous fait envisager le but, sans souci des difficultés du chemin : *Et calix meus inebrians quam praeclarus est !*....

« Dieu n'est pas comme ces pères qui ne veulent que des joies pour leurs enfants ; il est dans son plan divin de nous faire passer par l'épreuve et la souffrance, pour nous rendre forts et dignes de lui ; car « le disciple n'est pas au-dessus du maître » et Jésus a trouvé des contradicteurs, à chaque pas... Ne l'oublions pas et, si nous sentons notre cœur et notre courage faiblir, allons au saint autel et nous nous relèverons, réconfortés, en redisant avec une inébranlable confiance : *Dominus regit me et nihil mihi deerit*. »....

C'est la dernière fois que la fête patronale du Séminaire s'est célébrée dans l'ancienne chapelle, qui va devenir une belle et vaste Salle des exercices. La nouvelle chapelle est déjà couverte ; les travaux intérieurs pourront se poursuivre, malgré la mauvaise saison, et d'ici quelques mois, la *Semaine religieuse* aura la satisfaction d'en annoncer l'achèvement.

QUIMPERLÉ. — On nous écrit :

« La semaine dernière, le lundi 18 Novembre, on célébrait, au monastère des Ursulines de Quimperlé, une de ces fêtes touchantes, qui sont comme le triomphe terrestre des familles religieuses : le cinquantième anniversaire de la profession de la R. Mère Marie-Madeleine, actuellement assistante de la supérieure.

« Entrée en religion à l'âge de 18 ans, la Mère Marie-Madeleine, après son postulat, prenait le saint habit des novices, en 1844, et, le 18 Novembre 1845, prononçait définitivement ses vœux solennels. Ses supérieures ne tardèrent point à reconnaître les qualités maîtresses de cette bonne religieuse. L'appréciation qu'on porta, dans la communauté, sur son jugement droit et ferme, aussi bien que sur la délicate bonté de son cœur, la firent appeler de bonne heure aux charges les plus importantes. Tour à tour maîtresse du pensionnat, maîtresse des novices, supérieure ou assistante, la



mère Madeleine a su gagner, dans ces différentes charges, toutes les affections : aussi bien celle des nombreuses élèves qui ont passé par les pensionnats et les externats des Ursulines, que celle des religieuses. D'un dévouement à toute épreuve, véritable mère pour celles dont elle avait la garde, elle a répandu, en toute vérité, autour d'elle le parfum d'une vertu d'autant plus appréciable, qu'elle était rehaussée par une grande simplicité et une complète bonhomie. Sa passion a été de faire le bien, et vraiment, elle a su le faire : répandant, surtout pendant son supérieurat, les bienfaits autour d'elle et les meilleurs conseils, avec un tact parfait. Aussi était-ce fête, non-seulement pour le monastère, mais encore pour tout Quimperlé, dont la Mère Marie-Madeleine est l'enfant. La solennité empruntait, du reste, aux circonstances actuelles je ne sais quel caractère particulièrement touchant. Il y avait une joie profonde, une confiance bien grande dans tous les cœurs, mais mêlée d'une certaine tristesse, en voyant se dérouler cette solennité religieuse, au milieu des préoccupations de l'heure présente. Néanmoins les Ursulines ont pu voir (et d'autres ont pu voir avec elles) quelles sympathies elles ont, à Quimperlé ; comment, dans cette population on comprend le bien dont on leur est redevable, et sur quoi elles peuvent compter, dans leur si honorable résistance contre les criantes injustices dont elles sont menacées.

Aussi, la fête a été belle. Monseigneur l'Evêque de Quimper avait tenu à la présider lui-même. De plus, ce jour-là, Sa Grandeur devait bénir une salle de Communauté et quelques cellules, nouvellement construites, et devenues absolument nécessaires pour le nombre toujours croissant de religieuses.

A 9 heures, Sa Grandeur, accompagnée de nombreux prêtres, le clergé de Quimperlé, d'anciens aumôniers de la Communauté, les amis (nous ne dirons pas tous les amis, il eût fallu les faire venir des quatre coins du diocèse) des Ursulines, faisait son entrée à la chapelle. Aussitôt la jubilaire était conduite à la grille du chœur par toutes les élèves, vêtues de blanc, et par toutes les religieuses portant un cierge. Monseigneur a célébré la sainte messe, à l'autel de N.-D. de Pitié, décoré, pour la circonstance, avec un goût parfait. — Rien que des fleurs blanches, symbole du plus beau vœu de la vie religieuse, perdues dans de la verdure. —

A l'Evangile, Sa Grandeur a pris la parole. Dans une allocution paternelle, où l'Evêque mettait tout son cœur, Monseigneur a fait voir comment la bonne mère avait trouvé toutes les joies dans la vie religieuse, et comment, même au milieu des épreuves inséparables de la vie, rien ne lui avait manqué, dans la maison de Dieu.

Monseigneur a ensuite béni la couronne que devait porter, ce jour-là, la jubilaire, couronne qu'elle conservera pour l'emporter dans son cercueil.

Au moment de la communion, la Mère Madeleine a renouvelé ses vœux, devant l'hostie sainte que lui présentait le Prélat. Puis, pendant le chant du *Te Deum*, elle est allée donner le baiser de paix à toutes ses Sœurs. Touchante cérémonie, qui se

renouvelle, à toutes les professions, et qu'on ne peut voir sans une émotion profonde. Oh ! oui ! saintes filles, votre maison est bien la demeure de la paix, où il fait bon d'habiter ensemble, sous l'œil du bon Dieu !...

Quelques instants après, Monseigneur, accompagné de tout le clergé, entra dans le couvent, pour bénir la nouvelle maison, dont les couloirs, et surtout la salle de la communauté, avec ses écussons symboliques, avaient été magnifiquement ornés.

L'après-midi, une fête d'un autre genre réunissait, avec l'Evêque et ses prêtres, toutes les religieuses et les élèves, dans la salle du pensionnat. Il s'agissait de fêter la jubilaire. Dans une mise en scène, véritablement ravissante, une fort belle allégorie, *Le Ciel*, a été représentée. Les jeunes pensionnaires, devenues, pour un instant, de petits anges, ont, avec une délicatesse tout-à-fait charmante, complimé la vénérable jubilaire, et lui ont exprimé les sentiments de reconnaissance de toute la communauté.

Enfin, le soir, la bénédiction du Saint-Sacrement, donnée par M. le chanoine Coat, Curé de la Cathédrale et ancien aumônier des Ursulines, réunissait encore tous les témoins de cette belle fête, dont le souvenir demeurera profond à Quimperlé, et qui donnera certainement aux religieuses comme un regain de vie, et une force nouvelle pour soutenir les luttes et les combats qui semblent les attendre. »

PLOGONNEC. — Cette paroisse a été, dimanche dernier, le théâtre d'une fête dont elle gardera longtemps le souvenir. Mgr l'Evêque de Quimper y présidait une double cérémonie : le « baptême » de deux cloches et la bénédiction d'une école.

Depuis plusieurs années, les habitants de Plogonnec, justement fiers de leur gracieuse église, restaurée avec tant de goût, en réclamaient le complément indispensable. Le digne recteur, M. Le Bras, a répondu aux désirs de ses paroissiens, en faisant l'acquisition des cloches demandées, en même temps qu'il pourvoyait à un autre besoin de la paroisse, plus pressant encore, par la fondation d'une école chrétienne de filles. Aux prix de quels efforts, de quelles luttes (le bien ne se fait pas sans contradictions), de quels généreux sacrifices, cette dernière œuvre a été menée à bonne fin, nous ne le dirons pas, laissant à Dieu le soin de reconnaître et de récompenser les bonnes volontés ; cependant, nous tenons à signaler, comme honneur fait à la population de Plogonnec, et témoignage particulier de sympathie donné à l'excellent Recteur, la présence à la cérémonie de bénédiction de 35 prêtres, dont 9 chanoines, entourant le premier pasteur du diocèse.

Le « baptême » des deux cloches, *Marie-Philomène* et *Marie-Anne-Hervée*, eut lieu avant la grand'messe, que chanta M. le chanoine Quéinnec. Secrétaire général de l'Evêché.

Après l'Evangile, M. Cariou, chanoine honoraire, curé de Landivisiau, un des maîtres de notre langue bretonne, prononça une allocution, belle de pensées et de style, que nous n'essayerons pas

de résumer. En termes pleins de poésie, il montre la cloche, s'associant à tous les événements de la vie du chrétien, depuis le berceau jusqu'à la tombe, et au delà... Mais nous l'aimons surtout prouvant l'importance, la nécessité de l'instruction chrétienne, principalement à notre époque, où les ouvriers du mal, *operarii iniquitatis*, plus nombreux que jamais, travaillent à déraciner dans les cœurs ce qui fit la gloire et la grandeur de nos pères, notre vieille foi bretonne !

Enfant de Plogonnec et bienfaiteur généreux de la nouvelle fondation, M. Cariou a, de toutes façons, qualité pour tenir ce langage à ses compatriotes. Ceux-ci l'ont compris et tous, nous n'en doutons pas, ont ratifié l'engagement que, en finissant, l'orateur a pris en leur nom : qu'ils seront toujours, dans la vie publique comme dans la vie privée, chrétiens sans peur et sans reproche, unis à leur évêque, à leurs prêtres, qui ont reçu de Dieu la mission de les guider vers le ciel...

A la fin de la messe, Monseigneur ne put s'empêcher de dire quelques mots, pour remercier les bons paroissiens de Plogonnec du spectacle édifiant qu'ils lui donnaient, et les exhorter à écouter toujours docilement la voix de ces cloches, qu'il a été heureux de bénir. Voix du ciel, elle leur prêchera la fidélité aux pratiques religieuses, le respect à leurs prêtres, avec l'esprit de charité mutuelle et d'union, indispensable dans une paroisse chrétienne.

L'après-midi, à l'issue des Vêpres, la procession se forma — en tête les enfants, puis un nombreux cortège de Sœurs blanches, avec la Révérende Mère générale de la Congrégation, et le clergé, suivi de toute la population — et se rendit, au chant du *Veni Creator*, à la nouvelle école, bâtie à 200 mètres environ de l'église, à la bifurcation des routes de Douarnenez et de Guengat. Les constructions nouvelles, vastes et bien comprises, s'élèvent dans un beau terrain, don de deux jeunes hommes qui ont cru, avec raison, attirer sûrement les bénédictions de Dieu sur leur avenir, en contribuant si généreusement à procurer aux autres l'éducation chrétienne qu'ils sont heureux d'avoir reçue.

Monseigneur bénit d'abord les crucifix destinés aux salles de classes, ainsi que les images de la Sainte-Vierge, de sainte Anne et de l'Ange gardien ; ensuite il passe dans la maison, en récitant les prières liturgiques, puis il adresse aux enfants, groupées devant lui, quelques paroles toutes paternelles, leur rappelant que Dieu vient de prendre possession « officiellement » de cette maison, où elles devront travailler, sous les regards de Notre-Seigneur et de la Sainte-Vierge, à être maintenant des enfants dociles, obéissantes, pour devenir et rester, plus tard et toujours, des femmes solidement chrétiennes.

Au retour, après le *Te Deum*, la foule chanta avec entrain le cantique, si populaire et si bien de circonstance, en pareil jour :

D'hor mam santes Anna,  
D'an Itron Varia,  
D'hor Zalver beniget,  
Ni v'o fidel bepret !

La bénédiction du T. Saint-Sacrement, donnée par Mgr l'Évêque, termina cette belle cérémonie.

**Mort édifiante d'un officier.** — On veut bien nous communiquer, sur les derniers moments de M. le lieutenant Dandeteau, du 118<sup>e</sup> de ligne, décédé le 31 Octobre dernier, à Quimper, les détails suivants, qui ne peuvent qu'édifier nos lecteurs.

« Ce jeune officier — il avait 26 ans — est tombé victime du devoir : déjà miné par la maladie qui devait l'emporter, il ne s'est décidé à recevoir les soins éclairés de l'excellent médecin-major, qu'au moment où, ses forces, trahissant son courage, il était sur le point de tomber dans son service même. C'était hélas ! trop tard. Il le sentit lui-même. Entré à l'hôpital, le 20 Octobre, il faisait appeler, dès le lendemain, M. l'Aumônier, pour s'entretenir avec lui de son éternité. Cette pensée ne l'a pas quitté un instant et dans son délire même, elle revenait sans cesse...

Voici quelques unes de ses paroles, recueillies par un témoin de ses derniers moments : « Je me suis toujours souvenu, disait-il, « de la résolution que j'avais prise, au jour de ma première Communion, de faire un acte de contrition, chaque soir, avant de m'endormir. Le Père qui nous prêchait la retraite (au Collège Saint-François-Xavier, à Vannes,) nous l'avait bien recommandé : je n'y ai jamais manqué.

... Je ne veux pas d'honneurs après ma mort : rien que le char des pauvres !... Je ne veux pas de fleurs sur mon cercueil ni sur ma tombe ; des fleurs, c'est païen... Une croix, sur la terre fraîchement remuée, voilà qui est chrétien !

« J'avais rêvé de mourir sur un champ de bataille ; mais non ; la volonté de Dieu n'était pas la mienne : que sa sainte volonté soit faite ! »

Et puis, c'étaient des oraisons jaculatoires et toujours des paroles de résignation : « Mon Jésus, faites-moi miséricorde !... Éternité ! Toujours, toujours dans le bonheur, dans la joie, dans la paix éternelle !... Je souffre, mais je devrais souffrir davantage... »

« Quand on lui suggérait quelque prière pour demander à Dieu, par l'intercession de la Sainte-Vierge, sa guérison, celle-ci par exemple, que sa pieuse mère, accourue à son chevet, prononça plusieurs fois près de lui : « Bonne Vierge de Lourdes, guérissez-moi », il répondait par ce mot, toujours le même : « Soumission ! »

Et lorsqu'on voulait lui faire prendre quelque médicament, comme si l'on troublait un mystérieux entretien, que trahissait une expression de paix et de bonheur répandue sur sa physionomie, il disait : « Laissez-moi, je vous en prie ; je n'ai plus foi en les remèdes de la terre ; il ne me faut plus que les remèdes d'en haut ! » Et, plein de jeunesse et d'avenir, il renouvelait le sacrifice de sa vie... N'est-elle pas belle, plus héroïque que celle qu'il rêvait, cette mort sur l'humble champ de bataille de l'hôpital !

Pour vous, parents dignes d'un tel fils, acceptez avec résigna-

tion l'épreuve que Dieu vous envoie ; la séparation n'est que momentanée... Demain, vous retrouverez, au ciel, celui que vous pleurez, et que nous pleurons avec vous !

En terminant, nous ne pouvons résister au désir de citer une parole de la mère de ce jeune officier : « Ah ! disait-elle à l'aumonier militaire de Quimper, vous ne savez pas la perte que je fais ; mon fils était si bon ! Du moins, dites à tous ses amis, aux officiers et aux soldats, qu'il est mort en chrétien, afin qu'il fasse du bien encore après sa mort. »

Si la discrétion n'arrêtait ici notre plume, nous pourrions montrer que le désir de la pieuse mère s'est déjà réalisé... X.

**DOUARNENEZ. — Une récompense bien méritée.** — Dans sa séance du 17 Novembre, l'Académie française a, comme chaque année, distribué plusieurs *prix de vertu*. Le prix « Honoré de Sussy », d'une valeur de 1,500 fr., a été décerné à M<sup>lle</sup> Sophie Renot, de Douarnenez.

Voici en quels termes M. Edouard Hervé, chargé du rapport, explique les raisons de cette récompense : ils ne sont pas pour contredire l'influence des sentiments religieux sur le dévouement à ses semblables.

« Une Bretonne, Sophie Renot, voulait se faire Petite-Sœur des pauvres. Elle avait la foi, elle avait la vocation ; elle n'avait pas la santé. Après trois mois de noviciat, on lui déclara qu'elle ne devait pas songer à prononcer ses vœux ; que, faible comme elle l'était, elle ne pourrait supporter cette vie si dure, ces fatigues, ces privations. Bref, on la renvoya dans le monde, je veux dire parmi les pêcheurs de Douarnenez. Dans cette population de huit à dix mille âmes, où il n'y a presque pas un homme qui ne soit marin, on voit constamment des familles privées de leur chef par des sinistres en mer. Sophie Renot recueille les orphelins. Pour les plus petits, elle paye les mois de nourrice. Quand ils sont sevrés, elle les installe chez elle. Elle en prend le plus qu'elle peut : cinq ou six en même temps. Elle a des trousseaux de différentes dimensions, qu'elle fait porter successivement par chacun de ses pupilles. Quelquefois, pendant qu'elle loge, habille et nourrit les enfants, elle donne encore un secours à la mère, malade et hors d'état de gagner sa vie.

Vous comprenez qu'elle n'a pas les moyens de faire tant de bien sans être secondée. Elle quête pour ses protégés. Elle quête surtout, lorsqu'il s'agit de trouver une grosse somme d'un seul coup : 300 francs pour faire entrer à la Providence de Quimper une grande fille qui erre à l'aventure, le long de la mer. Ne croyez pas qu'elle soit toujours bien reçue. Il y a des personnes qui trouvent qu'on la voit arriver trop souvent : « Vous nous ennuyez, M<sup>lle</sup> Sophie ; ce n'est pas raisonnable : vous finirez par avoir à votre charge tous les mendiants et tous les orphelins du pays. » Elle, sans s'échauffer : « Je suis fâchée, madame, de vous avoir contrariée. Je m'en vais ; mais je suis sûre que, la prochaine fois, vous ne me refuserez pas. Ce sera toujours, vous le savez, pour les pauvres du bon Dieu. »

Voilà près de quinze ans que Sophie Renot est la petite-sœur laïque, mais très chrétienne, cependant, des pauvres de Douarnenez. »

En effet, M<sup>lle</sup> Renot pratique la charité sous toutes ses formes ;

c'est ainsi, nous écrit-on, « qu'elle réunit des bandes d'enfants pour leur apprendre le catéchisme, dans un hangar laissé à sa disposition par un entrepreneur de roulage, dont l'obligeance est bien connue à Douarnenez.

« Le clergé a, d'ailleurs, honoré, cette année, M<sup>lle</sup> Renot, en la priant de présenter, comme marraine, les enfants, le jour de la Confirmation. »

**BREST. — Œuvre des Conférences rurales.** — Le Comité ouvrier catholique de Brest vient de commencer une tournée de conférences, dans les communes rurales.

La première conférence a été donnée à Loc-Eguiner-Ploudiry, le dimanche 17 Novembre, en présence de M. le Recteur, de M. le Maire et d'un grand nombre de cultivateurs. M. Jestin, secrétaire du Comité, a fait une conférence bretonne ; puis M. Desgrées du Loû, président d'honneur, a pris la parole en français. Cette première réunion a eu le plus complet succès.

Avant de commencer ces tournées de propagande, le Comité ouvrier catholique avait informé de son projet Mgr Valteau, qui l'a approuvé par la lettre suivante, adressée à M. Jestin, secrétaire du Comité.

Quimper, le 12 Novembre 1895.

« Monsieur,

« Je ne peux que bénir l'œuvre que vous entreprenez. Je sais le bien que vous faites sous l'impulsion de M. Desgrées du Loû, ce vigoureux chrétien.

« Nos populations sont bonnes, elles ont besoin d'être éclairées. Avec l'aide de Dieu, nos hommes de dévouement suffiront à la tâche.

« Recevez, etc.

† HENRI, Ev. »

**QUIMPER. — Le CENTENAIRE de la restitution du Bras de saint Corentin à la Cathédrale.** — Le dimanche 17 Novembre, en annonçant à ses paroissiens la prochaine célébration du *Centenaire*, M. Coat, Curé-Archiprêtre de Quimper, s'était abstenu d'indiquer le parcours que suivra la procession. Dimanche, 24, cette omission volontaire a été réparée ; le désir de la population quimpéroise étant connu, Monseigneur et M. le Curé sont heureux d'y donner toute satisfaction. Voici donc l'itinéraire qui sera suivi, si le temps est favorable :

Rue de l'Evêché,  
Boulevard de l'Odéon,  
Rue du Pont-Firmin,  
Rue Neuve,  
Rue Sainte-Catherine.

C'est exactement le même parcours qu'il y a neuf ans, lorsque la relique de notre saint Patron fut remise en honneur. Personne n'a oublié, dans notre ville, avec quelle unanimité les habitants

des quartiers précités firent à saint Corentin un véritable triomphe ; mais surtout nous gardons fidèlement le souvenir de la touchante dévotion que manifestèrent, pour notre saint Corentin, les habitants de la rue Neuve. C'était, d'ailleurs, pour faire droit à une pétition signée par eux, que Mgr Nouvel accepta l'itinéraire proposé par M. de Penfentenyo, et ce fut doublement justice, car le Bras de saint Corentin fut sauvé principalement par un habitant de la rue Neuve, et c'est dans la rue Neuve qu'après le retour du Petit-Ergué, il fut mis à l'abri des profanations, jusqu'au 11 Décembre 1793, dans une maison qui existe encore.

Nous n'avons pas à prier les habitants de la rue Neuve de se montrer tels en 1893 qu'ils se montrèrent le 12 Décembre 1886 ; nous sommes certains à l'avance qu'ils regardent comme un grand honneur le passage de saint Corentin au milieu d'eux, et que même les moins riches sauront le prouver, par la décoration de leurs demeures.

\*\*\*

En 1886, la solennité de saint Corentin se célébra au jour même de son occurrence, c'est-à-dire le 12 Décembre.

Cette année, elle tombe le jeudi, et elle est remise au dimanche suivant, 13 Décembre. Or, ce jour-là, se célébrait autrefois, chez les franciscains de Quimper, la fête de saint Jean Discalceat. Les reliques de ce Saint, toujours si populaire, furent sauvées par Daniel Sergent, comme le Bras de saint Corentin, et déposées par lui à la sacristie d'Ergué-Armel, tandis que la statue, toujours vénérée, était soustraite aux profanations des terroristes par une habitante de la rue Sainte-Catherine. C'est pourquoi, il a paru convenable de réunir dans un même triomphe les reliques et les statues du saint évêque et du saint moine, et de rappeler aux fidèles qui demeurent dans la rue Sainte-Catherine que notre prochaine fête aura aussi pour eux un intérêt spécial.

\*\*\*

Le *Rituel romain*, établissant les règles liturgiques pour la translation solennelle des reliques des Saints, prescrit de décorer les rues « le mieux qu'il est possible. » Quelques fidèles s'étonnent de voir donner à ces décorations le même caractère que pour la fête du Très Saint-Sacrement. On comprendrait ce scrupule, là où les reliques sont portées en procession, chaque année ; mais nous ne saurions nous y arrêter, quand il s'agit de fêtes tout exceptionnelles, ramenées par les circonstances, et où les cœurs catholiques ne donnent aux manifestations de leur foi qu'une seule mesure : faire tout ce qui est possible. La manière de décorer les demeures change d'après les pays : dans le nôtre, l'usage est de recouvrir de tentures blanches les murailles des rez-de-chaussée, les murs des cours et des jardins ; rien ne s'oppose à ce que cette ornementation soit employée dans la circonstance qui nous occupe, et pour les personnes peu aisées, surtout en dehors de la saison des fleurs, c'est souvent la décoration la plus facile. C'est celle qui fut

employée, en 1886, pour les rues et pour la partie du boulevard qui occupe le même côté que l'Evêché ; au contraire, les maisons situées de l'autre côté de la rivière, n'étant pas sur le passage immédiat de la procession, eurent seulement recours aux orillames et aux guirlandes, dont elles surent se composer une magnifique parure de fête, que faisait encore valoir les beaux arbres de leurs jardins. Comme il y a neuf ans, cette partie de la ville se trouve habitée par des familles chrétiennes qui, elles aussi, feront à saint Corentin un accueil non seulement digne, mais vraiment enthousiaste.

**Le vingtième siècle.** — Un débat existe depuis longtemps sur la manière de compter le commencement des siècles : il souleva jadis, à ce que l'on raconte, de vraies tempêtes, au sein d'un vénérable chapitre. Les deux opinions ont encore leurs « tenants » convaincus et il se pourrait que la présente note, comme une étincelle, rallume des discussions passionnées.

Quoi qu'il en soit, la question a été traitée à la dernière séance de l'Académie des Sciences.

La docte Assemblée a décidé que le vingtième siècle commençait, en 1901 et en non en 1900.

Un correspondant avait posé la question ; il mentionnait des documents, d'après lesquels Goethe, Victor Hugo, etc. ont exprimé l'avis que le dix-neuvième siècle aurait commencé en 1800.

Malgré ces autorités variées et très respectables, il n'est pas douteux qu'on ait fait erreur. « Il n'y a pas eu d'année zéro, a fait remarquer M. Bertrand ; on a débuté par l'an 1. »

Donc le prochain siècle commencera en 1901, le 1<sup>er</sup> Janvier.

« C'est bien l'avis de tous les astronomes, et de M. Faye en particulier ? » a ajouté M. Bertrand, en regardant M. Faye. M. Faye a fait un signe d'assentiment très affirmatif.

La question est donc résolue, par voie d'autorité ; mais nous ne voudrions pas affirmer qu'elle soit pour cela enterrée.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

**Rome.** — Le Saint-Père s'étant trouvé légèrement enrôlé, par suite du fort abaissement de la température, le Consistoire secret, précédemment fixé au 25 Novembre, est renvoyé au vendredi 29. Le Consistoire public est remis au 2 Décembre.

Le docteur Laponi, médecin de Sa Sainteté, interviewé, a déclaré qu'il s'agit là d'une simple mesure de précaution. Léon XIII qui, les jours précédents, présidait pendant plusieurs heures consécutives la réunion cardinalice pour l'union des Eglises, ne s'est même pas alité pour cette légère indisposition, dont il est, aujourd'hui, complètement remis.



— Le cardinal Bonaparte est mort, mardi 19, d'une attaque d'apoplexie. Il était fils d'un neveu de Napoléon 1<sup>er</sup>, et filleul de Napoléon III.

De bonne heure, il manifesta son désir d'entrer dans les ordres. Pie IX le fit cardinal, en 1868.

Il vivait étranger à la politique, et uniquement adonné à ses devoirs d'état et aux bonnes œuvres. Il laisse beaucoup de regrets parmi les pauvres de Rome.

**Le Pape et les Congrégations religieuses.** — Sur l'audience accordée par le Pape à Son Em. le cardinal Langénieux, le *Bulletin* du diocèse de Reims publie cette note :

« Le Cardinal a été reçu, vendredi soir, par le Saint-Père. Pendant une heure et demie, le Souverain Pontife, dont l'état de santé est toujours excellent, a entretenu Son Eminence des affaires de l'Orient, et aussi de la question des Congrégations de France.

« Léon XIII n'a eu pour Son Eminence que des paroles d'encouragement, et le Cardinal emporte de cet entretien la certitude qu'en remettant aux Congrégations l'initiative de leur décision, le Pape n'a jamais entendu leur donner un conseil de soumission.

« Elles peuvent donc être pleinement rassurées sur ce point, les nombreuses Congrégations qui, s'autorisant de la liberté laissée à tous, ont voulu en user pour protester contre une loi d'exception qui doit mener à leur ruine la plupart d'entre elles, et qui sera aussi funeste au pays qu'à la Religion.

« Le Pape a été touché de leur sacrifice, et il les bénit. »

Cette communication autorisée montre, une fois de plus, en dépit de certains journaux, ce que le Pape pense de la conduite à tenir par les Congrégations religieuses, devant la nouvelle loi d'impôt. Ce qui le confirme, ce sont les paroles suivantes de Mgr Bonnet, évêque de Viviers — dont on connaît la ferme attitude —, à son retour de Rome.

Au cours d'une conférence faite aux élèves de son Grand-Séminaire, pour leur communiquer les impressions rapportées de son audience au Vatican, Sa Grandeur a prononcé ces paroles, reproduites par la *Croix du Dauphiné* :

« Mes enfants, respectez vos maîtres (*Sulpiciens*), ils vous donnent un grand exemple de discipline, en se ralliant à la direction de leur supérieur général. Pour vous, gardez votre sentiment, qui est celui de votre évêque, de tous les prêtres de ce diocèse, et — j'en ai aujourd'hui la conviction — celui du chef vénéré de l'Eglise. »

**UNE FAMILLE** pouvant fournir les meilleures références, désire élever un enfant avec capital ou pension. Prendre l'adresse au bureau du journal.

**UNE DEMOISELLE**, très habituée à l'enseignement et munie des meilleures références, désire une place d'institutrice dans une famille. Prière de s'adresser au Bureau de la *Semaine*.

**J. LE BIHAN**, de Ploudalmézeau, a l'honneur de prévenir le Clergé du Finistère qu'il est le représentant de la *Maison Rouxel-Ledain, de Rennes* (BÉRIN frères, successeurs, fournisseurs de l'Archevêché), pour les *Ornements d'Eglises, les Bronzes, l'Orfèvrerie, la Chasublerie, Dais, Bannières, Statues, Chemins de Croix, etc., etc.*

Ateliers spéciaux pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.

## LE CABINET DENTAIRE

2, rue Astor, QUIMPER

en présence de l'augmentation continuelle de sa clientèle, s'est adjoint M. DACLIN, Chirurgien Dentiste diplômé de la Faculté de Médecine de Paris.

CONSULTATIONS TOUTS LES JOURS EXCEPTÉ LE VENDREDI

*Spécialité d'Aurifications et de Dents artificielles.*

Demander la brochure *Aux Mères de famille*, par F. PÉZIEUX.

## E. LEFÈVRE

DENTISTE DU LYCÉE DE QUIMPER

*Diplômé de l'École dentaire de Paris*

1, RUE KÉRÉON, A QUIMPER (en face la Cathédrale)

Consultations tous les jours, les mardi et vendredi exceptés

**DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES**

Plombages et Aurifications.

**MINES D'OR** spéculation inédite sur toutes valeurs de Mines d'Or, facilités spéciales. **Banque centrale de Paris**, 20, Avenue de l'Opéra, Paris.

## PRODUITS FÉLIX POTIN

Sole Maison à QUIMPER, 6, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale)

CHOCOLATS, TAPIOCAS, BISCUITS  
CONSERVES ALIMENTAIRES  
FRUITS ET PRIMEURS

Livraison à domicile. — Expédition franco port et emballage.  
Envoi franco du catalogue à toute personne en faisant la demande.



## CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

S'adresser, pour le département, à M. F. ROUXEL, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).



**ASTHME ET CATARRHE**  
Guéris par les CIGARETTES  
ou la POUDRE **ESPIC**  
**OPPRESSIONS. TOUX. RHUMES. NEURALGIES**  
Toutes Pharmacies, 2 f. la Boîte. Vente en gros: 20, r. St-Lazare, Paris.  
Exiger la Signature ci-contre sur chaque Cigarette.



## FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M<sup>me</sup> V<sup>ie</sup> LE JANTEL,  
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

**JUMELLE MISSIONNAIRE** force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 26 fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. Véritable pince-nez ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. C. Paul, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

**ENCASSTIQUE CHINOISE**  
Si vous voulez avoir vos HABITATIONS SAINES et PROPRES  
Entrez vos parquets, meubles, linoléums, etc.  
Vos papiers, papiers peints, etc.  
TABLES DE CHÈMINÉE, avec la  
Vos bronzes dorés, argentés, etc.  
BONNETE UNIVERSELLE. — EN VENTE PARTOUT  
**LAQUE CHINOISE**  
**FLORIDOR**

**PINCE-NEZ** léger, nickelé, à ressort mobile, monté de verres PREMIER CHOIX garantis, avec étui et cordon. Rendu *franco* contre 1 fr. 50 en mandat ou en timbres-postes.

**JOLIE LUNETTE NICKELÉE** verres PREMIER CHOIX, avec étui au même prix.  
**COMPTOIR OPTIQUE** : rue Fontaine, 8, Paris.

## HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF**  
DU

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

Qui nettoie la Tête  
Enlève les Pellicules  
Empêche les Cheveux  
de tomber et  
les fait repousser

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

## LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

| LE NUMÉRO                                                      | PRIX DE L'ABONNEMENT | LA LIGNE D'ANNONCE |
|----------------------------------------------------------------|----------------------|--------------------|
| 10 CENTIMES                                                    | 6 fr. par an         | 40 CENTIMES        |
| L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS |                      |                    |

**Rédaction** : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

**Administration** : Adresser directement les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

**SOMMAIRE**. I. L'Immaculée Conception.

II. Chronique du diocèse : Liturgie ; Offices extraordinaires ; Election des Membres du Conseil départemental de l'Enseignement primaire du Finistère ; Nécrologie ; Le



Kannad ; Défendons-nous.

III. Nouvelles du monde catholique : L'Œuvre des Pauvres.

IV. Documents historiques. (suite.)

V. Annonces et avis divers.

## OFFICES DE LA SEMAINE

**Dimanche, 8 Décembre.** — 2<sup>me</sup> Dimanche de l'Avent. IMMACULÉE CONCEPTION DE LA B<sup>ve</sup> VIERGE MARIE. Double de 1<sup>re</sup> classe, avec Octave. Blanc.  
**Mémoire** du Dimanche, à la Messe et aux Vêpres.  
**Lundi, 9.** — Office de l'Octave de l'Immaculée Conception. Semi-double. Blanc.  
**Mardi, 10.** — Office de l'Octave. Semi-double. Blanc.

**Mercredi, 11.** — S. Damase, Pape. Semi-double. Blanc.

**Jedi, 12.** — S. CORENTIN, EVÊQUE DE QUIMPER, PREMIER PATRON DU DIOCÈSE. Double de 1<sup>re</sup> classe, avec Octave. Blanc.

**Vendredi, 13.** — S<sup>te</sup> Lucie, Vierge martyre. Double. Rouge.

**Samedi, 14.** — Office de l'Octave de l'Immaculée Conception. Semi-double. Blanc.

## Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Retraite de Quimperlé..... du 7 au 12 Décembre.  
Maison de Saint-Joseph à Quimper..... du 13 au 17 Décembre.

## L'Immaculée Conception.

En ce jour, l'univers catholique est dans la joie : il glorifie la Vierge privilégiée que Dieu a faite toute pure et toute sainte, en la préservant de la tache originelle.

Cette doctrine de l'Immaculée Conception n'est pas nouvelle dans l'Eglise, et l'on sait de quelle façon remarquable elle fut indiquée par le S. Concile de Trente, résumant la tradition des siècles. Ajoutons qu'elle était en honneur spécialement dans notre France : l'antique Université de Paris, qui pendant si longtemps fit autorité dans toutes les branches de la science, ne conférait le titre de docteur qu'à ceux qui avaient d'abord solennellement juré de défendre, par leurs paroles et par leurs écrits, ce glorieux privilège de la Très Sainte Vierge. Cependant, ce n'était pas encore un dogme, imposé à la foi catholique. Il était réservé à notre époque d'entendre la promulgation solennelle de cette vérité, jetée comme un suprême défi à l'impiété et, en particulier, à la grande hérésie contemporaine : le naturalisme, qu'elle attaque et renverse. En effet, la Conception immaculée atteste le dogme fondamental de la chute originelle, dont Marie n'a pas subi les atteintes, dogme qui est l'affirmation du surnaturel, qui entraîne la nécessité pour l'homme de combattre les inclinations d'une nature déchue, et appelle le grand mystère de la Rédemption.

Cette définition eut un caractère tout spécial : alors que, dans l'histoire de l'Eglise, on ne saurait trouver la promulgation d'un dogme qui n'ait été provoquée par l'hérésie, le schisme ou l'incroyance, celle de l'Immaculée Conception a été sollicitée par la foi et la piété, par l'élan unanime de tous les croyants. Cédant à leurs vives instances, Pie IX adressa aux Evêques de l'univers catholique une Encyclique, les invitant à faire parvenir au Saint-Siège leurs sentiments et ceux de leurs troupeaux sur la Conception de la Mère de Dieu. Détail remarquable et touchant, cette lettre apostolique est datée de Gaëte, lieu d'exil de l'immortel Pontife. .... Marie ramena triomphant celui qui lui préparait à elle-même le plus glorieux triomphe, et nous célébrons le 41<sup>e</sup> anniversaire de cette proclamation mémorable du 8 Décembre 1854, que l'univers catholique reçut avec un indescriptible enthousiasme. ....

La proclamation du dogme de l'Immaculée Conception de Marie est un des plus grands bienfaits accordés à notre époque par la miséricordieuse bonté de Dieu ; aussi, il semble qu'il s'est plu à y préparer les hommes, comme à confirmer leur foi à cet égard. Nous en trouvons une première preuve dans la fête récente, célébrée dans plusieurs diocèses, en l'honneur de la Médaille miraculeuse, révélée, en 1830, à une humble novice de la Maison-mère des Filles de la Charité, à Paris, la Sœur Labouré.

L'attitude de la Vierge qui lui apparut, foulant aux pieds la tête

du serpent, la belle prière enseignée par la Vierge elle-même et gravée par son ordre sur la Médaille miraculeuse : *O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous*, exprimaient une doctrine en harmonie avec les aspirations de toutes les générations catholiques ; c'était l'affirmation solennelle d'une vérité divinement révélée et qui allait devenir un dogme de foi. Reproduite sur des milliers de médailles, cette inscription se répandit dans la chrétienté tout entière, faisant pénétrer dans la masse des fidèles, ou réveillant dans ceux qui l'avaient déjà, la croyance à l'Immaculée Conception.

Et de même que Marie avait paru inviter l'Eglise à honorer d'une façon spéciale sa Conception Immaculée, ainsi, quatre ans après la définition, elle a daigné témoigner sa gratitude avec une divine délicatesse, en venant dire à une jeune fille des Pyrénées : « *Je suis l'Immaculée Conception* », en même temps qu'elle laissait là-bas, à Lourdes, comme souvenir de son passage et comme cadeau de reconnaissance, une source abondante de faveurs spirituelles et corporelles, qui verra accourir des foules sans nombre, venues de tout l'univers. ....

En remerciant Dieu des lumières qu'il répand sur notre siècle troublé et du remède qu'il apporte à ses erreurs, on éprouve une douce joie en pensant que c'est à la France qu'il s'est adressé. C'est notre pays que la divine Vierge a choisi pour les deux manifestations que nous venons de rappeler. Marie aime la France, qui lui a été, de tout temps, consacrée : *Regnum Galliae regnum Mariae*. Dieu aussi, espérons-le, a des vues de miséricorde sur notre patrie : Il l'aime, malgré ses fautes, ses ingratitude et ses défaillances ; Il veut la rappeler paternellement à Lui, et se servir de la France encore pour les œuvres qu'Il doit accomplir dans le monde. A nous de répondre à tant de gracieuses avances et de hâter cet heureux moment, en redoublant de dévotion et d'amour confiant pour notre divine protectrice, « Marie conçue sans péché. »

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Liturgie.** — Au sujet des règles liturgiques qui concernent la distribution de la sainte communion, la *Semaine Religieuse* d'Aire rappelle les prescriptions suivantes :

« La coutume, depuis quelque temps, s'est introduite de distribuer la communion avant la messe. Une récente décision de la Congrégation des Rites rappelle que c'est là un abus qui ne doit pas être toléré. Lorsque les fidèles désirent la communion, ils doivent se présenter à la Table sainte, seulement après la communion du prêtre. L'usage contraire ne doit être admis que pour des raisons majeures et dans des cas tout à fait exceptionnels. »

## Offices extraordinaires.

**Quimper. — CHAPELLE DES URSULINES. — Lundi, 9 Décembre,** réunion des Mères chrétiennes, à 8 heures.

Messe, instruction, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

— **Mercredi, 11 Décembre,** réunion des associés de l'Œuvre N.-D. de Salut, à l'occasion de l'Immaculée Conception, sa plus grande fête. Sainte Messe à 8 heures. Instruction par M. Fleiter, vicaire général, directeur de l'Œuvre, suivie de la bénédiction du Saint-Sacrement. Indulgence plénière.

**CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Jeudi, 12 Décembre,** à 8 heures, Messe pour les paroissiens et les malades de la ville. Des chants seront exécutés pendant cette messe, à l'issue de laquelle on présentera la relique du Bras de saint Corentin à la vénération des fidèles.

Le *Triduum* en l'honneur de notre saint Patron sera prêché, les 12, 13 et 14 Décembre, par M. le chanoine Thomas, le docte et pieux hagiographe de nos premiers apôtres. Les sermons commenceront à 7 h. 3/4 du soir.

**Vendredi et Samedi,** à 5 h. 1/2 du matin et **dimanche 15** à 5 h. 1/4, M. de Costaudon, recteur de Guilvinec, donnera une instruction bretonne.

Le dimanche, jour de la fête, les Vêpres seront chantées à 2 heures. A l'issue des vêpres, le panégyrique de saint Corentin sera prêché par Sa Grandeur Mgr l'Evêque.

Après le sermon, procession solennelle de la Relique insigne du Bras de saint Corentin, en suivant le parcours déjà indiqué.

La fête se terminera, à la rentrée de la procession, par la bénédiction du T.-S. Sacrement.

Dimanche 8 Décembre, a lieu l'élection des membres du CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE du Finistère. Nous proposons comme déléguée des écoles *privées laïques*, M<sup>lle</sup> Chauvin, institutrice libre, à Brest, — membre sortant — et comme représentant de l'Enseignement *congréganiste*, M. Le Bot (Émile-Marie), en religion Frère Constant-Émile, titulaire du Pensionnat Sainte-Marie (Likès), à Quimper.

Le Frère Concordius, directeur des Frères de Lambézellec, précédemment membre du Conseil départemental, a demandé à être relevé de cette fonction.

**Nécrologie.** — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Quillien, ancien vicaire de Plomelin, décédé à la Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon, le 2 Décembre, à l'âge de 27 ans.

L'inhumation a eu lieu, mercredi, à Plonévez-Porzay.

**FOUESNANT.** — Le 25 Novembre, ont eu lieu, à Fouesnant, les obsèques de M. Charles de Poulpiquet de Brescanvel, subitement rappelé à Dieu, le vendredi 22, dans sa 80<sup>e</sup> année. La mort l'avait frappé, pour ainsi dire, dans l'exercice de la charité : il avait passé la matinée à soigner des pauvres malades. Telle était, depuis plusieurs années, sa principale occupation : prier Dieu et panser les plaies, les plus répugnantes, des malheureux que les médecins avaient abandonnés, et dont il guérissait plusieurs. Pour tous, du moins, il avait de bonnes paroles et des consolations.

Aussi, dans la foule considérable qui se pressait à ses funérail-

les, on remarquait surtout des personnes de la campagne et des pauvres, plusieurs venus de loin pour réciter une dernière prière devant la dépouille mortelle de leur bienfaiteur. Nous sommes heureux de le constater, comme un démenti à cet adage trop pessimiste : que l'on n'oblige que des ingrats.

La vue de cette affluence énorme et le souvenir de celui qu'on appelait « le saint homme de Fouesnant » ont inspiré à M. le chanoine Rossi une chaleureuse improvisation, dans laquelle il a montré en M. de Poulpiquet le chrétien des anciens temps, « ayant un cœur d'or pour Dieu, un cœur de chair pour son prochain et un cœur de bronze pour lui-même.... »

Puissent toutes les marques de sympathie, qu'ils ont reçues, adoucir la douleur de ceux qui restent comme les dignes héritiers du nom et des vertus du pieux et charitable M. de Poulpiquet !

**ILE-DE-BATZ.** — Nous devons également un souvenir particulier et un témoignage de regrets à M. Gabriel Milin, dont nous apprenons la mort.

Ancien comptable de la Marine, toujours fervent catholique, M. Milin était un de nos « celtisants » distingués. Soit seul, soit en collaboration avec M. Troude, il a écrit plusieurs ouvrages, où l'on trouve une grande science de la langue bretonne. Il rédigea, pendant plusieurs années, à Quimper, le journal breton *Feiz ha Breiz* et fut quelque temps, nous ne pouvons l'oublier, gérant du *Bulletin de l'Enseignement*, qui se transforma, plus tard, en *Semaine religieuse*.

M. Milin s'était retiré dans son pays natal, sa chère Ile-de-Batz qu'il aimait pardessus tout. Il y est mort, le 27 Novembre dernier, entouré de l'estime et de l'affection de ses concitoyens.

R. I. P.

Le KANNAD, organe breton de l'Apostolat de la Prière, dans le diocèse de Quimper. — On veut bien nous communiquer et nous insérons avec plaisir le rapport suivant, qui a été lu à la retraite des Œuvres diocésaines :

« A qui veut les entendre, les dignes curés et recteurs de paroisses diront volontiers qu'il n'est pas toujours malaisé de fonder une association pieuse, une confrérie, mais que le difficile est de continuer l'œuvre et de la faire prospérer : c'est la persévérance qui coûtera toujours à la pauvre nature humaine. Eh ! bien, sans fausse modestie, comme sans ostentation, nous devons dire que l'Apostolat de la prière a trouvé dans cette publication bretonne mensuelle (*Kannad, Messenger*) un organe, et je dirai un véhicule puissant qui a porté, avec une rapidité, un succès étonnants, la connaissance et l'amour de l'Apostolat de la prière à près de 300 paroisses du diocèse ; car je ne sais pas s'il en est une seule, où n'arrive quelque numéro de ce bon messenger, sinon à l'adresse des fidèles, au moins à celle du curé ; et l'on compte par dizaines les paroisses qui reçoivent 20, 40 et jusqu'à 60 exemplaires.

« Les débuts du *Kannad* furent bien modestes : il commençait, il y a 7 ans, avec une centaine et demie d'abonnés et, pour arriver au chiffre de 4,000 qu'il compte aujourd'hui, il s'est dispensé de toute réclame, n'a même pas voulu se présenter avec la recommandation officielle de l'Evêque du diocèse, et, actuellement, ce petit bulletin est partout, charme et passionne ses lecteurs. Il est curieux de voir comment lui arrivent de nouveaux abonnés : c'est souvent ce que le monde appelle un heureux hasard, et que j'appellerai une attraction du Cœur de Jésus, qui a mis un de ces numéros sous les yeux d'un chrétien, d'une chrétienne, et voilà que ces personnes m'écrivent sous l'impression bonne et suave de cette lecture, pour me prier de les abonner immédiatement à ce délicieux *Messenger*, promettant de s'en faire même les apôtres.

« La bénédiction de Dieu est donc descendue, large et féconde, sur cette œuvre commencée et continuée, avec un désintéressement admirable, par deux prêtres, connus du diocèse tout entier pour leur zèle et aussi leur connaissance approfondie de la langue bretonne : chacun d'eux est à la tête d'une grande paroisse et prend part, tous les ans, à plusieurs Missions, dans notre cher diocèse ; mais le *Kannad* n'en souffre jamais, et il arrive avec une irréprochable régularité dans les paroisses, le dernier dimanche de chaque mois.

« Quelle moisson de prières et de communions réparatrices recueille le Cœur de Jésus par la voie de ce bulletin, qui porte son image en première page ! Les paroisses où les *Kannad* arrivent nombreux, offrent, chaque premier vendredi du mois, un spectacle touchant de foi et de piété : la messe se dit aux intentions des associés, et souvent, au milieu des chants de cantiques ; et, au moment de la communion, l'assistance entière, de 200 et 300 personnes parfois, va s'asseoir à la Sainte Table et demander au Cœur de Jésus un baiser d'amour. L'Evêque du diocèse a autorisé les chefs de paroisses à donner la bénédiction du Saint-Sacrement aux fidèles et nombreux associés, réunis dans ces circonstances.

« Voilà un faible aperçu du bien qu'a déjà produit chez nous l'œuvre de l'Apostolat de la prière, incarnée, pour ainsi dire, dans ce modeste *Kannad* qui vient, chaque mois, ranimer les courages, illuminer et toucher les intelligences et les cœurs, rappeler à chacun ses obligations, par le petit billet du mois, et raffermir ainsi cette puissante association de prières, qui enveloppe, dans ses réseaux d'amour, le diocèse tout entier.

« J'ai dit, en commençant, que le *Kannad* fut seul longtemps, et c'est l'expression de la vérité ; mais depuis 3 ans, nos paroisses bretonnes ont reçu et reçoivent encore la visite d'un véritable apôtre du Cœur de Jésus ; il est merveilleux de voir avec quelle joie, quelle avidité, on accueille ce religieux missionnaire et son œuvre ; en un jour, il installe dans trois paroisses différentes l'Apostolat avec tous ses éléments de vie et de progrès : choix de zélateurs et de zélatrices, distribution de billets d'admission aux associés et d'images du Sacré-Cœur à chaque famille, et enfin une

inscription d'abonnements au *Kannad*, proportionnée au nombre des zélateurs et zélatrices. Cet homme de Dieu, véritable fils de saint Benoît, ne cherche point ici sa récompense ; nous ne le nommerons même pas ; cependant nous ne pouvons ne pas le remercier de toute notre âme et au nom de ce diocèse tout entier, où la dévotion au Sacré-Cœur est désormais plus vivante qu'en aucun autre de France.

« Je n'ai rien dit de la consécration solennelle des enfants au Sacré-Cœur, le jour de leur première Communion : chacun porte un scapulaire du Sacré-Cœur sur la poitrine, et tous ensemble, alternant avec le prêtre, récitent cet acte de consécration par demandes et réponses, qui arrache des larmes à tous les assistants. Qui dira le tressaillement du Cœur du Sauveur, lorsqu'il reçoit les vives protestations d'amour et d'attachement de ces chers enfants, à l'âme fraîche et pure, tout imprégnée du parfum de l'Eucharistie !

« O chrétiens Bretons ! à voir ces merveilles qui s'accomplissent au milieu de vous, ne peut-on pas dire que vous n'avez rien perdu de cette foi de vos pères, qui a marqué une grande place à la Bretagne parmi les provinces du royaume catholique ? Toujours en avant ! Dieu est avec vous ! »

J. D.

**Défendons-nous !** — La *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc annonce la fondation, dont nous avons déjà parlé, d'une ligue de défense sacerdotale, pour défendre les prêtres contre les accusations qu'une presse impie multiplie, pour salir le clergé.

« Trop longtemps, dit-elle, nous nous sommes laissé tondre comme des moutons ; l'heure est venue d'agir. »

La cotisation annuelle n'est que de 2 francs.

Dans l'Isère, les catholiques organisent une ligue semblable, qui existe déjà, — comme nous avons eu occasion de le signaler — dans plusieurs diocèses. Elle devrait se répandre de plus en plus ; en effet, il y a longtemps que nous l'avons dit et beaucoup d'autres avant nous : les prêtres et les religieux continuellement attaqués par les feuilles « anticléricales », font une bonne action en se défendant ; leur honneur ne leur appartient pas à eux seuls, et ils ont le devoir de le garder contre les mensonges d'une presse diffamatrice...

Là-dessus, tous pensent comme nous... ; mais celui qui se trouve personnellement attaqué et en cas de mettre en pratique ses beaux principes sur la solidarité, etc..., pense aussi aux démarches à faire, aux comparutions devant les juges, aux témoins qui feront difficulté pour déposer, bref aux ennuis et aux tracasseries inévitables d'une action à intenter et, plutôt que « d'attacher le grelot », on se laisse tondre, selon l'expression de notre confrère, en attendant qu'on se laisse égorger... par persuasion !

Défendons-nous donc !

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

PARIS. — La séance annuelle de la rentrée de l'Institut catholique a eu lieu, mercredi, 27 Novembre, comme nous l'avons annoncé.

Autour de S. Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris, se pressaient NN. SS. les archevêques de Sens, Besançon et Rouen, NN. SS. les évêques de Vannes, Nancy, Blois, Versailles, Nevers, Meaux, Limoges, Saint-Brieuc, Soissons, Saint-Flour, Quimper, Saint-Dié, Orléans, Evreux, Le Puy, et Mgr Puyol, représentant Mgr l'évêque de Beauvais.

Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut, a prononcé un éloquent discours dans lequel, après un bel éloge de Louis Pasteur, il rappelle que, « L'Evangile parle aussi des ferments..... La vérité est le ferment de l'intelligence, la grâce est celui de la volonté et du cœur »..... Pour empêcher le monde de périr, « il faut constituer des foyers de vie surnaturelle..... Il faut au monde des foyers de sainteté ; et c'est pour cela qu'aucune forme de l'oppression, fût-elle fiscale, n'aura raison de l'état monastique qui organise, et perpétue dans l'Eglise la pratique des conseils évangéliques. Il faut au monde des foyers de vérité ; et c'est pour cela que les Universités catholiques ont pris naissance, à l'heure même où les ennemis de Dieu devenaient tout-puissants dans ce pays. »

**L'Œuvre des « pauvres ».** — Nous savons qu'on a lu avec intérêt et édification ce que nous avons dit, il y a 15 jours, de la messe des mendiants, à Montmartre. Cette œuvre de très exquise charité ne se borne pas à organiser de telles manifestations, qui font éclater aux yeux les merveilleux résultats obtenus. Les détails suivants font connaître quelques uns des moyens employés pour y arriver. Nous les indiquons avec l'espérance que, émus de pitié et d'admiration, quelques lecteurs voudront essayer la même œuvre d'apostolat : car les mêmes misères physiques et morales se trouvent ailleurs qu'à Paris.

.....Les *Amis des Pauvres*, composés de Messieurs et de Dames, font le catéchisme surtout aux retardataires, à ceux qui ont passé l'âge ordinaire de la Première Communion.

Les œuvres des catéchismes déjà existantes reçoivent les enfants aux églises pour les instruire ; dans quelques paroisses, les dames les font venir chez elles. Ces enfants comprennent, en général, l'importance de l'action qu'ils vont faire et ils savent s'imposer des sacrifices, pour arriver à la Première Communion. Ce n'est pas là la clientèle des *Amis des Pauvres* : ils prennent le rebut, ce qui échapperait aux règles générales.

Cette mère ne fera pas faire la Première Communion à son enfant, si on ne consent à prendre la peine d'aller l'instruire chez

elle ; et l'enfant est parfois si insubordonné, qu'il ne s'astreindra pas à suivre les catéchismes des paroisses, pendant 2 ans. Voilà la part des *Amis des Pauvres*.

Et, tandis qu'ils vont ainsi, catéchant les enfants, les frères et les sœurs, les parents entendent la leçon, tout en continuant leur travail ; et l'on parvient ainsi à réveiller en eux une foi éteinte, et à leur rapprendre ce qu'ils ont complètement oublié.

Les questions des pères et mères révèlent souvent une profonde ignorance, une confusion étrange de toutes les vérités, obscurcies par les mauvaises lectures. Ces pauvres gens sont touchés du dévouement qu'on leur témoigne ; ils s'étonnent que leurs enfants s'assouplissent sous l'influence de la Religion, alors qu'ils ne peuvent rien en obtenir.

C'est par les tout petits qu'on a commencé l'œuvre ; maintenant, on va au plus pressé, aux *grands garçons*, aux *hommes*, aux *femmes* non mariés, et dont beaucoup, hélas ! n'ont pas fait la Première Communion.

Dans une misérable cité de chiffonniers, on a obtenu successivement cinq mariages religieux, attirés les uns par les autres. Le premier ménage, marié civilement, reçut la bénédiction nuptiale, très pieusement, le 31 Mai 1892. La femme ne savait pas lire : la catéchiser ne fut pas aisé, à cause de ses deux enfants, aussi criards l'un que l'autre. Cependant, le 8 Septembre suivant, elle faisait sa Première Communion et elle la renouvelait, dans les premiers jours d'Octobre, en recevant la Confirmation à l'archevêché.

Cette convertie, cette âme donnée à Dieu, amena un ménage voisin à suivre son exemple. Cela demanda de longs mois ; enfin, il se décida au mariage ; puis, ce fut une pauvre chiffonnière, aussi malade de la poitrine que son conjoint, et ses trois enfants. Bien souvent, elle était au lit, quand on venait l'instruire pour la Première Communion, qu'elle et son mari n'avaient point faite : c'étaient deux âmes simples, mais de bonne volonté, ayant vécu, par ignorance, dans l'état où ils étaient. C'était au milieu du triage des chiffons qu'il les fallait enseigner, le temps étant pour eux le prix du pain qui, parfois, leur manquait. Le bon Dieu ne réclama pas une grande science de ces âmes droites et, au matin de leur mariage, elles se confessèrent et reçurent le pain des anges pour la première fois. Deux semaines après, elles recevaient la Confirmation.

Le bien est contagieux : leurs voisins de porte, des chiffonniers aussi, voulurent se marier. L'homme ne voulait pas avouer qu'il n'avait pas fait sa Première Communion, de crainte d'avoir à se faire instruire.

On se contenta de régulariser le mariage, puis la maladie est venue, avec elle le loisir, la grâce a fait son œuvre, et dans peu, on pourra l'instruire et lui faire faire sa Première Communion.

Un cinquième ménage, quoique animé de bonne volonté, n'était pas aisé à préparer : l'homme, qui n'avait pas fait sa Première Communion, était atteint de surdité quasi complète, et les voisins



avaient entendu les petites instructions des *Amis des Pauvres* avant qu'elles eussent pénétré l'intelligence de ce pauvre homme : il fallut beaucoup de temps pour le préparer ; enfin, on y parvint et, trois semaines après son mariage, il faisait sa Première Communion et était confirmé peu après.

Les *Amis des Pauvres* avouent qu'ils ne sont pas toujours aussi heureux : arriver au mariage, c'est déjà une lutte avec le diable, qui s'y prend de mille façons, pour arrêter les bons desseins. Il faut parfois user de ruse, pour aller chercher ces pauvres gens et les emmener secrètement à l'église. ....

Un pauvre égoutier était convenu qu'on l'irait prendre, un soir, pour le conduire à l'église et le faire marier. Pendant les jours qui suivirent sa promesse, il semblait vraiment endiable et, à l'heure du rendez-vous, il n'était jamais prêt à partir et finissait par s'échapper. Un soir, les bonnes âmes qui voulaient arracher ce ménage au *désordre*, se glissent dans son escalier et se trouvent soudain en face de lui, au moment où il cherchait à s'échapper encore. C'était la femme qui les avait conduites et qui, depuis longtemps, ne cessait de répéter des *Ave Maria* dans ce but.

On se rendit à l'église : l'homme mit son sac de travail dans la sacristie et, avec ses grosses bottes et sa tenue de nuit, il reçut pieusement le sacrement de mariage. Et après, tout joyeux, en s'éloignant pour son rude travail, il se confondait en remerciements pour le grand service qu'on venait de lui rendre.

Quelques jours plus tard, rebutés par un pauvre ménage qui refusait de venir à l'église, les mêmes *Amis des Pauvres* grimpaient au cinquième étage d'une maison de la vaste cité de Jeanne d'Arc. Dans une petite chambre étaient assis, l'air bien triste, un homme et une femme sans ouvrage, et par conséquent, en proie à une grande misère.

Depuis deux mois, ils remettaient à plus tard, le mariage, sous prétexte de maladie, puis de manque de travail, puis de misère !

« C'est justement parce que vous êtes sans travail, qu'il faut employer le temps, qu'il faut en profiter pour vous marier », leur dit-on. Venez. M. le Vicaire attend, en ce moment, un autre ménage dans les mêmes conditions que vous ; il pourra bénir votre mariage de suite. »

Et ces pauvres gens, dociles comme des enfants, se préparent à faire comme on vient de leur dire : l'homme se lave les mains, met sa blouse et suit ; la femme a gardé son pauvre tablier bleu et mis un modeste fichu sur sa tête ; et c'est dans cette humble tenue qu'ils se présentèrent au prêtre et firent bénir leur union : les deux hommes se servirent mutuellement de témoin. Et les Anges du ciel devaient regarder avec joie ces âmes simples, arrachées au désordre, lavées de leurs fautes, réconciliées avec Dieu !

Un homme qui verse autour de lui, dans la société, l'impur venin de son exemple et de ses écrits, est un ulcère moral, une plaie de

lèpre, que l'on devrait traiter comme les lépreux d'autrefois, qui étaient bannis d'entre les hommes.

Si ce jugement devait être exécuté sur une personne qui, par ses discours, ne peut guère en empoisonner que cinquante autres, que dire de la mauvaise presse et de ses rédacteurs, qui envoient de tous les côtés des centaines de milliers de feuilles, pour répandre partout le scandale et favoriser les mauvais penchants de leurs innombrables lecteurs ? N'est-ce point là un ulcère moral ?

## DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGE ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES  
dans le Finistère, pendant la Révolution.

ANNÉE 1795

(SUITE)

Tous ces excès sont difficilement excusables ; mais pour les juger avec impartialité, il est juste de se reporter à cette malheureuse époque de nos guerres civiles, et de rappeler que les chouans n'avaient pas de pires ennemis que les prêtres constitutionnels, qui signalaient leurs agissements, et ne s'étaient pas fait faute, bien souvent, de provoquer l'arrestation et la mise à mort des prêtres fidèles.

Toujours est-il que cette levée de boucliers de la chouannerie, coïncidant avec la descente des royalistes, à Quiberon, provoqua un redoublement de rigueur contre les parents d'émigrés et les prêtres insermentés.

Le 9 Messidor III (26 Juin 1795), les Représentants du peuple près des armées des côtes de Bretagne, Topsent, Guezno, Guermeur et Bruc, prenaient l'arrêté suivant (1) :

« Les intelligences qu'il est naturel de présumer entre les ennemis qui viennent de faire invasion dans le territoire et les parents de ceux qui n'ont fui la patrie que pour y entrer le feu et la flamme à la main, nous forcent à arrêter :

« Que les pères, mères, frères, sœurs, femmes et enfants d'émigrés seront sur le champ mis en état d'arrestation, et transférés, autant que faire se pourra, dans les places de guerre, pour y être détenus comme otages.

« Les prêtres insermentés nouvellement rendus à la liberté et qui seraient suspects de n'avoir pas fait sincèrement la déclaration de vouloir vivre soumis aux lois et fidèles à la République, seront également mis en état d'arrestation... »

(1) L. 100.

Le moment semblait donc fort mal choisi par la Municipalité de Milizac pour formuler comme il suit la demande d'ouverture de l'église paroissiale en faveur des prêtres non assermentés (1).

« 20 Messidor an III<sup>e</sup> de l'ère républicaine (16 Juillet 1795).

« Le Conseil général de la commune de Milizac, assemblé; présents les citoyens Officiers municipaux et notables;

« Considérant : 1<sup>o</sup> que depuis que la Convention nationale nous a heureusement arrachés au régime d'oppression et de tyrannie sous lequel nous avons gémi si longtemps, et que le libre exercice des différents cultes ou prétendus tels nous a été rendu, la grande majorité des habitants de cette commune, qui n'avaient jamais voulu suivre le culte des prêtres assermentés ni assister à leur office, a constamment suivi les prêtres non assermentés, depuis leur retour, malgré que ceux-ci n'aient point eu jusqu'à présent de local commode, et qu'ils aient été obligés d'exercer leur culte dans des maisons particulières;

« Considérant : 2<sup>o</sup> que les prêtres non assermentés ont dû faire devant nous leur soumission aux lois de la République; qu'en conséquence ils peuvent, aux termes de la loi, exercer librement leur culte;

« Considérant : 3<sup>o</sup> que ces prêtres non assermentés ne sont tenus de faire cette soumission qu'autant qu'ils seront assurés d'un local pour l'exercice public de leur culte;

« Considérant : 4<sup>o</sup> que la loi ordonne que toutes les églises qui, anciennement, servaient à l'exercice des cultes seront rendues; que dans cette commune il y a deux églises, savoir: l'ancienne église paroissiale et l'église de Sainte-Anne; que cette église de Sainte-Anne est beaucoup plus grande qu'il ne faut pour recevoir ceux des habitants de la commune qui suivent les prêtres assermentés, tandis que la grande église suffira à peine pour recevoir ceux qui suivent le culte des prêtres non assermentés;

« Considérant : 5<sup>o</sup> qu'auprès de la loi, il suffit que des citoyens prétendent qu'un culte soit différent de l'autre, pour que les autorités constituées se prêtent à leur donner toutes les facilités d'exercer ce culte prétendu différent;

« Considérant : 6<sup>o</sup> qu'il est de notre devoir de favoriser et de faire respecter les différents cultes selon les vues de la Convention nationale,

« Le Conseil général, délibérant, arrête :

« 1<sup>o</sup> Que la ci-devant église paroissiale de cette commune sera accordée pour l'exercice du culte des prêtres non assermentés, et l'église de Sainte-Anne pour l'exercice du culte des prêtres assermentés, avec défense aux ministres des deux

(1) Nous devons cette communication à M. le Recteur de Milizac.

cultes d'entrer l'un dans le temple de l'autre sous quelque prétexte que ce soit et de troubler les cérémonies de l'autre, sous peine d'être puni conformément à la loi;

« 2<sup>o</sup> Que les effets servant pour les cérémonies des dits cultes qui sont encore dans la sacristie ou dans l'église de cette commune, soient de suite partagés par la Municipalité, qui fera un inventaire de ce qu'elle donnera à chaque parti, et nommera deux gouvernants qui seront responsables des dits effets et les représenteront à notre première réquisition;

« 3<sup>o</sup> Qu'en conformité de la loi du 11 Prairial, les dits ministres auront à faire leur soumission aux lois de la République, avant de pouvoir jouir des bienfaits de la dite loi, dont nous leur décernerons acte;

« 4<sup>o</sup> Qu'une copie du présent arrêté sera envoyée au District de Brest; une autre copie sera affichée à la porte de la maison commune, et une autre notifiée de suite aux ministres des dits cultes.

« Fait et arrêté les dits jours, mois et an que dessus, et signé par tous les Officiers municipaux. »

La réponse du District de Brest, loin d'être favorable à cette demande du Conseil général de la commune, y mit opposition pour le moment. Ce ne fut que plus tard, l'an IX de la République, que l'on fit droit à la pétition des habitants.

(A suivre.)

## BIBLIOGRAPHIE

La conversion d'Augustin Thierry, à propos du centenaire de sa naissance, par le P. CHÉROT, S. J. — In-8°, pp. 77. Prix 1 fr. — (V. Retaux, Editeur 82, Rue Bonaparte, Paris. — J. Salaün, Quimper.)

Le R. P. Chérot a eu la bonne pensée de réunir en brochure les articles qu'il a consacrés, dans les *Etudes*, à la conversion d'A. Thierry. Il y a joint, comme pièces justificatives : 1<sup>o</sup> L'allocution de M. Hamon, curé de Saint-Sulpice, aux obsèques d'A. Thierry (1856) : 2<sup>o</sup> Lettre du P. Gratry à Mgr Sibour (1856) : 3<sup>o</sup> Souvenirs et impressions de Mgr Perraud (1893) : 4<sup>o</sup> Extrait du discours de M. Wallon (10 Novembre 1895.)

Nous recommandons cette publication, toute de circonstance et d'actualité.

Dans son numéro du 1<sup>er</sup> Décembre, *La Quinzaine*, publie : une étude où M. Léon Ollé-Laprune, *Maître de Conférences à l'Ecole Normale Supérieure*, parle de la vie intellectuelle du Catholicisme au XIX<sup>e</sup> siècle avec une rare compétence et une véritable maîtrise. Ensuite, l'éminent critique M. Edmond Biré fait une entrée brillante à *la Quinzaine* avec un article sur *Balzac et son théâtre. Le Village*, de M. Alfred Poizat, nous ramène aux choses rustiques, à des tableaux d'un grand charme, à des silhouettes qui ont le relief et l'imprévu d'une observation très personnelle. — Viennent ensuite *Martial Delpit et Augustin Thierry*, fin. *Cinq lettres inédites de Lamartine*. Une chronique sur Jules BRETON, peintre et poète. *Chronique de Quinzaine* etc.

*La Quinzaine*, dans ses livraisons des 15 Décembre et 1<sup>er</sup> Janvier, publiera une étude de M. Paul Viollet, de l'Institut, sur le *Moyen âge*; un article de M. Maurice BARRÈS sur le *Fédéralisme*. La deuxième partie du *Balzac*, d'Edmond BIRÉ. *Les Lettres inédites d'Alfred Vigny*. — Voilà qui promet.

Un numéro spécimen est envoyé à toute personne qui en fait la demande.

Nous apprenons l'apparition à Paris du journal *Bretagne-Vendée*, organe de la colonie bretonne-vendéenne dans la capitale, ainsi que des Bretons-Vendéens résidant en pays étranger, à bord des bâtiments de guerre et de commerce.

Ce journal dont les bureaux sont situés 29, rue Claude-Bernard, est appelé à rendre de grands services à la colonie bretonne-vendéenne, si nombreuse à Paris; aussi est-ce avec plaisir que nous lui souhaitons bonne chance.

Le Sirop de Follet procure un sommeil profond, analogue au sommeil naturel, calme, sans rêves, ni agitation.

Au réveil, ni douleur d'estomac, ni pesanteur de tête, comme cela arrive si souvent après les autres soporifiques. De plus, tandis que, avec l'opium on est obligé d'élever progressivement les doses pour obtenir les mêmes effets, cela n'est pas nécessaire pour le Sirop de Follet.

(*Courrier Médical.*)

*Sirop de Regnaud, Pâte de Regnaud, sédatifs des bronches; médicaments éprouvés contre enrrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris et toutes pharmacies.*

## E. LEFÈVRE

DENTISTE DU LYCÉE DE QUIMPER

*Diplômé de l'École dentaire de Paris*

1, RUE KÉRÉON, A QUIMPER (en face la Cathédrale)

Consultations tous les jours, les mardi et vendredi exceptés

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES

Plombages et Aurifications.

## LE CABINET DENTAIRE

2, rue Astor, QUIMPER

en présence de l'augmentation continuelle de sa clientèle, s'est adjoint M. DACLIN, Chirurgien Dentiste diplômé de la Faculté de Médecine de Paris.

CONSULTATIONS TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE VENDREDI  
*Spécialité d'Aurifications et de Dents artificielles.*

Demander la brochure *Aux Mères de famille*, par F. PÉZIEUX.

ORFÈVRE — BRONZES D'ÉGLISE

## PÊCHE, FRÈRES

45, rue Kéréon — QUIMPER — rue Kéréon, 45

P. PÊCHE, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION

GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÈVRE

Calices, Ostensoirs, Croix et Candélabres divers, etc.

DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR

Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.

Autorisés et recommandés par les Evêchés de Quimper et de Vannes pour la réparation des Vases sacrés.

UNE DEMOISELLE, très habituée à l'enseignement et munie des meilleures références, désire une place d'institutrice dans une famille. Prière de s'adresser au Bureau de la *Semaine*.

## PRODUITS FÉLIX POTIN

Seule Maison à QUIMPER, 6, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale)

CHOCOLATS, TAPIOCAS, BISCUITS  
CONSERVES ALIMENTAIRES  
FRUITS ET PRIMEURS

Livraison à domicile. — Expédition franco port et emballage.

Envoi franco du catalogue à toute personne en faisant la demande.

MAISON DE CONFIANCE

## ÉLY - LABASTIRE

53, rue de la Rampe, et rue de Siam, 38

BREST

FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES EN TOUS GENRES

*Literies et Tentures diverses.*

ORNEMENTS D'ÉGLISE. CHASUBLERIE, BRONZES

Orfèvrerie, Calices, Ciboirs, Ostensoirs, etc.....

STATUES DE TOUTES DIMENSIONS, CHEMINS DE CROIX

TAPIS D'AUTEL, NAPPES, RABATS & CEINTURES

Réparations de Vases sacrés, Dorure, Argenture.

DÉPÔT DE MECHES GUILLON, ENCENS ET DIVERS, ETC., ETC.....

## ORGUES

d'ALEXANDRE, père et fils  
81, rue Lafayette, PARIS

ORGUES — HARMONIUMS  
pour Eglises, Ecoles, Salons

ORGUES A MAINS DOUBLÉES  
(Modèles nouveaux)

ORGUES depuis 100 fr. jusqu'à 8,000 fr.

TROIS ANS DE CRÉDIT

Envoi franco sur demande du  
Catalogue illustré.

## MINES D'OR

spéculation inédite sur toutes valeurs de Mines d'Or, facilités spéciales. Banque centrale de Paris, 20, Avenue de l'Opéra, Paris.

**PINCE-NEZ** léger, nickelé, à ressort mobile, monté de verres **PREMIER CHOIX** garantis, avec étui et cordon. Rendu franco contre 1 fr. 50 en mandat ou en timbres-postes.

**JOLIE LUNETTE NICKELÉE** verres **PREMIER CHOIX**, avec étui au même prix.

**COMPTOIR OPTIQUE** rue Fontaine, 8, Paris.

**RHUMATISMES** guérison assurée par la **Liqueur Laurenois**.

Ce produit végétal d'un goût exquis, d'un effet prompt et sans danger, est aujourd'hui employé dans la plupart des Hôpitaux de Paris.

Franco, mandat 6 fr., LAURENCIN, pharmacien, 27, rue Clignancourt, Paris.

**Vitraux Artistiques. J. CLAMENS**

1, BOULEVARD DU ROI RENÉ et PLACE MARGUERITE D'ANJOU

ANGERS

**FONDERIE DE CLOCHES**

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> LE JAMTEL**,  
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

**CLOCHES D'ÉGLISE**

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

S'adresser, pour le département, à M. F. ROUXEL, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).



**ASTHME ET CATARRHE**  
Guéris par les **CIGARETTES**  
ou la **POUDRE** **ESPIC**

**OPPRESSIONS. TOUX. RHUMES. NEURALGIES**

Toutes Pharmacies, 2 f. la Boîte. Vente au gros: 20, r. St-Lazare, Paris.

Exiger la Signature et contre sur chaque Cigarette.

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**  
La Chute des Cheveux  
est immédiatement arrêtée par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF**

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON: 3 FR.; FRANCO, COLIS POSTAL: 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL: **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest: Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie; à Quimper: Lacoste, pharmacien.

L'Administrateur-Gérant: AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie de KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE  
DE QUIMPER ET DE LÉON

|                                                                 |                      |                    |
|-----------------------------------------------------------------|----------------------|--------------------|
| LE NUMÉRO                                                       | PRIX DE L'ABONNEMENT | LA LIGNE D'ANNONCE |
| 10 CENTIMES                                                     | 6 fr. par an         | 40 CENTIMES        |
| L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS. |                      |                    |

**Rédaction:** Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

**Administration:** Adresser directement les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO: QUIMPER, librairie SALAÜN, rue Kérôq.

**SOMMAIRE. I. Sursûm corda!**

**II. Chronique du diocèse:** Fête de Saint Corentin; Jubilé du Patronage de Saint Joseph; Nécrologie; Brest; Douarnenez; Quimperlé.

**III. Le Centenaire de la restitution du Bras de saint**



Corentin à la Cathédrale.

**IV. Nouvelles du monde catholique:** Rome; Spoliation légale en France; Allégeants contrastés; Le Coran admis; l'Évangile chassé; Tulle; Grenoble; Respect au prêtre; Paris.

**V. Annonces et avis divers.**

## OFFICES DE LA SEMAINE

**Dimanche, 15 Décembre.** — 3<sup>e</sup> Dimanche de l'Avent. Semi-double. Violet. Mémoires de l'Octave de l'Immaculée Conception et de s. Corentin.

Aux Vêpres, mémoires 1<sup>re</sup> de l'Octave de l'Immaculée Conception, 2<sup>e</sup> du Suivant, 3<sup>e</sup> de s. Corentin.

Au chœur, SOLENNITÉ DE S. CORENTIN, avec mémoires de l'Octave de l'Immaculée Conception, et du Dimanche.

**Lundi, 16.** — S. Eusèbe, Evêque,

Martyr. Semi-double. Rouge.

**Mardi, 17.** — S. Judicaël, roi de Bretagne. Double. Blanc.

**Mercredi, 18.** — Quatre-Temps. Jeûne. Fête de l'Attente de l'Enfantement de la Bienheureuse Vierge Marie. Double-majeur. Blanc.

**Jeudi, 19.** — Office de la Férie. Violet.

**Vendredi, 20.** — Quatre-Temps. Jeûne. Office de la Férie. Violet.

**Samedi, 21.** — Quatre-Temps. Jeûne. S. Thomas, Apôtre. Double de 2<sup>e</sup> classe. Rouge.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Maison de Saint-Jo... du 13 au 17 Décembre.  
Maison de l'Adorati... Brest, du 18 au 25 Décembre.

### Sursùm corda !

Nous avons trop souvent hélas ! l'occasion de parler des lois meurtrières pour la liberté des âmes, comme pour la dignité morale du pays, funestes à la Religion comme à la société, qui lentement et progressivement, ont ébranlé et à moitié détruit, semble-t-il, l'organisation catholique en France. Nous croyons remplir un devoir en éclairant à cet égard nos lecteurs et nous parlons, aux *Nouvelles du monde catholique*, d'autres lois en préparation, plus pernicieuses encore, dues, comme les précédentes, à l'action de la franc-maçonnerie, qui poursuit l'exécution d'un plan, depuis longtemps arrêté, et dont on ne fait plus mystère, aujourd'hui.

Oui, il se peut que nos ennemis aillent loin encore, dans la voie de la persécution, et que notre résistance nous mène également loin dans la voie des épreuves et des souffrances. Il faut l'avouer, au premier abord, on ne peut envisager l'avenir qu'avec terreur... Cependant notre but n'est pas d'effrayer : au contraire ! Chrétiens, notre confiance est inébranlable, parce que nous croyons à la Providence divine et parce que, l'Eglise ayant reçu les promesses de vie immortelle, nous devons être ici-bas les hommes de l'espérance.

Ce n'est pas la première fois que la barque de Pierre entend gronder les flots : ce n'est pas la première fois que les méchants coalisés ont cru mettre définitivement au tombeau l'Eglise de Jésus-Christ... L'histoire d'il y a 100 ans — de 1792 à 1802 — est là pour nous le rappeler de la façon la plus saisissante, et aussi pour nous encourager. Que dis-je ? l'histoire de l'Eglise tout entière nous crie : « *Courage et confiance ! vous vaincrez.* » **Sursùm corda !**

Et même, les grandes commotions ne sont-elles pas souvent le prélude des grands progrès ? Quand, à l'origine, de violentes secousses ébranlaient le sol et déchiraient ses entrailles, celui qui eût été témoin de ce spectacle eût pu croire que c'était la fin du monde : c'en était le commencement. « La nature s'organisait », c'est-à-dire l'esprit de Dieu planait sur ces éléments confus, dirigeant ces forces, combinant ces mouvements et, avec autant de sagesse que de puissance, par une évolution lente mais sûre, amenant le monde à l'harmonie et à la beauté.

Aujourd'hui, comme à cette première heure, le sol tremble ; des secousses répétées ébranlent l'Europe ; le chaos semble planer sur elle.

Mais, confiance ! la Providence veille ; Dieu n'a pas abdiqué le gouvernement du monde ; l'humanité s'agite, mais Il la mène.

Le christianisme a en lui l'esprit de vie et de résurrection.

Rappelons-nous notre histoire.

Quand les têtes des chrétiens tombaient ; quand leurs os craquaient sous la dent des bêtes ; quand enduits de cire et de poix,

leurs membres flambaient dans les cirques de Néron, il semblait bien qu'aucun accord n'était possible entre l'Eglise et cet empire, qui l'écrasait de sa puissance et de son mépris.

Et cependant, après trois siècles, Constantin montait sur le trône, et le quatrième siècle s'élevait avec ses splendeurs.

Quand le flot des barbares roula sur l'Europe, un long cri de terreur s'éleva d'un bout de l'empire à l'autre, et on crut que le monde touchait à son dernier jour.

Pour le monde romain, c'était vrai ; mais un autre monde apparaissait, l'Eglise le comprit. Elle alla au devant des barbares, elle adoucit ces hommes farouches et indomptés, et avec leurs races neuves et saines, elle fit une société nouvelle et rajeunit le vieux sang romain.

Les mêmes résurrections sont possibles. Les plus grands penseurs les attendent et les annoncent. L'Eglise peut faire rentrer dans son sein les sociétés contemporaines, comme elle y a fait successivement entrer l'empire romain, les barbares, la société féodale, les grandes monarchies. Elle le peut, mais à une condition : à la condition qu'elle retrouvera en nous l'ardeur conquérante de ses premiers apôtres, le dévouement de ses évêques, au besoin la constance de ses martyrs.

**Sursùm corda !** Défendons notre foi ; Dieu ne nous demande que l'effort. C'est Lui qui se chargera du succès.

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

### Offices extraordinaires.

**Quimper.** — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche, 15 Décembre.* — A 5 h. 1/4, instruction bretonne par M. de Coataudon, recteur du Guilvinec.

A 10 heures, messe pontificale.

A 2 heures, Vêpres, à l'issue des quelles le panégyrique de saint Corentin sera prêché par Sa Grandeur Mgr l'Evêque.

Après le sermon, procession solennelle de la Relique insigne du Bras de saint Corentin, suivant le parcours déjà indiqué : rue de l'Evêché, boulevard de l'Odéon, rue du Pont-Firmin, rue Neuve, rue Sainte-Catherine.

La fête se terminera, à la rentrée de la procession, par la bénédiction du Très-Saint Sacrement.

**Jubilé du Patronage de Saint Joseph.** — Dimanche prochain, 15 Décembre, il y aura 25 ans que saint Joseph a été proclamé, par Pie IX, « Patron de l'Eglise universelle. » A cette occasion, Sa Sainteté Léon XIII a daigné accorder les faveurs suivantes :

1<sup>o</sup> Le 3<sup>e</sup> dimanche de l'Avent, octave de l'Immaculée Conception, on pourra chanter dans les églises où se seront faits des exercices préparatoires en forme de triduum ou neuvaine, une messe votive solennelle du Patronage de saint Joseph, à moins d'occurrence d'une fête double de première classe.



2° Dans toutes les messes célébrées ce jour-là, *pourvu qu'il n'y ait pas occurrence d'une fête double de première classe*, on devra ajouter aux oraisons de la messe celle du Patronage de saint Joseph, en se conformant, pour le reste, aux rubriques. (*Rescrit du 12 Août 1895.*)

3° Sa Sainteté accorde une indulgence de 200 jours pour l'assistance à chacun des exercices préparatoires, et une indulgence plénière, le 15 Décembre ou l'un des sept jours suivants, à tous les fidèles qui, ayant assisté aux pieux exercices préparatoires à la fête, feront la communion et prieront aux intentions du Souverain Pontife.

Là où il n'y aura point d'exercices publics à l'occasion de ce jubilé, le Saint Père a voulu que les fidèles ne fussent point privés des faveurs spirituelles accordées ; c'est pourquoi, il a décidé que les indulgences signalées plus haut pourront, en ce cas, être gagnées par des visites à la propre église paroissiale de chacun, pour y prier aux intentions du Souverain-Pontife, les autres conditions de confession et de communion étant d'ailleurs remplies.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire. (*Rescrit du 24 Septembre.*)

Le diocèse de Quimper se trouve dans le cas prévu par le décret pontifical, relativement aux fêtes de première classe. La solennité de saint Corentin empêche, chez nous, la célébration de la messe votive solennelle de saint Joseph ; mais, *aux messes basses*, les prêtres devront ajouter, après les mémoires de l'Immaculée Conception et de S. Corentin, l'oraison du Patronage de Saint Joseph (*3<sup>e</sup> Dimanche après Pâques*).

Nos confrères voudront bien — en excusant notre retard involontaire — porter à la connaissance des fidèles les indulgences accordées et dont la principale peut être gagnée jusqu'au 22 Décembre.

Puisse le glorieux saint Joseph, le puissant protecteur de la sainte Eglise et des communautés religieuses, nous venir en aide dans les circonstances présentes !

**Nécrologie.** — Nous avons le regret d'annoncer la mort de deux excellents confrères, que nous recommandons aux prières de nos lecteurs.

M. Danzé, recteur de Lanrivoaré, décédé le 8 Décembre, était né à Douarnenez, en 1827. Ordonné prêtre en 1853, il était, depuis 1868, recteur de Lanrivoaré, où il laisse les plus vifs regrets.

M. Lilès, recteur de Port-Launay, était âgé seulement de 49 ans. Il est mort le 9 Décembre, après une longue et douloureuse maladie.

BREST. — Parmi les laïques, la cause catholique a fait, ces jours derniers, des pertes bien sensibles, dans notre diocèse. C'est d'abord, à Brest, M. Joseph de Kerros, décédé à l'âge de 39 ans.

Issu d'une des plus anciennes familles brestoises, où la foi

catholique et la charité sont de tradition, M. de Kerros n'a vécu, on peut le dire, que pour faire le bien. Membre de la Société de Saint-Vincent de Paul, de toutes les œuvres de zèle ou de bienfaisance, il a employé sa vie, trop courte, au service de Dieu et des pauvres. On peut lui appliquer ces paroles de la sainte Ecriture : « Ayant peu vécu, il a fourni la course d'une longue existence ; car son âme était agréable à Dieu (1). »

C'est la seule consolation que l'on puisse offrir à ceux qui le pleurent et auxquels nous adressons nos sincères et respectueuses condoléances.

DOUARNENEZ. — Le même jour — mercredi, 5 Décembre — que l'on enterrait, à Brest, M. de Kerros, avaient lieu, à Douarnenez, les obsèques d'un des catholiques les plus marquants de la région de Quimper, M. Wenceslas Chancerelle, décédé à l'âge de 62 ans.

Nous ne parlerons pas des qualités de l'homme, de sa brillante intelligence et de sa loyauté proverbiale qui lui avaient conquis une haute situation industrielle ; en même temps, sa dignité de caractère forçait l'estime de tous, même de ses adversaires les plus acharnés. Car M. W. Chancerelle ne pouvait manquer d'en avoir, avec ses convictions ardentes, qu'il ne pensa jamais à dissimuler, et pour lesquelles il combattit toujours au premier rang, comme ses frères, tous dignes de leur aîné.

On le vit toujours aussi au premier rang pour remplir, simplement et sans ostentation, ses devoirs de chrétien. Dévoué à toutes les bonnes œuvres, il en appréciait avec justesse le besoin ou la nécessité : la Propagation de la Foi, qui aide les Missionnaires dans les pays lointains, l'œuvre des écoles chrétiennes et de la bonne presse, qui maintiennent la foi chez nous, avaient ses préférences...

Que dirons-nous de sa charité inépuisable à l'égard des pauvres ?... Ceux qui connaissent nos ports de mer savent combien la misère y est grande, à certains moments, par suite de mauvais temps, de l'insuffisance de la pêche, ou hélas ! de sinistres. Jamais un marin dans le malheur ne frappa inutilement à la porte de M. W. Chancerelle.

A son enterrement, selon sa volonté expresse, on n'a porté ni fleurs, ni couronnes ; mais, à la suite du cercueil, mêlés aux parents et aux amis, venait une foule énorme de marins, de pauvres priant pour leur bienfaiteur ; à la tête du convoi, marchaient 21 prêtres, parmi les quels M. Le Duc, curé-archiprêtre de Morlaix, M. Bourlé, chanoine titulaire, et plusieurs autres ayant exercé le saint ministère à Douarnenez. Ils avaient tenu à venir rendre un dernier hommage à M. W. Chancerelle dont, mieux que personne, ils avaient pu apprécier la générosité et le dévouement.

QUIMPERLÉ. — Nous apprenons également la mort de M. le vicomte Hersart de la Villemarqué, pieusement décédé à son cha-

(1) Livre de la Sagesse, iv, 13-14.

teau, près Quimperlé. Cette nouvelle met en deuil la Bretagne tout entière, dont l'auteur du *Barzaz-Breiz* a fait connaître et apprécier les gloires poétiques et dont il était lui-même une illustration.

Nous nous contentons, aujourd'hui, de le recommander aux prières, avec ceux dont nous annonçons plus haut la mort, espérant donner, dans notre prochain numéro, une notice biographique digne de cet écrivain, qui fut surtout un grand chrétien.

*Requiescant in pace !*

**Le CENTENAIRE de la restitution du Bras de saint Corentin à la Cathédrale.** — Le jour de la grande fête approche. A l'heure où paraîtront ces lignes, la messe des malades aura été célébrée, et le premier exercice du triduum aura vu les fidèles groupés autour du trône où le Bras de saint Corentin sera offert à leur vénération.

Nous étions certains, à l'avance, de la vive satisfaction avec laquelle serait accueillie l'annonce d'une procession semblable à celle de 1886 ; mais nous savons, dès maintenant, que le contentement de tous, riches et pauvres, a dépassé nos espérances.

Pourquoi ne pas le dire ? on a répété des milliers de fois que les Quimpérois sont d'un calme qui va jusqu'à l'apathie, et que jamais rien ne pourra les faire sortir de leur somnolence. La vérité, c'est que nulle part les manifestations religieuses ne sont plus splendides que dans notre ville. Cela tient, sans doute, à la présence de l'évêque, des principaux dignitaires ecclésiastiques, et d'un très nombreux clergé ; cela tient aussi à la beauté de la cathédrale, mais bien plus encore au bon vouloir de notre population. Celui qui écrit ces lignes a vu beaucoup de fêtes religieuses dans notre diocèse et dans les autres parties de la Bretagne ; nulle part, il n'a pu constater un zèle aussi ardent et un goût aussi parfait pour la décoration des quartiers où passent les processions. Même les décors tant vantés de la ville de Nantes ne me paraissent pas valoir les inventions personnelles de chaque famille quimpéroise ; sans doute, les festons, toujours les mêmes, suspendus aux mêmes mâts vénitiens sont de grand aspect, dans ces immenses rues où les maisons ont toutes quatre ou cinq étages, et où toutes les fenêtres sont ornées de draperies uniformes ; c'est précisément cette uniformité qui ne me semble pas valoir les pensées si diverses exprimées par nos décors si différents.

Nous avons dit, dans nos précédents numéros, quels souvenirs rappelle le centenaire qui va être célébré, dimanche prochain ; nous ne pouvons refaire aujourd'hui toute l'histoire du Bras de saint Corentin, et, d'ailleurs, cette histoire a été racontée en détail, il y a neuf ans ; mais nous n'oublions pas que beaucoup de nos abonnés d'aujourd'hui n'étaient pas nos lecteurs à cette époque ; il nous semble donc opportun de donner ici le résumé de l'histoire de la sainte Relique, tel qu'il est inscrit sur les étendards qui ont déjà servi et vont servir encore pour l'ornementation de la grande nef.

**I.**

*Pour soustraire  
aux Normands  
les Reliques  
de S. Corentin,  
Quimper  
les confia  
aux monastères  
de Léhon  
et de Montreuil.  
IX<sup>e</sup> siècle.*

**III.**

*Guillaume  
Le Prestre  
de Lézonnet,  
Ev. de Quimper,  
recut le bras  
de S. Corentin  
des mains  
de J. Dhuissseau  
Grand-Prieur  
de Marmoutiers.  
10 Mai 1623.*

**V.**

*Le Bras  
de S. Corentin,  
soustrait  
à des profanations  
imminentes,  
fut confié  
à l'église  
d'Ergué-Armel,  
8 Décembre 1793,  
et rendu à  
cette cathédrale,  
11 Décembre 1795.*

**II.**

*Salvator,  
Ev. de S.-Malo,  
transporta  
les Reliques  
de S. Corentin  
de Léhon à Paris,  
966,  
d'où elles  
furent données  
à Marmoutiers.*

**IV.**

*Réception  
du Bras  
de S. Corentin  
à Quimper,  
8 Novembre 1640,  
Peste de Quimper,  
vœu de la Ville,  
cessation du fléau,  
2 Février 1643.  
Translation  
3 Mai 1643.*

**VI.**

*Monseigneur  
D. A. Nouvel, O. S. B.,  
Evêque de Quimper  
et de Léon,  
ayant reconnu  
le Bras  
de S. Corentin,  
12 Novembre 1885,  
le rend  
à la vénération,  
12 Décembre 1886.  
Alleluia !*

Ces souvenirs, et d'autres encore sont également rappelés par les blasons suspendus dans le chœur de la cathédrale :

1° (Au-dessus du maître-autel, sous le vitrail.) Mgr Henri Vallean qui présidera la fête de dimanche prochain.

2° (En partant du fond du chœur, — côté de l'Evangile.) Sceau du Chapitre de la cathédrale.

3° Bretagne.

4° (Au-dessus du trône épiscopal.) Guillaume Le Prestre de Lézonnet.

5° René du Louët, successeur de Guillaume Le Prestre, reconnut le Bras de saint Corentin et en célébra la translation solennelle, en Mai 1643.

6° Toussaint Conen de Saint-Luc fit faire la procession solennelle du Bras de saint Corentin, en 1782 et 1785.

7° Mgr Félix du Marhallac'h, auteur du rapport qui établit l'authenticité du Bras de saint Corentin, 1885.

8° (En partant du fond du chœur, — côté de l'Épître.) Sceau de l'abbaye de Marmoutiers.

9° Ville de Quimper.

10° (En face du trône épiscopal.) Guillaume Le Gouverneur, évêque de Saint-Malo, qui fut présent à la donation du Bras de saint Corentin, en 1623, et apposa son sceau sur la cassette qui le reçut.

11° François Annibal de Farcy de Cuillé fit faire la procession solennelle du Bras de saint Corentin, en 1768.

12° Mgr dom Anselme Nouvel.

13° M. Alphonse de Penfentenyo, curé-archiprêtre de la cathédrale, trouva le Bras de saint Corentin à peu près oublié et sans honneur ; demanda et obtint qu'il fût rendu à la vénération.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Dans le dernier Consistoire, comme nous l'avons dit, le Pape a créé plusieurs cardinaux, parmi lesquels deux évêques français : Mgr Perraud, évêque d'Autun, et Mgr Boyer, archevêque de Bourges.

Mgr Perraud, créé cardinal et réservé *in petto* depuis la fin de 1893, a été proclamé le premier et prend rang à dater du jour de sa création.

Dans le même Consistoire, le Pape a rétabli le patriarcat d'Alexandrie et la hiérarchie catholique pour la nation copte. C'est un pas de plus dans la voie de la réunion des Eglises.

Mgr Langénieux, archevêque de Reims, dont nous avons annoncé la présence à Rome, y a reçu partout un accueil aussi cordial que significatif, vu les circonstances présentes. Son Eminence écrit au R. P. Le Doré :

« J'ai vu le Souverain Pontife, je suis ravi de mon entrevue avec lui ; vous comprenez ce que je veux dire. » Et le cardinal encourage le comité des religieux de Paris à continuer son œuvre de résistance.

« Bien loin d'être achevée, en effet, dit-il, elle ne fait que grandir, en face du projet de loi contre les associations religieuses. » Il souhaite qu'une entente s'établisse entre NN. SS. les évêques, les religieux et les jurisconsultes catholiques pour une action commune.

De son côté, Son Em. le cardinal Richard déclare qu'il est revenu de Rome « fortifié, consolé par les paroles du chef de l'Eglise, et plus fermement résolu que jamais à encourager les religieux dans l'attitude passive qu'il n'a cessé de leur conseiller. »

Après de telles affirmations, venant de telles sources, on peut

s'étonner, à bon droit, que des journaux osent parler des dispositions toutes contraires du Souverain Pontife. Il est vrai qu'ils sont réduits à prendre leurs informations, à cet égard, dans le *Figaro* et à citer comme autorité le romancier ordurier, M. Zola, qui se venge, à sa façon, de n'avoir pas été reçu par le Pape, lors de son dernier voyage à Rome !

FRANCE. — Spoliation légale. — Nous ne parlons pas seulement ici de la loi d'abonnement et de sa mise à exécution. Le fisc, jusqu'à présent, s'est borné à faire remettre des contraintes aux maisons religieuses. Ira-t-il plus loin ? Nous l'ignorons. Les journaux du gouvernement l'affirment avec assurance ; M. Robert (de Rouen), le conseiller si compétent des Congrégations, « croit que les exécutions rigoureuses sont moins prochaines qu'on ne le suppose généralement » et que « ses anciens collègues (de l'Enregistrement) mettront le temps à éplucher les dossiers. » (*Nouvel avis aux Congrégations religieuses.*)

En tout cas, nous sommes de l'avis du R. P. Le Doré, le vaillant champion de la résistance. Il écrivait récemment que « s'il faut s'inquiéter de la loi d'abonnement, il faut s'inquiéter beaucoup plus du projet de loi sur les associations, déposé à la Chambre. » (M. Goblet, rapporteur.)

Si — comme on le pense, — ce projet est voté, on n'aura pas besoin de la loi d'abonnement pour faire mourir à petit-feu les Congrégations religieuses, on les tuera d'un seul coup.

Qu'on en juge ! Après avoir énuméré les formalités de déclarations, etc., de « visites du préfet et de ses délégués, auxquelles sont astreintes les Associations, particulièrement les Congrégations », le projet continue :

« Art. 3. — Elles pourront toujours être dissoutes par un décret rendu en conseil des ministres.

« Art. 4. — Les associations prévues au précédent article actuellement existantes devront se conformer aux dispositions ci-dessus dans un délai de trois mois, à partir de la promulgation de la présente loi, faute de quoi elles seront dissoutes par décret.

« Art. 5. — Toute contravention sera punie d'une amende de 500 francs à 1,000 francs, et entraînera la dissolution de l'association, qui sera prononcée par le tribunal saisi de la poursuite. Il en sera de même en cas de refus opposé à l'introduction du préfet ou de ses délégués.

« Art. 6. — Les associations prévues aux articles qui précèdent ne peuvent, en outre des revenus appartenant aux membres qui les composent, recueillir que des souscriptions, des cotisations annuelles de leurs membres.

« Elles ne peuvent acquérir de valeurs mobilières ou immobilières, ni sous leur nom ni par personnes interposées. Elles sont incapables de recevoir des libéralités de quelque nature qu'elles soient, et à quelque titre que ce soit, par donation ou testament, ou déguisées sous forme de contrats à titre onéreux.

« Elles ne pourront faire partie directement ou indirectement ni par personnes interposées d'aucune société civile ou commerciale.

« Art. 7. — Aucune association ne peut acquérir ou posséder de valeurs mobilières ou immobilières, que si elle y a été spécialement autorisée par une loi.

« Cette loi ne peut être rendue qu'au profit d'associations reconnues d'utilité publique, après une instruction dont les formes seront déterminées par un règlement d'administration publique.

« La loi, reconnaissant ce caractère d'utilité publique fixera la nature et la quotité des biens que l'association pourra posséder, ainsi que les formes dans lesquelles les succursales pourront être créées.

« L'association reconnue d'utilité publique ne pourra recevoir de libéralités qu'en se conformant à l'article 910 du Code civil.

« Le bénéfice de la reconnaissance peut toujours être retiré par une loi. »

Il semble que tout commentaire est inutile. Cependant il est bon de prévenir les catholiques que ce régime est réservé, non seulement aux Congrégations religieuses, mais aux paroisses, à l'Eglise elle-même, réduite au rang d'une simple association, captive et ligotée. On supprimera le Concordat ; on le dit hautement : il s'agit de préparer cette mesure, et la franc-maçonnerie sera maîtresse absolue...

« Nous en sommes revenus, dit le *Pèlerin*, au combat de Satan et de saint Michel. Or, saint Michel n'a pas fait de concessions à Lucifer et avec *Dieu seul* il a triomphé. Espérons ! »

Oui, comptons sur Dieu ; mais n'oublions pas que la liberté se conquiert par l'organisation, l'effort et aussi la prière.

\*\*\*

Quant au droit des pauvres, il n'est pas plus respecté par nos législateurs. Une loi relative à la réforme fiscale des successions vient d'être votée à la Chambre.

Aux termes de l'article 10 de cette loi, les tarifs édictés pour le paiement de l'impôt en ligne directe seront applicables aux dons et legs de bienfaisance faits aux départements, aux communes, aux établissements *publics* charitables et hospitaliers, aux sociétés de secours mutuels reconnus d'utilité publique ou seulement approuvés.

MM. Brincard et de Lasteyrie ont proposé d'étendre le bénéfice de cette disposition, non pas à toutes les sociétés charitables privées, mais à celles d'entre elles qui sont ou seront reconnues d'utilité publique. Aussitôt, des interruptions ont évoqué le spectre du « cléricalisme », le fantôme du « congréganisme ». Energiquement combattu par le Ministre des finances, l'amendement de MM. Brincard et de Lasteyrie a été repoussé par 323 voix contre 196.

La loi établit donc deux catégories de pauvres. Ceux qui sont secourus (on sait comment) par les bureaux de bienfaisance et autres « établissements publics charitables », acquitteront un impôt modéré ; les autres paieront de 14 à 19 0/0. L'Etat confisquera jusqu'au cinquième des aumônes faites à ces derniers.

Nous comprenons le cri poussé par un député ; il résume bien ce vote monstrueux : « Malheur aux pauvres ! »

**Les œuvres que l'on frappe.** — Il y a, à Angers, une Congrégation, qui a répandu dans le monde entier la gloire de la charité angevine, celle du Bon-Pasteur, qui compte six mille religieuses donnant leurs soins à plus de trente mille enfants et jeunes filles, qu'elles ont tirées ou préservées du vice. La vénérable Supérieure générale vient de recevoir sommation de payer, pour ses trente-quatre maisons de France, la somme de *cent trente mille francs* ! Que peut-elle faire, et où trouverait-elle cet argent, quand toutes ses religieuses ne vivent que de privations, quand tous ses établissements ne parviennent, qu'à grand-peine, à nourrir et à habiller leurs pensionnaires ? Il est bien évident qu'ici la pauvreté et l'impuissance absolue imposent la résistance, et la persécution fiscale serait d'autant plus inique, qu'en ce moment même les religieuses du Bon-Pasteur, récemment établies à Suez, prodiguent leur dévouement à nos pauvres soldats qui leur arrivent de Madagascar, épuisés et tout tremblants de fièvre !

(Semaine religieuse d'Angers.)

Voici comment en parle un correspondant de la *Croix*, témoin oculaire :

Le *Canton* ayant dû attendre trois jours à Port-Saïd, où les ateliers de la Compagnie du canal de Suez lui ont terminé une réparation essentielle, a laissé vingt-deux cadavres au cimetière, dont dix Kabyles, et sept moribonds à l'hôpital. Ici, il faut voir à l'œuvre les religieuses du Bon-Pasteur d'Angers, leur dévouement du jour, de la nuit, de toute heure ; leur patience inaltérable envers des malades devenus exigeants dès que le mieux se manifeste ; leur bonté sans égale calmant les douleurs morales autant que les souffrances physiques ; consolant les mourants qui, grâce à ces femmes admirables, se présentent au jugement de Dieu le crucifix dans les mains, le scapulaire sur la poitrine, la grâce d'une bonne confession dernière et de l'absolution dans le cœur. Elles les disputent à la mort, ces pauvres malades, comme de vraies mères le feraient pour leurs enfants, et, avec tant du succès, que la plupart retournent guéris chez eux. Ils reconnaissent bien ce dévouement intelligent, les petits soldats, car je les ai entendus dire : « Oh ! sans les bonnes Sœurs, nous serions tous, tous morts ! »

**Affligeants contrastes.** — I. Les Sœurs à l'étranger. — A Christiania, en Norwège, — en plein pays luthérien où, il y a cinquante ans, un prêtre romain ne pouvait paraître, sans s'exposer à la peine de mort, — les Sœurs ont toute liberté de pénétrer partout et de parcourir les rues en costume religieux. Les familles protestantes n'hésitent pas à les appeler auprès de leurs malades. Elles y reçoivent même des privilèges que nos Congrégations françaises pourraient leur envier. Loin d'être grevées d'impôts, ces bonnes religieuses ont libre parcours sur tous les tramways et le passage gratuit dans les compagnies maritimes.

O France ! ne te laisse pas ravir une de tes gloires les plus



pures ; n'oblige pas les Congrégations religieuses, que tu as enfantées, à aller chercher au loin, dans les pays de mission, un toit plus hospitalier !...

**II. Le Coran admis, l'Évangile chassé.** — M. le comte de Resbecq, qui a occupé autrefois une haute situation au ministère de l'Instruction publique, vient de publier, dans le *Bulletin de la Société d'Education*, un remarquable travail.

En quelques pages très documentées, comme on dit aujourd'hui, M. le comte de Resbecq établit la nécessité de l'enseignement religieux à l'école, et revendique pour le prêtre le droit de le donner à tous les enfants, dont les parents en feront la demande.

L'auteur fait remarquer qu'en *Algérie le Gouvernement fait enseigner le Coran dans les écoles musulmanes officielles*. Pour quels motifs les catholiques de France ne sont-ils pas aussi bien traités que les Arabes ?

J'ai honte, dit-il, d'avoir à poser la question.

**TULLE.** — « Le 2 Novembre dernier, jour des morts, dit l'*Univers*, Mgr Denécheau, évêque de Tulle, accompagné du grand séminaire et du clergé, que suivait une foule nombreuse et recueillie, se rendait en procession de la Cathédrale au cimetière, en chantant des psaumes.

« La vigilante administration de Tulle a compris, après réflexion, que si un acte aussi subversif demeurerait impuni, les lois, l'ordre public et le gouvernement ne seraient bientôt plus à l'abri des coups menaçants du parti clérical et de la réaction.

« Procès-verbal a donc été dressé, de ce chef, à M. l'abbé Couffy, archiprêtre de la cathédrale. Un de plus ! on renonce à les compter.

« Ces pauvres tyranneaux de province ont vraiment peu d'imagination : il suffit qu'une sottise ait été faite, en quelque coin du pays, pour qu'ils s'empressent, partout, de l'imiter. »

En vain l'Evêque a réclamé toute la responsabilité par une lettre publique au Juge de paix, dans laquelle il s'exprime en ces termes :

« L'honneur et la loyauté, la vérité et la justice m'obligent en conscience, Monsieur le Juge, à vous faire la déclaration suivante :

« Cette procession du 2 Novembre, si procession il y a, c'est moi seul qui en ai pris l'initiative, c'est moi qui l'ai prescrite, réglée et présidée. M. le Curé de la cathédrale ne peut donc pas en être responsable, puisqu'il s'est contenté de suivre mes instructions et d'exécuter mes ordres. »

On n'a pas osé faire comparaître le Prélat et c'est le Curé qui a été cité. Celui-ci a fait une déclaration de principe bien motivée, qui se termine ainsi :

« Vous l'avez compris, Monsieur le Juge, je n'ai nullement songé à me défendre, je ne le devais pas. J'ai voulu seulement revendiquer les droits de la liberté baillonnée, de la Religion outragée, de l'exercice du culte entravé, contrairement au premier article du Concordat. »

Le Juge de paix, appelé à se prononcer sur la prétendue contravention, a renvoyé l'affaire au Conseil d'Etat.

Il est possible que l'on attende longtemps le résultat de cet appel. En effet, M. Tavy, maire de Tulle, aurait lui-même rejeté la responsabilité de sa mesure odieuse contre la procession du 2 Novembre sur son premier adjoint, M. Merpillat, depuis foudroyé par une attaque, en pleine séance du Conseil municipal.

« Si c'était vrai, fait remarquer la *Semaine religieuse* du diocèse, l'instigateur du procès-verbal n'aurait pu jouir de son triomphe, et l'on pourrait dire une fois de plus : *Digitus Dei est hic !* »

**GRENOBLE.** — Le Juge de paix de La Mûre a rendu, le 9 Décembre, son jugement dans l'affaire des pèlerins de La Salette, cités, comme nous l'avons raconté, à la requête du légendaire Chion-Ducollet, pour avoir chanté des cantiques en pleine rue.

MM. les abbés Foulu, Veyron et neuf prévenus sont condamnés à 2 francs d'amende.

Ce n'est pas trop cher, pour avoir chanté la croix et le drapeau !

**Respect au prêtre.** — Dans un procès retentissant qui vient de se dérouler devant les assises, un prêtre libre a paru indigne de son caractère. Là-dessus les journaux impies, si soigneux de cacher les innombrables désordres de leurs amis, s'acharnent contre la soutane et déclarent que tous les prêtres sont des coquins. Dans l'*Express du Midi*, M. Ribès-Méry fait cette éloquente réplique :

« Vous voilà bien, les mangeurs de curés. Un de nos prêtres tombe et vous êtes là hurlant comme des sauvages autour de celui qui s'est laissé vaincre par les passions qui vous dominent ; et les plus tarés d'entre vous sont ceux qui lui jettent les plus grosses pierres.

« Mais vous vous gardez bien, en revanche, de rendre hommage à ceux de nos prêtres qui poussent l'héroïsme jusqu'au sacrifice de leur vie, pour servir la civilisation et la patrie.

« Tenez, à l'heure même où se déroulait devant la Cour d'assises de Bourges cette sale affaire de Nayve, un courrier arrivant de Madagascar nous apportait la triste nouvelle de la mort du P. André Denjoy, un jésuite qui, volontairement, en qualité d'aumônier, avait suivi nos soldats sur cette fatale route de Majunga, bordée de tombes et semée de cadavres.

« Quel est celui, parmi vos journaux, qui a consacré un seul mot à cette sainte victime de l'apostolat ?

« Quel est celui qui s'est incliné devant la tombe de ce jésuite, mort pour nos soldats et pour la France ?

« Vous n'avez voulu songer qu'à l'abbé Rosselot, vous n'avez nommé que l'abbé Rosselot. De l'autre, pas un d'entre vous n'en a parlé. Et notez que celui-là n'était pas la seule victime.

« Sur huit à dix aumôniers attachés au corps expéditionnaire,



le Père Denjoy est le quatrième qui tombe avec nos enfants, dont il ranimait le courage et partageait les souffrances. Quatre sur dix, c'est presque la moitié de l'effectif.

« Et cela, en quelques mois de campagne. Savez-vous seulement les noms de ces héros ? »

« On se garderait bien de vous les apprendre. Et pendant que nos prêtres se faisaient tuer à côté de nos soldats, que faisiez-vous, vous, les libres-penseurs, les mangeurs de curés, les organisateurs d'entassements civils ? Combien sont tombés là-bas de vos prédicateurs d'athéisme ? Combien sont partis avec nos aumôniers, pour la pauvre île, afin d'y exercer leur propagande délétère ? »

« Ah ! non, pas si bête d'aller se faire crever par la fièvre des marais ou par le feu des Malgaches. »

« Bon d'exercer dans les cafés entre deux bocks ; mais là où il y a des coups à recevoir, le mal de la mort à empoigner, vous cédez la place aux Jésuites, aux Capucins, aux Sœurs de charité. »

— « Messieurs les cléricaux, mourez les premiers. »

« Et à la route de Majunga vous préférez de prétoire de la Cour de Bourges, les jours de causes scandaleuses. »

« Que les autres se fassent tuer ! »

« Vous vivez, vous, pour effacer jusqu'au souvenir de leur sainte mémoire. Et si, par cas, un monument est élevé par la piété du peuple, comme celui de Mgr Belzunce, à Marseille, pour raconter aux générations futures le dévouement, l'héroïsme d'un prêtre, vous déboulonnez le monument, vous grattez l'inscription et vous brisez la statue. »

« Mais les dévouements sont si nombreux et les chutes si rares, que vos efforts sont vains. » (Semaine de Toulouse.)

PARIS. — On nous prie d'insérer la note suivante, extraite de la *Semaine Religieuse* de Paris :

L'Archevêché nous informe que M. l'abbé Fontaine, directeur de l'Œuvre de la première communion et des orphelins-apprentis d'Auteuil, est seul autorisé à continuer les quêtes pour cette œuvre. Les offrandes pourront lui être adressées directement 40, rue La Fontaine. Les quêteurs qui se présenteront en son nom devront être munis d'un livre portant sa signature et le cachet de l'œuvre.

« Nous vivons dans un temps où il y a une foule de gens qui croient savoir, beaucoup mieux que l'Église elle-même, ce qui lui convient ; la plupart du temps, ce sont des gens étrangers à l'Église, qui ne pratiquent aucune de ses lois, et qui se trouvent d'autant plus à l'aise pour les interpréter et pour les appliquer. »

(C<sup>te</sup> DE MONTALEMBERT : *Discours prononcé en 1845.*)

— Les têtes vides s'élèvent comme les ballons, portées par ce gaz subtil qui s'appelle la vanité.

*Capsules Guyot (véritables), 19, Rue Jacob, Paris. — Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix : 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.*

Le vin de Quinium Labarraque est un médicament de composition déterminée, riche en principes toniques et fébrifuges, sur lequel les médecins et les malades peuvent toujours compter. C'est le vin de quinquina à son maximum de puissance et de concentration.

De nombreuses expériences ont été faites sur l'emploi du Quinium comme tonique et fébrifuge, et les résultats ont été des plus concluants.

« Le Quinium Labarraque est d'une efficacité réelle pour la guérison des fièvres intermittentes rebelles et comme reconstituant des forces. C'est un excellent remède. » (Formulaire de thérapeutique.)

Nota. — En raison de sa richesse en principes actifs, ce vin est d'un prix modéré et moins cher que les produits similaires. Dans toutes les pharmacies.

## E. LEFÈVRE

DENTISTE DU LYCÉE DE QUIMPER

Diplômé de l'École dentaire de Paris

1, RUE KÉRÉON, A QUIMPER (en face la Cathédrale)

Consultations tous les jours, les mardi et vendredi exceptés

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES

Plombages et Aurifications.

J. LE BIHAN, de Ploudalmézeau, a l'honneur de prévenir le Clergé du Finistère qu'il est le représentant de la *Maison Rouxel-Ledain, de Rennes* (BÉGIN frères, successeurs, fournisseurs de l'Archevêché), pour les *Ornements d'Eglises, les Bronzes, l'Orfèvrerie, la Chasublerie, Dais, Bannières, Statues, Chemins de Croix, etc., etc.*

Ateliers spéciaux pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.

ROYAL CAPILLAIRE ET LACTO-FER DU D<sup>r</sup> GISCARD  
DEMANDER SA MÉTHODE ROYALE. (Voir aux Annonces.)

MINES D'OR spéculation inédite sur toutes valeurs de Mines d'Or, facilités spéciales. Banque centrale de Paris, 20, Avenue de l'Opéra, Paris.

## PRODUITS FÉLIX POTIN

Seule Maison à QUIMPER, 6, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale)

NOËL & JOUR DE L'AN

GRAND ASSORTIMENT

DE BONBONS, MARRONS & FRUITS GLACÉS, etc., etc.

JEUDI 19 DÉCEMBRE, Exposition d'Articles de Noël.  
d<sup>o</sup> 26 d<sup>o</sup> d<sup>o</sup> d<sup>o</sup> du jour de l'An.

Envoi franco du Catalogue à toute personne faisant la demande.

**JUMELLE MISSIONNAIRE** force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 26 fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul**, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

## FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **M<sup>me</sup> V<sup>te</sup> LE JANTEL**,  
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

## CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

S'adresser, pour le département, à M. F. ROUXEL, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).



**ASTHME ET CATARRHE**  
Guéris par les CIGARETTES  
ou la **POUDRE** **ESPIC**

**OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NEURALGIES**  
Toutes Pharmacies, 2 f. la Boîte. Vente en gros: 20, r. St-Lazare, Paris.  
*Exiger la Signature ci-contre sur chaque Cigarette.*

## ORGUES

d'ALEXANDRE, père et fils  
81, rue Lafayette, PARIS

ORGUES — HARMONIUMS  
pour Eglises, Ecoles, Salons

ORGUES A MAINS DOUBLÉES  
(Modèles nouveaux)

ORGUES depuis 100 fr. jusqu'à 8,000 fr.

TROIS ANS DE CRÉDIT

Envoi franco sur demande du  
Catalogue illustré.

## HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF**

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON: 3 FR.; FRANCO, COLIS POSTAL: 4 FR.

DEPOT GÉNÉRAL: **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest: Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie; à Quimper: Lacoste, pharmacien.

L'Administrateur-Gérant: AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction:** Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

**Administration:** Adresser *dérectement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO: QUIMPER, librairie SALAÜN, rue Kéréon.

**SOMMAIRE. I.** Dans l'attente de Noël; Avis.

**II. Chronique du diocèse:** Cathédrale de Saint-Corentin; Quimper; Nominations dans le Clergé; Ligue de la défense sacerdotale; Ordination.



**III. Le Centenaire de la restitution du Bras de saint Corentin à la Cathédrale;** Pouldavid; Quimperlé; La cause du Vénérable Charles de Blois.

**IV. Bibliographie.**

**V. Annonces et avis.**

## OFFICES DE LA SEMAINE

**Dimanche, 22 Décembre.** — 4<sup>e</sup> Dimanche de l'Avent. A la Messe et aux Vêpres, office du jour. Semidouble. Violet.

**Lundi, 23.** — Office de la Férie. Violet.

**Mardi, 24.** — Jeûne. — Vigile de Noël. Office du jour. Violet.

**Mercredi, 25.** — NOËL: NATIVITÉ DE N.-S. JESUS-CHRIST. Double de 1<sup>re</sup> classe, avec Octave. Blanc.

Aux Vêpres, mémoires du suivant et

de tous les saints Martyrs (au *Propre diocésain*).

**Jeudi, 26.** — S. Etienne, premier Martyr. Double de 2<sup>e</sup> classe, avec Octave. Rouge.

**Vendredi, 27.** — S. Jean, Apôtre, Évangéliste. Double de 2<sup>e</sup> classe avec Octave. Blanc.

**Samedi, 28.** — Les Saints Innocents, Double de 2<sup>e</sup> classe avec Octave. Violet.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Maison de l'Adoration perpétuelle, Brest... du 18 au 25 Décembre.  
Le Juch..... du 26 au 29 Décembre.

### Dans l'attente de Noël.

*Préparez les voies au Seigneur !...* Pendant les quelques jours qui nous séparent de cet événement, grand entre tous, préparons-nous, selon l'exhortation que nous en fait l'Eglise, à recevoir le Rédempteur qui va venir.

Or, trois sentiments surtout doivent animer nos âmes, à l'approche de Noël : l'humilité, la confiance, l'amour.

L'humilité réclame la première place ; car il faut se sentir pauvre et faible, pour appeler à son secours. Si nous demeurons contents de nous, comment désirerons-nous Celui sans lequel nous ne sommes rien et ne pouvons rien ? Rentrons donc en nous-mêmes, et bientôt nous reconnaitrons que nous sommes exposés toujours à tomber dans l'abîme ; alors, comme le malheureux qui déjà glisse dans un précipice, nous appellerons d'un accent éploré le Dieu qui vient sauver les hommes.

A l'humilité doit s'unir la confiance. Sans la confiance, que seraient nos désirs, sinon la plainte d'une âme découragée ? Quand les prophètes soupiraient après le Rédempteur, ils s'attristaient de sa trop longue attente, mais ils savaient bien qu'il ne pouvait manquer à sa promesse : même dans les jours où leur nation semblait anéantie, ils chantaient le roi libérateur, comme s'ils l'avaient contemplé de leurs yeux. Ainsi fait l'Eglise dans l'Avent : elle gémit, elle pratique la pénitence, mais elle est pleine d'espérance. Et nous aussi, courbons notre tête, à la pensée de nos infirmités, mais sachons élever vers le ciel des yeux illuminés par la confiance ; car il est dit : « Seigneur, ceux qui vous attendent ne seront pas confondus. »

Ces aspirations vers le Messie doivent être entretenues et développées surtout par l'amour. Ce n'est point à travers le nuage de l'avenir, comme les justes de l'ancienne loi, c'est de près et face à face que nous le voyons ; nous avons été déjà comblés de ses biens. Ce que nous avons reçu nous l'a fait aimer, et doit nous faire demander des faveurs nouvelles : plus on est près de l'objet aimé, plus on l'aime, alors qu'il est véritablement aimable. Et Jésus est l'amabilité même. Pendant ces jours de préparation, disons donc : « Mon âme vous désire, ô mon Dieu, elle vous désire et le jour et la nuit, elle ne peut être tranquille et heureuse sans vous. Venez en elle ; mais pour qu'elle puisse vous être agréable, purifiez-la, ornez-la, embrasez-la du feu de votre amour. »

Nous appellerons donc Jésus avec humilité, confiance et amour. Mais nous ne nous contenterons pas de penser à nous. Il est des peuples qui jamais encore n'ont entendu parler du Sauveur ; il en est d'autres qui, après avoir reçu et recueilli la bonne nouvelle, l'ont oubliée. Parmi les nations chrétiennes elles-mêmes, combien ne songent plus guère au Messie et ne l'appellent pas en eux ! Pensons à tous ceux-là, et prions pour eux le Dieu qui doit venir.

Les justes de l'ancien monde étaient peu nombreux, et cependant leurs vœux furent exaucés : le Christ parut. Les hommes le méconnurent, aux jours de son apparition ; il n'en fit pas moins la conquête du monde. Puisse-t-il, touché par nos désirs, malgré le grand nombre de ceux qui le méconnaissent, apporter à la terre, et spécialement à notre pays, une grâce abondante de retour à la vie spirituelle !

**Congrégations romaines : Index.** — Deux ouvrages, écrits en français, viennent d'être mis à l'Index par la Sacrée Congrégation :

*La Cité Moderne*, Métaphysique de la Sociologie, par J. Izoulet, professeur agrégé de philosophie au lycée Condorcet.

*Catholicisme et spiritisme*, par J. Jesupret, fils. — Cet auteur s'est soumis et a réprouvé son ouvrage.

**AVIS.** — L'échéance du 31 Décembre étant la plus importante, nous prions les personnes dont l'abonnement expire à cette date, de vouloir bien le renouveler sans retard, pour éviter l'encombrement des derniers jours et empêcher ainsi toute irrégularité dans le service de la Semaine.

Nous rappelons encore une fois que tout ce qui concerne les abonnements et les annonces doit être adressé à M. de Kerangal, seul, M. Rospars n'étant chargé que de la RÉDACTION.

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

### Offices extraordinaires.

**CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN.** — FÊTE DE NOËL. — *Mardi soir*, l'office commence à 10 heures. A minuit, grand'messe suivies de deux messes basses. Quêtes pour les besoins de la Cathédrale.

*Mercredi*, jour de NOËL, les messes sont aux heures ordinaires, excepté que la dernière messe basse se dit à 8 h. 1/2.

A 10 heures, messe pontificale, à l'issue de laquelle Monseigneur donnera la bénédiction papale.

Après vêpres, sermon par M. Bourlé, chanoine titulaire.

La quête à la grand'messe et aux vêpres est faite pour les Séminaires.

*Judi*, fête de saint Etienne, offices comme les dimanches.

**QUIMPER.** — Dimanche 22, la quête à la messe de 9 heures et aux vêpres sera faite à l'intention de l'œuvre de Saint-Vincent-de-Paul des Dames.

**Nominations dans le Clergé.** — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

M. Léostic, aumônier du Carmel de Brest, recteur de Lanrivouré ;

M. Tanguy, aumônier des Petites-Sœurs-des-Pauvres, de Brest, aumônier du Carmel ;

M. Olu, aumônier de la Prison maritime, aumônier des Petites-Sœurs-des-Pauvres ;

M. Le Meur, vicaire à Plouarzel, recteur de Port-Launay.

**Ligue de défense sacerdotale.** — Devant les attaques inouïes qui se multiplient de plus en plus contre le clergé, il a paru bon d'établir, dans chaque diocèse de Bretagne, une ligue de défense mutuelle. Déjà elle existe à Rennes et à Saint-Brieuc : elle va se fonder à Vannes : le diocèse de Quimper, soumis aux mêmes difficultés, ne peut rester en arrière. Monseigneur a fait appeler à l'Evêché, M. le chanoine Rossi et l'a chargé de l'organisation de cette ligue. Une circulaire sera incessamment adressée aux prêtres, pour leur indiquer les conditions arrêtées, et recueillir leurs adhésions.

**Ordination.** — Demain, samedi des Quatre-Temps, Monseigneur fera une ordination qui comprend : 2 prêtres, 25 diacres, 13 sous-diacres, 7 minorés et 3 tonsurés.

Nos lecteurs voudront bien avoir un souvenir dans leurs prières pour les ordinands, qui sont, en ce moment, au Grand-Séminaire, la retraite préparatoire, prêchée par le R. P. Le Cain, jésuite, supérieur de la Résidence de Quimper.

L'ordination aura lieu à la Cathédrale et commencera à 8 heures.

L'élection du 8 Décembre, pour le renouvellement du CONSEIL DÉPARTEMENTAL de l'instruction publique du Finistère, a donné les résultats suivants en ce qui concerne *l'enseignement privé*. M<sup>lle</sup> Chauvin, institutrice libre, à Brest, — membre sortant — a été maintenue comme déléguée des écoles *privées laïques*, par 32 voix, contre 8 à divers. M. Lamandé, en religion Frère Calixte, directeur du Pensionnat de Châteaulin, a été nommé représentant de *l'enseignement congréganiste* par 371 voix. Le Frère Constant-Emile, titulaire du Pensionnat Sainte-Marie, à Quimper, a obtenu 144 suffrages.

## LE CENTENAIRE

de la restitution du Bras de saint Corentin à la Cathédrale.

**I. TRIDUUM PRÉPARATOIRE.** — Jeudi soir, 12 Décembre, fête de saint Corentin, le son joyeux des cloches annonçait l'ouverture du *Triduum*. En cette année du Centenaire, personne n'était mieux désigné pour retracer la vie de notre illustre Patron, que son docte historien, qui est, en même temps, nul ne l'ignore, son zélé et passionné serviteur. Avec quel charme, avec quel amour, M. le

chanoine Alexandre Thomas parle du premier évêque de l'antique Cornouailles ! « Devant un auditoire considérable, très recueilli et très attentif, écrit le correspondant de l'*Étoile de la Mer*, M. Thomas raconte, le premier soir du Triduum, la vie de saint Corentin dans son ermitage, puis dans le château qu'il convertit en monastère et surtout en collège pour les jeunes nobles bretons. Le vendredi, il retrace la vie épiscopale du saint pontife, et le tableau si émouvant de sa mort, d'après le récit du vénérable Père Mau noir. Enfin, le samedi, il narre l'histoire du culte de saint Corentin, surtout de ses reliques, et tout particulièrement du Bras sacré qui fut rendu à la Cathédrale, par les soins du vaillant menuisier Daniel Sergent, la veille du 12 Décembre 1795. » Il nous plaît d'ajouter que si la fête de dimanche dernier, à Quimper, a été si belle, on le doit tout particulièrement à l'initiative et au zèle de M. l'abbé Thomas.

Le *Triduum* breton a été prêché par M. de Coataudon, le très sympathique recteur de Guilvinec, ce prêtre au cœur d'or qui, depuis douze ans, travaille avec tant d'ardeur à procurer la gloire de Dieu dans cette paroisse qu'il a fondée, et qu'il a dotée, au prix de quelles fatigues, Dieu le sait ! d'une église, d'un presbytère, et, tout récemment, d'une école maternelle, dirigée par les excellentes Sœurs du Saint-Esprit. Après deux belles conférences sur la prière, le vendredi et le samedi, M. de Coataudon, le dimanche matin, à 5 heures, « a prêché, dit l'*Étoile*, le panégyrique de saint Corentin devant une foule immense, heureuse d'entendre parler avec des détails si précis et d'une manière si intéressante du Saint qu'elle est venue honorer. » C.

**II. LA FÊTE.** — C'était un charmant conteur que le grand voyageur Xavier Marmier, et nul n'a mieux décrit la nature. Il aimait les œuvres du Créateur, mais quelques-unes avaient ses préférences ; ainsi il a écrit quelque part : « Moi, je voudrais qu'on mît sur ma pierre tumulaire ces mots : « Ci-git un rêveur qui aime les sapins. »

Eh ! bien, il aurait dû venir à Quimper, en ces jours, et il y aurait vu des sapins sous toutes les formes, même sous leur forme naturelle ; c'est ainsi qu'ils apparaissent, sous les belles arcades du fond du chœur, à la Cathédrale, tandis que, divisés en branches, ils tapissaient la fontaine de Saint-Corentin ; tandis que, transformés surtout en interminables guirlandes, ils se préparaient à décorer les demeures des braves chrétiens qui habitent les quartiers moins élégants. Il semblerait que le sapin est l'arbre de saint Corentin, comme le trèfle est l'herbe de saint Patrice ; j'ose le dire, sur « la terre de granit recouverte de chênes ».

Jamais, comme depuis trois semaines, les gamins de Quimper n'avaient parcouru la campagne avec entrain, les bienheureux jours de congé ; non, pas même à l'époque où l'on ramasse des châtaignes ; et quand ils étaient de retour, plant sous le fardeau de sapin, de houx, de lierre et de mousse, les mères demandaient tout d'abord si les paysans n'avaient pas fait opposition, et

eux racontaient comment, interrogés sur les motifs de leurs dévastations, ils s'étaient entendu dire par les fermiers : « Puisque c'est pour saint Corentin, emportez tout ce que vous voudrez », et ces bons cultivateurs, prenant serpe ou faucille, coupaient les plus belles branches de leurs arbres verts pour les leur donner.

L'heure de la veillée venue, toute la famille se mettait à l'ouvrage, pour fabriquer les guirlandes ; une bonne partie de la nuit était consacrée à ce travail, et, dans plusieurs maisons, ce furent des nuits entières. Pendant ce temps là, dans d'autres maisons plus aisées et dans les communautés de la ville, on façonnait par milliers des fleurs artificielles, on découpait des lettres d'or pour former, en l'honneur de saint Corentin, des inscriptions qui se liraient sur les draperies et sur les oriflammes.

La Cathédrale recevait, outre la décoration déjà décrite, une ornementation remarquable, exclusivement composée de plantes vertes. Le trône destiné au reliquaire était ce qu'il fut, il y a neuf ans, sauf que, cette fois, les plantes étaient plus belles, plus nombreuses et encore mieux groupées.

Le tout réuni donne à la Cathédrale un bel air de fête, malgré le temps, presque constamment sombre et pluvieux.

JEUDI. — A 8 heures, Monseigneur célèbre la messe traditionnelle pour les malades de la paroisse. Jamais, en pareil cas, la réunion n'a été si nombreuse ; il est facile, dès lors, de voir que la population de Quimper est toute à la pensée de la fête qui commence.

Le vendredi et le samedi, on rencontre fréquemment, sur le boulevard et dans les rues voisines, des véhicules de tout genre, chargés encore de verdure ; on pourrait croire que la ville va se transformer en forêt.

DIMANCHE. — A 3 heures du matin, les cloches réveilleraient Quimper, si ce n'était déjà chose faite, du moins dans certains quartiers. Sabots et galoches frappaient énergiquement le pavé ; c'étaient nos bons Cornouaillais, qui venaient entendre M. de Coataudon, recteur du Guilvinec, déclarer saint Corentin ; l'expression est consacrée. Le bruit a commencé à 4 heures ; à 4 heures 1/2, la place est couverte de monde ; à 5 heures, les portes s'ouvrent, et c'est une foule qui se précipite. Sur son trône majestueux s'élève, au milieu des fleurs, des palmes et des lumières, le reliquaire si artistique du Bras de saint Corentin ; il domine tout ce peuple de paysans venus, de tous les cantons d'alentour, sous la pluie, qui tombe abondante, et en dépit du vent, qui souffle bien fort ; mais la foi cornouaillaise est encore plus forte.

A 10 heures, messe pontificale ; la Cathédrale reçoit une assistance différente de celle du matin, mais tout aussi nombreuse ; j'y vois des visages connus, de Concarneau, de Douarnenez, de Pont-Croix, etc. Beaucoup de prêtres du voisinage, et aussi ceux qui sont originaires de Quimper, occupent les stalles. Une fois de plus, séminaristes et enfants de chœur nous donnent la mesure de la perfection avec laquelle ils exécutent le plain-chant ; les

grandes orgues font entendre l'air du cantique, si souvent chanté le matin même :

Saludi 'ran var va daoulin  
Ho prec'h presius, sant Corantin...

et, à l'offertoire, les magnifiques variations sur le *Pange solemnes*. Je n'ai pas à dire si elles sont connues maintenant, et si elles sont aimées du public religieux.

A 2 heures, il n'y a plus de places disponibles dans l'église Saint-Corentin. Déjà, le matin, les retardataires n'avaient plus de chaises ; mais, maintenant, la foule est encore bien plus pressée. Le chœur ne peut suffire à contenir les séminaristes, qui sont tous présents. Beaucoup d'entre eux ont pris place dans l'arc triomphal, où se trouvent aussi bien des membres de la descendance de Daniel Sergent. Enfin, les huit diacres, en dalmatiques, et les douze prêtres, en chasubles, qui porteront le crâne de saint Jean Discalceat et le Bras de saint Corentin, forment une couronne autour du trône où s'élèvent les deux reliquaires.

Grâce au grand nombre des séminaristes, le chant des vêpres est particulièrement beau par sa puissance ; le *Pange solemnes* est magistralement enlevé, mais le sera mieux encore au Salut.

Monseigneur monte en chaire. Sa Grandeur expose l'état religieux et social de la Cornouailles, au moment où Dieu suscite saint Corentin, l'influence du pieux ermite de Plomodiern, du saint éducateur des jeunes Bretons, et enfin du premier évêque sur toute la région qui est confiée à ses soins. Puis, Monseigneur félicite le peuple, qui est resté si fidèle au culte de son grand protecteur, dont il appelle les bénédictions, sur lui, d'abord, son successeur, sur son clergé, sur la famille de l'héroïque ouvrier qui, au péril de ses jours, sauva la Relique si chère et si vénérée, enfin, sur le diocèse entier.

La procession sort ; le temps est sombre, et il y a dans le ciel des nuages menaçants.

Après les enfants de l'Adoration, conduites par leurs religieuses, viennent les deux Congrégations de la Très Sainte-Vierge, avec leurs bannières et leurs statues ; puis, un groupe de jeunes gens ; ce sont les plus grands du Patronage, et ils sont bien fiers de leur bel oriflamme du Sacré-Cœur, mais ils le sont encore plus de l'honneur qui leur a été fait en ce jour ; ils portent la statue si vénérée de saint Jean Discalceat. C'est la première fois qu'on la voit parcourir les rues de la ville ; et, sur tout le parcours, on entend dès qu'elle parait : « Oh ! voilà le Petit Saint ! » Aussitôt après le petit saint Jean, parait le petit saint Corentin, « le saint des paysans », comme on l'appelle à Quimper. La musique du Pensionnat Sainte-Marie joue une marche, puis les deux chœurs de séminaristes reprennent le chant des litanies des Saints. Ils ont, naturellement, leur place entre les rangs du clergé, dont le défilé est interminable. Voici, entre les lumières et dans les nuages parfumés de l'encens, le crâne de notre saint Franciscain du moyen-âge ; son reliquaire n'est que de bois doré, comme il convient pour



un pauvre frère-mineur, mais c'est une œuvre charmante. Deux groupes de quatre diacres se succèdent pour le porter, tandis que trois groupes de quatre prêtres en font autant pour le splendide reliquaire du Bras de saint Corentin, qui n'est jamais aussi beau que quand il paraît ainsi au grand jour, et ce n'était encore arrivé qu'une fois.

Le coup d'œil que présentent la rue de l'Evêché et le Boulevard, est de toute beauté; le blanc, la pourpre, l'or, toutes les nuances les plus riches et les plus variées y éclatent; malgré la saison, il y a des fenêtres qui laissent voir de vraies profusions de fleurs, mais il y a surtout des invocations à saint Corentin; l'aspect est le même dans la rue du Pont-Firmin; au-dessus du chantier d'un sculpteur, est une statue du Saint, faite pour la circonstance. Nous arrivons à la rue Neuve. Hélas! la pluie commence, et bientôt elle redouble; mais malgré cette déception, tous les regards se portent sur ces maisons, où tout redit la foi et l'amour fervent de ceux qui sont restés si justement fiers, parce que, dans les jours mauvais, c'est un des leurs qui a sauvé la Relique du Protecteur de la ville; parce que c'est dans leur rue même qu'il l'a cachée, après l'avoir enlevée d'Ergué-Armel. Aussi, comme ils regardent l'inscription qu'on lit au-dessus de cette demeure: « Ici demeurait Daniel Sergent, quand il sauva le Bras de saint Corentin. » C'est là que l'Evêque s'arrête et encense le *Bras précieux*, pendant que retentit le premier verset du *Te Deum*. La pluie a cessé, la procession reprend sa marche, traverse la rue Sainte-Catherine et rentre dans la Cathédrale, splendidement illuminée pour recevoir les deux triomphateurs de ce jour, saint Jean Discalceat et saint Corentin; mais surtout pour honorer Celui auquel se rapportent tout honneur et toute gloire: Jésus, présent dans l'hostie, et bénissant son peuple fidèle, heureux et reconnaissant.

#### POULDAVID. — Adoration. — On nous écrit :

« Les pieux exercices de l'Adoration perpétuelle ont eu lieu à Pouldavid, à partir du 5 Décembre, jusqu'au 8 inclusivement. Le R. P. Félix, de la communauté de Kerbénéat, avait bien voulu présider l'Adoration, avec le bienveillant concours de MM. Jossin, recteur de Ploaré, L'Helgoualc'h, recteur du Juch, Le Jacq, recteur de Tréboul, qui n'a pu rester jusqu'à la fin. Le P. Félix, qui, depuis le 1<sup>er</sup> Décembre, donnait la retraite des Enfants de Marie, avec une instruction, à 7 h. 1/2 du soir, pour toute la paroisse, a continué de même, pendant toute la semaine. L'empressement de la population tout entière à venir entendre la parole de Dieu, a été vraiment admirable. Sermons et conférences ont eu plein succès; dans la journée comme le soir, l'auditoire était toujours nombreux et recueilli. C'est une bien grande joie de pouvoir constater que, sauf une demi-douzaine d'abstentions à peine, tous se sont approchés de la sainte Table, manifestant ainsi leurs sentiments de foi, sans tenir compte (je le dis surtout pour les marins)

ni d'excitations malsaines, ni du respect humain. Cette considération admise, l'on peut dire que le résultat de l'Adoration a dépassé nos espérances.

« A la suite de l'Adoration, le R. P. Félix, si bien nommé l'apôtre du Sacré-Cœur, a installé, à Pouldavid, l'Apostolat de la Prière. Son appel sympathique et chaleureux, en faveur de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, a été entendu. La réponse a été l'inscription d'environ 400 associés sur les registres de l'Apostolat de la Prière. Béni soit le Cœur sacré du divin Maître! Qu'il daigne répandre ses plus amples faveurs et bénédictions sur cette paroisse, et y maintenir, plus ardents et plus fermes que jamais, les sentiments de foi et de piété, dont cette Adoration a été le consolant témoignage! »

QUIMPERLÉ. — Nous avons annoncé, dans notre dernier numéro, la mort de M. de la Villemarqué, remettant à cette semaine une notice biographique plus complète. Notre tâche est rendue bien facile: à la suite de quelques dates, ayant, nous aussi, à « célébrer surtout le chrétien » et l'homme d'œuvres, nous nous contentons de reproduire l'allocution prononcée aux funérailles, mercredi 11 Décembre, par M. le chanoine Péron, Curé-archiprêtre de Sainte-Croix, qui avait plus que tout autre qualité pour dire ce que fut, sous ce rapport, son illustre paroissien.

M. Théodore-Claude-Henri Hersart, comte de la Villemarqué, membre de l'Institut, président de la Société archéologique du Finistère, chevalier de la Légion d'honneur, était né en 1815.

Après de brillantes études, il entra à l'école des Chartes, puis fut chargé (1830-35) de différentes missions en Angleterre — au pays de Galles —. Outre le *Barzaz-Breiz*, il a publié plusieurs volumes, fruits de ses consciencieuses études de la langue et de la littérature bretonnes.

Dans les Congrès de l'Association bretonne, aux réunions de la Société archéologique dont il était président, comme dans les relations sociales, il montra toujours un tact, une urbanité, une distinction auxquelles tous rendent hommage. Voici en quels termes émus M. le Curé de Quimperlé a parlé des qualités du chrétien :

#### MES FRÈRES,

Avant que l'Eglise ne verse ses dernières prières sur le cercueil qui se trouve devant nous, vous me permettrez d'y déposer aussi l'hommage de mon respect et de ma vénération.

Les funérailles auxquelles nous assistons sont et doivent être, à tout point de vue, mais pardessus tout au point de vue de la foi chrétienne, des obsèques triomphales. L'Eglise n'appelle-t-elle pas le jour où l'âme des saints retourne vers son Créateur, le jour de la naissance, l'aurore de la vraie vie: *Dies natalis*?

Un homme comme celui qui disparaît aujourd'hui est digne, entre tous, qu'on lui applique cette parole.

D'autres diront ce qu'a été l'homme du monde, aux nobles sentiments, à la bonté toujours affable, aux grandes manières. Ils parleront de la place considérable qu'il a tenue, au milieu de relations aussi éle-

vées que pleines de distinction. Ils glorifieront, comme il convient, dans le gentilhomme, le vieil honneur breton. Ils parleront du savant, à l'érudition profonde, amant passionné de la vérité, travailleur infatigable, Breton, ne voyant rien de beau, comme les choses, de sa vieille Bretagne ; ils loueront l'écrivain de race, dont les livres, au mâle langage, aux couleurs si vraies, si françaises — véritable événement littéraire, — ouvrirent à leur auteur, jeune encore, les portes de l'Institut de France.

Pour moi, je n'ai à célébrer que le chrétien. Mais, prêtre, édifié par les vertus dont j'ai été le témoin, pasteur de cette paroisse, constamment soutenu par un dévouement qui ne s'est pas un seul instant démenti, j'ai le devoir — et je l'accomplis avec une émotion aussi profonde que si je perdais aujourd'hui un de ceux qui me sont le plus chers ; — j'ai le devoir de déposer sur le cercueil de M. le comte Hersart de la Villemarqué, l'hommage de ma pieuse reconnaissance et de ma plus profonde vénération.

C'est un grand chrétien que nous perdons, mes frères, un de ceux qui deviennent plus rares de jour en jour. C'est l'homme à l'inépuisable charité, dont le cœur s'est ouvert ici à toutes les misères et qui, en toute vérité mérite, parmi nous, le nom de Père des pauvres... C'est celui qui ne comptait plus avec rien, quand il s'agissait de la gloire de Dieu et des œuvres du bien. Rappellerai-je qu'il a été ici la pierre fondamentale sur laquelle se sont élevées toutes les bonnes œuvres ? C'est la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, qu'il fondait, à Quimperlé, il y a quarante-deux ans, avec le concours d'Ozanam et d'un autre — qu'un chagrin de famille empêche d'occuper aujourd'hui sa place auprès de ce cercueil. — C'est le Cercle catholique... C'est surtout cette école chrétienne, qui n'a pu être élevée que par son puissant et continuel concours. Aussi, comme il l'aimait ! Je vois, ici, autour de ses restes mortels, l'élite de tout le pays ; mais je vois, à côté, les pauvres de Saint-Vincent-de-Paul et ces chers enfants, et j'ai la persuasion que c'est pour eux, que, parvenu dans le sein de son Dieu, il priera davantage.

Et vraiment, ce chrétien, on peut compter sur l'efficacité de ses prières ! Ce fut l'homme de foi par excellence ; elle débordait en lui : je l'ai vu, un jour, pleurer à chaudes larmes, — et l'on m'en rappelait encore hier le reconnaissant souvenir — en apprenant la fin complètement édifiante de quelqu'un pour lequel il avait prié. Je ne sais, du reste, quels horizons Dieu lui avait ouverts depuis quelque vingt ans. Mais, tout en conservant l'amoureuse passion des études qui avaient occupé toute sa vie, il rapportait tout à l'ordre surnaturel. Dans ses paroles, dans ses écrits, non seulement la note chrétienne vibrait toujours, mais vraiment on sentait Dieu. Il était devenu le passionné de la sainte Eucharistie, l'interprète délicat, parlait, excellent, parfois sublime des paroles de la sainte Ecriture : et ce petit livre, aux pages jaunies, dans lequel il disait son office, restera dans sa famille comme une précieuse relique. J'aurais trop à dire, car je sais bien des choses édifiantes... On me pardonnera cependant ces quelques paroles, en la présente circonstance. Pour les dire, j'ai surmonté mon émotion : car, qu'on le croie ! je l'aimais bien... Mais, il laisse un tel exemple de foi, de vie chrétienne, que j'ai cru bon de le rappeler ; ne faut-il pas que tous en recueillent et en goûtent le parfum ?

Je n'entreprendrai point de dire à ceux qui le perdent une parole de consolation : la foi — qu'il leur laisse, comme le plus beau patrimoine, dont ils seront les dignes héritiers, car elle est, plus que jamais, inséparable de l'honneur de leur nom, — la foi sera cette consolation.

Nous pleurons tous ici un ami, un bienfaiteur. Moi, je pleure celui

que je puis appeler — et je suis sûr qu'il ratifierait volontiers cette parole — mon vieux compagnon d'armes...

Mais tous nous partageons les mêmes immortelles espérances.

Oh ! ces palmes, qui entourent son cercueil, et dont il a pu, durant sa vie, être si légitimement fier, vous les voyez, mes frères, au pied de la croix. C'est bien là qu'il voulait qu'on les plaçât... Mais aussi c'est quand elles sont placées là que les palmes de la terre deviennent le présage de celles de la patrie céleste.

Continuez, cher ami, dans le sein de l'Eternel, à protéger les œuvres bonnes que vous avez travaillé à établir, pour la gloire du bon Dieu... Maintenez-les belles et florissantes. C'est à vous que je les confie : ce qui se remet entre les mains des saints ne peut craindre de périr.

---

**La cause du Vénérable Charles de Blois.** — Nous avons déjà annoncé la reprise de la cause de Béatification et de Canonisation du Vénérable Charles de Blois, Duc de Bretagne. Le Procès Apostolique se poursuit simultanément dans les diocèses de Blois et de Saint-Brieuc.

La *Semaine religieuse* a publié (n° du 8 Novembre) la lettre de Mgr l'Evêque de Blois à ce sujet ; il sera agréable à nos lecteurs de retrouver dans nos colonnes, reproduite à peu près *in extenso*, la Lettre pastorale que Monseigneur l'Evêque de Saint-Brieuc, à son tour, vient d'écrire, pour « solliciter des prières et des aumônes » en faveur d'une cause « qui intéresse si vivement notre patriotisme et notre foi. »

... Comme beaucoup parmi vous n'ont qu'une notion vague du vénérable Charles de Blois, il nous a paru qu'il convenait de mettre sous vos yeux cette grande et attachante figure d'un prince qui fit l'admiration de vos ancêtres, et pour l'amour duquel ils ont versé leur sang. On a dit de lui que, de tous les chevaliers de son siècle, il fut celui qui rappela davantage les vertus de saint Louis ; c'est là assurément un très bel éloge, mais il n'est point exagéré.

Les prêtres de notre diocèse ayant traité, dans leur conférence d'Octobre, avec autant d'application que de succès, la question historique relative à Charles de Blois, nous avons mis à profit leurs travaux : il nous est bien agréable de les remercier.

Le Prince dont la cause de béatification vient d'être reprise, naquit en l'an 1318, au château de Blois. Il eut pour père Guy de Châtillon, comte de Blois, et pour mère Marguerite de France, sœur de Philippe de Valois. Ses parents lui firent donner une éducation parfaitement chrétienne. Ils choisirent entre tous les maîtres ceux qui leur parurent les plus éminents en science et en piété. L'histoire ne nous dit pas la part que prit Marguerite à la formation de l'âme de son fils. On ne peut pas croire qu'elle y soit demeurée étrangère : les souvenirs de Blanche de Castille étaient restés vivants dans la maison de France. Marguerite dut inspirer à son fils le goût de la vertu et l'horreur du péché.

Tout en lisant avec ardeur la vie des Saints, le pieux enfant cherchait à les imiter. Il se levait, la nuit, pour prier ; il remplaçait son lit par une couche plus dure, ce qui fera dire plus tard à de jeunes gentilshommes de son entourage, « qu'il ne mène point la vie d'un prince, mais celle d'un frère mineur. » On avait fait à saint Louis le même reproche.

Cela ne l'avait pas empêché de devenir le plus grand et le meilleur des rois.

Tel, sans doute, aurait été Charles pour la Bretagne, s'il avait pu régner paisiblement sur la belle province que son mariage avec Jeanne de Penthièvre allait placer sous son sceptre ducal. Les États de Bretagne avaient ratifié ces arrangements princiers ; tout semblait annoncer que la paix ne serait point troublée, à la mort de Jean III, par des querelles de succession.

Hélas ! il n'en fut pas ainsi ; le comte de Montfort, frère du duc décédé, n'attendit pas la cérémonie des funérailles, pour refuser de reconnaître les droits de Jeanne de Penthièvre et de Charles de Blois, son époux. Il ne se soumit pas davantage à la sentence de son suzerain, le roi de France. Au mépris de l'arrêt de Conflans, estimant, sans doute, que la force prime le droit, il se mit en campagne, avec l'appui des Anglais.

Obligé de prendre les armes pour défendre les droits de sa femme, les siens et ceux de la Bretagne, Charles ne recula pas devant ce pénible devoir. Il entra, sans doute, dans les desseins de Dieu de montrer qu'un prince, qu'un chrétien, peut se sanctifier dans le métier des armes et à travers les batailles, quelles que soient, d'ailleurs, les alternatives de succès et de revers par lesquelles il pourra passer. La France avait eu saint Louis, au XIII<sup>e</sup> siècle, elle aura Jeanne d'Arc, au XV<sup>e</sup> ; voici que la Bretagne, au XIV<sup>e</sup>, va se glorifier de Charles de Blois. Voyez comme il plaît aux Bretons, ce prince si fier dans la guerre et si doux dans la paix ! Rien de banal en sa personne. Il unit la piété d'un clerc à l'austérité d'un moine et à la vaillance d'un chevalier. Il aime les pardons et les pèlerinages. Il est affable au pauvre peuple. D'aussi loin qu'il aperçoit les bonnes gens qui lui ont rendu quelque service, il s'empresse d'aller à eux, de les saluer et de leur témoigner la joie qu'il éprouve de les revoir. C'est ainsi qu'il fit, en particulier, à Saumur, pour une simple hôtelière, qui lui avait donné l'hospitalité dans un de ses voyages ; il ôta son chaperon devant elle, comme si elle avait été dame du plus haut rang.

Les pauvres étaient l'objet de sa tendre sollicitude et de son inépuisable charité. Il réunissait dans son palais les plus indigents, et, à l'exemple des saints, il se faisait un honneur de les servir à table et de leur laver les pieds ; il les visitait dans leurs demeures et dans les hôpitaux où il les faisait soigner. Ses largesses étaient si grandes, qu'il en devenait pauvre lui-même et que plusieurs fois, au rapport de ses biographes, il vendit son manteau ducal pour en donner le prix à des malheureux qu'il n'aurait pu autrement secourir. Il dotait les orphelins pauvres, afin de leur procurer un honnête établissement ; et si parmi les orphelins recueillis par sa charité, il s'en trouvait quelques-uns bien doués du côté de l'intelligence, il les faisait instruire dans les écoles, prenant à charge les frais de leur éducation.

Charité et piété vont ensemble d'ordinaire. Le duc de Bretagne était pieux comme un ange. Il entendait, tous les jours, trois messes, dont l'une chantée ; et quelquefois il en entendait quatre ou cinq.

Etant, un jour, en marche avec son armée pour le siège d'Hennebont, il s'arrêta pour faire célébrer les saints Mystères. Un de ses chevaliers, le seigneur Auffroi de Montboucher, assez peu dévot de son naturel, ne put s'empêcher de se plaindre de ce contre-temps et d'en témoigner sa mauvaise humeur. « Seigneur Auffroi, lui répondit le duc, nous aurons toujours des villes et des châteaux ; si on nous les prend, nous saurons bien les reprendre avec l'aide de Dieu ; mais si nous négli-

gions d'entendre la messe, ce serait une perte que nous ne réparerions jamais. »

Pendant le Saint-Sacrifice, il gardait un silence inviolable, ne voulant parler qu'à Dieu. Son âme et son cœur passaient tout entiers dans sa prière, et il inondait de ses larmes l'accoudoir du prie-Dieu sur lequel il était agenouillé.

Il s'approchait du tribunal de la Pénitence deux fois par semaine, et de la Sainte Table tous les mois ; la communion fréquente était alors moins en usage ; mais peut-être la foi était-elle plus vive.

Son zèle pour honorer les saints le portait à entreprendre des pèlerinages à leurs sanctuaires, afin d'y vénérer leurs reliques et implorer leur protection. Parmi ces pèlerinages, ceux qu'il accomplit à Tréguier et à Lamballe sont restés célèbres. Comme il avait une dévotion toute spéciale envers saint Yves, il fit le vœu de se rendre à Tréguier pour visiter le tombeau du saint. A partir de la Roche-Derrien, il accomplit le voyage pieds-nus, malgré la rigueur de la saison. En le voyant ainsi, les pieds rougis par le froid et ensanglantés par les glaçons, les témoins de cette scène ne pouvaient retenir leurs larmes ; ils se dépouillaient de leurs manteaux et les jetaient devant les pas du duc, pour lui faire un chemin moins âpre et moins douloureux.

Le clergé de Tréguier détacha la moitié d'une côte des ossements de saint Yves, et en fit présent à Charles de Blois ; celui-ci, à son tour, partagea son trésor entre les églises qu'il affectionnait particulièrement. Notre-Dame de Lamballe était de ce nombre ; c'est pourquoi le duc de Bretagne voulut y apporter lui-même le trésor dont il la gratifiait. La cité Lamballaise contempla donc à son tour le spectacle d'un chef d'Etat, apportant, nu-pieds et en habit de pèlerin, la sainte relique. Oh ! que nous sommes loin de ces siècles de foi ! Ces récits d'un autre âge n'ont rien cependant qui nous étonne, en Bretagne ; car si nous avons subi quelque atteinte dans nos pratiques religieuses, nous sommes restés fidèles au culte de nos vieux Saints.

Par ce côté, Charles de Blois était Breton. Il l'était aussi par son respect pour les morts et sa dévotion pour les âmes des trépassés. Jamais il ne passait devant une tombe sans réciter le *De profundis*. On raconte que, pendant sa captivité de Londres, tandis qu'il visitait un cimetière, priant selon sa coutume, il s'aperçut qu'un de ses compagnons d'exil, Eudes Cillart, de Plérin, s'obstinait à ne point desserrer les lèvres, parce que, disait-il, il ne convenait point de prier pour des gens qui avaient tué ses parents et brûlé ses maisons. Il en fut repris sévèrement par le duc, comme d'un sentiment qui n'était pas chrétien. Une autre fois, dans une circonstance analogue, c'est le jeune Beaumanoir qui s'amuse et qui rit : « Beaumanoir, lui crie le duc, soyez plus retenu et jasez un peu moins. »

Ce silencieux devant les tombes, ce moine manqué, dont on raillait parfois la dévotion, était, comme saint Louis, un fier soldat. A la sanglante bataille de la Roche-Derrien, il fit, par sa valeur, l'admiration de ses ennemis. Il avait reçu dix-sept blessures, lorsqu'il fut fait prisonnier par les Anglais. (A suivre.)

— Pourquoi y a-t-il plus d'hommes que de femmes dans les prisons ?

Réponse d'un magistrat :

— Parce qu'il y a plus de femmes que d'hommes dans les églises.

## BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

*Sommaire de la livraison du 14 Décembre 1895.*

I. Nouvelle législation des sépultures, par le P. H. PRÉLOT. —  
 II. Fénelon, d'après quelques critiques contemporains, par le  
 P. L. BOUTRIÉ. — III. De la Mitigation des peines (troisième arti-  
 cle), par le P. J. BURNICHON. — IV. La Guerre sino-japonaise.

Le conflit, les armées et les marines, par le P. E. PRAMPAIN.

V. Bulletin philosophique.

Articles de revues françaises pendant l'année 1895, par le P.  
L. ROURE.

VI. Mélanges et critiques.

Un document contemporain sur Jeanne d'Arc. La chronique Moro-  
 sini, par le P.-J.-B.-J. AYROLES. — La Conversion d'Augustin Thierry  
 et la presse. Lettre de S. Em. le Cardinal Perraud. Témoignages de  
 famille, par le P. H. CHÉNOT. — La « Savoyarde », par le P.  
 J. DE JOANNIS.

VII. Tableau chronologique des principaux événements du  
 mois, par le P. H<sup>e</sup> MARTIN. — VIII. Table du Tome LXVI.

Nouvelles publications, en vente à la librairie J. SALAUN  
 56, rue Kéréon. Quimper.

Pour lire pendant les fêtes de Noël : *Histoire de l'Enfant Jésus*. Par  
 M. l'abbé Henri Bolo, Vicaire général de la Réunion. — Un beau volume  
 in-12, 2 fr. 50. (René Haton, éditeur.)

L'histoire authentique de l'enfance de Jésus n'avait, jusqu'à ce jour, jamais  
 été faite. M. l'abbé Bolo vient de l'écrire. Les éléments de son récit ne sont  
 pas empruntés à la fiction, mais à la tradition, aux Saintes-Écritures, à la  
 narration évangélique et aux prophètes de l'ancien Testament qui la complé-  
 tent. Si l'auteur rapporte les légendes naïves des évangiles apocryphes, c'est  
 plutôt afin de nous faire connaître le merveilleux que les chrétiens des pre-  
 miers siècles se plaisaient à attribuer à l'enfant Dieu.

L'histoire de l'Enfant Jésus commence avec l'Annonciation pour se termi-  
 ner à la mort de saint Joseph. Elle décrit successivement Bethléem et la  
 Nativité, Jérusalem et la Présentation, l'Égypte et l'exil ; Nazareth et la vie  
 cachée.

*Le Retour à l'Évangile, JÉSUS ENFANT, Méditations sur l'Évan-  
 gile pour le temps de Noël*, par M. l'abbé Max. CARON, supérieur du  
 Petit-Séminaire de Versailles. — Un volume in-18 carré, 2 fr. (René Haton  
 Éditeur.)

L'intérêt particulier qui s'attache à ce nouvel ouvrage de M. l'abbé Caron,  
 indépendamment de son mérite littéraire, vient surtout de l'exposition nou-  
 velle, originale de son sujet.

L'ouvrage contient quarante méditations courtes, substantielles, attachan-  
 tes, pour le temps de Noël, c'est-à-dire, du 25 Décembre au 5 Février ; de la  
 Nativité à la Purification. Il se termine par la messe du jour de Noël et les  
 actes avant et après la communion. Ce petit livre pourrait donc avantageu-  
 sement remplacer manuels et livres de messes, ou plutôt devenir le manuel  
 de Noël pour les personnes pieuses, mères chrétiennes et jeunes filles.

**LES SAINTS ÉVANGILES**, Traduction annotée et ornée de nombreu-  
 ses gravures d'après les monuments anciens par L. Cl. FILLION, prêtre de  
 Saint-Sulpice, professeur d'Écriture Sainte à l'Institut Catholique de  
 Paris. — Joli vol. in-18 raisin de XVI-321 pages orné de 234 gravures et  
 d'une carte en couleurs (Lelouzey et Ané, Éditeurs). PRIX : Édition ordi-  
 naire, 1 fr. 25.

Jadis chaque famille avait sa Bible ; c'était le livre préféré, et souvent le  
 seul livre. Maintenant combien peu de chrétiens ne possèdent même pas les  
 Saints Évangiles.

Cette nouvelle édition, dit Son Em. le card. Perraud, dans la lettre qu'il a  
 écrite au savant professeur, est très bien appropriée au but que vous vous  
 êtes proposé, de rendre aussi attrayante que possible, une lecture dont on  
 est appelé à tirer d'inappréciables avantages.

Le Sirop de Follet se prend à la dose ordinaire de 1 à 3 cuillerées à  
 bouche dans un verre d'eau ou bien dans une tasse d'une infusion aromati-  
 que, tilleul, oranger et mieux dans du lait. Chaque flacon, du prix de 3 francs,  
 représente plusieurs nuits d'un sommeil calme.

On le trouve dans toutes les pharmacies, mais nous engageons l'acheteur  
 à bien s'assurer que l'étiquette de chaque flacon porte la signature de  
 l'inventeur.

*Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld, sédatifs des bronches ;  
 médicaments éprouvés contre enrrouements, laryngites, rhumes,  
 bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop,  
 2 fr. 50 le flacon. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris  
 et toutes pharmacies.*

**ROYAL CAPILLAIRE ET LACTO-FER** DU D<sup>r</sup> GISCARD  
 DEMANDER SA METHODE ROYALE. (Voir aux Annonces)

**MINES D'OR** spéculation inédite sur toutes valeurs de Mines d'Or,  
 facilités spéciales. Banque centrale de Paris,  
 20, Avenue de l'Opéra, Paris.

## CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

S'adresser, pour le département, à M. F. ROUXEL, négociant en ornements  
 d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).

## E. LEFÈVRE

DENTISTE DU LYCÉE DE QUIMPER

Diplômé de l'École dentaire de Paris

1, RUE KÉRÉON, A QUIMPER (en face la Cathédrale)

Consultations tous les jours, les mardi et vendredi exceptés

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES

Plombages et Aurifications.



**ASTHME ET CATARRHE  
 ESPIC**  
 Guéris par les CIGARETTES  
 ou la POUDRE  
 OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NEURALGIES  
 Toutes Pharmacies, 2 f. la Boîte. Vente en gros : 20, r. St-Lazare, Paris.  
 Exiger la Signature ci-contre sur chaque Cigarette.



ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

**PÊCHE, FRÈRES**

45, rue Kéréon — QUIMPER — rue Kéréon, 45

P. PÊCHE, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION  
 GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÈVRERIE  
 Calices, Ostensoirs, Croix et Candélabres divers, etc.

DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR

Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.  
 Autorisés et recommandés par les Evêchés de Quimper et de Vannes  
 pour la réparation des Vases sacrés.

**LE CABINET DENTAIRE**

2, rue Astor, QUIMPER

en présence de l'augmentation continuelle de sa clientèle, s'est adjoint  
 M. DACLIN, Chirurgien Dentiste diplômé de la Faculté de Médecine  
 de Paris.

CONSULTATIONS TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE VENDREDI  
*Spécialité d'Aurifications et de Dents artificielles.*

Demander la brochure Aux Mères de famille, par F. PÉZIEUX.

**FONDERIE DE CLOCHES**

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> LE JANTEL,  
 Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

**PRODUITS FÉLIX POTIN**

Seule Maison à QUIMPER, 6, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale)

**NOËL & JOUR DE L'AN**

GRAND ASSORTIMENT

DE BONBONS, MARRONS &amp; FRUITS GLACÉS, etc., etc.

JEUDI 19 DÉCEMBRE, Exposition d'Articles de Noël.

d<sup>e</sup> 26 d<sup>e</sup> d<sup>e</sup> d<sup>e</sup> du jour de l'An.

Envoi franco du Catalogue à toute personne faisant la demande.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

**LA SEMAINE RELIGIEUSE**

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

| LE NUMÉRO                                                      | PRIX DE L'ABONNEMENT | LA LIGNE D'ANNONCE |
|----------------------------------------------------------------|----------------------|--------------------|
| 10 CENTIMES                                                    | 6 fr. par an         | 40 CENTIMES        |
| L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS |                      |                    |

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, Librairie SALAÜN, rue Kéréon.

SOMMAIRE I. Apostolat de la prière.

II. Chronique du diocèse : Communiqué de l'Evêché ; Nécrologie ; Ordination du samedi des Quatre-Temps 1895 ; Ligue de la défense sacerdotale ; Pont-Croix ; Brest ; Nantes ; La cause du Vénérable Charles de Blois.



III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Sixième aumônier mort ; Le budget des cultes.

IV. Documents historiques (suite.)

V. Bibliographie.

VI. Annonces et avis divers.

**OFFICES DE LA SEMAINE**

Dimanche, 29 Décembre. — Dimanche dans l'Octave de la Nativité. Semi-double. Blanc.

Aux Vêpres, mémoires du suivant et des quatre Octaves.

Lundi, 30. — S. Thomas de Cantorbéry, évêque, martyr. Semi-double. Rouge.

Mardi, 31. — S. Silvestre, pape. Double. Blanc.

Mercredi, 1<sup>er</sup> JANVIER 1896. — Circumcision de N.-S. Jésus-Christ. Double de 2<sup>e</sup> classe. Blanc.

Jeudi, 2. — Octave de s. Etienne, premier martyr. Double. Rouge.

Vendredi, 3. — Octave de s. Jean l'Évangéliste. Double. Blanc.

Samedi, 4. — Octave des saints Innocents. Double. Rouge.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Trégarvan..... du 29 au 31 Décembre 1895.  
 Châteauneuf..... du 1<sup>er</sup> au 6 Janvier 1896.



## Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Janvier 1896, présentée par Son Em. le Cardinal Vicaire, et bénie par S. S. Léon XIII : QUATORZIÈME CENTENAIRE DU BAPTÊME DE LA FRANCE.

Le jour de Noël 496, Clovis et ses Francs accomplissaient, à Reims, le vœu de Tolbiac et, les premiers parmi les barbares, recevaient le baptême. Désormais, les Francs baptisés ne sont plus une tribu sauvage. L'unité de la foi, autant que la force des armes, rapproche les diverses races ; l'amour d'un même Dieu en fait un peuple. Francs et Gaulois, devenus chrétiens, s'unissent contre les ennemis du Christ ; d'abord contre les Visigoths ariens, plus tard, contre les Musulmans, plus tard encore contre les Lombards, oppresseurs du Saint-Siège.

Pendant de longs siècles, Dieu recourt fréquemment à la France, pour la défense de l'Eglise. Placée au centre des Etats catholiques, elle peut, plus facilement que les autres, répondre à l'appel de sa Mère, lorsqu'un danger menace quelque portion du territoire chrétien.

Satan a bien souvent tenté de détourner la *Fille aînée de l'Eglise* de sa glorieuse mission, et parfois, hélas ! il n'a que trop réussi.

Daigne le Cœur de Notre-Seigneur prendre la France en pitié, la conduire repentante au baptistère de Reims, et lui faire entendre l'écho des paroles de saint Remi : « Brûle ce que tu as adoré et adore ce que tu as brûlé. »

Quand un chrétien renouvelle les promesses de son baptême, il jure, la main sur l'Evangile, de renoncer à Satan et de s'attacher à Jésus-Christ. La France, qui se débat depuis longtemps sous le jong satanique de la maçonnerie juive, doit se lever, en cette année 1896, et aller en pèlerinage à Reims. Là, devant le tombeau de son premier apôtre, elle prononcera encore une fois le serment solennel de la fidélité chevaleresque et chrétienne. Les sectes s'apprêtent à l'écraser dans la personne de ses religieux ! Qu'elle se lève, qu'elle renonce à Satan et qu'elle revienne à son véritable suzerain, à son Rédempteur, à son Dieu !

Nous demandons aux Associés de l'Apostolat d'unir leurs prières à celles de leurs Frères de France, afin que le Jubilé de Reims, en 1896, soit pour les fils de Clovis, l'aurore de la régénération. Tous les peuples chrétiens sont frères. Ils seront tous heureux de répondre à l'invitation qui leur est adressée, de célébrer ensemble cette fête de famille.

Nous surtout, catholiques français, prions afin que la France, inébranlable dans la foi de son baptême, soit toujours digne de son titre si glorieux de *Fille aînée de l'Eglise*.

Une bonne pensée, à propos des lettres de *Nouvel An*. — Que de bien l'on peut faire, à cette époque, au moyen d'une lettre ! C'est le temps où la poste a fort à faire ; que de banalités et de mensonges elle porte à domicile ! Et pourtant il est si aisé de parler de Dieu et de l'éternité, quand l'année commence !

Les aumôniers militaires constatent souvent la joie des jeunes soldats à la réception d'une lettre : c'est bien le moment de leur écrire, pour les consoler de la séparation et des épreuves si variées qu'ils ont à subir. Et les pauvres émigrants perdus dans nos grandes villes ! Que de bons conseils à leur donner ! Ce serait déjà beaucoup de leur prouver qu'au pays leur prêtre ne les oublie pas ; mais, en outre, à plusieurs on peut rappeler les devoirs religieux, faire vibrer le souvenir joyeux des Noël d'autrefois, de la communion faite auprès des parents et des camarades, et beaucoup peuvent être exhortés à accomplir, au régiment ou à la ville, le grand acte qui jadis les rendait si heureux, aux champs.

Il est inutile de noter que si la lettre contient une petite étrenne, les heureux effets de la correspondance pourront en être doublés. Quoi qu'il en soit, le temps de Noël est particulièrement favorable aux industries du zèle sacerdotal. Le bon prêtre ne doit donc rien négliger, dans ces jours de salut, pour appliquer aux âmes les fruits de la Rédemption. (*Semaine de Saint-Brieuc.*)

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Communiqué de l'Évêché.** — Pour dissiper certains doutes et répondre à quelques hésitations, nous rappelons que les seuls livres de chant autorisés pour notre diocèse sont ceux qui ont été publiés par ordonnance épiscopale du 25 Août 1890. Voulant obtenir l'unité du chant liturgique et en favoriser la bonne exécution, nous demandons qu'on observe cette ordonnance.

**Nécrologie.** — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Quéré, recteur de Trégunc, décédé le 22 Décembre, à l'âge de 67 ans.

Né à Goulien en 1828, ordonné prêtre en 1854, M. Quéré fut successivement instituteur à Saint-Thois, vicaire à Plonévez-du-Faou (1856), recteur de Lanriec (1869) et de Trégunc (1870).

Il laisse les plus vifs regrets parmi ses confrères comme dans sa paroisse, où il a fait le bien pendant 25 ans et qu'il a édifiée par sa patience inaltérable, durant une longue et douloureuse maladie.

Au dernier moment, nous apprenons la mort de M. Latreille, recteur de Kerlaz, décédé le 24 Décembre, à l'âge de 70 ans.

Nos lecteurs voudront bien prier pour le repos de son âme.

# Ordination du samedi des Quatre-Temps 21 Décembre 1895.

## PRÊTRES

MM. Jean Gallou, de Lesneven ;  
Yves Tanguy, de Pouldergat.

## DIACRES

|                         |                         |
|-------------------------|-------------------------|
| MM. Yves Laurent.       | MM. Guillaume Grall ;   |
| Yves-Marie Le Jollec ;  | François-Louis Jaouen ; |
| Goulven Kermarec ;      | François Keriell ;      |
| Joseph Tanguy ;         | Yves Kersaudy ;         |
| François-Marie Baron ;  | Alexandre Le Roy ;      |
| Guénolé Belbéoc'h ;     | Jean Moré ;             |
| Christophe Bernard ;    | Goulven Ollivier ;      |
| François-Marie Berron ; | Léon Pichon ;           |
| Albert Berthon ;        | Hervé-Marie Quéré ;     |
| François-Marie Caill ;  | Jean-Guillaume Rozen ;  |
| Jean Canévet ;          | Gouesnou Toullec ;      |
| Pierre-Marie Conan ;    | Jacques Tynévez.        |
| Jean-Noël Gloaguen ;    |                         |

## SOUS-DIACRES

MM. Jean-Michel Horellou, de Saint-Mathieu de Quimper ;  
Yves-Marie Miossec, de Plougourvest ;  
Jean-Marie Pilven, de Saint-Mathieu de Quimper ;  
Alexandre Berthon, de Carhaix ;  
Joseph Bervas, de Plounéventer ;  
François-Marie Castrec, de Poullan ;  
Yves Le Roux, de Plomeur ;  
Jean L'Helgoualc'h, de Plomodiern ;  
Jean-François Morel, de Saint-Louis de Brest ;  
Mathurin Pennec, de Pluguffan ;  
Pierre-Marie Plassart, de Berrien ;  
Gabriel Pondaven, de Saint-Louis de Brest ;  
Jean-Marie Tanguy, de Pleyber-Christ.

Monseigneur a ordonné, en même temps, six diacres, un sous-diacre et deux minorés, présentés par le séminaire haïtien de Saint-Jacques de Lézérazien (Guiclan).

**Ligue de la défense sacerdotale.** — Nous avons signalé, plusieurs fois, en y applaudissant, les diverses œuvres qui se constituent de toutes parts, en France, pour la défense du clergé, sans cesse en butte aux attaques d'une presse qui ne connaît plus ni frein ni mesure, et qui vit des scandales effrontés, qu'elle forge de toutes pièces. Aussi nous avons été heureux d'annoncer, dans notre dernier numéro, que la ligue allait se fonder dans notre diocèse. Aujourd'hui, c'est chose faite. Tous les prêtres ont reçu la

circulaire, approuvée par Monseigneur, indiquant les statuts adoptés.

La défense s'organise : nous n'avons qu'à nous en réjouir et à remercier, au nom de nos confrères du diocèse, ceux qui en ont l'initiative.

En même temps, pour montrer ce qui se fait ailleurs, nous citons cet exemple du clergé de Tarbes.

Il y a quelque temps, un journaliste parisien, qui signe Tybalt, mais dont le nom est Tailhade, — qui, comme tant d'autres, doit son instruction à des prêtres — fit paraître dans l'*Echo de Paris* divers articles, plus violents les uns que les autres, et dont certains lui valurent des duels.

Dans un de ces articles, l'auteur s'en prit au clergé des Hautes-Pyrénées avec une violence de langage qu'on imagine difficilement. Il s'attaqua collectivement, avec les injures les plus grossières, aux prêtres du département et en fit un portrait des plus odieux.

Les prêtres du diocèse, au nombre de 386, résolus à se défendre contre de tels outrages, ont entrepris un procès contre l'*Echo de Paris* et contre l'auteur de l'article. Les assignations ont été lancées, et l'affaire a été appelée devant le tribunal correctionnel de Tarbes, samedi dernier, 21 Décembre. Chacun des prêtres pour le préjudice moral par lui subi réclame 100 francs de dommages-intérêts, ce qui fait 38,600 francs.

Les plaidoiries et le jugement auront lieu dans le courant de Janvier.

**PONT-CROIX.** — Samedi dernier, Monseigneur l'Evêque, accompagné de M. Corrigan, vicaire général, s'est rendu à Pont-Croix, pour faire sa visite de nouvel an à son Petit-Séminaire. Sur l'invitation qui lui en avait été faite par M. le Curé, Sa Grandeur a présidé, dimanche, les offices à l'église paroissiale, dont on inaugurerait la restauration partielle.

A l'Evangile, Monseigneur est monté en chaire, pour féliciter M. le curé du zèle si éclairé avec lequel il travaille à orner la maison de Dieu et, en même temps, remercier la population du concours empressé qu'elle prête à son pasteur.

Ces éloges et ces encouragements sont aussi justes que mérités. En effet, les travaux de restauration déjà exécutés, en donnant une idée de ce que sera le monument complètement « rajeuni », font le plus grand honneur au goût artistique de celui qui y a présidé.

**BREST.** — Décoration pontificale. — Notre Saint Père le Pape vient de nommer M. Francis Dubois, avocat à Brest et président du Comité catholique de cette ville, chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

Nous sommes heureux d'annoncer cette distinction méritée, — en regrettant d'en avoir eu connaissance tardivement — et de présenter nos félicitations au catholique marquant qui en est l'objet.

NANTES. — Au moment où s'imprimait le dernier numéro de la *Semaine religieuse*, une douloureuse nouvelle nous arrivait. Mgr Laroche, évêque de Nantes, est mort subitement, le 18 Décembre, à 9 h. 1/2 du matin. Il a succombé à une maladie de cœur compliquée d'albuminurie.

Mgr Laroche était né à la Ferté-Saint-Aubin (Loiret), le 26 Juillet 1845.

Préconisé évêque de Nantes, le 19 Janvier 1893, il fut sacré, le 4 Avril suivant, dans la cathédrale d'Orléans, où il était précédemment vicaire général de Mgr Coullié.

C'était donc l'un des plus jeunes évêques de France.

Sa mort cause autant de surprise que d'émotion. On le savait souffrant depuis quelques jours ; mais un mieux sensible s'était produit dans son état et il comptait présider l'ordination de Noël.

Nous le recommandons aux prières des lecteurs de la *Semaine religieuse*.

Dès le lendemain de la mort, le Chapitre de l'église de Nantes s'est réuni, afin de pourvoir à l'administration du diocèse pendant la vacance du siège. MM. Leroux et Allaire, vicaires généraux de l'évêque défunt, ont été nommés vicaires capitulaires.

Les obsèques de Mgr Laroche ont eu lieu, lundi matin 23 Décembre : elles étaient présidées par Son Em. le cardinal Meignan, archevêque de Tours. Mgr l'Evêque de Quimper, retenu, comme nous l'avons dit, par des engagements antérieurs, a exprimé ses regrets de ne pouvoir assister à cette cérémonie funèbre.

**La cause du Vénérable Charles de Blois.** — Nous donnons, aujourd'hui, la dernière partie de la Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc, concernant la reprise de cette cause :

Il n'est pas vrai qu'il ait fait la guerre en homme sanguinaire et cruel. Ceux qui lui ont fait ce reproche ne le connaissent pas. Au milieu de ces luttes et des violences des partis, le bon duc de Bretagne ne cessait de désirer la paix et de recommander la modération et l'humanité. Il répétait souvent à Du Guesclin : « Aimez le pauvre peuple, et ne souffrez pas qu'il soit opprimé par les gens de guerre. » Il ne permettait même pas qu'on dit du mal de son compétiteur, le comte de Montfort ; car, ajoutait-il, « il croit, sans doute, défendre son droit, comme moi-même je défends le mien. »

Grand et généreux dans la victoire, Charles de Blois était plus grand encore et plus touchant dans la défaite. Vaincu à la Roche-Derrien (1347) et prisonnier des Anglais, il fut transporté en Angleterre, où il subit, pendant neuf ans, une dure captivité. Il fut enfermé, les trois premières années, dans la tour de Londres, où ses geôliers, sans respect pour son rang, sans égard pour ses infortunes, lui prodiguèrent les injures et les outrages. Si sa captivité fut quelque peu adoucie les six autres années, ce fut le temps de ses plus grandes adversités. Ses partisans éprouvèrent de nombreux échecs ; ils perdirent plusieurs batailles ; nombre de villes leur furent prises ; le Connétable, son gendre, fut assassiné ; cent mille florins d'or, envoyés pour la rançon, furent perdus en mer. Une âme moins

affermie dans la confiance en Dieu aurait été déconcertée : Charles de Blois se contentait de répondre à chaque nouvelle fâcheuse : « Dieu soit loué ! » ou bien encore : « Prenons courage, mes amis, tout cela est pour notre bien. »

Purifié et sanctifié par une longue suite d'épreuves héroïquement supportées, Charles trouva la mort, au combat d'Auray, le 29 Septembre 1364.

Le comte de Montfort faisait le siège de cette ville. Pour délivrer Auray, Charles reprit les armes. Il sortait à peine d'une maladie qui l'avait retenu pendant deux mois et demi ; sa faiblesse était encore si grande, qu'il avait peine à se tenir debout. Mais l'impatience qu'il avait de terminer la guerre et de voir finir les maux dont souffrait la Bretagne lui rendit des forces. Il répondit à ses serviteurs qui voulaient l'empêcher de courir au combat, avec une santé si peu rétablie : « J'irai pourtant défendre mon peuple, et plutôt à Dieu que l'affaire pût se décider entre mon adversaire et moi, sans qu'il en coûtât la vie à tant d'autres ! »

Le 29 Septembre donc, fête de saint Michel, après s'être confessé et avoir communiqué de grand matin, il se porta à la rencontre de l'ennemi. La mêlée fut ardente et terrible ; Charles fit des prodiges de valeur. Un moment, il crut tenir la victoire ; mais, à la fin, écrasé par le nombre, il tomba sous le fer d'un Anglais : *Ha, Domine, Deus !* ce furent ses dernières paroles. Les Anglais qui le dépouillèrent de ses vêtements trouvèrent sur son corps un cilice ; ils le rejetèrent avec mépris, mais un religieux, nommé Fr. Geffroy Rabin, de l'Ordre de Saint-Dominique, ramassa l'instrument de pénitence et le conserva avec dévotion, estimant que c'était la relique d'un saint ou d'un martyr.

Ce fut aussi l'opinion de la Bretagne. Transporté d'Auray à Guingamp, le corps de Charles de Blois fut inhumé dans l'église des Cordeliers. On raconte que le soldat anglais qui avait tué le prince devint fou furieux, mais qu'ayant été conduit auprès du tombeau, il fut délivré de la rage, et qu'il se voua, avec tous ses biens, au service du monastère, en reconnaissance de sa miraculeuse guérison.

Il se fit, à ce tombeau, tant d'autres miracles, que personne, en Bretagne, ne douta de la sainteté de Charles de Blois. Ce fut à ce point que, en 1369, cinq ans seulement après la bataille d'Auray, le Souverain Pontife alors régnant, Urbain V, ordonna de procéder à l'examen des miracles, déléguant à cette fin l'évêque de Bayeux, l'abbé de Marmoutiers et celui de Saint-Aubin d'Angers. La mort du Pape empêcha de commencer ces procédures, qui furent reprises par ordre de Grégoire XI, successeur d'Urbain. L'enquête se fit à Angers : elle dura trois mois. On entendit 60 témoins sur la vie et 150 sur les miracles, parmi lesquels beaucoup de guérisons de malades et un certain nombre de résurrections de morts. Toutes les pièces du procès furent envoyées au Pape. Si la conclusion en fut ajournée, cela tint, non à la cause en elle-même, mais à l'opposition persévérante et implacable du nouveau duc de Bretagne, Jean de Montfort, et du roi d'Angleterre, et aussi aux circonstances défavorables d'une époque, qui vit arriver en même temps le retour du Saint-Siège à Rome, après un séjour de soixante-dix ans à Avignon, la guerre de Cent ans entre la France et l'Angleterre et le grand schisme d'Occident.

Mais ni les efforts du parti vainqueur, ni les menaces du roi d'Angleterre, ni le silence du Saint-Siège n'empêchèrent les Bretons de proclamer la sainteté de leur duc bien-aimé, d'être les témoins de ses miracles et d'exalter ses héroïques vertus. Le culte qui avait jailli spontanément de sa tombe, ne cessa de grandir et de se propager.

En 1377, six ans après l'enquête d'Angers, les compagnies bretonnes marchaient au combat, en invoquant saint Yves et saint Charles de Blois.

Bertrand Du Guesclin, avant de mourir, recommande son âme à son ancien duc, et ordonne par testament qu'on fasse un pèlerinage au tombeau de Guingamp, avec une offrande de cire du poids de 500 livres.

Au siècle suivant, la famille de Coatgoureden, ayant fait élever un monument funèbre à l'un de ses représentants les plus illustres, y fit figurer Charles de Blois, recevant l'âme du sénéchal pour l'introduire en paradis.

Et depuis cette époque jusqu'à nos jours, le culte du saint duc de Bretagne n'a point été interrompu. Transférées dans l'église du monastère de Grâces, après la destruction du couvent de Guingamp, en 1591, les saintes reliques n'ont pas cessé d'être honorées d'un culte public. On les a toujours portées dans les processions solennelles avec les reliques des autres saints. C'est ainsi qu'en l'année 1890, la première de notre épiscopat, à la grande procession qui eut lieu le 9 Septembre, à Tréguier, à l'occasion de l'inauguration du magnifique monument de saint Yves, la paroisse de Grâces-Guingamp se fit un devoir et une gloire de porter, devant le chef de saint Yves, les reliques de Charles de Blois.

Peut-être nous sera-t-il donné de revoir à Guingamp et à Grâces un spectacle pareil, lorsque le Saint-Siège aura consacré, par un acte solennel, la perpétuité et la légitimité du culte rendu au vénérable serviteur de Dieu, Charles de Blois, duc de Bretagne. Dans tous les cas, en cette fin de siècle, où l'on ne sait plus combattre et souffrir pour les saintes causes, il est bon, il est nécessaire peut-être que la figure de ce soldat-martyr, de ce vaincu triomphant, apparaisse au milieu des saints, pour nous dire : « Courage, le bon droit ne peut pas mourir ! »

Dans le dispositif de sa Lettre pastorale, Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc invite les prêtres et les fidèles à prier pour l'heureux succès du procès apostolique, et ordonne que, le second dimanche de l'Avent, une quête soit faite, dans toutes les églises et chapelles publiques du diocèse, pour les frais de la cause de Béatification du Vénérable Serviteur de Dieu, Charles de Blois.

Nous rappelons aux personnes de notre diocèse qui voudraient bien s'associer à cette œuvre, si intéressante pour toute la Bretagne, qu'elles peuvent déposer leur offrande, à Quimper, au Secrétariat de l'Evêché, qui la fera volontiers parvenir à sa destination.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Deux nouveaux vides viennent de se produire au sein du Sacré-Collège. Après le cardinal Persico, c'est le vénérable Mgr Melchers, que Dieu vient de rappeler à Lui. Ancien archevêque de Cologne, le cardinal défunt, victime du prince de Bismark et de Kulturkampf, avait supporté jadis l'exil et la prison, pour la défense des droits sacrés de l'Eglise. Il s'était retiré à Rome, en sacrifiant son siège, pour faciliter la paix.

Par suite de ces deux morts, le chiffre des cardinaux italiens n'est plus que de 32, celui des cardinaux étrangers est de 31.

— **L'organisation religieuse de Madagascar.** — Par ordre du Souverain Pontife, la Propagande vient d'opérer la division de Madagascar en trois vicariats apostoliques, qui seront distingués par les dénominations de vicariat du Nord, du Milieu et du Sud. Le vicariat du Milieu, avec Tananarive, restera aux Jésuites ; celui du Nord sera donné aux Pères Blancs, et celui du Sud aux Pères Lazaristes.

Un vicariat apostolique n'est autre chose qu'un évêché en pays de Mission.

Comme on le voit, c'est à des religieux français que Léon XIII confie les trois vicariats apostoliques de la grande Ile, devenue terre française.

Nous espérons que le zèle de nos religieux contribuera à asseoir et à étendre l'influence de la France sur cette terre, conquise par le sang de nos soldats, et qu'ils sauront opposer la propagande catholique à la propagande anglaise et protestante.

Au moment où l'on vient de nommer un résident général protestant, nous ne sommes pas fâchés de placer sous les yeux de nos lecteurs ce que dit de cette inconséquence un journal libre-penseur l'*Estafette* :

Il faut le dire, *le parti du protestantisme international nous est fatal. Il domine en France*, et le moins que nous lui devions, c'est la perte de l'Egypte. *C'est un parti parfaitement anglais.* Ses hommes n'ont rien de nos enthousiasmes, de nos craintes, de nos espérances. Ce sont des hommes froids, spéculateurs, d'esprit étroit et sans horizons, religieux sans poésie et sans charité, pharisiens méthodiques et inexorables. Leur patrie est en France. *Leurs sympathies sont en Angleterre.*

**Sixième aumônier mort.** — Nous lisons dans *La Croix* : « Deux jours avant la *Nef-de-Salut*, partait pour Madagascar le *Massilia*, chercher des malades et il n'y avait pas d'aumônier ; l'excellente Compagnie Fabre, à laquelle il appartenait, voulut assurer la présence d'un prêtre à bord, sachant qu'il y aurait sans doute des morts : M. Gueysse, administrateur de la Compagnie, s'adressa à l'évêque, et comme le prélat n'avait pas d'aumônier sous la main, il pria M. Payan d'Augery, vicaire général, de s'adresser aux Jésuites de la résidence.

C'était le soir, on partait dès le lendemain matin, et le P. Verdelet, ancien aumônier en Syrie, quoique âgé, se chargea de l'aumônerie car il n'y avait pas le temps de faire venir un prêtre, autre religieux, et le Père provincial refusait au Supérieur de s'embarquer lui-même. Une dépêche nous annonce qu'il a succombé aux fièvres, en débarquant à Majunga. C'est le sixième aumônier qui meurt depuis le commencement de l'expédition.

**Le budget des cultes.** — De 1878 à 1896, les crédits du budget des cultes ont été réduits de plus de huit millions. Ils s'élevaient, en effet, en 1878, à 53,643,995 fr. Or, ils dépassent à



peine, aujourd'hui, 45 millions. Voici, d'ailleurs, le détail des réductions proprement dites :

Le traitement des archevêques et évêques a été réduit de 600,000 fr.; celui des curés de 19,400; celui des chanoines de 642,000 fr.; celui des desservants et vicaires de 4,894,095 fr., et les pensions et secours ecclésiastiques de 187,000 fr. De plus, les crédits pour le mobilier des archevêchés et évêchés, qui était, en 1878, de 210,700 fr., n'est plus, pour 1896, que de 31,025 fr. Dans le même laps de temps, la somme affectée à l'entretien des édifices diocésains a été ramenée de 900,000 à 600,000 fr.; les grosses réparations de ces édifices de 2 millions à 1 million; l'entretien des cathédrales de 4,080,000 à 355,000 fr.; les secours pour les églises et les presbytères — crédit sur lequel porte la réduction de cette année — de 3,150,000 à 1,800,000 fr.

D'autre part, ont été supprimés purement et simplement : les traitements des chanoines de Saint-Denis et des chapelains de Sainte-Geneviève (223,000 fr.), les bourses des séminaires (1,032,000 fr.), les secours à divers établissements religieux (105,000 fr.), et les crédits pour les chœurs et maîtrises (400,500 fr.). Il convient d'ajouter à ces réductions et à ces suppressions celles qui résultent, chaque année, des extinctions de canonicats rétribués, la loi de finances du 21 Mars 1883 ayant supprimé les traitements des chanoines des cathédrales, au fur et à mesure des vacances. Ces chiffres et ces faits sont bien significatifs, surtout si l'on considère que tous les crédits des cultes protestant et israélite sont maintenus, sauf une diminution de 3,800 fr. sur la somme affectée aux édifices.

Cette année, comme d'ordinaire, alors qu'aucune subvention n'est accordée aux séminaires catholiques, les deux séminaires protestants reçoivent chacun 26,500 fr., et le séminaire israélite 22,000 fr.

## DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES  
dans le Finistère, pendant la Révolution.

ANNÉE 1795

(SUITE)

« Le 30 Messidor an III de l'ère républicaine, se sont présentés devant nous, Officiers municipaux de la commune de Milizac, les citoyens Jean-Marie Talarmeïn et Jean-Louis Le Meur, prêtres non assermentés, qui nous ont fait la déclaration suivante :

« Les ennemis des ministres du culte catholique romain, ci-devant détenus ou cachés à raison du refus du serment, ne

cessent de leur imputer d'être réfractaires à la loi, et d'insinuer qu'ils sont en révolte contre le Gouvernement.

« Les dits ministres ne sont point et n'ont point été réfractaires à la loi; une loi prescrit aux fonctionnaires publics de jurer la ci-devant Constitution civile du Clergé ou d'abandonner leurs bénéfices; ils n'ont point fait le serment; mais ils ont abandonné leurs bénéfices; ils ont donc obéi et ne sont point réfractaires; ils ne sont, ils n'ont pas été et jamais ils ne seront en révolte contre le Gouvernement. Disciples d'un maître qui leur a dit que son royaume n'est pas de ce monde, ils vivent soumis au gouvernement civil de tous les pays qu'ils habitent, sous cependant la réserve expresse de tout ce qui concerne la foi, la morale, la discipline et la hiérarchie de l'Eglise catholique, apostolique et romaine. Lorsque Jésus-Christ a envoyé ses apôtres prêcher l'Evangile dans tout l'univers, il les a envoyés dans les républiques comme dans les monarchies, et telle est l'excellence de cette religion toute divine, qu'elle s'adapte à toutes les formes de gouvernement. Dire que le culte catholique romain ne peut s'exercer dans les républiques comme dans les monarchies, c'est calomnier et ce culte et ses ministres. Tels sont et tels ont toujours été nos sentiments.

« Ont signé avec nous les dits Talarmeïn et Meur, requérant acte et copie de la déclaration qu'ils nous font de vouloir célébrer leur culte dans un endroit compétent, dans l'étendue de cette commune. »

« 8 Thermidor, an III<sup>e</sup> de l'ère républicaine.

« Le Conseil général de la commune de Milizac, légalement assemblé, les citoyens Maire, Officiers municipaux, Procureur de la commune et notables, après que le Secrétaire-Greffier a donné lecture de l'arrêté du Conseil du 28 Messidor dernier, relatif aux différents cultes qui s'exercent dans cette commune, après avoir pris communication de la lettre des Administrateurs du District de Brest du 30 Messidor dernier, parvenu officiellement au dit Conseil,

« Croit devoir observer aux Administrateurs du District que jamais son intention n'a été et ne sera de contrevenir aux lois; que le Conseil général aurait bien désiré, de la part des Administrateurs qui veulent bien casser et annuler l'arrêté du 28 Messidor, pour tout ce qui leur a paru contraire aux lois et notamment à celle du 11 Prairial dernier, qu'ils eussent eu la complaisance d'expliquer en quoi cet arrêté se trouve contraire aux lois, l'esprit de la loi étant que toute décision d'une autorité quelconque soit bien motivée; que si le Conseil général, dans le cas présent, s'est trompé en interprétant la loi du 11 Prairial, les motifs qui l'ont déterminé à désigner pour l'exercice du culte des prêtres non assermentés l'ancienne église paroissiale, et l'église de Sainte-Anne



pour l'exercice du culte des prêtres assermentés, deviennent de jour en jour plus forts. La grande majorité des citoyens de la commune, suivant les prêtres non assermentés, se plaint fortement de ce qu'on ne lui donne pas l'usage de la grande église, l'église Sainte-Anne, où ils sont, ne pouvant contenir le quart des citoyens, les trois quarts d'entr'eux sont dehors, exposés à l'intempérie des saisons, et en hiver il ne leur serait pas possible d'y tenir; tandis que par le petit nombre des citoyens qui suivent les prêtres assermentés, cette dernière église ne serait pas à moitié pleine.

« Ce serait, disent ces citoyens, rendre illusoire la liberté des cultes, si la Municipalité, à qui appartient la police, ne donnait le plus grand local pour l'exercice du culte qui est le plus suivi.

« Voilà le motif qui a déterminé cette partie de l'arrêté du 28 Messidor. Plus le Conseil général y réfléchit, plus il la trouve puissante. En conséquence, il croit qu'il est de son devoir de persister à cet égard dans son arrêté, et prie les Administrateurs du District de l'autoriser à le faire exécuter.

« A cette fin, expédition de la présente sera adressée incessamment au Directoire du District, auprès duquel les citoyens Goulven Le Sann et Louis Gélébart, officiers municipaux, sont chargés de solliciter une prompte décision. »

Cependant, après la première émotion causée par l'expédition de Quiberon, les Administrateurs revinrent un peu à l'esprit de modération qui avait caractérisé la réaction thermidorienne à la chute de Robespierre, et le même District de Brest, par arrêté du 12 Thermidor an III, donnait satisfaction à la demande qui suit de la Municipalité de Guipavas (1).

« 8 Messidor III (25 Juillet 1795).

« *Conseil général de la commune de Guipavas,  
à Administrateurs du District de Brest.*

« Vous n'ignorez pas que le régime de sang qui a pesé si longtemps sur la France n'a été dû qu'à la chute de la religion.

« Pour accoutumer le peuple aux horreurs dont la France devait être le théâtre, il fallait corrompre ses mœurs, et le seul moyen à employer était de détruire la religion, et le moyen de la détruire, celui d'en interdire l'exercice, en faisant fermer les églises et en persécutant les ministres du culte.

« Il est heureusement passé ce temps de terrorisme, et la Convention reconnaît enfin, mais un peu tard peut-être, qu'elle n'avait pas le droit de tyranniser les opinions religieuses, et que c'est à cette tyrannie que sont en partie dus tous les malheurs de la France.

(1) L. 114.

« La Convention a, en conséquence, manifesté la volonté de rendre à la liberté toutes les personnes détenues pour raison de leurs opinions religieuses.

« Sous ces heureux auspices, nous réclamons, sur notre responsabilité et cautionnement, le citoyen Louis Sibiril, ex-vicaire du Tréhou, détenu au château de Brest.

« Nous n'avons dans notre commune que deux prêtres, les citoyens Mouden et Ségalen, ce dernier infirme et âgé; c'est insuffisant.

« LÉAL, maire; J. ROPARZIC, officier; LE GUEN, notable; GUERMEUR, notable; P. SÉGALEN; POCHART, officier; KEROUANTON, officier; François PALLIER, officier; Philibert BERTHOU; MÉNEZ, notable; MILIN, notable. »

(A suivre.)

## BIBLIOGRAPHIE

**La Sainte Vierge, mère de Dieu**, par l'abbé Orsini. Nouvelle édition revue et augmentée par le P. LATAPPY, de la Congrégation du Saint-Esprit. 1 vol. grand in 8° de 320 pages, illustré de nombreuses gravures. Broché, 3 francs; relié toile, tranches dorées, 5 francs.

Rien n'est plus difficile que de trouver, parmi les livres d'édification, un ensemble de qualités qui satisfasse également le cœur et l'esprit, où la dévotion soit sans langueur et le style sans faiblesses. Aussi nous empressons-nous de signaler le nouvel ouvrage qui vient de paraître en l'honneur de la sainte Vierge Marie. Œuvre d'un prêtre éminent par son érudition et par sa piété, ce livre, honoré des félicitations du Souverain Pontife, se recommande tout spécialement au public religieux.

Ajoutons que plus de soixante gravures hors texte émaillent ce gracieux volume dont l'édition nouvelle est imprimée en très beaux caractères. Elle est, du reste, tout entière soigneusement revue par le P. LATAPPY, et constituée de charmantes étrennes. — *Librairie Gaume, Paris.*

**Petit Catéchisme liturgique**, par l'abbé Henri DUTHILLIET, du diocèse de Versailles, 4<sup>e</sup> édition, revue et augmentée d'un *Catéchisme du Chant Ecclésiastique*, par A. VIGOUREL, Directeur du Chant et Maître des Cérémonies au Séminaire de Saint-Sulpice; *préface*, par J.-K. KUYSMANS. — 1 vol. in-18, 1 fr. 50. (Bricon, successeur de Sarlit, éditeur, 19, rue de Tournon, Paris.)

Ce volume est approuvé par NN. SS. les Evêques de Versailles, de Beauvais, de Verdun et par Mgr de Ségur.

S'adresser à la librairie J. Salatin, Quimper.

« J'ai conseillé l'usage du vin de Quinium Labarraque à un grand nombre de malades. Après avoir longtemps cherché un tonique puissant, je l'ai trouvé dans le *Quinium Labarraque*, que je regarde comme le réparateur par excellence des constitutions épuisées. »

(D<sup>r</sup> CABARET.)

*Nota.* — A cause de son énergie et de la capacité des flacons, ce vin est d'un prix modéré et moins cher que la plupart des produits similaires. Il suffit, en général, d'en prendre un verre à liqueur après chaque repas.

Capsules Guyot (véritables), 19, Rue Jacob, Paris. — Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix : 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.

**ROYAL CAPILLAIRE ET LACTO-FER DU D<sup>r</sup> GISCARD**  
DEMANDER SA MÉTHODE ROYALE. (Voir aux Annonces)

## FONDERIE DE CLOCHES

### A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M<sup>re</sup> V<sup>re</sup> LE JANTEL,  
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

## LE CABINET DENTAIRE

2, rue Astor, QUIMPER

en présence de l'augmentation continuelle de sa clientèle, s'est adjoint  
M. DACLIN, Chirurgien Dentiste diplômé de la Faculté de Médecine de Paris.

CONSULTATIONS TOUTS LES JOURS EXCEPTÉ LE VENDREDI  
Spécialité d'Aurifications et de Dents artificielles.

Demander la brochure Aux Mères de famille, par F. PÉZIEUX.

**J. LE BIHAN**, de Ploudalmézeau, a l'honneur de prévenir  
le Clergé du Finistère qu'il est le représentant de la *Maison Rouxel-Ledain, de Rennes* (BÉTIN frères, successeurs, fournisseurs de l'Archevêché), pour les *Ornements d'Eglises, les Bronzes, l'Orfèvrerie, la Chasublerie, Dais, Bannières, Statues, Chemins de Croix, etc., etc.*

Ateliers spéciaux pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.

**MINES D'OR** spéculation inédite sur toutes valeurs de Mines d'Or, facilités spéciales. Banque centrale de Paris, 20, Avenue de l'Opéra, Paris.

## PRODUITS FÉLIX POTIN

Seule Maison à QUIMPER, 6, RUE KÉREON (près la Cathédrale)

## NOËL & JOUR DE L'AN

GRAND ASSORTIMENT

DE BONBONS, MARRONS & FRUITS GLACÉS, etc., etc.

JEUDI 19 DECEMBRE, Exposition d'Articles de Noël.  
à d<sup>re</sup> 26 d<sup>re</sup> d<sup>re</sup> d<sup>re</sup> du jour de l'An.

Envoi franco du Catalogue à toute personne faisant la demande.



Exiger la marque de Fabrique  
ci-contre.

Exiger la marque de Fabrique  
ci-contre.



# SI VOUS TOUSSEZ

## ne prenez que les PASTILLES GÉRAUDEL

Agissant par Inhalation et par Absorption dans les Maladies des Voies respiratoires :  
**LARYNX, BRONCHES, POUMONS**

Contre Rhume, Toux nerveuse, Bronchite, Laryngite, Enrouement, Catarrhe, Asthme, etc.  
Tous les Médecins recommandent l'usage des Pastilles Géraudel et prohibent absolument l'emploi des remèdes au goudron présentés sous une forme solide qui oblige à les avaler, tels que les Bonbons, Capsules, Pilules, Bragées, Perles au goudron. Il en est de même des Sirops, Pâtes, Réglisses, Elixirs.

Les PASTILLES GÉRAUDEL agissent immédiatement et guérissent tous les Rhumes que n'ont pu soulager les autres préparations, etc.

Les Pastilles Géraudel sont indispensables à toutes les personnes qui fatiguent de la voix, à celles qui travaillent au grand air, exposées aux variations de l'atmosphère : Ecclésiastiques, Prédicateurs, Orateurs, Avocats, Professeurs, Instituteurs, Chanteurs, etc., pour qui elles peuvent remplacer avec avantage toute espèce de tisane.

On peut prendre les Pastilles Géraudel à toute heure de la journée, avant ou après le repas, le jour ou la nuit, chez soi ou dehors en plein air, en travaillant, etc.

Plus de cent mille personnes sont guéries, chaque année, par l'emploi de ces Pastilles et M. Géraudel possède plus de 40.000 lettres de remerciements et attestations.

Les Pastilles Géraudel sont les seules Pastilles au goudron récompensées par le Jury international de l'Exposition universelle de Paris en 1878 ; Médaille d'Or, Paris 1885, expérimentées par décision ministérielle, sur l'avis du Conseil de santé, autorisées, en Russie, par le Gouvernement, sur l'approbation du Conseil médical.



Monsieur Géraudel, Je fais, depuis plusieurs années, usage de vos pastilles au goudron de Norvège. Je les prends le soir, de manière que, fondues dans la bouche avant le sommeil, elles pénètrent par la muqueuse jusqu'au larynx et aux bronches et les imprègnent pendant sept ou huit heures de suite. Dans ces conditions, je suis garanti toute la semaine des irritations de gorge, et j'obtiens le dimanche, pour la prédication des effets de sonorité d'une solidité continue et d'une puissance qui ne doit pas contribuer médiocrement à la force de la vérité. J'estime donc que vos pastilles, prises dans de bonnes conditions sont, pour tous ceux qui doivent parler en public, une invention précieuse et un véritable bienfait.

*Esperdo crede.*  
Julien FÈVRE,  
Vicaire Général,  
Protonotaire Apostolique.

MODÈLE DE L'ÉTUI DES VÉRITABLES PASTILLES GÉRAUDEL  
L'étui de 72 Pastilles, contenant une notice sur le Mode d'emploi, ne coûte que 1<sup>fr</sup> 50 dans toutes les Pharmacies.  
Demander les Véritables Pastilles Géraudel et refuser toute boîte ou étui de pastilles au goudron offerts aux lieux et places des Pastilles Géraudel.  
(EXIGER LA MARQUE DE FABRIQUE DÉPOSÉE)

On peut également recevoir chaque étui franco, contre mandat-poste de 1<sup>fr</sup> 50 adressé à l'inventeur  
**A. GÉRAUDEL, Pharmacien à Sainte-Mènehould (Marne)**  
Envoi gratuit et franco de 6 pastilles échantillon, à titre d'essai, à toute personne qui en fera la demande.

**JUMELLE MISSIONNAIRE** forcee inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 26 fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. Véritable pince-nez ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-poste franco en France. C. Paul, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

## CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

S'adresser, pour le département, à M. F. ROUXEL, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).

**PINCE-NEZ** léger, nickelé, à ressort mobile, monté de verres PREMIER CHOIX garantis, avec étui et cordon. Rendu franco contre 1 fr. 50 en mandat ou en timbres-postes.

**JOLIE LUNETTE NICKELÉE** verres PREMIER CHOIX, avec étui au même prix.

COMPTOIR OPTIQUE : rue Fontaine, 8, Paris.



**ASTHME ET CATARRHE**  
Guéris par les CIGARETTES  
ou la POUDRE **ESPIC**  
OPPRESSIONS. TOUX. RHUMES. NEURALGIES  
Toutes Pharmacies, 2 f. la Boîte. Vente au gros : 20, r. St-Lazare, Paris.  
Exiger la Signature ci-contre sur chaque Cigarette.



## HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux  
est immédiatement arrêtée par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF**

Qui nettoie la Tête  
Enlève les Pellicules  
Empêche les Cheveux  
de tomber et  
les fait repousser.

Emploi très agréable. - Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR.; FRANCO. COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX  
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.



# ROYAL CAPILLAIRE

du Docteur GISCARD

Arrête la Chute des Cheveux et refait la Chevelure

PRIX DU FLACON : 5 FR.; DEMI-FLACON : 3 FR.

VENTE : CHASSEREAU-MENARD, 48, Faub. Poissonnière, Paris.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.